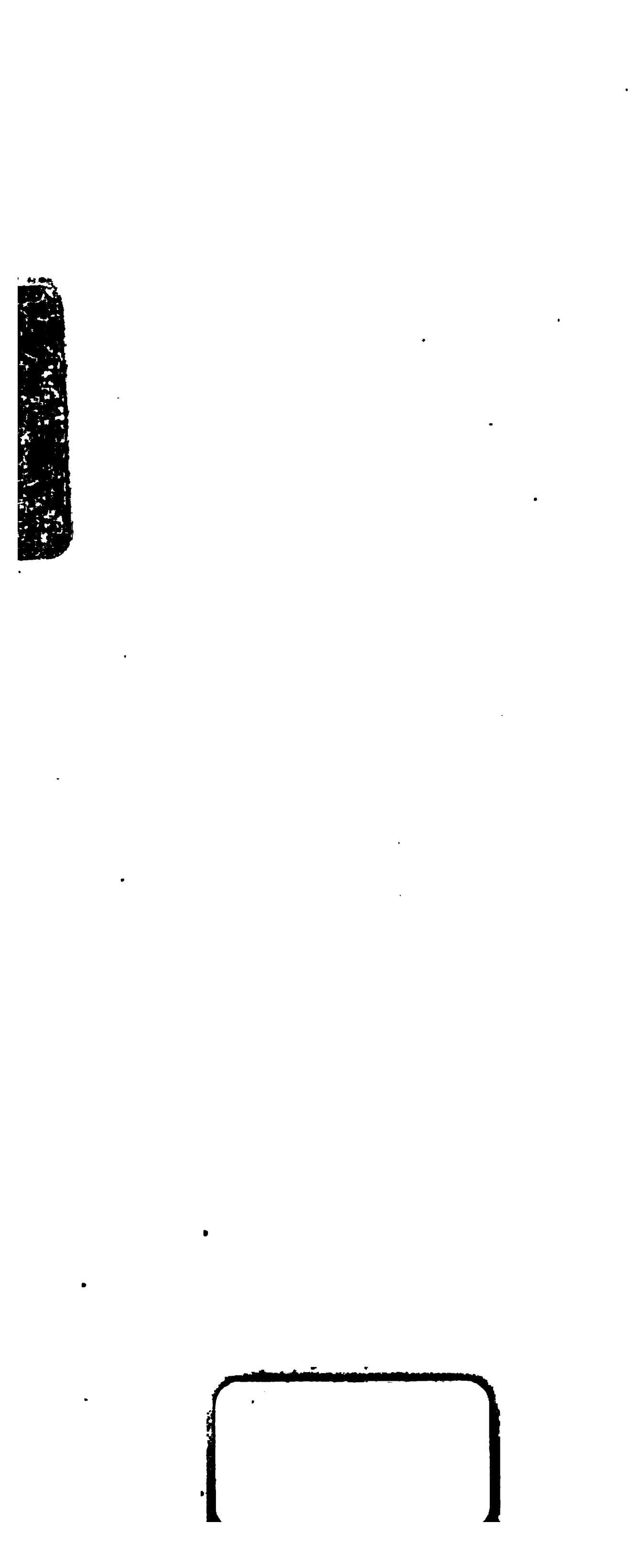




BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTROLE

DU

COMITÉ DE RÉDACTION

TOME VIII. — ANNÉE 1885.

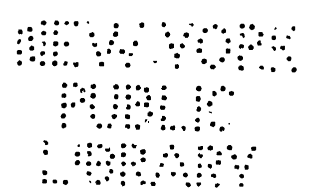
NANCY

BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

MAISON A PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1885



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTRÔLE

DU

COMITÉ DE RÉDACTION

KAA

1885 — 1er TRIMESTRE

NANCY

BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

MAISON A PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1885

SOMMAIRE

1° GÉOGRAPHIE MILITANTE : EXPLORATIONS

LES VOYAGES

A LA

RECHERCHE DE LA MISSION CREVAUX

Résumé des conférences (1) *de M. Debidour,*

Président de la Société

Par J. V. BARBIER

Avec l'autorité de sa chaude et persuasive parole, notre cher Président a fait à la Société l'historique sommaire des diverses expéditions envoyées par les gouvernements américains du Sud et de celle spontanément entreprise par un vaillant Français, M. Thouar, à la recherche des restes de la mission Crevaux. Nos lecteurs regretteront comme moi, M. Debidour n'ayant pu résumer lui-même ses conférences, de ne les recueillir que par l'intermédiaire d'un interprète sincère et de bonne volonté, sans doute, mais qui n'apprendra rien à personne en avouant son insuffisance.

Cependant, ami dévoué, moi aussi, de notre cher Crevaux, j'accepte encore volontiers cette tâche doublement ingrate, comme un nouvel hommage rendu à l'une des plus pures gloires de notre Lorraine.

Les membres de la Société ayant été tenus au courant de tous les faits relatifs à la mission Crevaux, et ceux qui ne le sont pas pouvant s'en instruire en relisant nos Bulletins (2), nous n'avons qu'à les rappeler sommairement en les coordonnant.

Le succès des précédentes explorations du Dr Crevaux avaient à ce point inspiré confiance à ses amis que, malgré la précipitation de son dernier départ et son brusque changement d'itinéraire, on attendait son retour avec la plus grande tranquillité, quand tout à coup se répandit cette désastreuse nouvelle publiée par la *Gazeta de Noticias,* de Rio-

. Debidour a fait deux conférences sur ce sujet, l'une en 1883 et l'autre en
'n retrouvera dans ce compte rendu les données de ces deux conférences.
ir les nouvelles et faits géographiques des quatre trimestres de chacune des
1882 et 1883.

de-Janeiro, apportée par dépêche de Buenos-Ayres : « Les membres de « l'expédition d'exploration dont le chef était le savant français, M. le « Dr Crevaux, ont été assassinés en remontant le Pilcomayo. »

On était si peu renseigné à ce moment sur la route suivie par l'explorateur, que le journal géographique le mieux informé d'habitude, l'*Exploration*, faisait suivre cette note d'une explication de laquelle il résultait que le Dr Crevaux revenait d'explorer le Tocantins et les sources du Parana, tandis que Crevaux, parti par Buenos-Ayres, dans l'intention de remonter le Parana, pour gagner l'Amazone par le Tapajoz, avait, à Buenos-Ayres, changé d'avis et résolu d'explorer le Pilcomayo, parce que la saison se prêtait mal à la réalisation de son projet primitif. M. Moreno, directeur du muséum de Buenos-Ayres, raconte que son dessein principal étant différé, Crevaux lui dit : « Je suis très vexé ; on « me dit que la saison est mauvaise pour explorer le haut Paraguay. « Je devrais donc attendre quelques mois. N'y aurait-il pas ici d'en- « droits intéressants et neufs où je pusse aller immédiatement ? Qu'est- « ce que c'est que le Chaco ? » La conversation roula alors sur le Pilcomayo dont le cours est presque inconnu : un pays vierge, d'un avenir immense. Cette rivière, une fois explorée, devait relier la Bolivie, fermée jusqu'ici, avec le Rio-Paraguay. L'importance de cette exploration n'échappa pas à Crevaux ; deux pays, la Bolivie et la République argentine, en retireraient des profits immédiats : « Sais-tu, me dit-il, que « le Pilcomayo est un beau nom, qui sonne bien ? il faut y songer [1]. »

Dans le moment de la première et cruelle émotion provoquée par ce désastre, certains esprits confiants doutèrent ; M. Trego, notable bolivien, qui avait été l'hôte de Crevaux à Tarijà et qui avait voulu le dissuader de son projet, M. Trego, dis-je, se trouvant à Buenos-Ayres lorsque la nouvelle arriva dans cette ville, chercha à se démontrer à lui-même et à persuader aux autres qu'elle ne pouvait être vraie, tant en raison de la source d'où elle pouvait seule provenir, c'est-à-dire des Indiens eux-mêmes, que par le peu de temps qu'elle avait mis à parvenir en pays civilisé.

Cependant, quels que fussent les doutes, les espérances même, un sentiment unanime porta le gouvernement de la Plata d'une part et le gouvernement bolivien de l'autre à organiser des expéditions à la re-

(1) Extrait de la lettre envoyée à l'*Exploration* par Francisco Moreno. Ici se place une réflexion qui n'est pas sans valeur, car ces déclarations, ce changement inattendu, confirment bien la lettre que Crevaux écrivit à l'auteur de ces lignes, — lettre par laquelle il annonce formellement son projet d'explorer le haut Paraguay pour gagner l'Amazone par le Tapajoz ou le Tocantins, — mais semblent contredire en partie ce que rapporte M. Thouar, à savoir que Crevaux avait, d'accord avec le docteur Hamy, entrevu déjà, *avant son départ de Paris*, « tout l'intérêt de l'exploration du Pilcomayo ».

cherche de la mission Crevaux ; l'Institut argentin voulut aussi, de son côté, en organiser une troisième qui se fondit immédiatement dans celle de son gouvernement ([1]).

C'est M. Jorge Fontana, lieutenant-colonel, secrétaire du gouverneur du grand Chaco, explorateur même de cette région, correspondant de l'Institut argentin, qui fut désigné comme chef de l'expédition, accompagné de l'ingénieur français Gustave Marguin, comme délégué de l'Institut.

Nos lecteurs ont vu, dans notre Bulletin du 4e trimestre 1882, qu'après être entrée dans le Pilcomayo le 31 juillet, l'expédition argentine dut, dans la période de 16 jours qui suivit le 12 août, époque où déjà l'abaissement des eaux et l'épuisement des vivres lui rendait la marche en avant impossible, se contenter d'explorer l'un des bras du Pilcomayo, puis de rétrograder. Le chef de l'expédition d'ailleurs avait, dans ses instructions sous pli cacheté, l'ordre de ne pas dépasser le 22e degré de latitude ([2]). Elle revint et ne rapporta aucune nouvelle de la mission Crevaux ; mais elle avait acquis la certitude de la navigabilité du Pilcomayo jusqu'en Bolivie.

De son côté, le gouvernement de cette dernière République n'était pas resté inactif; du moins, dès le 18 mai, un décret ordonnait l'organisation d'une expédition qui, à la vérité, ne partit que beaucoup plus tard. Mais, mal conduite, assez mal montée d'ailleurs, elle allait se désorganiser et manquer le but, quand le gouvernement bolivien y remédia en la renforçant par une colonne de cent nationaux ou citoyens. Ainsi remontée, elle attaqua les Tobas, les vainquit dans un combat meurtrier et fit des prisonniers.

Simultanément, une autre expédition sous la conduite du colonel péruvien Colonias et venant du Sud, s'allia aux Indiens Chorotis contre les Tobas.

Mais le résultat n'était toujours pas atteint et une nouvelle expédition bolivienne, commandée par le colonel Rivas en personne, fut aussitôt décidée. Cependant elle n'eut pas de suite immédiate et, en attendant, on renforça les postes militaires avancés de la frontière.

Dans le même temps, la République argentine organisait une seconde colonne, sous le commandement du colonel Sola, qui eut la bonne fortune de remonter en grande partie le Pilcomayo et d'arriver à Caïza en Bolivie, à 60 lieues au-dessus de l'endroit où avait été massacrée la mission Crevaux, sans avoir perdu un seul homme, bien qu'elle eût livré plusieurs combats aux Tobas.

([1]) Le lieutenant de vaisseau Manuel Garcia Mansilla devait la commander et M. Marguin devait l'accompagner.

([2]) Pourquoi cette limite?

Malgré toutes ces tentatives, rien ne venait éclaircir les récits de la première heure sur la fin malheureuse de l'explorateur français et de ses compagnons ; le même mystère régnait encore sur l'existence des survivants, si tant est que l'on pût y croire encore.

Il n'était donné qu'à un Français de retrouver, non les restes disparus des victimes, mais d'éclaircir complètement les doutes que l'on avait encore sur l'héroïque destinée de Crevaux et surtout d'accomplir l'œuvre pour laquelle il avait succombé.

C'est là la double tâche que M. Thouar a remplie avec une énergie, une simplicité sublime de dévouement que font ressortir les difficultés et les périls de toute sorte qu'il a dû affronter pour mener à bien cette grande entreprise.

Celui qui écrit ces lignes ne saurait se flatter de reproduire les termes si éloquents, dans lesquels M. Debidour a si largement, si pathétiquement décrit les phases de l'exploration de M. Thouar ; mais il a sous les yeux trois relations du voyage de ce dernier, émanant de l'explorateur lui-même et ne variant que suivant les milieux où elles ont été faites ou suivant les lecteurs ou les auditeurs auxquels elles étaient adressées. La première, donnée à la Sorbonne et publiée par la *Revue scientifique* et l'*Exploration* ; la seconde, à la *Société de géographie commerciale* et la troisième enfin toute récente, dans le *Tour du monde*. Les circonstances n'ont pas voulu que l'explorateur, suivant sa promesse réitérée, vînt nous faire lui-même le récit de son voyage ; nous tâcherons, dans la mesure étroite qui nous reste, de représenter à nos lecteurs, d'après les documents précités, l'ensemble des efforts accomplis et des résultats obtenus par cet autre vaillant qui s'appelle Thouar.

De ces trois relations, la plus instructive est assurément celle qu'il a donné à la Société de géographie commerciale et c'est à celle-là que nous demanderons le plus de renseignements, encore qu'elle sacrifie moins à l'épisode et n'ait peut-être pas tout l'attrait de celle qu'a publiée le *Tour du Monde*. On y trouve surtout des renseignements commerciaux très importants.

Voici d'abord dans quelles circonstances se trouvait notre explorateur au moment de son départ :

« Le 21 septembre 1882, je m'étais embarqué à Saint-Nazaire et après un court séjour dans les Antilles, à Porto-Rico, à la Martinique et au Vénézuéla, je m'étais arrêté en Colombie dans la pensée de suivre la Cordillière des Andes, de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie, et d'atteindre ainsi les sources du Pilcomayo, près de Chuquisaca. A Bogota, par suite de la saison des pluies qui rendait intransitable la Cordillière, et de la dysenterie dont je souffrais, je dus renoncer à ce projet. Je redes-

cendis le Magdalena, passai par Colon et Panama, visitai les travaux du canal interocéanique, dont le percement aura pour l'Amérique les conséquences les plus heureuses, et gagnai, par le Pacifique, Santiago du Chili où je refis ma santé quelque peu ébranlée. Il y avait à peine six jours que j'étais arrivé lorsque le chargé d'affaires de France, M. Bourgarel, me communiqua une lettre du ministère des affaires étrangères, prescrivant de rechercher deux prisonniers ayant fait partie de la mission Crevaux et qui, paraît-il, avaient été vus par des Indiens Chiriguanos, attachés à des arbres, chez les Tobas. Tout me faisait croire à l'existence de ces deux prisonniers et comme il n'y avait pas un instant à perdre, deux jours après je partais et passais à Arica (Pérou), confiant dans mes forces, comptant sur mes seules ressources, car j'étais décidé à tenter l'impossible pour racheter et délivrer les captifs (¹). »

D'Arica, M. Thouar se rend à Tacna et arrive le 29 mai 1883 à la Paz où il reçoit le meilleur accueil du ministre des affaires étrangères de Bolivie. Muni de ses recommandations près de toutes les autorités, il part pour Tarijà quatre jours après pour n'y arriver que le 24 juin, non sans avoir couru déjà les plus grands dangers dans la traversée de la Cordillière où l'hiver (²) sévit avec rigueur.

Là, le gouvernement bolivien, — comme déjà il avait voulu le faire pour Crevaux, — lui offre la direction d'une expédition composée de 200 hommes, à raison de 2,500 fr. par mois. « Je refusai tout, dit-il, tenant au plus haut degré à ne pas aliéner mon indépendance, et parce que je ne voulais pas qu'il fût dit que j'avais été payé pour marcher au secours de ces malheureux (³). »

Le 20 août, il part avec 100 Indiens Chiriguanos de la mission d'Aguairenda et arrive, le 23, au lieu dit Santa-Barbara, aujourd'hui *Colonie Crevaux*, par 21°34'09" latitude sud, où il reste jusqu'au 17 septembre faisant ses derniers préparatifs pour traverser le Chaco boréal.

Pendant ce séjour, il observe, il étudie les mœurs des Tobas et prend tous les renseignements possibles sur la mission Crevaux. Il a trouvé à la frontière le jeune Ceballos échappé au massacre et resté cinq mois prisonnier des Tobas, qui lui a confirmé tout ce que l'on a su de la catastrophe, ainsi que l'interprète de Crevaux, l'Indien Yahuahua.

Puis il convoque les chefs tobas de la frontière, — l'un d'eux Peloko, *vieillard d'au moins 95 ans*, — et leur donne rendez-vous aux bords du Pilcomayo, puis obtient d'eux qu'ils parcourent tout le pays avec des

---

(¹) *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, avril 1884. Le cliché de la carte insérée dans le présent résumé est dû au prêt bienveillant de cette Société-sœur à laquelle nous adressons ici tous nos remerciements.

(²) Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de l'autre hémisphère.

(³) *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, p. 333. C'est bien là encore d'un homme du caractère et de la trempe de Crevaux.

notes écrites en français, en espagnol et en toba, annonçant le but de ses recherches.

Quelques jours après, les émissaires reviennent et confirment la destruction complète de toute la mission; car, si Haurat et Blanco avaient été épargnés, grâce à l'intervention de l'Indienne Yalla, — celle-là même qui avait annoncé aux Tobas l'arrivée de la mission Crevaux, — « ils étaient morts après cinq mois de captivité, de privations et de souffrances ».

Voici sommairement ce que M. Thouar apprit sur la marche de Crevaux.

« Porteur de lettres de recommandation pour les missionnaires italiens franciscains, il (Crevaux) trouva auprès d'eux le meilleur accueil et se lia intimement avec le P. Doroteo Gianeccini, préfet des missions.

« Du 8 au 14 mars, on les vit, en effet, tous les deux parcourant les magasins de Tarija, faisant d'amples provisions d'objets destinés aux Indiens.

« Le 14 mars, il partit définitivement de Tarija et arriva le soir même à Santa-Anna, où l'attendaient ses compagnons.

« Le 24 mars, le P. Doroteo Gianeccini rejoignit le Dr Crevaux à Ivitivi. Celui-ci en fut enchanté. Aussitôt, il fit seller sa mule et, en compagnie de Ringel et de Dumigron, il se mit en route, fatigué qu'il était, disait-il, de la lenteur de son escorte (1). »

Là, le P. Doroteo lui avait amené l'Indienne Yalla, estimant qu'en l'envoyant en avant, elle faciliterait le passage à la mission.

La joie qu'en avait conçue Crevaux fut courte, car il apprit bientôt à Ivitivi que les gens de Caïza allaient faire une expédition militaire contre les Tobas. « Que faisons-nous? dit-il au P. Doroteo, surpris et ému. — Allongeons le pas, afin d'arriver cette nuit même à Aguairenda. De là nous écrirons au sous-préfet, le priant d'envoyer contre-ordre aux expéditionnaires.

« Ils piquèrent immédiatement des deux ; quand ils arrivèrent à Carapari il était très tard et les mules étaient épuisées. Le Dr Crevaux, ses compagnons et la jeune Toba passèrent la nuit là.

« Le père Doroteo résolut de continuer seul sa marche. Il partit donc et, forcé d'abandonner sa mule à la montée de la côte de Carapari, il arriva à pied à minuit à Aguairenda (2). »

Malgré une lettre pressante, appuyée par la recommandation même du Gouvernement, au sous-préfet de Caïza, lettre que confirmait Crevaux

(1) Conférence faite à la Sorbonne.

(2) *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*. Le dévouement du P. Doroteo s'est retrouvé le même pour M. Thouar. Aussi ce dernier en fait-il l'éloge le plus grand et le plus mérité.

lui-même, le sous-préfet fut impuissant contre la décision du conseil des habitants de Caïza, qui résolut que l'expédition contre les Tobas aurait son cours.

L'expédition revint à Caïza le 30 mars et, comme l'avait demandé Crevaux au sous-préfet de Caïza, elle lui amenait cinq enfants tobas sur sept faits prisonniers, les deux autres, blessés, ayant dû rester à Caïza. On avait tué une dizaine d'Indiens.

« La vue des cinq enfants et la relation de l'expédition firent trembler le P. Doroteo pour la mision Crevaux. Il s'empressa de lui rappeler que ce pronostic était de très mauvais augure pour le résultat de son exploration et que les parents de ces enfants ne manqueraient pas de se venger.

« Crevaux fut extrêmement affecté; il resta pensif pendant quelques minutes et se mit à maudire cette fatale expédition ; mais, redevenu plus calme, il se persuada que n'étant ni de Caïza ni Bolivien, les Indiens ne le maltraiteraient pas. Il se mit aussitôt à caresser les enfants et à leur offrir des cadeaux. Ceux-ci et la Toba Yalla faisaient l'unique mais bien faible espérance qui restât au Dr Crevaux [1]. »

Puis il envoya, avec des paroles de paix pour les Indiens, Yalla accompagnée de l'aîné des jeunes prisonniers. La messagère comprit bien ce qu'on attendait d'elle. Elle prit congé de Crevaux en l'embrassant et partit contente en promettant de revenir avec ses parents dans une quinzaine de jours au plus tard.

L'Indienne ne revint pas et une vengeance exercée par les Tobas contre la mission de Machareti plongea Crevaux dans la plus triste perplexité. « Il se voyait serré de très près, mais les souvenirs de sa dernière exploration, spécialement celle du Yapura, chez les anthropophages Ouitotos, lui donna l'espoir de vaincre. Confiant dans sa mission pacifique et dans le moyen qu'il comptait employer : « Si je meurs, disait-il, je « meurs; mais si je ne risque rien, nous serons toujours dans les téné« bres [2]. »

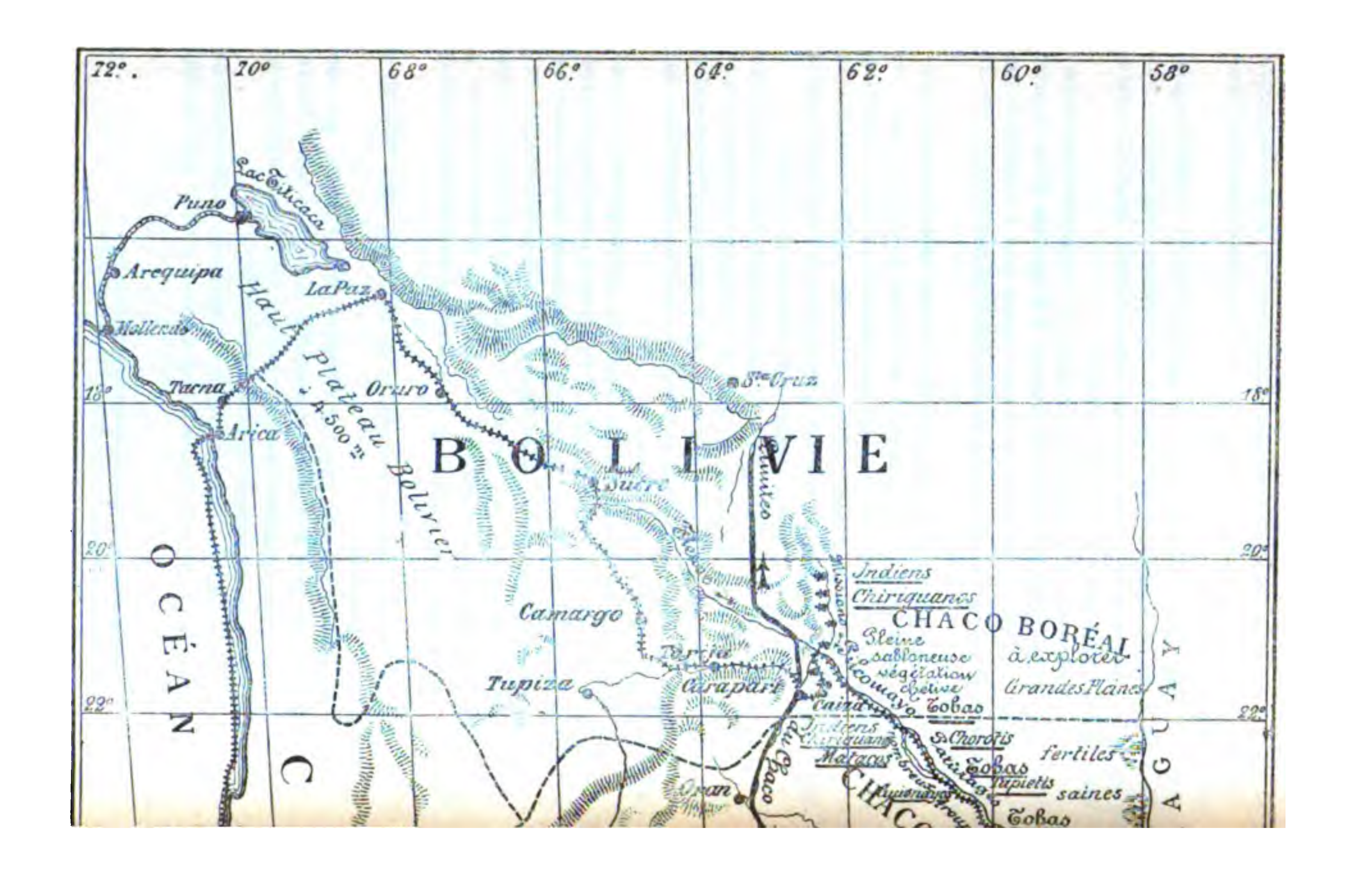
Qui a connu Crevaux reconnaît à ce trait cette âme vaillante et pleine d'abnégation.

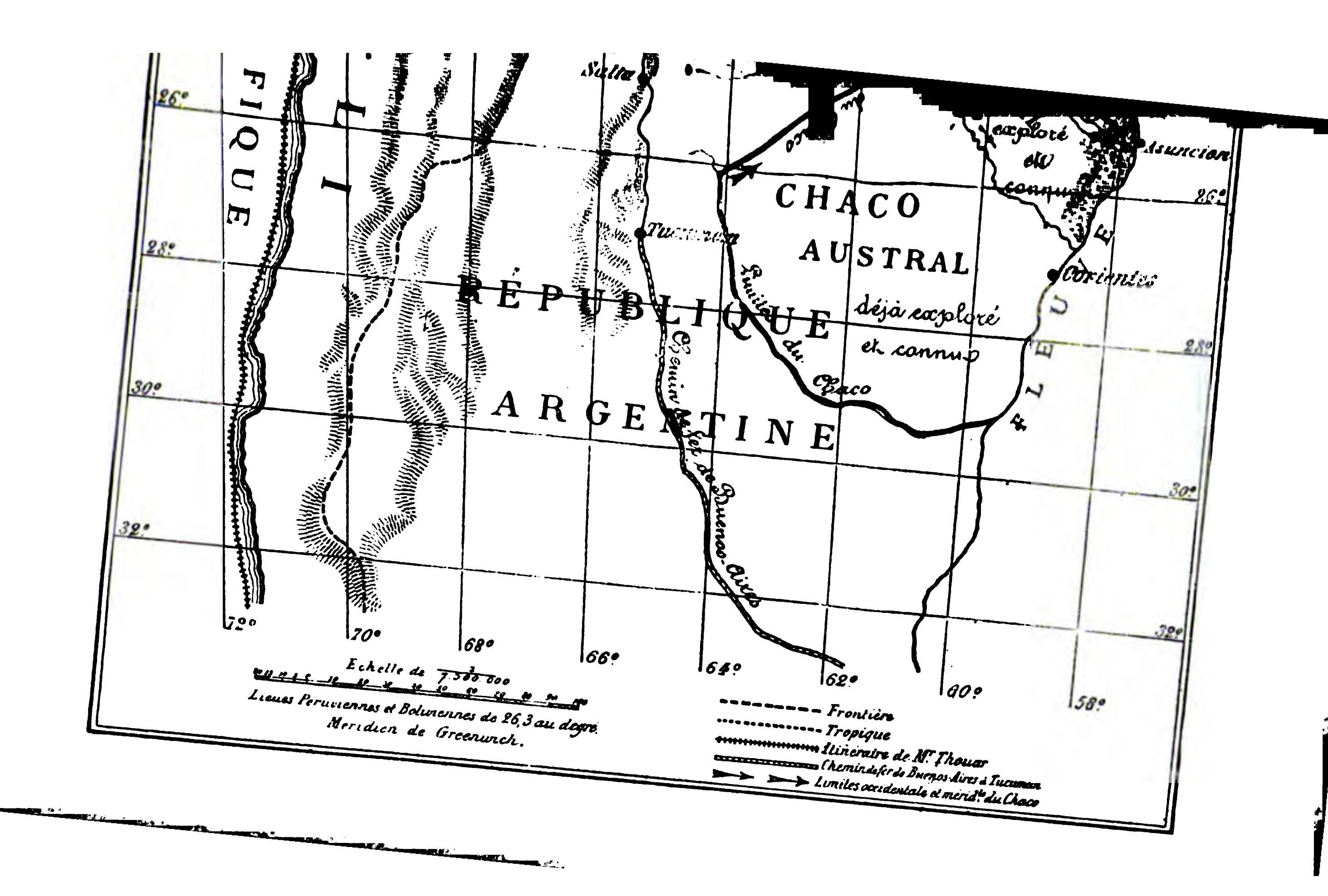
Deux préoccupations graves dominaient donc l'homme que nous avons connu pour être le plus indépendant qui se soit jamais trouvé : 1° La dernière expédition des gens de Caïza, et 2° les marais que les Indiens lui disaient exister dans le bas du fleuve.

Pour la première, les gens de Caïza, craignant les conséquences des leur équipée, offrirent d'accompagner Crevaux aussitôt que les char-

---

(1) *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris.*
(2) *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris.*


72°
70°
68°
66°
64°
62°
60°
58°
18°
20°
22°
Lac Titicaca
Puno
Arequipa
Mollendo
Tacna
Arica
La Paz
Oruro
Haut Plateau Bolivien
4.500 m
BOLIVIE
Sucre
Ste Cruz
Camargo
Tupiza
Tarija
Carapari
Oran
du Chaco
Missions
Indiens
Chiriguanos
CHACO BORÉAL
à explorer
Pleine
sablonneuse
végétation
chétive
Grandes Plaines
Tobas
Indiens
Chiriguanos
Matacos
Chorotis
Tobas
Tapiétis
Tobas
fertiles
saines
Pilcomayo
CHACO
OCÉAN
C
AGUAY



FIQUE
LI
Salta
Tucuman
Asuncion
exploré et conquis
Corrientes
CHACO
AUSTRAL
déjà exploré
et connus
Limite du Chaco
RÉPUBLIQUE
ARGENTINE
Chemin de fer de Buenos Aires
FLEUVE
26°
28°
30°
32°
72°
70°
68°
66°
64°
62°
60°
58°
Echelle de 1/7.500.000
Lieues Peruviennes et Boliviennes de 26,3 au degré.
Meridien de Greenwich.
Frontière
Tropique
Itinéraire de Mr. Thouar
Chemin de fer de Buenos Aires à Tucuman
Limites occidentale et merid^le du Chaco

sibles ; ils ne pleurent que quand ils sont ivres et en cet état ils songent à la perte de tel parent ou ami ; ils jurent alors de se venger et, en ce moment-là sont terribles ; mais leur colère passée, ils redeviennent doux, enjoués. Ils ont un profond mépris de la mort, et quand l'un d'entre eux va rendre le dernier soupir, ils l'emportent au lieu de la sépulture, l'enterrent vivant ou l'assomment à coups de *makoua*.

La femme toba est forte, d'un aspect agréable. Comme l'homme, elle est vêtue d'un poncho, d'une ceinture de laine ou d'une peau de mouton

La polygamie est inconnue chez les Tobas ; mais les femmes sont très jalouses entre elles ; sous le moindre prétexte elles en viennent aux mains. Elles se réunissent alors, avec leurs partisans respectifs, en deux camps, et les hommes assistent impassibles à ces combats souvent meurtriers. Les poignets armés d'os de poissons aigus, elles se labourent la poitrine avec fureur, après s'être provoquées pendant quelques minutes. Quand elles se battent par jalousie, le combat recommence tous les jours jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Lorsque les Tobas partent en guerre [1], ils se vêtissent de leur cotte, cuirasse de peau de jaguar, se noircissent complètement avec du charbon, et s'arment de leurs flèches, arcs, lances, makoua ou massue ; les femmes se réunissent et, tandis que les hommes simulent avec ardeur un combat, invoquent l'esprit *paillak* et bravent à l'avance la douleur en se faisant de longues entailles dans les mollets ou en se passant sous l'épiderme de la cuisse une corne de chêne aiguë, elles se tiennent par la main par groupes de cinq ou six et se livrent à une danse qui consiste simplement en une génuflexion de la jambe gauche et en un balancement du corps de l'avant à l'arrière. Les guerriers partis, elles retournent leur préparer la chicha [2] pour leur retour.

S'ils reviennent vainqueurs, les femmes accourent au-devant d'eux, prennent les têtes coupées sur les ennemis et, avec des cris de joie et des danses infernales, se les lancent comme des pelotes en les insultant. Les prisonniers restent à ceux qui les ont pris ; ils deviennent les serviteurs de leurs femmes. Celles-ci défendent souvent les infortunés contre les fureurs de leurs maris ivres.

S'ils sont vaincus, ce sont des lamentations et des gémissements qui les accueillent.

Les Tobas admettent deux esprits : celui du bien et celui du mal, et sous le nom de *paillak* ils désignent l'esprit des morts : c'est là toute leur religion.

---

[1] Ce passage est particulièrement rectifié par le récit publié dans le *Tour du Monde*.

[2] Produit de la fermentation des graines du mistol, du chânar et de l'algarrolo ; les femmes n'en boivent jamais.

Tels sont les hommes chez lesquels l'infortuné Crevaux et ses malheureux compagnons sont allés trouver la mort, victimes de représailles inconscientes, et dont M. Thouar et son escorte bolivienne ont failli devenir les victimes à leur tour.

C'est le 10 septembre qu'a lieu le départ de Santa-Barbara. La colonne est composée de 140 hommes qui sont pour la plupart fournis par le gouvernement bolivien [1] et comprend un colonel, deux lieutenants-colonels, un docteur, 80 soldats de ligne, 30 gardes nationaux de la frontière montés, le reste sont des Indiens.

Jusqu'au Salto de Pirapo, à deux lieues en amont de San-Francisco, — point de départ de Crevaux le 19 avril 1882, — le Pilcomayo, qui reçoit de nombreux affluents, est sinueux et rapide. De là, jusque vers le 22e parallèle, il a une vitesse régulière de 1,800 à 2,000 mètres à l'heure et son lit est formé de sable aurifère, entre des rives de 5 à 6 mètres de hauteur, bordées de saules et de bobos.

Le lendemain, 11 septembre, l'expédition arrive en face de l'endroit où a été massacré le Dr Crevaux. M. Thouar en prend la photographie et plante deux bâtons en croix « rendant ainsi hommage à la mémoire de nos nobles victimes ».

Les *Tobas* fuient devant l'expédition en incendiant leurs ranchos. Le 12, on campe devant le rancho du chef Peloko, que notre explorateur va trouver immédiatement pour lui faire des déclarations de paix. Peloko répond à cette marque de confiance en donnant à M. Thouar ses deux fils comme guides. Ceux-ci se montrent intelligents et empressés, et, suivis d'Indiens d'allures pacifiques, conduisent la mission, sans encombre jusque chez les Guimayes du cacique Sirome.

L'accueil de ce dernier est très cordial ; cette tribu des Guimayes est d'ailleurs en relation presque directe avec la ville de Yacuiva, sur la frontière bolivienne. Sirome donne, lui aussi, ses deux fils pour guides à la caravane ; — ils doivent l'accompagner jusqu'au Rio-Paraguay, — et l'on repart le 21 septembre.

Le 23, on rencontre un nombre considérable de Tobas et de Tapiétis armés jusqu'aux dents, dont le chef, interpellant grossièrement M. Thouar, veut le contraindre à rebrousser chemin. Celui-ci se contente de faire déployer ses 20 hommes d'avant-garde en tirailleurs et, le gros de sa troupe arrivant, le cacique toba change de dispositions et livre passage.

Ici, le fleuve, qui avait précédemment 500 mètres de large, a jusqu'à

---

[1] Les divers récits faits par M. Thouar laissent supposer, — bien qu'il n'en donne pas lui-même l'explication, — qu'après avoir refusé absolument toute offre du gouvernement bolivien tant en hommes qu'en argent, il accepta plus tard, sur des instances renouvelées, l'escorte dont nous venons de parler.

« nous occupons toujours le centre. La disposition de ces forêts est « vraiment particulière. Tous les palmiers à hautes tiges sont plantés « symétriquement à une distance d'environ dix mètres les uns des « autres, de sorte que l'ensemble de tous ces troncs, se dessinant à « l'horizon, semble former une ligne circulaire, compacte, entourant « une vaste arène dont l'uniformité nous donne parfois le vertige. La « solitude est effrayante [1].

« Nous campons encore sans eau, mais les caraottas nous permettent « de vivre jusqu'au lendemain. Si demain nous n'en trouvons pas, nous « sommes exposés à perdre nos animaux. « Ce sera la fin », me dit le « colonel Estensorro, avec lequel je m'entretenais de la situation ; tou- « tefois, j'ai encore bon espoir, la chaleur est horrible ; *de grosses* « *balles de coton* embrasent l'horizon ; le baromètre baisse, je suis tous « ses mouvements avec anxiété.

« L'orage éclate enfin au milieu de la nuit...... » Entre temps, on a quitté la forêt de palmiers pour retrouver les marais.

« 28 octobre. — Le soir, à la répartition de viande de mule, pres- « que personne ne se présente ; beaucoup d'hommes ne peuvent vain- « cre leur répugnance. Un accès de fièvre me tient courbaturé. Nous « n'avons plus que la peau et les os. Le brave colonel Estensorro, qui « a pris soin de moi déjà depuis longtemps, me traite avec une sollicitude « toute paternelle, il me ranime avec un peu de café sans sucre ; c'est « le seul qu'il ait conservé pour les jours de disette. De sa cafetière « miraculeuse il y eut des jours où il tira jusqu'à seize tasses d'une « seule dose qu'il répartissait, tour à tour, matin et soir, entre les plus « affaiblis......

« ...... Trois hommes manquent à l'appel : le lieutenant Vanegas, le « *barchillon* et un autre. La nuit arrive; de cinq minutes en cinq mi- « nutes nous tirons des coups de feu ; trois nationaux à cheval partent « à leur recherche et les ramènent sains et saufs vers minuit ; *les* « *malheureux, ne pouvant plus marcher, s'étaient couchés par terre* « *en attendant la mort !*......

« 29 octobre. — ...... Les cinq malheureuses *rabonas* (cantinières) « qui nous accompagnent ne perdent pas un instant courage; une « d'elles, grosse de six mois, vient à pied comme les autres dans les « marais, l'eau jusqu'à la ceinture, sous un ciel de plomb......

« 2 novembre. — ...... Des scènes de désordre éclatent ; les souf- « frances sont atroces ; je fais appel à toute mon énergie pour faire « vibrer encore une fois dans le cœur de ces malheureux une dernière « lueur d'espoir, qui se ranime d'ailleurs au souvenir de la patrie et

---

[1] Cette description rappelle celle que fit à notre Société M. Ch. Wiener.

« de la famille ! Un national, fou de douleur, pleure et parle de se brûler « la cervelle !.....

« 3 novembre. — ...... Toujours le même marais et bourbier...... »

La nuit du 3 au 4 est marquée par un orage épouvantable qui ajoute encore à la situation lamentable des malheureux voyageurs et amène un désarroi complet. Les collections déjà réduites, les instruments d'observations, restant des luttes passées, sont à peu près tous dispersés et perdus. On noie même les munitions pour décharger les mules en ne conservant qu'une vingtaine de cartouches par revolver.

Il ne semblait pas que ce surcroît de souffrances pût être dépassé ; cependant le 10 novembre on n'attendait plus que la mort alors qu'on touchait au moment de la délivrance. Citons encore ces quelques lignes du journal de l'explorateur.

« 10 novembre.— Nous sommes à bout de forces et d'énergie ; le dé- « sespoir frappe partout... mon étoile commence à pâlir. Je fais or- « donner la marche pour longer le cours d'eau (ruisseau d'eau salée « rencontré l'avant-veille) ; quelques-uns s'y refusent et récriminent... je « triomphe encore des résistances et à midi nous campons. Nous au- « rons à franchir demain ce petit affluent du Paraguay ; la situation est « des plus critiques.

« Un officier ne pouvant plus marcher, ayant les jambes horrible- « ment enflées, veut se tuer... je lui parle de son fils qui nous accom- « pagne, il reprend courage ! Un autre tout jeune, à peine vingt ans, « m'entretient de sa famille ;... de grosses larmes inondent son visage. « Je me dérobe au spectacle navrant de tous ces malheureux, gisant « sur le sol, me demandant *s'ils ont assez souffert !...* L'un de nous « est tombé d'inanition en route ; on ne s'aperçoit de sa disparition « que trop tard [1].... les jaguars l'ont déjà mis en morceaux ! Couché « près du colonel Estensorro, mâchant quelques brins d'herbe et des « feuilles de palmier pour apaiser ma faim ; je songe au lendemain !...

« Tout à coup, des clameurs, des cris se font entendre ; je me lève « terrifié... c'est le commencement de la fin..... nous allons brûler nos « dernières cartouches... entre nous ! Mais quoi ? Qu'entend-je ! *un « cristiano ! un cristiano !* (un chrétien ! un chrétien !) et des hommes « ivres de joie s'avancent vers nous, précédant un pauvre chasseur « paraguayen qui remontait par hasard avec son fils le cours du petit « ruisseau sur lequel nous étions campés ! Le bruit des détonations de « nos armes à feu l'avait attiré. C'était un homme de taille ordinaire et « bien musclé ; il s'appelait José Gauna ; il nous apprit que la laguna

---

[1] C'est d'ailleurs la seule perte en hommes que, grâce à sa vigilante abnégation, M. Thouar ait eu à déplorer.

« de Naro nous séparait seule du Paraguay. Nous n'en pouvions croire « nos yeux et nos oreilles... Nous étions arrivés!... Nous avions vaincu!... »

Oui, ils avaient vaincu, les braves gens, après trente-deux jours de privations et de fatigues, après avoir passé par tous les degrés de la souffrance et du désespoir!

« Je sortis, dit M. Thouar [1], de ma *petaca* le drapeau français que « m'avait donné, en partant de Tacna, M. Lorrain, consul de France et « nous rendîmes les honneurs aux deux pavillons qui venaient de tra- « verser, pour la première fois, la région mystérieuse du Chaco où re- « posent à jamais tant de généreuses victimes! »

Aussitôt on songea aux moyens de rapatrier toute l'expédition. M. Thouar, le Dr Campos et le colonel Estensorro partirent pour la villa Hayes et l'Assomption, chercher des secours et des moyens de transport indispensables.

Le 12, les avant-coureurs arrivent dans la capitale du Paraguay et se présentent directement au palais du Gouvernement. Le président suspend la séance du conseil des ministres pour les accueillir et met sur l'heure, la *Pirapo*, petite canonnière à vapeur, à leur disposition. Tandis que le Dr Campos et le colonel Estensorro restent pour préparer des vêtements et des logis pour les malheureux voyageurs, M. Thouar, sans prendre même le temps de prévenir le consul de France, embarque en hâte les provisions les plus indispensables et repart avec l'embarcation pour chercher ses compagnons qui ne l'attendent que dans trois jours. Parti à 4 heures, il les rejoint le lendemain matin.

« Hourra! pour le pavillon de la *Pirapo!* » En un instant, tout le « monde est sous les armes; les deux tambours battent aux champs, « et je vois encore d'ici, au milieu de l'émotion générale, *ce vaillant « petit Bolivien, ayant à peine treize ans*, qui nous accompagna sans « faiblesse, tirant de sa caisse trouée les *ra* et les *fla* [2]! »

On était parti de la colonie Crevaux avec 131 animaux: mules et chevaux; 42 servirent à la nourriture, 15 furent volés par les Indiens, 16 périrent en route; 58 qui restaient durent être ramenés par terre à la villa Hayes.

Le surlendemain, tout le monde était rendu à l'Assomption. Quelques jours après, le Président de la République offrit un banquet aux explorateurs. Puis on songea à la séparation, et l'on peut penser ce qu'elle dut être!

« Les fantassins, en descendant à pied des hauts plateaux des Andes

(1) Conférence à la Sorbonne.
(2) *Tour du Monde.*

« boliviennes aux rives du Paraguay, ont accompli là une marche hé-
« roïque, et les nationaux, en laissant à la frontière leurs femmes et
« leurs enfants pour participer volontairement à l'une des plus belles
« expéditions dont la Bolivie puisse à bon droit s'enorgueillir, ont fait
« acte d'abnégation et de patriotisme !

« Une belle physionomie, qui a toujours dominé toutes les autres,
« est celle du colonel Estensorro. Calme et résolu en face du danger,
« je l'ai toujours vu supporter froidement, patiemment les adversités.
« J'aime à me retracer ici les traits de ce beau vieillard, qui me traita
« comme son fils, et à lui donner la marque d'un impérissable souve-
« nir (¹) ! »

Dans le premier jour de décembre, notre héros se rendit à Buenos-Ayres, laissant à Rosario tous ses compagnons qui prirent le chemin de fer pour Tucuman d'où, par Salta et Jujuy, ils se rendirent à cheval en Bolivie.

A Buenos-Ayres, M. Thouar fut l'objet d'une ovation enthousiaste. Et, tandis qu'à Nancy, dans la ville adoptive de Crevaux, on attend depuis plus de deux ans qu'une place digne de lui soit donnée au buste de l'explorateur lorrain (²), M. Thouar assista à son inauguration à cette époque dans la capitale argentine.

Ce dernier s'est peint tout entier dans les lignes admirables de simplicité et de grandeur par lesquelles il a terminé son récit.

Parlant de la mission Crevaux, il dit :

« ... Et puis, dans le cas présent, de ces vingt hommes qui venaient
« se sacrifier au nom de la France pour la cause de la civilisation, le
« Dr Crevaux n'était-il pas Lorrain ! et l'autre, Ringel, n'était-il pas Alsa-
« cien? Et ce petit bout d'étoffe, lacéré, maculé, dont la main crispée
« de Crevaux, déjà dans le froid de la mort, étreignait le lambeau
« dans un dernier spasme, dans une contraction suprême, qui donc
« devait aller le ramener? Ne fallait-il pas que ce fût un Français ?

« Qui donc s'y serait soustrait (³) ? »

Mais là ne s'est pas bornée l'œuvre de M. Thouar. Il a exposé, dans sa conférence à la Société de géographie commerciale, les résultats matériels que doivent produire les explorations tentées par la voie du Pilcomayo. Après avoir indiqué la situation géographique, économique surtout de la Bolivie et les conséquences ruineuses que la guerre avec le Chili a encore pour ce pays en le privant de tout débouché par mer, il

(¹) *Tour du monde.*

(²) A la suite d'une démarche récente faite par le Bureau de notre Société près de M. le Maire de Nancy, nous espérons qu'une décision prochaine nous permettra d'inaugurer le buste de Crevaux lors du concours régional de cette année.

(³) *Tour du monde.*

fait ressortir la différence énorme que produirait sur le prix du transport la voie directe du Pilcomayo sur celle du chemin de fer de Buenos-Ayres à Tucuman, où il aboutit et où, pour ne citer qu'un exemple, une bouteille de bière revient à *huit francs!* Les données recueillies par l'explorateur semblent établir la complète navigabilité du Pilcomayo; mais alors même que ce fleuve serait longé par un chemin de fer, cette voie offrirait encore des avantages sérieux.

De San-Francisco-de-Solano jusqu'à deux lieues en aval de l'Assomption, soit environ 125 lieues de parcours, la différence d'altitude n'est que de 450 mètres. Le pays est plat, sans aucun accident de terrain et une voie ferrée pourrait s'y tracer en ligne droite. La région est très colonisable et saine même pour les Européens : ce que M. Thouar a éprouvé n'a été que le résultat des fatigues et des privations, et l'émigration trouverait l'appui le plus absolu du gouvernement bolivien autant que de la République de la Plata. Il estime que notre pays serait le premier à profiter des avantages commerciaux qui résulteraient de la facilité de transport des produits d'un pays riche, avec lequel les échanges seraient des plus économiques et dans lequel, par ce moyen, les produits français trouveraient à lutter victorieusement avec les contrefaçons étrangères et particulièrement américaines.

M. Thouar aussi a pris en main, en terminant, la défense du corps consulaire et des agents diplomatiques. « On ne saurait, dit-il, on ne pour-« rait cependant exiger d'eux plus que leurs forces, que leurs moyens « d'action ne leur permettent de faire devant cette invasion lente, pro-« gressive, constante, qui se fait sentir depuis des années déjà. » Il ne voit de salut que dans la solidarité, dans l'union des intérêts nationaux et se récrie hautement en signalant l'exemple suivant. « Dans une « grande ville de l'Est, manufacturière, quelques industriels avaient « songé à envoyer en Angleterre une commission chargée d'étudier « l'outillage et le fonctionnement de leur industrie dans ce pays, et « avaient espéré réunir les fonds du voyage chez les industriels inté-« ressés. La souscription avorta et un industriel eut au moins le cou-« rage de motiver son refus : « Le jour, dit-il, où j'aurai besoin d'étu-« dier cette question, j'y enverrai quelqu'un de ma maison, à mes « frais, et je me garderai bien de communiquer à mes voisins les « renseignements que j'obtiendrai. »

Et cela se passe ainsi chez nous, quand, partout dans ses fréquents voyages en Amérique, notre voyageur s'est rencontré avec des missions allemandes composées d'hommes de toutes les compétences, et envoyées par des associations nombreuses pour y étudier les conditions d'échanges ou d'établissements commerciaux et industriels.

Quoi qu'il en soit, à titre de Français nous ne pouvons trop encoura-

ger les efforts de nos explorateurs qui font œuvre de patriotisme autant que de civilisation, — car il semble qu'en France ces deux mots n'aillent jamais l'un sans l'autre; — comme Lorrains, c'est pour nous un pieux devoir d'exprimer notre vive, notre éternelle gratitude au noble cœur qui a nom M. Thouar, aux missionnaires italiens du Chaco, à ces braves Boliviens et Argentins et à leurs gouvernements qui l'ont devancé sans succès ou l'ont accompagné au prix des plus grands périls dans la sainte mission de sauver Crevaux ou de rapporter ses reliques!

VOYAGE AU ZAMBÈSE

Par P. GUYOT

[*Suite* (1).]



Mœurs et coutumes.

Les Zambésiens ne sont pas tatoués ; mais dans leur jeune âge, les parents leur font, au moyen d'un fer rouge, de nombreuses brûlures sur la partie supérieure du corps ; et ces cicatrices, en forme de croix, grandissent avec l'âge et donnent au visage un aspect repoussant. Ils ont aussi l'habitude de se limer les deux incisives supérieures jusqu'à ce qu'elles soient très aiguës.

Le sorcier ou médecin est consulté pour tout ce qui sort de la vie ordinaire ; il a toutes sortes de petits paquets d'herbes pour les maladies et des amulettes comme moyen préventif. Dans les villages où il n'y a pas de juge, c'est lui qui est appelé à prononcer dans les cas difficiles, tels que la mort plus ou moins naturelle d'une personne. Dans ce cas, il emploie l'*épreuve* qui consiste à faire boire à un animal et à la personne soupçonnée un breuvage préparé d'avance. Si les deux patients ne se trouvent pas incommodés, l'accusé est reconnu innocent ; mais il est mis à mort sur-le-champ, si l'animal expire.

Lorsqu'ils vont chasser dans la plaine, les noirs ont une habitude assez singulière. Ils glissent dans leur fusil par-dessus la balle qui forme la charge et qui est bourrée dans le canon, une seconde balle, libre cette fois, qui tombe à terre à quelques pas du chasseur lorsqu'il tire. On prétend qu'à chaque coup de fusil la balle doit toucher le

(1) Voir Bulletin de 1882, p. 653 ; de 1883, p. 41, 288 et 541 ; de 1884, p. 48, 305, 431 et 604.

sol et que, par conséquent, il est impossible de tuer le gibier avec un seul projectile ; tandis qu'avec deux balles, l'une touche la terre, l'autre va au but et tue le gibier.

Un jour que nous avions chassé un *pénembé,* nous avons été témoins d'une autre pratique superstitieuse. A peine l'animal fut-il tué, qu'un noir lui coupa l'extrémité de la queue sur une longueur de $0^{m},25$ et la lui enfonça dans le ventre, disant que c'était indispensable pour qu'il fût bon à manger.

Quelque mois plus tard, la même pratique se renouvelait sur un crocodile tué près de Senna et que nous nous apprêtions à manger.

Mariages. — Dans les lignes suivantes, nous donnons les formalités préliminaires des unions cafres ; non pour la classe des grands, car nous n'avons pu obtenir de renseignements à ce sujet, mais pour le peuple.

Quand un jeune homme a remarqué une jeune fille et qu'il est décidé à la prendre pour femme, il va trouver l'un des chefs de son village, lui désigne la personne et en guise de pouvoir lui remet un anneau. Quelques jours plus tard, celui-ci, revêtu de ses plus beaux *pagnes*, se rend à la case des parents de la jeune fille et, prenant le père en particulier, entame une conversation sur des sujets indifférents. Après un bavardage de plusieurs heures, il aborde enfin son sujet. Si l'accueil est favorable, la mère est appelée et on lui demande son assentiment, après lequel on essaie d'obtenir celui de la jeune fille. L'intermédiaire passe alors au doigt de la prétendue l'anneau qui lui a été remis et en reçoit un autre en échange. Il se rend ensuite chez les parents du futur, leur fait connaître, avec autant de verbiage, la démarche précédente et obtient la permission nécessaire pour donner suite aux relations. Une fois tout le monde d'accord, le futur met dans une écuelle neuve en bois sculpté, dix rangs de perles, que le grand porte le lendemain à la jeune fille, preuve qu'elle

sera reçue favorablement dans sa nouvelle famille. Quelques jours après, les parents de la future cuisent force poulets, chèvres, moutons, masse et se rendent chez le fiancé où l'on fait bombance et où le pombé coule à flots.

Les futurs époux n'assistent pas à ce repas ; le jeune homme va chez sa fiancée, y reste pendant les trois jours de festin et gouverne en seigneur et maître ; il montre ainsi qu'il est capable de diriger une maison. Rentré à la case paternelle, il envoie à sa future quantité de plats remplis de divers présents ; le plus envié et le plus riche est un châle brodé de Quilimane, aux couleurs vives et chatoyantes. A ce moment, on fixe l'époque du mariage qui n'est jamais fort éloignée et les futurs se couvrent la tête d'huile et de graisse.

Au jour indiqué, les amis se réunissent ; un batuque réjouit le village et les jeunes mariés vont demeurer huit jours chez les parents de la femme qu'ils quittent ensuite pour se bâtir une demeure et fonder une nouvelle famille.

Le marié apporte en dot quelques têtes de bétail, ses instruments de pêche et ses armes de chasse et de guerre ; la femme augmente le ménage d'une couple de panelles, de son moulin à farine, des fumbas et des oreillers en bois sculpté.

Lorsqu'un jeune homme choisit pour fiancée une jeune fille d'un autre village, l'intermédiaire chargé des négociations s'adresse d'abord au chef de la tribu et c'est seulement après qu'il en a obtenu le consentement, qu'il fait des ouvertures près des parents.

Toutes ces démarches ne s'appliquent qu'aux jeunes gens qui ne prennent qu'une femme ; ceux qui sont assez riches pour en entretenir plusieurs, agissent plus simplement pour les épouses qui viennent ensuite. On traite de gré à gré avec les parents, on taxe la jeune fille, on marchande, et une fois d'accord, la chose vendue va rejoindre à la case de son mari les autres épouses avec lesquelles

elle partage les soucis et les travaux du ménage, tout en obéissant à la première en titre.

Les unions entre les Portugais et les filles de chefs sont assez fréquentes. Quand l'une d'elles en a remarqué un, il n'est pas de moyens qu'elle n'emploie pour arriver à ses fins. Un beau jour des muleks lui apportent plusieurs corbeilles remplies de pain, d'oranges, de poules, de légumes divers, et les lui remettent comme sagouati. Le Portugais renvoie les domestiques avec des pagnes et des mouchoirs, et ces relations d'amitié durent ainsi quelque temps.

Un jour, un habitant de Tête, pris dans une aventure de ce genre, envoya en remerciement du sagouati qu'on lui apportait, quelques étoffes de couleur et un cruchon de genièvre pour le père de la jeune fille. La bouteille lui fut renvoyée avec cette réponse : « Monsieur.... est prié de « garder ce genièvre pour le boire avec ma fille quand elle « ira habiter chez lui. » — Et, en effet, moins d'une semaine après, le négociant voyait arriver à sa porte la jeune fille parée de ses plus beaux atours, portée dans sa machilla et suivie d'une dizaine de domestiques des deux sexes. Ils apportaient leurs ménages et s'installèrent dans la cour de la maison qui compta, à partir de ce jour, une dizaine d'habitants de plus.

Ces aventures arrivent souvent aux officiers de la garnison ; devenir la femme d'un blanc est l'ambition de toutes les jeunes filles dont les pères sont chefs de prazos. Elles sont alors maîtresses de maison, sortent rarement et ne se voient pas entre elles ; leur plus grande distraction est de faire de petits ouvrages en perles ou des ceintures avec des fils de couleurs. Les denrées du prazo alimentent presque toujours la nouvelle maison.

Aucun acte civil ou religieux ne sanctionne la plupart de ces unions capricieuses. Cependant, pendant notre séjour, nous avons été invités au mariage d'un Portugais avec

une femme du pays. La cérémonie fut religieuse et célébrée dans l'église de Quilimane. Les colons et les premières autorités du pays assistèrent aux fêtes qui durèrent huit jours. Il est vrai de dire que la jeune mariée apportait une dot assez ronde et que, dans la Zambésie, comme partout ailleurs du reste, celui qui a de l'argent est bien considéré, quelle que soit la couleur de sa peau.

Naissances. — Nous n'avons pu savoir si la naissance est accompagnée de quelques pratiques superstitieuses ou non ; car la jeune mère s'enferme avec les vieilles matrones du village et le mari lui-même est exclu de la case[1]. Dès que l'enfant est né, le tambour en fait part aux habitants qui témoignent leur joie par des chants et des danses.

Cérémonies mortuaires. — Quand un homme est décédé, le tambour du village bat le batuque mortuaire et des envoyés préviennent les parents qui arrivent avec leurs instruments de musique. Lorsque tout le monde est réuni, le mort, couché dans un long panier en roseaux, est déposé en terre, la fosse comblée et on lui construit, en guise de monument, une petite paillotte à l'édification de laquelle tous concourent. Retournés au village, les parents refusent toute nourriture ; mais sur les instances de leurs amis, ils prennent le premier jour un peu de *masse* très légère, se coupent les cheveux et s'entourent le front d'une bande d'étoffe blanche en signe de deuil. Les jours suivants, leur nourriture devient de plus en plus substantielle jusqu'à ce qu'ils se soient remis à leur ordinaire habituel.

Six lunes après le décès, jour pour jour, toute la famille se réunit de nouveau au domicile du mort, chacun apportant cette fois de la nourriture et du pombé ; on mange et on boit en commun. Au milieu du repas, on se rend au

(1) Voir : *Répertoire de pharmacie*, t. XXXIX, p. 305, l'analyse du lait d'une négresse de la vallée du bas Zambèse. Le produit analysé était riche en beurre, en sucre et en matières salines : la proportion de caséine était remarquablement faible. Il ne contenait pas de matières albuminoïdes.

bord de la tombe, sur laquelle on a déposé un panier en roseaux ou en feuilles de palmier. Là, chacun s'approche, suivant le degré de parenté, dépose dans le panier un peu de la nourriture qu'il a apportée, l'arrose de pombé et parle au mort : « — Je suis un tel, ton frère ; — (ou fils ou cousin) — te souviens-tu de moi ? Je me rappelle de toi. Tu faisais ceci, je le ferai en souvenir de toi. Tu étais bon guerrier, je le serai comme toi. Tu mangeais, je mangerai ; tu buvais, je boirai, etc., etc... »

Puis on rentre au village et le repas s'achève. Il faut que toutes les provisions soient consommées, si un nouveau soleil se montre sans qu'on ait terminé l'agape funéraire, on recommence la cérémonie des serments et cela jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. Nous avions, comme patron de notre canot, sur le Chiré et le Zio-Zio, un jeune homme du prazo Lucabo qui ne manquait jamais, quand nous donnions de l'eau-de-vie aux mariniers, d'en verser quelques gouttes à terre avant de boire. Il répondit à nos questions : « Mon père buvait de l'eau-de-vie ; il est « mort ; je fais comme lui et je lui en donne. »

Nous avons assisté à une scène finale de deuil, qui ne se voit pas dans le Bas-Zambèse.

Plusieurs coups de fusil se font entendre dans le *mato*, et un cortège, composé de tous les hommes du deuil, s'avance vers Palira qu'habitait la morte ; les femmes sont groupées à l'entrée principale du loan. En tête de la procession qui s'avance lentement en chantant d'un ton lugubre, deux jeunes femmes portent chacune une coupe de pombé ; derrière elles, un homme porte sur le dos un de ses camarades enveloppé d'une toile blanche et qui représente la morte. A l'extrémité du village, les jeunes filles qui forment l'avant-garde se retournent et offrent à boire au mort figuré ; puis échangeant leurs coupes contre celles des femmes, elles les passent successivement à tous les hommes. Le cortège entre alors dans l'enceinte et se di-

rige d'un pas lent et au bruit d'un chant, où se mêle cette fois la voix des femmes, vers la case où repose la véritable morte. Une natte est étendue sur le seuil de cette case ; le porteur s'agenouille, y dépose son fardeau et le couvre. Le chant terminé, les coups de fusil éclatent de nouveau, le faux mort se relève, plie sa natte et la cérémonie est terminée.

Quand le mort est le chef d'un loan et qu'il s'est fait catholique, les cérémonies anniversaires n'ont pas lieu. Mais au moment de l'enterrement toutes les négresses du village suivent le convoi en portant sur la tête une panelle en terre remplie d'eau. Elles s'arrêtent à la porte du cimetière, se rangent sur deux lignes et attendent accroupies, chacune derrière son vase. Quand le prêtre s'est retiré, elles pénètrent dans le champ du repos, comblent la fosse et égalisent la terre avec l'eau qu'elles ont apportées. En s'éloignant, elles déposent leurs vases en dehors du cimetière et les abandonnent aux caprices du temps.

Religion. — La religion de la vallée du Zambèse est le fétichisme ; les naturels choisissent indistinctement leurs dieux dans les trois règnes de la nature. Des insectes aussi bien que de grands animaux, des végétaux et des montagnes sont l'objet de leur culte. Leurs prêtres sont des sorciers qui, médecins aussi, cèdent à des prix souvent fabuleux des amulettes, utiles dans toutes les circonstances de la vie, et qui varient de forme et de composition, selon l'usage auquel on les destine.

Les coléoptères, à cause de leur grande taille et de l'éclat de leurs couleurs, sont l'objet du commerce journalier des prêtres du Zambèse. Les genres anthios et carabes sont assez répandus ; les manticores le sont moins. Comme amulettes, on peut se procurer à bon compte les bousiers, les hannetons, les scarabées, les brentes et les bachycères ; ces dernières sont les plus vénérées. Leur taille, parfois de la grosseur d'une noix, et leur forme as-

sez irrégulière les font rechercher des naturels qui en ornent leur cou, les attachent à leurs armes, à leurs pipes et leur vouent une profonde vénération. Ils emploient aussi dans le même but le lucane cerf-volant et le grand capricorne ; mais la puissance de ces derniers est moins grande et, par conséquent, ils sont moins estimés.

Ils ne s'aventurent jamais à la chasse sans porter au cou le *daoua*. C'est un talisman qui les rend invulnérables ou capables de tuer tous les animanx qu'ils rencontrent ; ils ont de plus une amulette de bois ou d'os dont ils touchent chacune des balles qui entrent dans le fusil. La queue du zèbre est le grand talisman de guerre ; secouée par un noir, à hauteur du visage, elle préserve de la balle des ennemis.

Quand un sorcier est sollicité par un noir pour un *daoua* de chasse, il va couper une racine d'un arbre particulier, la fait sécher et la réduit en poudre. Cette poudre, enveloppée dans une feuille de bananier, est renfermée dans un sachet que le noir se suspend au cou ou attache à son pagne. Les grands chasseurs d'éléphants ne se contentent pas du sachet qui leur fera découvrir les animaux, mais ils se font encore rendre invulnérables. A cet effet, le sorcier entaille la main droite à plusieurs places, y met de la poudre de sa racine et la fait brûler sur la chair. Cette brûlure laisse des cicatrices pour toute la vie. Quelques fanatiques se font répéter cette opération sur le front et derrière la tête.

Il arrive de temps en temps que le *daoua* ne fait ni trouver ni tuer les éléphants ; alors le chasseur va chez le sorcier et lui explique que le talisman n'a produit aucun effet. Parfois celui-ci rend le cadeau reçu ; mais, le plus souvent, voulant garder son prestige, il dit au chasseur qu'il a un ennemi, lequel possède un *daoua* plus puissant que le sien et que, tant que cet homme vivra, il ne réussira dans aucune entreprise. Le noir part tout rêveur, cherche quel peut être son ennemi, et quand il croit l'avoir découvert, l'at-

tend au coin d'un bois et le tue. Si l'assassin est un grand personnage, l'affaire ne va pas plus loin ; mais si le mort a un ami qui n'a pas peur, il tue le chasseur à son tour et il n'y a pas de raison pour que cela finisse. Il a bien dû arriver quelquefois que le noir ait regardé le sorcier comme son seul ennemi et lui ait fait un mauvais parti.

Près du village de Palira, sur les bords du Moatizé, croît un ficus superbe ayant à son pied deux euphorbes triangulaires. Cet arbre est *tabou* et nul n'oserait y toucher. C'est à l'abri de ses branches qu'une prêtresse, du nom de Pandoro (lion), vient exercer ses fonctions et conjurer les maléfices des lions.

Pandoro est jeune et jolie. Un dimanche, elle arrive au campement bien vêtue et avec une plume de coq sur la tête. Trois petites filles couvertes de pagnes aux couleurs éclatantes et trois muleks la suivent. Elle s'arrête sous l'arbre tabou où on lui apporte une natte en palmier et tous les hommes des villages environnants s'assoient autour d'elle, mais à une distance respectueuse. Ils battent trois fois des mains et le plus complet silence s'établit. Debout sur sa natte, le poing gauche sur la hanche, elle prononce en quelques phrases son exorcisme ; puis se rassied avec majesté et accepte les présents qu'on veut bien et qu'on ne manque pas de lui offrir. La séance dure trente à quarante-cinq minutes et la sorcière se retire avec le même sérieux qu'en arrivant.

Les exorcismes de Pandoro reposent sur cette croyance, que les âmes des hommes, au moment de la mort, passent dans les corps d'animaux d'un ordre d'autant plus élevé qu'ils ont occupé une position plus ou moins brillante. Tuer un lion, serait risquer de mettre à mort un ancien chef de tribu ; mieux vaut s'incliner devant lui. A notre arrivée à Palira, un vieux lion avait, quelques jours auparavant, enlevé une femme dans un village des environs, entre quatre et cinq heures du soir et l'on n'avait retrouvé

que la tête de la malheureuse. Le chef du village fit demander la sorcière pour qu'elle purifiât la localité et qu'elle conjurât le roi des animaux de ne plus revenir; la victime devant être suffisante pour expier les méfaits qu'on avait pu commettre.

Ayant su que nous avions des fusils, cette brave sorcière nous envoya un de ses ministres pour nous inviter à respecter le lion en cas de rencontre. Voulant connaître de près une personne si respectée dans le pays, on l'invita à dîner au campement. Elle accepta sans façon, mangea avec ses doigts et de grand appétit, but de même; puis, voyant que la réception confortable que nous lui faisions tirait à sa fin, elle ne trouva rien de mieux que de faire emporter plats et bouteilles par ses femmes. Cependant l'un de nous la trouva un peu trop libre lorsqu'elle lui enleva un mouchoir bordé de rouge qu'il avait dans sa poche. Mais comment se fâcher avec une jeune et belle femme, bien que noire, qui prétend être mariée avec les lions de la Zambésie et les porter tous dans sa tête !

Lors de notre dernière rencontre à Palira, elle venait d'accoucher, non pas d'un lion, mais d'un enfant aux trois quarts blanc, ce qui la vexait beaucoup. Ce garçon ne vécut que trois ou quatre jours, et la mère, en signe de deuil, se traînait aux abords du village dans le costume le plus sale, le plus délabré qu'on puisse imaginer. Elle si propre autrefois, vêtue de pagnes si brillants, s'en allait, selon l'Écriture, « les vêtements en lambeaux et la tête « poussiéreuse, pleurant sur elle et sur son fils qui n'était « plus ».

On a vu précédemment, quand nous avons parlé de la Lupata, que les noirs professent un culte profond pour les hautes montagnes et qu'ils les considèrent comme les habitations d'êtres supérieurs pouvant leur être hostiles ou favorables, selon leur caprice. Aussi, ne manquent-ils jamais de leur offrir un peu de la nourriture qu'ils portent

avec eux lorsqu'ils passent à proximité de leurs demeures, afin de se les rendre propices.

Noms de famille. — Nous avons réuni dans le tableau suivant les noms les plus répandus des naturels du district de Tête :

Alfanete	Canviade	Moriganise
Alfase	Capelaxime	Molingo
Alfazcma	Caponziba	Muttengo
Alfere	Catara	Mpsona
Amore	Catemaringa	Mtengo
Batschi	Catoto	Muinda
Boingue	Cavumvure	Musuca
Bonga	Chacuanbo	Mutanbabuisse
Cabisse	Chacunfunte	Muzengueza
Cachare	Chanambacutocoto	Mzinguese
Cachave	Chimboira	Ndembo
Cachiguira	Chimuazo	Nhamutarira
Cafugue	Chiriboia	Nharube
Cagonamuache	Chitunba	Pseame
Calença	Cormiziro	Sabao
Camanura	Cunanuca	Tabagile
Canbère	Kastanu	Tchiffu
Cancune	Kuizembe	Tongane
Canfune	Manziri	Tschimambu
Canhoca	Marembacare	Veintoula
Canieramaru	Matumpre	Zinchitiuabuadira
Cantempa	Moandichegeza	

Maladies. — 1° *Des indigènes.* — Comme on le verra plus loin, les maladies des indigènes diffèrent notablement de celles des Européens. Les bronchites et les maladies pulmonaires sont communes, excepté cependant la phthisie qu'on voit peu chez les nègres. La dysenterie et les affections gastriques, développées le plus souvent par défaut d'hygiène, par l'abus alcoolique ou l'absorption d'aliments salés ou putréfiés, sont des causes fréquentes de mort parmi eux; les épidémies de variole déciment aussi trop souvent ces malheureuses populations. Pendant

notre séjour à Tête, une épidémie de ce genre a fait de nombreuses victimes.

La syphilis est surtout fréquente chez les nègres du bas Zambèse, mais dans l'intérieur et chez les tribus peu ou point visitées par les blancs, cette maladie n'existe pas.

Les ophtalmies graves sont rares.

Le médecin de notre expédition a constaté deux cas de folie bien caractérisés : l'un de mélancolie, l'autre de délire alcoolique.

Comme parasites, il n'a vu que plusieurs cas de ténia et de bothriocéphale et quelques accidents produits par la puce chique, qu'on n'avait pu extirper assez promptement.

Enfin, il faut citer l'éléphantiasis des Arabes, sous ses diverses formes, ainsi qu'une maladie cutanée produisant de nombreuses taches blanches sur la peau.

2° *Des Européens.* — Durant le cours de notre expédition, la santé générale a été relativement bonne ; à part quelques indispositions générales, inhérentes au changement de climat et à l'infection palustre dont nous avons tous été atteints, il n'est survenu aucune maladie grave ni aucun accident sérieux. Mais nous n'avons pu éviter la fièvre paludéenne, qui est endémique dans toute cette contrée, surtout au delta formé par les bouches du fleuve.

Dès notre départ de Quilimane, nous en avons ressenti les premières atteintes, et, bien avant son arrivée à Tête, l'expédition tout entière avait déjà payé un ou plusieurs tributs à cette terrible maladie, sous forme d'accès plus ou moins violents. Il est probable que les germes en ont été contractés sur la rivière même de Quilimane, peut-être aussi pendant les quelques jours d'arrêt forcé que l'on a dû subir à Mopéa et à Senna. Au-dessus de cette dernière ville, le sol plus élevé et moins humide paraît réunir de meilleures conditions de salubrité. Nous avons même remarqué que les accès de fièvre étaient moins fréquents,

plus courts et d'un caractère plus bénin que ceux que nous avions eus sur le parcours du bas fleuve.

(Fièvre paludéenne simple.) — Généralement, ces accès débutaient par du malaise, de la lassitude, des bâillements nombreux et quelquefois des nausées. Puis arrivait le froid et un frisson plus ou moins fort ; si la digestion n'était pas achevée, il survenait des vomissements, en même temps que des douleurs musculaires et de la céphalalgie. Cette période durait plus ou moins ; en général, elle ne dépassait pas deux heures. Au frisson succédait le stade de chaleur ; de pâle qu'elle était, la peau devenait rouge, surtout à la face ; la céphalalgie augmentait, le pouls prenait une activité et une dureté exagérées ; l'oppression était grande, et cette période, en général plus longue que la première, durait jusqu'à ce qu'enfin, la détente se produisant, la sueur commençait à perler au front, au cou, et gagnait le tronc et les jambes ; alors, la chaleur diminuait, la respiration et la circulation reprenaient leur fréquence habituelle. En ce moment, le malade éprouvait le besoin de dormir et, au réveil, il se sentait faible, mais dans un état de bien-être.

Comme on le voit, la marche et les symptômes de ces accès indiquent une fièvre paludéenne simple. Quelquefois tous ces caractères n'étaient pas parfaitement distincts ; suivant le malade ou toute autre cause, l'un d'eux pouvait prédominer ou ne pas exister du tout. La durée de l'accès pouvait aussi être variable ; mais ces modifications peu importantes ne pouvaient changer le diagnostic. Si, après un accès de ce genre, le traitement ne venait modifier la marche de la maladie, le lendemain ou le surlendemain, un second apparaissait plus long et plus intense. Aussi, dès la fin du premier accès, le sulfate de quinine était administré au malade à la dose de 1 gramme ou 1^{gr},50, suivant l'intensité de la fièvre ; quelquefois un vomitif ou un purgatif précédait le spécifique, lorsque l'accès se compli-

quait d'embarras gastrique ou prenait un caractère bilieux. Après ce traitement, l'accès du lendemain était bien moins fort et le plus souvent même il n'avait pas lieu.

(Cachexie paludéenne.) — La cachexie paludéenne, cortège ordinaire des attaques répétées et anciennes de la fièvre, est un état anémique grave, s'accompagnant de troubles de la circulation et des fonctions digestives, d'hydropisie générale et quelquefois d'hémorrhagies qui ne font que hâter la fin du malade. Dès le début, il est permis de tenter et d'espérer une guérison sur place par un traitement hygiénique et thérapeutique bien dirigé, mais si l'on constate l'insuccès du traitement, si les hydropisies se localisent et font des progrès, il ne faut plus compter sur la possibilité d'une terminaison heureuse, et le malade doit être rapatrié ou du moins envoyé sur les hauteurs volcaniques.

Les Européens qui habitent le bassin du Zambèse ne sont pas tous fébricitants ; quelques-uns n'ont pas subi les atteintes de la fièvre et ont, sans doute, contre le miasme une force de réaction supérieure à son activité morbide. D'autres ont eu des accès durant la première ou la seconde année de séjour dans le pays, et depuis, par une sorte d'acclimatement, ne paraissent plus être inquiétés. Mais il en est un grand nombre qui paient un tribut régulier et périodique à la maladie. Ceux-ci, plus ou moins cachectiques, devront forcément recourir à l'émigration dans des climats ou des localités non palustres.

(Fièvre pernicieuse.) — Les diverses formes pernicieuses de la fièvre paludéenne sont assez rares dans la vallée du Zambèse. Nous n'en avons pas vu un seul cas durant le cours de notre expédition.

(Maladies diverses.) — Parmi les autres maladies endémiques du pays que nous avons visité, nous citerons la dysenterie avec sa forme légère, la diarrhée, qui est beaucoup plus fréquente que sa forme grave ou hémorrhagique.

Nous n'avons constaté cette dernière forme que parmi les nègres. Néanmoins, les Européens doivent toujours l'envisager comme une menace. Ici encore, les préceptes prophylactiques et hygiéniques devront être observés rigoureusement et si l'on est atteint de simple diarrhée, on doit s'en inquiéter et la soigner comme s'il s'agissait d'une maladie très sérieuse.

Les coliques offrent peu de gravité, et la fièvre jaune épidémique ne se montre pas au Zambèse.

Quant aux maladies diverses, autres que les endémies, attaquant les Européens, elles sont peu fréquentes ; on voit peu de phtisies et peu de phlegmasies aiguës des bronches et du tissu pulmonaire. D'après un médecin portugais, quelques cas de fièvre typhoïde et de phlegmasie aiguë du cerveau et de ses enveloppes se montrent de temps en temps. Les insolations y sont assez fréquentes, mais elles n'offrent pas la même gravité que sous les tropiques de l'autre hémisphère.

En résumé, le pays arrosé par le bas Zambèse, quoique devant être rangé parmi les régions insalubres, puisque la fièvre paludéenne y est endémique, ne doit pas être placé cependant sur la même ligne que quelques-unes des colonies françaises (Sénégal et Cochinchine) où se trouvent réunies la plupart des endémies graves des pays chauds. En Zambésie il n'existe pas de ces fièvres pernicieuses qui vous enlèvent en quelques heures, pas de fièvre jaune, pas de dysenteries hémorrhagiques ; le seul ennemi de l'Européen est la fièvre intermittente, ennemi dangereux, nous en convenons, mais contre lequel on a le temps de se prémunir. Quoique l'acclimatement ne garantisse pas absolument de la fièvre, une certaine tolérance ou une immunité naturelle se rencontre souvent chez quelques Européens.

Climatologie. — Par suite de sa composition géologique et de sa situation élevée, Tête jouit d'une salubrité très

grande, relativement aux villes du bas Zambèse. Les accès de fièvre y sont moins intenses et moins fréquents ; ils coïncident le plus souvent avec le vent du sud-ouest qui souffle avec violence pendant la sécheresse.

L'état du ciel est généralement beau ; les orages y sont rares, quoique de gros nuages viennent souvent rompre la monotomie de cette beauté et roulent à une hauteur prodigieuse emportés par un vent rapide.

Le maximum de la pression barométrique est atteint à 9 heures du matin et le minimum à 5 heures du soir.

La moyenne des températures à l'ombre a été de 23° environ en juin et s'est élevée jusqu'en septembre, où elle était de 35° C. Elle a dû s'élever encore après notre départ de Tête, car décembre est, dans ces contrées, le mois le plus chaud. Du 13 avril au 17 septembre 1881, les températures extrêmes ont été de + 13° le 27 mai et + 39°5′ le 17 septembre.

(A suivre.)

2° GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

RÔLE

DE

LA VAPEUR D'EAU

DANS L'ATMOSPHÈRE

Par M. H. VIGNOT, lieutenant de vaisseau.

[*Suite* (1).]

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATION A LA PRÉVISION DU TEMPS

La prévision du temps est pratiquée par tout le monde ; depuis le laboureur dans les champs jusqu'au savant dans son cabinet, chacun prédit le temps.

Le premier raisonne d'après sa propre expérience, le second appuie son dire sur des théories générales ; celui-ci consulte les instruments, celui-là se fie à ses propres observations.

Chaque pays a ses dictons ; ce qui est vrai ici, n'est plus exact là-bas, une théorie qui s'est vérifiée aujourd'hui ne se vérifie plus demain.

Enfin, le problème de la prévision du temps est si compliqué, qu'il est bien difficile d'en connaître tous les facteurs.

(1) Voir le *Bulletin* du 4e trimestre 1881.

Il est donc presque impossible de prédire le temps plusieurs jours à l'avance, du moins dans l'état actuel de la science, et la seule chose que l'on puisse faire est de chercher les chances du temps probable.

Il faut pour cela beaucoup d'observations : l'exactitude du pronostic que l'on porte dépend complètement du nombre des données que l'on a réunies.

Une, deux, trois observations ne suffisent pas pour permettre un jugement ; il en faut beaucoup plus : dix, quinze par exemple.

Si, sur 15 observations faites dans la même journée, 10 indiquent l'approche du mauvais temps, tandis que 5 sont douteuses, il y a 10 chances contre 5 pour que le mauvais temps survienne.

Si les 15 observations comportent le même résultat, nous pourrons annoncer avec certitude le temps qu'il fera.

Chaque fois que nous avons voulu savoir à l'avance le temps probable, nous avons toujours suivi cette façon d'opérer et il est bien rare que les résultats n'aient pas justifié notre prudence.

Nous allons indiquer, dans les chapitres qui vont suivre, de quel côté doit surtout se porter l'attention des observateurs et, pour rendre cette étude plus claire, nous diviserons les observations en deux classes :

1° Les observations des lieux circonvoisins ;

2° Les observations locales.

I.

OBSERVATIONS DES LIEUX CIRCONVOISINS.

M. Mascart a établi par des chiffres que la plupart des mauvais temps que nous ressentons sont dus à des mouvements tourbillonnaires engendrés dans des contrées beaucoup plus occidentales. On n'est pas encore fixé sur le lieu d'origine et le mode de formation de ces immenses tour-

billons, mais quels que soient leurs causes et leurs points de départ, on sait qu'ils s'avancent en moyenne d'un point compris entre le S.-O. et le N.-O. vers un point compris entre le N.-E. et le S.-E., la direction de l'O.-S.-O. vers l'E.-N.-E. étant la plus fréquente.

Il résulte immédiatement de ce fait, que les contrées occidentales pourront très souvent annoncer aux contrées plus orientales le mauvais temps qui doit venir.

On a constaté que, sur 100 bourrasques,

12 viennent en général des régions arctiques de l'Amérique ;

47 viennent de l'Amérique du Nord et du Canada ;

5 viennent des régions tropicales ;

33 viennent de segmentations produites en plein Océan par des dépressions principales ;

3 viennent de dépressions se formant spontanément sur l'Océan.

Les cartes de l'observatoire de Paris des années 1877 et 1878 corroborent très bien ces chiffres et montrent aussi que le nombre de ces perturbations varie suivant les mois de l'année.

Elles donnent pour les différents mois :

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
22	24	20	28	19	15	13	15	16	17	20	20

Juin, juillet et août sont donc les mois pendant lesquels on compte le moins de mauvais temps.

Si nous considérons maintenant les latitudes par lesquelles agissent ces perturbations, nous trouvons qu'à ce point de vue aussi, il existe de grandes différences suivant les époques.

Au-dessus du parallèle le plus méridional des côtes d'Angleterre, on trouve :

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	18	14	16	12	12	11	14	12	16	15	15

Au-dessous de ce parallèle :

8	6	6	12	7	3	2	1	4	1	5	5

Ce tableau fait parfaitement voir que les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre, sont relativement beaux au sud de l'Angleterre.

Il semble aussi en résulter que le lieu des perturbations s'élève en latitude à mesure que le soleil monte en déclinaison.

Ce fait nous paraît tout naturel ; nous allons l'expliquer en rappelant ce qui a déjà été dit sur le contre-courant supérieur des alizés et en cherchant ce que devient ce courant impétueux.

Plus il s'élève en latitude, aussi bien dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud, plus il se rapproche de la terre et plus aussi il tend à devenir un vent de la partie ouest.

Il se rapproche de la terre puisqu'il perd de la chaleur à mesure qu'il s'avance ; quant au changement de direction, il est produit par la diminution du rayon des cercles de latitude, et il est d'autant plus accentué que la vitesse du courant équatorial est plus faible.

C'est là la vraie cause des grands courants de l'Ouest que l'on rencontre par les latitudes élevées dans les deux hémisphères.

Si, dans l'hémisphère nord, ce courant général est surtout accusé par le chemin que suivent les tourbillons, cela tient à ce que les terres ont empêché ce courant de s'abaisser ; dans l'hémisphère sud au contraire, le vent d'Ouest est beaucoup plus marqué et il se fait sentir par des latitudes assez faibles.

Nous savons que ce courant est relativement chaud puisqu'il vient de l'équateur : quand il pénètre les couches un peu plus froides des contrées voisines de la ligne, il ne détruit pas l'équilibre des couches verticales, mais lorsqu'il arrive dans nos contrées, il n'en est plus de même.

Il se présente un moment où la densité de l'air de ce fleuve aérien est beaucoup plus faible que celles des couches qui le dominent.

Dans ce cas, il doit tendre à remonter ; les couches supérieures plus froides redescendent et il se forme un mouvement tourbillonnaire à axe horizontal que le courant équatorial tend à faire rouler sur lui-même.

Un tourbillon se trouve ainsi créé, il s'oppose à la marche du courant équatorial et celui-ci dévie vers l'Est en entraînant dans sa marche la dépression formée.

L'axe du tourbillon tend plus ou moins à se redresser et nous ressentons des vents qui varient plus ou moins franchement en direction et en intensité.

Cette explication nous fait comprendre pourquoi les dépressions se forment à toutes les latitudes, mais surtout aux latitudes élevées ; elle nous montre aussi que le lieu d'origine doit dépendre en grande partie de la déclinaison du soleil.

L'étendue de ces bourrasques est fort variable ; parfois inférieure à 1,000 kilomètres, elle est presque toujours beaucoup plus grande.

La vitesse de translation des dépressions varie de 25 à 40 kilomètres par heure ; le sens de rotation est toujours le même.

Dans notre hémisphère, c'est le mouvement inverse de celui des aiguilles d'une montre, dans l'hémisphère sud au contraire, c'est le mouvement direct.

Dans les mouvements tourbillonnaires, la pression barométrique va en diminuant à mesure que l'on se rapproche du centre.

Cette observation a permis à M. Buys-Ballot de formuler la règle suivante :

« Tournez le dos au vent ; le baromètre sera plus bas à votre gauche qu'à votre droite. »

Cette règle donne la direction dans laquelle se trouve le centre de la dépression, mais elle n'est réellement bien vraie que lorsque *l'axe de la dépression est vertical.*

Dans ce cas, on peut se rendre compte de la distance relative à laquelle passera le centre du tourbillon, en appliquant la méthode graphique exposée dans la *Revue maritime* de janvier 1884, par M. le capitaine de frégate E. Fournier.

Après avoir établi théoriquement et expérimentalement que « *dans un tourbillon à axe vertical, la baisse du baromètre varie en raison inverse de la distance de l'observateur au centre de l'ouragan* ».

Il agit comme il suit :

Le 28 juin, à 6 heures du matin, par exemple, le baromètre marque 760 $^{m}/_{m}$ et l'on reconnaît un mouvement tourbillonnaire (soit parce que l'on se trouve dans les parages et à l'époque où l'on rencontre des tempêtes, soit par l'aspect du ciel, soit pour tout autre raison). A 8 heures du matin, le baromètre marque 757 $^{m}/_{m}$ et le vent vient du N. 35° E. ;

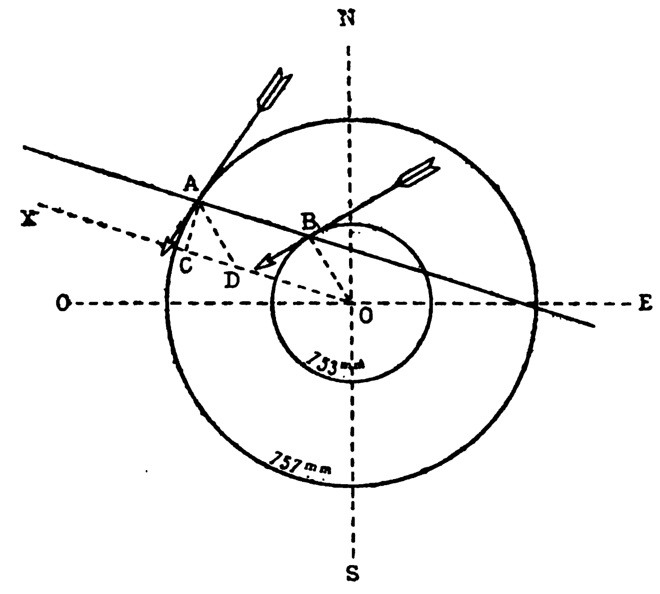
A 10 heures du matin, le baromètre marque 753 $^{m}/_{m}$ et le vent vient du N. 60° E.

De 6 heures à 8 heures le baromètre a varié de 3 $^{m}/_{m}$;

De 6 heures à 10 heures le baromètre a varié de 7 $^{m}/_{m}$.

D'après la loi énoncée plus haut, les distances du centre

auxquelles s'est trouvé l'observateur à 8 heures et à 10 heures, sont dans le rapport $\frac{7}{3}$.



Si donc on suppose que l'observateur se trouvait à 8 heures du matin sur un cercle décrit avec un rayon de 50m/m, si l'on admet que le centre du cercle représente le centre de dépression, l'observateur a dû, à 10 heures, se trouver sur un autre cercle décrit du même point comme centre, mais avec un rayon égal à $\frac{3}{7} \times 50$m/m $= 21$m/m.

En outre, puisque la brise venait à 8 heures du matin du N. 35° E. et, à 10 heures, du N. 60° E. ; comme nous admettons que l'axe du tourbillon est vertical et que le vent est toujours tangent au cercle, il en résulte que l'observateur paraît s'être trouvé à 8 heures en A et à 10 heures en B, le cyclone supposé fixe.

En réalité, c'est le contraire qui existe, c'est l'observateur qui est fixe et le cyclone mobile ; il faut donc attribuer à ce dernier un mouvement inverse et parallèle à celui que

nous supposions à l'observateur. Le chemin suivi par le centre relativement à un observateur placé en A est donc OD (ABOD est un parallélogramme) ; ce centre va continuer probablement à se déplacer dans le même sens et avec la même vitesse, on pourra prédire à quel moment il sera en C, c'est-à-dire le plus près de A et aussi quand le centre du tourbillon sera en X.

Comme le centre a mis deux heures à parcourir OD, il mettra environ une heure à venir en C, si $DC = \frac{OD}{2}$ comme cela a lieu dans la figure.

C'est donc à 11 heures que l'on sera le plus près du centre du cyclone et c'est à partir de ce moment que le baromètre commencera à remonter.

Ce procédé permet donc de se rendre compte à l'avance :

1° De la force relative qu'aura la tempête ;

2° Du temps pendant lequel on la ressentira.

Malheureusement, cette façon de faire n'est absolument exacte que si le tourbillon a son axe vertical et si le vent est bien tangent aux cercles considérés. Ces cas ne sont pas toujours ceux de la nature ; aussi faudra-t-il se garder d'émettre des pronostics d'une façon trop hâtive.

On devra observer le phénomène dans tous ses détails ; si le diagramme tracé ne rend pas compte de ce que la perturbation doit être, l'observation pratique dira toujours quelle direction a suivie le centre et avec quelle vitesse il s'avance ; on pourra donc dans tous les cas avertir par le télégraphe les contrées qui devront être traversées par l'ouragan.

Les observatoires météorologiques suivent couramment cette méthode ; ils dressent les cartes des dépressions qui arrivent ; ils tracent sur ces cartes les isobares [1] à un moment bien précis et ils appellent *gradient* la différence des

---

[1] Ou *lignes isobarométriques*, c'est-à-dire les lignes que l'on est conduit à tracer en joignant tous les points qui, à un moment donné, ont la même pression barométrique.

hauteurs barométriques observées simultanément dans des stations situées sur la même perpendiculaire aux isobares et éloignées de 60 milles marins.

Plus le gradient est fort, plus la vitesse du vent est en général grande : pendant les tempêtes les plus violentes, les gradients atteignent 4 à $5^{m}/_{m}$.

Lorsqu'on a sur des cartes la position bien exacte de la dépression à deux moments parfaitement déterminés, il ne reste plus qu'à prévenir les lieux circonvoisins.

L'importance de ces prédictions est très grande ; le marin qui quitte un port en tient toujours grand compte, il ne part pas sans avoir étudié la carte du temps ; mais une fois en pleine mer, il est livré à ses propres ressources, il n'a plus que des observations locales ; ce sont celles que nous allons traiter dans le chapitre suivant.

(*A suivre.*)

3e GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

DIX JOURS EN CORSE

Par A. DE METZ-NOBLAT

Après « Colomba » et « Matteo Falcone », il semble qu'il n'y ait plus rien à dire de la Corse. Ses mœurs ont été peintes de la main d'un maître, sans parler des élèves. On perdrait son temps et sa peine à vouloir représenter des scènes de banditisme et de vendetta.

Aussi bien, il n'en restera bientôt plus que la légende. Les mœurs s'adoucissent, les caractères s'effacent. La Corse devient peu à peu le « département français » réclamé par le personnage d'un vaudeville connu.

Ce qu'il faut aller voir en Corse, c'est le pays lui-même ; c'est une nature majestueuse et sauvage que la main des hommes a à peine effleurée. A ce point de vue, l'île n'a rien de commun avec l'Italie, sa voisine. Des guerres longues et acharnées ont détruit à peu près tout ce dont l'art a jamais pu l'embellir. C'est aux amateurs de la primitive nature qu'elle offre des jouissances et des satisfactions.

Ses montagnes, encore peu explorées, ont pour les alpinistes tous les attraits de la nouveauté ; elles sont d'ailleurs, malgré leur très respectable altitude, accessibles dès la fin du printemps, à une époque où la neige commence à peine à fondre dans les Alpes. Ses forêts, peuplées d'arbres cinq ou six fois séculaires, ses vallées ombragées et arrosées d'eaux limpides, ses golfes profondément découpés jusqu'au pied même de montagnes élevées, tout cela forme un ensemble grandiose et pittoresque ; l'accès en est facile, grâce au magnifique réseau de routes qui couvre l'île et l'enveloppe en tous sens.

On y va peu, cependant. Pour les fonctionnaires, c'est un lieu d'attente et d'exil ; et si même ils sont sensibles au pittoresque, ils aspirent à en sortir le plus vite possible. Les touristes, les touristes français surtout, y sont au moins rares.

Cela tient, semble-t-il, en grande partie, à ce que la Corse est en dehors des lignes ordinaires des voyages. A part les services maritimes propres à l'île ou à la Sardaigne, le bateau hebdomadaire de Marseille à Bône et à Tunis est le seul qui y touche ; il fait, à l'aller et au retour, une courte escale à Ajaccio. Parmi les passagers, combien en est-il qui aient l'idée et le loisir de s'arrêter une semaine ?

Quant aux voyageurs qui se rendent en Italie, la plupart préfèrent aujourd'hui la voie de terre. Ils sont, d'ailleurs, ordinairement attirés en Italie par tout autre chose que les charmes d'une île primitive et sauvage. Bien peu pensent à commencer ou à finir leur voyage par la Corse, — si facile que ce puisse être, — en profitant des nombreux bateaux qui relient, chaque semaine, Livourne à Bastia.

Tout cela est vrai ; mais une excursion en Corse s'accorde admirablement avec un séjour d'hiver sur les bords de la Méditerranée, et en est l'heureux complément. Qu'on se rende de Nice à Bastia pour revenir au point de départ, ou qu'on préfère les services directs de Marseille à Ajaccio, à Bastia et à Calvi, ou enfin qu'on veuille se relier à l'Italie, à la Sardaigne, ou même à l'Afrique, il est facile de combiner un itinéraire de dix ou de douze jours.

C'est peu, sans doute. Cela suffit pour prendre un rapide aperçu de cette île pittoresque, et en emporter un favorable souvenir ; peut-être aussi le désir de revenir en explorer en détail les sites et les montagnes [1].

---

[1] Telle est du moins l'impression rapportée, d'un voyage de dix jours, par trois touristes (MM. Louis Guérin-Duval, le baron M. de Ravinel et A. de Metz-Noblat),

I.

Il paraît que nous partons trop tôt, et que nous n'aurons « le temps de rien voir ».

C'est du moins ce que prétendent la plupart de ceux à qui nous avons confié notre projet de prendre le dernier bateau de février et de faire le tour de la Corse en dix jours.

Eh bien ! ne vous déplaise, foin de ces conseils et de ces prédictions peu encourageantes. Nous n'avons ni le temps d'attendre une saison plus chaude, ni le loisir de prolonger, et cela doit suffire. La fortune est chevelue par devant et chauve par derrière. Saisissons-la, et tenons bon. Nous partirons demain. Un télégramme pour Bône, et nous donnons rendez-vous à Ajaccio à un ami, lieutenant aux chasseurs à pied, qui arrive du fond de l'Aurès, et nous donnera huit jours de son congé.

Nous voici prêts. Manteaux et plaids roulés dans leurs courroies, valises légères, faciles à charger sur un bât. Pour deux francs par jour, un mulet corse portera le bagage de toute la caravane. Inutile donc de nous charger de nos sacs. Ils seraient d'ailleurs insuffisants pour ce qu'il nous faut emporter, en raison de la température et des ressources restreintes du pays, bien que la mise en commun de nos ressources et de nos instruments nous dispense de l'attirail compliqué dont le voyageur isolé s'embarrasse trop souvent.

Les dépêches arrivent à bord. Nous recevons des amis, venus jusque-là, une poignée de main et un dernier conseil

---

qui, grâce à des renseignements précieux, ont pu visiter, dans ce court espace de temps, les points principaux de l'île. En remettant à l'un d'entre eux le soin de publier leurs souvenirs communs, ils tiennent à exprimer leur vive gratitude envers les personnes qui ont bien voulu faciliter leur entreprise. Ils remercient tout spécialement M. Schuler, ancien conservateur des forêts de la Corse ; M. Santelli, commissaire de la marine, chef du service de la marine en Corse ; son frère, M. L. Santelli, trésorier de la marine, et les forestiers, les agents du service de la marine, les magistrats auprès de qui des introductions personnelles leur ont fait trouver le plus aimable et le plus obligeant accueil.

contre le mal de mer. Ils sautent dans le canot. L'hélice du *Spahis* fouette l'eau qui bouillonne à l'arrière; les chapeaux et les mouchoirs de rigueur échangent un dernier adieu, et nous sortons du port.

En peu d'instants, nous sommes par le travers de la baie de Villefranche. Un navire russe et un croiseur américain y sont mouillés. Au delà du cap Ferrat, voici la tour de Saint-Hospice; la côte de Beaulieu; Eza, le nid de pirates; Monaco et son rocher; Monte-Carlo et ses jeux.

Le jour baisse. Les reflets rougeâtres de la Tête-de-Chien pâlissent et s'effacent; le Mont-Agel et les cimes neigeuses qui couronnent l'horizon se perdent dans la brume du soir.

Au large, vers le sud, la lune se reflète sur l'eau en étincelles argentées, et produit des effets de lumière dignes du pinceau d'un impressionniste. Au bout de deux heures, l'air humide de la mer nous met tous en fuite, et d'un pied incertain, chancelant sous le roulis, nous regagnons nos cabines.

Vers les trois heures du matin, le bateau a reconnu le phare de la Giraglia, placé sur un écueil, en avant du cap Corse. A quatre heures seulement, l'un de nous se hasarde sur le pont, encouragé par le calme complet que nous procure l'abri de la côte que nous longeons d'assez près. Les reliefs élevés du terrain se dessinent vaguement à travers la nuit. Nous sommes à la hautour du petit et sûr port de Macinaggio, où se réfugient les navires, quand la tempête défend l'accès de Bastia. Les lumières de la ville et du port nous apparaissent au détour du cap Sagro.

A cinq heures, l'hélice s'arrête ; on entend sur le pont le tapage des amarres et les cris des matelots. En un clin d'œil, tout le monde est sur pied. Nous gagnons la terre en canot, sans attendre que le bateau soit à quai.

II.

Il fait encore nuit noire. Un commissionnaire nous conduit, par des rues montantes et tortueuses, dont nous reconnaissons, sans doute possible, malgré l'obscurité, le cachet méridional, à l'*Hôtel de France,* situé sur le boulevard. Nous n'y perdons point notre temps, et après une tasse de café, à la pointe du jour, nous nous élevons audessus de la ville, par la route de Saint-Florent.

Le soleil ne tarde pas à se lever au-dessus de la côte d'Italie, que nous apercevons distinctement, entre l'île d'Elbe et l'île de Capraja ; vers le sud-est, les îles de Pianosa et de Monte-Cristo se détachent sur l'horizon.

Les îles ont le privilège de meubler singulièrement un paysage maritime. La rade d'Alger, la rade de Nice sont belles sans doute, mais elles n'ont pas d'îles. N'est-ce pas à ses îles que la rade d'Hyères emprunte son charme? N'est-ce pas à sa gracieuse ceinture que le golfe de Naples doit son universelle réputation?

Sur les pentes de la montagne, — l'arête même du cap Corse, — à laquelle s'adosse Bastia, nous découvrons, en avançant, de gracieuses habitations éparses sur les pentes ; quelques villages nichés dans le rocher ; plus près de nous, perché sur un contrefort, un blanc monastère surmonté d'un campanile plus blanc encore. Il est habité par des franciscains et consacré à saint Antoine. On y vénère les reliques d'un saint guerrier conservé tout entier dans son armure. Tous les saints n'ont point une pareille châsse.

Suivant toujours les lacets de la route qui s'élève, nous arrivons aux ruines d'un vieil ouvrage génois, nommé le fort de Sainte-Croix, ou plus communément la Tourette. La jeunesse de Bastia avait autrefois coutume d'y donner des assauts, d'y livrer des combats qui ne se terminaient pas toujours sans blessures. Les générations d'autrefois se formaient dès l'enfance à la guerre et ne regardaient pas

d'aussi près que la nôtre aux coups et aux balafres qu'on gagne à cet apprentissage. Aujourd'hui, on s'alarme pour la moindre bosse, et ces jeux guerriers ne sont plus de mode. Peut-être le caractère corse rendait-il ceux-là particulièrement acharnés et dangereux. La police les a interdits.

Des moutons et des chèvres paissent en toute assurance dans le fort abandonné et vont chercher dans les courtines désertes, et jusque sur la crête des parapets et les encorbellements des guérites écroulées, les herbes que le temps y a fait croître ; se détachant sur le ciel, ces chèvres prennent des proportions gigantesques. L'un de nous entreprend de fixer sur le papier ce pittoresque ensemble ; mais il a compté sans la vivacité de ses modèles, qui mettent à poser la plus mauvaise volonté. La Tourette vaut une visite, beaucoup moins pour elle-même que pour la vue d'ensemble qu'on en a sur la ville, le port, la citadelle, et enfin sur les îles et la pleine mer.

En descendant, nous rencontrons un mausolée situé aux limites des jardins, presque en plein champ. Ces tombeaux isolés sont nombreux en Corse : c'est un usage fréquent de choisir sa dernière demeure dans ses propriétés, en dehors des cimetières communs. L'immeuble consacré par la sépulture des ancêtres est, par la suite, précieusement conservé par la famille. L'esprit de famille est ici plus puissant que la loi du partage forcé, et l'emporte sur les principes du Code civil. La maison patrimoniale, berceau d'une descendance nombreuse et unie, est très généralement respectée ; elle n'est point licitée, encore moins vendue à des étrangers. Ce n'est pas que, d'ordinaire, elle soit attribuée par testament à l'aîné ; elle demeure indivise entre les mâles, et les femmes n'y ont aucune part. Les officiers ministériels corses se prêtent à cette combinaison, même lorsqu'il y a des mineurs, et ils prennent ainsi une responsabilité que leurs confrères du continent redoute-

raient d'encourir. Cela est dans les mœurs : le gendre qui s'aviserait de réclamer aurait contre lui l'opinion publique et probablement aussi les fusils de la famille.

Quelques minutes de descente rapide, et nous rentrons en ville par un sentier direct.

Aux bureaux du télégraphe, qui s'ouvrent à l'instant même, nous trouvons, avec d'autres passagers du *Spahis*, venus, comme nous, pour donner des nouvelles de leur traversée, un homme du pays, qui nous demande le service d'écrire pour lui une dépêche. Il est borgne, et n'a certainement pas l'habitude de ces sortes de choses. De grand cœur, l'un de nous prend la plume, et écrit sous la dictée du Corse : « Assassin condamné dix ans réclusion. » Voilà, certes, un avant-goût de couleur locale, bien fait pour piquer, au débarqué, notre curiosité. Du ton d'un homme dont la vengeance n'est qu'à demi assouvie, le cousin germain de la victime nous apprend que le coupable, Quilici, est le médecin du village, devenu le meurtrier d'un jeune homme de dix-sept ans, à propos d'une contestation qui, *en France*, aurait tout au plus amené les parties à se rencontrer devant le juge de paix. Il s'agissait d'un droit de passage. Le médecin avait promis de le garder à main armée, et il a tenu parole.

Nous arrivons donc en pleine session d'assises ! L'occasion est belle, et nous décidons de mettre à profit le reste de notre matinée, en étudiant sur le vif les mœurs du pays par leur mauvais côté.

Nous assistons avec un vif intérêt à un interrogatoire, fait, en italien, par le président, avec une énergie de ton et de gestes qui seule peut faire impression sur la nature sauvage et farouche de l'accusé. La procédure anglaise serait ici absolument déplacée. Il est très difficile de décider les témoins à dire toute la vérité, et quelquefois aussi, les jurés à se prononcer : nous tenons de bonne source que, pendant les assises, on voit les parents et les amis d'un ac-

cusé, forcer, par leurs menaces, les jurés à siéger, et leur dicter un verdict d'acquittement.

Sur le rôle des assises, pas un vol ; rien que des meurtres et des violences contre les personnes. Le Corse a une réputation méritée de probité et de désintéressement. Il est chatouilleux sur le point d'honneur, et il l'entend à sa manière. Des différends futiles se vident encore trop souvent à coups de fusil.

Bien que les mœurs de l'île se soient adoucies sensiblement, et que, dans les environs de Bastia surtout, ces habitudes violentes aient presque pris fin, on ne saurait prétendre qu'il en soit de même partout. Si la vendetta existe encore en Corse, c'est dans le pays de Sartène. Le classique « garde-toi, je me garde » ne résonnait encore naguère que trop souvent de ce côté, et maint fermier s'entendait défendre de porter lait ou châtaignes à son maître, par un ennemi qui avait pris la campagne et voulait forcer son adversaire à y paraître, en lui coupant les vivres.

Au milieu des agitations si ardentes et si vives qu'amène la fréquence des élections, au milieu des compétitions de famille et des dissentiments de parti, ces vieilles habitudes de meurtre et de vengeance reparaissent de temps à autre. Dans une commune des environs de Corte, les élections municipales de 1878 ont été l'occasion d'une scène de carnage. La fusillade a éclaté dans la salle même du scrutin, à propos d'un bulletin contesté, et cinq des combattants ont péri sur place. Plus récemment encore, en 1881, on a vu trois meurtres dans le canton de Zicavo, à propos de l'élection d'un conseiller général ; un vieillard a été tué à la porte de la mairie de Palneca, et il s'en est fallu de peu qu'une bataille générale ne se livrât autour de son cadavre. En mai 1884, les élections municipales ont été, par mesure de prudence, retardées dans un grand nombre de communes.

Chacun est enrôlé dans un parti, dont la couleur politi-

que est plus apparente que véritable : ici, on se divise aujourd'hui en bonapartistes et en républicains, comme autrefois et pendant longtemps, en Anglais et Français, en souvenir des luttes du XVIIIe siècle ; ailleurs simplement en rouges et en noirs, à l'imitation des verts et des bleus qui se partageaient Byzance. L'abstention et l'indifférence sont choses à peu près inconnues : une fillette de quinze ans répond avec aplomb : « Sono néra », si telle est l'opinion des siens, celle que ses frères appuient au besoin d'un coup de fusil. Du moins le meurtre n'appelle-t-il plus irrévocablement le meurtre. La vengeance des parents et des amis, reste des guerres privées d'autrefois, tend à tomber en désuétude.

Le palais de justice est moderne. Par un large parvis, on accède au vestibule, puis à une cour centrale, entourée d'une colonnade de marbre gris, en forme de cloître. Le même cloître se répète à l'étage et forme une sorte de promenoir couvert, abrité du soleil, sur lequel s'ouvrent les différentes salles de l'édifice. C'est à se faire inscrire au barreau de Bastia, rien que pour le plaisir d'y faire les cent pas, entre deux plaidoiries. Les causes ne doivent d'ailleurs pas y manquer, les causes criminelles surtout. Avis aux jeunes avocats !

Nous remettons à notre second passage et à des loisirs plus longs une plus ample exploration de Bastia, et dès onze heures et demie, nous montons dans le coupé de la diligence de Corte.

III.

Ce mode de transport est aujourd'hui à peu près inconnu en France, du moins pour les grandes distances ; il fonctionne encore en Corse, tout comme en Algérie, sur la plus grande échelle. De Bastia à Ajaccio, il y a un service postal ordinaire, un service accéléré qu'on nomme la berline, et des voitures de concurrence. Comme au bon vieux temps, les postillons des deux services sonnent fan-

fare de leur cor, avant d'arriver au relais. La différence principale est que la poste marche jour et nuit, tandis que la concurrence fait étape à Corte et ne marche que de jour. On dit aussi qu'elle est moins bien attelée. On conte qu'aux montées un peu rudes, lorsque le conducteur encourage ses chevaux en leur criant: « Hardi! » ces intelligents animaux s'arrêtent court, interprétant cet appel à leur manière; cela veut dire en effet : « Je vais faire descendre tous les voyageurs. » La voiture une fois allégée est vigoureusement enlevée par son attelage.

Un chemin de fer dont la construction s'active doit relier Bastia à Ajaccio. Nous nous demandons ce qu'il transportera, à part les fonctionnaires et les clients ou les témoins de la cour d'assises. Jusqu'au bout, nous en apercevrons les travaux et les jalons; la configuration du pays ne lui permet point de s'écarter beaucoup du vieux tracé de la route ouverte jadis par les Génois. La route nouvelle le suit aussi, et ne s'éloigne guère du littoral, pendant une vingtaine de kilomètres. Elle côtoie, presque en ligne droite, le pied de la montagne, laissant à gauche l'étang de Biguglia, premier échantillon des lagunes insalubres de la côte orientale.

Des cultures, des oliviers, de belles plantations d'amandiers, en ce moment en fleurs; au bord de la route, d'épaisses haies d'agaves; dans la campagne, quelques chênes-lièges, et, près de l'étang, des peupliers et des aulnes encore en livrée d'hiver. Pas d'habitations. A part les auberges et quelques rares maisons de construction récente, on peut dire qu'il n'y a pas un village sur la route, de Bastia à Corte. Les villages sont au-dessus de nous, accrochés à la montagne, leurs hautes maisons serrées autour d'un blanc campanile.

Ce n'est que dans les vallées les plus reculées, défendues par leur situation même, que l'on rencontre, en Corse, des villages éparpillés. C'est là un caractère commun aux

rives de la Méditerranée. En Corse, comme en Provence, les habitants, exposés aux incursions des pirates barbaresques, ont cherché à se grouper en vue d'une défense commune. Au signal d'alarme, ils se réfugiaient derrière leurs murailles. Les Corses ont, du reste, combattu avec valeur d'autres armées; à Borgo, que nous apercevons à notre droite à quelque distance, les troupes françaises ont été vaincues par deux fois, en 1738 et en 1768.

Dans les terrains bas qui nous séparent de la lagune et de la mer, broutent de nombreux troupeaux; vaches portant une clochette bizarrement rivée dans une de leurs cornes, chèvres à la robe longue et soyeuse, moutons à la laine d'un noir parfait. Les Corses préfèrent les moutons noirs, pour ne pas avoir la peine d'en teindre la toison. Les vêtements grossiers, aux poils longs et rudes, qu'ils se tissent ainsi, ont du moins le mérite d'avoir une couleur à l'épreuve du soleil et de toutes les intempéries. On aperçoit cependant quelques rares moutons blancs, d'autant plus blancs que leurs compagnons sont plus noirs; nous remarquons même un échantillon pie, sans doute un produit du croisement des deux races.

Nous voici au Golo, le fleuve de la Corse, qui autrefois donnait son nom à l'un des deux départements qui partageaient l'île sous le premier Empire. Est-ce bien un fleuve? C'est certainement mieux qu'un torrent; le lit du Golo ne ressemble en rien à celui du célèbre Mançanarès. Une eau claire et limpide, — l'eau des montagnes granitiques, — bouillonne entre les rochers, et semble, par endroits, se perdre entre les failles du banc schisteux qu'elle fouille incessamment.

La route tourne à angle droit, et s'élève sur la rive gauche de cette vallée profondément creusée. Nous voici dans la montagne. Les maquis classiques, peuplés de cistes, de myrtes, de lentisques, d'arbousiers, de hautes bruyères, en revêtent les flancs. C'est le refuge des merles, et quel-

quefois encore celui des meurtriers en fuite. Des cultures, quelques vignes, de hautes plantations de châtaigniers et de noyers annoncent de loin en loin les villages dont elles dépendent. Avec quelque effort, on aperçoit ceux-ci perchés sur un contrefort voisin. On croise l'étroit chemin muletier qui en est encore, la plupart du temps, la seule voie de communication ; il traverse le Golo sur un de ces ponts hardis, à la voûte haute et légère, construit par les rustiques et cependant habiles ingénieurs d'autrefois. Quelquefois la rampe d'accès tourne à angle droit, ou une travée de bois supplée à l'arche écroulée. Un des plus pittoresques de ces ponts est certainement celui qui conduit au village de Prunelli, à gauche de la grand'route.

Le mulet, quelquefois même l'âne, dispute au petit cheval corse l'honneur de servir de monture aux habitants du pays, dans leurs fréquents voyages. Nous les croisons ou nous les dépassons, juchés sur leurs bidets, entre deux besaces de poil noir rayé de blanc, semblables aux *tellis* arabes. Ce sont aussi des cordes ou des tresses de poil qui leur servent à attacher le chargement de leurs bêtes. Souvent, le cavalier a un compagnon en croupe. N'était qu'au lieu du burnous blanc ils portent la veste de velours et le pantalon basané, on croirait voir des Kabyles se rendant au marché d'Alger.

Nombre de ces voyageurs portent en bandoulière le fusil chargé, « fidèle ami » du Corse, comme le mousquet de Fra-Diavolo. Il y a trente ans, l'habitude de ne sortir qu'armé était générale ; le port d'armes ayant été interdit pendant près de quinze ans, par mesure de sécurité publique plus ou moins bien entendue, la coutume s'est un peu perdue et n'a pas repris depuis au même degré.

Les femmes aussi montent à cheval, jambe de-ci, jambe de-là. L'une d'elles, dont la monture rétive, effrayée par la diligence, se cabre et rue au bord du précipice, se tire à son honneur d'une situation périlleuse, qui eût à juste

titre effrayé plus d'un cavalier, et nous a fait un instant trembler pour elle.

Nous arrivons à Ponte-Nuovo, où le patriote Paoli perdit, le 9 mai 1769, contre le maréchal de Vaux, la bataille qui décida sa ruine et assura la conquête française. Quelques maisons seulement sur ce point désolé par la fièvre. Une construction crénelée, à la tête du pont, montre l'importance attachée autrefois à ce débouché : c'est la clef de la région montagneuse du centre.

La vallée s'élargit. A Ponte-alla-Leccia, où les eaux de l'Asco viennent se joindre au Golo, la route emprunte un vieux pont génois, utilisé par les ingénieurs. La vieille voûte a seule la charge du pont, élargi sur des corbeaux de pierre. Avec son arche médiane surélevée et ses petites voûtes en encorbellement, ce pont a une sorte de cachet espagnol. De Ponte-alla-Leccia, on a un bel aperçu sur la cime étrangement dentelée du Monte-Traunato (2,197 mètres).

A Ponte-Francardo, nous quittons le Golo pour remonter un de ses affluents. La route traverse le hameau de Caporalino, puis s'élève jusqu'au col de San-Quilico, et descend vers l'Orta, affluent du Tavignano. Droit devant nous, le Monte-Rotondo (2,764 mètres), longtemps considéré comme le sommet le plus élevé de la Corse, dresse sa cime neigeuse éclairée par les premiers rayons de la lune. Enfin nous entrons à Corte (70 kilomètres de Bastia; 415 mètres d'altitude).

Il est huit heures du soir. Nous laisserons la diligence continuer cette nuit pour Ajaccio, et nous partirons demain matin par la concurrence, pour faire de jour cette belle route.

D'ailleurs l'aimable accueil que nous recevons de M. K..., sous-inspecteur des forêts, suffirait pour nous décider à prendre gîte à Corte. La soirée se passe à combiner avec lui notre itinéraire de retour, qui doit nous faire visiter les forêts de son cantonnement, les plus belles de la Corse.

Une bonne note à l'hôtel Pieraggi, le dîner est bon, les prix sont modérés, et les hôtes complaisants. Faut-il avouer que nous sommes fatigués ? Il n'y a pas de honte à cela, nous voyageons sans arrêt depuis plus de vingt-quatre heures.

IV.

Au point du jour, nous sommes debout. La concurrence, moins roide sur les heures que le service des postes, nous fait attendre une demi-heure. Nous la mettons vivement à profit pour prendre un aperçu de Corte.

Vers Bastia, le pont de l'Orta, vieil ouvrage dont les ingénieurs modernes ont doublé la voie ; une avenue de beaux ormes, qui forme la rue principale de la ville basse ; la statue du général Arrighi, duc de Padoue, sur une place latérale. A l'autre extrémité de la rue, sur la place principale, se dresse celle du patriote Paoli.

Des rues grimpantes s'élèvent de cette place vers la citadelle. A part quelques habitations modernes, construites aux abords du pont, les maisons de Corte sont aussi peu agréables que démesurément hautes. Ce n'est pas encore là qu'il faut prendre sa retraite !

Enfin, la lourde machine se met en branle. Le soleil se lève comme nous passons, au sortir de Corte, le pont du Tavignano. La route s'élève sur la rive droite de ce cours d'eau. Par la coupure de la vallée, nous apercevons un instant la mer Tyrrhénienne, vers le sud-est. Nous passons à travers des plantations de magnifiques châtaigniers, et nous arrivons au village et au col de Saint-Pierre-de-Venaco.

De ce hameau, la route descend rapidement, par de nombreux lacets, vers le Vecchio (affluent du Tavignano). Elle le traverse sur un beau pont de 30 mètres d'ouverture puis s'élève de nouveau sur le flanc de la montagne.

Au-dessus de nous, une forêt porte les traces récentes d'un incendie. On sait que ce fléau, suite de l'imprudence

ou du calcul de bergers plus qu'à demi sauvages, ravage trop souvent les forêts de Corse, d'Algérie, de Provence. Ici, le mal se répare mieux et plus vite qu'ailleurs, grâce à la nature granitique des montagnes. Les arrachements du sol y sont moins redoutables que dans les roches calcaires des Alpes et de l'Atlas, presque toujours entremêlées de couches d'argile. La végétation s'y renouvelle aussi plus vigoureusement. Les pins se reproduisent assez vite sur les terrains dénudés, et plongent profondément leurs racines dans les fissures du rocher. Là même où la forêt est détruite, demeure ordinairement le maquis aux broussailles hautes et fournies.

Nous voici à Vivario (21 kilomètres de Corte, 620 mètres d'altitude). Les maisons sont couvertes en tuiles et en bardeaux ; entre Bastia et Corte, on emploie des fragments de schiste brut. Sur la place du village, nous remarquons avec étonnement, sur un piédestal, une Diane chasseresse en bronze, d'après l'antique. En quel honneur ?

Nous profitons du relais pour déjeuner. On nous sert des truites. C'est un plat montagnard au premier chef ; montagnard aussi est le site.

Nous nous élevons dans des pâturages, puis nous entrons dans la forêt, au milieu d'un beau peuplement de jeunes laricios. Nous dépassons une maison forestière. Vers 850 mètres d'altitude, nous rencontrons quelques flaques de neige, sur un versant exposé au nord, il est vrai ; il n'est pas rare, nous dit-on, qu'en cette saison (premiers jours de mars), elle obstrue le passage. De grands poteaux jalonnent la route, pour les temps de neige, comme au grand Saint-Bernard. Nous découvrons à notre droite les versants du Monte-d'Oro. Le sommet lui-même (2,652 mètres) en est dans les nuages.

Les hêtres succèdent aux pins : ils tournent vers l'est leurs branches tourmentées par les vents dominants. Ils disparaissent aux abords mêmes du col de Vizzavona (1,056

mètres). C'est la Focce, comme on l'appelle dans le pays. Un vieux fortin commande le passage. Un tunnel de 4 kilomètres de longueur traversera la montagne, à 400 mètres sous nos pieds, pour livrer passage au chemin de fer; l'axe en est jalonné à travers le versant. Une auberge [1], un chalet en construction, la vallée abrupte qui s'ouvre au delà du col, cela nous rappelle la Schlucht et la vallée de Münster, dans les Vosges. Des lacets que nous descendons au grand trot, chassant devant nous les chevaux de renfort devenus inutiles, nous n'apercevons guère que des rochers nus et escarpés. Dans les fissures, quelques chênes-verts témoignent qu'il y a eu là une forêt.

A Bocognano (8 kilomètres du col, 640 mètres d'altitude) on change de chevaux. L'inévitable gendarme arpente la petite place du village ; mais son front est soucieux : il aspire sans doute à une résidence plus tranquille. A quelques lieues d'ici, dans une vallée voisine, sur les derniers versants du Monte-d'Oro, se tiennent les fameux frères Antonio et Giacomo Bonelli, plus connus sous le surnom de Bellacoscia, bandits, ou, plus exactement, contumaces, depuis vingt ou vingt-cinq ans. Condamnés à mort plusieurs fois, ils ont donné bien des soucis aux magistrats et aux gendarmes. Chaque nouveau préfet, à son arrivée, a tenté de se distinguer par la capture de ces bandits légendaires. Riches, influents, soutenus par une famille nombreuse et une clientèle dévouée, ils dépistent toutes les recherches, et ont échappé il y a quelques années à deux compagnies d'infanterie, envoyées pour les cerner. A part les balles qu'ils envoient au besoin à ceux qui les serrent de trop près, à part les délits forestiers qu'ils commettent en grand, ce sont des gens inoffensifs, et qui n'ont rien de redoutable pour les touristes. Si parfois la nuit, à ce que l'on raconte, ils arrêtent la diligence ou la berline, ce n'est ja-

[1] C'est de là qu'il faut partir pour faire l'ascension du Monte-d'Oro.

mais que pour y demander une place et s'épargner de franchir quelques lieues à pied, quand il leur prend fantaisie de voyager.

Les Bellacoscia offrent un spécimen complet, et désormais bien rare, du banditisme corse : plusieurs Anglais, amateurs d'excentrique, ont été leur faire visite dans leur repaire, aux gorges de Pentica, après leur avoir demandé leur jour et leur heure ; ils y ont été, paraît-il, fort aimablement reçus et hébergés.

On prétend qu'ils ont un émule ou un confrère dans les montagnes de Sartène. Cette région a mieux conservé ses mœurs primitives. Un bandit, Santa-Lucia, la terrorisa jusqu'en 1865, époque où, après un traité en règle avec le préfet, il consentit à quitter l'île et à aller vivre en Sardaigne. Ses exploits sont encore dans toutes les bouches : dans les maquis où il s'était réfugié, bien peu d'ennemis échappaient à ses coups. Il allait parfois les chercher ailleurs, et l'un d'eux fut tué par lui en pleine rue d'Ajaccio, ainsi qu'une malheureuse sentinelle qui voulait l'arrêter. A un autre, faux témoin qu'il accusait d'avoir fait condamner son frère, il creva les deux yeux. En 1870, il s'engagea dans le corps franc de Garibaldi, et fit campagne contre l'Allemagne, puis il alla mourir en Amérique. L'un de ses neveux qui avait dû également « prendre la campagne », à la suite d'une vengeance, était naguère surpris tout près de Bonifacio : blessé grièvement, il tuait cependant deux gendarmes et allait mourir lui-même dans le maquis, où ses ossements étaient retrouvés quelque temps après.

De Bocognano à Ajaccio, la route descend la vallée de la Gravona au travers de maquis à l'épreuve des gendarmes. Le paysage s'élargit peu à peu, son caractère sauvage s'efface de proche en proche. Les cultures deviennent plus nombreuses : un aqueduc annonce le voisinage de la ville. Nous franchissons un petit col, et nous arrivons à Ajaccio (80 kilomètres de Corte), par le bord de la mer.

Il n'est que temps !

Le bateau de Bône est arrivé avant nous ; il va repartir. Nous apercevons sur le quai notre Africain qui fait des signaux et se précipite à notre rencontre. Impatient de ne pas nous trouver au débarqué, il songeait déjà à repartir pour Marseille, sans plus nous attendre. Peste ! il a la tête vive.

On s'embrasse, puis on prend gîte à l'*Hôtel de France*. Il est déjà tard, et le jour qui baisse ne nous permet plus que d'entrevoir, sur la place Diamant, la statue équestre de Napoléon Ier, entourée de celles de ses quatre frères ; — tous en Romains !

A table, nous délibérons ; nous nous demandons sérieusement si nous réaliserons notre projet de partir demain samedi pour Bonifacio. « La mer était mauvaise », dit l'Africain. « Le temps était couvert », répondons-nous ; — circonstances, disons-le, peu engageantes pour une navigation en vue des côtes. D'autre part, plus de bateau avant quinze jours... et le voyage par terre est de près de vingt-quatre heures. Nous n'avons ni le temps, ni le goût de l'entreprendre ainsi. Et renoncer à Bonifacio, ne serait-ce pas sacrifier une des plus jolies parties de notre voyage ?

La nuit porte conseil. Allons nous coucher.

(*A suivre.*)

4° GEOGRAPHIE PÉDAGOGIQUE

ÉTUDE

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE EN ANGLETERRE

Par GÉRARDIN, instituteur.

[*Suite* (1).]

Les Colonies.

« La Grande-Bretagne et l'Irlande, que nous venons d'étudier dans une rapide analyse, ne forment qu'une partie, — la plus importante sans doute, — mais la plus faible en superficie de l'Empire Britannique. De grandes îles et des contrées immenses dans toutes les parties du monde — sous le brûlant soleil des Tropiques, dans les régions glacées du nord, ainsi que dans les régions les plus tempérées du globe, — quarante colonies et groupes de colonies, embrassant une étendue de près de huit millions de milles carrés, et suffisant à produire soixante fois la surface des Royaumes-Unis, toutes contribuent à former ce vaste Empire Britannique sur lequel, comme on l'a dit, le soleil ne se couche jamais (2).

« Il y a quinze siècles, l'Angleterre était une colonie romaine. Sept siècles plus tard, le pays devint un royaume compact sous la rude loi normande; cependant alors, selon le livre de recensement, il n'y avait que 300,000 chefs de famille ; en tout une population moindre de deux millions d'habitants. Pendant les cinq siècles suivants, la popula-

(1) Voir *Bulletin* de 1883, p. 635; de 1884, p. 284 et 656.
(2) Ceci a été dit de la monarchie de Charles-Quint.

tion avait plus que doublé, car en 1575, elle était de quatre millions et demi. L'Écosse fut réunie à l'Angleterre en 1603, et les deux Parlements anglais et écossais en 1707. L'Irlande appartint de nom à Henri II en 1282, et reconnut Henri VIII pour roi en 1541; mais elle conserva son Parlement particulier jusqu'en 1801, époque où elle devint une partie du « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ».

« Ce ne fut qu'au seizième siècle que les nations européennes commencèrent à établir des colonies dans les parties éloignées de la terre. Les Portugais et les Espagnols montrèrent le chemin; mais les Hollandais, les Français et les Anglais ne furent pas lents à les suivre. L'année 1600, la Compagnie anglaise des Indes-Orientales fut formée dans le but de faire le commerce avec l'Inde; peu d'années après, des factoreries furent établies et les fondements de la puissance anglaise dans le grand empire des Indes étaient posés. Vers le même temps, des colonies furent créées dans les îles des Indes-Occidentales; et, peu après la découverte de Colomb, dans le nord de l'Amérique. Vers la fin du même siècle, Ceylan fut arraché aux Hollandais. On prit possession de l'Australie, et la Nouvelle-Galles du Sud devint une colonie anglaise; au dix-neuvième siècle, la colonie du Cap et la Nouvelle-Zélande furent ajoutées au domaine de la couronne britannique.

« L'extension rapide des colonies anglaises est démontrée par le fait que, en 1760, la population totale, en excluant la Grande-Bretagne, était moindre de six millions d'hommes; en 1880, elle est de deux cent cinquante millions d'habitants.

« Les colonies ont été acquises par divers moyens, les unes par la découverte et la possession, beaucoup plus par la conquête et les traités, quelques-unes ont été achetées. L'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, où les habitants primitifs étaient peu nombreux, appartien-

nent à la première série. A l'Amérique du Nord allèrent les « Pères Pèlerins » pour échapper à la persécution sous le règne de James Ier, et ils fondèrent des colonies dans cette partie qui est maintenant appelée les États-Unis. Au Canada, en Australie et à la Nouvelle-Zélande, vont chaque année entre cent et deux cent mille émigrants, que l'abaissement du commerce ou d'autres causes empêchent de mener une vie convenable chez eux, ou qui sont guidés par l'amour des aventures, ou qui désirent faire emploi de leur fortune dans un pays moins commercial que la Grande-Bretagne.

« Pendant les nombreuses guerres qu'ils ont eues avec les autres nations, Hollandais, Français et Espagnols, et qui ont duré deux siècles, les Anglais ont acquis la plus grande partie de leurs possessions étrangères en les leur arrachant, et d'autres ont été cédées ou données quand les guerres ont été finies. Beaucoup, parmi celles-ci, sont de très petites possessions, ou même des îles placées au loin dans l'Océan. Celles-ci, et d'autres obtenues par un achat, sont principalement des places fortes, ou des havres sûrs, dont la valeur est la protection qu'ils offrent aux grandes colonies et à notre marine commerciale dans toutes les parties du monde.

« En langage exact, une colonie est une société de personnes qui, ayant quitté leur pays natal, se fixent sur une terre éloignée, mais qui demeurent encore soumises à la Couronne Britannique. On a appliqué ce nom au pays habité par les colonisants, et on l'emploie souvent dans un sens plus large, renfermant non seulement les colonies proprement dites, mais un grand pays, comme les Indes, qui sont gouvernées plutôt que colonisées par la race anglaise.

« Les colonies peuvent être divisées en trois classes, selon leur forme de gouvernement. La première classe comprend les colonies de la Couronne. Ce sont des contrées

sujettes. Elles sont entièrement sous le contrôle de la Couronne Britannique. Un chef, appelé Gouverneur, ou Président, et d'autres officiers sont désignés pour agir à la place du gouvernement anglais. Telles sont les Indes et beaucoup de plus petites possessions qui sont retenues comme stations protectives. La seconde classe renferme celles qui ont leurs Chambres de Parlement, ou leurs Conseils législatifs, nommés par le peuple; mais le gouvernement anglais désigne le Gouverneur, exerce son contrôle sur les officiers publics, et conserve le pouvoir de défendre de faire les lois auxquelles il s'oppose. Tels sont les gouvernements de beaucoup d'îles des Indes-Occidentales. Dans la troisième et la plus importante classe, le gouvernement anglais nomme simplement le Gouverneur, et n'a pas à contrôler les actes des officiers publics. Les Conseils législatifs font leurs lois, et le Gouverneur doit prendre l'avis de ses ministres, de la même manière qu'en Angleterre la Souveraine agit sous l'avis de son Conseil privé. Tels sont les gouvernements de beaucoup de colonies proprement dites, comme le Canada, la colonie du Cap, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. »

Nous n'avons fait que traduire simplement cette leçon et nous nous serions fait scrupule de l'abréger, vu les lumières qu'elle jette sur le gouvernement des colonies. On voit aussi, par la division géographique que l'auteur a suivie, que l'Écosse, l'Irlande, les îles de Man et de Jersey ne forment pas un tout homogène avec l'Angleterre, du moins aux yeux du peuple anglais. Au lieu que tout Français comprend dans sa patrie et au même titre, Paris, la Corse et l'Alsace, les Anglais considèrent leur « England » comme une terre sacrée, à laquelle n'appartiennent point sa voisine, l'Écosse, ni la verte Érin.

I.

Quelques-unes des îles du Royaume-Uni possèdent quelque indépendance dans leur gouvernement.

Les *îles du Canal* (îles Normandes), au nombre de quatre : Jersey, Guernesey, Alderney et Sork ; population : 90,000. Elles sont les seuls débris de la puissance française de Guillaume le Conquérant. Elles sont régies par leurs propres coutumes, qui datent, dit-on, des Carolingiens. Climat très doux. Produits : légumes et granite.

Les *îles Scilly,* groupe d'îles et de rochers au sud-ouest du Land's End, dont le gouvernement est composé de douze personnes, qui s'assemblent à Hugh Town, la capitale. Les gens des six îles habitées sont occupés à l'agriculture et à la pêche. Très doux climat.

L'*île de Man* est située dans la mer d'Irlande ; population : 54,000. De même que les Irlandais et les Gallois, les hommes de Man sont des Celtes, dont le vieux langage, nommé *marx,* se parle assez rarement. L'île a son Parlement particulier, le Tynwald, composé de deux parties, le Gouverneur et son Conseil, nommés par la Couronne, et la Chambre des Keys, choisie par le peuple. La montagne de Tynwald est située près du centre de l'île ; et les lois n'ont de force d'exécution que lorsqu'elles ont été lues en anglais et en marx, au sommet de la colline. Produits agricoles et plomb, fer et ardoise.

II.

POSSESSIONS ANGLAISES D'EUROPE.

Heligoland, ou la terre sainte, île sableuse que rogne la mer (population : 2,000), est située à 40 milles de la bouche de l'Elbe, dans la mer du Nord. Elle a été prise aux Danois en 1807, et elle est retenue comme une provision de charbon de terre pour les flottes anglaises qui circulent

dans les mers voisines. Les Hambourgeois affectionnent cette île et y passent la belle saison. Les habitants sont logeurs, pêcheurs ou pilotes.

Gibraltar (25,000 h., comprenant 7,000 soldats), construite sur une presqu'île de trois milles de longueur et d'un mille de large, est jointe à l'Espagne par un isthme bas. La ville est très forte; les galeries et les remparts qui soutiennent ses mille canons sont creusés dans le roc vif, mais la baie à l'ouest est ouverte aux vents de l'Atlantique, et l'ancrage n'est pas bon. On trouve sur les montagnes voisines le singe de Barbarie. Gibraltar est aux Anglais depuis 1704.

Malte, île dans la Méditerranée, entre Tunis et la Sicile, de dix-sept milles de long et de neuf milles de large (population: 160,000 h., dont 6,500 soldats), est au pouvoir des Anglais depuis 1800. Le havre de La Valette est un des plus beaux du monde. Malte possède un grand arsenal et des docks importants. L'île, bien cultivée, produit des pommes de terre, de la soie et des oranges.

Les Indes.

L'Inde, ou Hindoustan, est la plus importante des trois grandes presqu'îles asiatiques. Sa surface est 15 fois celle de la Grande-Bretagne, et égale celle de toute l'Europe, non compris la Russie. De Peshawar, situé à la frontière nord, au cap Comorin, extrémité sud, elle mesure 1,900 milles, et une étendue égale sépare les deux frontières Est et ouest. La plus grande partie de ce vaste empire (190 millions) est soumise directement aux lois anglaises; mais nombre d'États (46 millions) ont une condition à demi indépendante.

Sur une longueur de 3,000 milles, la mer (golfe d'Oman et golfe du Bengale) limite cette vaste contrée qui est bornée par une ligne d'à peu près de même étendue: monts Soliman, Himalaya et Assam.

On a appelé l'Inde un « abrégé de la terre entière », tellement sa surface est variée, et les climats de ses diverses parties sont différents. Cette contrée se divise en trois régions principales : le montagneux district de l'Himalaya; l'immense plateau du Deccan; et la grande plaine qui sépare les deux autres parties. L'Himalaya est une région montagneuse plutôt qu'une chaîne de montagnes; sa longueur est de 1,800 milles et sa profondeur de 100 à 500 milles. Elle est composée de trois grandes chaînes courant plus ou moins parallèlement les unes aux autres, avec une succession infinie de plus petites montagnes séparées par des vallées étroites. Le mont Everest, le plus haut pic du monde, atteint la hauteur de 29,000 pieds anglais. Au sud de ces montagnes, le climat est froid et sain. Le *Terai*, entre les montagnes et la grande plaine, est une région très fertile, mais mortelle aux habitants; sa largeur est de 25 milles.

La grande plaine renferme la vallée de l'Indus et celles du Gange et du Brahmapoutre. Cette vallée-ci est une région très fertile et des mieux couvertes de cours d'eau; c'est un sol d'alluvion, formé de dépôts transportés dans la suite des siècles par les cours d'eau descendant des montagnes. On dit qu'on peut aller d'un bout à l'autre de cette plaine sans trouver un gros caillou. La vallée du Gange est le jardin de l'Inde; couverte de champs de canne à sucre, de coton et d'indigo, de riz, de blé, d'opium, de tabac, de chanvre, elle nourrit une population quatre fois plus dense que celle de l'Angleterre. Le delta du Gange se compose d'îles marécageuses, séparées par d'étroits canaux, couvertes de forêts et de jungles, repaires du tigre, du buffle, du chien sauvage, des bêtes fauves et d'innombrables singes. — La plaine de l'Indus comprend au nord le Pendjab, pays des cinq rivières; puis, vers le sud, le désert de sable de l'Indus, auquel succèdent les plaines boueuses du Sindh. Entre les montagnes terminant le pla-

teau du Deccan et la mer, s'étend à l'Est une plaine maritime nommée le Carnatic, du nom d'un ancien royaume indou « Carnata ».

Les plus puissantes rivières de l'Asie sont celles de l'Inde : les fleuves du Gange, du Brahmapoutre, de l'Indus arrosent le nord de l'empire ; presque toutes les eaux tombées sur le système de l'Himalaya vont à l'Océan par le chemin de ces trois grandes rivières.

Le Gange est un grand fleuve. Son bassin renferme près d'un demi-million de milles carrés, et sa longueur, depuis le champ de neige d'où il sort à 14,000 pieds au-dessus de la mer, jusqu'à son arrivée par ses nombreuses bouches dans le golfe du Bengale, est de 1,500 milles. Dans son cours supérieur, c'est un torrent de montagne. A Hourdwar, à 1,300 milles de la mer, il quitte les montagnes, et, entrant dans la grande plaine, il devient en même temps navigable. Il reçoit successivement le Djamna, le Goumti, le Son, le Gandak et le Kousi. Alors il roule un énorme volume d'eau ; mais peu à peu il se divise en nombreuses bouches qui se dirigent vers la mer. La plus large d'entre elles est le Meghna, puis l'Hougli sur lequel se trouve Calcutta. Le delta est entre l'Hougli et le Meghna ; il est très fertile et nourrit une très dense population ; mais, vers les bords de la mer, ce ne sont plus que de grands marécages. Le fleuve est bien situé pour la navigation ; sur son parcours, sur ses affluents et sur les canaux de communication, on compte 300,000 bateliers. Les grands vaisseaux remontent l'Hougli jusqu'au-dessus de Calcutta, et les steamers jusqu'à Hourdwar par le canal. Par le Djamna, ils vont jusqu'à Delhi. Mais les chemins de fer ont, là aussi, fait tort à la navigation. La rivière souvent change de lit, emportant avec elle des espaces immenses, et des îles occupant la place de son ancien courant sont bientôt couvertes de hautes herbes et de buissons dans lesquels reposent les alligators. Le Gange est toujours le fleuve sacré des

Indous; et sur les points où la rivière est accessible, des milliers de pèlerins viennent prendre un bain dans les eaux saintes. Ce fleuve est sujet à une grande variation de profondeur et de largeur. Au printemps, la fonte des neiges de l'Himalaya, et en été les pluies de la mousson du sud-ouest, augmentent tellement le volume du courant, qu'à Bénarès, par exemple, la largeur et la profondeur du fleuve sont doublées. En juillet, le pays du delta est inondé et présente l'apparence d'une mer immense. Des centaines de milles carrés plantés en riz sont couverts d'eau, et les épis flottent à la surface, pendant que, dans toutes les directions, les paysans vont à leur ouvrage journalier avec leur bétail sur des radeaux ou des canots.

Le Brahmapoutre est moins important et moins connu que le Gange. Il vient du plateau du Thibet, non loin de la source de l'Indus, passe derrière l'Himalaya qu'il côtoie une centaine de milles ; puis, courant au sud, il traverse la chaîne et rejoint le delta du Gange. A son embouchure, sont diverses îles dont quelques-unes, bien cultivées, sont habitées.

L'Indus vient d'un mont de l'Himalaya, à 18,000 pieds d'altitude, et arrose dans son parcours une superficie quatre fois plus grande que les Iles Britanniques entières. Le Caboul, le Pendjab, rivière formée par les eaux réunies de cinq cours d'eau, sont ses affluents, et ses embouchures sont dans le golfe Persique. Dans le sud-est, près du rivage de la mer, il existe des dépressions plus basses que le niveau des eaux salées, et où les eaux venant des montagnes ont formé des lagunes. Dans l'État de Cochin, une de ces lagunes mesure 120 milles de long, et sa largeur varie de quelques mètres à 100 milles ; elle communique en plusieurs endroits avec la mer, où elle verse le trop-plein de ses eaux.

Dans toutes les parties du pays, il y a trois saisons par an : la chaude, la pluvieuse et la froide. La saison chaude

commence au milieu de mars pour finir vers le milieu de juin. Pendant ce temps, dans les plaines humides du Bengale, la vie s'écoule dans une atmosphère semblable à celle d'un bain de vapeur, et l'on se sert partout du grand éventail, le punkah. Dans les plaines du Pendjab, la chaleur est aussi intense, et comme le vent est sec et chaud, le sol se dessèche et se crevasse, les ruisseaux sont taris, la poussière vole partout. Les Européens ont quitté les plaines et se sont retirés vers les montagnes. Les pluies, qui sont amenées par les moussons du sud-ouest, tombent du milieu de juin au mois de septembre. « On voit arriver des masses de nuages, qui deviennent plus épais à mesure qu'ils approchent de la terre, sur laquelle ils passent avec de violents coups de vent, et ils sont suivis du bruit incessant du tonnerre ; alors on entend la pluie violente et serrée. De tristes journées de pluie continuelle suivent jusqu'à ce que les cours d'eau se changent en torrents ; alors quelques jours plaisants reparaissent, où le ciel est serein, et la terre couverte de verdure. Puis en juillet la pluie recommence, s'apaisant graduellement en septembre et disparaissant, comme elle est venue, au milieu des roulements du tonnerre et du bruit des éclairs. — La saison froide tombe en novembre, décembre et janvier ; pour les provinces du sud de l'Inde, c'est une saison printanière ; mais plus au nord, les nuits sont froides, les matinées fraîches et la gelée couvre la terre. Dans les montagnes, le froid est très vif, la neige tombe épaisse et dure longtemps. Dans quelques parties de l'Himalaya, il tombe un vrai déluge de pluie : en une année, il en tombe autant que dans 20 ou 30 ans à Londres. A Bombay, on a vu tomber plus de pluie en un jour qu'en Angleterre on n'en recueille en six mois.

« Avec ses plaines fertiles et bien arrosées, ses riches vallées des montagnes, et les coteaux monstrueux du nord, le sol de l'Inde produit presque toutes les plantes utiles de

la terre ; dans beaucoup de contrées de cette terre, on fait deux moissons par an. Le riz, le maïs et le blé en sont les principales productions; mais on cultive aussi l'orge, le millet, les fèves et les pois. Le coton, l'opium, l'indigo, le chanvre, le lin, la navette, le thé, le café, le tabac et le bois de charpente sont exportés en grande quantité. Les palmiers abondent; ils sont pour les Indous ce que le bambou est aux Chinois : l'aliment, le vêtement, le breuvage, le bois, l'abri, l'ombre. »

Pour les animaux, ils sont en grande variété. Des singes de diverses espèces habitent les jungles et même les arbres autour des villages. Des serpents venimeux se trouvent en grand nombre de tous côtés. L'éléphant et le rhinocéros errent dans les grandes forêts; et les tigres, les panthères, les léopards, les sangliers et les loups habitent à la fois les forêts et les jungles. Les lions s'y rencontrent dans la province de Rajpoutana, et les daims se trouvent partout. Il y a de nombreuses espèces d'oiseaux, mais peu de chanteurs. Les poissons fourmillent dans les rivières, et les reptiles dans les jungles, tandis que les alligators se reposent au soleil sur les bords des cours d'eau.

On trouve dans l'Inde le fer en grande abondance, et de riches mines de houille y ont été découvertes. En beaucoup d'endroits, on a mis à jour de l'or, et des mines d'or sont en prospérité. Il existe des mines de sel dans le Pendjab, et des salines sur le bord de la mer. L'Inde est le pays de beaucoup de gemmes : les diamants, les rubis, les saphirs et les émeraudes.

Le *Bengale* est la plus vaste, la plus riche, la plus peuplée et la plus fertile des provinces de l'Inde. Il renferme presque tous les produits des régions tropicales et des régions tempérées : le thé, l'indigo, le pavot-opium, le blé et les autres céréales, le poivre, le gingembre, la noix de bétel, le quinquina, et beaucoup d'épices et de drogues coûteuses; graines à huile de toutes sortes; coton, mûrier,

jute, bois de charpente, depuis le bambou jusqu'au bois de fer; en un mot, tous les produits végétaux qui nourrissent et habillent le peuple, ou lui donnent le moyen de commercer avec les nations étrangères, y sont en grande abondance.

La population de la province du Bengale s'élève à 60 millions d'habitants. Calcutta est la ville principale de la province, et, en vérité, de l'Inde entière; en 1686, elle était un des trois petits villages donnés par l'empereur du Mogol à la Compagnie des Indes-Orientales, et maintenant elle est le grand centre commercial de l'Inde entière, et a une population plus considérable que Liverpool ou Manchester. Patna, Mourshidabad et un port de mer à l'Est du Gange, Tchittagong, sont les autres villes importantes de la province.

Les *provinces du nord-ouest* comprennent la vallée du Gange supérieur et ses affluents, avec une population de 43 millions d'habitants. A la jonction du Gange et du Djamna, est une ville, Allahabad, capitale de la province, centre commercial et position militaire importante. Kanpour, sur le Gange (120,000 h.), fait un grand commerce d'indigo; la ville sacrée de Bénarès et Loucknow sont des villes importantes.

Le *Pendjab* (la plaine des cinq rivières), à l'été chaud et sec, au sol peu fertile, compte 18 millions d'habitants; Delhi, l'ancienne capitale de l'empire du Grand Mogol, en est la ville principale; elle contient 200,000 habitants et est le centre de divers chemins de fer. Armritsir est le siège de la religion des Sikh; Lahore et Moultan sont remarquables.

Les *provinces centrales* occupent la partie septentrionale du grand plateau. Le pays est occupé par des plateaux coupés de pics isolés et de rangées de hautes collines, par des vallées arrosées de rivières, où croissent le coton, le blé, le pavot-opium, le riz et la canne à sucre, et par de

grandes forêts. La capitale est Djabalpour ; les autres villes remarquables sont : Nagpour et Katak.

La *province de Madras* comprend les plaines maritimes du Sud et de l'Est de la grande presqu'île ; sa population égale celle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Madras est la seconde des provinces de l'Inde ; cependant elle ne peut avoir une valeur égale à celle du Bengale, car elle possède près de 1,700 milles de côtes, et elle n'a aucun bon port naturel; son sol peu fertile souffre de la sécheresse. La ville de Madras contient un demi-million d'habitants et a d'immenses jardins autour d'elle; pendant la saison chaude, la température très élevée est quelquefois adoucie par une brise que les résidents appellent « le docteur ». Madras est un grand centre de commerce, et communique par chemins de fer avec toutes les parties de l'Inde; mais malheureusement elle n'a point de port. A quelques pieds du rivage, la mer vient frapper un long mur de brisants que les vaisseaux ne peuvent franchir, et les communications entre eux et le rivage se font au moyen de bateaux ; néanmoins le commerce est considérable, surtout en café, riz et en peaux et cuirs.

La *province de Bombay* s'étend sur la côte ouest, de Mysore aux plaines du Sindh, sur une longueur de 1,000 milles, possédant quelques beaux ports. Cette province comprend les forêts marécageuses des Ghates occidentales, les plaines maritimes proches le golfe d'Oman, une partie des îles du Deccan et la plaine aride du Sindh. La ville de Bombay, dans les îles de ce nom, est la plus importante de la province. Elle communique par le chemin de fer avec les grandes villes du Gange supérieur et de Madras. Surate, qui est un marché anglais, Pouna, position militaire du Deccan, et Karachi, sur le Sindh, sont des villes importantes.

L'*Assam* est une province à l'ouest de Brahmapoutre ; c'est une suite de vallées fertiles et bien arrosées, où l'on cultive le riz et le thé : 4 millions d'habitants.

Le *Birma britannique* renferme l'Arakan, plaine maritime convenable à la culture du riz; le Pegou, district riche et fertile du delta de l'Iraouaddi, qui produit du riz et renferme sur les hauteurs les plus belles forêts du monde. Rangoun (100,000 h.) en est la capitale, port d'où s'exportent d'immenses quantités de riz, tandis que de Maulmaïn partent de grandes quantités de bois de teck.

Dans cette brève analyse, nous avons omis un chapitre sur l'histoire de l'Inde, dont nous détacherons le paragraphe suivant: « Il y eut beaucoup de jalousie entre les stations de commerce européennes, particulièrement entre les Français et les Anglais; et pour un temps il sembla que les Français étaient destinés à fonder un empire dans les Indes. En 1746, les deux nations rivales en vinrent à une collision; et si le gouverneur français Dupleix avait reçu des secours convenables de la mère patrie, il pouvait réussir dans son dessein de fonder un empire français dans les Indes. »

Ceylan est au sud de la presqu'île de l'Inde, dont elle n'est séparée que par le détroit de Palk. Une chaîne de rochers et de bancs de sable, nommée « le pont d'Adam », la relie presque à l'Inde; les vaisseaux ne peuvent franchir le détroit que par deux passages. Cette île est les cinq sixièmes de l'Irlande. On y cultive en grand : le cacaoyer, le café, le cinnamome, écorce d'une espèce de laurier; le tabac, l'indigo et le coton; les forêts produisent des bois pour la marine. Les éléphants sont communs dans l'île, qui renferme des mines de fer excellent, d'étain, de cuivre et de sel. Il y a des pêcheries d'huîtres dans le golfe de Manaar : 2,500,000 habitants. Villes importantes : Colombo, capitale; Kandy et Pointe-de-Galles.

Chypre (150,000 h.), avec une surface de 4,000 milles carrés, avec la capitale, Nicosie, produit du coton, des vins et des fruits. Elle est destinée à former un des postes fortifiés pour la protection de la route de l'Inde.

Aden (22,000 h.), ville forte, est un dépôt de charbon pour les steamers des Indes et un marché où les environs apportent leurs produits, qui sont embarqués sur les vaisseaux. L'île de Périm, à l'entrée de la mer Rouge, est également fortifiée.

Les « possessions du Détroit » consistent dans les îles de Singapour et Penang, et dans les deux petites provinces de Malacca et de Wellesley, sur la côte de la presqu'île de Malacca. L'île de Singapour, 224 milles carrés (100,000 habitants), comprend la ville forte de Singapour (56,000 habitants), grand dépôt du commerce anglais dans les mers de la Chine. — L'île Penang et les deux provinces produisent des épices, du sucre, du cuivre, du riz, du tapioca. Malacca a de riches mines d'étain.

Hong-Kong, île située à l'embouchure de la rivière de Canton, avec la péninsule de Kaoloung, a une population de 140,000 habitants. Station militaire et navale protégeant le commerce dans les mers de la Chine. Victoria, la capitale de l'île, est un grand marché pour l'opium, le thé, le sucre, la farine, le riz, l'huile, le coton, l'ambre, l'ivoire, la soie et le bois de santal.

Labouan est une petite île près de la côte nord-ouest de Bornéo, avec un beau port : 5,000 habitants, entrepôt des produits des îles voisines pour Singapour.

Gravures : Simla, dans l'Himalaya ; vue du cap Comorin ; vue sur le Gange ; Bénarès, sur le Gange ; récifs devant Madras ; culture de cacaoyers (à Ceylan) ; vue d'Aden.

L'Australie.

L'Australie, cette île si grande, appelée aussi le troisième continent, est située, comme l'indique son nom [1], au sud de la grande Asie continentale ; baignée par l'Océan Indien et par le Pacifique, que la mer Arafoura et les dé-

[1] Austral, sud.

troits de Torrès font communiquer, elle a ses côtes fort peu accidentées et ouvertes seulement par les golfes de Carpentarie, de Spencer et la grande Baie australienne. Les îles Melville, au nord, et la Tasmanie, au sud, sont, avec la grande barrière de récifs du nord-ouest, les accidents les plus importants; ces récifs corallins ont une longueur de 1,200 milles et leur éloignement de la terre varie de 12 à 150 milles; il y a très peu de passages pour les vaisseaux.

L'île a une étendue de 15 fois l'Angleterre; mais une grande partie de cette immense surface est inhabitée et inhabitable par le manque d'eau; les colons n'excèdent pas deux millions. Elle est divisée en cinq grandes provinces: la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, l'Australie du Sud et l'Australie occidentale.

Un livre imprimé en 1598 rapporte ceci: « L'*Australis Terra* [1] est de toutes les terres la plus au sud, et est séparée de la Nouvelle-Guinée par un détroit peu élargi. Ses rivages ne sont jusqu'ici que peu connus, car après quelques voyages cette route a été abandonnée, et le pays est rarement visité, à moins que les marins n'y soient poussés par la tempête. » L'Australie n'offrait d'abord qu'une attraction bien légère pour les colons: il n'y avait point d'épices, point de marché d'esclaves, et les mines n'avaient pas été découvertes. Aussi, ce ne fut qu'en 1848, que le contour de l'île immense fut bien connu.

La surface de l'Australie est presque entièrement plane, particulièrement au centre; près de la côte Est et sud-ouest, des chaînes de montagnes courent du nord au sud; le mont Kosciusco (7,000 pieds) est le pic le plus élevé.

Il y a peu de rivières allant à la mer; les plus remarquables sont: le Swan, sur la côte occidentale; le Flinders, qui débouche dans le golfe de Carpentarie au nord; sur la côte ouest, le Murray, qui traverse le lac Victoria, et qui

[1] Terre du Sud.

parfois prend d'énormes proportions; au sud, il y a absence complète de rivières. Dans l'intérieur, il y a quelques rivières, au moins dans la saison des pluies; mais leurs eaux disparaissent dans le sable des déserts, ou se rendent dans des lacs salés. « Les rivières de l'Australie sont, presque sans exception, sujettes à de grandes irrégularités d'étendue et de débit. Dans la moitié orientale de ce vaste continent, de grandes inondations paraissent à de longs intervalles, quand les rivières s'enflent soudain, débordent leurs rives et portent la destruction sur une grande étendue. Dans d'autres périodes, la pluie manque pendant des années entières, et les rivières même les plus profondes tarissent. L'état du pays est alors déplorable : on ne peut y trouver trace d'herbe, et le bétail périt en grand nombre. Une contrée immense peut être décrite comme un marécage, une plaine fertile ou un désert aride, selon la saison pendant laquelle on la visite. »

Le climat de la région sud-ouest est semblable à celui des pays autour de la Méditerranée. En hiver, les matinées sont froides et la neige couvre les montagnes de l'intérieur. La chaleur et la sécheresse de l'été sont tempérées par la brise venant de la mer. Dans l'intérieur du pays, la chaleur est beaucoup plus grande que sur la côte, le mercure s'élève juqu'à 70°5 centigrades. La chaleur, qui dure trois mois, est telle que les clous à vis sortent du bois, les manches en corne et les peignes se brisent en minces éclats; le plomb sort en gouttelettes des crayons et les ongles des doigts deviennent durs et se brisent comme du verre. Les saisons en Australie sont opposées aux nôtres.

Nous revenons à la *Géographie physique* de Vuilliet (Lausanne), pour la description des végétaux et des animaux de cette terre de contrastes. Mentionnons seulement les arbres géants d'acacias gommeux qui, sur les sommets des Alpes australiennes, s'élèvent de 400 à 500 pieds et mesurent de 50 à 60 pieds à leur base.

La Nouvelle-Galles du Sud, dont les montagnes renferment les mines d'or et de cuivre et des assises de houille, a pour richesses principales des millions de moutons qui paissent sur les collines et dans les plaines, et dont le produit annüel de la laine est de près de cent millions de francs. La capitale, Sidney (120,000 habitants), est la plus ancienne ville australienne, a pour havre Port-Jackson, un des plus beaux du monde. — Mainlandvins, Newcastle, le centre de l'exportation de charbon, sont, avec Paramatta et Bathurst, les villes remarquables de la province.

La province de Victoria, montagneuse, couverte de volcans éteints dont beaucoup de cratères forment des lacs salés, renferme des vallées et des plaines extrêmement fertiles et de magnifiques forêts contenant les plus grands arbres du monde. Elle exporte de la laine, de l'or, du blé et des viandes conservées. Melbourne (250,000 habitants avec ses faubourgs) est la capitale; Ballarat, la grande ville de l'or (45,000 habitants), Sandhurst, au centre des mines et le port de Geelong, sont les principales villes.

L'Australie du Sud renferme de vastes plaines, et beaucoup de grands lacs salés, les lacs Gardnea, Eyre et Amadeus, possèdent aussi des plaines très fertiles: son climat est très chaud. Les produits de cette province sont le blé, le cuivre (12 millions de francs par an) et la laine. Les troupeaux forment une source importante de richesses pour les fermiers. — Adélaïde (50,000 habitants) en est la capitale; elle est située dans une plaine près du Torrens, rivière tarie en été.

L'Australie occidentale est la province la plus vaste et en même temps la plus pauvre de la colonie; sa population est à peine de 30,000 habitants. Le sol se compose de sables stériles, et les terres fertiles sont rares. Les produits sont la laine et le bois de santal. Perth (6,000) et Freemantle sont les villes remarquables.

Le Queensland (terre de la reine) renferme un district

montagneux et a des mines d'or, de charbon et de cuivre. Les produits agricoles sont la canne à sucre, le coton et le maïs. Brisbane, la capitale, a 30,000 habitants. Rockampton, Ipswich, Maryborough et Cooktown sont les autres villes importantes.

La Tasmanie — au sud de Victoria — est une île que le détroit de Bass sépare de la terre ferme; elle est montagneuse, possède de nombreux cours d'eau et de beaux lacs; son étendue égale les quatre cinquièmes de celle de l'Irlande. Les plus hauts sommets sont le Ben Lomond et le Cradle Mount, de chacun plus de 5,800 pieds de hauteur. Le climat de l'île est meilleur que celui d'Australie: si la chaleur est forte durant le jour, la nuit est toujours fraîche et la neige couvre les montagnes pendant plusieurs mois.

L'agriculture est prospère, les fruits abondent. On y trouve des mines d'or, d'étain et de charbon.

Hobart-Town, la capitale (20,000), et Launceston (11,000) sont les villes importantes de la province, qui compte 100,000 habitants.

Gravures: Indigènes d'Australie; la rivière duCygne; l'Ornithorhynque; le havre de Sydney; Bourke Street, à Melbourne; vue du Ben Lomond, en Tasmanie; le diable de Tasmanie.

Nouvelle-Zélande.

Le groupe de la Nouvelle-Zélande renferme deux grandes îles, l'île du Nord et celle du Sud, et de nombreuses îles très petites. Ces îles sont montagneuses, avec des cônes volcaniques en activité; on y voit des lacs d'eau chaude (90° Fahrenheit) dont les bords laissent échapper de la vapeur, de l'eau bouillante ou de la boue brûlante. En Auckland, le grand lac Taupo (gravure), d'une longueur de 25 milles, est situé à 1,330 pieds au-dessus du niveau de la mer; dans son voisinage se trouvent le mont Ruapehu (9,000 pieds) et le volcan en activité de Tongariri (environ

7,000 pieds). Le Waikato, rivière qui traverse le lac Taupo, passe à travers une suite de sources chaudes qui s'étendent à plus d'un mille de ses rives, puis elle plonge en cascade dans une profonde vallée où ses eaux bouillantes se resserrent dans un canal étroit, produisant un nuage immense de vapeur blanche.

Dans l'île du Sud, les montagnes sont plus élevées, et le mont Cook s'élève à 13,200 pieds environ. Il y a des glaciers dans les hautes vallées, et des cours d'eaux nombreux en sortent, formant de beaux lacs.

L'île du Nord possède des mines d'or, de charbon et de fer. Dans toutes deux, il y a de magnifiques forêts pour les navires, et l'agriculture est très prospère.

Villes importantes : Auckland (23,000), Napier (3,500), New Plymouts; Wellington, capitale de la Nouvelle-Zélande (11,000), dans l'île du Nord. Dans l'île du Sud, Nelson, port, au milieu des mines de fer, de charbon, d'or, de plomb et de cuivre; Malborough, centre agricole; Hokitika (3,000 habitants), au centre des mines d'or; Christchurch (10,000), et Lyttleton, port (3,000), Dunediu (27,000), la ville la plus peuplée de la colonie.

La Nouvelle-Zélande est une colonie d'un grand avenir, où les Anglais résident, et qu'ils regardent « comme une autre Angleterre », une Angleterre dans le sud, meilleure sous tous les rapports que la mère patrie.

L'archipel de Fidji ou Viti, à 1,000 miles de la Nouvelle-Zélande (140,000 habitants), comprend deux grandes îles : Viti et Vanua et près de 200 autres, dont 50 sont habitées; il y a de nombreux rochers et récifs dans le voisinage. Ces îles sont d'origine volcanique, et sont bien boisées. Le sol est très fertile, le climat très plaisant, et la végétation croît très rapidement. Productions : fruits, bananes, fruits de cacao, canne à sucre, café, coton et arrowroot.

31 janvier 1884.

5e GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

PETITE ÉTUDE
SUR
LA COMMUNE DE NUBÉCOURT
Canton de Triaucourt (Meuse)

Ces pages sont extraites d'un « Dictionnaire géographique, historique, généalogique, nobiliaire et statistique du département de la Meuse » en préparation depuis plus de vingt ans, et dont plusieurs extraits ont paru dans différentes publications.

L'auteur recevrait avec reconnaissance les documents et chartes inédits, pouvant compléter son travail, que l'on voudrait bien lui communiquer.

I.

Nubécourt (1), village de l'arrondissement de Bar-le-Duc, du canton de Triaucourt, du bureau de poste et de la perception de Beauzée, est bâti sur la rive gauche de l'Aire, à 34 kilomètres de Bar, 9 de Triaucourt et 36 de Saint-Mihiel. Il a pour limites : Fleury-sur-Aire au Nord, Beauzée et Pretz au Sud, Bulainville à l'Est et Èvres à l'Ouest. D'une population de 308 habitants (2) pour 102 maisons, il y a deux écoles, une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Nubécourt est arrosé par plusieurs cours d'eau : 1° l'*Aire*, rivière qui le longe du Sud au Nord, en passant à 40 mè-

---

(1) On le trouve indiqué comme suit à différentes époques : *Nubescourt*, 1332, Collect. lorr., t. 426, f° 35 ; 1642, pouillé de Mâchon ; 1712, Société philomath. de Verdun, layette Clermont ; — Nusbecourt, *idem* ; — *Nubescuria*, 1642, pouillé de Mâchon ; — *Nubecuria*, pouillé de 1748 ; — *Dictionn. topograph. de la Meuse*, p. 171.

(2) Dénombrement de 1881. — En 1804, on comptait 384 habitants, dont 178 du sexe masculin et 206 du sexe féminin ; — en 1824, il n'y en avait plus que 376 ; — en 1856, ce chiffre était tombé à 336, et en 1876, à 329.

tres environ des maisons de la rue Basse ; 2° le *Flabusieux* (1), ruisseau qui prend sa source au hameau de Flabas, commune de Heippes, et se jette dans l'Aire au-dessous du village, après avoir arrosé la prairie qui porte son nom ; 3° le ruisseau de *Marque*, que l'on nomme aussi rivière d'*Èvres* et de *Hardillon* (2).

La route départementale n° 2, de Bar-le-Duc à Dun, traverse le territoire sur une longueur de 4 kilomètres.

Le village est assis à un kilomètre environ à l'Est de la voie antique (3) venant des Ardennes et se dirigeant vers le *Castellionis* où fut primitivement fondé le monastère dont nous parlons plus loin. Cette voie, connue sous le nom de *Haut-Chemin*, traverse les contrées ci-après dénommées du territoire de Nubécourt : les Linières vers Beauzée, la Fosse-à-Tonnerre, Bousson-Lieu, l'Échinée, la Rouge-Croix, le Champ-les-Cannes, la Vaux-Warin, Puttemusse, les Perchies, le Haut-Chemin, Griffeny, la Potence-Coquibu, les Fommerées, le Bois-Tournier, la Croisette, Plisson, Raisepine, la Haie-à-la-Queue, le Cerisier, Brussonham, le Hammé, le Poirier-le-Borgue, le Mont-les-Anes, le Poirier-les-Croix, la Côte-Saint-Martin et Pierrelieu.

Dans les contrées de Fusée, Sous-le-Bois, au Poirier-les-Croix, ainsi que dans le village et les jardins, on rencontre des vestiges de constructions antiques. A quelques centimètres dans la sol, on trouve des débris de murailles, des fragments de grosses tuiles plates à rebords et des tessons de poterie.

---

(1) Il est indiqué sous le nom de *Flabosa*, en 962, dans le cartulaire de Saint-Vanne-de-Verdun, et *Flabisieu* sur la carte des États de 1700.

(2) Il a sa source sur le territoire de Nubécourt, à l'Ouest, au-dessous du bois de la *Héronière*, dans la prairie de Somzèvre qu'il traverse pour se rendre à Èvres, de là à Triaucourt, puis à Aubercy, pour entrer dans le département de la Marne, où il se jette dans l'Aisne, au-dessous des terres du chemin ; d'après l'*Annuaire de la Meuse* pour 1844, p. 181, il devrait porter le nom de rivière d'Èvres, puisque sa source se nomme *Somzèvre*, autrement dit source de l'Èvre. Selon M. Léon Maxe-Werly, le mot *somme* signifie le lieu le plus élevé, mais il ne signifie pas *source*.

(3) Cette voie traversait l'antique localité d'*Autrium*, située sur les territoires d'Autrécourt et de Lavoye.

« Dans le courant de septembre 1867, il a été découvert des sépultures antiques au lieu dit *la Quemine*, à 500 mètres environ au-dessous de la voie romaine, par des ouvriers occupés à ouvrir une carrière, pour se procurer de la pierre destinée à la construction des culées du nouveau pont qui franchit la rivière d'Aire, entre Nubécourt et Bulainville.

« A environ quatre-vingts centimètres de profondeur dans le sol, ces ouvriers mirent à jour, avec des débris humains, une épée franque ou mérovingienne, à double tranchant, deux lames de scramasaxes assez bien conservées, une lame de poignard, six grosses boucles de ceinturon en acier oxydé, un petit vase en terre cuite, une bague en rosette sur le chaton de laquelle figure un oiseau fantastique, un bracelet uni en bronze et dix-sept grains de collier, dont un en verre grossier de couleur verdâtre, deux en grès grisâtre, ornés de bandes en émail jaune et blanc, deux en émail bleu foncé, trois en émail vert pâle, sept en émail jaune et deux en ambre ou succin (1). »

Nous possédons peu de documents sur Nubécourt. M. le comte de Widranges rapporte que la seigneurie de Nubécourt (2) était entrée dès le XVe siècle dans la maison de Nettancourt, par le mariage de Jean III avec Marguerite, fille de Jacques, seigneur de Nicey, et de Catherine de Stainville : ce fait semble confirmé par des détails que nous transmet sur cette famille un historien accrédité. Moreri nous apprend que Jean III, seigneur de Nettancourt, Vaubécourt, Noyers et Louppy, était marié en 1437 avec Marguerite, et que cette dernière était dame de Nicey, de Nubécourt

---

(1) Tous ces objets ont été recueillis par les soins de M. Paulin Gillon, ancien maire de Bar-le-Duc, et déposés par lui au Musée de cette ville. — (Comte Hippolyte de Widranges, *Recherches de plusieurs voies romaines partant de Nasium*. Mémoires de la Société des Lettres.... de Bar-le-Duc, 1873, t. IV, p. 276.)

(2) En 1589, le domestique de M. de Nubécourt, trouvé chargé de lettres adressées à plusieurs personnes de Metz, fut arrêté et emprisonné à Conflans. (Archives de la Meuse, série B, 2179. Compte de Michel de Billard, écuyer, seigneur de Salin, capitaine, prévôt, gruyer et receveur de Conflans.)

et de Sallemène (Salmagne). Suivant toute apparence, ces trois dernières seigneuries avaient été données en dot à Marguerite, ou plutôt cette dernière en avait hérité de son père. Celle de Nubécourt dut être possédée par la maison de Nettancourt jusque vers le milieu du XVIe siècle, époque à laquelle elle paraît être entrée dans la maison *du Hautoy*, par le mariage de Philippe du Hautoy (1) avec Claude de Nettancourt (2).

En 1626, Georges-Frédéric du Hautoy, chevalier de l'ordre du Roi, maréchal de camp, donna son dénombrement pour Nubécourt (3), dénombrement vérifié le 13 août 1627.

Parmi les pièces nous intéressant, qui se trouvent dans

(1) Sur l'origine du nom de du Hautoy, on nous communique une légende qui s'est conservée dans le pays et qui a beaucoup d'analogie avec celle de l'emprisonnement du duc Ferri dans le donjon de Machéville (*), près de Nancy :

« A une époque perdue, dans un pays que la tradition ne cite pas, un seigneur de Lorraine était retenu prisonnier et gardé de près par des soldats. Un couvreur nommé Jean le Borgne (**) fut appelé pour réparer le toit de la tour où était enfermé ledit duc de Lorraine. Ce dernier, au bruit du marteau, monta aux combles de sa prison, cria le couvreur, et après s'être nommé, lui dit : — « Es-tu homme ; veux-tu me faire sortir d'ici et je ferai ta fortune?.... » — Jean le Borgne répondit qu'il consentirait volontiers à cette proposition, mais que cela n'était guère possible ; que lui-même étant gardé à vue, il trouvait le projet irréalisable. Le duc de Lorraine lui dit alors : — « Procure-moi de l'encre, du papier et une plume. » — Jean le Borgne, lorsqu'il descendit de son toit pour prendre son repas se procura les objets demandés et les passa au prisonnier lorsqu'il se remit au travail ; alors le seigneur écrivit une lettre et la donna au couvreur en lui disant de la porter à son adresse. Jean le Borgne n'osant pas descendre avant l'heure du repas, ne savait comment s'y prendre pour satisfaire à la demande qui lui était faite. Le duc de Lorraine lui dit : — « Jette ton marteau dans les fossés, et tu diras que c'est par accident qu'il est tombé, alors tu demanderas la permission de t'éloigner sous le prétexte de te procurer un autre outil et tu profiteras de cette permission pour porter ma lettre à son adresse. » — Ce plan fut exécuté ainsi qu'il avait été conçu. Les gens du duc de Lorraine, en apprenant le lieu où leur maître était retenu prisonnier, se mirent en devoir de lui porter secours et le délivrèrent par surprise. Jean le Borgne fut largement récompensé par celui qui lui était redevable de la liberté ; ses fils furent employés dans les armées du duc de Lorraine, et, plus tard, raconte-t-on, ils changèrent leur nom de le Borgne en celui de « Du Haut Toit », en mémoire de l'action de leur ancêtre, qu'ils écrivirent ainsi : « Du Hautoy ». — (Communication de M. Bardot, ancien instituteur à Nubécourt.)

(2) V. Servais, *Annuaire de la Meuse* pour 1844, page 185, note. — Les archives de Nubécourt possèdent un bail, daté du 15 octobre 1486, des grosses et menues dîmes de Nubécourt et de Bulainville.

(3) Archives de la Meuse, série B, 381, portefeuille. — Au siècle dernier, des gens qualifiés nobles, trouvaient que le droit de chasse qui leur était octroyé ne suffisait pas pour exercer leur adresse. Nous trouvons aux archives de la Meuse, série C, 118, une plainte déposée par le greffier de la seigneurie de Rarécourt contre MM. du Hautoy, seigneurs de Nubécourt et Bulainville, qui s'étaient livrés envers lui à des violences inouïes, et qui tiraient sur lui quand il se trouvait à leur portée, et l'avaient déjà blessé trois fois à coups de fusil.

(*) La nouvelle génération écrit et prononce « Maxéville ».

(**) Il y a encore aujourd'hui à Nubécourt des charpentiers qui portent le nom de *Borgniet*, et dont les père et grand-père exerçaient la même profession. Ne seraient-ils pas des descendants de Jean le Borgne, le héros de cette légende?...

les archives de la commune de Nubécourt, et se rapportant à l'histoire, on remarque :

1° Le testament de Philippe du Hautoy ([1]), seigneur de Nubécourt et de Bulainville, daté d'avril 1662, et écrit par « Jacquesson, curé dudit Nubécourt » ; par ce testament, Philippe lègue à la chapelle de la sainte Vierge une pièce de terre qu'il possède à la contrée dite Vaux-Saint-Éloy, et aussi ce qui a pu lui revenir des fruits de sa chapelle Saint-Georges, depuis 15 ou 20 ans environ que sa mère l'a fait bâtir.

2° Une déclaration de Georges-Philippe du Hautoy, chevalier de l'ordre du Roy, mestre de camp, entretenu pour le service de Sa Majesté ; par cette déclaration, le chevalier du Hautoy reconnaît tenir en fief, foi et hommage de Son Altesse, les seigneuries de Nubécourt et Bulainville ; il énumère ensuite ses différents droits seigneuriaux sur les personnes et les biens de ses vassaux.

3° Une donation reçue par Claude Verdun, notaire à Autrécourt, faite en 1720, par Nicolas du Hautoy, au profit de l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun, d'un bois de 66 arpents situé à Bulainville, à charge perpétuelle par ledit hôpital de recevoir, nourrir, chauffer, etc., un pauvre venant, par alternative, de Nubécourt et de Bulainville, lesdits pauvres devant être désignés, après le décès du fondateur, par le curé de Nubécourt.

4° La nomination, du 30 mai 1750, comme échevin de

([1]) La famille du Hautoy, noble de nom et d'armes, est originaire du Luxembourg. Frédéric, puîné de cette maison, mort vers 1270, aurait épousé Béatrix, dame du Hautoy, près l'abbaye d'Orval. Leurs armoiries, telles qu'elles sont désignées (Archives de la Meuse, reg. B, 283, f° 108) dans l'acte du 26 mars 1728, par lequel Gaston-Jean-Baptiste, comte du Hautoy, obtient le changement du village de Bellau, du ressort du bailliage de Pont-à-Mousson, en celui de du Hautoy et l'érection en marquisat du village de ce nom, sont ainsi blasonnées : « *d'argent, au lion de gueules,* « *armé, lampassé et couronné d'or*, ayant pour cimier une cuve d'or dans laquelle se « baigne et se coëffe Mélusine, mi-femme, mi-serpent. Pour supports, deux griffons « au naturel ; sur le tout une couronne de marquis ». — De cette famille, il existe encore aujourd'hui des descendants, M. du Hautoy, membre de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, domicilié à Amiens (Somme). — (Communication de MM. Léon Maxe-Werly, de la Société des Antiquaires de France, et Alf. Jacob, archiv. dép. de la Meuse.)

la haute justice de Nubécourt, de Claude Thomas, en remplacement de Nicolas Férot, révoqué de ses fonctions.

L'abornement des finages de Nubécourt et d'Èvres fut fait en 1601 (1).

En 1650, les grains de la recette de Souilly, que l'on transportait à Nubécourt pour être mis en sûreté, étant sur le point d'entrer au château, furent rencontrés par l'ennemi et enlevés (2).

II.

Avant 1790, Nubécourt dépendait, pour le temporel, du Clermontois, haute justice et village ; coutume, bailliage et prévôté de Clermont, présidial de Châlons et parlement de Paris.

Lors de l'organisation du département, en 1790, il fit partie du district de Verdun et du canton de Beauzée ; on y comptait 80 citoyens actifs.

Les plus anciens actes de l'état civil remontent à 1643 (3); ils sont écrits en français et non signés ; un seul acte de 1650 est écrit en latin. A partir de 1668, ils sont signés par le curé et les parties.

Le sol de Nubécourt est calcaire et siliceux, assez acci-

---

(1) Archives de la Meuse. Série B, 580. Compte de Jean Maillet, receveur général du duché de Bar.

(2) *Idem*. Série B, 1303. Compte de Didier Pierson, capitaine, prévôt, gruyer et receveur de Souilly.

(3) On ignore le nom du prêtre qui a rédigé les actes de l'année 1643 à l'année 1647. En marge d'un acte du 14 juillet 1647, il est écrit que c'est le premier enfant baptisé par M. *Briquelot*.

Les autres curés qui ont rédigé ces actes sont : — Pierre Jacquesson, de janvier 1657 au 28 décembre 1685 ; — Deiger, Florentin, du 6 janvier 1686 au 1er juillet même année : il signe « vicaire à Nubécourt » ; — Martinet, Nicolas, du 1er juillet 1686 au 6 février 1691 ; — L. Vuillaume, du 24 février au 21 mai 1691 : il signe « prêtre et vicaire à Nubécourt » ; — Guenier, Joseph-Alex., du 29 mai 1691 au 2 janvier 1699 ; — Verdun, François, du 11 janvier 1699 au 11 novembre 1726 ; — Gratian, Jean-Baptiste, vicaire, du 26 décembre 1726 au 23 juin 1727 ; — Saintin Hurault, du 15 juillet 1727 au 2 juin 1734 ; — Jean Ruter, du 28 juillet 1734 au 29 juin 1774, date de son décès à Nubécourt ; — Pergent, François-Remy, du 29 juin au 18 septembre 1774 ; comme vicaire, il a signé l'acte de décès de Jean Ruter ; — A. Gillon, du 28 septembre 1774 jusque vers 1794 ; — De Maillet, en 1803. (Depuis plusieurs années, il n'y a plus d'actes religieux dressés.) Deux actes seulement de l'année 1803 sont signés : « De Maillet, desservant de Nubécourt ». Le dernier est du 21 floréal ; — Géminel, de 1804 à 1823 : le premier acte signé de lui est du 14 janvier 1804 ; — De 1823 à 1825, la paroisse de Nubécourt a été desservie par M. Renaux, curé de Prets. — Vautrin, de juin 1825 à.... 1835. — Zacharie Jactel, de 1836 à 1870. — J.-N. Baudier, curé actuel, nommé en 1870.

denté ; il est presque dépourvu de bois; les coteaux, de peu d'élévation, sont accessibles et cultivés sur tous les points. D'après la matrice cadastrale, la superficie totale du territoire est de 787 hectares 27 ares 65 centiares. Les produits dominants sont les céréales (1).

Les revenus communaux s'élèvent annuellement, en moyenne, à la somme de 3,000 fr. Les pertes éprouvées par la commune, pendant l'invasion allemande de 1870, se sont élevées à 46,477 fr.

III.

Avant 1790, la paroisse de Nubécourt, pour le spirituel, dépendait du diocèse de Verdun, de l'archidiaconé d'Argonne et du doyenné de Souilly. Depuis le concordat rétablissant l'évêché de Verdun, elle dépend de l'archiprêtré de Bar-le-Duc et du doyenné de Triaucourt ; elle a pour annexe la chapelle vicariale de Bulainville.

L'église de Nubécourt, sous le vocable de Saint-Martin, fut construite en pierre, dans le style gothique, vers 1540, et restaurée vers le milieu du XVIIe siècle; elle mesure dans œuvre 22m,80 de longueur (chœur se terminant en hémicyle compris) sur 15m,10 de largeur. Il y a deux rangs de colonnes dont les piliers sont ronds, avec bases ayant 0m,30 de hauteur et formées de pierres rectangulaires. Les fenêtres, qui ont conservé leur forme primitive, sont ogivales : dans la nef, il y en a six, dont deux ont 3m,30 de hauteur et 2m,20 de largeur ; les autres ont 3m,60 de haut sur 1m,60

(1) Nous relevons les chiffres suivants sur la statistique agricole dressée au 31 octobre 1881 : 363 hectares étaient semés en grains, dont 100 hectares en froment, 6 en seigle, 80 en orge et 177 en avoine ; — 20 hect. étaient plantés en pommes de terre ; — 6 hect. de culture oléagineuse et 10 de cultures diverses ; — il y avait encore 156 hect. 84 ares de jachères mortes. — Les prairies naturelles ne figurent que pour 60 hect.; les fourrages annuels que pour 22 hect. et les prairies naturelles pour 47.

A la même date, il existait dans la commune : 58 chevaux et 56 juments ; — 1 taureau, 5 bœufs, 108 vaches, 24 génisses et 20 veaux ; — 600 moutons ; — 8 chèvres et 27 chiens.

La production totale de la laine en suint, pendant l'année, a été de 780 kilogr. ; le prix moyen du quintal a été de 200 fr.

de large. Le chœur est garni de cinq fenêtres ayant toutes 5 mètres de haut sur 2 mètres de large : elles sont toutes séparées intérieurement par des divisions en pierres, perpendiculaires jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur ; et dans la partie ogivale, elles sont contournées et présentent des rosaces, des feuilles de trèfle, etc.

La fenêtre qui se trouve derrière le maître-autel est en verres peints représentant : le *Crucifiement, saint Martin*, patron de la paroisse ; *saint Hubert, saint Jean, saint Nicolas*, etc. ; la *Résurrection* est représentée à la partie supérieure. Les deux autres fenêtres du chœur contiennent aussi, en verres peints, la *sainte Vierge* et le *Jugement dernier*. Les couleurs sont foncées : les chairs sont représentées partie par des verres blancs et partie par des teintes bistrées ; quelques personnages se détachent sur un fond bleu foncé uni ; la plupart sur un fond de paysage et d'architecture ; le tout est bien conservé, mais les légendes sont illisibles.

Des deux autels collatéraux, l'un est dédié à la sainte Vierge et l'autre à saint Nicolas, patron de la Lorraine. Derrière la statue de la Vierge, à l'autel qui lui est consacré, est un tableau gravé sur marbre représentant l'*Annonciation ;* il est signé : *G. de Sangre Fecit.* Au devant de cet autel est un autre tableau peint sur bois, très bien exécuté, représentant la *Visitation.* L'autel Saint-Nicolas, autrefois l'autel Saint-Georges, présente un tableau remarquable gravé sur marbre, où l'on voit saint Georges terrassant le dragon, et un christ en ivoire, de toute beauté, au bas duquel on a placé une tête de mort aussi en ivoire. A droite de cet autel, est une plaque qui porte cette inscription, en lettres majuscules :

« Cet icy la chapelle de Saint-George fondée de tovte ancienetez par les Seignevr svr les gros et menv disme de ce liev de Nvbecovrt et le Chapellain de laditte Chapelle a

droict de prendre par chacv̄ an svr ledit dixme par precipvd qvattre mvict de bled et Qvattre grand mvict daveine à la mesvre d'Esvre et trois frans d'argent povr le lvminaire. Laqvelle chapelle sovloit par cy devant estre av dedans de l'enclos dv Chastel; mais il a esté trovvé meilleur par monseignevr le cardinal de Vavdemont, Evesqve et comte de Verdvn, de la remettre av dedans de l'Eglise parochialle à cavse des devotion et perelinage qui sy font ordinairement et en est et a esté de tovs temps le Seignevr du Chastel collatevr sevl et povr le tovt de laditte chapelle. 1584. »

Dans la nef de l'église, vis-à-vis de l'autel de la sainte Vierge, s'ouvre un caveau qui renfermait autrefois les restes mortels des seigneurs de Nubécourt. En 1793, cette sépulture fut profanée, et les ossements dispersés.

Dans une chapelle particulière (*la chapelle des Morts*), placée à l'entrée de l'église, vis-à-vis de l'autel Saint-Nicolas, se voit le tombeau de Georges-Frédéric du Hautoy, surmonté de sa statue, de grandeur naturelle, et de celles de ses deux femmes : Madeleine de La Route et Anne de Saintignon.

Dans cette même chapelle, il y a une plaque en métal qui faisait jadis partie d'un mausolée placé près de l'autel Saint-Nicolas détruit en 1793. Sur cette plaque sont représentés en relief, de grandeur naturelle, les portraits de François du Hautoy [1] et de *Nicole* de Beauvau, décédés

---

[1] Voici l'épitaphe du tombeau de François du Hautoy, seigneur de Nubécourt, Vaudoncourt, etc., époux de Nicole de Beauvau :

Grand de biens, grand d'honneur et grand de qualité,
Ennemy du mensonge, amy de vérité,
Lorraine est son berceau, ses amours sa ieunesse
Deux fois un chaste hymen contentant son amour ;
Les guerres de la France ont cogneu sa prouesse.
Tesmoing Dreux, Saint-Denis, Renty et Montcontour,
Où son cœur généreux qu'on ne veid jamais rendre
Acquist à son renom les palmes d'Alexandre.
Cinq roys l'ont veu conduire un nombre de guerriers,
Estant .... couronné de lauriers
Et mareschal de camp, il conduit une armée.
Puis après cent combats en son âge grison,

en 1611. On peut encore déchiffrer ces lignes, en lettres majuscules :

MISERERE MEI, DEVS, SECVNDVM MAGNAM MISERICORDIAM TUAM.

WOVISSE. SERRIÈRES. CAMPIGNI. MONBRON. LIGNEVILLE. BAVDOCHE. LVDRE. BEAVVAVT.

DVMOVLIN. RENEVILLE. NYCÉ. HADELAICOVR. ESPANCE. FRANQUEVILLE. NETTANCOVRT. HAUTOY.

IN TE, DOMINE, SPERAVI, NON CONFVNDAR IN ETERNV̄.

Les voûtes de l'église sont ogivales, en pierres blanchies ; les arêtes sont saillantes, et leurs nervures anguleuses se terminent à leur point de jonction par des culs-de-lampe. Les nervures de la voûte sont peintes de diverses couleurs. Les portes, cintrées, n'ont qu'une seule ouverture. Un porche, sur lequel s'élève une tour (1) carrée, existe au-devant de la principale porte. Cette tour, aux fenêtres également cintrées, est recouverte en tuiles. Les murs sont soutenus par des contreforts simples, adhérents aux murailles.

En 1859, les murs du chœur, toutes les nervures et les piliers ont été peints de couleurs diverses, très saillantes et du plus mauvais goût. Aussi, pour peu que l'on ait le respect de l'art, ne peut-on que s'étonner que cette restauration soit le fait d'un architecte, c'est-à-dire d'un homme chez qui le goût et le talent devraient toujours se rencontrer au plus haut degré.

Non loin de l'église, existe une fontaine, du nom de *Saint-Georges,* autrefois très fréquentée par les malades, mais aujourd'hui délaissée. D'où cette fontaine tire-t-elle son nom ? Un vieux manuscrit, que nous avons entre les

Où sa prudence estoit de son prince estimée,
Se retirant chez lui y bâtit sa maison,
Et à quatre-vingts ans sans reproche et sans blasme,
Laissa son corps en terre, à Dieu rendit son âme.

(1) La cloche du beffroi est de petite dimension. On lit sur la surface extérieure ces mots : *Vox mea, terror dæmoniorum.* 1548.

mains, porte qu'au moyen âge, il aurait existé, non loin de là, dans l'île (?) de Nubécourt, au milieu de la prairie, un couvent de Bénédictines, sous le vocable de Saint-Georges, et que l'abbé de Saint-Vanne de Verdun et celui de Beaulieu-en-Argonne les auraient dispersées en différents monastères pour entrer en possession de ce qu'elles possédaient. Quant au château-fort([1]), il aurait été, par la suite, élevé sur l'emplacement de ce couvent. Entouré de fossés remplis d'eau provenant de la rivière d'Aire, et flanqué de quatre tourelles, ce château n'était accessible que par un pont-levis qui a été en partie démoli en 1794; on a achevé sa destruction en 1802, en enlevant le pont qui lui servait d'entrée, et qui a été reporté à l'extrémité du village, pour traverser la rivière d'Aire sur le chemin qui conduit à Ippécourt et Bulainville. Les seuls vestiges qui restent de cet édifice consistent dans la cour, élevée de trois mètres au-dessus du sol ([2]) et transformée actuellement en jardin.

IV.

Nubécourt a donné naissance à deux membres distingués de la famille Gillon et du barreau de Bar-le-Duc.

I. Gillon, Jean-Landry, né le 10 juin 1788, d'une famille de cultivateurs très ancienne et des plus considérées dans le pays. En l'an VIII de la République, il commença ses études à l'école centrale de Verdun, qu'il quitta pour entrer au lycée de Nancy, où il avait obtenu une bourse

---

([1]) D'après une autre légende, ce serait un du Hautoy qui aurait commencé à bâtir le château seigneurial de Nubécourt; mais soit manque de ressources ou pour toute autre cause, il resta inachevé pendant près d'un siècle. C'est alors qu'un des descendants du seigneur qui avait jeté les fondements de ce château s'adressa à un de ses oncles, général d'un ordre religieux en Allemagne, pour lui demander de lui venir en aide. Ce dernier ne voulut rien accorder qu'il n'eût vu si « la cage était digne de l'oiseau »; il vint donc visiter les lieux, et à son retour dans son monastère, il réduisit presque à la misère les communautés placées sous ses ordres pour se procurer les sommes nécessaires à l'achèvement du château de ses neveux. Au-dessus de la porte d'entrée, on pouvait lire cette sentence : *Tant vaut l'homme tant vaut la terre.* (Communication de M. Bardot, *loc. cit.*)

([2]) *Annuaire de la Meuse* pour 1844, p. 185.

dans un concours public. Après de brillantes études et à la suite d'une année passée près de M. Mougin, auteur d'un *Traité élémentaire de philosophie,* il alla faire son droit à Paris et fut reçu docteur par la Faculté de cette ville le 21 août 1812. Après un an de stage dans la capitale, Landry Gillon vint à Bar-le-Duc se faire inscrire sur la liste des avocats le 7 août 1813. De 1822 à 1831, il fut élu six fois bâtonnier de l'ordre. De 1820 à 1848, il se dévoua à ses concitoyens, en exerçant d'innombrables fonctions gratuites. En octobre 1830, le collège électoral de la Meuse, réuni à Verdun, à l'unanimité moins cinq voix, l'envoya à la Chambre, où il siégea jusqu'en 1848. En 1832, il accepta le poste de procureur général près la cour d'Amiens, après avoir pris l'assentiment de ses électeurs. Promu officier de la Légion d'honneur, au mois d'août 1837, il fut nommé avocat général à la Cour de cassation le 5 février 1839. Vers la fin de 1840, sa santé, fortement altérée, le força de renoncer à ses pénibles fonctions, et il alla siéger comme conseiller parmi les hauts magistrats dont il avait préparé et éclairé les décisions souveraines. En 1848, il sortit du conseil général de la Meuse, dont il avait été dix-sept fois secrétaire et trois fois président. Pendant l'hiver de 1856, il commença à ressentir les premières atteintes du mal qui devait l'enlever à ses concitoyens et à ses nombreux amis. Il mourut à Bar-le-Duc, le 6 mai de cette même année. La reconnaissance publique lui a élevé un buste, en 1863, sur la place publique, à Nubécourt, où reposent ses restes mortels dans le cimetière du village.

II. Gillon, Paulin, frère puîné de Jean-Landry, naquit aussi à Nubécourt, le 22 juin 1796, et fut, comme lui, avocat, membre du conseil général, secrétaire général de la préfecture de la Meuse du 20 août 1830 au 29 mai 1832, maire de Bar-le-Duc, député à l'Assemblée constituante en mai 1848 et réélu à l'Assemblée législative, en 1849. Déchu au coup d'État du 2 décembre 1851, il rentra

dans la vie civile et fut envoyé de nouveau à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, pendant l'occupation allemande; il garda son siège jusqu'en janvier 1876. Il fut président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Bar-le-Duc; président de la Société de secours mutuels et de prévoyance de la même ville. Il contribua à la fondation de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar, et en fut élu le premier président. Comme maire de Bar-le-Duc, on lui doit la création d'un Musée, la fondation des cours de Sciences industrielles en faveur des jeunes ouvriers, etc. Après une existence de labeurs passée en faisant le bien, M. Paulin Gillon est décédé à Nubécourt le 1er novembre 1878, à l'âge de 82 ans. Pour peindre cet homme, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les lignes suivantes :

« Séparés de M. Paulin Gillon sur le terrain politique, disait le *Journal de Montmédy* (1), nous nous plaisons à rendre hommage à la mémoire de l'homme de bien dont la vie a été toute de bienfaisance et de services rendus. M. Paulin Gillon avait des adversaires politiques, mais il ne comptait pas d'ennemis, et sa mémoire restera en vénération dans tout le pays de Bar. »

V.

Appendices.

I. Les maires connus qui ont administré la commune de Nubécourt sont :

1738. Henriot, Toussaint, maire de la haute justice de Nubécourt.

1789. Gény, Nicolas-François.

1792. Thomas, Jean-Baptiste.

1795. Gillon, Joseph-François.

An XII. Tollard, Étienne.

(1) Du 5 novembre 1878.

1807. Corvisier, Jean-Baptiste.
1808. Gillon, Joseph-François, pour la seconde fois.
1820. Tollard, Étienne, pour la seconde fois.
1827. Tollard, Étienne-Augustin, fils du précédent.
1838. Gérard, Jean-Baptiste.
1844. Géminel, Victor-François.
1848. Corvisier, Médard.
1848. Fabry, Claude.
1852. Géminel, Victor-François, pour la seconde fois.
1856. Charlet, Nicolas.
1874. Collignon, Jean-Baptiste.

II. Les noms des régents d'école relevés sur les actes civils sont :

1658. Fion, Nicolas.
1685. Bémont, Hubert (1).
1781. Demarat, Nicolas.
1712. Fleury, Jean.
1736 à 1758. Claude, François.
1766. Dumont, Fiacre.
1775. Menget, Claude.
1787. Nicolas, François.
1789. Marceau, Louis.
1833. Legris, Pierre-Victor.
1836. François, Victor.
1841. Haraucourt, Victor.
1845. Bardot, Émile.
1854. Emond, Jean-François.
1863. Boquillon, François-Édouard.
1868. Huardel, Alfred, encore en fonctions.

Cl. Bonnabelle.

---

(1) En 1686, il est question de Me Nicolas Fion, Me Hubert Bémont, Me Nicolas Humblot et de Me Nicolas Demarat. Un acte du 17 juillet 1688 est signé par Me Hubert Bémont et un acte du 25, même mois, par Me Nicolas Humblot. En 1690, Me Nicolas Demarat, et en 1691, Me Nicolas Humblot. En 1689, on trouve le nom de Pierre Dusac. Il est à peu près certain que tous ces maîtres désignent des maîtres d'école de l'époque, qui ont exercé successivement pendant peu de temps, ou simultanément dans les communes voisines ; la résidence n'est presque jamais indiquée. Celui qui signe le plus souvent c'est Hubert Bémont, qui semble avoir cessé ses fonctions de maître d'école et les avoir reprises plusieurs fois. En 1687, un mariage a lieu en présence de Me Étienne Baillot, Me Pierre Dusac, Me Jean-Baptiste Desnois et Me Nicolas Hubert — sans doute Hubert Bémont, — sans indication de résidence pour chacun d'eux.

RECHERCHES

SUR LES

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

DE LA LORRAINE

[*Suite* (1).]

SECONDE PARTIE

PRÉVISIONS AU SUJET DE LA TEMPÉRATURE

I.

Quel est celui qui, à son lever, ne jette pas régulièrement un coup d'œil à sa fenêtre pour interroger le ciel et tirer, de l'état de l'atmosphère, des indices au sujet de la température probable de la journée? Pour celui-ci, c'est peut-être simple curiosité; mais pour cet autre, pour ce voyageur, pour l'homme des champs surtout, c'est plus que cela : c'est souvent une question d'intérêt qui s'y attache, et, dans certains cas, d'un intérêt de premier ordre. N'est-ce pas, en effet, de cette température que dépendent souvent le succès de ses travaux, la bonne qualité de ses récoltes? Pour ce cultivateur, ce vigneron, c'est chose sérieuse que l'arrivée du chaud ou du froid, de la pluie ou du beau temps, notamment à certaines époques où le fruit du travail de toute une campagne est là, exposé aux intempéries de l'air, alors qu'en moins d'une heure, de quelques minutes même, le fruit de ses patients et pénibles labeurs peut être anéanti par une gelée, une grêle...

Dès les temps les plus reculés, nous l'avons dit déjà, les *phénomènes météorologiques* ont attiré l'attention : on a cherché à en deviner l'arrivée, à en pronostiquer le retour. Des observateurs persévérants et judicieux se sont appliqués à faire des remarques dont ils ont traduit les résultats en *adages*, en *dictons* que les générations suivantes ont recueillis sous cette forme et transmis à leurs descendants. Mais il s'est rencontré aussi de prétendus observateurs, esprits superficiels qui,

(1) Voir le *Bulletin* du 4e trimestre 1884.

frappés par des circonstances fortuites, des rapprochements bizarres, plus avides de constater que de discuter, de croire sans contrôle que de se rendre, par de patientes recherches, un compte exact des choses et des faits, ont souvent pris l'exception pour la règle générale, ont, à l'imitation des premiers, formulé en dictons leurs remarques mal digérées.

Il est encore une troisième catégorie de pronostics météorologiques d'ordre tout à fait superstitieux. Nous ne croyons pas devoir en tenir compte ici, les réservant pour un travail en préparation sur *les usages bizarres, les pratiques singulières, les croyances superstitieuses,* où ils se trouveront mieux à leur place.

Que dire ensuite de ces pronostics tout de fantaisie, ridicules même, faits pour chaque jour de l'année, dans les *almanachs,* quinze à vingt mois d'avance? On sait avec quelle foi robuste ils étaient autrefois acceptés; il est triste, pour notre époque, d'avoir à constater que certaines personnes y attachent encore maintenant une haute importance, puisque ces tableaux, de pur charlatanisme, sont avidement recherchés et donnent du cours à celles des publications populaires de ce nom qui les fournissent.

Mêmes observations au sujet d'un petit livre soigneusement conservé dans certaines familles, qu'elles décorent de ce titre pompeux : *la Prophétie.* Les tableaux de cet ouvrage prétendent donner, à perpétuité, la physionomie générale de chaque année, par des pronostics sur les quatre saisons. La suite des années y est groupée par *cycles solaires* ou de 28 ans, en sorte que telle a été l'année 1884, par exemple, telles ont dû être les années 1856, 1828, 1800, etc., telles seront aussi les années 1912, 1940, etc. Ajoutons, pour comble de ridicule, que, d'après ces *Prophéties perpétuelles,* certains événements de l'ordre politique subiraient les influences, non pas lunaires, mais solaires, ce qui ne vaut guère mieux, car à la suite des pronostics météorologiques annuels viennent des prédictions politiques. Il suffit de signaler ces publications pour en faire prompte justice.

Mais revenons à nos *adages météorologiques.* Il y a quelques années, la *Société générale des agriculteurs de France* et la *Société d'acclimatation,* frappées de certaines coïncidences, de l'exactitude momentanée de certains d'entre eux, attirèrent l'attention des météorologistes de ce côté.

En 1880, la *Commission de météorologie de Meurthe-et-Moselle,* s'inspirant de cette pensée, sollicita de ses *correspondants* des recherches au sujet de cet adage si connu : *Brouillard en mars, à pareil jour, gelée ou pluie en mai,* afin d'en vérifier l'exactitude.

Elle ajoutait : « Il serait bon que l'attention des observateurs fût attirée sur ce côté de la *météorologie.* De la comparaison des proverbes

locaux avec les résultats fournis par l'observation, on pourrait peut-être tirer quelques indications utiles à la science météorologique. Si de cette comparaison il résultait seulement que les *proverbes* ne donnent que des indications erronées, on aurait encore rendu service en le démontrant d'une manière rigoureuse. »

Pour répondre à ces préoccupations et apporter mon concours à l'œuvre, j'ai relevé quantité de *pronostics*, d'*adages*, de *dictons* propres à la Lorraine. J'ai cru devoir me borner à en faire une simple énumération, laissant à d'autres le soin de les examiner, de les discuter, le cadre de ce travail ne me permettant pas de faire davantage.

II.

Pronostics.

Il y a présage de pluie :

Règne végétal. — Si les *plantes* flétrissent plus que de coutume en été, sous une chaleur étouffante;

Si le *mouron des champs* (appelé le *baromètre du pauvre homme*), ainsi que le *liseron* et d'autres plantes, ferment leurs fleurs;

Si la *pâquerette* replie ses pétales;

Si la *pomme du pin* se contracte;

Si les *cordes* se roidissent;

Si le *crible* se détend, si les *meubles* craquent;

Si le *grain* est plus difficile à battre que de coutume.

Règne minéral. — Si le *couteau*, la *faux*, la *cognée*, la *serpe* de l'ouvrier, le *soc de la charrue* se rouillent vite;

Si *l'eau des étangs* a l'air d'être troublée;

Si le *lard* goutte et le *sel* se fond dans la salière;

Si le *dessous de la marmite* brûle, celle-ci étant sur le feu;

Si la *suie* de la cheminée se détache et tombe dans l'âtre;

Si, en été, après une ondée, le *sol* se dessèche vite;

Si les *flaques* de la rue, après la pluie, disparaisssent vite;

Si les *eaux débordées* se retirent promptement.

Règne animal. — Si les *abeilles* rentrent tôt à la ruche, si dans le cours de la journée elles y rentrent précipitamment et en foule;

Si les *alouettes* chantent très matin;

Si les *ânes* secouent leurs longues oreilles;

Si les *animaux domestiques* ont l'air mélancolique;

Si les *animaux de basse-cour* font entendre des cris inaccoutumés;

Si la *bergeronnette* sautille le long des fossés et des ruisseaux;

Si les *canards* plongent fréquemment, agitent leur queue, s'ils battent des ailes çà et là, s'ils se poursuivent joyeusement sur l'eau;

Si les *carpes* des étangs sautent au-dessus de l'eau, si les autres poissons s'agitent, plongent et replongent plus que de coutume;

Si les *chats* ont les yeux verdâtres, la prunelle plus dilatée que de coutume; si de leur patte, en faisant leur toilette, ils dépassent l'oreille; s'ils mangent du chiendent;

Si les *chevaux* deviennent lourds, inquiets, puis agités; si à la charrue ils pissent fréquemment;

Si le *chien* pousse des aboiements plaintifs, s'il se met à manger de l'herbe;

Si les *chèvres* lèvent la queue;

Si la *chouette* houhoule plus que de coutume;

Si le *coq* chante plus souvent et plus tard que d'habitude;

Si les *corbeaux* croassent longuement dans les airs; s'ils se mettent accidentellement en troupe; s'ils sont éveillés de bonne heure et chantent du creux de la gorge;

Si les *crapauds* se promènent à la brune; si, en dehors du printemps, on les entend coasser çà et là, surtout à la brune;

Si les *fourmis* redoublent d'activité;

Si les *hirondelles* vont se baigner, rasent le sol en volant; si elles poussent des cris plaintifs, ou bien volent haut et se précipitent vivement pour raser le sol;

Si le *lézard* se cache;

Si, le matin, la *limace* relève la queue;

Si les *mouches* et les *moucherons* sont plus insupportables que d'habitude, tourmentent l'homme et les animaux au travail;

Si les *moineaux* chantent de bon matin;

Si les *moutons*, au sortir de l'étable, ou avant d'y rentrer, lèchent les murs avec ardeur; s'ils sautent dans les rues, font des gambades;

Si les *oiseaux chanteurs* se taisent;

Si les *paons* vont se percher haut; s'ils poussent fréquemment leur cri aigre habituel;

Si les *pigeons* rentrent tôt au colombier; s'ils picorent tout près de là; s'ils se reposent sur le faîte des maisons, le jabot au vent, ou s'ils se *pouillent,* c'est-à-dire s'ils cherchent de leur bec sous leurs ailes, ou leur ventre;

Si les *poules* piaulent, se *pouillent* activement, se roulent dans la poussière, se hérissent;

Si la *rainette,* prisonnière dans une carafe, ou sur le bord d'un étang, prend plaisir à se baigner;

Si les *taupes* travaillent plus que de coutume;

Si la *vache* lèche les murs de l'étable;

Si les *vers* traînent le soir;

Si le *fléau du batteur* tourne plus difficilement que de coutume;

Enfin si, chez l'*homme*, les rhumatismes se font sentir plus douloureux; les engelures, les cors aux pieds, les anciennes blessures, foulures, entorses, font souffrir; si enfin on se sent plus lourd que d'habitude, ou qu'on se trouve pris de bâillements; si, enfin, les mains de l'ouvrier sont plus sèches que de coutume.

État du ciel, de l'atmosphère. — Si les *cloches* s'entendent de loin du côté du Sud ou de l'Ouest;

Si l'air est imprégné de fortes senteurs, odeurs de fleurs, de fumier, etc.

Si l'air est d'une pureté telle qu'on aperçoit très distinctement les objets éloignés, avec une teinte sombre et paraissant plus rapprochés que de coutume;

Si, pendant les nuits obscures, les étoiles paraissent au firmament plus épaisses que d'habitude :

Neuïe tout pion étoilée,	Nuit très étoilée,
Bé top de poôue de deraïe.	Beau temps de peu de durée.

(Allain.)

Si le soleil ou la lune sont entourés de *couronnes* blafardes ou aux couleurs de l'arc-en-ciel (mais dans un ordre inverse); plus ces couronnes sont développées, plus la pluie est proche;

Si l'*arbre macabre* a le pied dans l'eau ou dans la Meuse (fleuve), c'est-à-dire si les *cirrus*, se montrant en longs filaments, sont dirigés de l'Ouest à l'Est, la base de l'*arbre* reposant en conséquence sur la Meuse;

Si la *plaine de Metz* (vue des environs de Colombey) se charge de vapeurs épaisses après une série de beaux jours [1];

Si de gros *cumulus* roulent bas;

S'ils masquent la partie supérieure des côtes un peu élevées;

Si des *nuages* d'évaporation s'élèvent en été des vallées;

S'ils se croisent dans les airs en sens divers;

Si, dans la belle saison, le *brouillard* du matin disparaît vite du fond des vallées et que de gros cumulus se forment rapidement dans les airs;

Si, au printemps et en automne, une *gelée blanche* se produit, on dit qu'elle ne tardera pas à tomber;

Si, à son coucher, le *soleil* est coloré en jaune pâle;

S'il présente des faisceaux de rayons lumineux;

---

[1] *La plaine de Metz*, pour Allain, signifie la plaine à l'ouestde Metz ou de l'arrondissement de Briey, qui nous permet de voir fort loin dans la direction de la Belgique.

S'il se couche dans des nuages de feu;

Si les vents tournent rapidement, que le *téheu* (vent de l'Ouest) souffle dans les régions supérieures et la *bise* (vent de l'Est) rase le sol :

Vot d'sus, bihe dezos,	Vent (d'Ouest) dessus, vent d'Est [dessous,
Puge demain tot lo jo.	Pluie demain tout le jour.

[P. L. — Le Tholy ([1]).]

Bihe éprès s'lo hhconciant,	Vent d'Est après soleil couchant,
Picœuge dant s'lo levant.	Pluie avant soleil levant.

(P. L. — Vagney.)

Si, en été, après une période de beaux jours, il se produit de petits tourbillons :

Petiots tribuots,	Petits tourbillons,
Chaingemot de top.	Changement de temps.

(Allain.)

Si la *vôge* (vent du Sud) se met sur pied après la *bise;*

Si, en été, la *pluie* fume en tombant;

Si, lorsqu'il pleut en été, des *bulles,* des *ballons* se forment sur les flaques;

Si, après une ondée, le soleil darde de chauds rayons;

Si, au printemps ou en été, la matinée est sans rosée;

Arc-en-ciel le matin,
Pluie sans fin. (Viterne.)

Couroune de Saint Girâ l'sô,	Arc-en-ciel le soir,
Eul lendemain lai goutte à tô.	Le lendemain la goutte au toit.

(Allain.)

Cependant on dit encore :

Couroune de Saint Girâ l'sô,	Arc-en-ciel le soir,
Ye faut vore.	Il faut voir.

(Allain.)

Car d'autres ajoutent :

Couroune de Saint Girâ l'sô	L'arc-en-ciel le soir
Ressuë los tôs,	Ressuie les toits,
Et l' maitin,	Et le matin,
Eul fâ aller los moulins.	Il fait aller les moulins.

(Allain; même dicton au Tholy.)

Quand ye pieut d' biche,	Quand il pleut de *bise,*
Ç'ot pouë troper eun' cheminche.	C'est pour tremper une chemise.

(Allain.)

([1]) Voy. M. L. Adam, *les Patois lorrains.* — Pour éviter des renvois trop fréquents, les initiales P. L. seront placées en avant du nom de la localité d'où proviennent les dictons.

Mais on dit aussi :

Quand è pìœut d' bihe, E pìœut è lé guihe.	Quand il pleut de *bise*, Il pleut à la guise.

(P. L. — Vagney.)

Quand ye pieut de biche, Ç'ot poue chéïe semaïiene.	Quand il pleut de bise, C'est pour six semaines,

(Allain.)

On tire du vent d'*Ardennes* (vent du Nord) des pronostics analogues.

En temps de guerre, on prétend que les *décharges d'artillerie*, de *mousqueterie* ébranlent l'air et provoquent la pluie. (Très répandu.)

Les *quatre-temps*, dit-on, amènent aussi la pluie, ou tout au moins changement de temps (équinoxes et solstices), mais on prétend aussi que, s'ils trouvent le temps dérangé, ils le remettent. (Très répandu.)

Quand ye fâ bé, Prod te manté ; Quand ye pieut, Prod-le si t' veux.	Quand il fait beau, Prends ton manteau ; Quand il pleut, Prends-le si tu veux.

(Allain.)

Il y a présage de pluie prolongée :

Si les *fourmis* des prairies élèvent des buttes hautes et d'un faible diamètre ;

Si les *champignons* croissent spontanément sur les fumiers, sur les tas de poussière ;

Si dans la *pomme du chêne* (excroissance charnue qui se développe sur les feuilles de cette arbre), il y a un petit ver ;

Grand vot, Grand'pieuïche.	Grand vent, Grande pluie.

(Allain.)

Mais : Petiote pieuïche Aibait grand vot.	Petite pluie Abat grand vent.

(Allain.)

Il y a présage de vent :

Si le *ciel* est *rouge* au lever du soleil :

Solé ro, Grand pousso.	Soleil rouge, Grande poussière.

(Blâmont.)

S'il est *jaune* au coucher de cet astre ;

S'il est *bleu foncé* de jour ;

Si le *soleil*, la *lune* (sans brume dans l'air) sont rougeâtres à leur lever ou à leur coucher ;

Si la *bise* souffle pendant le jour et qu'elle tombe le soir, elle reprendra le lendemain.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour durent plus longtemps que ceux qui commencent pendant la nuit

Les *corbeaux* qui croassent la nuit présagent la tempête.

Les *passereaux* réunis en troupe, venant du Nord, volant à tire-d'aile, effarouchés, en désordre, s'agitant avec terreur; les *merles* cherchant un refuge autour des habitations, annoncent la tempête, l'ouragan dans les 24 ou 48 heures.

Grande tempête sur terre,
Trahison sur mer. (Allain.)

Les vents durent, dit-on, un, trois, cinq ou sept jours. (Allain.)

Il y a présage de beau temps :

Si le *ciel* est d'un beau bleu clair, gris au lever du soleil, rosé au coucher;

Si les *étoiles* sont clairsemées au firmament bien débarrassé de nuages;

Si les *moucherons*, le soir, dansent leurs rondes fantastiques;

Si de tous les côtés on entend des *bruits lointains;*

Si les *pigeons* vont picorer au loin;

Si les *abeilles* rentrent tard à la ruche;

Si les *moineaux* sont matinals et babillards;

Si, au printemps, le *rossignol* chante toute la nuit;

Si les *hirondelles* volent haut et longtemps;

Si le matin les *corbeaux* ouvrent le bec regardant le soleil;

Si l'*atmosphère* est couverte de brume;

Si, pendant la belle saison, il y a de *fortes rosées;*

Si les *bulles* formant écume sur le café se rassemblent au milieu de la tasse, ou du bol, à la surface du liquide;

Si, le soir, il se produit des *ailautes* (éclairs de chaleur) dans un ciel sans nuages;

Si la *rainette* se tient à la partie supérieure de la bouteille où elle est renfermée;

Si, après une série de jours pluvieux, des *brouillards* s'élèvent lentement du fond des vallées;

Si, dans les mêmes circonstances, le *ciel* se montre couvert de *petites javelles* (ciel moutonné);

Les *eaux débordées* présagent le beau temps, car on dit :

Après la pluie, le beau temps.

Dans une longue période de pluie, on dit dans notre région :

Tant que la *Moselle*, la *Meuse* ou l'*Aroffe* ne seront pas débordées,
Il n'y a pas de beau temps à espérer.

Top rouge eul sô,	Temps rouge le soir,
Bian l' maitin,	Blanc le matin,
Jounaïe don peurlin.	Journée du pèlerin.

(Allain ; — très répandu.)

Cependant on dit encore dans quelques localités :

Temps rouge le soir, blanc le matin, pluie ou vent.

Lai pieuëche don maitin	La pluie du matin
N'airette-mé l' peurlin :	N'arrête pas le pèlerin :
Eule paisse se chèmin.	Elle passe son chemin.

(Allain.)

Quand los èneules sont roges le sâ	Quand les nuages sont rouges le soir
Et bianches lé métin,	Et blancs le matin,
Çast lè jonaye di pèlerin.	C'est la journée du pèlerin.

(P. L. . . . . . .)

Quelques présages tirés de la lune. — La lune, dans nos campagnes, est supposée avoir, sur la température, une grande influence. On prétend que chaque *quartier* doit amener du changement. Qu'on soupire après la pluie ou le beau temps, on a confiance que la phase prochaine de la lune remédiera à tout. Pour pouvoir préciser en tout temps, en tout lieu, en toute saison l'âge de la lune, et déterminer le retour des différents quartiers, sans avoir besoin de recourir à l'almanach, bien des personnes ont l'épacte soigneusement gravée dans l'esprit et font le calcul de cet âge en un tour de mémoire.

On a beaucoup écrit sur l'influence de la lune; mais les auteurs sont loin d'être d'accord entre eux, car les uns affirment cette influence, les autres la nient. Je me contenterai de fournir quelques-uns des pronostics les plus connus.

Quand la lune se refait dans l'eau,
Dans trois jours elle donne du beau (et réciproquement).

(Allain ; très répandu.)

A Landremont, ce pronostic se rend ainsi :

Novelle lune, quand i fat bé,	Nouvelle lune quand il fait beau,
Au bou de troôus jos, bèïe de l'eauwe ;	Au bout de trois jours donne de l'eau ;
Quand lè lune prend das l'oauwe,	Quand la lune prend dans l'eau,
Au bout de troôus jos i fât bé.	Au bout de trois jours il fait beau.

(P. L.)

Au cinq de la lune-on verra,
Quel temps tout le mois donnera (1).

(1) Voy. *Pronostics* du maréchal Bugeaud. — Ajoutons ici qu'un certain abbé *Tualdo*, cité par M. *Gratien de Sanner*, dans un livre intitulé: *Erreurs et préjugés*, observa 1,106 nouvelles lunes et nota que 950 furent accompagnées d'un changement de temps et que 156 laissèrent le temps comme elles l'avaient trouvé. La pro-

Les brouillards de vieille lune engendrent le beau temps. (Allain.)
La lune forte débarrasse, dit-on, le ciel des nuages qui l'obscurcissent. (Allain.)
Lorsque la lune a les cornes en l'air à son premier quartier, il y a présage de froid ou de mauvais temps. (Allain.)

La *lune rousse* est toujours l'objet d'appréhensions. Les uns se figurent qu'elle gèle, grille, roussit les jeunes bourgeons; d'autres, persuadés qu'elle débarrasse, le matin, le ciel de ses nuages, surtout lorsqu'elle est pleine ou à son dernier quartier, rejettent sur l'astre des nuits les conséquences du ciel découvert.

Si lai leune rouss en' prend rin,	Si la lune rousse ne prend rien [(par la gelée),
Eul fâ tout pien d' bin.	Elle fait beaucoup de bien.

(Allain.)

Quand elle è ène tête,	Quand elle a une tête,
Elle n'è point de quoôue;	Elle n'a point de queue ;
Et quand elle è ène quoôue,	Et quand elle a une queue,
Elle n'è point de tête,	Elle n'a point de tête.

(P. L. — Deycimont.)

Cette tête et cette queue signifient abaissement de la température ou gelée.

III.

Adages, proverbes, dictons météorologiques et agricoles, relatifs aux différentes saisons de l'année.

L'année météorologique, commençant communément par *l'hiver* et le mois de *décembre*, j'ai adopté le même ordre dans ce travail.

Hiver. — *Mois de décembre.* On prétend qu'il y a présage de gros hiver :

Si les *feuilles* du *chêne* et de la *vigne* ne sont pas tombées pour la Saint-Martin;

Si les *oignons*, les *échalottes*, les *aulx* ont des pellicules sèches, très épaisses et nombreuses;

Si les *raves d'automne* ont une peau épaisse;

Si les *fourmis*, les *limaces* et les *vers blancs* s'enfoncent profondément;

Si les *lièvres*, les *renards*, les *blaireaux*, en un mot le *gibier à poil* est pourvu de fourrures plus fournies que de coutume.

Si l'hiver va dro s' chèmin,	Si l'hiver va droit son chemin,
On l'airai ai lai Saint-Mairtin.	On l'aura à la Saint-Martin.

(Allain ; très répandu.)

portion est donc de 1 à 6, et cette probabilité de changement de temps peut s'accroître par diverses causes, surtout, ajoute-t-il, quand la nouvelle lune est jointe au périgée.

Cependant des *neiges précoces* il ne faut pas trop s'effrayer, car

Lorsque la neige tombe sur les feuilles vertes,
L'hiver se rompt le col;
Si à la *Saint-Martin* il fait sec et froid,
L'hiver sera doux.

On dit encore : Si on a l'hiver avant *Noël* (25 décembre),
On l'aura encore après (très répandu).
Si l'hiver jusque-là a été doux,
Il n'est point passé,
Les chiens ne l'ont pas mangé. (Marainviller.)

Si ye n'vin-m' devant Nöoué.	S'il ne vient pas avant Noël,
Y vinrè èprè.	Il viendra après.

(Allain ; très répandu.)

L'hiver ot dos eun' besaice,	L'hiver est dans une besace,
Si ye n'ot-m' devant, lot derrie.	S'il n'est pas devant, il est derrière.

(Allain ; très répandu.)

Du reste : Quand l'hiver n'est pas froid,
Les gelées viennent au printemps. (Marbache.)

Noche de St-André (30 novembre),	Neige de *Saint-André*
Menaice de cent joues deurer.	Menace de cent jours durer.

(Allain.)

Jamais grande neige
N'a fait grande eau. (Vosges.)

On prétend que les *brouillards* d'avant Noël donnent des poires et que ceux d'après fournissent des pommes. (Allain.)

De même, on dit que le *givre des Avents* (période de quatre semaines qui précède Noël) procure des fruits à noyau ou des prunes. (Allain; très répandu.)

Tièr Noué,	Clair Noël,
Tière jèvelle.	Claire javelle.

(P. L. : Saint-Vallier; très répandu.)

Néanmoins on dit encore :

Lé piouwe don jou de Naoué	La pluie du jour de Noël
Veuïde gueurnèïes et tonnés.	Vide greniers et tonneaux.

(P. L. : Landremont.)

Quand lé tops ast tiehhe	Quand le temps est clair
Lè sa d' masse dè mouéneut,	Le soir de la messe de minuit,
Ç'ast sine de tiéhhe jèvelle.	C'est signe de claire javelle.

(P. L. : Vagney.)

Noël humide, Matines sombres,	Calendes de Noël gelées,
Granges cloires.	Épis grenus.
(Hargarten-aux-Mines.)	(Répandu.)

On dit sur différents tons et partout en Lorraine :

Nooué à bailcon, Pâques chuë l' tejon.	Noël au balcon, Pâques sur le tison (bûche)

(Allain.)

Naoué au tarons, Pâques au compons.	Noël au soleil, Pâques au feu.

(P. L. : Landremont.)

E Noué lo mouéchiron, E Pâques lo diosson.	A Noël les moucherons, A Pâques les glaçons.

(P. L. : Ortoncourt.)

Lè sa d'masse dè moueneut, quand c'ast l' vot qui bèye, è boûsse lé pain dans lè kessatte; quand ç'ast lè bibe, elle lé boûsse fleu. (Vagney.)

Le soir de la messe de minuit, quand c'est le vent (d'Ouest) qui donne, il pousse le pain dans la soupière; quand c'est la bise, elle le pousse dehors.

Le vent qui souffle pendant la messe de minuit, à ce qu'on prétend, dominera toute l'année. (Très répandu.)

Cependant, dans certaines localités, ce vent ne régnera en maître que jusqu'au dimanche des Rameaux. Celui qui dominera le jour de Pâques fleuries prévaudra le reste de l'année. (Vroncourt.)

Bien des gens prétendent découvrir le vent qui donnera et la température qui dominera dans chaque mois de l'année, en examinant le vent et le temps de chacun des douze jours qui suivent Noël. Ainsi, pour ces observateurs, la physionomie météorologique du mois de janvier serait identique à celle du 26 décembre; celle de février, analogue à celle du 27 décembre, et ainsi de suite [1] :

El vot qu'ie ferè los dousse premèilr joûnèes après Nawé,
Ce s'rè l' vot d' chècun dos dousse mois d' l'annèe.

(P. L. : Domgermain.)

Quand l'eau est dans les prés à la *Saint-Jean* de Noël (27 décembre),
Les prairies seront inondées à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin).

(Sornéville.)

A lai Saint-Thomâ (21 décembre) Quoïe te pain, buë tos drâs ; Dos tros jounayes, Nooué t'arè.	A la *Saint-Thomas*, Cuit ton pain, lave tes draps; Dans trois jours, Noël tu auras.

(Housselmont.)

(1) On prétend encore découvrir la température de chacun des mois de l'année, ou tout au moins le degré approximatif d'humidité de chacun d'eux, par une expérience singulière, faite pendant la messe de minuit, au moyen de tuniques d'oignons ou de coquilles de noix dans lesquelles on dépose du sel; mais cette pratique bizarre trouvera mieux qu'ici sa place dans l'ouvrage annoncé précédemment, sur les *Croyances superstitieuses*.

Quelques dictons relatifs à l'augmentation des jours à partir du solstice d'hiver :

Ai lai Saint-Thomas, Los joues sont à pue bas.	A la Saint-Thomas, Les jours sont au plus bas.

(Allain.)

È lè Sainte-Luce (13 décembre), Les jos regransont do sât d'eune [puce.	A la *Sainte-Luce*, Les jours augmentent du saut [d'une puce.

(P. L. : Saales.)

È Noé (25 décembre), Do sât d'in vé.	A Noël, Du saut d'un veau.

(P. L. : Saales.)

Ou bien : Ai Nooué, D' l'ai bayéïe d'y gé.	A Noël, Du cri d'un geai.

(Housselmont.)

Ai l'an nieuf (1er janvier), Don saut di buē.	A *l'an neuf* (nouvel an), Du saut d'un bœuf.

(Allain.)

Is Râs (6 janvier), Do boaïa d'in jâ.	*Aux Rois*, Du cri d'un coq.

(P. L.: Saales.)

E' lè Saint-Antoine (17 janvier), Do repas d'in moine.	A la *Saint-Antoine*, Du repos d'un moine.

(P. L. : Saales.)

Ai lai chand'looure (2 février), D'in' hoouere.	A *la Chandeleur*, D'une heure (1).

(Allain.)

Jouēs crochant, Fros queïgeants.	Jours croissants, Froids cuisants.

(Allain.)

Mois de janvier. — En ce mois, le cultivateur demande de la neige et de la gelée.

D'zou l'awe, lai faim ; D'zou lai noche, le pain.	Sous l'eau, la faim ; Sous la neige, le pain.

(Allain.)

Quand sec est janvier, Le fermier se réjouit.	Janvier d'eau chiche, Fait le paysan riche.

Gelée d'un bon mois, bon hiver,
Et les biens de la terre met à couvert

(1) Le dicton relatif à Sainte-Luce (13 décembre), date évidemment d'avant la réforme du calendrier; s'il n'est plus exact aujourd'hui (car à cette époque les jours décroissent encore), il l'était au XVIe siècle, car la fête de Sainte-Luce tombait alors le 23 décembre.

Janvi lo doux, Mars lo rude.	Janvier doux, Mars rude.

(P. L. : Bainville-aux-Saules.)

Calendes de janvier gaies,
Temps d'hiver pour celles de mai.

Les fêtes de l'Épiphanie, de la Saint-Vincent, de la Conversion de saint Paul sont l'objet d'un certain nombre de pronostics météorologiques et agricoles qu'on donne sur divers tons, selon les lieux :

Quand l' selo luë l' jouë dos Rôs, [(6 janvier), L'ouche vint jeusqu'à suë l' tôt.	Quand le soleil luit le jour des [*Rois*, L'orge vient jusqu'à sur le toit.

(Housselmont.)

Quand le slou bèille es Roôus, Lè chène vint sus les toôus.	Quand le soleil donne aux Rois, Le chanvre vient sur les toits.

(P. L. : Landremont.)

Quand i fat bé ès nors Ros [(11 janvier), Lo lin, l'oche venant sus les tots.	Quand il fait beau aux *Noirs-Rois*, Le lin, l'orge viennent sur les toits.

(P. L. : Saint-Vallier.)

Le jour de *Saint-Vincent* (22 janvier), les vignerons désirent vivement une claire et brillante journée ; ils en tirent bon augure pour la récolte prochaine ([1]).

Quand l' selou luë ai lai St-Vincent, Déjè l' vin monte à sarmot.	Quand le soleil luit à la St-Vincent, Déjà le vin monte au sarment.

(Allain.)

Saint-Vincent, clair et beau, Promet plus de vin que d'eau.	A la Saint-Vincent, s'il fait beau, Le vigneron rit et chante tout haut.

(Répandu.)

De Saint-Vincent lè tière jouenée, Nous annonce ène boun' année.	De Saint-Vincent la claire journée, Nous annonce une bonne année.

(P. L. : Domgermain.)

Si le soleil luit toute la journée,
Vinée complète ;
S'il pleut une partie de la journée,
Demi-vinée ;
S'il pleut toute la journée,
Disette complète.

Ce jour-là est, chaque année, fêté par les vignerons ; mais si le soleil se montre, on prend confiance dans la prochaine récolte et l'on fait doublement honneur à la bouteille.

([1]) On attribue parfois les dictons relatifs à la Saint-Vincent, à saint Vincent Ferrier, dominicain, décédé en 1419, en Portugal, le 5 avril, et dont on fait la fête à Paris, le 18 mars ; je crois que, dans ce cas, chez nous, il y a erreur et que c'est au 22 janvier qu'il faut rapporter ces dictons.

A la Saint-Vincent, L'hiver se reprend Ou se rompt la dent.	A la Saint-Vincent, Tout dégèle Ou tout fend.

A la Saint-Vincent l'hiver s'étend ;
Il se reprend ou se rompt la dent.

Les pronostics tirés du jour de la *Conversion de saint Paul* (25 février) datent de fort loin. On y ajoutait foi, non seulement dans nos campagnes, mais aussi dans les villes et jusque dans les monastères. Pour le prouver, je dirai que les *Annales messines* du XIVe siècle, du XVe et des temps postérieurs qui se sont occupées de questions d'ordre météorologique, mentionnent avec soin la température de cette journée. En outre, voici quatre vers latins trouvés dans un *Registre* de l'abbaye de Clairlieu, intitulé : *Comment le jour de sainct Paul, c'est assavoir de sa Conversion, qui est toujours le* XXVe *jour de janvier, signifie quelz temps y fera l'année suyvant :*

Clara dies Pauli largos fructus notat anni,
Si nixant pluviæ demonstrant tempora cara;
Si fuerint venti denotant prælia genti,
Et si sint nebula peribunt animalia queque.

(*Cartulaire de l'abbaye de Clairlieu*, § 461, registre.)

S'il fait beau, il y aura abondance de fruits;
S'il pleut, c'est signe de chère année;
S'il vente, c'est annonce de guerre ;
S'il y a brouillard, c'est aussi mortalité des animaux.

De même qu'à la Saint-Vincent :

Si à la Saint-Paul il fait beau, Il y aura plus de vin que d'eau.	. De Saint-Paul la claire journée, Nous dénote une bonne année.

(Très répandu.)

Élè Saint-Paul, belle jonâie, Ne promat eune boune ennâie ; Mà s'i vint è piure, Eulle s'rè manre po l'hhure.	A la Saint-Paul belle journée, Nous promet une bonne année ; Mais s'il vient à pleuvoir, Elle sera mauvaise pour le sûr.

(P. L. : Landremont.)

Lé tière jounaih Dénote belle ènnaih ; Si fât do broyard, Mortalité de tote part, Si put, si nache, Chirtè sus tarre.	La claire journée Dénote belle année ; S'il fait brouillard, Mortalité de toute part ; S'il pleut, s'il neige, Cherté sur terre.

(P. L. : . . . . très répandu.)

Grand vot traïenant suë terre, Grande guerre ;[1] Brouïâ, Mortalité de tote part.	Grand vent traînant sur terre, Grande guerre ; Brouillard, Mortalité de toute part.

(Allamps ; très répandu.)

On prétend que ce jour-là les vents se battent et que celui qui est le plus fort domine toute l'année.

(Allain; Toul.)

Mois de février. — Février doit avoir à peu près la même physionomie que janvier : neige et gelée.

Quand février *févriotte*, Les autres mois s'en réjouissent.	Si février ne *févriotte* (n'est rigoureux), Vient après mars qui marmotte.

(Assez répandus.)

Mars pieuviooue, Automne pouïooue.	Mars pluvieux, Automne pouilleux.

(Allain.)

Si févriïe ot chaud, Croïèz bin sans défaut, Que, pà telle èvoteure, Pàques vôrai frôdeure.	Si février est chaud, Croyez bien, sans défaut, Que par telle aventure, Pâques verra froidure.

(Allain.)

Févriïe ot, de tourtous los mois, L' puë coùë et l' moins courtois.	Février est, de tous les mois, Le plus court et le moins courtois.

(Allain.)

Lè nauve en fevriè, Ç'ost don fromeroou d' borbis.	La neige de février C'est du fumier de brebis.

(P. L. : Landremont ; très répandu.)

Quand il tonne en février, de l'année,
Toute l'huile tient dans une cuillerée.

La fête de la *Chandeleur* (2 février) est aussi l'objet d'une foule de remarques. Si elle est un objet d'espérance pour le berger, elle présage encore des froids assez intenses et prolongés.

Ai lai Chandelouë, Los grosses douloues.	A la Chandeleur, Les grosses douleurs.

(Housselmont ; très répandu.)

Es chandoles, quand lo slo bèille, lo loup onteure dans sè grotte pou hheille semaines ; quand i'n'beille-me, ç'ost pou quarante jonées.

(P. L. : Courbessaux.)

Quand ie fàt bé ès Chandolles, l'ours sé r'tire dos sai grotte pou hée semaines. (P. L. : Saint-Vallier.)

Ces dictons et d'autres analogues sont très répandus ; ils s'interprêtent ainsi :

---

(1) Voy. Archives de la Meurthe : *Cartulaire de l'abbaye de Clairlieu* ; H. 442. Registre.

Si le soleil luit le jour de la Chandeleur,
Ici l'ours, là le loup ou le renard, rentre dans sa tanière pour 6 semaines.
— Si le soleil luit sur l'autel,
C'est l'indice d'une bonne année. (Battigny.)

Mais dans les Vosges on en tire un pronostic différent :

Lé jou das Chandèles, quand l'selo lut lé mètin, Lé mouarcare piœut penre sé pau et n'alla chheta di fouau.	Le jour de la Chandeleur, quand le soleil luit le matin, Le *marcaire* peut prendre sa fourche et s'en aller acheter du foin.

(P. L. : Vagney ; même pronostic à Gérardmer.)

A la Chandeleur l'alouette reprend son chant ;
Mais quand elle le fait elle s'en repent,
Car l'hiver ne tarde pas à se reprendre. (Pannes.)

Tout à l'heure, nous avons vu que, s'il fait beau à la Chandeleur, il y a présage de froid très rapproché ; mais les pronostics sont les mêmes, s'il fait mauvais temps :

S'il pleut à la Chandeleur,
L'ours rentre dans sa tanière pour six semaines.
(Moyen, Neuville-sur-Moselle, Aboncourt, Lenoncourt, etc.)

Quand, en ce jour, la goutte est aux buissons avant l'office du matin, les avares, les usuriers se pendent, car on aura une bonne récolte. (Piennes.)

Ai lai Chandeloue verdeure, Ai Pâques frodeure.	A la Chandeleur verdure, A Pâques froidure.

(Allain.)

Dans la Lorraine allemande, on prétend qu'il vaudrait mieux, ce jour-là, voir un loup qu'un homme en bras de chemise, c'est-à-dire à demi vêtu pour travailler. La même chose se dit à Allain pour le mois de janvier.

Lorsque les moutons peuvent gagner la Chandeleur, on dit qu'ils sont saufs, car ils vont commencer à trouver un peu de pâture (Allain ; très répandu).

On dit aux cultivateurs, à la même époque, qu'ils ont dû partager la provision de nourriture hivernale en deux, et qu'ils ont dû en réserver la meilleure part pour la période qui suit la Chandeleur (Allain ; répandu).

A la *Saint-Blaise* (3 février),
Déjà l'hiver s'apaise.

Ai lai Sainte-Agathe (5 février), Lai charrue o lai raiatte.	A la *Sainte-Agathe*, La charrue à la raie.

(Allamps.)

È lè Sainte-Egotte, On seume l'avaune è lè royotte.	A la Sainte-Agathe, On sème l'avoine à la raie.

(P. L. : Le Tholy.)

È lè Sainte-Ogôtte, Les avouènes é lè royotte; Si elles n'y sont-me, Y faut les y motte.	A la Sainte-Agathe, Les avoines à la raie; Si elles n'y sont pas, Il faut les y mettre.

(P. L.: Ortoncourt.)

Même dicton sous un autre patois à Courbesseaux.

Saint-Mèthias kesse lai diesse, Si y e n'y onest; Si y e n'y o n'est point, L'ot fâ.	*Saint-Mathias* (24 ou 25 février) [casse la glace, S'il y en a; S'il n'y en a point, Il en fait.

(Allain ; très répandu.)

Ai Madò-Gras s'ye fâ bé, Ai Paques ye faurai l' foùné.	Au Mardi-Gras, s'il fait beau, A Pâques il faudra le fourneau.

(Allain.)

Jaimâ févriïe n'est pairté, Sans aiwïe grouseléie feuïé.	Jamais février n'est parti, Sans avoir groseiller feuillé.

(Allain ; très répandu.)

PRINTEMPS. — **Mois de mars.** — Il faut désirer, pour ce mois, un hâle assez froid et un peu humide, pour entretenir la végétation, sans toutefois la laisser se développer trop. Ce mois, du reste, est l'objet d'un grand nombre de proverbes, car c'est la clef de l'année : il a une certaine influence sur les récoltes de la prochaine campagne. En voici quelques-uns parmi les plus répandus :

Mars pieuvioôuë, An disettoôuë.	Mars pluvieux, An disetteux.

(Allain.)

Pluie en mars, Mauvaise récolte. Quand mars trouve los foussés piens d'awe, Ye laus ye laïe.	Mars pluvieux, Été nébuleux. Quand mars trouve les fossés pleins d'eau, Il les y laisse.

(Allamps.)

Mars soche et bé Ropiéïené grainches et tounés.	Mars sec et beau Remplit granges et tonneaux.

(Allain ; se dit également à Toul.)

Quand mars fâ l'èvré, L'èvré fâ l' mars.	Quand mars fait avril, Avril fait mars (récipr.).

(P. L.: Landremont.)

L'hâle de mars Airéve tôt ou tâ.	Le hâle de mars Arrive tôt ou tard.

(Housselmont.)

Mars halooûe Mairie lai bâcelle d'on raibourooue.	Mars hâleux Marie la fille du laboureur.

(Allain.)

Hâle de mars, pieu d'èvri et rosèye de mâye,
Temps è sohet.
(P. L. : Sommerviller.)

Hâle de mars, pieuche d'avril et chaud mai
Mottent le biè au gueurné.
(Toul : *Proverbes et dictons.*)

Ces deux dictons se rendent par ce troisième :

Hâle de mars, pluie d'avril, rosée de mai (ou chaud mai)
Rendent août et septembre gais.

La poussière de mars vaut de l'or :
Elle enrichit le laboureur. (Lenoncourt.)

On dit encore qu'il faut :

En mars, grésil ; en avril, pluie ; en mai, rosée.

Ou bien comme à Marainviller :

En mai, rosée ; en mars grésil ;
Et pluie abondante en avril.

Quand i tinne en mars, On pue dire : hélas !...	Quand il tonne en mars, On peut dire : hélas !

(P. L. . . .)

Quand on ouïe le tonnoure en mars, On put dire que les vèches sont trasses.	Quand on entend le tonnerre en mars, On peut dire que les vaches sont traites.

(P. L. : Landremont.)

Les brouillards de mars sont un sujet de crainte pour des gelées en mai :

Brouillard en mars,
A pareil jour, gelée ou pluie en mai.
(Proverbe général.)

On exprime ainsi ce dicton à Girecourt-lès-Viéville (P. L.) :

Quand i fat do broyârd en mars,
Ç'ast pou dè geolaye ou dè puche en maye.

Et à Domgermain :

Auch'tant d'brouïâ a mars,
Auch'tant de gealées ou d' pieulch a mée. (P. L.)

Mais dans certaines localités, on a confiance dans la pluie du *Vendredi-Saint* qui, à ce qu'on prétend, détruit l'effet des brouillards de mars, en préservant de gelée en mai.

Les travaux de la vigne, dans certaines régions, commencent avec le mois de mars :

A lai Saint-Aubin, mars à maitin,	A la *Saint-Aubin* (1er mars) mars au matin,
Prod ta serpotte et va-t-ot on vin.	Prends ta serpette et va à la vigne.

(Housselmont.)

Tèe tè vène è lè Saint-Aubin,	Taille ta vigne à la Saint-Aubin,
Si t' vu avoi do raisin ;	Si tu veux avoir du raisin ;
Tèe-lè pus tôt,	Taille-là plus tôt,
Si t' vu en avoi de pu gros.	Si tu veux en avoir de plus gros.

(P. L. : Saint-Vallier.)

Tèïe tot, tèïe tâ :	Taille tôt, taille tard :
Y n'est d' té qu' lè tèïe de mars.	Il n'y a telle taille que celle de mars.

(Allain.)

On prétend que les arbres, le jour de la fête de *Saint-Joseph* (19 mars), peuvent être transplantés sans racines, ils reprennent bien (allusion au temps favorable de la saison pour faire cette opération).

(Allain ; Alsace-Lorraine.)

On ajoute que, ce jour-là, les oiseaux se marient.

A la Saint-Joseph, beau temps,
Promesse de bon an.

C'est à cette époque que l'on doit commencer à faire et à semer les jardins (Allain).

Quand, en semant l'avoine, on enterre la neige,
Cela vaut du jus de fumier.
Le frai tranquille et beau indique une bonne année ;
Mais s'il va à vau-l'eau,
C'est grand signe d'eau.
(Toul : *Proverbes et dictons.*)

Lorsque le pêcher fleurit,	Les fleurs de mars
Le jour est égal à la nuit.	Ne chargent pas les arbres.
(Vignobles du Toulois.)	(Mercy-le-Haut.)

E faut s'mé les vèges s'moces è vie lune,	Il faut semer les vieilles semences à la vieille lune,
Et les novelles à crohhant.	Et les nouvelles quand elle croît.

(P. L. : Le Tholy.)

On ne dooue-me planter, ni soumer, dans lè novelle lune.	On ne doit pas planter, ni semer, dans la nouvelle lune.

(P. L. : Landremont.)

Mois d'avril. — Tous les proverbes qui se rapportent à ce mois peuvent se résumer à dire que la température de cette période doit être humide et douce.

Peue d'èvrè Vat di fumie de berbis.	Pluie d'avril Vaut du fumier de brebis.

(P. L. : Sommerviller; très répandu.)

Froche avri et chaud mai Amounont éul bié on gueurnéïe.	Frais avril et chaud mai Amènent le blé au grenier.

(Allamps.)

Pluie à la pointe d'avril, Beaucoup de foin.	Quand avril commence trop doux, Il finit le pire de tous.

(Très répandu.)

L' tièneire di moués d'èvri Vaut fiè d' berbis.	Le tonnerre du mois d'avril Vaut du fumier de brebis.

(P. L. : Rupt.)

Quand i tinne en èvri, On pue s' réjoï.	Quand il tonne en avril, On peut se réjouir.

(P. L. : Granvillers.)

Tinaure en évri, Prépare tes baris.	Tonnerre en avril, Prépare tes barils.

(P. L. : Sommerviller; très répandu.)

Raisin d'èvri Ne va-me on bari.	Raisin d'avril Ne va pas dans le baril.

(P. L. : Girecourt-lès-Viéville; très répandu.)

Bourgeon qui pousse en avri Mo pô de vin au bori.	Bourgeon qui pousse en avril Met peu de vin au baril.

(P. L. : Gelvécourt.)

En avril nuée, En mai, rosée.	En avril, s'il tonne, Nouvelle bonne.

(Assez répandu.)

Y n'y est si bé mois d'èvré Qu' n'auïe s' chèpé d' gresé.	Il n'y a si beau mois d'avril Qui n'ait son chapeau de grésil.

(Allain ; très répandu.)

Èvré froôud, maïe chaud, Bèïe don pain tot èvau.	Avril froid, mai chaud, Donne du pain partout.

(P. L. : Landremont.)

On dit que c'est le 7 avril que doit arriver et se faire entendre le coucou. (Allain.)

Onteure lè Saint-George (23 avril) Et lai Saint-Moua (25 avril), I crave eune bête De chaud ou de frad.	Entre la *Saint-Georges* Et la *Saint-Marc*, Il crève une bête De chaud ou de froid.

(P. L. : Lusse.)

Si Saint-Marc trouve, il prend ;
S'il ne trouve rien, il donne.
(Toul : *Proverbes et dictons*.)

Ai la Saint-Geòges, Soum' t'n'oche.	A la Saint-Georges, Sème ton orge.

(Allain.)

È lè Saint-Geoûche, Some t'n'ooûche ; È lè Saint-Marc, Ç'ast trop tât.	A la Saint-Georges, Sème ton orge ; A la Saint-Marc, C'est trop tard.

(P. L. . . .)

Avouène d'avri, C'ost pou l' biqui.	Avoine d'avril, C'est pour le biquet.

(P. L. : Bainville-aux-Saules ; très répandu.)

Quand arrive la Saint-Georges,
Sème ton chènevis et laisse ton orge. (Leyr.)

Mais le chanvre se sème encore beaucoup plus tard ; à Allain, l'époque moyenne est du 10 au 20 mai ; on en sème, dit-on, à Saulxures-lès-Vannes, jusqu'au 20 et au 24 juin.

El mois d'avri N's'o va jèmas Son z'épi. (P. L. : Domgermain.)	Jaima aivré N'est pairté Sans s'n'épé.	Jamais avril N'est parti Sans son épi (de seigle). (Allain ; très répandu.)

Quand il pleut le jour du *Vendredi-Saint*, on prétend que la terre sera difficile à cultiver toute l'année (Allain).

Ailleurs on dit :

Quand i pleut l' Vendredi-Saint, I fat chache los troous quarts de l'ennaïe.	Quand il pleut le jour du Vendredi-Saint, Il fait sec les trois quarts de l'année.

(P. L. : Landremont.)

S'é d'jèle lè neut di Vendredi-Saint, È d'jèleré dos tchèque moués d' l'ennaye.	S'il gèle la nuit du Vendredi-Saint, Il gèlera tous les mois de l'année.

(P. L. : Saint-Maurice.)

On prétend que le Vendredi-Saint est le jour le plus favorable pour mettre le vin en bouteilles, à cause de son rapprochement de la pleine lune de mars. (Allain : très répandu.)

C'est encore ce jour-là, selon ce qu'on prétend, qu'il faut tailler les treilles pour que, plus tard, les rats n'aillent pas manger les raisins arrivés à maturité.

Pâques hâtif, Bonne année (réciproquement).	*Pâques* pluvieux, Pâture sèche (et réciproquement).

(Allain.)

Pâques pluvieux,
Parfois fromenteux,
Plus souvent disetteux. (Marainviller.)

Frade Pompe, Chaudes Paiques; Chaude Pompe, Frade Paiques.	Frade Pouaurme, Chaudes Pâques; Chaude Pouaurme, Frade Pâques.	Froids *Rameaux*, Chaudes Pâques, Chauds Rameaux, Froides Pâques.

(P. L.: Lusse et Vagney.)

On sait que le lierre fleurit en hiver et développe ses fruits au commencement du printemps; puis, vers Pâques, les baies sont à peu près arrivées à maturité. Si, à cette dernière époque, les baies en question sont nombreuses, noires à l'extérieur, d'un rouge foncé à l'intérieur, on en tire présage que la prochaine récolte de vin sera abondante et de bonne qualité. Si, au contraire, ces baies sont clairsemées, par suite de coulure; que la maturité laisse à désirer, on conjecture une mauvaise année de vin comme qualité et quantité. (Allain, Bagneux, vignobles du Toulois.)

Si l' rampâ ost chôgé, Y n'y aré tout pien d' rajins.	Si le lierre est chargé (de fruits), Il y aura beaucoup de raisins.

(P. L.: Domgermain.)

Si los fruets de l' rampâ sont bel et noï,
Los rajins vinraut bel et noï et on ferô dowe bon vin.

Ce qui se traduit ainsi:

Si les fruits du lierre sont beaux et noirs,
Les raisins viendront beaux et noirs et on fera de bon vin.
(P. L.: Domgermain.)

Mois de mai. — Il est à désirer que le mois de mai, dont l'influence sur la végétation est si grande, soit constamment beau, un peu humide, doux, pour activer la végétation.

La chalou don mois de màïe Se revaut toute l'ennaïe.	La chaleur du mois de mai Se revaut toute l'année.

(P. L.: Landremont.)

Mai frais et venteux Fait l'an plantureux.	Mai gai et venteux, An fécond et gracieux.

(Très répandu.)

Mai frais et chaud juin Donnent pain et vin.	Mai pluvieux, Chaud juin.

(Très répandu.)

En mai, du vent Réjouit le paysan.	La rosée de mai Fait tout beau ou tout laid.

(Très répandu.)

Tonnerre en mai,
Adieu les vaches à lait. (Remiremont.)

Quand on entend le tonnerre dans les trois premiers jours de mai, on prétend, dans les Vosges, que les vaches ne donneront point de lait le reste du mois ; c'est ce qu'annonce déjà le pronostic précédent.

Dans le canton de Colombey, s'il pleut les trois premiers jours de mai, on prétend qu'il tombe des chenilles, autrement qu'il y aura dans le cours de l'année quantité de chenilles. C'est ce qu'annonce le dicton suivant :

Quand ie pieut los preméïes jous d' maie
Ç'là fâ avouïe dos vormines; (Housselmont.)

Ai lai Sainte-Creuïe, Los borbés à tondeuïe.	A la *Sainte-Croix* (3 mai), Les brebis à la tonte.

(Allain ; très répandu.)

Tote fomme do rahon Eune tond-me ses moutons Devant les Rogations.	Toute femme de raison Ne tond pas ses moutons Avant les *Rogations*.

(P. L. : Landremont.)

R'mairque bin, si t' *m'ot crô*, Eul lend'main d'lai Sainte-Creuïe :	Remarque bien, si tu m'en crois, Le lendemain de la *Sainte-Croix* (4 mai) :
On dé, pou l' sûr, Que si l' top ot pûr Y n'y airai tout pien d' grain ;	On dit, pour le sûr, Que si le temps est pur, Il y aura beaucoup de foin et de grains ;
Mâ si l'ot pieuvioôue, L'ainaïe s'rai disettoôuese.	Mais s'il est pluvieux, L'année sera disetteuse.

(Allain.)

S'é piœut lé d'jô d'lé Sainte-Cro,
È faut s'mâ di lin ch'què sus las bretches.

Proverbe qui se traduit ainsi :

S'il pleut le jour de la Sainte-Croix,
Il faut semer du lin jusqu'à sur les rochers.
(L. P. : Rupt.)

È lè Saint-Gengout (11 mai), Soume te chenevou.	A la *Saint-Gengout*, Sème ton chènevis.

(P. L. : Circourt-lès-Mouzon.)

Ne le semez pas aux Rogations,
Il faudrait l'arracher à genouillon (à genoux).
(P. L. : Val-d'Ajol.)

Chaque année, il se produit, dans le cours de ce mois, une période de froid qui provoque des gelées souvent désastreuses, surtout pour la vigne et les arbres fruitiers. Comme ce refroidissement se produit souvent du 11 au 13 mai, on a donné aux saints dont l'Église célèbre

la fête en ces jours-là, les noms de *saints de glace : saint Mamert* (11 mai); *saint Pancrace* (12 mai); *saint Servais* (13 mai). Mais, comme on le verra plus loin dans un tableau de quelques gelées printanières, cette période de refroidissement n'a rien de fixe.

Les trois saints de glace,
Saint-Mamert, Saint-Pancrace, Saint-Servais,
De leur passage en mai
Laissent souvent la trace.
(Toul : *Proverbes et dictons.*)

Avant la Saint-Servais,
Point d'été.

Après la Saint-Servais,
Plus de gelée.

Ce qui n'est pas rigoureusement vrai, car souvent il survient des gelées désastreuses à la fin de mai. Ces adages me paraissent assez hasardés : je croirais plus volontiers au suivant :

Tant que la *Saint-Urbain* (25 mai) n'est point passée,
Le vigneron n'a rien de bien assuré;

ou bien :

Après la Saint-Urbain,
Plus ne gèle, ni pain ni vin.

Cache, cache tes mains,
C'est demain la Saint-Urbain.

Saint-Urbain, dans ses mains,
Les biens de la terre tient.

(Vic.)

Saint Urbain, du reste, est le dernier des *saints geleurs,* dont voici la liste : *Georget* (saint Georges), *Marquet* (saint Marc), *Croizet* (Invention de la Sainte-Croix), *Urbinet* (saint Urbain).

Le pire de tous, quand il s'y met (saint Urbain),
Car il casse le robinet. (Mercy-le-Haut.)

Tant que les *Rogations* ne sont point passées,
Il n'y a point de bon temps à espérer. (Allain.)

L' top que l'épine bianche fiéré, ye fâ toujoue frô.
Pendant que l'aubépine fleurit, il fait toujours froid. (Allain.)

Mais aussitôt qu'a paru la fleur de l'*aubépine,*
C'en est fait des gelées, tout au moins pour la vigne.
(Toul : *Dictons et proverbes.*)

En Champagne, on prétend que, lorsqu'au printemps, les lombrics, ou vers de terre, sortent de leur retraite et s'enroulent en plein air pour s'accoupler ou frayer, les gelées ne sont plus à craindre.

Si les grenouilles, en cette saison, coassent le soir, il n'y a pas, pour le lendemain, de crainte à avoir pour de la gelée.
(Allain; très répandu.)

La température des trois jours des *Rogations* présage : 1° celle du lundi, le temps qu'il fera à la fenaison; 2° celle du mardi, celui qu'on

aura pour la moisson ; 3° celle du mercredi, celui de la vendange (Allain ; très répandu dans la montagne comme dans la plaine, ainsi que vont encore l'attester les dictons suivants) :

Sè piœut l' premè jô des Rogations, è piœuvrè pou rètra l' foué ; sè piœut l' douzième jô è piœuvrè pou fare lè mouhon ; sè piœut l' trougième, jô è piœuvrè pou fare lé vendange. (P. L. : Saint-Maurice.)

Quand i fât bé es Rogations, lè promèïe jo c'ast po lè fenau, lé douzime po lè mohhon, lé troouhime po lè vendange. (P. L. : . . . .)

Dans la Lorraine allemande, on prétend que la pluie du lundi assure l'abondance des prairies ; celle du mardi prédit du grain maigre, mais beaucoup de paille ; celle du mercredi, pauvre vendange et mauvais vin (Hargarten-aux-Mines ; — Toul : *Proverbes et dictons*).

Ennaye de chadions,	Année de chardons,
Ennaye de gronnehon.	Année de bon grain.

(P. L. : Girecourt-lès-Viéville.)

Si v'satiè d'vant lai Saint-Gigooue,	Si vous échardonnez avant la Saint-Gengout,
D'ie châdon, l'ot r'vint dooue.	D'un chardon il en revient deux.

(Allain ; très répandu.)

Piantai vos fèves ai lai Saint-Gebrin (7 mai),	Plantez vos haricots à la *Saint-Gibrin*,
Vo n'airo tout pien ;	Vous en aurez beaucoup ;
Ai lai Saint-Gigooue (11 mai),	A la *Saint-Gengoul*,
Vo n'airo vout' sooue ;	Vous en aurez votre content;
Ai lai Saint-Diaude (6 juin)	A la *Saint-Claude*,
Eul raitraiperont los autes.	Ils rattraperont les autres.

(Allain ; très répandu.)

Plantez-les à la Saint-Boniface,
Vous en aurez sur chaque face.

(Alsace-Lorraine ; Fontenoy-la-Joûte.)

Dans les Vosges, pour que les fèves viennent bien, on prétend qu'il faut les planter les samedis du mois de mai, surtout le premier.

(Remiremont et environs.)

Pour les pommes de terre :

Piante-mé tôt, piante-mé tâ,	Plante-moi tôt, plante-moi tard,
Je n' levra qu'en mâ.	Je ne lèverai qu'en mai.

(P. L. : Dompaire ; Marainviller.)

Piante-les tôt, piante-les tâd,	Plante-les tôt, plante-les tard,
Eul ne louveront-mo d'vant le 15 de mâ.	Elles ne lèveront pas avant le 15 de mai.

(P. L. : Gelvécourt.)

Quand los *maïes* de lai *Fête-Dü* sochont biu,	Quand les *maies* (la verdure) de la Fête-Dieu sèchent bien,
On n'airai eun' belle f'nau.	On aura une belle fenaison.

(Allain.)

Lé foué Soche aux pras, Comme los més As tâts.	Le foin Sèche aux prés, Comme les *maies* Aux toits.

(P. L. : Rupt.)

Quod les mâzeux sochot bé, dos lé heutaine, Os ont do bèye tops pot f'né.	Quand les *maies* sèchent bien, dans la huitaine, On a du beau temps pour faner.

(P. L. : Gérardmer.)

Dans la Lorraine allemande, on dit :

S'il fait beau à la Fête-Dieu,
Il fera beau à la fenaison et à la moisson.

Ai l'Aicension, Los fraises rougeont ; Ai lai Pentecote, Eul vont dos l'airousotte ; Ai lai fête Diù, Ye n'o n'ai puẽ.	A l'*Ascension*, Les fraises rougissent ; A la *Pentecôte*, On les met dans l'arrosoir ; A la *Fête-Dieu*, Il n'y en a plus.

(Allain.)

A la Pentecôte,
La cerise est notre hôte [1].

Si y pieut ai lai Sainte-Pétronie (31 mai), Los ragins devenont graipies, Ou choïont ot guenie.	S'il pleut à la *Sainte-Pétronille*, Les raisins deviennent grapilles, Ou tombent en guenilles.

(Allain.)

Quand t' voïré el seilgnan flèrie, Dos ieuil joûs t' voïré dos ragins flèrés.	Quand tu verras le *sureau* fleuri, Dans huit jours tu trouveras des raisins fleuris.

(P. L. : Domgermain.)

Quand te voré l' bôs puant flèré, Eurouâte dos los vins, t' voré dos ragins flèrés.	Quand tu verras le *troène* fleuri, Regarde dans les vignes, tu verras des raisins fleuris.

(Allain.)

Même dicton, à Domgermain, au sujet de la floraison du chèvrefeuille :

... pac'que l' vin va coumm' el chevrecôue, et quand l' chevrecôue mole, le rajin coummoce à moler on vin.	... parce que le vin va comme le chèvrefeuille, et quand le chèvrefeuille mêle, le raisin commence aussi à mêler à la vigne.

(P. L. : Domgermain.)

[1] Ces dictons paraissent remonter à une époque antérieure à la réforme du calendrier, à cette période signalée au commencement de ce travail, pour laquelle j'ai cité des cas de végétation précoce très nombreux.

Été. — **Mois de juin.** — Si la température du mois de mai a de l'importance pour le développement régulier de la végétation, celle du mois de juin n'est pas moindre. C'est en juin que le blé épie et que la vigne fleurit. Pour la vigne, il faut de la chaleur au moment de la floraison ; tandis que, quand le blé va en fleur, il faut désirer un temps un peu couvert, même un vent d'Ardennes généralement sec et froid, car on l'a vu précédemment :

Le vent d'Ardenne
Ne fait de bien en Lorraine
Que quand le blé graine (quand le grain se forme).
(Très répandu.)

Quand le biè va ot fleur, Ye faut que l' raibouroue pouteuse des moufies.	Quand le blé va en fleur, Il faut que le laboureur porte des moufles.

(Allain ; très répandu.)

Ai lai Saint-Bernaibé (11 juin), Mot tai faulx on prè.	A la Saint-Barnabé, Mets ta faux au pré.

(Allain.)

Beau temps en juin, Abondance de grains.	Juin pluvieux, Vide celliers et greniers.

C'est en ce mois qu'arrive le solstice d'été, souvent accompagné d'orages, de pluies persistantes, objet d'un certain nombre de pronostics, de dictons que celui de *Saint-Médard* paraît résumer. Mais ce n'est pas un privilège exclusif que possède l'évêque de Noyon ; d'autres saints du calendrier, d'autres fêtes de l'Église, qui tombent vers cette époque, le partagent avec lui, ainsi :

Quand è piœut l'jo d'lè *Trinitè*, È piœut hhèi semaines.	Quand il pleut le jour de la Trinité, Il pleut six semaines.

(P L : Vagney.)

Ç'ost pou quarante joûs sans bé.	C'est pour quarante jours sans beau temps.

(P. L. : Domgermain.)

C'est pour quarante jours.
(Allain ; très répandu.)

C'est pour treize dimanches.
(Laneuveville-derrière-Foug.)

Pieuîche ai lai nouvelle leune de juin Deure tourtou l' mois, Et los foins vont mau.	Pluie à la nouvelle lune de juin Dure tout le mois, Et les foins vont mal.

(Allain ; même dicton à Toul.)

Si *Sainte-Appoline* nous mouille (31 mai),
Que *Saint-Claude* le ciel débrouille (7 juin),
Il pleuvra peu de temps :
Au lieu que *Saint-Médard* (8 juin)
Pendant 40 jours,
Fera le grand pissard.

Les pronostics sur la Saint-Médard se donnent sous une foule de formes :

Quand i pieut è lè Saint-Médâd, I pieut co hheye s'maines pus tâd.	Quand il pleut à la Saint-Médard, Il pleut encore 6 semaines plus tard.

(P. L. : Granvillers ; même dicton à Domgermain.)

La première partie de ce dicton se complète de différentes façons :

S'il pleut à la Saint-Médard,
Le tiers des biens est au hasard,
De la récolte emporte le quart,
On ne boit ni vin, ni mange lard,
Il pleut matin et soir.

On dit à Allain : Il faut qu'il pleuve en cette saison-là,
Saint Médard irait plutôt chercher la pluie jusqu'au Canada.

Tous ces pronostics sont anciens assurément ; en voici un certainement antérieur à la réforme du calendrier :

« Ce jour-là (8 juin) est la Saint-Médard, évesque de Noyon, à la mort duquel l'on dict communément qu'il tomba de l'eau chaude ; de là est un commun dire et l'on juge et estime que s'il pleut ce jour-là, il pleuvra abondamment le reste dudict mois, voire même quarante jours ou six semaines : partant est appelé le *planteur de choux*. (Le *Promptuaire de Germiny*, imprimé dans la seconde moitié du XVIe siècle.)

Souvent le dicton de Saint-Médard se modifie ainsi :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard ;
Mais vient *Saint-Barnabé* (s'il fait beau)
Qui lui casse le nez (par du beau temps)
Et peut tout réparer.
(Vaville ; très répandu.)

Ou bien : *Saint-Barnabé* (11 juin) corrige Saint-Médard
Et raccommode ce que celui-ci a gâté.

On dit encore

Saint-Medâ, Grand p'hhâ ; Saint-Barnabé, L'y casse le nez.	Saint-Médard, Grand pleurard, Saint-Barnabé, Lui casse le nez.

(P. L. : Landremont.)

Cependant la pluie de Saint-Médard ne doit pas trop effrayer, puisqu'on dit encore :

Pieuïche ai lai Saint-Médâ, C' n'ost ni trou tô, ni trou tâd.	Pluie à la Saint-Médard, Ce n'est ni trop tôt ni trop tard.

(Allain ; assez répandu.)

Mais voici encore d'autres dictons analogues à celui de Saint-Médard :

Pluie de *Saint-Jean* (24 juin) Dure longtemps.	*Saint-Pierre* et *Saint-Paul* (29 juin) pluvieux, Pour trente jours sont dangereux.
Quand è pût lo jo de Saint-Jean, L'orge s'on vâ dépérissant.	Quand il pleut le jour de St-Jean, L'orge s'en va dépérissant.

(P. L.: Gelvécourt.)

S'il pleut à la *Visitation* (2 juillet),
Il pleuvra pendant 40 jours.

(Hargarten-aux-Mines.)

On voit que les pronostics de pluies persistantes se prolongent jusqu'au 2 juillet ([1]). Si quelques-uns, dans la première partie du mois de juin vantent l'utilité de la pluie, ceux de la fin s'accordent à considérer les pluies persistantes comme très dangereuses :

Pieuïche ai lai Saint-Avit (17 juin) Fâ dèmeunié l' vin jeusqu'on bairé.	Pluie à la *Saint-Avit* Fait diminuer le vin jusqu'au baril.

(Allain; très répandu.)

Avant la Saint-Jean, Pluie est bienfaisante.	Après la Saint-Jean, Pluie est malfaisante.

(Assez répandu.)

Eau de Saint-Jean perd le vin
Et ne fournit pas de pain.

D'vant lai Saint-Jean, N' vantè-me l'an.	Avant la Saint-Jean, Ne vantez pas l'an.

(Allain.)

([1]) La plus grande partie de ces pronostics remontent, selon toute apparence, à une époque antérieure à la seconde moitié du XVIe siècle, ou la réforme du calendrier. Le 8 juin peut donc, dans ces nombreux adages, correspondre au 18 juin, c'est-à-dire au solstice d'été, ou à peu près.

Selon le Dr Bérigny, dans une période de 33 ans, le proverbe de la Saint-Médard ne s'est pas complètement réalisé une seule fois, dans les 18 années, où il a plu le jour de cette fête. Deux des années qui s'en sont le plus rapprochées ont fourni, sur six semaines, la première, 32 journées de pluie, la seconde 27 journées. Dans les quinze autres années où il n'a pas plu, il y a eu une moyenne de 17 jours de pluie.

A Metz, de 1851 à 1868, il a plu cinq fois le 8 juin; la moyenne des jours de pluie de ces cinq années a été de 15, et dans les treize autres où il n'a pas plu le jour de Saint-Médard, la moyenne des jours de pluie a été de 14.

A Toul, M. Husson a fait des recherches pour la période de 1874 à 1880 et a trouvé trois années où il a plu à la Saint-Médard. Ces trois années ont donné en totalité 63 jours de beau temps et 57 de pluie.

Si ye pieut ai lai Saint-Jean, Los noïes, los noïegeottes s'a' n'awont.	S'il pleut à la Saint-Jean, Les noix et les noisettes se noient.

(Allamps ; très répandu.)

S'il pleut la veille de la Saint-Jean,
Les noisettes sont noyées.

(Hayes ; Lorraine allemande.)

Pour que les raisins soient en bonne voie, sous le rapport de la végétation, il faut que les graines soient formées et le raisin retourné :

Ai lai Saint-Jean, Verjus pendant.	A la Saint-Jean, Verjus pendant.

(Allain ; très répandu.)

È lè Saint-Jean, Raisin pendant, Ovouéne molant, Neuhott es rossiant.	A la Saint-Jean, Raisin pendant, Avoine épiant, Noisettes roussisant.

(P. L. : Orlencourt.)

Mais si, à la Saint-Jean, la vigne n'est pas arrivée à ce degré d'avancement dans la végétation, les vignerons ne désespèrent pas, car, disent-ils, « la vigne n'a pas d'âge ».

Telle température ont les raisins à leur naissance,
Telle elle sera au moment de la floraison,
Telle elle sera encore au moment où les raisins mêleront.

(Allamps, Housselmont, Allain.)

Auch' tant d' joue, d'vant ou aipré lai Saint-Jean, los ougnons d'élé flèront, auch'tant d' joue, d'vant ou aipré lai Saint-Remé, se f'ré lai vodoche. — Autant de jours, avant ou après la Saint-Jean, les *lys* fleurissent, autant de jours, avant ou après la Saint-Remy, aura lieu la vendange.

(Allain ; très répandu.)

Plus la floraison du lys est hâtive,
Plus tôt se fera la vendange. (Toul.)

Mais, à Domgermain, il y a quatre jours de retard sur le pronostic précédent :

Auch'tant de joùnées que l'ougnan d'alé flèri après la Saint-Jean, auch'tant de joùnées que la vodoche serè r'tardée après la Saint-François (4 octobre). — Autant de journées le lys fleurit après la Saint-Jean, autant de journées la vendange sera retardée après la Saint-François.

Le lys très orné
Annonce une bonne année.
(Toul : *Proverbes et dictons.*)

Ainaïe de foin, Ainaïe de rin.	Année de foin, Année de rien.

(Allain.)

Ce qui n'est pas toujours exact; mais

Jaimâ socheresse N'aimoun' pauresse.	Jamais sécheresse N'amène disette.

(Allain.)

Quand l' foin s'pûré, L' ragin s'mûré, Mâ toute bête s'pûré.	Quand le foin se pourrit, Le raisin se nourrit, Mais toute bête se pourrit.

(Allain.)

È lè Saint-Bernébé (11 juin), Soume tos nèvés; Si te les vus pus groûs, Soume-los pus toût.	A la Saint-Barnabé, Sème tes navets; Si tu les veux plus gros, Sème-les plus tôt.

(P. L. : Circourt-lès-Mousson.)

Q'veut bons naivés, Los soum' et juiet.	Qui veut bons navets, Les sème en juillet.

(Allain.)

Mois de juillet. — On demande, en ce mois, de la chaleur, tempérée de quelques ondées bienfaisantes venant à propos.

Ainaïe de jaunottes, Ainaïe de guernottes.	Année de *jaunottes* (1), Année de blé maigre.

(Allain.)

Saint-Thiébaut (1er juillet) Rèmouène lo chaud.	*Saint-Thiébaut* Ramène le chaud.

(P. L. : Bellefontaine.)

Quand i put le jou de Saint-Thibaut, A mat les tannés sus lo haut.	Quand il pleut le jour de Saint-Thiébaut, On met les tonneaux au grenier.

(P. L. : Girecourt-lès-Viéville.)

Si t'vouill' dos marchaux pien après los çops, El vin serè bon.	Si tu vois beaucoup de coccinelles aux ceps, Le vin sera bon.

(P. L. : Domgermain.)

O l'ètè si t'oué Tout pien d'airignies, Tout pien d' vôsces, Tout pien d' mairchaux, L' vin serai bon.	En été si tu vois Beaucoup d'*araignées*, Beaucoup de *guêpes*, Beaucoup de *coccinelles*, Le vin sera bon.

(Allain.)

Ye n'y è t'ie io p'tiot ver dos los peumott' de chéne,
Ye pieuvrè tout pien;
Mès si n'y è ine petite mouche dedos,
L'année s'ré soche et l' vin bon.

---

(1) *Agaric* comestible, de couleur jaune (d'où le nom de *jaunottes*), qui croît en juillet, dans les sols silicéo-argileux, sous les hautes futaies de nos forêts, dans les années humides.

Y a-t-il un petit ver dans les *pommes du chêne* (excroissances charnues qui se développent sur les feuilles du chêne), il pleuvra beaucoup :

Mais s'il y a dedans une petite mouche,
L'année sera sèche et le vin bon.
(P. L. : . . . .)

Ai lai Sainte-Marguerite,
Longe pieuïche ot maudéte :
Eul chô s' nûré,
Mâ l' grain s' pûré.

À la *Sainte-Marguerite* (20 juillet),
Longue pluie est maudite :
Le chou se nourrit,
Mais le grain se pourrit.

(Allain.)

Ai lai Sainte-Madeleine (22 juillet),
Los noïes sont piénes ;
Ai lai Saint-Laurent (10 août)
On rouaite dedans.

A la *Sainte-Madeleine*,
Les noix sont pleines ;
A la *Saint-Laurent*,
On regarde dedans.

(Allamps ; Housselmont.)

È lè Modeleine,
Tio l'euche de tes veignes.

A la Madeleine,
Ferme la porte de tes vignes.

(P. L. : Gelvécourt.)

È lè Madeleine, les biés peudent zout' rècenne ;
Les raihins mâlent et les neuhattes sont piaintes.
— A la Madeleine, les blés perdent leurs racines.
Les raisins mêlent et les noisettes sont pleines.
(P. L. : Landremont.)

Au sujet de la moisson :

O juïet,
Lai scéïe à pougnet.

En juillet,
La faucille au poignet.

(Allain.)

Mais, dans le nord du département de Meurthe-et-Moselle, cette époque est retardée :

A la Saint-Laurent (10 août),
La faucille au froment. (Mercy-le-Haut.)

Eurouâte tous los maitins,
Si l'ot top d' côper tos grains.

Regarde tous les matins
S'il est temps de couper tes grains.

(Allain.)

Que toute récolte versée,
Au premier jour soit coupée.

Auch'tant de fouë lai caïe crie à raibouroue : *Paie tos dottes ! Paie tos dottes !....*
Auch'tant d'ékes s'vodrai le rezau d' bié.

Autant de fois la caille crie au laboureur : *Paie tes dettes ! Paie tes dettes !...*
Autant d'écus se vendra le resal de blé.

(Allain.)

Autant de fois la caille *carcayotte*,
Autant d'écus se vendra le sac de blé. (Très répandu.)
Autant de fois la caille redit son chant,
Autant de cinq francs le sac de blé se vend.
(Toul : *Dictons et proverbes.*)

D'autres disent à ce sujet : si la caille ne répète son cri que trois ou quatre fois de suite, le blé abondera ; mais plus son chant dépasse ce nombre, moins le froment donnera et plus il coûtera.
(Toul : *Proverbes et dictons.*)

On dit encore, en examinant *la bourse du laboureur* :

Auchtant de grains dos lai bourse don raibouroue,
Auchtant d'ékes s'vodrai le r'zau d'bié.
Autant de grains renferme *la bourse du laboureur*,
Autant d'écus se vendra le resal de blé. (Allain.)

Dans certaines localités, on prétendait encore pronostiquer l'abondance des récoltes en interrogeant une tige d'ivraie, dont on abattait de bas en haut chaque partie de l'épi, en disant successivement sur chaque partie abattue : *Bon pain, bon vin, boun' oche, boun' ainou aine, chire ainaïe* (ou *chie top*) ; *bon pain, bon vin*, etc. (Allain.)

L'indication qui s'appliquait à la grappe de couronne pronostiquait la stérilité ou l'abondance de la récolte.

Dans certaines autres localités, l'expérience se faisait sur une marguerite des champs, dont on effeuillait successivement chaque pétale, en y appliquant les désignations précédentes.

A Ménil-la-Tour, c'était sur un épi de blé que la chose se pratiquait.

Mois d'août. — La température de ce mois doit être chaude, entremêlée de quelques ondées, afin de permettre la rentrée des grains dans de bonnes conditions, et de faire promptement arriver les raisins à maturité.

Tout plen d' mouches, Bon vin.	Beaucoup de *mouches*, Bon vin.

(Allain.)

On dit encore : beaucoup de mouches, beaucoup de neige ; mais quelles relations peut-il y avoir entre les mouches et les grandes neiges ?

Quand en ce mois on voit en l'air beaucoup de petits nuages, on dit que la neige fleurit. (Hargarten-aux-Mines.)

Lé plauve d'août Bèie don mie et don bon vin.	La pluie d'août Donne du miel et du bon vin.

(P. L. : Landremont.)

Ailleurs on dit:

Quand il pleut en août,
Il pleut miel et bon moût.
(Mercy-le-Haut, Allain ; très répandu.)

Ai lai Saint-Laurent (10 août) Lai pieuïche airive ai top ; Ai lai Noteur'Daime (15 août), Eco on l'aiême ; Ai lai Saint-Barthelémy (24 août), On lie souffie à derrie, On z'ot fa fi!	A la *Saint-Laurent*, La pluie arrive à temps ; A la *Notre-Dame* (de l'Assomption), Encore on l'aime ; A la *Saint-Barthélemy*, On lui souffle au derrière, On en fait fi !

(Allain.)

La fête de l'Assomption est l'objet d'un certain nombre de remarques ou pronostics, dont voici les plus importants :

De l'Assomption, lai tiatė, Fà don vin lai qualité.	De l'*Assomption* la clarté Fait du vin la qualité.

(Allain.)

Si en ce jour le temps est clair et serein,
C'est bon augure pour le vin. (Metz.)

Ailleurs on dit que si le temps est beau :

Les raisins augmentent pendant six semaines.
(Housselmont.)

Malheureusement, on prétend que cette fête amène changement de temps :

Quand i pût lo jou de l'Aissomption,
On bousse les tonnés sus lo haut bin pù long.
— Quand il pleut le jour de l'Assomption,
On pousse les tonneaux sur le grenier bien plus loin (qu'on ne les avait poussés après la pluie de la Saint-Thiébaut).
(P. L. : Girecourt-lès-Viéville.)

Quand il pleut le jour de l'Assomption,
Les raisins diminuent jusqu'au baril.
(Allain, Ménil-la-Tour; très répandu.)

Ou bien : Ç'ot signe de manre vin.
— C'est signe de mauvais vin. (Allain.)

A Marbache, on dit, dans les mêmes circonstances :

La vendange ne sera pas bonne, ni le vin de bonne qualité, à cause de la pluie qui se prolongera.

Saint-Barthélemy (24 août) est appelé *le grand batteur d'avoine*; on prétend que ce jour-là il doit faire du vent qui, nécessairement, bat l'avoine, la seule céréale restant encore à cette époque à moissonner.
(Allain ; très répandu.)

A sa fête en août, si Saint-Barthélemy
Trouve encore de l'avoine, elle est battue par lui.
(Toul : *Proverbes et dictons*.)

Si l'osier fleurit,
Le raisin mûrit. (Très répandu.)

On prétend que les chardons coupés entre les deux *Notre-Dame*,

c'est-à-dire entre l'*Assomption* et la *Nativité* (8 septembre), ne repoussent pas ; aussi, quand les travaux de la moisson sont avancés, voit-on les cultivateurs aller dans les jachères, avec la houe ou le scarificateur, couper les chardons dans les champs où cette plante nuisible se multiplie. (Allain, Marbache.)

Quand les jos décaheulent en été,	Quand les coqs muent en été,
On éré i longe enhenné.	On aura un long automne

(P. L....)

Automne. — **Mois de septembre.** — Le vigneron demande du chaud pour mûrir et vendanger ses raisins. Le cultivateur aussi pour rentrer ses denrées, avec un peu de pluie pour faire ses semailles.

Quand il fait de l'orage en septembre,
Les raisins avancent autant de nuit que de jour.
(Allain.)

En septembre s'il tonne,
Richesse ou fruits il donne. (Répandu.)

Ennaïe de rouaiïn,	Année de *regain*,
Ennaïe de piat vin.	Année de petit vin.

(P. L. : Landremont.)

Ainaïe de foouïne,	Année de *faînes*,
Ainaïe de faimine.	Année de famine.

(Allain ; Le Tholy.)

Tout pien de neuïegeottes,	Beaucoup de *noisettes*,
Tout pien d'èdians.	Beaucoup de glands.

(Allain.)

Ainaïe de neuïegeottes,	Année de noisettes,
Ainaïe de gâchottes.	Année d'enfants (filles).

(Allain.)

Onaye de nègehhes,	Année de noisettes,
Onaye d' bestaux,	Année de bâtards,
Onaye de bon vin.	Année de bon vin.

(P. L. : Gérardmer.)

Ainaïe de bon vin,	Année de *bon vin*,
Ainaïe d'offants.	Année d'enfants.

(Allain.)

Beaucoup de houblon,
Beaucoup de seigle l'année suivante.
Lorsque la cigale chante en septembre,
N'achète point de blé pour revendre.

Autrefois, les veillées, *les loures*, commençaient dès les premiers jours de septembre, aussitôt les moissons terminées. C'est ce que nous rappellent les dictons suivants :

A la *Saint-Loup* (1er septembre),
La lampe au clou.
(Allain, Housselmont, Mercy-le-Haut.)

È lè Saint-Mansuy (3 septembre), Los loures au pays.	A la *Saint-Mansuy*, Les veillées au pays.

(P. L. : Ortoncourt.)

S'il fait beau ou s'il pleut à la Saint-Mansuy,
Il fera beau ou il pleuvra pendant six semaines.
(Ancerviller.)

Tout fruit, à la mi-septembre,
Est bon à mettre en chambre.

Ailai Saint-Michel (29 septembre), L'èchie à p'motèïe.	A la *Saint-Michel*, L'échelle au pommier.

(Allain, Allamps.)

È lè Saint-Michel, Lè mouarode ast montaïe o ciel.	A la Saint-Michel, La marande (le goûter) est montée au ciel.

(P. L. : Lusse.)

Si t'vol bie scéïe, N'doute-me de trou tôt soumé.	Si tu veux bien moissonner, Ne crains pas de trop tôt semer.

(Crépey.)

Les semailles d'automne (pour le blé) commencent ordinairement du 20 au 22 septembre ; le temps le plus propice pour ces semailles est du 1er octobre au 10.

Ye fa bon soumer quand lai cône don buë goutte.
Il fait bon semer quand la corne du bœuf goutte.
(Allain ; très répandu.)

S'il pleut à la *Saint-Denis* (9 octobre),
C'est pour quarante jours. (Mercy-le-Haut.)

È lè Saint-Simon (28 octobre), Lè nage sus lo tuhon.	A la *Saint-Simon*, La neige sur la chon.

(P. L. : Saales.)

C'est en septembre et en octobre qu'a lieu la migration des oiseaux. C'est surtout lorsque le vent du Sud donne (la Vôge), que le temps menace de pluie, qu'on les voit arriver en nombre parfois considérable (1).

---

(1) C'est au moment de ces passages que les *tendeurs* prennent parfois, de ces petits oiseaux, des quantités considérables. J'ai vu un seul tendeur, en un jour, prendre jusqu'à 52 douzaines de ces pauvres *petites bêtes* avec 80 grives et merles. Les chasseurs aux alouettes, au filet de nuit, sont arrivés quelquefois à prendre aussi avec un seul filet et en une séance 50 douzaines de ces volatiles.

Les tendeurs aux petits oiseaux sont, chaque année, chez nous, au nombre de 20 ou 25 ; on en compte autant dans les 8 ou 10 villages environnants. Qu'on juge de la quantité de petits oiseaux détruits chaque année dans notre région !

Et nous sommes, nous instituteurs, chargés de protéger les nids, les couvées ! Notre mission est assez difficile à exercer ; il est surtout peu facile de faire comprendre qu'on doit conserver ces intéressants petits êtres devant de pareilles destructions.

Voici l'ordre et l'époque moyenne du passage des oiseaux émigrant vers les contrées méridionales :

Vers le 1er septembre, passage des *blancs pinsons*.

Du 15 au 30, départ des *hirondelles*.

Du 20 au 30, passage des *rouges-queues*, des *sinsenettes* ; à cette époque, les *cailles* ont disparu.

Vers le même temps, passage des *ramiers*, des *geais* et des *rouges-gorges*.

Du 1er au 5 octobre, arrivée des *grives* et des *alouettes*.

Du 15 au 30, passage des *oies sauvages*, des *grues*, des *cigognes*.

Viennent ensuite, après le 1er novembre, les *mésanges* à noires têtes, les *grives champenoises*, les *vanneaux*, les *pinsons d'Ardennes*.

Quand le temps est favorable, un certain nombre de ces oiseaux de passage s'arrêtent dans nos forêts, y stationnent, surtout quand ils y trouvent à manger.

Mois de novembre.

Lai Toussaint venue, Quitte tai charrue.	La Toussaint venue, Quitte ta charrue.

(Allain ; très répandu.)

Ai lai Toussaint, Que tourtous tos biés sinsses soumés, Et tourtous tos fruës rotrès.	A la Toussaint, Que tous tes blés soient semés Et tous tes fruits rentrés.

(Allain.)

Entre la Toussaint et Noël
Il ne peut trop pleuvoir ni venter.

E lè Saint-Maitie (11 novembre), L'hiver est en ch'mi.	A la *Saint-Martin*, L'hiver est en chemin.

(P. L. : Granvillers.)

Ai lai Saint-Mairtin, Bouche tos tounés et tâte te vin, L'hiver ot o chèmin.	A la Saint-Martin, Bouche tes tonneaux et tâte le vin, L'hiver est en chemin.

(Allain.)

Vers la Saint-Martin, arrive assez souvent une période de beaux jours, qu'il est d'usage de désigner sous le nom d'*été de la Saint-Martin*.

Si aipré lai Saint-Mairtin yo s'trouve ie p'tiot ver dos lai p'motte de chêne, ç'ot signe d'abondance;
Si ç'ot ine mouche, ç'ot signe de guerre ;
Si ç'ot une airignie, ç'ot signe de mortalité.

Si, après la Saint-Martin, il se trouve un petit ver dans la pomme de chêne, c'est signe d'abondance ;

Si c'est une mouche, c'est signe de guerre ;
Si c'est une araignée, c'est signe de mortalité.
(Allain.)

Si les chênes ont beaucoup de ces pommes,
C'est présage de grandes neiges avant Noël,
Et de froids cuisants après cette fête.
(Pays messin.)

Ai lai Ste-Catherine (25 novembre),	A la *Sainte-Catherine,*
Tout bos prend raicine.	Tout bois prend racine.

(Allain.)

C'est une allusion au temps favorable pour la transplantation des arbres.

Sainte-Catherine	Sainte-Catherine
Rémouène lè vouètine,	Ramène les frimas,
Saint-Nicolas (6 décembre)	*Saint-Nicolas*
Lè rémouène tot è fât.	Les ramène tout à fait.

(P. L. : Ortoncourt.)

A la *Saint-André* (30 novembre) la nuit
L'emporte sur le jour qui fuit.

(*A suivre.*)

6° GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

SUR

IZERNORE-EN-BUGEY[1]

Certains auteurs, qui, eux aussi, ont la certitude que le plateau d'Izernore est bien l'ancien oppidum des Mandubiens ont pensé que le combat de cavalerie qui précéda le blocus d'Alésia, s'est livré à Bagé, dans les plaines de la Saône, environ à 8 kilomètres S.-E. de Mâcon. Nous croyons qu'il n'est pas possible de se rallier à cette opinion.

En effet, après la défaite de Vercingétorix, César poursuivit les Gaulois le reste de la *journée*, et le *lendemain* vint camper devant Alésia. Mais, comme la distance de Bagé à Izernore est de 60 kilomètres, ces mêmes auteurs ont cru devoir traduire l'expression *altero die* par le surlendemain.

Déjà les partisans de l'Alésia du mont Auxois, qui n'ont pu trouver un terrain propice à un combat de cavalerie, qu'à 65 kilomètres à l'Est d'Alise, à Sacquenay, sur les bords de la Vingeanne, ont aussi cherché à établir que les mots *altero die* signifient bien le surlendemain.

Après la bataille de Bagé, César, poursuivant les Gaulois, serait passé par Bourg, Ceyzeriat pour venir s'établir sur la colline occidentale de l'entourage d'Izernore entre Mornay et les hameaux de Liliat, Entriat.

Néanmoins, nous rejetons absolument l'idée que ce malheureux combat ait eu lieu à Bagé; d'une part, parce que l'on ne peut admettre que l'armée romaine se fût laissée surprendre dans les plaines de la Saône, où il lui était si facile d'éclairer sa marche; — donc, si la rencontre fut inopinée, ainsi que César l'indique si clairement dans ses *Commentaires*, cela ne put se passer que dans une région qui permît cette surprise; — d'autre part, nous appuyant sur les témoignages si formels de Plutarque et de Dion Cassius, nous sommes entièrement convaincu que cette lutte eut la Séquanie pour théâtre.

César, après avoir reçu ses auxiliaires germains, leva son camp, traversa le pays Lingon, et arrivé à son extrême frontière sud, aux envi-

---

(1) Voir le 3e trim. 1884.

rons de Dijon, il la suivit, probablement, jusqu'à Saint-Jean-de-Losnes, où il passa la Saône et s'engagea en Séquanie.

Vercingétorix, qui, de Bibracte, faisait certainement surveiller tous les mouvements de César, devine alors ses intentions; c'est pourquoi avec sa cavalerie, il s'empresse d'aller occuper les trois passages, qui eussent permis aux légions arrivées, en ce moment, aux environs de Lons-le-Saunier, de franchir les monts Jura et gagner ainsi la Province.

Si le combat de cavalerie avait eu lieu à Bagé, quelle explication rationnelle pourrions-nous donner de l'heureuse manœuvre des cavaliers germains, qui, à en croire César, décida du sort de la journée; nous ne trouvons, ici, qu'un coteau dont la rampe est nulle et qui ne saurait nous expliquer les appréhensions que le proconsul dut ressentir et qu'il indique si bien, dans ses *Commentaires,* par le mot *tandem.* De plus, sur ce terrain, il nous faudrait traduire le *trinis castris,* par trois camps séparés, ce qui en ce cas n'eût pas eu sa raison d'être.

Après avoir quitté le col d'Orgelet, Vercingétorix se retira à Alésia, suivi par le proconsul qui le lendemain, *altero die,* campa devant la ville.

Nous avons dit que César, arrivant devant l'oppidum, s'était arrêté sur les hauteurs de Matafelon; à cet endroit seulement et non sur la colline de l'entourage occidental, les *Commentaires* en mains, nous pouvons découvrir de point en point tout le tableau dont le proconsul nous a laissé la description.

E. Lhuillier.

7° GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

LES ILES DE L'OCÉANIE

GÉOGRAPHIE, PRODUCTIONS, RACES HUMAINES

Par H. JOUAN

[*Suite* (1).]

SECTION III.

Iles basses. — Attolls; leur aspect. — Formation des îles madréporiques, hypothèse de Forster; théorie de Darwin sur les différentes espèces de récifs. — Objections. — Découvertes de M. Pourtalès. — Passes dans les récifs. — J. Whitsunday. — Anaa. — Iles Gilbert, îles Marshall, îles Carolines, Ualan et Pounipet — Relation de position entre les îles basses et les îles hautes. — Aires d'affaissement et de soulèvement. — Continent océanien submergé. — Note sur les sondages du *Challenger*.

J'ai déjà parlé précédemment des *îles basses à lagon intérieur* qu'on rencontre en grand nombre dans le Pacifique, soit isolées, soit le plus souvent groupées et formant des archipels étendus dont les principaux sont celui des *Paumotu*, à l'Est des îles de la Société, l'archipel *Gilbert* coupé par l'Équateur, l'archipel *Marshall* plus au Nord et l'archipel des *Carolines* à l'Ouest de ce dernier.

Un *attoll*, — on appelle ainsi ces îles dans l'Océan Indien, où elles sont pareillement répandues — se compose, quand il est complet, d'une table de calcaire corallien, portée à fleur d'eau sur une muraille verticale, ou peu s'en faut, d'une grande hauteur sur laquelle le choc des vagues a amoncelé, jusqu'à l'arasement des plus fortes marées, des sables et des débris de coraux, entourant un lagon intérieur d'eau salée; quelquefois la table de calcaire est sans solution de continuité, mais beaucoup plus fréquemment elle présente des coupures par lesquelles le flux et le reflux exercent leur action dans l'intérieur du lagon; quelquefois les coupures sont assez profondes pour donner passage à des navires qui trouvent un port dans l'intérieur. Les grandes lames de l'Océan déferlent presque toujours avec force sur les bords extérieurs de l'anneau de corail qui parfois, sur des segments plus ou moins étendus de sa circonférence, n'est qu'un brisant à fleur d'eau,

(1) Voir p. 466 et 663 de 1883, p. 143, 342 et 521 de 1884.

mais presque toujours cet anneau est surmonté çà et là d'îlots verdoyants entourant la lagune dont l'eau calme, d'une teinte verdâtre, se reflète dans le ciel et annonce de loin la présence de l'île, souvent longtemps avant qu'on ne distingue celle-ci. La plupart, plantées de forêts de cocotiers, apparaissent comme des corbeilles de verdure sur la mer bleue; ces îles sont charmantes à voir pendant le jour, mais, pendant la nuit, elles sont à juste titre une cause d'inquiétude pour les navigateurs, par suite de leur faible élévation qui empêche de les découvrir d'un peu loin de la profondeur incommensurable de l'eau dans les canaux qui les séparent, où ne peut jeter l'ancre un navire à voiles surpris par le calme et devenu le jouet des courants et de la houle qui peuvent l'entraîner sur ces récifs où la mer brise presque toujours avec furie. On ne trouve pas d'eau potable dans ces îles; les puits creusés dans leur ossature pierreuse ne donnent guère que de l'eau saumâtre; les habitants sont réduits à l'eau de pluie et au lait de coco.

L'ensemble des récifs qui constituent l'anneau a quelquefois un développement considérable, 40, 50, 100 milles et même davantage. Si quelques-uns présentent un contour arrondi ou elliptique, le plus grand nombre suivent des lignes irrégulières, s'allongent, se contournent en sens divers, lançant souvent au large des espèces de contreforts; quelquefois deux ou plusieurs de ces attolls sont réunis par une muraille. Très souvent aussi, on remarque sur le récif annulaire de gros rochers calcaires culminant quelquefois à 7 ou 8 mètres. Ces blocs sont-ils les pointes extrêmes d'un soulèvement calcaire qui formerait le noyau de l'île, ou bien ont-ils été jetés là par une violente secousse de la mer, — après avoir été arrachés de la base du récif? Il me semble qu'il faut plutôt voir dans la présence de ces blocs, dépassant le niveau général, les effets de dislocation dans la masse de pression latérale causés par des tremblements de terre.

L'aspect étrange des îles madréporiques, à lagon intérieur, ne pouvait manquer de provoquer les recherches sur la manière dont elles ont été formées. Je rappellerai les principales hypothèses mises en avant. D'après Forster, toutes les îles basses du tropique semblent avoir été produites par des animaux du genre des polypes qui forment les lithophytes, lesquels élèveraient peu à peu, d'une profondeur considérable, leur habitation au-dessus d'une base imperceptible, s'étendant de plus en plus à mesure que la construction s'élève davantage. Quand elle approche de la surface, des coquillages, des algues, de petits morceaux de coraux brisés, s'amoncellent peu à peu au sommet de ces rochers de corail qui, enfin, se montrent au-dessus de l'eau, surtout vers les contours extérieurs de la construction, exposés les premiers au

choc de la mer. Après un temps plus ou moins long, l'élévation de cette partie devient plus grande que l'élévation du centre qui reste déprimé et est occupé par un lagon.

Pour d'autres auteurs, un grand tronc de corail partirait du fond de la mer, portant des branches s'étendant dans tous les sens, lesquelles se relèveraient en forme de coupe, de corbeille. Les branches les plus longues, arrivant les premières à la surface, font une ceinture de petits îlots qui augmentent en nombre jusqu'à ce que toutes les branches soient parvenues à fleur d'eau. La végétation corallienne se développe alors horizontalement; les îlots finissent par se souder et faire une île annulaire; c'est avant qu'elle soit tout à fait à cet état qu'il y a, à la circonférence, des passes plus ou moins larges, plus ou moins profondes.

Ces deux théories, dont la dernière est, il faut en convenir, quelque peu bizarre, furent renversées par des observations qui firent reconnaître que les coraux constructeurs de récifs ne pouvaient vivre que dans les mers chaudes, et pas plus bas qu'à une certaine profondeur, même très limitée quand on la compare aux abîmes de l'Océan, 40 mètres, ou 50 mètres; qu'ils ne pouvaient se fixer sur un fond de sédiment, mais seulement sur une base rocheuse, solide, et qu'ils mouraient lorsque leur surface n'était plus baignée par la mer.

Ces conditions impérieuses connues, la première idée venant à l'esprit, à la vue du lagon intérieur des îles, c'est que les polypiers avaient choisi pour bâtir leurs demeures, les rebords de cratères sous-marins qui, dans leurs éruptions, se seraient arrêtés à une distance convenable au-dessous de la surface. Cette hypothèse est encore admise par plusieurs naturalistes, mais il me semble que deux raisons doivent la faire rejeter : si quelques-uns de ces attolls ont leur contour arrondi ou elliptique, la plupart s'écartent complètement de l'apparence ordinaire des bouches ignivomes, et par leurs formes allongées, contournées en sens divers, et par leurs grandes proportions, auxquelles celles d'aucun volcan connu sur le globe ne peuvent se comparer. En outre, aucune des productions, aucune des laves, des hautes îles volcaniques n'ont été trouvées, que je sache, sur les attolls ; leur charpente est essentiellement calcaire. On peut objecter aussi que, pour former des archipels comme les Paumotu et les Carolines, il faudrait supposer un nombre considérable de cratères agglomérés les uns à côté des autres, et s'étant tous arrêtés à peu près au même niveau au-dessous de la surface de la mer; toutefois, supposons un cratère sous-marin à la profondeur convenable pour la croissance des coraux, on peut comprendre qu'il se forme sur ses rebords un attoll avec lagune intérieure; il est possible qu'il y en ait devant leur existence à

ce mode de formation, mais le nombre en est, sans doute, bien restreint.

Les conditions énoncées plus haut — impossibilité pour les coraux de vivre au delà d'une certaine profondeur, obligation de se fixer sur une base solide — ont inspiré à Darwin une hypothèse qui jusqu'à présent paraît seule capable d'expliquer, d'une manière satisfaisante, la formation des récifs madréporiques de toute espèce, mais depuis quelque temps elle est attaquée. Elle est exposée avec les plus grands détails dans le *Journal d'un naturaliste autour du globe* et surtout dans un livre tout spécial ([1]) auquel je renverrai le lecteur; les nombreux cas particuliers relatés et discutés dans cet ouvrage ne pouvant trouver place ici, je me contenterai de montrer les grandes lignes de la théorie.

Si les *attolls* avaient attiré l'attention, on ne s'était pas préoccupé des *récifs-barrières* qui ne sont pas moins étonnants. Darwin explique la formation de toutes les espèces de récifs, disais-je tout à l'heure. En effet, prenons une île haute dont les parties rocheuses ne plongent pas sous la mer par des pentes trop raides : des polypes entraînés au gré des vents et des courants, se fixent sur ces pentes à la profondeur convenable, croissent et voilà un récif côtier (*fringing reef*) qui se forme; là, aucune difficulté. On peut de plus remarquer qu'à sa partie extérieure, les coraux croissent plus vite et plus haut, et comme cette partie extérieure, quand elle arrive près de la surface, reçoit plus directement le choc de la mer, c'est sur elle qu'arrivent d'abord de nouveaux polypes et que s'accumulent les apports de toute sorte, de manière qu'elle devient plus élevée que la partie intérieure. Supposons maintenant que, par suite d'un de ces mouvements d'oscillation de la croûte terrestre remarqués sur beaucoup de points du globe, mouvement le plus souvent très lent, mais appréciable par la suite des temps, l'île vienne à s'affaisser. En même temps qu'elle s'enfonce sous les eaux, les coraux qui la bordent croissent en hauteur de leur côté pour se maintenir à la surface, bâtissent de nouvelles constructions, de nouveaux étages, sur les débris solides des générations précédentes, plongées, par suite de l'affaissement, à des profondeurs où elles ne peuvent plus vivre. Au bout d'un certain temps, la partie extérieure plus haute paraîtra seule au-dessus de la mer, laissant entre elle et la terre ferme une dépression, un fossé, où la croissance des coraux sera empêchée, arrêtée, par les sédiments provenant de l'île centrale qui s'opposent à cette croissance, de sorte que le fossé peut devenir à la longue très profond là où les obstacles au développement des coraux

([1]) *Les Récifs de corail, leur structure et leur distribution*, par Ch. Darwin; traduit de l'anglais, d'après la 2e édition, par M. L. Cosserat. Paris, 1878.

sont plus puissants. On aura alors au large de l'île un *récif-barrière*. Que le mouvement d'affaissement se continue jusqu'à l'île entière, le noyau central, disparaisse sous les eaux, et alors on aura un *attoll* avec son anneau extérieur et son lagon intérieur.

Voilà, en quelques mots l'hypothèse de Darwin : pour lui, les îles à lagon intérieur et les récifs-barrière proviennent des mêmes causes, des affaissements reconnus comme ayant eu lieu avec une très grande lenteur. Il est évident que dans la *pratique*, les choses ne se passent pas aussi simplement que, dans la théorie, qu'on remarque des faits qui semblent sinon contredire celle-ci, du moins n'être pas en concordance avec elle, mais ces divergences ne sont qu'apparentes, dues à des causes locales, à des phénomènes particuliers, que l'auteur explique dans le livre cité ; la masse des faits donne raison à la théorie. On objectera, il est vrai, que, si on peut facilement constater des effets d'exhaussement par la présence de restes marins à une hauteur plus ou moins grande au-dessus de la mer, il n'en est pas de même pour la constatation des effets d'affaissement dont il faudrait aller chercher les traces au-dessous des eaux ; mais cependant cette théorie, basée sur l'affaissement des terres, est la seule qui supprime toutes les difficultés au sujet de la formation des *barrières* et des *attolls*. En effet, si l'on peut admettre que ces derniers ont été formés par des lithophytes se fixant sur les rebords d'un cratère sous-marin, pourra-t-on en dire autant des barrières qui ont quelquefois un développement considérable, comme, par exemple, celle qui entoure la Nouvelle-Calédonie et se projette à 60 lieues au large de cette île, ou encore celle de la côte N.-E. de l'Australie ? Il faudrait admettre des bouches cratériformes de dimensions prodigieuses, ou au moins une simple muraille étroite, s'élevant d'une profondeur considérable en face de la côte. Ce n'est guère croyable. On objectera encore que, dans un même archipel, à côté d'îles basses et de barrières, et même sur des terres qui, d'après l'hypothèse de Darwin, auraient dû s'affaisser, il y a des traces évidentes d'exhaussement. M. Semper, de Wurtzbourg [1], a reconnu des faits de ce genre aux îles Philippines et aux îles Pelew ; j'en ai moi-même constaté de pareils dans l'archipel des Comores (Océan Indien), mais il me semble que les anomalies peuvent s'expliquer par des oscillations locales, des alternances d'affaissement et d'exhaussement, qui n'infirment pas les lois générales de la théorie.

Une objection très sérieuse, c'est qu'on a trouvé des coraux vivants à des profondeurs beaucoup plus considérables que celles sur lesquelles cette théorie est basée, ce qui tendrait à la renverser de fond en

---

(1) *Semper's Reisen im Archipel der Philippinen*. Leipzig, 1868.

comble. Le *Challenger* a ramené des coraux du genre *Fungia* dans le Pacifique nord et dans le Pacifique sud, de profondeurs variant entre 50 et 5,220 mètres; ces espèces sont-elles les mêmes que celles qui bâtissent des récifs? M. Pourtalès, entre la Floride et Cuba, a trouvé par 915 mètres de fond et sous une pression de cent atmosphères, des échinides, des astéries, des ophiurides, des crinoïdes, des coraux, des crustacés, des annélides et des mollusques. En suivant une direction perpendiculaire à la côte, il a reconnu trois zones successives dont la faune est très distincte: 1° la première, uniformément inclinée sur une distance de 4,000 à 5,000 mètres, se compose de coquilles et de coraux et est assez stérile; 2° une bande de 20 milles de largeur commence à la profondeur de 160 mètres, et descend jusqu'à 540 mètres beaucoup moins inclinée que la précédente. Le fond de cette espèce de plateau consiste en calcaire de formation actuelle, sans cesse épaissi par l'accumulation et la consolidation des coraux qui sont très nombreux, des échinodermes et des mollusques. On peut le considérer *comme la base d'un futur récif* qui, lorsque sa surface sera au niveau de la mer, *se montrera recouvert* d'une puissante végétation madréporique; 3° la troisième zone a une pente plus rapide qui descend jusqu'à 900 mètres; le lit de cette partie est composé de foraminifères et de globigérines. Le plateau calcaire du milieu semble donc destiné à faire, un jour, un grand récif isolé de la côte. Ainsi, d'après ces observations de M. Pourtalès, l'hypothèse de Forster, généralisée par Péron (*Voyage aux terres australes*), mais combattue avant Darwin, par Quoy et Gaimard (*Voyage de l'Uranie*), pourrait être vraie, au moins dans certains cas. M. Semper est d'avis que les atolls sont le résultat de soulèvements, et que le travail des coraux commence à des profondeurs considérables pourvu qu'ils trouvent un fond convenable pour se fixer. L'examen des îles Pelew a fait reconnaître à ce naturaliste, sur un espace de vingt lieues à peine, toutes les variétés de récifs décrites par Darwin, et, d'après lui, il serait difficile d'admettre qu'elles aient été produites à la fois par une dépression et par un exhaussement, comme cela devrait être d'après la théorie de ce dernier. S'il m'est permis de donner mon opinion, de bien peu de poids, il est vrai, auprès de celles des deux adversaires, il est probable que des causes complexes ont concouru à la production de ces phénomènes; ainsi que je le disais plus haut, il a pu y avoir des alternatives locales d'affaissement et d'exhaussement. En tout cas, ce n'est pas à moi qu'il appartient de trancher ces questions sur lesquelles des savants aussi éminents sont en désaccord, et qui nécessiteront, sans doute, pour être résolues, de nouvelles observations.

Les attolls et les récifs-barrières sont le plus souvent coupés par des passes capables de donner accès aux navires. Dans les barrières,

qui entourent plus ou moins complètement les îles hautes, ces passes sont en général en face des vallées par lesquelles les cours d'eau arrivent à la mer, ce qui a tout d'abord porté à croire que les coupures des récifs étaient dues à ces rivières, et que l'eau douce apportait un empêchement complet au développement des coraux; mais l'examen des faits renverse cette manière de voir. En effet, dans la plupart des cas, les coupures du récif extérieur sont assez éloignées des embouchures du niveau pour que l'eau de celles-ci, par suite de son mélange avec l'eau de mer, ne soit bientôt plus douce du tout, et, en outre, aux embouchures des cours d'eau dans les îles accompagnées de récifs-barrières ou bordées de récifs frangeants, presque toujours il y a des coraux dans l'eau qui est à peine saumâtre. On voit des coupures pareilles dans les attolls, et comme ceux-ci n'ont pas un ruisseau, pas une source, on ne peut attribuer leurs passes à la présence de l'eau douce. Il devient alors évident que, dans tous les récifs, les coupures sont dues à l'absence, aux points où elles s'ouvrent, de polypes que les courants marins entraînent et empêchent de se fixer, courants que viennent encore influencer, en force et en direction, ceux des rivières. C'est ainsi que les passes se trouvent généralement en face de leurs embouchures. Quelquefois, mais rarement, la passe est la suite d'une dépression de terrains dans l'île centrale, dépression qui se prolongerait sous les eaux à une profondeur ne permettant pas aux coraux de se fixer, et due à une moins grande activité de ceux-ci, ou à une dislocation partielle du récif par des causes extérieures, convulsions volcaniques ou tremblements de terre, par exemple.

Les îles basses qui furent signalées les premières dans le Pacifique, font partie du grand archipel des *Paumotu* [1], auquel les vieux navigateurs donnèrent le nom significatif de *Mer mauvaise, Ile pernicieuse, Labyrinthe, Archipel dangereux*. On en compte 78 principales, sur une longueur de 340 lieues de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O. et une largeur de 160.

L'île de *Whitsunday*, dans la partie orientale de l'archipel, montre un exemple parfait d'un attoll complet; tout le cercle de coraux a été converti en terre ferme sans une seule coupure, ce qui est assez rare. Elle est peu étendue.

Anaa (*Chain Island* de Cook), à l'autre extrémité de l'archipel, forme une chaîne de petits îlots (d'où son nom anglais), portés sur une table de calcaire corallien et séparés par des coupures où il n'y a, en

---

[1] *Pau*, dans les dialectes polynésiens, indique une idée de conquête, de soumission; *motu* signifie *île*, et plus particulièrement *île madréporique*. On appelle aussi l'archipel *Tua motu*, et maintenant c'est son nom officiel comme faisant partie du protectorat français de Tahiti. *Tua motu* signifierait *îles de l'Étendue*, de la *pleine mer*.

moyenne, que de 50 à 60 centimètres d'eau. Le récif a 45 milles de développement et s'allonge du S.-S.-E. ou N.-N.-O. Dans la partie nord, il se replie sur lui-même pour former une sorte de baie abritée des vents du S.-S.-O. à l'E.-N.-E., mais où l'énorme profondeur de l'eau ne permet pas de mouiller; seulement, au fond de cette anse, une coupure laisse passer, sans trop de difficultés, un canot, une légère baleinière, dans le lagon intérieur. Le fond du lagon, qu'on découvre au travers de l'eau, aussi transparente que le plus pur cristal, est formé de sable blanc tout parsemé de têtes de coraux. D'après les récits des naturels, il tend à se combler de plus en plus. Leurs pirogues ne peuvent plus circuler là où elles passaient il y a dix ans.

Tout le pourtour du lac est planté de cocotiers dont les fruits sont une grande ressource pour les 1,500 ou 1,600 habitants qui font, avec la noix, de l'huile très recherchée par le commerce, et se désaltèrent avec le lait; car, en dehors de l'eau que les pluies laissent dans les cavités naturelles des rochers, il n'y pas d'eau douce. Les puits creusés à la suite de l'occupation française ne donnent que de l'eau calcaire, saumâtre, impropre à la cuisine; cependant j'en ai bu de passable provenant d'un puits creusé par un Anglais philosophe qui était venu se fixer dans l'île attiré par la beauté du climat et le genre de vie des Paumotu. Ce sage était très fier de son eau.

Quelques îles de l'archipel ont des passes suffisamment profondes pour admettre des navires d'assez fort tonnage.

Toutes les îles basses, soit isolées, soit réunies en archipel, comme les *Gilbert*, les *Marshall*, les *Carolines*, présentent, à très peu de chose près, le même aspect. Dans le grand archipel des Carolines, on voit, outre les îles basses qui forment environ 40 groupes d'attolls, deux îles hautes, *Ualan* (*Strong*) et *Pounipet*, entourées de grands récifs-barrières et placées, la première à l'extrémité Est de l'archipel, l'autre au milieu de la partie orientale, et un groupe d'îles hautes, enclavées également dans un récif portant de nombreux îlots, *Hogoleu* [1], situé au milieu de l'ensemble de l'archipel.

J'ai dit, tout à fait en commençant, que les nombreuses îles semées dans l'Océan Pacifique, soit éparses, soit réunies en groupes, n'étaient pas situées d'une manière indifférente les unes par rapport aux autres, mais que leurs positions respectives semblaient avoir été déterminées par une loi. Un coup d'œil sur les cartes montre que les archipels sont, sauf de très rares exceptions, orientés sur des lignes dont la direction varie entre S.-E.-N.-O. et E.-S.-E.-O.-N.-O. Les positions respestives des

[1] Le groupe *Hogoleu* ressemble beaucoup à l'archipel *Mangareva* (îles *Gambier*).

îles basses ne sont pas non plus indifférentes. Cela se reconnaît tout de suite à l'inspection de la « Carte générale de l'Océan Pacifique, d'après la reconnaissance de la corvette l'*Astrolabe,* dressée par MM. d'Urville et Lothin, en 1833 (revue en 1834), où le nom des premières commence par une lettre majuscule, tandis que les noms des îles basses sont écrits entièrement en caractères ordinaires. Dans le planisphère joint à son livre sur les *Récifs de corail*, M. Darwin a rendu cette disposition encore plus sensible au premier coup d'œil, en coloriant en *bleu foncé* les attolls épars ou réunis par groupes, en *bleu pâle* les îles et les archipels entourés de récifs-barrières, et en *rouge pâle* les îles ou les archipels où il n'y a que des récifs frangeants. Des points *rouge foncé* indiquent les volcans en activité, ou bien les volcans connus pour avoir été actifs il n'y pas longtemps.

Il a été reconnu — et on a pu le voir dans ce qui précède — que les îles hautes bordées de récifs frangeants, ou sans récifs, ayant des volcans actifs ou récemment éteints, et çà et là, quelques îlots d'origine madréporique, portent des marques évidentes d'exhaussement, tandis que ces traces ne se retrouvent pas dans les attolls, et qu'il n'y a plus, depuis longtemps, de volcans actifs dans les îles hautes escortées de récifs-barrières. D'après l'hypothèse de Darwin, les attolls et les récifs-barrières seraient dus à l'affaissement de terres primitivement bordées de récifs frangeants. La simple vue du planisphère de Darwin montre que ces affaissements se seraient produits sur des étendues considérables, et dans le sens de l'orientation générale des archipels; ainsi une de ces aires d'affaissement partirait de l'extrémité S.-E. de l'archipel Paumotu et s'étendrait jusqu'à l'extrémité ouest de l'archipel des Carolines, c'est-à-dire sur un espace de plus de 1,800 lieues. D'autres aires d'affaissement, moins considérables, il est vrai, mais encore très vastes, comprennent les îles Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les récifs de la Louisiade, les côtes N.-E. de l'Australie. Entre ces aires d'affaissement et parallèlement à elles, on reconnaît les aires de soulèvement des îles Marquises et des îles Sandwich, de l'archipel Tonga et de l'archipel des Navigateurs, des Nouvelles-Hébrides et des îles Salomon, etc., etc. La croûte terrestre, dans le vaste espace occupé par le Grand Océan, aurait donc été soumise à d'énormes plissements s'opérant autour d'axes dirigés moyennement du N.-O. au S.-E.

A la vue de cette immense quantité d'îles, dont quelques-unes ne sont que de simples points, une des premières idées venues à l'esprit, c'est que ces îles sont les débris d'un continent effondré, les épaves d'une nouvelle Atlantide, dont les points culminants seuls sont restés émergés, servant de refuge aux végétaux, aux animaux et même aux hommes échappés au naufrage. Les sommets qui n'avaient été recou-

verts que par une quantité d'eau relativement faible, auraient servi d'assise aux madrépores pour élever leurs constructions.

Cette opinion compte encore des partisans : elle se comprend très bien pour ce qui est des grandes terres qui occupent l'O. et le S.-O. du Pacifique, dans la charpente desquelles on retrouve les formations et les éléments minéralogiques des continents ; mais, pour ce qui est des petites îles du centre et de l'orient du Pacifique, le cas paraît bien différent. La constitution géologique des îles hautes est des plus simples ; on n'y trouve que des roches éruptives, et tout semble montrer, d'une manière évidente, qu'elles ont surgi de la mer à la suite d'énergiques poussées de bas en haut. En outre, si ces îles étaient les débris d'un continent qui aurait occupé l'immense espace qui s'étend des îles Sandwich au tropique du Capricorne et de l'île de Pâques à la Malaisie, ce continent n'aurait-il pas présenté une masse de productions végétales et animales qui auraient, sans doute, laissé plus de traces qu'on n'en rencontre dans les îles du Pacifique central et oriental ? Or, on verra que, si dans ces îles la création brille d'un certain éclat, elle est pauvre — et dans quelques-unes très pauvre — sous le rapport de la variété. Quant aux hommes qui habitent ces îles aujourd'hui, il est incontestable qu'ils y sont venus du dehors, par une suite de migrations, et, selon l'opinion la plus plausible, à une époque relativement toute moderne.

Par ailleurs, si les îles hautes qu'on voit actuellement dans le Pacifique central et oriental, sont sorties brûlantes du sein de la mer, les germes des corps organisés qu'on y rencontre ont dû être apportés du dehors par les courants marins, les courants aériens, et, dans une certaine mesure, par les hommes. A première vue, il n'est pas bien facile de se rendre compte de la manière dont ces différents transports, soumis à tant de chances, à tant de hasards, ont pu s'effectuer, mais ne faut pas négliger un facteur important, le *temps*. Si l'on admet, ce qui ne peut pas faire de doute, qu'un nombre considérable d'années ou plutôt de siècles, s'est écoulé depuis l'apparition des îles volcaniques, la difficulté de l'explication semble moins grande.

D'éminents géologues pensent que vers la fin de l'époque tertiaire, un grand continent océanien s'est effondré, dont les terres occidentales, Australie, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, et probablement les îlots du Sud de cette dernière, seraient les vestiges encore apparents [1], tandis que

[1] D'après M. A. R. Wallace (*On the zoological Geography of the Malay Archipelago, Journal of the proceedings of the Linnean Society; Zoology*, 1859), ce continent océanien n'aurait pas été relié aux grandes îles malaises, Bornéo, Java, etc., ni à l'Inde. Les détroits de Macassar et de Lombok servent de frontières bien tran-

le reste de l'emplacement du Pacifique aurait été occupé par un immense désert d'eau, dans lequel plus tard des volcans se seraient fait jour dans la direction parallèle, faisant surgir toutes les terres dont on voit aujourd'hui les reliefs altérés par la dénudation. Plus tard encore, ces terres auraient subi les mouvements d'exhaussement et d'affaissement signalés par Darwin dans son hypothèse qui, il faut le dire, paraît être jusqu'à présent celle qui explique le mieux la formation de l'Océanie *actuelle* avec ses îles hautes et ses étranges îles basses. On a objecté l'énorme quantité d'affaissement, qui se serait produite, comme une raison contraire à cette hypothèse. Les récents sondages du *Challenger* révèlent de grandes profondeurs dans le Pacifique, même quelquefois à peu de distance des terres ([1]), mais cette objection tombe toute seule, quand on voit que les continents, avec leurs chaînes de montagnes, se sont élevés à des hauteurs bien plus considérables que les affaissements supposés, et que des régions se soulèvent encore actuellement, la Scandinavie, par exemple, il n'y a pas de raison pour que l'affaissement ne se soit pas manifesté, en quelques points de l'écorce terrestre, sur une aussi grande échelle. Je rappellerai encore le rôle qu'a dû jouer, dans la production de ses effets, le facteur que je faisais intervenir tout à l'heure : *le temps*. (*A suivre.*)

chées à deux mondes différents. — L'étude des faunes et des flores tend à faire croire que la Nouvelle-Zélande était reliée, mais à une époque très ancienne (avant les mammifères), à l'extrémité méridionale de l'Amérique. Par ailleurs (Moseley, *a Naturalist on the Challenger*), il semblerait qu'il n'y a pas eu de connexion terrestre, si ce n'est à une époque encore plus ancienne, entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Peut-être cette dernière, avec les îlots à l'Est et au Sud, faisait-elle partie d'un continent austral ?

([1]) Entre Oahu et Hawaii (îles Sandwich), 4,690 mètres. — De *Hawaii à Tahiti*, sur une distance de 2,270 milles, dans une direction sensiblement N. et S., le *Challenger* a trouvé, pour la moyenne de 18 stations, à 160 milles environ l'une de l'autre, 4,680 mètres. — De *Tahiti à Valparaiso*. Environ 5,000 milles de parcours faits en deux directions : 1° Nord et Sud de Tahiti au 24e degré de latitude Sud ; 2° de ce parallèle au 40e, dans la direction du S.-E. Près de Tahiti, 1,224 mètres ; moyenne du reste du parcours (20 stations), 3,850 mètres. — Du *Japon à Honolulu* ; moyenne, 4,986 mètres. A 80 lieues dans l'Est du Japon, 7,110 mètres, la plus grande profondeur trouvée dans le Pacifique Nord. Près de Oahu, 553 mètres. — *A mi-chemin des îles Kermadu à Tonga :* 5,220 mètres. — La nature du fond est presque partout uniforme, de l'argile rouge, excepté au voisinage des îles d'origine volcanique, où la sonde rapporte des débris de même origine, de la vase provenant des terres, des débris de coraux. Souvent l'argile rouge enveloppe des nodules de peroxyde de manganèse de différentes dimensions.

MISCELLANÉES

ACTE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

L'importance du document suivant, dont l'élaboration a si justement préoccupé l'opinion publique en Europe, est trop grande, aussi bien au point de vue de la géographie politique et commerciale que de la politique internationale proprement dite, pour que nous ne nous fassions un impérieux devoir de le donner *in extenso* dans notre Bulletin malgré son étendue.

Pour mieux servir à l'intelligence de cet instrument diplomatique, nous nous sommes entendus avec l'*Institut national de la géographie* pour joindre à notre Bulletin la carte si précise de la région du Congo qu'il vient de publier. Nos lecteurs nous sauront gré, nous en sommes persuadés, du sacrifice que nous nous imposons dans ce but.

CHAPITRE I.

DÉCLARATION RELATIVE A LA LIBERTÉ DU COMMERCE DANS LE BASSIN DU CONGO, SES EMBOUCHURES ET PAYS CIRCONVOISINS, ET DISPOSITIONS CONNEXES.

Art. 1er. Le commerce de toutes les nations jouira d'une complète liberté :

1° Dans tous les territoires constituant le bassin du Congo et de ses affluents. Ce bassin est délimité par les crêtes des bassins contigus, à savoir notamment les bassins du Niari, de l'Ogôoué, du Chari et du Nil, au Nord ; par la ligne de faîte orientale des affluents du Lac Tanganiyka à l'Est ; par les crêtes des bassins du Zambèse et de la Logé, au Sud. Il embrasse, en conséquence, tous les territoires drainés par le Congo et ses affluents, y compris le lac Tanganiyka et ses tributaires orientaux ;

2° Dans la zone maritime s'étendant sur l'Océan Atlantique depuis le parallèle situé par 2°30′ de latitude Sud jusqu'à l'embouchure de la Logé.

La limite septentrionale suivra le parallèle situé par 2°30′, depuis la côte jusqu'au point où il rencontre le bassin géographique du Congo, en évitant le bassin de l'Ogôoué, auquel ne s'appliquent pas les stipulations du présent acte.

La limite méridionale suivra le cours de la Logé jusqu'à la source de cette rivière et se dirigera de là vers l'Est jusqu'à la jonction avec le bassin géographique du Congo ;

3° Dans la zone se prolongeant à l'Est du bassin du Congo, tel qu'il

est limité ci-dessus, jusqu'à l'Océan Indien, depuis le cinquième degré de latitude Nord jusqu'à l'embouchure du Zambèse au Sud; de ce point la ligne de démarcation suivra le Zambèse jusqu'à cinq milles en amont du confluent du Chiré et continuera par la ligne de faîte séparant les eaux qui coulent vers le lac Nyassa des eaux tributaires du Zambèse, pour rejoindre enfin la ligne de partage des eaux du Zambèse et du Congo.

Il est expressément entendu qu'en étendant à cette zone orientale le principe de la liberté commerciale les puissances représentées à la conférence ne s'engagent que pour elles-mêmes et que ce principe ne s'appliquera aux territoires appartenant actuellement à quelque État indépendant et souverain qu'autant que celui-ci y donnera son consentement. Les puissances conviennent d'employer leurs bons offices auprès des gouvernements établis sur le littoral africain de la mer des Indes afin d'obtenir ledit consentement et en tout cas d'assurer au transit de toutes les nations les conditions les plus favorables.

Art. 2. Tous les pavillons, sans distinction de nationalité, auront libre accès à tout le littoral des territoires énumérés ci-dessus, aux rivières qui s'y déversent dans la mer, à toutes les eaux du Congo et de ses affluents, y compris les lacs, à tous les ports situés sur les bords de ces eaux, ainsi qu'à tous les canaux qui pourraient être creusés à l'avenir dans le but de relier entre eux les cours d'eau ou les lacs compris dans toute l'étendue des territoires décrits à l'article 1er. Ils pourront entreprendre toute espèce de transport et exercer le cabotage maritime et fluvial, ainsi que la batellerie, sur le même pied que les nationaux.

Art. 3. Les marchandises de toute provenance importées dans ces territoires, sous quelque pavillon que ce soit, par la voie maritime ou fluviale ou par celle de terre, n'auront à acquitter d'autres taxes que celles qui pourraient être perçues comme une équitable compensation des dépenses utiles pour le commerce et qui, à ce titre, devront être également supportées par les nationaux et par les étrangers de toute nationalité.

Tout traitement différentiel est interdit à l'égard des navires comme des marchandises.

Art. 4. Les marchandises importées dans ces territoires resteront affranchies de droits d'entrée et de transit.

Les puissances se réservent de décider, au terme d'une période de vingt années, si la franchise d'entrée sera ou non maintenue.

Art. 5. Toute puissance qui exerce ou exercera des droits de souveraineté dans les territoires susvisés ne pourra y concéder ni monopole ni privilège d'aucune espèce en matière commerciale.

Les étrangers y jouiront indistinctement, pour la protection de leurs personnes et de leurs biens, l'acquisition et la transmission de leurs propriétés mobilières et immobilières et pour l'exercice des professions, du même traitement et des mêmes droits que les nationaux.

Dispositions relatives à la protection des indigènes, des missionnaires et des voyageurs, ainsi qu'à la liberté religieuse.

Art. 6. Toute puissance exerçant les droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engage à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs. Elle protégera et favorisera, sans distinction de nationalités ni de cultes, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables créées et organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.

Les missionnaires chrétiens, les savants, les explorateurs, leurs escortes, avoir et collections seront également l'objet d'une protection spéciale.

La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes comme aux nationaux et aux étrangers. Le libre et public exercice de tous les cultes, le droit d'ériger des édifices religieux et d'organiser des missions appartenant à tous les cultes ne seront soumis à aucune restriction ni entraves.

Régime postal.

Art. 7. La convention de l'Union postale universelle, revisée à Paris le 1er juin 1878, sera appliquée au bassin conventionnel du Congo.

Les puissances qui y exercent ou exerceront des droits de souveraineté ou de protectorat s'engagent à prendre, aussitôt que les circonstances le permettront, les mesures nécessaires pour l'exécution de la disposition qui précède.

Droit de surveillance attribué à la commission internationale de navigation du Congo.

Art. 8. Dans toutes les parties du territoire visé par la présente déclaration où aucune puissance n'exercerait des droits de souveraineté ou de protectorat, la commission internationale de navigation du Congo, instituée en vertu de l'article 17, sera chargée de surveiller l'application des principes proclamés et consacrés par cette déclaration.

Pour tous les cas où des difficultés relatives à l'application des prin-

cipes établis par la présente déclaration viendraient à surgir, les gouvernements intéressés pourront convenir de faire appel aux bons offices de la commission internationale en lui déférant l'examen des faits qui auront donné lieu à ces difficultés.

CHAPITRE II.

Déclaration concernant la traite des esclaves.

Art. 9. Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.

CHAPITRE III.

Déclaration relative a la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo.

Art. 10. Afin de donner une garantie nouvelle de sécurité au commerce et à l'industrie et de favoriser, par le maintien de la paix, le développement de la civilisation dans les contrées mentionnées à l'article 1er et placées sous le régime de la liberté commerciale, les hautes parties signataires du présent acte et celles qui y adhéreront par la suite s'engagent à respecter la neutralité des territoires ou parties de territoires dépendant desdites contrées, y compris les eaux territoriales, aussi longtemps que les puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou de protectorat sur ces territoires, usant de la faculté de se proclamer neutres, rempliront les devoirs que la neutralité comporte.

Art. 11. Dans le cas où une puissance exerçant des droit de souveraineté ou de protectorat dans les contrées mentionnées à l'article 1er et placées sous le régime de la liberté commerciale serait impliquée dans une guerre, les hautes parties signataires du présent acte et celles qui y adhéreront par la suite s'engagent à prêter leurs bons offices pour que les territoires appartenant à cette puissance et compris dans la zone conventionnelle de la liberté commerciale soient, du consentement commun de cette puissance et de l'autre ou des autres

parties belligérantes, placés pour la durée de la guerre sous le régime de la neutralité et considérés comme appartenant à un État non belligérant; les parties belligérantes renonceraient, dès lors, à étendre les hostilités aux territoires ainsi neutralisés, aussi bien qu'à les faire servir de base à des opérations de guerre.

Art. 12. Dans le cas où un dissentiment sérieux, ayant pris naissance au sujet ou dans les limites des territoires mentionnés à l'article 1er et placés sous le régime de la liberté commerciale, viendrait à s'élever entre des puissances signataires du présent acte ou des puissances qui y adhéreraient par la suite, ces puissances s'engagent, avant d'en appeler aux armes, à recourir à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies.

Pour le même cas, les mêmes puissances se réservent le recours facultatif à la procédure de l'arbitrage.

CHAPITRE IV.

Acte de navigation du Congo.

Art. 13. La navigation du Congo, sans exception d'aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, est et demeurera entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs. Elle devra se conformer aux dispositions du présent acte de navigation et aux règlements à établir en exécution du même acte.

Dans l'exercice de cette navigation, les sujets et les pavillons de toutes les nations seront traités, sous tous les rapports, sur le pied d'une parfaite égalité, tant pour la navigation directe de la pleine mer vers les ports intérieurs du Congo, et *vice versâ*, que pour le grand et le petit cabotage, ainsi que pour la batellerie sur le parcours de ce fleuve.

En conséquence, sur tout le parcours et aux embouchures du Congo il ne sera fait aucune distinction entre les sujets des États riverains et ceux des non riverains, et il ne sera concédé aucun privilège exclusif de navigation, soit à des sociétés ou corporations quelconques, soit à des particuliers.

Ces dispositions sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais partie du droit public international.

Art. 14. La navigation du Congo ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance qui ne seraient pas expressément stipulées dans le présent acte. Elle ne sera grevée d'aucune obligation d'échelle, d'étape, de dépôt, de rompre charge, ou de relâche forcée.

Dans toute l'étendue du Congo, les navires et les marchandises tran-

sitant sur le fleuve ne seront soumis à aucun droit de transit, quelle que soit leur provenance ou leur destination.

Il ne sera établi aucun paéage maritime ni fluvial basé sur le seul fait de la navigation, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Pourront seuls être perçus des taxes ou droits qui auront le caractère de rétribution pour services rendus à la navigation même, savoir :

1° Des taxes de port pour l'usage effectif de certains établissements locaux, tels que quais, magasins, etc., etc.

Le tarif de ces taxes sera calculé sur les dépenses de construction et d'entretien desdits établissements locaux, et l'application en aura lieu sans égard à la provenance des navires ni à leur cargaison ;

2° Des droits de pilotage sur les sections fluviales où il paraîtrait nécessaire de créer des stations de pilotes brevetés.

Le tarif de ces droits sera fixe et proportionné au service rendu ;

3° Des droits destinés à couvrir les dépenses techniques et administratives faites dans l'intérêt général de la navigation, y compris les droits de phare, de fanal et de balisage.

Les droits de cette dernière catégorie seront basés sur le tonnage des navires, tel qu'il résulte des papiers de bord, et conformément aux règles adoptées sur le bas Danube.

Les tarifs d'après lesquels les taxes et droits énumérés dans les trois paragraphes précédents seront perçus, ne comporteront aucun traitement différentiel et devront être officiellement publiés dans chaque port.

Les puissances se réservent d'examiner, au bout d'une période de cinq ans, s'il y a lieu de reviser, d'un commun accord, les tarifs ci-dessus mentionnés.

Art. 15. Les affluents du Congo seront à tous égards soumis au même régime que le fleuve dont ils sont tributaires.

Le même régime sera appliqué aux fleuves et rivières, ainsi qu'aux lacs et canaux des territoires déterminés par l'article 1er, paragraphes 2 et 3.

Toutefois, les attributions de la commission internationale du Congo ne s'étendront pas sur lesdits fleuves, rivières, lacs et canaux, à moins de l'assentiment des États sous la souveraineté desquels ils sont placés. Il est bien entendu aussi que pour les territoires mentionnés dans l'article 1er, paragraphe 3, le consentement des États souverains de qui ces territoires relèvent demeure réservé.

Art. 16. Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux qui pourront être établis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfections de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du

Congo, de ses affluents et des autres cours d'eau qui leur sont assimilés par l'article 15 seront considérés, en leur qualité de moyens de communication, comme des dépendances de ce fleuve et seront également ouverts au trafic de toutes les nations.

De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur ces routes, chemins de fer et canaux que des péages calculés sur les dépenses de construction d'entretien et d'administration, et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

Quant au taux de ces péages, les étrangers et les nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. 17. Il est institué une commission internationale chargée d'assurer l'exécution des dispositions du présent acte de navigation.

Les puissances signataires de cet acte, ainsi que celles qui y adhéreront postérieurement, pourront, en tout temps, se faire représenter dans ladite commission, chacune par un délégué. Aucun délégué ne pourra disposer de plus d'une voix, même dans le cas où il représenterait plusieurs gouvernements.

Ce délégué sera directement rétribué par son gouvernement.

Les traitements et allocations des agents et employés de la commission internationale seront imputés sur le produit des droits perçus conformément à l'article 14, paragraphes 2 et 3.

Les chiffres desdits traitements et allocations, ainsi que le nombre, le grade et les attributions des agents et employés, seront inscrits dans le compte rendu qui sera adressé chaque année aux gouvernements représentés dans la commission internationale.

Art. 18. Les membres de la commission internationale, ainsi que les agents nommés par elle, sont investis du privilège de l'inviolabilité dans l'exercice de leurs fonctions. La même garantie s'étendra aux offices, bureaux et archives de la commission.

Art. 19. La commission internationale de navigation du Congo se constituera aussitôt que cinq des puissances signataires du présent acte général auront nommé leurs délégués. En attendant la constitution de la commission, la nomination des délégués sera notifiée au gouvernement de l'empire d'Allemagne, par les soins duquel les démarches nécessaires seront faites pour provoquer la réunion de la commission.

La commission élaborera immédiatement des règlements de navigation de police fluviale, de pilotage et de quarantaine.

Ces règlements, ainsi que les tarifs à établir par la commission, avant d'être mis en vigueur, seront soumis à l'approbation des puissances représentées dans la commission. Les puissances intéressées devront faire connaître leur avis dans le plus bref délai possible.

Les infractions à ces règlements seront réprimées par les agents de la commission internationale, là où elle exercera directement son autorité, et ailleurs par la puissance riveraine.

Au cas d'un abus de pouvoir ou d'une injustice de la part d'un agent ou d'un employé de la commission internationale, l'individu qui se regardera comme lésé dans sa personne ou dans ses droits pourra s'adresser à l'agent consulaire de sa nation. Celui-ci devra examiner la plainte ; s'il la trouve *prima facie* raisonnable, il aura le droit de la présenter à la commission. Sur son initiative, la commission, représentée par trois au moins de ses membres, s'adjoindra à lui pour faire une enquête touchant la conduite de son agent ou employé. Si l'agent consulaire considère la décision de la commission comme soulevant des objections de droit, il en fera un rapport à son gouvernement, qui pourra recourir aux puissances représentées dans la commission et les inviter à se concerter sur les instructions à donner à la commission.

Art. 20. La commission internationale du Congo, chargée aux termes de l'article 17 d'assurer l'exécution du présent acte de navigation, aura notamment dans ses attributions :

1° La désignation des travaux propres à assurer la navigabilité du Congo selon les besoins du commerce international.

Sur les sections du fleuve où aucune puissance n'exercera des droits de souveraineté, la commission internationale prendra elle-même les mesures nécessaires pour assurer la navigabilité du fleuve.

Sur les sections du fleuve occupées par une puissance souveraine, la commission internationale s'entendra avec l'autorité riveraine ;

2° La fixation du tarif de pilotage et celle du tarif général des droits de navigation, prévu au 2e et au 3e paragraphe de l'article 14.

Les tarifs mentionnés au 1er paragraphe de l'article 14 seront arrêtés par l'autorité territoriale, dans les limites prévues audit article.

La perception de ces différents droits aura lieu par les soins de l'autorité internationale ou territoriale pour le compte de laquelle ils sont établis ;

3° L'administration des revenus provenant de l'application du paragraphe 2 ci-dessus ;

4° La surveillance de l'établissement quarantenaire établi en vertu de l'article 24 ;

5° La nomination des agents dépendant du service général de la navigation et celle de ses propres employés.

L'institution des sous-inspecteurs appartiendra à l'autorité territoriale sur les sections occupées par une puissance, et à la commission internationale sur les autres sections du fleuve.

La puissance riveraine notifiera à la commission internationale la

nomination des sous-inspecteurs qu'elle aura institués et cette puissance se chargera de leur traitement.

Dans l'exercice de ses attributions, telles qu'elles sont définies et limitées ci-dessus, la commission internationale ne dépendra pas de l'autorité territoriale.

Art. 21. Dans l'accomplissement de sa tâche, la commission internationale pourra recourir, au besoin, aux bâtiments de guerre des puissances signataires de cet acte et de celles qui y accéderont à l'avenir, sous toute réserve des instructions qui pourraient être données aux commandants de ces bâtiments par leurs gouvernements respectifs.

Art. 22. Les bâtiments de guerre des puissances signataires du présent acte qui pénètrent dans le Congo sont exempts du paiement des droits de navigation prévus au paragraphe 3 de l'article 14 ; mais ils acquitteront les droits éventuels de pilotage ainsi que les droits de port, à moins que leur intervention n'ait été réclamée par la commission internationale ou ses agents, aux termes de l'article précédent.

Art. 23. Dans le but de subvenir aux dépenses techniques et administratives qui lui incombent, la commission internationale instituée par l'article 17 pourra négocier en son nom propre des emprunts exclusivement gagés sur les revenus attribués à ladite commission.

Les décisions de la commission tendant à la conclusion d'un emprunt devront être prises à la majorité de deux tiers des voix. Il est entendu que les gouvernements représentés à la commission ne pourront, en aucun cas, être considérés comme assumant aucune garantie, ni contractant aucun engagement ni solidarité à l'égard desdits emprunts, à moins de conventions spéciales conclues par eux à cet effet.

Le produit des droits spécifiés au 3e paragraphe de l'article 14 sera affecté par priorité au service des intérêts et à l'amortissement desdits emprunts, suivant les conventions passées avec les prêteurs.

Art. 24. Aux embouchures du Congo, il sera fondé, soit par l'initiative des puissances riveraines, soit par l'intervention de la commission internationale, un établissement quarantenaire qui exercera le contrôle sur les bâtiments tant à l'entrée qu'à la sortie.

Il sera décidé plus tard, par les puissances, si et dans quelles conditions un contrôle sanitaire devra être exercé sur les bâtiments dans le cours de la navigation fluviale.

Art. 25. Les dispositions du présent acte de navigation demeureront en vigueur en temps de guerre. En conséquence, la navigation de toutes les nations, neutres ou belligérantes sera libre en tout temps pour les usages du commerce sur le Congo, ses embranchements, ses affluents et ses embouchures, ainsi que sur la mer territoriale faisant face aux embouchures de ce fleuve.

Le trafic demeurera également libre, malgré l'état de guerre, sur les routes, chemins de fer, lacs et canaux mentionnés dans les articles 15 et 16.

Il ne sera apporté d'exception à ce principe qu'en ce qui concerne le transport des objets destinés à un belligérant et considérés, en vertu du droit des gens, comme article de contrebande de guerre.

Tous les ouvrages et établissements créés en exécution du présent acte, notamment les bureaux de perception et leurs caisses, de même que le personnel attaché d'une manière permanente au service de ces établissements, seront placés sous le régime de la neutralité et, à ce titre, seront respectés et protégés par les belligérants.

CHAPITRE V.

Acte de navigation du Niger.

Art. 26. La navigation du Niger, sans exception d'aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, est et demeurera entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs. Elle devra se conformer aux dispositions du présent acte de navigation et aux règlements à établir en exécution du même acte.

Dans l'exercice de cette navigation, les sujets et les pavillons de toutes les nations seront traités, sous tous le rapports, sur le pied d'une parfaite égalité, tant pour la navigation directe de la pleine mer vers les ports intérieurs du Niger, et *vice versâ*, que pour le grand et le petit cabotage, ainsi que pour la batellerie sur le parcours de ce fleuve.

En conséquence, sur tout le parcours et aux embouchures du Niger, il ne sera fait aucune distinction entre les sujets des États riverains et ceux des non-riverains, et il ne sera concédé aucun privilège exclusif de navigation, soit à des sociétés ou corporations quelconques, soit à des particuliers.

Ces dispositions sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais parties du droit public international.

Art. 27. La navigation du Niger ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance basées uniquement sur le fait de navigation.

Elle ne subira aucune obligation d'échelle, d'étape, de dépôt, de rompre charge, ou de relâche forcée.

Dans toute l'étendue du Niger, les navires et les marchandises transitant sur le fleuve ne seront soumis à aucun droit de transit, quelle que soit leur provenance ou leur destination.

Il ne sera établi aucun péage maritime, ni fluvial, basé sur le seul fait de la navigation, ni aucun droit sur les marchandises qui se trou-

vent à bord des navires. Pourront seuls être perçus des taxes ou droits qui auront le caractère de rétribution pour services rendus à la navigation même. Les tarifs de ces taxes ou droits ne comporteront aucun traitement différentiel.

Art. 28. Les affluents du Niger seront à tous égards soumis au même régime que le fleuve dont ils sont tributaires.

Art. 29. Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux qui pourront être établis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfections de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du Niger, de ses affluents, embranchements et issues seront considérés, en leur qualité de moyens de communication, comme des dépendances de ce fleuve et seront également ouverts au trafic de toutes les nations.

De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur ces routes, chemins de fer et canaux que des péages calculés sur les dépenses de construction, d'entretien et d'administration, et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

Quant au taux de ces péages, les étrangers et les nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. 30. La Grande-Bretagne s'engage à appliquer les principes de la liberté de navigation énoncées dans les articles 26, 27, 28, 29, en tant que les eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues, sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat.

Les règlements qu'elle établira pour la sûreté et le contrôle de la navigation seront conçus de manière à faciliter autant que possible la circulation des navires marchands.

Il est entendu que rien dans les engagements ainsi pris ne saurait être interprété comme empêchant ou pouvant empêcher la Grande-Bretagne de faire quelques règlements de navigation que ce soit, qui ne seraient pas contraires à l'esprit de ses engagements.

La Grande-Bretagne s'engage à protéger les négociants étrangers de toutes les nations faisant le commerce dans les parties du cours du Niger qui sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat, comme s'ils étaient ses propres sujets, pourvu toutefois que ces négociants se conforment aux règlements qui sont ou seront établis en vertu de ce qui précède.

Art. 31. La France accepte sous les mêmes réserves et en termes identiques les obligations consacrées dans l'article précédent, en tant que les eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat.

Art. 32. Chacune des autres puissances signataires s'engage de même pour le cas où elle exercerait dans l'avenir des droits de souveraineté

ou de protectorat sur quelques parties des eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues.

Art. 33. Les dispositions du présent acte de navigation demeureront en vigueur en temps de guerre. En conséquence, la navigation de toutes les nations, neutres ou belligérantes, sera libre en tout temps pour les usages du commerce sur le Niger, ses embranchements et affluents, ses embouchures et issues, ainsi que sur la mer territoriale faisant face aux embouchures et issues de ce fleuve.

Le trafic demeurera également libre, malgré l'état de guerre, sur les routes, chemins de fer et canaux mentionnés dans l'article 29.

Il ne sera apporté d'exception à ce principe qu'en ce qui concerne le transport des objets destinés à un belligérant et considérés, en vertu du droit des gens, comme article de contrebande de guerre.

CHAPITRE VI.

DÉCLARATION RELATIVE AUX CONDITIONS ESSENTIELLES A REMPLIR POUR QUE DES OCCUPATIONS NOUVELLES SUR LES CÔTES DU CONTINENT AFRICAIN SOIENT CONSIDÉRÉES COMME EFFECTIVES.

Art. 34. La puissance qui dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Art. 35. Les puissances signataires du présent acte reconnaissent l'obligation d'assurer dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée.

CHAPITRE VII.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 36. Les puissances signataires du présent acte général se réservent d'y introduire ultérieurement et d'un commun accord les modifications ou améliorations dont l'utilité serait démontrée par l'expérience.

Art. 37. Les puissances qui n'auront pas signé le présent acte général pourront adhérer à ses dispositions par un acte séparé.

L'adhésion de chaque puissance est notifiée, par la voie diplomatique

au gouvernement de l'empire d'Allemagne, et par celui-ci à tous les États signataires ou adhérents.

Elle emporte de plein droit l'acceptation de toutes les obligations et l'admission à tous les avantages stipulés par le présent acte général.

Art. 38. Le présent acte général sera ratifié dans un délai qui sera le plus court possible, et qui, en aucun cas, ne pourra excéder un an.

Il entrera en vigueur pour chaque puissance à partir de la date où elle l'aura ratifié.

En attendant, les puissances signataires du présent acte général s'obligent à n'adopter aucune mesure qui serait contraire aux dispositions dudit acte.

Chaque puissance adressera sa ratification au gouvernement de l'empire d'Allemagne, par les soins de qui il en sera donné avis à toutes les autres puissances signataires du présent acte général.

Les ratifications de toutes les puissances resteront déposées dans les archives du gouvernement de l'empire d'Allemagne. Lorsque toutes les ratifications auront été produites, il sera dressé acte de dépôt dans un protocole qui sera signé par les représentants de toutes les puissances ayant pris part à la conférence de Berlin et dont une copie certifiée sera adressée à toutes ces puissances.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent acte général et y ont apposé leur cachet.

Fait à Berlin, le vingt-sixième jour du mois de février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Ont signé l'acte général, les plénipotentiaires représentant l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède et la Turquie.

Le méridien unique et l'heure universelle en Angleterre et aux États-Unis.

C'est depuis le 1er janvier 1885 que l'observatoire de Greenwich a commencé à compter le jour à partir de minuit, marqué par 0 jusqu'à 24, de sorte qu'une heure de l'après-midi sera indiquée par 13, deux heures par 14, et ainsi de suite. Cette modification sera probablement le signal de l'adoption dans tout le pays de cette nouvelle manière de calculer le temps. Il est probable que les chemins de fer s'y conformeront en premier lieu, parce qu'avec la nouvelle méthode on n'aura plus à regarder l'heure du méridien ou à s'occuper des indications « avant » ou « après midi ».

Quant aux États-Unis, nous lisons dans le *Courrier de San-Francisco*:

« A partir du 1er novembre, les compagnies de chemins de fer adopteront, pour les trains et pour les *ferries*, partant et arrivant en cette ville, l'heure du méridien à 120 degrés, qui est en avance de 9m,36s sur l'heure de San-Francisco.

« A partir de la même époque, l'heure de l'État sera adoptée pour tous les trains roulant entre le 60e et le 65e degré du méridien.

« Entre le 75e et le 90e degré, du nord au sud, à travers le Dakota, le Kansas, le territoire Indien et le Texas, les trains partiront à l'heure du Centre. Entre le 90e et le 105e dégré, à travers le Montana, l'Idaho, le Lac Salé, l'Yuma et l'Arizona, les trains partiront à l'heure des montagnes.

« Du 105e degré jusque sur la côte du Pacifique, les trains partiront à l'heure du Pacifique. »

La décision prise en Angleterre n'amène pas grande complication, nous en convenons, mais elle prétend remédier à un état de choses qui n'avait pas grand inconvénient; dans ce cas, l'objection à faire est toute simple : *cui bono ?*

Pour les États-Unis, c'est une autre affaire. Si nous avons bien compris, le changement consisterait à établir tout simplement ce qui existe en Europe: on changerait d'heure en passant des États qui confinent au Pacifique à ceux du Centre, et en passant de ceux-ci aux États qui bordent l'Atlantique, absolument comme on change une première fois d'heure en allant de France en Allemagne et une seconde fois en allant d'Allemagne en Russie. Nous savons qu'aux États-Unis la confusion des heures était extrême et la nouvelle mesure constitue un véritable progrès; mais où est le bénéfice pour l'Europe et la nécessité pour elle de changer ce qui existe?

Et c'est pour cela que l'on a tant cabalé en faveur du méridien de Greenwich et de l'heure soit-disant universelle!

Gardons notre méridien et notre heure.

C. M.

LA GÉORGIE AUSTRALE.

On se rappelle les expéditions circumpolaires envoyées par diverses nations pour faire des observations, suivant un programme arrêté d'avance, aussi bien autour du pôle Nord qu'autour du pôle Sud, pendant l'année 1882-1883. Nous en avons parlé à différentes reprises dans les bulletins précédents. Tandis que les observateurs français s'étaient établis dans la baie Orange (Terre de Feu), la mission allemande sé-

journait non loin de là, dans la Géorgie australe, par 54°31′ lat. S. et 36°5′ long. O. (Greenwich), du 15 septembre 1882 au 3 septembre 1883.

Voici un aperçu du climat de cette contrée désolée, d'après le rapport du Dr Schrader, chef de l'expédition :

Cette île, découverte en 1675 par le Français La Roche, n'est pas par sa position géographique une terre antarctique, mais son aspect la fait ranger parmi les contrées polaires ; Royal-Bay est entourée de montagnes d'où descendent d'énormes glaciers de 900 à 1,200 pieds d'épaisseur, s'élevant dans l'intérieur à une altitude de 6,000 à 7,000 pieds. Ce fait seul donne une idée du climat ; il n'est donc pas étonnant que la température moyenne, résultant de 8,472 observations, n'ait été trouvée que de 35° Fahr. En février, mois le plus chaud, la moyenne a été de 42° ; en juin, mois le plus froid, 26°6. Pas un seul mois ne s'est passé sans gelée et 30 p. 100 des heures d'observations ont fourni des températures en dessous du point de congélation. En juillet, le thermomètre à minima a marqué 26°2 et en février le thermomètre à maxima 57°2, l'écart est donc de 31°. Le ciel n'a été pur qu'en hiver, et huit fois seulement, tandis que le ciel a été 127 fois nuageux ; c'est en juillet et en août que la nébulosité est la plus faible. En décembre, le ciel n'a pas été clair une heure, et le nombre total des heures de ciel clair est de 269 pour 3,302 de ciel nuageux, c'est-à-dire seulement 38,9 p. 100 du total. Par conséquent, les pluies et les chutes de neige sont fréquentes, surtout en novembre et en décembre qui ne comptent guère qu'un jour sec chacun. C'est en mars qu'il tombe le plus de neige ; c'est en mai qu'il en tombe le moins. Même en février, mois le plus chaud, il n'y a que 13 jours sans neige, tandis que juin, mois le plus froid, présente encore quatre jours de pluie. Il a grêlé 19 fois, surtout en décembre ; et les brouillards sont au nombre de 75, ils ne durent pas longtemps. Quant aux tempêtes, les observations semblent prouver que les environs du cap Horn ne sont pas aussi mauvais qu'on le croit généralement. A la Géorgie australe, les jours de calme parfait ont été fréquents ; l'été toutefois est plus tempêtueux que l'hiver. Les vents les plus fréquents soufflent de l'Ouest, variant de l'O.-S.-O. au N.-O. Ceux d'Ouest et de S.-O. sont les plus chauds en hiver, ce qui tient à ce qu'ils soufflent après avoir franchi des montagnes hautes de 6,000 pieds ; ils acquièrent ainsi les propriétés du *fœhn* (1).

Le baromètre a oscillé de 715 à 770 millimètres. Les plus basses pressions n'ont pas eu lieu avec de violentes tempêtes ; chose curieuse, on les observait toujours quand l'instrument était au « beau temps ». On n'a vu ni orages ni aurores polaires.

(1) Vent chaud de la Suisse.

A différentes reprises, l'intérieur de l'île a été visité et l'on a fait l'ascension de quelques-unes des montagnes qui sont dans le voisinage de Royal-Bay. Les roches, de nature schisteuse, étaient difficiles à gravir. Malheureusement, d'énormes glaciers ont empêché l'exploration des montagnes de l'intérieur; celles du bord de la mer plongent souvent à pic et les plus hauts sommets se trouvaient à environ 10 milles de la station; ils étaient couverts de neiges éternelles. Le bruit des avalanches était continuel. La faune était très pauvre; un pareil climat ne promettait pas une flore bien remarquable; toutefois, les mousses étaient particulièrement belles, le Dr Will en a recueilli une trentaine d'espèces. C. M. (*Geographical proceedings.*)

Température des eaux du Gulf-stream en 1884.

Au rapport quotidien du Bureau météorologique de Londres, du 26 septembre dernier, est annexée une note intéressante, relative à la température anormale des eaux du Gulf-stream pendant l'été de 1884.

116 observations tirées des journaux de bord de 28 navires ont été comparées avec les cartes donnant la température moyenne des eaux de l'Atlantique dans l'espace compris entre les latitudes de 45° et 55° nord et les longitudes de 0° à 35° ouest, c'est-à-dire entre les latitudes du nord de l'Irlande et Bordeaux, des côtes d'Europe jusqu'à la moitié de la largeur de l'Atlantique.

Il ressort de cette comparaison que, durant l'été dernier, la température de l'Océan, dans le lit du Gulf-stream, a été plus élevée que d'habitude. En juin, toute la surface comparée était d'environ 3° Fahrenheit au-dessus de la moyenne; en juillet, la moitié de cette surface, du côté des Iles Britanniques, était d'environ 1°5 et en août d'environ 1° au-dessus de la normale. C. M. (*Geographical proceedings.*)

DÉLIMITATION DE L'ÉTAT DU CONGO.

On connait maintenant les délimitations de l'État du Congo. Il a pour bornes: 1° à l'ouest, le terrain qui se trouve sur la côte de l'Océan Atlantique entre Banana et Yabé; le parallèle géographique jusqu'à son point d'intersection avec le méridien de Ponta da Lehna et au nord jusqu'au Tschiloongo ou Tchiloongo; la gauche de ce fleuve jusqu'à sa sa source; une ligne courbe partant du territoire où nait cette source usqu'aux cataractes du Ntombo-Makata. La station Mboko reste sur le

terrain français, tandis que les stations Moukoumbi et Manyanga appartiennent à l'État du Congo ; enfin le fleuve du Congo, depuis les cataractes du Ntombo jusqu'au confluent du Boumba, au delà de la station équatoriale, où la frontière du côté du nord-est devra encore être précisée.

2° Au sud : le Congo depuis Banana jusqu'un peu plus haut que Nokki ; le bord nord du fleuve appartient ici à l'État du Congo, tandis que le bord sud reste au Portugal. A partir de Nokki, on suit la courbe parallèle jusqu'au Congo, qui sert de limite jusqu'à un certain point qui se trouve près de la neuvième courbe parallèle et dans la ligne brisée qui, de cet endroit, conduit au lac de Bangouelo.

3° A l'est : le bord est du lac Bangouelo, du lac Tanganyika, du lac Muta ou Mouta-Nzigé et du lac Albert-Nyanza.

4° Au nord : la ligne de partage qui sépare le réseau d'eau du Congo de celui du Nil, du Chari et du Bénoué.

Ces bornes, que l'on ne connaît bien pour le moment que pour la partie occidentale, où se touchent les intérêts de la France, du Portugal et du nouvel État du Congo, donnent à cet État une superficie de 2,500,000 kilomètres carrés que le Congo arrose d'un point à l'autre. Le terrain représente cinq fois celui de la France.

Les acquisitions les plus importantes qu'ait faites l'État du Congo *sont :* la rive droite du Congo inférieur jusqu'à Vivi ; un terrain d'une étendue de 2,000 kilomètres avec les deux excellents ports qui se trouvent à l'embouchure du Banana et du Boma. Le port de Boma est une station de commerce de haute importance, assure-t-on.

BIBLIOGRAPHIE

Les Monts Faucilles, par M. Lucien Roussel.

Pour les géographes, tout est à lire dans l'*Annuaire du Club alpin français* ; mais nous signalerons plus spécialement aux auteurs d'ouvrages destinés à l'enseignement, ainsi qu'aux cartographes, la note publiée par M. Lucien Roussel dans l'*Annuaire du C. A. F. de* 1883 (1), intitulée : *Erreurs géographiques : Les Monts Faucilles*. L'auteur y démontre combien est fausse la dénomination de *Monts Faucilles*. La légère surélévation de terrain ainsi baptisée ne forme même pas de collines, mais simplement une *plaine élevée* de quelques dizaines de mètres au-dessus des terrains voisins, avec des pentes si faibles, qu'on y trouve des mares ou étangs auxquels on donne le nom d'*eaux indécises*, et que les chemins de fer et le canal qui franchissent cette ligne de partage des eaux n'ont nécessité aucun des travaux d'art habituels aux régions moyennement accidentées. Et que l'on ne croie pas la note de M. L. Roussel superflue ; la liste est longue des auteurs (et des meilleurs) qui se sont trompés à cet égard, à commencer par E. Reclus. Quant aux cartes qui représentent les « Monts Faucilles » comme de vraies montagnes, elles sont innombrables.

A la fin de son travail, l'auteur rappelle le fait, déjà connu, que la ligne de faîte d'une chaîne de montagnes n'est pas toujours la vraie ligne de partage des eaux entre deux bassins. Les exemples sont encore assez nombreux de rivières prenant leur source de l'autre côté de la ligne des plus hauts sommets et traversant la chaîne par des coupures dans les montagnes. M. L. Roussel cite plusieurs rivières des Vosges offrant cette particularité. C. Millot.

L'Index géographique.

A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Bouquet de la Grye, l'éminent ingénieur hydrographe, a recommandé à l'attention de ses collègues un ouvrage qu'il estime devoir combler une lacune et rendre de signalés services ; nous voulons parler de l'*Index géographique* de MM. Armand Lucy et Blasson, travail destiné à renseigner les marins sur tout ce qui intéresse la navigation et les ports dans le monde entier, et que M. Faye a l'intention de proposer pour un prix.

---

(1) Paru en 1884.

L'*Index géographique* paraîtra chaque année et sera toujours tenu au courant.

Géographie physique, agricole, commerciale, industrielle, administrative et historique du département de l'Aube, par M. P. Lescuyer, vice-président du conseil de préfecture de l'Aube. — Troyes, Léopold Lacroix, 1884.

L'auteur de l'importante géographie départementale dont nous venons de transcrire le titre avait eu d'abord pour but la rédaction d'un petit livre destiné aux élèves des écoles primaires de son département. A mesure que les documents se rassemblaient dans ses cartons, qu'il étudiait mieux son sujet, l'idée lui est venue de le traiter complètement; de là est né un ouvrage qui n'est plus fait pour les élèves, mais bien pour les maîtres; qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques champenoises et que nous n'hésitons pas à recommander à tous ceux qui considèrent de consciencieuses études locales comme la seule base des grands travaux de géographie générale.

Il est bien difficile qu'il ne se glisse pas quelques omissions, quelques erreurs même, dans un volume de plus de cinq cents pages traitant des sujets les plus variés et dont l'auteur a dû ne pas se contenter de ses observations personnelles ; commençons par faire une part à la critique, nous serons plus à l'aise ensuite pour dire tout le bien que nous pensons de l'ouvrage.

Les omissions portent sur la géographie physique, dont les chapitres consacrés à la botanique et à la zoologie auraient pu être confiés à des spécialistes, ce qui nous semble nécessaire, et devenir un peu plus précis en même temps que plus développés ; elles portent également sur la géographie historique. Ainsi, au début, puisqu'avec raison l'auteur remonte *aux temps les plus reculés,* les traces très nombreuses et très intéressantes laissées dans l'Aube par les populations de l'âge de pierre auraient pu être signalées d'une façon moins vague; ainsi encore, il semble qu'aux époques rapprochées de la nôtre, le rôle important de Troyes dans l'histoire du jansénisme ne devrait pas être passé entièrement sous silence; que l'histoire locale de la Révolution, si bien mise en lumière aujourd'hui par les belles recherches de M. Albert Babeau, aurait pu être un peu plus développée. Les additions dont l'utilité nous a frappé auraient pu se faire sans grossir l'ouvrage, en sacrifiant quelques-unes des pages intéressantes, mais bien nombreuses, consacrées à la campagne de 1814.

A côté des omissions, signalons quelques légères erreurs, telles, par exemple, que les notions relatives aux importants terrains quaternaires qui ne sont plus en harmonie complète avec l'état de la science; ou

le passage relatif à l'église Saint-Pantaléon de Troyes, lequel n'est entièrement exact, ni au point de vue archéologique, ni à celui de la biographie.

Mais la part faite à ces légères taches, l'œuvre prouve des recherches considérables mises en œuvre d'une façon claire et méthodique; elle tient tout ce qu'annonce le titre. Habitant Troyes depuis assez longtemps déjà, mis à même, par sa position, de frapper utilement à toutes les portes administratives, l'auteur a su réunir, pour la plus grande instruction de son lecteur, quantité de renseignements actuels, de documents statistiques, à tout ce que lui livraient des recherches consciencieuses dans les ouvrages, dont quelques-uns d'importance magistrale, déjà publiés sur l'histoire, l'histoire naturelle, la statistique, le régime économique et la géographie de l'Aube.

Ne voulant point donner à cette notice une longueur exagérée, nous ne ferons point une analyse de l'ouvrage ; nous nous contenterons de dire qu'on peut le diviser en deux parties : une générale, s'occupant de tout le département, et une spéciale, consacrée aux arrondissements, cantons et surtout aux communes dont chacune est l'objet d'un article où elle est étudiée sous tous les aspects : historique, physique, administratif, etc. Cette section de l'ouvrage répond, en la rectifiant, en la complétant et en l'étendant à tout le département, à l'étude si intéressante de Courtalon sur les paroisses de l'ancien diocèse de Troyes. Pour donner une idée de l'intérêt qu'elle présente, même au point de vue général, nous ferons remarquer, par exemple, que M. Lescuyer a relevé avec le plus grand soin les dates où l'on constate pour la première fois une école dans la paroisse. On peut en conclure qu'au moment de la Révolution, les pays qui devaient former le département de l'Aube avaient déjà fait les plus grands et les plus heureux efforts pour que l'instruction primaire fût mise à la portée de tous. Des cartes, dressées avec soin par M. Leloup, conducteur des ponts et chaussées, accompagnent l'ouvrage : les unes sont générales pour tout le département, les autres se réfèrent à l'étude des cours d'eaux qui ont joué, en ce qui concerne la Seine et ses dérivations, un rôle fort important et parfaitement mis en lumière par M. Lescuyer, dans le développement du commerce et de l'industrie de Troyes.

Félicitons, en terminant, le département de l'Aube de posséder une bonne géographie locale et souhaitons que l'exemple de M. Lescuyer trouve en France de nombreux imitateurs.

P. F.

Bulletin de la Société de géographie de Québec.

La Géographie physique de la partie Nord de la province de Québec, par M. N. A. Comeau.—*Le Lac Winnipeg et quelques-uns de ses tributaires,* par M. Naz. Le Vasseur.

Nautical magazine (décembre 1884).

Deep-sea Soudings and Temperatures in the Gulf Stream off the Atlantic Coast, taken under the Direction of the U. S. Coast and Geodesic Survey. (Sondages et température des eaux profondes dans le lit du Gulf-stream, relevés par la commission géodésique et hydrographique des États-Unis.) C. M.

Signalons, dans le numéro de novembre des *Proceedings* de la Société royale de géographie de Londres, le récit, fait par Greely lui-même, de ses récentes découvertes au nord du Groënland et de la Terre de Grinnell, avec une carte à grande échelle ; extrait de la section de géographie du dernier congrès de la *British Association*, à Montréal.

Dans le même fascicule et puisé à la même source se trouve le récit d'une exploration faite dans l'intérieur des terres à *Point Barrow*, par le lieut. P. H. Ray, avec carte.

Le numéro de novembre contient également une carte de l'Ogôoué, du *Quilion* et du Congo, montrant les différents établissements de la mission Brazza et de l'Association internationale africaine ; enfin, une carte d'Afrique montrant les annexions anciennes et récentes des diverses nations de l'Europe. Il ne reste plus guère de rivages inoccupés, encore ne le seront-ils pas longtemps. A l'heure où ces lignes paraîtront, cette carte ne sera certainement plus au courant. C. M.

Les récentes publications de MM. Plon, Nourrit et Cie.

Nous avons beaucoup à faire pour suivre la maison Plon, Nourrit et Cie dans ses publications géographiques, même en nous limitant aux plus récentes, — sauf à revenir sur celles qui les ont précédées et qui n'ont rien perdu de leur actualité, — car c'est coup sur coup, — dans les derniers mois de 1884 et au commencement de cette année, — qu'ont paru les différents ouvrages dont nous allons parler.

Comme on sait que nous avons la critique libre, nous sommes plus à l'aise pour l'éloge, et en bloc, nous pouvons dire que ces messieurs ont eu la main heureuse dans la série de livres dont il s'agit.

C'est tout d'abord *Une Course à Constantinople,* par M. de Blowitz (1884). Le nom seul de l'auteur est ici un stimulant et une garantie. On ne s'attend pas certainement à retrouver là les complications et les finasseries de la politique à laquelle il a été si mêlé ; mais, à travers les épisodes et les études prises sur le vif d'un voyage fait dans des

conditions particulières et dans un but à part, il ne laisse pas de révéler les agissements des ministres du chef des croyants. Bien plus, dans une conclusion magistrale, il traite de cette question brûlante de la paix armée qui ronge tous les budgets de l'Europe et qui peut-être la mène à la ruine.

Une Mission en Abyssinie et dans la mer Rouge, par le comte Stanislas Russel (1884), est un tout autre livre. Celui-ci est précédé et honoré d'une préface de M. Gabriel Charmes qui nous renseigne sur l'auteur. Le comte Russel, capitaine de frégate, est mort dans l'expédition au Mexique. Sa famille, d'origine anglaise, comme son nom l'indique, était devenue française depuis plus d'un siècle, et c'est en 1859-1860 qu'il accomplit la mission dont on nous donne le récit. Pour dater de 25 ans, cette mission est toute d'actualité au point de vue des intérêts puissants dont la mer Rouge est devenue l'objectif. C'est un marin qui écrit et l'on trouve là cette sobriété de récit, cette conscience dans l'exposé des faits qui caractérisent l'homme de mer. Il tient si bien à ce que l'on sache ce qu'on attendait de lui et ce qu'il a fait, qu'il donne à la fin de son ouvrage, à la fois les instructions ministérielles qu'il a reçues et le rapport qu'il a adressé au ministre à la suite de sa mission.

Autre encore est l'ouvrage, en deux volumes cette fois, sur *la Marine des Ptolémées et la marine des Romains*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (1885), ouvrage accompagné de quatre cartes qui, soit dit en passant, sont fort bien exécutées. Là, encore, le nom de l'auteur est un attrait et une garantie, et cela d'autant mieux que le sujet, pour remonter à une époque lointaine, n'en est pas moins absolument neuf. Je dirai même qu'il est absolument d'actualité ; en effet, l'auteur a partagé son ouvrage en deux parties : le premier volume traitant de la marine de guerre et le second de la marine marchande, tous deux nous amenant jusqu'au moyen âge, puis jusqu'à l'époque contemporaine, par des rapprochements, des examens contradictoires qui jettent un jour nouveau sur l'avenir de nos deux marines. C'est un livre historique et technique tout ensemble, mais dans lequel l'auteur a su éviter les aridités d'un thème sévère en lui-même. Pour substantiel qu'il est, — car il faudrait des pages pour l'analyser, — il est écrit dans un style mouvementé, sans prétention : on dirait d'une conversation à la fois attrayante et instructive.

On a beaucoup écrit sur le Japon, depuis quelques années et, bien certainement, on publiera encore bien des ouvrages consciencieux et approfondis sans épuiser le sujet. Aussi à côté du livre de M. Maurice Dubard, sous-commissaire de la marine, sur le *Japon pittoresque*, publié en 1879 par MM. Plon, Nourrit et Cie, celui, tout récent, de M. Raymond

de Delmas sur *les Japonais, leur pays et leurs mœurs,* tient-il très bien sa place, sans que l'un fasse aucunement double emploi avec l'autre. Le premier foisonne d'observations prises sur le vif, racontées en un style très coloré, souvent humoristique et peignant d'un trait les hommes et les choses ; le second se trouve bien caractérisé par ce passage de la préface dont l'a honoré M. Duveyrier : « En attendant, « l'auteur esquisse avec succès, sur des bases nouvelles, l'histoire de « la civilisation au Japon ; il nous montre les habitants de ce qui allait « devenir l'empire du soleil levant empruntant à leur voisins de l'ouest, « aux Coréens et aux Chinois, les premiers éléments du progrès ma- « tériel et de la culture intellectuelle. Il retrace les phases de l'évolu- « tion religieuse qui a donné au Japon un vernis de bouddhisme ; il « expose enfin le dualisme dans le gouvernement, spirituel et temporel, « et les conséquences de ce dualisme : les révolutions qui, à partir « du XIIe siècle, ont mis le pouvoir exécutif alternativement aux « mains du *Mikado*, c'est-à-dire du chef du clergé, et aux mains du « *Shogun* ou chef de l'armée....... » Nous ne saurions mieux dire ni rien ajouter de plus pour faire ressortir le caractère spécial de ce livre, que complètent une carte et de nombreuses gravures.

MM. Plon, Nourrit et Cie ont aussi publié un livre de M. l'abbé Bouche sur *la Côte des Esclaves*. M. Bouche n'est pas absolument inconnu pour nous, car nous nous rappelons avoir eu sous les yeux une étude de la langue *nago* venue trop tardivement pour être présentée au congrès national de géographie de Nancy en 1880. C'est un auteur consciencieux, méticuleux même, ce dont on ne peut que lui savoir gré ; car si l'abondance des détails jette une sorte de confusion dans le récit, on y trouve, en compensation, l'étude complète des races, de la langue, des coutumes, de la religion des populations de la Côte des Esclaves. Encore moins, lui ferait-on un reproche d'apporter là des appréciations absolument en harmonie avec son état apostolique de missionnaire, car il a pris à cœur d'analyser à fond les éléments de la religion rudimentaire des nègres. En somme, c'est un analyste que M. l'abbé Bouche et son livre n'eût-il que le mérite d'être le seul à nous faire connaître cette région, qu'il y aurait ample raison de le lire.

Le Caucase et la Perse, par M. E. Orsolle, est un livre de description, et j'entends la description géographique aussi bien que la description des types et costumes. Et c'est là un mérite, encore que la description physique y tienne la plus petite place, car peu de voyageurs nous rapportent des éléments réels d'étude du sol, et que celle des villes y soit des plus développées. En somme, M. Orsolle est un observateur sans parti pris et il ne néglige aucune question historique ou autre, qu'il s'agisse de Tiflis ou de Bakou, d'Érivan ou de Kasbin, de Téhéran ou de Pétrovsk.

Mais un voyageur qui étudie, lui, la véritable géographie physique, c'est M. Jules Leclercq. MM. Plon, Nourrit et C[ie] ont publié de lui deux livres : *Voyage aux îles Fortunées* (1880) et *la Terre de glace* (1883). Si l'on comprend tout de suite l'intérêt qu'offre la description des opulentes Canaries, on se demande quel peut être celui de la terre de glace, l'Islande. Eh! bien, si vous voulez savoir ce qu'est cette île perdue aux confins de l'Océan Glacial, si vous voulez avoir l'idée de ce qu'est, aux yeux d'un véritable observateur, un pays aride et ingrat, de ce qu'est la réelle étude de la terre, de ses mille aspects et de ses richesses géographiques, lisez la *Terre de glace*. Là, des volcans y ont vomi, dans une seule éruption, des torrents de lave près desquels le massif du mont Blanc soutient à peine la comparaison ; là, sont des glaciers rivalisant avec les plus beaux des Alpes, tandis qu'à leurs pieds, par un contraste sans exemple, des geysers sans pareils au monde lancent par à-coups leurs gerbes d'eau brûlante.

Signalons, sans nous y arrêter pour cette fois, sauf à y revenir dans nos prochains bulletins, les *Lettres du Bosphore*, par Ch. de Moüy ; *le Fleuve bleu*, par Gaston de Bezaure ; *le Chili*, par Eug. de Robiano ; *l'Australie nouvelle*, par Morin de la Milée ; *la Conquête du pôle Nord*, par Wilfrid de Fonvielle ; *Chez les Atchés*, par Brau de Saint-Pol-Lias ; *la Save, le Danube et le Balkan*, par L. Léger, que nous avons reçus encore de la maison Plon, Nourrit et C[ie], laquelle semble aujourd'hui marcher à la tête des éditeurs de vulgarisation géographique.

J. V. Barbier.

La Chine méridionale, par Archibald Colquhoun (le Kouang-Toung, le Kouang-Si et le Yunnan). 2 vol. in-8°. Paris, Oudin et C[ie], 1884.

C'est un peu avec une certaine méfiance, que nous avouons sans peine, que nous avons parcouru le livre de M. Colquhoun traduit en français par M. Ch. Simond ; car l'auteur anglais n'est pas, mais pas du tout, un ami de la France. Après tout, nous ne saurions trop lui en vouloir, car tout bon Anglais est toujours un peu gallophobe et, dame! nous pouvons bien avouer que nous autres Français, le rendons bien à ses compatriotes. Et cela n'empêche pas de reconnaître les qualités de l'homme et la valeur de l'ouvrage. M. Colquhoun est un voyageur, et un voyageur compétent. Pas n'est besoin de dire quel intérêt d'actualité offre un tel livre ; il s'agit de la Chine et c'est l'œuvre d'un Anglais, double raison pour nous à l'heure qu'il est, mais à laquelle vient s'ajouter la valeur intrinsèque de l'ouvrage. Tout y est traité d'une main sûre et approfondie et les questions de géographie économique (productions, main-d'œuvre, exportation et importation) y sont particulièrement traitées. Avis donc surtout à ceux que ces questions

touchent de plus près. Dans le trajet de Canton à Mandalay, M. Colquhoun a contourné tout le Tong-king et étudié toutes les régions limitrophes de la colonie que nos soldats nous conquièrent à coups d'héroïsme.

J. V. B.

La France Orientale, par E. Laillet, ingénieur, explorateur à Madagascar (Paris, Challamel aîné, 1884).

Nous devons à M. Pignet d'être entré en rapport avec le directeur de l'*Expansion coloniale*, lequel est aussi l'auteur de l'ouvrage dont nous parlons et qu'il a offert à notre bibliothèque.

Si, à nombre de voyageurs, nous pouvons faire le reproche de beaucoup trop parler d'eux-mêmes, nous pourrions adresser à M. Laillet le reproche contraire, car il s'est complètement oublié et son livre pourrait plus exactement, — et, à certains égards, tout à son éloge, — s'intituler : *Résumé de la géographie et de l'histoire de Madagascar*. C'est comme tel d'ailleurs que nous le recommandons aux lecteurs, surtout au point de vue historique. Nous ignorons pour la plupart l'histoire de nos droits sur Madagascar — que M. Laillet appelle non sans raisons peut-être, la France orientale, mais que nous appellerons plutôt, nous, la France australe, — le livre de M. Laillet vient combler cette lacune et nous tenons sa publication pour un acte de patriotisme [1]. J. V. B.

Le *Bulletin de correspondance africaine* qui entre en échange avec notre *Bulletin*, contient particulièrement la seconde partie de la *Mission en Tunisie* de notre savant collaborateur M. René Basset, actuellement chargé d'une nouvelle mission du ministère de l'instruction publique dans le Sahara algérien (*Bulletin de correspondance africaine*, janvier, mars et mai 1884); puis une *Étude sur le Çomal* de notre nouveau collègue M. Ferrand, dont il a envoyé un exemplaire à notre Société (juillet 1884) ; enfin, parmi nombre d'autres travaux, *Nouvelles recherches de M. Choisnet à Rapidi*, par le sympathique directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger; etc., etc. Ample moisson pour ceux qui aiment et étudient l'Algérie. J. V. B.

La 25e série de l'*Allemagne illustrée* vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cie.

L'auteur y poursuit l'étude de la *province de Saxe* par celle du distirct de Mersebourg.

---

(1) Nous devons ajouter que MM. Laillet et Suberbie ont publié une carte de Madagascar, à l'échelle méridienne de 1/4 800 000, l'une des plus complètes que nous connaissions.

Outre une carte consacrée à l'enceinte, à la citadelle et à la tête de pont de Torgau, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Mersebourg, le château de Hartenfels à Torgau, l'Université de Halle et le monument de Gustave-Adolphe à Lutzen.

(*Communiqué.*)

Sous ce titre : l'*Exportation française*, reparait le *Journal du commerce maritime et des Colonies* fondé en 1875.

Le programme de l'*Exportation française* est tout entier résumé dans les lignes suivantes :

« Par tous les moyens en notre pouvoir, aider à l'introduction et à la « vulgarisation des produits de l'industrie française à l'étranger à l'ex- « clusion des produits similaires concurrents. »

La rédaction en chef de cette utile publication reste entre les mains de M. Paul Dreyfus.

(*Communiqué.*)

CARTOGRAPHIE

Les cartes d'Algérie et de Tunisie à la Société de géographie de Paris.

(Séance du 21 novembre.)

M. Mouchez, à propos des cartes de Tunisie, d'Algérie, de l'Afrique centrale, que publie l'état-major du ministère de la guerre, adresse une note à la Société. Il rend pleinement justice à la beauté de l'exécution, à l'abondance et à l'exactitude des nombreux et nouveaux renseignements mis en œuvre ; mais il reproche à ces cartes de ne pas donner de tracés des côtes avec les indications des fonds marins. « Il est nécessaire, dit M. Mouchez, que ces cartes conservent sévèrement, comme celles de la marine, leur caractère scientifique et utilitaire, qu'elles ne soient plus déparées par des ornementations surannées, qu'on y remplace la gravure des courbes de mer par tous les détails hydrographiques qui ont une importance capitale et qui coûteraient moins cher que ces courbes de fantaisie. »

M. Perrier remercie M. Mouchez pour ses éloges ; quant aux critiques elles sont fondées, en partie du moins. Il y a des régions pour lesquelles la marine a publié des cartes qu'on aurait pu utiliser ; il y en a d'autres pour lesquelles ces cartes n'existent pas encore. Avant de publier les renseignements de la marine, qui sont excellents d'ailleurs et trouveront place dans les éditions ultérieures, l'état-major de la guerre

a cru devoir donner au public les renseignements qu'il avait acquis lui-même et pour lesquels il pouvait engager sa responsabilité.

La plus ancienne carte de géographie.

La Société de géographie d'Amsterdam vient d'acquérir le *fac-simile* de la plus ancienne carte de géographie que l'on connaisse et qui représente l'empire romain tel qu'il existait au temps d'Auguste. L'œuvre se compose de onze cartes, qui se déplient et forment dans leur ensemble un plan de huit mètres et demi de longueur.

L'original se trouve à la bibliothèque royale de Vienne, qui l'a acheté, au XVIe siècle, dans la succession de Conrad Peutinger, d'Augsbourg, circonstance qui lui a fait donner le nom de *Tabula Peutingeriana*. Peutinger l'avait payé quarante ducats. L'original, daté de 1265, est l'œuvre d'un moine dominicain de Colmar.

NÉCROLOGIE

M. Charles Huber.

Il y a quelques mois, les journaux ont annoncé que, d'après des nouvelles de Djeddah, M. Charles Huber avait été assassiné en Arabie pendant un voyage d'exploration scientifique. Deux frères de M. Charles Huber sont serruriers à Nancy. Ils demeurent, l'un rue des Glacis, l'autre Grande-Rue (Ville-Vieille).

Mme veuve Huber a reçu, par la voie de l'ambassade de France à Berlin, la confirmation officielle de cette triste nouvelle.

Voici la lettre que M. de Courcel, ambassadeur de la République française en Allemagne, a écrite à la malheureuse mère, que la perte de son fils a privée de toute ressource :

« *Madame veuve Huber, Grande rue de la Course, à Strasbourg (Alsace-Lorraine).*

« Berlin, le 17 décembre 1884.

« Madame,

« Le ministre des affaires étrangères, auquel vous vous êtes adressée pour obtenir des renseignements au sujet de l'exactitude des bruits répandus sur l'assassinat de M. Charles Huber, votre fils, en Arabie, m'a confié la pénible mission de vous apprendre que votre fils a, en effet, succombé au cours de ses explorations scientifiques.

« Vous trouverez sous ce pli la copie d'une note envoyée par le vice-consul de France à Djeddah, et qui donne quelques détails sur la triste fin de votre fils.

« Recevez, Madame, l'assurance de ma parfaite considération.

« *L'Ambassadeur de France,*

« Alph. DE COURCEL. »

Voici la note qui était jointe à cette lettre :

M. Huber a été assassiné le 29 juillet dernier, au cours d'un voyage scientifique, par les guides qu'il avait choisis pour le conduire. Le désir de s'emparer des armes et valeurs de la victime a été le mobile du crime. Il avait quitté Djeddah dans la nuit du 26 au 27 juillet dernier, accompagné de son domestique Mahmoud et de ses deux guides. Mahmoud suivait la route, conduisant les chameaux chargés de bagages, tandis que M. Huber et ses guides s'écartaient constamment, tantôt à droite, tantôt à gauche, soit pour recueillir de vieilles inscriptions, soit pour prendre un croquis, soit enfin pour faire quelque observation scientifique. On se retrouvait à l'endroit désigné pour la halte, afin de prendre quelque nourriture et un peu de repos. Les journées des 27 et 28 juillet se passèrent sans encombre.

Le 29, au moment où Mahmoud arriva à la halte, il trouva tout le monde rendu, les deux guides faisant la prière et M. Huber étendu à quelque distance, sous un manteau arabe. Il crut que son maître dormait et commença à décharger les animaux. Tout à coup, il sentit deux canons de fusil braqués sur sa poitrine et entendit la voix d'un des guides lui disant : « Prenez garde, jetez vos armes, sinon, au moindre mouvement hostile, nous vous traitons comme votre maître qui est là. » Il regarda et aperçut M. Charles Huber étendu sur le côté gauche, tout le côté droit de la tête ensanglanté, mais la figure calme et reposée comme s'il dormait. Un coup de pistolet tiré à bout portant, alors qu'il était assoupi, avait probablement déterminé la mort.

Mahmoud resta deux jours prisonnier des assassins, puis finit par se sauver ; il se rendit à Médine, puis à Haïl, revint enfin à Djeddah, se mettre à la disposition du vice-consulat de France, chargé de poursuivre le châtiment des assassins. Il y est encore.

Le cadavre de M. Charles Huber est resté exposé plusieurs jours à l'air ; quelques passants ont enfin, dit-on, creusé une fosse et l'y ont enseveli. (*Journal de la Meurthe.*)

Le colonel Roudaire est mort chez sa mère, d'une maladie du foie contractée en Afrique, et il est bien à craindre que sa mort n'entraîne l'abandon de ses projets.

Après de très brillants débuts dans la carrière militaire, Roudaire, chez qui le soldat était doublé d'un savant, fut chargé, en 1873, de travaux géodésiques pour déterminer la méridienne de Biskra. C'est durant ces études qu'il fut frappé de l'abaissement du niveau des chotts et conçut le projet d'y amener les eaux de la Méditerranée en perçant les dunes qui la séparent du désert.

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Balcarce, ministre plénipotentiaire de la République argentine auprès du gouvernement français.

M. Balcarce, décédé à Paris le 20 février dernier, était membre correspondant de la Société de géographie de l'Est depuis sa fondation.

On signale de Vivi (Congo) la mort du capitaine Hanssens, de l'état-major belge, détaché à l'Institut cartographique et l'un des explorateurs les plus méritants du comité d'études du Congo.

Le célèbre zoologue et voyageur allemand, Alfred Behm, vient de mourir à l'âge de 55 ans.

Le 13, est mort à Pavie le géographe Eugenio Balbi. Il séjourna plusieurs années en Angleterre, en France et en Allemagne. Fixé en Italie depuis 1848, il s'est consacré jusqu'à ses derniers jours à l'étude de l'ethnographie et des sciences géographiques.

FAITS DIVERS.

Une statue de La Pérouse en Australie. — Une statue vient d'être élevée à un Français illustre par une population d'origine anglaise, celle de Sydney (Australie).

Le 9 novembre, les principaux résidents français de Sydney, ainsi que beaucoup de notables citoyens, se sont rendus au monument érigé à la mémoire du célèbre navigateur français La Pérouse. Les officiers et les matelots du navire de guerre français *Bruat* assistaient à cette cérémonie imposante, qui a été suivie d'un banquet, dans lequel le trésorier colonial Didbs, représentant la Nouvelle-Galles du Sud, a prononcé un éloquent discours qui a été très applaudi.

La Pérouse est né à Albi en 1741. Il était déjà un célèbre navigateur lorsque, en 1775, il s'embarqua sur la *Boussole* pour tenter, le premier, de faire le tour du monde. Après avoir visité l'Alaska et le nord

de l'Asie, il arriva sur les côtes de l'Australie, près de Botany-Bay, où il fut massacré avec tout son équipage par les habitants du pays. Ce n'est qu'en 1825, près de quarante ans plus tard, que le jour a pu être fait sur sa fin tragique.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris la promotion de MM. Soleillet, Dr Neïs, explorateur de l'Indo-Chine, Challamel, éditeur-géographe, et Giraud, enseigne de vaisseau, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nous félicitons particulièrement le Dr Neïs, pour le *prix Delalande-Guérineau* qui vient de lui être décerné par l'Académie.

Mentionnons aussi la nomination au grade de lieutenant-colonel, du savant auteur de la *Géographie militaire*, M. G. Niox.

FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Bureau de la Société de géographie de Paris pour 1885 :

Président : M. Milne-Edwards, de l'Institut ;

Vice-présidents : M. A. Germain, ingénieur hydrographe, et M. E. G. Rey ;

Secrétaire général : M. C. Maunoir ;

Secrétaire adjoint : M. Jules Girard.

Nouvelles Sociétés de géographie en Angleterre. — Le mouvement géographique prend de l'extension en Angleterre. Jusqu'à ces derniers temps, la célèbre Société royale de Londres, digne émule de celle de Paris, avait suffi à l'activité scientifique des Anglais.

Dans un bulletin précédent, nous avons signalé la création d'une Société de géographie commerciale à Londres ; aujourd'hui, nous enregistrons la fondation d'une Société de géographie à Manchester, tandis qu'une autre est en voie de formation à Édimbourg. C. M.

Les missions scientifiques. — Doivent partir dans un laps de temps plus ou moins éloigné, MM. Marie et Henry David de Mayrena, chargés d'une mission scientifique à Sumatra, et principalement dans le royaume d'Atjeh, à l'effet d'y recueillir des collections scientifiques destinées à l'État.

M. Maurel, médecin de 1re classe de la marine, est également chargé d'une mission en Cochinchine, où il doit recueillir, aussi pour l'État, des collections scientifiques.

M. le docteur Rouire vient d'être chargé d'une mission en Tunisie. M. Rouire devra s'occuper de recherches scientifiques et archéologiques.

— Le roi des Belges, toujours dévoué à la science géographique, a fait appeler à Bruxelles M. Martinie, contrôleur général de l'armée et président de la Société belge de géographie, pour conférer avec lui au sujet de la création d'une Société de géographie internationale.

Il y a effectivement là une utile institution à organiser.

— Dans une des dernières séances de la Société de géographie, M. Ferdinand de Lesseps a annoncé qu'il venait de recevoir de M. le commandant Landas, successeur de M. Roudaire à l'École de Saint-Cyr, l'offre de continuer l'œuvre commencée en Tunisie.

Il a ajouté qu'il s'était empressé d'accepter le précieux concours qui lui était offert.

— La mission que dirige M. le commandant Landas et dont le but est de continuer les travaux du colonel Roudaire pour la réunion des chotts algériens à la Méditerranée, a quitté jeudi Marseille, se rendant à Gabès.

Le débouché du canal de communication serait à peu de distance de Gabès, et le commandant Landas doit s'occuper avant tout de faire creuser un port à cet endroit.

M. Kiepert et la Société de géographie de Berlin. — La Société de géographie, à Berlin, vient de donner un petit échantillon de gallophobie. Le célèbre cartographe, M. le professeur Kiepert, a publié dans ces derniers temps une carte embrassant tout le Congo, et l'avait adjointe au journal de géographie qu'édite cette Société. Jusqu'ici tout est bien. Mais voici le crime : M Kiepert a eu le tort impardonnable de la publier avec texte français ! Crime impardonnable aux yeux de nos Allemands. M. Kiepert voulut expliquer sa conduite, mais le président de la Société lui coupa la parole. Indigné, le célèbre géographe se leva, prit son chapeau et sortit immédiatement en déclarant qu'il ne remettrait jamais plus le pied dans ce cercle et qu'il priait le président de le radier de la liste des membres.

Ce n'est pas par manque de patriotisme que M. Kiepert a publié cette carte en français, c'est afin de donner une plus grande publicité à son œuvre. Toute personne bien élevée et qui a reçu une bonne éducation entend le français. Mais il n'en est pas de même pour l langue tudesque. Ce n'est pas M. Kiepert qui aura à souffrir de cett intolérance, de ce puéril exclusivisme, mais bien la Société de géo graphie de Berlin dont il était le membre le plus éminent.

AFRIQUE.

M. Giraud. — M. Victor Giraud, lieutenant de vaisseau de la mari française, qui vient d'accomplir un voyage plein d'émouvantes pé péties dans la région des grands lacs de l'Afrique équatoriale, est retour à Paris et a été reçu à son arrivée, par une délégation de Société de géographie de Paris.

Le voyage du jeune officier français apportera à la géographie d modifications et des additions considérables, car M. Giraud a visité détail la région du lac Bangouélo, au sud duquel mourut Livingsto

De plus, bien que chargé d'une mission du ministère de l'instruction publique, le vaillant explorateur a fait à ses frais son voyage; aussi est-ce à bon droit qu'il lui a été fait cette démonstration si sympathique.

Les Anglais et les Français sur le Niger. — Au moment où la question de la liberté de navigation sur les grands fleuves africains est débattue devant la conférence de Berlin, il nous a semblé intéressant de reproduire ce que le savant voyageur allemand, M. Flegel, a dit à la Société coloniale de Berlin, le 18 novembre dernier, au sujet de l'œuvre accomplie par la France dans le bassin du haut Niger.

« Les Français, a-t-il dit en résumé, se sont rendus les maîtres des parages du haut Niger jusqu'à Segou et à Tombouctou par un travail sérieux et en ne tenant pas compte des dépenses qui ont dévoré beaucoup de millions. Des hommes comme le capitaine Gallieni, Piétri, Bayol, le colonel Desbordes, le malheureux Flatters et beaucoup d'autres ont contribué à agrandir les possessions de la France sur le Sénégal et la Gambie. La science géographique et la cartographie ont été enrichies par les travaux si précieux des Français. Quels que soient les succès obtenus par les voyageurs allemands, tels que Barth, Rohlfs, Oscar Lenz, leurs travaux ne peuvent pas être mis en comparaison avec ceux de leurs collègues français..... »

M. Flegel reconnaît que les Anglais se sont ouvert le bas Niger par leurs expéditions successives depuis 1830; mais les Anglais ne sauraient, selon lui, contester la souveraineté du haut Niger à la France. En tout cas, il ne veut pas croire que les intérêts particuliers anglais puissent suffire pour fermer l'important bassin du Niger aux autres nations.

Le mont Kraszewski. — Le *Dziennik Poznanski* annonce que l'explorateur polonais en Afrique, M. Rogozinski, a donné à une montagne en Afrique, située à l'orient de Cameroon, le nom de mont de Kraszewski. Cette montagne est la source de la rivière Kele, où il y a une magnifique chute d'eau. Elle est située à la frontière est de Bandoa. La rivière de Kele se jette à la mer près du cap Limboh.

Explorateurs allemands. — D'après une dépêche de Zanzibar, les frères Clément et Gustave Denhadt sont arrivés dans cette ville pour préparer une nouvelle expédition dans l'Afrique orientale. Ils ont été envoyés aux frais de plusieurs sociétés scientifiques allemandes.

Les Espagnols sur la côte d'Afrique. — Les journaux madrilènes

annoncent que l'Espagne vient de prendre possession des territoires de la côte africaine situés entre le cap Blanco et la rivière Ouro, entre le 22° et le 24° de latitude nord, à 80 lieues au nord du Sénégal, et d'y créer trois comptoirs : *Cianeros*, *Puerto-Badia* et *Mederia-Gutell.*

Exploration autrichienne. — Une expédition autrichienne, sous les ordres de MM. Kammel et Paulitsche, doit partir pour explorer, au point de vue géographique et ethnographique, la partie de l'Afrique orientale comprise entre Sela et Harar.

Nouvelles explorations en Afrique. — Le roi des Belges vient de s'associer à une nouvelle œuvre d'exploration en Afrique.

On assure que le docteur Oscar Lenz, le voyageur autrichien bien connu, va entreprendre sous son patronage et sous celui de l'archiduc Rodolphe d'Autriche, une expédition ayant pour but d'explorer le cours des eaux entre le Nil et le Congo, et de retrouver quatre explorateurs : les docteurs Junker, Schnitzler (connu en Égypte sous le nom d'Emin-bey), Cassati et Lupton bey, qui voyagent depuis longtemps dans la région du haut Nil et qui sont, croit-on, enfermés dans le Soudan, d'où le Madhi les empêche de sortir.

Au cours de son voyage, M. Oscar Lenz parcourra toutes les stations de l'Association internationale africaine, c'est-à-dire tout le territoire du nouvel État libre du Congo. L'explorateur partira le 1er mai.

Cette expédition, dont le plan aurait été élaboré par le baron Léopold Hoffmann, président de l'Association africaine d'Autriche, ancien ministre des finances, serait payée en partie par la Société impériale de géographie de Vienne, en partie par le gouvernement austro-hongrois, en partie par le produit d'une souscription publique.

— On écrit du Caire à la *Correspondance politique* que le docteur Schweinfurth est rentré sain et sauf vers la mi-février, dans cette ville, revenant de son voyage d'exploration qui a duré cent jours.

M, Schweinfurth a exploré la partie est du désert située sur une étendue de 1,500 kilomètres, entre le Nil et la mer Rouge. Le célèbre voyageur a l'intention de déterminer la formation géologique du terrain dans ces contrées et d'en dresser une carte spéciale. Il a visité entre autres, dans ce dernier voyage, le mont Claudiarus (Djebel Fatereh), où se trouvent des carrières de granit qui datent du temps des empereurs Trajan et Adrien; il a élaboré un plan détaillé de la contrée, qui jette un nouveau jour sur la manière dont les Pharaons construisaient et entretenaient leurs pénitenciers au milieu du désert

---

ASIE.

Nouvelles voies de communication entre l'Europe et l'Asie. — Sur le rapport du lieutenant-général Komaroff, gouverneur de la province transcaspienne, le ministère de la guerre de Russie vient de décréter l'établissement d'une grande ligne télégraphique entre Askhabad et Merv. Elle passera par Annaou, Bougatchisk et Sérask, reliant ainsi les bords de la Caspienne à l'extrême frontière récemment conquise sur la limite de la Perse et du pays des Afghans. La longueur de cette ligne sera d'environ 520 kilomètres et la dépense d'environ 250,000 fr. La ligne nouvelle complète le chemin de fer de Krasnovodsk à l'Atreck. C'est une prise de possession définitive d'un pays longtemps convoité par la Russie, longtemps protégé par les Anglais. Elle marque une nouvelle étape dans la marche du slavisme en Orient, une nouvelle conquête de la civilisation européenne sur la barbarie asiatique. Le jour, et il est prochain, où les derniers Kkanats indépendants (celui de Kiva par exemple) auront été définitivement incorporés à l'empire russe, la sauvage région du Turkestan ne connaîtra plus l'esclavage et ne sera plus ensanglantée par ces exécutions révoltantes, telle que celle qui vient de coûter la vie au riche marchand boukhare Abder-Soul-Madraimoff, bien connu des négociants de Moskou.

En même temps que la ligne télégraphique de la Transcaspienne, il faut citer la nouvelle voie ferrée de Sibérie, qui va relier Tiumène à Ekatherinebourg. Ce travail colossal sera prochainement achevé, et le *Messager officiel* de l'empire fait ressortir, non sans fierté, que tous les matériaux en ont été fournis par les fabriques russes, notamment par les laminoirs de l'Oural, appartenant au prince Demidoff de San-Donato.

Le meurtre du docteur Huber en Arabie. — M. Bertrand, vice-consul de France à Djeddah, a fait des démarches auprès des autorités turques afin de découvrir les assassins du docteur Charles Huber, tué dernièrement en Arabie (voir le dernier Bulletin, p. 563, et le présent Bulletin à l'article *Nécrologie*).

On dit que l'assassin du savant médecin français est son guide même. Le domestique du docteur, qui est un robuste Syrien, avait pris les devants avec les bagages, pendant que M. Huber s'était arrêté pour copier une inscription. C'est à ce moment là que le guide perfide, qui tenait le fusil de son maître, a commis le crime dont le mobile était le vol.

AMÉRIQUE.

Un survivant de la mission Crevaux. — Un correspondant de la Société de géographie, qui se livre en ce moment à des études dans

le bas Orénoque (Amérique du Sud), et qui constate combien les erreurs sont nombreuses sur les cartes de cette partie du fleuve, écrit de Ciudad-Bolivar (Vénézuéla), qu'on lui a raconté dans cette ville que, d'après la lettre d'un négociant, l'un des membres de la mission Crevaux vit encore, que le malheureux est prisonnier dans une tribu d'Indiens, laquelle le soumet à une surveillance des plus rigoureuses. La même lettre annonce que, dans une forêt de la Bolivie, on a trouvé des fragments de papier sur lesquels était écrit, en lettres de sang, le nom de l'infortuné prisonnier, avec mention du sort qu'on lui faisait subir. (*Progrès de l'Est.*)

Une mission allemande au Brésil. — Rio-de-Janeiro, 5 janvier. — Trois Allemands, le docteur de Steinen, de Berlin, M. Claus, de Nuremberg, et M. Wilhem de Steinen, de Dusseldorf, viennent d'arriver à Belem (Para). Après un voyage d'exploration dans l'intérieur, ils ont suivi tout le cours du Xingu et ont constaté que le Parunalinga, indiqué sur les cartes comme un affluent du Xingu, se jette dans le Tapajoz.

L'expédition était accompagnée d'un officier, de douze soldats et d'Indiens civilisés.

Le canal de Nicaragua. — Le dernier message du Président des États-Unis nous apprend qu'un traité a été conclu avec l'État de Nicaragua, autorisant la construction d'un canal, d'un chemin de fer et d'une ligne télégraphique à travers le pays.

Le lac de Nicaragua et la rivière de San-Juan, sur un parcours de 60 milles, doivent servir pour l'exécution de l'entreprise, de sorte que, pour le canal lui-même, il ne resterait à construire que 17 milles du côté du Pacifique et 36 milles du côté de l'Atlantique.

Ce traité sera soumis à l'approbation du Congrès des États-Unis.

Voici les conditions du traité conclu par les États-Unis avec la Nicaragua :

L'Amérique consent à construire le canal immédiatement. Le Nicaragua lui accorde des droits perpétuels sur un bande de terrain large de 3 milles de chaque côté du canal, ainsi que des ports de refuge à San-Juan ou à Greytown et Brito.

L'Amérique aura la direction absolue de la navigation, mais le Nicaragua recevra la moitié des taxes. Les terres concédées à l'Amérique deviendront sa propriété. Le Nicaragua conserve toutefois certains droits de règlements de police dans le but de prévenir la contrebande. L'Amérique fixe les droits et ses employés les perçoivent.

La plus grande partie du traité est consacrée à la délimitation des terres accordées à l'Amérique et aux règlements de police. L'Amériq

peut, par suite, construire des forts et faire tout ce qui sera nécessaire à la défense du canal.

Le seul avantage du traité pour le Nicaragua sera le développement de ses ressources naturelles. Les droits seront réciproques pour le commerce des deux nations. Le Nicaragua devra concourir au maintien de la sécurité du canal.

Les vraies sources du Mississipi. — Londres, 7 janvier. — Le capitaine W. Glazies, de la marine des États-Unis, vient de communiquer à la Société royale de géographie de Londres la découverte qu'il a faite des vraies sources du Mississipi.

Dans son expédition, il était accompagné d'un vieil Indien : ils gagnèrent le lac Itasca, au sud duquel ils découvrirent un autre lac situé sous la lattitude de 47°13'25" qui doit être la vraie source.

Le pays aux environs est absolument désert.

POLE NORD.

Voyage d'un glaçon. — Un événement des plus remarquables vient de se produire dans les régions arctiques : les Groënlandais ont découvert dans le détroit de Davis, au nord de la baie de Baffin, un glaçon flottant parti des bouches de la Léna, où sont venus atterrir les naufragés de la *Jeannette*.

Son origine ne peut être douteuse ; il portait un cadavre et divers objets provenant du malheureux navire, entre autres des vêtements demi-usés, marqués au nom du matelot Noros ; on se rappelle que cet homme et un de ses camarades survécurent seuls pour annoncer la catastrophe, et que, sans leur ignorance de la langue sibérienne, ils eussent pu indiquer la position de leurs infortunés camarades qui étaient, à ce moment, à moins de onze milles en arrière.

On pourrait supposer que ce glaçon est arrivé en ces parages en longeant la côte d'Asie et celle d'Europe, passant de la Nouvelle-Zemble au Spitzberg, en Islande, doublant le cap Farewell et remontant la baie de Baffin ; mais cette route représente au moins 6,000 milles, et les courants, tels qu'on les connait, ne suivent pas cet itinéraire.

On doit donc supposer que, prenant la voie la plus courte, il a suivi la ligne passant par le pôle, faisant un voyage de 3,500 milles seulement.

Si l'on pouvait en acquérir la certitude, ce serait toute une révélation sur des parages où l'homme n'a pu encore parvenir. (*Cosmos*.)

Expéditions au Pôle Nord. — Si nous en croyons les *Nouvelles*, de

Saint-Pétersbourg, quatre expéditions au Pôle Nord sont projetées pour l'année prochaine.

Deux sont organisées en Portugal, une en Hollande et la quatrième en Danemark. Elles se proposent de visiter les îles de l'Océan Glacial qui appartiennent à la Russie.

L'expédition danoise aura pour but spécial d'étudier la mer de Kara et les côtes septentrionales de la Sibérie ; elle cherchera à atteindre la terre ferme inconnue, que les savants présument devoir exister au delà du 70° au nord-est de Novaïa-Zemlia

— Une dépêche d'Irkoutsk, arrivée à Vienne le 15 mars, annonce que l'expédition scientifique, sous la direction du docteur Bunge et du baron Toll, qui s'est dirigée vers le Pôle Nord, serait bloquée par la neige à Tundren; on craint que les membres de l'expédition ne périssent de froid.

Pour tous les faits non signés :

C. M.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

RAPPORT

Sur les 6e et 7e sessions du congrès national de géographie à Douai (1883) *et à Toulouse* (1884)

Par M. J. V. BARBIER

(*Suite.*) [1]

L'interruption forcée dans l'insertion de ce rapport au *Bulletin* m'a fait faire quelques réflexions venues déjà peut-être à l'esprit de nos lecteurs et surtout à celui de mes collègues de Douai et de Toulouse.

Il semble que, sous l'impression plus vive des souvenirs plus récents, renversant l'ordre des choses, des époques surtout, je parle exclusivement de Toulouse, citant à peine Douai et négligeant surtout ce qui pouvait, aux yeux de quelques-uns, donner un caractère d'originalité et d'utilité à ce travail : le parallèle entre les deux sessions.

Voulue ou non, cette interversion ne pouvait aller bien loin, car si, en parlant de l'œuvre de ceux qui ne sont venus qu'à Toulouse, je n'avais aucun élément immédiat de rapprochement, fatalement, au contraire, j'y étais ramené par les hommes que j'avais déjà trouvés sur la brèche, non seulement à Douai, mais déjà à Bordeaux.

Et tenez, de cette petite phalange, car elle est peu nombreuse, j'aurais déjà dû citer l'un des premiers, car il est notre doyen à tous, M. le commandant Gaultier de la Richerie, officier distingué de la marine en retraite, président de la Société de géographie de Lorient. Vieillard énergique, aux vues nettes, décisives, tenant tête à vingt assauts de tous côtés à la fois, — nous l'avons tous vu à Bordeaux résistant seul, tout seul à des hommes et surtout à des arguments de valeur, pour empêcher un vœu en faveur du chemin de fer du haut Sénégal, rappelant ainsi M. Thiers avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, luttant seul à la Chambre pour empêcher la guerre, — M. de la Richerie apporte dans un congrès une somme d'expérience, de compétence et de travail qui doivent servir d'exemple aux plus jeunes.

---

[1] Voir le précédent *Bulletin*, page 701.

Bien qu'il n'ait pris part à nos congrès que depuis trois ans, son action et son influence ont pesé de beaucoup sur leur fonctionnement et sur leurs décisions.

J'ai parlé tout à l'heure de son rôle à Bordeaux. Déjà là il traitait une de ces questions qui lui sont familières : l'extension coloniale de la France. Mais s'il l'envisage en patriote, en enthousiaste même, car il y voit l'avenir et l'honneur de notre pays, il ne se paie pas de mots, ni d'espérances problématiques. Il compte avec tous les facteurs que sa longue expérience des choses de nos colonies lui a permis d'apprécier et si, à Bordeaux, nous l'avons entendu prédire l'avortement des tentatives d'établissement de chemin de fer du haut Sénégal au Niger, si même à Douai, revenant à la charge, il faisait les réserves les plus expresses sur les déclarations des deux lieutenants du colonel Borgnis-Desbordes venus tout exprès pour exposer la situation dans notre colonie sénégambienne, nous le voyons, à Douai même, soutenir la cause de la France au Tong-King. A la suite d'une de ces chaudes improvisations dont notre collègue et ami M. Gauthiot a le secret, nous l'avons vu proposer le vœu suivant : « *Le Congrès déclare s'associer* « *complètement, sans réserve, à la ligne de conduite adoptée par le* « *Gouvernement dans l'extrême Orient et le prie respectueusement de* « *persévérer avec fermeté dans la voie où il s'est engagé.* »

On comprend qu'un tel homme soulève des contradictions, car, l'Algérie à part, il n'a pas très bonne opinion de nos colonies africaines. D'ailleurs, délégué de la Société bretonne de géographie, il apporte avec lui les idées mêmes de cette Société. Déjà à Bordeaux il a lutté avec le programme adopté, discuté par cette Société ; c'est avec un programme analogue qu'il a soutenu les mêmes idées au congrès de Douai ; c'est encore muni des *Instructions de la Société bretonne de géographie pour ses délégués* (1) que nous le retrouvons à Toulouse. Donc, à côté de convictions personnelles bien établies, M. de la Richerie apporte avec lui l'appui considérable des arguments raisonnés de la Société qu'il préside. C'est là un doublement de force, c'est là une délégation vraiment sérieuse, c'est là enfin un exemple donné à toutes les Sociétés et la Société de géographie de l'Est est entrée dans cette voie quand, sur les questions de nature à engager sa responsabilité elle a confié son mandat à l'auteur de ce rapport.

Aussi peut-on dire que la Société bretonne par l'organe de son président a déclaré ceci à Douai : « Sans prétendre qu'en Afrique il ne « peut y avoir pour la France aucune perspective dans l'avenir, c'est « surtout dans l'extrême Orient qu'est l'avenir colonial de la France.

(1) Voir aux Pièces justificatives.

« Admettant l'établissement de la voie ferrée de Dakar à Saint-« Louis, elle regarde comme trop hâtive et comme impraticable la « construction du réseau sénégalais; l'Indo-Chine, le Tong-King offrant « à notre commerce et à notre industrie des débouchés plus lucratifs, « plus nombreux et plus importants, exigent que nous concentrions « sur ces régions des efforts qui seront là récompensés promptement « et non perdus comme ils le seraient en Afrique. »

C'est encore à Douai que nous voyons M. de la Richerie, au nom de la Société de Lorient, protester contre le système, proposé par la Chambre, de la colonisation par la déportation. C'est du rapport de cette Société que M. Hardouin, conseiller honoraire à la Cour de Douai, extrait le vœu suivant :

« *Qu'il plaise au Gouvernement de faire publier les résultats obte-« nus depuis trente ans* (1853-1883) *par l'application de la transpor-« tation pénale à nos colonies de la Guyane et de la Nouvelle-Calé-« donie.* Il est hors de doute, ajoute le rapport, que les renseignements « statistiques dévoileraient une situation fort triste et qu'ils viendraient « établir que l'élément pénal ne peut créer une colonie ; qu'il est au « contraire un fléau partout où il existe. »

On n'est pas étonné, d'après ces précédents, que M. de la Richerie qui se pose, non sans quelque raison, en homme des résultats et des résultats acquis, immédiats, — de préférence pour beaucoup aux résultats lointains dont la base est encore douteuse, aléatoire ou menacée, — on n'est pas étonné, dis-je, que M. de la Richerie ait fait une certaine opposition, dans la session de Toulouse, aux entreprises du Congo.

Cette question avait été soulevée par le savant critique géographe M. G. Renaud, directeur de la *Revue géographique,* auquel sont familières toutes les questions coloniales, car à la compétence du géographe il joint celle de l'économiste. Assidu aussi à nos congrès, il a pris part à toutes les résolutions les plus diverses et si parfois ses critiques sont trop vives à l'égard des personnes, je lui rendrai cette justice que son esprit positif le tient en garde contre les aventures, et qu'il est l'homme du développement colonial de notre pays.

Retenu malheureusement, dans une des commissions du jury, je n'ai pu assister à cette discussion fort intéressante, un peu houleuse, paraît-il, et cela me fait regretter, une fois de plus, que l'on ne s'arrange pas de façon à éviter aux membres du congrès cette alternative doublement gênante et nuisible à l'exécution du mandat confié à tous les délégués. Deux fois il m'est arrivé pour cette cause de ne pas assister à telle séance et une troisième fois, — mais celle-là était indispensable, — pour la mise au net du règlement du congrès, règle-

ment dont je parlerai à la fin, chacun des délégués ayant attaché quelque importance à sa rédaction immédiate. Aussi insisterai-je en passant sur le vœu émis par M. Morel à Douai :

« *Considérant que MM. les délégués ont avant tout la mission d'assister aux séances du congrès pour s'y éclairer, eux et leurs sociétés, d'y prendre part aux discussions s'il y a lieu, de voter ou de rejeter les propositions qui leur sont soumises, le congrès émet le vœu qu'à l'avenir les membres du congrès soient moins distraits de leur véritable mission par l'étude des expositions scolaires et autres* [1]. »

Je demande pardon pour cette digression, inévitable en quelque endroit qu'elle dût venir, et je reprends la suite de mon discours.

Cette discussion fut houleuse, ai-je dit, et M. de la Richerie rencontra des adversaires passionnés, enthousiastes, au nombre desquels je citerai M. de Bouthillier-Chavigny, directeur de l'*Exploration*. Mais je me hâte de dire que la véhémence de la dispute n'a rien ôté à la courtoisie des rapports. M. le colonel Perrier a pris lui aussi une grande part à cette discussion et a fait un plaidoyer chaleureux en faveur de la colonisation exclusivement française uniquement profitable aux intérêts français.

Nos lecteurs connaissent assez la question du Congo par la conférence de M. Dutreuil de Rhins pour que j'y revienne ici. Quant au résultat, je ne crois pas que M. de la Richerie ait eu cette fois absolument gain de cause [2]. Quant au colonel Perrier sa motion fut unanimement accueillie par le congrès.

Mais quel dommage que notre collègue et ami M. C. Gauthiot ne se soit pas trouvé là ! car enfin il faut bien que j'en parle de ce champion

---

(1) Je me suis associé à ce vœu. Cependant j'expliquai que ce serait ôter un caractère spécial de notoriété aux expositions (voir les considérations finales de ce rapport), et créer une anomalie que de supprimer totalement l'intervention des délégués des sociétés dans les opérations d'un jury dont les récompenses seraient décernées au nom du Congrès. Aussi, comme une expérience se faisait dans le même moment à Bar-le-Duc d'un jury local préparatoire, chargé d'élaborer, par des rapports, les éléments d'appréciation du jury définitif (composé du premier et de membres délégués venus du dehors) de manière à simplifier le rôle des délégués, je demandai que l'on attendît le résultat de cette expérience pour en faire une règle définitive. Ce résultat fut concluant, il fut communiqué à Toulouse ; les organisateurs en tinrent compte, seulement c'est les membres du jury préparatoire qui n'avaient malheureusement pas tout préparé.

(2) Mon sympathique collègue, M. Loiseau, secrétaire et délégué de la Société de l'Ain, dit, dans son rapport à sa société, que « *le Congrès, désireux de faire sur cette grande question une enquête minutieuse et solennelle, exprime le vœu de voir le Gouvernement français donner sur la mission de Brazza tous les renseignements en son pouvoir et publier tous les documents en sa possession* ». — Je ne pense pas, pour ma part, et c'est là mon regret de n'avoir pu assister à cette séance, que le Gouvernement puisse et doive entrer dans cette voie d'une manière absolue. Les débats actuels de la Commission internationale africaine le prouvent surabondamment.

si dévoué, lui aussi, du développement colonial de la France. J'ai déjà cité son nom tout à l'heure au sujet de la question du Tong-King appuyée par M. de la Richerie ; mais M. C. Gauthiot a une qualité beaucoup moins répandue qu'on ne croit, — car chacun croit bien en avoir sa petite part, — mais poussée chez lui à la perfection ; c'est qu'à une grande netteté de vues, à des convictions solides, souvent enthousiastes, il joint un grand esprit de tolérance, une rondeur, une franchise d'expression tellement sympathique qu'il n'a jamais fait, que je sache, de proposition ni émis de vœu qui n'aient été accueillis.

Mais il n'était pas à Toulouse et je sais que ce n'est pas de sa faute. Car, soit dit en passant, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1879 où nous nous rencontrâmes pour la première fois au congrès de Bruxelles (congrès international de géographie commerciale). A Douai, il se fit le porte-voix de M. John Lelong demandant : 1° que les Sociétés de géographie commerciale encouragent l'émigration ; 2° que le Gouvernement accorde des immunités de service militaire en faveur de ceux qui prendront un engagement de colonisation d'une certaine durée ; 3° enfin que toutes lesdites sociétés établissent des bureaux de renseignements utiles aux émigrants.

D'accord sur le principe, le congrès a restreint son vœu, sur la proposition de M. Ardouin du Mazet, à la formule suivante :

« *Que les mesures prises par le gouvernement général de l'Algérie*
« *pour donner aux émigrants les renseignements nécessaires à leur*
« *installation en Algérie soient rendues efficaces par l'affichage,*
« *dans toutes les mairies de France, d'un avis informant que les*
« *plans de lotissement des terres et les formules de concession sont*
« *déposés dans les bureaux.* »

Et puisque je suis sur ces questions, qu'il me soit permis de citer le nom de M. Émile Gallé, de Nancy, dont j'ai été le porte-parole, — bien *incompétent* certes (et je souligne afin que l'on ne croie pas à de la fausse modestie), — tant à Douai qu'à Toulouse. A Douai, à la suite de la lecture d'un mémoire très substantiel, dont la matière eût suffi seule à défrayer un congrès [1], faute du temps matériel nécessaire pour l'approfondir, le congrès, sur la proposition de M. Georges Renaud, — directeur de la *Revue géographique,* — résuma ses *desiderata* dans le vœu suivant :

« *Le Congrès de Douai, au nom des sociétés françaises de géogra-*
« *phie, remercie le Gouvernement de son bon vouloir dans la question*

---

[1] Voir aux Pièces justificatives.
Dans un important travail publié dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est* (1er trimestre 1884), M. Gallé a exposé plusieurs de ses vues économiques.

« *de la réforme consulaire. Il presse de ses vœux l'achèvement des* « *travaux de la commission chargée d'étudier cette réforme et prie le* « *Gouvernement d'élargir le choix de son personnel dans le sens des* « *capacités commerciales.* »

C'est dans un ordre d'idées analogues que M. Gallé m'avait chargé de lire, à Toulouse, une note nouvelle, et si je dus demander au congrès de ne pas contester ses conclusions, c'est que celles-ci reposaient, d'une part, sur l'hypothèse que la commission spéciale n'avait pas encore statué sur la modification projetée dans le recrutement consulaire, — et celle-ci avait pris ses résolutions entre la rédaction et la lecture de la note de M. Gallé, — et, d'autre part, sur une donnée inexacte, paraît-il, d'après les déclarations faites au congrès par un jeune consul en congé, sur l'assimilation des consuls à des agents diplomatiques en herbe. Dans cette situation, je devais en référer à l'auteur et le faire juge du maintien, ou des modifications, ou de l'abandon de ses propositions. C'est dans ces termes que, suivant le cas, il pourra les renvoyer à la Société de Toulouse pour les annexer au compte rendu du congrès (¹).

Mais je reviens à la session de Douai pour dire la place qu'y a tenue un homme de grande valeur que nous avons possédé à Nancy, M. Ch. Lemire, dont nos lecteurs connaissent les intéressantes conférences, et qui, à côté de la part si compétente qu'il a prise dans les discussions sur la colonisation, a fait une conférence du soir, sur notre colonie de l'Indo-Chine, sous la présidence de M. Levasseur, de l'Institut.

Il est encore deux vœux dans l'ordre des questions de colonisation qui ont marqué dans l'œuvre du congrès de Douai.

Le premier est dû à l'initiative de M. Verly, vice-président de la Société de géographie de Lille, en faveur du séjour de nos jeunes gens dans les colonies. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Georges Renaud, Rödel et Vion, et sur la motion de M. de la Richerie, qui rappelle l'initiative déjà prise l'année précédente par Bordeaux, le vœu est adopté dans la forme suivante : « *Le Congrès, s'inspirant de la nécessité qu'il y a d'assurer à l'industrie et au com-* « *merce français des débouchés nouveaux, estime qu'il y aurait lieu* « *d'établir entre toutes les chambres de commerce, toutes les sociétés* « *de géographie et toutes les écoles primaires supérieures et profes-* « *sionnelles, une entente pour arriver à encourager, par des bourses* « *de voyage, ou par tout autre moyen, le séjour aux colonies et dans* « *les pays d'outre-mer des jeunes gens de ces écoles.*

(¹) M. Gallé n'a rien renvoyé à Toulouse. Il m'a remis une seconde note qu'on lira avec intérêt à la suite de la première, aux Pièces justificatives.

« *Dans ce but, il invite toutes, les sociétés de géographie de France* « *à s'occuper de cette question, et en remerciant la Société de géogra-* « *phie de Bordeaux, qui a pris une initiative à cet égard, il lui con-* « *fie la mission de préparer, pour le prochain congrès, un rapport* « *complet sur la matière.* »

Nous nous sommes retrouvés à Toulouse, et Bordeaux n'a rien présenté du tout.

Je dirai incidemment, en ce qui concerne notre Société de géographie de l'Est, que : 1° M. le président de la Société de géographie de l'Est a soumis, à ma requête, la question au comité de direction ; 2° que le comité de direction l'a étudiée de très près ; 3° que j'ai fait avec son autorisation une démarche près de la chambre de commerce de Nancy ; 4° que, même sur le terrain restreint du développement de l'enseignement par l'adjonction d'un cours spécial de géographie commerciale à l'École professionnelle de l'Est, le comité attend encore une solution ([1]) ; 5° qu'enfin la chambre de commerce n'a trouvé aucun moyen de coopérer à l'œuvre projetée.

Il est probable qu'il en a été de même à Bordeaux et que de là vint le silence de cette société à ce sujet à Toulouse.

C'est *tant pis*, car il me semble qu'il y a là quelque chose, beaucoup de choses à faire ; mais on aura beau chercher, si l'on se butte à Bordeaux, comme à Nancy, au mauvais vouloir ou à l'inertie, il n'y a pas de panacée contre cette plaie, il n'y a pas d'entente possible et pas de solution à attendre.

Le second vœu, dont je parlais tout à l'heure, est dû encore au commandant de la Richerie, non peut-être dans la forme primitive où il l'avait présenté, mais après quelques modifications. Le voici tel que l'a voté le congrès de Douai : « *Le Congrès croit que le développement* « *de nos lignes à vapeur maritimes ne doit pas s'arrêter et il sou-* « *met au Gouvernement la convenance d'établir une ligne à vapeur* « *traversant l'Océan Pacifique, ligne qui réunirait la Réunion, la* « *Nouvelle-Calédonie et Tahiti avec les côtes occidentales de l'Amé-* « *rique.* »

C'est toujours sur l'initiative de l'infatigable président de la Société bretonne que le congrès réitère le vœu émis déjà à Bordeaux en 1883 « *pour la prise de possession par la France des Nouvelles-Hébrides* ».

C'est enfin lui, après que j'avais combattu, d'après les données du commandant Parisot, le projet de mer intérieure du commandant Roudaire, qui fit déclarer l'incompétence du congrès. Forme de blâme aussi sévère qu'indirecte.

([1]) Depuis lors, mais sur sa propre initiative, M. Dubois, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy, a créé et fait ce cours.

J'en aurai à peu près fini, je crois, avec la géographie commerciale et coloniale quand j'aurai signalé, — celui-ci pour mémoire, — un tout jeune homme qui, à Douai, s'est dit étudiant à la Faculté des lettres de Lyon, tandis qu'il m'a paru plutôt avoir des attaches très directes avec les missions (¹); mais ses propositions très complexes, se rattachant trop à l'Association internationale africaine, ne furent pas goûtées par le congrès ; — et quand j'aurai dit l'accueil fait, dans une séance solennelle, aux trois officiers de la mission Borgnis-Desbordes : MM. Delanneau, Vallière et Bonnier.

M. Nolen, recteur de l'Académie, présidait la séance qui eut lieu dans le grand salon de l'hôtel de ville de Douai. Là, M. Delanneau raconta les trois campagnes successives faites par la colonne Borgnis-Desbordes en 1880-1881, 1881-1882 et 1882-1883, — ce qui était la partie militaire et militante de l'entreprise ; — puis, après lui, M. Bonnier fit un récit de la campagne topographique, — ce qui en était la partie technique, — et des mœurs et coutumes des Bambaras, — ce qui en constituait la partie secondaire, mais non la moins intéressante. Je ne saurais entrer dans les détails d'une conférence qui dura près de trois heures et je n'en signalerai que ces quelques mots qui peignent d'un trait le caractère des populations bambaras : « D'une fierté mal placée et « poussée à l'extrême, ces peuplades ne considèrent comme honorable « que le métier des armes. Tout travail semble dégrader l'homme à « leurs yeux et la femme y a un rôle bien inférieur. Ainsi l'on distin- « gue dans un village diverses castes créées par les besoins mêmes des « habitants. L'homme libre se regarde comme supérieur au forgeron, « au griot, au cordonnier (²) »

Hé ! hé ! M. de la Richerie pourrait bien avoir grandement raison quand il déclare les populations asiatiques infiniment plus propres à la colonisation, à tous les points de vue, aux races primitives de l'Afrique. Et le récit des tentatives du colonel Borgnis-Desbordes, présenté même sous les couleurs que devaient leur donner ses lieutenants, n'était pas fait pour détruire ses appréhensions.

J'aurai bien encore à reparler des personnalités dont je viens de raconter le rôle dans nos congrès ; mais cela viendra quand il s'agira des questions finales.

(¹) Cette réserve est faite sans aucune arrière-pensée défavorable, car fût-il séminariste ou moine de quelque ordre apostolique que ce soit, cela ne lui ôte rien de sa qualité d'étudiant ou du droit d'avoir un projet à lui ou à d'autres. Il est venu de Toulon, a-t-il dit, pour recommander son projet.

(²) La mauvaise foi y est en honneur et M. Bonnier a cité ce fait qu'un chef ayant trouvé moyen, en trompant M. Vallière et lui, de recevoir deux fois le prix d'une acquisition, il lui réclama le prix indûment reçu pour la seconde fois. « *Et alors, lui répondit le chef, à quoi me servirait d'avoir menti ?* » Cette réponse épique désarma notre officier.

Au début de ce rapport, j'ai dit que les questions d'enseignement ont, au congrès de Douai, sinon tenu la plus grande place, du moins été les plus approfondies. Et, en effet, ce fut par celles-là que l'on débuta et c'est à leur discussion que prirent part le plus grand nombre de membres du congrès.

M. Doby, de Nantes, fit d'abord un exposé raisonné de la méthode qu'il emploie dans l'enseignement de la géographie, et dit que si l'on ne doit pas exclure absolument le livre, on doit plus sacrifier à la description et à la couleur locale.

En homme qui se défie beaucoup des exagérations radicales dans les réformes dont l'enseignement géographique a été l'objet depuis plusieurs années, j'ai donné à entendre que, sous la réserve d'une meilleure méthode *professionnelle,* c'est-à-dire émanant davantage de l'initiative personnelle du professeur, nos anciens petits livres n'étaient peut-être pas aussi mauvais qu'on voulait bien le dire, et que la carte devait, à mon avis, jouer le rôle principal. J'ajoutai qu'avec quelques modifications, ces petits livres eussent rendu tout autant, sinon plus de services, que ceux dont l'enseignement est aujourd'hui encombré et qui me semblent beaucoup plus propres à faire les affaires de ceux qui les publient qu'à réaliser de réels progrès dans l'enseignement géographique (¹).

Ma boutade me valut les protestations les plus énergiques de la part de bon nombre d'hommes d'une compétence incontestable, mais qui parlèrent plutôt de ce qui se passait dans nos collèges et dans nos lycées que dans nos écoles communales. Ce furent MM. Ganeval, de Lyon, notre ami, et Doby, de Nantes. Celui-ci parla bien d'écoles primaires ; j'estime qu'il s'agit d'une école de grande ville ou de quelque commune privilégiée. Mais, dans l'ensemble de nos instituteurs communaux, combien étaient peu préparés eux-mêmes à telles de ces réformes qu'ils étaient chargés d'appliquer et combien peu goûtent certains livres nouveaux plus confus, plus chargés, plus indigestes et plus incompréhensibles que ceux que l'on a proscrits !

Avec une grande sagesse, M. de Lauwereyns déclara que, dans ses leçons, le livre joue un rôle très secondaire et que ses élèves n'en ont que parce que c'est l'usage. Il fait une leçon et interdit de prendre des notes ; mais il dicte à la fin un résumé de 15 à 20 lignes : il obtient ainsi, — je le crois sans peine, — d'excellents résultats.

(¹) J'ai protesté aussi contre cette méthode nouvelle, à laquelle n'ont songé que quelques rares et médiocres auteurs allemands, et qui consiste, sous une couleur de logique spécieuse, à faire du plan de l'école le point de départ exclusif de l'enseignement géographique. Je l'attends aux résultats et j'y reviendrai quand il le faudra.

M. Gauthiot ramène la question sur son véritable terrain qui est, selon lui, sans se préoccuper du livre, « *de faire la plus grande part, dans l'enseignement, à la géographie descriptive et à la couleur locale* ». Cette proposition écarte toutes les dissidences et le congrès adopte un vœu dans ce sens.

Sur la question d'introduction dans l'enseignement géographique des notions de géologie et de climatologie, MM. Gauthiot et de Lauwereyns présentent des observations concluantes. Je rappelle les vœux précédemment émis dans ce sens à Lyon et à Bordeaux, et le congrès est d'accord de les rappeler dans le vœu nouveau.

On a plus de mal de s'entendre sur la proposition d'engager les sociétés de géographie à encourager la publication des géographies régionales ou départementales, et des cartes *rurales* de ces même régions. C'est ce mot *rurales*, provenant pour moi et beaucoup d'au tres, d'une erreur typographique (*rurales* pour *murales*), que pe sonne ne peut définir exactement. Si l'on avait voulu, dans le que tionnaire, désigner des cartes de culture, on aurait dit des cartes *agr nomiques*, ce qui aurait eu un sens et un but à approuver; *rural* pour *communales* ne signifiait rien.

M. Gauthiot n'accepte pas cette interprétation, ni le lapsus typogr phique, et, comme il n'y a là personne du bureau de l'*Union g graphique* pour expliquer la pensée des auteurs du questionnaire, congrès décide de supprimer le qualificatif *rurale* ou *murale*.

De la sorte on n'a plus qu'à statuer sur ces termes de cartes *dép tementales* dont chacun reconnait la nécessité sans qu'on se m autrement d'accord sur l'objet spécial de ces cartes, sur leur éche etc. On reste dans des termes tout aussi vagues en ce qui conce les géographies départementales ou régionales. Bien que notre a M. Loiseau, secrétaire et délégué de la Société de géographie de l'Ain, comme exemple la géographie de l'Ain publiée par cette société ou pl sous son patronage; bien que, de mon côté, je réclame que l'on t un plan uniforme, donnant à l'ensemble de ces publications un ractère homogène afin qu'elles constituent un jour une grande géo phie de la France, le congrès n'en a cure et s'en tient à la f générale, très platonique autant que très indéterminée, « *qu'il « utilité à inviter les sociétés de géographie à publier une car « une géographie des régions où elles sont établies* ».

Et puis après? Qu'y a-t-il à attendre d'une semblable résolut Où sont les grandes lignes, la plate-forme d'un pareil travail? même que chaque société, suivant son esprit, sa bonne volon ses moyens d'action aura, que bien que mal, établi sa petite gé phie, sa carte régionale (?) ou *murale* (?) ou *rurale* (?), le bel en

ble, le beau groupe de documents vous aurez obtenu ! Ce sera tout bonnement une cacophonie de travaux sans suite, sans homogénéité, sans comparaison comme sans rapprochement possible : ce sont des vœux pareils qui fournissent des armes aux adversaires du congrès.

Aussi voilà deux ans que le vœu est émis et je suis certain que personne n'en a tenu et n'en tiendra jamais compte, à moins que l'on ne prenne pour modèle l'heureuse tentative de nos collègues de l'Ain, ce qui serait une manière d'adopter un plan.

Mais passons.

Il est question, après cela, de l'étude comme de la vulgarisation des cartes publiées par les ministères. Je constate, pour ma part, le mauvais vouloir du ministère de la marine à se prêter à la vulgarisation et à la vente à bas prix, aux membres des sociétés de géographie, des cartes qu'il publie. En conséquence, le vœu est émis que « *les ministères de* « *la marine, de la guerre*[1] *et des travaux publics veuillent bien ac*- « *corder, à prix réduits, aux membres des sociétés de géographie, les* « *cartes publiées par eux.* »

Au même ordre d'idées se rattache la proposition faite par la Société nationale de topographie pratique de *créer un cours de topographie pratique appliquée aux reconnaissances militaires* (!) *dans tous les lycées et collèges de France* (!!), *conformément aux circulaires et instructions du ministre de la guerre, etc. Ce cours devra précéder les exercices militaires prescrits* (!!!).

Quel dommage que notre ami M. Gauthiot ait fait renvoyer la question aux calendes grecques, je veux dire à la fin du congrès où elle n'est pas revenue, — car vraiment l'enseignement de la géographie est absolument perdu sans cela. Et il ne l'a pas compris ! ni moi, ni aucun des membres du congrès ! Comment, vous, géographes, ne sentez-vous pas que, sans la topographie, votre enseignement n'est rien, qu'il manque de la base essentielle, indispensable, unique, radicale sans laquelle il divague?....!!!

Je n'exagère pas : écoutez tous les topographes, et vous verrez si ce que je viens de dire n'est pas vrai mot pour mot. C'est à ce point que, non seulement les sociétés de topographie devraient avoir la première place aux congrès des sociétés de géographie, — puisque la première est en quelque sorte la pierre angulaire de la seconde, — mais vraiment il ne serait que juste que ce congrès, à l'avenir, ne portât d'autre titre que celui de *Congrès des sociétés de topographie*. Il n'y a pas

---

[1] On sait que ce dernier ministère a, depuis lors, pris une décision, par laquelle le public tout entier a profité d'une large réduction et que le ministère de l'intérieur livre la sienne à prix réduit, moyennant certaine formalité, aux membres des sociétés de géographie.

à sortir de là, et vous, Sociétés de géographie, devez sans plus tarder abdiquer entre les mains des oracles de cette réunion unique, fondamentale, etc., que sais-je encore, moi?....

Mais, deux fois lauréat de la Société de topographie de France, je vais passer pour un monstre d'ingratitude à m'exprimer ainsi. Comptant des amis dans son sein, ils vont croire à la trahison. Ayant rappelé, récemment encore à la réunion de Toulouse, *la tradition invariable* (1) de notre congrès, je me suis exposé et m'expose encore à des revendications d'apparence légitimes, à des colères peut-être. Bien plus, j'ai tout l'air de méconnaître à la fois les services rendus non seulement par la topographie, mais encore par les sociétés de topographie, et de faire peu de cas d'une science dont le concours est en tous points indispensable à la géographie.

Ce n'est pas la première fois que j'aurais à me défendre ou tout au moins à m'expliquer sur ce point et je ne reviendrai pas autrement sur ce que j'ai dit dans une lettre à mon cher collègue, M. Drapeyron, publiée par la *Revue de géographie* l'an dernier. Encore une fois, l'importance de la topographie, ainsi que les services rendus par elle et par les sociétés qui la cultivent, sont hors de cause. Mais si, dans le concert des sociétés de géographie, le même rôle est attribué aux sociétés de topographie, il n'y a pas de raison pour que les sociétés de géologie, d'ethnographie et maintes autres ne soient admises au même titre. Et alors ce ne sera plus ce qu'ont voulu les initiateurs de cette réunion : le *congrès national des sociétés de géographie,* mais le congrès

---

(1) I, Congrès de 1878, à Paris; ordre des rapports des sociétés : 1° Lyon; 2° Bordeaux; 3° Marseille; 4° Montpellier; 5° Géographie commerciale de Paris; 6° Oran; 7° Topographie. — II, Congrès de 1879 à Montpellier : 1° Paris; 2° Lyon; 3° Bordeaux; 4° Marseille; 5° Oran; 6° Topographie; 7° Montpellier. — III, Congrès de 1880 à Nancy : 1° Paris; 2° Commerciale de Paris; 3° Topographie; 4° Lyon; 5° Bordeaux; 6° Rochefort. — IV, Congrès de 1881 à Lyon : 1° Paris; 2° Commerciale de Paris; 3° Lyon; 4° Marseille; 5° Bordeaux; 6° Est; 7° Rochefort; après sont venus les rapports des Sociétés étrangères et le délégué de l'Ain n'a pris la parole à la suite que parce qu'il hésitait à le faire, la Société étant de trop récente création. — V, Congrès de 1882 à Bordeaux : 1° Paris; 2° Commerciale de Paris; 3° Lyon; 4° Marseille; 5° Montpellier; 6° Est; 7° Oran; 8° Rochefort; 9° Toulouse; 10° Lorient; 11° Topographie; 12° Bordeaux. — VI, Congrès de 1883 à Douai : 1° Paris; 2° Commerciale de Paris; 3° Lyon; 4° Bordeaux; 5° Montpellier; 6° Est; 7° Rochefort; 8° Bourg; 9° Lille; 10° Lorient; 11° Nantes; 12° Topographie.

On remarquera que, sauf à Nancy où ce fut par une courtoisie qui s'adressait personnellement au délégué de la Société de topographie, Mlle Kleinhans, aucun congrès n'a admis l'assimilation de la Société de topographie en lui donnant son rang d'ancienneté, et que là où des sociétés de géographie ne sont venues qu'après elle, c'est uniquement parce que, comme à Montpellier et à Bordeaux, les sociétés qui recevaient se sont, par convenance d'hospitalité, placées au dernier rang, ou que, comme à Paris et à Nancy, elles se soient abstenues. On n'empêchera pas les Français de céder toujours leur tour de rôle à des dames; mais cela ne saurait créer aucun précédent en faveur de la Société qui a la bonne fortune d'être aussi galamment représentée et reçue.

d'une certaine catégorie de sociétés savantes, d'intérêts et de buts divers, qu'on le veuille ou non.

Il n'y a pas là de question de supériorité ni d'infériorité et encore moins une mesquine question de préséance. Dans un précédent compte rendu du congrès de Toulouse, M. Drapeyron croit qu'il n'y a là qu'une mauvaise chicane, et qu'il ne tiendrait alors qu'à la Société de topographie de modifier son titre pour qu'à l'avenir toute apparence de conflit disparût. Cette réflexion m'étonne : elle ne porte pas ou porte à faux.

Je ne sache pas que le titre choisi par une société sérieuse soit tout simplement une étiquette couvrant n'importe quelle marchandise, et qu'un titre spécial convienne à un but quelconque, surtout quand ce but est plus large, plus général que le titre ne le comporte. Notre ami Drapeyron objecte qu'il en est de même d'une société de géographie commerciale : que non pas, s'il vous plaît ! car la géographie commerciale c'est de la géographie appliquée au commerce, tandis que si une société de topographie fait de la géographie générale et couvre de son pavillon tous les travaux de géographie à n'importe quel titre, ce n'est plus une société de topographie, c'est une société quelconque de géographie et c'est ainsi qu'elle doit s'appeler. — Est-ce que, sous ce titre, elle aurait encore la même raison d'être ?

Je demande pardon à nos lecteurs de m'étendre sur ce sujet; mais je tiens à ôter tous les doutes d'interprétation et à me justifier de toute arrière-pensée blessante.

Si l'on s'étonne que, seul peut-être, j'aborde un sujet qui m'expose, bien à tort, à contrecarrer des amis que j'apprécie, des sociétés dont je reconnais tout le premier la profonde utilité et le rôle actif, c'est que, seul aussi peut-être, j'ai osé hautement soutenir, le premier, les prérogatives du *Congrès national des sociétés françaises de géographie* et le défendre d'empiétements qui lui feraient perdre son caractère et sa raison d'être.

Que, dans la collaboration que nos sociétés provoquent de la part des sociétés spéciales et dans la large hospitalité qu'elles doivent leur donner en les invitant à leur congrès, elles reconnaissent tous leurs droits à la discussion, à soutenir tel et tel de leur programme, rien de plus équitable, rien de mieux. Mais vouloir que là où seuls sont engagés les intérêts et la responsabilité exclusive des sociétés françaises de géographie, — car, sous le nom bien défini de *Congrès national des sociétés françaises de géographie,* l'opinion publique ne reconnaît qu'elles et ne voit qu'elles d'engagées, — vouloir, dis-je, que là elles ne se réservent pas une sorte de *veto suspensif,* non ! mille fois, non !

Encore une fois, les susceptibilités, les rivalités, les préséances, les compétitions, l'ostracisme, n'ont rien à voir là-dedans et si, en défendant ouvertement cette cause, j'ai la persuasion d'être l'interprète du plus grand nombre de mes collègues, mon ami Drapeyron peut être bien convaincu que je n'ai pas l'outrecuidance de prendre au sérieux le titre qu'il m'a donné récemment, — non peut-être sans une légère pointe d'ironie, — de *législateur du Congrès de géographie*. J'ajouterai qu'en parcourant sa note sur l'organisation du *Congrès national des sociétés françaises de géographie*, j'ai trouvé là quelques idées justes dont certainement, le moment venu, notre congrès ne pourra que profiter.

Mais je me suis laissé entraîner sur ce sujet, alors que toute cette digression eût été mieux à sa place à la fin de mes notes sur le congrès de Toulouse et à propos du règlement voté à cette session, règlement que certains ont considéré comme son œuvre capitale. C'est que j'avais hâte de lever tous les doutes et je me propose du reste, à la fin de ce rapport, d'étudier plus en détail la question pratique en vue d'être utile aux organisateurs des futures sessions de notre congrès et de faciliter la tâche des délégués.

Cela dit, je reviens aux questions de l'enseignement géographique.

Nous ne les retrouvons à Toulouse que sous deux formes. La première est présentée par M. Allain, délégué de la Société de topographie, qui propose un vœu concernant la « *vulgarisation dans les écoles primaires et secondaires de l'étude de la géographie, de la topographie et de la lecture des cartes* ». Évidemment tout le monde est d'accord sur le principe, et l'exposé de M. Allain ne rencontre que des sympathies. La difficulté consiste à bien définir la place à leur donner et à les introduire dans des programmes déjà tellement chargés que l'on songe plutôt à les alléger maintenant tant pour le maître que pour l'élève.

Je l'ai dit à Douai, c'est fort bien de réformer ; mais allez donc, non pas du jour au lendemain, mais même dans une période assez longue, faire que l'instituteur communal, déjà surchargé par les programmes et surtout par le grand nombre d'élèves que la nouvelle loi scolaire lui a amenés, apprenne, pour les enseigner, des branches nouvelles d'instruction, quand il a à peine le temps nécessaire pour enseigner celles qui lui sont imposées. La géographie fait partie du programme tout au plus la lecture des cartes, qui en est une des nécessités primordiales, trouve-t-elle chez certains instituteurs de la campagne tout la compétence voulue. Faut-il leur demander de sacrifier les quelque courts loisirs qui leur restent à des études topographiques si élémentaires qu'elles soient? Ce serait un grand bien, certes, que les instituteurs

pussent, dans des promenades topographiques par exemple, donner d'excellentes notions aux enfants. Avec le congrès, je le souhaite ; mais il faut attendre de nouvelles générations, des programmes moins lourds et surtout des ressources budgétaires qui permettent de diviser le travail écrasant qui incombe aujourd'hui à l'instituteur consciencieux.

La seconde forme sous laquelle les questions d'enseignement se sont présentées à Toulouse, c'est celle qu'a donnée le commandant Blanchot : « *De l'opportunité de confier aux Facultés des sciences* « *l'enseignement de la géographie.* » Cette proposition fut rattachée à celle de la création d'une *agrégation spéciale de géographie* qui paraît beaucoup mieux répondre aux besoins de l'enseignement géographique. Aussi le congrès se rallia-t-il avec une légère variante à cette dernière idée en appuyant les vœux déjà émis dans ce sens par les précédents congrès.

Enfin, un peu trop tardivement, M Bazin, professeur à l'École Turgot de Paris, a envoyé au congrès de Toulouse les exemplaires d'une petite note lue à la Société de géographie commerciale de Paris et dans laquelle il expose les prémisses, — un peu vagues selon nous, — d'un projet de réforme de l'enseignement dans les écoles primaires et supérieures de la ville de Paris. Nous regrettons que l'auteur ne précise pas autrement son programme, lequel vise particulièrement à faciliter à l'enfant, par le bon emploi du temps et la bonne répartition des leçons, la *digestion* des matières qui lui sont enseignées. Invoquant son expérience de professeur, M. Bazin demande de déterminer la somme de connaissances à exiger des élèves sortant de l'école communale pour former le contingent des Écoles Turgot, Colbert, etc.; de faire commencer par la géographie de la France pour suivre par la géographie agricole, industrielle et commerciale et de couronner cet ensemble, dans la 3e année, par l'histoire du commerce. Il recommande aussi les notions de la géographie mathématique, ou plutôt cartographique, qu'il donne avec succès à ses élèves pour leur permettre de dresser convenablement une mappemonde ou une carte de France. On ne peut qu'approuver M. Bazin, mais beaucoup des points de ce programme touchent trop à l'enseignement en général ; et, d'autre part, nous croyons qu'un congrès comme le nôtre ne doit pas limiter ses vues à la seule ville de Paris. De longtemps on ne saurait assimiler les écoles de la capitale, tant pour le personnel que pour l'outillage et les programmes de l'enseignement, à la grande majorité des écoles communales de toute la France.

En résumé, toutes ces questions de l'enseignement, très complexes et ne se limitant pas absolument à la géographie, n'ont pas paru, dans

tous nos congrès, — hors celle, précisée de longue date, sur la création d'une agrégation de géographie ayant pour corollaire l'introduction dans cet enseignement de la partie scientifique qui relève des Facultés des sciences, — susceptibles de solutions bien nettes.

On pense bien que la plupart d'entre elles furent remises à l'ordre du jour avec la question de *Restauration de l'École nationale de géographie*, projet caressé, prôné, défendu avec enthousiasme par M. Drapeyron et contre lequel la plupart des sociétés de géographie se sont élevées, — et la Société de l'Est était du nombre (¹), car elle l'avait longuement discuté en comité, — projet sur lequel la Société de Lorient en particulier se déclara insuffisamment saisie, et dont la discussion fut remise au prochain congrès.

Il faut dire que, dès l'exposé fait par son auteur, déjà le colonel Perrier en contesta le point historique, à savoir que l'*École nationale de géographie* décidée par la Constituante, — si je ne me trompe, — n'exista jamais que sur le papier. Le colonel Perrier précisa, en le restreignant beaucoup, l'enseignement spécial qui devait être donné de la géographie purement scientifique et dit à cet égard ce que projetait et ce qu'avait réalisé dans son domaine le ministère de la guerre; mais il combattit en principe le projet Drapeyron (²). Notre ami cependant voulait s'appuyer, en les rappelant, sur les lettres encourageantes qu'il avait reçues; mais le colonel Perrier le ramena à la réalité sur ce point, en disant la part qu'il fallait faire à l'eau bénite de cour.

En fait, on peut dire que les sociétés qui avaient mûri la question, étaient hostiles à ce projet (³), dont les moindres inconvénients étaient d'engager le budget dans des dépenses considérables, d'ajouter un un élément de plus à la centralisation parisienne déjà si absorbante, d'attirer précisément les spécialités à Paris, où elles n'ont que trop d'attraits déjà qui les appellent, au détriment des centres scientifiques de la province, et enfin de ne faire profiter qu'un trop petit nombre de sujets d'un enseignement prétendu national et qui n'aurait été que parisien. Il serait bien étrange que la grande majorité des sociétés de géographie, qui sont avant tout des sociétés de vulgarisation ou des sociétés d'études locales, appuyassent un projet qui éloignerait, pour des

---

(¹) La Section vosgienne a cru devoir l'appuyer; mais nous sommes certains que si elle avait fait appel à nos professeurs de la Faculté, elle eût apporté quelques réserves à son adhésion, en admettant même qu'elle l'eût maintenue.

(²) Dans le compte rendu que fait M. Drapeyron de cette discussion dans le *Bulletin de la Société de topographie*, si détaillé qu'il semblerait avoir été sténographié, les déclarations de M. le colonel Perrier ne paraissent pas aussi hostiles au projet; mais, malgré sa fidélité, il y a quelques lacunes dans ce compte rendu.

(³) La Société de géographie de Paris, qui avait tout d'abord bien accueilli le projet, le rejeta après une délibération très approfondie de la commission centrale.

avantages plus que problématiques, les hautes compétences et le concours dévoué qu'elles rencontrent dans le personnel de nos Facultés et de nos lycées de province. Tout au contraire, nos sociétés de géographie doivent travailler à la décentralisation dont la géographie même n'a eu que trop à souffrir jusqu'aujourd'hui. Une voix s'est fait entendre depuis notre réunion à Toulouse, c'est celle d'un éminent professeur de géographie à la Faculté de Lyon, M. Berlioux, voix autorisée donc s'il en fut. Dans la conclusion si véhémente et si vraie d'un livre qu'il a envoyé à toutes les sociétés de géographie (1), il a pris à partie cette centralisation désastreuse pour la science, en général, et pour les publications géographiques en particulier (2), dont Paris est l'unique et funeste foyer, pour le plus grand bien de ceux qui font marchandage et spéculation des publications cartographiques les plus criantes de fantaisie et d'inexactitude : ils en empoisonnent nos établissements d'enseignement, et le public ignorant les accepte les yeux fermés.

L'érection, au moins d'ici longtemps, d'une *École nationale de géographie*, c'est le drainage complet de toutes les capacités spéciales de la province.

On ne manquera pas de dire qu'alors toutes les écoles spéciales de la capitale sont aussi dangereuses que pourrait l'être à ce point de vue l'*École nationale de géographie*. Mais il n'y a pas que la géopraphie qui pourrait revendiquer une école spéciale à Paris, et c'est justement parce que la géographie a une tout autre portée, un tout autre caractère, non de supériorité, mais de généralité et d'application journalière que toutes les autres sciences, c'est parce qu'elle n'est pas une science en elle-même, mais la science des rapports de plusieurs autres entre elles, qu'elle ne saurait subir les mêmes procédés de vulgarisation.

En fait, n'est-il pas vrai ? la conviction générale est qu'il suffit de greffer la géographie sur les sciences mathématiques et naturelles qui en forment la base rudimentaire et de créer une agrégation spéciale de géographie pour répondre à tous les besoins de l'enseignement à notre époque. S'il y a plus et mieux à faire, c'est autre chose que cela et particulièrement dans le sens qu'à signalé M. Berlioux, non peut-être avant nous, mais certainement avec une compétence plus grande, une autorité plus haute.

Assurément, je n'ai pas plus l'idée de blâmer les intentions de l'initiateur de cette création que l'espoir de le persuader. Je le tiens pour

(1) *La Terre habitable vers l'équateur, par Polybe ; notice sur cet ouvrage et sur les itinéraires des anciens dans l'Afrique occidentale* (Paris, Challamel, 1884).

(2) En citant le même auteur, M. Drapeyron n'a pas cru devoir sans doute rappeler ce passage.

un homme sincère et convaincu; c'est aussi un apôtre que M. Drapeyron, mais il me permettra de lui dire qu'en cela il s'écarte de la véritable voie (1).....

Mais, à mon tour, il me semble que je m'écarte un peu de la mienne et que, de digression en digression, ce rapport m'amènera à toucher à tous les sujets sinon à toutes les personnes, ce qui est toujours plus délicat et plus scabreux. Cependant, je n'éprouve en cela aucune arrière-pensée; n'ayant aucun parti pris, je n'ai aucune crainte et si, uniquement préoccupé des intérêts vrais de la géographie et du progrès national, il m'arrive quelquefois de barrer le chemin à l'un ou à l'autre, fût-il de mes amis, en lui criant : Casse-cou ! je pense lui avoir été utile à lui-même autant qu'à la géographie.

Il est une question qui, depuis et y compris Bordeaux, a tenu une certaine place, — et qui peut être appelée à en tenir encore une plus grande dans nos sessions futures, — aux congrès de Douai et de Toulouse. Posée par la Société de Bordeaux elle-même, celle-ci a chargé ses délégués aux deux dernières réunions d'apporter le résultat des recherches de ses collaborateurs ; il s'agit *de la terminologie et de la prononciation des noms géographiques français* comme point de départ ou comme dérivé de celle de l'orthographe et de la prononciation de tous les noms géographiques du monde.

Ce sont MM. Labroue et Hubler qui, à Bordeaux, au nom de la commission spéciale de cette société, ont donné les premiers résultats de de ce travail; puis, à Douai, ce sont MM. Manès et Rödel qui ont présenté le rapport et, enfin, à Toulouse, M. Lanneluc, ancien capitaine au long cours, que nous avons été heureux de retrouver, tout en regrettant l'absence de ses collègues de Douai. Si bonne volonté que j'aie, il

(1) Prévoyant sans doute bien des difficultés à faire adopter le projet de l'*École nationale de géographie*, M. Drapeyron avait fait suivre les vœux de sa création et de son organisation, d'autres vœux concernant la création d'un enseignement géographique complet à la Sorbonne ou à l'École normale, des chaires de géographie dans les Facultés et d'une agrégation spéciale de géographie. Ces deux derniers vœux en particulier ne sont que la réédition de vœux antérieurement émis dans nos sessions et ils furent adoptés. Quant au vote sur le principe même de l'École, la Société de Lorient ne se croyant pas suffisamment saisie, — et en cela il y a une erreur manifeste dans le procès-verbal de cette discussion donné par M. Drapeyron, — on remit la question au prochain congrès d'Oran. Au moment même du vote, je déclarai que, la décision prise engageant la responsabilité des Sociétés de géographie, on devait procéder par vote uninominal, c'est-à-dire une voix par Société. M. Drapeyron dit que la Société de topographie comptant cinq membres présents et d'autres Sociétés de géographie n'étant pas représentées, *c'est par discrétion, et contrairement à son intérêt apparent, qu'il s'est rangé, sans hésiter, à mon avis*. Or je suis absolument certain que le vote général eût été la condamnation du projet, car la Société de Toulouse, hostile absolument en principe au projet disposait d'une écrasante majorité.

m'est bien difficile de donner dans le détail tous les mots dont la Société de Bordeaux a arrêté la prononciation, au moins sous la sanction provisoire du congrès. Déjà à Bordeaux, j'avais dû faire quelques réserves sur la règle adoptée; je présentai même un travail dont on avait promis qu'il serait tenu compte ([1]). Les auteurs semblaient avoir pris comme point de départ exclusif la prononciation *locale*, et l'on voit d'ici, — pour ne citer que notre pays, — à quelles conséquences abusives on sera amené. Je les ai signalées à Bordeaux. Mais on saisira bien à quelles témérités on est arrivé, quand je dirai que, d'après le vocabulaire proposé :

Banyuls	se prononce	*Bangniouls* ([2]).
Cottiennes	—	*Cossiennes* ([3]).
Lompnas	—	*Lone.*
Montrichard	—	*Mon-trichard.*
Albenc (*l'*)	—	*L'Alb'*
Compiègne	—	*Compiène* ([4]).
Etc., etc.		

et qu'il n'y aura pas de raison, — tandis que, dans nos pays, l'*x* a souvent la valeur du X grec ou du *ch* allemand adouci, car on dit *Lachou* quand on écrit *Laxou,* ce qui a une explication acceptable, — pour que *Rambervillers* ne se prononce pas *Rambialé.*

Par endroits, il est fait mention de l'orthographe adoptée par l'administration des postes; mais celle-ci a, pour sa part, un tel apprentissage à faire, qu'on ne saurait, à plus forte raison, invoquer son témoignage.

En résumé, la tentative est excellente et l'approbation du congrès ne lui fait pas défaut; mais il faut bien se dire qu'il y aura une refonte à faire après coup, et cette refonte aura lieu quand le travail, étant plus avancé, chaque société pourra en faire le contrôle pour sa région, ou bien quand chaque société aura pris l'initiative d'un travail semblable dans la zone où elle exerce son action et où sa compétence es plus certaine.

C'est là ce que déjà proposait le commandent Poulot à Lyon et ce que je crois être le meilleur moyen d'arriver à un résultat sérieux, à une règle raisonnée, acceptée par tous pour la prononciation des noms géographiques français.

([1]) *La Légende terrioriale de la France,* par M. le commandant Peiffer.

([2]) Passe pour *ou* au lieu de *u* en raison de la valeur de cette voyelle dans tous les pays méridionaux ; mais il semble abusif d'imposer à tout le monde la nasale allon- *Bang* qui tient presque exclusivement de l'accent méridional.

([3]) Est-ce que l'on prononce *Cossius* pour *Cottius* en latin ?

([4]) Il paraît que c'est la municipalité même de Compiègne qui prononce ainsi.

Mais la question est autrement complexe pour l'orthographe et la prononciation des noms géographiques de tous les pays.

Déjà au congrès de Nancy, en 1880, M. Ch. Gauthiot, au nom de M. de Luze, a présenté un excellent travail sur la terminologie, l'orthographe et la prononciation des noms géographiques ([1]) et, au congrès de Lyon, en 1881, M. de Luze lui-même a formulé les règles qui doivent présider à cette réforme. Les deux congrès approuvèrent la tentative de M. de Luze et, à Bordeaux, Mlle Kleinhans donna lecture d'un nouveau mémoire de l'auteur. Présenté par un interprète aussi gracieux qu'autorisé, le succès était de nouveau assuré ; mais là, grâce à l'intervention de nouvelles compétences et à la présentation de nouveaux travaux ([2]), la question fut plus discutée, plus approfondie..... et moins résolue, tant on vit là combien elle était moins simple qu'on ne le supposait.

J'ai dit : moins résolue, et cependant on ne saurait méconnaître l'utilité des recherches et la valeur des matériaux réunis dans cet ensemble de travaux. Certes, si l'on n'a pu obtenir la solution, il est certain qu'elle a fait un pas en avant.

Nous avons retrouvé à Douai M. Gauthiot parlant au nom de M. de Luze ; MM. Manès et Rödel au nom de la Société de Bordeaux ont accompagné leur rapport de la lecture de lettres approbatives de M. de Boissière ([3]) et d'Élisée Reclus ([4]). Puis M. H. Mager a rappelé le travail qu'il avait donné déjà sur la question à Bordeaux.

Mais un nouveau lutteur est entré en lice : c'est M. Wacquez-Lalo, géographe, ancien professeur de langues étrangères, lequel apporte avec lui une autre méthode et d'autres éléments de discussion au congrès ([5]). Il y aurait un curieux et très utile travail à présenter, lors de la prochaine session, sur l'ensemble de ces divers modes d'interprétation des noms géographiques ([6]), de manière à bien fixer aujourd'hui les résultats acquis ou que le congrès pourra accepter comme tels. En attendant, « il adopte le principe de la prononciation locale comme « base de la prononciation géographique, avec ce correctif : que, si « *l'usage a prévalu pour quelques termes particuliers contre la pro-*

([1]) En raison de son importance, ce travail a été publié *in extenso* dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est* (volume spécial du Congrès).

([2]) MM. le colonel espagnol Coello, Labroue et Hubler, ainsi que M. H. Mager, présentèrent, le premier quelques observations, les autres leurs travaux sur la question.

([3]) Celle-ci pleine de judicieuses réserves sur certains des abus, du genre de ceux que j'ai signalés tout à l'heure.

([4]) Qui fait aussi quelques réserves.

([5]) Voir aux Pièces justificatives.

([6]) Si le temps et l'espace ne nous font défaut, nous en ferons un résumé sommaire aux Pièces justificatives.

« *nonciation locale, la prononciation en usage prévaudra après « examen du Congrès.* » Solution provisoire qui, en tous cas, ne visant que les noms français, laisse entière la question des noms géographiques étrangers.

Telle elle est restée d'ailleurs au Congrès de Toulouse, M. Lanneluc, au nom de la Société de Bordeaux ayant seul, ou à peu près, traité cette question dans un rapport concluant à l'adoption d'un certain nombre de noms nouveaux. Le Congrès n'en a pas moins approuvé l'initiative si soutenue de la Société de Bordeaux.

A quand le tour des autres ?

Est-ce que, par hasard, dans le sein de la Société de géographie de l'Est il ne se trouvera pas quelques travailleurs pour apporter leur contingent à cette œuvre ? Y a-t-il témérité à faire appel à des noms autorisés ? Est-ce-que MM. Olry d'Allain, dans Meurthe-et-Moselle, Dr Fournier ou Haillant dans les Vosges, Bonnabelle dans la Meuse, ou bien d'autres que j'ignore, ne pourraient, pour le prochain Congrès,— et il y a de la marge puisqu'il n'aura lieu qu'en 1886, — préparer un travail d'une certaine ampleur déjà pour la région lorraine ? Et, pour l'Algérie, qui donc aura plus compétence et qualité que nos éminents collaborateurs MM. René Basset et Parisot ? J'en passe certainement, non des moindres : qu'ils n'hésitent ni les uns ni les autres.

A Douai, comme dans toutes les sessions précédentes, la géographie locale devait tenir et a tenu sa place. Je signalerai pour mémoire, — car ce n'était pas du tout de la géographie, mais de la statistique industrielle, — l'intéressant mémoire de M. Renouard sur les filés du Nord. Autre était le travail de M. Cosserat, principal du collège de Saint-Amand, sur l'historique des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais (1).

C'est M. Bouvart, principal du collège de Boulogne, qui aborde, — comme on l'avait fait à Bordeaux et comme on l'a fait depuis à Toulouse, — la question des canaux, et cela à propos d'une question de transit à laquelle sont mêlées les voies ferrées du Nord-Est. Voici à quel vœu le Congrès se rallie à ce sujet : « *Le Congrès prie le Gouvernement « de demander aux Compagnies de chemins de fer du Nord et de « l'Est un abaissement de tarifs afin que le commerce et l'industrie « n'aient plus intérêt à se servir des ports belges ; — il émet le « vœu que le projet du Canal du Nord, déjà voté par la Chambre des « députés, soit adopté le plus promptement possible par le Sénat dans « les conditions acceptées par la Chambre, et que le Gouvernement*

(1) Voir aux Pièces justificatives un extrait du travail de M. Cosserat et autres.

« *fasse étudier au plus tôt le prolongement de ce Canal jusqu'aux* « *ports de la Mer du Nord, du Pas-de-Calais et de Manche.* »

Puis M. Cons, à titre de délégué de la Société languedocienne de géographie, rappelant le vœu déjà émis à Lyon, fait un court exposé de la question des canaux dérivés du Rhône en vue de la protection des vignobles contre les ravages du phylloxéra. A la suite de cet exposé, le Congrès vote la proposition suivante : « *Le Congrès, con-* « *sidérant les avantages qui résulteraient, pour les régions dévastées* « *par le phylloxéra, de l'exécution des canaux dérivés du Rhône, émet* « *le vœu que MM. les ministres de l'agriculture et des travaux pu-* « *blics prennent les mesures nécessaires pour faire aboutir le plus* « *tôt possible le projet de canal à dériver du Rhône déjà voté par la* « *Chambre.* »

Nous avons vu qu'à Toulouse aussi il avait été question de canaux à propos de la voie maritime à créer de l'Océan à la Méditerranée. J'allais oublier de signaler la communication très intéressante et très écoutée de M. Fargues, délégué de Nantes, sur un projet de canal latéral de la basse Loire, de la Martinière à Paimbœuf. Cette question reviendra certainement au Congrès de Nantes même, en 1886, et probablement pourra être étudiée sur place avec quelque connaissance de cause. J'allais oublier également la lecture qui fut faite par M. Drapeyron d'un travail de M. Boulnais, sur le *Canal des deux mers*, simple mais instructive communication faite au Congrès, sans discussion et se rattachant aux questions de cet ordre déjà traitées.

Pour en finir avec la partie technique des travaux du Congrès, il me reste à parler des conférences faites hors session, lesquelles ont eu lieu, deux le soir et une, entre séances, à une heure et demie de l'après-midi [1].

C'est d'abord une conférence de M. Schrader sur les Pyrénées, accompagnée de projections à la lumière électrique. J'ai déjà eu l'occasion, à propos du Congrès de Bordeaux, de parler de ce véritable découvreur des Pyrénées qui semble, avec le commandant Blanchot, s'en être fait un domaine à deux. Dans ses projections, il a donné le merveilleux panorama, les sites les plus riches de cette chaîne aux pics aigus et aux crêtes élancées.

Qu'il me soit permis de citer à son sujet ce qu'a dit, dans son compte rendu sommaire, mon cher collègue et ami M. Loiseau,— dont j'aurai à parler plus loin, car lui aussi est à ses heures un alpiniste

---

(1) On le voit, le temps était complètement absorbé pendant le cours du Congrès mais, grâce à la prévoyante organisation de la Société de Toulouse, un restaurant installé dans les bâtiments consacrés à l'exposition et au Congrès, nous a évité bien des pertes de temps.

convaincu, comme le sont un peu tous les naturalistes —: « M. Schrader, « en effet, connaît à merveille cette belle chaîne de montagnes qu'il « aime tant et dont il a parcouru toutes les vallées et gravi tous les « sommets. De ces longues et périlleuses pérégrinations, une œuvre « considérable est née : la carte à grande échelle des Pyrénées. Ceux « qui, comme votre délégué (¹), ont pu juger *de visu* de la méthode si « précise employée par M. Schrader (²) pour arriver à construire cette « œuvre remarquable, resteront émerveillés de la science et de la cou« rageuse persévérance de son auteur. »

L'autre conférence du soir a été faite par M. Desgrand sur l'*Influence des religions sur l'expansion internationale des peuples*. Les délégués au Congrès de Lyon se rappellent ce que déjà le vénérable et digne président de la Société de géographie de Lyon a dit sur ce sujet dans une circonstance analogue. M. Desgrand a étudié l'histoire religieuse des peuples et a trouvé une corrélation étroite entre leur religion et leur développement civilisateur. Des arguments qu'il invoque, il résulterait que le christianisme a, plus qu'aucune autre doctrine, poussé l'homme au travail et au progrès économique.

Il annonce la publication d'un ouvrage considérable où la statistique la plus complète fera mieux ressortir encore la logique de ses conclusions.

Mais tandis que l'honorable M. Desgrand nous a fait une conférence sur les religions répandues à la surface du globe, par une antithèse assez curieuse, un ecclésiastique éminent, M. l'abbé Bougerie, — ex-membre de la commission météorologique de la Haute-Vienne, ancien professeur de sciences naturelles et de philosophie (³), aujourd'hui évêque de Pamiers, — nous avait donné le matin même une conférence scientifique des plus intéressantes sur l'*Anémogène* (origine des vents), appareil gigantesque figurant à l'exposition et servant à la démonstration de la théorie de son auteur sur l'origine des vents déduite du mouvement de rotation de la terre et des modifications que font subir aux courants généraux le relief du sol, l'influence de la chaleur solaire ou du degré de saturation de l'atmosphère. S'appuyant sur les travaux de Maury, le savant météorologiste a exécuté, pour démontrer sa théorie, une sphère d'un mètre environ de diamètre, sur laquelle sont réparties, à intervalles égaux, de petites girouettes

(¹) M. Loiseau s'adresse à ses collègues de la Société de l'Ain.

(²) Il y a quelques années déjà M. Schrader en a fait l'exposé à la Société de géographie de Paris. C'est un procédé de triangulation à la fois simple et ingénieux dont on retrouve une application indirecte dans la *photopographie* donnée dans notre Bulletin de 1883.

(³) Tels sont les titres qu'il portait en 1879 lorsqu'il a émis sa théorie et publié le résumé de ses recherches.

équilibrées mais susceptibles de prendre la direction que l'air, dans le mouvement de rotation de la sphère, leur imprime. Un petit appareil électrique indique, pour chaque zone, le rhumb du vent correspondant. Nous nous ferons un devoir de revenir sur ce sujet (1).

Mais ce n'est pas tout: en dehors de tout programme, comme de véritables suprises, deux autres... non pas conférences, mais causeries aussi charmantes qu'instructives, nous ont été faites, l'une par l'explorateur M. Gaboriaud qui parcourut, on le sait, le Foutah-Djallon pour le compte de M. de Sanderval qui l'y avait déjà précédé; l'autre, les autres même, puis-je dire, par le savant anthropologiste M. Cartailhac.

C'était le soir de l'une des réceptions si gracieuses faites aux délégués par les membres de la Société de géographie de Toulouse. M. le général Lewal y était, ainsi que M. le colonel Perrier et bon nombre de notabilités scientifiques de Toulouse et du Congrès. M. Gaboriaud, qui n'avait pas eu l'occasion de parler dans nos séances, fut prié de faire le résumé de son curieux voyage (2). Il s'en acquitta avec la simplicité franche, la rondeur et la clarté qui le caractérisent.

Le surlendemain au matin, deux heures avant la séance, les délégués, pour la plupart, répondant à l'aimable invitation de M. Cartailhac, s'étaient rendus à l'exposition spéciale d'anthropologie organisée par lui, pour la visiter et entendre de sa bouche toutes les explications qu'elle comporte.

Quel dommage que mes honorés vice-présidents, MM. Bleicher, Fliche, Millot, ne se soient pas trouvés là pour admirer, en connaissance de cause, les richesses scientifiques de cette exposition! Ils ont sur la matière, à divers points de vue, une compétence que je n'ai pas. Donc, pour religieusement que j'aie écouté les explications si claires, si méthodiques, si bien à la portée des profanes, de notre savant cicerone, je ne saurais me flatter de faire valoir cette exposition à mes lecteurs et je suis bien marri, d'un autre côté, que vous, mon cher Loiseau, qui vous entendez si bien à ces choses, n'ayez pas donné, dans votre rapport, si bien fait d'ailleurs, un résumé de la savante causerie de M. Cartailhac.

Cependant nos lecteurs y trouveront un dédommagement, — si tant est qu'on puisse combler une pareille lacune, — dans l'annexion au présent rapport (3) d'une petite notice, faite par M. Cartailhac, pour

(1) Voir aux Pièces justificatives.

(2) Nos lecteurs le connaissent par l'étude faite par un membre de la Section ne[illegible]sienne sur l'ouvrage de M. de Sanderval. Les circonstances personnelles n'ont p[illegible] été les mêmes, il est vrai, mais l'étude du pays reste.

(3) Voir aux Pièces justificatives.

vulgaire, il est vrai, et non pour les savants, dans *Toulouse-Exposition* (¹), sur *les premières œuvres d'art dans l'humanité*. Quant aux spécialistes, ils connaissent de longue date la réputation et les travaux de ce chercheur ; ils trouveront dans ses ouvrages et, très probablement dans le compte rendu du Congrès pour l'avancement des sciences, ses plus récentes et ses plus curieuses découvertes ; mais rien ne remplacera l'exposition spéciale d'anthropologie sur laquelle nous reviendrons en temps utile.

L'obligeance de M. Cartailhac ne s'est par arrêtée là. Le dimanche 10 août dès le matin, — avant la séance de distribution des récompenses après laquelle nous partions en excursion, — il emmenait les plus zélés d'entre nous, — et j'en étais, — visiter le muséum d'histoire naturelle de Toulouse, l'un des plus riches de l'Europe, collection immense des minéraux, végétaux et animaux de tous les âges préhistoriques. Dans cette visite, M. Cartailhac s'est montré le cicerone érudit et obligeant de l'avant-veille, et je lui renouvelle ici l'expression de ma vive gratitude avec la promesse, une autre fois, de justifier, par des notes scrupuleuses, l'attention admirative avec laquelle je puis dire que mes collègues et moi nous l'avons écouté.

Et maintenant il faut bien que je ramène mes lecteurs un instant aux séances du Congrès, pour leur dire la proposition que j'ai faite, pour leur parler un peu du règlement du Congrès par lequel celui-ci a terminé ses travaux et que l'honorable M. de la Richerie a appelé d'un nom trop flatteur pour moi pour que je le répète ici.

La proposition est celle-ci : « Étude des moyens d'action à la portée des Sociétés de géographie pour échapper à la publication « d'œuvres de cartographie erronées ou vieillies. » Quand je dis *échapper* à la publication, je veux dire combattre la publication. Je n'ai rien appris à personne en signalant certaines publications cartographiques, atlas ou cartes, atlas surtout, répandus dans le public sous de hauts patronages (²), et bon nombre même sans cela, où l'inexactitude est déguisée sous une facture et un coloris, voire même sous certain fini de gravure très séduisants. Il n'est pas une société de géographie qui n'ait un Bulletin, moyen de propagande par excellence, pour exercer un contrôle salutaire sur cette contrebande et prémunir le public con-

(¹) Publication artistique faite spécialement pour l'Exposition de Toulouse et dont dix numéros seulement ont paru. Il est regrettable qu'elle se soit arrêtée là, car elle était le meilleur commentaire de cette riche exposition.

(²) L'atlas dit de Saint-Cyr, par exemple, publié avec l'approbation du ministère de la guerre. Qu'on y regarde seulement le dessin des côtes et le relief de la carte de France et l'on jugera.

tre la confiance aveugle, souvent ignorante, avec laquelle il achète et consulte ces ouvrages dans le but de s'instruire.

C'est le seul moyen de réagir que je sache, au moins pour le moment. Mais certains de mes collègues craignant, d'une part, de mécontenter les éditeurs qui envoient leurs publications, à titre gracieux quelquefois, aux bibliothèques des sociétés, et, d'autre part, d'attirer des procès en diffamation (?) aux sociétés ou aux auteurs des critiques, firent des objections à ma proposition, tout en reconnaissant qu'il y a là un mal à combattre.

Sur le premier point, j'ai répondu que les sociétés avaient, je pense, assez de dignité et d'indépendance pour croire qu'un éditeur songe à les lier par de petits cadeaux, et qu'en outre il n'est pas un éditeur sérieux, digne de ce nom et dont les publications aient droit à tenir leur place dans les bibliothèques géographiques, qui redoute un seul instant une critique raisonnée, laquelle tournera toujours à son éloge quand l'œuvre sera bonne. Et, au cas particulier, soit que les atlas fussent des publications d'un prix trop élevé en général pour que, sauf des feuilles-spécimens, les éditeurs les répandissent gracieusement, soit que ceux-ci eussent craint que le plus grand nombre des publications de ce genre fussent d'une valeur trop médiocre pour les exposer bénévolement à la critique, toujours est-il que les envois gratuits de ces atlas sont très rares.

Et puis, n'est-ce pas le rôle immédiat, le devoir strict, impérieux même des sociétés de géographie, à la fois de recommander au public les œuvres qu'elles jugent bonnes, et de le défendre contre sa propre ignorance en lui signalant les œuvres qui ne se recommandent à lui que par une réclame d'autant plus bruyante parfois qu'elles sont plus médiocres ?

Quant à la seconde objection, elle était au moins puérile, car on ne diffame pas plus un auteur qu'un éditeur en critiquant leurs publications. Il ne s'agit ici nullement des personnes et il y a toujours, dans une critique juste et raisonnée, une mesure de convenance qui doit la faire accepter plutôt encore comme un service rendu, aussi bien à l'auteur qu'au public, que comme un acte nuisible. Et là où la duplicité est criante, croyez bien que l'auteur, pas plus que l'éditeur, ne songera à s'exposer à un bruit qui ne tournerait pas à son avantage.

D'ailleurs, pour lever les dernières craintes à cet égard, un professeur distingué de la Faculté de droit de Toulouse, — dont je regrette d'avoir oublié le nom, — présent à la discussion, a parfaitement établi l'indépendance absolue d'une critique qui ne vise qu'une œuvre et non la personnalité de son auteur.

Le Congrès entra absolument dans mes vues « et, dit M. Loiseau « dans son rapport, si chacun de nous tient l'engagement pris à Tou- « louse, un grand pas est fait ».

Le règlement du Congrès, ai-je dit, a terminé les séances de discussion à Toulouse. Pour en bien saisir l'importance et l'opportunité, il faut remonter un peu en arrière.

Les sociétés qui, jusque-là, avaient eu l'honneur de recevoir le Congrès avaient, pour la plupart, rédigé des sortes de règlements à peu près calqués les uns sur les autres, mais présentant des dissemblances trop considérables et des lacunes trop regrettables dues à l'inexpérience de ceux qui les avaient écrits, pour que l'un ou l'autre pût servir de règle suffisante à la bonne marche des travaux d'un congrès : surtout à la bonne répartition des rôles ainsi qu'à la bonne définition des responsabilités.

Déjà, à Bordeaux, j'avais donné un projet de règlement ([1]) qui, sans avoir été discuté, fut suivi de point en point. Loin de m'en attribuer le mérite, je constaterai en passant, à la louange exclusive de nos collègues de Bordeaux et sans froisser, j'en suis convaincu, aucune susceptibilité, que, de toutes nos sessions, ce fut, jusque-là, la mieux organisée et celle qui fonctionna le mieux.

Mais, à Douai, le zélé secrétaire général, M. Cons, venait à peine de prendre ses fonctions à l'époque du Congrès, et il était, de tous ses collaborateurs, les plus dévoués du reste, le seul qui eût l'expérience de cette organisation. Aussi ne put-il veiller d'une façon absolue à l'exécution du règlement déjà expérimenté à Bordeaux, et il faut bien dire que le meilleur des règlements du monde est lettre morte s'il n'y a là des organisateurs vigilants pour en préparer et en suivre l'exécution.

Ce fut une vérité pour tous que le Congrès de Douai, bien qu'aussi utile que les précédents, ne porta pas tous ses fruits.

Il faut bien dire encore que le règlement déjà expérimenté n'avait pas prévu toutes les situations possibles, dont quelques-unes se sont présentées au cours de cette session et se sont mieux dessinées encore au Congrès de Toulouse.

Je n'ai fait que signaler, dans mon compte rendu du Congrès de 1882, les discussions qui ont eu lieu, à Lyon et à Bordeaux, sur une proposition de la Société de Lyon concernant un prix collectif à décerner par les sociétés françaises de géographie réunies. Ces deux

---

([1]) Voir le compte rendu général du Congrès de Bordeaux.

premières tentatives n'ayant pas abouti, je n'ai pas cru devoir entrer autrement dans les détails [1].

La question revenait donc tout entière, ou à peu près, — on l'a bien vu par le résultat, — au Congrès de Douai, car les adhésions conditionnelles, quelles qu'elles fussent, ne pouvaient servir que de témoignages de bonne volonté et non d'engagements à quelque titre que ce fût.

La séance spéciale des délégués, pour une question de nature à engager exclusivement les sociétés de géographie, constituait à elle seule un cas non prévu par mon premier projet de règlement. Ce fait indiquait, pour l'avenir, une addition, sinon même une réforme, au principe de la réglementation du Congrès, à savoir que toute délibération engageant la responsabilité directe, morale ou pécuniaire des sociétés, devait être prise par les seuls délégués, fondés de pouvoirs spéciaux des sociétés de géographie.

A ce moment donc, cette disposition, imposée par un fait brutal, ne figurait pas dans le règlement. Déjà, à Lyon, on l'avait suivie, et, l'année d'après, à Bordeaux, on la suivit encore; mais, dans la première de ces réunions, il y avait eu quelques réticences [2] et, dans la seconde, faute d'avoir bien établi jusque-là la *constitution* du Congrès national des sociétés françaises de géographie, seuls les bons rapports de courtoisie entre les délégués des sociétés de géographie et ceux des sociétés latérales, si je puis m'exprimer ainsi, amenèrent les premiers à admettre les seconds dans ces délibérations toutes spéciales, du moment que leurs sociétés respectives accepteraient les engagements pris [3].

C'est sous la présidence de la haute personnalité de M. Levasseur qu'eut lieu la réunion spéciale des délégués de Douai. Notre éminent collègue, M. Maunoir, y assistait ainsi que les nombreux délégnés de presque toutes les sociétés de géographie. Là figure pour la première

---

(1) Je n'ai même pas lieu de les rappeler aujourd'hui. On les retrouvera d'ailleurs dans les comptes rendus généraux des Congrès de Lyon et de Bordeaux.

(2) La plus logique et la plus immédiate de ces réticences fut celle qui, dans l'assimilation de la Société de géographie de Paris aux sociétés de bien moindre importance, non peut-être pas au point de vue de l'application de l'unité de vote par société à la discussion générale, mais à celui de cette application à la composition du jury chargé de la distribution d'un prix auquel elle contribuerait à elle seule peut-être pour la moitié, obligeait ses honorables délégnés, MM. Levasseur et Maunoir, à une attitude très bienveillante mais pleine de réserve, que j'ai très bien comprise pour ma part et qui devait tôt ou tard faire échouer le projet. De mon côté j'étais tenu, au nom de notre comité, de ne prendre aucun engagement ferme.

(3) La Société de topographie (à cette époque la scission ne s'était pas faite alors en deux Sociétés de topographie) et la Société Hispano-portugaise ne furent représentées là que sur le désir de leurs délégués et ceux-ci ne purent prendre aucune résolution au nom de leurs sociétés, car, n'étant pas considérées comme des sociétés spécialement géographiques, on n'avait pas eu à les convier comme telles.

fois la Société de topographie pratique [1], qui d'ailleurs s'abstient au moment du vote.

Je n'ai pas à entrer dans les détails de cette discussion qui n'aboutit pas à autre chose qu'à faire sentir la nécessité impérieuse d'une *organisation* prévoyante et raisonnée du Congrès.

Aussi, constatant, malgré l'échec des trois délibérations successives sur la question spéciale d'un prix collectif à décerner par les sociétés françaises de géographie, qu'il ressortait de ces discussions le très vif désir d'établir une certaine solidarité, — respectueuse des autonomies locales, — entre ces sociétés, et qu'il y avait lieu, à mon avis, de ne pas perdre le bénéfice de ces généreuses dispositions, je demandai une nouvelle réunion des délégués. M. Levasseur voulut bien la présider encore le lendemain, pour me permettre d'exposer les idées générales sur lesquelles je basais l'action commune des sociétés françaises de géographie.

Dans le mémoire succinct dont je donnai lecture, je fis ressortir que les précédents, — comme la souscription des sociétés à l'édition d'un ouvrage publié par la Société de géographie, celles consacrées à l'érection d'un monument à Crevaux et à la publication du *Livre d'or*, — établissaient la possibilité et, en général, la bonne disposition des sociétés en vue d'une action commune. J'ajoutai qu'il fallait attendre du temps qu'un certain nombre d'expériences de ce genre se fissent et amenassent les sociétés à donner la mesure, à la fois, de leur bonne volonté et de leurs moyens de participation, pour avoir la base d'une codification sérieuse.

Mais, en attendant, l'ensemble des faits, les lacunes d'organisation aussi bien que la stérilité de certains débats, l'introduction de questions qui ne sont pas de notre ressort et le manque de sanction [2] des vœux émis, m'amenaient à conclure, sous peine de voir crouler l'édifice laborieusement construit de notre Congrès national des sociétés fran-

---

[1] Ne pas confondre avec la *Société de topographie de France*. C'est à la suite de la scission signalée dans la précédente note qui s'est fondée, à côté d'elle, la *Société de topographie pratique*.

[2] Je sais que l'opinion générale veut que toute sanction manque aux vœux des congrès en général ; mais je ne me paie pas de mots, qu'on le croie bien, et j'entends ici par *sanction*, les *voies et moyens pratiques de réaliser les vœux émis* dans la mesure indiquée par leur nature même. Les sociétés peuvent relire, à cet égard, la partie de la note qui leur a été communiquée se rattachant à ce sujet et commençant ainsi : « *C'est une même chimère de s'imaginer que tous les vœux possibles ne puissent avoir d'autre sanction que celle de l'opinion publique, souvent aussi indifférente que variable, et de croire que la même forme de sanction puisse être donnée à des vœux différents.* » Au surplus, M. Drapeyron a montré, dans son étude sur les Congrès de géographie, qu'il y avait, quand on le voulait, des moyens d'obtenir la réalisation de certains vœux.

çaises de géographie (1) à l'adoption aussi prompte que possible d'un règlement, quel qu'il fût.

Cependant je me gardai bien de laisser ouvrir une discussion sur un projet que mes collègues n'avaient pas mandat de discuter en ce moment-là, et qui, vraisemblablement, dans la disposition d'esprit des délégués, au sortir de l'échec des délibérations précédentes, eût échoué avant même de parvenir aux sociétés intéressées, ou n'y fût arrivé que mutilé sans avoir plus de chances d'être adopté plus tard.

Aussi fut-il décidé, séance tenante, que je ferais imprimer mon projet et les considérations résumées de la note qui l'accompagnait, pour que les sociétés, dûment informées, pussent, lors du Congrès suivant, faire connaitre leur opinion et donner des instructions en connaissance de cause à leurs délégués.

Ce qui fut fait et c'est dans ces conditions que la presque unanimité des délégués vinrent à Toulouse. Aussi dirai-je, à la louange de mes chers collègues, les organisateurs du Congrès de Toulouse, qu'ils s'inspirèrent de mon projet de règlement, déjà modifié dans sa rédaction primitive quant à la préparation des séances et des ordres du jour (2).

Mais, précisément, cette organisation première eût peut-être eu pour conséquence l'adoption tacite et sans discussion d'une réglementation qui allait avoir fait toutes ses preuves, — bien que je ne la tinsse pas pour le *nec plus ultrà* des règlements, — si divers incidents n'avaient provoqué, de la part de tous les délégués, et en premier lieu du président du Congrès, l'expression réitérée du désir de l'établir sur une base incontestée.

Je n'aurais pas parlé du premier de ces incidents si, dans son rapport à la Société de l'Ain, mon collègue et ami M. Loiseau, — et il ne sera pas le seul, sans doute, — n'y avait fait allusion (3). Il fut pro-

---

(1) C'est là l'impression générale de tous mes collègues et la cause des défections qui se sont produites chez ceux dont la place était marquée et dont la présence était attendue à Toulouse.

(2) Cependant je leur reprocherai, — ils peuvent bien accepter cette observation au milieu de tous les éloges si mérités que je leur donne, — de n'avoir tenu aucun compte des vœux émis à Douai, sur la proposition de M. Morel, d'avoir obligé les délégués à trop consacrer de temps aux travaux du jury * et d'avoir placé des excursions dans le cours des travaux du Congrès, ce qui est une cause à la fois de désagrégation du Congrès et du mécontentement de certains délégués dont le temps est compté.

(3) M. Drapeyron lui-même, dans son travail sur l'organisation des Congrès de géographie, ne manque pas d'en parler très indirectement mais suffisamment pour que les témoins le comprennent.

* Ceci est un peu la faute du jury préparatoire qui n'avait pas suffisamment préparé le travail ni les rapports qui lui étaient demandés. Aussi je prie en grâce les sociétés organisatrices, à l'avenir, de veiller sur ce point.

voqué par une revendication un peu vive de la part de M. Drapeyron à la première séance à propos de son tour de parole, comme délégué de la Société de topographie de France, que j'avais fait rétablir suivant tous les précédents (1). Je me hâte d'ajouter que, le premier moment d'humeur passé, — sans que j'aie dû abandonner le terrain sur lequel je me suis placé et que j'ai, je pense, absolument défini dans le présent rapport (2), — cet incident n'a en rien altéré nos bons et amicaux rapports. J'ajouterai même, sans modifier en rien les bases de la tradition, que je pense, comme lui, qu'il y a là quelque chose à faire pour éviter, même en dehors de celui dont il s'agit, plus d'un inconvénient fâcheux.

En effet, le programme habituel de la séance solennelle comporte tout d'abord un discours de bienvenue par une personnalité autorisée et désignée par la Société organisatrice ; puis, — et ce n'est pas l'œuvre la moins considérable du Congrès, — un discours du président d'honneur du Congrès sur l'historique géographique de l'année ; enfin, un exposé sommaire fait par chacun des délégués sur les travaux de la Société à laquelle il appartient.

Or, vous admettrez bien qu'en thèse générale les deux premiers discours, les deux pièces de résistance, si l'on peut s'exprimer ainsi, prennent en général une heure et demie à deux heures de lecture. Il y a un peu plus de vingt sociétés en France et la bonne moitié au moins sont représentées dans un congrès ; cela fait donc, — chaque délégué ayant le droit (3) de parler un quart d'heure, — quelque chose comme deux heures et plus, en admettant même qu'il y en ait d'assez sages, — et il y en a, — pour ne parler que quelques minutes.

Ah ! par exemple, tant pis ! on en dira ce qu'on voudra, mais il faut bien qu'ici je me gendarme vigoureusement contre cette tendance de trop de nos collègues à considérer comme des *actes* de leurs sociétés, je ne dirai pas les *conférences* qu'elles organisent, mais le *thème* même de ces *conférences*, et à se croire obligés à nous les servir, par le menu, dans leur compte rendu. Je vous le demande un peu, qui cela instruit-il, et à quoi cela sert-il sinon à tenir de la place (4) ? Écoutez, je le déclare très hautement, il faut de toute nécessité couper court à cet abus, et si, contre toute raison, contre toute utilité, de nouvelles

---

(1) J'ai fait la preuve *historique* dans la note (1) de la page 200.

(2) Voir la note citée ci-dessus et les réflexions des pages 200 et suivantes.

(3) Je suis de l'avis de M. Drapeyron que le droit n'implique pas l'obligation, il s'en faut.

(4) Est-ce que par la publicité de nos Bulletins et de toute la presse géographique nous ne savons pas tout ce qui se passe ? Est-ce que quand il y a eu dans chaque société une conférence sur un même sujet, on en saturera vingt fois les oreilles du public qui assiste à cette solennité ?

licences se produisent dans ce genre, je demande que le président du Congrès retire d'office la parole à l'infracteur.

Il en est d'autres, — je ne désigne personne et les intéressés se reconnaîtront, — qui, non contents de nous annoncer les projets sur lesquels le Congrès aura ultérieurement à se prononcer, croient devoir les exposer tout au long, s'emparent comme d'une adhésion à leur actif des applaudissements faciles et bienveillants du public, et pensent ainsi préjuger des décisions mêmes du Congrès, sinon peser sur elles.

Il en est d'autres enfin qui, trop peu sûrs de leur parole, devraient écrire ce qu'ils ont à dire, et cela leur éviterait certaines maladresses de langage comme celle qui a fait dire à un délégué que le Bulletin de sa Société était *la meilleure des publications de ce genre.* (Eh bien ! et les autres ?)

Croyez-moi, mes chers collègues les délégués de sociétés, c'est par d'autres moyens que vous les recommanderez et que vous leur ferez tenir dignement leur place ; c'est par d'autres travaux que par ces exposés de pure convenance, — quoique je les tienne pour très utiles, nécessaires même, — que vous donnerez de la valeur au Congrès, que vous en relèverez le niveau et que vous y attirerez, comme savent le faire nos voisins de l'Allemagne, un grand nombre de notabilités géographiques. [1] Venez au Congrès des sociétés françaises de géographie comme sont venus, par exemple, nos collègues de Bordeaux, de Lorient, etc., avec des questions préparées, discutées déjà au milieu de vos sociétés ou par leurs comités : vous marquerez mieux ainsi votre place et chacun de nous pourra emporter au sein de la société qu'il représente une part de l'œuvre des autres. Ce sera là du bon, de l'excellent travail ; ce sera de la solidarité effective et de bon aloi.

J'en reviens à notre séance solennelle pour dire que l'on comprend sans peine l'impossibilité matérielle de retenir un public, tout de circonstance, *quatre heures et plus,* — en admettant que les délégués eux-mêmes en auraient la patience, — tout bonnement pour lui faire digérer le petit plat que chacun entend lui servir.

Aussi qu'arriva-t-il ? A Toulouse (comme c'était déjà arrivé ailleurs), plusieurs de nos collègues ne demandèrent pas mieux que de re-

---

[1] Dans son parallèle entre les congrès français et les congrès allemands, l'an dernier, M. du Fief constatait que les Allemands étaient 500 là où les Français n'étaient que 50. Il faut dire aussi que les facilités de voyage sont bien plus grandes en Allemagne qu'en France et que le premier problème à résoudre est, à l'avenir, et pour le plus prochain Congrès, d'obtenir une plus grande réduction sur le prix du voyage, des facilités plus grandes pour le retour ou pour la variété de l'itinéraire tant dans un sens que dans l'autre. Déjà, grâce à des influences toutes-puissantes, l'Association pour l'avancement des sciences obtient de très grandes faveurs à ce sujet et je prie instamment les organisateurs de Nantes de présenter une requête aux compagnies de chemins de fer dans ce sens.

mettre au lendemain leur compte rendu qui, en somme, intéresse plus le Congrès que le public. Seul, notre ami Drapeyron, pour le motif que j'ai dit, ne s'y résigna pas et je parie tout ce qu'on voudra que ni le public, ni le Congrès ne lui en ont su gré.

D'ailleurs, on comprend qu'en somme il y a là quelque chose d'anormal et de peu juste, car la priorité dans l'ordre des comptes rendus des délégués étant donnée par l'ancienneté des sociétés, il en résulte que, suivant le temps resté disponible, ce sont toujours les cinq ou six plus anciennes sociétés qui tiendront la place et que les autres, les plus jeunes, sont toujours plus ou moins rejetées dans un effacement relatif.

C'est la tradition, je le sais bien ; c'est aussi ce que confirme le règlement que nous avons voté à Toulouse. Mais, tout en respectant les règlements, comme on le fait pour les lois, c'est en les appliquant dans leur esprit plutôt que dans la lettre que l'on se montre le plus respectueux de leurs principes. Et puis, au cas particulier, il faut bien se dire qu'un règlement est bien plutôt la base de la jurisprudence à suivre dans les cas où il y aurait des divergences et des compétitions possibles ou des négligences préjudiciables au bon fonctionnement d'un congrès, qu'une règle étroite à faire prévaloir contre des circonstances impérieuses et imprévues qui engageraient la majorité à une transaction momentanée.

Tous ont senti ces inconvénients ; certains ont pensé que l'on pourrait remettre d'office au lendemain le compte rendu de tous les délégués ; d'autres croient que mieux vaudrait qu'un seul des délégués fût chargé, d'un congrès à l'autre, de préparer un rapport général et unique sur toutes les sociétés [1]; quelques-uns disent qu'il serait équitable que les sociétés dont les rapports seraient différés au lendemain à l'une des sessions, reprendraient le premier tour l'année suivante [2].

Je ne voudrais pas être taxé de paradoxe. Cependant, sans la moindre intention de préférence pour l'idée que voici, — car je me rallie plus volontiers à la première interprétation du précédent paragraphe, et je crois que c'est celle du plus grand nombre, — ne pourrait-on considérer l'ordre d'ancienneté à l'inverse de celui que l'on a pour habitude d'adopter, c'est-à-dire que ce soient les plus jeunes sociétés qui commencent

(1) Ce serait le plus simple ; mais les susceptibilités d'amour-propre y trouveraient-elles leur compte ? Quel homme saura inspirer assez de confiance dans son impartialité et dans sa compétence pour recevoir le mandat unanime des sociétés, et sera en assez haute considération pour que les délégués lui sacrifient ainsi une partie, si faible qu'elle soit, de leur rôle ?

(2) Ce moyen serait assez pratique aussi, car l'esprit du règlement serait absolument respecté et l'ordre se retrouverait maintenu.

et les plus anciennes qui finissent? En effet, les anciennes sociétés sont plus connues; à grands traits et sans avoir chaque année à reconstruire leur histoire, leurs délégués peuvent, en quelques mots, signaler les points sur lesquels elles ont porté leur action ou augmenté la somme de leurs travaux dans l'année échue, tandis qu'il me semblerait plus intéressant, pour le Congrès, d'écouter tout d'abord les délégués des sociétés nouvellement écloses et de porter ainsi l'attention d'une façon plus sympathique pour elles, plus encourageante pour leurs fondateurs, sur leurs efforts, sur les difficultés vaincues, sur le développement enfin de cette propagande géographique dont les sociétés sont la vivante incarnation.

Je soumets cette idée à mes collègues et aux sociétés sœurs. Leurs délégués pourront s'inspirer de ces réflexions et, lorsqu'ils se retrouveront, ils pourront convenir du mode d'interprétation du règlement qu'ils reconnaîtront le meilleur. Il va sans dire qu'à défaut d'entente c'est la lettre même du règlement qui fera la loi; mais je suis absolument persuadé que nos vieilles sociétés n'y mettront point de susceptibilités et qu'elles sont assez grandes filles pour remplir le rôle des sœurs aînées: c'est-à-dire qu'elles se montreront, sans grand dommage pour leur dignité [1], très disposées à traiter un peu leurs sœurs cadettes en enfants gâtés.

Mais tous ces commentaires m'ont éloigné encore une fois de notre session de Toulouse et des circonstances qui ont amené le vote du règlement.

Il semblait que, obéissant à l'inspiration du premier moment, le Congrès allait, dès la première heure, le lendemain, procéder à la discussion du règlement. Mais les ordres du jour étaient faits et il eût fallu déranger l'organisation préparée par nos excellents collègues [2]. On le remit donc à la suite. Je ne me pressai pas davantage, attendant tout du temps et de l'expérience.

En effet, tant que les vœux émis ne parurent pas engager directement la responsabilité des sociétés, les choses allèrent aussi bien que possible; mais, quand vint la question de la création de l'École nationale de géographie, dont toutes les sociétés [3] avaient été saisies et sur laquelle la plupart des délégués avaient des instructions bien déterminées, on se trouva aux prises avec une situation analogue à

---

[1] La Société de géographie de l'Est étant la 6e qui ait été fondée, figure parmi les anciennes sociétés.

[2] Peut-être ont-ils plutôt craint que cette discussion ne prît trop sur les travaux du Congrès, ou encore que, si elle aboutissait par hasard à un avortement, le travail même du Congrès ne fût absolument compromis.

[3] La Société de Lorient ne s'est pas considérée comme régulièrement saisie.

celle qui s'était présentée à Douai, avec cette aggravation que la majeure partie des délégués qui s'étaient trouvés à Lyon, à Bordeaux, à Douai, et avaient assisté aux précédents créés dans ces sessions, n'étaient pas là et ne pouvaient, à défaut de règlement discuté, voté et ayant force de loi, dicter, imposer même la tradition dont je me fis le champion.

Je n'exagère pas quand je dirai qu'à l'issue de cette séance je fus pressé de préparer mon projet de règlement en vue de sa discussion immédiate. Lorsque je remis à l'honorable M. de la Richerie mon projet primitif, il me dit : « Je ne sais pas ce qu'est le règlement dont vous me « parlez ; mais, bon ou mauvais, je l'accepte, car il nous en faut un, « quel qu'il soit. »

Cependant les expériences récentes m'avaient indiqué plusieurs lacunes dans mon projet primitif. N'ayant jamais prétendu avoir la *lumière infuse* je recourus sans hésiter à l'expérience de ceux de mes collègues qui, connaissant les précédents, étaient le plus à même de m'éclairer dans la voie à suivre.

Je dois d'abord nommer celui qui, dès Lyon déjà, m'inspira l'idée de préparer un règlement, bien que sa situation officielle semble me l'interdire. Toutefois, je ne le ferais pas si déjà mon collègue, M. Loiseau, ne l'eût fait. C'est M. Anthoine, que mes collègues, d'ailleurs, connaissent, et ils savent que je n'hésite pas, avec la plus vive gratitude, à reconnaître la part d'initiative et de conseils éclairés qu'il a fournis à ce projet.

Après lui, c'est au vénéré M. de la Richerie, à mon cher collègue M. Loiseau, l'un m'aidant de sa haute expérience, l'autre de ses connaissances en droit, que je dois la plus complète, la meilleure des collaborations. Les premières idées fondamentales acquises, le premier canevas dressé, furent soumis à ceux de nos collègues dont l'âge, la grande considération dont ils jouissent et les dispositions bien connues des sociétés qu'ils représentaient, m'invitaient à prendre les avis (1).

C'est ainsi, déjà préparé, élaboré, approfondi, que le projet de règlement fut soumis à la discussion du Congrès, dans une séance présidée par M. de la Richerie, dont c'était le tour ce jour-là.

Article par article, tout passa au crible d'une discussion raisonnée et courtoise. Quelques réserves furent faites par M. Allain au sujet des sociétés qui n'étaient pas spécialement des sociétés de géographie (2) ;

(1) MM. Schœlcher, Laneluc, Armand, etc.

(2) Confondant le rôle des sociétés latérales, — topographiques, ethnographiques, anthropologiques, — en tant que coopératrices au Congrès, avec leur participation aux expositions, M. Allain déclara que le vote de ce règlement aurait, comme représailles, l'abstention complète desdites sociétés aux expositions. Mais quiconque prendra connaissance de bonne foi, sans parti pris, du règlement voté, reconnaîtra

mais les explications personnelles que je lui donnai après la séance sur les intentions et le but poursuivi dissipèrent toute arrière-pensée. A peine quelques modifications de détail résultèrent de la discussion et le projet fut voté à l'unanimité des délégués des sociétés de géographie, auxquels s'était joint le délégué de la Société hispano-portugaise de Toulouse et de deux autres sociétés représentées dont les noms m'échappent.

Telle fut la sanction de l'œuvre que j'ai poursuivie depuis tantôt quatre ans, stimulé, encouragé par ceux de mes collègues qui m'ont reconnu assez de bon courage et de persévérance pour la mener à bonne fin. Si l'instrument n'est pas parfait, il a du moins les qualités nécessaires pour doter notre Congrès de la force que donne une organisation raisonnée et expérimentée : il dépend des mains qui s'en serviront de lui faire produire tout ce que l'on est en droit d'en attendre (1).

Avant d'aborder l'examen des expositions et le récit des excursions, il me reste à réparer des omissions que l'enchaînement des questions étudiées dans les deux congrès m'avait fait perdre de vue, et que je serais d'autant plus désolé d'avoir commises qu'elles me fourniront l'occasion de parler d'un homme qui semble vouloir tenir d'autant moins de place dans nos réunions qu'il a plus de valeur et d'autorité.

A Douai, — car il n'est pas venu à Toulouse et l'on a regretté son absence en même temps que celle de Mlle Kleinhans, de MM. Ch. Gauthiot, Delavaud, Manès, etc..., — M. Ch. Maunoir a présenté au nom de M. Depping, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, les deux vœux suivants qui ont été votés à l'unanimité :

« 1° *Que dans toutes les villes ayant une bibliothèque publique, il* « *soit formé, dans celle-ci, un cabinet, autrement dit une section* « *géographique particulière, contenant une collection aussi complète* « *que possible, de cartes nécessaires à l'étude.*

« 2° *Que la même mesure soit adoptée à Paris, dans les bibliothè*-« *ques de l'État, bien entendu dans celles qui sont publiques, pour les* « *besoins des études de ceux qui fréquentent ces établissements.* »

M. Maunoir a saisi cette occasion de féliciter M. Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai, qui a déjà pris une heureuse initiative dans ce double but.

Après cela, il a donné communication d'une lettre de M. Milne-

---

qu'il n'y a, pour les sociétés dont il s'agit, aucune raison de s'abstenir, car leur droit aux délibérations reste le même et leurs droits aux récompenses aux expositions aussi.

(1) Voir aux Pièces justificatives le texte de ce règlement.

Edwards, de l'Institut, sur le campagne alors poursuivie par le *Travailleur* [1] et d'une autre lettre annonçant la mort du jeune explorateur, M. Trouillet, décédé à Bouba sur la côte d'Afrique.

Deux jours auparavant, il nous avait aussi remis une lettre de M. Thouar à son arrivée à Tarija [2].

Il y a aussi un voyageur bien connu que nous avons vu à Toulouse et que la Société de géographie de l'Est a entendu à Nancy ; c'est le Dr Montano. S'il n'a pas fait de communication au Congrès, il a pris une part active aux discussions sur le développement colonial, sur l'orthographe géographique et sur l'École nationale de géographie qu'il a énergiquement combattue. Je dois signaler de lui l'opinion qu'il a exprimée au Congrès, dans l'une de ces discussions, à l'égard de l'*Alliance française*, car on doit compter avec l'opinion d'un homme de sa compétence. Il considère la propagation de notre langue par l'enseignement, dans les pays orientaux par exemple, comme une duplicité. Il signale, en effet, cette conséquence : dans ces pays, ce sont les indigènes qui servent déjà et qui seront appelés ainsi davantage à servir d'interprètes. Or, les Asiatiques, on le sait, inspirent si peu de confiance, que nos agents officiels sont obligés de faire surveiller souvent leur interprète par un autre qui n'est pas toujours beaucoup plus digne de foi. Aussi le Dr Montano déclare-t-il qu'il nous faut obliger, au contraire, nos agents diplomatiques, consuls, etc., à parler la langue des régions où nous sommes appelés à exercer notre influence.

C'est parfaitement juste, mais ne détruit pas du tout, il s'en faut, la raison d'être de l'*Alliance française*. On ne saurait méconnaître en effet l'utilité profonde de la propagation de notre langue en quelque région que ce soit, car c'est un instrument à la fois d'influence et d'assimilation hors de prix. Tous ceux qui connaissent l'Orient savent ce que nous perdons ou sommes exposés à perdre, quand les écoles françaises périclitent par la concurrence des écoles allemandes ou anglaises. C'est par la propagation de notre langue que nous arriverons à nous attacher les populations soumises à notre domination en même temps que nous procurerons à nos nationaux la facilité des rapports et des établissements coloniaux. C'est par nos écoles d'Orient que nous avons acquis cette influence que jalousent nos rivaux et qu'ils s'attachent, par la création d'écoles concurrentes, à nous ravir sans retour si nous n'y prenons garde.

La nécessité est tout aussi absolue dans nos conquêtes actuelles ou futures de l'Extrême-Orient. C'est par la langue que nous nous attache-

---

(1) Nous trouvons les résultats de cette campagne à l'exposition de Toulouse.

(2) Voir le résumé des voyages à la recherche du D Crevaux dans le 1er Bulletin de 1885.

rons ces populations et que nous exercerons sur elles une influence incontestée et qu'à notre place les Anglais ou les Allemands ne tarderaient pas à établir.

Cependant, l'argument du Dr Montano ne perd nullement de sa valeur, pour au moins exagérée que soit sa conclusion. D'où il faut déduire que, s'il y a utilité, nécessité même, de soutenir et propager l'œuvre de l'*Alliance française*, il n'est pas moins utile et nécessaire que, pendant longtemps du moins, et tant que la domination et l'assimilation ne seront pas complètes, nos négociateurs et nos administrateurs, tous nos agents en général dans l'Extrême-Orient, possèdent la langue du pays où ils sont chargés de représenter la France.

En saisissant cette occasion de défendre l'œuvre de M. Foncin, je me félicite aussi d'avoir eu à entretenir mes lecteurs du sympathique explorateur de Mindanao. Et cela parce qu'à Toulouse il s'est montré cicerone aussi hospitalier que collègue assidu et apprécié au Congrès. En effet, complétant ici le rôle si courtois de M. Cartailhac, il nous a fait visiter les monuments historiques de la vieille capitale du Languedoc : Saint-Servin, la cathédrale, le musée (dans un ancien couvent des Augustins du xve siècle), le lycée (ancien hôtel Bernuy), la Maison de pierre, etc., etc. ; toutes les véritables curiosités archéologiques de Toulouse y ont passé, un peu rapidement, dans les trop courts loisirs que nous laissaient les travaux du Congrès.

Je n'en dois pas moins exprimer ici tous mes remerciements et toute ma sympathie pour le bienveillant et savant cicerone.

Me voici tout naturellement amené à parler des réceptions dont nous avons été l'objet et, pour être logique, il me faut d'abord parler de celles de Douai.

Une première réception nous fut faite par la municipalité même de Douai. Belle soirée, qui eut lieu à l'hôtel de ville, dont M. le sénateur Merlin lui-même, maire de la ville, nous a fait les honneurs, et à laquelle la musique de la garnison ajouta le charme d'un excellent répertoire : on nous fit entendre là une *marche du Prophète* dont tels de mes collègues doivent se rappeler avec plaisir.

Il y eut plus, sinon mieux. Trois jours après, les membres du Congrès étaient invités à une autre soirée musicale offerte par les sociétés *Philharmonique* et des *Orphéonistes* dans les magnifiques jardins du cercle de ces derniers.

Une autre réception fut faite par M. de Guerne, le sympathique secrétaire général adjoint de l'Union géographique du Nord. Pour être d'un caractère plus intime, elle n'en fut pas moins goûtée par les membres du Congrès.

Aussi joignons-nous dans dans le même témoignage de gratitude la municipalité de Douai, les sociétés Philharmonique et des Orphéonistes, ainsi que l'honorable M. de Guerne.

A Toulouse, pour être moins nombreuses, les réceptions n'en ont pas été moins cordiales. Nous ne ferons pas un reproche aux personnalités officielles, et moins encore à la municipalité (¹), de s'être abstenues à cet égard. Cependant, c'est la première fois que nous avons à constater cette lacune; car cette démonstration hospitalière est toujours une très grande satisfaction pour les étrangers à la ville.

En revanche, j'ai parlé déjà de la soirée offerte par les membres de la Société de géographie de Toulouse dans les jardins de l'Exposition, laquelle eut pour agréable incident la conférence de M. Gaboriaud et fut agrémentée par une musique militaire.

Mais il n'y eut rien de plus charmant que la soirée qui eut lieu trois jours après, offerte, au même endroit, par la chorale Clémence Isaure, si je ne me trompe. Ah ! écoutez, vous penserez ce que vous voudrez de mon excès d'enthousiasme, mais je n'ai jamais rien entendu de plus ravissant, de plus *empoignant* que le chant de la *Toulousaine* (Toulousaino). A mon avis, rien n'égale cette musique harmonieuse et entraînante, exécutée surtout par un groupe de ces chanteurs toulousains si justement renommés. Il y a dans le rythme de cet hymne toulousain quelque chose du plus véhément de nos chants nationaux. Non, certes, je n'ai jamais rien éprouvé de pareil à ce que j'ai ressenti dans cette soirée. Merci donc à vous, merveilleux chanteurs, et je vous renouvelle ici le témoignage que le Dr Montano, Toulousain par excellence, dans son enthousiasme, vous a donné et que je vous ai donné avec lui. Je ne fais plus qu'un vœu à ce sujet, c'est qu'un jour quelque barde lorrain inspiré trouve de pareils accents pour chanter Nancy et la Lorraine !

Tels furent les marques d'hospitalité que nous reçûmes dans les villes de Douai et de Toulouse; courtes, mais agréables diversions aux travaux de notre congrès.

Et maintenant revenons à l'œuvre annexe de nos sessions annuelles : les expositions.

J'ai rendu compte de celle de Douai, l'an dernier, en même temps que de l'exposition de Bar-le-Duc. Ces deux expositions avaient conservé un caractère plus exclusivement géographique et rien ne venait changer l'ordre des idées de celui qui les parcourait.

(¹) On sait qu'elle avait doté la Société de géographie de Toulouse d'une somme de *vingt mille francs* pour l'organisation de l'exposition et du Congrès.

Tout autre fut l'exposition de Toulouse, et si la géographie y tenait la plus grande et la première place, elle avait un caractère d'universalité dû à la juxtaposition d'éléments très différents. Si, à plus d'un point de vue, l'aérostatique et la photographie, — bien moins encore que l'anthropologie, la géographie médicale, la météorologie, l'hydrologie, la botanique, la zoologie et l'ethnographie, — ont plus d'un rapport avec la géographie, on ne saurait en dire autant des arts rétrospectifs et de la céramique, encore moins de l'exposition, superlativement intéressante du reste, de certains industriels de Toulouse: tuiliers, bétonneurs, plâtriers, cimenteurs, menuisiers, tailleurs et tailleuses, etc..., qui ont cependant cherché à se rapprocher (?), le plus possible (??), du caractère géographique de l'exposition.

Ceci n'est pas une critique, si l'on veut, car l'exposition étant annoncée comme universelle, à ce titre il n'y a rien à dire. Au contraire, me dira-t-on, ces divers éléments ont contribué à son éclat et la première condition d'une entreprise de ce genre, c'est d'y amener le public par des attraits un peu moins rébarbatifs que ceux, par exemple, d'une exposition scolaire.

Je reviendrai sur ce point à la fin de ce travail; en attendant, je déclare que l'exposition de Toulouse a été vraiment splendide, un vrai succès et si, pour importante qu'était la section scolaire, elle se ressentait d'un certain effacement, — allez donc comparer l'éclat et l'attrait d'un salon Louis XV ou d'une chambre mauresque à ceux d'une salle tendue de cartes barbouillées par des enfants d'école! — seuls, pouvaient avoir à en pâtir, sans oser se plaindre, ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, sacrifient l'attrait d'une charmante excursion [1] pour fouiller un peu dans ces petits cahiers d'enfants, examiner les travaux de leurs maîtres, regarder d'un peu près les publications géographiques qu'on met entre les mains de tous.

Et puisque c'était là que portait mon examen de prédilection, on me pardonnera de débuter par cette section, tout en déclarant que les limites déjà si étendues de ce travail et le temps que j'ai pu donner à l'exposition ne me permettent pas autre chose qu'un examen sommaire.

Des 8 départements dont se compose le ressort académique de Toulouse, un seul n'avait pas répondu à l'appel : c'est celui des Hautes-Pyrénées. Mais, sur les sept autres, le premier en ligne est, de beaucoup, le département du Lot, comme qualité et quantité. Aussi je constaterai que sa large participation a prouvé, de la part de l'inspec-

[1] Pour pouvoir consacrer un jour à l'exposition et tout particulièrement à l'exposition scolaire, j'ai refusé de prendre part à l'une des plus intéressantes excursions : celle à la Montagne-Noire et au bief d'alimentation du canal du Midi. Un autre groupe a visité, ce jour-là, Carcassonne.

teur d'académie du Lot, M. Cazes, et de l'inspecteur primaire de la 2e circonscription de Cahors, M. Baumier, tous deux lauréats récompensés avec éloges, un zèle que l'on ne saurait trop citer en exemple, et les progrès les plus sérieux apportés au développement de l'enseignement géographique.

Si je ne considérais que cette seule partie de l'exposition scolaire, je dirais, sans parti pris, qu'elle ne s'élève peut-être pas encore au niveau de la bonne moyenne de nos départements de l'Est ; mais, comparée à celle de l'ensemble du groupe académique de Toulouse, elle a une supériorité marquée.

Ainsi, prenant d'abord la série des monographies faites par les instituteurs, — ce qui est à certains égards le criterium de l'initiative et du savoir des maîtres (1), — le département du Lot en présente 150, la Haute-Garonne 37, le Gers 21, le Tarn 13 et l'Ariège 2. Regardez un peu quel incroyable écart. Ce n'est pas que les 150 du Lot soient toutes des chefs-d'œuvre, il s'en faut, et si je prends pour base d'appréciation la liste des récompenses, je trouve, pour le Lot, 20 médailles d'argent, 8 de bronze et 27 mentions honorables (en tout 55 récompenses) ; — pour la Haute-Garonne, 9 médailles d'argent, 5 de bronze et 9 mentions honorables (en tout 23 récompenses) ; — pour le Gers, 5 médailles d'argent, 3 de bronze et 9 mentions honorables (en tout 17 récompenses) ; — pour le Tarn, 11 médailles diverses et mentions, — pour le Tarn-et-Garonne, 3 idem ; — pour l'Ariège enfin, 2 mentions. Donc le coefficient de valeur du Lot, par rapport à la Haute-Garonne, passe de 1/3 à 2/3, et à 4/5 par rapport au Gers ; mais il n'en reste pas moins un contingent considérable de 28 premières récompenses dans le premier de ces départements contre 14 dans le second et 5 dans le troisième : on peut juger par là du stimulant énergique que procure aux maîtres de bonne volonté et d'initiative leur participation aux expositions géographiques.

Il m'a été impossible de faire l'inventaire des travaux de maîtres et d'élèves, le catalogue de l'Exposition, — bien qu'il forme une brochure importante de 156 pages, — étant très sommaire à cet égard ; mais je puis affirmer qu'à de très légères variantes près, les proportions restent les mêmes, dans les divers départements, comme valeur et comme importance, entre les travaux scolaires et les monographies.

Je dois cependant signaler les exposés méthodiques, tant au point de vue pédagogique que cartographique, au nombre de dix en tout et dont, si je puis disposer de quelque place à la fin de ce travail (2), j'examinerai quelques-uns.

(1) J'aurais pu ajouter : *et de leurs aptitudes.*
(2) Aux Pièces justificatives.

Treize reliefs, dont douze sont dus aux maîtres (6 pour Toulouse) et un aux élèves de l'école primaire supérieure de Montcuq, témoignent de tentatives à encourager, encore qu'ils soient bien loin des reliefs de M. Mangin, de Goviller (Meurthe-et-Moselle), ou de M. Lemoine, de Beauzée (Meuse) et de plus d'un de nos bons instituteurs des Vosges. Cependant il en est un d'un caractère spécialement historique que je ne puis omettre, c'est le *plan relief des divers lieux qui prétendent répondre à la description des* Commentaires *de César* (*livre VIII*), par MM. Vidal et Salguar, professeurs au cours normal d'instituteurs de Cahors, et qui justifie d'une intelligente application de la géographie à l'histoire.

J'ai constaté, non sans un certain regret, que le catalogue, classant à part l'exposition de l'Institut des frères de la Doctrine chrétienne, avant même les écoles communales seules placées sous la rubrique *Instruction publique* (et dans cette dernière catégorie sont également les écoles libres laïques), semble considérer cet Institut comme en dehors de l'instruction publique et lui donner une priorité que certes il ne justifie pas.

Je sais bien qu'en faisant cette déclaration, je vais à l'encontre des idées qui m'ont paru prévaloir dans l'opinion de nos collègues de Toulouse ; mais rien ne saurait m'empêcher de dire ce que je crois être la vérité, et je le fais avec d'autant plus d'impartialité que je reconnais volontiers les efforts accomplis et les résultats obtenus par cet établissement. Seulement c'est toujours un danger que de surfaire ceux que l'on veut voir appréciés, et certainement, incontestablement, l'opinion était surfaite sur l'Institut des frères de la Doctrine chrétienne à notre arrivée à Toulouse. Je n'ai pas à en rechercher la cause; peut-être cela tenait-il uniquement à un grand éclat de mise en scène, à un encombrement littéral de surfaces murales et de salles nombreuses, mais absolument isolées de la section de l'enseignement et je pourrais même dire mieux en vue. Les cartes murales, en très grand nombre, couvraient peut-être une surface de plus de 100 mètres carrés et la plupart étaient dues au frère Alexis.

Lors de ma première et assez rapide visite à l'exposition, c'est à qui me disait : « Allez voir l'exposition du frère Alexis » ou : « Avez-vous vu l'exposition du frère Alexis ? » et chacune de ces phrases était accompagnée de commentaires très laudatifs. Enfin, les cartes du frère Alexis étaient le *clou* de l'exposition de l'Intitut des frères de la Doctrine chrétienne.

C'était, je le répète, bien mal s'y prendre pour me faire apprécier une œuvre qui n'est pas sans mérite, mais qui est loin, bien loin d'approcher des louanges qu'on lui décernait. A la première déception

muette, mais très visible, dont on s'aperçut de ma part, on ne manqua pas de répondre par l'énumération des hautes récompenses dont l'auteur de ces cartes avait été gratifié en Angleterre ou en Belgique, je ne sais plus trop.

Eh bien, je suis navré de le dire, mais une seule carte hypsométrique de France, faite dans le genre de celle de M. Levasseur, m'a paru réunir les conditions de vérité géographique que l'on puisse exiger de cartes destinées à l'enseignement; toutes les autres, ou à peu près, rééditaient ces fameuses chenilles qui, dans les bonnes vieilles cartes que nous nous rappelons tous, avaient la prétention, en nous indiquant les limites des bassins, de nous donner, sur le même ton, et le massif des Alpes et le plateau d'Orléans. Une carte d'Europe notamment représentait le plateau de Valdaï comme s'il avait, je ne dirai pas l'altitude du Caucase, mais au moins celle des Balkans.

Si je m'appesantis sur ce point, au grand dommage de l'illusion que l'on se faisait sur l'œuvre du frère Alexis, c'est que ces cartes sont éditées par lui, répandues dans les écoles qui ressortent de l'Institut des frères, et qu'il est de mon devoir d'être aussi sévère pour lui que je me le suis montré, dans les précédentes expositions, à l'égard des éditeurs laïques qui spéculent sur l'ignorance du public pour lui vendre, sous le nom de cartes, des morceaux de papier coloriés qui ne valent pas une image d'Épinal.

Si j'éprouve une difficulté majeure, faute de détails suffisants au catalogue, pour me guider dans les travaux des écoles primaires, ledit catalogue, en revanche, me présente toute facilité pour suivre en tous points l'exposition de l'Institut des frères de la Doctrine, encore qu'un certain ordre y manque.

Cependant je constate que l'*Institut* a fait *donner* toutes celles de ses écoles où il a trouvé des matériaux [1], car je trouve dans son exposition celles des écoles chrétiennes de Lyon, Marseille, Béziers, Cambrai, Aurillac, Roubaix, Tourcoing, Nolay, Montauban, Montpellier, Auch, Avignon, Angers, Pau, Lavaur, Privas, Orléans, Albi, Mur-de-Barrez, Aubin, Milhau, Wattrelos, Muret, Fécamp, Bordeaux, Bergerac, Charleville, Samatan, Castres, Uzès, Nantes, Lille, Commentry, Saint-Bonnet-le-Château, Chambéry, Bourg-d'Oisans, etc., etc., jusques et y compris une mappemonde faite par les élèves cochinchinois de l'école chrétienne de Saïgon et qui, ma foi, n'est pas plus mauvaise que beaucoup d'autres. Un relief dû à l'école de Gua (Aveyron) et d'autres

---

[1] Malgré cela, ils occupaient moins de place encore que ceux des écoles communales des départements précités.

de la Côte-d'Or, de Bayonne, d'Annecy, de Rodez et de la province de Liège, forment le contingent, dans cette catégorie, de l'Institut des frères.

Dans l'enseignement congréganiste, — mais compris dans la série commune que j'ai citée précédemment, — figurent des reliefs dus aux frères de la Daurade, de Toulouse, du frère Indaler, des frères de Cahors, du frère professeur à l'École primaire supérieure congréganiste de Puy-l'Évêque et, enfin, des cartes muettes peintes par les frères du quartier Saint-Aubin à Toulouse.

En somme, rien de saillant à signaler, car tout, — excepté les reliefs, — se ressent de l'influence du matériel scolaire du frère Alexis.

Il eût fallu toute la durée de notre séjour à Toulouse pour examiner avec attention les cahiers, tant des écoles laïques que des écoles congréganistes, et encore ce temps eût-il suffi à peine à l'examen de ceux qui paraissaient les plus dignes d'attention.

Mais il ne fallait pas avoir pour cela encore vingt autres salles d'exposition d'objets vraiment intéressants à visiter, ni la besogne d'un congrès à suivre. Cependant ce que j'en ai pu voir, tant d'un côté que de l'autre, confirme mon appréciation première.

Les quatre précédentes pages étant consacrées à la partie essentielle de l'exposition, il me sera permis maintenant d'en faire parcourir à mes lecteurs les autres salles. Celles-là du moins ne m'offrirent que des objets diversement dignes d'intérêt et d'admiration.

Arrivons à l'exposition comme si nous n'avions encore rien vu. Une vaste cour précède un large péristyle richement décoré dont l'entrée, couverte d'un store immense, qui protège à peine les arrivants contre un soleil tropical (c'était en juillet), aboutit au salon d'honneur, — immense salle transversale où, entre autres choses remarquables, on trouve, à droite, des portraits d'explorateurs, les épaves du naufrage de Lapérouse ainsi que l'anémomètre de Mgr de Pamiers; — à gauche, au milieu de l'exposition aérostatique, le *Cosmopolite,* petit ballon de M. Jules Fourcade (1), et l'exposition du *Talisman.* On sait quelle a été la mission scientifique de ce navire et quels nombreux résultats ont été obtenus par ses sondages. Une longue série de dessins permet de se rendre compte des espèces animales recueillies à des profondeurs atteignant parfois 5,000 mètres, ainsi que des appareils ingénieux qui ont servi à ces opérations délicates.

(1) Les membres du Congrès doivent des remerciements à M. Fourcade pour l'ascension qu'il a faite à leur intention dans le *Cosmopolite,* laquelle a été un nouveau divertissement pour nous et s'est accomplie dans les meilleures conditions. On voit par là combien, à défaut de réceptions officielles, nos hôtes ont pris à tâche de nous faire fête : ils y ont réussi.

Au delà, toujours à gauche, se trouve la salle intitulée : *Hydrologie* (1), *météorologie* (2), *géographie médicale* (3), *botanique* (4), *zoologie* (5) ; puis la salle de la *géologie et minéralogie* divisée en quatre sections également remarquables : 1° Pyrénées françaises et espagnoles (6), 2° Paléontologie régionale; 3° Minéralogie, mines ; 4° Animaux quaternaires des grottes des Pyrénées et cartes géologiques diverses.

L'escalier qui conduit aux deux étages supérieurs est orné principalement par la belle collection photographique de la commission des *Monuments historiques*, prêtée par M. le ministre de l'instruction publique, et par une pendule géographique de M. Bourgade, horloger à Toulouse.

Au premier étage, dans une salle à gauche, se trouve l'exposition de *cartographie ancienne et de numismatique* caractérisée par les atlas de Sanson, de Mercator, de Danville, de Hermann de Nuremberg, et par les cartes de la topographie de la Gaule (1641) et le périple de Scylax (1539, Amsterdam) ; — puis, à l'extrémité, toujours à gauche, la collection Cazeneuve, incroyable et riche bazar où l'on trouve la feuille de route de Dumont-d'Urville à côté du squelette sympathique, des faïences italiennes à côté d'albums chinois, des parchemins russes à côté de divinités, de statuettes et de scarabées égyptiens, le tout accompagné de vitrines garnies de milliers d'objets de toute espèce, et de mannequins japonais et chinois, etc., etc., etc. : il serait tout aussi difficile de faire l'inventaire de ce brillant et curieux fouillis que de dire ce qui ne s'y trouve pas.

En suivant la face postérieure du bâtiment et en revenant à droite, on traverse la série des six grandes salles consacrées aux époques suivantes de l'art rétrospectif : *Moyen âge*, *Renaissance*, *Henri IV et Louis XIII*, *Louis XIV*, *Louis XV et Louis XVI*, immense collection de

---

(1) Là sont exposées les eaux de Dax, Barèges-St-Sauveur, Bagnères-de-Luchon, de Cadéac, de Reveille, de Molitg, de Prugnes, de Lacaune et de Lamalou.

(2) Diagrammes et graphiques résumant les observations recueillies aux observatoires de Toulouse et Barcelone, carte spéciale des orages dans le Sud-Ouest, de M. Salles, ingénieur en chef, et les cartes météorologiques de votre serviteur (faites pour le cours de géographie médicale de M. le Dr Poincaré, professeur à la Faculté de médecine de Nancy).

(3) Ici votre serviteur reparaît avec les cartes des maladies endémiques et épidémiques de M. le Dr Poincaré. Il y a en outre la carte des bègues du Dr Chervin et le manuscrit d'un voyage de Bougainville (?).

(4) Trois herbiers (Dr Lebœuf, de Cahors, Bordères, instituteur à Gèdres, Fourcade, à Luchon).

(5) M. de Tolin : résultats des sondages dans le golfe de Gascogne et autour des îles de l'Atlantique ; M. de Sède : résultats de sa mission scientifique en Irlande en 1883.

(6) *a*, Espagne ; *b*, France ; *c*, Portugal.

plus de 250 objets mobiliers, qui n'est plus du domaine de la géographie et encore moins de ma compétence.

J'en dirai tout autant de l'admirable exposition de *Céramique*, à la suite de la précédente, qui eût fait les délices de notre cher collègue, M. E. Gallé.

A l'extrémité de droite, en face de la céramique, il y a la petite salle des *Missions catholiques*, laquelle a été principalement décorée de croquis et dessins envoyés par les missionnaires et de cartes destinées au *Bulletin hebdomadaire illustré des Missions catholiques*. La pièce principale de cette série, est un *planisphère des croyances religieuses*, corollaire naturel du grand ouvrage que prépare M. Louis Desgrand dont j'ai eu déjà l'occasion de parler.

En sortant de cette salle, on entre dans celle du *Vieux Toulouse* : collection archéologique fort remarquable, dont les plus importants morceaux cependant ne paraissent guère remonter au delà du commencement du XVIIe siècle.

Nous montons au deuxième étage dont l'aile gauche (partie postérieure) comprend toutes les expositions scolaires dont j'ai déjà parlé, et (à l'extrémité) l'exposition anthropologique dont M. Cartailhac nous avait fait les honneurs. Celle-ci, qui ne comprend pas moins de 116 exposants, nous fait remonter jusqu'à l'homme tertiaire. MM. Chantre (Ernest), Charnay (Désiré) et le Dr Montano y ont fait figurer une collection de crânes rapportés des différents points de la terre; dans la collection de M. Cartailhac figurent deux crânes, l'un avec des traces de trépanation cicatrisée et l'autre de trépanation posthume, appartenant à l'âge de la pierre polie [1].

En face de l'escalier, commence la série des salles de l'*Ethnographie*, dont la 1re est affectée à l'*Amérique et à l'Océanie*, la 2e à l'*Asie* et la 3e à l'*Afrique*, celle-ci ayant pour annexe des plus curieuses une *chambre mauresque* à la décoration de laquelle ont contribué les exposants des trois premières salles [2], et dont les honneurs sont faits par un gracieux mannequin représentant une odalisque en grande toilette d'intérieur.

Ici, quelle que bonne volonté que j'aie, je ne saurais entreprendre la description de ces immenses collections ethnographiques comprenant plus de 120 panoplies, groupes ou objets provenant des cinq parties

---

(1) Au nombre des exposants figure aussi M. Gustave Marty, l'auteur d'un excellent travail sur la *Caverne de Montlaur* ou *de l'Herm* (Ariège) dont il a exécuté la topographie si curieuse et si étrange à la fois. Nous y reviendrons dans les pièces justificatives, au moins pour ce qui se rapproche le plus de l'histoire de la terre.

(2) MM. les commandants Truchy et Blanchot, M. le prince Ghika, MM. Fournier, Millas, Salle, Martin, Scherer, Armieux, Trutat, Raoul, Romestin, Gineste, Fléchin de Boisse, d'Escudié de Villestang, du Paty de Clam, Quévillon et Decomble.

du monde, et rappelant, en réduction, les salles du Trocadéro. Que nos lecteurs se représentent un ensemble dix fois plus considérable que ce qu'ils ont pu voir à Nancy en 1880, dans ce genre, et ils auront à peu près l'idée du merveilleux coup d'œil présenté par l'*Ethnographie* à Toulouse.

A cette exposition aussi se rattachent les deux curieuses salles de Roumanie, exclusivement décorées par M. le prince Ghika. A une collection complète de costumes, d'objets de ménage ou de travail, d'étoffes et d'instruments de musique est jointe une série de portraits de famille, de vues, de cartes, de portraits roumains : on se croirait à Bukarest.

Si les *Missions protestantes* n'ont pas eu une salle spéciale (?), on ne saurait méconnaître la part qu'elles ont prise à l'exposition ethnographique, avec des cartes de la région zambésienne principalement, et trois cents objets environ provenant des pays des Bassoutos, des Barotsés, de l'Afrique sénégalaise, enfin de l'Océanie et du Groënland.

En reprenant à droite, pour revenir à l'escalier par la face antérieure du bâtiment, on rencontre la salle consacrée aux laboratoires maritimes de *Banyuls* (Pyrénées-Orientales) et de *Roscoff* (Finistère). On sait que ces laboratoires sont créés pour l'étude de la flore et surtout de la faune sous-marine dans des conditions complètes de conservation que les laboratoires les mieux installés à l'intérieur ne sauraient offrir. Observations et recherches sur les animaux marins et leur distribution géographique ; envois d'animaux vivants aux Facultés des sciences pour l'enseignement : tel est leur but pratique.

La salle de la *Société de géographie commerciale de Paris* est contiguë à celle-là.

On sait que cette société a pris à tâche de justifier son titre et de prouver combien son œuvre est profondément utile au commerce en créant un ensemble de collections de tous les produits rapportés par nos explorateurs de chacun des pays qu'ils ont parcourus, avec tous les renseignements utiles concernant ces produits.

Le contingent de ces collections est déjà très respectable et fait souhaiter de le voir grossir rapidement. C'est pour moi à la fois un plaisir et un devoir de le signaler, car les membres de la Société de géographie de l'Est y reconnaîtront plus d'un nom qu'ils ont applaudi ; ce sont celles de MM. *Vossion* (Soudan égyptien) [1], *Revoil* (Çomalis), *Marche* (*A.*) (Philippines), *Landsthur* (Algérie), *Wiener* (Amazone),

---

[1] Les mots entre parenthèses indiquent les pays explorés par les voyageurs dont ils suivent le nom.

Brun (Achantis), *Chesse* (Guyane), *Rolland* (Malacca), *Polliart* (Rio-Nunez), *Collin* (Afrique occidentale), *Billiez* (Sénégal), *Lemire* (Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Indo-Chine), cette dernière comprenant en outre des manuscrits khmers et des travaux inédits du voyageur. C'est évidemment là le point de départ d'un précieux musée commercial et colonial, et je ne puis faire de plus bel éloge de la *Société de géographie commerciale de Paris* que de souhaiter de voir son exemple suivi par toutes les Sociétés de géographie de France dans la limite de leur sphère d'action.

Tout à côté se trouve une salle consacrée à la *Société de géographie de Lille.* Savez-vous bien que je commence à trembler pour les futurs organisateurs du Congrès, si toutes les Sociétés de géographie se mettent à avoir chacune besoin d'une salle ?

Toujours est-il que la Société de géographie de Lille s'est montrée digne de figurer à côté de sa sœur aînée.

Son exposition comprend cinq catégories d'objets ou de travaux : 1° ouvrages appartenant à la bibliothèque de la Société (cartes et publications anciennes); 2° monographies et relations diverses faites par des membres de la Société ; 3° cartes et plans, idem ; 4° reliefs ; 5° objets d'enseignement de la géographie.

Tout n'offre pas un égal intérêt dans ces diverses séries ; un peu plus de restriction dans les choix eût plus profité que nui à cette tentative très louable et très heureuse en somme.

Nous voici dans les deux salles du *Ministère de l'agriculture ;* c'est la première fois, si j'ai bonne mémoire, que ce ministère figure dans une exposition géographique. Si l'on peut contester que l'agriculture ait de nombreux rapports avec la géographie, on conviendra qu'elle en a beaucoup avec la géologie et la cartographie, sans compter ceux que l'avenir lui réserve avec les questions de géographie coloniale. En attendant, nous nous trouvons en présence ici d'une quantité considérable de cartes géologiques, de cultures et de statistique agricole ; d'atlas divers, d'albums, de plans en relief des régions vinicoles de l'Hérault et d'aquarelles représentant les divers types d'animaux domestiques et destinés à l'élevage ou à l'exploitation agricole, sans oublier les espèces caprine et mulassière.

Et puisque nous sommes sur le chapitre des ministères et que nous en avons fini avec le deuxième étage, montons immédiatement au troisième, où nous trouvons les travaux des *Ministères de la guerre, de l'intérieur,* des *travaux publics,* de la *marine* et des *affaires étrangères.*

J'ai publié l'an dernier un travail aussi complet et aussi consciencieux que possible sur les travaux des quatre premiers de ces minis-

tères (¹) et je n'ai pas à y revenir pour cette fois. M. le colonel Perrier m'avait bien dit y avoir constaté quelques erreurs de détail, mais n'ayant pas assez d'importance pour être relevées. Cependant j'aurais volontiers saisi cette occasion de les rectifier si elles en avaient valu la peine. Je me contenterai donc de dire que tous quatre, sans en excepter le ministère de la marine, se sont multipliés à l'envi pour fournir à l'exposition de Toulouse la collection la plus complète de leurs plus beaux spécimens, les plus susceptibles du moins de faire ressortir les progrès qu'ils ont réalisés.

Je ne saurais cependant passer sous silence la magnifique collection d'aquarelles du ministère de la guerre, dues à l'habile et merveilleux pinceau de M. *Comba*, et les premières feuilles de la carte d'Afrique au $^1/_{50000}$e du même ministère, sur laquelle je me propose de revenir plus amplement un jour; — ni le beau panneau des Alpes en éclairage oblique et le panneau de carte cantonale (Lunéville) agrandissement au $^1/_{50000}$e de la carte au $^1/_{100000}$e, faisant partie de l'exposition du ministère de l'intérieur.

De même que le ministère de l'agriculture, celui des affaires étrangères figure, pour la première fois, dans nos expositions géographiques avec une fort intéressante collection de cartes rétrospectives; quand je dis : de cartes, je dois ajouter : de plans de ville et d'atlas de même catégorie.

A côté de l'exposition des ministères viennent celles de l'*École d'application de Fontainebleau* (²) et du *Conservatoire des Arts et Métiers*, comprenant principalement les appareils et les dessins du *colonel Laussedat* (³); celle encore des beaux travaux topographiques de l'*État-major espagnol*, dirigés par l'éminent *colonel Coello*; celle enfin du *Bureau topographique fédéral de Berne*. Pour chacune d'elles il faudrait tout un mémoire explicatif et un travail d'appréciation technique qui exigeraient un cadre trop étendu.

Puis viennent les expositions de la *Société de géographie de l'Est* (⁴); de la *Société des touristes du Dauphiné*, dont j'ai parlé à propos de l'exposition de Bar-le-Duc ; de la *Société de géographie de Lyon* (⁵) ; des

(¹) Voir le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* de 1884 et le compte rendu général du Congrès de Douai.

(²) A, Cours d'art militaire et géographie militaire ; B, cours de topographie ; C, cours des sciences appliquées à l'industrie ; D, ateliers de lithographie et de photographie.

(³) Appareils photographiques et autres pour le lever rapide des plans ; vues panoramiques ayant servi particulièrement à dresser un plan très exact des travaux attaque de Paris (1871); croquis ou gouaches servant à l'enseignement donné au onservatoire au point de vue topographique et géologique.

(⁴) Toute la collection de mes cartes manuscrites et éditées.

(⁵) Principalement des cartes séricicoles et des industries extractives de France.

Sociétés de géographie de Marseille (1), d'*Oran* (2), de *Dijon* (3); de l'*Union géographique du Nord* (4); de la *Société de géographie de Madrid* (5); de la *Société de topographie de France* (6) et du *Club alpin français*, celui-ci déjà signalé dans mes précédents rapports, spécialement pour ses splendides panoramas des Alpes et des Pyrénées.

La *Société de géographie de Bordeaux* mérite une mention à part, pour son exposition de cartes et de documents commerciaux ou autres. Encore un peu il eût fallu une salle entière, à elle aussi; — ainsi que la *Compagnie du Midi et du canal latéral de la Garonne* pour les cartes de son réseau et le détail de tous ses ouvrages d'art.

Puis les éditeurs......

Il me faut, malgré quelques tentatives que j'approuve, mais qui sont restées l'infime exception, rester avec mes appréciations antérieures, ne demandant pas mieux qu'une prochaine exposition me prouve que la plupart d'entre eux ont *dépouillé le vieil homme* et surtout abandonné les vieux clichés ou les procédés de cartographie, plus que fantaisistes, dont bon nombre de publications se ressentent encore trop.

Mais si, de ce côté, et pour plus d'une raison, je suis obligé au *statu quo*, je n'ai aucune hésitation quand j'arrive à la collection de travaux de M. *Franz Schrader* sur les Pyrénées; — du *commandant Blanchot* sur la même région ainsi que sur des itinéraires au Mexique exécutés sur place par l'auteur; — de M. *Vallon*, géographe à Montauban, encore sur les Pyrénées: je m'incline et j'admire franchement, sans réserve, chacun apportant là, dans des variantes inévitables de mérite, toute la conscience, tout le travail, tout le savoir dont ils sont susceptibles, et ce n'est pas peu dire.

Nous retrouvons le commandant Blanchot, — décidément cet homme a toute la science du géographe, toutes les aptitudes d'un explorateur, tous les talents d'un artiste, — avec ses belles aquarelles et ses profils des Pyrénées dans la salle spécialement consacrée au panorama de cette chaîne merveilleuse; mais il se trouve là, je ne dirai pas en concurrence, mais côte à côte, avec un émule, M. Decomble, qui, dans la spécialité d'aquarelliste, tient peut-être la première place avec quarante-quatre vues très remarquables.

---

(1) Cartes de la région provinciale; Bulletin de la Société, etc.
(2) Bulletin de la Société, etc.
(3) Ouvrages de M. P. Gaffarel.
(4) Bulletin de la Société; atlas des anciens plans de Paris; Pyrénées illustrées.
(5) Bulletin de la Société.
(6) Leçons du capitaine Lagarde et du capitaine Dennery; quelques cartes et ouvrages. Une collection de documents anciens, cartes et livres, appartenant à M. Allain, membre de la Société.

La *Société des excursionnistes catalans,* de Barcelone, tient, dans cette même salle, une place importante avec des dessins, itinéraires, cartes, panoramas, photographies et publications diverses; puis ce sont des collections innombrables de photographies de toute la région pyrénéenne exposées individuellement par les membres français de cette société.

Au milieu de cette salle, on trouve un vaste plan en relief de Luchon avec une section des Pyrénées centrales; nous en retrouverons plus tard un pareil à Luchon même.

Et puisque je suis ramené aux reliefs, revenons dans la grande salle du troisième étage, que nous avons quittée un instant, pour y admirer encore des reliefs vraiment scientifiques dus à *MM. Thuillet,* lieutenant d'artillerie, *Ferret,* capitaine d'infanterie, *Londié,* capitaine d'artillerie, *Blanchot,* — toujours lui, — chef de bataillon, breveté, d'infanterie; ces reliefs ayant toujours pour objet les Pyrénées et leurs chaînons secondaires.

Un autre officier supérieur, M. le *colonel Fain,* du 83e de ligne, se signale par deux plans: l'un de Damas et l'autre de ses environs, tous deux manuscrits.

Et voici, non loin des reliefs, une exposition de la *Société de géographie de Paris,* que l'on pourrait appeler l'exposition des *isthmes,* car ce sont les plans ou vues des isthmes de Panama, de Suez et de Corinthe. Cette exposition-là n'est pas encombrante, elle ne cherche ni l'effet, ni le tapage, mais elle porte juste et elle résume à la fois la pensée et les œuvres de la plus grande personnalité de notre temps: M. de Lesseps.

J'en passe de nombreux et non des moindres: un volume n'y suffirait pas, et d'ailleurs je n'ai pas pris, ni pu prendre à tâche de refaire un catalogue complet.

Cependant je signalerai encore des cartes de la région des chotts et des publications relatives au projet de mer intérieure du commandant Roudaire, question à laquelle nous voyons avec regret le nom du grand Français attaché.

Puis un plan gigantesque, de 60 mètres de long, du projet de canal de l'Océan à la Méditerranée, à travers le Sud-Ouest de la France, par les vallées d'Aude et de Garonne, à l'échelle de $^1/_{10000}$e. Cet immense travail manuscrit est dû à la *Société d'études des travaux français,* à Paris.

Enfin, en redescendant dans le jardin, nous avons sous les yeux une exposition complète d'horticulture, puis l'exposition forestière qui n'a pu trouver place dans les salles et qui présente toutes les essences d'arbres des Pyrénées, disposées suivant l'échelle d'altitude maximum

et minimum de leur végétation : il n'y a pas moins de 39 espèces classées depuis l'alisier torminal, dont la zone de végétation va de 0 à 400 mètres, jusqu'au pin à crochets, que l'on trouve à la cote de 1,600 mètres jusqu'à celle de 2,400 mètres.

Telle est, ou du moins telle fut, dans son ensemble la grandiose exposition géographique, — car, malgré tout, elle fut plus géographique encore qu'universelle, — que la Société de Toulouse nous a présentée. Elle a rendu difficile à toutes les autres l'organisation d'une exhibition aussi magistrale : je ne crois pas qu'il soit jamais possible de faire plus, s'il l'est jamais de faire autant, même dans une grande ville de province. Mais il n'y a pas là de quoi décourager les bonnes volontés; moins considérables, les expositions n'en seront que plus accessibles, plus intelligibles et, à tout le moins, aussi profitables. Trop étendues, elles présentent trop de côtés faibles et il n'est pas à dire qu'elles soient plus instructives. Il faut vraiment avoir pu, comme le commandant Blanchot, remuer des montagnes et avoir surtout rencontré des collaborateurs comme MM. Cartailhac, Decomble et Gineste, pour mener à bonne fin une telle entreprise [1]. On n'a pas idée de ce que contenaient ces *quarante salles*, ces immenses couloirs tellement remplis que la vaste cage de l'escalier était elle-même encombrée du trop-plein.

Aussi désirons-nous vivement que les futurs organisateurs de nos expositions géographiques ne tentent pas une entreprise pareille, car ils courraient le double risque, soit d'échouer, soit de faire perdre à l'exposition ce qu'elle doit avant tout avoir : un caractère exclusivement géographique. Non que l'on doive rejeter l'ornementation et certains attraits seuls capables d'attirer le public en nombre, encore moins que l'on doive négliger tout ce qui a rapport aux sciences qui tiennent de si près à la géographie qu'elles semblent en relever directement ; mais il faut se montrer sobre sur le choix et surtout se défendre de ceux dont les tendances envahissantes n'ont d'autre cause que leur médiocrité.

Ainsi l'exposition de Douai, déjà bien grande, n'atteignait pas à beaucoup près la moitié de celle de Toulouse. Elle fut aussi beaucoup moins courue, beaucoup moins recherchée, trop de circonstances lui étaient défavorables et surtout elle manqua d'un catalogue : on se rappelle que ce fut là, pour moi comme pour les autres, une difficulté matérielle pour la visiter avec fruit. Mais elle fut plus spécialement géographique

---

[1] Il n'est pas douteux non plus que la personnalité du commandant Blanchot, si justement appréciée en haut lieu, n'ait été pour beaucoup dans le concours si largement obtenu des ministères et des administrations locales.

et surtout fut plus consacrée à l'enseignement, grâce au milieu universitaire dans lequel elle avait lieu. Toulouse est aussi une académie importante, mais il semblait que celle-ci se fût tenue officiellement à l'écart.

Cependant l'importance de la ville de Douai n'est pas à comparer à celle de Toulouse et si l'on y joint cette circonstance que le lycée de la ville de Douai, où se fit l'exposition, est dans une rue peu fréquentée et située loin du centre de la ville où d'ailleurs se tenait le Congrès, on comprendra que la différence entre les deux exhibitions fut capitale.

Cela nous mène à dire qu'il faut que les futurs organisateurs des Congrès, s'inspirant des précédents et de l'expérience acquise, cherchent à spécialiser les expositions géographiques et, chaque fois que cela est possible, les installent dans des locaux moins vastes et plus rapprochés des milieux fréquentés. Qu'ils ne visent pas à les rendre universelles, car il y a toujours moyen de créer des attractions dans l'appoint fourni par les sciences connexes de la géographie : l'ethnographie, l'archéologie, la géologie, l'anthropologie, la géographie botanique et la zoologie suffisent à varier une exposition sans la faire dévier de son objet principal.

Ce fut la caractéristique de l'exposition de Douai : elle manqua un peu de ce qu'il y eut de trop à Toulouse ; mais, du moins, elle fut surtout l'exposition de l'enseignement géographique.

(A suivre.)

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1883.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

A la correspondance : Documents sur le Sénégal, dus à M. Mathieu, professeur à Saint-Louis, et remis par M. Grandeau ; lettre du ministre du commerce au sujet de l'article sur le *Bulletin consulaire français* publié dans notre *Bulletin*.

M. J. V. Barbier signale le rapport de M. du Fief sur les Congrès de géographie en France et en Allemagne. Ceux-ci réunissent 500 membres, tandis que les autres n'en réunissent pas 50.

La parole est à M. Gallé, pour sa conférence (voir au *Bulletin*).

M. le Président le remercie en faisant ressortir le rôle de la Société dans les questions commerciales et le concours précieux de M. Gallé pour les traiter avec compétence.

La séance est levée à 10 heures et demie.

SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU 15 JANVIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart et est absolument consacrée à la conférence de M. Brau de Saint-Pol-Lias, dont la conclusion consiste en une invitation directe adressée à nos membres d'engager des capitaux pour les entreprises de colonisation tentées par M. Brau de Saint-Pol-Lias.

La séance est levée à 10 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 JANVIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Lecture est faite des procès-verbaux des deux dernières séances qui sont adoptés.

A la correspondance : Lettre de la Société de topographie annonçant la création d'un cours de topographie fait par un officier de la garnison.

Le Secrétaire général énumère la liste des membres nouvellement admis et lit ensuite le rapport suivant :

Rapport sommaire sur la situation de la Société, à la fin de l'exercice 1883.

Messieurs,

C'est bien à mon grand regret que je vais retarder de quelques instants la conférence de mon vénérable ami, M. Gottereau, pour vous entretenir de quelques choses qui, par elles-mêmes, n'ont aucun attrait et qui, cependant, sont nos affaires à tous. La tradition ici s'impose et, pour si peu agréable qu'elle soit, il faut bien avouer qu'elle doit être d'autant mieux respectée qu'elle a un caractère de sérieuse utilité, et qu'elle comporte en soi, pour vous, comme pour votre rapporteur obligé, la suprême satisfaction du devoir accompli.

Et, tenez, il est un côté de cette tradition qui est véritablement beau : c'est cet acte de piété filiale par lequel un hommage est rendu aux morts illustres ou généreux que la Société comptait, il y a quelques mois, il y a quelques jours encore, parmi ses membres les plus honorés. C'est d'abord M. Varroy, notre président d'honneur, auquel nous n'avons pu rendre de meilleur hommage que de résumer le sentiment de la douleur publique à la manifestation de laquelle tous vous avez pris votre part. Dans le même temps descendait aussi dans

la tombe son ancien collègue au conseil général, le regretté M. Tourtel qui, le premier en 1879, s'inscrivait spontanément comme membre fondateur de la Société. Quelques mois à peine se passent, c'est le tour du sympathique M. Bernard, notre ancien et affectionné maire, mort à la suite d'une longue maladie dont il avait contracté le germe dans les fatigues qu'il s'imposa pendant les temps critiques que vous savez et pour doter la ville des grands travaux qui seront sa gloire et l'honneur de Nancy. Enfin, comme si ce n'était pas assez de tous ces deuils, nous apprenons, la France entière apprend que, tout à coup, vient de s'éteindre le grand historien national. Notre cher président, M. Debidour, qui fut son disciple, son ami, s'est chargé de nous dire dans notre *Bulletin* ce que fut ce vénéré vieillard qui fut membre honoraire de notre Société et qui lui donna cette marque d'honneur et de sympathie d'accompagner, vous vous le rappelez sans doute, cet autre vieillard vénéré, le grand Français, M. de Lesseps, à la solennité d'inauguration de la statue de M. Thiers. Je ne me doutais guère, pour ma part, quand, au Congrès de Douai, j'eus l'honneur insigne d'être mis à côté de M. Henri Martin, au banquet offert par la municipalité et la chambre de commerce de Boulogne, et quand je lui rappelais là le souvenir de son court passage à Nancy, je ne me doutais guère, dis-je, que c'était la dernière fois qu'il m'était donné de voir cette belle et auguste figure et de serrer la main qui a écrit, avec tant de lucidité et de profondeur, les grandes pages de notre histoire.

A ces pertes douloureuses nous devons ajouter celles d'un homme qui fut lorrain par excellence et qui, s'il n'appartint pas à notre Société, fut l'un de nos premiers, de nos meilleurs conseillers : j'ai nommé M. Guerrier de Dumast.

Quittons, Messieurs, ces tristes pensées, encore qu'au fond elles aient quelque chose de vivifiant et de consolateur, car ceux-là qui en sont l'objet, sont entrés dans la tombe après avoir dignement, noblement, utilement surtout, rempli leur mission, nous laissant ainsi comme meilleur héritage, leurs vertus à imiter, leurs exemples à suivre.

Il est d'autres pertes que nous avons éprouvées ; mais dans celles-là du moins, la mort n'est pour rien et seules les circonstances de la vie, des déplacements lointains nous privent du concours de quelques-uns de nos collègues. Il y aurait ingratitude de ma part et, je n'hésite pas à le dire, de la vôtre, à ne pas signaler ici le départ de notre ami Lucien Adam, qui, enfant de Nancy, s'attacha doublement à son pays natal, par son dévouement sans bornes, à toutes les œuvres dont la Lorraine, son histoire et ses progrès, sont l'objet exclusif. Il s'attacha, lui aussi, dès ses débuts à la Société de géographie de l'Est et, soit dans les conférences qu'il nous a données, soit dans les travaux de notre comité,

il s'est montré le collaborateur dévoué et sympathique que vous avez connu. Aussi tenons-nous à lui donner une large marque de notre sympathie et de nos regrets en vous proposant de le nommer membre correspondant.

J'ajouterai d'ailleurs, à son honneur, qu'entre bien des initiatives qui lui appartiennent, c'est à lui que revient la belle et généreuse pensée d'élever un monument à la mémoire de Crevaux, avant même que la fatale nouvelle ne soit confirmée. Aujourd'hui, hélas ! il n'y a plus aucun doute à avoir, et le retour du courageux M. Thouar ne nous laisse même pas l'espoir un instant conçu, d'après une nouvelle fantaisiste, de recueillir rien de ses restes.

Au sujet du monument destiné à perpétuer sa mémoire, nous attendons à la fois, la décision définitive concernant l'emplacement à lui donner et l'étude complète du devis avec lequel nous aurons à compter eu égard aux ressources dont nous disposons.

Sur nos travaux, je m'étendrai peu; vous les connaissez, et si le plus grand nombre de nos membres n'assistent pas à nos séances, ils peuvent les suivre dans la lecture de nos *Bulletins*. Et bien certainement si, moins qu'à personne, il nous appartient de parler de notre publication, vous pouvez du moins nous rendre cette justice que c'est là vraiment notre travail de prédilection, l'objet, non exclusif, mais principal de notre sollicitude, le lien le plus direct qui nous attache le plus grand nombre de nos membres ; enfin, disons-le avec une conviction qui n'est pas, je l'avoue, exempte d'orgueil, que c'est l'une des publications des plus considérables et des plus appréciées de toutes celles des sociétés françaises de géographie. D'ailleurs ce n'est pas seulement le recueil des travaux qui nous viennent maintenant de tous les points de la France, de nos colonies même, aussi bien que de nos collaborateurs les plus directs, c'est aussi le reflet de la direction générale que votre comité donne à nos efforts. Déjà, s'y sont fait jour, deux ordres d'études qui sont, à des degrés divers, les grands intérêts de notre époque : les questions de géographie commerciale, économique, pratique en un mot et les questions de l'enseignement que nous avons indiquées, dans notre 3e *Bulletin*, sous le nom de géographie pédagogique.

Les premières ont été abordées avec autant de zèle que de talent par les membres de cette commission de géographie commerciale que votre comité a créée récemment, commission d'initiative vaillante que nous vous proposons de renforcer cette année par l'adjonction de quelques-uns des noms nouveaux que vous trouverez sur notre liste et dont la situation autant que la compétence commerciale et industrielle nous donnera l'appui de conseils sûrs et éclairés. Dans des conférences dont je tiens à rappeler le succès, MM. Dubois et Gallé ont abordé à

deux reprises cet ordre de questions, et l'honorable M. Gottereau, qui a présidé jusqu'ici la jeune commission de géographie commerciale, va vous dire et vous dira plus d'une fois encore, quelle situation nous est faite dans l'Europe méridionale, et quels intérêts nous appellent dans la Méditerranée.

Je ne vous parlerais pas, dans cet ordre d'idées, de la causerie qu'accidentellement j'ai eu l'honneur de vous faire au sujet des ports et des industries du nord de la France, si cela ne m'amenait à vous entretenir du Congrès de Douai. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce sujet; comme d'usage, notre *Bulletin* contiendra un rapport aussi concis, aussi substantiel que possible sur les travaux et les résultats de cette réunion annuelle, où des questions d'ordre pratique et utile ont été étudiées et feront l'objet des délibérations ultérieures de votre comité

Je ne parlerai pas davantage de la création récente de la section de géographie au Congrès des sociétés savantes, à la Sorbonne. Vous avez pu voir dans notre *Bulletin* la part qu'y a prise votre délégué. Je dirai cependant que l'organisation voulue, qui fait dépendre exclusivement la section de géographie de la section des sciences naturelles, aura sans doute pour conséquence d'effacer, d'absorber cette section de géographie et de lui ôter toute vitalité en lui ôtant son originalité.

Mais vous avez pu voir aussi déjà dans notre *Bulletin* les prémices du rapport sur l'exposition géographique de Bar-le-Duc. A ce sujet donc je vous renverrai à la suite de notre publication; mais qu'il me suffise de constater que ce fut un grand succès en même temps qu'un véritable tour de force. Vous en jugerez par le détail de notre compte rendu et vous vous associerez avec nous aux éloges que mérite notre collègue, M. Bonnabelle, à qui viennent d'être décernées, sur la demande unanime du jury de l'exposition, les palmes académiques.

Ce succès, d'ailleurs, Messieurs, n'a pas été d'ordre purement moral et le nombre des membres de la Section meusienne s'est sensiblement accru à la suite de l'exposition et s'est relevé vite, après un a-coup inattendu de désertion auquel certaines rivalités locales n'ont peut-être pas été étrangères, au delà de celui de l'année 1882. Ainsi, de 155, au début de 1883, ce chiffre atteint 173 membres à la fin de cet exercice.

La Section vosgienne, elle, a vécu cette année de sa vie normale, en voie ascendante cependant, grâce à une campagne vigoureuse entreprise par son ancien secrétaire, M. Graillet, depuis lors nommé directeur de l'école normale de Mirecourt. De 172 membres à la fin de 1882, le nombre s'élève à 198 à la fin de 1883.

De ce côté donc, tout va bien et je laisse le soin à mes collègues des

sections de faire connaître les actes particuliers par lesquels elles n'auront pas de peine à justifier leur développement.

Pour la Société-mère, elle, il ne paraît pas qu'elle ait eu de fluctuations importantes en plus ou en moins, et si le nombre de pertes causées par les départs, les morts, les défections volontaires ou inévitables, ont fait fléchir d'une douzaine le nombre des membres de 1882 sur celui de 1883, cette légère différence a été en partie compensée dans le cours de l'année, et les 22 adhésions nouvelles dont je vous donnerai tout à l'heure la liste de présentation, nous assure à l'avance que les vides qui pourront se produire, seront largement couverts au début de l'année. J'appelle cependant votre attention sur ce fait et je ne cesserai de dire, dût ma prière instante rester sans écho, c'est que de vous seuls dépend notre accroissement et que le jour où vous le voudrez, ce n'est pas 500 ni 600 que nous serons rien qu'à Nancy, mais 1,000 et plus.

En résumé, le nombre des membres de la Société s'est accru de 36 membres, s'élevant ainsi de 919 à 955, non compris les membres honoraires et correspondants, ni les sociétés avec lesquelles nous sommes en rapport d'échange. Le nombre de celles-ci va sans cesse croissant soit en France, soit à l'étranger, et aujourd'hui le service du *Bulletin* comprend, tant de ce chef que de l'autre, 96 envois, ce qui porte à 1,050 et plus le nombre d'exemplaires desservis.

Pardon, Messieurs, de vous retenir dans ces détails de cuisine. Il est cependant un point sur lequel il y aurait lieu de vous édifier si nous étions en état de le faire exactement à l'heure qu'il est : c'est celui du budget.

Il serait facile d'établir, d'après les données qui précèdent, celui des recettes. Quant à celui des dépenses, nous en sommes à des approximations trop élastiques en ce moment pour donner une situation exacte. Ce que nous pouvons vous affirmer pourtant, c'est que, malgré des sacrifices d'acquisitions, de souscriptions, entre autres ceux que nous a imposés l'exposition de Bar-le-Duc, nous sommes en meilleure situation que l'an dernier. Nous attendons de la maison Berger-Levrault et Cie les factures des deux derniers trimestres pour établir notre balance, et si M. le Ministre de l'instruction publique n'a pu, cette année, se montrer aussi généreux que l'année précédente, il n'en aura pas moins contribué, cette fois encore, à l'allégement de nos charges, en particulier de celle qui résultait pour nous de la souscription Crevaux.

J'aurais bien d'autres choses encore à vous dire, quand ce ne serait que pour rappeler toutes les utiles et intéressantes conférences que nous avons dues à MM. Lemire, Prudhomme, Renaud et Parisot, qui sont venus vous parler *de visu* de contrées où s'agitent nos intérêts les plus immédiats. Je ne puis pourtant pas finir sans adresser à tous nos col-

laborateurs les plus chaleureux remerciements, ni en vous laissant ignorer que tous nos efforts, depuis plus de six mois, tendent à solidariser notre action avec la chambre de commerce, avec la Société industrielle; que cette année verra sans doute se traduire par des actes ce trait d'union qui laisse cependant l'autonomie la plus complète à chacune d'elles. Je vous dirai enfin que notre matériel de bibliothèque s'est enrichi cette année de nombreux ouvrages et cartes, grâce aux sacrifices que nous n'avons cessé de faire dans ce but; mais que ce but sera toujours chimérique tant que vous ne viendrez pas y puiser à pleines mains. Elle est, vous le savez, à votre disposition et nos avis réitérés vous ont appris que les livres y étaient prêtés dans les conditions les plus larges, que vous ne trouverez pas dans les bibliothèques publiques.

En résumé, Messieurs, l'horizon s'ouvre pour nous plus brillant et plus vaste, notre champ d'activité s'agrandit tout en se spécialisant. Nous caressons d'autres projets encore, les travaux les plus intéressants sont préparés pour nos *Bulletins* de cette année. Mais à chaque jour suffit sa peine et nous attendons l'avenir avec d'autant plus de confiance et de sécurité que partout et toujours nous sommes assurés de votre appui.

Le rapport est adopté.

Il est ensuite procédé à l'élection du comité (voir le *Bulletin*).

M. Gottereau fait ensuite la première partie de sa conférence sur la Sicile.

Le dépouillement du scrutin est fait par MM. Fliche et L'Huillier, et M. le Président proclame les résultats (voir au *Bulletin*).

La séance est levée à 9 heures trois quarts.

Les membres du comité se réunissent aussitôt après et procèdent à l'élection du bureau et des commissions (voir au *Bulletin*).

SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU 8 FÉVRIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. BLEICHER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

M. le Président charge M. J. V. Barbier de présenter M. Lourdelet. Le Secrétaire général saisit cette occasion d'annoncer qu'il a ouvert cette semaine, sous la présidence de M. le général Hanrion, le cours de topographie fait par M. le sous-lieutenant Viriot, du 69e de ligne.

M. Lourdelet fait ensuite sa conférence sur son dernier voyage en Amérique et développe les moyens puissants d'action mis en œuvre par l'industrie américaine.

En le remerciant, M. le Président lui remet le diplôme de membre correspondant.

La séance est levée à 10 heures un quart.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

Les comptes définitifs de 1883 sont lus et adoptés.

A la correspondance : Envoi de livres de M. Challamel. Énumération des membres nouvellement admis.

M. E. L'Huillier a la parole pour sa conférence sur Izernore-en-Bugey (voir au *Bulletin*).

En remerciant le conférencier, M. le Président dit qu'il échoua dans un examen pour avoir soutenu devant un adversaire de la thèse d'Alise-Sainte-Reine cette dernière opinion et qu'il félicite M. L'Huillier d'avoir avec tant d'autorité ajouté une nouvelle Alise à celles déjà connues.

La séance est levée à 9 heures et demie.

SÉANCE DU 28 MARS.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Le procès-verbal est adopté.

A la correspondance : Note sur la mer intérieure d'après le docteur Rouire ; envoi du livre de MM. Bouinais et Paulus sur la *Cochinchine française ;* lettre au sujet de l'exposition de Toulouse. Énumération des membres nouvellement admis.

M. Gottereau fait la seconde partie de sa conférence sur la Sicile.

M. le Président le remercie en le félicitant chaleureusement de joindre le talent du conférencier au savoir de celui qui a voyagé avec tant de fruit.

La séance est levée à 9 heures et demie.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart et reste consacrée entièrement à la conférence de M. Dutreuil de Rhins (voir au *Bulletin*).

En le remerciant, M. le Président lui remet le diplôme de membre correspondant.

La séance est levée à 9 heures trois quarts.

SÉANCE DU 30 MAI 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures et demie et reste consacrée à la conférence de M. Bonvalot sur ses explorations en Asie, avec projections.

M. le Président félicite l'explorateur en lui adressant les remerciements de la Société.

La séance est levée à 9 heures et demie.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont lus et adoptés.

Le Secrétaire général signale, à la correspondance, le projet de création d'une École nationale de géographie de M. Drapeyron, que le comité a eu à étudier en vue du congrès de Toulouse (1), puis les envois de MM. Malte-Brun, Lemire, Bonvalot, Hue et Haurigot, Mathieu, et la première année du cours de géographie de M. Dubois, qu'il recommande tout particulièrement. Enfin l'envoi, par échange avec notre *Bulletin*, du journal *le Mouvement géographique*.

Après l'énumération de la liste des membres nouvellement admis, M. le président Debidour fait une conférence sur les voyages à la recherche du docteur Crevaux, qui est la suite et qui complète celle qu'il a déjà faite en 1883.

La séance est levée à 9 heures et demie.

SÉANCE SOLENNELLE DU 13 DÉCEMBRE 1884

Avec le concours de la musique du Sport.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures et demie.

Prennent place parmi les invités : MM. le général Hanrion ; Bihourd, préfet de Meurthe-et-Moselle ; Mourin, recteur de l'Académie, Mellier, inspecteur d'académie, et quelques membres du comité.

(1) Le comité a émis un avis défavorable.

Après un morceau d'ouverture, M. le Président présente M. Revoil venu pour la deuxième fois nous faire le récit de ses voyages.

L'explorateur fait ensuite sa conférence en trois parties séparées par des séries de projections et des morceaux de musique.

M. le Président clôt la séance en adressant des remerciements à la musique du Sport, à M. Bichat et à son préparateur M. Thierry, pour leur obligeance constante à prêter leur concours à nos solennités, au nombreux auditoire qui est venu entendre le voyageur, à M. Revoil, enfin, auquel il décerne, au nom de la Société, une médaille d'honneur, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

En l'absence de M. Albert Barbier, le Secrétaire général lit les procès-verbaux des séances des 3 juillet et 13 décembre 1884, qui sont adoptés.

A la correspondance figurent :

1° Des documents envoyés par M. le ministre de la marine;

2° L'échange de publications avec la Société des ingénieurs civils;

3° L'envoi d'un récit de voyage du docteur Potagos en Mongolie;

4° L'envoi de publications géographiques de la maison Plon, Nourrit et C[ie];

5° L'envoi d'un ouvrage de M. Berlioux, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Lyon;

6° Un des premiers numéros d'un journal fondé à l'Assomption, au Paraguay;

7° Enfin, une plaquette de M. Dupouy, médecin de la marine.

Le Secrétaire général annonce ensuite la venue prochaine de plusieurs explorateurs pour les premières séances de 1885.

Après avoir fourni quelques explications sur l'envoi du docteur Potagos, M. le Président donne la parole à M. Dubois, professeur à la Faculté, pour sa conférence sur Madagascar. M. Dubois traite son sujet au point de vue géographique et historique, non sans aborder la question de la politique coloniale de la France.

En remerciant M. Dubois, M. le Président fait ressortir particulièrement le rôle des sociétés de géographie. Si elles doivent se tenir sur le terrain de la neutralité politique la plus absolue et rejeter tout ce qui nous divise, il est de leur devoir de s'intéresser aux questions dans les-

quelles l'honneur, les intérêts et l'avenir de la France sont engagés. Ce n'est pas là faire de la politique, mais du patriotisme et sur ce terrain-là, tous les Français sont unis.

La séance est levée à 9 heures et demie.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1885.

La séance est ouverte à 8 heures précises par M. Fliche, vice-président.

M. Albert Barbier donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Secrétaire général lit ensuite la correspondance : Lettre du colonel Perrier, demande d'échange du *Bulletin* avec la nouvelle Société de géographie d'Aarau, enfin communication d'un journal de Madagascar, *la Cloche*, du 6 décembre, envoyé par M. Ravoux, jeune officier de la marine d'origine vosgienne et membre de notre Société, en ce moment devant Tamatave.

M. J. V. Barbier donne lecture de la partie de ce journal racontant, dans ses détails, la prise de Vohémar. Sur sa proposition, des félicitations sont votées par la Société à nos braves marins.

Puis il nomme les membres nouvellement admis.

Enfin il communique une lettre à lui adressée par M. L. Mougenot, vice-consul d'Espagne, demandant à la Société de géographie de prendre part à la souscription en faveur des victimes des tremblements de terre. M. le Président regrette que notre règlement ni les précédents ne permettent à la Société d'entrer dans cette voie; mais il invite les membres de la Société à souscrire personnellement.

M. de Metz-Noblat fait ensuite sa conférence sur son voyage en Corse, qu'il termine en demandant son admission au nombre des membres de la Société.

M. le Président le félicite et le remercie en même temps pour le bienveillant concours qu'il apporte à son entrée dans la Société.

La séance est levée à 9 heures un quart.

(*A suivre.*)

N.-B. — Faute de place nous devons différer jusqu'au prochain trimestre les comptes rendus de nos sections pour la fin de 1884.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE L'EST

1° SOCIÉTÉ-MÈRE

BUREAU ET COMITÉ DE DIRECTION

MM. **Debidour** [A.] (A ✿), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, *président*.

Bleicher (docteur) ✱, professeur à l'École supérieure de pharmacie, *vice-président*.

Fliche (P.), professeur à l'École forestière, *vice-président*.

Millot [Ch.] (A ✿), chef des travaux météorologiques à la Faculté des sciences, *vice-président*.

Barbier [J. V.] (A ✿), géographe, *secrétaire général*.

Barbier (Albert), conducteur des ponts et chaussées, capitaine de la compagnie des pompiers, *secrétaire adjoint*.

Marcot (R.), conseiller municipal, *trésorier*.

Nicolas (Auguste), ancien archiviste, *bibliothécaire*.

Billaudé, greffier en chef à la cour d'appel.

Desgodins, ancien inspecteur des forêts.

Dubois, professeur de géographie à la Faculté des lettres.

Fénal, professeur d'histoire et de géographie au Lycée.

Floquet, professeur à la Faculté des sciences.

Friant, professeur à la Faculté des sciences.

Gallé (Émile), industriel, secrétaire de la Société d'horticulture.

Gotterau (Alfred), ingénieur civil, architecte.

Guyot, professeur à l'École forestière.

Hasse, professeur à l'École normale.

Lhuilier (E.), capitaine de l'armée territoriale.

L'huillier (P.), secrétaire de la chambre de commerce.

Le Monnier, professeur à la Faculté des sciences, directeur du jardin botanique.

Maillot, ingénieur civil, architecte.

MM. Mathieu [abbé] (A 🙰), docteur ès lettres.
Mellier (O 🙰), inspecteur d'académie.
Schwab, ingénieur civil, secrétaire de la Société industrielle.
Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. Debidour, Ch. Millot, J. V. Barbier, M. Dubois, E. Gallé.

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

MM. J. V. Barbier, Billaudé, M. Dubois, E. Gallé, A. Gottebeau, P. L'huillier, Maillot, Schwab.

MEMBRES HONORAIRES

1 S. M. Léopold II, roi des Belges.
2 Anthoine, ingénieur, directeur de la carte de France au ministère de l'intérieur, 13, rue Cambacérès, à Paris.
3 Ballay, médecin de la marine française, explorateur en Afrique.
4 Daubrée, de l'Institut, directeur de l'École supérieure des mines, à Paris.
5 Delavaud (Charles), ancien président de la Société de géographie de Rochefort, 85, rue de la Boétie, à Paris.
6 Desgodins (abbé), missionnaire français au Thibet.
7 Duruy (Victor), ancien ministre de l'instruction publique, 5, rue de Médicis, à Paris.
8 Ferry (Jules), président du Conseil, ministre des affaires étrangères, à Paris.
9 Gresley (général), ancien ministre de la guerre.
10 Harmand (docteur), ancien consul de France, rue Treilhard, à Paris.
11 Hellwald (baron F. de), officier supérieur autrichien, Reinsburgstrasse, à Stuttgard.
12 Hugo (Victor), sénateur, membre de l'Académie française, à Paris.
13 Lesseps (F. de), de l'Institut, président de la Société de géographie de France, 7, rue Saint-Florentin, à Paris.

MM.

14 Levasseur (E.), de l'Institut, 26, rue Monsieur-le-Prince à Paris.

15 Liagre, ancien ministre, lieutenant-général, secrétaire perpétuel de l'Académie belge, à Bruxelles.

16 Malte-Brun (V. A.), géographe, 16, rue Jacob, à Paris.

17 Maunoir (Ch.), secrétaire général de la Société de géographie, 14, rue Jacob, à Paris.

18 Moreno (P.), directeur du Musée anthropologique, à Buénos-Ayres.

19 Nachtigal (docteur), consul général d'Allemagne, à Tunis.

20 Nordenskjöld (baron de), explorateur suédois de la mer Glaciale, à Stockholm.

21 Palander de Véga (Louis-Alexandre), officier de la marine suédoise, à Carlskrona (Suède).

22 Quatrefages de Bréau (de), de l'Institut, professeur au Muséum, à Paris.

23 Rouby, lieutenant-colonel d'état-major, en retraite, à Moulins (Allier).

24 Vidal de Lablache (Paul), sous-directeur à l'École normale supérieure, à Paris.

25 Wauvermans, lieutenant-colonel du génie belge, président de la Société de géographie d'Anvers.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1 S. Exc. Aarifi-Pacha, ancien ambassadeur de Turquie.

2 Id. Crisanto-Medina, ministre du Nicaragua, à Paris.

3 Id. Juan Diaz (colonel), ministre de l'Uruguay, à Paris.

4 Id. le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, à Paris.

5 Id. le vicomte d'Itajuba, ministre du Brésil, à Paris.

6 Id. Mgr Meglia, ancien nonce apostolique, à Paris.

7 Id. Sir Edward Noyes, ancien ministre des États-Unis, à Paris.

8 Id. Don José da Silva-Mendès-Léal, ministre de Portugal, à Paris.

9 Id. Torrès-Caïcedo, ministre du Salvador, à Paris.

10 Adam, professeur au Prytanée militaire de La Flèche.

MM.

11 D'Araujo (le chevalier), secrétaire d'ambassade du Brésil, à Paris.

12 Azam (docteur), président du groupe géographique du Sud-Ouest, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

13 Bainier (P.), directeur de l'École municipale supérieure Arago, place de la Nation, à Paris.

14 Bauvois (Eugène), américaniste, à Corberon (Côte-d'Or).

15 Bazin (F.), professeur aux Écoles Turgot et Colbert, 10, avenue des Charmes, à Vincennes.

16 Bizemont (le comte de), capitaine de frégate, 76 bis, rue des Saints-Pères, à Paris.

17 Blest-Gana, consul du Chili, à Paris.

18 Brau de Saint-Pol-Lias, explorateur à Sumatra.

19 Callimaki-Catargi, agent diplomatique de Roumanie, à Paris.

20 Cournault (Charles), conservateur du Musée lorrain, à Malzéville.

21 Croizier (le marquis de), consul de Grèce, président de la Société académique indo-chinoise, à Paris.

22 Debize, lieutenant-colonel d'état-major en retraite, secrétaire général de la Société de géographie, 6, rue de l'Hôpital, à Lyon.

23 Delavaud (Louis), avocat, 85, rue de la Boétie, à Paris.

24 Drapeyron (Ludovic), directeur de la *Revue de Géographie,* 55, rue des Feuillantines, à Paris.

25 Dutreuil de Rhins, lieutenant de vaisseau, 37, rue Saint-Roch, à Paris.

26 Foncin (P.), inspecteur général de l'enseignement secondaire, délégué à l'enseignement supérieur, 87, rue de Rennes, à Paris.

27 Fuchs, professeur au Collège de Saint-Paul, à la Réunion.

28 Gaffarel (P.), doyen de la Faculté des lettres, à Dijon.

29 Gauthiot (C.), secrétaire général de la Société de géographie commerciale, 63, boulevard Saint-Germain, à Paris.

30 Gibert (Eugène), secrétaire de la Société académique indo-chinoise, 87, rue de Lafayette, à Paris.

MM.

31 **Grad** (Charles), député au Reichstag, au Logelbach (Alsace).

32 **Gravier** (Gabriel), secrétaire général de la Société normande de géographie, 80, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.

33 **Guyot** (Paul), explorateur au Zambèse, usine Solvay, à Dombasle-sur-Meurthe.

34 **Hennequin**, président de la Société de topographie pratique, 5, rue Chanaleille, à Paris.

35 **Hoben** (le baron de), consul de Bolivie, à Alger.

36 **Kleinhans** (Mlle Caroline), géographe, 19, rue Guénégaud, à Paris.

37 **Lemoine** (John-Armand), à Sydney (Australie).

38 **Lourdelet**, vice-président de la Société de géographie commerciale, 35, boulevard de Strasbourg, à Paris.

39 **Mandrot** (de), colonel fédéral, à Cormondrèche, près Neuchâtel (Suisse).

40 **Marche** (Alfred), explorateur en Afrique et aux Philippines.

41 **Masqueray**, directeur de l'École supérieure des lettres, à Alger.

42 **Meulemans** (Auguste), consul honoraire, secrétaire de la légation de Nicaragua, rédacteur du *Moniteur des Consulats,* 1, rue Lafayette, à Paris.

43 **Meyners d'Estrey** (le comte), rédacteur des *Annales de l'extrême Orient et de l'Afrique,* 6, place Saint-Michel, à Paris.

44 **Montano** (le docteur), explorateur aux îles Malaises, 63, rue de Seine, à Paris.

45 **Moynier** (G.), directeur de l'*Afrique explorée et civilisée,* à Genève.

46 **Neis** (docteur), médecin de la marine, explorateur en Cochinchine.

47 **Olry**, capitaine de vaisseau, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie.

48 **Pelletier** (Eugène), consul général de Honduras, à Paris.

49 **Petitdidier**, consul général de Nicaragua, à Paris.

MM.

50 Reithber, chargé d'affaires de Bavière, à Paris.

51 Renaud (Georges), directeur de la *Revue géographique,* 76 *bis,* rue de la Pompe, à Paris.

52 Revoil (Georges), explorateur en Afrique, 6, rue Pierre-Legrand.

53 Soleillet (Paul), explorateur en Afrique, 44, rue de Madame, Paris.

54 Strauss (Louis), consul honoraire de Belgique, rue Van-Dyck, à Anvers.

55 Vaillant (docteur), médecin principal de la marine, à Pondichéry.

56 Vossion (Louis), consul de France à Rangoun (Birmanie).

57 Wiener (Ch.), consul de France à Guayaquil (Pérou).

58 William Martin, ancien chargé d'affaires du royaume de Hawaï, à Paris.

59 Zeller, inspecteur d'académie, à Laon.

MEMBRES DONATEURS.

Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

La ville de Nancy.

La maison Berger-Levrault et Cie.

MEMBRES FONDATEURS.

MM.

1 Balacheff (Pierre de), 76, rue Monceaux, à Paris.

2 Barbier (J. V.), *secrétaire général* de la Société, 1 *bis,* rue de la Prairie, à Nancy.

3 Claude, sénateur des Vosges, à Saulxures (Vosges).

4 Courcy (général de).

5 Deschamps (Narcisse), industriel, au Vieux-Jand'heurs (Meuse).

6 Mgr Foulon (Joseph), archevêque, à Besançon.

7 Germain (Léon), bibliothécaire de la Société d'archéologie, 26, rue Héré, à Nancy.

8 Greff, brasseur, 42, rue de la Commanderie, à Nancy.

9 Lévy (Sal.), négociant, 28, rue des Quatre-Églises, à Nancy.

10 Luc, tanneur, ancien conseiller municipal, à Nancy.

MM.

11 Lycée de Nancy.

12 Maringer, conseiller municipal, 28, faubourg Saint-Jean.

13 Michaut, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, à Baccarat.

14 Molitor (comte), conseiller général de Meurthe-et-Moselle, rue du Haut-Bourgeois, 4.

15 Morel d'Arleux (Charles), notaire, 28, rue de Rivoli, à Paris.

16 † Duc de Richelieu.

17 Solvay et Cie, à Dombasle-sur-Meurthe.

18 † Mme Thiers.

19 † Tourtel.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS.

MM.

1 About, instituteur, à Champigneulles.

2 About (E.), représentant de commerce, 24, rue de Boudonville.

3 Adam, ancien adjoint au maire de Nancy, rue Saint-Lambert, 2.

4 Adrien Burtin, négociant, faubourg Saint-Georges, 24.

5 Adt, industriel, à Pont-à-Mousson.

6 Aertz, négociant, rue Saint-Dizier, 137.

7 Aimé, négociant, rue Saint-Dizier, 42.

8 Albrecht fils, à Sand, près Benfeld (Alsace).

9 Allard (Félicien), fabricant, rue des Ponts, 24.

10 Ancel (Ferdinand), filateur, à Saint-Nicolas-du-Port.

11 André (Charles), architecte, rue d'Alliance, 10.

12 Angenoux, président de chambre, cours Léopold, 49.

13 Anselme, ancien président du Tribunal de commerce, rue des Carmes, 42.

14 Antoine (Arth.), juge de paix à Tlemcen.

15 Arnould, chef de division à la Préfecture, rue de Toul, 16.

16 Aron aîné, fabricant de flanelles, rue Lepois, 11.

17 Aron (Siméon), fabricant de flanelles, rue du Manège, 6.

18 Audiat, conseiller à la Cour, rue de la Ravinelle, 35.

19 Bachmeyer (Henri), négociant, rue de la Faïencerie, 19.

20 Bachmeyer (Jacques), négociant, rue de la Faïencerie, 19.

MM.

21 Bagard, instituteur, à Thiébauménil (Meurthe-et-Moselle).

22 Bajolet-Fèvre, rentier, rue Jeanne-d'Arc, 10,

23 Baradez, adjoint au maire de Nancy, rue du Montet, 6.

24 Barbaut, ancien pharmacien, rue Saint-Georges, 59.

25 Barbier (Albert), conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire adjoint* de la Société, quai de Choiseul, 4.

26 Barré, ancien professeur à l'École forestière, rue Baron-Louis, 5.

27 Barrois, huissier, rue Charles III, 11.

28 Basset, professeur de littérature arabe à l'École supérieure des lettres, 11, rue Randon, à Alger.

29 Bastien, négociant, rue de la Hache.

30 Bauer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de l'Hospice, 51,

31 Bauvalet, représentant de la maison Tourtel, à Toul.

32 Beauzelaire, carrossier, rue de Strasbourg.

33 Bécus (Alfred), négociant, rue Saint-Nicolas, 28.

34 Belleville, à Malzéville.

35 Bellieni, opticien, place de l'Académie, 17.

36 Beltz, minotier, au Pont-d'Essey.

37 Benel, rentier, rue de Serre, 7.

38 Benoit, ancien doyen de la Faculté des lettres, rue Lepois, 9.

39 Benoit (Louis), rentier, rue de la Pépinière, 33.

40 Bentz (Alfred), juge au Tribunal de commerce, place du Marché, 26.

41 Béranger, capitaine en retraite, rue du Montet, 6.

42 Berger-Levrault (O.), imprimeur-éditeur, rue des Glacis, 7.

43 Berger-Levrault (Alfred), rue des Glacis, 7.

44 Berlet, sénateur, rue Montesquieu, 9.

45 Bernard, négociant, rue Jean-Lamour, 19 *bis*.

46 Bernheim, professeur à la Faculté de médecine, rue de la Visitation.

47 Bertier, avoué, place de la Carrière, 18.

48 Besval, avocat, place de la Carrière, 39.

49 Betting, brasseur, à Maxéville.

50 Beunat, chef de section, rue de la Source, 31.

MM.

51 Bezombes (Auguste), négociant, rue de Strasbourg, 9.

52 Bichat, professeur à la Faculté des sciences, rue des Jardiniers, 1 *bis*.

53 Billaudé, greffier en chef à la Cour, rue Jeanne-d'Arc, 15.

54 Biet, architecte, rue Raugraff, 14.

55 Bihourd, ancien préfet de Meurthe-et-Moselle.

56 Blaise, instituteur, 17, rue Saint-Éloi, à Saint-Dié.

57 Blancheur, ancien notaire, place de la Carrière, 17.

58 Blandeau, représentant de commerce, rue Isabey, 95.

59 Bleicher, professeur à l'École de pharmacie, *vice-président* de la Société, rue de Lorraine, 4.

60 Blondel, professeur à la Faculté de droit, conseiller général des Vosges, rue de l'Hospice, 13.

61 Boës (Jean), propriétaire, à Pont-Saint-Vincent.

62 Bœspflug, directeur de l'Enregistrement, cours Léopold, 41.

63 Bois, ancien banquier, rue Saint-Dizier, 123.

64 Bolley, impasse Jeanne-d'Arc.

65 Boppe (Auguste), rue de Toul, 12.

66 Boppe (Lucien), sous-directeur de l'École forestière.

67 Bossu-Constantin, négociant, place du Marché, 14.

68 Boucher (Mme veuve), à Pont-à-Mousson.

69 Boudot, instituteur, à Essey-lès-Nancy.

70 Bouffin, négociant, faubourg Saint-Georges.

71 Boulay, négociant, rue Grégoire.

72 Bour, greffier du Tribunal, rue Saint-Dizier, 127.

73 Bourret, poêlier, rue de la Visitation, 25.

74 Bourgon, ancien banquier, place de la Carrière, 3.

75 Bournique, négociant, place Saint-Jean, 51.

76 Boussey, professeur au Lycée, à Besançon.

77 Boquel, conducteur des ponts et chaussées, rue Charles III, 30 *bis*.

78 Branquart, rue Isabey, 38.

79 Brenas (J.), chemisier, 21, rue des Dominicains.

80 Breton, huissier, rue des Quatre-Églises, 49.

81 Breton, instituteur, à Dommartin-sous-Amance.

82 Brice (Ferdinand), conseiller d'arrondissement, à Belleau, près Nomeny.

MM.

83 Brice (Victor), notaire, 2, rue Blandan, à Alger.

84 Brouillon, propriétaire, rue des Dominicains, 12.

85 Brullard (Joseph), interne des hôpitaux, rue Gilbert, 3.

86 Butte, maire de Malzéville.

87 Buzon, employé des ponts et chaussées, rue Jean-Lamour, 38.

88 Cabaillot, conducteur des ponts et chaussées, 8, rue de Moscou, à Paris.

89 Caillier, négociant, rue Montesquieu, 2.

90 Calté, clerc d'avoué, rue de Serre, 3.

91 Canel, directeur des écoles publiques à Héricourt (Haute-Saône).

92 Cantner, négociant, place de la Cathédrale.

93 Carcy (de), officier supérieur en retraite, cours Léopold, 37.

94 Cerfon (Camille), fabricant de drap, à Elbeuf.

95 Cézard (Félicien), architecte, rue de Lorraine 9.

96 Chaignet, négociant, rue des Dominicains, 26.

97 Charaux-Renaud, négociant, rue des Jardiniers.

98 Charbonnier, entrepreneur de travaux, rue de Malzéville, 28.

99 Charbonnier, chef de division à la Préfecture, quai de Choiseul, 12.

100 Chardot (colonel), rue Isabey, 37.

101 Charlot, propriétaire, place Stanislas, 7.

102 Charleville, négociant, rue Saint-Nicolas, 7.

103 Chateau (Lucien), entrepreneur, à Pont-Saint-Vincent.

104 Chautan de Vercly (Antoine-Adolphe), général en retraite, passage du Casino.

105 Chenais (Louis), relieur, rue de Metz, 42 *bis*.

106 Chippel, rentier, cours Léopold, 7.

107 Clarté (Joseph), employé à la cristallerie, à Baccarat.

108 Claude (abbé), curé de la Cathédrale, rue des Chanoines, 6.

109 Claude, docteur en médecine, à Pompey.

110 Claudon, professeur à l'École normale d'instituteurs, à Laon.

111 Clerc (Charles), capitaine au 139e de ligne, à Clermont.

112 Clesse, notaire, rue des Dominicains, 3.

MM.

113 Clostre-Richard, négociant, rue Saint-Jean, 35.
114 Coanet fils, négociant, rue Saint-Georges, 31.
115 Coblentz, fabricant de chaussures, 22, rue de Lasalle.
116 Colas, directeur des manufactures, à Pierrepont.
117 Coliez fils, docteur en médecine, à Longwy.
118 Colin, confiseur, rue du Montet, 78.
119 Colin (docteur), médecin-major au 37e de ligne, à Toul ([1]).
120 Collin, notaire, rue de la Hache, 64.
121 Colson, fabricant d'huile, rue des Ponts, 8.
122 Comon, doctéur, conseiller général, à Longuyon.
123 Conrard fils, fabricant de brosses, rue Saint-Dizier, 45.
124 Constantin, fondeur, rue de l'Ile-de-Corse, 5.
125 Constantin (Jules), gérant de l'usine à gaz, rue des Jardiniers.
126 Constantin (René), rue de Rigny, 24.
127 Conte, négociant, rue du Pont-Mouja, 7.
128 Corbin, négociant, ancienne porte Saint-Jean.
129 Cournault (Édouard), rue du Haut-Bourgeois, 6 *bis*.
130 Courteville (de), avocat, rue de la Pépinière, 37.
131 Courtois, avocat, place de la Carrière, 21.
132 Courtau, caissier à la Trésorerie générale.
133 Cremel, directeur de l'École supérieure, Grande-Rue, 64.
134 Croctaine (Ernest), négociant, rue Notre-Dame, 14.
135 Croctaine (Léon), négociant, à Blâmont.
136 Croissant (Charles), négociant, rue Jeanne-d'Arc, 9.
137 Crousse, horticulteur, faubourg Stanislas, 49.
138 Darboy, ancien négociant, rue Saint-Nicolas, 20.
139 Dartein (abbé du), rue des Charpentiers, à Strasbourg.
140 Daubrée, orfèvre, rue Saint-Dizier, 2.
141 Daubremet, entrepreneur de peinture, rue Saint-Georges, 11.
142 Daulnoy, faubourg Saint-Jean, 35.
143 Debidour, professeur à la Faculté des lettres, *président* de la Société, rue de Lorraine.
144 Defer, notaire honoraire, rue Lepois, 5.
145 Deglin, avocat, rue Saint-Georges, 79.

([1]) Précédemment à la Section vosgienne.

MM.

146 DEHAN (Auguste), rue Saint-Dizier, 83.
147 DELIGNY, ancien conseiller général, à Toul.
148 DELCOMINÈTE, professeur à l'École de pharmacie, rue des Quatre-Églises, 2.
149 DELFOSSE (Paul), propriétaire de la Brasserie viennoise, rue des Michottes.
150 DEMANGE, docteur en médecine, rue Saint-Jean, 8.
151 DEMENGE-CRÉMEL, négociant, rue Saint-Dizier, 22.
152 DEMONET, ingénieur, rue de la Pépinère, 40.
153 DENYS, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Monnaie, 2.
154 DENYS, président du Tribunal civil, conseiller général, à Toul.
155 DEPÉRONNE, conseiller à la Cour, rue Saint-Jean, 17.
156 DESGODINS, ancien inspecteur des forêts, rue Saint-Georges, 79.
157 DESNOS, avocat, cours Léopold, 24.
158 DEVILLE (Adolphe), général en retraite, rue Lepois, 11.
159 DIDELOT, pharmacien, rue de la Visitation, 12.
160 DIEHL, voyageur de commerce, rue de la Commanderie, 43 *bis*.
161 DIETZ, banquier, rue de la Monnaie, 6.
162 DIEUDONNÉ, instituteur, à Flavigny.
163 DIGOUT, ancien instituteur, à Blainville.
164 DIOT, ancien receveur municipal, place de la Carrière, 16.
165 DOIRISSE, entrepreneur, avenue de la Garenne.
166 DRAPPIER, vinaigrier, maire de Jarville.
167 DORMENVAL, négociant, rue de Strasbourg, 13.
168 DUBOIS, maître de conférences, rue Baron-Louis, 3.
169 DUBOST, employé de commerce, rue de Strasbourg, 83.
170 DUCRET, négociant, rue Stanislas, 33.
171 DUHAUT, directeur de la Caisse d'épargne.
172 DUMONT (Mlle), institutrice adjointe à l'école Raugraff.
173 DUPONT, représentant de commerce, rue Gambetta, 7.
174 DUPREY (Victor), à Ességney, près Charmes.
175 DURAND, négociant, rue de la Prairie, 1.
176 DURLAC (Aron), fabricant de limes, rue Saint-Dizier, 101.

MM.

177 Durr, représentant de commerce, rue Stanislas, 46.

178 Dussaux, confiseur, rue du Pont-Mouja, 19.

179 Duvaux, député, ancien ministre, rue de l'Odéon, 20, à Paris.

180 Duvernoy, professeur au Lycée, rue Bailly, 8.

181 Ébel, caissier à la *Nancéienne*, rue Saint-Dizier, 140.

182 Eckert (Nicolas), contremaître de fabrique, rue Grégoire, 21.

183 Ehrmann, directeur *of the Mauritius Company*, engrais chimiques à Port-Louis, île Maurice.

184 Élie-Baille, ancien président du Tribunal de commerce, rue Drouot, 4.

185 Élie-Lestre, cours Léopold, 43.

186 Érard, minotier, à Jolivet, près Lunéville.

187 Erhard fils, géographe, rue Duguay-Trouin, à Paris.

188 Étienne (abbé), professeur à Saint-Sigisbert.

189 Fayolet, directeur de mines, rue des Michottes, 5.

190 Febvrel, ingénieur, square Saint-Amour, 3 *bis*, à Besançon.

191 Fellmann, voyageur de commerce (Maison Conte), rue du Pont-Mouja.

192 Fénal, professeur au Lycée, quai Claude-le-Lorrain, 24.

193 Ferlin, fabricant de chaussures, 25, rue des Ponts.

194 Fernbach, négociant, rue du Pont-Mouja, 24.

195 Ferrand (Gabriel), 61, rue de Rovigo, à Alger.

196 Fèvre (Antony), négociant, place de la Carrière, 35.

197 Fèvre (Ernest), avocat, place de la Carrière, 35.

198 Fèvre, ancien négociant, rue de Strasbourg, 75.

199 Filleul, à Hatten (Alsace).

200 Flavigny (la commune de), Meurthe-et-Moselle.

201 Fliche, professeur à l'École forestière, *vice-président* de la Société, rue Saint-Dizier, 9.

202 Floquet, professeur à la Faculté des sciences, rue Jeanne-d'Arc, 9.

203 Follin, commandant, place de la Carrière, 22.

204 Fort, entrepreneur de charpente, rue de Lasalle.

205 Fould, maître de forges, rue du Manège, 1.

MM.

206 Fourcade, premier président, à Lyon.
207 Francin, aux Grands-Moulins.
208 François, pharmacien, rue d'Amerval, 12.
209 François, instituteur, à Chazelles, près Blâmont.
210 François, ancien notaire, place de la Carrière, 32.
211 Frécot, inspecteur général des ponts et chaussées, impasse Jeanne-d'Arc.
212 Friant, maître de conférences à la Faculté des sciences, rue de l'Hospice, 23.
213 Fruminet (abbé), chanoine titulaire, secrétaire général de l'Évêché.
214 Gailly, sénateur des Ardennes, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 7, à Paris.
215 Gallé fils, secrétaire de la Société d'horticulture, avenue de la Garenne, 2.
216 Gallotte, inspecteur primaire, faubourg Saint-Georges, 17.
217 Gargam, commandant en retraite, rue de Strasbourg, 87.
218 Garnier, chef de division à la Préfecture, rue de Metz, 44.
219 Garnier, professeur à la Faculté de droit, rue de la Craffe, 2.
220 Gaudin (Marc), avocat à Briey.
221 Genay, architecte, rue Baron-Louis, 5.
222 Génin, avocat, place de la Carrière, 20.
223 Génin, professeur au Lycée, faubourg Stanislas, 53.
224 Gény, instituteur, à Neuves-Maisons.
225 Georges (Amédée), impasse Jeanne-d'Arc.
226 Georges (Victor), fabricant de chaussures, rue Saint-Georges, 17 et 19.
227 Georges, négociant, rue Saint-Dizier, 123.
228 Georges, docteur en médecine, à Flavigny.
229 Gérard, sellier, rue Saint-Dizier, 157.
230 Gérard fils, entrepreneur, rue de la Salpêtrière, 7.
231 Gérard, recteur de l'Académie, à Grenoble.
232 Gerbaut, conducteur des ponts et chaussées, rue de Strasbourg, 34.
233 Germain, entrepreneur, rue des Ponts, 60.
234 Gille neveu, négociant, place des Dames, 14.
235 Girard (abbé), sous-directeur des Sourds-muets.

MM.

236 Gomien (Alfred), négociant, rue Stanislas, 46.
237 Gotterbau, ingénieur civil, place de la Carrière, 20.
238 Gouguenheim, négociant, rue Saint-Dizier, 102.
239 Goury, rue des Tiercelins, 5.
240 Gouy de Bellocq, rentier, rue d'Alliance, 3.
241 Gouy, ancien magistrat, place d'Alliance, 6.
242 Gouy, commandant en retraite, place d'Alliance, 6.
243 Grand, opticien, rue Saint-Dizier, 30.
244 Grandidier, rentier, rue Montesquieu, 5.
245 Grandeau, doyen de la Faculté des sciences, faubourg Saint-Jean, 24.
246 Grillon, avocat, rue Montesquieu, 23.
247 Grillon, négociant, rue Saint-Dizier, 127.
248 Grimanelli, préfet du Gard, à Nîmes.
249 Grosjean-Nicolas, libraire, place Stanislas, 7.
250 Grosmaire, directeur de l'École normale.
251 Gross, professeur à la Faculté de médecine, quai Isabey, 17.
252 Gudin, papetier, rue Saint-Dizier, 96.
253 Guerle (de), trésorier général, place des Dames.
254 Guérin, ancien président du Tribunal de commerce, rue de Saulrupt, 15.
255 Guerrier de Dumast, conservateur des forêts, rue Gambetta, 38.
256 Gugenheim, représentant de commerce, rue de Serre, 15.
257 Guinet, entrepreneur, rue de Serre, 8.
258 Guthmann, entrepreneur à Belfort.
259 Gutton, avocat, rue Sainte-Catherine, 5.
260 Guyot, professeur à l'École forestière, rue Girardet, 10.
261 Guyot, juge au Tribunal de commerce, rue Saint-Dizier, 38.
262 Halbeher, instituteur, à Nomeny.
263 Hanaut (Mlle), institutrice, rue des Quatre-Églises, 28.
264 Hannequin, conseiller à la Cour, rue de la Ravinelle, 25.
265 Hanrion (général), commandant le 17e corps, à Toulouse.
266 Hanrez, directeur de l'usine Solvay, à Dombasle-sur-Meurthe.
267 Harlaut, rentier, rue de Guise, 17.
268 Harmant, voyageur de commerce, maison Mathieu, rue Saint-Jean, 56.

MM.

269 Hasse, professeur à l'École normale, rue Saint-Michel, 27.
270 Hecht, professeur à la Faculté de médecine, rue Isabey, 4.
271 Henriet, conseiller honoraire, rue des Michottes, 11.
272 Henrion (docteur), rue de Strasbourg, 151.
273 Herborn, directeur d'assurances, rue de Strasbourg, 12.
274 Hinzelin (Amédée), rédacteur du *Moniteur de la Meurthe*, rue du Montet, 35.
275 Hinzelin (Victor), imprimeur-éditeur, rue Saint-Dizier, 71.
276 Hœner (Victor), peintre sur verre, rue de Strasbourg, 73.
277 Holtz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Désilles, 4.
278 Houbre, architecte adjoint de la ville, rue Baron-Louis, 15.
279 Huaux, instituteur, à Benney.
280 Huin (Ernest), ingénieur de la marine, à Lorient.
281 Humbert (Célestin), comptable, rue des Ponts, 42.
282 Humbert, représentant de commerce, rue Charles III, 15.
283 Huyaux (Léopold), marbrier, rue des Quatre-Églises, 73.
284 Huyaux (Théophile), marbrier, rue des Quatre-Églises, 73.
285 Imhaus (Gustave), rue des Glacis, 16.
286 Jacobi, capitaine en retraite, rue de Saulrupt, 5.
287 Jacquot, professeur au Collège de Pont-à-Mousson.
288 Jacquot, instituteur, à Einville.
289 Jacquot, rue de la Source, 31.
290 Jaquiné, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, place de la Carrière, 10.
291 Jasson, architecte de la ville, rue de la Monnaie, 8.
292 Jeandel, greffier du Tribunal, place de la Carrière, 5.
293 Jonas, négociant, rue Montholon, 3, à Paris.
294 Josset de Saint-Julien (Mme), rentière, à Jarville.
295 Kahn (Isaac), négociant en grains, rue Saint-Dizier, 142.
296 Karcher, ancien fabricant, avenue de la Garenne, 8 *ter*.
297 Karquel (Mlle), directrice de l'École normale d'institutrices, à Maxéville.
298 Kauffer, bijoutier, rue Saint-Dizier, 40.
299 Kauffer (Victor), quai Isabey, 27.
300 Keller, confiseur, rue des Dominicains, 59.
301 Klein, propriétaire, à Jarville.

MM.

302 Klobb (Timothée), maître de conférences à l'École supérieure de pharmacie, rue des Champs, 15.
303 Klopstein (Antoine de), au Val-et-Châtillon.
304 Koller, ingénieur à Neuilly-Saint-Front (Aisne).
305 Kriessmann, propriétaire, rue des Tiercelins, 42.
306 Lacombe, entrepreneur, rue Désilles, 2.
307 Lacombe (abbé), rue de la Pépinière, 26.
308 Lacroix, professeur, rue du Haut-Bourgeois, 31.
309 Ladoucette (de), député, au château de Clémery.
310 Lafargue, sous-préfet de Lunéville.
311 Laflize (Sigismond), cours Léopold, 35.
312 Lagrésille, conseiller général, rue des Tiercelins, 25.
313 Lallement, ancien avoué, rue de Metz, 16.
314 Lallement, professeur à la Faculté de médecine, place de l'Académie, 10.
315 Lallement (J.), propriétaire, rue du Sapin, 14.
316 Lamy, banquier, rue des Dominicains, 47.
317 Lanciaux, négociant, rue de la Hache, 25.
318 Lang (Benoît), industriel, rue Callot, 6.
319 Lang (Charles), industriel, rue Sainte-Catherine, 9.
320 Lang (Raphaël), industriel, rue Saint-Dizier, 1.
321 Langenhagen (de), juge au Tribunal de commerce, faubourg Saint-Jean, 32.
322 Lanique, ingénieur civil, rue de la Commanderie, 9.
323 Lapierre (E.), rue des Dominicains, 20.
324 Lapointe (Maurice), ingénieur civil, professeur à l'École d'agriculture, impasse Jeanne-d'Arc.
325 Larcher, avocat, conseiller général, rue des Quatre-Églises, 55.
326 Larteau, rue des Glacis, 13.
327 Lederlin, doyen de la Faculté de droit, rue Mazagran, 9.
328 Lefèvre-Denise fils, confiseur, rue Saint-Dizier, 55.
329 Lejeune (Jules), président du Club alpin, section vosgienne, rue de la Ravinelle, 24,
330 Lemoine, avocat, rue Notre-Dame, 32.
331 Le Monnier, professeur à la Faculté des sciences, rue de la Pépinière, 5.

MM.

332 Lepoire, propriétaire, faubourg Sainte-Catherine, 15.
333 Lenglet (Paul), banquier, place de la Carrière, 38.
334 Lenoir, entrepr. de peinture, quai Claude-le-Lorrain, 18.
335 Lepeux, économe du Lycée.
336 Lestaudin, adjoint au maire de Nancy, faubourg Saint-Jean, 29.
337 Levasseur, marbrier, faubourg Stanislas, 41.
338 Lévy (Anatole), banquier, rue Saint-Dizier, 114.
339 Lévy (Émile), docteur en médecine, rue Saint-Dizier, 36.
340 Lévy (Isaac), banquier, rue des Dominicains, 44
341 Lévy (Jacques), graveur, à Malzéville.
342 Lévy (Michel), fabricant de limes, rue Saint-Nicolas, 98.
343 Lhuillier (Paul), négociant, faubourg Saint-Georges, 10.
344 L'huillier, capitaine de la territoriale, quai Choiseul, 16.
345 Lièvre-Dreyfus, rue des Tiercelins, 11.
346 Littinger (Gustave), fabricant de draps, à Saint-Nicolas.
347 Louis (abbé), vicaire à la paroisse Saint-Nicolas.
348 Lunéville (la Bibliothèque populaire de).
349 Maguin, ancien adjoint au maire de Nancy, rue Girardet, 2.
350 Magnien, ancien pharmacien, place Thiers, 5.
351 Maillet, procureur de la République, à Nice.
352 Maillier (de), capitaine au dépôt de remonte, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
353 Maillot, architecte, rue de Serre.
354 Maire, directeur de la *France*, rue Charles III, 11.
355 Mangeot, fabricant de pianos, rue St-Honoré, 84, à Paris.
356 Mangin, huissier, Grande-Rue (Ville-Vieille), 42.
357 Mangin, instituteur, à Goviller.
358 Marchal, chef de section, à Neuilly-Saint-Front (Aisne).
359 Marchal (Charles), conducteur des ponts et chaussées, rue du faubourg Stanislas, 4.
360 Marchal, docteur en médecine, rue Stanislas, 57.
361 Marchal (Edmond), ancien fabricant, rue Pierre-Large, 1, à Strasbourg.
362 Marchal, docteur en médecine, à Saint-Nicolas.
363 Marchal (P. E.), ancien adjoint, rue Saint-Michel, 23.
364 Marcot (Léopold), Grande-Rue (Ville-Vieille), 13.

MM.

365 Marcot (René), *trésorier* de la Société, rue de la Ravinelle, 13.

366 Margo, ancien négociant, rue des Tiercelins, 16.

367 Marié (Louis), négociant, rue aux Ours, 55, à Paris.

368 Martz, conseiller, rue de la Hache, 11.

369 Marx-Picard (Émile), rue Saint-Dizier, 32.

370 Mathieu, ancien sous-directeur de l'École forestière, faubourg Saint-Jean, 21.

371 Mathieu, ancien conseiller à la Cour, rue de la Ravinelle, 33.

372 Mathieu (Ernest), négociant, rue Saint-Nicolas, 11.

373 Mathieu, négociant, rue Raugraff.

374 Mathieu (abbé), rue de Strasbourg, 111.

375 Mathieu (C.), voyageur de commerce, maison Mathieu, rue Saint-Jean, 56.

376 Mathis (Balthasar), ingénieur du Creusot, à Stockholm.

377 Mathis, négociant, rue des Quatre-Églises, 38.

378 Mathis, marchand-tailleur, place Stanislas, 5.

379 Matthis, préposé en chef de l'octroi, impasse Bénit.

380 Mayer, maison Berger-Levrault et Cie, rue des Glacis.

381 Méalin, proviseur du Lycée.

382 Meixmoron de Dombasle (de), rue de Strasbourg, 19.

383 Meloy (Édouard de), au château de Chéhéry, par Grandpré (Ardennes).

384 Méline (Émile), rue Grégoire, 10.

385 Mellier, inspecteur d'académie, rue Saint-Dizier, 138.

386 Menestrel (Mlle), maîtresse de pension, rue des Chanoines, 5.

387 Menjaud, ancien officier, cours Léopold, 31.

388 Mengin (général), rue du Montet, 9 *bis*.

389 Mentré, instituteur-directeur de l'école des Trois-Maisons.

390 Mercier, agent voyer cantonal, à Gerbéviller.

391 Mersey (Mlle), maîtresse de pension, rue du Manége, 11.

392 Metz-Noblat (Antoine de), rue de la Ravinelle, 27.

393 Mézières, de l'Académie française, député, boulevard Saint-Michel, 57, à Paris.

394 Michel, juge au Tribunal de commerce, rue Saint-Nicolas, 55.

395 Michelin, receveur principal des contributions indirectes, rue Saint-Michel, 22.

MM.

396 Millot (Charles), ancien officier de marine, chef des travaux météorologiques de la Faculté des sciences, *vice-président* de la Société, rue des Quatre-Églises, 28.

397 Millot (Jules), sous-inspecteur des forêts, à Chaumont.

398 Millot-Vincenot, ancien négociant, 3, rue Mably.

399 Morawetz, associé, maison Aimé et Cie, rue des Ponts, 57.

400 Morignat, comptable, rue des Ponts, 24.

401 Mougel (Mlle), maîtresse à l'École normale, à Maxéville.

402 Mougenot (Léon), vice-consul d'Espagne.

403 Mourin, recteur de l'Académie.

404 Mulot, rentier, faubourg Saint-Jean, 25.

405 Munier, lithographe, rue de Metz, 93.

406 Munier, conseiller général, à Pont-à-Mousson.

407 Muntz, ingénieur en chef en retraite, rue Mazagran, 11.

408 Nathan-Picard, vice-président de la Chambre de commerce, rue Saint-Dizier, 1 *bis*.

409 Nicolas (Auguste), *bibliothécaire* de la Société, rue des Ponts, 45 *bis*.

410 Nicolas (Eugène), représentant de commerce, rue du Montet, 17.

411 Nicolas (Ernest), juge de paix, rue Saint-Nicolas, 31, à Saint-Nicolas.

412 Noblot, conseiller général, rue Lafayette, 2.

413 Noël, conseiller à la Cour, rue des Carmes, 33.

414 Nœtinger, propriétaire, rue de la Source, 10.

415 Noiriel, caissier, rue de la Source, 13.

416 Norberg (Émile), maison Berger-Levrault et Cie, rue des Glacis, 16.

417 Norberg père, imprimeur-éditeur, rue des Glacis, 16.

418 Normale (École) de Nancy.

419 Odinot, photographe, rue Saint-Dizier, 126.

420 Olry, instituteur, à Allain.

421 Ory, avoué à la Cour, rue de Serre, 3.

422 Ottenheimer (Mme), rue des Carmes, 7.

423 Papelier fils, négociant, rue de Strasbourg, 24.

424 Parisot (Victor), professeur à la Faculté de médecine, rue Saint-Julien, 37.

MM.

425 Parisot (Victor), chef de bataillon au 26e de ligne, rue du Montet, 9.

426 Parisot (Aug.), percepteur des contributions directes à Leyr.

427 Passerat, sous-inspecteur des Domaines, à Langres (Haute-Marne).

428 Patissier, place Stanislas, 2.

429 Paul, notaire, rue de la Monnaie, 4.

430 Péchoin (Léon), avocat, Grande-Rue, 42.

431 Peiffer, commandant d'artillerie en retraite, rue Saint-Dizier, 135.

432 Péraux, négociant, rue Saint-Dizier, 83.

433 Perbal, négociant, rue de la Faïencerie.

434 Périsse (Victor), rentier, rue Ligier-Richier, 3.

435 Pernot, fabricant de chaussures.

436 Pérot, intendant militaire en retraite, rue Saint-Léon, 14.

437 Perret, fabricant de chapeaux de paille, rue de Strasbourg, 5.

438 Perrin, professeur à l'École normale primaire.

439 Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle, rue Denfert-Rochereau, 36, à Boulogne-sur-Seine.

440 Peultier, négociant, rue des Quatre-Églises, 36.

441 Picard (abbé), économe du grand séminaire.

442 Pidollot, instituteur, à Maxéville.

443 Pierron, économe des hospices civils.

444 Pignet, ingénieur civil, à Jarville.

445 Pillement père, rue de Metz, 12.

446 Pillement (Alfred), sculpteur, rue de Metz, 7.

447 Pitoy, docteur en médecine, rue Saint-Dizier, 144.

448 Poincaré, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, 9, rue de Serre.

449 Poinsignon, avocat, place de l'Académie, 3.

450 Poinsignon (Th.), négociant, rue Saint-Jean, 41.

451 Poirson, secrétaire général de la Préfecture du Nord, à Lille.

452 Poirson, receveur municipal.

453 Pont-à-Mousson (Bibliothèque de la Société d'encouragement à l'instruction).

MM.

454 Puton, directeur de l'École forestière.

455 Renard (René), avocat, rue Saint-Dizier, 142.

456 Renaud (Victor), négociant, rue Saint-Dizier, 109.

457 Renauld (abbé), place de l'Académie, 11.

458 Renaut, médecin-major au 4e chasseurs d'Afrique, à la Manouba, près Tunis.

459 Richard, instituteur adjoint, à Lunéville.

460 Richelet, juge au tribunal de commerce, Grande-Rue (Ville-Vieille), 15.

461 Rinck (Félix), négociant, faubourg Saint-Jean, 22.

462 Riston (fils), avocat, rue d'Essey, 1, à Malzéville.

463 Riston, professeur au Lycée.

464 Robert (des), Terrasse de la Pépinière.

465 Robert (Maurice des), propriétaire, rue de Rigny, 6.

466 Robert, rue Pichon, 3.

467 Rochefort (Jean-Baptiste), fabricant de broderies, à Gerbéviller.

468 Rogé, maître de forges, à Pont-à-Mousson.

469 Roger (Élias), négociant, rue des Dominicains, 8.

470 Rollin, conducteur des ponts et chaussées, à Batna.

471 Rollin, percepteur, à Gerbéviller.

472 Roussel, négociant, rue Saint-Dizier, 59.

473 Roussel, ancien professeur à l'École forestière, rue de la Ravinelle, 11,

474 Roussel, secrétaire général de la mairie.

475 Rousselot, négociant, rue Saint-Nicolas, 55.

476 Roville (Auguste), maire, Gerbéviller.

477 Royer, lithographe, rue de la Salpêtrière, 1.

478 Saint-Joire, avocat, rue Saint-Dizier, 25.

479 Saint-Vincent (baron de), président honoraire, rue Mazagran, 7.

480 Sadler (Mme), rue de Serre, 15.

481 Sadoul, procureur général, rue Saint-Dizier, 114.

482 Salmon (Ernest), négociant, rue de la Hache, 11.

483 Schill, rentier, rue Montesquieu, 19.

484 Schmidt, pasteur, place Saint-Jean, 2.

485 Schmitt, entrepreneur de peinture, rue de Strasbourg.

MM.

486 Schmitt, libraire, à Belfort.
487 Schneider (Alfred), rue d'Amance, 8, à Malzéville.
488 Schott, négociant, rue de Metz, 54.
489 Schott (Edmond), négociant, Grande-Rue, 11.
490 Schwab, ingénieur civil, rue Saint-Nicolas, 11.
491 Senees, propriétaire, à Maxéville.
492 Sépulchre (Victor), consul de Belgique, à Maxéville.
493 Serre (O.), premier président, rue Girardet, 2.
494 Sicard, tailleur, maison Mathis, place Stanislas, 5.
495 Sidrot, adjoint au maire de Nancy, rue de Metz, 13.
496 Simette aîné, ancien adjoint, rue de Strasbourg, 5 *bis*.
497 Simon-Faivre (Mme), 1, rue Saint-Dizier.
498 Simon (Léon), juge au Tribunal de commerce, rue de la Ravinelle, 29.
499 Simonin fils, rentier, place Thiers.
500 Simonin-Roussel, négociant, rue Saint-Dizier, 77.
501 Sognet, docteur en médecine, à Liverdun.
502 Sonrel (Jules), négociant, rue Braconnot, 15.
503 Soubrouillard, négociant, rue Saint-Dizier, 127.
504 Spillmann, docteur, agrégé à la Faculté de médecine, rue des Carmes, 40.
505 Spire, négociant, rue d'Alliance, 10.
506 Sterne, juge au Tribunal de commerce, rue Stanislas, 50.
507 Sthème, ancien conservateur des forêts, place Stanislas, 2.
508 Streiff, juge au Tribunal de commerce, rue de la Visitation, 12.
509 Tabellion, directeur de l'École professionnelle de l'Est, rue des Jardiniers.
510 Thiébaut (Camille), rentier, à Puttelange.
511 Thiébaut (Camille), éditeur, rue des Dominicains, 33.
512 Thiébaut (Léopold), inspecteur d'assurances, faubourg Stanislas, 29 *bis*.
513 Thierry-Bonneville, négociant, rue Saint-Dizier, 44.
514 Thiéry (Eug.), adjoint au maire de Lunéville.
515 Thiery, préparateur à la Faculté des sciences, rue de la Pépinière.
516 Thiry, négociant, faubourg Saint-Georges, 22.

MM.

517 Thomas, compositeur de musique, rue des Dominicains, 28.
518 Thouvenin, professeur au Lycée, rue Saint-Dizier, 125.
519 Thouvenin, directeur de la *Meurthe,* cours Léopold.
520 Thouvenin (Alfred), rue Barrès, 18, à Meudon (Seine-et-Oise).
521 Tonnelier, négociant, place du Marché, 10.
522 Tourdes (docteur), doyen de la Faculté de médecine, faubourg Stanislas, 2.
523 Tourtel, ancien notaire, rue de Metz, 46 *bis.*
524 Tranchant, pharmacien, rue de Strasbourg, 20.
525 Trélis, directeur de l'usine à gaz, à Pont-à-Mousson.
526 Vélin (Maurice), rue de la Primatiale, 30.
527 Vergne, ancien notaire, rue de Strasbourg, 165.
528 Viansson, percepteur, rue de la Ravinelle, 27.
529 Vidart (Mlle), institutrice, rue des Quatre-Églises, 4.
530 Vignot, lieutenant de vaisseau, à Toulon.
531 Vilgrain père, minotier, à Frouard.
532 Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de la Monnaie, 4.
533 Vincent, facteur de la Criée.
534 Vivenot (Édouard), industriel, rue Bailly, 8.
535 Volland, maire de Nancy, rue de la Ravinelle, 20.
536 Volmerange, ingénieur en chef en retraite, rue de la Commanderie, 11.
537 Vouaux, professeur au Lycée, rue d'Amerval, 12.
538 Weille, négociant, rue des Fabriques, 8.
539 Weiller, négociant, avenue de la Garenne, 2 *bis.*
540 Weissandt, employé de la maison de Langenhagen et Hepp, rue de Strasbourg, 83.
541 Weissemburger (Georges), industriel, rue des Fabriques, 2.
542 Weissemburger (Edmond), industriel, au Charmois.
543 Weissenthanner, industriel, rue des Fabriques.
544 Wolfrom, négociant, rue Saint-Dizier, 117.
45 Wursthorn, rue de l'Équitation, 55.
46 Xardel, président de la Chambre de commerce, à Malzéville.
47 Xardel fils (René-François), industriel, à Malzéville.
48 Xardel-Vivien, rue Gambetta, 26.

MM.

549 Zeller, directeur des usines de Val-et Châtillon.

550 Zeller, manufacturier à Étueffont-Bas, près Giromagny.

551 Zimmermann (Émile), entrepreneur de serrurerie, 148, rue Saint-Dizier.

2e SECTION VOSGIENNE

BUREAU ET COMITÉ D'ADMINISTRATION

Pour l'année 1885.

MM. Gauckler ✻, directeur des chemins de fer de l'État, *président honoraire ;*

Gley (✪ I), professeur honoraire, *président ;*

Huot ✻, ancien maire à Épinal, *vice-président ;*

Gazin, avocat, docteur en droit, conseiller municipal, *secrétaire ;*

Missenard, professeur d'histoire au collège, *secrétaire adjoint ;*

Lebrunt (✪ I), ancien professeur, *trésorier ;*

Lecomte (✪ I), ancien professeur, *bibliothécaire.*

Membres du Comité

MM. Le Moyne (O ✻, A ✪), directeur des postes et télégraphes ;

Bailly [Dr] ✻, conseiller général, maire de Bains ;

Florion (✻, A ✪), président du Tribunal de commerce, ancien maire ;

Fournier [Dr] (A ✪), à Rambervillers ;

Garnier [Adolphe] (✪ I), conducteur des ponts et chaussées ;

Graillet (✪ A), directeur de l'École normale primaire à Mirecourt ;

Haillant, avoué, docteur en droit.

Liétard [Dr] ✻, à Plombières.

MEMBRES FONDATEURS

MM. Gauckler, ingénieur en chef, directeur des chemins de fer de l'État, 42, rue de Châteaudun, Paris.

Hilaire (Louis), à Rambervillers.

MM.

Jeandidier, notaire, à Épinal.

Louis (Étienne), industriel au Saulcy, par Senones.

Stern (Charles), buffetier à la gare d'Épinal.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

1 Adam, architecte à Épinal.
2 Amos, frères, manufacturiers, à La Neuveville-lès-Raon, par Raon-l'Étape.
3 Ancel, docteur médecin, à Épinal.
4 André (Paul), à Bruyères.
5 Antoine (Paul), comptable, à Vecoux, par Remiremont.
6 Antoine (Prosper), agent voyer chef en retraite, à Saint-Dié.
7 Appuhn, industriel, à Remiremont.
8 Aubry (Auguste), négociant, à Arches.
9 Aubry (Fourier), président du Tribunal de commerce, à Mirecourt.
10 Aylies, rédacteur en chef du *Mémorial,* à Épinal.
11 Bailly, docteur-médecin, à Bains.
12 Bajolot, entrepreneur, à Épinal.
13 Ballon, pharmacien, à Épinal.
14 Beurnel, percepteur, à Rambervillers.
15 Blancheville, fondé de pouvoirs à la trésorerie générale, à Toulouse.
16 Bled (Victor), agent d'assurances, à Épinal.
17 Bœgner, préfet des Vosges.
18 Boulay, président du Tribunal, à Épinal.
19 Bourgeois (Alfred), élève de l'École des Chartes, rue Michelet, 7, à Paris.
20 Bourguignon, professeur à l'École normale de Mirecourt.
21 Bourion (Henry), propriétaire, à Rambervillers.
22 Bourson, inspecteur primaire, à Remiremont.
23 Boutin, directeur général des contributions directes, rue de Rivoli, 174, à Paris.
24 Brodiez, professeur de rhétorique au collège de Remiremont.

MM.

25 Brouaux, notaire, à Épinal.
26 Busy, imprimeur, à Épinal.
27 Chatel aîné, industriel, à Épinal.
28 Chevreux, archiviste du département des Vosges, à Épinal.
29 Clément, conseiller municipal, à Épinal.
30 Cornot fils, entrepreneur, à Épinal.
31 Courcier, percepteur, rue Morand, 16, à Besançon.
32 Crevoisier (de), percepteur, à Girecourt.
33 Cuny, instituteur, à Raon-l'Étape.
34 Dalsace, inspecteur des forêts, à Épinal.
35 Daumas, secrétaire en chef de la mairie, à Épinal.
36 David, percepteur, à Châtel-sur-Moselle.
37 Denis, professeur de sciences naturelles au collège de Remiremont.
38 Denys, président du Tribunal, à Mirecourt.
39 Desforges (Paul), ingénieur civil, à Nomexy, par Châtel-sur-Moselle.
40 Didon, facteur en broderies, à Châtel-sur-Moselle.
41 Diemer, notaire, à Épinal.
42 Dieterlen (Jules), à l'usine, à Thaon.
43 Dorget, industriel, à la Longine, par Faucogney (Haute-Saône).
44 Drouin, agent voyer, à Châtel-sur-Moselle.
45 Durand (Jules), professeur de seconde au collège d'Épinal.
46 Ernst, avoué, à Saint-Dié.
47 Ferry (Albert), député, rue de la Boétie, 11, à Paris.
48 Ferry (Charles), avoué, à Saint-Dié.
49 Florion, industriel, président du Tribunal de commerce, à Épinal.
50 Focquet, ancien avoué, à Épinal.
51 Foinant, directeur de la Banque de Mulhouse, à Épinal.
52 Fournier docteur-médecin, à Rambervillers.
53 Fricotel, imprimeur, à Épinal.
54 Friesenhauser, lieutenant au 74e de ligne, à Rouen.
55 Frœreisen, libraire, à Épinal.
56 Gabé, inspecteur général des forêts, rue Maurepas, 12, à Versailles.

MM.

57 Gaillot, capitaine en retraite, à Épinal.

58 Ganier, juge au Tribunal d'Épinal.

59 Garnier, conducteur des ponts et chaussées, chef des bureaux de l'ingénieur en chef, à Épinal.

60 Garreau, directeur de la Banque de Mulhouse, à Épinal.

61 Gazin avocat, docteur en droit, à Épinal.

62 Genay, architecte, à Épinal.

63 Gentil, employé à l'usine de M. Ast, à Gérardmer.

64 Gérard, professeur de troisième au lycée de Chaumont.

65 Gillet, docteur-médecin, à Lamarche.

66 Gley, professeur en retraite, à Épinal.

67 Graillet, directeur de l'École normale, à Mirecourt.

68 Grandeury, géomètre, à Épinal.

69 Grillon, lieutenant-colonel du génie, au ministère de la guerre, rue des Saints-Pères, 25, à Paris.

70 Grisouard, commis principal au télégraphe, à Épinal.

71 Guénot, lieutenant-colonel au 118e de ligne, à Quimper.

72 Guyon, docteur-médecin, à Remiremont.

73 Guyot (Gustave), libraire, à Remiremont.

74 Haffner, tanneur, à Épinal.

75 Haillant, avoué, docteur en droit, à Épinal.

76 Hartmann (Michel), industriel, à Épinal.

77 Hausser, conducteur faisant fonctions d'ingénieur, à Épinal.

78 Hepp, employé des contributions directes, à Épinal.

79 Huin-Varnier, négociant, à Neufchâteau.

80 Humbel, ancien capitaine adjudant-major de chasseurs à pied, à Éloyes.

81 Huot, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite, à Épinal.

82 Husson (Edmond), percepteur, à Saint-Dié.

83 Jacotté, employé à la trésorerie générale, à Épinal.

84 Jacquot, instituteur, à Senaide, par Bourbonne-les-Bains.

85 Jantel, employé à la trésorerie générale, à Épinal.

86 Jeanpierre, juge au Tribunal, à Épinal.

87 Kiener (Christian), sénateur, rue Gay-Lussac, 5, à Paris.

88 Kiener (Roger), industriel, à Épinal.

89 Kippeurt, propriétaire, à Épinal.

MM.

90 Klein, lithographe, à Épinal.
91 Labarre, agent voyer, à Neufchâteau.
92 Lambert, ancien entrepreneur, à Épinal.
93 Lambert, ancien inspecteur des forêts, à Châtenois.
94 Lapicque, vétérinaire, à Épinal.
95 Lardier, docteur-médecin, à Rambervillers.
96 Lavé, censeur des études au lycée de Charleville.
97 Lebrunt, professeur de mathématiques en retraite, à Épinal.
98 Lecomte, bibliothécaire de la ville d'Épinal.
99 Legras, docteur-médecin, à Dompaire.
100 Le Moyne, directeur des postes et télégraphes, à Épinal.
101 Lepage (Charles), négociant, à Épinal.
102 Liétard, docteur-médecin, à Plombières.
103 Loppinet, inspecteur des forêts, à Verdun (Meuse).
104 Loyez, directeur de l'école annexe de l'École normale de Vesoul.
105 Lung (Gustave), banquier, à Saint-Dié.
106 Macron, architecte, à Épinal.
107 Magron, instituteur, à La Bolle, par Saint-Dié.
108 Marchal (Jules), filateur, à Saint-Dié.
109 Marion (Louis), étudiant, à Épinal.
110 Martin, instituteur, à Dommartin, par Remiremont.
111 Mathieu (Émile), négociant, à Thaon.
112 Maud'heux, avocat, docteur en droit, à Épinal.
113 Michaud, inspecteur des forêts, à Mirecourt.
114 Missenard, professeur d'histoire au collège d'Épinal.
115 Moinel, propriétaire, à Épinal.
116 Molard, ancien notaire, à Épinal.
117 Morand, capitaine en retraite, à Gérardmer.
118 Mouillet, employé à la trésorerie générale, à Épinal.
119 Noël, inspecteur primaire, à Épinal.
120 Ohmer, proviseur honoraire, maire d'Épinal.
121 Parisot, inspecteur des forêts, à Saint-Girons (Ariège).
122 Payonne (Pol), avocat, à Épinal.
123 Payrou, ancien notaire, à Épinal.
124 Pernot, ingénieur civil, adjoint au maire d'Épinal.
125 Perrin (Ferdinand), propriétaire, à Amercy, par Xertigny.

MM.

126 Perrout, avoué, à Épinal.
127 Petot, sous-inspecteur de l'enregistrement, à Épinal.
128 Peyrou, libraire, à Épinal.
129 Pierrat, garde-mines, à Épinal.
130 Ponlevoy [de] (Frogier), député, rue Las-Cazes, 23, à Paris.
131 Poulet (Auguste), inspecteur de la *Nationale* (Vie), 141, rue de Paris, à Saint-Mandé (Seine).
132 Quignon, économe du collège d'Épinal.
133 Raclot, percepteur, à Maucourt, par Étain (Meuse).
134 Ravoux, aspirant de marine à bord de la *Naïade*, div. navale de la mer des Indes, à Tamatave (île de Madagascar).
135 Renaud (Benjamin), entrepreneur, à Épinal.
136 Renel, inspecteur du matériel des chemins de fer de l'Est, à Épinal.
137 Richard, chef de division à la préfecture d'Épinal.
138 Royer, constructeur mécanicien, à Épinal.
139 Schwab (Albert), négociant, à Épinal.
140 Schwab (Edmond), négociant, à Épinal.
141 Schwab (Élie), négociant, à Épinal.
142 Sergent, avocat, à Épinal.
143 Simon, entrepreneur, à Épinal.
144 Simon (Eugène), ingénieur, chef de section aux chemins de fer serbes, à Chupria (Serbie).
145 Sontag, chef de division à la préfecture d'Épinal.
146 Testard, agent d'assurances, à Épinal.
147 Teutsch, trésorier-payeur général, à Épinal.
148 Thénot, adjoint du génie, à Épinal.
149 Thiot, conducteur des ponts et chaussées, à Épinal.
150 Thomassin, agent voyer, à Épinal.
151 Thouvenin, architecte, maire de Saint-Laurent (par Épinal).
152 Thouvenot, président du conseil des prud'hommes, à Épinal.
153 Thoux, ingénieur des ponts et chaussées, à Charleville.
154 Tissier, docteur-médecin, à Remiremont.
155 Trompette-Petitjean, négociant, à Châtel-sur-Moselle.
156 Troyon, instituteur, à Saint-Étienne, par Remiremont.
157 Tschen, directeur du blanchiment, à l'usine de Thaon.
158 Vélin père, manufacturier, à Rambervillers.

MM.

159 Vélin (Armand), manufacturier, à Rambervillers.
160 Vélin (Henry), manufacturier, à Rambervillers.
161 Vial, conducteur des ponts et chaussées, à Remiremont.
162 Villemin, inspecteur des postes, à Épinal.
163 Virte, instituteur, à Arches.
164 Winter, receveur-buraliste, au Thillot.

3e SECTION MEUSIENNE

BUREAU ET COMITÉ D'ADMINISTRATION

Pour l'année 1885.

MM. Konarski (Wlodimir), conseiller de préfecture, *président;*
Proudhon (Victor), préfet d'Eure-et-Loir, à Chartres, *président honoraire;*
Beroez ✱, chef de bataillon au 94e d'infant., *vice-président;*
Bonnabelle (Claude) 🌣, directeur d'imprimerie, *secrétaire;*
Léchaudel (Ernest), directeur de l'école du Centre, *secrétaire adjoint;*
Naudin (Théophile), commis princ. à la préfecture, *trésorier;*
Ronfort, directeur de l'école des Gravières, *bibliothécaire.*
Adamistre, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur du canal de la Marne au Rhin.
Bala (Émile), pharmacien de 1re classe, maire de Bar-le-Duc;
Collinet 🌣, agent voyer en chef de la Meuse;
Deschamps (Narcisse) ✱, industriel, membre du conseil général, au Vieux-Jeand'heurs;
Langrognet ✱, inspecteur d'Académie;
Laurent (Alexandre), vétérinaire départemental;
Marguerie 🌣, professeur au lycée national de Bar-le-Duc;
Mython (Gustave), négociant;
Varinot ✱, constructeur de chemins de fer, à Tannois.

MEMBRES FONDATEURS

MM. Bradfer (Jean-Baptiste), membre du conseil général de la Meuse, maître de forges, à Noix, par Ligny-en-Barrois;
Deschamps (Narcisse) ✻, précité;
Deschamps (Pol), industriel à Renesson, écart de Trémont, par Bar-le-Duc;
Freund-Deschamps (Charles), au Vieux-Jeand'heurs, par Saudrupt.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM.

1 Adamistre, précité;
2 Addenet, négociant, à Ligny-en-Barrois.
3 Akar (Lucien), à Bar-le-Duc.
4 Ancel, instituteur, à Loisey, par Bar-le-Duc.
5 Bala (Émile), précité.
6 Barbier, caissier de la caisse d'épargne, à Ligny-en-Barrois.
7 Bardel, fondé de pouvoirs de la banque Vve et fils Varin-Bernier, à Bar-le-Duc.
8 Bardot (Théophile), maire de Velaines, par Ligny-en-Barrois.
9 Barthe, représentant de commerce, à Bar-le-Duc.
10 Belfort (Paul), conseiller municipal, entrepreneur, à Bar-le-Duc.
11 Bellot (Alfred), agent voyer d'arrondissement, à Bar-le-Duc.
12 Bergez ✻, précité.
13 Berthélemy (Albert), négociant, à Bar-le-Duc.
14 Billet (Nicolas-Narcisse), ancien huissier, à Bar-le-Duc.
15 Bister, fabricant de phosphates, à Revigny.
16 Blanchard, instituteur, à Clermont-en-Argonne.
17 Bogenez, instituteur, à Bussy-la-Côte, par Bar-le-Duc.
18 Bogenez, commis de l'inspection académique, à Bar-le-Duc.
19 Bonnabelle [Claude] (Ⅰ), précité.
20 Bonnefond, secrétaire de la Caisse départementale des incendiés de la Meuse, à Bar-le-Duc.
21 Bouillon, instituteur, à Triaucourt.

MM.

22 Boullet (le docteur), membre du conseil d'arrondissement, maire de Naives-devant-Bar.

23 Bourrousse ✱, chef d'escadron de gendarmerie, à Bar-le-Duc.

24 Bouvier de Lamotte, contrôleur des contributions directes, à Bar-le-Duc.

25 Bradfer (Mme Ve Ernest), à Bar-le-Duc.

26 Brasseur (Armand), à Bar-le-Duc.

27 Broquette, ferblantier-plombier, à Bar-le-Duc.

28 Buffet (Ferdinand), maître d'hôtel rue de la Gare, à Bar-le-Duc.

29 Cahn (Arthur), agent d'affaires, à Bar-le-Duc.

30 Charoy (Auguste), cultivateur, à Bazincourt, par Saudrupt.

31 Charuel, receveur de l'asile d'aliénés de Fains, à Bar-le-Duc.

32 Chémery, ancien administrateur de l'hospice civil, à Bar-le-Duc.

33 Colin, instituteur, à Apremont-la-Forêt.

34 Collinet ✿, précité.

35 Collin, médecin-major au 94e d'infanterie, à Bar-le-Duc.

36 Collot (Émile), imprimeur-libraire, à Bar-le-Duc.

37 Colson (Paul), sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines, à Bar-le-Duc.

38 Combarieu [de] (O ✱), trésorier-payeur général de la Meuse, à Bar-le-Duc.

39 Comte-Jacquet, imprimeur-libraire, à Bar-le-Duc.

40 Connesson, inspecteur primaire, à Bonneville (Savoie).

41 Conroix, instituteur public, à Saint-Mihiel.

42 Chrétiennot, marchand de nouveautés, à Bar-le-Duc.

43 Damain (Benjamin), peintre en décors, à Bar-le-Duc.

44 Dannreuther, ministre de l'Église chrétienne réformée, à Bar-le-Duc.

45 Darnauld-Morel, marchand de fers, à Bar-le-Duc

46 Debiès (Léon), maître répétiteur au lycée national, à Bar-le-Duc.

47 Dennery ✿, capitaine adjudant-major breveté, attaché au 6e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne.

MM.

48 Develle (Edmond), sénateur, 145, rue de Rome, président du conseil général de la Meuse, à Paris.

49 Didion (le docteur), membre du conseil général, maire de Maizeray, par Spincourt.

50 Donjean (Gustave), instituteur, à Haironville, par Saudrupt.

51 Dubreuil (Léon), procureur de la République, à Bar-le-Duc.

52 Ehret (Victor), brasseur, à Bar-le-Duc.

53 Enchéry (Adélia), notaire, à Vanault-le-Châtel (Marne).

54 Fatalot (Jules), rentier, à Bar-le-Duc.

55 Fischbach, entrepreneur de travaux publics, à Bar-le-Duc.

56 Fistié (Camille), inspecteur de l'enregistrement et des domaines, à Bar-le-Duc.

57 Florentin (Ernest), ancien professeur de l'Université, à Bar-le-Duc.

58 Fondeux (Émile), limonadier, rue de la Rochelle, à Bar-le Duc.

59 François-Maxime, limonadier, place Reggio, à Bar-le-Duc.

60 Ganier, instituteur, à Ville-en-Woëvre, par Manheulles.

61 Gayot (le docteur), conseiller d'arrondissement, à Ancerville.

62 George, instituteur, à Oëy, par Ligny-en-Barrois.

63 Gettliff (Émile), maire, de Ligny-en-Barrois.

64 Gérardin, instituteur, à Richecourt, par Apremont.

65 Gillot, maire de Tannois, par Bar-le-Duc.

66 Girard, limonadier, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc.

67 Goblet (Alfred), marchand de meubles, à Bar-le-Duc.

68 Goblet (Louis), marchand de meubles, à Bar-le-Duc.

69 Godin-Igier, propriétaire, au buffet de la gare, à Bar-le-Duc.

70 Grandveau (Auguste), employé à la préfecture, à Bar-le-Duc.

71 Gratréaux (Émile), négociant, à Bar-le-Duc.

72 Grosdidier (René), maître de forges, à Commercy.

73 Guillery, instituteur, à Neuville-en-Verdunois, par Pierrefitte.

74 Guyot (Léon), adjoint au maire, à Bar-le-Duc.

75 Harmand (Mlles), rentières, à Bar-le-Duc.

MM.

76 **Harmant**, vicomte d'Abancourt, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du conseil général de la Meuse, rue Vézelay, 11, à Paris.
77 **Hoff** (Charles), ferblantier-plombier, à Bar-le-Duc.
78 **Honnoré**, sénateur, rue de Rivoli, 1, à Paris.
79 **Houzelle**, instituteur, à Breux, par Montmédy.
80 **Jacob** (Alfred), archiviste départemental, conservateur du Musée, à Bar-le-Duc.
81 **Jeanmaire**, directeur-propriétaire de l'usine à gaz, à Bar-le-Duc.
82 **Jeannin** fils, négociant en houilles et bois, à Bar-le-Duc.
83 **Joyeux**, notaire, à Triaucourt.
84 **Karcher** (Léon), brasseur, à Bar-le-Duc.
85 **Komarski** (Wlodimir), précité.
86 **Küss**, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Bar-le-Duc.
87 **Laflotte**, libraire et fabricant de registres, à Bar-le-Duc.
88 **Laguerre** (Émile), rentier, à Bar-le-Duc.
89 **Lallemand** (Henri), profess. à l'école Rollin, à Bar-le-Duc.
90 **Lamarche**, entrepreneur de travaux publics, à Tannois, par Bar-le-Duc.
91 **Lambert**, capitaine au 94e d'infanterie, à Bar-le-Duc.
92 **Landrieux**, lieutenant au 94e d'infanterie, à Verdun.
93 **Lang** (Léon), négociant, rue Mazel, 40, à Verdun-sur-Meuse.
94 **Lange** (Gabriel), limonadier (*Cercle des officiers*), rue de la Rochelle, à Bar-leDuc.
95 **Langrognet** ✻ (I P ✿), précité.
96 **Laurent** (Alexandre), précité.
97 **Leblan** (Henri), comptable à la brasserie Léon Karcher, à Bar-le-Duc.
98 **Léchaudel** (Ernest), précité.
99 **Léchaudel**, instituteur, à Ligny-en-Barrois.
100 **Lecoy** (Albert), peintre, à Bar-le-Duc.
101 **Lemoine**, instituteur, à Beauzée-sur-Aire.
102 **Lemoine** (Gustave), imprimeur-libraire, à Bar-le-Duc.
103 **Lenoir**, chef de section au chemin de fer de l'Est, à Verdun.
104 **Leseure**, instituteur, à Châtillon-sous-les-Côtes, par Étain.

MM.

105 Lévy (Raphaël), négociant, rue Rousseau, à Bar-le-Duc.
106 Lombard, conseiller municipal, avoué près le Tribunal civil, à Bar-le-Duc.
107 Louis, vétérinaire, à Gondrecourt.
108 Liouville (le docteur Henry), député, quai Malaquais, 3, à Paris et à Commercy.
109 Magnier (Alfred), comptable à la brasserie Seyboth (Paul), à Bar-le-Duc.
110 Mainot, agent voyer principal en retraite, à Verdun.
111 Mansuy, instituteur, à Louppy-le-Château, par Vaubecourt.
112 Marchal, rentier, rue Entre-deux-Ponts, 29, à Bar-le-Duc.
113 Marchal, professeur au Lycée de Belfort.
114 Marguerie ✿, précité.
115 Mathieu, instituteur, à Tannois, par Bar-le-Duc.
116 Maupoil (Mme Adèle), membre de la Société pour l'instruction élémentaire, rue de Rennes, 127, à Paris.
117 Maxe-Werly (Léon) ✿, correspondant du ministère de l'instruction publique, rue de Rennes, 61, à Paris.
118 Merceron (Gaston), ingénieur, rue de la Rochelle, 45, à Bar-le-Duc.
119 Mérion, propriétaire, place Saint-Pierre, 10, à Bar-le-Duc.
120 Mouilleron, peintre-verrier, à Bar-le-Duc.
121 Munerel (Gustave), juge au Tribunal de commerce, à Bar-le-Duc.
122 Mython (Gustave), précité.
123 Naudin (Théophile), précité.
124 Paget, chef de division à la préfecture, à Bar-le-Duc.
125 Paillot (Mlle Zoé), institutrice libre, à Bar-le-Duc.
126 Paton (Hippolyte), secrétaire adjoint de la caisse départementale des incendiés, à Bar-le-Duc.
127 Pernet-Demenge, confiseur, rue Entre-deux-Ponts, 27, à Bar-le-Duc.
128 Person (le docteur Jules), à Bar-le-Duc.
129 Petit-Bach ✱, maître d'hôtel, rue de la Gare, à Bar-le-Duc.
130 Philipona, imprimeur-libraire, rue de la Banque, à Bar-le-Duc.
131 Pierre, chef de division à la Préfecture, à Bar-le-Duc.

MM.

132 Pierre ✠, instituteur en retraite, à Ancerville.

133 Pierrot (Philogène), propriétaire-gérant du *Journal de Montmédy*.

134 Pimodan (Gabriel de Rarécourt de la Vallée, marquis de), duc Romain, rue de l'Université, 98, à Paris.

135 Pluchot (Raymond), cultivateur, à Vavincourt.

136 Poirson (Louis) fils, limonadier, rue Rousseau, 40, à Bar-le-Duc.

137 Proudhon (Victor), préfet d'Eure-et-Loir, à Chartres.

138 Prudhomme-Havette, membre du conseil général, maire d'Étain.

139 Racher (Henri), industriel, à Bar-le-Duc.

140 Ragon, agent voyer central en retraite, à Bar-le-Duc.

141, Renauld (Albert), docteur en droit, avoué, à Bar-le-Duc.

142 Richier, directeur de l'école du Château, à Bar-le-Duc.

143 Rogey, meunier, à Haironville, par Saulrupt.

144 Ronfort, précité.

145 Royer (Charles), architecte, à Bar-le-Duc.

146 Royer (E.), membre de plusieurs sociétés savantes, maître de forges, à Bologne (Haute-Marne).

147 Sailliet (Victor) ✱, agent voyer en chef honoraire, à Bar-le-Duc.

148 Sauce, instituteur, à Sampigny.

149 Saudax (Nicolas), caissier de la Caisse d'épargne, à Bar-le-Duc.

150 Saulnois (Jules), à Sampigny.

151 Saux, professeur de l'enseignement primaire au collège de Saint-Mihiel.

152 Seyboth (Paul), brasseur, à Bar-le-Duc.

153 Simon (Théodore), banquier, à Ligny-en-Barrois.

154 Simon, instituteur, à Longeville-devant-Bar.

155 Thiébaut, commis principal de l'inspection académique, à Bar-le-Duc.

156 Thoma (André), boucher, à Bar-le-Duc.

157 Thomas, limonadier, rue Ernest-Bradfer, à Bar-le-Duc.

158 Thomas, tanneur, rue Nève, à Bar-le-Duc.

159 Toussaint-Hauck, négociant, à Ligny-en-Barrois.

160 Ulrich (Albert), manufacturier, à Bar-le-Duc.
161 Ulrich (Raymond), manufacturier, à Bar-le-Duc.
162 Varin (Alfred), rentier, rue de la Gare, à Bar-le-Duc.
163 Varin (Paul), président du Tribunal de commerce, banquier, à Bar-le-Duc.
164 Varinot ✻, entrepreneur de chemins de fer, à Tannois, par Bar-le-Duc.
165 Viard, directeur des fours à chaux de Tronville.
166 Villers-Berthélemy, négociant, à Bar-le-Duc.
167 Vitry, instituteur, à Montmédy.
168 Yung (Marie), caissier de la banque Vve Varin-Bernier et fils, à Bar-le-Duc.

4° SOCIÉTÉS ET PUBLICATIONS CORRESPONDANTES.

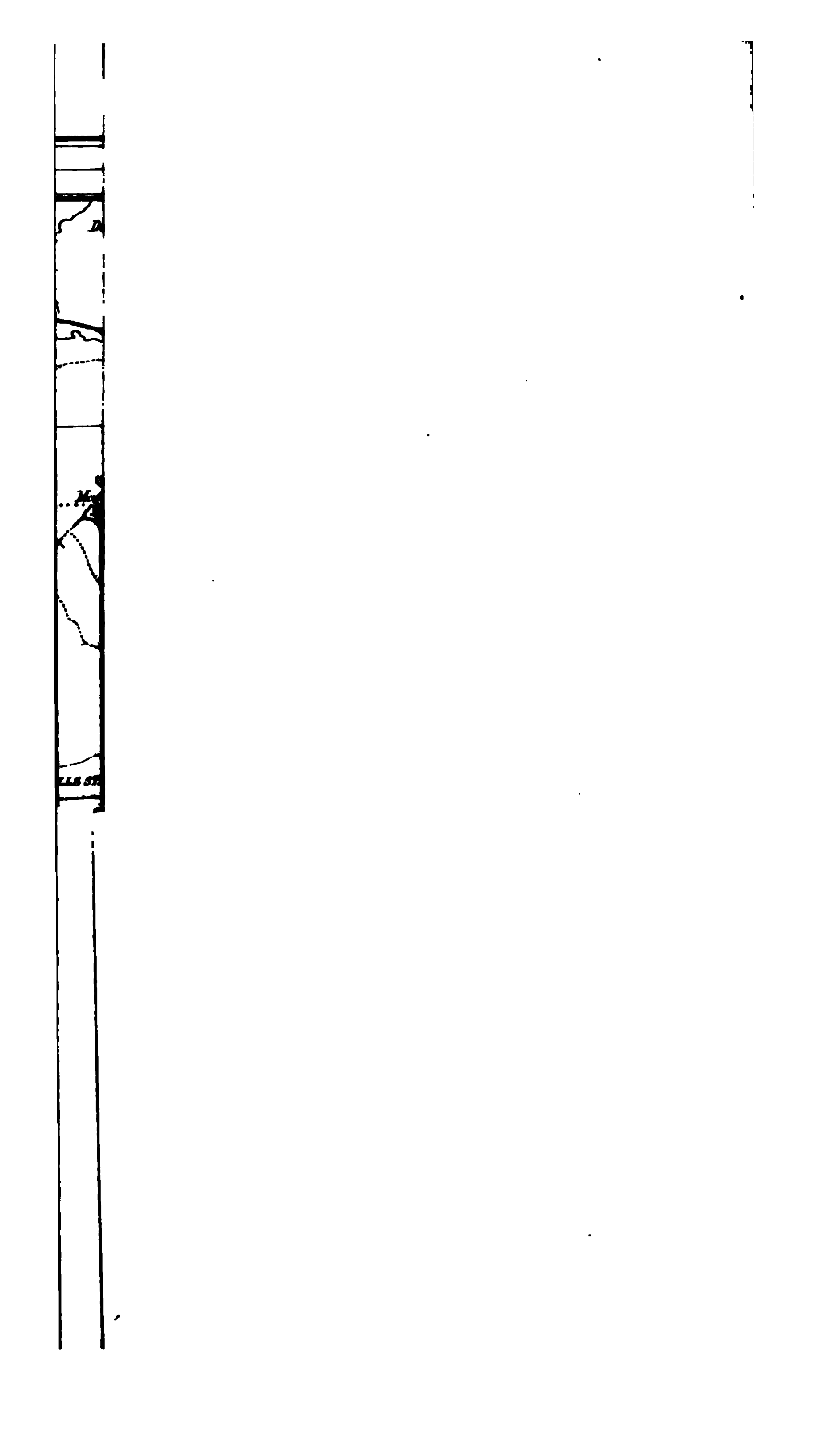
1 Académie de Stanislas.
2 Société d'archéologie lorraine.
3 Club alpin (section vosgienne).
4 Société des sciences de Nancy.
5 Société d'émulation des Vosges.
6 Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc.
7 Société philomathique de Saint-Dié.
8 Société de géographie de Paris, 184, boulevard Saint-Germain.
9 Société de géographie commerciale de Paris, 9, rue des Grands-Augustins.
10 Société de géographie de Lyon, 25, quai de Retz.
11 Société de géographie commerciale de Bordeaux, siège à la Bourse.
12 Société de géographie de Marseille.
13 Société languedocienne de géographie, à Montpellier.
14 Société normande de géographie, à Rouen.
15 Société de géographie de Rochefort.
16 Union géographique du Nord (Douai).
17 Société de géographie de Douai.

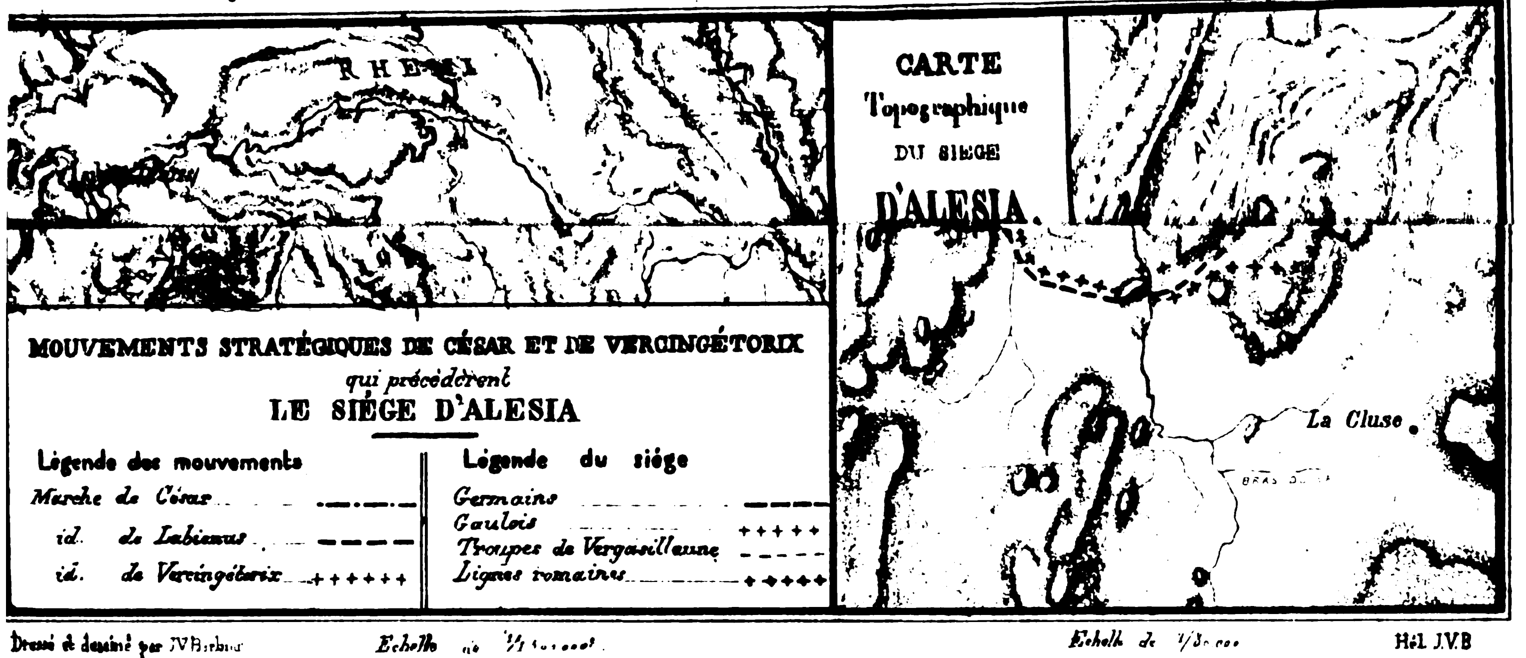
18 Société de géographie d'Amiens.
19 Id. d'Arras.
20 Id. des Ardennes (Charleville).
21 Id. de Béthune.
22 Id. de Boulogne.
23 Id. de Calais.
24 Id. de Cambrai.
25 Id. de Dunkerque.
26 Id. de Laon.
27 Id. de Lille.
28 Id. de Saint-Omer.
29 Id. de Saint-Quentin.
30 Id. de Valenciennes.
31 Id. de la province d'Oran.
32 Id. d'Alger.
33 Id. de Constantine.
34 Id. de l'Ain (Bourg).
35 Id. de Toulouse.
36 Union géograhique du Centre, à Tours.
37 Société des études marit. et colon., 18, rue Daunou, à Paris.
38 Société de topographie, 32, rue de Verneuil, à Paris.
39 Société nationale de topographie pratique, 3, rue Chalaneille, à Paris.
40 Société bretonne de géographie, à Lorient.
41 Société de géographie commerciale, à Nantes.
42 Société académique hispano-portugaise, à Toulouse.
43 Société académique de Brest (section de géographie).
44 Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
45 Société archéologique du département de Constantine.
46 Société scientifique, historique, archéologique de la Corrèze, à Brive.
47 Académie d'Hippone, à Bône.
48 Société des études indo-chinoises, à Saïgon.
49 Association philotechnique, 24, rue Serpente, à Paris.
50 Société des ingénieurs civils, 10, cité Rougemont, à Paris.
51 Société de géographie de Berlin.
52 Id. de Brême.
53 Id. de Francfort-s/Mein (*Stadtbibliothek*).

54 Société de géographie de Hambourg.
55 Id. de Halle.
56 Id. d'Iéna.
57 Id. de Leipzig.
58 Id. de Dresde.
59 Id. de Greifswald.
60 Id. de Karlsruhe.
61 Id. de Metz.
62 Id. d'Anvers.
63 Id. de Bruxelles.
64 Id. d'Amsterdam.
65 Id. de Vienne.
66 Id. de Lisbonne.
67 Id. de Madrid.
68 Id. de Rome.
69 Id. de Berne.
70 Id. de Genève.
71 Id. de Saint-Gall.
72 Id. d'Aarau.
73 Id. de Manchester.
74 Id. de Bucharest.
75 Id. de Québec.
76 Id. de San-Francisco.
77 Id. de Mexico.
78 Id. de Lisboa, Secção do Brazil, à Buenos-Ayres.
79 Institut géographique de Buenos-Ayres.
80 Société des sciences de Cordoba.
81 Club africain, à Naples.
82 Cercle des anciens étudiants de l'Institut supérieur de commerce, à Anvers.
83 Société suisse de topographie, à Genève.
84 Le *Journal des Chambres de commerce,* 22, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris.
85 *Les Missions catholiques,* 6, rue d'Auvergne, à Lyon.
86 *L'Exploration* (Rédaction), 35, rue de Grenelle, à Paris.
87 L'*Exportation française,* 24, boulevard Poissonnière, à Paris.
88 *Journal d'hygiène,* 54, avenue de Wagram, à Paris.

89 *L'Esploratore* (Rédaction), à Milan.
90 *L'Exploration* (Rédaction), à Naples.
91 Le *Nautical Magazine*, Pewtress and C[o], 15, Grea Stret, Londres.
92 Commission de statistique de la ville capitale de Pr
93 *Bulletin de correspondance africaine*, à Alger.
94 *Cosmos-les-Mondes*, 49, rue de Grenelle, à Paris.
95 *Avenir des colonies*, 71, boulevard de Courcelles, à
96 *Moniteur des colonies*, 88, rue de Richelieu, à Paris
97 *Expansion coloniale*, 17, rue Saint-Vincent de Paul
98 Le *Rio-Paraguay*, à Ascension.
99 *Bulletin de renseignements commerciaux* (Rédaction), Cardinal-Lemoine, à Paris.
100 *Le Mouvement géographique*, à Bruxelles.
101 Ministère de l'instruction publique et des beaux-a vice : 5 ex.).
102 Ministère de la marine et des colonies (service : 2

Nancy, imp. Berger-Levrault et C[ie].




Société de Géographie de l'Est
POUR LA CONFÉRENCE ET D'APRÈS LES CROQUIS DE M.E. LHUILLIER
Du 3e au 4e trimestre 1884
RHEN
CARTE
Topographique
DU SIÈGE
D'ALESIA
AIN
La Cluse
MOUVEMENTS STRATÉGIQUES DE CÉSAR ET DE VERCINGÉTORIX
qui précédèrent
LE SIÉGE D'ALESIA
Légende des mouvements
Marche de César
id. de Labienus
id. de Vercingétorix
Légende du siége
Germains
Gaulois
Troupes de Vergasillaune
Lignes romaines
Dressé et dessiné par J.V. Barbier
Echelle
Echelle de
Hél. J.V.B

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTRÔLE

DU

COMITÉ DE RÉDACTION

KAA

1885 — 2e TRIMESTRE

NANCY
BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11
MAISON A PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1885

SOMMAIRE

1° GÉOGRAPHIE MILITANTE : EXPLORATIONS

MISSION SCIENTIFIQUE EN ALGÉRIE ET AU MAROC

Par R. BASSET

[*Suite* (1).]

Je ne fis qu'un court séjour à Relizane, où j'arrivai dans la soirée, car j'avais hâte de me trouver à Tlemcen et d'explorer les environs au point de vue des dialectes berbères pour pouvoir m'embarquer à Oran, le 19 mai suivant, sur le bateau qui fait tous les quinze jours le service des côtes d'Espagne et du Maroc jusque Tanger. Le lendemain de mon arrivée, je partais à six heures du matin pour Oran, et presque immédiatement, je prenais la voiture de Tlemcen.

La route m'était connue : je l'avais suivie l'année précédente en me dirigeant vers Lalla-Maghnia et Oudjda : je retrouvai, avant d'arriver à Miserghin, les paysages du Sud formés par la Sebkha et les montagnes dénudées qui l'entourent. A ce moment, un bandit désolait les environs de ʿAïn-Temouchent : ayant pour complices sa famille et presque tous les Arabes des environs, Bel-Bahi pouvait impunément assassiner dix personnes, dont plusieurs Européens, aux portes mêmes de leurs maisons ou sur la route très fréquentée d'Oran à Tlemcen. Le conducteur de notre voiture avait relevé les deux dernières victimes de ce bri-..., tuées dans la soirée, alors qu'ayant manqué le courrier, ... faisaient à pied la route qui mène à ʿAïn-Temouchent.

(1) *Bulletin* du 3e et du 4e trimestre de 1883.

Bel-Bahi ne fut arrêté que plus tard à Oudjda par un fonctionnaire indigène de Tlemcen qui le fit saisir en pleine mosquée. Le protégé d'une Société que nous pourrions nommer, convaincu d'au moins dix assassinats, sans compter les vols de moindre importance, comptait, après sa condamnation, sur la clémence bien connue du Président de la République, clémence dont, malheureusement pour les colons, les Arabes ont trop souvent fait l'expérience depuis quelque temps. Cette fois, heureusement, le scandale d'une commutation de peine fut épargné à l'Algérie et le bandit paya de sa tête les crimes qu'il avait commis.

Mais je reviens à notre voyage qui se passa sans incidents. Nous traversâmes de nuit Aïn-Temouchent, Lourmel et l'Isser, et au soleil levant, nous nous réveillions sur une montagne, mais entourés d'un brouillard qui ne nous permettait pas d'apercevoir Tlemcen. Des deux côtés de la route, des friches couvertes de buissons de lentisques et de genêts en fleurs faisaient place peu à peu à de riches cultures; enfin deux heures après, nous distinguions au loin, à côté d'un creux rempli d'ombre (les gorges d'El Ourit) le petit village de Bou-Médine et son ancienne mosquée dont le minaret brillait au soleil levant. A huit heures, nous faisions notre entrée à Tlemcen, où je retrouvais mon compagnon de voyage.

On rencontrerait en Algérie peu de villes qui pourraient lutter contre Tlemcen soit pour les souvenirs historiques de l'époque latine et arabe, soit pour le charme de sa position pittoresque et de ses environs. Adossée aux montagnes à pic qui forment le prolongement du plateau de Terni, l'ancienne capitale des Beni-Zyan s'étend au milieu des vergers et des jardins qui ont peu à peu envahi ses rivales: Agadir et Mansourah. A l'Est Bou-Médine et son incomparable point de vue : un peu plus loin, les cascades de l'Oued Safsaf dans les gorges d'El-Ourit; au Nord les vastes cultures étagées par degrés et l'horizon fermé par les mon-

tagnes qui barrent la route d'Oran en font un des points les plus agréables de l'Algérie. Cette situation privilégiée attira de bonne heure des habitants et le nom de *Pomaria* témoigne de la fertilité des alentours au temps des Romains (1).

La tradition locale place à Agadir — la première Tlemcen — la scène entre Moïse et Khidhr (Élie) telle qu'elle est rapportée dans le Qorân (2). D'Agadir (en berbère, *le rocher*), il ne reste plus qu'un minaret formé de pierres romaines et tapissé, de la base au sommet, d'inscriptions latines maintes fois relevées depuis le voyage de l'abbé Bargès. En laissant à gauche ce minaret à moitié enfoui dans les vergers d'oliviers, et en suivant un chemin abrité dans les vignes, on arrive au petit village de Bou-Médine, célèbre par le tombeau d'un saint de ce nom. On y faisait des pèlerinages dès le XIVe siècle et Ibn Batoutah, revenant d'Orient où il avait visité l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, l'Inde, la Perse, la Chine, la Malaisie, le Turkestan, la Russie et la Grèce, se détourna de sa route pour aller prier sur le tombeau du cheïkh. La mosquée a été enrichie de nombreux dons depuis cette époque, mais ce qui en fait le plus grand charme, c'est moins la richesse de son ornementation, ses frises de plâtre et de chaux découpées comme de la dentelle, ou les tentures de soie qui sont drapées dans l'endroit où se trouve le *tabout* (cercueil) du saint, que sa situation pittoresque. Au moment de notre arrivée, des fouilles, pratiquées depuis quelque temps, avaient mis au jour les restes d'un palais attenant à la

(1) La ressemblance extérieure des sons avait porté quelques géographes à identifier Tlemcen avec la *Timici*, mentionnée par Pline l'Ancien comme une des principales colonies de la Mauritanie césarienne. Le docteur Shaw, qui réfuta cette erreur (Timici correspond à Aïn-Temouchent), se trompa quand il voulut faire de cette ville, la *Lanigara* de Ptolémée, tandis que d'Anville y plaçait la *Regiæ*, de l'Itinéraire d'Antonin. Une inscription trouvée à Lalla-Maronia a permis de restituer le vrai nom de Tlemcen : *Pomaria* (*Mniaria* de Ptolémée). — Cf. De Slane, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 833, note 1 ; Mac-Carthy, *Algeria Romana*. Alger, 1857, in-8°, p. 5.

(2) Sourate, XVIII, versets 76 et suiv.

mosquée et qui, comblé peu à peu, avait fini par servir de cimetière. De nombreuses pierres tombales avec des inscriptions arabes avaient été retrouvées, mais toutes d'une date relativement récente : les plus anciennes ne remontaient pas au delà du XVIIe siècle; toutefois, on n'avait pas encore atteint la partie inférieure de ce palais où se trouvaient sans doute les sépultures les plus anciennes.

Je ne veux point refaire ici l'histoire de Tlemcen sous les diverses dynasties arabes, nationales ou étrangères qui s'y succédèrent, depuis les Beni-Ifren jusqu'aux Beni-Zeyân dont les derniers représentants furent noyés dans le Sahridj (*grand bassin*) par Aroudj, le frère de Khaïr Eddin, lors de la conquête turque. Je me bornerai à renvoyer à la traduction d'Ibn Khaldoun de M. de Slane [1], à celle d'Et tenessi [2], au récit du voyage de l'abbé Bargès [3] et à celui publié sous le pseudonyme de Lorral, pseudonyme qui cache un des membres de la Société de géographie de l'Est [4], enfin aux monographies de M. Brosselard qui ont paru dans la *Revue africaine* et le *Journal asiatique* [5].

J'avais trouvé à Tlemcen ce que j'avais vainement cherché ailleurs, sauf à Frendah : des indigènes de l'extrême Sud parlant encore le berbère. La leçon donnée aux nomades du Sud oranais avait porté ses fruits, et les gens des oasis françaises et marocaines commençaient à revenir dans le Tell. Grâce au concours obligeant du directeur de la Medersah, je pus me procurer deux individus, l'un de Figuig, l'autre de ʿAïn-Safsifa, de qui je recueillis une série assez considérable de contes et de légendes qui me permirent de pousser plus à fond l'étude du dialecte zenabia parlé dans les k's'ours.

Comme on m'avait signalé chez les Beni-Snous, au

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, 4 vol. in-8°.
(2) *Histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen*. Trad. Bargès. Paris, 1852.
(3) *Tlemcen, souvenirs de voyage*. Paris, 1857. In-8°.
(4) *Tlemcen*, par E. de Lorral. *Tour du monde*, 1875, 2e semestre.
(5) *Mémoire sur les tombeaux des émirs de Beni-Zeiyân*. Paris, 1876. In-8°.

sud-ouest de Tlemcen, des points où le berbère s'était encore conservé, je résolus d'interrompre pendant quelques jours mes séances de zenatia, et de profiter de l'occasion pour visiter un massif de montagnes dont j'avais entendu vanter le site. L'agha des Beni-Snous qui réside à Zahra avait été prévenu de ma visite : un jour, à midi, je partais avec un cavalier d'escorte. En sortant de Tlemcen par la porte de Fer, nous suivons une longue avenue qui nous conduit à l'enceinte de Mans'ourah : des murailles flanquées de tours et un minaret à moitié écroulé, le tout en terre rouge et se détachant nettement au milieu de la verdure, c'est ce qui reste de la ville de Mans'ourah (la victorieuse), bâtie par le sultan Mérinide du Maroc, Abou Ya'qoub, lorsqu'il assiégea Tlemcen pendant cinq ans (1299-1304). La ville était réduite à la dernière détresse : un rat se payait 10 dirhems (5 fr. de notre monnaie) ; un œuf, 6 dirhems ; une once de sel ou de bois à brûler, 10 dirhems ; les princesses de la famille des Beni-Zeyan venaient de prier l'émir, leur parent, de les faire mettre à mort pour échapper aux outrages de l'ennemi et aux tortures de la faim : « Épargnez-nous la honte de la captivité, lui firent-elles dire ; ménagez en nous votre propre honneur et envoyez-nous à la mort. Vivre dans la dégradation serait un tourment horrible ; vous survivre serait pire que le trépas (1). » Vaincu par leur magnanimité, l'émir Abou Zeyân Ier leur demanda un délai de trois jours, promettant au bout de ce temps de les faire égorger par les juifs et les chrétiens qui habitaient à Tlemcen le quartier de la Qaïsaryah et de chercher, lui et les siens, une mort héroïque dans une dernière sortie. Il n'eut pas heureusement à tenir sa promesse : un miracle le sauva ; avant la fin des trois jours, Abou Ya'qoub était assassiné par un mécontent ; son petit-fils Abou Thabit, qui avait à repousser plusieurs compétitions, offrait la paix, évacuait le Maghreb

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 380.

central, stipulant toutefois que la ville bâtie par son aïeul serait respectée. Aujourd'hui, comme je l'ai dit, il ne subsiste de Mans'ourah que le minaret à moitié détruit [1], quelques traces de la mosquée, une partie de l'enceinte intacte avec ses créneaux et ses tours du côté de l'Est au Nord, tandis qu'au Sud on n'aperçoit plus que des pans de murs à moitié écroulés et les arceaux de plusieurs portes, entre autres ceux de Bab El Khemis (la *porte du jeudi*). Des maisons françaises occupent une partie de l'enceinte et un atelier d'alfa comprimé s'appuie contre un angle de la muraille d'Abou Ya'qoub. En s'éloignant de Mans'ourah, on laisse derrière soi la qoubbah de Lalla Selli, et de la route de Sebdou, qui serpente en montant le long du Djebel 'Attar, on découvre au fond de la plaine de Tlemcen les villages de Hennaya et de Bréa. Mais nous entrons déjà dans la ghabah et au détour du chemin, la ville disparaît. La route s'élève toujours jusque 'Aïn-Zerifa qu'abritent deux énormes trembles ; là nous quittons le chemin de Sebdou et nous suivons un sentier arabe qui traverse le plateau rocailleux de Terni. On peut conclure, à l'abondance des pierres qu'on rencontre pendant une heure de marche, à l'existence d'une ancienne ville arabe ou berbère ; pas de végétation sinon quelques maigres champs cultivés par les Beni-Ourithiden, dont les douars s'aperçoivent des deux côtés de la route. Enfin nous rentrons dans la ghabah qui se change bientôt en une véritable forêt de chênes-liège, fleurie de *gandoues* (genêts épineux), d'églantiers, de pâquerettes et de glaïeuls ; les collines succèdent aux collines et peu à peu nous nous rapprochons des montagnes qui marquent au loin la limite du Tell. Mamelonnées aux deux tiers de leur hauteur, elles se relèvent brusquement et perpendiculairement, soit par gradins, soit à pic

---

[1] Une tradition locale prétend qu'il est l'œuvre de deux architectes, l'un musulman, l'autre infidèle, juif ou chrétien. La partie construite par ce dernier s'écroula rapidement ; celle bâtie par le musulman existe encore.

et forment ainsi un plateau où on n'arrive guère que par un sentier escarpé. Cette disposition du sol n'a pas laissé que d'influer sur l'histoire des populations berbères qui s'établirent dans cette chaîne et que la facilité de se fortifier dans ces *garahs* inaccessibles rendit forcément sédentaires. Pour nous, chacune de ces montagnes semblait porter les ruines d'un château gothique. La route serpentait à mi-flanc de ces hauteurs, dominant les forêts d'oliviers qui remplissent les vallées et au milieu desquelles, quelques champs d'orge d'une teinte plus claire, formaient comme des lacs de verdure au fond d'une masse sombre de feuillage. Dans un repli de terrain, le minaret d'une mosquée nous signale le village de Moghar qui domine le *Qoudiat er Roumi* (la colline du Chrétien). Une légende locale raconte qu'à cet endroit, lors de l'arrivée des Arabes, régnait un roi chrétien nommé Chirouan qui fut vaincu par Sidi'Oqbah ben'Amir (1). Si l'on doit accorder quelque crédit à cette tradition, on peut croire qu'il s'agit d'une des nombreuses dynasties latino-berbères qui s'élevèrent dans le Maghreb, après le triomphe et la défaite des Vandales, comme Grégoire (Djoredjir) à Suffétula (Sbeïtla, en Tunisie) ou celle qui bâtit les Djedars.

Le soir approchait, et bientôt nous rencontrons la Tafna, au lit encombré de lauriers-roses en fleurs; enfin, un quart d'heure après avoir traversé le village de Zahra, nous arrivons à la maison d'El H'adj Ah'med ben Moh'ammed. L'agha des Beni-Snous m'en fit les honneurs avec une urbanité toute française et une hospitalité tout arabe: parlant français comme un Parisien, il me fit parcourir ses vergers, ses plantations où il espère acclimater le *tâkahout*, arbuste tinctorial, dont les gens de Figuig s'étaient jusque-là réservé le monopole et dont l'importation aurait coûté

(1) Cette confusion avec Sidi Oqbah ben Nafi', le conquérant de l'Afrique, a été signalée, à propos d'un ouvrage sur Qairouân, dans notre *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, *Bibliographie*. Alger, gr. in-8o, 1881, p. 83 et 84.

la vie à celui qu'on aurait surpris important une bouture de ce précieux arbrisseau. Dévoué à la France, comme l'était son père assassiné, il y a vingt ans, par le capitaine Doineau, chef de bureau arabe, alors à court d'argent, l'agha a fait une partie des campagnes du Sud oranais et nous passâmes la soirée à causer de son pèlerinage à la Mecque, de l'état misérable dans lequel il avait vu l'Égypte et des dangers que pouvaient susciter à la France la secte des Derkaoua, non moins dangereuse dans la province d'Oran et dans le Maroc que celle des Senoussi en Tunisie et en Tripolitaine. Grâce aux soins d'El H'adj Ah'med, aucun des indigènes de son commandement n'était infesté de cette doctrine, car il avait pris soin d'éloigner, sans aucune espèce d'égards, les derviches et les mendiants qui sont les intermédiaires, les apôtres et parfois les chefs de ces sociétés secrètes.

Comme on le pense bien, le but de mon voyage n'était pas négligé ; mais j'appris qu'à Zahra et aux environs, l'arabe avait supplanté le berbère qui n'était plus parlé qu'au Kef, c'est-à-dire au N.-O. sur la route de Maghnia. L'agha m'offrait de me faire conduire dans ce village qui relève de sa juridiction et l'offre était tentante, mais mon temps était mesuré. Si je faisais cette excursion, j'étais obligé de renoncer aux études commencées à Tlemcen sur la langue des k's'ours ; trop peu de jours me séparaient du 9 mai, date où le paquebot bimensuel part d'Oran pour le Maroc. Je renonçai donc, à mon grand regret, à cette proposition ; j'espérais d'ailleurs trouver sans trop de difficulté à Oran des Beni-Snous du Kef, tandis que mes conteurs des k's'ours n'étaient que de passage à Tlemcen. Le lendemain, après avoir passé la matinée sous les oliviers, au bord de l'Oued Zahra, à écouter les souvenirs de voyage et de guerre de l'agha, je pris congé de lui et je me remis en route. Le retour se fit sans incident, et en ville, j'appris que mon excursion m'avait sauvé ce jour-là d'un repas

arabe de dix-huit plats auquel mon compagnon de voyage n'avait pu se soustraire et avait dû faire honneur et pour lui et pour moi. Le soir, le qadhi Si Cho'aïb nous offrait une dhiffa, suivie de l'examen de ses manuscrits arabes, et le lendemain, je reprenais mes études de berbère avec les deux tailleurs de Figuig et de Aïn-Sefsifa.

Les jours se passèrent rapidement, partagés entre des courses à Bou-Médine, des relèvements d'inscriptions, des rédactions de contes, jusqu'au moment où je dus quitter Tlemcen ; j'avais prolongé mon séjour jusqu'aux dernières limites ; la veille du départ du bateau du Maroc, je dis adieu au Méchouar, à Bou-Médine, à Mans'ourah, à El-Ourit, à Agadir ; je pris congé des Français et des indigènes qui m'avaient témoigné la plus grande bienveillance et aidé dans mes recherches et je partis pour Oran, après avoir vérifié une fois de plus l'exactitude du proverbe de Sidi Ah'med ben Yousof, qui ne péchait pourtant pas par excès de bienveillance :

« Tlemcen,

« Ornement des cavaliers,

« Son eau, son air et la manière dont ses femmes se voilent,

« Tu ne les retrouveras dans aucun pays. »

Le lendemain, j'arrivais à Oran par le chemin que j'avais déjà pris pour venir, et après avoir passé la journée avec le professeur récemment nommé à la chaire publique d'arabe, qui voulut bien se charger de faire au village nègre des recherches sur les Berbères venus de l'intérieur, je m'embarquai à minuit sur la *Ville-de-Tanger*.

Je me réveillais le lendemain dans le petit port de Beni-Saf où une escale a été créée tout récemment, vu l'importance des mines de fer qu'on y exploite. La mer était houleuse et mon compagnon de voyage se repentait presque de cette excursion qui s'annonçait mal pour lui et dont il n'augurait rien de bon. De Beni-Saf à Nemours,

où l'état de la mer nous empêcha de descendre, le bateau longea des falaises à peine couvertes de quelques misérables buissons, et entr'ouvertes de temps à autre par l'embouchure d'une petite rivière. C'est l'aspect général de la côte jusque Mélilla, où nous arrivâmes le surlendemain de notre départ d'Oran, après avoir passé à côté des Zafarines, le premier bagne espagnol qu'on rencontre sur la côte d'Afrique.

Située au fond d'une baie ouverte à tous les vents d'Est et abritée seulement du côté sud et de l'ouest, Mélilla est bâtie sur le flanc d'une colline escarpée dominée par la citadelle. Les rues, à pic, sont pavées de ces cailloux pointus qu'on retrouve dans toutes les villes du sud de l'Espagne et du Maroc ; les maisons, blanchies à la chaux, paraissent aussi hermétiquement fermées aux bruits du dehors que des habitations musulmanes. Leur système de construction est le même et en dénote clairement l'origine arabe. En descendant de bateau, nous nous engageâmes, après avoir franchi les fortifications, qui ont plus d'apparence que d'importance réelle, dans les dédales des ruelles espagnoles ; mais, fatigués d'errer dans une ville aussi désolée que les alentours et chauffée à blanc par un soleil de plomb, nous nous hâtâmes de redescendre dans le marché, établi aux pieds de la ville et dominé par les canons de la forteresse. C'est là que se font les modestes transactions entre Rifains et Européens; par surcroît de précautions, il est interdit aux indigènes de passer la nuit dans l'intérieur des fortifications ; on vit toujours dans l'appréhension d'un coup de main. Depuis quelque temps, la situation s'est améliorée ; on peut presque sans danger se promener sous les murs de la place, à portée de fusil ; mais l'époque n'est pas loin où tout être humain dont la tête apparaissait au-dessus du rempart était salué d'une volée de balles par les Rifains des environs. On voit quels doivent être les agréments d'un pareil séjour ; aussi la

majeure partie des habitants de la ville se composent de forçats qui errent à peu près en liberté, gardés par les soldats des compagnies de discipline, dont les officiers ont eu eux-mêmes affaire aux conseils de guerre de la Péninsule. Une fois par semaine un bateau espagnol met le gouverneur de ce triste lieu d'exil en communication avec Alméria et fait le service des autres présides de la côte : Alhucemas, Peñon de Velez et les Zaffarines. Ce fut dans le marché que, pour mettre à profit les heures passées à Mélilla, je me fis dicter un vocabulaire et des textes dans le dialecte guelâïa parlé aux environs ; avant le soir, je regagnais le bateau avec le sentiment de délivrance qu'on doit éprouver en sortant de prison.

Le lendemain de bonne heure, nous arrivions à Malaga qui n'a conservé que quelques pans de murailles datant de l'occupation arabe. Je ne referai pas la description de cette ville, qu'on trouve dans tous les guides d'Espagne et je laisserai à d'autres le soin de décrire le port, le *paseo* de Alameda, une promenade bien inférieure à la Cannebière de Marseille, le monument élevé aux libéraux morts en 1831, enfin la cathédrale qui date de 1532 et le café de la *Loba* (la Louve) qu'on vante aux étrangers comme un des principaux monuments de Malaga. Il ne fut pas d'ailleurs aisé de descendre à terre ; on connaît les formalités de la douane espagnole dont la rapacité et la vénalité dépassent ce que j'ai vu à Tunis et ce qu'on raconte de celle du royaume de Naples avant 1860. Notre bateau était entré dans le port et l'on avait préparé des liqueurs et des cigares, lorsque nous reçûmes la visite du service de la Santé qui venait s'informer — en apparence — si, de Mélilla à Malaga, une maladie contagieuse ne s'était pas déclarée à bord. On mena boire la Santé qui profita de l'occasion pour renouveler gratuitement ses provisions de cigares et de tabac, après quoi, notre patente ayant été reconnue nette, nous vîmes arriver le bateau de la douane. Les choses se pas-

sèrent de même : on mena boire la douane, qui se retira en laissant à bord deux *carabiñeros* (douaniers) payés et nourris par la Compagnie, et chargés de veiller à ce qu'aucune marchandise de contrebande ne fût introduite à Malaga, les contrebandiers ayant probablement l'habitude d'opérer en plein jour dans un grand port. Le but réel de ces vexations n'est que l'exploitation des étrangers, et la douane espagnole est devenue légendaire. Quelque temps avant mon arrivée, les carabiñeros ayant surpris sur un bateau français faisant escale à Carthagène, un ballot de tabac appartenant à un passager espagnol, le bateau fut retenu et une indemnité de plusieurs millions réclamée, on transigea pour cinquante francs. Je tiens le fait du consul français de Carthagène ([1]) et du commandant de la *Ville-de-Tanger*. Le vol est d'ailleurs érigé dans toutes les administrations espagnoles à la hauteur d'un principe : au télégraphe, on a adopté pour système de paiement, de coller des timbres-poste sur la dépêche ; c'est la seule garantie qu'on ait trouvée contre l'infidélité des employés ; les télégrammes envoyés sans cette précaution n'arrivent jamais ; l'expérience en a été faite pendant mon voyage, par un de mes compagnons originaire de Nancy, qui fait partie de la Société de géographie de l'Est. Pour être exact, il convient d'ajouter que les administrations n'ont pas seules le monopole du brigandage ; nombre de voleurs de grande route tiennent la campagne en Andalousie, et la route de Malaga à Velez-Malaga est loin d'être sûre, surtout pour un voyageur soupçonné d'avoir quelque argent sur lui.

Le soir même, nous quittions Malaga et ce pays descendu au dernier rang des nations européennes ; on avait remis à terre les carabiñeros qui avaient mangé à leur faim, ce

([1]) Un fait analogue a été signalé par M. de Sanderval (*De l'Atlantique au Niger*, Paris, 1883, in-12, p. 219) : le bateau sur lequel il revenait en France fut retenu pendant *huit* jours à Vigo par la douane espagnole qui réclamait un million pour une erreur de 3 fr. 50 c.

qui est loin d'arriver tous les jours, et dont les douros payés par la Compagnie passèrent bientôt dans les poches de leurs officiers. Nous étions le lendemain devant le rocher de Gibraltar; toutefois, c'était un dimanche et je remis à mon retour le projet de descendre à terre. Un Marocain que nous ramenions à Tanger étant mort en rade, nous eûmes à subir une quarantaine de trois heures, ce qui retarda notre départ; enfin nous entrâmes dans le détroit, en longeant la côte espagnole, et perdant de vue Ceuta sur la côte africaine pour voir Tarifa et bientôt Tanger. La mer était assez agitée et, de cinq minutes en cinq minutes, nous voyions danser les nombreux voiliers qui se pressent à l'entrée de la Méditerranée. A Gibraltar, outre une cargaison complète d'Anglais et d'Anglaises, nous avions reçu à bord des représentants de tous les hôtels de Tanger, et ce n'était pas une mince affaire de se dépêtrer des offres, des avis, des indications de tous ces courtiers qui écorchaient avec la même impartialité l'Arabe, le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien, et paraissaient disposés à faire valoir leurs droits sur ceux qu'ils considéraient comme une proie assurée. Quelques bousculades et des arguments du même genre eurent raison des plus criards, et mon compagnon et moi, nous en étions à peu près délivrés quand le bateau jeta l'ancre devant la vieille capitale de la Mauritanie Tingitane.

René Basset.

VOYAGE AU ZAMBÈSE

Par P. GUYOT

[*Suite* [1].]

Armée coloniale. — La garnison de la ville de Tête est composée du 5e bataillon de caçadores qui devrait être de 180 hommes, mais qui, par mesure économique, est réduit de 70 à 80, commandés par trois officiers assez nuls. Jamais je n'ai vu une troupe aussi sale, aussi déguenillée que les chasseurs à pied du Zambèse ! Les vêtements les plus indispensables leur manquent et c'est parfois en simple caleçon troué qu'ils se rendent aux parades, aux exercices et même au service religieux obligatoire du dimanche.

La discipline est au niveau de l'équipement de la garnison ; l'ivresse est générale et le pombé, le genièvre, l'eau-de-vie de grains et celle de canne à sucre causent de grands ravages dans l'armée.

On ne peut pas beaucoup attendre d'individus qui ne sont ni vêtus, ni nourris et qui, sans solde, ne peuvent rien acheter. Il y a quelques années, on vit ces soldats mendier de la *masse* dans les rues de la ville et se nourrir des détritus jetés à la voirie. De là au vol il n'y a qu'un pas à franchir, et il le fut. N'est-ce pas parce que les troupes manquaient de nourriture qu'il y eut, il y a peu de temps, une révolte dans le district de Sofala et, si je ne me trompe, à Sofala même ?

Voici un fait qui concerne Tête ; il date de quelques années. Bonga, le bandit des Massagans, se révolta et il fallut envoyer quelques troupes contre lui. Le gouverneur,

---

[1] Voir Bulletin de 1882, p. 653 ; de 1883, p. 41, 288 et 541 ; de 1884, p. 48, 305, 431 et 604 ; de 1885, p. 22.

était en retard pour payer la solde, et les fournisseurs de l'armée n'avaient vu depuis longtemps l'argent des finances portugaises. Tout crédit était fermé ; les soldats mendiaient et volaient. Ils refusèrent de marcher contre les révoltés et il fallut pour les décider que le gouverneur achetât à Roques de Nazareth, agent de Romaõ de Jésus Maria, un troupeau de bœufs qui n'est pas encore payé. Et cependant pour que le marché fût conclu, le vendeur exigea des traites payables par le gouvernement de la métropole et garanties par la fortune personnelle du gouverneur de Tête.

La solde des officiers n'est pas payée plus exactement ; plusieurs nous disent n'avoir pas touché un maravédis depuis quatre ou cinq mois. Ils mènent une vie misérable ; choisis parmi les sous-officiers de la troupe d'Europe, ils viennent dans les colonies de l'une ou l'autre côte de l'Afrique et ne peuvent pas permuter avec leurs camarades du Portugal. Presque tous sont sans fortune et, ne pouvant vivre dans ces conditions, épousent, à la mode cafre, quelque dona du pays, propriétaire d'un certain nombre de prazos ou au moins de povoaçaõ et de plusieurs esclaves. Il en résulte que ceux qui sont envoyés dans la colonie pour la civiliser et y détruire l'esclavage, deviennent propriétaires d'esclaves et sont sous la dépendance d'une femme à qui seule les noirs obéissent.

A de tels officiers, il faut des soldats d'une espèce particulière ; voici comment on se les procure. Ordre est donné, dans une ou plusieurs villes, d'avoir à fournir un nombre fixé d'hommes. Au jour dit, la police fait une descente dans les rues et ramasse tout ce qu'elle trouve : artisans, *gagnards,* voleurs, anciens soldats, hommes mariés et les met en prison jusqu'au jour où un bateau, passant à vide, se charge de la cargaison humaine et la conduit à Quilimane où on l'incorpore pour cinq ans. Il arrive parfois que quelques-uns s'échappent avant le départ, et comme ils ont

été inscrits, on ramasse au dernier moment des malheureux qui partent au service sous les noms des évadés.

Ces enrôlements forcés donnent de tristes soldats, aussi peut-on s'expliquer aisément des aventures du genre de celle de la Maxinga (mi-juin 1881). Le gouverneur escortant, avec quatorze soldats et un adjudant-major, nos compagnons chez Cancoung, vit, à un semblant de démonstration militaire cafre, son adjudant et onze de ses hommes se sauver juqu'à Tête. Honteux et traité de lâche, l'officier subalterne se brûla la cervelle le 23 du même mois ; il se nommait Lobo.

Le fort destiné à protéger la ville n'est pas terminé : il manque de porte ; six hommes, remplacés tous les jours, le gardent. Dans celui de la caserne neuve, construit au bord du Zambèse, nous avons vu les munitions : les obus n'étaient pas du calibre des pièces, les bombes, trop grosses pour les obusiers démontés ; enfin, pour alimenter la seule pièce de campagne rayée qui fût bonne, il y avait des obus de deux grosseurs. Les uns, en état de servir, n'entraient pas dans la pièce ; les autres, du calibre voulu, manquaient de fusées ; ils étaient chargés de poudre et fermés par des bouchons de liège !...

Voilà l'armement de la ville qui, dans la colonie zambésienne, est le plus en avant dans l'intérieur de l'Afrique.

Des Prazos. — La colonie portugaise du Zambèse est divisée en un certain nombre de prazos ou cantons, et c'est à cette division que l'on peut attribuer la cause du peu de colonisation du pays. Un morcellement intelligent serait d'une grande valeur pour la Zambésie ; mais aujourd'hui cette mesure ne pourrait être effectuée que sur une très petite portion du territoire.

Il existe trois sortes de prazos :

1° Ceux dits du gouvernement ou de la couronne ;

2° Ceux venant de succession ;

3° Ceux qui sont délaissés.

1° Les premiers sont mis aux enchères par l'autorité et loués à des fermiers pour une somme annuelle qui varie de 3,000 à 15,000 francs. C'est le principal revenu du gouvernement; parmi ceux-ci sont les prazos Luabo, Marral, etc...

Le plus souvent celui qui a loué ne travaille pas : il se contente de percevoir sur les naturels l'impôt ordinaire s'il est honnête, double ou triple, s'il ne l'est pas.

Seuls ces prazos pourraient être morcelés avec avantage; mais ils sont si peu nombreux que c'est à peine si l'on apercevrait de la différence dans les finances portugaises et une amélioration dans la situation agricole et industrielle de la colonie.

2° Les prazos dits de succession passent de père en fils et sont la propriété exclusive de certaines familles du pays. Celles-ci ne paient ni redevance, ni impôt au gouvernement, soit qu'il n'y ait réellement aucun droit, soit qu'il ne se sente pas assez fort pour exiger les contributions. Tels sont les prazos Massangano, Chiugose, Maxinga, etc.

Il serait impossible de les diviser.

3° Les prazos délaissés ont une valeur nulle; à cause de leur situation dans un lieu marécageux et fiévreux ou, plus encore, parce qu'ils sont à proximité des pays où l'autorité portugaise n'est pas reconnue et que l'on redoute d'y être pillé, brûlé et même tué.

Une personne qui était allée jusqu'à Tête et n'avait vu que les rives du Zambèse, me lisait un jour un mémoire qu'elle se proposait d'envoyer en Europe. Il contenait quelques paroles dont voici le sens exact : « Supprimons « les prazos, nous détruirons l'esclavage qui existe de fait, « sinon de nom. Le noir, il faut le dire, sent le besoin « d'appartenir à quelqu'un ; s'il n'a pas de maître, il vient « s'offrir lui-même. Attaché à la terre où il naît, obéissant « à son maître, il ne connaît aucune autorité supérieure à « celle-là. Les chefs les tiennent dans la plus grande igno-

« rance, ils ne savent pas le nom de leur roi. Ils vivent « pour l'homme qui dispose de leur vie, de leur travail, « de leur salaire, etc...... »

Il y a bien des choses à répondre aux lignes précédentes ! La suppression des prazos sera-t-elle celle de l'esclavage ? — Non, aussi longtemps que les employés même du gouvernement le pratiqueront sur une vaste échelle. Le gouvernement donne l'exemple par les arrestations arbitraires faites à Loanda, à Goa, à Mozambique et le recrutement forcé de son armée. A quoi attribuer ce fait que les gagnards ou manœuvres, que les négociants de Mozambique payaient autrefois 100 reis, reçoivent aujourd'hui 300 ou 400 reis et qu'on n'en trouve pas assez, si ce n'est à ce que certain gouverneur, ennuyé de rencontrer des noirs dans la rue, les fit ramasser par la police et incorporer dans les bataillons de sa province !

Qu'on se souvienne de l'affaire d'Ybo où plusieurs personnes furent compromises, entre autres le gouverneur et un ancien officier français, envoyé comme gérant d'une maison de commerce ! Ils faisaient la traite des noirs en échange des marchandises de la maison et partageaient les bénéfices. Un jour tout fut découvert et le gérant disparut laissant derrière lui un déficit énorme.

« *Le noir*, dit-on, *sent qu'il a besoin d'un maître.* » — C'est une erreur ! Celui qui a le bonheur de devenir libre n'aliène plus sa liberté et reste indépendant. Il vit avec sa famille, cultive son coin de terre et se contente de peu. S'il frappe à votre porte pour solliciter du travail, il discute le salaire qu'on lui offre. Ils ne réclamaient pas de maîtres, ces gens du Moatizé qui, après avoir travaillé pendant une semaine dans nos mines de houille, rentraient dans leur famille ; puis revenaient après huit ou quinze jours de repos afin d'emporter un nouveau gain qui leur permît de vivre en soignant leur jardin et en élevant leurs maigres poules !

Les possesseurs d'esclaves sont de plusieurs classes : 1° les fils du pays, enfants de la Zambésie ; 2° les fils de l'Inde ; et 3° les Portugais.

Voyons comment ils se comportent avec leurs nègres.

Chez les Zambésiens, ces derniers sont traités avec humanité. Ils sont esclaves, il est vrai, mais la plupart sont plutôt des domestiques aimant leur maître, cultivant la terre avec lui. Ils chassent et pêchent ensemble, et savent que le gain est pour la caisse ou réserve commune dont ils auront leur part aux jours de disette ou de maladie. Dans ces conditions, la tribu devient une grande famille.

Avec les fils de l'Inde, la vie est tout autre. Il n'est pas un de ces chefs de prazo, sans exception, qui ne soit un coquin. Au temps de l'esclavage, des gens sans aveu, ayant transformé leurs noms en Bonga, Marianno, Cancune, Moriganise, Mucunga, etc...., sont venus là pour faire la traite dans toute son horreur. Devenus riches, ils se sont rendus maîtres de prazos et les gouvernent sous un régime de terreur. Que de têtes abattues par Bonga I, que de crimes commis par ses complices ! Qui donc, à un moment donné, fit trembler la Zambésie, si ce ne sont deux de ces hommes d'origine portugaise : Bonga, vers la Lupata, et Marianno au Chiré et près de la Chupanga ! Auprès de ces êtres déloyaux, ivrognes, sanguinaires, les esclaves ont beaucoup à souffrir ; la *chicote* et la *palmatoria* servent journellement : combien succombent sous les coups de ces Portugais dégénérés !

Les noirs ne sont esclaves chez les Portugais que lorsqu'il y a eu mariage avec quelque dona du pays, c'est-à-dire avec la fille d'un de ces hommes de l'Inde, marié lui-même à une négresse. Les esclaves sont l'apport ou la propriété de la femme qui les gouverne, les commande et les fait châtier au besoin. Ceux-là aussi sont malheureux, car ils ont deux maîtres au lieu d'un.

On parle de l'ignorance absolue dans laquelle vivent les

noirs et on la reproche à leurs maîtres; si l'on est de bonne foi, il faut au moins exclure de l'acte d'accusation les fils du pays qui, ignorants eux-mêmes, ne peuvent instruire les autres.

Quant aux fils de l'Inde et aux Portugais, ils savent que relever le niveau moral des noirs, c'est en faire des hommes qui ne se laisseront plus ni exploiter ni fouetter, et ils les tiennent dans l'abrutissement. Le jour où ils seraient capables de raisonner, ne faudrait-il pas leur expliquer comment on a traité leurs pères depuis quatre cents ans?

Est-ce à dire cependant qu'il n'existe aucun moyen d'instruction en Zambésie? Non: de Quilimane à Tête on trouve trois écoles de garçons, fréquentées par quelques enfants nés de l'union plus ou moins légitime d'un Portugais ou d'un fils de l'Inde avec quelque dona; mais on n'y voit aucun noir. A Quilimane, on compte une trentaine d'élèves et une dizaine, tout au plus, à Tête.

Le Muaraze ; le Revugo et ses affluents.

Nous quittons Tête le 6 août 1881, vers neuf heures du matin, après avoir rassemblé les noirs qui devaient nous accompagner. Nous traversons le grand fleuve sur une almandiã faite d'un tronc de marousa, pour rejoindre dans un de ses loans Christovaõ (Sébastien-Xavier), fils de l'Inde, neveu de Bonga et l'un des plus riches propriétaires du pays. Il devait nous servir de guide dans notre excursion sur ou plutôt dans le lit du Muaraze, alors à sec.

Après avoir suivi quelque temps le mato, rempli de broussailles et d'euphorbes, nous descendons la vallée du Revugo. Christova° nous quitte à Chingose, sa demeure habituelle, et promet de nous rejoindre le surlendemain à Palira, d'où nous partirons définitivement pour la rivière, but de notre exploration, qui n'est encore tracée sur aucune carte.

Nous continuons donc seuls notre route et traversons, à dos de nègres, le Revugo, large et belle rivière dont les eaux limpides coulent sur un fond de sable ; puis nous gagnons Nhamacasa, Sagoma et Nhamichère, bâti sur une petite éminence et qui présente à la surface du sol un filon de carbonate de fer rouge, dans la direction N.-O. — S.-E.

A la sortie du village, des jujubiers ou *masaõ* régalent nos noirs de leurs fruits mûrs; puis c'est Tongo, composé d'une dizaine de misérables cases rondes; des bois; les ruisseaux Nhacanfugo et Nhamsire qu'il faut traverser et la grande et belle vallée du Moatisé où mon compagnon a découvert un bassin houiller. Aujourd'hui, cette rivière, affluent du Revugo, est desséchée; son lit est sablonneux et couvert de morceaux de grès gris houiller et de schiste.

A la nuit tombante, nous arrivons à Palira, au centre de la couche charbonneuse; il fait une forte tempête, la pluie commence à tomber et la hyène fait entendre son cri. Notre campement est situé sur un plateau élevé de 4 à 5 mètres, présentant un découvert de 200 à 300 mètres et distant du village cafre d'une cinquantaine de mètres. Canfune, un des chefs du pays, a fait construire plusieurs paillottes servant d'habitations aux mineurs, de magasin aux provisions et aux outils, de salle à manger et de cuisine; le tout nous a coûté une brasse ($1^m,92$) de coton étroit.

C'est à Palira que nous avons vu la sorcière Pandoro, dont nous avons parlé précédemment.

Au confluent du Moatizé et du Nhapsicondo, un joli petit bois de manguiers borde cette dernière rivière; c'est là que sont les mines du Manguéral qui ont plusieurs mètres de puissance. Ce bois est peuplé de singes; au moment de la floraison des manguiers, une coutume superstitieuse veut qu'on entoure le tronc d'une liane ou d'un fil de *ma-ongé* (espèce de filasse tirée d'un aloès à grandes feuilles assez dures), afin d'empêcher les fleurs de tomber et d'augmenter ainsi le nombre des fruits.

La terre qui avoisine les schistes houillers du Moatizé et certains schistes du Nhapsicondo renferment du chlorure de sodium en assez grande quantité ; les femmes vont en chercher et pour cela elles creusent, dans les berges des rivières, de petites galeries où elles manquent mille fois de se faire écraser par les éboulements. La matière salée, rapportée au Manguéral, est mise dans des pannelles posées sur un trépied et dont le fond est percé d'un trou. Cette ouverture étant bouchée, on verse de l'eau bouillante et on laisse reposer de 12 à 24 heures. On ouvre alors et on recueille l'eau qu'on fait évaporer au soleil ; le sel obtenu sert aux naturels. Les schistes salés du Nhapsicondo sont gris violacé, happent un peu à la langue et ont une saveur franchement chlorurée ; la terre est jaune brun et également salée [1].

En quittant le Manguéral, nous rencontrons à chaque pas les grès et les schistes caractéristiques du terrain houiller et, remontant le Nhapsicondo, nous arrivons à une belle cascade dioritique qui barre tout à fait la rivière. Une couche importante de houille se trouve tout près; mon compagnon de route, M. l'ingénieur Lapierre, y a fait creuser un puits et établir plusieurs galeries de sondage. Le lit de la rivière est rempli de fragments de fer magnétique ; nous avons même constaté, en plusieurs endroits, la présence de filons de carbonate de fer rouge.

Dans le but de visiter les mines du haut Moatizé, nous prenons à travers le mato un sentier récemment tracé par notre chef mineur Avaurieu ; nous gravissons plusieurs côtes dans les broussailles et les friches où les manguiers sont en fleurs et les jujubiers déjà mûrs. Dans un village, situé sur une éminence, les pigeons, les poules et les chèvres se promènent sur la place publique ; les hommes, étendus sur une natte près de leur case, fument du tabac

---

[1] Voir *Répertoire de pharmacie*, t. XXXIX, p. 356 et suiv.

ou du chanvre en nettoyant du coton, tandis que les femmes broient du sorgho et du millet. Il paraît que, quelques jours auparavant, un lion a enlevé une jeune femme; aussi le chef du village fait-il construire une palissade qui enfermera toutes les habitations et les préservera des attaques des lions et des léopards, nombreux dans les bois voisins.

Un chemin des plus accidentés conduit près des galeries ouvertes; la couche de houille a de 8 à 10 mètres de puissance; elle est coupée de filets de schistes qui augmentent la teneur en cendres du produit carbonifère.

Rentrés au campement par le lit de la rivière; la marche dans le sable, par une chaleur de + 38° C. est très fatigante. Les joncs ont 3^{m},50 à 4 mètres de hauteur; près de Palira, on voit des cultures de coton, de tabac, de maïs, de sorgho et de pavot épineux dont on prépare le *mafouta*. Les tomates et des borraginées poussent à l'état sauvage. Sur les arbres, voltigent un grand nombre de beaux merles métalliques aux couleurs éclatantes.

Livingstone, dans la relation de son second voyage, parle d'une mine de houille qu'il a découverte aux environs de Tête. La galerie qu'il a fait ouvrir n'est pas dans le Moatizé, mais dans le Morongose, affluent du Revugo, à 1,500 ou 2,000 mètres en amont de Chingose.

Voici sa coupe géologique :

Terre végétale	0^{m},00
Grès schisteux	1 ,00
Grès fin	5 ,00
Schiste noir	1 ,20
Grès	0 ,90
Schistes et grès en bandes.	0 ,90
Grès compact.	0 ,80
Schiste noir	1 ,00
Charbon barré dont 0^{m},20 de schiste franc.	0 ,55
Schiste avec 5,9 veinules de charbon . . .	1 ,60
Schiste franc formant mur (puissance inconnue).	

Le mur présente au moins une épaisseur de 6 mètres de schistes coupés par de minces bancs de grès. La direction de la couche est 125° M, inclinaison 15°, pente S.-E. En face et en avant de la galerie Livingstone, un peu à gauche dans le mur, à 2 mètres au-dessous du plafond, on voit une trace d'arbre pétrifié qui est peut-être de la calamine.

A environ 150 mètres en amont de la galerie surgit une couche inférieure d'une puissance de charbon d'environ $1^m,50$ et dont le sillon supérieur, épais de $0^m,50$ à $0^m,55$, est meilleur que le petit sillon de la galerie.

Christovaõ nous ayant rejoint, nous nous mettons en marche pour le Muaraze le 9 août à 6 h. 30 m. du matin. Nous traversons le village de Tondo et la povocaõ de Siampanso, située sur un mamelon; nous rencontrons beaucoup de roches dioritiques et un filon de feldspath très épais dans la direction N.-S. Le minerai de fer, hématites et carbonate, est commun sur la surface du sol.

Pendant notre marche, nous avons traversé ou vu les ruisseaux suivants :

1° Le Toumba, affluent du Moatizé, coulant du N. 20° E. à S. 20 O.

2° Le Nhamtoto, affluent du Moatizé, coulant de O. 20° S. à E. 20° N. Dans son lit, nombreuses roches dioritiques et gros feldspath avec grès; à proximité, un filon vertical de fer.

3° L'Impagasa, affluent du Revugo, coulant du S. 30° O. à N. 30° E. Son lit est peu encaissé et formé de cailloux roulés de feldspath, roches dioritiques et minerai de fer carbonaté. Absence de grès.

4° Le Catondo-Mouni, affluent du Moatizé, coulant du N. 20° E. à S. 20° O. Fond sablonneux.

5° Le Camitête, affluent du Moatizé, direction O. 30° N. à E. 30° S. Lit encaissé, cailloux roulés.

6° Le Maendaendé, direction E. 40° N. à O. 40° S. Lit encaissé.

7° Le Nhamcheto, affluent du Muaraze, direction N. 10° E. à S. 10° O.; à 100 mètres à droite de ce ruisseau, est une petite povocaõ.

Nous n'avons rencontré qu'une montagne un peu importante, nommée Nhamchouara. Son axe est E. 20° N. à O. 20° S.; elle est formée de diorites dont l'amphibole est orientée de façon à imiter le gneiss. Elle paraît haute de 40 à 50 mètres.

Nous n'arrivons à Pondé qu'à une heure de l'après-midi, après avoir fait beaucoup trop de chemin, notre guide s'étant trompé de route, quoique le prazo lui appartienne.

Traversé deux fois le Muaraze avant d'arriver à l'Eringa, entourée d'une ligne d'arbres plantés très près les uns des autres, et reliés par des pieux d'un bois dur, laissant des intervalles pour servir de meurtrières.

Nous faisons remarquer à Christovaõ que sa forteresse ne tiendrait pas devant 50 fusils. Il la croit imprenable parce que le Muaraze forme une barrière difficile à franchir quand il y a de l'eau, c'est-à-dire pendant peu de mois; mais il est dans un trou que la berge gauche domine de 20 mètres au moins. Notre hôte fait la grimace et ne nous parle plus de la journée.

Nos porteurs de bagages et notre cuisinier s'étant aussi perdus, nous déjeunons fort tard. Une fois restaurés, nous dirigeons notre promenade vers le bas Muaraze et rentrons par un beau clair de lune, dans l'intention de nous reposer de bonne heure pour être prêts le lendemain de grand matin. Mais nous avions compté sans notre hôte et les trente ou quarante femmes qui habitent l'Eringa. Nous commencions à peine à manger, sous la vérandah de l'habitation principale, quand ces femmes vinrent nous saluer. Les bras croisés sur la poitrine, les mains posées sur les épaules, à la file indienne, elles font trois fois la révérence, puis commencent un cateck entremêlé de chants et de danses. Plusieurs d'entre elles sont jeunes et vêtues de

pagnes aux couleurs éclatantes ; d'autres, vieilles, parées d'anneaux, sont hideuses avec le pélélé qui déforme leur lèvre supérieure. La danse s'anime, le cercle se resserre, il nous toucherait sans les deux marches de l'escalier de la vérandah. Sur un signe de l'un de nous, l'épouse en titre du chef cafre s'empare d'une boîte de sardines et se sauve en criant avec toute la bande. Je me trompe, ce ne sont pas des cris, mais des miaulements, des hurlements et les bêtes sauvages des bois environnants ont dû s'enfuir effrayées. Elles reviennent et n'ont plus de retenue ; les danses deviennent scandaleuses et, lorsqu'elles cessent, le pillage de notre table commence, à la grande joie de Christovaõ, que nous soupçonnons fort d'être l'instigateur de cette folie. Malgré notre ahurissement et le tapage infernal de ces sorcières, nous ne pouvons nous empêcher de rire des grimaces et des contorsions de nos voleuses. L'une, plongeant les mains dans une boîte de confitures, se lèche les doigts et les fait lécher à une de ses voisines ; celle-ci, voulant lui rendre la politesse, la force à avaler une poignée de moutarde en poudre qui fait pousser à la malheureuse des cris de l'autre monde. Enfin, conserves anglaises, sauces des plus piquantes, biscuits, vins, etc..., tout y passe ; ces infatigables commencent un batouck jusque fort avant dans la nuit. Nous n'y assistons pas et cherchons dans le sommeil un repos dont nous avons fort besoin.

Nos hommes, fatigués de la fête, ne peuvent se mettre en route le lendemain ; nous employons la journée à visiter la rivière aux abords de Pondé. Le carbonate de fer est abondant et les schistes présentent des efflorescences salinées ; grès houiller. A 2 kilomètres et demi en descendant vers le Zambèze, une couche de houille est en minces bancs entre les schistes ; le charbon a une puissance totale de $2^m,85$ en huit couches différentes.

Le 11 août, nous nous mettons en route dans le lit des

séché de la rivière et jusqu'à son embouchure nous constatons la présence de grès, de schistes et de houille en couches peu puissantes. A 4 kilomètres et demi de Pondé, un filon de diorite forme cascade, son inclinaison est d'environ 70°. A mesure que nous approchons de l'embouchure, les rives sont couvertes de roseaux; on remarque de grandes murailles de grès d'une direction N.-S., pente à l'ouest; le lit n'est plus à sec et de la berge gauche nous voyons de nombreux crocodiles s'ébattre à la surface de l'eau.

Notre travail terminé, nous nous dirigeons vers la povoacaõ de Mussona, appartenant à Christovaõ; elle est située au milieu de friches à 1 kilomètre de l'embouchure du Muaraze, au bord du Zambèse. L'après-midi, nouvelle marche dans les champs de sorgho et d'arachides et dans les broussailles; arrêt au village de dona Paula, où les naturels élèvent des chèvres et ont une dizaine de paillottes rondes. Dona Paula, absente à notre arrivée, nous rend visite au bout d'une heure. C'est une assez jolie jeune femme, de taille moyenne; contrairement à la mode du pays, elle porte les cheveux longs. Vêtue d'un pāgne bleu foncé, elle s'avance vers nous timidement, les yeux baissés et nous tend une petite main pas trop noire. Elle a à peine 18 ans et ne sait pas un mot de portugais; elle accepte avec plaisir un verre de madère et se laisse parer d'une cravate de soie et de bijoux de fantaisie. C'est une des plus jeunes filles de Bonga, deuxième du nom, souverain de Massangano, et, en vraie enfant de cette race, elle a déjà un crime sur la conscience. Mariée à 15 ans, elle s'installa où nous la trouvons; elle eut un enfant, puis à la suite d'une discussion avec son mari, elle fit prendre ce dernier par ses noirs et coudre dans une *umba*. On l'envoya dans l'autre monde par la voie du Zambèse et la dent des crocodiles. Aujourd'hui dona Paula est veuve et libre, ce qui paraît lui convenir admirable-

ment. Par curiosité nous l'invitons à dîner; elle ne se fait pas trop prier et mange tranquillement avec ses doigts ; à la fin du repas, elle va s'asseoir sous la vérandah de sa case et se remet à manger de la masse et à boire du pombé.

La nuit venue, nous nous enfermons dans notre tente ; mais un batouck, offert à nos porteurs, nous empêche de dormir pendant plusieurs heures.

Nous partons le 12 par les friches, dans une direction N.-N.-E. Près d'une côte de grès gris est bâti le village de Conto, qui appartient encore au prazo Scassanhea; le ruisseau Nhazimba coule S. 40° E. à N. 40° O., au fond de la vallée; puis le terrain est plat, boisé ou en friches et beaucoup d'arbres sont attaqués par les mouchins, nombreux en Zambésie.

L'après-midi, après avoir préparé ce qu'il nous faut emporter pour un départ définitif, M. Lapierre et moi, nous commençons le lever du Muaraze en allant vers la source.

Devant Pondé même, la berge de la rive gauche est formée d'une grande muraille de grès gris, dont la direction est S. 30° E. à N. 30° O., pente O. ; inclinaison 15°. C'est à peu près la direction de la rivière qui est en cet endroit S. 25° E. Nous sommes en plein terrain houiller; le grès et le schiste noir alternent presque tout le temps; un filon de carbonate de fer assez important a une direction N. 30° O. à S. 30° E.; sa pente est à l'ouest et son inclinaison de 28 degrés. A 1,240 mètres de Pondé, un petit filet de diorite affleure dans la berge droite.

Nous rentrons à l'Eringa après avoir relevé un kilomètre et demi de la rivière, craignant un orage toujours dangereux sous les tropiques ; en effet, il éclata, dans la nuit du 12 au 13, une tempête épouvantable. Néanmoins nous nous remettons en route le lendemain pour rejoindre le point où nous nous étions arrêtés la veille, au pied d'un banc de schiste recouvert de carbonate de fer. Peu de charbon, le grès et les schistes abondent; nous passons

sur des conglomérats récents et sur un énorme filon de diorite, orienté E. 40° N. à O. 40° S., qui a près d'un kilomètre de puissance. Les grès recommencent ensuite avec des schistes charbonneux et du carbonate de fer. Dans cette course, nous avons quitté le prazo de Pondé et après avoir fait ce jour-là un relevé de 4,500 mètres, nous nous dirigeons vers Calinço, sur la rive gauche, dans le prazo de Matamanhama, appartenant à Christovaõ. Dès qu'ils nous aperçoivent, les hommes de la povoaçaõ viennent au-devant de nous, s'emparant de nos machillãs et nous portent en courant sous un superbe baobab au milieu du village où les femmes et les enfants dansent autour de nous. Le tapage est infernal; rien d'énervant comme ces chants où l'on imite les cris de tous les animaux imaginables, surtout lorsqu'ils durent plusieurs heures. La jeunesse masculine veut aussi nous faire fête et apporte ses instruments de musique; le chœur se place à notre gauche, les musiciens se groupent à notre droite et, assis gravement sur leurs talons, les vieillards ferment le cercle qui nous entoure.

Le dimanche, 14 août, nous continuons notre travail dans le lit et les berges du Muaraze. A 400 mètres environ de Calinço, sur la rive gauche, un banc de schiste est dirigé O. 10° N. à E. 10° S., pente au sud et une inclinaison de 15 degrés; dans la berge droite un escarpement de schiste de 8 mètres est surmonté de 2 mètres de grès schisteux; à côté, un charbon paraissant sulfureux, très barré, inexploitable, a une puissance de 1m,75 en neuf filets séparés par des schistes. Le terrain houiller continue sur 2,700 mètres; le lit de la rivière est rempli de rognons de carbonate de fer, de fragments roulés de diorite et d'éboulis de grès. Une faille, qui rejette les terrains en contre-bas de 4 mètres, est remplie d'une matière spongieuse, blanc grisâtre, assez friable entre les doigts. Nous entrons dans le prazo de Carambo et campons au village de San-

Thomé; il se compose d'une trentaine de cases, rondes pour la plupart, en roseaux et recouvertes extérieurement d'une couche d'argile rougeâtre tirée des alentours.

Les naturels deviennent, à partir de ce prazo, coquets et soigneux de leurs personnes; les femmes ont la tête rasée, tandis que les hommes portent dans leur chevelure crépue divers ornements, tels que plumes aux couleurs brillantes, peignes de formes variées et carapaces de coléoptères. Ils font usage du tabac; aussi n'entend-on pas chez eux cette toux irritante à laquelle sont sujets les trop nombreux fumeurs de chanvre.

Nous quittons San-Thomé le lundi de bonne heure pour aller, si possible, à la povoaçaõ de Mamné, dans le prazo Mitache. La rivière n'a que 15 mètres de largeur; jusqu'à présent nous avons rencontré un certain nombre de ses affluents, ruisseaux qui, pour la plupart, n'ont pas de noms et que les noirs désignent simplement par le mot *Mokaro*. Aujourd'hui nous en trouvons de plus importants dont les noms ont été notés avec soin :

1° Le Bambué (rive droite), direction E. 15° N. à O. 15° S.

2° Le Thambaze (rive gauche), direction E. 20° N. à O. 20° S.

3° Le Nhamichère (rive droite), direction N. 20° E. à S. 20° O. Il limite les prazos Carambo et Mitache.

Sur notre chemin, nous avons rencontré les villages suivants :

Camuthenfa, dans le prazo Carambo (rive droite), sur un monticule de diorite élevé de 30 mètres au-dessus de la rivière.

Valette, sur la rive gauche.

Mantanga et Catgoute, sur la même rive.

Cangala (rive droite). Les environs sont riches en pintades (en cafre : *canga*).

Mamné, qui, ainsi que le précédent, appartient au praz Mitache.

A 450 mètres en aval de Camuthenfa, dans la berge droite, un filet de charbon mesure $0^m,10$ de puissance avec toit et mur en schiste noir, et 300 mètres plus près de ce village un schiste très charbonneux d'une puissance visible de 20 mètres, avec veinules de charbon et toit de grès, continue avec une direction sensible de N. 35° E. à S. 35° O.; pente à l'Est et inclinaison de 14 degrés environ.

Nous couchons à Mamné, pauvre village, sale et presque en ruines.

Le mardi 16, nous suivons, sur 2,600 mètres, des diorites qui commencent à 400 mètres en amont de Mamné. Les berges ont par place de 15 à 20 mètres d'élévation et la rivière en a une vingtaine de largeur. Jusqu'au village de Soussou, on aperçoit le grès et les schistes coupés ici et là par des filons de diorite de 8 à 10 mètres de puissance. En maints endroits la houille affleure dans la rivière, la traverse même ; sa puissance varie de $0^m,15$ à $0^m,60$; elle est très dure quelquefois et paraît avoir subi une sorte de métamorphisme. Ce phénomène est surtout sensible à 250 mètres de Soussou.

Nous marchons ensuite sur une couche de houille presque horizontale ; un banc de carbonate de fer coupe la rivière, puis le charbon paraît de bonne qualité ; il a une puissance de 1 mètre à $1^m,20$, une direction S. 25° E. à N. 25° O., pente à l'ouest, une inclinaison de 20 degrés et un toit de grès [1].

A 1,400 mètres en amont de Soussou, commencent des diorites que nous suivons aujourd'hui sur plus de 3 kilomètres et qui se continuent encore plus loin.

Voici les ruisseaux rencontrés le 16 août :

1° Le Nharouya (rive gauche), direction S. 30° E. à N. 30° O.

---

[1] Voir aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. XCV, p. 355, et *urnal de pharmacie et de chimie*, 5e série, t. VI, p. 474, les résultats de l'analyse s diverses couches de houille rencontrées dans le lit du Muaraze.

2° Le Nhaendaenda (rive droite), à côté duquel un important filon de carbonate de fer supérieur paraît soudé à la diorite.

3° Le Nhasengéré (rive gauche), direction S. 10° E. à N. 10° O.

4° Le Chirambane (rive gauche), direction E. O. ; il est à la limite des prazos Chirambane et Cagose. Sur la rive droite on est toujours dans le prazo Mitache.

Le 17 août, nous marchons constamment sur des diorites dont quelques-unes sont fort belles et rappellent l'eurite et le diallage ; nous faisons ainsi environ 7 kilomètres. Le pays est plat et herbeux. L'eau nous force à quitter le lit de la rivière pour en suivre les bords ; nous les abandonnons même un instant pour entrer dans la vallée du Gondoa, entre deux côtes, éloignées de nous, l'une de 60 mètres et l'autre de 200 mètres. La rivière, très peu large, prend certainement sa source dans la plaine qui nous environne. Un mamelon dioritique de 21 mètres de hauteur est dominé à l'ouest par une grande chaîne de montagnes dont on aperçoit les trois plus hauts sommets et à 2 kilomètres s'élève un autre point culminant.

Nous avons noté les ruisseaux suivants :

1° Le Gondoa (rive droite), direction N. 15° O. à S. 15° E.

2° Le Lecoudoué (rive droite), direction S. 35° E. à N. 35° O.

Nous terminons ici notre relevé du Muaraze et campons dans le lit de la rivière, abrités par une masse dioritique de 5 à 6 mètres. Le feu, mis au mato, nous garantit des visites indiscrètes des gens ou des animaux des alentours. Tout à coup, au moment où nous allons nous retirer dans notre tente, Christovaõ nous dit que depuis la veille nous sommes suivis par quelques hommes d'une tribu d'un fils de Bonga ; qu'ils se sont enquis de notre nationalité, du but qui nous amène en cet endroit et de ce que nous possédons. Nous ne croyons notre guide qu'à moitié lorsqu'il

nous prévient d'une visite pour la nuit et, mettant quelques cartouches dans nos armes et d'autres à notre portée, nous nous endormons tranquilles. La nuit s'écoule fort calme et nous confirme dans notre idée, c'est que les maraudeurs existent surtout dans l'imagination de Christovaõ qui, féroce envers ses esclaves, semble assez lâche devant un danger sérieux et ne vit plus, tant il a peur, en dehors des prazos qui lui appartiennent.

Puisque je parle de la couardise de notre guide, je vais citer quelques renseignements recueillis sur lui pour montrer en quelles mains la colonie portugaise est tombée.

Christovaõ (Sébastien-Xavier) est un fils de l'Inde et le neveu de Bonga, célèbre bandit, roi de Massangano, qui a déjà détruit trois armées portugaises envoyées contre lui. Parmi les différents prazos qu'il possède, il a choisi pour sa résidence habituelle celui de Chingose, autrefois occupé par son père. A la mort de celui-ci, Christovaõ était mineur; son tuteur arrangea et liquida la succession. Le défunt devait une somme assez ronde à Romaõ de Jésus-Maria, riche cultivateur du pays qui a de grands intérêts à Tête. Ne pouvant solder le créancier, le tuteur lui proposa d'accepter ou plutôt d'acheter le prazo de Chingose, sa créance étant à déduire du prix de vente. Romaõ accepta, le marché fut conclu et l'acte en fut dressé. Les années s'écoulèrent et un jour Christovaõ fils fut déclaré majeur d'après la loi. Alors il revendiqua la propriété de Chingose, n'accepta pas les comptes de son tuteur, leva des troupes dans ses autres prazos et avant que Romaõ eût le temps de se reconnaître, il l'attaqua, le chassa, lui et ses gens, et ravagea la contrée. Cet acte de brigandage resta impuni et quelque temps après Christovaõ écrivait à son adversaire une lettre excessivement curieuse qui peut se résumer ainsi : « Mon cher ami, je serais heureux d'ap-« prendre que vous êtes en bonne santé, que votre femme, « vos enfants et vos neveux de Quilimane se portent bien,

« que vos récoltes sont excellentes, etc., etc... .. » (trois pages sur ce ton). — Et pour finir : « *P. S.* — Tenez-vous « pour averti que si jamais vous mettez les pieds dans les « environs de Tête, je vous fais prendre par mes gens et « décapiter. »

Voilà les mœurs du pays et les habitudes des chefs de prazos. Romaõ de Jésus-Maria habite aujourd'hui le prazo Marral, dans le district de Quilimane ; il a laissé, pour représenter ses intérêts dans la province de Tête, le sieur Roques de Nazareth que nous avons connu.

Mais en voilà assez sur ce Christovaõ, lieutenant-colonel de l'armée portugaise ; revenons aux observations recueillies pendant notre excursion.

Le 18, nous voulons continuer notre route par terre, dans une direction sensiblement perpendiculaire au cours du Muaraze, de façon à gagner la source du Moatizé si, ainsi que nous sommes en droit de le supposer, cette rivière prend naissance sur le même plateau que le Muaraze et sert de déversoir aux montagnes que nous apercevons au loin. Mais le guide et nos hommes prétendent que nous ne trouverons pas d'eau et nous ne sommes pas outillés pour en emporter avec nous la quantité nécessaire à 50 hommes pendant une semaine environ. Je combats le dire de Christovao qui, arrivé à la limite de ses possessions, n'ose aller plus loin ; mais il affirme que le lit du haut Moatizé est couvert de gros bambous entre lesquels nous ne pourrons passer; il faudrait longer la rivière à une grande distance, ce qui ne serait d'aucune utilité pour nos recherches, savoir : le relevé du cours de la rivière et la recherche de la houille en ces parages. Nous décidons forcément de gagner le village de Palira par Sousson, Chipasse et Mitête.

Le même jour, nous allons coucher à San-Thomé en suivant la voie de terre. Nous partons avec une directioı S. 25° O., par des friches broussailleuses et quelques boi

épineux, et marchons sur des masses de diorite. Pendant la matinée, nous avons rencontré les ruisseaux suivants :

1° Le Camouencoco (rive gauche), qui vient du N. 30° E.

2° Le Muenzi, parallèle au précédent.

3° Le Cagose, qui coule S. 25° O.

Entre ces deux derniers, une vallée sert de limite aux prazos de Cagose et de Chirambane.

Les diorites continuent pendant plusieurs kilomètres, puis nous retrouvons les grès à environ 350 mètres de Soussou, où nous nous arrêtons pour déjeuner.

Ce village est situé sur le sommet d'une berge à pic de 30 mètres de hauteur. Nous traversons l'Eringa et nous nous installons sous un baobab qui mesure 18 pas de circonférence et dont les fruits jonchent la terre. Sur ce plateau croît aussi le *Chisio,* espèce d'acacia dont les semences, noires et plates, sont très-recherchées des naturels pour la teinture des étoffes.

Le *Tondjè-Cadja,* ou coton indigène, est cultivé aux abords du village ; il a près de $1^{m},70$ de hauteur et les coques s'ouvrent déjà pour laisser sortir le duvet.

La chaleur étant un peu passée, nous nous remettons en route dans une direction Ouest de 10 à 20 degrés Nord; puis terminons brusquement par une marche au S.-S.-O. Nous traversons plusieurs fois le Muaraze, revoyons Mamné et Camuthenfa, entrons dans le ruisseau Bambué que nous suivons sur 300 mètres et, enfin, après avoir encore passé le Muaraze, nous arrivons à San-Thomé.

Le 19 août, nous levons le camp de grand matin; nous traversons le Muaraze, plus loin le Cadmansica et arrivons à Chipasse presque en face de Calinço.

En sortant du village, nous rencontrons successivement les ruisseaux suivants :

1° Le Pindancooné, qui coule O.-E.

2° Le Mokoro, direction N. 45° O. à S. 45° E.

3° Le Nhacamba, direction S. 45° E. à N. 45° O.

4° Le Dambo, direction O. 30° S. à E. 30° N.

5° Le Mitête, qui vient sensiblement du nord. Un village porte le même nom, à droite de notre route et à proximité d'un joli bois de manguiers, nous nous y arrêtons un instant. Comme il est sous la dépendance de Christovaõ, les femmes viennent et essaient de nous charmer par leurs danses et leurs chants; elles sont toutes plus vieilles et plus hideuses les unes que les autres et l'une d'elles a un éléphantiasis des plus prononcés. Elle a relevé son pãgne pour danser et nous montre sa jambe malade.

Christovaõ à qui, deux jours auparavant, nous n'avons pas épargné les reproches et les observations relativement à son peu de courage, essaie de rentrer dans nos bonnes grâces. Absent pendant une heure, il revient chargé de noix de coco, et ce fruit précieux nous donne un lait savoureux qui coupe l'eau un peu saumâtre qu'il nous faut boire. Les cocotiers sont nombreux en Zambésie, certains propriétaires de prazos ne vivent que de cette culture. L'amande séchée est vendue sous le nom de *copra* aux trafiquants de la côte orientale à raison de 500 reis (180 reis valent 1 franc) l'arobe ou panche du poids de 15 kilogrammes. En attendant leur envoi aux fabricants d'huile européens, les *copras* sont remisés dans des hangars élevés et mis à l'abri des mouchins qui empoisonnent le pays. On est souvent ennuyé, aux environs de ces dépôts, par un petit coléoptère aux couleurs vives et chatoyantes, qui ne vit que d'amande de coco et nommé pour cette raison *copra*.

Les naturels récoltent encore un autre fruit qu'ils appellent *golango;* c'est un élaïs dont les Européens tirent une huile assez renommée.

Un fruit, peu connu en Europe et commun en Zambésie, a des graines qui cèdent à l'eau chaude une matière grasse ou suif de Mafurra. Les procédés d'extraction, simples et économiques, font utiliser cette espèce de suif végétal à la

préparation d'un savon commun. Les amandes de Mafurra, ou probablement Mafutra, sont recouvertes d'une enveloppe légère, rouge, tachée de noir au milieu et que la moindre pression suffit pour détacher. Chaque amande pèse en moyenne $0^{gr},66$, et décortiquée, $0^{gr},187$. Les graines sont de la grosseur d'une petite fève de cacao, planes du côté interne et convexes du côté externe; elles se divisent facilement en deux parties dans le sens longitudinal; leur saveur est très amère et les divers produits qu'on en retire conservent cette amertume avec opiniâtreté. L'amande de Mafurra est dure; elle exhale par le broyage l'odeur caractéristique du cacao; la pression ne lui enlève qu'une très minime proportion de matière grasse et il faut recourir à l'eau bouillante ou aux dissolvants usités pour l'en dépouiller entièrement. L'emploi de l'éther et de la benzine montre que l'on peut retirer environ 65 p. 100 de matière grasse des graines blutées; le tourteau, propre aux engrais, contient 4.3 p. 100 d'azote (1).

Christovaõ, qui est sans doute dans un jour de largesse, nous donne un chou palmiste coupé dans les environs et, en homme pratique, il a laissé un noir recueillir dans une calebasse la sève qui coule de l'arbre décapité et qui ne tardera pas à mourir. Le chou palmiste est un mets fin et délicat qui se prête à toutes les recettes des cuisines civilisées. Les indigènes le consomment toujours cru; nous le mangeons en salade, et après la fatigue d'une marche dans un pays de broussailles, sous un soleil de 35° à 38° centig., nous sommes satisfaits de ce premier essai culinaire. La sève nous ayant été apportée, nous la laissons fermenter au soleil et obtenons le vin de Soura, blanc et pétillant, qui nous rappelle les vins de la Marne.

Les ricins sont nombreux et très grands aux environs de Mitête; mais on n'en recueille pas la graine. Les natu-

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLI, p. 706.

rels, qui connaissent cependant les propriétés de cette plante, ne semblent pas se douter qu'elle a une grande valeur sur le marché européen; il est vrai qu'ils ne sont pas encouragés par les commerçants de la côte.

Nous nous remettons en route et, après avoir fait 18 kilomètres, nous arrivons au campement de Palira.

Nous avons passé les cours d'eau suivants :

1° Mokoro, direction O. 20° N. à E. 20° S.
2° Nhamcongo, direction N. 30° O. à S. 30° E.
3° Chipanga, direction S. 25° O. à N. 25° E.
4° Mokoro, direction O. 30° S. à E. 30° N.
5° Impagasa.
6° Mokoro, direction N.-S.
7° Petit-Nhamtoto, direction S. 20° E. à N. 20° O.
8° Nhamtoto, direction O. 35° S. à E. 35° N.
9° Nhahoma, direction S. 36° E. à N. 35° O.
10° Nhangou, direction O. 20° N. à E. 20° S.
11° Mitarare.

Non loin de ce dernier ruisseau, nous retrouvons le sentier de Tondo à Palira (chemin de Chingose), gagnons sans difficulté le Moatizé et de là, notre campement ordinaire. Nous avons rencontré dans cette marche les terrains ignés et beaucoup de feldspath. Fatigués, nous nous retirons dans nos campements particuliers pour trouver un peu de repos; mais un batouck d'anniversaire de mort nous tient éveillés jusqu'à près de minuit.

Le 20 août, je vais seul sur le bas Moatizé visiter la mine ouverte dans la rivière, au lieu dit la Cascade. Une masse dioritique de 7 à 8 mètres de hauteur forme une chute qui doit être belle et dangereuse pendant les hautes eaux. L'eau a creusé un chenal naturel dans la diorite et tombe dans un bassin qui ne mesure pas moins de 5 mètres en contrebas du nouveau niveau de la rivière. Ce petit bassin est toujours rempli d'eau suintant des côtes voisines; elle est

fraîche, limpide et les naturels y pêchent un poisson de moyenne grosseur.

Les deux galeries ouvertes dans la couche de la cascade sont dans la berge gauche, à 200 mètres en aval de l'amas dioritique. Ce charbon, même aux 10 ou 12 mètres de profondeur de galeries auxquels on est arrivé par places, est rouillé et nous avons tiré de la sanguine des fentes que laissent entre elles les petites couches de charbon barré de schiste; des efflorescences de sulfate de fer existent à la surface. Ce charbon nous paraît exploitable.

Nous revenons, en chassant, par le chemin de terre, qui est assez accidenté, et tuons quelques tourterelles, dont on trouve trois espèces dans le pays, et des merles métalliques. Nos mineurs, qui passent plus souvent que nous sur les bords du Moatizé, ont tué, à plusieurs reprises, des pintades, des biches et des gazelles. Les lions, les léopards, les hyènes et les *pombos*, espèce de chiens sauvages, sont les ennemis acharnés de ces pauvres bêtes. Réunis à cinq ou six, ils poursuivent les gazelles et les antilopes jusqu'à ce qu'équisées par la course, elles succombent sous les morsures réitérées de leurs adversaires. L'hyène ou *Kisoumbe* vient presque toutes les nuits rôder autour du campement de Palira, et visite même les villages environnants.

Nous passons par les villages de Tondo, Nhamichère, Nhamacase et Sagoma. Les eaux du Revugo sont très basses; à Chingose, où nous nous arrêtons, les femmes sont occupées à décortiquer les arachides récoltées quelques jours auparavant.

Nous arrivons à Tête dans l'après-midi du 22 août; la petite vérole sévit parmi la population noire et a fait quelques victimes parmi les enfants des colons. La mortalité est très grande, car les malades ne reçoivent aucuns soins; peu d'enfants noirs sont vaccinés, on ne s'en occupe pas et d'ailleurs le vaccin apporté jusque dans ces parages réussit rarement.

(A suivre.)

2° GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

RÔLE
DE
LA VAPEUR D'EAU

Par M. H. VIGNOT

[*Fin* (1).]

II.

OBSERVATIONS LOCALES.

L'homme s'exerce depuis les temps les plus reculés à coordonner les impressions diverses qu'il peut ressentir à l'approche d'un météore intéressant.

Dans l'origine, il a surtout fait attention à ce qui frappait sa vue, aujourd'hui il tient compte de toutes ses sensations.

L'ouïe, le toucher, l'odorat même, lui sont venus en aide.

Quand le temps est plus sonore, quand la barbe est plus douce au toucher, quand les bonnes ou mauvaises odeurs sont plus fortes qu'à l'ordinaire, il sait qu'il y a beaucoup d'humidité dans l'air. Il a enfin fabriqué des instruments variés qui le renseignent plus ou moins bien sur l'état des couches atmosphériques.

Nous allons étudier ces différents moyens d'observation.

Ainsiqu'il a été dit plus haut, les mouvements tourbillonnaires peuvent être engendrés sous toutes les latitudes

(1) Voir les Bulletins de 1884, p. 324, 467, 640, et de 1885, p. 38.

équatorial dans des régions rela-

s sont créés, ils s'opposent à la
ateur et celui-ci dévie vers l'Est
nt ainsi le tourbillon qui amènera

ent l'approche de ce courant, et
que l'étude de ces nuages.
e ils se trouvent, et de la vitesse
souvent déduire s'ils viendront
n ils mettront de temps à venir.
ns le chapitre des vents, que les
and ils radiaient plus de chaleur
r, lorsqu'un courant descend, il

se sa vapeur d'eau ;
prime ;
dans des régions plus chaudes ;
pprochant du sol, il profite mieux
es.

parfaitement qu'il puisse arriver
ilibre entre la chaleur gagnée et la
, et nous sommes obligés d'admettre
ourant demeure à la même hauteur.
restres soutiennent beaucoup les cou-
ues ; elles s'opposent à un rapproche-
du sol et cela nous fait comprendre en
es mauvais temps sont plus rares en été

, les radiations terrestres qui dépendent de
de la surface sur la température à
espaces planétaires sont très gran-
maintenir les courants supérieurs
lu sol.

C'est une raison du même genre qui fait que les vents sont en général moins forts la nuit que le jour.

Les radiations de la terre pendant la nuit sont en effet plus efficaces que pendant le jour, car dès que le soleil est couché, notre globe s'entoure d'un manteau de vapeur contre lequel viennent agir toutes les radiations de la surface.

La chaleur terrestre se perd moins facilement dans l'espace et elle protège mieux la terre contre la descente des courants supérieurs.

L'observation du vent au coucher du soleil est donc très importante : si, à ce moment, la brise ne diminue pas d'intensité, on peut souvent en conclure qu'elle sera forte le jour suivant (1).

L'approche d'un courant supérieur est presque toujours décelée, soit par l'apparition de nuages, soit par leur disparition.

La formation des nuages est un indice ou de l'humidité du vent qui arrive ou du froid qu'il apporte ; nous pourrons ainsi, même avant l'établissement d'un courant et rien qu'à voir les nuages se créer ou disparaître, prédire la brise probable. Dans chaque pays, on sait, en effet, quels sont les vents de pluie et les vents secs, les vents froids et les vents chauds.

La rapidité de formation des nuages sert à calculer les chances que l'on peut avoir de ressentir le courant supérieur :

Si elle est grande, cela indique que le courant générateur est très froid et peut-être aussi très violent ; si l'on connaît sa hauteur, on saura à peu près combien il mettra de temps à venir jusqu'à la terre.

Les deux éléments, vitesse et hauteur d'un nuage, sont les plus intéressants à connaître, car si le courant est très

---

(1) Brise qui veille souffle dru (proverbe maritime).

élevé et peu rapide, il n'y a guère de chances pour qu'il puisse descendre jusqu'à nous.

Au contraire, si les nuages ne sont pas très éloignés et si le courant qui les forme est violent, ce vent ne tardera pas à se faire sentir.

Il nous faut donc calculer ces deux éléments.

La hauteur d'un nuage nous est donnée approximativement (ainsi qu'il a déjà été dit) par l'image qu'il offre à nos yeux ; plus il est près de nous, plus il se présente sous des aspects variés ; plus il est éloigné, moins au contraire il a de relief et plus aussi il paraît blanc, pendant le jour du moins.

On comprend néanmoins que cette façon d'apprécier la hauteur d'un nuage ne soit pas suffisante ; il faut, quand la chose est possible, calculer par un triangle la hauteur d'un point remarquable du nuage considéré.

La chose n'est pas toujours commode, parce que les nuages changent souvent très vite de forme ; nous avons cependant pu plusieurs fois employer ce procédé qui nécessite deux observateurs munis chacun d'un instrument à réflexion à l'aide duquel ils prennent :

1° L'angle formé par le point remarquable, l'œil de l'observateur et l'autre observateur ;

2° La hauteur au-dessus de l'horizon.

Quand la hauteur d'un nuage est connue, sa vitesse se déduit de l'angle parcouru en un temps donné ; cet angle n'est pas facile à determiner à la mer lorsqu'il y a du roulis ; on peut cependant en avoir une valeur approximative en prenant, avec le sextant, les hauteurs successives de nuages qui courent et naviguent dans le plan vertical passant par l'observateur et suivant la direction du vent. Autrement dit, quand on veut étudier la vitesse des nuages entraînés par un courant, il faut choisir les nuages qui passent directement au-dessus de la tête de l'observateur.

On est parfois effrayé des grandes vitesses que possèdent les nuages qui passent au-dessus de nos têtes.

Nous nous rappelons avoir vu un nuage à 30 mètres de l'horizon et éloigné de 4,000 mètres qui, en 3 minutes, s'est trouvé à 60° de l'autre côté de l'horizon ; il avait ainsi parcouru 6,000 mètres en 3 minutes, soit plus de 33 mètres par seconde.

Le calcul a été fait en supposant que le nuage filait horizontalement, ce qui est loin d'être toujours exact, mais se trouve cependant, en général, suffisamment approché.

Lorsqu'on ne peut calculer ni la distance du nuage, ni sa vitesse angulaire, il faut, si l'on veut se rendre compte de la vitesse du courant supérieur et des chances qu'il y a de le ressentir, utiliser le fait d'observation suivant.

Quand un nuage est rapidement chassé, il perd beaucoup de chaleur, il pleut à sa partie supérieure et cette pluie traverse le nuage en entier.

Il se détache du nuage principal d'autres petits nuages qui conservent en descendant une grande partie de leur vitesse et paraissent marcher plus vite que le nuage qui les a formés ; ils devancent ce dernier dans sa course, et cela tient à ce qu'ils se sont rapprochés de l'observateur.

Si les nuages générateurs sont très éloignés, ce fait n'est pas très saillant; il devient fort apparent lorsque les nuages considérés ne sont pas loin du sol.

Voit-on s'en détacher point distinctement d'autres petits nuages qui naviguent très vite en dessous, on peut assurer que le vent ne tardera point à se faire sentir.

C'est donc en regardant les nuages que nous pourrons dire s'ils produiront du vent ou de la pluie ; c'est en étudiant leur formation que nous pourrons prévoir de quel côté le vent viendra et si sa force sera grande.

De légers nuages, formés doucement, à contours indécis, annoncent du beau temps et des vents faibles.

Si au contraire les nuages sont déchiquetés, tirés, si de

légers nuages courent rapidement devant eux, le vent sera fort.

Les *stratus* sont en général signe de beau temps. Quand, par l'observation des nuages, on aperçoit deux courants superposés, il arrive presque toujours que le supérieur est de beaucoup le plus fort; c'est lui qui finit par l'emporter.

Lorsque, après du beau temps, on voit le ciel se garnir de nuages pommelés qui rappellent les dessins que forme sur la terre un vent violent chassant du sable ou de la poussière, on doit s'attendre à un changement de temps.

S'il survient un brouillard après de la pluie, c'est signe de beau temps ; si le brouillard survient pendant le beau temps et qu'il s'élève en laissant des nuages, c'est la pluie prochaine.

Les couleurs de l'atmosphère et des nuages servent aussi à prédire le temps.

Ces couleurs tiennent non seulement aux molécules d'eau qui peuvent réfléchir et décomposer les rayons du spectre solaire, mais encore aux poussières de toutes sortes qui existent dans l'air.

Les rivages de l'Océan fournissent de la soude, les vents amènent des poussières organiques ; les cendres des volcans, la fumée qui s'échappe des habitations, la poussière fécondante des végétaux, etc., sont également cause des colorations diverses de l'atmosphère et des nuages.

Les nuages de couleur noir foncé pendant le jour annoncent de la pluie; ceux qui sont d'une couleur bien blanche présagent au contraire un temps clair; la teinte cuivrée est de mauvais augure. C'est surtout au lever et au coucher du soleil que les couleurs de l'atmosphère paraissent le plus brillantes; le soleil traverse à ces moments de très épaisses couches d'air.

Le soleil paraît rouge à l'horizon quand il y a beaucoup de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

Le lever du soleil annonce du beau temps, lorsque l'ho-

rizon du côté du levant est net et clair, lorsque la partie lumineuse du ciel est d'une teinte rose assez douce, et qu'elle se trouve nettement tranchée par la ligne d'horizon de la mer.

Au contraire, on pourra s'attendre à du mauvais temps si, du côté du levant, l'horizon est irrégulier, incertain, couvert de vapeurs rougeâtres au milieu desquelles le soleil est caché.

Les indications fournies par les couchers de soleil sont également très bonnes à observer ; elles possèdent pour le marin un intérêt puissant, car c'est à l'approche de la nuit que le navigateur est le plus désireux de s'entourer de renseignements sur le temps à venir.

Les couchers de soleil doivent avoir des teintes plus brillantes et plus variées que les levers de cet astre ; les poussières se sont élevées dans l'air. C'est donc beaucoup d'après le lever que l'on devra juger le coucher.

Les couronnes lumineuses, les taches qui entourent les astres pendant la nuit, méritent aussi d'être observées ; elles renseignent l'observateur sur l'état des couches traversées par la lumière de l'astre.

Les halos indiquent des nuages de glace ; les taches rousses qui persistent dénoncent un courant supérieur en général chaud et humide.

La couleur du ciel peut aussi donner idée de l'état hygrométrique de l'air.

Saussure et d'autres physiciens ont étudié les variations de cette couleur au moyen d'un instrument appelé le cyanomètre.

Cet instrument est tout simplement une échelle de 53 nuances de bleu, par lesquelles on passe du blanc au noir ; on les compare à vue d'œil avec la couleur du ciel et l'on peut jusqu'à un certain point en déduire l'état hygrométrique. On a également essayé de juger de l'état de l'atmosphère par l'étude des actions chimiques de la lumière.

Ces actions diffèrent suivant l'état du temps et on le constate facilement avec du papier photographique sensibilisé que l'on expose à la lumière pendant un temps donné.

La transparence de l'air sert également d'indice pour l'état hygrométrique.

Cette observation est surtout facile dans les pays de montagnes, où se trouvent des points remarquables à toutes les distances.

Quand les montagnards voient l'air parfaitement transparent, les objets éloignés bien distincts ; quand les montagnes paraissent s'être rapprochées de l'observateur, ils regardent la pluie comme très prochaine, quoique il n'en paraisse pas d'autres signes.

D'après le même principe, on peut dire qu'il y aura changement de temps, quand les étoiles paraîtront plus nombreuses et plus lumineuses ou bien quand on verra beaucoup d'étoiles filantes.

Lorsque le vent est arrivé, la façon dont il se conduit, la manière dont il tourne, sont également très utiles à noter.

Une molécule d'air qui va du Nord au Sud dans notre hémisphère, dérive vers l'Ouest à cause de son changement de latitude.

Ce mouvement vers l'Ouest doit théoriquement dépendre de la vitesse avec laquelle se meut la molécule considérée : si la vitesse de la molécule est grande, l'effet d'un changement de latitude de 3 ou 4 degrés sera moins marqué que si la vitesse de la molécule était faible ; il en résulte :

1° Qu'une brise de Nord qui faiblit tourne vers l'Ouest et devient N.-E. ;

2° Qu'une brise de Sud qui faiblit tourne vers l'Est et devient S.-O.

On est par suite amené à conclure qu'une brise qui mollit doit tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Cette règle n'est pas applicable à tous les cas, car, quand on est dans un tourbillon, on voit le vent tourner dans un sens ou dans un autre, suivant que l'on est du côté maniable ou du côté dangereux, ou, autrement dit, au Nord ou au Sud du centre de la tempête.

Si l'on est dans le demi-cercle dangereux, la brise tourne du S.-O. à l'O., au N.-O. et au N., c'est-à-dire dans le sens direct.

Se trouve-t-on, au contraire, au Nord du centre, on voit le vent tourner du S.-E. à l'E. et au N.-E., c'est-à-dire en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Il y a donc lieu de tenir compte du voisinage d'un centre de dépression.

De nombreuses indications nous sont encore fournies par les objets qui nous entourent ; l'homme juge d'après tout ce qu'il voit : les animaux et les plantes lui fournissent des renseignements précieux.

La chouette qui chante pendant la nuit, annonce le retour du beau temps ; les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche, présagent le mauvais temps.

Quand les oiseaux de mer prennent leur vol le matin vers le large, on aura du beau temps ou des brises modérées ; s'ils restent près de terre, s'ils se dirigent vers l'intérieur, c'est signe de coup de vent.

A l'approche de la pluie, les hirondelles se tiennent près des habitations et rasent la terre dans leur vol, parce que les insectes qu'elles poursuivent ne peuvent s'élever dans l'air quand celui-ci est trop abondamment chargé d'humidité.

Avant l'orage, les lézards se cachent, les chats se fardent, les oiseaux se lustrent les plumes, les mouches deviennent insupportables, les poules se couvrent de poussière, les oiseaux aquatiques battent des ailes et se baignent.

Les habitants des campagnes savent fort bien reconnaître à l'arrivée des oies et canards sauvages, aux migrations

des oiseaux, à l'état de la végétation, si les saisons seront avancées et si la température sera douce : ils ont des proverbes nombreux concernant les différentes époques et mois de l'année.

Il serait fort intéressant de réunir tous ces dictons et de les passer au crible d'une vérification scientifique, pour savoir quels sont ceux que l'on peut conserver, et quels sont ceux que l'on doit rejeter ou modifier.

III.

DE LA LUNE AU POINT DE VUE DE LA PRÉVISION DU TEMPS.

La lune, comme tous les astres, peut, par sa couleur, la netteté de ses bords, les images qui l'entourent, nous indiquer l'état des couches supérieures de l'atmosphère.

Quand elle est rouge en se levant, elle annonce du vent.

Si elle est entourée d'une tache rougeâtre, elle présage un courant supérieur chaud, un vent du Sud ordinairement.

Si le 3e jour de la lune les cornes du croissant paraissent bien effilées, c'est l'indice d'une atmosphère pure, on peut attendre du beau temps.

Si la lune *âgée de 4 jours* ne projette pas d'ombre, c'est que l'atmosphère est troublée, il y a des chances de mauvais temps.

Quelques météorologistes, les marins surtout, attribuent à la lune une influence directe sur les phénomènes de l'air, mais cette opinion est vivement combattue par les physiciens.

Ceux-ci s'appuient sur le raisonnement ou plutôt sur le manque d'explication du phénomène, ceux-là fondent leur dire sur les observations.

Il est possible que, guidés par la tradition, les marins soient surtout frappés des faits qui viennent corroborer

leurs croyances et qu'ils tiennent moins compte de ceux qui pourraient servir de preuves contraires ; néanmoins nous sommes obligés de reconnaître que, quoique prévenus, ils ont conservé la même foi dans l'influence lunaire et nous croyons qu'ils ont parfaitement raison.

Nous sommes de leur avis, quand ils prétendent que la lune exerce :

1° Une influence diurne ;

2° Une influence mensuelle.

Les levers et couchers de la lune ont en effet une influence souvent constatée sur l'intensité de la brise régnante.

Il existe un proverbe bien connu des marins :

Au lever de la lune,
Veille les mâts d'hune.

Nous avons maintes fois vérifié ce dicton ; dans de nombreuses occasions, nous avons vu le vent d'Ouest fraîchir au lever de la lune et tomber à son coucher [1].

Ce phénomène peut s'expliquer de la façon suivante :

La lune exerce une attraction sur l'atmosphère terrestre, elle crée une marée aérienne sur la grandeur de laquelle nous sommes peut-être mal fixés, quand nous l'estimons très petite ; mais du moment que cette marée existe, nous devons reconnaître, d'après la théorie même, que le lever de la lune engendre un mouvement de l'air de l'Ouest à l'Est, tandis que son coucher est cause d'un mouvement contraire.

Une brise d'Ouest déjà établie devra donc forcer au lever de la lune et diminuer à son coucher ; l'inverse se présentera pour une brise d'Est.

Les études que nous avons faites sur l'influence lunaire,

(1) Le proverbe serait plus exact, si l'on disait : « Au lever et au coucher de la lune... » Le vent d'Ouest doit forcer au lever et diminuer au coucher ; le vent d'Est, au contraire, doit baisser au lever de la lune et forcer à son coucher. Si ce dernier fait a été peu remarqué, c'est que dans nos pays les vents d'Ouest dominent.

corroborent en grande partie cette façon d'envisager le problème.

Les partisans de la lune estiment aussi que la terre n'a pas autant de calorique à la nouvelle lune qu'à la pleine lune :

1° Parce que à la nouvelle lune celle-ci se place entre le soleil et la terre ;

2° Parce que la face qui regarde la terre à la nouvelle lune n'est pas chauffée ;

3° Parce que à la nouvelle lune il y a vers midi une marée atmosphérique qui doit absorber une partie des rayons solaires ;

4° Parce que les radiations terrestres sont peut-être moins efficaces à la nouvelle lune qu'à la pleine lune.

Pendant cette dernière phase, les radiations terrestres combattent en même temps que les radiations lunaires.

On peut donc admettre que c'est à la nouvelle lune que la terre se trouve dans les plus mauvaises conditions pour écarter les courants supérieurs ; ces conditions deviennent meilleures, quand l'âge de la lune croît, et c'est probablement pour cette raison que les marins assurent qu'un changement de lune amène souvent un changement de temps.

Les physiciens déclarent ne pouvoir admettre ces croyances ; ils prétendent :

1° Qu'il n'y a pas de marées atmosphériques lunaires, puisque le baromètre ne les indique pas ;

2° Que la lune n'a pas d'influence thermique, puisque les thermomètres les plus sensibles ne sont pas influencés.

Leur raisonnement n'est peut-être pas aussi fondé qu'il pourrait le paraître au premier abord.

Si le baromètre n'indique pas toujours les marées atmosphériques, cela peut tenir à la brise régnante ; nous pouvons certifier que, dans plusieurs occasions, nous avons parfaitement reconnu la marée atmosphérique lunaire.

Si le thermomètre ne varie pas régulièrement suivant les phases de la lune, la cause en est peut-être aux troubles continuels dans lesquels se trouve notre atmosphère, surtout aux époques de nouvelle et de pleine lune.

Si nous admettons, par exemple, que c'est à la nouvelle lune que nous devons avoir la température la plus basse du mois lunaire, on doit remarquer que ce sera aussi à cette époque que le courant austral supérieur descendra le plus facilement jusqu'au sol et y amènera une température souvent supérieure à celle des jours suivants.

Toute cette discussion montre bien la complexité du phénomène ; elle prouve aussi que l'influence de la lune doit être relativement faible et l'on doit, suivant nous, en tenir compte d'une façon toute spéciale que nous allons indiquer.

Quand il existe du mauvais temps, il ne faut pas dire que la nouvelle lune va l'arrêter, ce serait complètement faux ; mais si, à la nouvelle lune, ce mauvais temps va en diminuant, nous pourrons avancer qu'il y a de grandes chances pour qu'il soit bientôt terminé ; si, au contraire, il va en augmentant, sa durée sera probablement assez longue.

Si, au lever de la lune, la brise d'Ouest ne fraîchit pas, on peut espérer qu'il fera beau, et en effet, si la brise devait forcer, elle se trouverait à ce moment dans les meilleures conditions pour le faire.

Si, au coucher de la lune, la brise d'Ouest vient à forcer, il faudra compter sur une augmentation de brise.

On raisonnerait de la façon inverse pour le vent d'Est.

Une telle interprétation des pronostics lunaires mettrait, croyons-nous, à l'abri des erreurs nombreuses auxquelles on s'expose quand on veut déduire d'une observation beaucoup plus qu'elle ne peut donner.

IV.

INSTRUMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Après avoir indiqué ce que l'on peut faire sans instruments, nous allons voir quels instruments sont employés en météorologie et comment on doit s'en servir.

Les instruments météorologiques sont nombreux, mais nous ne nous occuperons que des trois principaux : le thermomètre, l'hygromètre et le baromètre ; il nous paraît inutile d'étudier les autres qui ne donnent pour la plupart que des indications d'un ordre secondaire au point de vue de la prévision du temps. Nous allons même montrer que le thermomètre et l'hygromètre ne fournissent que des résultats fort incomplets, dans lesquels il ne faut pas avoir grande confiance.

Ces deux instruments ne peuvent, en effet, nous renseigner que sur l'état des couches au milieu desquelles ils sont plongés, tandis que les changements de temps nous arrivent presque tous par les courants supérieurs de l'atmosphère.

Le thermomètre, placé à la surface, ne nous fait même pas soupçonner la présence de courants excessivement chauds dans les régions voisines.

M. Tissandier a rencontré, le 7 février 1869, à 1,100^{m} du sol, un fleuve aérien brûlant, dont la température était $+ 27°$, tandis qu'à terre il y avait $+ 4°$. La vitesse de ce courant était énorme, il venait du S.-O.

Dans ce cas, et nous n'avons pas à nous en étonner après ce que nous avons dit des radiations, le thermomètre de la surface ne pouvait en aucune façon nous indiquer la présence de ce courant sec et chaud ; l'observation de la couleur des astres, l'étude du baromètre nous auraient au contraire prévenus.

Le baromètre, qui est un manomètre en même temps

qu'une balance, baisse, en effet, chaque fois que l'air froid est remplacé par de l'air chaud. Aussi cet instrument indique-t-il mieux que le thermomètre la température des courants élevés de l'atmosphère.

L'hygromètre ne nous renseigne pas mieux que le thermomètre : placé à 3 ou 4 mètres du sol, il ne nous dit pas quel est l'état hygrométrique de l'air situé à 200 ou 300 mètres plus haut.

Le baromètre, au contraire, est très influencé par une différence d'état hygrométrique dans les régions supérieures de l'air.

Au point de vue de la prévision du temps, le baromètre est donc le seul instrument sur les indications duquel on puisse compter très sérieusement.

Dans nos climats, la hauteur du baromètre varie considérablement avec la direction du vent règnant ; cette influence de l'orientation du vent s'affaiblit à mesure que l'on se rapproche de l'équateur.

Les courants chauds ou humides font baisser le baromètre.

Les courants froids ou secs le font monter.

En général :

Le baromètre monte quand le vent tourne au Nord. Le baromètre baisse quand le vent tourne au Sud.

On a cru pendant longtemps que la force même du vent exerçait une influence directe sur les oscillations barométriques ; il semblait que plus la baisse était forte, plus le vent devait être violent.

Pour que cette règle fût exacte avec de l'air sec, il faudrait qu'une colonne d'air en mouvement exerçât contre ses parois une pression différente de celle qu'elle exerce à l'état statique ; il faudrait, en outre, qu'elle pressât d'autant moins que sa vitesse est plus grande.

C'est un principe que le P. Secchi a cherché à établir dans son livre de l'*Unité des forces physiques,* mais l'expé-

rience de Venturi, qu'il a répétée, ne comporte pas les résultats qu'il a voulu en tirer.

D'autres expériences ont été faites depuis, principalement quand on a étudié les appareils de ventilation destinés à la salle du Trocadéro. Malheureusement, les conditions prises n'étaient pas celles de la nature, d'autres causes entraient en jeu, de sorte qu'il a été impossible d'en rien déduire.

Nous estimons, d'ailleurs, qu'il est scientifiquement impossible que cette loi de la diminution de pression existe ; nous avons parfaitement remarqué que, quand le mistral est très sec, c'est-à-dire quand dans sa course impétueuse il ne crée pas de nuages, le baromètre ne baisse pas, quelle que soit, d'ailleurs, la force de la brise.

Quand, au contraire, le mistral amène des nuages, il nous indique par cela même qu'il est humide et nous voyons alors le baromètre baisser et descendre d'autant plus que le vent est plus fort.

Ce phénomène nous paraîtra tout naturel si nous admettons que le courant humide radie d'autant plus de chaleur qu'il va plus vite.

Le baromètre peut aussi baisser avec un courant complètement sec : c'est quand il est soumis à un mouvement mécanique tout particulier, quand il forme tourbillon.

Nous ne voulons pas entrer dans l'étude théorique de ce météore ; aussi nous contenterons-nous de rappeler que, dans un tourbillon, la baisse du baromètre est d'autant plus grande que l'on se rapproche davantage du centre.

Dans ce cas particulier du mouvement cyclonique, la loi de la proportionnalité de la baisse barométrique à la force du vent nous paraît parfaitement exacte.

Il résulte aussi de ce que nous avons dit plus haut, que, si le baromètre a baissé très rapidement, cela tient souvent à ce que l'on se trouve en présence d'un tourbillon dont le mouvement de translation est très rapide ; si donc le ba-

romètre a baissé très rapidement, il y a de grandes chances pour que la perturbation ne dure pas très longtemps ; si au contraire il a baissé lentement, il faut craindre un mauvais temps de longue durée.

En somme, le baromètre est un instrument précieux qu'il faut consulter à tout moment ; il sert à contrôler les observations extérieures et, grâce à lui, on peut souvent prédire à l'avance le temps du lendemain.

Si, par exemple, les nuages nous ont annoncé un courant humide venant du Sud ; si le calcul a montré qu'ils ne sont pas très éloignés et que leur vitesse est grande ; si l'on a vu des petits nuages courir en avant des gros ; si les couleurs de l'atmosphère ont été mauvaises ; si la lune s'est maintenue entourée d'une tache rousse ; si l'air a paru plus transparent ; si les étoiles ont paru plus lumineuses ; si les hirondelles ont rasé le sol ; si, etc., etc.

Si le baromètre est descendu, on pourra être sûr d'un mauvais temps prochain.

Quand il aura commencé, la façon dont il sera venu, la rapidité avec laquelle la brise se sera élevée, le sens de rotation qu'elle suivra, ses différences d'intensité au lever ou au coucher du soleil et de la lune, les oscillations du baromètre, nous donneront des facilités pour reconnaître si le mauvais temps sera de longue durée.

Ces faits, ces théories, beaucoup de personnes les connaissent, mais ne les ont jamais groupés de façon à montrer un ensemble de phénomènes se reliant les uns aux autres et procurant ainsi une compréhension plus facile de tout ce qui a rapport aux accidents de la machine aérienne.

C'est un essai de ce genre que nous avons tenté ; encore très imparfait, il contient cependant, nous l'espérons du moins, quelques enseignements utiles à connaître quand on se livre aux études météorologiques.

Toulon, mars 1884.

3° GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

PETIT GLOSSAIRE

POUR SERVIR A

LA LECTURE DU TOPOCARTE

DE

L'UNITED KINGDOM

AVERTISSEMENT

Le petit Glossaire que j'offre ici est le résultat de la lecture de toutes les feuilles du Topocarte anglais que j'ai pu trouver au Dépôt de la guerre; beaucoup de termes topographiques appartiennent au langage courant et se trouvent dans tous les dictionnaires anglais-français, mais il en est quelques-uns qu'il a fallu chercher dans des livres spéciaux; j'ai marqué d'un astérisque (*) ceux qui ne se trouvent ni au dictionnaire de Fléming et Tibbins, ni au grand dictionnaire de Samuel Johnson (London, 1773). Lorsque j'ai cru rencontrer quelque analogie entre un nom de lieu anglais et un nom de lieu français, je me suis appliqué à la faire ressortir, sans avoir pourtant la prétention d'être toujours tombé juste.

Les noms marqués Δ indiquent un point trigonométrique.

PEIFFER.

A

Abbey, abbaye.

Abbot, abbé; *Abbotsbury*, *Abbotsham*, ville, hameau des abbés.

Aber, bouche de rivière, soit dans la mer, soit dans une autre rivière; *Abergavanni* est à l'endroit où la rivière Gavanni se joint à l'Usk; *Aberayron*, à l'embouchure de l'Ayron, dans la mer. *Aber* se dit aussi de l'entrée d'un port et de l'entrée d'un *harbour*.

Acre, mesure agraire valant un peu moins d'un demi-hectare ($0^h,404$).

**Afon*, nom générique de quelques petits cours d'eau, particulièrement dans le Carmarthen : *Afon Hwch, Afon Eidda, Afon Clettwr*, sont les noms de ruisseaux de ce county. (Voy. *Avon*.)

**Agh* (Ireland), champ ; *Aghaderry*, champ de la Chênaie ; *Aghadown*, champ du Dun (fort) ; *Aghadreen*, champ des épines.

**Aglish* (Ireland), église, dérive du latin *ecclesia : Aglishcormick*, église de Saint-Corma ; *Aglishdrinagh*, église des dreens (prunelliers).

**Aird*, cap, est en usage surtout aux Hébrides ; *Aird mhor* (Δ), *Aird bheag*, grand cap, petit cap.

**Airidh* (Scotland), rocher élevé ; rocher surmontant un mont. Les *airidh* sont tous en pleine terre, les sheets n'en signalent aucun sur la côte.

**Airidhean*, dim. d'*airidh*, est plusieurs fois répété dans l'intérieur de l'île Lewis.

Alder, aune, entre fréquemment dans les noms de lieux de l'England : *Alderbury, Alderton*, ville de l'Aune ; *Alderford*, gué de l'Aune.

**Allt*, V. Owen le traduit par falaise, versant d'une colline ; mais sa principale signification dans le Scotland doit être torrent, car on rencontre un grand nombre de cours d'eau portant des noms de la forme *Allt Coire Seilich, Allt Coire Ardrant, Allt Coire Ghiubais* et plusieurs autres.

**Alt* du latin *altus*. Dans une légende de la carte géographique du Scotland donnée par le Royal Atlas *alt* et *ault* sont expliqués par « Torrent dans la montagne », mais cette orthographe est rare, le topocarte du Scotland écrit *allt*. En Ireland, *alt* a la signification de « rocher escarpé », flanc d'un glen (vallon). « *Alt, Alts* sont les noms de plusieurs localités ; la signification de « cours d'eau » semble avoir été celle de *alt* dans le county d'Antrim (Ireland), où l'on rencontre *Altmara, Altnahinch, Altmore*, noms portés par des *burns*.

**Altan*, dim. de *alt*, dans le sens de « rocher escarpé » ; *Altanag* lieu abondant en petits rochers.

Altar, c'est le latin *altare*, autel. On rencontre sur les sheets *Druids Altar*, ce sont d'anciens monuments mégalithiques attribués aux Druides.

**Amhuin*, nom générique d'un grand nombre de cours d'eau de l'île Lewis : « *Amhuin Dubh*, *Amhuin Ghride* » et plusieurs autres encore. Les cours d'eau dits *amhuin* se jettent tous à la mer.

**Annagh* (Ireland), marais. *Annaghbeg* petit marais ; *Annagdown* marais du Dun (fort) ; quelquefois il prend la forme *anna*, comme *Annaduff* le marais noir.

Apple, pomme, mais dans les noms de lieux signifie pommeraie : *Appleby*, *Appleton* ville des pommiers ; *Appleshaw* bosquet de pommiers.

**Ard*, montée. Endroit élevé et souvent haute roche. On le trouve appliqué à des caps du Scotland : *Ardmeanach* cap du Moine ; mais où on le rencontre fréquemment c'est en Ireland : *Ardmore* grand mont ; *Ardbeg* petit mont ; *Ardglass* Mont-Vert ; *Ardkeen* Montbel ou Beaumont.

Ardan, *Ardaun*, *Ardin*, sont les dimin. de *Ard*.

Arrow, flèche. *Devil's Arrow* flèches du diable, est le nom de quelques pierres levées près de Boroughbridge, non loin de London.

Ash, frêne. C'est l'arbre qui apparaît le plus fréquemment dans les noms de lieux de l'England ; on le trouve en préfixe à tous les accidents topographiques : *Ashill* (ash hill) mont des frênes ; *Ashford* gué des frênes ; *Ashwater* rivière ou lac des frênes ; *Ashwel* source des frênes ; *Ashby*, *Ashton* ville des frênes, sont des noms plusieurs fois répétés ; *Ashurst* (ash hurst) répond à la Frênaie. Dans plusieurs noms de lieux le durcissement a transformé *ash* en *ask* : *Askrigg* (ash ridge), *Askhan* (ash ham), *Askheim* (ash heim). C'est dans les plaines basses, les grandes vallées, dans les vallons à sol frais et fertile,

qu'on rencontre le plus communément le frêne et qu'il atteint les plus belles dimensions, dès lors on se rend facilement compte de son abondance aux premiers âges sur le sol de l'England.

Aspen, tremble, apparaît peu dans les noms de lieux.

Ass, ane. *Aston*, répond à nos Asnières.

**Ath* (Ireland), gué ; entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux : *Athmore* Grand-Gué ; *Athgoe* Gué du Forgeron (*goe* analogue à *gof* de la Bretagne française) ; *Athboy* Gué Jaune.

**Auch*, qui commence les noms d'un grand nombre de lieux du Scotland, signifie champ. *Auchem*, *Auchin*, sont des formes pluriel de *auch*.

**Augh* (Ireland), variante de *agh*, champ.

**Aven*, rivière. *Avendu* rivière noire, cours d'eau du Scotland. Nous retrouvons dans notre Basse-Bretagne ce nom d'*aven*, également donné aux cours d'eau.

**Avon*, rivière. *Avonwick* baie de la rivière (England) ; *Avonmore* grande rivière, est le nom de quelques cours d'eau d'Ireland. Dans le Carmarthen, le durcissement l'a transformé en *afon*.

B

**Bach*, petit, est dans les noms de lieux opposé à *fawr* (grand) ; *Pen y Crug fawr*, *Pen y Crug bach*, Pen y Crug le Grand, Pen y Crug le Petit.

Back, dos ; en topographie arête ou crête de terrain. *Hog's Back*, dos du sanglier, est le nom d'une chaîne de collines près d'Ash, environs de London.

**Bal*, **Ball*, place, lieu, endroit, entre dans la formation d'un grand nombre de noms de l'Ireland. Il a la même signification que la finale *ton* des noms de l'England.

**Balla* est une variante de *bally*, fréquente particulièrement dans l'île de Man.

**Ballagh* (Ireland), route, chaussée, est lui-même le nom

de plusieurs lieux. *Ballaghboy* route jaune; *Ballaghkeen* belle route.

**Balli*, **Bally* (Ireland), ville. La profusion avec laquelle sont répandus les noms de lieux formés avec *bally* (M. Joyce met plus du dixième des noms d'Ireland), appliqués très souvent à des endroits sans importance et qui n'en eurent jamais, le rend identique à notre mot français *ville*, qui commença à signifier résidence, campagne avec habitation, et, grandissant avec le temps, a fini par désigner exclusivement les grandes agglomérations de bâtiments où peuvent se développer tous les enfantements de la civilisation. Si en France nous avons un si grand nombre de lieux dont le nom est formé avec ville, la proportion n'est pas moindre en Ireland pour *bally* et ses variantes *bal*, *ball*, ordinairement en préfixe. *Ballyorgan*, *Ballyheige*, *Ballycouders*, ont pour terminaison des noms de personnes que l'euphonie et l'abréviation ont plus ou moins déformés.

**Ballin*, **Ballina*, **Ballyna*, sont pour *balli na*, ville de... ou du..., *na* étant l'article du génitif; *Ballinderry* (pour *balli na derry*) ville de la Chênaie. *Ballindoon*, *Ballindown* (pour *balli na dun*) ville de la forteresse; *Ballinlough*, *Ballinalough*, ville du lac; *Ballinkill* ville de l'église; *Ballynaboley* ville du boley (laiterie); *Ballinacarrick* ville du rocher.

**Ban*, **Bane*, **Baun* (Ireland), adjectif, signifie blanc.

Bank, banc, digue, rive de cours d'eau, de canal, pente de colline; se dit aussi des bancs de carrière, des bancs de sable.

Banshee, fairy femelle; c'est la fée des légendes françaises, la fée des contes de Perrault.

**Bar*, dans quelques noms de lieux est la transformation de *Bear*: *Barwald* forêt de l'ours; *Barenspring* source des ours.

**Bark*, voy. *Birch*.

Barn, grange, *Barnstaple*, *Barnton* lieu ou ville de la grange.

**Barn*, **Barna* (Ireland), brèche, crevasse en montagne ou dans une haute terre.

Barony, subdivision du county de l'Ireland ; l'Ireland est divisé en 32 counties et chaque county comprend un certain nombre de baronnies ; la barony d'Ireland répond à l'hundred et au wapentake de l'England.

**Barr*, sommet. D'après les sheets du Scotland, il est le nom générique de monts élevés, attendu que *Barr Cola, Barr Liath, Barr Lalaich,* sont marqués du signe Δ.

Barrack, barraque, au pluriel *Barracks* caserne.

Barrier, barrière.

Barrow, tertre, tumulus.

Barton, manoir seigneurial.

Bath, bain. *Bath, Bathgate, Bathampton,* sont des villes d'eaux.

Battery, batterie de canons sur la côte.

Battle, bataille.

Bay, baie.

Beach, plage, rivage.

Beacon, signal en général ; balise, fanal. C'est le nom générique d'un assez grand nombre de monts, surtout dans le Brecknockshire ; d'après la légende, on allumait des feux sur ces monts comme signal pour prévenir de l'approche de l'ennemi ; plusieurs monts ont reçu le nom de *beacon* à l'occasion de l'invincible Armada.

**Beag* (Ireland), petit.

**Beagh*, **Behagh* (Ireland), bouleau.

Bear, ours. *Bearsden* (Scotland), repaire d'ours.

Beautiful, beau.

**Beck*, ruisseau ; entre dans la formation de quelques noms de lieux : *Beckbury, Beckford, Beckley,* ville, gué, pré du ruisseau. *Dubby Beck, Col Beck* sont des cours d'eau.

Bed, lit (de rivière) ; couche, planche de jardin. *Oyster Bed*, parc aux huîtres ; *Osier Bed*, oseraie.

Beech, hêtre. Il entre peu sous cette forme dans les noms de lieux, quoiqu'on trouve *Beech Hill* mont du Hêtre; *Beech Lanes* les sentiers du Hêtre.

**Beg*, petit, opposé à *more* (grand), entre dans la formation de quelques noms de lieux comme suffixe: *Linsidebeg*, *Linsidemore*, Linside le petit, Linside le grand.

**Bein*, **Beinn*, mont. *Fashbein*, *Skrisbein*, sont des montagnes du Scotland. *Beinn Tarsain* Δ, point trigonométrique de l'île d'Arrhan.

**Bell* (Ireland) sert à désigner des arbres très anciens restés célèbres dans les légendes populaires de l'Ireland, parce que c'était sous ces arbres que se faisait l'inauguration d'un chef, ou bien encore où se tenaient certains jeux périodiques. *Belview*, *Bellfield*, vue du Bell, champ du Bell.

Bell, cloche. *Bell Bock*, rocher de la cloche à l'embouchure du Tay (Scotland), est le nom d'un phare bâti sur un rocher où se trouvait une cloche que l'on mettait en branle pendant les épais brouillards pour inviter les embarcations à ne point s'approcher.

**Bella* (Ireland), contraction de deux mots *bel atha*, entrée par un gué.

**Ben*, sommet élevé. *Ben Nevis* et *Ben Mac Dhui* sont les plus hauts monts du Scotland. On trouve ce terme aussi en Ireland appliqué à de moyennes et petites hauteurs comme *Ben of Fore*, mont de Fore (village à sa base). *Bengore Head*, nom d'un cap; *Benbaun*, *Bencorr*, noms de lieux sur des hauteurs (Ireland). *Ben* est l'adoucissement de *pen*.

**Berry*, variante de *Bury*.

**Bheag* (pour *beag*), petit, est souvent opposé à *mhor* (grand) dans l'île Lewis.

**Bhig* (pour *bheag*), petit, est quelquefois opposé à *mhoir* (grand); *Allt a Chire Bhig*, *Allt a Chire Mhoir*, sont deux cours d'eau du Scotland (frontières des counties d'Inverness et d'Aberdeen).

**Bidge*, croupe, sommet.

**Big*, gros, grand, vaste; dans les noms de lieux est parfois opposé à *little* (petit), comme *Big Bennane, Little Bennane,* au sud du county d'Ayr (Scotland).

Bill, bec; n'a pas la même signification dans la topographie anglaise que dans la topographie française; dans cette dernière, il est toujours ouvert et s'applique aux cours d'eau, exemple: *le Bec-d'Ambez,* à l'endroit où la Dordogne débouche dans la Gironde; *le Bec-d'Allier,* à l'endroit où l'Allier débouche dans la Loire; dans la topographie anglaise *bill* est toujours un bec fermé et indique une pointe de terre; *Portland Bill* est le nom de la pointe qui termine l'île de Portland; *Selsea Bill* est une pointe de terre au sud-ouest du Sussex.

**Bin*, variante de *bein,* mont.

**Binnein*, dimin. de *bin. Am Binnein* Δ (île d'Arrhan).

Birch, bouleau. *Bircham* village du bouleau; *Birch Vale* val du Bouleau. *Birch Grove* répond à nos la Boulaie. Dans plusieurs noms il entre sous la forme durcie *birk: Birkby, Birkdale, Birkenhead,* ville, val, cap des Bouleaux. Il s'est transformé en *bark* dans *Barkby, Barkham, Barkborough,* ville ou bourg des Bouleaux.

Bird, oiseau. *Birdhill* mont de l'oiseau; *Birdwell* fontaine de l'oiseau.

**Birck*, voy. *Birch.*

Bishop, évêque; sert à former plusieurs noms de lieux: *Bishopbridge, Bishopfield, Bishopstoke, Bishopton,* pont, champ, lieu, village de l'évêque. *Bishopstone* (roche de l'Évêque) est plusieurs fois répété.

Black, noir, a été accolé à tous les accidents topographiques de la Grande-Bretagne: *Black Lough* noir lac; *Black Valey* noir val, *Blackmount* noir mont, *Blackmill* noir moulin, couleur que je n'ai jamais rencontrée appliquée aux moulins de France.

**Blaen*, point extrême, sommet. Ce terme se rencontre

plus particulièrement dans les counties de Pembroke et de Glamorgan.

**Blair* (Scotland), champ de bataille. *Blairmore* le grand champ de bataille; *Blairbeg* le petit champ de bataille; *Hill of Blair* mont du champ de bataille.

Blank, blanc, pâle.

Bleak, triste, en topographie froid : *Bleaklow* (pour *law*) répond à nos Froidmont.

**Blean,* en irelandais signifie arête de voûte, mais en topographie est appliqué à une crique de mer ou de lac, ou à une crique formée par la bouche d'un cours d'eau. Quelquefois il désigne un endroit creux ou concave; il est employé dans tout l'Ireland, surtout dans le nord. *Blean* et sa variante *Blane* sont les noms de quelques lieux; *Blanish* (contraction de *Blean Inish*), île de la crique, est une petite île qui fait face à un *blean* (rentrant) dans le Lough Erne.

Blind, aveugle. *Asylum for the Blind* hospice pour les aveugles.

Bloom, fleur.

Blue, bleu.

Boar, verrat. Quoique le vrai nom du sanglier soit *wild boar* (sauvage verrat), le mot *boar* en topographie n'en doit pas moins être interprété sanglier; *Boar Stone* le rocher du sanglier; *Boar Castle* le château du sanglier.

Boat, bateau.

Bog, tourbe, marécage. C'est un mot irelandais qui a été transporté dans l'England où il est resté synonyme de *peat* (tourbe). Dans les noms de lieux il représente soit une tourbière, soit tout autre terrain trop mou pour supporter le poids d'une personne. *Bogside* bord de la tourbière; *Bogogh* pré de la tourbière. — *Boggan, Boggaun* (dimin. de *bog*) signifient la petite tourbière.

**Booley,* **Booly,* **Boley,* **Boly,* noms donnés dans les districts montagneux de l'Ireland à des cabanes servant d'abri

aux pâtres pendant la belle saison. Jadis les pâtres passaient une partie de l'été à errer dans les pâturages de la montagne ; en hiver, ils vivaient dans les villages du bas et, après avoir labouré au printemps leur petit coin de terre, ils remontaient avec leurs troupeaux en montagne jusqu'à l'automne, époque où ils revenaient faire la récolte ; les booleys sont donc analogues à nos *orris* des Pyrénées ; mais si ces derniers sont encore en usage chez nous, ils ont complètement disparu de l'Ireland, au moins sous le nom de *booley*.

Borough, ville fortifiée, termine un grand nombre de noms : *Maryborough*, nom donné en souvenir de Marie Tudor ; *Marlborough* bourg de la Marl (marne). Comme terme de statistique *borough* se dit d'une ville qui a droit d'envoyer un ou plusieurs membres au Parlement.

**Borris* (Ireland), synonyme de *borough*. *Borris* est le nom de plusieurs lieux d'Ireland et entre dans la formation de quelques autres : *Borris in Ossory, Borrisholeigh, Borisokane*, etc. ; dans ces noms les terminaisons sont les noms plus ou moins déformés des anciens territoires sur lesquels sont situées ces villes.

**Bottle* vient du saxon, et dans les noms de lieux signifie village.

Bottom, fond, s'applique non seulement aux terrains creux, mais est encore employé à propos des rentrants de la mer, baies, golfes, anses, etc.

Bound, Boundary, borne, limite.

Bourn, cours d'eau, ruisseau. *Bournemouth* est à la bouche d'un petit cours d'eau ; *Winterbourne* ruisseau d'hiver, est le nom d'un cours d'eau sec en été.

Bow, arc. *Bow Fell* (arc rocher), nom d'un mont, répond à Rochecourbe ; *Bowden*, arc de la clairière, à cause de la forme ; *Bowridge*, crête courbe ; *Bowcomb*, combe en forme d'arc.

Bower, bocage. *Maiden Bower* bocage des jeunes filles.

Box, maisonnette, pied-à-terre ; *Boxford* gué de la maisonnette ; *Boxley* pré de la maisonnette.

**Boy* (Ireland), jaune. *Owenboy* ruisseau jaune, nom d'un cours d'eau ; *Rinboy Point* la pointe du cap jaune.

Brack, brèche.

**Brack* (Ireland), tacheté, moucheté, se trouve souvent appliqué à des sommets : *Mullybrack, Mullaybrack, Mullabrack,* signifient sommet moucheté ; *Brackbaron,* nom d'un cours d'eau qui traverse un terrain moucheté. Voyez *Speckled.*

Bracken, fougères.

Brad entre en préfixe dans un assez grand nombre de noms ; sa signification est pointe et trouve son application dans le cap *Brada,* mais le plus souvent il est la transformation de *broad,* vaste : *Bradfield* grand champ, *Bradley* grand pré, *Bradwood* gros bois.

**Brae,* terme particulier au Scotland, où il signifie terres élevées, haute terre.

Brake, bosquet.

**Bram,* voy. *Broom.*

Bramble, ronce.

Branche, branche, sert en topographie à désigner les deux portions d'un cours d'eau qui se dédouble pour former une île de rivière et alors répond au français *Bras.*

Breakers, brisants.

Breakwater, briselames.

Briars, Briers, ronces, broussailles.

Brick, brique ; *Brick Kiln* four à briques ou briqueterie.

Bride, abréviation de Brigide. S[te] Brigide (Brigitte en France) est la sainte la plus vénérée d'Ireland, aussi son nom sert-il à la formation d'un grand nombre de noms de lieux : *Kilbride* (plusieurs fois répété), église de Brigide ; *Knockbride,* mont Brigide. On rencontre aussi en Scotland des noms formés avec celui de la sainte, comme *Kirkbride* et *Kilbride.*

Bridge, pont, entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux, soit en tête, soit en queue : *Bridgewater* pont de la rivière ; *Bridgend* (bridge end), bout du pont ; *Cambridge*, pont sur Cam (rivière) ; *Suspension Bridge* est le pont suspendu.

Briery, lieu plein de broussailles, répond à la Brousse.

Bright, brillant. Les nombreux *Brighton* équivalent à nos Belleville et *Brightside* à nos Bellerive ; *Bright* appliqué à l'eau signifie limpide et *Brightwell* correspond à Clairefontaine.

Broad, vaste. On le trouve en composition précédant à peu près tous les accidents topographiques. *Broadford* grand gué ; *Broadwater* grande rivière, *Broadwell* grand fond ; il a été souvent contracté en *brad*... Voy. ce mot. Dans le Norfolkshire, *Broad* est le nom générique de quelques étangs : *Belaugh Broad, Barton Broad, Wraxhaum Broad.*

Brock, blaireau. *Brockenhurst*, bois des blaireaux ; *Brockley* pré du blaireau : *Brockholes* terriers des blaireaux, répond à nos Tessonnières. On le trouve aussi en Ireland dans *Derrybrock, Derrynabrock* chênaie des blaireaux. — Ce terme a été importé dans la Bretagne française, car en bas-breton blaireau c'est *Broch.*

Brom, contraction de *Broom*. Voy. ce mot.

Brook, ruisseau.

Broom, genêt. *Broomfield* répond à la genêtouse ; *Broomhill* mont des genêts. Très souvent il a pris dans les noms de lieux la forme *brom : Bromfield* champ des genêts ; *Bromley* pré des genêts ; *Bromsgrove* bois des genêts ; enfin dans plusieurs autres noms *broom* est devenu *bram : Bramfield, Bramford, Bramley* et *Brampton* pour *Bram hampton.*

* *Brough* est la contraction de *boroug : Brougham, Broughton*, bourg-village, bourg-ville sont très répétés.

Brow, sommet.

Brown, brun, sombre. *Brownhills* mont brun.

* *Brugh* (Ireland), demeure, maison de ferme.

* *Bryn*, colline. Ce terme ne se rencontre guère que dans le Merioneth. *Brynian*, diminutif de *bryn*.

Buck, daim. *Buckden* repaire du daim ; *Bucken hill* mont des Daims ; mais *Buckland* ne signifie pas terre des daims.

* *Buckland*. Ce nom de lieu, très répété dans les counties de Devon et de Sommerset, est la transformation de *Bookland* (*book* livre, *land* terre), c'est-à-dire terre enregistrée.

* *Buidhe* (Scotland, Ireland), jaune, accompagne le plus souvent un accident topographique ; *Cnoc Buidhe* mont jaune ; *Tom Buidhe* colline jaune ; *Sgeir Buidhe* roche jaune.

Bull, taureau. *Bulls Cross*, carrefour des taureaux ; *Bulls Moor* lande des taureaux ; *Bulwell* fontaine du taureau.

Buoy, bouée. La bouée est indiquée sur les sheets.

Burgh, bourg, ville, est le terme saxon dont on a fait *borough*. *Burghead* pour *Burg head* le haut du bourg, répond au nom français Capdeville.

* *Burn* pour *Bourn*, cours d'eau, ruisseau, entre dans la formation d'un grand nombre de noms, soit en tête, soit en queue : *Burnham*, village du ruisseau ; *Burnmouth* bouche du ruisseau, est à la jonction de deux cours d'eau ; *Burneside* bord du ruisseau, revient si fréquemment qu'il a dû être un nom commun désignant une habitation auprès d'un petit ruisseau. — Il est singulier que *Burn* n'ait pas encore été admis par les dictionnaires anglais alors que les cartes topographiques l'emploient comme terme explicatif.

Burrow, soulèvement de terrain, est parfois employé pour désigner des dunes. *Northam Burrows*, *Braunton Burrows* sont des dunes.

Bury, château avec une fortification primitive.

Bush, buisson ; en queue d'un nom désigne un arbuste : *Goosberry-bush* groseillier ; *Rosebush* églantier.

* *By*, *Bye*, village, habitation. La terminaison *by* est sur-

tout fréquente dans les counties de Lincoln et de Leicester; elle est d'origine norse; nous la retrouvons en Normandie sous les formes *bu* et *bœuf*.

C

Caer, rocher. *Caergwrle* (Scotland) doit son nom à un rocher sur lequel était un château; *Caerdrewyn* est une ancienne forteresse; *Caer cwm y Glo* est un ancien château-fort breton près de Llanberis; ces deux derniers noms autorisent à conjecturer que *caer*, par extension, signifie château comme *stein* en allemand et *roche* en français. Dans le Pays de Wales *caer* est le nom générique de grandes pierres appartenant aux temps préhistoriques.

* *Caher* est l'orthographe de *caer* restée en usage dans les noms de lieux de l'Ireland; il aurait d'abord signifié *city* (ville importante), puis fort circulaire en pierres et c'est l'interprétation qu'on lui donne aujourd'hui dans les noms de lieux. *Caher* est le nom de plusieurs localités, puis il entre en composition avec des noms propres : *Cahermurphy, Caherdurgon*; soit avec des qualificatifs comme *Caherkeen* beau fort; *Cahermore* grand fort; *Cahermoyle* fort en ruines. *Cahereen*, diminutif de *Caher*.

* *Cairn*, rocher; *Cairn Beth* est le nom du rocher près duquel fut tué Macbeth. *Cairncastle* château de la roche. *Cairn* appartient aussi à la Bretagne française. En Scotland on donne le nom de *cairn* à des monuments grossiers qui consistent en pierres amoncelées sous forme conique; on croit que ce sont des monuments funèbres formés par les passants qui, en signe de respect pour le mort, ramassaient une pierre et l'ajoutaient aux autres; un proverbe gaélique dit : « Malheur à qui passe devant un *Cairn* sans y jeter la pierre du dernier salut. »

* *Caister*, transformation du latin *castrum*, indique dans les noms de lieux un camp romain pour origine.

* *Calder* (Scotland), cours d'eau dans les bois; *Calder Water* est le nom propre de cinq cours d'eau du Scotland.

* *Caldicote,* abri le long du chemin à l'usage des voyageurs, c'est l'équivalent de *Cold Harbour.*

Calf, veau. Souvent sur la côte, lorsque deux îlots sont de très inégale grandeur, on les désigne sous le nom *Cow and Calf,* dont la traduction littérale « la vache et son veau » serait par trop triviale tout en répondant à l'interprétation anglaise « la mère et son enfant » ; à la pointe de l'île de Man est un îlot, formé par un rocher remarquable, appelé *Calf of Man,* dont l'interprétation est « l'enfant du Man » ; *Calf* en topographie est donc parfois un diminutif.

* *Callow* (Ireland), prairie située le long d'un cours d'eau ou sur les bords d'un lac, inondée en hiver et couverte d'herbes en été ; il désigne aussi un débarcadère sur un lough.

Canal, canal creusé de main d'homme ; il ne faut pas le prendre comme synonyme de *channel* qui s'applique aux larges passes de mer.

Cape, Cap, promontoire. C'est probablement l'emploi des cartes espagnoles qui a introduit ce terme dans la géographie anglaise, car son nom autochtone est *Head.*

* *Cappagh,* * *Cappa,* * *Cappoge,* * *Cappy* (Ireland), coin de terre réservé pour le labourage ; *Cappagwhite* tire son nom de la famille White, et *Cappydonnel* de la famille O'Donnell ; *Cappogmore, Cappamore* grande terre labourée ; *Cappogduff* noir coin de terre.

* *Car,* **Carr* sont particuliers à la topographie du Yorkshire ; ils sont appliqués à d'anciens marais ou à des terrains plats et unis convertis en prairies. Bien des villages ou bourgs ont leur *Carr : Seamer Carr, Willerby Carr, Flatmanby Carrs* équivalent à la prairie de Seamer, la prairie de Villerby, les prés de Flatmanby.

* *Carn,* rocher, monceau ou pile de pierres ; *Carndu,* roche noire, nom d'un écueil voisin du cap Lizard. En

Ireland *Carn* désigne un monceau de pierres empilées sur la tombe d'un personnage important. *Carn,* soit seul, soit en composition, forme le nom d'un grand nombre de localités, de sommets et lieux-dits où furent des *Carns* (tombeaux signalés par des pierres empilées); assez souvent le nom de l'endroit rappelle le personnage; *Carn Fiachach* tombeau de Fiachach; *Carnkenny* tombeau de Kenny. Les monuments de ce genre dans la Bretagne française sont dits des Carneilloux. *Carnane, Carnoune,* dimin. de *Carn.*

* *Carnedd* est le mot *Carn* adjectivé ; on le rencontre souvent en England, appliqué à un sommet de montagne. Son interprétation serait donc rocailleux.

* *Carr,* rocher. *Carr Rock,* nom formé par tautologie, est celui d'un phare. Dans le Yorkshire, il a même signification que *Car* (voy. ce mot).

* *Carragh* (Ireland), terre rocailleuse.

* *Carraig,* * *Carreg,* * *Carrey,* sont des variantes de *Carr.*

* *Carrick, Carrig* (Ireland), rocher. *Carrick-on-Suir, Carrick-on-Shannon,* Roche-sur-Suir, Roche-sur-Shannon ; *Carrick Fergus,* Rochefergus, tire son nom d'un célèbre chef irelandais.

* *Carrow* (Ireland) signifie le quart de n'importe quoi et en topographie, quartier. Bien souvent des townlands ont été jadis divisés en quatre parties et chacune d'elles est aujourd'hui désignée sous une des formes *Carrow* et *Carhoo;* la première est plus employée, mais la dernière se rencontre très souvent en Cork et en Kerry. Les quatre quartiers d'un townland ont été distingués entre eux par des qualificatifs de grandeur, de position, de forme, de la nature du sol, ou encore en ajoutant comme terminaison le nom de l'occupant : *Carrowkeel* quartier resserré; *Carrowgarrif* quartier ingrat; *Carrowbaun* quartier blanc, à cause de la couleur de ses maisons ; *Carrorsbeg* petit quartier ; ce dernier est généralement voisin d'un *Carrowmore* grand quartier.

* *Cashel,* transformation du latin *castellum*, particulière à l'Ireland, signifie fort construit en pierres; *Shana-cashel,* vieux château, est plusieurs fois répété dans les counties de Cork et de Kerry.

Castel, château.

Castle, château.

Cat, chat.

Causeway, Causey, chaussée, levée de terre.

Cave, grotte.

**Cefn,* sommet. *Cefn Bryn* est une longue chaîne de monts du county de Glamorgan.

**Cemetery,* cimetière.

**Cester,* **Chester,* transformation du latin *castrum,* camp fortifié, forteresse; les lieux dont les noms sont formés avec ces mots sont d'origine romaine.

Chalk, craie; *Chalkstone* pierre à chaux.

Channel, nous le traduisons par canal, mais dans la topographie anglaise il sert à désigner les larges passes qui séparent les grandes îles de l'United Kingdom; c'est ainsi que les extrémités de la mer d'Ireland (Irish Sea) sont dites *Saint-Georges Channel* et *North Channel,* et la mer que nous appelons la Manche est dite sur les cartes *English Channel,* et même dans la conversation on dit simplement *the Channel,* sans qu'il y ait jamais doute; *Channel* sert encore à désigner la passe dans une estuary; *King's Channel, Queen's Channel, S. Channel,* sont les passes entre des bas-fonds ou bancs de sable à la bouche de la Thames; *Channel* n'est jamais employé pour désigner un canal creusé de main d'homme.

Chapel, chapelle. *Chapel of ease* (chapelle de commodité) sur les sheets est appliqué à la succursale de l'église, c'est alors une chapelle construite par suite de l'accroissement des fidèles. *R. C. Chapel* est l'abréviation de *Roman Catholic Chapel.*

Chapelry, étendue de territoire soumise à la juridiction

d'une chapelle. Dans les parishes d'une grande étendue, pour faciliter aux habitants l'accomplissement de certains devoirs religieux ou de certainés formalités, on a créé des succursales qui, sous le nom de *Chapels*, sont investies de certaines attributions, comme d'enregistrer les naissances, les décès, faire les mariages, etc. Nous avions l'analogue en Bretagne sous le nom de Trève.

**Charn* (Scotland), transformation chuintante de *Carn*; *Geal Charn* roche brillante, est le nom de plusieurs sommets marqués Δ, ce qui prouve que leur aspect brillant les fait distinguer plus facilement entre tous.

Chasm, abîme, ouverture.

Cheap, Chip, Chipping, marché. Ces mots entrent en préfixe dans la formation de quelques noms de lieux.

Cheese, fromage. *Cheesewring*, arrachement de fromages, est le nom, dans les environs de Liskeard, de blocs tubulaires de granit entassés les uns au-dessus des autres à la manière des fromages.

Cherry, cerise ; *Cherry-tree* cerisier ; *Cherry-orchard* verger à cerises ou cerisaie.

Chesnut, châtaigne. *Chesnut-tree* châtaignier ; *Chesnut-grove* bois des châtaignes ou châtaigneraie.

Chester, même signification que *Cester*.

Chick, Chicken, poussin.

Chief-town, chef-lieu.

Chip, Chipping, voy. *Cheap*.

**Chine*, nom donné dans l'île de Wight à de larges et profondes déchirures formées dans la masse compacte des falaises par des ruisseaux tombant du sommet.

**Chisel*, voy. *Cisel*.

**Choire* (Scotland), vallée.

Church église, *Free Church* église libre, c'est-à-dire dont le pasteur est choisi et rétribué par le troupeau.

**Cil*, transformation adoucie de *Kil*, chapelle.

Circle, cercle. *Druid's circle*, qu'on trouve plusieurs fois,

indique des pierres disposées en cercle ; dans notre Bretagne, ce genre de monument est dit *Cromlech.*

Cisel, gravier, prend dans les noms de lieux la forme chuintante *Chisel : Chisel Hampton* bourg du gravier ; *Chiselhurst* bois du gravier ; *Chiselbank* banc de gravier.

City, ville où se trouve une cathédrale et par suite un évêque, est ordinairement le chef-lieu d'un county ; quelques counties ont deux cities, entre autres celui de Gloucester et celui de Somerset.

* *Clach,* grande pierre ; * *Clachnan,* diminutif.

* *Cladagh,* rentrant, petite anse.

* *Clag* (Ireland), hauteur, mont ; * *Claggan,* diminutif.

* *Clar,* en vieil irelandais, signifie planche, table et en topographie, plaine ; il répond à nos pla, plain et plan. *Ballyclare* ville de la Plaine ; *Clarbane* plaine blanche ; *Clarderry* chênaie plate.

* *Clash* (Ireland), tranchée, fossé. *Clashduff* noire tranchée ; *Clashmore* grand fossé. On trouve aussi ce terme en Scotland, mais avec la signification de grande pierre.

Clay, argile ; *Clayton* village de l'Argile ; *Claypit* argilière.

Clear, clair. *Clearbury,* répond à Clairville et *Clearwell* à Clairfonds.

* *Cleuch* (Scotland), transformation de *Cleugh,* se rencontre plus particulièrement dans l'Armagh et le Roxburgh.

* *Cleugh* (Scotland), ravin, vallon étroit.

Cleve, transformation de *Cliff.*

Cliff, Clive, rocher escarpé, falaise. *Clifton* est bâti sur un rocher élevé. Dans les noms de lieux ces mots indiquent la proximité d'une cime, le rebord d'un mont. *Undercliffs* (sous les falaises) est le nom donné à une suite de terrasses élevées inégalement et d'une surface tourmentée, qui s'élèvent de la grève en pentes rapides et qui s'appuient contre une haute muraille de rochers.

Clift, crevasse.

* *Clochan,* en Ireland, est une ligne de grosses pierres servant à traverser un ruisseau large sans profondeur; ces pierres sur lesquelles pose le pied, sont espacées entre elles d'une enjambée.

* *Clogh* (Ireland), grosse pierre, rocher détaché. *Cloghan* a la même signification que *Clochan;* on le trouve aussi écrit *Cloggan* et *Clogan.*

* *Clon,* transformation de *Cloon.*

* *Cloon* (Ireland), prairie, pelouse, terrain au milieu d'un marais. * *Cloonen,* diminutif de *Cloon.*

Close, clos, clôture. Dans plusieurs villes de France il existe des portions de quartiers appelés Clos Saint-Martin, Clos Saint-Jean, etc., qui rappellent une propriété cléricale ; également à Salisbury, *Close* est la partie de la ville occupée par la cathédrale, le palais de l'évêque, la maison du doyen et d'autres habitations qui sont sous la main de l'évêque et du chapitre.

**Clough* (England), gorge, passage étroit, défilé, ravin; on le rencontre comme nom générique de quelques cours d'eau dans le county de Derby : *Sallow Clough, Lady Clough* (ruisseau Notre-Dame). *Ashop Clough,* etc.

Clover, trèfle (plante fourragère).

**Cnoc* (Scotland), mont isolé. La plupart des cnocs sur les sheets du Scotland sont marqués Δ.

**Cnocan,* diminutif de *Cnoc.*

**Cnol,* sommet d'une colline.

Coal, charbon de terre ; *Coalmine* houillère ; *Coal work* exploitation de houille.

Coast, côte de la mer, rivage. On rencontre assez souvent sur les cartes topographiques *Coast Guard Station* (station de garde-côte), c'est un poste de douaniers.

Cock, coq. *Cockfield,* le champ du coq, répond à nos nombreux Chantecoq.

**Coed,* bois ; rappelons que nous avons *Coet* avec même signification dans notre Bretagne.

**Coire* (Scotland), même signification que *Choire*.

Cold, froid; on le trouve souvent dans les noms de cours d'eau : *Coldstream, Cold Brook, Cold Beck*, qui répondent à nos *Rioufréou* (ruisseau froid) du Midi ; *Cold Law*, nom d'une colline, équivaut à Froidmont; *Cold Harbour* est d'une rencontre fréquente sur les sheets de l'England ; de temps immémorial on avait établi dans ce pays des refuges (*harbours*), de distance en distance, à l'usage des voyageurs, et comme ils n'étaient pas aménagés pour qu'on pût y faire du feu, on les appelait froid refuge, *Cold Harbour*.

Colliery, houillère.

**Colne*, colline, surélévation de terrain.

Combe a toutes les significations de la combe française, terrain déprimé, vallée enfoncée. Le *b* s'est durci dans *Compton*, nom plusieurs fois répété.

Common, commun, c'est-à-dire qui est à l'usage de tous; en topographie, propriété communale, pâturage.

Comot, ce nom remplace *Parish* (paroisse) dans certains counties du Pays de Wales.

Convent, couvent.

Cool, en pur anglais, froid, frais.

**Coom* (Ireland), fond, ravin, vallée encaissée ouverte par un seul côté.

* *Coos*, sur les côtes du Cork, du Kerry et de l'île de Scariff, est appliqué à de petites anses; *Coosfodda, Coosbaun* petite anse longue, — blanche.

Copper, cuivre.

Coppice, Copse, taillis ; *Pheasant Coppice* taillis des faisans. *Copse* est écrit quelquefois *Cope* dans les noms de lieux : *Copeland* « terre du Taillis » est le nom d'une forêt.

**Cor* (Ireland) signifie mont rond ; il est aussi appliqué à une fosse ronde en forme de cuvette, à un détour comme le coude d'une route : *Corbeagh*, mont rond du Bouleau. *Corrog* et *Corroge*, diminutifs de *Cor*, sont des noms de lieux plusieurs fois répétés.

Corn, grain ; se dit de toutes les céréales ; *Cornhill*, nom d'une ville, en français Montgrain.

Cot, cabane. *Dove cot* colombier ; *Sheepcot* bergerie ; *Cotland* clos ; *Cotswolds*, bien qu'il signifie « plaine des cabanes », a été donné à une chaîne de monts à cause du grand nombre de cabanes de bergers qu'on y rencontre.

Cottage, petite maison de plaisance garnie de feuillage et généralement abritée par un rideau d'arbres ou une surélévation de terrain.

County. De même qu'en France l'unité administrative est le département, de même le *County* est l'unité administrative de l'United Kingdom qui dans son ensemble est divisé en 117 counties.

A l'origine, *County* équivalait à *Earldom*, étendue de territoire soumise à l'autorité d'un *Earl* (titre que nous traduisons par comte) ; la dénomination d'*Earldom* a disparu dans le langage administratif. Le county est sous le gouvernement d'un *Shireeve* ou *Sheriff*, c'est-à-dire chef-officier du roi.

Les counties prennent leur nom quelquefois d'une particularité saillante ou de leur principale ville, comme quand on dit : le county d'York, le county de Lancaster, etc... Les counties d'Essex, de Sussex, de Middlesex (Saxons de l'est, du sud, du milieu) tirent leur nom d'après leur position relative aussi bien que le county de Norfolk (gens du Nord) et le county de Suffolk (gens du Sud). Pour quelques counties les noms propres sont formés sur l'ancienne division (*Shire*), précédée du nom de la ville principale. *Yorkshire*, *Lancashire* (pour Lancaster's shire), *Cheshire* (pour Chester's shire).

Court, cour, avec toutes les acceptions françaises, cour de maison, cour de souverain.

Cove, crique, petite anse.

Cover, abri. *Fox Cover* (abri pour le renard) se rencontre fréquemment sur les sheets et par suite indique des

terres réservées pour la chasse. *Cover Dale,* nom d'une vallée probablement bien ombragée ou encore très encaissée.

Cow, vache. *Cowhouse,* étable ; cette bête entre fréquemment dans les noms de lieux. *Cowley* pré de la vache ; *Cowby, Cowton* village de la vache ; *Cow and Calf* la vache et le veau, se trouvent plusieurs fois appliqués sur la côte à l'ensemble de deux îlots fort inégaux.

Crab, pomme sauvage. *Crab Tree,* le pommier sauvage, est un nom de lieu plusieurs fois répété ; *Crabtree Heath* la lande du pommier sauvage.

Crag, Craig, rocher escarpé. Dans le Glamorgan (England), *Craig* le plus souvent désigne une crête allongée.

Crane, grue, entre dans les noms de lieux sous la forme *Cran : Cranbrook, Cranbourne* ruisseau de la grue ; *Cranfield* champ de la grue ; *Cranham* village de la grue.

**Crannog,* **Crannoge,* nom donné en Ireland aux constructions en bois élevées sur des îles artificielles dans l'intérieur des lacs. On retrouve aujourd'hui ce nom dans des endroits où il n'y a pas de lac, parce que le lac a disparu ; souvent le mot *Crannog* est employé à propos des anciennes habitations lacustres pour désigner à la fois l'île et les maisons.

**Creach,* **Creag,* **Creg* (Scotland), rocher. Ces termes se retrouvent dans notre Bretage avec même signification.

**Creachan,* **Creagan,* diminutifs de *Creach, Creag.*

Creek, petite anse. Les *creeks* sont ordinairement formées par la bouche d'un petit cours d'eau ; ce nom de *creek* est encore donné parfois au quai de débarquement pour les marchandises. *Creek* est passé dans la langue française sour la forme *crique.*

* *Croagh,* * *Crogh* (Ireland), mont pointu. * *Croaghan, Croaghaun* sont des diminutifs.

* *Crock* (Ireland), sommet élevé, grand mont ; c'est la transformation de *Knock.*

* *Crockan,* diminutif.

Croft, petit clos, entre en terminaison dans la formation des noms de lieu : *Seacroft,* petit clos près de la mer.

* *Crogh,* rocher. *Croggy,* rocailleux.

Cross, croix (emblème religieux). *Crossfell, Crostone* croix de la roche. *Applecross,* nom d'un monastère dans le jardin duquel les pommes étaient marquées d'une croix. *Lady Cross Lodge* (plusieurs fois répété) croix de Notre-Dame. — *Cross* signifiant aussi croisement des routes, bien des lieux portent un nom formé avec *cross* parce que les premières maisons furent élevées à ce carrefour.

* *Crossan,* * *Crossane,* * *Crossage* sont des diminutifs de *Cross* particuliers à l'Ireland ; ils signifient petite croix et aussi croisement de petits chemins ; ils répondent à nos la Croisée, la Croisette.

Crow, corneille : *Crowland* terre des corneilles ; *Crowhurst* bois des corneilles ; *Crowstone* pierre de la corneille est le nom de l'obélisque qui marque la limite de la juridiction du lord maire comme conservateur de la rivière (*River Thames*).

* *Cruach* (Scotland), variante de *Creach,* montagne. Les *cruachs* sont fréquents dans le sud de la presqu'île de Cowal (county d'Argyle).

* *Crug,* monceau, butte, se rencontre dans le Carmarthen.

* *Cuil* en gaélique, caverne ; *Cuildeach,* cénobite, homme solitaire.

Culdee, moine ; nom en usage dans le Scotland, l'Ireland et aussi le pays de Wales, du latin *cultor Dei.*

* *Culver,* pigeon ramier ; *Culver Clif, Culver Hole, Culver Sand,* falaise, grotte, banc de sable du ramier.

* *Curragh* (Ireland), marais. Sur un sol humide comme celui de l'Ireland, ce mot devait revenir fréquemment dans les noms de lieux, aussi le trouve-t-on accolé à tous les qualificatifs : *Curraghmore, Curraghbeg,* grand marais, petit marais ; *Curraghboy, Curraghduff, Curahgtass,* marais

jaune, noir, vert; *curraghbridge,* pont du marais. *Curra, curry* sont des variantes de *Curragh.* Diminutifs : *Currin, Curreen.*

Cut, coupure de terrain, tranchée. *Giant's cut,* tranchée du géant répond à notre Brèche de Roland des Pyrénées.

Cwm, combe, petite vallée, dépression de terrain. Dans le Glamorgan (England), *Cwm* est le nom générique de petits cours d'eau.

* *Cwmwd* est pour *parish* dans quelques counties d'England.

* *Cwn,* faîte, sommet, est traduit par *Head* en anglais et répond à notre Cap du Midi et au Pen de la Bretagne.

D

Dale, val, vallée : on le trouve plus particulièrement en terminaison de différents noms du Scotland : *Armadale, Opisdale, Eskdale* (val de l'Esk) ; *Dalton,* Valville.

Dam, digue, écluse, bâtardeau ; généralement tout ce qui sert à retenir l'eau.

Dark, obscur, sombre. *Dark Water* la sombre rivière, à cause de son eau trouble.

* *Ddu,* * *Dhu,* * *Du,* noir, appartiennent aussi à notre Bretagne.

Dean est un nom souvent répété sur les sheets de l'England et indique la demeure du *Dean ;* le *Dean* est un personnage revêtu d'une dignité ecclésiastique qui chez nous correspond à celle de doyen.

* *Dearg,* * *Deargan* (Scotland), cramoisi, rouge. En Scotland le nom de *Carn Dearg,* la roche rouge, se rencontre appliqué à certains faîtes de monts.

Deep, profond. Cet adjectif pris substantivement est appliqué en topographie aux endroits comparativement plus profonds de la mer ou d'un lac ; dans la baie dite The Wash qui sépare le Norfolk du Lincoln (England) sont des bancs de sable, les passages entre la côte et ces bancs sont

dits *Boston Deeps* (profonds de Boston, parce que Boston est sur cette côte) et *Lynn Deeps* (profonds de la baie). Il existe au nord du Norfolk deux localités voisines du nom de Burnham ; l'une sur la côte, au fond d'une petite anse, est dite *Burnham Deepdale* (Burnham val profond), à cause de sa position topographique, l'autre à l'Ouest *Burnham Westgate.* En Normandie, nous avons *Dipedal* (val creux) et *Dieppe* qui seraient des noms importés par les Saxons ; le nom de notre Dieppe tiendrait à la profondeur qui a permis d'établir un port.

Deer, daim, cerf ; bête fauve en général.

Dell, vallon creux.

Den, caverne, tanière, repaire d'une bête ; en terminaison doit être interprété clairière, creux d'un bois, vallon boisé ; *Buckden* repaire du daim ; *Stagden* clairière du cerf.

* *Derg* (Ireland) est la forme sous laquelle *dearg* du Scotland a été transporté en Ireland et signifie donc rouge ; *derg* est le plus souvent appliqué à un gué.

* *Derreen,* * *Derrin* sont des formes diminutives de *Derry* et signifient petite chênaie.

* *Derry* (Ireland) est traduit par *oak-wood* bois de chênes ou chênaie ; la persistante apparition de *derry* dans les noms de lieux indiquerait que le chêne fut l'arbre national de l'Ireland, ce qui ne concorde guère avec la nature essentiellement marécageuse du sol ; aussi pourrait-on se demander si *derry,* après être entré dans les noms de lieux avec la signification de chênaie, n'aurait pas par habitude continué d'être employé pour signifier endroit habité ; ainsi Londonderry s'appela d'abord *Derry Calgagh* (la chênaie de Calgagh), nom d'un héros légendaire ; saint Columba étant venu y fonder un monastère pendant le VIe siècle, l'endroit devint *Derry-Columkille* (chênaie de l'église de Columba) et conserva ce nom jusqu'au jour où James Ier, d'après une charte octroyée à une compagnie de marchands

de London, imposa le nom de Londonderry. Il est hors de doute que dans tout nom formé avec *derry* et un qualificatif applicable à un bois comme : *Derryfada* longue chênaie, *Derrybeg* petite chênaie, *Derryblock* chênaie des blaireaux, *Derryduff* chênaie noire, *derry* a bien la signification de chênaie, mais, lorsque *derry* est joint à un nom de personne, je crois qu'il doit être interprété habitation, village. Ainsi *Derryhillagh* serait littéralement traduit chênaie abondante en saules ; or, le terrain propre aux saules ne convient nullement aux chênes et les saules n'ont pu succéder aux chênes, attendu que le sol de l'Ireland a toujours été se desséchant ; l'interprétation de ce nom me paraît devoir être plutôt habitation des saules ou village des saules.

Devil, diable. *Devil's Dyke* est un amphithéâtre naturel de collines près de Portland ; *Devil's Arrows*, flèches du diable, est le nom qu'on donne à des pierres druidiques près de Boroughbridge.

* *Dhu*, noir.

Dike, Dyke, fossé si c'est un canal pour recevoir l'eau, digue si c'est un ouvrage en terre pour contenir l'eau. En topographie, on le trouve appliqué à des remblais défensifs, ainsi *Watt's Dyke, Offa's Dyke* sont d'anciens remparts élevés dans le pays de Wales par les Saxons contre les Bretons ; *Graham's Dyke* du Scotland est une ancienne muraille romaine.

Dingle, vallon entre des rochers, gorge.

Ditch, fossé.

Dock, gare de canal ; dans un port de mer c'est un bassin qu'on peut mettre à sec.

Dockyard, arsenal maritime.

* *Dod* (Scotland), sommet élevé, cime. Tous les *dod* sur les sheets sont marqués Δ.

Dog, chien.

* *Don*, transformation de *dun* particulière à l'Ireland,

commence les noms d'un grand nombre de lieux: *Donard* fort élevé; *Donegal,* le dun (fort) des Gals (étrangers), est plusieurs fois répété.

* *Donagh* (Ireland) du latin *dominica,* jour consacré au Seigneur, c'est-à-dire dimanche; on a fait d'abord *domhnach* puis *donagh;* dans les noms de lieux doit être interprété église, parce que, d'après la légende, saint Patrick aurait choisi le dimanche pour tracer l'emplacement des différentes églises qui lui doivent leur origine première: *Donagh more* grande église, *Donaghedy* église de saint Caeide ou Caidoc, compagnon de saint Columban.

* *Doo* (Ireland) est la forme anglicisée de l'irelandais *duv,* noir. *Loughdoo* et *Doolough* lac noir, sont des noms qu'on rencontre assez fréquemment.

* *Doon* (Ireland) est une transformation de *dun* particulière à l'Ireland qui entre dans la formation d'un très grand nombre de noms: *Doonard* haut fort; *Doonbeg* petit fort; *Doonmore* grand fort. On le trouve aussi accolé à des noms propres: *Doonowen* fort d'Owen; *Doondonnell* fort de Donal. *Doon* est aussi le nom de plusieurs écueils sur la côte et qui vus de loin ressemblent assez bien à un petit fort.

* *Doonan,* diminutif de *doon,* petit fort, fortin.

Dove, colombe; *Dovedale* val de la Colombe.

Down, dune; en topographie hauteur. *Higdown,* haute dune, est le nom d'un petit mont des environs de Worthing (England); *South Downs* (hauteurs du Sud) est une chaîne de monts qui limite au sud la vallée de la Thames.

* *Down* en Ireland est une des transformations de *dun* qui aux premiers âges désignait les positions défensives. *Down* et son pluriel *Downs* sont les noms de plusieurs lieux; *Downpatrick* fort saint Patrick; *Downham* hameau du fort; *Glen of the Downs* le val des forts.

* *Downeen,* **Downing* sont en Ireland des formes diminutives de *down.*

Drain, tranchée, rigole pour dessécher. Les drains du

county de Norfolk sont analogues à nos Watergands du département du Nord.

Drake, canard mâle.

* *Drim,* voy. *Druim.*

* *Drimeen,* forme diminutive de *Drim.*

* *Drom,* transformation de *Druim,* sommet. *Dromkeen* beau mont ; *Dromore* pour *Drom more,* grand mont ; *Dromun* est une forme diminutive de *drom.*

Drove, route par laquelle on conduit le bétail.

* *Druim* (Ireland), littéralement dos, en topographie arête, sommet. *Druimchat* échine du chat, est le nom d'une chaîne de collines du Scotland. Les formes anglicisées de ce terme sont *Drum, Drom* et *Drim.*

* *Drum,* transformation de *Druim,* sommet, crête ; il aide à la formation d'un très grand nombre de noms de lieux d'Ireland. *Drumbane, Drumbaun* crête blanche ; *Drumbeg* petite crête ; *Drumderg* sommet rouge ; *Drumkirk* église de la crête ; *Drumidoon,* le fort du sommet, est un promontoire de l'île d'Arran.

* *Drumeen,* forme diminutive de *drum.*

Dry, sec. *Dryland* terrain sec.

Du, noir. *Carndu, Carreg du* la roche noire, sont des noms portés par des écueils ; *du* se retrouve avec la même signification dans notre Basse-Bretagne.

Dubh, noir, noirâtre, est généralement employé pour qualifier une teinte très sombre. *Dubh Sgeir* roche noire, est le nom de plusieurs écueils ; *Ruda Dubh* rocher noir, est également un écueil. En Ireland il s'est transformé souvent en *duff, doo* et *du : Carrickduff, Duffcarrick* noir roc; mais c'est surtout aux cours d'eau et aux lacs qu'on le trouve appliqué : *Lougduff, Lougdoo,* lac noir, reviennent fréquemment ainsi que *Ovenduff* rivière noire. Cette fréquence de la couleur noire dans les noms d'Ireland tient à l'abondance des terrains tourbeux. Les bruyères ont également formé des noms de couleur noire.

**Duff*, transformation de *dubh*, noir.

**Dun*, mot celtique qui primitivement indiquait une hauteur fortifiée, puis servit à désigner un fort quelconque. Dans l'England, *dun* a l'acception de mont sans qu'il ait jamais été fortifié; dans les noms d'Ireland, on l'interprète citadelle, résidence royale fortifiée; *Dundrum*, sommet avec un *dun* (fort), répond à nos Montfort ainsi que *Dunhill*; *Dunquin*, transformation de *Dunkeen*, joli *dun* ou beau fort; *Dunmore* grand fort. *Dun* a été souvent transformé en *doon* et *don*.

Dusk, sombre, obscur.

Dwelling, habitation, demeure.

**Dy*, adoucissement de *ty*, maison. *Ty*, transporté dans notre Bretagne, y a subi la même transformation; *Hendy* vieille maison, est un nom de lieu plusieurs fois répété en Wales et dans la Bretagne bretonnante.

Dyke, même signification que *Dike*.

E

**Ea*, en terminaison *île*. Voy. *Ey*.

Eagle, aigle. *Eagle's Nest* nid d'aigle (mont d'Ireland).

Earl, comte (dignité).

Earldom, comté, c'est-à-dire étendue de territoire soumise à l'autorité d'un *Earl*.

Earth, terre. *Earth Work* terrassement. *Earthen Mound* remblai en terre, se rencontrent plusieurs fois sur les sheets.

East, Est, Orient. *Easton*, village de l'Est; *Easterly*, *Eastern* Oriental.

Eccless (est le latin *Ecclesia* anglicisé), église. *Ecclesshall* château de l'Église, nom de la résidence des évêques de Lichfield; *Eccleston* ville de l'Église; *Ecclesfield* champ de l'Église.

**Eddy*. Souvent la configuration de certaines côtes près

desquelles il y a un grand courant occasionne à côté de celui-ci un second courant d'une direction absolument contraire, ce dernier courant est nommé *eddy* pàr les Anglais. *Eddystone* la roche du contre-courant, est un dangereux écueil sur lequel est un phare légendaire.

Edge, bord, taillant ; en topographie : crête, arête.

**Eilean,* **Eilein,* île.

Elder, sureau.

Elm, orme ; *Elmbridge* pont de l'Orme.

End, bout, fin, extrémité. Il sert dans les noms de lieux à désigner l'extrémité d'un terrain défini : *West End, East End,* extrémité Ouest, extrémité Est d'un terrain ; *Green End, Heath End, Wood End,* extrémité de la pelouse, de la bruyère, du bois. *Bonnet's End, Martins End,* extrémité (de la propriété) des Bonnets, des Martins ; *Mill End* le bout (des dépendances) du moulin ; *Land's End* bout du pays, est le nom d'un cap au S.-O. du Cornwal.

**Enys,* île. Ce terme se retrouve dans notre Bretagne.

**Esgaïr* (England), mont.

**Esk,* corruption du mot gaélique *uisg* qui signifie eau ; *Esk* est le nom propre de plusieurs cours d'eau du Scotland.

Estuary, bras de mer, embouchure de lac soumise au flux et au reflux ; golfe très allongé terminé en pointe, qui se remplit d'eau à marée haute et se vide à marée basse ; l'*estuary* de cette forme fréquemment reçoit un cours d'eau dont il semble former la bouche, ce qui fait que certains géographes français appellent (mais à tort) estuaire d'un fleuve, son embouchure. Sur les côtes du Scotland, l'*estuary* y prend le nom de *firth* (transformation de *frith*) ; l'*estuary* se rencontre aussi sur les côtes d'Ireland, mais il n'est bien caractérisé que vers l'extrême nord et on lui a conservé le nom de *lough* qui est le nom générique des lacs intérieurs de l'île.

Extra-parochial, littéralement hors paroisse. On appelle

extra-parochial places des localités en dehors de la circonscription de la paroisse voisine, d'où le nom *extra-parochial;* jadis les localités *extra-parochial* n'étaient point soumises à taxation et n'appartenaient point au banc ordinaire de la juridiction civile et les habitants étaient exempts de plusieurs impôts et de certaines charges civiles supportées par les autres au préjudice du bien public, ce qu'on appelait en France des « franchises »; ce fut l'agrandissement du territoire par le défrichement des forêts, le desséchement des marais, l'endiguement de la mer qui donnèrent l'occasion d'établir les immunités extra-parochiales.

**Ey*, **Ea*, en terminaison île. On trouve *ey* dans Jers*ey*, Guernes*ey* et beaucoup d'autres noms d'îles en mer, mais dans les noms de lieux de la Grande Terre *ey, ea,* indiquent une île dans un marais; aussi les noms de lieux ainsi terminés sont communs surtout dans les districts marécageux comme les counties de l'Est de l'England et dans le Somersetshire.

**Eyet*, **Eyght*, diminutifs d'*ey*.

(*A suivre.*)

4° GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

DIX JOURS EN CORSE

Par A. DE METZ-NOBLAT.

[*Suite* (1).]

V.

Le soleil et un vent léger ont vite raison de nos incertitudes de la soirée.

Nous prenons nos billets, aller et retour, pour Bonifacio, et après le déjeuner recommandé avant toute traversée, nous montons à bord du *Rhône*.

A midi, le bateau démarre, et nous découvrons la rade, qu'on voit fort mal de la ville. On l'a comparée à celle de Naples ; c'est une pure flatterie. Des récifs nus et arides, — les îles Sanguinaires, — prolongent sans beaucoup de charme la pointe qui ferme le côté nord de la rade, longue échancrure ouverte au sud-ouest.

C'est joli, mais trop vanté.

A voir, au delà d'une nappe d'eau tranquille, les montagnes de la rive méridionale, on se croirait sur un lac de Suisse. De son côté, avec son nom, son âge et ses roues, notre bateau, le doyen de la compagnie Fraissinet, serait digne de naviguer sur les eaux paisibles de la patrie de Guillaume Tell. Nous ne ferons pas la même injure au capitaine. C'est un loup de mer, celui-là ! Soixante-deux ans de service ! Il est vrai qu'il a commencé à l'âge de huit ans.

Ce bon vieux bateau file six à sept nœuds à l'heure, quand il fait beau temps. Il prend la mer une fois par se-

(1) Voir le *Bulletin* du 1er trimestre.

maine, pour aller à Bonifacio ou à Propriano, en correspondance avec le bateau de Marseille. Sauf la vitesse, on y est fort bien traité, et nous avons eu particulièrement à nous louer de l'obligeance du capitaine et du second du *Rhône*.

Parmi les passagers, nous remarquons un indigène qui se couche au soleil, une cartouchière sur le ventre, et ne dépose son fusil qu'à portée de sa main. Nous sommes en revanche remarqués par un naturaliste étranger, demi-savant, demi-négociant, qui a la spécialité d'explorer en détail les îles désertes et les récifs, muni de tout un attirail de presses, de papier gris, de catalogues, de volumes. En un instant il nous met au courant de ses faits et gestes; avec une intarissable faconde, il nous fatigue d'anecdotes qu'il est le seul à trouver plaisantes, tout en nous énumérant les plantes *rarissimes* dont il va s'enrichir. — De grâce, monsieur, arrêtez-vous !

Nous laissons à gauche la tour de Castagna : voici celle du cap Muro, et plus loin nous en verrons encore d'autres. C'est de ces tours que les guetteurs signalaient autrefois l'arrivée des pirates. Le temps de ces barbares incursions nous paraît bien lointain : la conquête d'Alger y a cependant seule mis un terme. En 1827, les Algériens arrêtaient le bateau-poste entre Marseille et Bastia ; en 1828, ils faisaient une razzia aux portes même de Nice.

Le roulis nous avertit que nous sommes en pleine mer : juste ce qu'il faut de mouvement pour animer une traversée, pas assez pour troubler le charme d'une navigation côtière en vue d'un beau pays.

C'est, à notre avis, par le beau temps, le plus agréable de tous les modes de voyage, pour qui s'attache à la beauté des reliefs, à leur ensemble, sans en vouloir observer de trop près les détails. La fatigue mise à part, ce que l'on recueille d'un voyage en diligence ou en chemin de fer, ce sont des impressions partielles et de premier plan ; on

a de jolis coups d'œil, on jouit rarement d'un panorama. Des admirables lignes ferrées qui suivent en corniche le bord de la mer, on a des échappées entre deux tunnels ; on remarque de magnifiques accidents, on juge mal ou médiocrement de la forme générale du terrain. De la mer, l'effet est tout opposé. Les détails rapprochés manquent, le sentiment de l'espace y gagne, et l'ensemble paraît dans toute sa grandeur. Au fur et à mesure qu'on avance, les reliefs les plus bas jouent devant les masses plus imposantes qui forment le fond du tableau, et le présentent sous des aspects à chaque instant variés.

Nous goûtons ainsi en quelque façon,— et à bon compte, — les plaisirs du *yachting*, si appréciés des Anglais, des Russes, et aussi des Français qui vont, sur leurs propres bateaux, explorer tour à tour les côtes de la Norvège et les bords de la Méditerranée.

Devant nous, au sud, se dresse la côte élevée de l'Asinara, en Sardaigne ; à notre gauche s'ouvre le golfe de Valinco ; nous y devinons Propriano, le port de la Sartène ; nous découvrons admirablement le Monte Incudine (2,063 mètres) couvert de neige, et les montagnes voisines, dont le relief va s'abaissant vers le sud.

Le littoral est broussailleux et désert, on a peine à y découvrir, à l'aide de la lunette, quelques lieux habités. Dans l'anse de Roccapina, deux voiliers chargent du charbon; un coup de vent d'ouest, et ils seraient jetés à la côte, près d'un navire naufragé dont nous distinguons l'épave ensablée.

Bientôt, nous passons entre la côte et les redoutables récifs qu'on nomme les Moines, sans doute à cause de la ligne brune qu'ils présentent à l'œil. Un vapeur anglais s'y est perdu il y a deux ans. En fait de sinistre, nous n'assistons qu'à la déroute d'un millier de plongeons, seuls habitants de ces récifs, et que l'équipage met en fuite à coups de fusil.

Le temps fraîchit. Nous doublons le cap Feno, et les fameuses bouches de Bonifacio nous apparaissent dans toute leur grandeur. Devant nous, les îles et l'écueil Lavezzi, l'île Cavallo; à droite, la Sardaigne.

Le bateau se dirige droit vers une haute ligne de falaises, comme pour s'y briser. C'est là qu'est le port; une étroite fissure en est l'entrée, et on la cherche vainement des yeux. Soudain elle nous est indiquée par un feu qui s'allume, au fanal de la Madonnetta. Le bateau y pénètre, et suit pendant près de 2 kilomètres un canal sinueux, de 150 mètres à peine de largeur. Il s'arrête près d'un quai, le seul ouvrage dont la main de l'homme ait augmenté ce port extraordinaire. Nous sommes à Bonifacio.

Les hôtels en ont médiocre réputation. Nous resterons donc à bord du *Rhône*. Le restaurateur prévenu nous servira, pendant notre court séjour, un ordinaire où le poisson du crû jouera un grand rôle; il nous le fera, d'ailleurs, payer à toute sa valeur. L'essentiel est de dîner, ce que nous commençons par faire; puis, à l'occasion d'un cigare, nous prenons tout de suite un aperçu de ce site singulier.

Une nuit dans les couchettes du bord, et, longeant les maisons de la « marine », nous montons par une rampe autrefois pavée, aujourd'hui défoncée, fréquentée surtout par les ânes qui approvisionnent d'eau potable la ville de Bonifacio. Est-ce une ville? C'est plutôt une citadelle, et, de fait, elle a été construite au IXᵉ siècle contre les Sarrazins qui venaient d'être chassés de l'île à cette époque. Sa position a été choisie entre la mer et le canal étroit qui forme le port, au point le plus resserré de cet isthme escarpé, dont les flancs calcaires (une tache à l'extrémité d'une île de granit) sont incessamment minés par la mer. Aussi bastions et édifices présentent-ils, sur certains points, un surplomb inquiétant. Du côté de la terre, le seul qui soit attaquable, les Génois ont accumulé les défenses.

On traverse deux ou trois enceintes avant de trouver la vieille porte.

Les habitants de Bonifacio ont des mœurs plus douces que celles du pays environnant, — la vendetta y est inconnue, — et passent pour avoir conservé un cachet génois assez prononcé ; la domination des anciens maîtres de l'île a laissé des traces plus durables qu'ailleurs dans cette forteresse isolée. Les Bonifaciens parlent de leur ville comme d'une contrée à part ; quand leurs affaires les appellent sur un autre point de l'île, ils disent qu'ils vont « en Corse ».

C'est aujourd'hui dimanche. Les fidèles attendent l'heure de l'office sous la « Loggia », sorte de hangar qui précède l'église. C'est là qu'on tenait autrefois les assemblées populaires. Pour le moment, c'est autant et plus encore un promenoir public, — à défaut de promenade, — que l'antichambre d'un édifice religieux. Les Bonifaciens y fument leur cigare, en commentant le *Petit Marseillais* qui vient d'arriver. Les Bonifaciennes y étalent des échafaudages de coiffures et de toilettes tapageuses, à la mode d'il y a trois ans, expédiées en solde des magasins du continent. Rien n'y manque de ce qui peut attirer l'œil, pas même les fourrures, bien qu'il y ait ce matin 25 degrés au-dessus de zéro. D'ailleurs, rien ou à peu près rien d'original en fait de costumes ; seules quelques épingles à boules dorées rappellent le voisinage des côtes italiennes.

A part cette église, qui est médiocre, bien qu'elle contienne un vieux tombeau du IIIe ou du IVe siècle, la ville n'offre absolument rien de remarquable. Nous la parcourons, aimablement guidés par M. S..., commissaire de la marine. Les rues sont tortueuses et sales ; les entrées des maisons, en voûtes sombres ou en escaliers étroits, font mal juger de l'intérieur ; des cloaques descendent en cascades fétides, — il n'y a pas d'eau en ville, — vers la mer ou vers le port.

En entrant à la citadelle, on respire, on retrouve du

soleil et de l'air. L'église est plus belle que celle de la ville proprement dite ; elle a été construite au XIIIe siècle par les Templiers. M. S... nous fait remarquer la pureté de son style, ses belles pierres tombales et ses vieux tableaux.

Voici les édifices militaires : casernes récentes, logements pour les officiers ; une grosse tour qu'on nomme le « Torrione » sert actuellement de poudrière. Le rocher, plus large, porte des champs, des jardins ; près de l'extrémité, l'ancien couvent et l'église de Saint-François, le cimetière ; enfin la presqu'île se termine par une batterie qui commande l'entrée des bouches. De vieilles tours, des réduits, des murailles crénelées, garnissent la crête à pic des rochers et relient à la ville cet ouvrage avancé. Sous la citadelle, une immense citerne contient la provision d'eau potable ; un puits gigantesque descend en outre jusqu'au niveau de la mer.

La curiosité principale de la citadelle, c'est « l'escalier du roi d'Aragon ». Une série de marches vertigineuses, taillées jadis, pendant un siège, pour surprendre la ville, dans la paroi extérieuse du rocher ; de la mer elles apparaissent comme une rainure diagonale dans la muraille. Nous doutons fort que de nos jours une armée se risque sur un pareil casse-cou ; autrefois, la prise des forteresses était le prix d'actes d'audace invraisemblables ; les gros canons ont simplifié tout cela. En temps de paix, la garnison de Bonifacio ne se compose que d'une seule compagnie d'infanterie, qu'on relève tous les six mois. Ce doit être une vraie délivrance !

Après un déjeuner à l'hôtel, — il ne nous fait en rien regretter, malgré l'ingénieuse multiplicité des mets, d'avoir gardé gîte et table à bord du *Rhône,* — nous sortons par la nouvelle porte, ouverte il y a une dizaine d'années, et nous suivons la belle route carrossable qui relie aujourd'hui Bonifacio au reste de la Corse. Elle passe au-dessus du faubourg de la Marine, et contourne le port. Le *Rhône*

paraît un vaisseau de haut bord à côté des petits bateaux des langoustiers et des corailleurs napolitains, qui, plus industrieux que les pêcheurs indigènes, viennent tous les ans exploiter les côtes voisines. Au fond, couchée sur le flanc, est abandonnée l'épave d'un brick grec, ramenée là à la suite d'un naufrage. On en a retiré les agrès, les aménagements, tout ce qui a paru bon à quelque chose. La coque et les tronçons des mâts achèvent peu à peu de se détruire, exposés à la fois au soleil et à l'air humide de la mer.

La coupure qui forme le port se prolonge au delà en une dépression qui va se perdre dans le plateau. Dans les escarpements rocheux nichent d'énormes corbeaux, aux croassements sourds. Nous suivons le fond de cette coupure jusqu'au monastère de Saint-Julien. Il n'a rien de bien curieux. Plus intéressante est la visite d'un autre couvent, situé à 6 kilomètres au nord, entre la route de Sartène et la mer, surtout pour ceux qui ont la bonne fortune de s'y trouver le dimanche de la Trinité, jour de sa fête patronale. A cette fête religieuse accourent les populations des environs : les Bonifaciens, que nous avons vus, et les montagnards du sud de la Corse, que nous n'aurons pas occasion de voir. Piétons et cavaliers, — hommes et femmes, — se pressent sur les routes et les chemins, trottant et galopant à qui mieux mieux sur leurs fringants petits chevaux ou sur leurs baudets, ayant souvent en croupe de petits bonshommes de neuf, sept et même six ans, déjà fermes comme des centaures, et juchés sur l'arrière-train même de l'animal.

Le couvent de la Trinité est dans un site fort pittoresque et la vue en est magnifique ; une sorte d'esplanade rafraîchie par une petite fontaine et ombragée d'oliviers et de chênes-verts énormes, précède le couvent et la chapelle, tous deux de modeste construction ; ils sont presque adossés à un éboulis, dominé lui-même par un rocher graniti-

que escarpé, où se dresse une croix établie sur un socle de maçonnerie d'un blanc éclatant et que l'on aperçoit de loin. Ce fouillis de roches, d'oliviers, de myrtes et de chênes-verts est animé par des groupes nombreux qui dînent, chantent, dansent ou circulent. Mais le cachet de la fête, ce qui la distingue de la kermesse flamande, du pardon breton ou du romérage provençal, c'est la nuée de chevaux, de mulets et d'ânes disséminés dans tous les coins, broutant de ci, piaffant de là. On y compte jusqu'à six ou sept cents bêtes de toute race.

Tout près du couvent de la Trinité, dans les épaisses broussailles qui l'environnent, s'est caché pendant près de dix ans le célèbre bandit Galloni ; il avait fait sa retraite d'une sorte de grotte, à plusieurs issues, formée par d'énormes blocs de rochers.

A notre retour au bateau, nous parlons de notre projet d'aller visiter les grottes. Le second du *Rhône*, M. L..., capitaine au long cours, met gracieusement une embarcation du bord à notre disposition, et veut bien nous accompagner lui-même, n'ayant pas encore eu l'occasion de faire cette excursion.

Nous commençons par la « Dragonale », située à droite en sortant du port. Les vagues ont rencontré là des couches plus tendres, et creusé profondément le rocher. Une arcade basse en livre l'entrée, si la mer est belle; sans quoi il serait souverainement imprudent de tenter ce passage. Nous sommes servis à souhait. Nous pénétrons dans une chambre en dôme ovale, de 50 à 60 mètres, sur 45 environ. Au sommet, une ouverture laisse pénétrer un peu de jour, et livre passage aux pigeons mis en fuite par notre approche.

Le soleil produit des effets de lumière splendides, vers l'entrée qu'il éclaire en ce moment. Il y a du bleu et du jaune, il y a du rouge et de l'orange, il y a du violet au fond de l'eau et des perles étincelantes à la surface. Il faut

choisir cette heure si l'on veut jouir de toute la beauté de cette grotte, digne rivale de la célèbre grotte d'Azur, dans l'île de Capri. Celle d'Alghero, en Sardaigne, l'emporte encore, dit-on, de beaucoup.

Derrière le fanal de la Madonnetta, nous visitons les « chambres », formées de plusieurs grottes de moindre importance communiquant entre elles. Une autre grotte, en forme de niche élevée, est creusée sous la batterie avancée de la citadelle. Elle est grandiose, mais est bien éloignée de valoir la « Dragonale ».

Quant à celle qui s'ouvre sous le cap Pertusato, il faut bien trois quarts d'heure pour s'y rendre en canot, et une heure et demie d'efforts énergiques pour en revenir si, dans l'intervalle, le vent du nord-ouest vient à s'élever et à chasser les lames vers les bouches. C'est ce que nous apprîmes à nos dépens. Cette grotte, sorte de galerie, perçant de part en part la pointe extrême du cap le plus méridional de l'île, est curieuse certainement, mais nous avons amplement payé le plaisir de la voir.

La matinée qui nous reste avant le départ du *Rhône* sera bien employée, si nous allons voir les bouches, du haut du cap Pertusato.

Nous gravissons la vieille rampe, et nous débouchons sur le plateau, vis-à-vis de la porte. Les environs de la ville sont occupés par des pâturages et par de médiocres cultures. Les pierres, ramassées par les habitants, ont servi à édifier des murs construits à sec, ou sont amoncelées en forme de tours coiffées d'un cône ou d'une pyramide. En quelques endroits, les propriétaires de parcelles séparées par un chemin, les ont réunies par la voûte légère d'un pont, fait de matériaux pris sur place. Les bestiaux paissent librement dans ces clos, et passent ainsi de l'un à l'autre.

De maigres jardins, un peu moins stériles que le ter-

rain des environs, fournissent quelques légumes, mais certainement aucune ombre aux Bonifaciens. A part quelques oliviers déjetés par les vents violents qui règnent dans ces parages, les arbres sont plus que rares aux environs de Bonifacio.

Le chemin rocailleux qui conduit au sémaphore suit d'abord la crête de la falaise, puis il s'en écarte pour franchir un vallon, et remonte en serpentant encore. En une demi-heure, nous arrivons.

Deux hommes veillent là, à côté de leur canon de signal et de leur mât à pavillons, pour servir d'intermédiaire entre la terre et les nombreux navires dont les bouches sont le passage obligé.

Le phare est situé un peu plus bas. Un système de feux, habilement combiné, éclaire la nuit les îles Lavezzi et les écueils qui les avoisinent. Il n'en a pas toujours été ainsi. C'est là que, par une nuit de tempête, se perdit la *Sémillante*, avec les sept cents hommes qu'elle portait en Crimée. Pas un seul n'en sortit vivant. Nous apercevons distinctement et nous saluons la pyramide élancée qui marque le lieu du dernier repos de ceux dont la mer a rendu la dépouille.

Nous avons en face de nous la Sardaigne, moins montagneuse que la Corse, plus fertile aussi, mais plus insalubre encore et plus sauvage. A gauche, au delà des îles Lavezzi, nous apercevons l'île de la Maddalena.

C'est un des grandioses points de vue de la Méditerranée. Les touristes qui voudraient en jouir d'une manière plus complète, ou voir de près le lieu du naufrage de la *Sémillante,* pourront se rendre aux îles Lavezzi, par le petit bateau qui va deux ou trois fois par semaine en ravitailler le phare. C'est là toutefois risquer un retour difficile, ou même un séjour forcé au phare. Les vents sont violents dans les bouches, et y changent fréquemment dans le cours d'une même journée. Nous en avons fait hier l'expérience.

C'est à midi que nous partons. Le pont du *Rhône* est encombré de sacs et de colis de toute sorte, notamment de balles de bouchons, expédiées de Porto-Vecchio à Marseille; une vraie collection de bouées de sauvetage! Nous n'en aurons heureusement pas besoin.

Une jolie traversée de six heures nous ramène à Ajaccio. Nous jugeons mieux la ville et la rade, éclairées par le soleil couchant. Les formalités de santé (!!!) remplies, nous prenons congé du vieux bateau, en remerciant son obligeant état-major, et nous débarquons sans retard.

Un portefaix qui a le point d'honneur délicat, se fâche tout rouge et jusqu'à la menace, de ce que l'un de nous ait osé *porter la main sur lui*, c'est-à-dire l'empêcher de s'emparer brutalement de son bagage. Par bonheur, ce chatouilleux personnage n'a pas de fusil en bandoulière! Il finit d'ailleurs par faire ses excuses : il prenait, dit-il, notre ami pour une de ses pratiques ordinaires. Avis à ceux qui s'aviseraient, en Corse, d'être infidèles à leur portefaix attitré.

VI.

Nous ne sommes pas venus en Corse pour voir des villes. Aussi la matinée suffit-elle amplement à la visite sommaire que nous faisons d'Ajaccio : le cours, — belle promenade plantée d'arbres, — la place Diamant déjà citée, la citadelle, le port, la fontaine, et c'est à peu près tout.

C'est probablement à son titre de patrie du « grand homme » qu'Ajaccio doit l'honneur d'être la capitale administrative de l'île. Le chef-lieu judiciaire et le commandement militaire sont demeurés à Bastia, — l'ancienne capitale génoise, — qui n'a, d'ailleurs, guère cédé à sa rivale de son ancienne primauté. A en juger par la vieille ville, comprise entre le cours et le port, et même par la maison où naquit Bonaparte, ce devait être jadis peu de chose qu'Ajaccio.

Aujourd'hui, des éléments plus utiles à sa prospérité que le personnel d'une préfecture entrent en ligne de compte. Ses larges rues, sa situation, son exposition, en rendent le séjour plus agréable que celui de Bastia. Aussi commence-t-on à fréquenter Ajaccio comme station d'hiver, celles de la côte de Provence ne suffisant plus au nombre, ni peut-être au besoin de changement, des Anglais ou des continentaux coutumiers de ces déplacements.

Au delà de la citadelle, vers l'Ouest, un quartier nouveau est en voie de développement. Quelques villas, une chapelle étrangère, un grand hôtel-pension sont établis sur ce point bien exposé. L'hôtel a reçu de son fondateur, — un Allemand désireux sans doute d'allécher ses compatriotes, — le nom de pension Germania. Cet établissement vient d'être repris par un Suisse, homme intelligent et hôtelier de la bonne école, qui va, dit-on, en changer l'enseigne, mal faite pour attirer ceux que n'enthousiasme pas le nouvel empire.

A onze heures, la diligence nous emporte sur la route de Sagone — un fragment de la magnifique route du *tour de l'île*. Elle s'enfonce dans la montagne, et au col de San-Bastiano (17 kil.), elle atteint l'altitude de 410 mètres; c'est la ligne de partage des eaux entre les deux golfes. Une descente en lacets nous amène au relais, au bas du joli bourg de Calcatoggio, environné de vignes et de jardins.

Des Lucquois en goguette fêtent leur paye et la fin de leur travail. Les Corses dédaignent les travaux de la terre, et les font faire par des voisins plus laborieux, venus d'Italie pour la saison des cultures. Il y a 20,000 Lucquois en Corse en ce moment! A part ce qu'ils consomment aux dépens de l'île, ces hommes emportent chacun un pécule dans leur pays. Lucquois et Corses y trouvent, paraît-il, leur compte. C'est la preuve irrécusable de la grande richesse naturelle de l'île. Combien elle profiterait à ses habitants, s'ils voulaient la faire valoir eux-mêmes!

Les travaux manuels n'ont jamais été le fait des Corses : les lettres adressées en 1828 par M. Grégoire Paléologue à Mathieu de Dombasle, et insérées dans les Annales de Roville, peignent exactement la disposition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et remonte probablement à bien loin.

L'instruction est d'ailleurs fort répandue dans l'île : non seulement l'instruction primaire ou primaire supérieure, mais même l'instruction secondaire, que donnent, outre les collèges et lycées, un grand nombre d'établissements particuliers. Beaucoup de jeunes gens en fréquentent ou en ont fréquenté jadis quelqu'un : aussi, avec une présomption souvent téméraire, prennent-ils volontiers la qualité d'étudiant, sauf à ce qu'elle justifie mal de ce qu'elle semble annoncer.

Chez eux, les Corses font de la politique, se disputent avec acharnement l'influence et les charges électives, ou bien ils essaient des professions libérales. Les plus avisés vont chercher fortune sur le continent. C'est dans le métier des armes qu'il réussissent le mieux, les qualités de leur race et la sévérité de leurs habitudes les y préparant admirablement. Beaucoup ont illustré leur nom sous les drapeaux de la France, et le nombre de ceux qui y servent honorablement est très considérable.

Les Corses tiennent en haute estime le *continent,* où la plupart d'entre eux ont fait quelque séjour, et d'autres, avec succès, leur carrière. Ils n'en sont pas moins fiers de leur île et de leur race. Ils ont même de hautes prétentions à la civilisation ; on raconte que dernièrement le télégraphe a refusé de donner cours à une dépêche où il était dit : « Suis dans pays le plus sauvage du monde » ; l'employé considérait cela comme une injure pour sa patrie !

L'amour-propre insulaire se révolterait sans doute plus encore, si on rapprochait la Corse de la Kabylie. Il y a bien des analogies, au point de vue du pays, comme à

celui de la population. Mêmes montagnes dentelées, mêmes vallées profondes et presque inhabitées, à cause de la *mal'aria*; c'est aussi sur des versants élevés que les Kabyles du Djurdjura ou de l'Aurès groupent leurs villages. Bravoure, indépendance, fidélité à la parole donnée, se retrouvent des deux côtés, tout comme l'esprit de vengeance poussé jusqu'à la barbarie. Notre Africain veut absolument donner la préférence aux Kabyles.

Les Kabyles travaillent, nous dit-il; la Kabylie est riche de l'industrie de ses habitants, et nourrit une population nombreuse, aussi dense, dans certains cercles, que celle des plus riches départements français. La Corse est, au contraire, un des moins peuplés par rapport à son étendue. Elle ne compte que 30 habitants par kilomètre carré, contre 70 pour la moyenne générale de la France : on y constate, par contre, une tendance constante à une augmentation assez rapide. Elle a gagné près de 9 habitants par kilomètre carré dans l'espace de cinquante ans, soit près de 50 p. 100, en grande avance en cela sur les départements continentaux.

La diligence reprend sa descente. Nous franchissons le pont en charpente du Liamone, laissant à gauche des marais enfermés par les dunes basses du littoral. L'aspect seul en suffit pour justifier à nos yeux la réputation d'insalubrité de la fertile plaine que nous découvrons à droite. La diligence côtoie un massif rocheux qui sépare les eaux du Liamone et de la Sagona, et nous dépose à Sagone (37 kilomètres et demi); deux auberges, une maison de pêcheurs, la poste et une petite chapelle, ce sont les seules constructions élevées sur cette plage insalubre.

Nous quittons la diligence pour prendre place sur les banquettes d'une carriole, — quel autre nom donner à ce véhicule ? — qui porte la poste à Cargèse. La route traverse la Sagona, et suit la côte septentrionale du golfe. Un mouillage abrité reçoit les navires qui viennent char-

ger des bois dans ces parages : il est commandé par un fortin génois, à demi ruiné, autrefois assez important, à en juger par l'étendue des murs crénelés qui en demeurent debout.

Le mulet ne trotte pas vite, quand il veut bien trotter. Nous maugréons d'abord quelque peu contre la lenteur de notre attelage, mais bientôt le charme du paysage nous saisit, et nous nous livrons au plaisir d'en admirer à l'aise, et l'ensemble, et les gracieux détails. La soirée est magnifique. Le soleil, déjà sur son déclin, se reflète dans la mer, et inonde d'une lumière dorée les montagnes de l'autre rive du golfe. Au point de vue pittoresque, le golfe de Sagone semble l'emporter sur celui d'Ajaccio.

Les reliefs dont nous côtoyons la base ne sont pas très élevés, et forment à certains endroits de véritables vergers d'oliviers poussant drus et forts, sans culture, et surtout sans taille, de sorte que leur branchage touffu se confond presque avec celui des chênes-verts qui croissent souvent côte à côte avec eux. Là où la terre est moins profonde, le figuier de Barbarie remplace l'olivier et forme des plantations étendues, soigneusement exploitées, dont le revenu, nous assure-t-on, est encore important. La figue de Barbarie est une nourriture recherchée pour les nombreux troupeaux de porcs que l'on entretient dans le pays.

Nous nous élevons insensiblement jusqu'à mi-côte, toujours en vue de la mer, au milieu de ces terrains plus riches, de ce sol bien cultivé, indice d'une population laborieuse. Nous atteignons encore Cargèse (14 kilomètres de Sagone) avant le coucher du soleil.

Ce joli village est situé à 90 mètres environ au-dessus du golfe. Il est régulièrement bâti, les maisons paraissent propres, et ont, grâce à leur blanc crépi, une tournure assez coquette, à peu près inconnue en Corse : les habitants le savent, et ils s'en vantent.

Au bas et aux extrémités de l'hémicycle que forme le

village avec ses petits jardins, et attirant les regards surpris, se dressent en face l'une de l'autre deux églises: l'une est la paroisse catholique latine, l'autre appartient au rite grec-uni. Dans cette dernière, les tableaux, grossiers du reste, représentant saint Basile et saint Athanase, à la légende dorée et tracée en caractères grecs, les images de cuivre byzantines, le rideau du chœur, tout évoque le souvenir d'un cérémonial ancien et d'un autre pays. C'est que Cargèse, de création récente, est d'origine étrangère et lointaine. Il y a environ deux siècles, quelques familles grecques, chassées de la Morée par la domination musulmane, vinrent aborder à cette côte qui leur rappelait le pays natal par sa végétation et ses aspects, et y construisirent Cargèse. Les populations corses portèrent envie à ces nouveaux venus et leur disputèrent le sol: ceux-ci durent même un instant, à la fin du siècle dernier, chercher abri à Ajaccio. Réintégrés dans leur village, ils y ont, depuis, vécus tranquilles. Leur colonie, quoique alliée par de nombreux mariages aux gens du pays, garde encore assez bien le type original, et avait même conservé jusqu'à ces derniers temps l'idiome grec: du moins le parlait-on et le comprenait-on encore à l'église, où le vénérable prêtre Michel Stephanopoulo, beau et robuste vieillard, dont la longue barbe blanche et les cheveux flottants s'harmonisent avec l'ample costume oriental, faisait ses homélies dans la langue, légèrement modernisée du reste, de saint Jean-Chrysostôme.

Pour entretenir parmi les enfants le goût et l'intelligence du grec, qui cessait peu à peu d'être le langage usuel, le vieux prêtre, fier de sa race et plein de ses souvenirs, allait donner à la maison d'école des leçons de grec moderne aux enfants de sa paroisse. Mais aujourd'hui on voudrait des Français coulés tous dans le même moule. Depuis peu de temps, et par une mesure qui nous paraît infiniment regrettable, l'administration académique d'Ajaccio,

sous prétexte que Michel Stephanopoulo cumulait ainsi une légère rétribution scolaire avec son traitement de desservant, a interdit la continuation de ses leçons. M. Stephanopoulo a proposé alors de faire la classe gratuitement, ce qui a également été refusé; comme il est impossible qu'un instituteur puisse avoir à cet égard les connaissances nécessaires, et en tout cas celles d'un prêtre sortant du collège romain de la Propagande, il est à craindre que le grec, non seulement comme langue usuelle, mais même comme langue religieuse, ne se perde à Cargèse d'ici à un temps relativement court. Ce serait fâcheux, tant au point de vue de l'instruction des enfants et du développement de leur intelligence, qu'au point de vue des souvenirs, des habitudes laborieuses et du caractère si bien conservé jusqu'ici de la petite colonie d'Hellènes. Le vieux Michel Stephanopoulo s'en afflige, et ceux que n'aveugle pas un désir d'uniformité à outrance s'en affligeront avec lui. Au point de vue scolaire, si étudié de nos jours, Cargèse se trouve dans une situation à part, qui exige impérieusement que l'enseignement du grec y soit maintenu. Nous aimons à penser que les chefs de l'instruction publique en Corse veilleront à ce qu'il en soit ainsi, et rendront au curé grec, bien que cela sorte des règlements officiels, la faculté d'enseigner le grec et de faire parler couramment cette belle langue dans un petit village français.

De fait, à part les vieillards, les autres ne savent que quelques phrases, et les enfants d'aujourd'hui n'auront peut-être plus tard de leur origine que la tradition et le nom de leur famille. A Cargèse, on s'appelle Dremeracci, Dragacci, Fremagacci, Stephanopoli, etc. Les garçons reçoivent les noms de Démétrius, Pacôme, Élie; les filles ceux de Caleina, Hellena, etc., tout comme à Athènes ou à Chio.

Notre dîner se prépare à l'hôtel des Voyageurs; il sera frugal, car nous avons commis l'imprudence de ne pas

nous annoncer. L'empressement de notre hôtesse répare en partie cette faute, qu'il eût été facile d'éviter.

Au moment où nous nous levons de table, Michel Stephanopoulo vient nous rendre courtoisement la visite que nous lui avons faite tout à l'heure. Il nous accompagne jusque sur le petit plateau qui s'étend derrière les plus hautes maisons du village, et là, levant avec simplicité les mains vers le ciel, il nous souhaite, à la manière antique, un voyage et un retour heureux jusqu'à notre foyer. Nous acceptons ces vœux de grand cœur, et pénétrés du calme et du charme de cette scène plus touchante et plus poétique, il faut l'avouer, qu'un adieu banal sur le quai d'une gare, entre les cris des employés et le sifflet de la machine.

Il nous faut monter ce soir encore à la Piana : le courrier de la poste consent à nous y conduire, et nous remontons dans la carriole attelée d'un mulet frais. C'est l'affaire de trois heures et demie de marche : nous en faisons la plus grande partie à pied, par une nuit étoilée, à travers un pays que nous sommes réduits à supposer joli, faute d'en distinguer quoi que ce soit.

Notre conducteur réveille les hôtes, qui nous reçoivent fort bien, malgré l'impromptu et l'heure avancée. Vite de l'eau chaude, et nous nous réchauffons d'une tasse de thé, à l'aide de nos provisions personnelles, bien entendu. On nous reçoit dans une vaste salle basse, à quatre voûtes, portées sur un pilier central ; le feu ne s'éteint jamais, même la nuit, dans la vaste cheminée construite pour brûler des troncs d'arbres. Nos lits sont vite improvisés à l'étage supérieur, réservé à l'habitation.

A part les villes et quelques points fréquentés, on ne rencontre guère, en Corse, d'hôtels ni même d'auberges ressemblant à ce que nous connaissons sous ce nom. Ce sont des maisons où l'on trouve un ou deux lits, toujours à boire, et quelquefois à manger : encore est-il prudent de

s'informer, quand on le peut, à l'avance, si l'hôte n'est point absent, pour l'exercice de quelque autre industrie. Ce qu'on trouve très généralement, c'est une grande bonne volonté et une extrême modicité de prix. A des touristes, il est donc toujours possible de se tirer d'affaire, s'ils ont pris la précaution de se munir de quelques boîtes de viande conservée. Ce sera pour nous une ressource précieuse. Des œufs, des pommes de terre ou des légumes secs, pris sur place, complètent suffisamment un repas.

Ce terrible chasseur à pied vient encore nous vanter l'Afrique, et nous fait l'éloge du kouss-kouss et du mouton rôti ; là-bas, on égorge un mouton, comme chez nous on saigne un poulet, à l'arrivée d'un hôte. Eh bien ! mon cher, tu nous en feras goûter quand nous irons te voir en Algérie ; mais nous ne trouverons pas ici, à chaque étape, un caïd pour nous donner la « diffa » aux dépens de ses administrés.

Au point du jour, nous reconnaissons notre terrain, tandis qu'on apprête, ou plutôt que l'on va chercher le mulet qui doit porter nos bagages. L'église se dresse à quelques pas de l'auberge ; une esplanade, ombragée de beaux oliviers, l'environne. Cette particularité nous frappe : pour la première fois nous voyons l'olivier orner officiellement une promenade publique. Nous en envoyons nos compliments à qui de droit.

Le village est très joliment situé (438 mètres d'altitude), un peu au nord de l'arête qui sépare le golfe de Sagone de celui de Porto. Il domine celui-ci par son côté sud, et y a sa « marine », comme la plupart des villages corses plus ou moins élevés au-dessus de la mer. Le port minuscule qui dépend de la Piana se nomme Ficajola et est situé non loin du cap Rosso, extrême pointe occidentale de l'île.

Le temps s'écoule, et le mulet se fait attendre par un de ces contre-temps si fréquents en voyage, et qui ont cependant le don d'impatienter ceux qui les subissent. A neuf

heures enfin, on le ramène du pâturage, et, le chargement fait, nous partons, par une splendide matinée.

La route, taillée dans le flanc rocheux de la montagne, s'élève jusqu'à 470 mètres, et s'engage, à 2 kilomètres de la Piana, dans les célèbres « Calanche ». Les rochers de granit rouge, tourmentés, déchiquetés, descendent en arêtes dentelées de la montagne vers la mer. Des blocs de forme bizarre, auxquels on s'est plu à donner des noms, se dressent à chaque pas. Dans les escarpements qui nous dominent à droite, les chênes-verts et les pins ont trouvé quelques fissures pour s'enraciner, et ils étalent leur verdure au-dessus du précipice : la hache du bûcheron n'ira pas les chercher là ; à gauche, à nos pieds, le golfe bleu.

Nous avons donné hier la préférence au golfe de Sagone sur celui d'Ajaccio. Plus solitaire, plus fermé, entouré de montagnes abruptes, le golfe de Porto l'emporte encore de beaucoup. Au sortir des Calanche, il nous offre le plus splendide coup d'œil. C'est le plus beau site que nous ayons rencontré en Corse, et nous ne savons où l'on en trouverait le pendant.

Des lacets, que des sentiers recoupent à chaque instant, serpentent le long d'un versant rapide, peuplé de chênes-verts et de broussailles d'une étonnante vigueur. Une armée de charbonniers l'a envahi : de toutes parts, les fumées légères des meules s'élèvent du bois dans le calme du matin. Dans une anse, un brick se balance doucement sur son ancre.

A notre droite, s'élève le Capo ai Signori (Capo d'Orto de l'état-major, 1,306 mètres), aiguille abrupte, dont les flancs escarpés semblent défier l'escalade : l'aiguille du Dru, l'aiguille Verte, dans la vallée de Chamounix, peuvent seules en donner une idée. — D'un récit que nous fait notre guide, en mauvais italien, nous ne saisissons qu'une chose, à savoir que trois personnes ont perdu la vie en tombant de là-haut. Les informations que nous re-

cueillons à ce sujet ne nous mènent pas bien loin. Il s'agit d'une légende dramatique, dans laquelle les Turcs ou les Sarrazins sont pour quelque chose. Trois seigneurs, trois amis, habitaient, avec leurs femmes, un château fort établi sur le Capo ai Signori : un jour que leurs compagnes étaient restées seules dans ce logis d'aigles, elles apprirent que leurs seigneurs et maîtres avaient péri dans une embuscade, eux et leurs gens; aussitôt les trois châtelaines prirent une résolution désespérée, et, se donnant la main, elles se précipitèrent dans les abîmes au milieu desquels se dresse, tout d'un jet, le rocher à pic. A quels temps se rapporte ce récit, et une habitation humaine a-t-elle jamais pu exister là-haut, c'est ce qu'il nous a été impossible d'éclaircir en aucune façon.

Porto (11 kilomètres de la Piana) n'est qu'une « marine », un lieu d'embarquement pour les bois des forêts voisines. Une vieille tour, quelques constructions, de belles plantations de cédratiers, — un peu éprouvées par la rigueur du dernier hiver, — c'est tout ce qui indique l'habitation de l'homme dans ce lieu solitaire et pittoresque.

La route du tour de l'île, que nous n'avons pas cessé de suivre, remonte au delà vers Calvi, le long de la rive nord du golfe. Près du pont, se détache la belle route forestière construite pour desservir les forêts d'Aïtone et de Valdoniello, que nous allons visiter; elle atteint Evisa en 21 kilomètres, par la rive gauche du Porto. Notre guide nous conduira au même point par la rive droite, et nous fait prendre un raccourci. Une heure et demie de marche par un chemin étroit, mais très bon, et nous sommes au petit village d'Otta, où nous retrouvons un très bel aspect sur le Capo ai Signori.

Le chemin redescend au fond de la vallée, et nous franchissons le Porto sur un vieux pont à la voie étroite, aux parapets démolis. La route forestière couronne, bien haut au-dessus de nous, les rochers entre lesquels s'engage le

chemin muletier que nous suivons. Il pénètre dans une gorge sauvage, au fond de laquelle gronde le Porto bouillonnant. On nomme ce lieu la Spelonca.

Tandis que nous cherchons en vain une analogie avec quelque point des Alpes, notre Africain nous nomme la Chiffa, le Chabet-el-Akhra. Comme en Algérie, les eaux n'ont ici qu'une faible distance à parcourir de la montagne à la mer, et leur cours rapide s'élance à travers des coupures profondes. La hauteur des montagnes apparaît aussi tout entière, et non point, comme dans les grands massifs des Alpes, diminuée de celle des échelons intermédiaires. Le Mont-Blanc perd 1,050 mètres à être vu de Chamounix !

Bientôt nous sommes serrés contre une paroi abrupte. Un mur de soutènement s'est écroulé, et il n'y a d'autre passage qu'une étroite corniche.

Ce mauvais pas franchi pour notre compte, nous regardons en arrière : le mulet qui porte nos bagages s'y engage à son tour, son chargement l'empêche de raser de trop près le rocher. Il passe pourtant, suspendu, en quelque sorte, au-dessus du précipice. On nous conte qu'un gendarme y a été moins heureux et a fait une chute de cinquante pieds ; c'est après une longue nuit de tortures qu'il a été relevé par des passants, les membres brisés, estropié pour la vie. Les habitants du pays qui fréquentent ce chemin, voudraient l'entretenir, mais un excès de régularité administrative s'oppose à ce qu'ils y fassent leurs prestations; celles-ci étant réservées aux chemins régulièrement classés.

Sur ce mauvais chemin, nous rencontrons un facteur rural, — à cheval, — et un muletier qui protège son chargement d'un fusil à deux coups. Une conversation, en dialecte du pays, s'engage entre lui et notre guide : on demande qui nous sommes. Nous saisissons la réponse : « Inglesi », et nous bondissons. Comment, maroufle, tu voyages depuis quatre heures avec nous, et tu n'as pas

encore démêlé que tu as affaire à des Français? — Soyons indulgents, c'est un gamin de dix-sept ans qui ne sait pas plus le français que nous ne savons le corse, et dont nous avons quelque peine à nous faire comprendre. L'un de nous n'a-t-il pas sur la tête un casque indien, et un autre un *cappello bianco,* c'est-à-dire une écharpe blanche sur sa coiffure? Ce n'est là ni la tenue d'un voyageur de commerce, ni celle d'un fonctionnaire, et en dehors de ces deux catégories, les Corses n'ont guère l'habitude de voir les « continentaux » se perdre dans les vallées les plus sauvages de leur île.

Un second pont muletier traverse le Porto; nous nous élevons entre ce torrent et son affluent, le ruisseau d'Aïtone. Vis-à-vis nous, au nord du confluent, se dresse le Capo-Nosso (cote illisible sur la carte). Nous montons d'interminables lacets, au milieu desquels la Providence a placé une source, sur un versant couvert d'énormes buis. Une population industrieuse, comme il en est souvent en pays de montagnes, tirerait partie de ce bois pour les nombreux emplois auquel il est propre. Ici, point; c'est dans le Jura que les gros buis de Corse vont se faire façonner en cuillers à salade et en objets de tour.

Enfin, après une heure et demie d'ascension continue, nous débouchons sur un petit plateau, parsemé de croix de bois. C'est le cimetière d'Evisa; en quelques minutes nous atteignons ce pauvre chef-lieu d'un canton de 2,500 habitants (33 kilomètres de la Piana, 16 seulement de Vico; 830 mètres d'altitude).

L'aubergiste Gigli est en affaires à dix lieues d'ici. Nous serions peut-être embarrassés, si une introduction personnelle ne nous permettait de demander gîte à la maison forestière d'Aïtone, à 5 kilomètres plus loin. Cette dernière heure de marche nous paraît longue. C'est la septième depuis ce matin, et nous avons gravi 1,000 mètres après en avoir descendu 450. Aussi faisons-nous hon-

neur à la soupe des forestiers, et apprécions nous tout le mérite de l'hospitalité cordiale et désintéressée que nous recevons.

Ici nous sommes en pleine montagne. Les nuages montent de la mer, et en peu d'instants nous enveloppent d'un épais brouillard. Ce qui serait ailleurs un mauvais signe, est, en Corse, un présage de beau temps, du moins pendant l'hiver. Les vapeurs de la Méditerranée viennent dans l'après-midi s'épaissir au contact de la masse froide des montagnes ; la nuit, elles s'y condensent en rosée ou en gelée blanche, et avant le lever du soleil, le ciel est redevenu clair et limpide.

(*A suivre.*)

5° GÉOGRAPHIE REGIONALE

RECHERCHES

SUR LES

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

DE LA LORRAINE

[*Fin* (1).]

TROISIÈME PARTIE

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

I.

ÉPOQUE DES VENDANGES

avec quelques appréciations sommaires sur l'importance de la récolte et la qualité du vin.

En 1881, à la demande du *Bureau central,* la commission de météorologie de Meurthe-et-Moselle s'occupait de rechercher l'époque des vendanges dans le département.

Cette époque, sauf dans les années où des gelées précoces en septembre ou au commencement d'octobre viennent hâter la récolte, « a la réputation d'être une donnée qui définit implicitement la qualité du vin ». C'est en quelque sorte la résultante de la température de l'été et de la première partie de l'automne.

Jusqu'à présent, les renseignements à ce sujet se sont bornés à des dates sur les vendanges du XIXe siècle. J'ai cru utile de donner ici un tableau plus complet, aussi étendu qu'il m'a été possible, avec quelques appréciations sur la récolte au double point de vue de la qualité et de la quantité :

(1) Voir le *Bulletin* du 1er trimestre.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
	Barrois.
1352.	Bonnes vendanges (1).
1353.	Bonnes vendanges.
1369.	Pas de vendanges.
1370.	Pas de vendanges.
1371.	Pas de vendanges.
1391, fin septembre.	C'est-à-dire commencement d'octobre à cause du retard du calendrier.
1396, fin septembre.	C'est-à-dire commencement d'octobre à cause du retard du calendrier.
1400.	On descend le vin dans les caves vers le 1er octobre (9 octobre).
1406.	Les pressoirs rapportent peu au duc de Bar.
1407.	Récolte nulle.
1420.	On buvait déjà du vin nouveau le 22 juillet: *excellent vin*.
1423.	Récolte médiocre.
1431	Vin en quantité et en qualité.
1432.	Vin excellent, récolte abondante.
1442, 30 août.	(7 septembre) année de grande sécheresse.
1443.	(à la Toussaint), petite qualité.
	Metz.
1450, 2 octobre.	(11 octobre.)
1451, 10 octobre	(19 octobre.)
1458.	Raisins bien mûrs, « vins moult bons ».
1466.	Excellente qualité, petite quantité.
1467.	Mauvais vin dit des *Chapperons*.
1468, 29 septembre.	(8 octobre.)
1472.	Vendange très abondante.
1473, août.	La récolte était terminée pour le 1er septembre (le 9 septembre).
1477.	Gelée à la Saint-Michel, vin bon pour les « gloutons ».
1478.	Récolte assez bonne, vin passable (J. H.) (2).
1480, novembre	Vendange vers la Saint-Martin (11-19 novembre); vins fiers.
1481.	Quantité, mais mauvaise qualité.
1482.	Les intempéries de septembre ne favorisèrent pas la maturité.
1483.	Deux vendanges, la seconde après la Saint-Remy (1-9 octobre).
1485.	Pauvre vendange comme quantité (J. H.).
1487.	Belle vendange (J. H.).
1488.	Pas de vin ; deux ou trois journaux pour un *tendelin*.
1489.	Vendange bien petite.
1490.	Bonne récolte, bon vin.
1492, septembre	Vendanges closes le 22 septembre (1er octobre) ; quantité et *qualité supérieures*.
1493.	*Vins complètement bons* (J. H.).

(1) Les renseignements fournis ici proviennent du *Journal météorologique* de M. P. Guyot ; ce qui sera puisé à d'autres sources fera l'objet d'un renvoi, ou d'une indication spéciale.

(2) Voy. M. Michelant : *Chroniques de Jacomin Husson de Metz.*

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1494.	*Raisins bien mûrs* (J. H.).
1495.	Beaucoup de vin de qualité supérieure (J. H.).
1496, 2 octobre. . .	(11 octobre.)
1498.	Vins convenablement bons (J. H.).
1499, 23 septembre.	(2 octobre.)
1500, 15 septembre.	(24 septembre), demi-année, excellente qualité.
1503.	Vins complètement bons (J. H.).
1505.	Qualité et quantité (J. H.).
1506.	Récolte pendant l'été de la Saint-Martin ; petite quantité.
1507.	Peu de vin, mais assez bon.
1509.	Vendange assez bonne.
1510.	Vendange moins bonne que la précédente (J. H.).
1511.	Peu de vin et bien mauvais (J. H.).
1512.	Peu de vin, mais merveilleusement bon (J. H.).
1513.	Vendange à souhait ; qualité qu'on n'avait encore guère vue (J. H.).
1514.	Vin abondant, mais de qualité médiocre.
1515.	Bon vin ; printemps pluvieux mais automne superbe (J. H.).
1516, comm. de sep.	Année de grandes chaleurs, *vins bien bons* (J. H.).
1528.	Le pot de vin ne valait qu'un denier.
1540, août	*Raisins si noirs, vins si rudes* qu'on n'en pouvait boire.
1559, juillet (?).	
1583.	Vendange si abondante qu'on manquait de tonneaux.
1594.	Vignes fortement gelées le 22 mai, petite récolte.
1599.	Vin en quantité et de *haute qualité.*
1602.	Année sans vin.
1603.	Vin de *très bonne qualité ;* on vendange deux fois.
1604.	Bonne qualité et quantité.
1609.	Vin en abondance et de bonne qualité dans le Barrois.
1613.	Disette de vin.
1614.	Vendange médiocre, vin plat.
1615.	*Vin très bon,* mais vignes gelées en mai.
1616.	Bon vin, demi-récolte.
1617.	Récolte abondante, mais de médiocre qualité.
	Malzéville.
1618, 15 octobre . .	Demi-année, bon vin.
1619, 8 octobre.	
1620.	Peu de vin, mais *très bon.*
1622, 5 octobre. . .	*Vin exquis,* coté à l'égal des bons vins étrangers.
1623.	Bon vin, année de sécheresse.
1624, 17 septembre .	Abondance, *très bonne qualité :* le 14 juin, on vendait déjà du verjus.
1625, 8 octobre. . .	Vendange médiocre, année froide, gelée blanche en juillet.
1626.	Petite vendange, vin bon.
1627, 25 octobre. .	Vins très fiers, raisins peu mêlés à la Saint-Remy.
1628, fin octobre. .	Mauvais vin, récolte tout à fait médiocre.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1629, 26 septembre.	Abondance, *vin aussi bon qu'on pouvait le souhaiter.*
1630, 8 octobre. . .	*Vin très bon,* récolte abondante.
	Metz.
1631, 2 octobre. . .	Très bonne vendange.
	Malzéville.
1632.	Presque pas de vendange.
1633.	Vendange très médiocre.
1634.	Vendange bonne comme qualité et quantité.
1635.	Vins mauvais et fiers.
1636, août.	*Vin d'excellente qualité.*
1637.	Vendange productive, *vin très bon.*
1638.	Vin bon.
1640, 11 octobre . .	Petite vendange.
1641, 16 octobre . .	Vin plat.
1642.	Raisins encore aux ceps au commencement de 1643 ; on vendangeait encore le 3 février.
1643, 16 octobre . .	Vin plat.
1644, 28 septembre.	Petite vendange, *qualité supérieure.*
1645, 22 septembre.	Les années 1615 et 1615 se ressemblent : *vin très bon.*
	Metz.
1646.	Bon vin.
1647.	Bonne vendange.
1648.	Raisins pas mûrs, mauvais vin.
	Malzéville.
1649, 10 octobre . .	Vin fier.
	Metz.
1650.	Récolte manquée.
1651.	Vin d'*excellente qualité.*
1652.	Bonne vendange, raisins déjà mûrs au 1er septembre.
1655.	Petite récolte, mais bon vin.
1656.	Récolte abondante, vin bon.
1660.	Petite vendange, qualité moyenne.
1661.	Bonne vendange comme qualité et quantité.
1662.	Vendange médiocre, mais vin de bonne qualité.
	Malzéville.
1663, 22 octobre . .	Récolte très médiocre.
	Metz.
1664.	Bonne récolte.
1665.	Bonne récolte.
1666.	*Vin de qualité supérieure,* raisins séchés et rôtis.
1667.	Bonne vendange.
	Malzéville.
1668, 9 octobre. . .	Récolte satisfaisante comme qualité et quantité.
1669, 23 septembre.	*Vin excellent.*
1670.	Mauvais vin.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1671, 8 octobre. . .	Vin bon.
1672, 18 octobre . .	Récolte abondante.
1673, 20 octobre.	
1674, 22 octobre . .	Petite vendange.
1675, 27 octobre.	
1676, 21 septembre.	
1677, 17 octobre.	
1678, 28 septembre.	*Très bon vin.*
1681.	Vins très verts.
1699.	*Vins très bons,* bonne année.
1700.	Qualité médiocre.
1701.	Récolte abondante.
1704.	Récolte tout à fait manquée.
1707.	Récolte abondante.
	Blénod-lès-Toul.
1708.	Gelée très forte le 7 mai, pas de vendange.
1709.	Point de vendange, conséquence du gros hiver ([1]).
1710.	Point de vendange, conséquence du gros hiver.
1711.	Bonne année.
1712.	Bon vin, bonne année.
1714.	Bon vin, petite quantité.
1715.	Année médiocre.
1716.	Peu de vin, médiocre qualité.
1717.	Vendange abondante, vin de *qualité supérieure.*
	Bar.
1718, 21 septembre.	Le 7 septembre à Mirecourt ; vin de *qualité supérieure, longtemps en renom.*
	Blénod-lès-Toul.
1719, 12 septembre.	Récolte abondante, de *qualité supérieure.*
1720.	On ne savait plus où loger la récolte.
1721.	Peu de vin.
1722.	Vin médiocre.
1723.	Raisins endommagés par les guêpes, très bon vin.
1725, 20 octobre . .	Mauvais vin, année humide.
1726.	Bon vin, année de sécheresse.
1727.	Vendange abondante, de bonne qualité.
1731.	Un tiers d'année.
1733, août (?). . . .	*Vin excellent.*
1736.	Année stérile ; gelée qui fit beaucoup de tort.
1739.	Récolte abondante.
1740.	Vin très mauvais, surnommé *le racabit, le criquet.*

([1]) Parmi les appréciations suivantes, les unes sont extraites de la *Notic sur Blénod-lès-Toul* par l'abbé Guillaume ; les autres, du *Journal météorologique* de M. P. Guyot.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1741.	Même qualité que l'année précédente.
1743.	Année abondante, *vin d'excellente qualité.*
1744.	Année abondante, *vin d'excellente qualité.*
1748.	Petit vin.
1749.	Bon vin.
1750.	Bon vin.
1751.	Mauvaise récolte comme qualité ; le moût ne pouvait fermenter.
	Toul [1].
1752, 15 octobre . .	Récolte abondante.
1753, 6 octobre. . .	En quelques lieux, le 29 et le 30 septembre ; vin qualifié *bon pour la bouche des empereurs et des rois.*
1754, 16 octobre.	
1755, 8 octobre.	
1756, 23 octobre . .	Petit vin.
1757, 3 octobre. . .	Vendange de petit rapport à cause de la grande sécheresse.
1758, 7 octobre.	
1759, 6 octobre. . .	*Très bon vin.*
1760, 4 octobre. . .	Année très abondante ; en certains endroits, vendange fin septembre.
1761, 5 octobre. . .	Année très abondante ; dans la Meuse, vendange fin septembre.
1762, 3 octobre. . .	Année très abondante ; près de Nancy vers le 27 septembre.
1763, 17 octobre . .	Mauvais vin appelé *criquet.*
1764, 3 octobre. . .	Ailleurs on vendange le 1er octobre.
1765, 16 octobre . .	Près de Nancy, vendange le 10 et le 11 octobre.
1766, 13 octobre . .	Près de Nancy, vendange au commencement d'octobre.
1767.	*Très bon vin.*
1768, 18 octobre . .	Vin médiocre.
1769, 14 octobre . .	Assez bon.
1770, 20 octobre . .	Passable, récolte des plus médiocres à Bulligny.
1771, 8 octobre. . .	Assez bonne ; vendange très mauvaise comme quantité.
1772, 13 octobre . .	Près de Nancy, vendange le 5 octobre ; moyenne qualité.
1773, 14 octobre . .	Bon vin, très petite vendange.
1774, 8 octobre. . .	Bon vin ; dans la Meuse, vendange fin de septembre.
1775, 10 octobre . .	Bonne demi-année comme quantité.
1776, 16 octobre . .	Demi-année.
1777, 18 octobre . .	Quart d'année ; petite qualité.
1778, 9 octobre. . .	Quart d'année ; petite qualité.
1779, 7 octobre. . .	25 septembre, à Pont-à-Mousson ; trois quarts d'année.
1780.	Demi-année.
1781, 26 septembre.	Année de sécheresse, *très bon vin* ; pleine année.
1782, 19 octobre . .	Très bonne récolte comme quantité ; qualité médiocre.

[1] Voy. *Archives de Toul* pour toutes les dates de vendanges jusqu'à 1884. Les autres dates de vendanges, dans la colonne d'observations, viennent du *Journal météorologique* de M. P. Guyot. Les appréciations sur l'importance des vendanges de 1770 à 1787, viennent des *archives* du château de *Tumejus* (Bulligny).

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1783, 4 octobre. . .	29 septembre à Bulligny ; trois quarts d'année.
1784, 6 octobre. . .	Bonne demi-année comme quantité.
1785, 18 octobre . .	Trois quarts d'année.
1786, 14 octobre . .	Un quart d'année.
1787, 22 octobre.	
1788, 19 septembre.	
1789, 20 octobre.	
1793, 7 octobre.	
1794, 30 septembre.	
1795, 13 octobre.	
1796, 15 octobre.	
1797, 7 octobre.	
1798, 30 septembre.	
1799, 26 octobre.	
1800, 5 octobre.	
1801, 12 octobre.	
1802, 28 septembre.	Petite quantité, mais *qualité supérieure; dénommé le tuum* (*tue-homme*).
1803, 5 octobre. . .	
1804, 5 octobre. . .	Pleine année, excellente qualité ; à Dolcourt un are fit 3hl,33.
1805, 22 octobre . .	Vin médiocre.
1806, 6 octobre. . .	Vin remarquable de qualité.
1807, 8 octobre. . .	Bon vin.
1808, 3 octobre. . .	Mauvaise qualité.
1809, 14 octobre . .	Vin détestable.
1810, 20 octobre . .	Vin médiocre
1811, 19 septembre.	Vin dit *de la Comète, qualité exceptionnelle.*
1812, 17 octobre . .	Mauvais vin, à cause du mauvais temps (¹).
1813, 23 octobre . .	Mauvais vin, à cause des pluies continuelles.
	Foug.
1814, 12 octobre . .	Mauvais vin, gelée générale qui fait avancer la vendange.
	Toul.
1815, 11 octobre . .	Vin médiocre.
1816, 25 octobre . .	Vin détestable, forte gelée le 24 octobre.
1817, 22 octobre . .	Vin de mauvaise qualité.
1818, 3 octobre.	
1819, 11 octobre . .	Très bon vin.
1820, 16 octobre . .	Mauvais vin.
1821, 19 octobre . .	Mauvais vin.
1822, 9 septembre .	*Qualité supérieure,* mais petite récolte à Foug.

(¹) Pour les appréciations qui suivent, voir d'abord : 1° *Observations météorologiques de la Commission météorologique* de Meurthe-et-Moselle, année 1881 (les appréciations dans ce cas viennent de Foug) ; 2° *la Vallée de Cleurie,* par X. Thiriat, de Gérardmer.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1823, 20 octobre . .	Mauvais vin.
1824, 19 octobre . .	Mauvaise qualité; gelée le 14 et le 15 octobre.
1825, 4 octobre. . .	Vin de *très bonne qualité*, valant mieux que celui de 1819.
1826, 9 octobre. . .	Gelées au printemps, récolte médiocre.
1827, 6 octobre. . .	Pleine année, bonne qualité.
1828, 20 octobre . .	Pleine année, médiocre qualité.
1829, 21 octobre . .	Mauvais vin ; on laisse les trois quarts de la récolte dans les vignes.
1830, 11 octobre . .	Petite récolte.
1831, 11 octobre . .	Le fruit dépérit par suite de pourriture.
1832, 25 octobre . .	Peu de vin et mauvais.
1833, 5 octobre. . .	Récolte abondante, mais de peu de qualité.
1834, 1 octobre. . .	*Qualité supérieure* et abondance exceptionnelle.
1835, 18 octobre . .	Récolte moyenne, vin très bon.
1836, 17 octobre . .	Le raisin dépérit par suite de pourriture.
1837, 19 octobre . .	Mauvais vin.
1838, 17 octobre . .	Vin de qualité médiocre, mais récolte abondante.
1839, 9 octobre. . .	Vin passable ; raisins pourris.
1840, 8 octobre. . .	Bonne moyenne année, vin assez bon.
1841, 8 octobre. . .	Vin mauvais.
1842, 27 septembre.	*Très bon vin*, moyenne récolte.
1843, 19 octobre . .	Mauvais vin, la gelée presse la récolte.
1844, 7 octobre. . .	Assez bon vin ; petite récolte en certains endroits.
1845, 4 octobre. . .	Mauvais vin, récolte médiocre.
1846, 28 septembre.	*Vin de qualité supérieure*, petite récolte.
1847, 11 octobre . .	Vendange très abondante, mais médiocre qualité.
1848, 12 octobre . .	Vin de bonne qualité, vendange abondante hâtée par la pourriture.
1849, 11 octobre . .	Bonne qualité.
1850, 17 octobre . .	Vin ordinaire, récolte hâtée par la gelée du 4 octobre.
1851, 20 octobre . .	Vin détestable, petite récolte.
1852, 13 octobre . .	Mauvaise qualité, petite quantité.
1853, 7 octobre. . .	Mauvaise qualité, récolte hâtée par la gelée du 12 octobre.
1854, 11 octobre . .	Petite récolte ; la gelée du 24 septembre a tout compromis.
1855, 13 octobre . .	Petite récolte, qualité médiocre.
1856, 18 octobre . .	Peu de vin et mauvais.
1857, 5 octobre. . .	*Vin très bon*, récolte abondante.
1858, 30 septembre.	*Vin de bonne qualité* et en quantité.
1859, 8 octobre. . .	*Vin de bonne qualité* et en quantité.
1860, 18 octobre . .	Vin en quantité, fléret, appelé *Garibaldi* ; la neige du 12, suivie de gelée, cause du dommage.
1861, 7 octobre. . .	Peu de vin, assez bon.
1862, 2 octobre. . .	Récolte moyenne, vin ordinaire, bonne qualité en certains vignobles.
1863, 12 octobre . .	Vin de qualité médiocre, en quantité.
1864, 11 octobre . .	Vin passable, petite récolte.
1865, 16 septembre.	*Vin excellent, très renommé* ; demi-récolte.

ANNÉES ET DATE des vendanges.	LIEUX ET OBSERVATIONS SUR LA RÉCOLTE.
1866, 11 octobre . .	Assez bonne récolte, moyenne qualité.
1867, 7 octobre. . .	Récolte perdue par suite des gelées des 24 et 25 mai.
1868, 16 septembre.	*Vin excellent,* abondant.
1869, 7 octobre. . .	Vin bon, petite récolte.
1870, 3 octobre. . .	Vin de bonne qualité, assez bonne récolte.
1871, 10 octobre . .	Vin bon, petite récolte.
1872, 10 octobre . .	Froids prématurés, les raisins pourrissent.
1873, 13 octobre . .	Forte gelée le 12, qui précipite la récolte.
1874, 5 octobre. . .	*Vin très bon,* bonne récolte.
1875, 8 octobre. . .	Grande quantité, peu de qualité.
1876, 16 octobre . .	Assez bonne qualité, octobre orageux.
1877, 1er octobre. .	Gelées le 23 et le 27 septembre qui diminuent la qualité et la quantité.
1878, 10 octobre . .	Bonne qualité, quantité.
1879, 20 octobre . .	Récolte détestable, suite d'un été pluvieux.
1880, 4 octobre. . .	Vin ordinaire, petite récolte.
1881, 6 octobre. . .	Vendange hâtée par la neige et la gelée du 5 octobre.
1882, 16 octobre . .	Petit vin, récolte moyenne.
1883, 10 octobre . .	Petit vin, récolte moyenne.
1884, 3 octobre. . .	*Très bon vin,* demi-récolte.

II.

QUELQUES HIVERS RIGOUREUX (1).

1407-1408, hiver surnommé *le Grand Hiver* qui dura soixante-six jours de forte gelée. La plupart des vignes et des arbres fruitiers furent détruits.

1434-1435, hiver rigoureux qui commence le 25 novembre (4 décembre) par quantité de neige ; la gelée dure trois mois trois jours. L'eau qui découle des linges mouillés placés devant le feu pour sécher, gèle en tombant ; les charrettes traversent la Moselle sur la glace, près de Metz. Depuis cent ans il n'avait fait si froid. Quantité d'oiseaux et de bêtes sauvages périrent (J. H.).

1436-1437, gelée très forte qui dure douze semaines, du 8 décembre au 12 février.

(1) Pour ne pas multiplier les citations de sources ou de noms des auteurs dans ces tableaux et les suivants, je me borne à renvoyer : 1° au *Journal météorologique* de M. P. Guyot ; 2° aux *Recherches sur la température* de M. H. Lepage ; 3° aux *Résumés d'observations météorologiques* de M. le docteur Simonin ; 4° aux *Observations météorologiques* de la Commission de Meurthe-et-Moselle ; 5° à la *Vallée de Cleurie,* par M. X. Thiriat, pour les Vosges et en particulier l'arrondissement de Remiremont.

1442-1443, fortes gelées, grandes neiges ; trois pieds d'épaisseur, ailleurs six pieds.

1446-1447, gelée du 18 octobre (27) au 3 mars (12).

1457-1458, hiver commencé le 12 (21 novembre) et qui dure jusqu'au 18 (27) février : quantité de neige ; les voitures traversent les rivières sur la glace.

1469-1470, « moult grand hiver et moult froid qui dura xix sepmaines, jusqu'à la première sepmaine de maye » (J. H.).

1480-1481, l'eau gela dans les puits, le vin dans les celliers; les arbres se fendirent dans les vergers; il fallut couper les vignes sur pied.

1490, année dite des *Grandes Neiges* (J. H.).

1500, en novembre, la Moselle avait deux pieds d'épaisseur de glace.

1510-1511, neiges en grande quantité, voyageurs dévorés par les loups.

1513-1514, douze semaines de gelées ; glace de cinq pieds d'épaisseur (J. H.).

1537, rude hiver, mentionné par une inscription lapidaire à Senones (Vosges).

1564-1565, hiver si rude que de mémoire d'homme on ne se souvenait d'avoir vu une saison si rigoureuse. Les arbres fruitiers, les noyers surtout, périrent ; à Toul, on fut obligé de tailler les vignes jusqu'à la souche ; quantité d'animaux sauvages périrent.

1570-1571, gelée très forte, du 1er décembre au 1er mars ; vignes et arbres fruitiers gelés.

1607-1608, hiver cruel, surnommé *le Grand Hiver*, qui dura deux mois et pendant lesquels quantité de personnes et d'animaux périrent.

1617-1618, hiver qui dura de novembre à Pâques.

1637-1638, du 17 décembre à la fin de février, froids rigoureux, vignes abîmées.

1658, hiver caractérisé par de grandes neiges et des froids intenses.

1670, gelée extrêmement forte ; vignes gelées à peu près partout.

1685, gelée générale et très intense ; l'Océan est gelé à une lieue du rivage.

1686, gelée si rude que la Moselle fut prise presque jusqu'au fond.

1709, terrible hiver, dont le souvenir n'est pas encore effacé. Il commença le 5 janvier, au soir, et le lendemain à pareille heure, les rivières portaient ; au bout de dix à douze jours, la glace avait plus de deux pieds et demi d'épaisseur ; blés perdus, arbres fruitiers presque tous gelés ; arbres des forêts se fendant avec grand fracas dans les bois ; vigne maltraitée d'une façon inouïe. On trouva sur le sol de la cathédrale de Metz plus de deux cents chauves-souris péries. Le froid dura

six semaines, même deux mois. Les horloges ne marchaient plus et quantité de personnes furent gelées sur les routes, de cerfs et de sangliers dans les forêts, de pigeons dans les colombiers.

1716, neige telle que de mémoire d'homme on n'en avait tant vu; glace de quatre à cinq pieds d'épaisseur dans les étangs où l'eau surpassait cette profondeur.

1730-1731, froid intense qui fait périr les perdrix et les chevreuils. Une *déclaration* du duc de Lorraine suspend la chasse au chevreuil pendant deux ans, et à la perdrix pendant trois ans, à la suite de cet hiver.

1739-1740, en janvier, le froid fut à Lunéville de 4° plus vif qu'en 1709. Les arbres des bosquets éclataient avec fracas; la glace de la Moselle avait vingt-sept pouces. Pendant ce froid si rude en Lorraine, Paris ne subissait que — 10° Réaumur; déjà en 1709, on avait remarqué que la Seine, entre les ponts, n'était point prise.

1741, vignes gelées en Lorraine et en Barrois.

1751, quantité de neige.

1766, glace de huit à douze pouces d'épaisseur.

1767, froids intenses en janvier; quantité de neige; glace si épaisse sur les rivières qu'il ne coulait presque plus d'eau dessous.

1776, hiver rigoureux, surtout du 20 janvier au 1er février, — 22°5. Point de lieu à l'abri de la gelée; les seaux gelaient auprès du feu.

1783, hiver très rigoureux.

1784-1785, froids très rigoureux; vers le 4 janvier, — 22° cent.; neige en si grande quantité dans les Vosges que des maisons furent entièrement ensevelies.

1788-1789, hiver qui débute au 20 novembre et donne cinquante jours de gelée intense en Lorraine. A Neuf-Brisach, on constate — 24°5 Réaumur, et à Bâle jusqu'à — 37°. Des oiseaux des régions polaires, des *ortolans du Spitzberg* descendent à Metz au nombre de vingt-quatre. Dans la débâcle, des glaçons de la Moselle avaient, quelques-uns, jusqu'à vingt-six pouces d'épaisseur.

Deux enfants, dans la rue des Artisans, à Nancy, furent trouvés morts de froid.

1795, hiver qui dure quarante-deux jours avec des froids qui donnent — 23°.

1798-1799, froids très rigoureux; — 24°37 à Épinal.

1812-1813, hiver prématuré et rigoureux dès la fin de l'automne, qui causa, en Russie, les désastres de la *Grande Armée*.

1827, hiver présentant une période très rigoureuse, car on constate 25° cent. de froid.

1829-1830, hiver l'un des plus rigoureux du siècle appelé le *Froid*

Hiver. Il commença dès le 3 décembre et dura soixante-huit jours consécutifs; on l'a comparé aux hivers tristement célèbres de 1783, de 1739-1740 et de 1709. On entendait les arbres éclater dans les forêts et la terre était gelée à un mètre de profondeur, dans les lieux couverts de neige, et à 1 mètre et demi dans les lieux non abrités. La Moselle et la Moselotte, dans les Vosges, étaient partout prises et en certains endroits la glace avait jusqu'à un mètre et demi d'épaisseur. On constate, à Épinal, — 26° centigrades le 3 février.

1838, hiver rigoureux.

1845, hiver rigoureux; grande quantité de neige.

1853, grande quantité de neige en février; deux mètres d'épaisseur en plaine dans les Vosges.

1870-1871, hiver rigoureux en décembre; — 22° le 8 et le 9 décembre et jusqu'à — 26° à la station de Bellefontaine, dans la forêt de Haye. Nos armées en campagne souffrent de cette température rigoureuse.

1879-1880, hiver l'un des plus longs, des plus rigoureux du siècle, ayant offert des températures extraordinairement basses sur certains points du pays. Il débute, le 4 décembre, par un ouragan de neige; celle-ci continue à tomber dans la nuit du 5 au 6. Dès le 7, un froid de — 19° se produit et le 10 on constate en moyenne — 24° en plaine par tout le pays, — 29° au mont *Saint-Michel*, près de Toul, — 30° à Bellefontaine dans la forêt de Haye et — 35° dans certaines parties des Vosges. Le 30 décembre, une tempête de dégel se produit; mais au bout de quatre jours, le froid reprend, donne pendant un mois encore des températures nocturnes de — 12° à — 15°. Cette gelée fut meurtrière, désastreuse même pour quantité d'arbres fruitiers et forestiers, surtout pour ceux qui se trouvaient dans des vallées profondes, resserrées.

III.

QUELQUES ÉTÉS HUMIDES ET FROIDS.

1481, au 8 juillet (17), on ne voyait encore aucun raisin dans les vignes.

1484, récoltes en blés pourris dans les champs.

1487, blés germés sur pied.

1506, on vendangea pendant l'été de la Saint-Martin.

1511, dans tout l'été, pas une belle semaine; les raisins ne purent mûrir.

1565, année humide et froide qui fit périr un grand nombre de personnes.

1601, « en ceste dicte année et pendant les fenaisons et moissons, il y eust une pluye continuelle que les foins furent partye pourris sur

terre, partye noyés et emmenés par débordement des eaux, et les froments germinés, tant ceux qui estoient droits et en espies que les couppés et mis en terre, qui causa une cherté grande au vieil blé. » (*Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1869.)

1642, jamais on n'avait vu une année si humide; il *gela à glace* pendant les jours caniculaires.

1648, fenaison retardée jusqu'au 15 août.

1658, pluies presque continuelles; les froments et les raisins entraient seulement en fleurs le 4 juillet.

1725, pluies continuelles de mai à septembre; les grains germèrent sur pied et furent entièrement pourris à la campagne (le Promptuaire). Des sources nouvelles se produisent à Lay-Saint-Christophe. L'année suivante, même calamité; le blé ne put être converti en pain ni employé comme semence, on fut obligé d'en faire venir de l'étranger.

1740, les moissons commencèrent fin d'août et ne furent terminées que vers le 1er octobre.

1769, à Verdun, les eaux croupissent dans les prés pendant dix mois.

1816, année dite *la Mauvaise Année*, si calamiteuse que, de mémoire d'homme, on ne se souvenait d'en avoir vu de pareille. L'été fut excessivement pluvieux et la fenaison ne se fit que dans la seconde moitié de juillet. Pas de chaleur pour mûrir les blés; du 21 au 26 août, brouillards et gelées blanches. La moisson, qui avait été précédée, pendant la belle saison, de quatre-vingt-dix jours de pluie sur cent quinze journées d'été, commença vers le 29 août, quand le 2 septembre arriva une giboulée de grésil et de neige. « Le lendemain, un spectacle, digne d'inspirer une éternelle pitié, plonge la population dans la stupeur et la consternation : une couche de neige couvrait les blés couchés depuis plusieurs semaines et ensevelis sous les herbes! et ce grain représentait la subsistance de toute l'année, et le blé vieux, devenu rare, se vendait 80 fr. l'hectolitre..... » L'année suivante, le blé vieux se vendit 120 à 125 fr. le resal. Quantité de personnes moururent de faim..., on se nourrissait de pain d'orge et d'avoine, d'herbes, d'écorces..... Le pain bis se vendit jusqu'à 2 fr. 50 c. le kilogramme....

1823 et 1824, étés humides, ciel presque toujours couvert.

Les années les plus pluvieuses qui viennent ensuite sont :

1828, avec cent quatre-vingt-douze jours de pluie et de neige;

1841, avec cent quatre-vingt-dix-sept jours de pluie et trente jours de neige.

1845, avec cent quatre-vingt-quatorze jours de pluie et trente-neuf jours de neige; la récolte de blé manque et amène la disette de 1846, où le blé monte à 60 fr. les 120 litres.

1850 à 1857, période signalée dans les vignobles du Toulois sous le nom des *sept vaches maigres*.

1854, été très pluvieux ; cent jours de pluie, du 1er avril au 10 octobre : disette, pain cher.

1856, pluies d'été très fortes, surtout en mai et juin ; débordement de la Loire, de la Saône et du Rhône.

1860, du 1er avril au 1er octobre, quatre-vingt-dix jours de pluie ; été peu chaud ; moisson des céréales très tardive ; beaucoup d'avoines surprises sur pied par la neige du 12 octobre ; des champs assez nombreux ne furent pas récoltés.

IV.

QUELQUES ANNÉES REMARQUABLES DE CHALEUR.

1358, chaleur si grande que les raisins sèchent dans les vignes.

1420, le 10 avril (19), fraises mûres ; le 30 avril (9 mai), cerises vendues à la livre ; le 1er mai (10), pois et fèves vendus en cosses ; le 6 (15), pain de seigle vendu ; le 10 (19), des raisins mûrs ; le 22 juillet (31), on but du vin nouveau.

1442, été très sec, vendange le 30 août (7 septembre).

1458, il ne plut presque pas du mois d'avril à la mi-octobre.

1473, chaleur si grande que personne ne se souvenait de l'avoir vue si forte.

1476, chaleur si intense qu'on ne pouvait durer.

1483, on fit deux vendanges, la seconde après la Saint-Remy.

1493, sécheresse telle que la Moselle à Metz n'était plus qu'un ruisseau.

1540, dite *la Chaude année*.

1623, été si chaud pendant cinq semaines, que de mémoire d'homme on n'avait vu semblable chaleur.

1666, chaleurs si grandes, de la mi-juillet à la mi-août, que les raisins furent séchés et tout rôtis.

1717, année extrêmement chaude.

1719, été si chaud que la terre desséchée était comme de la cendre, les grains brûlent sur pied, le vent dessèche tout.

1723, sécheresse extraordinaire qui dura trois mois, et dessécha, brûla les prairies ; disette de fourrage.

1748, année chaude et presque sans pluie.

1757, sécheresse extrême en juillet, qui crevasse profondément la terre, fait tomber les feuilles des arbres comme en automne, dessèche les raisins et ruine la vendange.

1759, chaleur extrême.

1761, sécheresse extrême, le gazon des prés tout brûlé, les fontaines presque taries.

1765, en cette année on relève la cote + 40° de chaleur.

1767, les 25 juin, 20 juillet, 9, 10, 14 août, le thermomètre marque jusqu'à + 39° de chaleur. Ce fut sans doute l'une des plus chaudes années du siècle, car mai et septembre aussi furent chauds.

1773, on relève + 39° de chaleur et en 1778, + 37°.

1783, les chaleurs surpassent tout ce qu'on avait remarqué de mémoire d'homme.

1785, sécheresse extraordinaire, le foin se vendit 100 livres le mille (livres), on prétend même qu'il en fut vendu 140 livres.

1811, été et automne très chauds.

1822, printemps et été constamment favorables à la végétation; chaleurs très fortes, entremêlées d'orages. Les souris pullulent en Alsace et en Lorraine, on leur donne la chasse et on en détruit des quantités prodigieuses.

1834, été et automne remarquables de chaleur.

1846, été très chaud et très sec; la chaleur a vidé les épis.

1857, 1858 et 1859, années remarquables par des printemps favorables et des étés beaux et chauds; en 1858, une comète remarquable de grandeur, rappelle celle de 1811 par un été chaud et du vin de très bonne qualité.

1865, l'été succède sans transition à un hiver rigoureux; c'est l'un des plus chauds du siècle.

1868, été très chaud.

1870, été d'une sécheresse extrême; peu de fourrage, les cinq quintaux de foin se vendent 80 fr., même jusqu'à 100 fr.; sol tout crevassé en certains endroits; + 34° le 15 juin.

1881, chaleurs très fortes.

1884, été remarquable de chaleur, car j'ai pu constater à Allain, dans le courant de juillet et d'août, huit fois + 32°, quatre fois + 33°, une fois + 34° et une fois + 35°. La sécheresse continue même en novembre.

Nota. — Des chaleurs extrêmes ne sont pas toujours l'indice d'un été chaud et sec. Dans la période 1841 à 1862, la chaleur en été n'arrive qu'une seule fois à + 32°; tandis que dans celle de 1862 à 1883, elle arrive trois fois à + 33°, trois fois à + 34°, trois fois à + 35°, et en certains lieux, à + 36°, + 38° et jusqu'à + 39°. C'est en 1881 et en 1882 que ces hautes températures se produisent à la suite du rigoureux hiver de 1879-1880; ce n'est pas, du reste, le seul exemple ou le seul rapprochement analogue que l'on pourrait faire entre des froids intenses et des chaleurs extrêmes.

V.

ÉPOQUE DE QUELQUES GELÉES PRINTANIÈRES EN MAI.

1430, plusieurs jours de gelée jusqu'au 18 mai (27 mai).

1431, gelée très forte le jour de Saint-Clément (2-11 mai).

1435, fortes gelées du 15 mai (24), jusqu'à la fin du mois.

1437, fortes gelées du 10 mai (19) au 25 (3 juin).

1443, gelée forte le 7 mai (16); il fait merveilleusement froid le reste du mois.

1457, le 10 mai (19), tempête de neige et de grêle suivie de gelée.

1488, le 13 mai (22), gelée forte.

1493, du 1er au 4 mai (10 au 13), vignobles de la Lorraine tout abîmés.

1502, le 13 mai (22), neige comme à Noël, gelée le 17 (26).

1517, le 25 avril (5 mai), gelée à glace, vignes perdues en Lorraine.

1594, vignes entièrement perdues, gelée le 22 mai.

1602, gelée si vive au printemps que l'année fut sans vin.

1615, fortes gelées le 5, le 11 et le 14 mai, vignes entièrement perdues.

1639, gelées très fortes le 26 et le 27 mai; en juin, température froide comme à Noël.

1644, du 2 au 13 mai, neige d'un pied d'épaisseur, glace épaisse d'un doigt.

1652, le 14 et le 15 mai, vignes gelées et perdues; depuis 1648 les gelées qui se renouvellent chaque année à pareille époque font qu'on se croit obligé d'abandonner la culture de la vigne.

1659, cinq ou six jours de gelée au commencement de mai.

1660, gelées le 18 et le 19 mai.

1667, forte gelée le 16 mai.

1708, gelée le 7 mai, si forte qu'elle anéantit la récolte.

1749, gelées fortes le 23, le 24 et le 25 juin.

1761, gelée à glace le 30 avril, la glace a l'épaisseur d'un écu.

1775, le 20 mai, à Pont-à-Mousson, neige de l'épaisseur d'un demi-pied.

1803, gelées non interrompues du 16 au 20 mai.

1804, le 13 mai, vignes totalement gelées sur quantité de points.

1811, gelée forte au commencement de mai.

1814 et 1815, gelée désastreuse au printemps.

1826, très fortes gelées le 1er, le 3, le 5 et le 20 mai.

1854, gelée à — 5° le 25 avril, neige ensuite.

1855, gelées les 1er, 9, 16, 19 et 20 mai.

1856, neige et glace au commencement de mai.

1858, giboulée de neige les 6, 7 et 8 mai.

1861, neige les 4, 5 et 6 mai avec gelée à glace.

1861, trois ou quatre gelées à la fin de mai.

1866, neuf jours de gelée à glace en mai du 6 au 24, neige le 15.

1867, la période de froid arrive du 18 au 25 mai; neige le 24, gelée forte le 25.

1869, le mois de mai débute par des gelées qui jettent la consternation dans les vignobles.

1873, gelées les 5, 11 et 15 mai.

1874, période de refroidissement avec gelées le 16 et le 18 mai.

1875, gelées assez fortes les 27 et 28 mai.

1876, gelées assez fortes les 12, 13 et 14 mai.

1877, gelées assez fortes du 1er au 4 mai.

1879, neige de 0m,15 d'épaisseur le 7 et le 8 mai, gelée le 12.

1880, gelées les 8, 10 et 20 mai.

1881, la période de refroidissement se produit du 10 au 14 mai.

1882, la période de refroidissement se produit du 12 au 18 mai.

1883, gelée le 21 mai.

VI.

QUELQUES AUTRES INONDATIONS GÉNÉRALES ET LOCALES EN LORRAINE.

1312, débordement de la Meuse à Verdun; on va en bateau secourir les bourgeois de la ville basse.

1333, les cours d'eau de la Lorraine débordent; quantité de ponts, de moulins et de maisons sont enlevés.

1421, du 4 au 13 décembre, l'eau entrait à Metz par-dessus les murs de la partie basse.

1446, les eaux causent de grands ravages dans les vallées des Vosges.

1595, au commencement de l'année, les eaux étaient si hautes qu'on établit un pont en planches pour pouvoir pénétrer de la nef au chœur de l'église des Dames chanoinesses.

1635, grande inondation à la débâcle des glaces qui s'accumulent, se rompent et entrent dans la ville de Metz.

1661, grands ravages causés par le débordement des rivières dans les Vosges; quantité de ponts et de moulins emportés du côté de Remiremont.

1710, inondation qui submerge toute la ville basse.

1736, en juillet, inondation très considérable qui fut à peu près générale en Europe. La ville neuve de Metz fut couverte d'un pied d'eau; nombre de maisons voisines de la Moselle furent détruites, quantité d'animaux domestiques furent noyés ou emmenés.

1750, à Sierck, au moment de la fenaison, inondation si violente qu'en peu de temps, une rue tout entière et deux ponts furent emportés; quatorze personnes furent noyées, cinq autres périrent aussi au village voisin de Montlock.

1754, le 7 juin, trombe d'eau épouvantable à Germiny et à Chaligny, où cinq enfants furent noyés.

1757, en janvier, débordements qui causèrent beaucoup de ravages sur l'Ornain, la Saulx; à Saint-Avold, les eaux montèrent si haut qu'on ne les avait jamais vues telles depuis quarante ans.

1770, le 26 juillet, *déluge*, dit *de Sainte-Anne;* inondation terrible dans la vallée de Cleurie, à la suite d'une sorte de trombe. Rien ne résista à la débâcle du ruisseau converti en un torrent qui emporta tous les ponts, les écluses et les maisons qui l'avoisinaient; nombre de personnes périrent.

1776, le 25 avril, à Trémont (Meuse), village situé entre trois collines, une effroyable trombe amène une inondation telle que dix-sept maisons furent détruites et quatre-vingts autres plus ou moins gravement endommagées; dix-sept personnes périrent ainsi que tout le bétail (chevaux, vaches, moutons), en tout cinq cent quarante-deux bêtes, moins le taureau qui, s'étant jeté dans une cuvelle, fut sauvé dans ce bateau improvisé.

1781, nouvelle crue dans la vallée de Sierck et de Montlock qui rappelle le désastre de 1750. Les eaux charrient des poutres énormes et des blocs de pierre de 16 pieds cubes.

1782, le 27 juin, orage effroyable à Épinal; l'eau en certains endroits s'élève jusqu'à la hauteur des toitures des maisons; murs détruits, bâtiments écroulés.

1784, inondation considérable, produite par la fonte des neiges épaisses de un pied six pouces et la débâcle des glaces. La Seille monte de quatre pieds au-dessus des plus hautes crues précédentes. Une partie de Vic est submergée et deux ponts sont emportés. La Moselle et la Meuse débordent aussi, mais celle-ci de dix-huit pouces de moins que lors du *déluge de Saint-Crépin* (1778).

1789, à Boulay, le 30 août, neuf pieds d'eau dans certaines maisons; dommage estimé à 100,000 écus.

1801, le 30 et le 31 décembre, grand et terrible débordement de la Moselle.

1806, grande et terrible inondation à Saint-Dié, le 12 juillet, produite par des pluies torrentielles.

1811, crue qui, près de Nancy, au dire de la tradition, n'aurait été, dans la rue du Bord-de-l'Eau, où elle fut repérée, que de vingt-cinq centimètres inférieure à celle de 1778.

1824, l'une des plus fortes crues dont on ait gardé un souvenir exact aux environs de Nancy. Les eaux s'élevèrent, au pont de la Croix, de la route nationale n° 74, entre cette ville et Essey, à 197m,425 d'altitude, autrement dit, à l'intrados de la clef de voûte de l'arche du milieu du pont.

1831, le 5 septembre, les eaux de la Meurthe arrivent à trente centimètres des petits pavés de la place de Rosières-aux-Salines.

1833, fortes inondations en décembre.

1834, le 28 octobre, les eaux, comme nous l'avons vu déjà, envahissent le rez-de-chaussée des maisons situées en dehors des portes Saint-Georges, Sainte-Catherine et Notre-Dame de Nancy.

1844, grand débordement au mois de février.

1856, le 31 mai, les eaux s'élèvent au-dessus de l'étiage, au pont de Malzéville, à 2m,80.

1859, le 19 mai, forte crue; au pont de la Croix, les eaux s'élèvent à l'altitude 195m,72, se tenant toutefois à 1m,70 au-dessous de celles de 1824.

Les plus importantes crues de la Meurthe, aux environs de Nancy, sont ensuite celles de :

1860, le 27 décembre, où les eaux montent, au pont de Malzéville, à 3m,20 au-dessus de l'étiage;

1866, le 19 février, à 2m,55 au-dessus de ce même étiage;

1867, le 9 janvier, à 2m,95	id.
1867, le 16 décembre, à 2m,80	id.
1871, le 24 avril, à 2m,98	id.
1872, le 26 mai, à 3m,40	id.
1876, le 21 février, à 3m,00	id.
1878, le 26 avril, à 3m,29 (1)	id.
1880, le 1er janvier, à 3m,40 (2)	id.
1880, le 23 octobre, à 2m,84	id.
1880, le 26 décembre, à 2m,90	id.
1882, le 28 décembre, à 3m,25	id.

(1) Cette crue a été, toutefois, supérieure à celle de 1872 sur tous les points, excepté au pont de Malzéville, ce qui s'explique par le travail d'abaissement du radier de ce pont et par les dragages en lit de rivière, à l'aval du même pont. Cette inondation a été importante du côté de Rozières et de Varangéville, où quantité de caves furent inondées aussi bien qu'à Nancy dans les faubourgs Saint-Georges et Sainte-Catherine. On dut courir au secours et procéder au sauvetage des habitants de la prairie de Tomblaine et de la cité de la Pépinière.

(2) Cette crue n'a été, au pont de la Croix, inférieure à celle de 1824 que de 0m,65.

MISCELLANÉES

LES AFFLUENTS DU CONGO

Nous lisons dans le *Mouvement géographique :*

Une correspondance de M. le lieutenant Coquilhat, chef de la station des Bangala, renferme, sur quelques affluents du Congo septentrional, de précieux renseignements obtenus, les uns dans les reconnaissances exécutées par M. Coquilhat lui-même, les autres de la bouche de MM. Grenfell et Sims.

Le *Mpaka*. — Le Mpaka se jette dans le Congo, rive droite, à 10 ou 15 milles en amont de Bolobo. Il vient en droite ligne de l'Ouest et se termine environ à 100 ou 120 milles par des chutes, entre des collines d'environ 150 mètres d'élévation. La vallée de cet affluent est peu habitée et ne semble nullement servir de voie de communication commerciale entre l'Ogôoué et le Congo. Les Français n'y ont aucun établissement.

L'*Ikelemba*. — M. Grenfell a remonté dans toute sa longueur le cours de l'Ikelemba, qui rejoint le Congo immédiatement en amont du confluent du Rouki. La rivière paraît mesurer 200 à 250 kilomètres de longueur. La direction des 40 premiers kilomètres est N.-E., celle des 150 à 200 kilomètres restants est Est. Le cours d'eau est très tortueux. Sur ses bords se trouvent de nombreux petits villages, très éparpillés; pas de grandes agglomérations.

Le *Loulemgou*. — « Le tracé de l'Ikelemba, tel que me l'a présenté M. Grenfell, dit M. le lieutenant Coquilhat, rend très vraisemblable le rapport que m'ont fait les natifs, rapport qui rejette le bassin du Loulemgou vers l'Est. Celui-ci aurait d'abord une direction N.-E., et sous le nom de *Maringa* drainerait, plus ou moins parallèlement au cours septentrional du Congo, toute la région située entre le Loubilach à l'Est, et le Rouki à l'Ouest. Ainsi s'expliquerait l'absence de grands affluents sur la rive gauche du Congo, dans le coude que forme le fleuve vers le Nord. On me dit que toute cette contrée est excessivement peuplée. »

Le *Mboundgou-Liboko*. — M. Grenfell a exploré le grand affluent qui se jette à Oubangi. Il a trouvé cette rivière énorme (11 kilomètres au confluent). Il l'a remontée jusqu'à 1°25′ de latitude nord, et là encore la rivière, qui s'appelle *Liboko* en cette partie de son cours, mesure plus de 3,000 mètres de largeur. Vers 0°30′ Nord, le Liboko a plus de 18 mètres de profondeur. Sa direction est presque parallèle à celle du

Congo, de sorte que le pays entre les deux cours d'eau forme une longue et étroite presqu'île. M. Grenfell a trouvé entre le confluent du Liboko et la station des Bengala, deux petits affluents faisant communiquer le Congo et la grande rivière d'Oubangi.

La *Ngalla*. — MM. Grenfell et Coquilhat, à bord du steamer *Peace*, ont exploré cette rivière qui se jette dans le Congo à environ deux jours de navigation en amont de la station des Bangala. Les voyageurs l'ont remontée jusqu'à 2°6′ Nord ; elle y avait 3 à 4 mètres de profondeur et 150 mètres de largeur. Comparant le régime des eaux de la Ngalla à celui des eaux de l'Ikelemba, qu'il a reconnu jusque près de son extrémité, M. Grenfell estime qu'elle mesure, au plus, une centaine de kilomètres. Rappelons que le capitaine Hanssens avait déjà remonté la Ngalla sur une certaine partie de son cours inférieur.

Le *Loubilach*. — M. Grenfell a déterminé l'entrée de cette rivière par 0°44′ Nord. Il l'a remontée jusqu'à 1°33′ Sud. Son cours est très sinueux, son courant très violent. Il n'y a pas de cataracte. Suivant les indigènes, les Arabes sont établis sur le haut de son cours.

Le *Loïka*. — Cet affluent débouche sur la rive droite du Congo. C'est le même que le capitaine Hanssens a baptisé : « rivière Liagre ». Sa direction est N.-E. M. Grenfcll l'a exploré jusqu'à 2°55′ Nord. Dans le haut de son cours se trouve une chute. En cet endroit, la rivière a encore environ 180 mètres de largeur et de 3 à 4 mètres de profondeur (1).

Sur les résultats recueillis par M. Sokoloff, concernant la formation des dunes.

M. Sokoloff a étudié le mouvement des dunes au nord de la mer Caspienne ; le climat y est sec, le sol de même, la végétation nulle, et les vents les plus faibles peuvent transporter le sable à des distances considérables. Par des observations faites sur les côtes de la mer Baltique, il a établi d'abord que : un vent ayant une vitesse par seconde de $4^{m},5$ à $6^{m},7$ peut transporter des grains de sable ayant en diamètre 1/4 de millimètre ; un vent de $6^{m},7$ à $8^{m},4$ transporte des grains

(1) Toutes ces indications présentent, avec le croquis plus récemment publié sur l'hydrographie de l'Afrique centrale par le *Mouvement géographique*, au moins des différences d'interprétation, sinon des désaccords sensibles. Aussi avons-nous écrit à notre ami M. Wauters, auteur de ce croquis, pour lui en demander l'explication. La compétence de notre savant collègue dans les questions de la géographie de l'Afrique centrale est trop connue et trop sérieuse pour que l'on comprenne le cas à faire de son opinion et l'intérêt qu'il y a à la rendre indiscutable. Si sa réponse nous vient en temps utile, nous la donnerons en *post-scriptum*. J. V. B.

de sable de 1/2 millimètre ; un vent de $8^m,4$ à $9^m,8$, des grains de 3/4 de millimètre ; un vent de $9^m,8$ à $11^m,4$, des grains de 1 millimètre ; enfin un vent de $11^m,4$ à 13 mètres, des grains de $1^{mm},5$. Si le courant d'air a moins de 4 mètres de vitesse par seconde, les grains de sable restent immobiles ; s'il dépasse ce chiffre, les parcelles les plus fines commencent à glisser et à combler les cavités abritées du vent, puis des parcelles plus grosses se meuvent à mesure que la vitesse du vent augmente. S'il n'y a pas de tourbillon, les grains se transportent dans le sens du vent, les plus petits en haut, les plus gros en bas ; s'il y a tourbillon, ce qui est fréquent dans les dunes formées de collines de 8 à 10 mètres de hauteur, le déplacement du sable est irrégulier ; le calme revenu, on observe de nouvelles collines à pente douce du côté exposé au vent, et abruptes du côté opposé. Près de la Caspienne, la fréquence du changement de direction du vent empêche la formation de longues dunes comme sur les bords de l'Atlantique. Les côtes de la Caspienne sont découpées de nombreuses petites baies changeant fréquemment de forme et de place. Le vent dominant dans les steppes de la Russie méridionale sont ceux de l'Est, aussi la plus grande partie des sables mouvants se répandent du côté de l'Europe. Depuis la fin du XVIIIe siècle, les sables ont envahi le Voronèje, qui a cessé d'être navigable, et la ville du même nom confine à un désert sablonneux et nu ; alors que Pierre le Grand construisit une flotte qui descendit cette rivière, le bois provenait d'une forêt très voisine qui a disparu. Il en est de même du côté du Terek et de l'Oural. Les sables des côtes de la Caspienne gagnent du terrain au point que de 1868 à 1875, plus de 20,000 Boukariens ont dû quitter leur pays ensablé, pour s'installer près de Samarkand. Dans les déserts sablonneux, on a trouvé presque partout une couche contenant de l'eau, à profondeur suffisante, et favorisant la consolidation du sable. Dans les déserts de l'Asie centrale, comme au Sahara, c'est dans les dunes sablonneuses qu'on trouve de l'eau, au fond de puits de profondeur variable, tandis que les steppes rocailleuses ou argileuses en sont totalement privées.

(Note de M. Venukoff. — *Académie des sciences*, 16 *février* 1885.)

LA LAPONIE

A la Société royale de géographie de Suède, dans la séance du mois de janvier, le docteur F. Svenonius a fait la relation des excursions

qu'il avait entreprises pendant l'été de l'année dernière, dans certaines parties éloignées de la Laponie suédoise.

Le docteur Svenonius n'admet pas la théorie avancée par des savants qui font autorité, que le mot *Lapp* dérive du lapon *loap* ou du finnois *lappi*, lesquels signifient *extrémité* ou *fin*, et s'appliqueraient aux Lapons comme étant les habitants de l'extrémité du continent européen. Il croit que le mot vient de *lappa* ou *luppah*, c'est-à-dire *caverne* ou *enfoncement ;* de là le nom donné par les Scandinaves aux Lapons, parce qu'ils avaient autrefois l'habitude de demeurer ou de se réfugier dans des cavernes ou dans des antres. Aujourd'hui encore, ils y cherchent un abri pendant les mauvais temps, ou la nuit quand ils voyagent.

Après avoir parlé de la construction remarquable des habitations des Lapons, l'orateur a passé à la description des montagnes, des glaciers, des lacs et des chutes d'eau de la Laponie suédoise.

Les montagnes ont un aspect plus imposant vues du côté de la Suède que de celui de la Norvège, parce que sur ce dernier versant elles sont trop proches du spectateur. Elles sont de deux sortes : les montagnes dites « alpines » et les montagnes « d'herbes ». Les premières sont hautes et pleines de brèches ; les autres, qui sont les plus nombreuses, sont peu élevées et arrondies. Les montagnes alpines sont formées de *hornblende*, de *gabbro* (¹) et d'*eklogite ;* les montagnes d'herbes se composent de schiste imprégné de craie. Les parties les plus hautes de la Laponie suédoise se trouvent autour des sources de la rivière Rapaäduos ; le Sarjekjakko, qui passait autrefois pour la montagne la plus haute de la Suède, en est le point le plus élevé ; vient ensuite la contrée à l'Ouest du lac Pajtasjärvi, où l'on rencontre deux pics d'une grande hauteur, le Kaskasatjåkko et le Kebnekaiste.

Dans ces régions hautes, dont la première a été appelée le « dépôt de glace de la Laponie », sont situés les glaciers les plus considérables de la Suède. Le docteur Svenonius calcule qu'environ 180 kilomètres carrés, ou le septième de toute la superficie, sont couverts de glaces éternelles dont la profondeur atteint plusieurs centaines de pieds. Il lui serait impossible de dire si les glaciers de la Laponie augmentent ou diminuent ; toutefois, à en juger par les autres glaciers de l'Europe, il pense qu'ils décroissent rapidement. Un fait semblerait pourtant indiquer le contraire : c'est l'anéantissement graduel de la flore de la Laponie, par suite, sans doute, d'une détérioration du climat qu'il attribue à ce que les glaciers de la Laponie se rattachent à l'âge de glace par des liens qui ne sont pas encore rompus.

(¹) Ou *gabro*, synonyme d'*euphotide*. (C. M.)

Les lacs couvrent une vaste portion de la Laponie, principalement entre les montagnes et les forêts; mais il y a aussi de grands lacs dans les contrées alpines. La superficie des lacs occupe le tiers de toute la Laponie suédoise.

Les plus imposantes des chutes d'eau sont la Stora-Sjöfall, qui a 130 pieds de haut, et le Harspranget, de 70 pieds, avec un volume d'eau estimé à 500 mètres cubes par seconde. Il y a, en outre, plusieurs belles chutes, mais moins fortes, dans le Gellivara-Lappmark.

Après le docteur Svenonius, le professeur Van Düben, qui a aussi beaucoup voyagé en Laponie, a pris la parole pour déclarer qu'il croit que le mot *lapp* dérive du vieux finnois *lappaa,* qui signifie *rôder, parcourir ;* c'est, d'ailleurs, une opinion suggérée par une grande autorité dans ces questions, le docteur Früs, professeur de lapon à l'Université de Christania. (*L'Exploration.*)

Hydrographie de la côte orientale de Madagascar.

Le 16 mars dernier, M. Grandidier a lu à l'Académie des sciences une note sur les canaux et les lagunes de la côte orientale de Madagascar.

Il fait remarquer que les rivières qui arrosent la région orientale ont un cours beaucoup moins long que celles qui coulent vers l'Ouest. Il y en a un très grand nombre, mais leur débit est faible pendant une grande partie de l'année, car, descendant un versant fortement incliné, elles ne reçoivent que de petits affluents. A la sortie des montagnes, elles trouvent une plage étroite contre laquelle bute avec violence le grand courant de l'Océan Indien, courant qui tend à ensabler continuellement leurs embouchures, et, à cause du volume d'eau peu considérable qu'elles apportent d'ordinaire, la plupart n'arrivent pas à s'ouvrir une issue directe à la mer. Si, à la suite d'une crue importante, elles forcent quelquefois la barre de sable qu'accumule journellement et que maintient le grand courant marin, la passe, ainsi momentanément déblayée, ne tarde pas à se refermer dès que les eaux baissent.

Ces rivières n'ont pas le plus souvent, au moins entre le 17° et le 23° parallèle, de débouché direct et permanent ; aussi, elles prennent sur la plage une largeur et un développement qui trompent sur leur véritable importance, et elles envoient parallèlement à la côte, vers le nord comme vers le sud, des bras qui, tantôt très étroits, tantôt très larges, suivant le niveau et la configuration du terrain, ont d'ordinaire une longueur considérable et qui, en reliant entre elles plu-

sieurs lagunes, déversent leurs eaux dans la mer par une bouche unique, placée souvent à grande distance des différents confluents.

Il était intéressant, au point de vue géographique, de faire le levé détaillé de ces chenaux et lagunes, dont on ne retrouve nulle part ailleurs une série aussi longue et aussi considérable. C'est ce qu'a fait M. Grandidier.

LE CYLINDROGRAPHE

Voici une découverte scientifique et militaire qui intéresse également la géographie.

A la séance du 23 mars dernier de l'Académie des sciences, M. le capitaine du génie, Moessard, professeur à Saint-Cyr, a présenté un nouvel appareil photographique, le *cylindrographe*, qui, à l'aide de clichés cylindriques, permet de reproduire un horizon d'une étendue quelconque.

Il se compose d'un objectif mobile qui parcourt une demi-circonférence; pendant ce mouvement, l'image est reçue sur une pellicule sensible Thiébaut au gélatino-bromure recouvrant la surface d'un carton demi-cylindrique. La pellicule se détache facilement du carton, et les épreuves photographiques se tirent aussi facilement que sur du verre. Grâce au mouvement de rotation, la vue fournie par l'appareil embrasse 170° de l'horizon.

Cet appareil sera d'un très grand secours pour les opérations topographiques et peut rendre d'utiles services aux troupes en campagne, pendant les reconnaissances.

Il est très facile, par l'emploi de deux échelles simples, de déduire d'une perspective cylindrique les deux définitions topographiques d'une visée quelconque, l'azimut et la pente, et par conséquent de construire le tour d'horizon qu'aurait fourni la même station avec la boussole éclimètre par exemple. En assemblant les tours d'horizon, il suffit d'une mesure de longueur, pour déterminer autant de points qu'on veut, par intersection, sans qu'on ait à craindre d'erreur ni d'oubli. Les vérifications sont nombreuses et assurées.

CORRESPONDANCE

M. le Président de la Société de géographie de l'Est a reçu la lettre suivante, à laquelle il a été répondu, en son nom, par un acquiescement des plus empressés et des plus encourageants pour l'auteur de cette lettre.

Bac-Ninh, le 7 avril 1885.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter mon adhésion à la Société de géographie de l'Est, soit comme simple membre, acceptant d'avance toutes les obligations des statuts, soit comme membre correspondant, dans les conditions compatibles avec les règlements de la Société.

J'appartiens à Lunéville par ma naissance et à Nancy par mon enfance et par le domicile actuel de mes parents.

Je n'ai d'autre but en demandant mon admission à votre honorable Société que de faire profiter mes compatriotes, dans la faible mesure de mes moyens, des observations que je pourrais faire au Tonkin, mon intention étant d'y rester jusqu'en 1889 si les événements le permettent. J'y suis fixé depuis le 3 mars 1881, et j'habite Nam-Dinh depuis le 10 avril de la même année.

Comme travaux, je me conformerais autant qu'il me serait possible, soit par informations directes, soit par renseignements tirés à de bonnes sources, aux désirs de la Société.

En outre, et dès à présent, les matériaux que je possèdent me permettent de vous envoyer des études assez complètes : 1° sur les mœurs (*étiquette, convenances, polygamie, vols, coutumes et parures, cérémonies, professions, arts, etc.*) ; 2° sur la chasse, dont je suis fervent amateur ; 3° sur le rôle joué par les missions en Annam, depuis le XVIe siècle ; 4° sur celui des Chinois depuis les temps préhistoriques.

Je prends, depuis le 16 mars dernier, 8 observations thermométriques par 24 heures ; je les continuerai jusqu'au 16 mars 1886 et j'en déterminerai les moyennes diurnes, nocturnes, quotidiennes, mensuelles et annuelles. Ces tableaux seront suivis d'une observation journalière sur l'état du ciel, et, à chaque décade, de l'indication horaire du point et de la chute du jour, ainsi que de la nomenclature des productions alimentaires du marché.

Monsieur le Président, je serais très heureux de faire hommage à la Société de géographie de l'Est de ces différents travaux, et, en at-

tendant la décision de ces Messieurs, je vais préparer mon étude sur les mœurs, laquelle je pourrai vous adresser aussitôt votre lettre, qui, je le souhaite de tout cœur, m'annoncera mon adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Camille Paris, *receveur des postes et télégraphes,*
Nam-Dinh (Tonkin).

Notre compte rendu du congrès des Sociétés françaises de géographie devait nous valoir des réponses ou des protestations de la part de la Société de topographie. C'est dire que les deux lettres suivantes ne nous surprennent nullement.

Nous n'entendons pas éterniser un débat devenu inutile par le vote du règlement du congrès de Toulouse. Nous n'aurons qu'un mot à dire en réponse à ces deux lettres, car nos lecteurs pourraient nous reprocher d'abuser de leur complaisance et de gaspiller la place déjà si restreinte que notre Bulletin peut et doit consacrer à cette question. Aussi pour le faire le plus brièvement possible, nous pointerons les points que nous relèverons par des renvois à la fin de ces deux lettres.

Paris, le 31 mai 1885.

Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue,

Votre dernier Bulletin annonce, page 181, ligne 26, que M. Martinie, contrôleur général de l'armée (*française*), *président de la Société de Topographie de France,* et non, comme vous le dites, de la Société Belge de géographie, a eu l'honneur de conférer avec S. M. le roi des Belges au sujet de la création d'une Société de géographie internationale. Tel n'a pas été l'objet de l'entretien de notre éminent président avec S. M. le roi des Belges.

Léopold II, qui est membre d'honneur de notre Société, a tenu à nous témoigner de sa haute satisfaction pour la large part que nous avons prise dans les réformes, si non adoptées, du moins préparées par notre association. Au cours de la conversation, Sa Majesté a tenu à montrer qu'Elle était pénétrée de l'extrême corrélation de la topographie et de la géographie, qu'Elle considère comme inséparables (*a*). Puissent toutes les Sociétés françaises de géographie se pénétrer de cette vérité !

Nous comptons sur votre obligeance bien connue pour rectifier dans le prochain Bulletin la note ci-dessus spécifiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue,

l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Le Secrétaire de la Société de topographie de France,
CH. GUILLAUMIN,
Officier d'académie.

P. S. — La lecture, un peu rapide, de votre très intéressant compte rendu du congrès de Toulouse a suffi pour me montrer que j'aurais bien d'autres rectifications à vous demander. Nous ne désespérons pas, d'ailleurs, d'arriver à une entente complète — je ne dis pas un simple *modus vivendi* — entre topographes et géographes.

Paris, le 14 juin 1885.

Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue,

Ma lettre du 31 mai dernier vous annonçait que j'aurais l'honneur de vous adresser d'importantes rectifications au sujet de votre savant compte rendu des congrès de géographie de Douai et de Toulouse.

Pour expliquer votre intervention, en pleine séance du congrès de Toulouse, dans la fixation de l'ordre de préséance des associations représentées, vous dressez (page 200 de votre dernier Bulletin, en note) un intéressant tableau synoptique qui s'étend à tous les congrès nationaux de géographie.

Permettez-moi de vous dire que ce relevé, fait par vous, avec tant de soin, ne prouve guère qu'une chose, à savoir qu'il y a eu jusqu'ici peu ou point d'ordre de préséance dans ces congrès (*b*).

Seul, le congrès de Douai semble avoir voulu assigner des rangs. Il a bravement, je ne sais sous quelle inspiration, *en l'absence de notre secrétaire général*, attribué à la Société de topographie de France la dernière place (*c*).

M. Drapeyron s'expliqua à ce sujet d'une façon catégorique, dès son arrivée à Toulouse avec M. le secrétaire général du congrès, qui lui montra une liste, dressée *proprio motu*, où notre Société figurait bien à son rang de fondation. On ne pouvait moins attendre de l'initiative de M. le colonel Blanchot (*d*), qui n'ignore certes pas que la topographie, suivant l'expression d'un de ses dignes émules, est « une géographie plus développée », qui l'emporte certainement sur la géographie, *telle du moins que l'entend le vulgaire*, par « l'intensité de l'observation », et dont le domaine d'ailleurs est exactement le même que celui de la géographie.

Pourquoi, en séance, avez-vous suggéré à M. le colonel Blanchot

l'idée de nous reléguer au dernier rang? Certes, nous n'incriminons pas vos intentions. Mais, de M. Barbier, moins bien informé qu'on aurait pu l'espérer, nous en appelons à M. Barbier mieux informé (*e*).

La réclamation de M. Drapeyron ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. Lorsqu'il a vu qu'on allait, lui présent, recommencer ce qui avait été fait à Douai au préjudice de notre association, il a protesté sur l'heure, et, finalement, M. le colonel Perrier lui a donné raison, en l'autorisant *à lire sur-le-champ* le compte rendu de nos travaux (*f*).

On comprend fort bien que des sociétés savantes qui ne s'occupent qu'incidemment de géographie ne soient admises dans nos congrès qu'à titre consultatif et que leurs délégués n'obtiennent la parole qu'après ceux des sociétés de géographie. Le contraire serait illogique et dangereux.

Mais, nous venons de le voir, la Société de topographie de France s'occupe exclusivement de géographie scientifique. Si les Sociétés de géographie, avec ou sans épithète, se sont vouées à la vulgarisation des connaissances géographiques, la Société de topographie de France se propose un but non moins élevé, savoir élaborer la science géographique.

Elle ne changera pas de nom, soyez-en certain, mais elle aurait pu aussi bien, au début, prendre le titre de Société de géographie scientifique (*g*).

Vous dites (page 204, en note), à propos du compte rendu de la discussion concernant l'école de géographie, qu'il y a dans ce travail, « malgré sa fidélité », que vous reconnaissez, quelques lacunes. Cela se pourrait bien, car M. Drapeyron a dû reconstituer de mémoire toute cette séance orageuse, mais je puis vous certifier, moi, qui étais présent au débat, que M. le colonel Perrier a dit en propres termes : « Je ne combats pas le projet de M. Drapeyron ». M. le colonel Perrier n'a pas non plus *prouvé*, comme vous l'admettez, que l'école de géographie, créée par la Convention en même temps que l'École polytechnique, dont le programme, les noms du directeur et des professeurs ont été pendant six années consécutives insérés dans l'*Almanach national* (1796-1801), n'avait jamais existé. Aucun raisonnement ne saurait prévaloir contre l'évidence.

Mais, direz-vous, M. le colonel Perrier nous aurait volontiers donné « de l'eau bénite de cour », à Toulouse (*h*), comme il l'eût fait précédemment à Paris.

Je ne sais; je puis du moins vous certifier que rien n'autorise à considérer comme telles les adhésions toutes spontanées de MM. le général Faidherbe, A. Bardoux, de Quatrefages, Buisson, etc., etc., qui peuvent bien nous approuver, mais ne sauraient songer à nous flatter.

Si ces messieurs se trompent, nous nous trompons en brillante compagnie.

Vous alléguez (même page) « qu'une école de géographie ajouterait un élément de plus à la centralisation parisienne, déjà si absorbante », qu'elle attirerait les spécialistes à Paris, au détriment des centres scientifiques de la France; que cet enseignement prétendu national ne serait que parisien.

J'avoue que je ne comprends pas ce que pourrait bien être un enseignement « parisien » de la géographie (*i*). Une école de géographie, libre ou officielle, établie à Paris ou ailleurs, donnerait forcément un enseignement universel, c'est-à-dire s'étendant à son objet tout entier, à la terre. Elle coordonnerait toutes les parties de la science géographique, non pas au détriment de la province et pour la plus grande gloire de Paris, mais au profit de la science géographique elle-même. Car la géographie, la démonstration en a été faite récemment en Sorbonne, est bien une science autonome, et non pas seulement, comme vous le dites, « la science des rapports de plusieurs autres entre elles ». (page 205). Cet argument spécieux a été réfuté par M. Drapeyron (*j*).

Prétendre que les diverses branches de la géographie ne doivent pas se rattacher à un tronc commun, c'est-à-dire, en définitive, à une école spéciale, est une erreur aussi caractérisée que de croire que, dans une campagne, des corps d'armée qui ont un objectif commun doivent rester sans communication entre eux et sans chef suprême, l'une et l'autre proposition sont grosses de désastres militaires, politiques, coloniaux, etc., comparables à ceux de Waterloo et de Sedan (*k*).

Quant aux prétendus dangers que ferait courir l'école de géographie à l'enseignement de la géographie en province, le fait que, dans le programme de réforme de M. Drapeyron, figure l'institution de chaires de géographie dans toutes les facultés, suffit à les écarter.

Loin de rien enlever à la province, il lui donne ce qu'elle n'a pas, ce qu'elle n'ose espérer.

Vous rappelez les vœux que, sur la proposition de notre secrétaire général, le congrès de Toulouse a adoptés.

N'oubliez pas que l'idée d'une agrégation de géographie a été émise par lui dès le congrès géographique international de Paris (1875), qui l'avait approuvée. Or, les congrès nationaux de géographie ne datent que de 1878.

En vous appelant « le législateur des congrès de géographie », M. Drapeyron n'a fait que constater un fait, et c'est avec plaisir que nous vous voyons disposé à apporter dans votre règlement tel ou tel amendement suggéré par nous (*k*). A votre tour, vous appelez M. Drapeyron « l'apôtre de la géographie (*l*) » : vous semblez lui reprocher de s'être

donné à cette cause avec toute l'ardeur de son patriotisme clairvoyant. Un apôtre clairvoyant, non moins que convaincu, voilà comment je serais tenté d'appeler notre collègue et ami, le directeur de la *Revue de Géographie*, si je ne craignais de diminuer la part légitime d'éloges qui revient à d'autres géographes qui, comme vous, remplissent avec autant de conviction que lui une mission analogue. Topographes et géographes, puissions-nous nous mettre tous promptement d'accord, afin que des forces si précieuses ne restent pas divisées (*m*)!

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire de la Société de topographie de France,
GUILLAUMIN,
Officier d'académie.

Réponse aux divers points.

(*a*). — S. M. le roi des Belges est l'objet de la vénération de qui porte intérêt à la géographie ; mais son opinion ne saurait d'autant moins changer la nôtre que nous n'avons jamais songé à dire qu'il n'y avait pas de corrélation étroite entre la topographie et la géographie. La géologie, l'ethnographie, la géodésie, etc., sont absolument dans le même cas.

(*b*). — Nous laissons au lecteur le soin de juger.

(*c*). — Le congrès de Douai n'a fait que suivre les précédents de Lyon et de Bordeaux, et nous protestons énergiquement contre cette insinuation, peu faite pour rallier les sympathies des Sociétés de géographie.

(*d*). — Notre ami Blanchot ne connaissait rien de la tradition et il s'est parfaitement rangé à notre avis quand nous avons appelé son attention sur ce point.

(*e*). — M. Barbier n'a cessé d'être bien informé et il déclare que si l'on eût donné la parole à la Société de topographie avant la Société de géographie de l'Est et aux suivantes, il se fût contenté, ainsi que ses collègues, non de faire une protestation d'un goût contestable, étant donné le lieu et la circonstance, mais de renoncer à la parole et de se retirer d'ores et déjà du congrès.

(*f*). — Nous en appelons aux témoins de l'incident de la manière dont le fait est ainsi rapporté.

(*g*). — Ah bah! et la Société de géographie de Paris, que l'on peut appeler, non sans raison, la Société de géographie de France, est-ce qu'elle n'est pas la Société de *géographie scientifique* par excellence, par hasard!

(*h*). — Il est fâcheux que mon cher collègue, M. Guillaumin, qui a si bien relevé la déclaration précédente du colonel Perrier, n'ait pas entendu ou cru devoir retenir celle-là.

(*i*). Nous n'en finirions pas de chicaner sur tel ou tel mot. Toutes les objections les plus sérieuses et les plus fondées ont été faites à ce projet dans le cours du congrès et je renvoie les lecteurs à mon récit.

(*j*). — Voir la définition si bien faite par M. le baron de Hellwald, — un géographe, je l'espère, celui-là, — au congrès des sociétés françaises de géographie à Nancy en 1880, définition si juste et si vraie qu'elle a fait le thème de la séance d'ouverture des cours de géographie de M. Zeller à la Faculté des lettres de Nancy.

(*k*). — Conclusion : Si on ne fait pas une école spéciale de géographie, nous courons à un nouveau Waterloo ou à un nouveau Sedan. Diantre! quel sinistre prophète vous êtes, mon cher collègue! heureusement que nous ne voyons pas les choses au même point de vue et que la grande majorité ne voit pas les choses tout à fait de la même manière.

(*k*). — Pas si vite, mon cher collègue ; il est bien entendu, n'est-ce pas, que, telle quelle, notre *constitution* sera appliquée tout d'abord et que nous attendrons de l'expérience les modifications dont elle est susceptible. Avec des phrases détachées que l'on tourmente un peu, on peut faire dire aux gens plus de choses qu'ils ne veulent, et je vous renvoie à mes dernières conclusions qui doivent clore mon compte rendu dans l'un des Bulletins qui suivront.

(*l*). — J'ai dit, — et je maintiens, car j'en suis convaincu jusqu'à preuve contraire, — que c'est un apôtre aussi que M. Drapeyron, mais je n'ai pas ajouté *de la géographie*.

(*m*). — Il n'y a pas de division là où les choses sont bien en leur place et, seule, la Société de topographie serait un ferment de division en persistant dans un parti pris où, encore une fois, on ne voit pas trop pourquoi elle placerait sa dignité. Ce n'est pas d'ailleurs en pareille circonstance que l'on s'impose par des revendications puériles et le résultat pourrait bien aller à l'encontre de ce que nous voulons tous. Que la Société de topographie se préoccupe beaucoup plus de nous présenter des travaux sérieux que de perpétuer un débat que je considère comme bien clos pour ma part, et son influence pénétrera beaucoup mieux dans nos délibérations; elle pèsera bien autrement ainsi sur nos vœux que par des discussions de clocher sans profit pour personne, et elle contribuera à ce qu'elle doit vouloir comme nous : à la bonne harmonie avec les sociétés qui travaillent au progrès des sciences latérales à la géographie et au développement aussi bien qu'à l'efficacité de nos congrès de géographie. J. V. Barbier.

FAITS GÉOGRAPHIQUES

FRANCE et EUROPE.

La Société de géographie a tenu, le 23 avril, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps, de l'Académie française, président de la Société, sa première assemblée annuelle de 1885.

La réunion avait lieu en son hôtel du boulevard Saint-Germain, à 8 heures; elle a été nombreuse et brillante.

L'ordre du jour comprenait (après quelques mots du très spirituel président, discours charmant, comme ceux dont il a le secret et qui a été vivement applaudi) la remise de plusieurs médailles d'or à MM. le vicomte de Foucauld, pour son voyage au Maroc; — à M. Victor Giraud, pour son voyage aux grands lacs de l'Afrique équatoriale; — à M. Paul Neïs, pour son voyage en Indo-Chine; — au recueil Meddelelser au Groënland; — à M. Dumas-Vorzet, pour ses travaux cartographiques; — enfin le prix Jomard a été accordé à M. Émile Leroux, éditeur, pour ses publications relatives à la géographie du moyen âge.

Cette intéressante réunion a été terminée par une conférence des plus attrayantes, faite par M. le docteur Ballay, sur son voyage sur l'Ogôoué et le Congo; cette conférence, interrompue par de fréquents bravos, était accompagnée de projections électriques par Molteni.

— La Société de géographie vient de procéder au renouvellement de son bureau pour l'année 1885-1886 et à la nomination d'un membre de son conseil.

Ont été élus : *président*, M. Ferdinand de Lesseps, membre de l'Institut; *vice-présidents*, M. A. Himly, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres; M. R. Bischoffsheim, député ; *scrutateurs*, M. Regnauld de Lannoy de Bissy, chef de bataillon du génie; M. J. Dutreuil de Rhins; *secrétaire*, M. le docteur Paul Neïs, médecin de la marine; *membre du conseil*, M. Charles Schlumberger, ingénieur de la marine en retraite.

Missions officielles. — M. Frédéric Bordas, naturaliste, est chargé d'une mission zoologique aux îles Mascareignes, Seychelles et Comores.

— M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Institut, est chargé d'une mission épigraphique dans les îles de la mer Rouge, situées à l'entrée du golfe d'Akaba.

— M. Jacques de Morgan, ingénieur civil des mines, est chargé d'une mission géologique et minéralogique dans les États libres d'Orange, le Transvaal, le Zululand et Natal.

— M. Palat, lieutenant au 14e hussards, est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer la route du Sénégal à l'Algérie, par Médine, Tombouctou, Mabrouk, le Touat et le Gourara.

Un jardin géographique à Paris. — Une intéressante promenade pour les familles et le public, c'est une visite au Géorama universel, le jardin géographique de Montsouris, dans lequel, en se promenant au milieu de la verdure et des fleurs, l'on parcourt les océans et les mers et l'on visite les diverses parties du monde et de la France. C'est une leçon de géographie tangible et d'un grand intérêt.

— On annonce le retour en France de M. Alfred Marche, qui revient des Philippines où il a recueilli de précieuses collections. La santé du voyageur a été très éprouvée par une maladie de foie.

Physique du globe. — M. l'ingénieur-hydrographe Germain est chargé d'une mission sur le littoral des côtes de Provence, pour procéder à l'étude de la déviation de la verticale, occasionnée par la traction des montagnes.

Une conférence sur les îles Fidji. — Une très nombreuse et très élégante société se pressait, lundi 20 avril, à la salle Rougemont pour applaudir M. Petit, neveu de l'amiral Romain-Desfossés qui, avec un charme très captivant, a fait une remarquable conférence sur les îles Fidji.

M. Petit, sous-commissaire de la marine de réserve, actuellement attaché à la direction des colonies, a présenté le récit de son séjour aux îles Fidji sous une forme aussi pittoresque qu'attrayante.

Vers la fin de la réunion, la présence dans la salle d'un Français du Canada, M. le curé Label et le récit des efforts patriotiques de ce digne prêtre, faits en termes éloquents par M. le baron de Cambourg, a profondément ému l'assemblée.

La séance a été présidée par M. Grodet, sous-directeur des colonies, commissaire général de l'Exposition coloniale française à Anvers.

Conférence faite par M. Michel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à la Société de géographie de Paris. — La principale loi, dit-il, qui règle le tracé des chemins de fer, ces grands instruments d'échange, est la nécessité absolue qu'il y a de mettre en rapport les grands centres de production avec les grands centres de consomma-

tion; en outre, il est curieux de remarquer que *partout où il n'y a pas d'intérêts particuliers, le grand mouvement de tonnage des chemins de fer va du nord au sud, tandis que les lignes qui se dirigent de l'est à l'ouest n'ont qu'un tonnage relativement minime.* En un mot, le grand mouvement des marchandises suit la direction des méridiens. Ainsi, en France, la ligne la plus importante sous ce rapport est celle du Nord, puis celle de Paris-Lyon-Méditerranée se dirigeant, presque en droite ligne, du nord au sud.

A l'appui de cette démonstration, l'orateur fait projeter sur un écran une carte fort ingénieusement construite et où la diversité d'importance des lignes est marquée par des traits de grosseur différente.

Voici combien, par kilomètre, les lignes de chemins de fer transportent, en moyenne, de voyageurs et de marchandises dans différents pays.

Angleterre.	18,000 voyageurs	et	7,000 tonnes	de marchandises.
Belgique. .	8,000	—	3,000	—
Allemagne .	7,000	—	5,000	—
France. . .	6,000	—	2,500	—

Le groupe africain. — Sur l'intelligente initiative de M. Poinssot, directeur du *Bulletin des antiquités africaines,* il vient de se constituer parmi les membres de la Société de géographie commerciale de Paris, un groupe ou commission de l'Afrique du Nord, pour l'étude scientifique et économique de l'Algérie, de la Tunisie et aussi du Maroc et de la Tripolitaine.

Le secrétaire général de la Société a mis la salle de la bibliothèque à la disposition des membres du groupe africain pour qu'ils puissent s'y réunir tout amicalement, y échanger leurs idées, se communiquer leurs impressions, leurs travaux et examiner les voies et moyens de reserrer l'union de la France avec l'Algérie-Tunisie; de complètement faire apprécier cette belle contrée, d'en faciliter les progrès et la fréquente exploration par nos compatriotes. Des renseignements de toute nature (scientifiques, commerciaux, industriels, administratifs, etc.) seront réunis par les soins du groupe africain, qui donnera au public la plus grande facilité de les consulter, de les utiliser.

Le groupe africain sera largement ouvert aux Algériens et aux amis de l'Algérie; il pourra devenir un centre pour tous les Algériens à Paris, et travailler avec eux à la prospérité de la patrie commune.

Le groupe africain aura aussi pour mission d'organiser, aux meilleures conditions possibles, des excursions, des voyages d'études, tant dans l'Afrique française qu'au Maroc et en Tripolitaine.

(*Bulletin de renseignements coloniaux.*)

ASIE.

Rectification à la carte de Sibérie. — D'après le dernier rapport annuel de la Société russe de géographie, le delta de la Léna s'étend de près d'un demi-degré plus au nord qu'il n'était marqué jusqu'à présent sur les cartes.

Le cap nord de l'île de Donnay ou Danube est situé par 73°55' de latitude nord. Cette détermination ne correspond pas avec la carte de la Véga sur laquelle Sagastyr, le poste polaire à l'embouchure de la Léna, étant indiqué par 73°21', l'extrémité septentrionale de l'île se trouve par 73°27', et la route de la Véga est tracée par le 74°8'.

Quoi qu'il en soit, l'explorateur russe, M. Yurgens, a été obligé de remonter à 20 milles au nord de Sagastyr avant d'atteindre l'extrémité de l'île Donnay.

Port-Hamilton. — Port-Hamilton, que les Anglais avaient commencé à occuper et qu'ils ont dû abandonner sous les menaces de la Russie, est dans une position superbe. Placée entre la Corée et le Japon, à égale distance de Tien-tsin et de Vladivostock, cette île peut jouer le rôle d'un autre Malte. Port-Hamilton, qui appartient à la Corée, n'est point, comme on l'a cru d'abord d'après certaines indications anglaises, un synonyme de Quelpaert. C'est un excellent port situé dans un groupe d'îles, au N.-E. de la grande île de Quelpaert; on peut en faire une station maritime exceptionnelle. Le mouillage est admirablement abrité et préservé contre toute attaque du large.

Le colonel Prejevalski au Thibet. — L'*Invalide russe* publie la dépêche suivante, reçue le 18/30 avril et contenant des informations envoyées par le colonel Prejevalski :

Lob-Noor, 15 mars. — Pendant l'automne et l'hiver, nous avons visité le Zaïdam oriental jusqu'au Lob-Noor. Le Kuen-Lun central, inconnu jusqu'à présent, a été suffisamment étudié. L'ancienne route se dirigeant du Khotan jusqu'à la Chine a été retrouvée et explorée. Nous avons découvert trois énormes pics neigeux, qui ont reçu les noms de Moscovite, de Colomb et d'Énigmatique; le point le plus élevé du premier est le mont Kreml, celui du second est le mont Djinri, et du troisième la Couronne du Monomaque, qui s'élèvent à plus de 20,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le plateau du Thibet, limitrophe du Kuen-Lun central, a 4,000 pieds de hauteur absolue en moyenne. Des habitants n'ont été rencontrés que dans le Tsaïdam méridional. Plus loin, à l'ouest, la flore et la faune du désert sont très pauvres. Au mois de décembre, le froid était si intense, que le mercure gelait. Nous

avons passé le mois de février et la première quinzaine de mars au Lob-Noor. Nous allons repartir et traverser le Tchertchen pour atteindre Kéria (dans le Khotan). Pendant les trois mois d'été, nous remonterons vers le Thibet septentrional, si les Chinois ne s'y opposent pas. Pour l'automne, nous rentrerons dans notre Turkestan.

Les îles Pescadores. — M. Pêcheur, conducteur principal des ponts et chaussées, vient d'être chargé des travaux que va nécessiter notre installation aux îles Pescadores. M. Pêcheur est directeur des travaux de la ville de Nouméa et membre de la Société de géographie commerciale de Paris. Les constructions qu'il doit faire exécuter vont consister en appontements, bâtiments militaires, routes et divers travaux maritimes. Quatre agents inférieurs du même corps, détachés du port de Toulon, lui sont adjoints. Ils emportent un matériel complet de balisage et de feux pour éclairage de port, ainsi que pour terrassements et constructions. M. Pêcheur a pris passage sur le *Viñh-long*.

M. Aymonier. — On vient de recevoir récemment des nouvelles de M. Aymonier : notre explorateur annonce qu'il a visité la province de Biñh-Touane, la plus méridionale de l'Annam. C'est là qu'était le pays de Tchampa dont parlent les monuments. M. Aymonier a enrichi sa collection d'inscriptions du Laos et du Siam, d'un grand nombre de manuscrits. Il a relevé de grandes inscriptions, la plupart en langue sanscrite, d'autres en langue tchame.

AFRIQUE.

La France au Harrar. — On écrit d'Aden, à la date du 22 avril, au *Temps* :

Notre agent consulaire à Harrar, Zeilah et dépendances (Afrique orientale) vient de placer sous la protection de la France, les territoires des tribus des Gibril-Abakors et des Gadi-Boursis.

Le drapeau français a été arboré à Doungareta, port de mer appartenant à la tribu des Gibril-Abakors, le 8 avril, et, le 10, il était arboré à Héla, résidence de l'ougasse des Gadi-Boursis.

Le protectorat sur ces vastes territoires a eu lieu au nom de la République française, sur la demande des chefs du pays, qui ont voulu se donner librement et volontairement à la France.

La protection française sur ces nouveaux territoires ouvre au commerce les débouchés considérables de la contrée de Harrar et des pays gallas, avec lesquels ils confinent.

Il était de toute nécessité que la France ouvrît une nouvelle route pour pénétrer au Harrar et dans les pays gallas, l'ancienne route de Zeilah étant devenue impraticable; depuis que les Anglais ont fait évacuer le Harrar par les troupes égyptiennes, les populations de l'intérieur, assurées de l'impunité, ne se gênent plus pour attaquer et piller les caravanes qui descendent du Harrar par cette route.

Aujourd'hui, les caravanes voyageront en toute sécurité sur un territoire français, et au milieu de tribus toutes dévouées à la France, dont elles recherchent la protection depuis bien des années.

Golfe de Guinée. — Le courrier de la côte occidentale d'Afrique a apporté la nouvelle de l'établissement du protectorat de la France sur les territoires des deux Popos, — le grand et le petit — sur la côte des Esclaves, et séparés du Dahomey par une lagune qui a plusieurs débouchés sur la mer.

Grand-Popo est un assemblage de maisons parsemées sur les îles de la lagune et sur la plage, habitées par des Dahoméens qui ont fui le despotisme de leur roi. Les habitants se sont abrités derrière la lagune, parce que la superstition défend aux armées du Dahomey de la franchir. Grand-Popo est un centre de factorerie en relations commerciales avec Ouidah ou Widah, la ville la plus importante du Dahomey — une vingtaine de mille âmes — qui n'est qu'à quelques heures de route par la lagune du Grand-Popo.

Au delà de ce point, continuant par la lagune vers l'ouest, on trouve la ville d'Agoué ou Aghwé, construite entre la lagune et la mer, sur une petite langue de terre qui n'a que 2,000 mètres de large. Agoué est une véritable république où chacun a sa part d'influence dans les affaires; les délibérations importantes d'intérêt général ont lieu sur la place publique, devant l'assemblée du peuple.

Fondée en 1821, Agoué a eu à soutenir des luttes nombreuses pour sauvegarder son indépendance, mais depuis 1863 la petite république vit en paix avec ses voisins. Le port a une certaine importance. A 9 kilomètres à l'ouest, est Petit-Popo, qui a été peuplé en partie par des noirs de la côte d'Or, jetés sur la plage par la tempête.

Il y a à Petit-Popo plusieurs factoreries françaises et une succursale de la maison Boermann, de Hambourg.

Le protectorat des deux Popos relève du commandant particulier de Kotonou, lequel est chargé du protectorat de Porto-Novo. Le commandant de Kotonou est lui-même placé sous les ordres du commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée, qui réside à Libreville (Gabon). La distance qui sépare le groupe français du golfe de Bénin de notre colonie du Gabon n'est pas inférieure à 150 lieues.

Allemands et Anglais en Nouvelle-Guinée. — Les négociations entre l'Allemagne et l'Angleterre, au sujet de la délimitation des possessions respectives à la Nouvelle-Guinée, ont abouti à ce que, dans l'intérieur de l'île, les montagnes Neigeuses formeront la limite entre le territoire allemand et le territoire anglais.

Le protectorat anglais au Niger. — La *Gazette officielle* de Londres publie, à la date du 5 juin, une notification du ministère des affaires étrangères, énumérant les districts du Niger mis sous le protectorat anglais.

Ces districts comprennent les territoires situés sur la ligne de la côte comprise entre le protectorat anglais de Lagos et la rive occidentale de l'embouchure du Rio-del-Rey; puis les territoires situés sur les deux rives du Niger, depuis sa jonction avec la rivière Bénué à Lokoja, jusqu'à la mer, et enfin les territoires situés sur les deux rives de la Bénué depuis sa jonction jusque et y compris Ibi.

Massacre d'une expédition allemande. — Une dépêche du consul allemand à Zanzibar, M. G. Rolhfs, a fait connaître le massacre de l'expédition allemande dans l'Afrique orientale, dirigée par MM. Bœhm et Reichardt.

M. Bœhm a péri; M. Reichardt a pu s'échapper et arriver à Zanzibar.

Le commandant Landas. — On se rappelle que le commandant Landas était parti avec les membres de la mission d'études de la mer intérieure africaine pour déterminer le point de la côte le plus favorable à la création d'un port à l'embouchure du fleuve Oued-Melah.

La mission est rentrée en France après avoir atteint le but proposé.

Le port qui sera créé au point choisi sera, après Alger, le meilleur de la côte africaine; il donnera naissance à un trafic considérable. Les travaux sont commencés et le chef de la mission d'études a confiance entière dans le succès de l'entreprise.

Exploration du Sahara. — On a des nouvelles de la mission de M. Teisserenc de Bort. « Depuis mon départ de Touggourth, écrit-il, nous avons marché au sud-sud-ouest, dans la vallée de l'Igharghar, jusqu'auprès de Hassi-Ouled-Miloud, dernier point visité par la mission Flatters. Puis, nous nous sommes dirigés vers le sud-ouest. Là, commencent des dunes élevées bordant de vastes plaines où le sol résistant est encore à nu. Nous avons passé par les puits d'El-Aouidef, Ghourd-Roumed, Oglet-Naceur, Géretmi; nous avons remonté ensuite vers Bereçof; de là, nous sommes venus au Nefzaoua et à Gabès. Près de Ghourd-

Roumed, nous avons trouvé les traces bien caractérisées d'un ancien lac d'eau douce, long d'un kilomètre, large de 700 à 800 mètres. Dans la dépression suivante, nous avons constaté l'existence d'une station préhistorique indiquée par les nombreuses pointes de flèches en silex qui jonchent le sol. De ce point à Bereçof et à Gabès, la présence de l'homme à une époque très ancienne est attestée par des silex éclatés. Entre les puits de Ghourd-Roumed et d'Oglet-Naceur, c'est-à-dire à mi-chemin de Touggourth à Bereçof, nous avons découvert une sebkha de 6 à 8 kilomètres, que notre guide Chaanba désigne sous le nom de Sebkha-Zeita. Elle était alors à sec; elle s'emplit à l'époque des grandes pluies. Elle est bordée d'une chaîne de dunes circulaires. Au delà de ce seuil, on rencontre deux grands *sahan* à sol résistant, où les vestiges de l'habitation de l'homme sont très nombreux.

Nous rapportons des observations magnétiques, des levers topographiques, une collection géologique et zoologique. Prochainement, nous donnerons des détails indiquant la position exacte des divers points que nous venons de signaler.

— On annonce la mort de Mtésa, roi de l'Ouganda. C'est Speke qui le premier, en 1862, lors de son voyage d'exploration aux sources du Nil, nous apprit à connaître ce puissant potentat noir, que Stanley à son tour, visita en 1876 et dont il fait le plus grand éloge dans son livre : *A travers le continent mystérieux.*

Mtésa résidait à Roubaya, sur la rive nord du lac Victoria et commandait à une armée de plus de trois mille guerriers parfaitement dressés aux manœuvres militaires et possédait sur le lac une importante flotte de canots.

Depuis quelques années, il avait autorisé une mission anglaise à s'installer près de sa capitale et, il y a trois ans, il avait envoyé une ambassade à la reine d'Angleterre. (*Le Mouvement géographique.*)

AMÉRIQUE.

M. A. Thouar est parti au commencement de juin pour l'Amérique du Sud, où il se propose de continuer son exploration du Rio-Pilcomayo.

Fausse nouvelle. — Dans notre dernier *Bulletin* nous nous sommes fait l'écho d'un bruit relatif à l'existence d'un des membres de la mission Crevaux.

« Cette nouvelle, dit M. Thouar, ne doit être accueillie qu'avec la plus grande réserve, d'abord parce que l'époque à laquelle le fait aurait

eu lieu est antérieure au temps de mon séjour à la frontière que j'ai parcourue du nord au sud (juillet-septembre 1883); ensuite, que jamais personne ne m'a révélé ce fait; enfin que, depuis mon arrivée en France, j'ai reçu de Bolivie directement et en particulier du docteur Doroteo Giannechini, qui vit à la frontière, de nombreux courriers dans lesquels pas un mot ne signale cette lugubre trouvaille des habitants de cette contrée. »

Épaves de l'expédition Crevaux. — Le Musée ethnographique a reçu du ministère de l'instruction publique un fragment de bordage provenant du canot que montaient le docteur Crevaux, Bellet et Ringel, au moment où ils ont été massacrés à Tejo-Pilcomayo par les Indiens Tobas.

Le même envoi comprenait un cahier d'aquarelles ethnographiques, exécutées par Ringel et annoté par Crevaux. Ce cahier, retrouvé par M. Pimente Bueno, avait été remis au ministre de Rio-de-Janeiro, qui le fit parvenir en France.

POLE NORD.

Nouvelles terres dans la mer Boréale. — A la séance du 8 mai, de la Société géographie de Paris, M. Ch. Rabot a résumé le rapport du capitaine norvégien Sorensen, concernant l'état des glaces dans les mers du Spitzberg pendant l'été de 1884.

Contrairement à ce qu'on observe chaque année, la côte occidentale du Spitzberg a été entourée de banquises pendant la saison; à l'est, les vents avaient débloqué la côte et des pêcheurs ont pu atteindre dans cette direction une longitude qui n'avait pas encore été dépassée. Ils ont découvert, à l'est de la terre du Roi-Charles, trois îles formant un archipel qui relie vraisemblablement le Spitzberg à la Terre François-Joseph.

FAITS DIVERS.

A l'occasion de l'inauguration du buste du Dr Crevaux, dont il est question plus loin, M. E. Levasseur, de l'Institut, a fait remettre, par M. Hervé-Mangon, ministre de l'agriculture, et au nom de M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, les palmes et la rosette d'officier de l'instruction publique à M. J. V. Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est.

BIBLIOGRAPHIE

Une Visite chez l'oncle Sam (*New-York et Chicago*), par le baron de Mandat-Grancey (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

Le petit ouvrage que nous recevons aujourd'hui, nous confirme dans l'estime toute particulière que nous a fait concevoir de lui, comme observateur et conteur, à propos de son livre sur les montagnes Rocheuses, l'auteur de cet ouvrage. « Par une foule d'observations ingénieuses de vues fines et profondes saisies sur le vif, de traits piquants et justes, il parvient à constituer de pied en cap, le type du Yankee. » C'est ainsi que s'exprime l'auteur d'une note qui nous est communiquée. Seulement, tout en nous associant sans réserve à cette appréciation, nous ne pouvons que nous étonner qu'un homme du tact de M. Mandat-Grancey prenne texte des critiques qu'il adresse à la démocratie américaine pour se livrer à des généralisations plus que contestables. Assurément, l'auteur n'a pas fait œuvre de politique dans son travail ; ses allusions cependant indiquent un parti pris des plus fâcheux et de nature, vis-à-vis des esprits impartiaux, à rendre suspectes la plupart de ses appréciations les plus désintéressées. C'est parce que nous faisons beaucoup de cas de M. de Mandat-Grancey, comme voyageur et comme auteur, que nous lui adressons cette critique, la seule ; mais de laquelle il aurait très grand tort de ne pas tenir compte.

J. V. B.

De Palerme à Tunis par Malte, Tripoli et la côte, par Paul Melon (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

« Ceci n'est pas un livre à proprement parler : ce sont des notes, des feuillets détachés d'un carnet de voyage, où des impressions diverses se suivent et se mêlent sans autre lien parfois que leur ordre chronologique.....

« ..... J'ai voulu simplement, tout en donnant quelques indications historiques et quelques renseignements statistiques, traduire les sentiments et les pensées qu'éveille dans l'esprit du touriste, au point de vue pittoresque et politique, cette belle terre d'Afrique.... »

Tel est le programme de l'auteur et tout à son éloge, il y reste fidèle. Vous parcourrez et étudierez avec lui, amis lecteurs, successivement après Malte : Djerbah, Gabès, Sfax, Mahdia, Monastir, Sousse, Kairouan, Tunis, Bizerte et Aïn-Draham, c'est-à-dire tout ce que la Tunisie compte de cités importantes ou de lieux intéressants. J. V. B.

Les Grands Français : Voyages et découvertes de René Caillié; — voyages et découvertes de Jules Crevaux, par G. Franck (Paris, Picard-Bernheim et C[ie]).

Sous le titre général de *Bibliothèque d'éducation nationale*, faisant partie elle-même de la *collection Picard*, les éditeurs précités ont entrepris une œuvre dont la géographie doit se montrer particulièrement reconnaissante, et l'auteur, M. Franck, a droit à tous les encouragements. Publication doublement utile, elle nous donne aujourd'hui la biographie et les travaux de deux hommes, dont le second, particulièrement, nous tient beaucoup au cœur. L'inauguration récente du buste élevé à Jules Crevaux, donne un grand intérêt d'actualité à la brochure de M. Franck, et les Lorrains voudront commencer par elle puis par celle de Caillié, le rayon de leur bibliothèque consacré aux grands voyageurs qui ont été aussi de grands patriotes. Nos félicitations et nos souhaits à l'auteur comme aux éditeurs.

J. V. B.

La 31[e] et la 32[e] série de l'*Allemagne illustrée* viennent d'être mises en vente par les éditeurs Jules Rouff et C[ie].

La première est consacrée à l'étude générale de la province de *Hesse-Nassau*.

Outre une carte de cette province, quatre gravures ornent le texte : le Casino de Wiesbaden, le monument de Gutenberg à Francfort-sur-le-Mein, une vue générale de Hanau et l'hôtel de ville de Francfort.

Dans la seconde, l'auteur continue l'étude de la *Hesse-Nassau* par celle plus spéciale des districts de Cassel et de Wiesbaden.

Outre un plan de Francfort-sur-le-Mein, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Francfort-sur-le-Mein, la place Frédéric à Cassel, le parc de Wilhelmshohe et une vue générale de Wiesbaden.

Des Nivellements géographiques et du degré de précision qu'ils comportent.

Tel est le titre d'une très intéressante conférence faite par le R. P. Van Tricht à la *Société royale de géographie d'Anvers* (tome IX, 4[e] fascicule). Nous la signalons aux personnes amies des sciences, ainsi qu'à celles qui sont appelées à mettre en œuvre les données topographiques rapportées par les voyageurs. Malgré sa grande érudition, l'auteur raconte avec une bonhomie charmante les mésaventures qu'il a éprouvées en se servant des divers instruments : baromètre à mercure, baromètre anéroïde, hypsomètre de Regnault et théodolite, initiant ainsi le lecteur aux causes d'erreur inhérentes au principe même de ces appareils. Il en conclut le degré d'approximation sur le-

quel on peut compter, non sans avoir rappelé, à propos du théodolite, que le niveau à bulle d'air est influencé par une répartition inégale de la température, de telle façon que la bulle tend toujours à s'approcher de la région la plus chaude. Le silence des ouvrages classiques à ce sujet est une cause de déboires pour les débutants praticiens qui arrivent bien, il est vrai, à constater ce phénomène, mais seulement après de nombreux mécomptes. C. Millot.

Le *Nautical Magazine* du mois d'avril 1885 contient le rapport du capitaine de l'*Opal*, sur une visite qu'il a faite à l'île Tristan-d'Acunha et un article sur la traite des esclaves dans le golfe Persique.

Le fascicule de mai contient une note sur Port-Hamilton dont il a été si souvent question dans le dernier conflit anglo-russe.

CARTOGRAPHIE

La Carte des environs de Toul à l'Académie des sciences et la Carte de France à l'Exposition universelle de 1889.

M. le colonel Perrier a présenté à l'Académie des sciences une carte des environs de Toul qui est un spécimen de la carte générale qu'il voudrait voir entreprendre pour toute la France. La planimétrie et le relief du sol y sont traités avec une égale perfection. Le colonel croit que le moment est venu d'en finir avec les levés approchés et d'exécuter une fois pour toutes un levé général et précis, à une petite échelle, au 10,000^{e} ou au 20,000^{e}, avec courbes de niveau exactes, de reproduire les minutes pour les mettre à la disposition des ingénieurs, comme il arrive dans les pays étrangers, l'Allemagne, l'Italie, etc., et d'en déduire, à l'usage du grand public et de l'armée, une carte au 50,000^{e}, qui serait alors l'exacte représentation du sol.

Dans la même séance, le savant colonel a donné à l'Académie quelques détails sur la grande carte de France au 200,000^{e}, qui sera terminée en 1889 et figurera à l'Exposition.

Cette carte comprend 80 feuilles. Chaque feuille mesure 64 centimètres sur 40. Elle correspond à un rectangle de 128 kilomètres de base sur 80 kilomètres de hauteur. La gravure est faite sur zinc ; la lecture des noms est facile, la netteté de l'ensemble est excellente.

La carte comporte 6 couleurs : le rouge pour les localités, le noir pour les limites administratives, les voies ferrées, les chemins carrossables ; le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et le bistre pour les courbes de niveau.

Liste des cartes mises en vente par le Dépôt de la guerre.

1° Les premières feuilles d'une *Carte de France au* 200,000ᵉ, gravure sur zinc en six couleurs, avec courbes de niveau relevées à l'estompe en gris bleuté. Réduction des minutes de la carte de l'état-major. Chaque feuille a 0ᵐ,64 de long sur 0ᵐ,40 de haut, et comprend exactement 4 feuilles de la carte au 80,000ᵉ.

La carte entière comprendra 80 feuilles ou fractions de feuille.

Six feuilles seulement sont mises en vente au prix de 2 fr. chacune, savoir :

Châlons (Reims, Verdun, Châlons, Bar-le-Duc).

Metz (Metz, Sarreguemines, Commercy, Sarrebourg).

Troyes (Arcis, Vassy, Troyes, Chaumont).

Nancy (Nancy, Lunéville, Mirecourt, Épinal).

Dijon (Tonnerre, Châtillon, Avallon, Dijon).

Vesoul (Langres, Lure, Vesoul, Montbéliard).

Les noms entre parenthèses indiquent les feuilles, au 80,000ᵉ, correspondantes.

2° Des feuilles d'essai d'une carte de France, au 50,000ᵉ, gravure sur zinc en six couleurs, avec courbes de niveau relevées à l'estompe en gris bleuté, reproduction, à l'échelle du 50,000ᵉ, des minutes originales des levés exécutés sur le terrain, à l'échelle du 40,000ᵉ par les ingénieurs géographes et par les officiers d'état-major.

Chaque feuille correspond à un quart de feuille de la carte au 80,000ᵉ et a 0ᵐ,64 de longueur sur 0ᵐ,40 de hauteur.

La carte entière comprendrait 1,100 feuilles ou fractions de feuille.

57 feuilles seulement, appartenant à la région nord-est, ont été gravées.

16 de ces feuilles sont mises en vente au prix de 2 fr. la feuille.

Étain (Metz S.-O.) ; Vigneulles (Commercy N.-O.) ; Commercy (Commercy S.-O.) ; Vaucouleurs (Nancy N.-O.) ; Nancy (Nancy N.-E.) ; Gondrecourt (Nancy S.-O.) ; Vézelise (Nancy S.-E.) ; Neufchâteau (Mirecourt N.-O.) ; Mirecourt (Mirecourt N.-E.) ; Nogent-le-Roi (Mirecourt S.-O.) ; Darney (Mirecourt S.-E.) ; Langres (Langres N.-O.) ; Fayl-Billot (Langres S.-O.) ; Faverney (Langres S.-E.) ; Gray (Gray S.-O.) ; Baume-les-Dames (Montbéliard S.-O.).

Les noms entre parenthèses indiquent les quarts de feuille, au 80,000ᵉ, correspondants.

Les travaux relatifs à la carte au 50,000ᵉ sont arrêtés faute de fonds ; la carte au 200,000ᵉ est poussée avec vigueur et sera terminée dans les premiers mois de 1889.

Le Congrès international des géologues, qui se réunit cette année à

Berlin, va terminer un ouvrage élaboré pendant plusieurs années par tous les établissements géologiques de l'Europe.

Il s'agit de l'établissement d'une *carte géologique de l'Europe,* qui manque totalement à présent.

NÉCROLOGIE

VICTOR HUGO

La Société de géographie de l'Est a, elle aussi, perdu, par la mort du grand poète, un de ses plus illustres membres honoraires. Dans la séance du 29 mai dernier, M. Debidour a parfaitement fait ressortir que si le grand homme dont la France porte le deuil n'appartenait pas à la géographie, notre Société n'en devait pas être moins fière de le compter parmi ses parrains. L'origine de la famille de Hugo, son ardent patriotisme, lui inspiraient une sympathie particulière pour toutes les œuvres lorraines, et c'est avec un empressement qu'il accepta de joindre son nom à ceux qui ont pris la Société de géographie de l'Est sous leur haut patronage. Rien d'ailleurs de ce qui tient au génie français ne peut être indifférent à notre patriotique Société et son bureau s'associe de tout cœur au deuil de la France entière. J. V. B.

LE Dr NACHTIGAL

La Société de géographie de l'Est vient de faire une perte que ressent le monde géographique tout entier. Le docteur Nachtigal, membre honoraire de notre Société depuis 1879, n'a cessé de lui témoigner une estime qui ne s'est jamais démentie. Il était de ceux qui, au delà du Rhin, ont vu sans envie le relèvement scientifique de la France et il y aurait ingratitude de ma part de taire la sympathie toute personnelle qu'il me témoigna et les encouragements qu'il donna à mes efforts.

On a considéré, avec raison, sa nomination au poste de consul général d'Allemagne à Tunis, comme un gage de la politique de conciliation.

Qu'il me soit permis de citer à ce sujet l'extrait d'une lettre qu'il m'écrivait le 10 juin 1882, au lendemain de sa nomination à ce poste de haute confiance :

« ..... Je n'ai pu résister au désir de retourner au point de départ de « ma carrière africaine et j'espère que cela ne sera pas fait sans quel- « que bien. Si, dans les circonstances actuelles, il faut pouvoir dispo-

« ser d'une certaine connaissance du pays et de sa population et ne se « laisser pas entraîner par des sentiments personnels, mais bien par « les principes de la justice et de l'équité et par les intérêts du bien « public, je crois être dans ces conditions et j'espère pouvoir me ren- « dre utile par mon expérience, — j'ai habité la Tunisie pendant cinq « ans, — et par l'esprit de conciliation dont je chercherai à me péné- « trer toujours et partout..... »

Nous renverrons le lecteur, pour une notice biographique complète, au n° 10 (17 mai 1885) du *Mouvement géographique;* nous donnerons seulement quelques renseignements sommaires.

Né à Eichstadt en 1834, Nachtigal fut docteur en médecine en 1858. Il habita la Tunisie comme médecin militaire, de 1863 à 1868. A ce moment il fut chargé par le gouvernement allemand de porter des cadeaux au sultan du Bornou, dans un pays vierge de toute exploration européenne. C'est en 1870 seulement qu'il parvint à Kouka.

Son plus beau voyage fut celui du Ouadaï, où seul jusque-là Vogel était allé et avait péri.

Après bien des traverses, il parvint en 1874 à Khartoum : en cinq ans il avait fait des découvertes que l'on peut mettre de pair avec celles de Livingstone et de Stanley.

Rentré en Allemagne, il devint président de la Société de géographie de Berlin et se consacra à la publication de son grand ouvrage : *Sahara et Soudan,* dont le premier volume seul a paru en 1880, jusqu'au moment où, comme on l'a vu, il fut chargé du consulat général d'Allemagne à Tunis. Il quitta ce poste en 1884 pour la mission plus brillante de planter le drapeau allemand au fond du golfe de Guinée, dans la colonie de Cameroun. C'est dans le cours de cette mission qu'il est mort, le 20 avril, à bord de la *Möwe,* d'une fièvre intermittente. Qu'il nous soit permis d'exprimer tous nos regrets de la mort du vaillant explorateur, et de saluer respectueusement sa mémoire. J. V. B.

E. OLRY

S'il est un deuil profondément cruel à la fois pour la Lorraine et pour notre Société de géographie de l'Est, — et je pourrais dire pour toutes les sociétés savantes de notre région,— c'est celui que cause la mort foudroyante de notre excellent collègue et collaborateur, M. Étienne Olry, décédé subitement à Allain, le 10 juin dernier, à l'âge de 56 ans.

Nous avons donné longuement sa biographie dans notre *Livre d'or,* où il occupe dignement sa place à côté de noms plus retentissants; les lecteurs de notre *Bulletin* la trouveront à l'année 1882 (1er trimestre, pages 86 et suiv.), et ils savent ce qu'il nous a donné encore

depuis cette époque. Travailleur aussi infatigable que savant modeste, instituteur aussi bienveillant et aussi vénéré dans sa commune, qu'il était esprit tolérant et affable, il laisse après lui, dans sa famille, parmi ses compatriotes, chez tous ceux qui l'aimaient, — et il en était ainsi de tous ceux qui le connaissaient ou avaient collaboré avec lui, — un vide irréparable. On rencontrera peut-être des qualités plus brillantes, des caractères plus saillants, on ne rencontrera jamais un ensemble plus complet de qualités solides qui font à la fois le citoyen, le père, le savant, l'ami dans cette physionomie toujours calme, souvent souriante, que chez cet infatigable et surprenant travailleur à la fois géologue, géographe, archéologue, numismate, météorologiste, héraldiste, tout en restant instituteur appliqué et vigilant, couronné dans tous les concours.

Il fallait que la Société de géographie de l'Est fût représentée à ses funérailles. Mais sa mort, survenant dans le cours des préparatifs si absorbants de l'inauguration du buste Crevaux, il ne nous était pas permis d'aller lui rendre un dernier hommage. Cependant notre cher vice-président, M. C. Millot, chef des travaux météorologiques de la Faculté des sciences, et qui, à ce titre, avait eu en M. Étienne Olry un collaborateur aussi dévoué que sympathique, — M. Millot, dis-je, se soustrayant à une fête qui lui était particulièrement chère, car il fut l'ami d'enfance de Crevaux, partit spontanément pour remplir un pieux devoir auprès du cercueil de notre regretté collègue. Merci à vous, mon cher vice-président ; vous ne m'en voudrez pas, j'espère, d'avoir dit cela, car il serait trop triste qu'une chère mémoire passât inaperçue au milieu du bruit des fêtes de notre concours régional, et il faut bien que notre *Bulletin* répare ce semblant d'oubli, de la part de la presse et du public à la fois, à l'égard d'une véritable illustration lorraine et du témoignage que vous avez donné à sa dépouille mortelle. Dire à tous que je vous envie de ne l'avoir pas fait avec vous, c'est le meilleur éloge que je puisse vous adresser, c'est le plus grand, le plus sincère témoignage que je puisse donner de ma propre douleur.

Si du moins je n'ai pu accompagner ses cendres, les témoins de la fête de Crevaux vous diront que j'ai salué la mémoire du digne instituteur au milieu des toasts portés à nos sommités géographiques et à nos collègues, et tous l'ont saluée avec moi. Puisse cet hommage tenir lieu près de sa famille et de ses amis de celui que lui doit la Société tout entière ! J. V. B.

La Société de géographie de Rochefort a perdu son président, M. le docteur Camille Maisonneuve, directeur du service de santé de la marine, décédé au mois d'avril dernier.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ-MÈRE.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 30 *janvier* 1885.

PRÉSIDENCE DE M. DEBIDOUR.

La séance est ouverte à huit heures un quart. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. le président dit, au sujet de la lettre de M. le vice-consul d'Espagne lue dans la dernière séance, que la Société a reçu deux lettres analogues de la Société franco-hispano-portugaise et de la Société de géographie de Toulouse, et que la même réponse y devra être faite.

A la correspondance: deux lettres des directeurs de l'*Expansion coloniale* et du *Journal d'hygiène* acceptant l'échange avec notre Bulletin.

Après l'énumération des nouveaux membres admis, le secrétaire général lit son rapport sommaire sur la situation de la Société qu'il fait suivre du compte rendu financier, présenté par M. le trésorier empêché.

Après avoir fait remarquer que le secrétaire général s'est seul oublié dans le rapport qu'il vient de lire, alors que la Société lui doit sa fondation et une large part de sa prospérité, M. le président met aux voix le rapport financier qui est adopté.

Il est ensuite procédé à l'élection du Comité.

Pendant le dépouillement du scrutin, confié à MM. Gottereau et Hasse, M. le président présente M. le Dr Neïs, médecin de 1re classe de la marine, qui fait le récit de son exploration dans l'Indo-Chine, au Laos et sur la frontière du Tong-King.

En remerciant le voyageur, M. le président lui donne le diplôme de *membre correspondant de la Société.*

M. le président proclame ensuite le résultat du scrutin; sont élus les 27 noms portés sur la liste de proposition. (*Voir le Bulletin.*)

La séance est levée à 10 heures.

Immédiatement après, sont réunis les membres du nouveau Comité pour procéder à l'élection du bureau et des commissions spéciales.

Rapport présenté par M. J. V. Barbier, secrétaire général, sur la situation générale de la Société de géographie de l'Est à la fin de 1884.

Messieurs,

Les rapports les plus courts sont, dit-on, les meilleurs. Aujourd'hui vous me saurez d'autant plus gré d'être bref, qu'il vous tarde d'entendre l'un des plus courageux pionniers des nouvelles Indes françaises.

Et d'ailleurs, au temps de positivisme où nous sommes, il semble qu'il doive suffire d'exposer des chiffres, pour déterminer les conditions du fonctionnement d'une société comme la nôtre et d'établir son bilan par *doit* et *avoir* pour en constater le succès.

Cependant, alors même que notre action se fait sentir au grand jour, qu'elle se traduit par des actes manifestes, il y en a certains autres, ignorés ceux-là, par lesquels notre Société se révèle : il y a en particulier cette œuvre de direction de la part du comité qu'il faut bien vous faire connaître ; il y a enfin cette tradition respectable et respectée qui nous impose de jeter un regard en arrière.

Et comme le droit des morts est imprescriptible, c'est à eux que doit se reporter notre première pensée. Après le vénéré M. Varroy, et M. Frécot, son collègue, le comité a perdu un membre peu connu de vous mais qui tenait à notre pays à un double titre : comme enfant de l'Alsace et comme représentant de cette Alsace au temps où elle était encore terre française ; c'est M. Albrecht père, de Colmar, ancien député à l'Assemblée nationale. Puis cinq autres membres de la Société, cinq Nancéiens : MM. Courtois, Godard, Oberlin, Tacail, Vautrin, ce dernier mort dans les circonstances foudroyantes que vous savez. La plupart d'entre eux, M. Albrecht notamment, étaient des adhérents de la première heure et nous devons à leur mémoire un hommage de gratitude.

Des circonstances particulières nous ont empêchés de publier l'an dernier la liste générale des membres de la Société. Dans ces deux années, elle a subi les fluctuations normales auxquelles sont exposées les associations les mieux assises ; mais, chaque année, des recrues nouvelles sont venues largement combler les vides que la mort, les absences, les défaillances ont pu nous causer.

Pour répondre à un vœu émis il y a quinze mois par le congrès de Douai et dû à l'initiative de la Société de Bordeaux, votre Comité, entre toutes les questions dont il a eu à s'occuper, avait engagé quelques pourparlers avec la chambre de commerce de Nancy pour s'entendre

avec elle au sujet de la création, sinon de prix ou de bourses de de voyages, au moins d'un cours de géographie commerciale dans une école d'enseignement professionnel. Ces pourparlers n'ont pas eu de suite, au moins jusqu'ici, mais un des membres les plus énergiques et des plus compétents de notre Comité, M. Dubois, a créé de sa propre initiative un cours de géographie commerciale à l'École professionnelle de l'Est.

Votre bureau a fait appel, cette année, à des voyageurs venus de tous les coins du monde pour vous faire connaître les pays qu'ils ont étudiés et parcourus. Vous avez successivement entendu MM. Brau de Saint-Pol-Lias, Lourdelet, Dutreuil du Rhins, Bonvalot et, tout récemment, M. Révoil. A côté d'eux, les membres de votre Comité, MM. Gottereau, Lhuillier, Dubois, ont apporté leur contingent de conférences si écoutées. Notre président, enfin, vous a parlé de cet explorateur, M. Thouar, empêché au dernier moment de venir parmi nous, et de la périlleuse mission qu'il accomplit en allant à la recherche du Dr Crevaux. Ceci m'amène à vous dire que nous espérons enfin après plus de deux années d'attente, avoir bientôt une solution au sujet de l'érection du buste de notre explorateur lorrain. Votre Comité n'a pas perdu un seul instant de vue cette question et il n'a pas dépendu de lui qu'elle ne fût résolue bien plus tôt.

Votre Comité aussi s'est associé, en l'encourageant, à la création de l'*Alliance française :* il a fait de la Société de géographie de l'Est un membre fondateur de l'œuvre nouvelle si profondément utile à notre développement colonial.

Votre secrétaire général a été appelé à représenter seul la Société au dernier congrès de Toulouse. Il a fait ce qui dépendait de lui pour vous rapporter les éléments les plus utiles ; vous les trouverez dans le rapport en cours d'impression actuellement.

Ce serait le lieu de vous parler de notre Bulletin. Nous vous en laissons juges. Il me suffira de vous dire que, soit sur leur demande, soit sur un simple désir de notre part, des sociétés savantes des plus importantes des deux continents ou des publications spéciales des plus considérables, ont accepté, récemment encore, l'échange gratuit de notre Bulletin.

A ce propos, il convient de vous dire un mot d'une publication annexe de ce Bulletin, je veux parler de l'Album dont la création a paru assez utile à votre Comité pour qu'il m'autorise à l'entreprendre pourvu toutefois qu'elle ne vînt pas grever le budget de la Société. Aussi, n'est-elle possible qu'autant que vous nous apporterez vos souscriptions spéciales, et, afin de permettre aux membres de la Société qui hésitent à y souscrire parce qu'ils ne le connaissent pas, nous ferons

disposer les planches dont elle se compose sur un tableau qui sera exposé dans l'une de nos prochaines séances.

Je termine, Messieurs, par quelques mots sur notre bibliothèque enrichie, cette année encore, de livres et de cartes, achetés sur nos deniers, sans préjudice du contingent assez considérable fourni par les échanges et par les envois d'auteurs ou d'éditeurs. Il y a là déjà une provision pour les lecteurs de tous les goûts et de toutes les idées: nous n'avons qu'à souhaiter qu'ils deviennent plus nombreux. Ils y trouveront tous les genres d'études géographiques et le bibliothécaire le plus obligeant pour les servir. De ce chef, nous avons fait des dépenses sérieuses et qui ne semblent pas, depuis six ans bientôt, en rapport avec les limites étroites de notre budget. Cependant, grâce à une prudente gestion de nos affaires, cette année encore, malgré les frais que nous ont occasionnés les voyageurs venus du dehors, malgré les dépenses de bibliothèque et de reliure, malgré enfin des frais énormes de convocations, de séances, de bureau et de correspondance, et des dépenses imprévues, si nous ne nous sommes pas enrichis, — hélas! nous n'avons encore que le droit d'hériter, — du moins pouvons-nous dire que nous avons sauvé la caisse, car notre compte de balance s'établit par la somme intégrale de nos fondations. Nous ne saurions méconnaître, toutefois, que sans les subventions, pour modestes qu'elles soient, du conseil général et de la ville de Nancy, il nous eût été difficile, sinon impossible d'obtenir le même résultat et de réaliser tout ce que nous avons fait. Et puisque nous avons exprimé ici toute notre gratitude à nos bienfaiteurs, vous nous permettrez d'adresser du même coup nos remerciements à tous nos collaborateurs et à vous-mêmes, Messieurs, pour les bienveillants encouragements que vous n'avez cessé de nous donner.

Nous aurions aussi à vous parler de nos sections d'Épinal et de Bar-le-Duc. Vous savez avec quelle fraternelle sollicitude nous les suivons et secondons leurs efforts. Chaque fois que la chose a été possible, nous avons répondu à leurs désirs d'entendre, elles aussi, des explorateurs, et tout récemment, avec le zèle qui l'anime, notre président est allé porter à l'une et à l'autre le concours de son éloquente et patriotique parole.

Vous trouverez dans le prochain Bulletin la liste à nouveau de tous les membres de la Société, sorte de recensement complet qui vous permette de jeter un coup d'œil sur les variantes numériques de notre Société tout entière.

Cela dit, messieurs, j'ai l'honneur de vous communiquer, de la part de M. le trésorier de la Société, le compte financier suivant :

Reliquat de 1883	2,144f 25c
Recettes.	9,367 45
Total.	11,511 70
Dépenses	9,442 95
A nouveau . .	2,068f 75c

SECTION MEUSIENNE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION

Du 18 *janvier* 1885.

PRÉSIDENCE DE M. KONARSKI, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures du soir dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Sont présents au bureau : MM. Adamistre, Bala, commandant Bergez, Bonnabelle, Konarski, Longrognet, Laurent, Léchaudel et Ronfort, membres du Comité de direction.

Après la lecture, par M. Bonnabelle, du rapport annuel sur les travaux de la Section meusienne et sur sa situation financière, M. le président remercie la Société de géographie de l'Est, en la personne de M. Debidour, son président, pour le concours empressé qu'elle prête à la Section meusienne, notamment en ce qui concerne le choix et l'organisation des conférences.

La parole est donnée ensuite à M. Debidour pour sa conférence sur « la politique coloniale de la France ».

La séance se termine par l'élection des membres du Comité d'administration. (*Voir le Bulletin.*)

Compte rendu des travaux de la Section meusienne de la Société de géographie de l'Est, présenté par M. Bonnabelle, secrétaire, à l'Assemblée générale du 18 janvier 1885.

Messieurs et chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Pour la quatrième fois, la Section meusienne de la Société de géographie de l'Est vient vous présenter le bilan de ses travaux. L'exposé que nous en ferons sera court, afin de laisser la parole à notre honorable président, qui, cette année encore, malgré la rigueur de la saison, a bien voulu répondre à l'appel qui lui a été fait par votre Comité.

Dans l'année qui a suivi l'exposition géographique, la Section a dû se recueillir, cependant elle n'est pas restée inactive. L'année 1884 s'est ouverte par la belle conférence faite par M. Debidour sur les intérêts français dans l'Extrême-Orient. Vous vous rappelez avec quel talent le savant conférencier a développé ce sujet et avec quels accents patriotiques il a tracé la voie à suivre pour satisfaire au mieux les intérêts de la France et l'honneur du drapeau national. Faisons des vœux, Messieurs et chers Collègues, pour conserver longtemps encore à la tête de notre Société, un citoyen qui sait si bien faire vibrer les fibres du cœur et aimer la patrie !...

Un peu plus tard, sur les instances de M. J. V. Barbier, notre secrétaire général, un explorateur d'un mâle courage, M. Dutreuil de Rhins, s'arrêtait à Bar et nous faisait la description des luttes qu'avait à subir son intrépide ami et compagnon, M. Savorgnan de Brazza. De cette conférence, un regret nous est resté : c'est que, limité par le temps, M. de Rhins a dû abréger son récit et laisser de côté bien des détails qui pouvaient nous intéresser sur les coutumes de ces peuplades peu connues de nos nationaux.

Si M. Dutreuil de Rhins n'a pu tout nous dire sur cette partie de l'Ouest africain, sa conférence a eu du moins ce résultat pratique de nous familiariser avec des pays peu connus par nous et d'appeler notre attention sur une question qui, à l'heure présente, est à l'ordre du jour.

Le 1er juin, un autre explorateur, M. Bonvalot, nous racontait, dans un langage charmant, les péripéties de son récent voyage dans l'Afghanistan et les mœurs des peuplades de l'Asie centrale, contrée où ne peuvent manquer de se rencontrer un jour l'Angleterre et la Russie, marchant toutes deux, avec une égale ténacité, à la conquête de cette partie de l'ancien continent.

Enfin, le 14 décembre dernier, M. Georges Révoil, devant un nombreux auditoire, faisait le récit de sa dernière exploration chez les Çomalis. Ce récit est encore trop présent à votre mémoire pour que nous ayons à vous en rappeler le souvenir.

Au début de cette même année, votre Comité a dû élaborer un nouveau règlement intérieur qui vous a été adressé, après avoir été revêtu de l'approbation préfectorale. Les quelques modifications qui figurent étaient nécessaires pour que nos statuts particuliers fussent, comme l'exige le Conseil d'État, en parfaite harmonie avec les statuts de notre Société-Mère, qui, reconnue *établissement d'utilité public*, se trouve ainsi bénéficier d'une situation dont sa section de Bar-le-Duc pourrait, le cas échéant, retirer, elle aussi, de précieux avantages.

Un mot de notre bibliothèque : les envois du ministère de l'instruc-

tion publique susceptibles d'intéresser nos études, nous arrivent régulièrement; à deux ou trois reprises, le ministère de la marine est entré dans cette voie où nous souhaitons vivement qu'il continue de s'engager. Les publications de nos Sociétés correspondantes augmentent notre fonds presque chaque semaine. Nos acquisitions font le reste. Je ne puis abuser de votre patience en vous énumérant avec détail les divers ouvrages entrés dans notre bibliothèque au cours du dernier exercice : parmi les principales ressources mises ainsi nouvellement à la disposition de nos lecteurs, je dois vous signaler, toutefois, le grand et magnifique Atlas de Stieler ; la *Revue de géographie* du Dr Drapeyrôn (don de M. le Dr Henri Liouville) ; et dix magnifiques volumes des *Annales du Musée Guimet*, de Lyon, chef-d'œuvre de typographie et de gravure, donnant avec des *fac-simile* curieux de textes originaux, des études approfondies sur les mœurs et la civilisation de l'Inde, avec les contes et les poèmes les plus caractéristiques de ce pays.

Après le résumé de la vie intellectuelle de notre Société pendant l'année 1884, j'aborde le compte rendu de ses opérations financières et de sa situation pécuniaire à l'heure présente.

Au 20 janvier 1884, nous comptions 184 associés, dont 4 fondateurs.

Dans le courant de l'année, nous en avons vu venir à nous 11 nouveaux. D'autre part, nous en avons perdu 19, dont 3 par décès, et 16 par démission. Les associés décédés sont : M. Auguste Vivenot, sénateur, président du conseil général de la Meuse ; M. Hubert Drouot, boulanger à Bar-le-Duc, et Cuminet, maître-d'hôtel à Ligny. Nous sommes donc aujourd'hui 176 associés.

Nos *recettes* pour 1884, recettes composées du reliquat de l'exercice 1883 et des cotisations de nos collègues, pendant l'année 1884 se sont élevées à	3,177f	63c
Quant aux *dépenses :*		
La redevance de *un cinquième* sur chaque cotisation que nous devons, aux termes des statuts, à la Société-Mère	350	
La quote-part de notre Section dans l'impression du *Bulletin* trimestriel s'est élevée à	1,011	70
Les frais d'achat et de reliure de livres pour la bibliothèque, ainsi que les frais d'administration	497	61
Les frais occasionnés par les conférences et constitués notamment par la quote-part que nous supportons dans les frais de voyage des conférenciers, se sont élevés à	319	55
Ce qui porte le total de nos dépenses à	2,178f	86c

qui, déduit des recettes totales s'élevant, comme je l'ai dit, à 3,177 fr. 63 c., nous donnant un encaisse actuel de 998 fr. 77 c. placé à la caisse d'épargne de Bar-le-Duc.

Recettes	3,177f 63c
Dépenses	2,178 86
Reliquat	998 77

Sur cet encaisse, il nous reste encore à payer notre quote-part dans l'impression du Bulletin du dernier semestre, quote-part dont nous n'avons pas encore le total[1].

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous entretenir brièvement de nos projets.

Nous avons tout lieu de croire que, d'ici l'été prochain, nous serons en mesure de vous faire entendre plusieurs explorateurs et conférenciers.

Si nous envisageons un avenir plus éloigné, une idée doit nous préoccuper dès aujourd'hui. Dans deux ans et demi, en 1887, je pense, le roulement établi dans l'ordre des concours régionaux fera de la ville de Bar le siège d'une de ces solennités. De tout côté, on nous demande, surtout dans le personnel de l'enseignement primaire, si nous n'avons pas l'intention de mettre à profit des fêtes appelées à attirer tant de curieux dans notre ville, pour apporter notre modeste part aux attractions que l'on s'efforcera de multiplier dans cette circonstance, et pour renouveler alors l'essai déjà tenté, il y a près de deux ans, non sans quelque succès, d'un concours et d'une exposition géographiques? Ai-je besoin de dire que votre Comité souhaite de tout son cœur la réalisation de ce vœu et songe à la préparer?... Il ne saurait toutefois, et surtout au moment où il va être soumis à une nouvelle élection, répondre dès aujourd'hui par une affirmation formelle. Des difficultés que nous n'avons pas eu à combattre en 1883, peuvent surgir pour 1887. Les souscriptions de nos associés et de nos amis, si modiques qu'elles doivent être, devront nous venir en aide, et, dans notre région où la générosité de chacun est pourtant inépuisable quand elle est sollicitée pour une œuvre utile, bien des souscriptions dans des buts différents prendront sans doute leur volée, elles aussi! La question de trouver un local sera grande entre toutes. Celui dont nous avons pu profiter en 1883 ne saurait guère être mis à notre disposition à l'époque où s'ouvre le concours régional. Un tel projet mérite, en un mot, une étude singulièrement approfondie. Votre Comité aura à cœur de mener à bien cette tâche. Que les travailleurs, que les instituteurs surtout, se

[1] Ce total est de 492 fr. 50 c., ce qui ramène le reliquat à la somme de 506 fr 27 c.

préparent donc dès aujourd'hui. Si le vœu que beaucoup d'entre eux nous ont exprimé déjà doit demeurer stérile, c'est que la réalisation en aura été, non point seulement difficile, mais radicalement impossible.

La Section continuera, en attendant, avec plus d'ardeur que jamais l'œuvre de vulgarisation qu'elle s'est imposée. Si elle a quelques adversaires, elle a, Dieu merci ! des amis bien autrement nombreux : la foule qui se donne rendez-vous dans cette salle à chacune de nos conférences en est la preuve. Cette sympathie, qui est la plus précieuse récompense de nos efforts, la Section meusienne vous en exprime toute sa gratitude. Elle remercie également, dans la personne de M. le maire de la ville, la municipalité barisienne, dont le concours, toujours acquis à une œuvre d'instruction populaire, ne nous a jamais fait défaut et vient spécialement à notre aide chaque fois qu'une solennité comme celle d'aujourd'hui nous permet de vous réunir autour de nous.

Inauguration du buste du Dr Crevaux.

C'est le 13 juin dernier que la Société de géographie a inauguré le monument élevé à la mémoire du Dr Crevaux. Cette solennité est l'un des actes les plus considérables de la Société, tant par son objet même que par la présence des sommités géographiques et des délégués des Sociétés françaises de géographie venus pour y assister et y apporter leur concours. Aussi le Bureau a-t-il décidé que cette cérémonie ferait l'objet d'un compte rendu spécial et le prochain Bulletin y sera presque exclusivement consacré. J. V. B.

INFORMATIONS.

La Société de géographie de Lyon organise un voyage de vacances aux sources de la Loire et régions environnantes. Le voyage durera quinze jours et se fera sous la direction du lieutenant-colonel Debize pour la partie géographique et topographique, et de M. Ganeval pour la partie commerciale et industrielle. Dépense évaluée à 250 fr. au maximum par personne. Il faut dix souscripteurs au moins et pas plus de vingt.

Sous le patronage de la même Société, se fonde l'*Union* des touristes français pour encourager les Français et particulièrement les jeunes gens à faire des voyages à l'étranger. Cotisation annuelle : 2 fr. Envoyer les adhésions au domicile de la Société de géographie de Lyon, 6, rue de l'Hôpital, au nom de M. J. Saurin.

POST-SCRIPTUM.

CORRESPONDANCE.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante que nous communique M. le Dr Chatelain, laquelle va à l'encontre des allégations de la presse pessimiste et adversaire de la politique coloniale.

Lang-Kep, le 8 mai 1885 (12 h. 30 m. matin).

Mon cher père,

J'ai reçu, hier après-midi, ta lettre datée du 12 mars, en réponse à la mienne du 12 janvier; mon ancien capitaine, M. Verdier, a reçu aussi ta lettre. J'ai déjeûné ce matin avec lui et il me charge de te faire ses compliments. Je suis complètement remis de mes fatigues, ma blessure a suppuré ces jours-ci, mais de simples injections à l'eau phéniquée ont suffi pour obliger la récalcitrante à se refermer et je marche très bien maintenant. Les bandes chinoises se sont retirées, une colonne s'avance pour réoccuper Lang-Son; cependant, bien que la paix soit sérieuse, je crois, nous aurons encore quelques pérégrinations à faire au Tonkin avant de songer à revoir la France, car il s'agit maintenant de débarrasser le pays des pirates de Luh-Vinh-Phuoc, qui ne veut pas entendre parler de paix.

Tu m'as souvent demandé mon opinion sur l'avenir de notre nouvelle colonie, je vais essayer de te dire ce que je sais, ce que j'ai appris et ce que j'ai vu : La valeur totale du commerce du Tonkin était de 15 à 20 millions de francs par an avant l'arrivée du corps expéditionnaire. Il est bien certain que la présence des 16,000 Français dont se compose le corps d'armée chargé d'opérer au Tonkin a nécessairement augmenté la consommation des produits européens de toutes sortes.

Les quelques journaux que nous lisons ici de temps à autre font ressortir un courant très actif de spéculations qui se dessine en France et qui produira, sans doute, de bons effets. Les ouvriers indigènes, en grand nombre et que l'on paie très bon marché (de 0f,50 à 0f,60 par jour) pourront, à un moment donné, mettre en œuvre les immenses ressources naturelles du pays. De plus, la fin du régime anti-économique et des extorsions des mandarins annamites imprimera un vif essor aux cultures actuelles du riz, du coton, du sucre, etc. L'industrie indigène du tissage des soies pourra se perfectionner par l'envoi de bons ouvriers européens qui serviront de moniteurs ou de contremaîtres dans les filatures que l'on pourrait établir dans les grands

centres comme Hanoï. On améliorera les races de vers à soie et les soies grèges n'auront plus besoin de passer par la Chine pour prendre ensuite le chemin de l'Europe quadruplées de prix. Mais, à mon avis, la grande richesse du pays sont les mines, dont on parle beaucoup. Un ingénieur, M. Fuchs, qui suivait nos colonnes au mois de février, a constaté officiellement l'existence de gisements houillers sur la frontière chinoise. Le pays des Phuongs, sur la rivière Claire, d'après les rapports de Dupuis, contient de riches mines d'or et d'argent. Le plomb, le fer, le cuivre, l'antimoine, l'étain entrent dans la composition du sol annamite, au dire de M. Stocker, un ingénieur alsacien, qui était chargé par le Gouvernement de faire des recherches minéralogiques et qui, par parenthèse, fut tué le 29 septembre dernier, au retour d'une reconnaissance poussée jusqu'à Ké-Son.

Outre ces avantages, la route du fleuve Rouge nous ouvre le commerce du Yunnan et d'une partie des provinces chinoises voisines et fera la fortune des négociants qui iront dans le Poup. Mais, chaque médaille a son revers, si rien ne s'oppose au développement industriel du Tonkin, si rien ne nous empêche de mettre à l'œuvre une pléthore de population intelligente, active et besoigneuse, se contentant d'un faible salaire, il faut un capital ou plutôt des capitaux. Ce n'est certes pas moi qui engagerai des ouvriers sans d'autres ressources que leurs mains d'émigrer en masse au Tonkin. Ce qu'il faut ici, ce sont des ingénieurs, des commerçants et des industriels possédant un certain fonds d'avance.

Voilà, je crois, la vérité sur l'avenir de nos « Nouvelles-Indes ». Que nos chambres de commerce et nos industriels viennent faire des études et prennent pied au Tonkin, car il est hors de doute que, s'ils laissent la place libre, elle sera prise par les Anglais et les Allemands.

J'espère, mon cher père, que ma lettre vous trouvera tous, petits et grands, en bonne santé ; embrasse pour moi les Kinder et garde pour toi le meilleur baiser de ton fils reconnaissant.

L. Chatelain,
sous-officier au 111e *de ligne.*

Nous avons reçu, en réponse à notre lettre à M. Wauters, signalée dans la note de la page 425, la lettre suivante :

Ostende, le 3 juillet 1885.

Mon cher ami,

Les renseignements publiés dans le n° 10 du *Mouvement géographique* sont les premiers reçus. Ils ont été complétés et en partie rec-

tifiés depuis. Aussi, pour *la grande rivière d'Oubangi, Mboungoon* est, paraît-il, son nom au confluent même ; c'est Hanssen qui nous l'a appris ; plus haut, elle traverse le *Liboko* et porte alors quelque temps le nom de ce pays. Plus en amont encore, je l'ai successivement identifiée avec le prétendu lac *Guba,* avec le *Kuta* de Juncker et l'*Ouellé* de Schweinfurth. En résumé, le lieutenant Van Gèle me dit que, sur le Congo, on ne la désigne que sous le nom de la grande rivière d'Oubangi.

Quant au Loubilach, traversé dans son cours supérieur par Wessmann et Pegge, on a longtemps cru qu'il débouchait dans le Congo, en aval des Stanley-Chutes, et que le Lomami le rejoignait en amont. Stanley est tombé dans cette erreur et, nous tous, d'après lui.

Or, il paraît — Van Gèle et Grenfell me l'assurent — que la rivière qui débouche dans le Congo, en amont de l'Arouhouimi, est bel et bien le Lomami — (et non Loma*ni,* comme me le fait dire le graveur de ma carte) — qui est un cours d'eau superbe, que Grenfell a remonté pendant plus de 250 kilomètres, cours d'eau rapide et sinueux. Les indigènes du bas-fleuve ont dit, eux-mêmes, à Van Gèle, que c'était le Lomami. Voilà les tous derniers renseignements.

Le Loubilach, lui, où va-t-il ? Nous n'en savons rien encore. Je *suppose* qu'il rejoint le Loulemgou. Il pourrait aussi être un affluent du Lomami.

J'espère vous avoir éclairci la question et je reste complètement à votre disposition pour tout ce qui concerne le Congo.

Quand nous reverrons-nous ? J'aurais grand plaisir à vous serrer la main.

Croyez-moi votre ami dévoué. F. WAUTERS.

Par ce même courrier, je vous envoie l'hommage de ma dernière brochure.

BIBLIOGRAPHIE.

Cartes commerciales. 1re série, par M. Bianconi, ingénieur. Librairie Chaix.

M. Bianconi se propose de donner, à la fois, des renseignements commerciaux et des enseignements géographiques. On ne saurait trop le féliciter de l'intention qui inspire son ouvrage. Il a compris que les avis commerciaux officiellement enregistrés par le *Bulletin consulaire* ou par le *Moniteur officiel du commerce* ne suffisaient pas pour former la génération de négociants instruits et entreprenants dont nous atten-

dons le relèvement de notre prospérité matérielle. M. Bianconi veut grouper toutes les données utiles et composer une œuvre d'ensemble capable de grouper toute cette nomenclature, de classer tous ces chiffres épars, bref de les rendre intelligibles et d'un enseignement facile et agréable.

Il est très malaisé de combiner ainsi la pratique et la science : et pourtant, M. Bianconi nous paraît avoir réussi dans une large mesure. Son premier fascicule est plein d'informations précieuses et contient une carte d'une exécution soignée. La carte en dit même beaucoup plus que le texte : et nous n'en saurions blâmer l'auteur, puisque l'ouvrage est intitulé : *Cartes commerciales*. Si nous avions la conviction que la majorité des gens instruits, auxquels s'adresse le livre, sont capables de bien lire une carte de ce genre, c'est-à-dire d'en grouper mentalement les renseignements, nous lui reprocherions de consacrer deux colonnes à la géographie physique. Par malheur, il en est autrement. Nous souhaitons donc que le prochain fascicule consacre une vraie étude à la géographie physique et non plus une simple énumération. Mais, pour bien des esprits, la géographie n'est qu'une nomenclature. On citerait même plus d'un géographe convaincu de cette identité, sinon d'intention, du moins de fait : et j'ai peur qu'on en puisse citer longtemps encore.

Un critique méticuleux pourrait quereller M. Bianconi, qui ne donne pas une classification très nette des phénomènes orographiques ou hydrographiques de la Macédoine; les montagnes sont toutes des chaînes, les fleuves ne se distinguent que par leurs dimensions en longueur. Mais la carte est là, bien dessinée, qui en dit beaucoup plus; l'auteur n'a pas voulu se répéter.

Les renseignements purement pratiques et commerciaux sont nombreux et dignes de foi. Je n'ai vu Salonique que pendant quelques jours : et ce que j'ai pu y voir en si peu de temps est bien d'accord avec le texte des *Cartes commerciales*. Pourtant, j'ai peur que M. Bianconi ne maltraite un peu à tort les israélites de Salonique, dont les voyageurs, capitaines de navires et négociants, m'ont dit souvent beaucoup de bien. Quiconque a visité le Levant sait que les colonies israélites de Salonique et de Rhodes sont des exceptions curieuses; l'israélite de Salonique, en particulier, est devenu marin et batelier du port et, dans ce métier nouveau, il a supplanté même les Grecs. Ce ne sont donc pas, comme le dit M. Bianconi, des spéculateurs par excellence; il s'est produit là, dans les habitudes de la race, une transformation digne de remarque.

Tout est à louer dans l'exposé qui termine le livre et est consacré à l'étude des productions de l'industrie locale de la Macédoine. L'énu-



autres : *Les vrais Arabes et leur pays*, et *Obock*, de réunir, dans des pages vécues, à la vivacité et à l'agrément du récit, à travers les aventures émouvantes, les mœurs et les tableaux pittoresques des pays où il conduit le lecteur, des aperçus dont l'homme politique n'a pas moins à faire son profit que le curieux. Son nouvel ouvrage : *Aux pays du Soudan*, nous mène, entre autres, de Massaouah à Souakim et chez les Bogos, ce petit peuple qui vit aux confins de l'Abyssinie et du Soudan, et dont il a été tant parlé ces derniers temps, sans que jamais, à notre connaissance, la description en ait été plus abordée que l'histoire n'en a été écrite. L'échec subi par la politique anglaise dans ces régions, les menées actuelles de l'Italie donnent à ce livre un intérêt tout particulier d'actualité, auquel de curieux détails sur les mœurs et la vie intime des Soudaniens, des récits de chasse et des nouvelles, tout imprégnées encore du parfum du désert, donnent un attrait de plus. »

Tel est le texte d'une note qui nous est communiquée. Nous avons lu le livre de M. Rivoyre et nous n'avons rien à retrancher à cette note. J. V. B.

COMMUNICATION.

La Société des études historiques propose, pour l'année 1886, un prix de mille francs et des médailles, s'il y a lieu, aux auteurs du meilleur mémoire sur la question suivante :

Étudier les conséquences, au point de vue économique, du percement de l'isthme de Panama dans les rapports de l'Europe avec les pays baignés par l'Océan Pacifique, Amérique occidentale, Océanie, Asie orientale.

S'adresser, pour connaître les conditions du concours, à M. L. Racine, administrateur de la Société, 92, boulevard de Courcelles.

RECTIFICATIONS ET OMISSIONS.

Par une regrettable omission, le nom de M. Garnier, professeur à la Faculté de droit, a été oublié dans la transcription de la liste des membres du comité de direction de la Société. Nous nous empressons d'autant plus de combler cet oubli de plume que, depuis l'origine de la Société, le comité a trouvé en lui un de ses membres les plus bienveillants et les plus dévoués.

[illegible]anche, le nom de M. Friant, professeur à la Faculté des sciences, [illegible]aire, ne doit plus figurer sur la liste.

Par un lapsus analogue, la *Revue géographique* de notre savant collègue, M. G. Renaud, ainsi que le *Moniteur des consulats*, si habilement dirigé par M. Aug. Meulemans, ont été omis dans la liste des publications correspondantes. Nous nous en excusons près de nos excellents confrères qui, pas plus que nos lecteurs, ne se sont mépris sur le caractère involontaire de cette omission, ces publications faisant un égal honneur à leurs auteurs, comme à notre bibliothèque.

Nous devons également rectifier, d'après les indications de M. Meulemans, la liste de nos membres correspondants :

M. Crésanto Medina est ministre du Guatemala et non du Nicaragua ;

M. Blest Gana est ministre et non consul du Chili ;

M. le marquis de Croizier est consul de Grèce à Versailles et non à Paris ;

M. le baron de Hoben, consul de Bolivie à Alger, est décédé récemment ;

M. Auguste Meulemans est consul général du Paraguay et non consul honoraire ;

M. Eug. Pelletier est ancien consul de Honduras.

D'autre part :

M. *Blondeau*, et non Blandeau, représentant de commerce, demeure actuellement rue de Toul, 4 ;

M. *Branquart*, demeure actuellement 27, rue Paillot-de-Montabert, à Troyes (Aube) ;

M. *Charlot* habite Colombey-les-Belles

M. *Fort* demeure actuellement place Lobau, à Nancy.

M. *Grillon*, lieutenant-colonel, directeur du génie, réside maintenant à Tunis, direction du génie ;

Et M. *Jules Millot*, sous-inspecteur des forêts, à Mirecourt.

Enfin les bureaux :

Du *Moniteur des colonies* sont transférés 18, rue Bergère ;

Du *Cosmos-les-Mondes*, 8, rue François Ier ;

De l'*Esploratore*, 5, via Alessandro-Manzoni, à Milan.

Le gérant, J. V. BARBI[...]

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTRÔLE

DU

COMITÉ DE RÉDACTION

1885 — 3e TRIMESTRE

NANCY
BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11
MAISON A PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1885

SOMMAIRE

CARTES. — *Les Prairies de la Guyane*; croquis par M. H. A. Coudreau (voyages de 1881 à 1885). — *Souvenir de l'inauguration du buste Crevaux*, composition par M. Paul Barbier.

INAUGURATION

DU

BUSTE DU Dr CREVAUX

AU

JARDIN BOTANIQUE DE NANCY

le 13 juin 1885

NOTE PRÉLIMINAIRE

Aussitôt que la nouvelle du massacre de la mission Crevaux fut confirmée, le comité de direction de la Société de géographie de l'Est, dans sa séance du 26 juin 1882 et sur la proposition de M. Lucien Adam, décida d'ouvrir une souscription pour ériger, à Nancy, un buste de l'infortuné voyageur.

Quand la somme jugée suffisante fut réunie, — elle ne l'eût pas été que M. Duvaux, alors ministre de l'instruction publique, nous avait promis l'appoint nécessaire à fournir par son ministère, — des démarches furent faites près de la municipalité, et une demande fut adressée au conseil municipal de Nancy, pour obtenir un emplacement digne de l'explorateur et du monument qu'on lui destinait. Le comité désignait, dans sa requête, la cour de l'ancienne Université.

Le conseil municipal répondit en offrant le Jardin botanique.

Quelque peu déçu dans ses espérances, étant donné les conditions particulières dans lesquelles se trouve placé, à Nancy, le Jardin botanique, le comité insista respectueusement.

En ce moment, on projetait une rue longeant les nouveaux bâtiments du lycée et le comité demanda, à défaut de la place qu'il désirait ou de tout autre emplacement public, que le panneau central du mur du lycée sur cette rue — à laquelle on devait donner le nom de Crevaux — fût occupé par le buste de l'explorateur lorrain, dont les études [illegible]nt été faites au lycée même de Nancy.

[illegible] plans de M. Jasson, architecte, étaient prêts quand le projet de [illegible] nouvelle fut abandonné au moins pour un certain temps.

[illegible]en était là, l'an dernier, quand surgit l'idée d'ériger un buste à

M. Guerrier de Dumast. Saisi d'une demande à ce sujet, le conseil municipal décida de mettre les deux bustes dans la cour de l'ancienne Université, non plus sur des stèles appropriées à chacun d'eux, mais appliqués symétriquement sur la façade intérieure.

Mais la commission du buste de M. de Dumast protesta de son côté et refusa nettement — dût l'Académie de Stanislas le conserver dans son local — de consentir à une disposition qu'elle ne considérait pas comme digne des deux hommes que l'on entendait honorer, encore que leurs gloires respectives n'eussent, à ses yeux, aucun rapprochement possible.

Dans ces conditions, cet emplacement devenait également impossible pour le buste de Crevaux et le comité de la Société de géographie de l'Est, qui avait fait tout ce qui lui paraissait possible d'instances, crut devoir revenir à la proposition primitive du conseil municipal et accepter le Jardin botanique.

D'ailleurs, si l'éloignement de cet établissement du centre de la ville ne lui paraissait pas offrir toute la publicité désirable pour un explorateur aussi populaire que l'était Crevaux en Lorraine, du moins il trouva une sorte de compensation dans le projet étudié par M. l'architecte de la ville, lequel plaçait le monument à la place d'honneur, au milieu même de la vasque centrale et dans l'axe de l'allée principale du jardin.

Le projet et les plans une fois adoptés, il fut décidé, à la suite d'une démarche faite par le bureau de la Société près de M. le Maire, que l'inauguration aurait lieu pendant le concours régional et la date du 13 juin fut convenue, d'accord avec la commission d'organisation des fêtes.

D'autre part, le comité chargea le secrétaire général de la Société, pendant son séjour à Paris, lors du congrès de la Sorbonne, d'adresser des invitations aux sommités géographiques et aux explorateurs dont la liste était préalablement dressée, ainsi qu'aux Sociétés françaises de géographie.

C'est ainsi que MM. de Lesseps, E. Levasseur, Perrier, A. Grandidier, Dr Hamy, Dr Néis, Dr Colin, Dr Demersay, Giraud, Coudreau. C. Maunoir, Meurand, C. Gauthiot, Cte de Bizemont, Fournier, capitaine de vaisseau, furent invités. Seuls acceptèrent MM. de Lesseps, Levasseur, Perrier, Néis, Colin, Demersay, Giraud, Coudreau, Fournier, de Bizemont, Maunoir et Gauthiot. Au dernier moment, MM. de Lesseps et Perrier, le premier par suite d'un surcroît d'occupations, le second par raison de santé, furent empêchés.

De leur côté, les Sociétés de Rouen, Lille, Dijon et l'Union géographique du Nord, déléguaient MM. Gravier, Eeckman, Grosjean et de Guerne. Les autres Sociétés avaient confié leur mandat, les unes à

M. Gauthiot, les autres à M. Maunoir, ce dernier chargé, en leur absence, de représenter MM. de Lesseps et Perrier.

Tels furent les témoins autorisés de l'inauguration du monument de l'explorateur lorrain. Si, pendant deux ans, il a attendu une place digne de lui, du moins la fête qui l'a consacré a eu tout l'éclat désirable.

La famille de Crevaux et ses amis ne furent pas oubliés, et de tous côtés ils vinrent s'associer à l'hommage rendu à celui qu'ils avaient perdu. Ce sont d'abord MM. Thiry, de Tomblaine (parent et ami chez qui Crevaux aimait souvent à venir se reposer); Edmond, Didier et Victor Crevaux, de Lorquin; Joseph et Émile Crevaux, de Paris; MM. Crevaux, de Saint-Dié; Mme et Mlle Crevaux, de Lunéville; Gilquin, instituteur à Sommervillers. Puis MM. Villé, ancien magistrat, et Desfrères, de Lorquin; Vallez, maire de Lorquin et son neveu; Schott, juge de paix à Lunéville, et Camille Georgel, de Cirey. Il y manquait ses dignes tantes de Lorquin et un de ses meilleurs amis, M. Jeannequin, de Lunéville.

Un mot encore, avant d'entrer dans le récit de cette mémorable journée, sur *l'ordre du jour* qui en régla l'emploi.

Dès le matin, à huit heures et demie, le bureau et plusieurs membres du comité de la Société, MM. Duvaux, Mézières, Noblot, députés, et M. Noblot, sénateur de la Haute-Saône; M. A. Volland, maire; MM. Sidrot, Baradez et Maringer, adjoints; les invités et délégués des Sociétés de géographie, les parents et les amis de Crevaux, les autorités civiles et les délégués des diverses Sociétés savantes de Nancy, se réunirent sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, pour se rendre, en cortège, au Jardin botanique où ils furent reçus par M. G. Le Monnier, directeur dudit Jardin, et où les attendaient déjà M. le premier président, M. le procureur général et M. le préfet de Meurthe-et-Moselle. La musique du 26e de ligne apporta son concours à la cérémonie. Sur une estrade disposée près du monument, dans la partie gauche de l'allée transversale, prirent place les députés et sénateurs, le bureau et le comité de la Société, la municipalité, les invités et délégués des Sociétés de géographie. M. Debidour, président, ouvrit la séance.

On trouvera plus loin, et dans leur ordre, les discours prononcés dans cette première partie de la solennité. Celle-ci ne fut marquée que d'un incident, mais des plus touchants. M. Eeckman, de Lille, avait apporté avec lui une magnifique couronne d'or offerte par cette société à la mémoire de Crevaux. Sur un large ruban tricolore noué avec un crêpe qui enlace la couronne, on lit : *La Société de géographie de Lille au docteur Jules Crevaux*, 1885.

Au moment de prononcer son allocution, M. Eeckman vint déposer

cet éclatant et significatif hommage au pied du monument, aux applaudissements chaleureux et sympathiques de la foule.

D'ailleurs, ces applaudissements ne manquèrent pas aux orateurs, qui, tous animés de la même pensée, rendirent à notre cher Crevaux des hommages dignes de lui.

Mais ce fut autre chose quand, dans la séance de l'après-midi qui eut lieu à 2 heures au théâtre de Nancy, MM. Levasseur, Demersay et Coudreau racontèrent, le premier, les explorations françaises dans l'Amérique du Sud; le second — l'un des doyens des explorateurs en ce pays — son voyage au pays des Tobas; le troisième, émule de Crevaux, ses propres découvertes dans la Haute-Guyane et dans le bassin de l'Amazone.

Au centre de la scène, sur un piédestal entouré de fleurs dues à l'inépuisable obligeance de M. Crousse, un buste de Crevaux dominait toute l'assemblée. Son image semblait tressaillir au milieu de cet entourage de grands voyageurs écoutant l'histoire de ceux qui les ont précédés, faite par un grand géographe, et le récit des explorations accomplies dans les pays où il a triomphé et succombé tout à la fois, fait par des voyageurs plus heureux, mais admirateurs sincères de son œuvre.

La séance s'ouvrit par une allocution de M. Debidour, que l'on trouvera précédant la conférence de M. Levasseur.

A l'issue de cette séance, dont la fanfare du 10ᵉ hussards fit les honneurs, on se donna rendez-vous au banquet offert aux invités et aux délégués des Sociétés de géographie par les membres de la Société de géographie de l'Est et les délégués des Sociétés savantes de Nancy.

Ce banquet eut lieu à 6 heures, à l'*hôtel de France*, et il clôtura dignement cette brillante journée à laquelle un beau soleil ajouta un éclat de plus.

Discours de M. Debidour, président de la Société de géographie de l'Est.

Messieurs,

L'homme de cœur dont nous célébrons la mémoire avait un illustre ami, auquel revenait de droit la tâche de le louer aujourd'hui devant vous. C'est à M. de Lesseps que Crevaux a dû, pour une bonne part, ses principales mis-

sions et ses plus brillantes récompenses. Il appartenait au grand Français, en qui semble personnifiée la patrie, de saluer cette jeune gloire qui, pour être particulièrement chère à la Lorraine, n'en a pas moins un caractère national et mérite l'hommage du pays tout entier.

Il ne lui a pas été possible, à son vif regret, de participer de sa personne à cette pieuse cérémonie. Retenu à Paris par d'impérieux devoirs, il s'associe de loin à notre réunion ; il en accepte avec joie la présidence d'honneur ; sa pensée et son cœur sont avec nous. Mais sa voix, hélas ! ne se fera pas entendre en cette solennité. C'est donc aux Sociétés françaises de géographie, dont les représentants sont ici assemblés, d'exprimer elles-mêmes leur gratitude et leur admiration pour le vaillant explorateur de l'Amérique méridionale.

Toutes ont applaudi à ses travaux, à ses succès ; toutes ont déploré sa fin tragique et prématurée. Si l'une d'elles, la Société de l'Est, réclame le privilège de parler la première, ce n'est pas qu'elle croie l'avoir plus aimé que les autres. C'est qu'à ses yeux elle représentait dans la patrie commune cette patrie locale, cette terre natale de Lorraine vers laquelle aux heures de détresse et du fond des déserts s'était tant de fois reportée son âme virile et tendre. C'est à Nancy qu'il accourait au retour de ses lointains voyages. Il y retrouvait toute sa jeunesse. Il y recouvrait en peu de jours la force et la santé. Nous étions pour lui comme une grande famille. Sa prédilection pour notre ville s'était surtout avivée depuis que la guerre l'avait fait étranger dans le coin de terre si rapproché de nous qui avait été son berceau. Ici, du moins, c'était encore la France. En face de cette frontière gardée par l'ennemi, si près de ce village où il ne pouvait séjourner qu'à la condition de se taire, il venait avec un légitime et patriotique orgueil conter publiquement ses découvertes et ses victoires. Il lui semblait qu'il rendrait ainsi plus sensible à nos voisins, comme à

nous-mêmes, ce relèvement moral de la grande vaincue, auquel il contribuait chaque jour en héros.

Crevaux, Messieurs, était avant tout patriote. Bien jeune il avait lutté contre l'invasion. Son sang avait coulé sur le champ de bataille. Après la guerre, c'est encore la France qu'il voulut servir, dans ce vaillant corps de la marine où, du droit de la science et du dévouement, il avait si rapidement conquis son grade de médecin de première classe. Plusieurs fois embarqué, c'est sur les côtes de la Guyane, du Brésil et de La Plata, à la vue de ces contrées mal connues, dont les mystères le tentaient, qu'il avait senti se développer sa vocation d'explorateur. Il voulait qu'en sa personne notre nation reparût avec son prestige et son autorité d'autrefois dans une partie du monde où, comme ailleurs, on la jugeait à jamais dégénérée. Certes, il n'était pas seul à concevoir, il n'a pas été seul à réaliser de semblables desseins. Au lendemain de nos malheurs, toute une génération jeune, hardie, généreuse comme lui, s'était levée et, le drapeau de la science à la main, s'était répandue dans tout l'univers au nom de la France. Chacun sait ce qu'elle a fait, ce qu'elle fait chaque jour pour notre gloire. Elle compte déjà de nombreux martyrs. Mais rien ne la décourage. Notre pays n'oubliera pas ce que ses pacifiques conquêtes lui ont valu de considération et de respect. Il sait ce qu'il doit de reconnaissance à des hommes tels que Savorgnan de Brazza, Soleillet, Garnier, Harmand, Flatters, Néis, Révoil, Bonvalot, Galiéni, Bizemont, Victor Giraud, à tant d'autres encore dont les noms nous sont familiers. Mais ce que j'ai le droit d'affirmer et ce que pas un de ces braves ne contesterait, c'est que nul parmi eux n'a été plus grand que Crevaux et n'a, ni par sa vie ni par sa mort, mieux mérité de la patrie.

C'est la France qui a reparu avec lui, forte et vivace, dans cette Amérique du Sud sillonnée en tous sens par son infatigable curiosité. C'est elle qu'on acclamait, qu'on

admirait, qu'on aimait sous son nom. Crevaux n'est pas moins populaire à Rio-de-Janeiro, à Bogota, qu'à Paris et à Nancy. Nous venons d'ériger un monument à sa mémoire; il y a déjà deux années que la ville de Buenos-Ayres en a fait autant. Des peuplades sauvages, qui ne l'ont jamais vu, s'entretiennent de lui. Jamais, je crois, les vertus propres à notre race n'avaient excité plus de sympathie dans le nouveau monde, parce que jamais, peut-être, nul ne les a possédées à un plus haut degré que notre glorieux ami.

Il avait d'abord l'audace, et l'on peut dire que c'est ce qui prédominait dans cette noble nature. Non l'audace irréfléchie ou fanfaronne qui se jette dans les périls sans les connaître ou qui ne les brave que de loin. C'était chez lui plutôt la résolution calme, sereine, enjouée du vieux soldat qui a cent fois vu le feu, qui sent ses facultés se décupler dans la bataille et qui chaque fois y retourne en souriant, comme à une fête. L'éclair qui s'allumait parfois dans son regard rêveur décelait seul ce qu'il y avait en lui d'élan, d'ardeur et d'ambition. L'inconnu l'attirait, l'impossible avait pour lui un charme sans égal. Les difficultés et les objections n'étaient pour lui que des aiguillons qui le poussaient en avant. Qu'une contrée vierge d'exploration lui fût signalée, il y courait; il faisait gaiement quinze cents lieues pour découvrir un torrent, voir naître et grandir les affluents mystérieux de l'Amazone ou du Paraguay et révéler au monde civilisé, avec de nouvelles voies de communication, de nouvelles richesses. Vainement ses amis, vainement les habitants mêmes des pays qu'il traversait le dissuadaient-ils de s'engager dans des entreprises ou de continuer des voyages qui devaient, à leur sens, finir par une catastrophe. Il laissait dire, souriait et poursuivait son chemin. S'il y avait à ses yeux une chance, une seule, d'échapper à la mort, il allait, laissant derrière lui les traînards et les lâches, suivant le fil de

l'eau, naviguant sur un tronc d'arbre ou sur quelques planches mal liées, l'œil fixé sur son but et décidé à tout plutôt qu'à revenir sur ses pas. Bien des fois il dut, au cours de ses aventureuses campagnes, modifier ses itinéraires, comme un général modifie son plan suivant les incidents imprévus de la bataille. Jamais on ne le vit ni regarder en arrière, ni reculer. *Tiens bon*, telle était la devise qu'il s'était donnée. Il me le rappelait encore, l'infortuné, quelques semaines avant sa fin, dans la dernière lettre que j'ai reçue de lui. C'est pour avoir suivi jusqu'au bout cette règle qu'il a péri.

Sa ténacité, son sang-froid n'étaient pas moins remarquables que sa hardiesse. En route, il n'était point d'obstacles qui pussent le décourager, point de périls qui le fissent trembler. Il abordait les uns et bravait les autres avec la même fermeté. Aux heures les plus critiques, sa bonne humeur redoublait ; elle devenait presque de l'insouciance. Crevaux a franchi sur de frêles esquifs, battus des flots et disloqués par les rochers, des rapides et des chutes où nul être humain ne s'était jamais risqué, où nul ne se hasardera peut-être après lui. C'est ainsi qu'il descendait, comme en se jouant, le Yary, le Yapura. Parfois un simple radeau, grossièrement construit dans la grande forêt, lui servait de véhicule durant plusieurs semaines ; les caïmans l'y venaient assaillir, entraînaient sous ses yeux son plus fidèle auxiliaire. La mort le guettait partout. Un de ses compagnons, le malheureux Burban, expirait devant lui, piqué par une de ces raies venimeuses qui pullulent dans les rivières d'Amérique. A terre, le jaguar rôdait, le boa rampait, la nuit, autour de son campement. Mais nul accident, nulle alerte ne pouvait altérer sa résolution, pas plus que sa foi dans le succès final de son entreprise. S'il rencontrait des indigènes, c'étaient souvent des anthropophages qui, après l'avoir bien accueilli pour le mieux tromper, venaient traîtreusement l'assaillir

ou cherchaient à le retenir de force. Pour lui, sans se troubler, il les regardait en face, il leur donnait des ordres ; et ils obéissaient ! Seul ou à peu près, à cinq cents lieues de tout secours, il parlait en maître quand on ne voulait pas le traiter en ami. Un soir, une tribu l'entoure et le menace de mort. Il prend de sa main le chef en otage et les sauvages, stupéfaits, non seulement le laissent faire, mais exécutent en son honneur et sur son injonction, leurs danses nationales. D'autres fois, il se présente sans armes devant les indigènes qui semblent le provoquer ; héroïque et téméraire confiance, qui finira par lui coûter la vie. Elle lui vaut, en attendant, la sympathie de populations grossières, qu'il achève de gagner par sa libéralité et son inaltérable bonne foi dans les transactions. Ce n'est pas, du reste, de l'Indien des forêts que l'explorateur doit toujours le plus se méfier. Le demi-barbare ou le déclassé, qui n'ont pris ou gardé de la civilisation que ses vices et ses perversités, sont en certains cas pour lui plus redoutables. Mais ils ne sont pas non plus pour intimider ou faire reculer notre compatriote. Qu'un traitant avide ou soupçonneux veuille le rançonner ou l'arrêter, il saura bien lui tenir tête et passer outre. Que les aventuriers sinistres qu'il a dû raccoler à Surinan et prendre à son service, faute d'honnêtes gens, se révoltent et le menacent, son regard impérieux et clair les aura bientôt désarmés. Que le bandit Santa-Cruz, le *pirate des Andes,* dont les crimes lui sont connus, devienne son guide dans les déserts du Yapura, il ne tremblera pas davantage. Deux mois durant il couchera près de lui, sans autre précaution que de tenir à la main un vieux revolver, dont il ne pourrait, au besoin, faire usage. C'est ainsi qu'il subjuguera cette bête féroce et la rendra docile, presque dévouée.

On n'a pas de peine à comprendre l'ascendant que Crevaux prenait à la longue sur ses compagnons de voyage. Si quelques-uns, comme Lejanne, son intrépide lieute-

nant, qui a partagé avec lui les périls et la gloire de sa troisième campagne, comme Burban, qui est mort sous ses yeux, comme Ringel, Haurat, Billet, Blanco, qui, si résolûment, sont allés mourir à ses côtés, avaient en lui, dès le début, une foi sans limites, la plupart avaient besoin, pour lui rester fidèles, d'être à toute heure encouragés et soutenus par son exemple. Ce n'est pas seulement par son courage qu'il les retenait, c'est par son infatigable vigilance et par l'énergie sans égale avec laquelle il supportait des fatigues ou des misères sans cesse renaissantes. Nul parmi eux, dans cette vie de hasards, de privations et de douleurs, à laquelle il s'était voué, ne peinait et ne souffrait plus que lui. Comme eux et sans privilège, il voulait coucher en plein air, sur le sol nu des grèves. Chef responsable de l'expédition, tant que durait le voyage, il fermait les yeux le dernier et les ouvrait le premier. A cinq heures du matin, c'est lui-même qui réveillait sa troupe. Un léger repas précédait la journée de travail. On s'embarquait ensuite, et huit, dix, douze heures durant, le laborieux explorateur, accroupi sur son radeau ou dans son étroit canot, la boussole sous les yeux, ne cessait guère d'observer, mesurer, dessiner ou écrire. Si parfois il s'interrompait, c'était pour suppléer ou renforcer, la pagaie à la main, ses serviteurs harassés ou malades. Quand, aux approches d'une chute trop haute, il fallait traîner à terre l'embarcation par-dessus les rochers, transborder les bagages, se frayer à coups de sabre un chemin à travers l'inextricable végétation des tropiques, il marchait comme toujours, allègre et vif, prenant sa part de la tâche commune, corps frêle, âme de fer, dont les plus robustes manœuvres ne pouvaient égaler l'énergie. Le soir, au campement, on le voyait souvent, les pieds en sang, la tête en feu, s'enfoncer dans la forêt et pourvoir par la chasse à la nourriture de son escorte. La faim, dans cette bataille sans trêve, n'était pas le moins redoutable des ennemis qu'il avait à

combattre. Pour éviter tout encombrement, il avait l'habitude de n'emporter, au début de ses explorations, que quelques jours de vivres. Sa provision épuisée, il achetait aux Indiens, quand il pouvait, un peu de *cachiri,* quelques galettes de *cassave.* Cette boisson répugnante, cet aliment peu substantiel, durant des semaines entières, paraissaient lui suffire. Comment ses compagnons ne s'en fussent-ils pas contentés ? Mais en certaines régions, la solitude était absolue. Sur le Guayabero, il fit une fois cent ving-cinq lieues sans rencontrer une seule case ni un seul habitant. Force était alors de compter sur le produit aléatoire de la pêche ou de la chasse. Quand le poisson manquait, on abattait des singes dans le bois ; la chair affreusement musquée du pécari n'était pas dédaignée. Qu'étaient toutes ces misères aux yeux de notre ami ? Il ne faisait qu'en rire. Ne fallait-il pas soutenir par un enjouement inébranlable le moral toujours chancelant de sa petite troupe ? Ne fallait-il pas aussi se bien porter ou en avoir l'air ? Or, en réalité, durant ses explorations, la santé de Crevaux était presque toujours fort mauvaise. Les fatigues de toutes sortes, les émotions contenues, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des aliments, les exhalaisons des marais, une chaleur moyenne de 25 à 30 degrés et des pluies diluviennes avaient altéré de bonne heure sa constitution. La fièvre ne le quittait pour ainsi dire pas. Plusieurs fois il resta sans connaissance et crut mourir. Mais tant qu'il pouvait se tenir debout ou assis, il ne voulait pas qu'on pût supposer qu'il était malade. Il se cachait pour prendre ses remèdes, feignait de manger la nourriture qu'on lui présentait, et, par un miracle d'énergie, se relevait chaque jour pour communiquer à ses compagnons fléchissants, sa vitalité toujours renaissante. Comment ne l'eussent-ils pas admiré, presque adoré ? Si quelques-uns, trop faibles ou de mince courage, l'abandonnaient au milieu de la route, presque tous demeuraient et, confiants comme lui dans son étoile,

tenaient à honneur de partager jusqu'au bout ses périls. Vous n'avez pas oublié ce nègre Boni qui, laissant pour lui son pays, le suivit et le seconda si résolûment pendant ses trois premiers voyages. Que n'a-t-il pu l'accompagner aussi dans sa dernière entreprise ? Il l'eût peut-être sauvé, comme il avait eu déjà le bonheur de le faire tant de fois. Par sa sollicitude, sa présence d'esprit et sa bravoure, Apatou avait puissamment contribué aux succès de son maître. Deux fois de suite, il avait voulu l'accompagner en France. Nous l'avons fêté avec lui, vous vous le rappelez. Son souvenir est à jamais inséparable de celui de Crevaux. En l'associant aujourd'hui dans nos hommages à son malheureux chef, nous ne faisons que lui rendre justice. N'est-ce pas du reste honorer encore notre ami que de rappeler qu'il a su inspirer de pareils dévouements?

Vous le voyez, Messieurs, Crevaux avait au plus haut point toutes les qualités du cœur et de l'esprit, qui font les grands explorateurs. Il n'est douteux pour personne que, s'il eût vécu, il eût bientôt égalé, surpassé même les plus illustres. On peut juger des grandes choses qu'il eût faites par celles qu'il avait accomplies et qui avaient rendu son nom si populaire. Songez que sa vie d'explorateur n'a pas duré cinq ans. C'est le 9 juillet 1877 qu'il commence sa première traversée de la Guyane ; et c'est le 27 avril 1882 qu'il tombe sur les bords du Pilcomayo, assassiné par les Tobas. Dans l'intervalle, il a traversé les monts Tumuc-Humac, que pas un homme civilisé n'avait vus avant lui, complété la géographie de la Guyane en remontant le Maroni et l'Oyapock, révélé et décrit des rivières qui, comme le Yary, le Parou, le Yapura, le Guayabero, n'étaient guère connues que de nom, couru de Cayenne aux Andes, traversé plusieurs fois le Brésil, l'Équateur, la Colombie, le Vénézuéla ; après Humboldt et d'Orbigny, après Castelnau et Martius, après Agassiz, il a pu enrichir de découvertes précieuses pour la médecine, l'agriculture et

l'industrie, la faune et la flore de l'Amérique du Sud, étudié de près les races si mal connues du Nouveau-Monde, fourni de nouveaux et nombreux éléments de comparaison à l'anthropologie, à la linguistique et à l'ethnographie. Et tout cela, Messieurs, il l'a fait en quatre ans ! Que ne s'est-il contenté de ces beaux résultats, de la notoriété, des récompenses flatteuses qu'ils lui avaient values ? Que n'est-il resté parmi nous pour jouir de sa gloire ?

Crevaux n'était pas de ceux que tente le repos et que satisfait à jamais la renommée acquise. Il était de ces vaillants dont le succès ne rassasie pas, mais surexcite la noble ambition. Depuis son troisième voyage, huit mois à peine s'étaient écoulés. Repris tout à coup de cette fièvre morale, qu'un instant nous avions crue calmée, il repart en novembre 1881, cette fois pour Buenos-Ayres, d'où il compte remonter le bassin de la Plata et descendre jusqu'à l'Amazone par l'immense et mystérieuse ligne du Tapajos ou du Xingu. Arrivé dans cette capitale, il apprend que le moment est mal choisi pour se mettre en route et qu'il lui faut attendre plusieurs mois avant de commencer utilement son exploration. Que faire dans l'intervalle ? C'est alors que la traversée du Grand-Chaco par le Pilcomayo, tant de fois et si vainement tentée depuis trois siècles, lui est signalée comme une entreprise digne de lui. La gloire de faire oublier tant d'échecs, de tracer une route directe entre la Bolivie et le Paraguay, le séduit aussitôt. Quelques jours lui suffisent pour organiser sa caravane. Vainement, au moment où il va pénétrer dans l'inconnu, lui parle-t-on d'obstacles, d'inondations, de marais, de peuplades exaspérées par de récentes violences de la population bolivienne, et prêtes à s'en venger sur tout étranger assez téméraire pour se hasarder dans la pampa. Le péril l'attirait, le fascinait pour ainsi dire. « Je suis prêt à tout », m'avait-il écrit fort peu auparavant. Cette fois, hélas ! les sombres pronostics de ses amis ne se réa-

lisèrent que trop tôt. Attiré traîtreusement par les Tobas, il périt, vous le savez, après cinq jours de navigation, et toute sa troupe, sauf un seul homme, succomba comme lui. Les sauvages déchirèrent son corps et firent des trophées de ces restes sacrés.

Tant d'avenir, d'espoir et de jeunesse anéantis en quelques minutes ! Quelque vraisemblable que fût la catastrophe, on voulut tout d'abord n'y pas croire. La France et l'Amérique s'émurent. Des expéditions boliviennes, argentines, françaises, sillonnèrent pendant deux années les plaines funèbres d'où notre malheureux ami n'était pas revenu. Un de nos compatriotes, M. Thouar, accomplit, au prix de fatigues et de luttes inouïes, cette traversée du Chaco que Crevaux avait rêvée. Il ne put que confirmer, après bien d'autres, la vérité du désastre. Crevaux était à jamais perdu pour nous ; ses restes avaient disparu ; on ne pouvait pas même lui donner un tombeau.

Si les parents de ce soldat sans reproche, si ceux qui l'ont connu, si ceux qui l'ont aimé ont dû renoncer non seulement à le revoir, mais à l'honorer d'une sépulture digne de lui, c'était une raison de plus pour glorifier sa mémoire et familiariser avec ses traits aussi bien qu'avec son histoire les générations à venir. La Société de géographie de l'Est a voulu qu'un monument simple, mais durable, rappelât à quiconque aime la France, les victoires et la mort d'un bon Français tombé au champ d'honneur, à deux mille lieues de sa terre natale, pour la civilisation, pour la science et pour la patrie. Son appel a été entendu. Grâce à l'empressement des Sociétés, sœurs de la nôtre, et à la pieuse libéralité du public, que nous remercions comme elles d'avoir bien voulu coopérer à notre œuvre, la somme suffisante pour l'accomplissement de notre projet a été recueillie en quelques semaines. Le Gouvernement de la République, n'oubliant pas que Crevaux est mort au service de l'État, a voulu fournir le marbre né-

cessaire pour exécuter le buste de l'explorateur. Nous tenons à lui exprimer publiquement notre gratitude. Qu'elle soit acquise aussi aux deux artistes nancéiens (MM. Jasson et Benoît-Godet), dont le souple talent a su réaliser avec tant d'harmonie l'œuvre complexe que nous avons sous les yeux.

Nous remercions enfin particulièrement le conseil municipal de Nancy de s'être, dès l'origine, associé de cœur à nos désirs, d'avoir attaché à une des rues nouvelles de notre ville le nom de l'ami que nous pleurions et d'avoir attribué à son image un emplacement public. Les représentants de cette patriotique cité ont compris que ce monument commémoratif, leçon d'honneur et d'héroïsme pour nos enfants, ne pouvant, hélas ! s'élever sur la terre qui vit naître Crevaux, devait du moins se dresser sur ce sol toujours français, où s'étaient écoulées ses années d'étude et où le ramenaient depuis quinze ans ses affections d'enfance.

Au nom de la Société de géographie de l'Est, des compagnies et des citoyens qui se sont associés à son œuvre, au nom des amis et admirateurs de Jules Crevaux, j'ai l'honneur de remettre à la ville de Nancy ce monument destiné à perpétuer sa mémoire. Les parents de notre cher mort savent qu'ici le respect ne lui manquera pas. Quant à la France, elle jugera qu'à l'extrême frontière il est bien à sa place ; car mort comme vivant, ce soldat sans peur sera où il lui plaisait d'être : à l'avant-garde !

Discours prononcé par M. Volland, maire de Nancy.

Messieurs,

C'est pour la ville de Nancy un grand honneur de recevoir en ces lieux, comme dans un asile consacré par le travail et la science, le buste destiné à faire revivre parmi

nous les nobles traits et le fortifiant souvenir d'un des plus vaillants fils de la Lorraine.

Tous ici, je tiens à le proclamer, nous nous associons du fond du cœur au pieux hommage rendu si spontanément à cette chère mémoire.

Notre ville n'était que sa ville d'adoption, mais, honorée de son amitié, bien des fois j'ai pu voir combien elle lui était devenue vraiment chère.

C'est ici qu'entre deux voyages il s'empressait de nous revenir couvert d'une gloire nouvelle. C'est ici qu'il aimait à retrouver des camarades de collège ou des amis nouveaux que l'aménité de son caractère attirait à lui, chaque jour, plus nombreux.

C'est ici que nous l'avons connu et que nous n'avons pu le connaître sans l'aimer.

C'est ici que, par une faveur qu'il était heureux de nous accorder, il nous était donné de recueillir, les premiers, de sa bouche, le récit inédit, émouvant et toujours modeste de ses lointaines et périlleuses expéditions.

Aujourd'hui, tous ces touchants et glorieux souvenirs sont, hélas! autant de douloureux regrets, mais une mort si glorieuse, couronnant une vie si vaillante, mérite plus et autre chose que des larmes vulgaires.

Haut les cœurs! Messieurs, si nous voulons honorer vraiment ceux qui savent, comme Crevaux, se livrer tout entiers et donner la dernière goutte de leur sang à la science et à la patrie.

Que ce buste de Crevaux reste donc debout et glorifié parmi nous.

Saluons un compatriote à jamais regretté, qui a eu la gloire de porter dans des régions inexplorées le drapeau de la science et le drapeau de la France. Saluons, en Crevaux, un enfant de la Lorraine, pétri tout entier de cette terre éternellement française, et qui, vivant ou mort, fournit ce salutaire enseignemont, que, quel que soit le hasard

des conquêtes, aucune force n'a pu encore enlever à un Lorrain le droit de vivre et de mourir pour la France !

Discours de M. C. Maunoir.

Messieurs,

Il est juste de perpétuer par le marbre ou le bronze l'image des hommes qui consacrèrent leur vie, qui la sacrifièrent à la poursuite d'une généreuse tâche.

La Société de géographie de Nancy a donc accompli un acte de justice en prenant l'initiative d'élever un monument à la mémoire du docteur Crevaux.

L'honneur m'est échu de l'en féliciter, de l'en remercier au nom de la Société de géographie de Paris, des Sociétés de géographie de Marseille, Montpellier, Toulouse, et de l'Union géographique du nord de la France.

Le statuaire M. Benoit-Godet a ressuscité, pour ainsi dire, une partie de ce corps dont les restes sans sépulture sont à jamais dispersés au milieu des immensités de l'Amérique.

Quand une nation, quand une ville rendent hommage à de grands citoyens en leur dressant des statues, elles disent aux générations successives : Soyez fières de ceux-là qui, sortis du milieu de nous, furent des maîtres par la pensée et par l'action ; inspirez-vous de leur génie qui poursuivit des desseins élevés, de leur abnégation jusqu'à la mort, pour l'intérêt commun.

Le buste que nous inaugurons montrera désormais la noble figure d'un explorateur d'une hardiesse rare, d'une indomptable âpreté à la recherche de l'inconnu. Il marcha dans sa rude voie soutenu par la passion de la science, par la passion plus ardente encore de son pays que tout jeune il avait défendu sur les champs de bataille.

Médecin, il fut vaillant parmi les vaillants à affronter les épidémies, pour les aller combattre dans leurs germes les plus profonds.

Explorateur, il traça le cours de fleuves gigantesques connus avant lui de l'Indien seul et qui charrieront quelque jour les richesses d'admirables contrées.

Ici comme là, Crevaux resta toujours puissamment dominé par la volonté de faire sa vie utile, d'ajouter quelques rayons à l'éclat du nom français. Il y a réussi dans ses trop courtes années.

L'image devant laquelle nous nous inclinons est faite non seulement pour honorer les mérites de l'homme de science, mais pour proclamer l'exemple de l'homme de cœur.

La Société de géographie de Nancy et ceux-là qui l'ont libéralement aidée dans son œuvre ont compris que de pareils enseignements ne sauraient être répétés, ni trop haut, ni trop souvent dans un pays où tous peuvent arriver au savoir, où tous doivent être soldats.

Discours de M. C. Gauthiot.

Messieurs,

Vous venez d'entendre retracer, dans ses lignes générales, la carrière du voyageur et du savant, et vous savez combien est justifiée la présence des représentants des Sociétés de géographie françaises autour de ce simple monument, dû à une pieuse et patriotique initiative. Mon collègue et ami Maunoir vous a parlé au nom de la plus ancienne et de la plus célèbre de toutes et au nom de celles de Toulouse, de Marseille et de Montpellier; je suis chargé de vous transmettre l'hommage et les sentiments de sympathiques regrets de la plus ancienne Société de province et de l'une des plus jeunes, celles de Lyon et de

Bourg, comme aussi des Sociétés de géographie commerciales de Bordeaux, de Nantes et du Havre. La Société de géographie commerciale de Paris a ici, dans la personne d'un des maîtres de la science, l'un de ses vice-présidents, M. Levasseur, un délégué qui vous dira, mieux que je ne saurais le faire, combien Crevaux avait mérité de ces Sociétés. Je dois, toutefois, à la mission qu'on m'a fait l'honneur de me confier, comme au désir que m'a exprimé le bureau de la Société de Nancy, de constater, en quelques mots, l'unanimité des regrets et des hommages dont mon énergique et courageux ami est aujourd'hui l'objet.

Et d'où provient en partie, Messieurs, cette unanimité de sentiments? D'où vient que ce jeune médecin, presque toujours hors de France, s'est fait tant d'amis dans un milieu où son nom avait peu de chances de pénétrer rapidement? De ce que, après avoir fait dans la Colombie, le Venezuela et les Guyanes, des voyages consacrés à la science pure, il s'est avisé — et ce n'est certes pas rabaisser son mérite que de le reconnaître — qu'il y avait au centre de l'Amérique méridionale des contrées que leur situation géographique avaient jusque-là condamnées à l'isolement; que les nations qui les peuplaient devaient, dans l'intérêt de la civilisation comme dans celui du commerce et de l'industrie de la vieille Europe et surtout de la France, qu'elles aimaient, être mises en contact avec nous et qu'il fallait, de toute nécessité, trouver des chemins — qu'ils marchassent ou non — par lesquels on pût arriver à elles. C'est cette idée, aussi rapidement conçue que rapidement exécutée, qui, en contribuant beaucoup à populariser le nom de Crevaux, a rendu l'opinion publique si favorable au voyageur, et a fait que la nouvelle de sa mort inattendue a frappé tant d'esprits et éveillé tant de sympathiques et de douloureux regrets. Elle se trouvait soulevée à une époque où la France avait à lutter, non plus pour la dé-

fense de son sol, mais pour celle de son industrie et de son commerce, attaqués dans l'une de leurs sources et dans des contrées où ils avaient longtemps régné exclusivement, attaqués là où les Français s'étaient peu à peu habitués à se considérer comme les seuls représentants des idées modernes. Voilà pourquoi peut-être le nom de notre ami Crevaux est devenu si rapidement populaire, pourquoi toutes les Sociétés de géographie françaises ont voulu s'associer à l'hommage rendu à sa mémoire, pourquoi leurs délégués sont venus prendre part à la solennité de ce jour.

Mais cette idée, qui a un instant préoccupé le voyageur, sera-t-elle abandonnée maintenant qu'il n'est plus? Non, la semence n'est pas tombée, elle ne peut tomber sur la pierre dans un pays comme le nôtre, et nous en connaissons déjà de ces hommes hardis qu'entraîne la passion des voyages, l'amour de la patrie, et qui s'apprêtent à suivre les traces du courageux Lorrain dont nous avons sous les yeux la fière image. Ils contribueront à achever ce que leur prédécesseur a commencé. A ceux-là, à ces âmes bien trempées, à ces pionniers de l'avenir, à ces grands cœurs qu'enflamme l'amour de la France, qu'il nous soit permis de rappeler la devise de Crevaux : Tiens bon.

Tenez donc bon, vous qui, à quelque carrière que vous apparteniez, vous sentez emportés vers les explorations lointaines et projetez de consacrer votre existence aux recherches et aux travaux qui profiteront à la France comme aux contrées que vous parcourrez; tenez bon, vous tous qui, dans les sphères gouvernementales et administratives, êtes appelés à veiller sur les intérêts du pays et à diriger et soutenir les efforts de ceux qui veulent employer à les défendre leur énergie, leur talent et leur vie; tenez bon enfin, vous tous qui m'écoutez et qui, la pensée de la France au cœur, croyez que c'est travailler pour elle que de soutenir ceux de ses enfants qui vont à l'étranger por-

ter ses idées, défendre ses intérêts et élever haut son drapeau. C'est surtout dans vos sympathies, dans vos encouragements, dans votre appui moral et matériel que nos voyageurs puiseront la force d'accomplir la mission qu'ils se donnent et qu'émules de Crevaux, stimulés par son exemple et par la certitude de votre reconnaissance, ils viendront agrandir la liste des hommes dont la patrie gardera le souvenir comme elle garde celui de Crevaux.

Allocution de M. Eeckman.

Au nom de la Société de géographie de Lille et délégué par elle, je dépose au pied de ce monument commémoratif cette couronne, souvenir et pieux hommage rendu à la mémoire de l'éminent et infortuné docteur Jules Crevaux, de cette glorieuse phalange de la marine française qui a toujours donné et donne encore chaque jour, à la France et à la science géographique sur tous les points du globe, des preuves sans nombre de son inépuisable dévouement à la patrie.

A la mémoire du docteur Jules Crevaux, la Société de géographie de Lille.

Discours du Dr Colin, de la marine française.

Mesdames,
Messieurs,

Après la parole si autorisée et si éloquente de M. le président de la Société de géographie de l'Est, de M. le Maire de la ville de Nancy, de MM. Maunoir et Gauthiot, qui vous ont parlé du docteur Crevaux, comme voyageur, et qui vous ont montré quels immenses services il avait rendus par ses découvertes tant aux sciences géographiques

pures qu'à la géographie commerciale, il me reste, pour achever de mettre complètement en lumière toutes les faces de la personnalité de mon illustre et infortuné collègue, à vous dire quelques mots de lui au point de vue médical, au nom de ce grand corps de santé de la marine dans lequel il comptait tant d'amis dévoués et où sa mort a produit une si vive et si unanime douleur.

L'esprit ardent et infatigable de Crevaux mettait à profit tous les faits intéressants qu'il rencontrait sur sa route, et jamais il ne laissa passer sans la recueillir, une observation se rattachant à quelque branche des connaissances humaines, quand elle lui paraissait devoir servir les intérêts de la science ou de l'humanité.

Tout jeune, dans son pays natal, il se livrait déjà à d'intéressantes études d'histoire naturelle et tâchait de dissiper quelques préjugés trop répandus sur les animaux de nos campagnes qui entourent l'homme et que celui-ci considère trop souvent comme des ennemis lorsqu'ils sont en réalité ses plus utiles auxiliaires.

A peine lancé dans cette vie aventureuse des voyages qu'il avait tant rêvée, la fortune lui fournit du premier coup l'occasion d'étudier une maladie rare et presque inconnue, l'hématurie blanche, l'hématurie chyleuse, et le travail qu'il rapporta sur ce sujet était tellement remarquable que la Faculté de médecine de Paris lui décerna une médaille d'or.

Au retour d'une campagne suivante, il publiait un travail géologique important, d'après des observations faites dans l'Amérique du Sud.

A la fin de 1876, il part pour une mission spéciale dans le Haut-Maroni. Mais en arrivant à la Guyane, une rude épreuve l'y attendait. La fièvre jaune venait d'éclater. Malgré son vif désir d'entrer dans l'inconnu, Crevaux se souvint qu'il était médecin avant d'être voyageur, et, quelle que fût son impatience de se lancer sur cette terre vierge qui depuis

si longtemps occupait sa pensée, il n'hésita pas à ajourner son départ pour venir partager le sort de ses camarades et pour travailler avec eux à l'amélioration de la santé publique. Pendant cinq mois, il lutta contre le fléau avec un dévouement admirable, tant et si bien qu'il fut frappé à son tour. Heureusement, cette fois, sa précieuse existence nous fut conservée, et il put commencer cette brillante série d'entreprises intrépides dans lesquelles son courage extraordinaire faisait l'étonnement et l'admiration même des indigènes de ces contrées. Pendant ces diverses expéditions, il servit encore puissamment les sciences médicales par ses découvertes en botanique et ses études sur les produits indigènes, sur le curare, par exemple, dont il parvint à surprendre la fabrication.

Nul doute que dans la suite ses travaux et ses découvertes n'eussent pris encore une étendue et une importance capitale, si la destinée souvent cruelle aux grands hommes, n'était venue nous l'arracher dans tout l'éclat de sa force et de sa gloire.

Victime d'un concours de circonstances malheureuses, de cette espèce de fatalité contre laquelle les plus forts ne sauraient lutter, Crevaux est mort au moment où le succès allait couronner complètement ses espérances, assassiné par ces Indiens dont il avait rêvé d'améliorer le sort barbare et la vie sauvage en reculant dans l'Amérique du Sud les limites de la barbarie et de l'inconnu.

Il est mort sur la terre étrangère; mais du moins, s'il ne peut dormir son dernier sommeil sur cette vaillante terre de Lorraine, qui a produit tant de héros, là où il avait ébauché ses premiers rêves de travail et de gloire, son souvenir y demeurera à jamais admiré et respecté; car, avant que son pays lui eût décerné ce monument matériel destiné à perpétuer son nom à travers les âges, vous tous qui le connaissiez vous lui aviez déjà élevé dans vos cœurs un monument durable d'estime et d'admiration que

vous transmettrez à ceux qui viendront après vous. Tant qu'on s'occupera d'études géographiques, tant que la science, le commerce et l'industrie auront les yeux tournés vers cette riche Amérique où naît et se développe une partie de l'avenir du monde, il sera impossible d'oublier le grand homme qui fut un de ses premiers initiateurs.

Dans cette solennité, n'oublions pas non plus, Messieurs, d'accorder quelques mots au seul compagnon européen de Crevaux qui existe encore, à Lejanne, le pharmacien de la marine qui l'a suivi dans les fatigues et dans les dangers, qui l'a aidé dans ses travaux et qui a contribué par ses publications, à populariser le nom et les découvertes de son ami. Nous lui devons d'autant plus ce modeste souvenir, que ce sera pour lui un véritable chagrin de n'avoir pu assister en personne à la glorification de celui pour lequel il avait tant d'estime et d'affection.

Pour moi, débutant à peine dans cette rude carrière des voyages, en terminant ce court hommage à la vie si remplie et sitôt brisée de notre cher collègue, je dois remercier la Société de géographie de Paris, la Société de géographie de l'Est, de l'honneur qu'elles m'ont procuré en me demandant d'être ici l'interprète de tous nos camarades dispersés dans le monde entier et qui auront ce suprême regret de n'avoir pu apporter eux-mêmes le témoignage de leur sympathie et de leur admiration au camarade aimé que je salue une dernière fois en leur nom.

Discours de M. le comte de Bizemont.

Messieurs,

Lorrain comme Crevaux, ayant appartenu comme lui à l'un des corps de la marine, j'ai, en outre, l'honneur de représenter à cette cérémonie la Société bretonne de géo-

graphie dont je fus l'un des fondateurs. Tels sont mes titres à vous parler, aujourd'hui, des marins lorrains.

Quand j'entrai à l'École navale, en 1855, bien peu de mes compatriotes avaient embrassé la carrière maritime; presque tous les champs de bataille de l'Europe étaient teints de sang lorrain, mais nos départements ne fournissaient à la marine qu'un faible contingent de volontaires; c'est que Nancy était loin d'être un port de mer; il ne l'est pas devenu, mais des moyens de communication plus rapides l'ont rapproché du littoral et l'apparition de la casquette à ancre ne fait plus sensation sur la place Stanislas. Je puis donc aborder mon sujet sans crainte d'évoquer le souvenir du légendaire amiral suisse.

Le premier marin lorrain, et aussi le plus illustre, fut le comte de Rigny, né à Toul, en 1782, mort en 1835. Pendant l'Empire, il guerroya sur terre et sur mer, au camp de Boulogne, dans les marins de la garde et comme aide de camp de Berthier. Sa carrière fut brillante et il commandait l'escadre française dans le Levant, quand la Grèce se souleva pour conquérir sa liberté; d'après un juge compétent, l'amiral Jurien de la Gravière, il déploya dans ces difficiles circonstances autant d'habileté comme diplomate que comme marin; la victoire de Navarin immortalisa son nom.

Sous la monarchie de Juillet, il devint ministre de la marine, des affaires étrangères et ministre d'État, puis ambassadeur à Naples. Son passage au ministère fut marqué par d'importantes réformes dans la législation coloniale. L'amiral de Rigny fut une des gloires de la marine : la Grèce lui doit son indépendance et nul n'a plus utilement servi son pays comme homme de guerre, comme marin, comme diplomate et comme administrateur!

Avec le vice-amiral Périgot, nous arrivons aux contemporains; né à Devant-les-Ponts, près Metz, en 1816, il eût l'honneur d'accompagner l'illustre Dumont-d'Urville à

travers l'Océan Pacifique et vers les terres glacées de l'Océan Austral; il prit une part active aux découvertes et aux travaux de cette mémorable. campagne; plus tard, comme contre-amiral commandant en chef, il revit le théâtre de ses premiers exploits et compléta les études hydrographiques entreprises dans sa jeunesse.

Vient ensuite le contre-amiral Olry, né à Nancy en 1832; c'est un des officiers les plus estimés de notre marine; sa science égale son sang-froid dans l'action. Il débuta dans le commandement en remplissant avec distinction une mission géographique sur le littoral de l'Amérique du Sud, entre l'estuaire de la Plata et le détroit de Magellan, commanda en 1870-1871 une brigade à l'armée de l'Ouest et fut en dernier lieu gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. On se rappelle avec quelle prudence et quelle énergie il réprima une formidable insurrection des Canaques, qui avaient massacré un grand nombre de colons, sans épargner les femmes ni les enfants.

Complétons la série des officiers généraux en mentionnant le général de division Lacour, de l'artillerie de marine, né à Metz, en 1821. Dans le cours de sa longue carrière, il visita presque toutes nos colonies, prit part à l'expédition de Chine, à la conquête de la Cochinchine, et exécuta la topographie d'une partie de la Martinique. Il siège aujourd'hui au Comité d'artillerie où ses services sont très appréciés; c'est un des hommes les plus instruits de notre temps sur les questions de fabrication des bouches à feu.

Nous ne pouvons, dans cette rapide revue, passer sous silence un modeste voyageur que le docteur Crevaux eut l'occasion de tirer de l'oubli : nous voulons parler du pharmacien de la marine Leprieur, de Dieuze, qui, en 1836, explora le Maroni, dans la Guyane française, et courut, pendant ce voyage, les plus grands dangers.

A la suite des anciens dont les exploits appartiennent à

l'histoire, voici les jeunes qui se présentent à nous avec plus d'avenir que de passé; c'est d'abord le capitaine de frégate Antoine, né à Lunéville en 1843, qui, fit le tour du monde, et a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est,* des études remarquées; c'est M. de Vernéville, capitaine d'artillerie de marine, administrateur de 1re classe en Cochinchine, né à Metz en 1845, qui a contribué pour une bonne part aux travaux topographiques exécutés dans cette colonie; puis M. Charles Millot, né à Nancy en 1847; après avoir fait deux fois le tour du monde, en prenant des vues de côtes et exécutant des levés hydrographiques, ce jeune officier donna sa démission pour rentrer dans sa ville natale où il dirige avec autant de science que de modestie les travaux météorologiques de la Faculté: la Société de géographie de l'Est l'a nommé vice-président. Citons enfin Bénier, capitaine de frégate; François, de Lunéville, lieutenant de vaisseau; et Dubois, de Nancy, ancien lieutenant de vaisseau, aujourd'hui professeur d'hydrographie.

J'en viens, Messieurs, à un digne émule du regretté Crevaux, auquel il ne manque, pour avoir des titres égaux aux honneurs de l'apothéose, que la consécration finale; hâtons-nous d'ajouter que nous la lui souhaitons.... le plus tard possible. C'est du docteur Harmand que je veux parler; ainsi que l'a fort bien dit notre savant secrétaire général dans son *Livre d'or de la géographie dans l'est de la France,* fils d'un officier originaire de Metz, le hasard seul des changements de garnison l'a fait naître à Saumur en 1845. De même que Crevaux, Harmand appartient à ce corps si distingué des médecins de la marine qui rivalise avec les officiers de vaisseau, de zèle, de dévouement et de science dans les explorations aussi bien que dans les expéditions militaires. Il serait trop long de vous conter ici les nombreux voyages qu'il accomplit dans les régions inconnues de l'Indo-Chine. Résumons-les en disant que

nous lui devons de très importantes observations anthropologiques sur les diverses races de *Moïs* ou sauvages disséminés dans les montagnes qui séparent le bassin du Mé-Kong, de celui de la mer de Chine. On se souvient qu'il fit partie de la glorieuse expédition de Francis Garnier au Tong-King; chargé du gouvernement d'une province, il contribua puissamment à la conquête et à la pacification de ce riche pays. Plût à Dieu qu'on ne l'eût pas abandonné alors; nous n'aurions pas aujourd'hui à le reprendre au prix de tant de millions et de précieuses existences!

Puisque nous parlons de l'Extrême-Orient, souvenons-nous que bien des Lorrains sont là-bas à l'heure actuelle qui, fidèles à nos vieilles traditions, défendent glorieusement le drapeau de la France. Mais s'il est beau de souffrir et de verser son sang pour la patrie, il n'est pas moins méritoire de mettre un terme aux maux inévitables de la guerre et d'assurer par un traité honorable une conquête péniblement accomplie. C'est ce qu'avait entrepris avec succès, l'année dernière, le capitaine de vaisseau Ernest Fournier; né à Toulouse en 1842, d'une famille lorraine, il vint à Nancy, en 1846, et y fit ses études; la carrière maritime développa son goût pour les mathématiques et il découvrit une ingénieuse méthode de régulation des compas à la mer, ce qui lui valut le surnom de Fournier-Compas, pour le distinguer des autres Fournier, très nombreux dans la marine. Il fit trois campagnes successives dans les mers de Chine, comme aspirant, comme enseigne de vaisseau et comme lieutenant de vaisseau. Il entra en relations avec Li-Hung-Tchang, ce qui lui permit dans des circonstances critiques, de jeter les bases du fameux traité de Tien-tsin [1].

[1] Son œuvre fut un moment compromise par un malentendu sur lequel je ne m'appesantirai pas; mais elle est reprise aujourd'hui et tout nous fait espérer que la France devra bientôt à notre jeune compatriote la paisible possession d'une colonie que, pour ma part, je crois appelée à un grand avenir.

Vous le voyez, Messieurs, notre chère Lorraine a généreusement payé sa dette à la mère-patrie sur mer comme sur terre : si le passé est brillant, l'avenir promet plus encore et nous emporterons de cette émouvante cérémonie, la conviction que Crevaux trouvera parmi nous des émules et que nous verrons élever d'autres monuments pour honorer le dévouement des marins lorrains !

SÉANCE SOLENNELLE AU THÉATRE.

Allocution de M. Debidour.

Messieurs,

Il y a quatre ans qu'en cette même salle nous avons fêté pour la seconde fois, pour la dernière, hélas ! notre vaillant ami Jules Crevaux. A quelques pas d'ici, ce matin, si c'est encore sa gloire que nous avons célébrée, c'est son image seule que nous avons pu saluer. La mort nous l'a ravi tragiquement, en pleine force, en pleine jeunesse, en plein espoir. Mais si, au souvenir de ce deuil, notre cœur s'est serré, nous avons eu du moins une haute consolation : des diverses parties de la France, les Sociétés de géographie, sœurs de la nôtre, ont envoyé vers nous des délégués chargés de s'associer par leur présence et par leurs discours à l'hommage dont l'explorateur lorrain devait être aujourd'hui l'objet, de vaillants hommes qui, comme lui, ont voué leur vie aux hasards et aux périls des lointains voyages et dont les découvertes, comme les siennes, ont honoré la France, sont venus également affirmer leur admiration pour celui qui fut leur émule et

dont, mieux que d'autres, ils peuvent apprécier la valeur. La solennité que nous avions préparée a dû tout son éclat à ces hôtes, pour la plupart illustres, auxquels nous sommes fiers d'exprimer ici notre respect et notre gratitude.

C'est grâce à eux aussi que la séance qui vient de s'ouvrir et dont l'intérêt exceptionnel n'échappe à aucun de vous, sera le digne complément de la cérémonie à laquelle vous avez assisté ce matin. C'est encore honorer Crevaux que de ramener et de retenir votre attention sur ce continent de l'Amérique du Sud, non moins mystérieux que l'Afrique noire et qui fut le théâtre de ses luttes, de ses victoires et de sa mort; c'est l'honorer que de rappeler les vieux explorateurs français qui l'y ont précédé, qui lui ont servi de modèles et dont il a égalé, surpassé parfois, l'audace et l'énergie. C'est vous fournir de nouvelles raisons de l'admirer et de le plaindre que de faire décrire devant vous la contrée où il a trouvé la mort par un homme qui l'a vue et qui en connaît les embûches. C'est enfin vous prouver combien ses exemples ont été féconds que d'inviter à parler dans cette assemblée le plus vaillant continuateur de ses explorations et de ses découvertes.

Aussi sommes-nous particulièrement reconnaissants aux trois hommes de cœur et de talent qui ont bien voulu accepter la tâche de porter la parole aujourd'hui en cette réunion. Je ne tenterai pas leur éloge. Aussi bien n'est-il plus à faire. Seul, peut-être, M. de Lesseps, qui devait présider à cette solennité, eût pu leur donner avec autorité les louanges qu'ils méritent. En l'absence de ce chef vénérable qui n'a pu, à son grand regret, se rendre parmi nous, vous trouverez naturel que je m'abstienne à l'égard de nos conférenciers d'une présentation en règle, au-dessus de laquelle les a mis depuis longtemps leur glorieuse notoriété. Mais je tiens à leur dire que, s'ils ont espéré trouver ici un public d'amis, ils ne se sont pas trompés et qu'il leur sera fait un accueil digne d'eux.

M. Levasseur a été mon maître et, pour ma part, c'est avec des sentiments de gratitude et de respect que dix-sept années n'ont pu altérer que je m'apprête à l'entendre. Pour vous, Messieurs, l'historien célèbre des classes ouvrières, l'économiste que le Collège de France et l'Institut sont fiers de posséder, le patriote ardent et infatigable qui, depuis vingt ans, travaille sans relâche, par le livre et par la parole, au progrès et à la vulgarisation des connaissances géographiques, l'inspirateur, le directeur moral de tous nos congrès, le souple et entraînant orateur que vous avez applaudi il y a cinq ans, sait bien que ce n'est pas de vous qu'il peut jamais être méconnu.

Quant à MM. Demersay et Coudreau, que nous devons entendre après lui, ils servent dans la géographie militante et ont conquis par leurs voyages et leurs découvertes une réputation qui, depuis longtemps les a précédés dans cette ville. Le premier appartient, vous le savez, à cette forte génération des Castelnau et des Saint-Cricq qui sillonnait au nom de la France, il y a quarante ans, les solitudes obscures de l'Amérique du Sud. M. Demersay fut digne de ses émules et son beau livre sur le Paraguay n'a point été oublié. Qu'il soit bien persuadé qu'il n'est ici pour nous ni un inconnu ni un indifférent. J'en dirai autant de M. Coudreau qui, après ses aînés, vient d'entrer avec tant d'éclat dans la carrière périlleuse des explorations. Les journaux nous ont, depuis plusieurs années, tenus au courant de ses hardies entreprises et de ses beaux succès. C'est sur les pas de Crevaux, dans le bassin redoutable du Rio-Negro, que notre malheureux ami avait rêvé de révéler à l'Europe, que s'est engagé cet audacieux chercheur. En attendant le brillant avenir qui lui est réservé, nous saluons avec joie ses récentes victoires. M. Coudreau, comme M. Demersay, peut être assuré de notre sympathie. Elle ne fera pas plus défaut à sa jeune gloire qu'à la renommée plus ancienne de son vénéré devancier.

Et maintenant, Messieurs, j'en ai assez dit, j'en ai trop dit sans doute au gré de votre légitime impatience. Je ne veux plus être qu'auditeur et j'invite tout d'abord M. Levasseur à prendre la parole.

Conférence de M. Levasseur.

Messieurs,

Les Athéniens faisaient des funérailles publiques aux guerriers morts pour la patrie et chargeaient un orateur de prononcer leur éloge, se proposant par cette solennité, non seulement d'honorer la mémoire de ceux qui avaient payé de leur vie leur dévouement, mais d'étendre la louange jusque sur ceux qui, après avoir partagé les mêmes dangers, étaient rentrés vivants dans leurs foyers et d'exalter le courage de la jeunesse en lui enseignant par l'exemple ce qu'est le devoir, comment on l'accomplit et comment on le récompense.

La France vient de montrer tout récemment qu'elle ne le cédait à aucun peuple de l'antiquité et des temps modernes lorsqu'elle voulait rendre à un homme de génie un éclatant hommage de ses regrets et de son admiration. La cérémonie qui nous réunit ici est plus modeste ; elle intéresse cependant aussi la renommée du nom français et elle ne saurait être indifférente à ceux qui ont le sentiment du patriotisme. La France n'est pas connue à l'étranger seulement par son histoire nationale, par sa littérature, ses arts et ses travaux scientifiques ; elle l'est aussi par son industrie et son commerce qu'il importe de maintenir et de développer ; elle l'est, dans les contrées civilisées, par ceux de ses enfants qui se fixent ou qui séjournent dans les pays lointains et qu'il est désirable d'y rencontrer plus nombreux

qu'aujourd'hui ; elle l'est par ses voyageurs dans les contrées où les explorateurs frayent la voie à la civilisation. Il y a, de notre temps, une émulation entre les nations qui s'efforcent à l'envi de dévoiler le mystère des régions inconnues, d'y faire pénétrer leur influence et d'attacher leur nom à l'histoire des découvertes. Celui de Crevaux, Messieurs, restera dans l'histoire des découvertes de l'Amérique du sud, et il fera honneur à la France.

C'est sans doute afin de bien marquer le caractère général de la cérémonie et de faire comprendre que la fête lorraine à laquelle nous assistons est aussi une fête nationale, que la Société de géographie de l'Est a choisi pour orateur un de ses membres qui est en même temps membre et délégué de la Société de géographie commerciale de Paris, membre et délégué, avec trois autres collègues, de la Société de géographie de Paris, celle que nous nommons familièrement la grande Société. C'est pour la même raison qu'elle m'a demandé moins de raconter les voyages de Crevaux que vous connaissez tous, que d'associer son nom à celui des autres explorateurs français de l'Amérique du sud et de lui former en quelque sorte un cortège de ceux qui ont, comme lui, concouru à faire connaître au monde la géographie américaine et à l'Amérique le nom de la France.

Le cortège est long. Un de nos collègues, qui a beaucoup étudié la question des races américaines, M. Hamy, me disait, il y a quelques jours, que la science devait principalement à des Français la connaissance géographique et ethnographique de l'Amérique du sud. Je ne veux pas soulever à ce propos une question de prééminence scientifique et calculer la part qui revient dans cette œuvre de plusieurs siècles aux Espagnols pendant qu'ils gouvernaient ces contrées, aux Portugais, aux citoyens des républiques contemporaines et aux Brésiliens qui ont peuplé et exploré le pays au XIXe siècle, aux ingénieurs

étrangers qui, en construisant des chemins de fer, ont nivelé le terrain et rectifié les cartes. Il me suffit de dire que la part de la France est grande et que, si beaucoup de Français ont exploré ces contrées, c'est qu'ils se sont sentis attirés, non seulement par la beauté des spectacles de la nature, mais par une sorte d'affinité morale avec les deux nations européennes qui dominent dans l'Amérique du sud.

On peut partager les entreprises coloniales ou scientifiques des Français dans cette partie du monde en quatre périodes, qui correspondent à peu près aux quatre siècles qui se sont écoulés depuis la découverte de l'Amérique.

I. Le seizième siècle est celui de la conquête espagnole et portugaise. Mais les Portugais, auxquels la découverte fortuite d'Alvarez Cabral en 1500 et le traité de Tordésillas, signé avec l'Espagne quatre années après, avaient donné le Brésil, se contentèrent d'abord d'y déporter quelques condamnés et des Juifs, sans y prendre fortement position; ce n'est qu'en 1534 qu'ils partagèrent le pays en fiefs. Pendant ce temps, les côtes du Brésil, plus voisines de l'Europe ou moins défendues que celles des colonies espagnoles, attiraient des trafiquants de plusieurs nations: le champ semblait libre pour la colonisation. Des marins bretons et normands fréquentaient ces parages; on les rencontrait au cap Frio dès le commencement du XVIe siècle; un savant académicien, M. d'Avezac, pensait même qu'ils y avaient précédé Alvarez Cabral. Un de ces marins, le capitaine *de Gonneville*, commandant l'*Espoir*, petit bâtiment de Honfleur, toucha au Brésil en 1503 et ramena même en France un jeune sauvage dont il fit plus tard son héritier: MM. Margry et d'Avezac ont publié les pièces originales de ce voyage. Plus tard, en 1531, lorsque Affonso de Souza fut chargé de prendre possession de la côte au nom du roi de Portugal, il rencontra à Pernambuco trois bâtiments français qu'il captura.

Dans la seconde moitié du xvi[e] siècle, un brillant officier, qui avait eu l'honneur d'amener Marie Stuart en France, et qui, quoique chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne, était, à la suite de certains mécontentements, entré en négociations avec l'amiral Coligny et avec Calvin pour fonder une colonie protestante, *Villegagnon* alla, en 1555, s'établir dans une île de la baie de Rio-de-Janeiro et décora pompeusement des noms de Coligny et de France antarctique son établissement qu'un convoi d'émigrants vint, sous la conduite de ministres calvinistes, renforcer en 1557. L'autorité despotique qu'il s'arrogea en matière de dogme paraît avoir amené une prompte décadence de la colonie, quoiqu'elle ait résisté jusqu'en 1567 aux attaques des Portugais ; mais la tentative nous a valu au moins le naïf et pittoresque récit d'un des colons, *Jean de Léry,* imprimé en 1578 ([1]).

A cette époque, la France, déchirée par les guerres de religion et bientôt privée de l'amiral Coligny, n'avait ni le loisir, ni la force de défendre ses intérêts maritimes ; ses armateurs qui allaient chercher dans ces parages le bois de Brésil étaient pourchassés par les marines portugaise et espagnole, réunies sous le même maître.

Cependant, à la fin des guerres civiles, le Dieppois *Riffault* vint trafiquer dans l'île de Maranhão (1594) et, un peu plus tard, *Daniel de la Révardière* y fonda l'établissement auquel il donna, en l'honneur de Louis XIII, le nom de Saint-Louis de Maragnon, mais que les Français furent contraints d'abandonner devant des forces supérieures envoyées du Portugal pour les combattre (1614).

La colonisation française échoua donc. Les discordes religieuses lui furent funestes dans l'Amérique du sud comme dans l'Amérique du nord, et, de cette première période, la France n'a retiré que quelques souvenirs historiques, le livre de Jean de Léry et la satisfaction d'avoir laissé aux

([1]) Réédité en 1881 par M. Gaffarel.

sauvages de ce temps une impression plus favorable que les Portugais.

Le Français est bon enfant : les Gaulois avaient déjà cette réputation. Un des écrivains qui connaissent le mieux l'histoire du Brésil, M. Ferdinand Denis, a raconté qu'au XVIe siècle, un Allemand ayant été fait prisonnier et étant sur le point d'être mangé, essaya de sauver sa vie en déclarant qu'il n'était pas Portugais et en essayant de se faire passer pour Français. Le chef des sauvages, défiant par expérience, refusait de le croire : « J'en ai dévoré cinq, disait-il, ils se disaient tous Français. »

II. La période du XVIIe siècle qui, grâce à l'impulsion donnée par Colbert, a été une des plus brillantes de notre histoire maritime et coloniale, a été peu féconde dans l'Amérique du sud. Les Espagnols et les Portugais étaient solidement établis, les premiers dès le XVIe siècle, les seconds depuis qu'en 1640 ils avaient recouvré leur indépendance nationale et, en 1654, la pleine possession de leur colonie; leur politique jalouse écartait les étrangers. La France d'ailleurs a été presque constamment en guerre avec l'Espagne : elle compte à cette époque plus d'attaques faites par ses corsaires, comme la prise de Carthagène en 1697 ou le sac de Rio-de-Janeiro, en 1711, que d'entreprises pacifiques de colonisation.

Cependant, dans la première moitié de ce siècle, elle parvint, ainsi que les Hollandais, à prendre pied au nord de l'Amazone, dans l'intervalle des possessions espagnoles et portugaises. Des trafiquants français y venaient dès la fin du XVIe siècle. Henri IV, à l'instigation d'un sieur Devaux qui avait résidé quelque temps en Guyane, envoya, en 1604, *La Révardière* qui s'établit, avec quelques colons, dans l'île de Cayenne. Je ne veux vous raconter ni les premiers essais d'établissement des Rouennais sous Richelieu, ni les épreuves qu'eut à traverser dans la suite cette colonie durant les guerres contre l'Angleterre et la

Hollande, ni les querelles que lui suscita le voisinage du Brésil ; il suffit de rappeler que la Guyane française, quelques espérances qu'elle ait pu faire concevoir à certaines époques, n'a jamais été florissante.

III. L'avènement du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne, en unissant deux nations longtemps ennemies, ouvrit l'Amérique à l'exploration française : c'est le commencement de la troisième période, celle du XVIIIe siècle. Le premier qui profita de cette liberté fut *Frezier,* officier du génie, distingué par ses écrits, employé au port de Saint-Malo; il fut désigné pour aller visiter les défenses côtières du Chili et du Pérou que menaçaient les Anglais. De 1712 à 1714, il s'acquitta de sa mission, non seulement en militaire, mais en géographe : il reconnut les côtes du sud, particulièrement celles de la Patagonie et du Pérou et donna la première carte à peu près exacte de l'Amérique.

Le père Feuillée, qui avait écrit sur l'Amérique, profita de quelques erreurs commises par Frezier en botanique pour le critiquer amèrement, mais il ne parvint pas à égarer l'opinion publique qui rendait justice au mérite géographique de l'ouvrage.

Les Cassini terminaient à peu près à cette époque la mesure de la méridienne de Paris, de Dunkerque à Perpignan, et il semblait résulter des calculs que, contrairement à la théorie, la terre était allongée dans la direction des pôles. L'Académie des sciences décida, pour résoudre cette difficulté, d'envoyer deux commissions de savants mesurer des arcs de méridien, l'une dans la zone polaire, l'autre sous l'équateur. La première se rendit en Laponie, la seconde, composée de *Bouguer,* de *La Condamine* et de *Godin,* partit en 1734 pour le Pérou où le gouvernement espagnol lui offrait l'hospitalité. Bouguer et La Condamine s'étant brouillés, travaillèrent séparément. Ce dernier, homme de science et d'esprit, et même homme de plaisir à ses heures, quitta, après maintes aventures, le

Pérou en suivant l'Amazone depuis Tarqui; il franchit le premier le Pongo de Manseriche, descendit (1743-1744) le fleuve jusqu'à son embouchure et rentra, après dix ans d'absence, en France. Il publia aussitôt sa *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'Amérique méridionale* (1745); il y donnait non seulement le résultat de ses observations sur le pendule et de ses travaux astronomiques, mais une intéressante description des contrées qu'il avait parcourues et une carte de l'Amazone. On ne connaissait alors ce fleuve que par la carte très défectueuse qu'un géographe français, Sanson, avait dessinée un siècle auparavant, pour illustrer la relation de Cristoval da Acuña et par celle d'un missionnaire allemand du commencement du XVIIIe siècle, qui était un peu moins imparfaite. La carte de La Condamine, dressée d'après des observations astronomiques nombreuses et précises, donna pour la première fois une figure à peu près exacte du plus puissant cours d'eau du monde et fit autorité.

Les services rendus à la science par La Condamine ne trouvèrent pas grâce devant l'animosité rancunière de Bouguer. La Condamine, dans un second ouvrage, dut se défendre contre de grossières attaques; il se montra plus modéré que son contradicteur et il eut pour lui le suffrage du public. Il eut même, quinze ans plus tard, l'honneur d'entrer à l'Académie française. Mais il était devenu sourd. L'Académie était alors, comme aujourd'hui, en butte aux épigrammes des littérateurs qui désespéraient de pouvoir y être admis et La Condamine ne fut pas épargné. Voici les deux derniers vers d'un quatrain qui lui fut adressé à propos de son élection :

Il est sourd, tant mieux pour lui,
Mais non muet, tant pis pour elle.

La Condamine, qui avait de l'esprit, dut rire, sans se sentir blessé, comme il l'avait été par les brutalités de son collègue.

Après la guerre de Sept ans, quelques Français, comprenant mieux que la cour la grandeur de la perte que la France venait d'éprouver en cédant le Canada, songèrent à créer de nouvelles colonies.

Bougainville, qui avait combattu à côté de Montcalm, décida des armateurs de Saint-Malo à fonder un établissement aux îles Malouines, jusque-là inhabitées et presque inexplorées. Mais la petite colonie, composée de cent cinquante personnes, dura moins de trois ans. L'Espagne voyait avec chagrin une autre nation qu'elle s'établir dans les îles de l'Amérique du Sud, et, sur ses réclamations, le gouvernement de Louis XV lui céda la colonie naissante, moyennant indemnité. Bougainville dut aller, en 1766, en faire lui-même la remise aux autorités espagnoles; après quoi, il franchit le détroit de Magellan et fit le tour du monde, « le premier de cette espèce entrepris par les Français et exécuté par les vaisseaux de Votre Majesté », ainsi qu'il l'écrivit dans sa lettre au roi. L'Espagne ne profita pas de cette excessive complaisance ; car les Anglais étaient venus de leur côté en 1766 dans les Malouines : ils y sont restés.

A la même période se rattache le grand voyage d'*Alexandre de Humboldt*. La gloire de Humboldt, qui descendait d'une famille française par sa mère, appartient à la France non moins qu'à la Prusse ; c'est à Paris qu'il a passé la plus grande partie de sa vie ; il y a composé, avec le concours de savants français, et publié en français la série de ses travaux sur les régions équinoxiales du nouveau continent. C'est à Paris aussi qu'il avait conçu l'idée d'un grand voyage. On sait que son premier dessein était d'aller rejoindre le général Bonaparte en Égypte et que, s'étant rendu sur ces entrefaites à Madrid avec son jeune ami *Bonpland*, il s'y décida, sur le conseil du ministre Urquijo, à changer son itinéraire et à partir pour l'Amérique où il débarquait en juillet 1799 et où il resta cinq

ans, traversant les llanos du Vénézuéla, étudiant l'Orénoque et sa jonction avec le bassin de l'Amazone, puis les Andes de Colombie, gravissant le Pichincha, s'élevant jusqu'à près de 6,000 mètres sur les flancs du Chimborazo.

Les douze volumes ou atlas qu'il a publiés à son retour, de 1805 à 1811, constituent l'œuvre la plus originale et le monument le plus complet que la science eût élevé jusque-là à l'Amérique.

Bonpland, qui s'était voué à la botanique et qui, peu de temps après son retour, était devenu intendant de la Malmaison, quitta la France après la mort de l'impératrice Joséphine et la chute de l'Empire. Il alla chercher en Amérique le calme nécessaire à ses études qu'il ne croyait plus pouvoir trouver dans son pays. Il reçut, en effet, un bienveillant accueil à Buenos-Ayres et y fut nommé professeur d'histoire naturelle ; mais la jalousie, qui n'épargne pas toujours les hommes d'étude dans leur propre patrie, a plus de prise encore sur eux à l'étranger. Bonpland l'éprouva ; il dut quitter Buenos-Ayres et voulut gagner la Bolivie par terre. Il était arrivé au bord du Parana, et il s'y était installé en compagnie de quelques Indiens pour fabriquer du maté sur le territoire de l'ancienne mission jésuitique de Santa-Anna. Comme ce territoire était contesté entre plusieurs États et qu'un des prétendants était le D[r] Francia, dictateur du Paraguay — qui, par parenthèse, avait du sang français dans les veines et aimait à prendre Napoléon pour modèle, — Bonpland le fit prévenir de sa présence. Pour toute réponse, Francia, le soupçonnant d'être un agent des Argentins, ses ennemis, envoya quatre cents hommes qui, traversant de nuit le fleuve, surprirent la petite troupe et enlevèrent Bonpland, blessé, enchaîné, pour le traîner à Santa-Maria ; il y resta interné de décembre 1821 à mai 1829, dénué de toute ressource, faisant de la médecine et de la pharmacie pour vivre, respecté et aimé des habitants, sans que Francia l'eût jamais

fait venir et eût daigné écouter les sollicitations de l'empereur du Brésil et d'autres personnages en faveur du détenu. Tout à coup, le 12 mai 1829, Bonpland reçut la nouvelle de sa libération et l'ordre de partir immédiatement ; mais, arrivé à la frontière, il languit encore à Itapua vingt mois avant que l'autorisation de quitter le Paraguay fût arrivée de l'Assomption.

Bonpland ne revit pas l'Europe ; il se retira sur la terre hospitalière du Brésil, à San-Borja, où un de nos collègues, ici présent, dont le nom figure avec honneur parmi les explorateurs de l'Amérique du sud, a pu encore voir la verte et sereine vieillesse de ce modeste savant, qui est mort en 1858, à l'âge de 85 ans. Bonpland peut être considéré comme le dernier représentant, attardé dans notre siècle, de la période où les étrangers étaient systématiquement exclus de l'Amérique.

IV. L'émancipation, laborieusement conquise par de longues guerres dans les républiques espagnoles, plus facilement obtenue au Brésil par la fondation de l'Empire, avait changé ces dispositions. L'Amérique du sud était ouverte au commerce, à l'immigration, à l'influence européennes : la période contemporaine commençait. La France y avait contribué en propageant les principes de 1789, comme les États-Unis par l'exemple de leur propre émancipation, et en donnant à l'Amérique des généraux, comme Miranda, qui avait été le lieutenant de Dumouriez, et des officiers, épaves des armées de l'Empire, que la Restauration laissait presque sans ressources et qu'elle proscrivait. L'Angleterre aussi, qui, dans la création de ces jeunes républiques, voyait l'ouverture d'un nouveau marché pour son commerce, apportait un concours utile à la rénovation de l'Amérique civilisée.

MM. *Roulin* et *Boussingault* ont été au nombre des premiers Français qui ont marqué dans cette période par l'importance de leurs travaux scientifiques. Tous deux

étaient allés en Colombie, le premier, en 1821, comme professeur de physiologie, le second, en 1823, comme directeur d'exploitations minières pour le compte d'une compagnie anglaise ; la guerre les entraîna et en fit des officiers qui servirent, sous les ordres de Bolivar, la cause de l'indépendance américaine, et qui, tout en faisant leur métier de soldat, amassèrent, dans leurs longs voyages à travers des pays nouveaux, des trésors de connaissances sur l'histoire naturelle, sur la topographie des Andes et sur ses volcans. M. Boussingault, qui est aujourd'hui un des doyens de l'Institut, ne raconte pas sans plaisir et sans quelque émotion son ascension du Chimborazo et les souvenirs de son aventureuse jeunesse.

Bientôt, derrière eux, vinrent Alcide d'Orbigny, Claude Gay, le comte de Castelnau, Martin de Moussy, une pléiade d'explorateurs, attirés par le désir de connaître ces régions, désormais accessibles à la curiosité scientifique.

Alcide d'Orbigny, qui était venu à Rio-de-Janeiro en 1826, chargé d'une mission scientifique par le Gouvernement, fit de Buenos-Ayres son premier quartier général, visita la Mésopotamie argentine, releva avec soin le cours du Parana, poussa ses investigations en Patagonie jusqu'au 43e parallèle, visita le Chili, le Haut-Pérou, et, grâce à la protection du président de la Bolivie, put faire une reconnaissance détaillée et dresser une bonne carte de la grande plaine des Chiquitos et des Moxos. Ses voyages ont duré huit ans, pendant lesquels il a exploré un territoire mesurant plus de 3,000 kilomètres du nord au sud, étudié et décrit plusieurs milliers d'espèces de plantes et d'animaux. Son œuvre est décrite dans les treize volumes qu'il a publiés. *L'Homme américain*, entre autres, est au nombre des grands travaux scientifiques que l'Amérique ait inspirés et est encore aujourd'hui un livre classique sur la matière.

A côté de lui se place *Auguste de Saint-Hilaire*, qui, vers

la fin de la Restauration, consacra six années de sa vie à étudier la faune et la flore du Brésil ; il perdit la santé et presque la vue dans ses continuels voyages à travers des contrées sauvages, mais il dut à ses savants travaux l'honneur d'entrer à l'Académie des sciences à l'âge de trente et un ans.

Le voyage du *comte de Castelnau*, qui partit en 1843, en compagnie de plusieurs savants français, entre autres MM. *de Saint-Cricq* et *Weddel*, et qui traversa tout le continent de Rio-de-Janeiro jusqu'au Pérou, fit connaître plus exactement la région, alors très peu connue, du Haut-Paraguay et du Madeira ; malgré les accidents qui désorganisèrent la mission et malgré la mort d'un de ses membres, les résultats constatés dans la publication de ce voyage ont beaucoup ajouté aux connaissances géographiques.

C'est encore à la région du centre qu'appartiennent les voyages de M. *de Parchappe*, qui fut quelque temps le compagnon de Bonpland et d'Alcide d'Orbigny (1818-1830), et qui a fourni à ce dernier les principaux éléments de sa carte de la Mésopotamie argentine ; ceux de M. *de Bauve* sur l'Oyapok, dans le bassin de l'Amazone et de l'Orénoque (1828-1834) ; celui d'*Arsène Isabelle* sur l'Uruguay et dans le Brésil méridional dont la relation a été publiée en 1835 ; ceux de M. *Demersay*, de 1845 à 1847, au Paraguay et dans les Missions, qui nous ont valu une excellente étude d'histoire et de géographie sur cette contrée, déjà étudiée au siècle précédent par le père *Charlevoix* ; le voyage dans la Cordillère du Pérou et de la Bolivie jusqu'au lac Titicaca de M. *de Saint-Cricq*, en 1862 et 1863, qu'il a raconté avec une verve satirique sous le pseudonyme de Marcoy ; les communications faites à la Société de géographie par l'abbé *Durand*, longtemps missionnaire dans le bassin de l'Amazone ; la détermination des positions et l'étude du terrain dans le bassin supérieur du São-Francisco et particulièrement du rio das Velhas, par

M. *Liais,* directeur de l'Observatoire de Rio-de-Janeiro(¹), les études géologiques de M. *Gorceix,* ancien élève de l'École normale supérieure et directeur des mines dans le Minas Geraes (²); le volume intéressant qu'ont publié MM. *Ernest* et *Alfred Grandidier,* au retour de leur voyage au Pérou; les recherches de M. *Angrand* sur les anciens monuments péruviens, les voyages de M. *Wiener,* qui, de 1875 à 1877, a recherché au Pérou et en Bolivie, les monuments et les souvenirs de l'ancienne civilisation péruvienne, qui a fait l'ascension du pic de Paris, un des hauts sommets de la Cordillère, et qui, de 1879 à 1882, a trois fois traversé la Cordillère, franchi, sur les traces de La Condamine, le Pongo de Manseriche, reconnu plusieurs tributaires du cours moyen de l'Amazone, entre autres, le Napo et le Tigré, et baptisé un des affluents de ce dernier du nom français d'About.

La partie méridionale du continent a été étudiée et décrite par trois Français; deux ont laissé les ouvrages les plus considérables qui eussent été jusque-là composés sur le Chili et sur la Plata et qui restent encore le fonds principal des connaissances géographiques sur ces contrées; le troisième a dressé la seule carte topographique que possèdent les États de l'Amérique.

L'auteur de cette carte, à la fois topographique et géologique, exécutée à l'échelle du 250,000ᵉ, est M. *Pissis,* qui a commencé en 1848 des travaux de triangulation, fixant la longitude et la latitude des points principaux, déterminant, par la trigonométrie ou avec le baromètre, l'altitude des sommets, et achevant en 1864 une œuvre considérable (³).

(¹) *Hydrographie du haut San-Francisco.* Paris, 1865. Voir aussi *Climat, géologie, faune.*

(²) Voir *Géographie botanique du Brésil.* Paris, 1872, in-8°, par le même auteur, et particulièrement le *Bull. de la Soc. de géogr.*, novembre 1876.

(³) *Plano topografico de la Republica de Chile.* Paris, en 13 feuilles. M. Pissis a publié aussi, en 1876, un volume important intitulé : *Geografica fisica de la Republica de Chile.*

Avant lui, *Claude Gay* avait pour ainsi dire dévoué sa vie au Chili. Envoyé une première fois comme naturaliste, en 1831, avec une mission du Gouvernement, et séduit par l'intérêt que présentait le pays, il était rentré en France afin de se munir d'instruments précis d'observation et, dès qu'il l'avait pu, il était retourné au Chili où il passa dix années (1833-1843), parcourant dans tous les sens cette longue contrée, déterminant plusieurs milliers d'altitudes au baromètre, prenant quelques mesures astronomiques, dessinant le cours des fleuves, étudiant la géologie, les mines, l'agriculture, les races, l'état social, et consignant, à son retour, dans un magnifique ouvrage, tout ce qu'il avait vu et appris (1).

De l'autre côté des Andes, le docteur *Martin de Moussy* a accompli une œuvre du même genre. Déjà don Félix de Azara, qui faisait partie de la commission chargée de la délimitation des possessions espagnoles et portugaises à la suite du traité de Saint-Ildefonse (1777), avait donné du bassin de la Plata une description très étendue et très remarquable, que Walkenaer avait traduite en français dans les premières années du XIXe siècle. Martin de Moussy l'a de beaucoup dépassé par l'intérêt, la variété et la précision de son grand ouvrage. Il étudiait déjà depuis treize ans le pays, lorsque après la chute de Rosas, le général Urquiza le chargea, en 1855, d'une exploration scientifique du pays, laquelle a duré cinq ans et a été l'origine de la *Description géographique et statistique de la Confédération argentine*, publiée de 1860 à 1864 et accompagnée d'un bel atlas (2).

Les deux principales républiques du sud de l'Amérique doivent ainsi à des Français les monuments les plus importants de leur géographie nationale. Nous pouvons encore

(1) *Historia fisica y politica de Chile.* 24 vol. in-8° et 2 atlas in-4°. Paris, 1862-1872.

(2) *Description géographique et statistique de la Confédération argentine.* Paris, 1860-1864. 3 volumes in-8° (30 cartes) avec atlas in-folio. A la suite de l'ouvrage de Martin de Moussy il convient de placer la *Description physique de la République argentine*, de Burmeister, traduite en français par M. Maupas (1876).

citer : *Guinnard*, qui, prisonnier d'une tribu de Patagons pendant trois années, a donné sur les mœurs des sauvages et sur leur pays, des détails instructifs ; M. *Bresson* qui se recommande par ses études faites de 1870 à 1874 dans les districts miniers du désert d'Atacama ; M. *Désiré Charnay*, l'infatigable investigateur des monuments celtiques, qui a traversé en 1876 le continent de Buenos-Ayres à Valparaiso.

Dans la partie septentrionale de l'Amérique du sud, nous trouvons, dès 1820, *Mollien* en Colombie ; plus récemment M. *Saffray* qui, en 1869, a parcouru une partie de la Nouvelle-Grenade en étudiant principalement la botanique ; M. E. *André*, qui a visité la Colombie, l'Équateur et le Pérou en 1875 et 1876, qui a franchi la Cordillère orientale pour aller jusqu'au lac Cocha, et qui a écrit une narration pittoresque de ses excursions dans les deux premiers pays. Dans la Guyane, outre les essais, rarement heureux, de colonisation, des explorations furent faites, parmi lesquelles se distinguent, à la fin de l'ancien régime, celle de *Leblond* (1787-1789), et de notre temps, celle de *Bouyer* en 1862 et en 1863.

Plusieurs parmi ces voyageurs sont connus des lecteurs du *Tour du Monde*, qui s'est enrichi de leurs récits et qui a popularisé, par un choix intelligent de gravures, leurs noms et leurs découvertes.

Aux deux extrémités de l'Amérique méridionale, nous trouvons, durant les dix dernières années, des explorateurs français dont les travaux se rattachent à deux grands événements de l'histoire géographique de notre siècle.

On songeait à accomplir un projet qui datait de Cortez et qu'avait étudié Humboldt, celui du percement de l'isthme américain par un canal ; des Français, puis des Américains et des Anglais proposaient divers tracés. MM. *Lucien Wyse*, qui avait déjà fait un grand voyage dans l'Amérique du sud, et *A. Reclus*, qui porte dignement un nom illustre

parmi les géographes, explorèrent en 1877 la Tuyra, découvrirent le col de Tiulé. Un canal maritime n'était pas possible par cette voie et le congrès tenu à Paris, en 1879, se prononça pour la tranchée de l'isthme dans sa partie la plus étroite à l'instigation de M. de Lesseps qui, en prenant l'initiative et la direction de l'entreprise, a attaché à jamais le nom de la France a cette grande œuvre internationale.

Le capitaine Weyprecht, de retour de la Terre François-Joseph qu'il avait découverte avec Payer, recommandait aux nations européennes l'établissement d'observatoires météorologiques dans les régions polaires. Son vœu a été exaucé par plusieurs États, trop tard pour qu'il pût jouir du succès. En 1883, la France envoya le capitaine *Martial* au sud de la Terre de Feu qu'avaient déjà visitée plusieurs voyageurs français, entre autres M. *Pertuiset* (1873-1874), et l'expédition, qui séjourna environ un an avec le lieutenant *Courcelles-Seneuil* et le docteur *Hyades*, a rectifié la carte de plusieurs îles de l'archipel du sud et rapporté de curieuses observations sur leurs habitants.

La marine française n'en était pas à ses premiers travaux dans cette partie du monde ; car elle partage avec l'Angleterre et avec les marines du Brésil et de plusieurs républiques espagnoles, l'honneur d'avoir dessiné avec exactitude les contours de l'Amérique du sud. L'amiral *Roussin* dans l'Atlantique, dès 1818, et le baron de *Mackau* dans le Pacifique dès 1821, ont travaillé à cette œuvre ; l'amiral *Montravel* a relevé les côtes de la Guyane et, monté sur l'*Astrolabe,* il a reconnu, en 1844 et 1845, sur une étendue de plus de 1,000 kilomètres, le cours de l'Amazone, avec l'assentiment du gouvernement brésilien, qui n'avait pas encore ouvert ce grand fleuve au commerce de concurrence ; le commandant, aujourd'hui contre-amiral, *Mouchez* a opéré de même sur le Paraguay et le Parana inférieur en 1858-1860 et dressé depuis l'année 1864, du-

rant trois campagnes, par des opérations de précision complétées par des levés sous vapeur, cinquante et une cartes marines comprenant toute la côte depuis la Guyane jusqu'à la Plata; *Vidal* a exploré, en 1862, de concert avec les autorités hollandaises, le cours du Maroni, que vingt-six ans aupararavant un Lorrain, *Leprieur*, avait déjà remonté.

Vous voyez, Messieurs, que le cortège est nombreux et que Crevaux s'y trouve en bonne compagnie.

Parmi ses devanciers il y en a d'illustres, et il n'est pas un seul de ceux que nous avons nommés et dont plusieurs sont ses contemporains, dont les travaux n'aient rendu, à quelque titre, des services à la géographie. Le docteur *Crevaux* figure honorablement sur cette liste. Il y paraît avec son caractère particulier. Ce n'est pas celui du patient chercheur qui fouille des ruines ou collectionne des plantes, ni celui du philosophe qui essaie de pénétrer les causes de la civilisation ou de trouver les éléments de nouvelles richesses. Crevaux, qui a d'ailleurs l'esprit d'observation aussi développé que la volonté, est avant tout un voyageur; il va en avant et, fidèle à la devise qu'il s'était donnée : « Tiens bon », il ne recule jamais. Il ne craint ni le péril, ni la solitude; sa nature, intrépide et indépendante, semble même s'y complaire; son humeur douce et toujours égale lui permet de voir les difficultés avec sang-froid. On dirait qu'il se trouve trop à l'étroit dans la vie européenne et qu'il aime à en oublier les gênes et les froissements dans les vastes forêts du nouveau monde où il respire plus librement.

Il avait reçu des ministres de l'instruction publique et de la marine sa première mission en 1876. Son projet était de remonter le Maroni jusqu'à sa source et de franchir la ligne de partage du bassin de l'Amazone. Il l'accomplit en 1877. Dans sa séance du 17 avril 1878, la Société de géographie l'a entendu raconter, avec sa simplicité habituelle, ce premier voyage, qu'il n'avait pas fait sans

d'émouvantes péripéties sur un cours d'eau accidenté de cascades; il nous apprenait que la ligne de partage, à cet endroit, n'était qu'un seuil à peine sensible, situé à une altitude d'environ 400 mètres; il nous donnait d'intéressants détails sur la vie de tribus sauvages qui n'avaient jamais vu d'Européens jusque-là, et sur le cours du Yary, qu'il était le premier à faire connaître. Je l'entends encore nous parler de ces grands bois de la Guyane, dont le sol, nu ou couvert de petits arbrisseaux, de fougères, de branches mortes et de végétaux en putréfaction, a un aspect désolé et morne, et reste comme frappé de mort et enseveli dans le silence, pendant que le sommet des arbres forme, à une hauteur d'une quarantaine de mètres, un dôme épais de verdure qui laisse à peine passer la lumière, mais où la vie tropicale foisonne et où s'agite le monde aérien des singes et des oiseaux.

Il avait à peine achevé son récit que déjà il était parti de nouveau. En 1878, il était en Guyane, remontant l'Oyapok avec son compagnon fidèle, le nègre Apatou, qu'il avait retrouvé ; il franchissait encore une fois la crête, puis descendait et reconnaissait le Parou, comme il avait fait du Yary. Il était à Belem en janvier 1879 ; pensant que la saison n'est pas favorable pour passer du climat chaud des tropiques sous le climat hivernal de la France, il prend passage sur un bateau à vapeur pour remonter l'Amazone, s'engage dans le Putumayo, affluent peu exploré avant lui [1], le remonte jusque dans les hautes vallées de la Cordillère, dont il franchit une crête pour gagner la source du Yapura, descend en canot cet autre affluent, qui n'était pas exploré et dont il relève le cours, et il rentre à Belem au mois de juillet.

Cette exploration avait inspiré à Crevaux l'idée de reconnaître de la même manière les origines du rio Negro. Du projet à l'exécution, il y avait peu d'intervalle avec

[1] Le Putumayo ou Iça avait cependant été exploré, en 1874, par M. Reyes.

une nature telle que celle de Crevaux. En 1880, l'explorateur était déjà sur le paquebot du Magdalena, remontant le fleuve jusqu'à Neiva, traversant ensuite la Cordillère à une altitude de 1,910 mètres, par des sentiers qui n'étaient, dit-il, qu'une « suite de crevasses et de ravins », et atteignant, à travers les forêts, un petit torrent près de sa source. Il se construit un radeau, et, avec trois compagnons, Apatou, Lejanne et Burban, il s'abandonne au fil de l'eau. Le radeau se disloque; on se sauve à la nage et on le raccommode; il est menacé d'être brisé par les rochers, arrêté par les branches : on passe. Apatou est happé par un caïman : on le tire de sa gueule. Ainsi porté sur ce cours d'eau, auquel il donne le nom de rio de Lesseps, et qu'il reconnaît, dans son cours inférieur, pour être non un affluent du rio Negro, mais le Guaviare, Crevaux gagne l'Orénoque, et, par l'Orénoque, la ville de Bolivar et les régions civilisées; mais François Burban était mort avant d'atteindre cette dernière étape.

Crevaux lui-même rentrait fatigué, affaibli par les privations et par la maladie, mais prêt à repartir. Un soir que je me promenais avec lui sur la place Saint-Marc, pendant le Congrès géographique de Venise, et que je le félicitais de son courage et du résultat de ses explorations : « Vos encouragements, me dit-il, me décident; je partirai encore. » Il n'avait pas besoin d'encouragements et il était sans doute déjà décidé. En effet, il était en route au mois de décembre 1881, ayant le dessein de remonter le Paraguay et d'aller rejoindre un des grands affluents de la rive droite de l'Amazone qu'il aurait descendu comme il avait fait du Yapura en 1879. La saison ne se trouvant pas favorable quand il débarqua à Buenos-Ayres, Crevaux, qui n'aimait pas à perdre son temps, se décida, en attendant, à reconnaître le Pilcomayo. Il gagna à cet effet la Bolivie, et, malgré l'appréhension que des actes d'hostilité récents aurait pu lui causer, il n'hésita pas à s'engager dans le

pays, presque désert, des Tobas. On sait comment, attaqué à l'improviste par les sauvages, à Teyo, au moment où il venait de débarquer et où il leur offrait des présents, il périt avec tous ses compagnons, moins un, le 27 avril 1882.

Le nom de Crevaux ne clôt pas la liste des explorateurs français de l'Amérique du sud. Sa mort n'a découragé personne. Dans toutes les bonnes causes, le sang des martyrs est une rosée qui féconde. A la recherche de Crevaux, un Français, résidant dans la République Argentine, M. *Thouar,* est parti ; il a fait en 1883 la route que se proposait de faire notre infortuné collègue, supportant les fatigues et les dépenses avec autant de courage que de désintéressement, et il nous a rapporté des nouvelles certaines du désastre de son expédition. Sur les traces de Crevaux, M. *Coudreau,* professeur à Cayenne, a fait de 1881 à 1885, six voyages chez les Indiens ; il a revu le théâtre de la désastreuse colonisation de 1763, parcouru le territoire longtemps contesté entre la France et le Brésil, et remonté le rio Branco, où, seul avec les sauvages, il a partagé pendant des mois entiers leur existence. M. *Chaffaujon* a entrepris l'étude des anciennes races de l'Amérique, dans la région de l'Orénoque ; il est à l'œuvre et il a failli même trouver la mort dans une attaque des sauvages ; il envoyait, il y a trois mois, à la Société de géographie la carte rectifiée d'une partie du cours du fleuve.

Les explorateurs français, fidèles aux traditions du passé, ne manquent pas et ne manqueront pas, je l'espère, à l'Amérique du sud. Malgré la lumière que tant de savants travaux ont répandue, il reste encore bien des obscurités dans l'histoire et dans la géographie de cette partie du monde, et ce ne sont pas les découvertes à faire qui pendant longtemps feront défaut aux explorateurs.

Périclès, chargé de faire l'éloge des guerriers morts dans une des expéditions de la guerre du Péloponèse, déclarait qu'il suffisait de dire ce qu'ils avaient fait pour les

louer. J'ai suivi la recommandation de Périclès, et, comme lui, je voudrais que nous pussions, en terminant, tirer de cet éloge quelque enseignement profitable.

Les Français ont joué un rôle considérable dans l'histoire géographique de l'Amérique du sud. Il n'y a pas d'exagération à dire que la plus grande partie de son territoire, lequel mesure 18 millions de kilomètres carrés, est couverte par le réseau de ses explorateurs ou par les travaux originaux de ses savants. Il est juste de le constater : nous devons le faire sans vanité comme sans fausse modestie. Leurs travaux sont, comme leurs noms, populaires dans l'Amérique du sud.

Ils ne sont sans doute pas à l'abri de la critique ; mais c'est par l'ensemble des résultats qu'il convient de les juger. Il ne faut pas faire comme certains Français qui se sont appliqués à dénigrer l'œuvre de leurs concitoyens. Le père Feuillée attaquait Frezier parce qu'il l'avait trouvé en faute sur certains points de botanique ; Bouguer essayait d'accabler lourdement La Condamine. La Condamine et Frezier n'en figurent pas moins sur la liste de ceux qui ont bien mérité de la science américaine et la postérité a réparé le dommage que des contemporains auraient voulu faire au nom français.

Feuillée et Bouguer manquaient à un devoir de patriotisme. Il vaut mieux apprendre aux Américains du sud à aimer qu'à critiquer les Français. Entre les deux races il y a, comme je le disais, des affinités morales qu'il est utile d'entretenir dans l'intérêt de l'une et de l'autre. La France, en particulier, n'a qu'à gagner, pour son influence comme pour son commerce, en dirigeant vers ces contrées ses émigrants, ses négociants, ses ingénieurs, ses explorateurs ; il ne faut pas qu'elle s'y fasse oublier et qu'elle laisse périmer les droits moraux, si je puis employer cette expression, qu'une longue suite de services rendus et de relations sympathiques lui a donnés.

La France doit donc soutenir ceux qui portent ou maintiennent son drapeau dans ces contrées : ils sont les défenseurs de son honneur et de ses intérêts ; le bien qu'ils font lui profite, comme le mal lui nuirait.

C'est pourquoi je vous disais, au début de ce discours, que la cérémonie de ce jour intéressait notre patriotisme. La ville de Buenos-Ayres nous a devancés en élevant un monument à Crevaux : soyons-lui reconnaissants. En consacrant à votre tour aujourd'hui un monument à la mémoire de notre concitoyen, dans la cité dont il avait fait sa seconde ville natale, vous avez accompli, Messieurs, un acte patriotique ; car vous venez de prouver que la France sait récompenser ceux qui ont servi sa cause et qui sont morts pour elle. Du même coup, vous fortifiez l'espérance de ceux qui l'ont servie, et qui, survivant au danger, attendent la récompense, et vous encouragez la jeunesse à la servir à son tour, fût-ce même au péril de la vie.

Conférence de M. le Dr Demersay.

Mesdames,
Messieurs,

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit les rares mérites du voyageur infortuné auquel Nancy, sa ville adoptive, a élevé le monument que nous inaugurions, il y a quelques instants, au milieu d'une foule émue et recueillie. Ma tâche, plus modeste, sera aussi plus facile, car je me propose seulement de vous décrire la terre sur laquelle s'est déroulé le drame dont vous connaissez déjà les sanglants détails, et les Indiens traîtres et féroces qui en ont été les auteurs maudits. Ainsi, je vous décrirai la scène avant de vous parler des acteurs ; laissant à mes honorables collègues le soin de louer la victime, je vous entretiendrai des meurtriers.

De cette terre inhospitalière, de ces assassins, vous savez les noms. Pour ma part, j'ai dû à un heureux concours de circonstances de pouvoir explorer la frontière orientale du Grand-Chaco baignée par le rio Paraguay, et d'étudier les Indiens Tobas qui habitent, ou, à parler plus exactement, qui parcourent sur une incommensurable étendue, ces plaines « vastes comme l'Océan, et qui remplissent comme lui l'âme du sentiment de l'infini ».

Chargé, il y a bien des années, par le département de l'instruction publique, alors dirigé par un des maîtres illustres de la vieille Université, de la mission d'explorer certaines parties peu connues de l'Amérique méridionale, j'ai pu parvenir, à travers les incidents et les dangers qui marquent les étapes d'un long voyage, à l'Assomption, la capitale de l'État singulier fondé par le fameux Dr Francia, dont les étranges procédés de gouvernement ne furent que trop fidèlement suivis par son successeur, le président Carlos Lopez, et son fils qui devait, par son fol orgueil et son insondable égoïsme, amener l'anéantissement de sa patrie.

On donne le nom de *Chaco* ou de *Chaco-Gualamba*, dérivé du mot quichua *Chacus* qui servait, au temps de la domination des Incas, à désigner de grandes chasses périodiques aux vigognes, à une contrée encore inconnue, d'une horizontalité à peine coupée par quelques collines isolées (*lomas*), et qui comprend en moyenne treize degrés de latitude et six degrés de longitude.

Les rares voyageurs anciens ou modernes qui ont décrit cet immense parallélogramme, s'accordent à lui reconnaître les limites suivantes :

Au nord, le 19e degré de latitude méridionale.

Au sud, le rio Salado, qui le sépare de la province de de Santa-Fé à la hauteur du 32e parallèle; dans cette direction, l'horizontalité du terrain se continue avec celle des pampas du sud.

A l'est, les rios Paraguay et Paranà séparent le Grand-Chaco de la République fondée par Francia et de la province de Corrientes.

A l'ouest, enfin, il s'étend jusqu'aux frontières de la province de Salta et aux derniers contreforts de la chaîne des Andes.

Cette aride énumération démontre, de reste, que le Chaco n'est point enfermé dans des limites naturelles ou géographiques, et que les bornes qu'on lui assigne généralement sont tout à fait conventionnelles.

Des rivières importantes traversent diagonalement cet océan terrestre et le divisent en trois sections : l'une septentrionale, l'autre méridionale, la troisième centrale, intermédiaire aux deux précédentes. Je laisse de côté les rios Bermejo et Salado, malgré leur importance au point de vue des relations internationales ; mais le nom du rio Pilcomayo qui limite du côté du sud la première section, éveille en nous un douloureux souvenir, car c'est sur ses rives, non loin de ses branches d'origine, que mon regretté confrère et collègue a péri dans des circonstances dont vous avez entendu tout à l'heure le triste récit.

Né sous le 19e parallèle, au nord de Potosi, le Pilcomayo coule d'abord à l'est, passe au sud de Chuquisaca, se dirige ensuite obliquement au sud-est et, après avoir décrit un arc dont la convexité regarde le nord-est, il se réunit au rio Paraguay par 25°22'30" de latitude, après un parcours dont l'immense étendue est encore à connaître. On entre dans le Pilcomayo avec le rumb N. 40° O. Sa largeur est en ce point de 80 mètres ; une partie disparaît sous les roseaux et les plantes aquatiques. C'est à tort que les cartes anciennes et quelques-unes des plus récentes attribuent à cette rivière trois embouchures.

De la faible élévation du sol dont l'altitude ne s'élève jamais beaucoup au-dessus du niveau de l'Océan, de l'horizontalité presque parfaite de ces plaines sans fin, il

résulte que ces cours d'eau, coupés de rapides dans le voisinage de la Cordillère des Andes, offrent ensuite une profondeur assez considérable qui diminue à mesure qu'ils pénètrent dans le cœur du Chaco, où la planimétrie du sol donne à leur lit devenu plus large une profondeur moindre et une plus faible élévation à leurs rives, submergées à de grandes distances par des crues périodiques, ou directement par les pluies de l'hivernage.

Les rives du Pilcomayo comme celles du rio Paraguay, sont échancrées par l'ouverture de nombreuses lagunes qui versent directement dans son lit le tribut de leurs eaux; mais leur embouchure n'est pas toujours facile à reconnaître. D'abord, elle se trouve souvent dans les parties les plus larges de la rivière, parfois dans les angles rentrants; et les plantes aquatiques et les hautes graminées qui les recouvrent, ne permettent pas d'en déterminer avec précision l'ouverture et l'étendue.

L'eau de ces immenses marais n'est pas agréable à boire; elle a souvent un goût saumâtre et cette saveur désagréable que l'on rencontre dans l'eau des lacs sans écoulement, dont la surface disparaît sous un réseau inextricable de plantes aquatiques. A la suite d'une longue sécheresse, cette salure des eaux est assez prononcée pour les rendre impotables, et même impropres aux usages domestiques.

Leur couleur présente une teinte particulière. Quoique claire et limpide, elle paraît rousse et même un peu brune. J'ai cru y reconnaître les caractères indiqués par M. de Humboldt dans les eaux du rio Negro; mais ici, à mon grand déplaisir, les moustiques voltigeaient en nuées épaisses et ne me laissaient pas le calme dont l'illustre naturaliste a si bien décrit les douceurs. Sur quelques points, ces marais fangeux s'illuminent la nuit de flammes vacillantes, de ces *feux follets* dont la science a expliqué la nature, en dissipant les terreurs superstitieuses qu'ils

inspiraient. Ainsi, cette salure des rivières vient encore accroître les obstacles dont sont hérissées les expéditions à travers le Chaco, et comme dans les traversées océaniques, on y est exposé à souffrir de la soif, au milieu de l'eau.

Les rares voyageurs qui ont traversé ce désert, ceux qui, plus nombreux, en ont comme moi seulement exploré les frontières, sont unanimes à reconnaître que la monotonie du sol se retrouve dans la végétation. Ils décrivent d'immenses savanes recouvertes à perte de vue de hautes graminées. Ainsi, les bois ne sont plus ici comme dans les contrées voisines, composés d'essences variées; mais les espèces se groupent çà et là en massifs d'une incommensurable étendue.

Les palmiers carondaïs aux feuilles en éventail, les algarrobos, l'élégante mimosée aux épines longues et résistantes qui porte le nom de vinal, le gaïac, le mistol à la verdure persistante en hiver, et sur les confins, au pied des derniers contreforts des Andes, l'arbre précieux qui fournit le *maté* ou *thé du Paraguay*, font un contraste par leur feuillage, avec les peupliers et les saules qui ombragent les bords sinueux des rivières.

Ces géants du règne végétal dominent de leur cime une plaine tapissée d'un gazon fin et serré, formé de graminées au milieu desquelles l'œil distingue avec peine des plantes appartenant aux genres qui font la base de nos prairies naturelles. Dans les dépressions du sol, au bord des ruisseaux et des lagunes, croissent des roseaux gigantesques qui, employés dans l'économie domestique, rendent au Paraguay des services comparables à ceux du bambou, cette plante nationale dans le Céleste-Empire. Mais bientôt, le soleil de l'été a desséché les hautes herbes des prairies, leurs tiges fibreuses cèdent avec peine sous la dent des animaux, et les Indiens y mettent le feu en allumant des incendies qui couvrent des espaces immenses et, la nuit venue, éclairent sur plusieurs centaines de lieues

l'horizon d'une teinte rougeâtre, sur laquelle se profilent les silhouettes des chevaux et des animaux sauvages fuyant devant les flammes. Les habitants de la ville de l'Assomption ont souvent le spectacle grandiose de ces incendies allumés par les Indiens, quelquefois par la foudre, qui rappellent les émouvantes descriptions de l'auteur de la *Prairie*.

Maintenant, il nous faut dire quelques mots de géographie politique et parler des droits de souverainetés revendiqués par les États limitrophes de la contrée que nous essayons de décrire.

La République du Paraguay a des droits incontestables sur le Chaco : ce sont ceux dont elle a hérité de la métropole, et qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec la Bolivie d'une part, et avec la Confédération Argentine de l'autre.

Les prétentions de la République bolivienne ne nous sont pas connues; celles de l'ancienne vice-royauté de la Plata sont exposées dans un ouvrage habilement compilé par un ingénieur argentin qui commence par faire à son pays la part du lion. Aussi est-il permis, sans être alarmiste, de prévoir, lors du règlement de cette question, des difficultés et des contestations analogues à celles qui, depuis plusieurs siècles, et en dépit des traités de limites de 1750 et 1777, divisent encore les descendants de l'Espagne et ceux du Portugal.

Malgré ses droits à la souveraineté partielle du Grand-Chaco, la République du Paraguay ne possède aucun établissement sur la rive occidentale du fleuve, depuis le fort Bourbon ou d'Olimpo [1], fondé en 1792 par le gouverneur Joaquin Alos, sur l'ordre du vice-roi de Buenos-Ayres qui lui prescrivait de s'opposer aux empiétements des Portugais, jusqu'au poste désigné sous le nom de *Quartel del Cerrito,* qui devait devenir, quelques années plus tard,

[1] Latit. 21°1'26"; long. O. 60°6'.

sous le nom de *Villa occidental*, le centre d'une colonie française dont je regrette de ne pouvoir vous raconter l'histoire lamentable.

Désireux de faire une excursion de quelques jours dans le Chaco, et de me rendre compte de l'importance de l'établissement paraguayen, j'informai de mon intention le président Carlos Lopez qui voulut bien mettre à mes ordres un canot et des rameurs ; la voie de la rivière est plus longue, mais elle est aussi plus sûre. Sur le point où je débarquai, se trouvait un poste d'où j'expédiai un soldat au commandant du fort qui vint à ma rencontre, en m'amenant des chevaux et une escorte. Cette précaution, on le verra tout à l'heure, trouvait sa justification dans les dispositions toujours équivoques des Indiens.

Après une demi-heure de marche, nous aperçûmes le *Quartel*. Son emplacement paraît bien choisi. Placé au centre d'une plaine découverte, sur une élévation peu considérable (*cerrito*) qui lui a donné son nom, mais d'où la vue s'étend sans obstacle, il est, de jour, à l'abri d'une surprise. Grâce à l'exhaussement du sol, les pâturages qui l'environnent, d'excellente qualité, se trouvent hors de l'atteinte des inondations périodiques du fleuve, et les troupeaux y multiplient dans d'incroyables proportions.

Une forte palissade, faite de pieux hauts de 3 à 4 mètres, entoure le bâtiment principal et les dépendances consacrées aux usages domestiques : l'espace qu'elle renferme est un carré dont les côtés ont 80 mètres, avec des angles à pans coupés, garnis d'un banc sur lequel se place une sentinelle dont la tête seule dépasse le sommet du retranchement. Une espèce de cage élevée sur une poutre gigantesque domine au loin la campagne. De jour, un soldat s'y tient; mais il en descend vers le soir, car par une nuit obscure les Indiens pourraient l'atteindre de leurs flèches, en dépit de sa vigilance.

Il y aurait, en effet, de l'imprudence à se fier aux dis-

positions pacifiques des Indiens et à leurs démonstrations amicales. Si leurs agressions ne sont pas continuelles, si des années s'écoulent souvent sans qu'on ait à leur reprocher même une tentative de vol, tout à coup, profitant de l'obscurité profonde d'une nuit tempétueuse, ils apparaissent en bandes, poussent le cri de guerre et lancent une grêle de flèches sur les sentinelles; puis, ils se retirent en enlevant les troupeaux.

Peu d'années avant ma visite, ils avaient ainsi dérobé plus de 1,000 têtes de bétail.

Ces brigandages périodiques n'empêchent cependant pas certaines relations de s'établir entre la garnison du *Quartel* et ses irréconciliables ennemis. Parmi les tribus, il en est, d'ailleurs, qui portent aux blancs une haine moins vivace : de ce nombre sont les Lenguas qui viennent souvent troquer des chevaux contre du tafia, des oranges, quelques épis de maïs, ou de menus objets de fabrication européenne.

Dans le court trajet du fleuve au poste, j'avais rencontré plusieurs individus de cette nation, et sur le désir que je lui exprimai de les voir de plus près, le commandant les invita à venir me trouver. Dès le lendemain, de bonne heure, ils accoururent : la promesse d'une bonne ration d'eau-de-vie leur avait fait faire diligence. Je recueillis alors sur eux et tout à l'aise, à l'aide d'un interprète, des renseignements que je passerai sous silence pour vous parler des Tobas.

Un mois environ s'était écoulé depuis mon excursion sur ce point, et je rentrais à l'Assomption après un nouveau voyage d'exploration dans l'intérieur du pays, lorsque j'appris du président que le *Quartel* avait été l'objet d'une agression tout à fait imprévue de la part des tribus du Chaco, et qu'à la suite d'un engagement dans lequel deux Indiens avaient trouvé la mort, les soldats avaient pu reprendre le bétail dérobé et faire des prisonniers aussitôt dirigés sur la capitale, et confiés à la garde de la

troupe dans la caserne située près de l'arsenal et du port. L'occasion était on ne peut plus favorable pour continuer mes études ethnographiques et les compléter : dès le lendemain, j'accourais à la caserne.

Je trouvai, en arrivant, une douzaine d'Indiens chargés de fers, assis çà et là au milieu d'une cour étroite. Couverts de sordides vêtements européens, de *ponchos* en guenilles ou drapés à l'antique dans de mauvaises couvertures; les prisonniers, parmi lesquels figuraient deux enfants, paraissaient tristes et abattus. A côté des Lenguas que j'avais vus au *Quartel*, il y avait des Tobas et des Machicuys; mais, quoique connu des premiers, ce fut en vain que je les questionnai sur le motif de leur agression.

L'ethnologie possède, sur les peuples qui errent au milieu des solitudes américaines, des notions si incertaines, si confuses, que tout voyageur doit compte à la science de celles qu'il a pu acquérir, alors même que leur caractère ne permet pas d'en tirer des lois générales. Ces réserves faites, je vais vous donner sur les Tobas des détails dont l'insuffisance vous fera regretter ceux qu'eût rapportés notre malheureux et cher collègue de son aventureuse expédition et que vous pourrez rapprocher des observations que nous devons à l'intrépidité résolue de M. Thouar.

Les Tobas (nommés par les Énimagas *Natocoet*, *Yncanabacté* par les Lenguas, et *Guanlang*, dans la langue mataguaya) sont d'une taille généralement élevée et bien prise. J'en ai mesuré trois, et j'ai trouvé 1m,81, 1m,77 et 1m,71; moyenne : 1m,769. Celle de M. d'Orbigny est de 1m,68. Il ajoute : la taille des femmes était dans de belles proportions relatives (1m,590). La moyenne de la taille de leurs voisins, les Payaguàs, cette nation souveraine des eaux du fleuve auquel elle a donné son nom, est de 1m,781 et celle des Patagons, d'après cet observateur si consciencieux, de 1m,73. Ainsi, en comparant la taille moyenne des Tobas à celle de l'homme, en général, que les physio-

logistes s'accordent à fixer vers $1^{m},66$, on voit que la différence, tout à l'avantage des premiers, n'est pas inférieure à 11 centimètres, et qu'elle surpasse de $3^{cm},9$ la taille d'un peuple auquel on a prêté, de tout temps, une stature fabuleuse. Azara a donc pu dire avec raison que les nations du Chaco, si remarquables par leurs proportions, étaient les plus belles de l'Amérique, et peut-être du monde entier. Le système musculaire des Tobas est développé, et leurs membres bien conformés se terminent par des mains et des pieds à faire envie à des Européennes.

En vérité, après ce qui précède, on éprouve quelque embarras à rappeler les préjugés nombreux qui ont poursuivi les peuples autochthones du nouveau continent, préjugés dont le temps et la science ont fait justice. Certes, nous sommes loin de l'époque où l'on discutait gravement à la suite de Thomas Ortiz, évêque de Sainte-Marthe, et de Herrera, la question de savoir si les Indiens, malgré l'excellence de leurs proportions, n'étaient pas des orangs-outangs, c'est-à-dire une espèce intermédiaire entre l'homme et les animaux, et où il fallait une bulle du Souverain-Pontife pour leur octroyer le droit de cité dans l'espèce humaine (1).

Mais passons.

Les Tobas ont un front ordinaire, non fuyant; des yeux vifs, un peu obliques, plus grands que ceux des Lenguas, et surmontés de sourcils minces et peu fournis : l'iris est noir. Ils ne s'arrachent pas les cils; leur nez, régulier, allongé, s'arrondit à son extrémité, en s'élargissant un peu. La bouche, légèrement relevée aux angles, mieux proportionnée et moins largement fendue que celles des Lenguas, est garnie de belles dents qu'ils conservent dans un âge fort avancé. Ils n'ont pas non plus les pommettes aussi saillantes et la face aussi large.

(1) Cette bulle célèbre fut promulguée par Paul III, le 9 juin 1536, sur les sollicitations de deux moines, Fray Domingos de Minaya et Fray Domingos de Betanços.

Les Tobas paraissent avoir renoncé à l'usage du barbote qu'ils portaient encore au temps d'Azara : aucun d'eux n'avait de cicatrice à la lèvre inférieure : Alcide d'Orbigny et le D[r] Weddell ont fait la même remarque. Leurs oreilles n'étaient pas percées. Ils ont les oreilles petites, dit M. d'Orbigny, tandis que M. Weddell décrit l'affreux ornement qu'ils introduisent dans leur lobule démesurément dilaté et auquel il donne un diamètre de 8 centimètres. En présence de ces divergences, il faut admettre des coutumes différentes suivant les tribus. Chez les Lenguas, ces rondelles de bois, pleines, irrégulièrement arrondies, m'ont présenté des dimensions un peu moindres. Comme eux, les Tobas les remplacent par un long morceau d'écorce d'arbre roulé en spirale, à l'instar d'un ressort de pendule.

La couleur de la peau, moins foncée que celle des Lenguas, est d'un brun-olive sans reflets jaunâtres : au reste, je conviens qu'il est très difficile d'exprimer ces nuances si variées de coloration.

Quelques voyageurs accordent aux femmes encore jeunes un sourire gracieux, une figure intéressante; mais leurs traits se déforment de bonne heure, et, comme les hommes, elles deviennent d'une laideur repoussante en conservant, comme toutes les nations du Chaco, une petitesse remarquable des pieds et des mains.

Azara sépare les Tobas et les Mbocobis en deux peuples distincts, mais je suis porté à admettre avec le savant d'Orbigny, qu'ils ne forment réellement que deux tribus d'une même nation à laquelle il faudrait réunir encore les Pitilagas et les Aguilots, qu'il en a séparés, on ne sait trop pourquoi, après la description qu'il en donne.

Ainsi réunis aux Mbocobis, les Tobas occupent ou, plus exactement, parcourent une étendue considérable des plaines sans fin du Grand-Chaco. On les rencontre sur les bords du Pilcomayo, depuis son embouchure jusqu'au pied

des premiers contreforts des Andes, où ils sont en contact et souvent en guerre avec les Chiriguanos.

Du côté du sud, nous le verrons tout à l'heure, les villes de Santa-Fé et de Corrientes, cette dernière surtout, ont souvent à souffrir de leurs attaques, et l'on peut lire dans l'ouvrage de M. Page, chef de la mission américaine chargée de l'exploration des affluents du rio de la Plata, le récit du combat qu'il fut obligé de leur livrer au *Paso-Mistol*, par 30° de latitude australe environ.

Généralement nomades, les Tobas sont pêcheurs et chasseurs. Pour armes, ils ont des *bolas*, des flèches, des *makanas* ou casse-têtes, et de longues lances armées de pointes de fer.

Les enfants des deux sexes vont nus; les hommes et les femmes portent une pièce d'étoffe enroulée autour des reins, ou se drapent dans un manteau fait de la dépouille des animaux sauvages.

Les habitudes nomades des Tobas les obligent à construire des cases d'une extrême simplicité. Ces huttes sont faites de branches ou de bambous fichés en terre autour d'un espace circulaire, réunis et attachés au sommet et recouverts de feuillage. On pénètre dans ces ruches, en rampant, par une ouverture unique, basse et étroite.

La circonstance à laquelle j'ai dû de retrouver à l'Assomption quelques individus de ces hordes indomptables, laisse assez pressentir ce qu'il me reste à dire de leurs mœurs et de leurs habitudes. Les Tobas, fiers, jaloux de leur liberté, ont de tout temps, montré des dispositions hostiles aux créoles et n'ont cessé d'inquiéter leurs établissements ; tantôt en les attaquant à force ouverte, tantôt en pillant leurs troupeaux. Les villes de Corrientes et de Santa-Fé, je vous le disais tout à l'heure, ont dû, plus d'une fois, repousser leurs attaques. Les Santafécinos,

---

(1) *La Plata, the argentine Confederation and Paraguay*, gr. in-8°. London, 1859.

aidés par les gouverneurs des provinces voisines, ont à plusieurs reprises dirigé contre leurs ennemis implacables de coûteuses et sanglantes expéditions. Cette lutte entre la barbarie et la civilisation continue de nos jours, plus ardente que jamais. Un voyageur raconte que les Indiens ont fait sur les rives du Rio-Salado, du mois d'avril 1854 au mois d'avril 1855, six invasions qui ont coûté à la province de Santiago 113 habitants emmenés comme captifs ou assassinés sur place.

Je lis dans un très intéressant journal de voyages, j'ai nommé le *Tour du Monde*, qu'en 1872, un pauvre colon français et ses quatre serviteurs furent massacrés par les Tobas à une lieue à peine de l'établissement paraguayen dont je vous faisais tout à l'heure la description. Le chef des assassins était le cacique de la tribu. Accueilli avec cordialité par notre malheureux compatriote, il avait passé la nuit précédente dans sa demeure, qui porte depuis ce jour néfaste, le nom de *Quinta de la misère.*

Ainsi, nulle sécurité pour les habitations éparses, ni même pour les villes. Ces hordes pillardes, qui savent doubler les forces et la vitesse du cheval, traversent comme une avalanche d'immenses déserts, tombent tout à coup sur de pauvres familles presque folles de frayeur et sans défense. Qu'on suppose ces Indiens pourvus quelque jour d'armes à feu, et ils viendront, impunis, asseoir leurs tentes sur les ruines des cités.

Ennemis-nés des Espagnols, les Tobas tournent aussi leurs armes contre les autres nations du Chaco. Ils sont souvent en guerre avec les Chiriguanos de la Bolivie, leurs voisins au nord-ouest, et plus à l'ouest avec les Mataguayos. C'est vainement que les missionnaires ont tenté de former des relations avec cette nation indomptable.

Azara n'accorde aucune croyance religieuse aux Tobas. Si bornés qu'on les suppose, il paraît difficile de leur refuser l'idée d'une seconde vie pendant laquelle ils espèrent

nager dans l'abondance des biens qui leur ont manqué ici-bas. Cette conviction explique la coutume d'enterrer avec les morts les objets qui peuvent leur être utiles dans le monde pour lequel ils sont partis.

Le P. Guevara va plus loin, et n'hésite pas à leur attribuer une idée assez nette de l'immortalité de l'âme et celle d'un déluge de feu qui aurait englouti tous les hommes à l'exception de quelques êtres privilégiés.

Le temps me fait défaut pour le suivre sur ce terrain. Je ne dirai rien non plus de l'existence, dans le Chaco, de Géants et de Pygmées qu'il regarde comme antérieurs au déluge, et je me sépare des Tobas, dans la crainte d'encourir les reproches qu'un voyageur célèbre et trop modeste adresse à ceux qui tentent de décrire des sauvages; et comme lui, « je ne m'étendrai pas davantage pour éviter « l'ennui, et pour ne pas ressembler à ceux qui, pour « avoir vu une demi-douzaine d'Indiens sur la côte, en « font une description peut-être plus complète qu'ils ne « pourraient faire d'eux-mêmes. Ajoutez à cela que je « n'aime pas les conjectures, mais les faits, et que je n'ai « point autant d'instruction et de talents que d'autres ».

Messieurs, Mesdames, j'ai mis, j'en ai la crainte, votre attention bienveillante à une rude épreuve; et cependant, je m'étais promis, comme le Français universel qui préside à nos travaux, « ne pouvant faire bien, de faire mieux, de faire court ». Mais, les voyageurs, comme les soldats, se plaisent à évoquer leurs vieux souvenirs, à parler des dangers qu'ils ont courus, des naufrages auxquels ils ont échappé; à raconter, en un mot, par le menu, leurs explorations, qui sont pour eux des campagnes, après lesquelles il faut souvent panser les blessés, et vous le savez trop, compter aussi les morts.

Conférence de M. H. Coudreau[1], professeur au lycée de Cayenne, explorateur dans l'Amérique du Sud.

Messieurs, Mesdames,

C'est pour moi un honneur et un devoir de venir payer mon tribut d'hommage à la mémoire d'un homme qui est resté mon maître, je n'ose dire mon modèle, dans les découvertes que j'ai tentées, à diverses reprises, dans la Guyane et dans la partie du bassin de l'Amazone comprise entre le cap Raso do Norto et le Rio-Branco. Aussi dois-je remercier tout particulièrement le bureau de la Société de géographie de l'Est de m'avoir convié à cette fête commémorative.

En demandant ma nomination de professeur au lycée de Cayenne, j'avais surtout en vue de me faire donner une mission scientifique. Mes premières démarches ayant échoué, je résolus de m'octroyer à moi-même la mission que je sollicitais et de profiter des premières vacances.

Débarrassé pour un temps de mes petits élèves nègres et de mes cours d'histoire, me voilà parti chez les Galibis de Roucoucoï et de Yanaon sur le Fracoubo, faire mes premières études de la langue caraïbe. Deux mois passés me suffirent à prendre, chez ces sauvages, mes premiers grades de caraïbisant et surtout les fièvres intermittentes qui n'ont pas manqué de m'assiéger depuis lors avec une ténacité décourageante.

Mais je ne me suis pas découragé.

Ce premier voyage s'était accompli en août-septembre

---

[1] Nous avions demandé à M. Coudreau de nous donner par écrit la conférence toute d'abondance qu'il a faite. Mais, tombé malade depuis, nous ne pouvions lui demander, contre l'avis de son médecin, un pareil travail. Aussi, avec son assentiment avons-nous reconstitué son récit d'après celui qu'il avait fait antérieurement à la Société de géographie de Paris et d'après nos propres souvenirs. M. Coudreau n'a fait d'ailleurs qu'un résumé très sommaire de ses longs et nombreux voyages, et nous espérons bien le voir revenir un jour parmi nous, nous en donner un récit plus complet. J. V. B.

1881. Aux vacances suivantes, c'est-à-dire à la même époque de l'année 1882, toujours atteint de fièvre, il fut question de me renvoyer en Europe, puis on me conseilla d'aller passer mes deux mois de loisir à Kourou, petite commune ou quartier située à l'embouchure de la rivière de ce nom, en face des îles du Salut. Ce séjour me fit du bien : j'en avais profité, du reste, pour voir un peu les nègres de la côte et surtout pour recueillir sur la sinistre affaire de 1763, muni de documents connus et de manuscrits inédits, un chapitre qui fera sensation à son heure, sur un des épisodes les plus oubliés et les plus horribles de notre histoire coloniale[1].

Entre temps, M. Chessé était nommé gouverneur de la Guyane, j'étais nommé membre du comité d'exposition de la Guyane française et M. Chessé me demandait un ouvrage sur la Guyane française pour envoyer à l'Exposition d'Amsterdam. Cet ouvrage, intitulé : *la Richesse de la Guyane,* a été honoré d'une médaille et m'a valu aussi de plus en plus la confiance du nouveau gouverneur.

Aussi ne différa-t-il pas de me confier une mission scientifique dans les territoires contestés entre la France et le Brésil. Je m'en fus d'abord étudier le fleuve Counani et la population qui l'habite. Deux mois (juin et juillet 1883) passés dans la capitainerie furent employés dans ce but et j'en rapportai déjà une collection d'objets de toute nature.

Ces trois petits voyages n'étaient en quelque sorte que des préliminaires et j'allais seulement entrer dans des explorations plus importantes.

D'août à décembre de cette même année 1883, s'est accompli mon quatrième voyage de Cayenne à Parà par

---

[1] En 1763, le gouvernement de Louis XV voulant donner un accroissement considérable à la colonie, y envoya *douze mille* colons qui s'établirent dans les îles du Salut et sur les bords du Kourou. Cette expédition fut désastreuse ; de ces douze mille personnes il en revint à peine *deux mille* ; les autres avaient péri de misère, de faim et de maladies développées par l'influence du climat : résultat dû à l'imprévoyance de l'administration, qui n'avait fait aucun préparatif, bien qu'on ait dépensé 30 millions dans cette expédition.

Counani, Mapa et Macapa. A peine sorti de Cayenne, je faillis me noyer et je ne dus la vie qu'aux vigoureuses frictions que m'appliqua le docteur Lenoël. C'était un bien mauvais début, sans compter la prédiction faite, lors de mon départ, que je serais assassiné dans le Mapa.

Le Mapa est une région mal famée, peuplée de déserteurs, d'esclaves fugitifs, de voleurs et d'assassins de toute nationalité.

La prédiction était sinistre, et à tout le moins peu rassurante.

Cependant, absolument sans armes, c'est-à-dire n'ayant même pas le moindre revolver, j'ai visité le village de Mapa, l'ancien poste français; j'ai remonté la Grande et la Petite-Mapa, le Frechal, le Cujubiru, l'Itoba, le Tartarougal, en suivant, du nord au sud, la ligne des lacs du Mapa, et, loin d'être inquiété, je fus accueilli et acclamé.

Bien plus, de ces chenapans hétéroclites, qui poussent l'amour de l'indépendance sauvage jusqu'à n'admettre en rien chez eux la constitution de la plus rudimentaire autorité, quelques-uns consentirent à m'accompagner dans l'exploration des Terres du cap Nord, que nul Européen n'avait encore visitées.

Des marais grands comme la Belgique et sans un pouce de terre ferme ; des lacs pleins de palmiers géants dont les tiges jaunies et souvent décapitées rappellent les colonnades de la Thèbes des Pharaons ; d'immenses végétations aquatiques dont les ramifications sous-marines, fantastiques et innombrables, se révèlent gracieuses sous la transparence des eaux ; des crocodiles de dix mètres de long, des lamentins plus monstrueux encore, des boas prodigieux que l'œil se refuse à prendre pour des réalités, et, au-dessus de cet ensemble inouï, le ciel de ces déserts équatoriaux, d'un été perpétuel et implacable ; un silence de néant, sans un bruit d'ailes, sans un souffle, morne : tel est le spectacle inoubliable des terres du Cabo Raz do

Norte, le meilleur endroit du monde pour étudier la formation géologique du quaternaire actuel ; on s'y sent vivre à mille siècles dans le passé.

Je ne m'attardai pas dans cet étrange paradis et je me rendis dans le district d'Apurama, de beaucoup plus contemporain, très riche en pâturages et en bétail, aujourd'hui organisé par les Brésiliens. De là je gagnai le poste impérial militaire de Pedro II, sur la rive gauche de l'Aragouary ; puis, après un trajet de sept jours à travers une prairie sèche et déserte, Macapa, d'où je rapportai deux mois de fièvre. Je n'attendis pas une guérison impossible pour m'enfoncer plus loin dans l'intérieur.

Mon cinquième voyage dura de janvier à juin 1884.

Il est peu de régions aussi mal connues que le Rio-Negro et les affluents de la rive gauche. C'est de ce côté que je me dirigeai, atteignant le Uaupès (Ouaoupès) par le Padaviri. Ce fut plus particulièrement au point de vue économique et statistique que j'étudiai cette région du bassin du Rio-Negro, pays nouveau et déjà cependant en décadence rapide. Cette décadence et l'organisation des travailleurs indiens constituent la matière de nombreuses et intéressantes observations.

Au temps de la domination portugaise, à la fin du siècle dernier, le Rio-Negro, riche en café, en tabac, en cacao, en pêcheries, en filatures, etc., comptait une nombreuse population. Quatre villes de quatre à cinq mille habitants chacune, — Barcellor, Thomar, Saô Gabriel et Saô Marcellino, — des forteresses, des garnisons. Aujourd'hui, il n'y a guère plus de deux mille habitants dans le pays ; toute agriculture a disparu et l'exploitation des produits spontanés de la forêt, seule industrie de ce district comme de presque tout le reste de l'Amazone, ne donne qu'un peu de caoutchouc, de salsepareille et de piaçaba. Le chiffre de la population et des richesses a diminué dans la proportion de dix à un.

De toutes les causes de décadence et littéralement de ruines, la principale est la disparition de l'élément indigène. Dans les deux Amériques, l'Indien disparaît devant le blanc, c'est la loi. Au Rio-Negro, l'élément indigène s'est éteint depuis un demi-siècle à peine : des deux grandes tribus du Manàos et du Barès qui peuplaient la contrée, il ne reste plus que le souvenir. Les Indiens sont morts, non dans des guerres d'extermination, mais comme meurent les races plus faibles en présence des races plus fortes. Aujourd'hui, la région n'est habitée que par des étrangers, d'une part des blancs, — Brésiliens, Portugais, venus du Manàos, de Parà et d'ailleurs ; — d'autre part, des Indiens que ces blancs, franchissant les vingt-cinq cataractes du Rio-Negro, sont allés engager dans le Rio-Uaupès. Moyennant un petit cadeau fait au chef indien, le blanc descend avec une cargaison de gens du pays qui travailleront pour lui pendant une saison et reviendront ensuite dans leur tribu avec des vêtements, une petite malle, un fusil, une hache, un sabre, des couteaux. La mortalité est très grande chez ces Indiens, épuisés par le travail malsain du caoutchouc. Avant un siècle, les Indiens du Uaupès auront disparu comme ceux du Rio-Negro ; les caoutchoutiers enrichis seront partis pour les villes et la contrée restera avec quelques vestiges, à peine reconnaissables, de villages disparus et quelques chemins de caoutchouc envahis par la forêt vierge.

Mon sixième et récent voyage fut le plus long de tous. Il dura de juillet 1884 à mars 1885. Jusqu'ici j'avais voyagé avec un équipage civilisé : cette fois, je suis parti tout seul et c'est ainsi que, dans un canot, j'ai remonté en soixante-deux jours le Rio-Branco jusqu'au hameau de Boâ Vista, pour, de là, me diriger vers l'Est, du côté des Roucouyennes du docteur Crevaux. Ce fut un étrange pèlerinage : j'allais de tribu en tribu chez ces Indiens, dont j'avais appris la langue, m'avançant à travers les savanes

et les prairies, vers le but que je m'étais proposé. Au Guite Aouaou, je me noie pour la seconde fois et j'en reviens de même. Arrivé chez les Atorradis, près des sources de l'Essequibo, je suis arrêté par une fièvre cérébrale à laquelle je faillis succomber. Abandonné dans une hutte aux soins d'une vieille Indienne, après un nombre inconnu de jours de délire et de désespoir, je guéris. Le courage et la persévérance m'étant revenus avec la vie, avec des Atorradis, des Uapichianas, des Macuchis, je m'enfonce plus à l'Est. C'est ainsi que je visite les Tarumans des sources de l'Essequibo, les Moonpidiennes, Ouayéouès, Yaous, Coudanis, Nères, Chirones, qui habitent les sources du Rio-Trombetas, tribus qui n'avaient jamais vu de blancs. Nous ne sommes plus qu'à dix jours de marche à peine des Roucouyennes de Crevaux, quand les Atorradis, les Uapichianas et les Macuchis ne veulent plus aller plus loin et, une belle nuit, désertent. Les Moonpidiennes, mal rassurés en présence d'un blanc, bien qu'il soit seul, vont se cacher dans les forêts et me voilà isolé dans les sentiers perdus des montagnes centrales des Guyanes.

Ce sont là des situations, des heures indescriptibles. Je reviens sur mes pas et à marche forcée je rejoins mes fugitifs. Ils m'avaient quitté parce qu'ils avaient vu mes provisions s'épuiser. Notre retour s'effectue par un autre chemin, suivant de près le versant méridional des montagnes de la Lune que j'avais découvertes. La peur des tribus féroces qui habitent au sud des montagnes, mon état maladif incessant et surtout ma profonde pénurie font déserter mes compagnons les uns après les autres, et c'est avec un seul homme que j'arrive à Boà Vista. Cinq mois se sont passés depuis mon départ de cette bourgade et que je n'ai vu un être civilisé. Comme je me dispose à repartir pour compléter mon exploration et tâcher de regagner Cayenne avec les Pianocotes, je trouve à Boà Vista des

lettres de rappel du ministère. Je me jette dans une pirogue ; douze jours après je suis à Manàos et un mois plus tard je débarque au Havre.

J'ai rapporté de ces explorations la carte du pays compris entre le Yari, l'Amazone, l'Oyapock et l'Atlantique, et celle des Guyanes centrales entre le Rio-Branco et le Parou. Dans la première, le système des lacs et rivières du Mapa et des terres du cap Nord est, pour la première fois, établi d'après des constatations positives ; dans la seconde, le système orographique des Guyanes centrales est constitué sur les données d'une centaine de chaînons principaux avec leur nom, l'orientation et l'altitude.

J'ai spécialisé les résultats de mes explorations en portant plus particulièrement mes observations sur la situation économique des régions parcourues : l'habitant, la race, l'histoire, l'état politique et social, la statistique, la destination ethnique de la race indigène, les finalités de la conquête blanche, tels sont les titres des chapitres du livre qui résumera ces quatre années de voyage.

Comme vous l'avez pu voir, Messieurs, j'ai complété, en partie, l'exploration du bassin de la rive gauche de l'Amazone commencée par Crevaux, m'approchant souvent des régions traversées par lui, où son souvenir reste vivace parmi les sauvages et d'où le prestige de son nom s'est répandu dans les tribus que j'ai moi-même visitées. Je suis heureux de pouvoir vous en rapporter le souvenir, car votre compatriote lorrain a laissé d'autres traces plus impérissables encore. Pour avoir non seulement réalisé des découvertes géographiques et sientifiques, mais encore recherché la grande voie commerciale du continent américain du Sud ; par son inaltérable persévérance comme dans son mépris superbe de la mort, il est resté notre modèle à tous, et dans le tribut d'admiration que je viens avec vous lui payer aujourd'hui, dans la belle et touchante cérémonie commencée ce matin au pied du monument

élevé par vos soins à sa chère mémoire, je vois pour nous, voyageurs, un emblème encourageant qui nous dit : Amis, allez ! portez vaillamment au loin le nom de la France; nous vous suivons, non seulement des yeux, mais du cœur dans vos généreuses entreprises et si vous succombez sous les coups des sauvages ou sous les atteintes de maladies qui ne pardonnent pas, du moins, vous en avez la preuve aujourd'hui, vous ne serez pas oubliés !

Allocution de M. Vallet,

Maire de Lorquin,
Membre du Conseil général de la Lorraine et de la Délégation provinciale d'Alsace-Lorraine.

Messieurs,

Avant de nous séparer, permettez-moi, au nom de la famille de notre cher compatriote, Jules Crevaux, et au nom de la ville de Lorquin dont je suis le représentant, d'adresser publiquement nos remerciements les plus sincères à la ville de Nancy et à la Société de géographie de l'Est, qui ont organisé une si belle cérémonie en l'honneur de notre compatriote. Je les adresse aussi aux orateurs éminents qui, aujourd'hui, ont si bien mis en relief les excellentes qualités du savant explorateur auquel la ville de Lorquin sera à jamais fière d'avoir donné le jour.

Le buste qui, à Nancy, va perpétuer la mémoire de Jules Crevaux sera, pour nos enfants, un témoin permanent qui leur rappellera le souvenir de la France et de la noble ville de Nancy, notre ancien chef-lieu de département.

BANQUET

organisé par la Société de géographie.

Deux tables comprenant plus de quatre-vingts couverts, réunissaient le soir du 13 juin, souscripteurs et invités, à l'*hôtel de France*. La salle était décorée par le buste de Crevaux, réduit en plâtre, et par un très beau portrait de l'explorateur lorrain dû à l'honorable M. Casse, professeur de dessin au Lycée de Nancy. Le vénérable et savant artiste avait tenu à donner ce témoignage à la mémoire de son ancien élève (1).

Les corps élus, l'administration, les associations scientifiques et littéraires avaient été conviés à y prendre place et si la députation de Meurthe-et-Moselle ainsi que M. le Préfet n'ont pu, malgré leur adhésion primitive, se rendre parmi nous, c'est que, liés par un engagement antérieur, ils devaient assister au banquet du Concours régional, qui a eu lieu justement à la même heure que le nôtre.

La municipalité de Nancy était représentée à notre réunion par M. Volland, maire, et M. Maringer, adjoint; la chambre de commerce par MM. Rogé, président, et Nathan-Picard, vice-président; les corps officiels par MM. Serre, premier président; Sadoul, procureur général, Borssat, directeur des postes; Beaudesson, directeur des contributions directes; Holtz, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Puton, directeur de l'École forestière; le baron Guerrier de Dumast, conservateur des forêts, etc.; l'armée par MM. les généraux Mengin et de Vercly; le tribunal de commerce par MM. Anatole Lévy et Housselot, etc.

L'Université l'était par MM. Mourin, recteur, Lederlin, doyen de la Faculté de droit, et Tourdes, doyen de la Faculté de médecine; par les nombreux professeurs qui faisaient partie des délégations spéciales; par M. le proviseur du Lycée, etc., etc. M. l'inspecteur d'Académie avait été empêché au dernier moment par une douloureuse maladie.

L'Académie de Stanislas, la Société de médecine et la Société des sciences avaient, elles aussi, des représentants autorisés dans MM. le

---

(1) Ce portrait a été donné par son auteur au Lycée de Nancy, où il figure maintenant sous le péristyle. — Un autre buste de Crevaux, dû au sculpteur Bailly, a été donné à l'École professionnelle de l'Est. De la sorte, l'image du vaillant Lorrain sera toujours présente à l'esprit de nos jeunes générations.

docteur Lallement, docteur Gross, Viller, etc. De même, l'Union de la Jeunesse, la Ligue de l'enseignement, la Société des étudiants, la Société scientifique et littéraire, le Cercle du travail, le Sport nancéien, etc., etc., avaient délégué des souscripteurs ainsi que les journaux le *Progrès de l'Est*, le *Courrier de Meurthe-et-Moselle* et la *Dépêche de Nancy*.

Parmi les membres présents de la Société de géographie de l'Est, nous citerons notamment MM. Debidour, président, le Dr Bleicher, vice-président, J.-V. Barbier, secrétaire général, Albert Barbier, secrétaire adjoint, Auguste Nicolas, bibliothécaire, Desgodins, Dubois, Floquet, Gallé, Garnier, Gottereau, membres du comité, Gazin, secrétaire de la Section vosgienne, le Dr Bailly, Lambert, conseillers généraux des Vosges, le Dr Tissier, de Remiremont.

Si les délégués de la Section meusienne, MM. Konarsky, président, Bonnabelle, secrétaire, Adamistre, Varinot et Merceron, ingénieur, membres du comité, dont quelques-uns ont assisté à l'inauguration, ont été empêchés à notre grand regret de prendre part au banquet, en revanche, M. le Dr Liouville, député de la Meuse, est venu, au dernier moment, se joindre aux souscripteurs et représenter la Section meusienne.

Nous ne pouvons mieux clore cette note supplémentaire qu'en signalant la présence au banquet de l'honorable M. Noblot, sénateur de la Haute-Saône, de deux de nos compatriotes résidant loin de la France et qui se sont fait un devoir de profiter de leur séjour passager à Nancy pour assister à l'inauguration du buste de Crevaux : M. le docteur Gaillardot, fils de notre illustre compatriote, qui réside au Caire, et M. B. Mathis, ingénieur du Creusot, à Stockholm, qui déjà, lors du congrès de 1880, prit part au banquet offert à nos hôtes. Rappelons enfin que plusieurs des parents et des plus anciens amis de Crevaux : MM. Didier, Edmond et Victor Crevaux, Thiry, Augustin Desfrères et Villé, avaient tenu à honneur de venir s'associer à cette fête.

Cette réunion si heureusement composée n'a été assombrie par aucun nuage. Au dessert, de nombreux toasts ont été portés. Nous donnons ici ceux qui nous ont été communiqués par leurs auteurs ou qu'il nous a été possible de reconstituer.

Toast de M. Debidour,

Président de la Société.

Messieurs,

La Société de géographie de l'Est a ce matin rendu un pieux devoir à celui de ses membres dont la vie, les travaux et la mort lui ont fait le plus d'honneur. Dans la séance extraordinaire qu'elle a tenue ensuite et où se sont fait entendre des voix si autorisées et si éloquentes, c'est encore à lui que s'adressaient indirectement une bonne partie de ses hommages. La Lorraine, si justement fière de ce noble enfant, reconnaîtra que nous avons fait pour sa mémoire ce qu'elle et lui étaient en droit d'attendre de nous.

Mais, nous tenons à le proclamer bien haut avec elle, c'est grâce à l'appui des autres Sociétés françaises, aux explorateurs illustres et aux notabilités scientifiques de tout ordre qui ont bien voulu concourir à notre œuvre, que la gloire toute nationale de Jules Crevaux a été célébrée comme elle méritait de l'être. Nous sommes heureux d'avoir vu à cette occasion les compagnies qui, comme nous et pour la patrie, travaillent au progrès et à la vulgarisation de la géographie, affirmer une fois de plus la solidarité morale qui les attache à la nôtre. Nous sommes profondément touchés de l'empressement avec lequel des hommes auxquels leurs publications ou leurs voyages ont valu la plus haute notoriété sont venus s'associer par leur présence et leurs discours à la manifestation que nous avions préparée. Si quelques-uns, que nous désirerions voir également parmi nous, n'ont pu, au dernier moment et à leur vif regret, se rendre à notre appel, ils nous ont fait savoir qu'en ce jour leur pensée ne nous quitterait pas et nous les remercions aussi, de loin, dans l'effusion de nos cœurs.

Si des solennités comme celle qui s'achève ont pour le

grand public les plus patriotiques effets, elles ont pour nous ce bienfaisant résultat de resserrer entre nos associations les liens fraternels qui font notre force et assurent le succès de nos communs efforts. Un pour tous, tous pour un, telle est et doit être notre devise. Puisse, Messieurs, cet accord fécond n'être jamais rompu! C'est mon souhait le plus vif, c'est le vôtre. Aussi suis-je bien sûr d'être compris et approuvé de vous en vous proposant de boire tout à la fois au souvenir de Jules Crevaux, aux succès futurs de nos explorateurs et à l'union constante des Sociétés françaises de géographie!

Toast de M. E. Levasseur.

Messieurs,

C'est à M. F. de Lesseps, président de la Société de géographie de Paris, qu'il appartenait de porter un toast à la Société de géographie de l'Est. Je regrette, comme vous, son absence; je puis vous assurer qu'il la regrette aussi, parce qu'il aime à s'associer à toutes les grandes manifestations du patriotisme français et aux témoignages de reconnaissance envers ceux qui ont bien servi le pays. Il a fallu une raison majeure pour l'empêcher d'être à cette table aujourd'hui et, si ma parole n'a pas l'autorité qui s'attache à la sienne, je connais du moins assez son sentiment pour pouvoir vous dire qu'il est tout entier de pensée et de cœur avec vous.

Puisque je parle en son nom, permettez-moi de dire quelques mots du canal de Panama : je resterai dans mon rôle. M. de Lesseps a des ennemis ; l'infirmité de la nature humaine ne permet pas qu'une grande œuvre se fasse sans qu'elle suscite la contradiction d'intérêts contraires et de jalousies envieuses. Mais il a aussi des admirateurs qui voient avec satisfaction la renommée de son nom augmen-

ter aux yeux des étrangers le lustre du nom français et, quelles que soient les difficultés que la construction du canal doive rencontrer, la postérité oubliera, comme elle fait d'ordinaire, les détails pour n'envisager que l'ensemble et le résultat qui sera alors un accroissement prodigieux du commerce maritime par la jonction de trois océans dans l'hémisphère boréal : j'ai souvent dit et je me plais à répéter ici que, dans deux cents ans, le nom de Lesseps sera dans le monde le nom français du XIXe siècle le plus populaire.

La postérité, jouissant du service et en appréciant l'importance, ne lui marchandera pas sa reconnaissance.

C'est un mérite de savoir devancer à cet égard le jugement lointain de la postérité. La Société de géographie de l'Est a eu ce mérite ; en consacrant un monument à la mémoire de Crevaux peu de temps après sa mort, elle paye une dette qui n'est pas encore très arriérée et elle donne un exemple qui doit encourager les explorateurs présents ici et ceux auxquels parviendra la nouvelle de cette cérémonie. Les explorateurs ne sont pas seulement les pionniers de la géographie ; ils sont à l'avant-garde du commerce ; et ils portent avec eux dans les pays étrangers le renom de leur patrie. Il n'est que juste de leur témoigner quelque gratitude du bien qu'ils font et des fatigues et des dangers qu'ils affrontent. Je me fais l'interprète de la Société de géographie de Paris et des autres Sociétés de géographie invitées à cette fête pour remercier et féliciter la Société de géographie de l'Est, particulièrement son éloquent président et son tout dévoué secrétaire général, de la généreuse pensée qui les a inspirés et du succès avec lequel ils ont conduit leur entreprise patriotique.

Toast de M. le Maire.

Messieurs,

Je ne comptais pas avoir l'honneur de prendre la parole au milieu de votre fête. Je cède aux instances pressantes de M. le président. Aussi bien, je m'estime heureux de trouver l'occasion de vous dire combien, parmi la grande majorité de mes concitoyens, est puissant l'intérêt qui s'attache aux progrès de notre Société de géographie, aux nobles et utiles travaux de votre science de prédilection. C'est avec une joie véritable que nous avons vu l'empressement que les notabilités qui m'entourent ont mis à venir de si loin et de tous les points du pays, rendre hommage à la mémoire vénérée de Crevaux.

Les vives sympathies dont le public et les plus profanes vous entourent ont des racines faciles à découvrir ; ici peut-être plus qu'ailleurs, où nous portons partout avec nous un mal incurable, une fièvre ardente de patriotisme, on a compris que, dans votre propagande de la science géographique, il y avait un effort utile à seconder. Ne faut-il pas en effet que la France, avant de s'associer à ce grand mouvement qui emporte le monde civilisé tout entier vers ce qu'on appelle la politique coloniale, se recueille dans l'étude comme le lutteur qui se replie sur lui-même pour mieux prendre son élan et s'applique à bien connaître toutes les chances ou tous les périls des grandes entreprises d'au delà des mers? Ainsi est apparu le lien évident qui rattache vos travaux à toutes les grandes pensées de l'extension et du relèvement du nom français.

C'est dans cet esprit que je bois à votre communauté de travaux et d'efforts, à la prospérité de toutes les Sociétés de géographie si savamment représentées aujourd'hui parmi nous.

Toast de M. Maunoir.

Messieurs,

Je vois parmi nous plusieurs des hommes qui suivent actuellement les traces de l'explorateur si regretté dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Sur les terrains divers de leurs laborieuses explorations, ils ont porté noblement, comme l'avait fait le docteur Crevaux, nos couleurs nationales. Je vous propose donc un toast aux explorateurs français.

Voici le docteur Néis, membre, comme l'était Crevaux, de ce corps des médecins de la marine qui ont rendu, qui rendront encore tant de services à la science en général, à la géographie en particulier. M. Néis est revenu récemment du haut Laos, qu'il nous importe tant de bien connaître. Il nous a révélé la structure, l'état politique, les ressources de vastes étendues de pays, vierges avant lui de toute exploration.

Voici encore un médecin de la marine, le docteur Colin, qui a porté ses recherches sur les contrées voisines de notre Sénégal.

Là-bas est M. Victor Giraud, enseigne de vaisseau, qui a rapporté d'une longue, rude et périlleuse exploration, des lumières nouvelles sur un vaste champ où l'illustre Livingstone, parmi les voyageurs contemporains, l'avait seul précédé ; il nous a fait voir l'espace entre quatre des grands lacs de la redoutable terre d'Afrique, dont la géographie a été si chèrement payée.

En face de moi est M. Coudreau, un successeur de Crevaux sur ce terrain de la Guyane où l'explorateur est incessamment exposé à des dangers que nous ne connaissons que trop. M. Coudreau a fait plusieurs voyages de suite dans les régions du Maroni et des territoires contestés entre la Guyane française et le Brésil.

Les lacunes de mémoire auxquelles expose un banquet comme celui-ci seraient inexcusables si elles allaient jusqu'à faire oublier la présence au milieu de nous de M. Alfred Demersay, l'un des doyens de l'exploration française, un précurseur du docteur Crevaux dans l'Amérique du Sud et notamment dans le Grand-Chaco. Souhaitons-lui pour longtemps la santé que nous lui voyons aujourd'hui.

Je ne saurais oublier que tout auprès de moi est un habitant de cette ville, M. Desgodins, dont le frère a longtemps résidé, en qualité de missionnaire, aux abords de ce mystérieux Tibet, l'une des grandes lacunes de la géographie. Il est actuellement aux Indes, continuant avec une persévérance à laquelle on ne saurait trop rendre hommage, les observations météorologiques qu'il a longtemps poursuivies à la frontière du Tibet. Que M. Desgodins veuille bien recevoir, pour son frère, les vœux de notre cordiale sympathie.

Permettez-moi d'ajouter à notre toast, pour ceux qui sont ici, des souhaits pour les absents et en particulier pour de Brazza. Pendant bien des années il a été l'âme des voyages français dans la région située entre l'Ogôoué et le Congo. Avec des moyens bien modestes eu égard à ceux dont disposait son émule M. Stanley, mais soutenu par le concours de toute l'opinion publique en France, aidé par des collaborateurs énergiques et dévoués comme le docteur Ballay, qui vient de repartir, M. de Brazza a pacifiquement doublé l'étendue de notre pays ; il a, en effet, ajouté au territoire français un territoire équatorial d'une superficie à peu près égale à celle de la France. Sauvegardés par notre diplomatie, les résultats des laborieuses campagnes de M. de Brazza et de ses collaborateurs nous sont acquis aujourd'hui et nous les voyons dans tout leur développement.

Rappelons-nous aussi M. Thouar, qui s'est remis en route pour développer dans un intérêt national les consé-

quences de son voyage à la recherche des restes du docteur Crevaux. Puis le capitaine Aymonier qui, dans le nord de la Cochinchine, fait une ample moisson de découvertes épigraphiques dont l'érudition se servira pour reconstituer la vie passée de ces régions.

Messieurs, je vous propose de porter un toast aux présents comme aux absents, parmi les explorateurs français !

Toast de M. Fournier,

Capitaine de vaisseau.

Messieurs,

C'est pour moi un périlleux devoir de prendre la parole au milieu de vous, au nom de mes vaillants camarades de la marine et en mon nom propre, pour remercier M. le Président de la Société de géographie de l'Est de ses aimables et éloquents compliments de bienvenue, et tous les membres de cette Société de leur sympathique et généreux accueil.

Messieurs, une ville qui joint aux séductions de la beauté et de la coquetterie, le goût délicat des belles-lettres et des arts, l'amour de la patrie et le culte de ses morts, de ceux qui, comme Crevaux, sont tombés en héros pour les conquêtes de la science ou pour la défense du drapeau et de nos frontières, a le droit de se proclamer grande entre toutes !

Tous, ici, nous devons donc être très honorés d'être au-
jourd'hui ses hôtes et de recevoir dans ses murs une si
diale hospitalité.

en suis, pour ma part, pronfondément touché et je
ropose, Messieurs, de vous associer à l'expression
nnaissance, en buvant à la Société de géogra-
, à la vaillante et laborieuse jeunesse lorraine
ville de Nancy, aujourd'hui toute parfumée

de fleurs et vibrant toujours d'espérances et de patriotisme.

Toast du docteur Néis.

Messieurs,

Avec plus d'autorité et bien mieux que je n'aurais pu le faire, M. le commandant Fournier vous a remercié au nom de la marine, de l'honneur que vous aviez rendu à l'un des nôtres. Permettez-moi de vous demander, en outre, d'associer dans un toast, au nom de Crevaux, celui de son fidèle compagnon, de son collaborateur dévoué, notre collègue Lejanne, pharmacien de 1re classe de la marine.

Lejanne a suivi Crevaux dans son voyage le plus long et le plus important; après de longs mois de solitude et de privations endurées ensemble, ils étaient revenus en France plus amis qu'ils n'étaient partis ; cela ne se voit pas toujours, vous le savez, dans l'histoire des explorations, et ce n'est point faire un éloge banal de tous deux que de le constater ici.

Les besoins du service seuls ont pu empêcher Lejanne d'accompagner Crevaux dans son dernier voyage ; et, depuis la mort de son ami, Lejanne s'est activement occupé de sa mémoire et de la publication de ses travaux. Regrettant de ne pas le voir aujourd'hui parmi nous, buvons donc, Messieurs, à Lejanne, le collaborateur scientifique et le compagnon de voyage de Crevaux!

Toast de M. Ernest Lambert.

Messieurs,

On vient de prononcer un nom que la géographie militante peut revendiquer avec un légitime orgueil. C'est ce-

lui du commandant Fournier, qui, par le traité de Tien-tsin, auquel la France doit le Tonkin, a vraiment fait de la géographie politique à coups de plume, et qui en ferait non moins glorieusement à coups de canon, si par malheur le canon devait reprendre la parole.

Levons nos verres, Messieurs, pour adresser, au commandant Fournier, le salut particulièrement sympathique de ses compatriotes lorrains, et l'hommage de tous les patriotes.

Toast du docteur Colin.

Messieurs,

Si le cher et illustre mort dont nous déplorons la perte et dont nous célébrons la gloire était encore parmi nous, lui aussi eût porté un toast, et je crois être l'interprète de sa pensée en vous proposant de boire avec moi et en son nom : A la grandeur, à la reconstitution, à la résurrection pleine et entière de la patrie !

Toast de M. Noblot,

Sénateur de la Haute-Marne.

En quelques paroles très sympathiques, l'honorable sénateur, tout en se disant un intrus parmi nous, ne s'en est pas moins associé chaleureusement à la pensée des organisateurs de cette fête, comme à celle des orateurs qui ont parlé avant lui. Par leur présence, tous les délégués des sociétés de l'Ouest, du centre et des extrémités de la France, qui sont venus s'associer à l'œuvre de la Société de géographie de l'Est, ont fait, de la solennité de ce jour, une fête vraiment nationale. La gloire si pure de Crevaux qui rayonne sur tous les continents, n'est pas seulement une gloire lorraine, c'est une gloire vraiment française. M. No-

blot félicite donc toutes les sociétés françaises de géographie de l'avoir ainsi comprise et les encourage dans leur œuvre patriotique.

Toast de M. Eeckman.

Messieurs,

Le Nord, comme les autres parties de la France, a tenu à être représenté dans cette solennité.

La Société de géographie de Lille m'a délégué à l'inauguration du monument destiné à perpétuer l'image et le souvenir de celui qui fut un des explorateurs les plus justement honorés parmi ces hardis savants qui se dévouent à la découverte de l'inconnu.

Je porte un toast à la mémoire de l'illustre et regretté docteur Crevaux!

Toast de M. Ch. Gauthiot.

Messieurs,

Dans le cours de cette belle journée, nous avons entendu les voix les plus autorisées célébrer les mérites de l'explorateur, du médecin, du patriote, du Lorrain vaillant que nous avons aimé et connu ; personne n'a parlé jusqu'ici de l'homme dans ce qu'il a de plus intime. C'est que, par suite de la grande réserve naturelle qui le caractérisait, il n'a été donné qu'à un très petit nombre d'amis, non de recevoir des confidences qu'il n'a peut-être jamais faites complètement à personne, mais de le pénétrer et de deviner la place que tenait en son cœur cet éternel féminin dont Gœthe nous dépeint l'influence profonde, bienfaisante et universelle. Et cette place était grande, plus grande qu'on n'est peut-être disposé à le croire. Pour ma part, j'ai encore le vif souvenir des paroles qu'il m'a adressées la veille et le matin même d'un départ qu'il

était impatient de hâter; j'entends encore son: « décidément, cher ami, je pars! » je sens encore son chaleureux serrement de main. L'homme se montrait un instant.

Mais je ne veux pas, Messieurs, insister sur ce sujet délicat et il me suffit d'avoir ajouté peut-être, en réveillant vos souvenirs à tous, une ligne au portrait tracé par vous et qui, sans elle, ne serait pas complet selon moi. Ne savons-nous pas, en effet, que c'est surtout sur les énergiques et fortes natures comme celle de Crevaux que l'éternel féminin a le plus de puissance?

Mais, sans trop m'éloigner de ce sujet, permettez-moi une réflexion qu'il me suggère.

Ceux qui, comme Crevaux, quittent la terre natale et qui, sans se jeter comme lui dans les découvertes périlleuses, veulent porter sur la terre étrangère l'influence du nom français, y implanter le commerce français, y laisser des rejetons français, doivent le plus souvent renoncer à un élément essentiel de succès: la femme française! En effet, Messieurs, nous sentons tous le besoin impérieux d'expansion de notre pays; depuis quelques années il s'impose les plus grands sacrifices pour édifier un empire colonial qui compense celui que nous avons perdu; de vaillants Français s'expatrient; mais que de fois ils ne peuvent trouver la femme, la jeune fille française qui consente à lier son sort à celui du voyageur, du consul, du commerçant qui va sur les terres lointaines porter la patrie française! Aussi arrive-t-il trop souvent que nos compatriotes épousent des étrangères, élevées en France, il est vrai, mais l'esprit de la mère fait partout et toujours celui des enfants; il ne reste fréquemment chez eux que bien peu du Français à la génération suivante.

Je voudrais donc, Messieurs, et vous souhaiterez avec moi, je pense, que des efforts soient faits pour remédier à ce désavantage; que nos Sociétés de géographie contribuent à améliorer, à transformer notre éducation nationale

sur ce point si important pour l'avenir de la France coloniale ; que nous contribuions tous à instruire, à rassurer les mères qu'aveugle la tendresse et peut-être l'égoïsme ; que nous disions à nos jeunes filles trop craintives qu'il y a aussi du bonheur à partager avec des Français dans nos colonies les plus lointaines.

Je vous prie donc de boire avec moi, Messieurs, à ces vaillantes Françaises de l'avenir qui comprendront qu'à l'étranger, comme dans la patrie, elles peuvent trouver les joies de l'épouse et de la mère ; à ces belles, intelligentes et bonnes Françaises qui iront demain, hors du pays, faire souche de bons Français et faire aimer la France !

Toast de M. le docteur Gaillardot.

Messieurs,

Je n'aurais jamais osé prendre la parole après les hommes éminents que nous venons d'entendre, si je n'étais convaincu que vous réserverez un accueil bienveillant à toutes les paroles sincères, quelles que soient l'inexpérience et l'incompétence de celui qui parle. Je veux simplement vous dire combien je suis heureux de pouvoir, au nom de la Société de géographie du Caire, dont je suis membre, m'associer au juste tribut de reconnaissance que vous payez aujourd'hui à l'illustre et malheureux voyageur qui fut mon condisciple au lycée de Nancy.

Nous, Français d'Égypte, nous sommes, croyez-le bien, aussi fiers des gloires de la mère-patrie que les Français de France. Peut-être même, sur cette terre égyptienne où les intérêts et les passions des diverses puissances sont en lutte incessante, où la France reprendra bientôt, je l'espère, son influence prédominante et légitime, l'amour-propre national est-il plus vivement surexcité et sommes-nous plus fiers encore d'être Français quand nous voyons

s'étendre au loin l'influence civilisatrice de la mère-patrie.

Parmi ces grands hommes qui font honorer et admirer notre cher pays à l'étranger, il en est un particulièrement que les Français d'Égypte n'oublieront jamais; car, c'est à lui, à son caractère et à son génie qu'ils doivent de voir le nom de la France aimé et respecté plus qu'aucun autre sur les bords du Nil; je veux parler de celui que tous désignent aujourd'hui par le surnom glorieux de « grand Français », de celui qui, prêt à se dévouer pour toutes les œuvres généreuses, avait accepté la présidence de cette belle cérémonie, mais qui, s'il n'est pas de fait avec nous, y est bien certainement de cœur.

Je bois, au nom des Français de l'Égypte, à la mémoire du brave voyageur Crevaux, trop tôt enlevé à la science, et à la santé de M. de Lesseps, auquel la France et l'Égypte ont voué une reconnaissance inaltérable.

Toast de M. le Dr Liouville,

Député et conseiller général de la Meuse.

Messieurs les Missionnaires, Messieurs les Délégués des Sociétés de géographie, mes chers concitoyens lorrains, nos amis à tous !

Dans l'hommage unanimement touchant, qui est encore rendu ce soir, au courageux savant Français, tombé au champ d'honneur, en luttant pour des découvertes dont quelques-unes ont déjà été une gloire pour sa patrie, vous ne me pardonneriez pas de ne point rappeler ce que je sais de lui, associé à sa vie par une intimité qui datait déjà de loin. J'ai eu l'honneur de diriger le futur Dr Jules Crevaux dans quelques-unes de ses études médicales, surtout dans ses travaux de laboratoire, préparations indispensables à qui veut tirer profit de ses voyages. Je puis

affirmer que, déjà, son ardeur à tout connaître, à tout appliquer, nous frappait singulièrement et que nous avions confiance dans les rêves qu'il déroulait devant nous, ses compagnons de travail.

Ses voyages féconds ne nous étonnèrent donc point; il avait fait le meilleur apprentissage de l'observation, avec tous les procédés actuels si perfectionnés, avec l'outillage moderne poussé si loin en tout ce qui concerne la précision. Après tant d'hommes compétents, il ne m'appartient pas d'insister sur la valeur de ses découvertes, sur son apport à la richesse géographique; mais je ne puis cacher le sentiment d'estime et d'admiration que quelques patriotes ont ressenti pour lui dans les jours sinistres de 1870, au moment suprême où la Patrie saignante demandait, puisque la fatalité trahissait ses armes, qu'on sauvât au moins l'honneur.

Le grand citoyen qui prit, avec son cœur énergique, la résolution indomptable et la responsabilité d'exécuter cette dernière pensée nationale, sut trouver dans de jeunes indomptables aussi, des collaborateurs résolus et fidèles. Jules Crevaux fut du nombre. La Lorraine envahie, occupée, menacée; le lieu de sa naissance, le foyer de sa famille et de ses amis, violé et saccagé par l'Allemand, tout l'enflammait. Il fut remarqué; il obtint du ministre de la guerre et de l'intérieur (alors réunis en une seule main) une mission délicate et dangereuse: traverser les lignes ennemies, porter des renseignements, en fournir à la délégation de la Défense nationale. Cette mission d'absolue confiance, il la remplit au mieux des intérêts sacrés qu'il servait. Nous avons entendu souvent Celui qui nous honorait de son amitié et nous guidait par ses conseils, entretenant sans cesse autour de lui la flamme patriotique, rappeler le fait héroïque du jeune médecin de la marine; et, plus tard, je l'ai vu, dans la dernière entrevue où le président de la Chambre reçut le missionnaire, le prendre

dans ses bras et le remercier de ses généreuses tentatives qu'il déclarait utiles à la Patrie. Hélas! celle-ci ajoute à son grand deuil le deuil d'un de ses meilleurs enfants.

J'ai cru de mon devoir de rappeler devant une réunion si bien adaptée, dans une ville qui a toujours su honorer tout ce qui agrandit le cœur et l'esprit, de rappeler dans la vie de Crevaux une mission spéciale : celle acceptée à l'intérieur en l'année douloureuse de l'occupation étrangère; elle mérite d'être ajoutée à ses missions à l'extérieur que recherchait avec passion l'aventureux savant. Sa bravoure, sa jeunesse, son patriotisme sont honorés aujourd'hui à Nancy, devant ses amis venus de Lorquin, devant des membres de sa famille.

Je vous propose de les saluer et de leur dire qu'ils peuvent relater, revenus au pays vers lequel nous portons nos pensées d'espérance, tout ce qui s'est dit, tout ce qui s'est écrit, tout ce qui s'est agité dans cette journée d'hommage, féconde pour notre chère Patrie, car elle glorifiait la mémoire d'un des enfants les plus vaillants et les plus utiles de l'Alsace-Lorraine!

Toast de M. J. V. Barbier.

Messieurs,

J'ai trois toasts à porter.

Oh! rassurez-vous, je serai bref; mais j'ai pour coutume, en de pareilles circonstances de réparer des oublis, de parler des morts et aussi des absents.

C'est un glorieux mort que nous célébrons aujourd'hui. Qu'il me soit permis d'associer à sa mémoire celle d'un des membres les plus dévoués de la Société de géographie de l'Est qui fait en lui une perte irréparable. Aujourd'hui même ont eu lieu ses funérailles et, Messieurs, je vous demande de porter avec moi un toast à la mémoire du mo-

deste, savant et sympathique M. Olry, de l'instituteur lorrain mort à la tâche !

Le second de mes toasts est à l'adresse de ceux que nous ne cesserons jamais de considérer comme des amis, comme des frères, quand même le temps et la fatalité des circonstances viendraient apporter une consécration apparente aux spoliations de la force primant le droit.

Il m'est d'autant plus doux de le porter, ce toast, que c'est un Lorrain que nous célébrons et que nous avons la bonne fortune d'être en compagnie de ses plus chers parents, de ses amis les plus dévoués. Messieurs, je bois à tous les Alsaciens-Lorrains présents et absents.

Le troisième est tout autre. Après les tristes souvenirs consacrés à ceux que la mort ou la conquête nous ont arrachés, j'appelle vos vœux sur la respectable corporation à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir : celles des secrétaires, généraux ou non, des sociétés de géographie et autres.

Je vous demande pardon d'avoir tout l'air de faire une réclame personnelle ; mais la corporation dont je parle est trop bien représentée ici, en qualité et en quantité, pour que j'hésite un instant à réclamer pour elle.

Et puisque les exigences, un peu excessives peut-être, d'un programme auquel j'ai trop contribué pour hésiter à reconnaître ce qu'il a eu de trop rigide, n'ont pas permis jusqu'ici à mon cher collègue, à mon vieil ami Gravier, notre doyen, de prendre la parole, c'est lui que j'invite à répondre et je bois avec vous, Messieurs, à la santé des secrétaires des sociétés !

Il est aussi une omission que je dois réparer et vous serez tous de mon avis, Messieurs, quand je rappellerai que si, avec l'aide de nos souscripteurs, nous avons pu faire les frais du monument Crevaux, nous devons à M. Benoît-Godet la vivante image de Crevaux et à M. Jasson, architecte, avec le concours le plus désintéressé, le projet et l'exécution du monument lui-même. A MM. Jasson et Benoît-Godet !

Toast de M. Gravier.

Messieurs,

Habituellement, quand mes improvisations ne sont pas préparées, je suis muet comme une carpe. Pris à l'improviste par mon ami M. Barbier, je n'ai pu ni écrire, ni penser à ce que j'avais à vous dire. Vous ne vous en plaindrez pas, Messieurs, car je serai forcément très bref.

En m'envoyant à Nancy, la Société normande de géographie a voulu rendre hommage à la mémoire de notre ami Jules Crevaux, qui était l'un de ses membres correspondants. Je ne vous referai pas son histoire. Je ne pourrais que redire et redire mal ce qui a été si bien exposé par MM. Debidour, Maunoir, Gauthiot et autres de nos collègues.

La Société normande de géographie m'a également chargé d'exprimer le désir d'une intimité plus grande encore avec la Société de géographie de l'Est, sa sœur, je pourrais dire sa jumelle, car les deux sociétés sont nées en même temps, de la même idée, des mêmes mères : la Société de géographie, l'aînée de toutes les Sociétés de géographie du monde, la seule qui soit suffisamment désignée par ces simples mots : *La Société de géographie ;* la seconde de nos mères est la Société de géographie commerciale de Paris.

Il m'est agréable de leur exprimer devant vous, en présence de leurs éminents et sympathiques secrétaires généraux, l'expression de ma reconnaissance.

Je termine, Messieurs, en vous priant de bien vouloir boire avec moi à la prospérité toujours croissante des Sociétés de géographie, de géographie commerciale de Paris et de géographie de l'Est.

Toast de M. Villé.

Messieurs,

En ma qualité d'interprète fidèle des sentiments de reconnaissance de la famille de notre cher et regretté docteur Crevaux, permettez-moi d'adresser, en son nom, nos remerciements bien sincères, d'abord, à M. le président de la Société de géographie de l'Est, pour les paroles élogieuses qu'il n'a cessé de prodiguer, pendant cette belle journée, à la mémoire de notre cher défunt, ensuite à MM. les membres de la Société à qui nous sommes redevables de l'heureuse initiative pour l'érection de ce marbre qui perpétuera à jamais le souvenir de notre vaillant lorrain ; merci aussi aux savants orateurs et explorateurs qui ont bien voulu, par leur présence, rehausser cette solennité de laquelle nous conserverons un pieux souvenir.

Ah ! Messieurs, les dernières paroles que l'honorable président Debidour a prononcées en l'honneur de la famille Crevaux, avant de clore la séance solennelle, au théâtre, nous ont fait verser des larmes d'amers regrets. Aussi, reconnaissants de tout ce qui a été fait pour notre ami et aussi pour le toast porté tout à l'heure à mes compatriotes, nous ne pouvons mieux payer notre dette qu'en vous disant : nos cœurs sont et resteront avec vous.

ÉPILOGUE.

Le feu roulant des toasts qui se sont succédé au banquet un peu à bâtons rompus avait presque fait oublier celui qui avait accepté le patronage d'honneur de cette solennité.

Ce n'était assurément dans la pensée de personne, loin de là ; les entraînements seuls d'une réunion où tant d'éléments s'offraient à l'expansion si légitime de tous, ont voulu que l'homme le plus qualifié pour parler de M. de Lesseps ne l'ait pas fait à l'heure propice.

Mais, le lendemain même, dans une réunion d'un caractère tout intime et qui cependant comptait les notabilités géographiques et les explorateurs invités la veille, M. Gottereau a su se faire l'interprète de tous et, dans une allocution des plus goûtées, mettre en relief, sous une de ses faces les plus originales aussi bien que les plus généreuses, le grand homme dont le nom est acquis, entre tous, à l'immortalité.

Nous donnons plus loin le toast de M. Gottereau, et, puisque l'écrivain de ces lignes s'est donné pour mission de combler les lacunes et de réparer les oublis, il s'autorise de ce précédent pour reconnaître après coup ceux qu'il a commis.

Comme tout se tient dans la vie, il a pu reporter un instant sa pensée à quelques années en arrière.

Si Crevaux a eu un monument digne de lui, cela tient beaucoup, sinon uniquement, à ce qu'une Société de géographie existait, rayonnait dans la ville d'adoption de l'explorateur lorrain.

Il n'a pas suffi de la fonder, cette société, il a fallu la faire vivre, la faire prospérer. Livré à ses propres forces, celui qui en a eu le premier la pensée, eût couru à un échec.

Aussi se reproche-t-il ici d'avoir oublié de dire, dans cette solennelle et unique circonstance, où l'Université était si largement, si hautement représentée, combien il devait, combien la Société de géographie de l'Est tout entière devait à cette même Université, dont les plus éminents professeurs ont collaboré si activement à l'œuvre de progrès et dont les représentants les plus distingués avaient tenu à honneur de figurer dans cette fête vraiment triomphale.

A l'Université donc, à nos chers et savants collaborateurs ! A ceux aussi qui, à côté d'elles, appartiennent aux institutions, aux administrations les plus hautes et apportent journellement leur appui, leurs encouragements à notre Société ! A ceux qui, particulièrement, ont bien voulu rehausser l'éclat de cette journée et de la réunion finale qui l'a terminée ! A la presse, enfin, qui, pénétrée sans doute tous les jours davantage du rôle de notre institution, nous donnera de plus en plus, j'en suis certain, le concours si bienveillant et si patriotique qu'elle nous a donné depuis longtemps !

Un dernier mot.

Nous aurions voulu compléter notre compte rendu par la publication, comme pièces justificatives, des diverses lettres de plusieurs de nos éminents invités, de ceux en particulier qui n'ont pu tenir la promesse qu'ils nous avaient faite. Mais ce serait peut-être étendre beaucoup le cadre auquel nous devons nous limiter. Cependant, parmi ces divers documents, nous devons en donner deux. L'un est une lettre de

M. le comte F. de Lesseps, l'autre, une lettre de M. G. de la Richerie. capitaine de vaisseau en retraite et président de la Société bretonne de géographie de Lorient. Ces deux lettres suivent l'allocution de M. Gottereau. On trouvera, à la suite, copie d'une lettre de Crevaux au Dr Liouville où, comme le dit justement l'honorable député de la Meuse, Crevaux a mis tout son cœur.

Toast de M. Gottereau.

M. Ferdinand de Lesseps, si justement nommé le grand Français, dont on admire aujourd'hui l'activité et la persévérance, a toujours été un homme exceptionnellement brave, payant toujours de sa personne, actif, habile à tous les exercices du corps, bon, généreux, chevaleresque.

Il y a de cela bien longtemps, en 1842, il était déjà consul général de France à Barcelone ; décoré de tous les ordres espagnols, heureux de l'affection que lui portaient, non seulement la colonie française, mais toute la population espagnole.

J'ai été témoin d'un fait qui prouvait la confiance et le respect qu'il inspirait.

Dans ce pays d'Espagne, les *pronunciamentos* étaient à cette époque presque journaliers ; aussi je ne pourrais préciser les motifs d'une rupture complète entre la municipalité et le gouverneur général. Celui-ci avait fait sortir toutes les troupes de la ville, et les avait enfermées dans le fort de Montgouy.

Cette citadelle, placée au sommet d'une montagne, domine toute la ville et la réduirait promptement en cendres si les artilleurs pointaient un peu juste, mais je crois à leur honneur que, s'ils ont bombardé la ville pendant huit jours sans lui faire de mal, c'était pour la conserver à la couronne.

La municipalité ne voulant pas céder, le gouverneur la fit prévenir que, dans les douze heures, il ouvrirait le feu.

La nouvelle de cet *ultimatum* se répandit vivement en ville, et toute la population se rendit sur la Rambla où se trouve le consulat de France.

Pour bien faire comprendre ce qui va suivre, il faut faire un peu de topographie. La Rambla partant de la muraille de mer est, comme nos boulevards, une grande rue plantée d'arbres traversant toute la ville sur un parcours de plus d'un kilomètre. C'est l'artère principale où se réunissent les grands hôtels, les riches magasins. Le consulat de France est placé près de la muraille de mer à peu près vis-à-vis la rue fermée par la porte de ville qui monte au Montgouy.

Aussitôt la nouvelle du bombardement, je m'étais rendu au consulat pour prendre le mot d'ordre, sortir de la ville ou attendre. M. de Lesseps répondait tranquillement : « Tant que mon drapeau flottera, il ne sera pas tiré un « coup de canon, d'ailleurs, je vais aller trouver le gou- « verneur. »

La foule déjà très considérale était inquiète, mais elle fut rassurée et poussa un long hurra, quand elle sut que le consul allait monter à la citadelle. La nouvelle de l'intervention de M. de Lesseps fut connue de toute la ville aussi rapidement que la foudre : aussi la foule, grossissant toujours, était arrivée à former une masse tellement compacte que, du haut du balcon, nous nous demandions qui pourrait jamais passer, et pourtant notre consul devait monter toute la Rambla, prendre la rue San-Fernando envahie par la foule ainsi que la place de la municipalité.

Tout à coup une rumeur immense annonce que M. de Lesseps arrive; un vrai miracle se fait alors, un chemin se trace spontanément et notre intrépide consul seul marche résolûment vers la municipalité devant toutes les têtes découvertes.

Il est bien beau d'inspirer une telle confiance et un tel respect! Aussi je suis certain que ce triomphe mérité est

une des plus grandes satisfactions que M. de Lesseps ait éprouvées dans sa vie.

Malgré les instances de M. de Lesseps, la municipalité ne voulant pas céder, il dut se soumettre à la parole du gouverneur s'engageant à ne commencer le bombardement qu'en voyant le pavillon français disparaître du consulat, afin de laisser sortir de la ville les habitants et la colonie française.

Plusieurs gros villages entourent Barcelone et servirent de refuge; l'émigration la plus considérable suivit M. de Lesseps à Barcelonnette, petite ville de l'autre côté du port; on campait partout, sur les places, dans les rues, sur la route du cimetière : jusque dans cet asile des morts les vivants s'entassaient.

M. de Lesseps était partout : chaque matin, il faisait sa visite, encourageant les uns, aidant les autres; on était parti en grande hâte, sans emporter tout le nécessaire, et il y avait des pauvres; M. de Lesseps y suppléait par sa signature acceptée avec empressement par les fournisseurs.

Aux environs de Barcelonnette, il y avait des détachements de troupe. Le matin, M. de Lesseps montait à cheval et allait au camp où il fut mal accueilli la première fois par les sentinelles qui, je crois, firent feu sur lui; mais il avançait toujours en se faisant reconnaître; quand il sortait du camp, reconduit par les chefs, les soldats l'acclamaient.

M. de Lesseps était respecté des Espagnols, vénéré des Français qui, par reconnaissance, firent frapper une médaille sur les trois métaux précieux or, argent, bronze. Ces trois médailles, renfermées dans un écrin, lui furent remises par une commission dont les membres reçurent un exemplaire en bronze. C'est sur le mien que je prends sa description : la médaille a 56 millimètres de diamètre; elle porte, d'un côté, Hercule appuyé sur un lion, symbole du courage; une femme accueillant les pauvres, celui de l'hospitalité; un guerrier armé, celui de l'honneur.

Courage, hospitalité, honneur sont les trois vertus de M. de Lesseps. Sur le revers une figure allégorique de l'Espagne et cette inscription :

A Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone,
les Français reconnaissants.
Événements de Barcelone 1842.

Bientôt on devra lui offrir une autre médaille avec cette inscription :

A Ferdinand de Lesseps, l'univers reconnaissant.

Lettre de M. F. de Lesseps.

Paris, 19 mai 1885.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous informer, en réponse à votre aimable lettre du 13 mai dernier, que j'accepte avec plaisir et reconnaissance le titre de Président d'honneur de la solennité d'inauguration du monument élevé à la mémoire du Dr Crevaux, mais j'ai le regret d'ajouter qu'il me sera absolument impossible d'assister en personne à cette pieuse cérémonie.

J'espérais, lorsque M. Barbier, secrétaire général de votre Société, est venu me voir, il y a deux mois environ, pour me prier de me rendre à Nancy, à cette occasion, que rien n'entraverait ma liberté, à l'époque qui m'était désignée, et j'acceptai avec plaisir l'invitation gracieuse qui m'était adressée.

Malheureusement, les événements sont plus forts que ma volonté. Le 4 juin, j'ai mon Assemblée générale de Suez, le 24, mon Assemblée générale de Panama, et les conséquences de la première de ces Assemblées, comme les préparatifs de la seconde, ne me permettent pas de m'absenter de Paris pendant le mois de juin. J'en ai déjà avisé la So-

ciété de géographie de Marseille, qui m'avait demandé de la représenter.

Croyez, Monsieur le Président, que je regrette vivement de ne pouvoir remplir ma promesse, quoiqu'elle ait été donnée conditionnellement, et veuillez m'excuser auprès de vos honorables collègues.

Je vais faire immédiatement, auprès de M. Milne Edwards (1), la démarche que me demande M. Barbier, votre secrétaire général.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

F. de Lesseps.

Lettre de M. G. de la Richerie.

Lorient, le 2 juin 1885.

A M. J. V. Barbier.

Je suis loin d'avoir été insensible à vos lettres du mois de décembre dernier. J'aurais été heureux de pouvoir aller vous voir à Nancy, et y porter mon faible tribut d'hommage au courageux explorateur dont, par votre initiative, le souvenir et l'exemple sont offerts à d'autres jeunes hommes vaillants. C'est ainsi que les nobles traditions se transmettent de génération en génération, et que les grandes œuvres trouvent des ouvriers pour les poursuivre, aussitôt que l'un d'eux est tombé au champ d'honneur.

Je ne veux pas laisser passer le jour de l'inauguration du monument Crevaux, sans vous exprimer toutes mes sympathies pour le héros succombant dans la lutte. Tout en étant de l'ordre pacifique, les entreprises d'exploration rencontrent de nombreux obstacles devant elles : le climat,

---

(1) En sa qualité de président de la commission centrale de la Société de géographie de Paris. Malheureusement la maladie qui tenait alors son regretté père, mort depuis, a empêché M. Milne Edwards de remplacer M. de Lesseps.

les terrains incultes et les habitants plus incultes encore, si on peut parler ainsi.

Ce sont des cœurs solidement trempés que ceux qui, poussés par la vocation, cherchent à pénétrer dans les parties inconnues de notre globe, mais leurs efforts et leurs succès ne sont pas stériles. Si depuis un demi-siècle nous assistons, d'un côté, à un prodigieux développement des forces matérielles mises au service de la volonté humaine; nous voyons, d'un autre côté, la connaissance de la terre et des êtres qui l'habitent, *due aux explorateurs,* se répandre de plus en plus, détruire les préjugés et les haines de race à race, de peuple à peuple, et sans rien enlever au patriotisme de chaque nation, nous éclairer d'une lumière plus vive et nous grandir moralement.

Charles-Quint disait : « Autant on parle de langues, au« tant de fois on est homme ». Cela voulait dire que Dieu n'avait pas gratifié tel ou tel peuple du don de la pensée, mais l'avait distribué entre tous. Faire connaître les mœurs, les habitudes, les lois de tous ces êtres animés, se ressemblant sous tant de rapports et si différents sous tant d'autres, qui, sous le titre « genre humain », sont dispersés et quelquefois isolés, sur la planète Terre, est certainement contribuer à agrandir le domaine moral de l'homme. Tel me paraît être le but et le résultat des travaux et des efforts des explorateurs et des Sociétés de géographie.

Aussi, je serai de cœur près de vous à Nancy, le 13 de ce mois; je vous prie d'être mon interprète auprès de tous nos collègues de Bordeaux, de Douai et de Toulouse.

Veuillez, pour vous-même, mon bien cher collègue, recevoir la nouvelle expression de mes sentiments de cordial dévouement et d'affectueuse amitié.

G. DE LA RICHERIE,

Ancien capitaine de vaisseau, président de la Société bretonne de géographie.

Lettre adressée par le Dr Jules Crevaux au Dr Henri Liouville.

7 juillet 1881, 2 h.

Mon cher maître et ami,

Je reçois votre *Officiel*. Vous me rendez le plus heureux des hommes.

Je vous embrasse tous, et particulièrement Jacques; cela lui portera bonheur.

Jules Crevaux.

LE MONUMENT

Le monument inauguré le 13 juin est placé, comme nous l'avons dit, au Jardin botanique de la ville de Nancy. Il occupe le milieu de la vasque centrale dans laquelle vivent les plantes aquatiques qu'arrosent les jets perlés de la quadruple fontaine formée par le socle du monument. Ce socle est surmonté d'une pyramide quadrangulaire au sommet de laquelle est le buste en marbre du Dr Crevaux (1), dû au ciseau de M. Benoît Godet. La physionomie énergique et douce en même temps de l'explorateur est rendue de la façon la plus heureuse et la plus ressemblante.

La pyramide et le socle sont en pierre d'Euville (2). Sur la face antérieure de celle-ci, c'est-à-dire sur celle qui frappe les yeux depuis la porte d'entrée du Jardin, se trouve l'inscription suivante :

A
JULES
CREVAUX

Sur la face de droite (3), on lit :

EXPLORATIONS
1868

(1) Primitivement le buste devait être en bronze, étant données les limites restreintes de la souscription. Mais des considérations d'ordre purement artistique ont dû faire renoncer à placer un bronze dont la couleur se fût perdue sur un fond vert. Le bureau de la Société recourut d'urgence à la bienveillance du ministère de l'instruction publique qui, à l'époque où l'honorable M. Duvaux l'occupait, avait promis de participer à la souscription. La direction des beaux-arts s'empressa de fournir le bloc de marbre destiné à l'exécution du buste.

(2) L'exécution en a été confiée à MM. Huyaux frères.

(3) Nous parlons de la droite du visiteur regardant le buste en face.

GUYANE
1877
MARONI YARI PAROU
1878-1879
YARI OYAPOCK
PUTUMAYO YAPURA
1880-1881
GUAYOBERO (RIO LESSEPS)
ORÉNOQUE

Sur la face de gauche :

MÉDECIN DE 1[re] CLASSE
DE LA MARINE
OFFICIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CHEVALIER
DE LA COURONNE D'ITALIE

Enfin, sur la face postérieure :

NÉ A LORQUIN
EN 1847
MORT SUR LE PILCOMAYO
EN 1882
MASSACRÉ
AVEC SA MISSION
PAR
LES INDIENS TOBAS

MONUMENT ÉLEVÉ PAR
SOUSCRIPTION PUBLIQUE
SOUS LES AUSPICES DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE L'EST

Les jets de la quadruple fontaine formée par le socle de la pyramide sortent de quatre mascarons représentant les principaux types d'Indiens vus et étudiés par Crevaux. Ces figures sont vraiment d'une exécution des plus heureuses. Celle qui est placée sur la face gauche, — au-dessous des titres officiels de l'explorateur, — est particulièrement remarquable. On y retrouve le type du *piaï* (médecin roucouyenne) que Crevaux appelait en souriant : « mon confrère ».

La hauteur du monument dans son ensemble dépasse six mètres et, sur le fond de verdure qui l'encadre, il détache sa silhouette sobre

et harmonieuse; tous ceux qui sont venus l'inaugurer, en cette mémorable journée du 13 juin, en ont remporté le meilleur, le plus vivifiant souvenir. J. V. B.

LE LENDEMAIN.

Cet épilogue ne serait pas complet si nous oubliions la suite qu'a eue, par contre-coup, la solennité d'inauguration.

Nos invités, après la réunion intime dont nous avons parlé tout à l'heure, se sont retrouvés au banquet offert par la municipalité aux membres du concours régional et présidé par M. Hervé-Mangon, ministre de l'agriculture. M. le maire s'était fait un honneur et un devoir d'hospitalité d'associer nos invités à cette réception.

Après le banquet, un feu d'artifice fut tiré. Par une heureuse inspiration des membres de l'administration, chargés de cette partie de la fête, la première pièce centrale de ce feu d'artifice représentait le buste du docteur Crevaux, vivement applaudi par la foule immense qui remplissait la place Stanislas. Nous devons donc des remerciements tout particuliers à ceux qui ont ainsi marqué la place caractéristique qu'a tenue dans les fêtes du concours régional et dans la pensée de nos concitoyens, l'hommage rendu à notre vaillant, à notre cher ami Crevaux. J. V. Barbier.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

RAPPORT

Sur les 6e et 7e sessions du congrès national de géographie à Douai (1883) *et à Toulouse* (1884)

Par M. J. V. BARBIER

(*Suite.*)

Pour terminer l'œuvre du congrès de Douai, j'ai à raconter maintenant les excursions ou plutôt celles des deux excursions que j'ai suivies, car il y en eut deux simultanément : l'une dans les ports français de Dunkerque, Calais, Boulogne et revenant par Saint-Omer ; l'autre en Belgique par Valenciennes (Denain-Anzin), Bruxelles et Anvers. J'optai pour la première, car déjà, au congrès de géographie commercial de Bruxelles en 1879, j'avais fait la seconde et j'en ai donné le résumé dans mon compte rendu de cette époque, tandis que je considérais comme particulièrement intéressante l'étude de nos grands ports du Nord au moment où, en exécution des plans Freycinet, on y accomplit d'immenses travaux d'agrandissement.

Toutefois, l'une et l'autre furent précédées, — au beau milieu du congrès, ce qui est très regrettable, et pareille faute fut commise à Toulouse, — d'une excursion à Aniches près Somain, pour visiter les industries de cette région et tout particulièrement les ateliers de la Compagnie d'Aniches.

Partis le jeudi matin 30 août (1883) de Douai, nous arrivons à Somain à 8 heures, et là une locomotive de la Compagnie d'Aniches, attelée à un train d'une demi-douzaine de voitures, nous attend pour nous conduire, par la voie spéciale de l'exploitation, devant la porte d'entrée de chacun des établissements que nous devons visiter. Je passe sur la visite faite à la *grande verrerie* de MM. Lemaire et à la *gobeletterie* de MM. Caton, industries très intéressantes d'ailleurs et très prospères, pour arriver à la Compagnie d'Aniches. On nous conduit en haut d'un puits d'extraction de houille ; mais nous sommes trop nombreux pour qu'il soit possible de nous revêtir du costume spécial en vue d'une descente dans le puits. On y supplée en éclairant avec des torches un *train*

descendant et nous regardons, du haut, les lumières diminuer rapidement comme si l'on regardait une étoile par le gros bout d'un immense télescope pendant une nuit bien noire. A la sortie du puits, la houille passe sur des claies mises en mouvement par la machine à vapeur qui actionne tout le matériel d'extraction. Les grillages de ces claies, suivant leur écartement, classent le combustible en différentes grosseurs. et des femmes enlèvent, au fur et à mesure qu'ils paraissent, les matériaux incombustibles parfois mêlés à la houille; les *menus* trop fins pour brûler sur les grilles, même les plus rapprochées, servent à faire les briquettes. Nous allons voir alors la briqueterie. Je n'entrerai pas dans tous les détails de cette industrie fort intéressante. Je dois dire cependant combien est simple et original le procédé qui consiste à séparer les matières étrangères de la houille dans l'état de division si ténue où elle se trouve. C'est tout bonnement par un lavage dans de petits cuveaux en bois constamment agités dans lesquels on produit un courant d'eau continu : les matières plus lourdes que la houille se placent dans le fond et sont séparées du tout, avant l'arrivée du combustible bien lavé, dans un récipient en fonte où pénètrent simultanément le goudron qui sert à souder entre eux les fragments de houille, et un jet de vapeur dont la température aide au mélange et complète l'action mécanique d'un agitateur. Les matériaux ainsi amenés à un état mou, voisin de la compacité, passent sous la pression d'une sorte de piston carré dont la course et la section limitent la longueur et la section de chaque briquette. Celles-ci viennent s'étaler successivement sur un long madrier d'où elles passent au séchoir à l'air libre.

Ces détails seraient bien superficiels si nous n'avions reçu communication d'un travail sur l'ensemble du bassin houiller du Nord de la France, par M. Combessèdes, professeur à l'école des maîtres-mineurs. On en trouvera un extrait aux pièces justificatives du congrès.

Le lendemain du jour consacré à Aniches eut lieu une visite au peignage Delattre, dans les environs de Douai. Elle offrait un intérêt trop spécial pour me détourner du travail que je préparais à propos de la seconde réunion des délégués que j'avais demandée.

C'est à la fin du congrès qu'eurent lieu les grandes excursions dont j'ai parlé. J'ai dit que j'avais fait partie de celle qui avait pour objectifs les villes de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer; je dois ajouter qu'elle eut lieu sous la direction du sympathique recteur de l'Académie de Douai, et son affabilité, son incomparable et philosophique égalité d'humeur, son caractère enjoué, sans se démentir un instant, ont doublé le charme du voyage que nous avons fait en son aimable compagnie.

En principe, ce voyage fut une véritable marche triomphale [1] et je déclare en toute sincérité n'avoir rien vu de pareil, si ce n'est la réception princière qui nous fut faite, en 1884, à Luchon, à la suite du congrès de Toulouse.

A l'arrivée à Dunkerque, c'est M. Terquem, adjoint au maire et président de la Société de géographie de Dunkerque (section de l'Union géographique du Nord), suivi d'une partie du conseil municipal, de la chambre de commerce et des membres du comité de la Société, qui nous reçoit à la gare. La musique municipale nous donne une aubade à l'arrivée et nous nous rendons à l'hôtel où l'on nous fait déjeuner à la hâte, pour nous conduire, en profitant de la marée, faire une promenade en mer sur un des élégants remorqueurs de la chambre de commerce. Le bateau nous conduit, à cinq ou six milles du rivage, visiter un *feu flottant*. On sait que le *feu flottant* est une forte embarcation pontée à fond plat, solidement amarrée dans le voisinage des bancs de sable, et dont le mât unique, porte, de jour, une oriflamme et, de nuit, un phare mobile, pour avertir les navires des dangers qu'ils courraient. Quelques hommes et une femme sont là, de garde, nuit et jour, recevant des vivres toutes les semaines par les bateaux et n'étant relevés de cette dure faction qu'une fois par mois. Rude et sobre existence! Au retour, des voitures nous attendent pour nous emmener directement visiter les grands travaux du port.

A l'arrivée sur les chantiers, les honneurs nous sont faits par M. l'ingénieur en chef des travaux et nous les parcourons, sous sa conduite, d'un bout à l'autre.

On connait le grand chenal et le port d'échouage qui, dans la direction du Nord-Ouest, relient le bassin du commerce à la mer, ainsi que la darse qui, du port d'échouage, aboutit au bassin de la Marine. Eh! bien, non seulement on prolonge la darse en question aussi loin que le bassin de la Marine, mais trois darses nouvelles sont créées parallèlement à la première, limitées au Sud par la gare maritime et reliées entre elles à l'autre extrémité par les bassins dits de Freycinet, lesquels aboutissent, d'une part, au grand chenal par l'écluse de chasse et, d'autre part, au port d'échouge par les formes de radoub.

Nous voyons tout cela à l'état d'ébauche, éclairés par les explications de M. l'ingénieur en chef et par l'esquisse des travaux dont on nous donne un exemplaire. Une chose me frappe, c'est que pour construire ces vastes bassins dans un sol de sable, on remplit les parois maçonnées des darses avec le sable même, mêlé d'une certaine quantité de

[1] On verra par la suite qu'il n'y a là aucune exagération et que plus d'un prince n'a pas été reçu comme nous l'avons été.

ciment et d'eau ; on *dame* le tout qui, en se desséchant, se durcit et forme un massif compact et imperméable.

Comme il nous reste encore assez de temps, cette visite faite, avant le dîner, les voitures nous conduisent voir la grande huilerie de MM. P. Marchand frères, l'une des plus importantes de France et là nous assistons aux manipulations ingénieuses par lesquelles passe l'huile de pétrole pour en obtenir la clarification et le classement, depuis la distillation par la vapeur du pétrole brut jusqu'à la congélation et le pressage hydraulique de la paraffine ([1]).

Les mêmes industriels nous font visiter une immense scierie qu'ils exploitent, tout à côté, et dans laquelle, pour la première fois, nous remarquons une machine à raboter le parquet, fournissant un copeau lisse de la largeur de la planche (10 à 12 centimètres) et d'une longueur de 2 à 3 mètres. Ce copeau est très recherché et se vend relativement cher pour l'allumage ou certains emballages spéciaux.

Mais nous n'avons plus que le temps de rentrer à l'hôtel pour nous préparer au banquet qui nous est offert au Kursaal par la municipalité et la chambre de commerce de Dunkerque.

L'une et l'autre ont royalement fait les choses et, pendant le dîner, un excellent orchestre n'a fait qu'ajouter à la splendeur de cette réception.

Je ne saurais m'étendre ici sur toutes les ressources et sur tout le développement commercial de Dunkerque ; j'ai quelque peu effleuré cette question dans la conférence que j'ai faite à la Société, en octobre 1883, aidé des documents qu'a bien voulu m'envoyer M. le président de la chambre de commerce de cette ville, de la même manière que l'ont fait les présidents des chambres de commerce de Calais et de Boulogne. Pour ceux qui voudraient les consulter, je tiens à leur disposition les comptes rendus desdites chambres en date de 1882.

Cependant je signalerai deux choses concernant Dunkerque : là, on a déjà établi une certaine solidarité entre la chambre de commerce et la Société de géographie (Union géographique du Nord, section de Dunkerque). La première a doté la seconde, en 1882, d'une somme de 1,000 fr. destinée à un prix décerné au meilleur mémoire, mis au concours pour l'année 1883, sur les relations commerciales à établir entre l'Australie, la Plata et le Nord de la France, *par Dunkerque*.

Je souligne à dessein ces derniers mots, car il est bien le signe de la rivalité, très courtoise il est vrai, mais non moins vive, qui existe entre les trois ports de Dunkerque, Calais et Boulogne. Les projets Freycinet

([1]) On trouve dans le *Dictionnaire* de Larousse tous les détails concernant cette industrie.

semblaient devoir faire de Dunkerque, l'Anvers français et les proportions données aux agrandissements de ce port justifient cette présomption. Mais comme cette expansion projetée ne peut guère se produire sans drainer, par contre-coup, une bonne partie du commerce des ports de Calais et de Boulogne, ces deux villes ont fait le possible pour avoir leur part du gâteau et ne pas être absolument sacrifiées à leur rivale. De là des agrandissements des deux ports dont je donnerai l'idée en temps utile.

Le second point que je signalerai et sur lequel les comparaisons peuvent s'établir, c'est celui du mouvement commercial en général et du produit de la marée en particulier.

En 1882, les importations ont été de 1,259,136,142 kilogr. et les exportations de 221,973,120 kilogr. Quant à la pêche et à ses divers produits, le port de Dunkerque a reçu 114,308 kilogr. provenant de morues salées d'Angleterre (1,574 kilogr.), de diverses salaisons (16,400 kilogr.) et de sardines de Russie (5,990 kilogr.), du Danemark (17,780 kilogr.) et des Pays-Bas (23,459 kilogr.) ; d'huile de morue venue d'Angleterre (21,900 kilogr.) et de graisses de divers autres poissons venus des Pays-Bas, de Belgique et d'Angleterre (27,265 kilogr.). Tels sont les éléments que l'on pourra comparer aux similaires des villes de Calais et de Boulogne quand nous en serons là.

On se rappelle la tempête qui a sévi presque généralement sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique du 1er au 3 septembre 1882 et des innombrables dégâts qu'elle a causés. C'est dans la nuit que nous avons passée à Dunkerque qu'elle s'est déchaînée avec une violence inouïe et c'est le lendemain, 2 septembre, que nous devons nous embarquer, à 10 heures du matin, sur un des remorqueurs offerts par la chambre de commerce, pour nous conduire, par mer, à Calais où nous sommes attendus à midi.

Mais la bourrasque a fait reculer quelques-uns des nôtres, la petite minorité, — j'en étais et je l'avoue sans honte, — et tandis que, sur les affirmations réitérées du capitaine, que l'on débarquera à l'heure dite à Calais malgré le mauvais temps, le gros de la caravane consent à user du bateau, — notre charmant recteur, M. Nolen, et M. de la Richerie, un vieux marin, à sa tête, — quatre seulement, MM. le commandant Peiffer, Rödel, un Dunkerquois et moi, prennent vulgairement le chemin de fer.

Nous arrivons, nous, à peu près à l'heure fixée, étant donné le léger retard causé par la rafale à notre train, et nous trouvons, à la gare de Calais, quelques délégués de la chambre de commerce et de la Société de géographie calaisienne (section de l'Union du Nord). Ceux-ci se

sont détachés du groupe principal qui, suivi de toute la population de la ville, attend sur le port, musique en tête, l'arrivée du bateau et pense, un moment, que la tempête aura peut-être décidé le congrès à venir par le chemin de fer.

Je demande bien pardon à mes lecteurs d'entrer en tous ces détails, mais je paie ainsi un tribut de gratitude à toute une population hospitalière qui s'était mise en frais extraordinaires, — on va en juger par la suite, — pour nous recevoir.

Cependant on avait reçu avis télégraphique du départ du bateau et de son passage en face de Gravelines; mais il avait gagné la haute mer de crainte d'être jeté à la côte et l'on doutait qu'il pût, même sur le tard, entrer dans la passe de Calais. Nous déjeunons en hâte et nous nous rendons au plus vite à la gare maritime. Mais le vent a amené avec lui une pluie froide et battante, et nous rencontrons, chemin faisant, toute la population calaisienne, les délégations, les musiques débandées, tout le monde en un mot désappointé, morfondu, las d'attendre, — il était une heure et plus de l'après-midi, — allant manger son déjeuner refroidi ou brûlé.

Nous trouvons à la gare maritime quelques délégués officiels de la municipalité, de la chambre de commerce et de la Société de géographie, attendant au buffet l'arrivée probable du bateau pour 2 heures de l'après-midi s'il n'y a pas d'accident. A ce sujet, les avis sont partagés, et certains, qui ne manquent pas de confiance dans la bonne tenue du bateau à la mer, ne dissimulent pas leurs craintes, au moins au sujet de la difficulté de l'entrée dans la passe.

Il est deux heures et demie déjà, et je manifeste tout haut mes appréhensions, quand enfin on signale un bateau en vue, c'est le nôtre : il est trois heures quand il arrive dans le chenal.

Malgré l'état assez piteux dans lequel sont tous nos passagers, — ne se doutant pas au début de la force de la tempête, ils sont restés, puis ont été retenus sur la plate-forme du bateau, — mouillés jusqu'aux os, et quelques-uns transis de froid; ils ne tardent pas à se remettre, grâce à quelque peu de vin chaud ou d'un déjeuner sommaire.

Mais on n'a pu réparer tout de suite certains désordres de toilette et, pour éviter de se refroidir de nouveau, laissant là le train qui doit nous mener aux portes de la ville, on se rend à pied, vaille que vaille, à l'hôtel où l'on fera disparaître les dernières traces de la traversée. Seulement il n'y a plus de musique, plus de foule qui attende le congrès pour lui faire fête et l'acclamer, et c'est débandés, bras dessus bras dessous, à l'abri très insuffisant de nos parapluies, que nous ramenons nos collègues et que nous passons, presque sans les voir, sous

les arcs de triomphe [1] trempés, flétris, sous lesquels nous devions défiler solennellement trois heures auparavant.

Cependant, une heure après, le temps se calme, ou tout au moins la pluie cesse. On se rend en hâte à l'Hôtel de Ville pour prendre le vin d'honneur offert par la municipalité. Puis, des cars de tramways, réquisitionnés pour la circonstance, nous font traverser la ville et nous conduisent à Saint-Pierre-lès-Calais visiter quelques usines que l'on a fait fonctionner exprès pour nous, — car il ne faut pas oublier que nous sommes au dimanche après midi, — remettant forcément au lendemain la visite des travaux du port.

On sait quelle est l'industrie spéciale à Saint-Pierre; si le cadre de ce travail ne me permet pas de la décrire, je dirai seulement qu'ayant pu apprécier l'ingénieux mécanisme des métiers à tisser les tulles, j'ai été émerveillé de la perfection de quelques-unes de ces jolies dentelles destinées à l'exportation, qui rivalisent de richesse et de variété de coloris avec le magnifique éventail du paon. Saint-Pierre, qui ne comptait, en 1800, que 2,600 habitants, est aujourd'hui une ville de plus de 100,000 âmes ; d'annexe qu'il était de Calais, il l'efface actuellement et tend tous les jours à l'absorber. Mais Calais tient bon, les fortifications agrandies, comprenant les deux cités, englobent Saint-Pierre et, à courte échéance, le tout ne formera plus que la seule ville de Calais-Saint-Pierre.

Nous revenons à Calais avec la pluie et nous traversons les remparts où nous jetons un regard navré sur les milliers de lampions et les feux d'artifices destinés à la fête que l'on devait nous offrir sur la promenade du Front-Sud, ancien terrain militaire, — le soir, après le dîner, — et qu'un temps désastreux a complètement fait manquer.

C'est fâcheux, très fâcheux, car l'accueil que nous recevons à Calais, d'un caractère peut être moins éclatant que celui de Dunkerque, est empreint d'une bonhomie et d'une cordialité familière qui nous paraît être la caractéristique générale de l'esprit de cette cité.

Revenus en ville, nous nous préparons pour le banquet organisé tout simplement sous une vaste tente décorée de verdure, dans la cour de l'hôtel.

Le mauvais temps nous ayant forcé à remettre au lendemain notre visite du port, on a dû télégraphier à Boulogne que nous n'arriverions que dans la journée.

Tous les travaux d'agrandissement et de réfection du port de Calais se sont portés exclusivement sur la partie Est : là, un vaste bassin des

---

[1] Un arc de triomphe central, sur la place de l'Hôtel de Ville, portait sur une immense banderole placée sur le couronnement : *Honneur au congrès !*

chasses, un avant-port et un bassin à flot forment l'ensemble de ces travaux. D'après la notice qui m'a été communiquée par la chambre de commerce, les ouvrages présenteraient des profondeurs plus grandes dans leur ensemble que la plupart des ports de la Manche et de la mer du Nord.

Calais est, avant tout, et presque exclusivement un port de voyageurs et de pêche. Il y passe plus de 220,000 voyageurs, c'est-à-dire autant que Boulogne (144,000 environ) et Dieppe (80,000 environ) ensemble, tandis que le Havre n'en transporte que 20,000, dont 2,500 émigrants.

Son mouvement de marée est dix fois celui de Dunkerque et s'élève au chiffre de 1,445,400 kilogr. (1).

Après notre visite au port dans laquelle nous avons été guidés par l'aimable maire de Calais, nous prenons le train de Boulogne où nous arrivons pour l'heure du déjeuner.

S'il n'y a pas de musique qui nous attende à la gare, en revanche c'est un véritable assaut de courtoisie entre les délégués de la municipalité et ceux de la chambre de commerce. M. Huguet le sénateur, maire de Boulogne, nous attend dans le salon des premières, tandis que M. le président de la chambre de commerce vient jusqu'aux portières du wagon et s'empare de notre chef de caravane, M. Nolen. Mais il n'est que temps que notre cher recteur tienne bien debout, car, au sortir de la gare, c'est M. l'adjoint qui, prenant la revanche de la municipalité, s'empare de son bras et prend avec lui la tête de la colonne.

Nous procédons à l'hôtel à une toilette sommaire, nous déjeunons sur le pouce et nous prenons les voitures qui nous sont réservées pour aller visiter le port. Nous sommes au 3 septembre, le temps s'est quelque peu remis au beau et, parvenus à l'entrée des immenses chantiers d'agrandissement du port, M. l'ingénieur en chef nous fait monter dans un train de wagonnets sur lesquels on a installé des banquettes et le *coucou* nous mène à la naissance de la digue du Sud-Ouest dont la construction est la plus avancée.

Les travaux entrepris à Boulogne diffèrent essentiellement de ceux en cours d'exécution à Dunkerque et à Calais. Tandis que dans ces deux derniers ports, ils consistent en des creusements dans les terres, ou pour mieux dire dans les sables, à Boulogne on prend sur la mer et l'on crée un système d'endiguement qui a une très grande analogie avec le port de la Joliette à Marseille.

Ainsi, représentez-vous la digue Nord du chenal actuel prolongée de

(1) Le compte rendu de la chambre de commerce ne donne pas le détail de la nature et des provenances de la marée.

1,400 mètres perpendiculairement au rivage; une autre digue sensiblement parallèle à celle-là, partant de 1,400 mètres environ de la première et s'y reliant par un front de 1,350 mètres de long. Celui-ci est ouvert par le milieu, où il offre une passe de 250 mètres, et à l'extrémité nord où il laisse, entre la digue nord et le môle isolé ainsi formé depuis la passe du milieu, une seconde passe de 150 mètres de large.

A l'intérieur de cet immense espace trapézoïdal (¹) et partant en oblique depuis le rivage, on construit une *traverse* (sorte de quai double) de 200 mètres de large et de 1,000 mètres de long environ.

C'est en voyant cette traverse en construction et la digue sud-ouest, que nous avons pu nous rendre compte des effets de la récente tempête. La digue de front n'étant pas encore construite, la mer est venue battre furieusement, sous leur clef, les arches de la traverse, les a disloquées et bouleversées de fond en comble. Un petit chemin de fer provisoire établi, à l'abri de la digue sud-ouest, sur les enrochements de la base, pour amener les matériaux de construction à l'extrémité, a été bousculé, tortillé comme si les rails eussent été de simples fils de fer.

Une autre différence aussi dans la construction du port de Boulogne (²) avec celle des précédents, provient de ce qu'on n'est plus sur le sable et qu'au lieu de convertir celui-ci en massifs de ciment, on se sert des pierres extraites de la butte rocheuse de la commune du Portel, aboutissant juste à la digue et n'offrant pas moins de 40 hectares à l'exploitation. On a donc ici la pierre à pied d'œuvre et en quantité plus que suffisante pour satisfaire à l'entreprise.

Le développement donné au port de Boulogne est-il justifié par l'importance de son mouvement commercial? Supérieur à celui de Calais, il est inférieur à celui de Dunkerque, et son chiffre d'importation est d'environ 800,000,000 de kilogrammes; mais ses expéditions en marée sont de 10,000,000 de kilogrammes, et, en salaisons,—car on sait que c'est là sa grande spécialité, — plus de 15,000,000 de kilogrammes : on peut juger ainsi de ce qui le différencie de ses voisins et rivaux.

Revenus du port par la même voie qu'à l'aller, nous sommes appelés à visiter quelques-unes des curiosités de la ville, le lendemain étant réservé aux principales industries.

Je laisse à mes lecteurs le soin de trouver dans le *Guide-Joanne*, qui leur décrira, mieux que je ne saurais le faire, le détail et l'historique des monuments et du musée. Pour la circonstance, toutefois, et tout exprès pour nous, la Société de géographie de Boulogne (section de

(¹) Environ 200 hectares.

(²) Le nouveau port est dit en eau profonde, c'est-à-dire accessible, même à la marée basse.

l'Union du Nord) avait organisé une exposition géographique comprenant particulièrement une importante collection de documents anciens, bon nombre de mannequins résumant l'histoire du costume, et une exposition scolaire dont ce que j'ai vu ne se différencie pas sensiblement de ce qui a figuré à Douai.

Le banquet, — car il y a encore eu un banquet pour le dîner, — offert simultanément par la ville et par la chambre de commerce, a lieu au buffet de la gare maritime, et il s'est signalé par deux particularités que je ne saurais passer sous silence.

La première consiste dans la présence de notre grand historien Henri Martin; je me suis estimé d'autant plus heureux, depuis lors, du hasard qui m'avait placé à côté de lui, que c'était la dernière fois qu'il m'était donné de le voir. En effet, quelques mois après, la mort l'enlevait à la France. Membre honoraire de notre Société, il aimait notre pays lorrain et il se rappela son voyage à Nancy lorsqu'il y vint avec M. de Lesseps, à l'inauguration de la statue de Thiers. Nous parlâmes de notre président pour lequel il avait une sympathie toute particulière, je me plais à le reconnaître ici, et du beau pays d'Alsace-Lorraine dont la perte lui avait déchiré le cœur. Grand et austère patriote, permets-moi de te donner ici un respectueux hommage d'admiration, un dernier et profond souvenir!....

L'autre particularité est un véritable trait de mœurs. Il n'est guère de solennité, du genre de celle dont on nous faisait les honneurs, qu'au dessert on ne présente deux jeunes filles de pêcheurs, des plus jolies et des plus sages, en costume du pays, chargées, chacune, d'un magnifique bouquet. Les deux jeunes filles boulonnaises qu'on nous présente sont deux types ravissants du pays : l'une vient offrir son bouquet à M. Nolen et se place entre M. Henri Martin et lui, l'autre offre le sien à M. le sénateur-maire de Boulogne et se place entre ce dernier et M. le sous-préfet de Boulogne.

C'est au président de la chambre du commerce que nous devons cette charmante surprise.

Le lendemain, nous devons précipiter nos visites, car nous nous ressentirons partout du retard que nous a causé la tempête à Calais, et, au lieu d'arriver à Saint-Omer, où nous étions attendus, pour midi, nous n'y serons qu'à trois heures.

Grâce à l'activité de M. Crouy, président de la chambre de commerce et à l'itinéraire qu'il a préparé à l'avance, nous visitons la grande usine à ciment de M. Famchon [1], la fabrique de plumes de MM. Bai-

[1] Qui produit plus de 30,000,000 de kilogrammes par année. La maison Douez frères, à Samer, en produit autant, et la maison Huret-Levillain, à Neufchâtel, près Boulogne, en produit 12,000,000 de kilogrammes.

gnol et Farjou [1], la tonnellerie mécanique de M. J. Petit, où le perfectionnement de l'outillage est poussé à ses derniers progrès [2], et enfin les ateliers de salaisons Vidor, où nous avons assisté à toutes les opérations par lesquelles passe le hareng, depuis le nettoyage jusqu'à l'enfumage et l'entonnage. Il y a là des cheminées faites tout exprès pour fumer dans lesquelles les harengs, enfilés dans de petites baguettes, sont étagés en grandes quantités. On s'arrange pour que le bois se consume sans flamme.

Entre temps, M. Crouy nous fait visiter son importante scierie, après quoi nous allons déjeuner à la hâte pour prendre le train à midi 50 minutes.

Je me fais un scrupule d'indiquer ici les heures exactes, car nos hôtes de Saint-Omer ont accompli un tour de force de précision qui fait encore aujourd'hui mon admiration : ce sont des organisateurs hors ligne et je félicite leur chef de file, l'honorable maire de Saint-Omer, qui réunit à ses fonctions celles de vice-président de la Société de géographie (section de l'Union du Nord).

Nous avons juste passé 4 h. 46 m. à Saint-Omer et s'il y en a eu quelques-unes de plus, cela tient au retard du train au départ.

Par mesure de précaution, on nous remet à tous un petit itinéraire chromographié [3] indiquant l'emploi détaillé du temps.

Deux omnibus de circonstance nous prennent à l'arrivée du train et nous visitons tout d'abord les ruines de l'abbaye de Saint-Bertin, — dont il reste quelques pans de murs et une tour assez bien conservée, derniers restes d'un des beaux spécimens de l'architecture gothique ; — puis la magnifique cathédrale, où l'on nous fait voir quelques intéressants objets conservés à la sacristie, et, à côté de tableaux remarquables, une statue ancienne, connue sous le nom de *Bon Dieu de Saint-Omer,* dont quelques-uns pensent que c'est un Jupiter ; — enfin l'Hôtel de Ville. Mais un des conducteurs d'omnibus, perdant le mot d'ordre, emmène une partie de notre caravane, dont je suis, sans s'arrêter et je manque la visite à ce dernier monument.

---

(1) Celle de MM. Blanzy-Poure étant trop éloignée et ces Messieurs se tenant à l'écart de la Société de géographie.

(2) Toutes les opérations s'y font mécaniquement, même l'assemblage et le cerclage des tonneaux.

(3) Arrivée en gare à 3 h.; — Saint-Bertin, 3 h. 20 ; — Cathédrale, 3 h. 50 ; — Hôtel de Ville, 4 h.; — arrivée à Clairmarais à 4 h. 30; — promenade en barque jusqu'à 6 h. 15; — banquet à 6 h. 15; — retour en barque, 6 h. 45; — à pied (5 minutes), 6 h. 50; — retour à la gare, 7 h. 15; — départ du train, 7 h. 33. — Cet itinéraire était accompagné d'une petite invitation à l'adresse de MM. les excursionnistes les priant, chacun en ce qui le concernait, de concourir à l'exécution ponctuelle du programme. Signé : Arnauld, président de la Société.

Cependant nos véhicules se rejoignent et nous conduisent à l'extrémité du faubourg de Lysel, sur la route de Clairmarais : c'est là que commencent les *wateringues,* où nous allons accomplir la plus charmante, la plus originale excursion que j'aie jamais faite.

Les gens de Dunkerque, Calais et Boulogne n'avaient pas assez de plaisanteries et de dédain au sujet des *wateringues* et de la promenade nautique que nous y devions faire. Eh bien, tant pis pour eux, et si nous avons été émerveillés et instruits par nos excursions à travers leurs grands travaux, nous avons été non moins instruits et émerveillés et, qui plus est, charmés par notre excursion dans les *marais de Saint-Omer.*

Car ce sont bien des marais que nous allons visiter; mais des marais transformés, en un réseau inouï de canaux, par la main de l'homme et même par une race particulière d'hommes restée intacte et qui conserve encore aujourd'hui une certaine indépendance, des franchises peut-être contestées, mais non détruites.

Je dois à l'obligeance de M. de Lauwereyns de Rosendaele, professeur d'histoire au lycée de Saint-Omer, une petite notice historique sur les *wateringues* et leurs propriétaires ([1]) et ce sera certainement l'un des documents les plus intéressants que j'aie pu rapporter de mes diverses délégations au congrès.

A notre embarquement, la famille de notre pilote offre des bouquets à M. Nolen, à M. Duméril, maire de Saint-Omer, et à M. Arnauld, président de la Société de géographie; on boit le coup de l'étrier et l'on s'embarque dans une dizaine de nacelles en compagnie de M. le sous-préfet de Saint-Omer et de M. l'adjoint Ringot.

Et nous voilà partis pour la *Grande Meer,* l'un des 4,000 canaux, très élargi, où vingt barques passeraient de front, tandis que les autres, d'importance diverse, sont la moitié, le quart, le dixième de celui-là. Cet inextricable réseau englobe douze à treize mille parcelles de culture dans un terrain formé principalement de tourbe et de ses dérivés connus dans le pays sous le nom de *hêles*, de *patiniers*, de *palées* ([2]), etc. Tout ce territoire, on le sait, est une ancienne mer des âges géologiques récents et l'on y trouve encore les débris d'un navire qui y a fait naufrage. On a retiré l'an dernier du *Grand Lac* — autre élargissement du canal, — dit *Romelaert*, des chênes noirs comme l'ébène, durs comme du fer, qui avaient dû rester ensevelis à plus de dix mètres de profondeur pendant vingt à trente siècles.

Cultivés par une population laborieuse, ces terrains donnent quatre

([1]) Voir aux Pièces justificatives.

([2]) J'ai parlé, dans mon compte rendu de l'exposition de Douai, de la carte des *Wateringues* par M. Bagache. Ce dernier nous accompagnait dans l'excursion.

récoltes par an, dont la presque totalité alimente la capitale de légumes de toutes sortes. Il n'y a pas de place perdue dans ces terrains en dehors de celle des canaux. Tout au plus y a-t-il un ou deux sillons transversaux, juste de quoi passer les pieds de l'homme ou la roue d'une brouette, ce qu'il en faut pour permettre de charger la barque qu'on amène du côté que l'on veut. Le maraîcher met ainsi dans sa nacelle trois ou quatre fois le poids de la charrette à bras de nos jardiniers et il emmène le tout près du quai de la gare affecté à cet effet.

Nous explorons les environs de la *Grande Meer* : l'étang Cordier, où se trouve un joli pavillon, la grand rivière illustrée par la noyade récente de trois jeunes gens,— ce souvenir nous fait frissonner ; —*le Trou-d'Enfer*, où l'on voit toujours les débris d'un calvaire érigé sur la tombe de trois moines qui s'étaient enfuis du couvent de Clairmarais dont les ruines sont dans les environs : le temps nous manque pour aller visiter ces derniers vestiges.

Enfin, après l'avoir contournée de tous côtés, nous abordons à l'île Sainte-Marie, située dans la *Grande Meer*, l'un des exemples des anciennes *îles flottantes* qui ont fini par se fixer. C'est là, en plein air qu'un banquet rustique nous attend. La table est servie sous une tonnelle de circonstance dont l'entrée est couronnée de cette inscription enthousiaste : *Au congrès et à l'Union géographique du nord de la France!* C'est le patron d'une petite guinguette qui est notre hôte. Ce patron est père, je crois, de quatorze ou quinze enfants vivants et le service, tout campagnard, est fait par la famille. Quel contraste avec les banquets officiels et grandioses de Dunkerque et de Boulogne! Eh bien, écoutez : nous avons été bien reçus partout et il n'est pas possible d'imaginer une différence dans la bienveillance, dans la sympathie, dans la générosité de l'accueil ; mais vraiment, et je suis convaincu que tous mes compagnons sont de mon avis, la trop courte soirée passée au milieu des *wateringues* a été, de toutes, la plus charmante, celle qui a conservé la plus originale saveur.

Nous revenons comme le programme l'a indiqué, non sans passer sous le companille de *Mathurin*, sorte de *vieux Jacquemart* sonnant les heures et dont la légende, d'une cocasserie qui ne cadre pas avec le ton de ce travail, serait très à sa place dans une causerie. Nous revenons au chemin de fer où, grâce à l'obligeance de M. le chef de gare, tous nos colis sont préparés, enregistrés à l'avance : tout a fonctionné jusqu'à la dernière minute avec un ensemble, une ponctualité d'autant plus remarquable, que cette exactitude, souvent cause de contrainte, n'a rien eu, je ne sais pourquoi, de rigide et de pesant.

Nous rentrons dans la nuit à Douai, comme étourdis de ces quatre dévorantes journées, véritable marche triomphale qui prouve à la fois

la grande et large hospitalité des villes que nous avons traversées, — exemple donné à plus d'une autre cité, — et l'enthousiasme avec lequel on suit, par là-bas, le progrès et le mouvement géographiques.

Il paraît qu'il en a été de même du côté de l'excursion en Belgique et nos collègues en sont revenus charmés. Cela ne m'étonne nullement et j'ai conservé bon souvenir de notre visite à Bruxelles et à Anvers, en 1879.

Le lendemain matin, tout le monde est parti et seul je reste encore pour consacrer une journée à un examen plus calme, plus complet, plus réfléchi de l'exposition, puisant des éléments de comparaison pour l'exposition de Bar-le-Duc que je devais étudier comme membre, puis comme président du jury.

J'ai fait le parallèle entre ces deux expositions. Les travaux du jury de Bar-le-Duc nous ont tenus, mon cher collègue M. A. Barbier et moi, toute une semaine d'un travail qui est venu s'ajouter aux fatigues passées.

Comme dédommagement, M. Narcisse Deschamps, alors président de la Section meusienne, m'emmena passer la journée du lendemain de la distribution des récompenses dans ses propriétés du Vieux-Jand'heurs et de Renesson.

Là je visitai, en compagnie de nos amis de Bar-le-Duc, MM. Konarsky et Bonnabelle, la grande industrie des bleus d'outre-mer dont MM. Deschamps frères ont la spécialité. Cette fabrication est l'objet d'un brevet qui a fait la fortune de cette honorable famille. M. N. Deschamps a bien voulu me donner sur cette industrie quelques détails que l'on trouvera annexés à ce rapport ([1]) dans l'intention de servir à ceux qui, dans l'enseignement, s'occupent de chimie industrielle.

Là se termine ma *campagne* de 1882.

J'en arrive à celle de 1883, beaucoup plus sommaire et d'un intérêt très différent.

J'ai dit pour quelles raisons je n'ai pu prendre part à l'excursion au bassin de Saint-Ferréol, point de partage des eaux et d'alimentation du canal du Midi. Plus heureux et moins tenu que moi, mon cher collègue, M. Loiseau, a pu y prendre part et je lui emprunte ([2]) la partie la plus instructive de cette excursion.

« .... Forcé de faire traverser la Montagne-Noire à son canal et cherchant à établir le niveau d'eau nécessaire, Riquet eut l'idée générale de recueillir toutes les eaux de la chaîne au moyen de trois bassins

([1]) Voir aux Pièces justificatives.

([2]) *Rapport sommaire sur le congrès national de géographie de Toulouse*, par Georges Loiseau, secrétaire de la Société de géographie de l'Ain.

créés sur les trois plateaux de Saint-Ferréol, de Lampy et d'Alzau. Celui de Saint-Ferréol, d'une superficie de 67 hectares, est le plus grand, non le plus étonnant à l'œil pourtant. Une digue d'une épaisseur énorme barre la vallée du Laudot et a permis à Riquet de créer le bassin qui lui était utile. Au moyen d'une galerie souterraine, nous avons traversé de part en part le barrage et pénétré jusqu'à la prise d'eau que des robinets perfectionnés permettent de régler suivant les besoins. Sentir au-dessus de soi une hauteur de 32 mètres d'eau et un mur d'autant, regarder à la lueur indécise d'une torche fumeuse le minuscule intervalle par lequel s'échappe avec une fougue prodigieuse le ruisseau d'alimentation, est une sensation qu'on ne saurait oublier, non plus que la brusque transition qui, cent mètres plus loin, vous permet de contempler le ravissant parc de la Compagnie du Midi....

« De Saint-Ferréol à Lampy, la montée est continue, le paysage devient plus sévère et prend un caractère plus sauvage, plein de grandeur, parfois. Trois kilomètres avant Lampy, nous atteignons la *Rigole de la Montagne,* sorte de trait d'union entre les deux bassins que nous allons longer constamment par la plus belle allée qu'il soit possible d'imaginer, sous une épaisse voûte de verdure traversée à grand'peine, çà et là, par quelques rayons de soleil. Après les toasts naturellement nombreux qui suivirent le déjeuner, nous nous rendîmes au bassin de Lampy-Vieux d'abord, de Lampy-Neuf ensuite. Quoique moins grand, je le répète que celui de Saint-Ferréol (il n'a que 23 hectares [1] de superficie, 775 mètres de long, 584 de large, sur 15 mètres de profondeur), le bassin de Lampy produit plus d'effet encore, entouré qu'il est de bois magnifiques qui donnent à son eau une couleur sombre et fait songer à notre beau lac de Sylans.... »

Telle fut l'excursion incidente du congrès de Toulouse.

Mais la grande et triple excursion finale fut faite immédiatement après les travaux du congrès. En effet, dès le matin du dimanche, 10 août, à peine avons-nous le temps de visiter le musée d'histoire naturelle, conduits, comme je l'ai dit, par M. de Cartailhac, puis d'assister à la proclamation des récompenses et de déjeuner au galop, qu'il nous faut plier bagages et prendre le train pour Saint-Girons. L'objet de cette excursion est, pour les techniciens, d'étudier les conditions d'établissement des lignes ferrées transpyrénéennes, et, pour les profanes, de voir les Pyrénées sous quelques-uns de leurs aspects les plus intéressants.

Mon collègue, M. Loiseau, a fort bien exposé les conditions respectives des deux projets en présence à ce moment-là et qui provoquaient

---

[1] Il y a probablement là une erreur de transcription typographique, car le calcul donnerait 45 hectares.

une certaine rivalité entre Saint-Girons et Luchon, celle-là servant de passage à la ligne de Lérida et Zaragoza par la Noguera Pallarezza, celle-ci à la ligne de Monzon et Zaragoza par le port de Vénasque. Plus long que l'autre, le projet par Saint-Girons et le port de Salau (1,638 kilom. de Paris à Madrid) a cet avantage sur celui de Luchon (1,374 kilom. de Paris à Madrid) (1) que le tunnel par lequel il traverse le massif des Pyrénées n'est que de 4,500 mètres, tandis que le second nécessite un tunnel de près de 15 kilomètres. « A cela, on répond, écrit M. Loiseau, que le massif montagneux est, au port de Salau, entièrement granitique, au lieu qu'à Luchon, dans la vallée de la Glère, la composition géologique du terrain rend la perforation plus facile et plus rapide; en outre, le peu d'épaisseur de la croûte supérieure du souterrain permettrait l'attaque sur de nombreux points simultanément au moyen de puits creusés à cet effet. Ajoutons encore que l'établissement de la voie ferrée, dans la gorge abrupte et sauvage du Salat, exigerait un temps et un capital bien autrement considérables qu'à Luchon. On peut, en effet, la topographie des lieux l'indique pleinement, construire, à peu de frais relativement, une ligne ferrée qui, par la vallée de Luchon et de la Pique, atteindrait, au travers de tunnels en spirale, le point d'accès désigné du souterrain, à la cote 1,060, sans avoir à gravir des rampes excédant celles en usage habituellement. Pour moi, si, malgré mon incompétence, j'étais appelé à donner mon avis dans cette grave question, je n'hésiterais pas un seul instant à donner la préférence à Luchon qui, mieux que Saint-Girons, et grâce à sa magnifique position, me paraît devoir être une gare internationale considérable. »

C'est bien vrai cela, mon cher collègue, et j'avoue que toutes ces raisons m'ont laissé perplexe. Je crois d'ailleurs que, dans la solution qui est intervenue depuis lors et qui est tout à fait en faveur de la sévère vallée de Saint-Girons, de préférence au riant paysage qui environne Luchon, si on a eu le tort de ne pas nous demander notre avis, on a fait, par contre, entrer en ligne de compte des considérations dont vous ne parlez pas; considérations d'ordre militaire et de défense nationale que, pas plus que vous, je ne me reconnais la compétence d'apprécier, mais dont la discussion, si courtoise d'ailleurs, entre le colonel espagnol Coello et le commandant Blanchot, nous avait donné un aperçu au congrès de Bordeaux en 1882.

A peine arrivés à Saint-Girons où nous avons été reçus, à la gare, par M. le maire et une partie du conseil municipal, qu'un orage épouvantable éclate et empêche MM. Schrader et Loiseau, qui comptaient

(1) Cela suppose une différence de 161 kilomètres. J'ai lieu de douter des renseignements que l'on a donnés à mon collègue et, pour ma part, je ne crois qu'il y ait plus de 60 à 70 kilomètres.

prendre les devants pour coucher à Couflens et partir de bon matin pour le col de Salau, de s'en aller le soir même. Mais, dès deux heures du matin, nos deux intrépides avant-coureurs prennent leur voiture et arrivent de bonne heure à Salau, non sans avoir été dans la nécessité de se frayer, avec l'aide du cantonnier, un passage à travers la route que des torrents accidentels ont coupée en deux endroits.

Après le dîner, le soir de notre arrivée, M. le maire nous fait les honneurs du cercle; mais l'on va se coucher relativement tôt, car nous devons monter en voiture à 5 heures du matin.

C'est notre chef de file, notre ami le commandant Blanchot, qui s'est entendu avec le maire pour l'organisation de la caravane. Des chevaux et des mulets sont assurés à Couflens pour aider à l'excursion. Il est entendu que nous pourrons être au bout du col de Salau pour 10 heures du matin et de retour pour le dîner afin d'entendre, le soir, une conférence d'un de nos collègues toulousains du congrès, M. Millas. Dès le lendemain à 5 heures du matin, on doit prendre le train pour Luchon.

Le commandant Blanchot est chef de la colonne, ai-je dit, et il a un second, pour les détails de la chose: c'est M. Gineste, déjà cité au congrès, lequel me devient un gai compagnon de voyage. Parmi nous se trouve un couple, M. R..., architecte à Toulouse, et sa dame, celle-ci aimable et vaillante excursionniste qui a passé par toutes nos fatigues et nos tribulations avec une intrépidité qui ne s'est pas démentie un instant.

Mais quelle mauvaise fée est venue, le lendemain, se jeter à travers toutes nos belles combinaisons! Notre stratégiste, M. Blanchot a sans doute tout bien préparé, mais il a compté sur de braves gens qui ont préféré s'adresser à un conducteur de voiture mal monté dont les chevaux sont des haridelles et l'attelage fait de bouts de corde, parce qu'il est d'une certaine opinion politique, de préférence à un autre, qui est parfaitement outillé, mais qui a le malheur d'être du parti contraire. Je vous demande un peu où la politique ne va pas se nicher! Ah! mon cher Blanchot, je vous en prie, une autre fois ne vous fiez qu'à vous-même.

Ainsi nous sommes bien tous là sur pied, à 5 heures du matin, et à 6 h. 1/2 nous y sommes encore attendant les voitures et les voituriers qu'il a fallu aller réveiller. Enfin on part; mais, arrivés à l'endroit où le matin même notre avant-garde a dû se frayer un passage, nos conducteurs ne veulent pas aller plus loin. Nous sommes de l'autre côté de Couflens où l'on a reconnu déjà que l'on n'aura pas tous les chevaux et les mulets promis. Que faire? Le grand break contient la victuaille et l'on se demande si mieux vaut retourner à Couflens chercher des

moyens de transbordement ou si l'on poussera jusqu'à Salau chercher des mulets pour venir prendre nos provisions.

On va à Salau. Un peu avant d'y arriver, un cheval et un mulet de Couflens nous rattrapent et, dans l'état de fatigue où je suis, je m'empare du cheval pour ne plus le quitter. On prépare des mulets pour chercher le chargement, mais nos gredins de conducteurs, qui ont vu que nous ne cédions pas, se sont ravisés et ont passé tout de même l'endroit difficile. Ils nous rejoignent enfin à Salau. Mais que de temps perdu! Déjà il est l'heure du déjeuner, 11 heures du matin, et l'on ne peut songer à faire l'excursion sans prendre un acompte. De la sorte nous ne commençons l'ascension qu'à midi, par un soleil ardent, avec deux mulets et deux chevaux trouvés à Salau, ceux-ci pour les voyageurs, ceux-là pour les vivres. Nous sommes vingt-cinq à peu près et l'on voit que nous sommes loin de compte pour les moyens de transport.

Nous avons pour compagnons deux officiers et un médecin de la garnison de Toulouse. L'un des officiers, qui a fait l'ascension du Canigou, envisage notre entreprise comme une bagatelle et, dédaignant les grands chemins, il demande les sentiers qui, par la traverse, devront lui donner une grande avance sur nous. Il part ainsi avec son collègue et un troisième voyageur; mais, hélas! la raideur de la pente et l'ardeur du soleil ajoutant aux erreurs topographiques, les malheureux arrivent deux heures après nous, et notre humoristique officier n'a pas alors assez de malédictions pour les Pyrénées qu'il traitait si cavalièrement au début.

L'un de nos plus aimables compagnons, M. le baron de Schwerin, professeur à l'Université de Lund (Suède), se livre, lui aussi, mais sans s'écarter de notre grand itinéraire, à une marche gigantesque d'avant-garde qui ne cesse guère avant la fin de la montée; cependant en ce moment il veut bien s'aider d'un cheval.

Il fallait nécessairement la fatalité des circonstances pour que nous entreprissions une ascension semblable, à pareille heure : nos guides se moquaient un peu de nous à ce sujet.

Enfin, à trois heures de l'après-midi nous sommes au col de Salau, — où nous retrouvons nos amis, attendant patiemment leur déjeuner que nous avions dans nos bagages, — à 2,042 mètres d'altitude, dominant, d'un côté, la vallée du Salat, et, de l'autre, la vallée de la Noguera Pallarezza. Une pierre plate, à fleur de terre, portant de chaque côté d'un trait transversal les lettres E. et F, indique la frontière franco-espagnole.

De Toulouse jusqu'à Boussenx, où l'on prend la ligne de Saint-Girons, c'est la vallée de la Garonne que l'on suit en rampe douce, insensible,

de l'altitude de 135 mètres à celle de 266 mètres. Nous avons traversé là des régions vignobles ravagées par le phylloxera. Dès Bousseux le paysage se rapproche, se dessine davantage et Saint-Girons, situé à l'altitude de 412 mètres, est déjà encaissé entre des collines agrestes; le village de Saint-Lizier qui le précède offre, avec son église flanquée sur une butte isolée, un exemple curieux de pittoresque. Mais, à partir de Saint-Girons, c'est fini, vous êtes en pleine montagne; la vallée du Salat se rétrécit vite et, depuis Seix, elle s'étrangle encore au fur et à mesure que la pente s'accentue. Aussi le Salat, en amont de Saint-Girons, est-il torrentueux et n'offre-t-il qu'une succession ininterrompue de rapides ou de cascatelles.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de plus navrant, ce sont les flancs dénudés des montagnes qui forment le fond et l'encadrement de ce tableau. Durant tout le trajet, le commandant Blanchot nous fait remarquer combien il est urgent de chercher, par tous les moyens, à empêcher le déboisement toujours croissant des Pyrénées. Quand on voit, de hauteurs de plus de 2,000 mètres, descendre presque verticalement, sans arrêt et sans obstacle possible, une masse de filets d'eaux torrentueux, avec des vitesses incroyables, le long des flancs nus de la montagne, on s'explique à la fois les affouillements rapides et désastreux de ce ravinement incessant, les effets foudroyants et irrésistibles des avalanches d'eaux qui, tout d'un coup, font du lit de la Garonne ou de celui de l'Ariège, un courant immense et terrible qui ravage tout sur son passage.

Lorsque, dans le cours du congrès, le commandant Blanchot a demandé un vœu de protection contre la décimation des forêts, un garde général a déjà donné quelques assurances sur ce que l'administration a fait et entend faire dans l'avenir. Mais il y a encore beaucoup à faire et peut-être ne se décidera-t-on à une mesure radicale que quand quelque sinistre se sera produit, comme la chute imminente d'un hameau que nous avons vu, juché sur une maigre saillie de la montagne, à deux ou trois cents mètres du fond du ravin, miné de tous les côtés et qui ne se tient là que par un prodige d'équilibre dû sans doute à quelques ramifications de racines d'arbres détruits. Et il paraît qu'il y a des vallées dont les montagnes sont plus décharnées encore !....

Ce n'est pas que le coup d'œil y perde à certains égards; il y a quelque chose de grandiose et d'étrange dans l'aspect de ces contrées ravagées par le fait de l'ignorance de leur population. Celle-ci ne détruit les forêts que pour faire du pâturage, sans penser que, sur des pentes aussi abruptes, la moindre pluie entraîne la légère couche de terre végétale ou d'humus que les arbres y ont formée et entretenue.

Ceux qui n'ont pas fait d'ascension en montagne ne peuvent se

rendre compte des bizarres sinuosités des sentiers par lesquels on les gravit, et les sentiers des Pyrénées sont particulièrement intéressants à ce point de vue.

Du haut du col de Salau on voit l'immense massif des Pyrénées espagnoles se perdant au loin dans un horizon indéfini de crêtes qui s'entrecoupent et, un peu à droite, on distingue le plateau ou port de Pallas, dépression de la chaîne qui enferme le val d'Aran.

A peine avons-nous terminé notre repas champêtre que le temps menace et se couvre d'une manière inquiétante : il nous faut déguerpir au plus vite. En effet, un premier orage vient de passer près de nous et a glissé vers l'Est ; aussitôt après, un second nous atteint sans nous laisser le temps de remballer. Cependant il va plus vite que nous et, au moment où, suivant un mouvement de panique bien naturel, nous nous précipitons en courant à travers les sentiers, il nous dépasse et descend rapidement la vallée du Salat : la grêle nous précède en faisant dans les échos un bruit sourd et prolongé. Mais alors il nous est donné de contempler l'un des plus beaux spectacles que l'on puisse voir. Derrière nous, le soleil est dégagé et vient darder ses rayons dans la nappe tombante de grêle et de pluie mêlées qui les reflète en un magnifique arc-en-ciel ; le cercle intérieur semble un rideau transparent, à mille replis argentés et scintillant comme une pluie d'étoiles ; de chaque côté, la courbe aux sept couleurs vient s'appuyer symétriquement sur chacun des flancs des montagnes comme un pont grandiose jeté à mille mètres du thalweg : au-dessus, c'est la masse estompée des nuages qui se détache sur un fond gris et opaque.

L'averse, en s'éloignant, emporte avec elle ce mirage éblouissant, mais pour faire place à un spectacle non moins enchanteur. Sous la couche perlée dont la pluie a revêtu les montagnes, celles-ci ont pris, au soleil, une teinte brillante ; les roches dénudées apparaissent sous leur véritable couleur géologique à peine marbrée de quelques taches vertes de mousses ou de bruyères qui en font mieux ressortir l'éclat. Grâce à la transparence extrême de l'atmosphère, à ce moment, les crêtes secondaires, aux arêtes vives et tranchantes, se détachent sur le fond coloré de la grande chaîne comme celle-ci se découpe sur le fond de l'azur : on dirait l'ensemble magnifique et indescriptible, scène et décors, d'un théâtre de Titans !.....

Nous sommes bientôt rappelés à des considérations plus prosaïques et si quelque chose nous ramène encore, de temps à autre, à notre enchantement de tout à l'heure, ce sont les rameaux innombrables de petits ruisseaux dont les filets argentés tranchent sur la teinte foncée de la montagne, et qui, grossis maintenant par l'averse de tout à l'heure, se jettent avec impétuosité dans les ramifications du Salat.

Celui-ci a grossi à son tour et ses rapides engorgés, ses cascatelles débordantes, produisent dans leurs chutes, des éclats sonores et multiples répercutés au loin.

Enfin nous avons regagné Salau sans être mouillés, comme je l'ai dit, l'orage ayant filé devant nous. Cependant il est tard déjà, le ciel se rembrunit encore de temps à autre d'une façon alarmante et si nous arrivons à Saint-Girons ce ne sera guère avant huit heures du soir, et encore.

On paie les guides, on remonte en voiture et en route pour Saint-Girons !

Mais voilà que l'orage nous rattrappe dans notre fuite, qu'à Couflens il fait nuit noire, qu'il y pleut à ravages et qu'il y tonne avec un fracas assourdissant. Les conducteurs se refusent à aller plus loin, l'exemple des dégâts causés sur la route par l'orage de la veille étant fait pour leur inspirer, comme à nous, des craintes salutaires. On aurait de bons chevaux et de bonnes voitures, passe encore ; mais notre matériel ne permet pas de tenter l'aventure.

Il n'y a pas à dire, il faut attendre au moins que la bourrasque soit passée. On songe à souper. Mais nous sommes dans une auberge de village (il y a 1,000 habitants environ à Couflens) qui a tout juste trois lits et une couchette de domestique. La rafale continuant, on décide qu'on ne partira pas. Alors, et tandis que le gros de la caravane décide de souper, les plus avisés d'entre les plus fatigués renoncent à un repas problématique et s'emparent des lits disponibles. Pour n'être pas taquinés, Armand, mon collègue de Marseille, et moi, en occupons un, M. de Schwerin se met dans le second, et le médecin militaire prend la couchette. L'hôtesse trouve à loger M. et Mme R..... chez un boulanger, et les autres avisent : le commandant Blanchot couche sur une banquette du break, Loiseau dessous, Schrader dort assis devant la table de l'auberge, d'autres dans la calèche, etc..., et il y en a une vingtaine comme cela ; le dernier, un riche Picard qui voyage en vrai touriste, couvert de chapeau, de vêtements et de chaussures imperméables, couche tranquillement à la belle étoile assis sur une borne.....

Et dire que les pauvres gens ont dû se contenter pour le souper d'une omelette à l'huile, et quelle huile !.....

Et notre dîner ! et les braves gens de Saint-Girons qui nous attendent ! et M. Millas, dont nous manquons la conférence sur le chemin de fer transpyrénéen !!!...

C'est fâcheux, très fâcheux, et nous le regrettons pour notre part ; mais pourquoi aussi, Messieurs de Saint-Girons, nous avoir mis à la merci d'un conducteur de haridelles ?.....

A minuit on se lève pour repartir. Le temps s'est calmé et, il n'y a pas à dire, il faut prendre le train à 5 heures du matin pour Luchon.

Nous partons et nous arrivons, non sans avoir été obligés de suivre à pied les voitures dans les endroits dangereux et non sans risquer de manquer le train.

Nous profitons des arrêts de Boussenx et de Montréjeau, je ne dirai pas pour faire toilette, mais pour nous rendre un peu présentables. Nous arrivons à Luchon par le plus beau temps du monde.

Mais quelle différence d'aspect entre les deux vallées de la Pique et du Salat! Plus large, plus habitée, bien moins dénudée, celle-là est riante et riche, tandis que celle-ci nous a paru sauvage et pauvre. Les eaux de Luchon ont fait la fortune de ce pittoresque pays. Plus vous approchez de cette charmante petite ville, plus la vallée se garnit de villas, d'habitations de fantaisie, de luxe, de plaisance, etc... Inférieure en population sédentaire à Saint-Girons, Bagnères-de-Luchon, ou plus simplement Luchon, reçoit un appoint considérable à la saison des eaux.

La réception qui nous est faite à Luchon nous rappelle, en la dépassant peut-être, les réceptions de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer. Favorisée par le beau temps, la fête dont nous avons été les héros a dépassé en éclat tout ce que nos souvenirs pouvaient nous rappeler.

M. le Maire et la municipalité de Luchon sont venus nous attendre à la gare et nous accompagnent dans six landaus jusqu'à l'hôtel d'Angleterre. Pressentant tout ce que la réception aura d'officiel et de représentatif, nous voulons absolument nous mettre dans une tenue correcte. Mais point, on ne nous en laisse pas le temps. On nous offre un bon déjeuner, après lequel les six landaus nous emmènent visiter la partie de la vallée qui remonte jusqu'au pied du port de Vénasque, au point où devrait être percé le tunnel transpyrénéen, dans le projet par la vallée de la Glère et de l'Esera-sur-Mouzon. MM. les ingénieurs sont très persuasifs et, sans doute, nous supposent une influence que nous n'avons malheureusement pas. D'ailleurs le congrès est fini et nous ne pourrions même plus présenter un vœu en faveur de leur projet. Cependant il ne faut pas désespérer, et la voie par ici se fera peut-être après celle par là-bas, car vraiment ce serait dommage de déshériter ainsi un pays aussi richement doté par la nature.

Évidemment nous ne tentons rien en vue de l'ascension du port de Vénasque, nous sommes fourbus de la campagne de la veille et d'ailleurs nous n'apprendrions pas grand'chose de plus; nous retrouverions là encore des sentiers abruptes, des roches nues et arides.

En revenant, on nous fait visiter l'établissement thermal, l'un des

plus beaux, des mieux aménagés que l'on puisse voir. Notre ami Blanchot se prête gracieusement à tous les traitements imaginables : cet homme-là est de fer et il nous étonne par son énergie après tout ce qu'il a fait pour l'exposition, le congrès, etc.

Tout cela nous a pris l'après-midi entier et nous rentrons pour le banquet.

Mais voici bien une autre fête. A peine les toasts de rigueur sont-ils terminés que nous sommes appelés, dans la cour de l'hôtel, par un spectacle nouveau pour tous : c'est la *retraite des guides*.

On sait que les guides, dans ces pays de montagnes, constituent une corporation importante et respectable; c'est une profession tout comme une autre et qui jouit, par-là, d'une certaine considération.

Que l'on imagine une centaine de cavaliers avec béret bleu, veston court et pantalon blanc, répartis sur deux lignes et faisant tout à coup claquer leurs cent fouets avec une agilité étonnante, chaque fois que l'orchestre municipal qu'ils escortent s'interrompt. L'un d'entre eux nous *joue* la retraite en solo de fouet; puis, après un tour dans la ville, orchestre et guides viennent nous prendre pour nous servir d'escorte jusqu'au rond-point qui est en face des Bains et au milieu desquels on va nous tirer un feu d'artifice. Dans son trajet, la colonne est éclairée de cent torches que des porteurs, marchant en serre-file, tiennent à la main [1]. Un hémicycle de banquettes et de chaises nous est réservé.

Est-ce tout? — Que non pas. Nos hôtes s'emparent de nous et nous conduisent au Casino, où M. le Directeur de l'établissement thermal nous offre un punch.

Autre chose encore : M. le Maire et M. le Directeur ont mis à notre disposition leurs loges au théâtre du Casino, où l'on joue le *Barbier de Séville*. Mais je suis exténué et le *grand air de la Calomnie* ne peut me sortir de l'état de somnolence où je suis. M. de Schwerin, qui ne vaut pas mieux, a déjà voulu échapper avec moi à ce comble de réception ; mais le moyen de se soustraire à des hôtes qui se multiplient ainsi pour nous recevoir !

Écoutez : c'est par un sentiment de vive gratitude que j'ai raconté, dans tous leurs détails, ces réceptions hospitalières par excellence ; mais je vous déclare qu'il n'y a pas là de quoi faire envie à personne. La moitié, le quart de cela serait assez, et Luchon nous a à ce point rassasiés, que toute autre réception nous paraîtra plus mesquine et cependant nous ne nous en plaindrons pas. On paie trop cher, par un excès de fatigue, la satisfaction très réelle d'être si bien reçus.

---

[1] Certes, la municipalité de Luchon ne l'a pas fait tout exprès pour nous, car c'est un des divertissements communs des villes d'eaux. Seulement on l'a différé pour nous du dimanche au mardi, afin d'ajouter à l'éclat de la réception.

Le temps n'est plus assez sûr pour le lendemain ; un orage menace, à l'Ouest, de compromettre l'excursion au Pic du Midi où cependant il y aura des choses utiles à voir. Mais je n'en puis plus et le temps est trop douteux : décidément j'y renonce.

Plus intrépides, mon collègue M. Loiseau et d'autres, — des amateurs qui n'ont pas beaucoup payé de leur personne au congrès, — partent, les uns, le lendemain au premier train, les autres, plus braves encore, le soir même par le train de minuit. Le commandant Blanchot est de ces derniers ; mais lui c'est pour rentrer à Toulouse où, sans prendre de repos, il sera là prêt, à 4 heures du matin, pour assister à une de ces marches d'entraînement dont le général Lewal ne lui fait pas grâce.

Deux ou trois de mes compagnons, restés avec moi, vont visiter seuls la vallée du Lys.

Je ne sache pas qu'une description quelconque puisse donner l'idée des merveilles naturelles de Luchon et de ses environs. Si l'album de notre Société suit son cours, je tâcherai qu'il donne quelques-unes des vues de ces sites charmants ou grandioses : il faudrait, sinon un volume, au moins une place que je n'ai plus dans ce travail pour les décrire.

Je préfère clore cette partie relative à nos excursions par quelques détails rapportés par M. Loiseau sur celle du Pic du Midi.

Après avoir déjeuné à Luz et atteint, à la fin de la journée, le col de Sencours, « étroit passage dans un majestueux chaos de pierres amoncelées », la caravane couche à l'hôtellerie qui est un peu au delà. « Cet asile hospitalier, construit au pied même du Pic proprement dit, à environ 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, servit, jusqu'en 1880, d'observatoire provisoire au général de Nansouty Aujourd'hui, ce n'est guère qu'un petit bâtiment plus long que large. qui, pendant l'été, permet aux touristes d'y passer la nuit et d'aller contempler le matin, à l'observatoire même, au sommet du Pic, le lever du soleil sur la chaîne des hautes Pyrénées. » Le défaut de place à l'hôtel décide M. Loiseau, en compagnie de M. Regnault, à aller coucher à l'Observatoire même, à 2,877 mètres d'altitude. Mais, surpris par un orage épouvantable, ils s'égarent éblouis par la rapidité et la violence des éclairs et des feux Saint-Elme qui brillent sur leurs bâtons de montagnes, leurs barbes et leurs chapeaux. Enfin ils arrivent, « les fatigues sont oubliées et le souvenir seul de cette nuit de sublime horreur me reste éternellement dans la mémoire. »

Mais les nuées ne sont pas disparues le lendemain et elles interceptent la vue de l'incomparable panorama dont on jouit au Pic du Midi. « Par un temps propice, l'œil, paraît-il, peut aller heurter, à l'Est, le

massif du Pelvoux, dans les Alpes Dauphinoises, et, à l'Ouest, les côtes du Portugal. »

Le directeur de l'Observatoire du Pic du Midi, M. Vaussenat, s'est fait le cicerone de la caravane et lui a fait l'historique de cet établissement fondé en 1873. En reconnaissance, les membres du congrès font présent d'un hygromètre de précision au personnel de la station. Ici, ils ont rendu hommage à la science ; à Luchon, ils ont rendu hommage à la vaillante Mme R..., en lui offrant, en souvenir, un produit de l'industrie des Pyrénées. Puis, chacun est revenu dans son pays, quelques-uns certainement y rapportant les meilleurs souvenirs et, ce qui est plus important et plus rare, la satisfaction du devoir accompli.

La conclusion annoncée, prévue, obligatoire même de ce rapport, est une étude sommaire des conditions de succès et d'avenir de notre congrès, ce qui revient à étudier son utilité et son efficacité.

Dans le cours de la rédaction un peu tardive du travail qu'on vient de lire ont paru justement une note de M. Drapeyron et le rapport de M. Loiseau. Cette double publication m'entraîne à modifier, en la simplifiant, la rédaction de ma conclusion. C'est d'autant plus facile que, suivant des inspirations spontanées, dans le cours de cet écrit, partout où l'occasion s'en est présentée, un peu à bâtons rompus, il est vrai, je me suis livré aux observations, voire même aux conclusions que comportaient les questions et les circonstances.

Mais la note de mon ami M. Loiseau me met bien plus à l'aise encore et je lui sais d'autant plus gré d'avoir poussé la chose un peu à l'extrême, « au risque, dit-il lui-même, de passer pour un révolutionnaire », qu'il me fournit la plate-forme de ma conclusion et l'occasion de lui prouver, je l'espère, que pas n'est besoin d'aller si loin pour que le congrès national des Sociétés françaises de géographie atteigne pleinement son but et devienne le prototype de tous les congrès possibles de ce genre.

Je pose tout d'abord, en fait indéniable, que si notre congrès a péché en quelque chose, cela n'a tenu qu'à deux causes primordiales : l'inexpérience des organisateurs, et leur oubli voulu, pour la plupart du temps, des précédents et souvent même des vœux antérieurement émis. Non qu'il y ait dans cette affirmation l'ombre d'un reproche, — tous ceux de nos collègues auxquels je fais ici allusion sont trop dignes d'éloges pour cela; — cependant, si on ne peut être tenu de deviner ce que l'on ignore, on n'a pas beaucoup d'excuses à invoquer quand on ne tient nul compte d'un vœu formel.

Il n'est pas, il ne peut pas être dans ma pensée de faire le procès de personne, et quand je cite des faits je ne songe nullement à récrimi-

ner, mais à prémunir les organisateurs pour l'avenir. Or, sans tenir compte d'un vœu émis à Douai, nos amis de Toulouse ont *coupé* le congrès par une excursion. On sait la raison pour laquelle je n'y ai pas pris part, et l'état de fatigue où j'étais me l'a moins fait regretter, bien que pour moi elle eût été des plus instructives. Mais il est d'autres de nos collègues qui, pour des raisons diverses, ne voulaient pas en profiter et qui, obligés de perdre ainsi inutilement une journée à Toulouse, avaient grand sujet de se plaindre. C'est déjà parce que pareil fait s'était produit à Douai, que M. Morel de Nantes a fait émettre un vœu qui devait et devra faire loi pour l'avenir.

Que, pour l'étude d'une exposition ou pour les travaux du jury, une interruption ait lieu dans le cours du congrès, cela, suivant les circonstances, a du bon et a du moins pour avantage de ne pas empêcher les membres du jury d'assister à des séances où leur présence est parfois indispensable ; mais ce sont ces irrégularités, ces entraves si nuisibles au bon fonctionnement et à la marche des travaux du congrès qui ont amené notre collègue et ami M. Loiseau à souhaiter qu'à l'avenir on ne fit plus d'exposition simultanée avec les sessions du congrès. Il croit qu'il y a là une trop grande complication pour l'organisation des deux choses et que la bonne volonté des organisateurs n'y peut suffire. Comme je me suis trouvé en pareil cas, je parle par expérience personnelle et je dis que ce n'est pas si difficile que cela. Il suffit que l'on organise *d'abord* l'exposition et qu'il n'y ait pas à y revenir au moment du congrès. Quant au congrès lui-même, ce n'est absolument qu'une organisation de cabinet, ce qui veut dire qu'un homme de bonne volonté, se conformant au règlement, n'a qu'à préparer la suite des ordres du jour et à la présenter tout de suite dès avant ou immédiatement après la séance d'ouverture au comité du congrès.

Mais avec quoi préparer les ordres du jour? Ne faut-il pas, comme le demande M. Loiseau, qu'un congrès dicte, avant de se séparer, les questions qui devront être traitées à la session suivante ? Cela me paraît impossible pour toutes sortes de raisons dont deux sont décisives. La première, c'est que nous vivons en un temps où le cours d'une année voit surgir dix questions nouvelles qui peuvent s'imposer d'une façon inattendue à la session suivante, tandis que, par contre, d'une année à l'autre, telle question en suspens peut recevoir sa solution et n'offrir plus le même intérêt. On en a eu un exemple cette même année, à Toulouse, à propos du travail de M. Gallé : entre la rédaction et la lecture est intervenue la décision de la commission supérieure spéciale qui, sans résoudre peut-être absolument la question des consulats, en a modifié singulièrement les termes.

La seconde raison c'est que le congrès ne saurait rien ôter à l'initiative de telle ou telle société de présenter une question à la session qui suit.

Non, de ce côté il n'y a pas d'autre ligne de conduite à suivre que celle qui a été suivie jusqu'ici. Seulement c'est l'affaire des Sociétés de géographie de présenter à l'étude des congrès des questions sérieuses, mûries sinon résolues autant que possible dans leur sein. Que s'il se produit quelques abus, soit par la présentation de questions en dehors de la compétence du congrès, soit par le trop grand nombre de questions posées, le congrès, par l'organe de son comité, reste toujours libre de rejeter celles dans lesquelles il ne croit pas devoir s'engager, ou de donner la priorité à celles qui lui paraissent les plus dignes de son attention et de son examen.

C'est donc de la simplicité la plus élémentaire et il suffit que le bureau de la société organisatrice, par l'intermédiaire de celui de ses membres qu'elle aura chargé des détails d'organisation, présente, comme je l'ai dit, au début du congrès, les ordres du jour provisoires qu'il aura préparés.

J'ai déjà dit, à propos des expositions, qu'il n'y avait nulle nécessité de leur donner un développement aussi considérable qu'à Toulouse (1). M. Loiseau se demande s'il ne serait pas mieux que les sociétés remissent ces expositions à d'autres occasions, comme les concours régionaux par exemple.

Je regrette de n'être pas encore ici de l'avis de mon collègue, bien que je ne le tienne nullement pour un révolutionnaire. Non pas que je considère les expositions comme des annexes indispensables d'un congrès ; mais on ne saurait méconnaître qu'elles déterminent, de la part du public, une plus grande attention, tant sur la géographie en général que sur le congrès en particulier (2).

Il y a encore une raison plus sérieuse et, pour délicate qu'elle soit, je ne puis la passer sous silence.

En d'autres circonstances, j'ai déjà expliqué la nécessité du concours d'un jury local préparatoire, lequel doit être appelé à faire partie du jury définitif et à en préparer les travaux par un examen préliminaire et détaillé. Le seul danger qu'il présente c'est bien moins celui de l'incompétence que celui de l'influence de certaines personnalités

(1) Bien entendu que cela dépend des moyens d'action des sociétés, et que quand elles peuvent embrasser, sans efforts, un plus grand domaine, je suis le premier à y applaudir, à la condition, cependant, que ce ne soit pas au détriment de la partie que je considère comme la plus essentielle : celle de l'enseignement.

(2) Il est acquis aujourd'hui aussi que l'éclat donné aux expositions comme aux travaux du congrès a été des plus profitables aux sociétés de géographie qui ont eu l'honneur et la peine de recevoir et de préparer le congrès.

ou institutions dominantes de la région, de certains partis pris ou sièges faits à l'avance qui pèsent sur les décisions du jury le mieux intentionné. Je pourrais citer des faits; mais je ne veux mettre ici personne en jeu; il me suffit de signaler un mal possible pour que l'on comprenne combien est salutaire et équitable l'intervention de personnalités venues du dehors, ayant une certaine expérience des choses, très indépendantes par cela même et connaissant depuis longtemps la valeur de certains travaux plus encombrants que méritants, et de certains auteurs plus habiles à se faire valoir qu'à produire des œuvres sérieuses et originales.

Bien plus: est-ce qu'il n'est pas d'un grand intérêt pour nous autres délégués, venus des quatre coins de la France, de pouvoir nous rendre compte de ce qui se fait dans des régions situées à deux cents lieues des nôtres pour le progrès de l'enseignement? N'est-il pas dans notre mission de dire à nos sociétés où l'on en est dans la marche en avant, dans la réforme des méthodes d'enseignement et dans leur application? Mais, pour ma part, je n'ai qu'un regret, c'est que l'on n'ait pas toujours pris, jusqu'aujourd'hui, des mesures pour laisser aux délégués, soit pendant la durée du congrès, soit avant le départ pour les excursions, soit enfin dans les délais demandés aux compagnies de chemins de fer, le temps d'examiner sérieusement l'exposition scolaire.

Il est regrettable aussi que tous les délégués ne s'occupent pas, avec un égal intérêt, de cette partie de l'exposition, la seule qui en soit la raison d'être. Je conviens qu'il est très long, très ardu, très difficile surtout, de pénétrer dans le détail de la seule section de l'enseignement : c'est pour cela qu'il importe beaucoup que ce soit de ce côté principalement que le *jury préparatoire soit le plus nombreux et fonctionne avec le plus d'assiduité.*

Et, ici, j'appellerai l'attention toute particulière des futurs organisateurs sur un point très délicat. En ces sortes de circonstances, il ne manque pas de gens auxquels le bureau de la société organisatrice se croit obligé de plaire, gens qui veulent toujours être quelque chose quelque part et que l'on nomme membres du jury local, par exemple, pour leur donner une satisfaction d'amour-propre; mais gens dont la paresse le dispute souvent à l'incompétence; on ne les voit paraître que pour trôner dans les séances solennelles dans lesquelles leur *situation* impose en quelque sorte de leur faire une place bien en vue, ou, dans les séances du jury, que pour soutenir quelque intéressant exposant dont la *situation* aussi est telle qu'on ne peut, affirme-t-on, se dispenser de le récompenser, si piètre que soit son travail. C'est donc une question très importante que le choix des membres de cette section du

jury à laquelle j'assimile aussi celle qui est chargée du matériel et des publications de l'enseignement.

Je sais bien que l'on ne trouve pas toujours sur place, en assez grand nombre, les personnes ayant les qualités requises; mais je donnerai en exemple la manière dont on s'en est acquitté à Bar-le-Duc en 1883. Certes, moins qu'à Lyon, ou à Bordeaux, ou à Douai, ou à Toulouse, il n'y avait à Bar-le-Duc même le personnel suffisant. Qu'a fait le bureau de notre section meusienne? Il a pris, dans les trois départements où rayonne la Société de géographie de l'Est, tous les hommes connus par leur compétence et leur bonne volonté, et les a nommés du jury provisoire. Mais pour ne les pas obliger à un déplacement auquel la plupart d'entre eux se seraient refusés, ceux des membres du jury résidant à Bar-le-Duc leur ont adressé au préalable tous les travaux des instituteurs, par exemple, qui étaient plus susceptibles d'une étude approfondie et longue, en ne conservant pour eux, à Bar-le-Duc, que les travaux d'élèves. Ces membres extra-muros du jury ont alors envoyé, en temps utile, un rapport sur chacune des œuvres qui leur avaient été soumises et cela a permis au jury général, et particulièrement aux membres venus du dehors, comme mon collègue de Nancy et moi, de faire promptement et en connaissance de cause un classement bien raisonné de tous les travaux de cet ordre.

Je recommande donc avec instance ce précédent aux futurs organisateurs du congrès.

Et maintenant que je crois avoir prouvé que si les expositions annexées au congrès ne sont pas indispensables, elles sont au moins très utiles, — et avoir indiqué comment elles doivent être organisées et étudiées, je reviens au congrès en lui-même pour me résumer et conclure.

J'ai dit, dans le cours de ce rapport et sans qu'il soit besoin d'y insister de nouveau (1), de quelle manière devait être compris le rôle du *Congrès national des sociétés françaises de géographie;* j'ai fait ressortir l'importance qu'avait, pour les sociétés intéressées, le choix de leurs délégués et l'étude préalable des questions à soumettre au congrès; j'ai indiqué la nature du concours à attendre des sociétés qui s'occupent de sciences connexes ou latérales à la géographie, la part équitable à leur faire au congrès, tout en réservant la part décisive et exclusive des sociétés spéciales de géographie; puis, la sévérité qu'il fallait apporter à l'exclusion d'office de toutes les questions oiseuses et tout en dehors de la géographie (2). J'ai montré les inconvénients qu'il

(1) Voir également ma lettre à M. Ch. Gauthiot et publiée dans le 2e fascicule du *Bulletin de la Société de géographie commerciale* de Paris, année 1884-1885.

(2) J'en ai cité dans le cours de ce travail; mais je pourrais donner comme exem-

y avait à couper les sessions par des excursions et le moyen de mettre les délégués en mesure de suivre à la fois les séances du congrès et celles du jury aussi bien que les excursions.

La tradition a fait de celles-ci le troisième élément de nos réunions, et certes on ne peut que l'approuver entièrement. A Bordeaux, à Douai, à Toulouse, elles ont servi plus à l'instruction qu'à l'agrément des délégués. C'est de la géographie pratique et il est à souhaiter que les délégués prennent à cœur d'en rapporter le plus de fruit possible pour leurs sociétés. Les excursions sont comprises ainsi d'ailleurs dans les autres congrès scientifiques où l'on en fait tantôt un appoint, tantôt un corollaire indispensable. La preuve est donc faite de ce côté et il ne reste aux organisateurs à venir qu'à les comprendre et à les préparer comme on l'a fait particulièrement à Bordeaux, à Douai et à Toulouse.

Mais si toutes les considérations, les critiques et les avis qui ont fait l'objet le plus essentiel de ce travail, suffisent à montrer la voie à suivre désormais par notre congrès, sous peine de mort, ils seraient impuissants à en faire ressortir l'utilité si l'on devait continuer à ne pas donner aux vœux ou aux résolutions du congrès la sanction dont ils sont susceptibles.

On a bien dit que la seule sanction possible à certains vœux était de les renouveler jusqu'à ce que l'opinion s'en saisisse. Médiocre et souvent platonique sanction! efficacité problématique et illusoire! L'opinion est à ce point occupée en France, par les mille courants qui la sollicitent, qu'elle ne s'attache qu'à ceux qui la secouent et l'entraînent vigoureusement; les autres elle les dédaigne, les dépasse, ou les absorbe. Et je n'en veux pour preuve que le mouvement qui entraîne aujourd'hui toute l'Europe occidentale vers le développement colonisateur. On a reconnu, mais un peu tard, que les Sociétés de géographie étaient bien pour un peu dans ce mouvement, et la presse politique, la presse quotidienne, qui a fait aujourd'hui son affaire, sa chose de ce mouvement, comme si c'était à elle qu'il fût uniquement dû, a longtemps dédaigné et ne tient encore aujourd'hui qu'en maigre estime ces petites sociétés provinciales de géographie qui sont avant tout des sociétés de vulgarisation et de propagande. Il est peu, bien peu de journaux de nos grandes villes de province qui prennent à cœur, je ne dirai pas de faire bonne figure, bon accueil si l'on veut, c'est dans l'usage, aux travaux de ces sociétés, mais de les soutenir énergiquement de les recommander, ne fût-ce qu'en faisant une part autre à leurs travaux que celle d'un simple fait divers. Et la *grande presse* parisienne s'oc-

ple typique la question de l'*unification des monnaies* présentée au dernier congrès de Toulouse. Si les sociétés de géographie s'occupent de cela, de quoi ne s'occuperont-elles pas?

cupe-t-elle seulement de nos congrès, où cependant la géographie, quoi qu'en ait certains esprits chagrins ou prévenus, fait meilleure figure et où l'on taille de meilleure besogne qu'en plus d'un congrès plus nombreux et plus à effet ([1]) ? Que non pas.

Et d'ailleurs, qu'a-t-on fait pour donner à ses résolutions une efficacité quelconque? Quelle session a indiqué la suite à donner à ses vœux? Quelle société a pris en main, le congrès qu'elle avait organisé étant clos, de poursuivre la réalisation possible des résolutions prises?

Mon cher collègue, M. Loiseau, a donné, en terminant son rapport, l'idée de la transmission au Gouvernement et à la presse des vœux émis par le congrès. C'est d'une bonne intention, mais c'est insuffisant. Il n'a pas songé que c'est seulement une des formes que j'ai indiquées avant lui, dans la note communiquée à toutes les Sociétés à la suite du congrès de Douai et comme conclusion à mon projet de règlement ([2]). Certes, il faut bien, dans toutes les questions dont la solution dépend exclusivement de l'intervention de l'État, solliciter le Gouvernement de s'en saisir. Mais il faut que le congrès lui-même agisse et que les résolutions de cet ordre soient transmises à qui de droit, signées de tous les délégués, par des gens ayant un peu ce que l'on appelle l'oreille du Gouvernement.

Cependant, l'État est par nature si envahissant, si absorbant déjà et partant si absorbé, qu'il y faut recourir le moins possible. Le congrès doit donc puiser en lui-même et dans les sociétés dont il est la représentation les moyens d'action propres à réaliser ses vœux.

J'aurais trop à dire, même en m'en tenant aux généralités, sur ce point; je préfère de beaucoup réunir dans un ensemble, qu'il me paraît indispensable de former à tous les points de vue, tous les vœux émis par le congrès depuis sa première réunion en 1878. On trouvera à la fin de ce rapport et parmi les pièces justificatives les plus indispensables avec le règlement, le tableau de tous ces vœux classés par catégories, suivant la nature de sanction dont ils sont susceptibles. Et alors, s'il m'est donné encore de représenter la Société de géographie de l'Est à nos prochaines assises, je demanderai que le comité du congrès se saisisse de la suite à donner à ceux de ces vœux qui sont restés jusqu'à présent lettre morte. Il y a là déjà de quoi occuper efficacement une partie de la prochaine session et ce sera du temps mieux employé, en tous cas, que d'épiloguer tel ou tel projet fantaisiste dont il peut

---

([1]) J'ai dit précédemment que notre congrès de Toulouse avait plus fait que le congrès pour l'avancement des sciences qui n'a que réédité des questions pour la plupart déjà épuisées dans nos congrès.

([2]) Proposition de sanction concernant quelques-uns des vœux émis par le congrès de Douai en 1883, page 11 de la *Note sur l'organisation, le fonctionnement et l'action du congrès national de géographie.*

plaire à certains d'encombrer nos sessions. Et si les circonstances s'opposent à ce que j'assiste à notre plus prochaine réunion, il y aura bien parmi mes chers et dévoués collègues, un groupe résolu à entrer dans cette voie décisive.

Tel est l'ensemble des progrès à réaliser dans le fonctionnement de notre congrès, ensemble dont le règlement voté à Toulouse forme la pierre angulaire. Que s'il présente quelques imperfections ou quelques lacunes, — où est la constitution qui n'en a pas? — que l'on attende d'une expérience consciencieuse la révélation de ses points faibles. Mais tel qu'il est, il doit suffire, dès maintenant, pour rassurer les travailleurs sérieux et encourager les véritables savants à nous apporter leur concours. Encore une fois, c'est eux seuls qui feront de notre congrès un congrès de résultats et non un congrès de parade, et le règlement voté à Toulouse offre assez d'élasticité pour satisfaire aux situations les plus diverses et aux interprétations les plus légitimes. Que les sociétés, elles, ou plutôt que les hommes de savoir et de bonne volonté qu'elles comptent dans leur sein prennent à tâche de fournir au congrès des sujets d'étude dignes de lui et à la hauteur de la mission qu'il doit remplir; que surtout les sociétés organisatrices confient le rôle pénible, mais enviable et honorable après tout, de l'organisation du congrès, à des hommes aussi laborieux et actifs qu'intelligents, et le reste nous sera donné par surcroît : la plus mauvaise des constitutions donnera les meilleurs résultats entre des mains habiles et énergiques : *et nunc erudimini.*

J. V. Barbier.

(*A suivre.*)

MISCELLANÉES

EXPLORATION COMMERCIALE DU TONG-KING.

Tel est le titre d'un rapport présenté par M. Paul Brunat à la chambre de commerce de Lyon, dans sa séance du 18 février dernier. Nous avons reçu un exemplaire de ce travail, accompagné d'une carte du Tong-king, dressée par M. A. Gouin, lieutenant de vaisseau.

Depuis assez longtemps la presse discute avec passion la valeur économique de notre nouvelle acquisition territoriale. Au milieu des affirmations contradictoires et des exagérations auxquelles se livre l'esprit de parti, il est impossible de démêler la réalité. Il nous a semblé que le rapport de M. Paul Brunat en était l'expression exacte, c'est pourquoi nous en recommandons la lecture. Une analyse de ce travail ne peut se faire, nous nous contenterons d'en reproduire la préface, qui montrera le plan de l'ouvrage et les garanties de sincérité qu'il offre, et la conclusion, qui nous fournira un résumé des appréciations de l'auteur. Les lecteurs s'uniront certainement à nous pour féliciter la chambre de commerce de Lyon de son initiative.

Préface. Dès le commencement de l'année dernière, les demandes d'informations sur les productions naturelles du Tong-king et sur les produits de nos manufactures qui pourraient y trouver des débouchés affluaient à la chambre de commerce de Lyon. Préoccupée d'éclairer par un témoignage impartial ce réveil de l'esprit des entreprises coloniales depuis si longtemps endormi en France, la chambre conçut la pensée de confier à un mandataire autorisé la mission d'explorer au point de vue commercial notre nouvelle colonie asiatique. A cet effet, elle vota, dans sa séance du 5 juin 1884, le crédit nécessaire.

Un de nos compatriotes, M. Paul Brunat, qui résidait dans l'Extrême-Orient depuis une quinzaine d'années, devait revenir en Europe à la fin de 1884. Il voulut bien accepter ce mandat, et, à son retour, il a consigné dans un rapport les résultats de son exploration.

C'est ce rapport que la chambre a décidé de livrer à la publicité après en avoir entendu la lecture dans une séance spéciale (séance du 18 février 1885).

M. P. Brunat offrait une compétence particulière pour toutes les questions touchant à l'industrie de la soie, l'un des points qui intéressaient le plus la région lyonnaise. Tout le monde sait déjà que la production soyeuse du Tong-king est assez importante; les quelques balles parvenues en Europe par le marché de Canton, révèlent une industrie dans l'enfance; il importait à notre fabrique et à notre commerce

d'apprendre si la sériculture et la filature annamites étaient susceptibles d'être améliorées et régénérées.

Mais le programme tracé par M. P. Brunat n'était pas circonscrit à ce sujet spécial; il comportait aussi une enquête sur le caractère, les mœurs, les aptitudes industrielles, les goûts, les besoins des populations indigènes; sur toutes les productions du sol et de l'agriculture; sur tous les produits de l'industrie métropolitaine qui pourraient, concurremment avec la soie, alimenter un commerce d'échanges entre la France et sa nouvelle colonie. Ce n'était donc pas seulement une mission d'intérêt lyonnais que la chambre confiait à M. Paul Brunat. Afin de mieux affirmer le caractère d'intérêt général qu'elle entendait lui donner, elle a offert les bons services de son délégué à plusieurs chambres de commerce de France.

Les chambres de commerce de Paris, Marseille, Bordeaux, le Havre, Rouen, Saint-Étienne, Tarare, Vienne, Mazamet, Elbeuf, Roubaix, Reims, lui ont transmis des questionnaires qui ont été joints aux questionnaires élaborés par la chambre de commerce de Lyon elle-même et par divers syndicats lyonnais.

Le rapport qui fait l'objet de la présente publication répond à toutes les questions posées à M. P. Brunat dans ces divers documents.

Il est accompagné d'une série d'échantillons, dont la nomenclature se trouve en annexe, et qui sont tenus à la disposition des intéressés ainsi que des autres chambres, au secrétariat de la chambre de commerce.

Conclusion.—Importance actuelle et avenir du commerce au Tong-king.

Voici le résumé des statistiques des douanes françaises au Tong-king de 1880 à 1883.

Années.	Importations.	Exportations.	Total.
1880.	5,500,000f	7,500,000f	13,000,000f
1881.	6,300,000	4,500,000	10,800,000
1882.	4,000,000	6,600,000	10,600,000
1883.	3,500,000	4,300,000	7,800,000

On voit que le commerce d'importation et d'exportation au Tong-king a diminué depuis 1880, ce qui s'explique aisément par l'état de guerre où s'est trouvé le pays dans les dernières années. Mais les chiffres ci-dessus ne représentent qu'approximativement l'importance réelle des échanges. Les fausses déclarations sur la valeur des marchandises passant en douane peuvent s'évaluer à 25 p. 100, et il faut y ajouter la contrebande sur les soies, le riz et l'opium, qui peut s'estimer à un ou deux millions pour chaque article. En tenant compte de ces différences,

on arriverait facilement pour l'année 1880 à un chiffre total de plus de 20 millions.

Tel serait le chiffre du commerce du Tong-king avant la conquête ; voyons ce qu'il peut devenir.

D'abord pour l'exportation :

J'ai établi que la récolte du riz pourrait donner très vite 10 à 12 millions de péculs [1] disponibles pour l'exportation, et qu'on pouvait légitimement compter dans quelques années sur un chiffre d'exportation de 16 à 20 millions de péculs ou 1,000,000 à 1,200,000 tonnes, représentant à 6 fr. 25 c. le pécul ou 100 fr. la tonne, 100 à 120 millions de francs.

La soie de son côté devra donner facilement 10,000 péculs, représentant à un prix minimum de 2,000 fr. le pécul, ou 33 fr. 33 c. le kilogramme, 20 millions de francs.

Si à ces deux produits importants on ajoute les divers produits que j'ai passés en revue, et surtout les produits des mines, il n'est pas exagéré de compter dans un avenir prochain sur un chiffre d'exportation minimum de 150 millions de francs.

Pour l'importation je n'ai pas de bases sérieuses dans le pays même pour en établir le chiffre, mais, d'une part, on peut admettre que l'importance de ce commerce croîtra avec l'augmentation des ressources du pays, et qu'il arrivera à balancer l'importance du commerce d'exportation. D'autre part, si on juge par analogie avec la Cochinchine, qui en vingt ans est arrivée avec ses deux millions d'habitants à importer pour 30 millions de francs, il est probable que le Tong-king, plus riche et en même temps mieux disposé à consommer par le fait que la variété de son climat et de ses saisons entraîne une variété similaire dans les besoins de ses habitants, arrivera avec une population cinq à six fois plus grande à consommer cinq à six fois plus, soit un minimum de 300 millions.

On peut donc compter pour le commerce du Tong-king, dans un avenir prochain, sur une importance minimum de 300 millions.

En conclusion, il est évident que le Tong-king comme tous les pays du monde ne consommera qu'autant qu'il produira, c'est-à-dire qu'il ne pourra affecter au payement des marchandises importées, que les sommes qui lui auront été payées pour l'achat de ses matières premières, et en général de ses marchandises d'exportation. C'est donc à développer le plus possible son commerce d'exportation et à en faire un pays producteur, que doivent tendre d'abord nos efforts, si nous voulons voir augmenter son commerce d'importation. Mais tandis que

[1] Le pécul (prononcez *pécoul*) équivaut à 125 livres. (C. M.)

certains de ses produits, tels que la soie et le thé, par exemple, nous aideront à nous affranchir dans une certaine mesure du lourd impôt que nous payons actuellement à la Chine pour l'achat de ces matières, que d'autres tels que le riz et peut-être même le coton, sans compter divers produits secondaires, par leur exportation en Chine ou en d'autres pays, nous permettront de donner un revenu direct à notre colonie en dehors des capitaux de la mère-patrie, c'est à nous à faire en sorte par la bonne direction imprimée à notre industrie nationale, de nous mettre à la tête du courant d'importation qui doit dériver du développement du commerce d'exportation de notre nouvelle colonie, et d'en retirer par là le plus grand bénéfice.

Point n'est besoin pour cela d'envoyer au Tong-king de nombreux colons. Le pays est riche en habitants, en travailleurs. Il possède déjà le producteur et le consommateur; il ne sera pas une colonie d'émigration, il sera surtout une colonie d'administration et de rapport. Il suffira de lui envoyer quelques hommes d'initiative aidés de capitaux pour faciliter et diriger le développement de ses ressources et de ses richesses et lui faire prendre une place sérieuse dans le commerce de l'Extrême-Orient.

Rapport de M. Grandidier sur diverses publications relatives à Madagascar.

On a beaucoup écrit sur Madagascar depuis le XVIe siècle, et c'est par centaines que l'on compte les ouvrages et les cartes qui ont été publiés sur cette île, tant en France qu'en Angleterre; mais les descriptions qu'on y trouve sont très incomplètes; les appréciations des auteurs sont souvent contestables. Certes, chacun ne peut pas voir d'un même œil ces contrées lointaines aux mœurs étranges; mais on doit reprocher à la plupart des voyageurs qui ont écrit sur ce pays d'avoir généralisé leurs observations prises le plus souvent sur un point spécial et d'avoir appliqué à l'île entière ce qu'ils avaient vu dans un petit coin; on doit aussi regretter la mauvaise foi de quelques-uns d'entre eux qui ont sciemment trompé le public en tirant leurs récits de leur imagination.

Aujourd'hui, cependant, on commence à avoir une idée générale de la topographie de Madagascar. Depuis une vingtaine d'années, en effet, cette île a été étudiée et visitée consciencieusement par plusieurs voyageurs et missionnaires, tant Français qu'Anglais, qui en ont parcouru de vastes étendues; malheureusement leurs observations, lorsqu'elles sont publiées, sont éparses dans des recueils périodiques ou

consignées dans des brochures qu'il est difficile, sinon à peu près impossible, de se procurer.

Il n'est donc pas étonnant que, malgré le progrès très réel de nos connaissances, les auteurs qui étudient aujourd'hui les questions malgaches sous l'influence de sentiments patriotiques très louables, soient embarrassés pour mener leur tâche à bonne fin et qu'ils soient encore obligés d'avoir recours aux anciens livres ou traités qui, non seulement ne peuvent leur fournir tous les renseignements utiles à leur travail, mais qui quelquefois même les induisent en erreur.

Jusqu'aux récentes explorations, dont nous ne possédons pas encore tous les résultats, on ne connaissait la topographie intérieure de Madagascar que par un roman auquel les géographes ont mal à propos accordé leur confiance, je veux parler du livre publié par M. Leguevel de Lacombe sous le titre de : *Voyage à Madagascar et aux Comores*, livre plein de faits dignes de piquer la curiosité des plus indifférents ; les itinéraires qui y sont décrits et qui se croisent du nord au sud, de l'est à l'ouest, ont été scrupuleusement reproduits sur toutes les cartes, où l'on n'avait garde d'omettre le plus humble des villages, le plus petit des ruisseaux dont il avait cité les noms.

Malheureusement, le récit si intéressant fait par M. Leguevel de Lacombe était faux presque d'un bout à l'autre, et tous les traités généraux écrits sur Madagascar, d'ordinaire assez vrais lorsqu'ils traitent des côtes, se sont trouvés viciés par suite des emprunts faits à cet écrivain pour la topographie intérieure du pays. Ces traités étant la source principale à laquelle puisent les auteurs qui écrivent sur Madagascar, il n'est pas étonnant que nous soyons obligés, quant à nous, de faire quelques restrictions à l'ensemble des doctrines et des faits qu'ils exposent.

Ainsi, les anciens géographes et la plupart de ceux qui écrivent encore aujourd'hui s'accordent à diviser l'île de Madagascar dans toute sa longueur par une chaîne centrale de montagnes, dont les ramifications, s'étendant vers l'est et vers l'ouest, viennent, en s'abaissant graduellement, mourir au bord de la mer. M. G. Marcel [1] dit qu'*elle est coupée de bout en bout par une arête qui ne s'élève pas brusquement, mais qui est formée d'une série de gradins et de plates-formes recouverts d'une végétation épaisse qui permet de comparer l'île entière à une montagne de verdure ;* c'est une erreur que nous avons déjà eu occasion de relever plusieurs fois ; le système orographique de Madagascar est, en effet, beaucoup plus compliqué.

Si dans cette île, dont la forme est à peu près rectangulaire, nous

[1] *Les Droits de la France sur Madagascar*, par M. Gabriel Marcel. (*Revue scientifique* des 14 et 16 avril 1883.)

tirons une diagonale de l'angle nord-ouest à l'angle sud-est, tout le triangle oriental est couvert de montagnes pressées les unes contre les autres; les immenses plaines secondaires qui forment le triangle occidental a, au contraire, échappé aux éruptions granitiques qui ont si violemment bouleversé la région du nord et de l'est.

Le voyageur qui, débarquant sur la côte orientale, pénètre dans l'intérieur, commence dès le rivage à gravir une chaîne qui s'élève graduellement jusqu'à 800 ou 900 mètres, montant et descendant tour à tour sans trouver nulle part le moindre terrain plat; çà et là seulement, quelques vallons étroits ou des ravins abrupts que sillonnent de petits torrents. Cette chaîne, qui s'étend du port Leven au fort Dauphin, sur une longueur de 300 lieues, mesure au plus, de sa ligne de faîte à la côte orientale, une largeur de 20 lieues, tantôt baignant son pied dans la mer, tantôt s'en écartant de quelques milles, mais lui restant toujours parallèle. Parvenu à l'arête supérieure, le voyageur descend dans une vallée soit profonde et très étroite comme de 19° 1/2 à 21° 1/2 de latitude, soit large de quelques milles et plate comme à Ankayt, à Antsihanakâ et à Mandvitsaro; il lui faut ensuite gravir le versant oriental de la seconde chaîne granitique, versant très abrupt qui le conduit en peu de temps à 400 ou 500 mètres plus haut. C'est là, au quart environ de la largeur de l'île, qu'est la limite de distribution des eaux. Les torrents qui coulent sur la pente orientale vont se jeter dans l'océan Indien; les rivières qui prennent au contraire naissance à l'ouest de l'arête portent leurs eaux au canal de Mozambique et ont un parcours beaucoup plus long que celles de l'est. (Il faut excepter le Mangoro et son affluent l'Onivé, dont les sources sont au pied du massif central d'Ankaratrâ, qui ont également un long parcours.) Au delà de cette arête supérieure, on ne descend pas de suite vers la côte occidentale; on traverse une région large de 30 à 35 lieues dont le niveau général se maintient à une altitude moyenne de 800 à 1,000 mètres, région toute montagneuse et très tourmentée; puis, tout à coup, on arrive par une pente très rapide à une plaine qui n'a plus que 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette plaine, qui est sablonneuse, peu accidentée et sillonnée en tous sens de petits ravins creusés par les eaux, ne mesure pas moins de 140 à 150 kilomètres de largeur; elle est coupée du nord au sud entre les 16e et 25e parallèles par une chaîne étroite de montagnes, le Bémaraha, qui est tout au plus large de cinq à six milles. Plus à l'ouest, dans le sud de l'île et au long de la côte occidentale, il existe une seconde chaîne, qui commence vers le 21e degré de latitude et qui, à partir du 22°, forme un vaste plateau avec la précédente. Enfin une autre, qui commence aussi au 21e parallèle et suit environ le 43e degré de longitude, s'arrête par 23°30'.

Il est encore un fait qui semble ne pas être suffisamment connu de ceux qui ont écrit sur Madagascar dans ces derniers temps. Certes, il existe de nombreuses vallées, de vastes étendues où la culture de la canne à sucre, du café, du cacaotier, de la vanille, du coton et d'autres plantes tropicales, trouverait un sol propice, et dans les plaines de l'Ouest il y a des pâturages où les Sakalavâ font avec succès l'élève du bétail; mais, si nous parlons d'une manière générale de l'île au point de vue de sa fertilité, ce n'est point, comme l'écrit M. Marcel, une montagne de verdure, puisque les bois ne couvrent pas à beaucoup près le dixième de la surface et que les deux tiers paraissent sinon absolument stériles, tout au moins inexploitables pour nous. Tout le monde connaît la lettre de Commerson à Lalande où ce savant voyageur s'écriait: « Quel admirable pays que Madagascar! Il mériterait seul, non pas un observateur ambulant, mais des académies entières. C'est ici qu'est la terre de promission pour les naturalistes, c'est ici que la nature semble s'être retirée comme dans un sanctuaire particulier pour travailler sur d'autres modèles que ceux dont elle s'est servie ailleurs; les formes les plus insolites, les plus merveilleuses, s'y rencontrent à chaque pas. Le Dioscoride du Nord (Linné) y trouverait de quoi faire dix éditions de son *Système de la nature* et il finirait par convenir de bonne foi qu'on n'a soulevé qu'un des coins du voile qui le couvre. » De ce passage enthousiaste, tous les écrivains, et M. Marcel comme ses devanciers, ont vite conclu que l'île tout entière était d'une fertilité incomparable. Commerson n'aurait pu en aucun cas donner une appréciation générale sur l'ensemble de l'île, dont il n'avait visité qu'un petit coin; du reste, dans sa lettre il ne parle pas de la richesse du pays à un point de vue industriel et agricole, il fait allusion aux curiosités zoologiques et botaniques qu'il a recueillies au fort Dauphin, il s'enthousiasme avec raison à la vue des formes insolites et merveilleuses qu'il y a étudiées, mais quant à la fertilité générale des terres, il n'en touche mot.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour tâcher de donner une idée générale de ce pays, dont nous nous occupons tout particulièrement en ce moment et qui est encore si peu connu parmi nous. Je dois cependant répéter, pour que mes remarques précédentes ne soient pas mal interprétées, que si le sol n'y est pas partout riche et fécond, que si des provinces entières y sont absolument stériles et incultes, les côtes y sont d'ordinaire fertiles et que même dans le centre il existe des districts, comme la grande vallée de Betsimitatatrâ à l'ouest de Tananarivô et celle de Fianarantsoa, où le riz est cultivé en abondance dans d'excellents terrains. M. Marcel n'a du reste consacré que quelques pages à la géographie et aux ressources naturelles de

Madagascar; dans un but patriotique, il a résumé consciencieusement l'histoire de nos efforts pour coloniser cette grande île et il a appelé l'attention sur la part que Fouquet et son père ont prise aux premières tentatives de la *Compagnie française de l'Orient*; une vieille carte de 1731, dont il donne le fac-similé et qui, par ses contours et son hydrographie, est très semblable à celle de Flacourt, montre au moyen d'une ligne ponctuée l'étendue des territoires *qui obéissaient et étaient tributaires de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, c'est-à-dire toute la côte orientale entre la baie d'Antongil et le fort Dauphin et en outre la côte du Sud et du Sud-Ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, en un mot toutes les côtes sur lesquelles ont trafiqué nos nationaux.

Je m'arrête, car ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur l'histoire fort triste du reste de notre colonisation dans ce pays. Qu'il me soit cependant permis, en terminant, de me féliciter de voir l'opinion publique commencer à prendre goût aux questions coloniales, comme le montrent les nombreux articles qui paraissent presque chaque jour sur ces sujets et qui témoignent du désir très louable de mettre notre nation au courant de ses vrais intérêts.

(*Revue des travaux scientifiques*, publiée par le ministère de l'instruction publique. Tome V, n° 2.)

LES ESQUIMAUX.

Conférence faite par le baron Nordenskjöld à la Société de géographie de Stockholm, le 19 *décembre* 1884.

Après avoir indiqué les limites du domaine de la race des Esquimaux, l'orateur a rappelé qu'en 985, lorsque Éric le Rouge découvrit le Groënland, il n'y trouva pas d'Esquimaux ou « Skrœllings », ainsi que les appelaient les Norvégiens. Cependant, d'après des données plus récentes, on croit qu'il y en avait dans ce pays avant l'arrivée des Norvégiens; car lors de leurs voyages au « Vinland », c'est-à-dire aux rivages du Canada et des États-Unis, ceux-ci eurent souvent maille à partir avec des peuplades composées sans doute d'Esquimaux; mais le savant conférencier ne pense pas que les renseignements vagues que l'on possède, au sujet d'une attaque de ces peuplades contre les colonies norvégiennes du Groënland, en 1379, autorise à leur attribuer la destruction totale de ces dernières. Depuis la cessation des relations entre l'Europe et le Groënland, vers la fin du XIVe siècle, nous ne savons plus rien des Esquimaux jusqu'à Cortereal qui amena 57 d'entr ceux à Lisbonne. On en parle encore dans le récit des expéditions envoyées

à la recherche du passage du nord-ouest et quand les Danois recommencèrent la découverte de leurs colonies oubliées du Groënland. Il existe un livre sur les Esquimaux, malheureusement plein d'exagérations et d'erreurs, publié par le Français La Peyrère en 1647, à la suite de la rencontre qu'il avait faite de quelques-uns de ces indigènes à Copenhague.

La prise de possession réelle du Groënland par les Danois doit être comptée de l'année 1721, quand Hans Egede réussit à christianiser le pays; c'est à eux que nous sommes redevables de la plupart de nos connaissances touchant les Esquimaux et les données qu'ils nous ont fournies sont reconnues exactes aujourd'hui.

Nordenskjöld décrit ensuite les traits du pur Esquimau : taille moyenne, assez gros, yeux petits et bruns, cheveux noirs et rudes. Les individus de race pure sont rares actuellement au Groënland; les métis ne sont pas beaux. Après avoir parlé de leur habillement, de leur nourriture, de leur cuisine, de leurs armes et ustensiles, l'orateur vante leurs embarcations et leur habileté à les manœuvrer pendant le mauvais temps.

Avant qu'ils fussent chrétiens, leur religion semblait être un mélange de diverses croyances superstitieuses, dans lesquelles l'« Angekok », ou sorcier, jouait le principal rôle. Les notes dominantes de leur caractère sont l'honnêteté et la douceur, aussi le crime est-il presque inconnu au Groënland, et l'on possède de nombreux exemples de leur disposition à la gaîté et à l'enjouement.

Nordenskjöld établit ensuite ce fait que, malgré la grande ancienneté de leur langue, prouvée, croit-il, par l'absence de dialectes distincts — ce qui n'est pas le cas pour les Indiens, — il n'y a aucune similitude entre elle et n'importe lequel des principaux groupes de langues du monde. D'un autre côté, comme le degré de culture de leur esprit est très grand, à en juger par le fini de leurs outils et de leurs armes, et prouve un développement progressif à travers les âges, pendant qu'ils n'avaient aucun contact avec d'autres peuples, le savant voyageur pense que l'Esquimau doit être probablement le véritable « autochtone » des régions polaires, c'est-à-dire qu'il habite ces contrées depuis une époque antérieure à l'âge glaciaire, alors que le climat équivalait à celui de l'Italie septentrionale actuelle, ainsi que l'ont prouvé les fossiles trouvés au Spitzberg et au Groënland.

Comme on a tout lieu de croire à l'existence de l'homme à l'époque tertiaire, on doit penser qu'il a vécu dans ces parties du globe qui étaient des plus favorables à son développement. Cette considération est de la plus haute importance, car si l'on arrivait à prouver que l'Esquimau descend en droite ligne des hommes qui habitaient les régions polaires à ces âges reculés, nous serions obligés d'en con-

clure que le berceau du genre humain fut aussi bien au pôle qu'en Asie. Ainsi s'ouvre un nouveau champ de recherches pour les philologues et les ethnographes, qui pourraient probablement trouver des traces des coutumes et du langage de la race primitive chez les habitants actuels des régions polaires de l'Europe et de l'Asie.

(*Geographical proceedings.*) C. M.

LA FRONTIÈRE ROMAINE EN GERMANIE.

M. de Cohaussen a reconnu et étudié récemment, avec le plus grand soin, le tracé du rempart-limite entre le Danube et le Rhin. Il part de Lorch dans le Wurtemberg, passe à Aschaffenburg, monte au nord jusqu'à Hainshauss, redescend à Langen et va par Ems aboutir à Reinbrohl, près Andernach, après un parcours de 524 kilomètres. Ce rempart-limite est formé tantôt par un mur en pierres sèches, tantôt par un mur noyé dans le mortier, soutenu alors à l'intérieur par un *vallum* en terre, tantôt par un simple rempart. Un fossé large de 18 pieds, quelquefois un double fossé, fait nouveau à signaler, se reconnaît à l'extérieur.

Ce rempart où le mur pouvait avoir 3 ou 4 mètres (aucun n'est de bout) n'a pas été tracé en vue de la défense contre l'ennemi, mais simplement comme une barrière pour arrêter le bétail, les chariots, tout en protégeant contre le pillage. Il a été flanqué de distance en distance (10 kilomètres en moyenne sur le Mein, et 18 kilomètres en moyenne sur le Rhin inférieur) par des *castella*, situés les uns à 100 mètres du rempart, les autres à 200 jusqu'à 600 mètres, quelques-uns à 1,200 mètres. Ces *castella* formant des rectangles aux angles arrondis, diffèrent tous par leur dimension. Le plus petit a 18 mètres, d'autres de 72 à 900 mètres de côté. Ces *castella* romains sont situés dans la plaine, près des routes, où se tenaient les détachements des légions, différent ainsi des châteaux-forts du moyen âge, tous situés sur les hauteurs. Jamais un *burg* n'a remplacé un *castellum* et ceux qui voient l'œuvre des Romains dans une enceinte située sur le sommet d'une montagne ne connaissent pas les *castella*. Ce travail de M. Cohaussen, très riche en observations neuves, fixe positivement la frontière romaine en Germanie entre le Rhin et le Danube, et vient compléter ce que l'on savait de l'organisation militaire romaine en face des barbares.

(*Cosmos.*)

Monuments préhistoriques en Micronésie.

Le capitaine L. U. Herendeen, de San-Francisco, a communiqué au journal américain *Science*, la note suivante relative à des restes de constructions préhistoriques en Micronésie ; on espère que les missionnaires américains, récemment établis à Ponapé, pourront dans la suite fournir des renseignements plus complets :

« J'ai visité, il y a peu d'années, l'île de Ponapé, située dans l'océan Pacifique par 158°22' de longitude Est et 6°50' de latitude Nord. Elle est entourée d'un récif qui laisse entre lui et la terre un large canal. Cette barrière de corail est interrompue de distance en distance par des coupures naturelles, qui donnent accès dans les ports. Dans ce canal, praticable aux navires, se trouvent un certain nombre d'îlots, dont plusieurs étaient entourés d'un mur de pierres, de cinq ou six pieds d'élévation, en dedans duquel s'élevaient des maisons basses, construites des mêmes matériaux que les murs d'enceinte. Ces constructions semblent avoir servi de temples et de forteresses. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que ces murailles sont à un pied environ audessous de la surface des eaux. Il est cependant évident qu'on les a construites hors de l'eau et qu'alors les îlots étaient reliés à la grande terre ; mais ceux-ci se sont peu à peu affaissés, si bien que l'eau recouvre aujourd'hui les murailles. Les naturels de l'îlot ignorent quels sont les hommes qui ont élevé ces constructions : elles sont probablement si anciennes, qu'il n'existe à leur sujet ni tradition, ni légende ; et cependant elles dénotent une grande habileté et prouvent que ceux qui les ont faites connaissaient le moyen de soulever et de transporter de volumineux blocs de pierre. Au sommet des montagnes de l'île, il y a une enceinte carrée construite de la même façon que les murs des îlots, et, dans cette enceinte, se trouvent encore de gros blocs de pierre taillés et prêts à être transportés : les indigènes ne savent pas davantage qui a tracé cette enceinte carrée, qui a taillé ces pierres et pourquoi elles sont restées là. Ils n'ont jamais vu que des blancs, venant relâcher quelques heures dans leur île, pour y faire de l'eau. Je ne doute pas que cette terre fut jadis habitée par une race intelligente, qui construisit des temples et des forteresses, en solide maçonnerie, sur les hauts promontoires de l'île, et que le sol s'affaissant peu à peu les sommets de ces promontoires sont devenus des îlots, encore entourés aujourd'hui d'une solide muraille de pierre, dont une partie est déjà sous les eaux. » (*Geographical proceedings.*) C. M.

La marche des glaciers des Alpes.

Dans l'*Annuaire du Clup alpin suisse* qui vient de paraître à Lausanne, M. le professeur F. A. Forel, de Morges, publie un cinquième rapport sur les variations périodiques des glaciers des Alpes. Comme les années précédentes, il s'est adressé à ses collègues les alpinistes et les naturalistes, aux guides, aux montagnards, pour obtenir des observations sur l'état d'allongement des glaciers. Voici les plus intéressants des faits ainsi recueillis.

La grande période de diminution des glaciers, qui, il y a quelques années, étonnait et inquiétait même le public, a cessé. Tandis qu'entre 1871 et 1875, dans toute la chaîne des Alpes, on ne connaissait pas un seul glacier qui ne fût en décroissance, dès 1875 on a vu le glacier des Bossons (Mont-Blanc) commencer à reprendre de l'accroissement; en 1878, le glacier de la Brenva (au sud du Mont-Blanc); en 1879, les glaciers du Trient (massif du Mont-Blanc) et de Zigiorenove (val d'Arolla) montraient des lignes évidentes d'allongement. L'année dernière, M. Forel citait 16 glaciers, cette année il en énumère 34 qui ont commencé leur période d'avancement ou qui sont en pleine croissance.

Ces 34 glaciers appartiennent pour la plupart à la partie occidentale et centrale de la chaîne des Alpes. Il y en a 3 dans le massif du Pelvoux (Alpes du Dauphiné), 8 dans le massif du Mont-Blanc et de la Dent-du-Midi, 1 dans celui du Grand-Paradis (Piémont), 7 dans les massifs du Mont-Rose et des Mischabel, 5 dans les Alpes bernoises, 3 seulement dans les Alpes des Grisons et aucun dans les Alpes autrichiennes.

Successivement, les glaciers qui, pendant les 20 ou 30 années précédentes, avaient décru d'une manière étonnante et s'étaient raccourcis dans des proportions quelquefois énormes, leur longueur ayant diminué de plusieurs centaines et même de milliers de mètres, leur volume ayant diminué de plusieurs millions de mètres cubes, les uns après les autres, ces glaciers commencent une nouvelle période d'allongement et accroissent leur longueur, leur largeur et leur épaisseur. Ceux dont l'allongement est le plus rapide sont les glaciers des Bossons et de Zigiorenove. Ce n'est pas à dire que tous les glaciers des Alpes soient arrivés au moment critique où ils passent de la période de diminution à celle d'accroissement; ainsi, par exemple, d'après les observations de M. Held, l'ingénieur du Bureau topographique fédéral, chargé par le Clup alpin suisse des mensurations du glacier du Rhône, ce glacier est encore actuellement en état de décroissance; de même le glacier de l'Aar, qui s'est allongé presque sans interruption pendant tout le commencement du siècle jusque vers 1871 et qui a été le dernier à se

mettre en retraite dans la période précédente, est encore actuellement en état de diminution. Il en est de même de la plupart des glaciers des Alpes glaronnaises et grisonnes ainsi que de l'universalité des glaciers des Alpes autrichiennes.

Quelles sont les lois de ces variations de dimensions? Les rapports annuels de M. Forel ont pour but de les déterminer. Quelques-unes ont déjà pu être indiquées, mais bon nombre de ces lois ne pourront être découvertes qu'après une étude longuement continuée, et après l'accumulation de nombreuses séries d'observations.

Ces recherches sont importantes, non seulement au point de vue scientifique et théorique, mais encore pour l'économie alpine. La plupart des grandes catastrophes qui ont ravagé les vallées des Alpes ont été dues à la croissance extrême des glaciers : les désastres de Bagne, 1545, 1606 et 1818, causés par l'accumulation des glaces du Giétroz, les désastres de Randa, 1637, 1736, 1786, 1819, causés pas l'éboulement du glacier du Bies; les inondations de la vallée de Saas, 1632, 1680, 1772, provenant de l'écoulement subit du lac de Mattmark, barré par le glacier d'Allalin; l'éboulement du glacier du Triolet, 1717, dans le val Ferret de Cormayeur, les inondations du lac du Ruitor, en Piémont, etc., etc.

(*La Gazette géographique.*)

FAITS GÉOGRAPHIQUES

FRANCE et EUROPE.

(Sénat. — Séance du 31 juillet 1885.)

Chapitre 6. — *Enseignement supérieur. Facultés; personnel:* 5,609,809 francs.

M. Bardoux appelle l'attention du ministre sur l'enseignement de la géographie.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, répond que nombre de créations de chaires ou de sociétés favorisant l'enseignement de la géographie se sont produites, tant à Paris qu'en province. Le ministre ne croit pas à l'utilité d'un Institut géographique. L'initiative privée, avec l'appui de l'État, suffit à tous les besoins.

Les chapitres 6 et 9 sont adoptés.

— On écrit de Toulouse que M. le ministre des travaux publics ne tardera pas à prendre l'arrêt relatif à la mise aux enquêtes du canal des deux mers (canal de Narbonne à Bordeaux ou à Arcachon).

Nouvelles Sociétés de géographie. — Une Société de géographie vient de se fonder à Neuchâtel, en Suisse; comme ses sœurs, elle publiera un bulletin de ses travaux.

Nous avons reçu le premier bulletin de la Société de géographie dont nous avons annoncé la création à Édimbourg, sous le nom de *Société écossaise de géographie*. Nous y avons remarqué une magnifique description de la configuration physique de l'Écosse, par le célèbre géologue Geikie; ce travail est accompagné d'une carte orographique d'une grande clarté due à M. J. Bartholomew.

Nous avons reçu également les premiers bulletins de la Société de Manchester, offerts gracieusement en échange de notre publication.

C. M.

— M. Paul Dufourcq, délégué du ministère de l'instruction publique à la mission de l'Ouest africain, vient d'arriver à Bordeaux par le steamer *le Niger*: il a été reçu au débarquement par M. Dutreuil de Rhins, venu exprès de Paris pour revoir son ami et prendre les rapports relatifs à la mission française au Congo. M. Dufourcq, le second de M. de Brazza, revient assez gravement malade, après deux années de fatigues et de travaux incessants.

— Un explorateur français, M. Joseph Martin, vient d'arriver à Saint-Pétersbourg de retour d'un voyage d'exploration dans la Sibérie orientale.

M. Martin, qui a déjà mené à bien plusieurs expéditions en Sibérie, a visité dans ce dernier voyage les monts Stanovoï et il rapporte de ce pays encore très peu connu de nombreux et précieux documents.

Pour franchir la chaîne des monts Stanovoï, M. Martin a dû parcourir une distance de 2,500 verstes, la hache à la main, se frayant le passage à travers les forêts vierges, sans autre guide que la boussole, construisant à chaque pas des radeaux et des ponts provisoires pour traverser des cours d'eau, des torrents et des bancs de glace. Le voyageur a perdu en route 40 rennes, tous ses chevaux et tous ses chiens. Deux des indigènes qui l'accompagnaient sont morts de fatigue et un troisième devenu fou.

La population de la Belgique. — Le chiffre officiel du recensement de la population du royaume de Belgique, au 31 décembre 1884, s'élevait à 5,784,958 habitants, dont 2,890,812 hommes et 2,894,146 femmes. Ce chiffre présente, sur celui du 31 décembre 1880, une augmentation de 274,949 habitants.

AFRIQUE

Découverte d'un affluent du Congo. — Exploration de M. de Brazza.

Bruxelles, 22 juillet.

Les dernières nouvelles du Congo portent que M. de Brazza a exploré dernièrement un nouvel affluent du Congo, le Mobangi, récemment découvert par un missionnaire anglais, M. G. Grenfell. Cet affluent se jette par un large delta dans le Congo en face de la station fondée par Stanley à l'Équateur.

Le Mobangi est navigable pendant 650 à 700 kilomètres et parcourt un pays très peuplé et fertile.

Nouvelle exploration en Afrique. — Prochainement, un nouvel explorateur, M. Henri Marchand, va se rendre en Afrique. L'objectif de M. Marchand est la région inconnue comprise entre le Niger, le Bénin, l'Yomba et la côte. Il se propose de les explorer au point de vue géographique, ethnographique et de l'histoire naturelle, ainsi que pour étudier les ressources commerciales que ces contrées peuvent offrir à la France, et particulièrement à nos possessions de Porto-Novo et d'Assini.

— On nous annonce de Lisbonne que MM. Capello et Ivens, explorateurs portugais, ont découvert les sources du Lualaba, du Luapala et du Chimbèze, les affluents supérieurs du Congo.

POLE NORD.

Mission au Groënland. — Le lieutenant Novgaard, de la marine danoise, explore en ce moment les côtes orientales du Groënland, tant au point de vue géographique que météorologique. M. Gamel a mis un navire à sa disposition, et le gouvernement danois a consenti à payer les frais de l'expédition.

BIBLIOGRAPHIE

La première, la deuxième et la troisième année de géographie, par P. Foncin (Paris, Armand Colin et C[ie]).

En annonçant sommairement, dans notre dernier Bulletin, la publication de la troisième année de géographie de M. P. Foncin, nous nous promettions de revenir sur l'ensemble de l'œuvre d'un homme qui a si vite et si bien marqué sa place dans l'enseignement, dans la vulgarisation des sciences géographiques.

D'anciens et amicaux rapports avec M. P. Foncin nous amènent à considérer comme un devoir doublé d'un plaisir de rendre compte de son œuvre et cela pourrait faire suspecter notre impartialité si, d'autre part, on ne nous connaissait comme un partisan très circonspect et très peu enthousiaste des nouvelles méthodes comme des nouveaux programmes d'enseignement, — nous entendons d'enseignement géographique.

En effet, adresser la moindre critique à l'ensemble du cours de géographie de M. Foncin, serait faire peu ou prou le procès à la méthode et aux programmes actuels : car c'est l'un des principaux mérites de ce cours dêtre conforme en tous points à l'une comme à l'autre. Bien plus, dans l'édition nouvelle de la première année, des améliorations sensibles ont été apportées.

Cette première année comprend les notions préliminaires, une étude sommaire de l'Europe, une autre un peu plus étendue de la France et enfin un exposé très bref sur les autres parties du monde.

La seconde année se compose : 1° de l'étude de la Terre, étude élémentaire de la géographie physique ; 2° de la révision déjà plus développée des continents ; 3° enfin de l'étude détaillée de la France par régions et par départements.

Dans la troisième année, nous retrouvons encore la France, étudiée alors d'une facon complète au point de vue économique, militaire et colonial ; puis des données complémentaires sur la géographie physique du globe, et enfin une révision de toutes les parties du monde, contrée par contrée.

Tout ce cours est précédé de l'année préparatoire, destinée à de tous jeunes enfants, de 7 à 9 ans. Nous n'avons pas sous les yeux le petit atlas, — car ce sont de véritables atlas avec texte très étendu, — mais le prospectus nous dit ce qu'il est : c'est par demandes et par réponses, en gros caractères, qu'y sont données des notions sur les continents et les mers, les points cardinaux , la géographie de la com-

mune et du canton, ainsi que la description rudimentaire de la France, des cartes des autres régions complètent cette année préparatoire.

Tout en tenant compte donc des idées qui prévalent dans la période de transition traversée par l'enseignement de la géographie, M. Foncin n'a pas sacrifié à des idées que nous avons personnellement combattues au congrès de Douai et qui tendent à faire d'un enfant de dix ans un topographe plus que contestable, sous prétexte de le préparer plus convenablement à l'étude de la géographie.

L'idée générale qui a présidé à l'œuvre de M. Foncin est exprimée à la fin de la préface de la seconde année : « La géographie *comparée* est « un miroir fidèle qui ne permet ni mensonge ni illusion. A ce titre, elle « mérite de prendre place, une place de plus en plus large, à côté de « la géographie *appliquée*, seule enseignée généralement jusqu'ici. »

Certes, il ne s'agit pas ici de la géographie *comparée* telle que l'ont traitée Karl Ritter ou Reclus, et l'auteur ne cherche nullement à sortir du cadre pédagogique qu'il s'est tracé. Non, mais M. Foncin a montré comment la *géographie bien comprise* est bien une *science de rapports*, suivant l'expression si heureuse de notre ami F. de Hellwald.

Mais il n'y a pas de beau tableau sans ombre, d'œuvre si belle qui soit exempte de critique. Et celle que l'on peut faire à l'ouvrage de M. Foncin, n'est pas exclusive à ce cours complet de géographie ; elle s'adresse à tous les similaires.

Bien que, suivant sa déclaration, chaque volume se suffise à lui-même, on ne peut franchir le programme complet sans avoir épuisé les trois volumes. Or, malgré les efforts faits par les éditeurs et par l'auteur aussi, sans doute, pour établir cette publication à des prix très modiques, l'ensemble forme un total qui le rend inabordable à beaucoup de familles. Nous ne parlons pas ici des villes, où tant de sacrifices sont faits pour les personnes peu aisées, mais des campagnes, dans lesquelles l'instituteur lui-même n'osera et ne pourrait d'ailleurs imposer à aucun de ses élèves une dépense aussi grande. Nous savons bien que, seule, la première année de ce cours s'adresse aux enfants des écoles primaires et satisfait au programme du certificat d'étude primaire, et qu'il est difficile d'imaginer un livre qui contient 30 cartes et 24 figures à moins de 1 fr. 50 c. Mais, restreint à ce programme, le livre est bien insuffisant, on le comprend sans peine, et l'élève un peu intelligent ne peut guère se dispenser d'avoir la seconde année, sinon la troisième. Ajoutez à cela qu'il y a une édition spéciale pour le maître, d'un prix légèrement plus élevé. Nous savons aussi que l'auteur, appliquant en cela l'excellente méthode pratiquée particulièrement en Angleterre, donne beaucoup de nomenclatures préliminaires ; qu'à l'exemple des auteurs les plus autorisés, il donne beaucoup aussi des

questions posées dans le programme; mais à ceux-ci comme à celui-là. nous dirons que l'on parait toujours beaucoup trop se préoccuper de faire des candidats susceptibles de recevoir l'estampille officielle et qu'il nous semble très possible, sans dommage pour la valeur même de l'instrument pédagogique dont nous parlons, de le réduire en plus d'un point.

Toutefois, ceci est un desideratum pour l'avenir; il ne vise pas uniquement, nous le répétons, l'œuvre de M. Foncin qui, certes, est l'une des mieux conçues et des plus susceptibles de rendre de grands services. Mais nous attendons du temps des réformes ultérieurement inéluctables de l'enseignement géographique, des améliorations acceptées par les hommes les plus à même de les réaliser.

J. V. BARBIER.

Une Promenade dans le Sahara, par Charles Lagarde (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

Si l'auteur s'était proposé de faire une œuvre littéraire autant que géographique, il y aurait pleinement réussi. Mais non, ce sont des pages écrites au jour le jour, les feuillets d'un journal. Vous pouvez prendre au hasard dans ce livre, c'est autant d'impressions prises sur le vif, des tableaux spontanés, d'études originales provoquées par les circonstances. Ce ne sont pas des chapitres, mais des paragraphes de deux ou trois pages au plus où, en quelques traits, clairs et profonds, se trouve une étude de mœurs ou de caractère, une description de pays ou le récit d'une marche à travers une région. Que ceux qui contestent l'œuvre coloniale de la France lisent ceux qui ont pour épigraphes: *opinion de la colonie, la politique de haine; — ce qu'on a fait; — l'Arabe; — l'enfant,* et tant d'autres D'autres justifient pleinement l'appréciation suivante que l'on nous communique et à laquelle nous nous associons: on dirait un album de croquis et d'aquarelles, émaillé de notes humoristiques.

J. V. B.

Iles Hawaï, par Marcel Monnier (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

Ce livre est aussi l'un des meilleurs de la collection géographique de MM. Plon, Nourrit et Cie. C'est là de la description bien comprise, des impressions justes et vivement ressenties. Il y a, de par le livre, des pages remarquables sur l'*Ile de Misère*, — vaste léproserie au service de laquelle un véritable héros du sacrifice, le P. Damiens, a voué son existence sans retour; — sur la description des plus vastes cratères du monde, etc..., qu'il faut lire. M. Marcel Monnier est, lui aussi, non seulement un voyageur qui voit, mais un voyageur qui sent.

J. V. B.

La 37e série de l'*Allemagne illustrée* vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cie.

L'auteur y achève l'étude du Hanovre et y commence celle de la province de Hohenzollern.

Outre une carte de cette province, quatre gravures ornent le texte : le Marché aux poissons, de Stade, Godehardkirche à Hildesheim et une vue générale de Hechingen. (*Communiqué.*)

Cartes commerciales, sous la direction de M. Bianconi (Paris, librairie Chaix et Cie. 1885).

Dans notre dernier Bulletin, un de nos professeurs les plus compétents a apprécié l'œuvre de M. Bianconi. Depuis lors, ont paru les 2e, 3e et 4e cartes : *Albanie et Épire, Thrace, royaume de Serbie.* Nous continuerons à suivre cette publication avec intérêt et nos bienveillants critiques en feront connaître les progrès et les développements successifs. J. V. B.

Guide hygiénique et médical des voyageurs dans l'Afrique centrale, par MM. le Dr Nicolas, le Dr Lacaze et M. Signol (Paris, Challamel aîné 1885).

C'est une deuxième édition entièrement refondue d'un ouvrage de même titre dont la publication primitive a été appuyée de la souscription des Sociétés françaises de géographie, et c'est sous leur patronage que se présente encore cette nouvelle édition.

Elle comprend trois parties. La première traite de l'*hygiène et de la prophylaxie* et se divise en six sections : 1° des conditions d'insalubrité du continent africain ; 2° de l'acclimatement ; 3° de l'équipement, du campement et du couchage ; 4° des aliments et boissons ; 5° du travail et du repos, du sommeil et de l'hygiène sensorielle ; 6° de la prophylaxie médicamenteuse.

La seconde traite de la *pathologie et de la thérapeuthique* et se divise en cinq parties : 1° fièvres malariennes ; 2° maladies des voies digestives ; 3° maladies parasitaires, piqûres, morsures et plaies envenimées ; 4° accidents des marches ; 5° maladies accidentelles.

La troisième enfin traite de l'*hygiène vétérinaire ;* elle est donc consacrée aux animaux utilisables par les voyageurs : le cheval, le mulet, l'âne et le chameau.

Ce livre n'est pas seulement utile aux voyageurs et il doit faire partie de toute bibliothèque géographique sérieuse. Le seul chapitre intitulé : *Sol et sous-sol,* est une véritable étude de géographie physique et comparée condensant en soixante-dix pages environ tout ce que l'on sait sur l'Afrique à ce point de vue. Aussi, le bureau de la Société de

géographie de l'Est s'est-il entendu avec l'éditeur pour que les membres de la Société qui en feront la demande au secrétaire général, 1bis, rue de Prairie, à Nancy, l'obtiennent au prix de 5 francs au lieu de 7 fr., qui est le prix pour le public, à *la condition expresse qu'il y aura vingt souscripteurs au moins pour cet ouvrage* (frais d'envoi en plus).

J. V. B.

Un Aventurier à Siam au XVIIe siècle, par Aug. Meulemans, consul général et secrétaire de légation (Paris, Alcan Lévy, 1885).

C'est d'un évêque qu'il s'agit : Faulcon ou Falcon, d'origine grecque, devenu, par suite de circonstances favorables et d'aventures extraordinaires, premier ministre, sinon en titre, du moins de fait, de P'ra-Naray, roi de Siam. A la mort de ce dernier, Falcon, victime d'une intrigue, mourut de la main du bourreau; sa chute entraîna la persécution des chrétiens, L'auteur achève son étude par le récit d'un événement qui amena la ruine de la ville d'Ayuthia. M. Meulemans a su raconter ces phases dramatiques de l'histoire de l'empire siamois et des premières tentatives françaises de colonisation avec le style brillant et imagé qu'on lui connaît. Il met en relief, en passant, la gloire obscure d'un vaillant officier français : des Farges. J. V. B.

A travers la Norvège. Souvenirs de voyage, par L. Marcot (Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. 1885).

Sous le titre modeste que nous venons de transcrire, un de nos confrères de la Société de géographie de l'Est a publié un volume, dont la plus forte partie est consacrée à la Norvège, mais où le lecteur trouvera de nombreuses et intéressantes pages sur le Danemark et la Suède. C'est donc, en réalité, des pays scandinaves qu'il est question dans le livre de M. Marcot, et ce n'est pas un des moindres mérites de cette œuvre de nous montrer les dissemblances qu'ils offrent à côté d'incontestables analogies.

Peu de Français ont fait une connaissance personnelle avec ces régions; l'ambition de l'auteur serait d'inspirer à quelques-uns de ses concitoyens le désir d'une course au travers des forêts de la Suède, d'une navigation dans les fiords de la Norvège et d'une contemplation de la muette désolation du cap Nord. Nous craignons fort qu'elle ne soit pas complètement satisfaite et que petit reste le nombre de ceux qui, « négligeant les sentiers battus de la Suisse ou les plages à la mode », se dirigeront vers les pays du soleil de minuit. Nous ne nous figurons pas bien les habitués des plages à la mode, circulant en karriole pour aller chercher un dîner dont les œufs et du poisson d'une fraîcheur plus que douteuse constituent tout le menu. Nous ne

pensons pas non plus que le morne Océan Glacial, les églises de Borgund, d'Hitterdal, la mémoire de Birger Jarl ou d'Harold aux cheveux roux puissent faire une sérieuse concurrence à l'éblouissante Méditerranée, aux édifices, aux œuvres d'art, aux souvenirs qui se rencontrent à chaque pas dans les plaines et les montagnes qui s'étendent des Alpes à la Sicile.

Sans abandonner la Suisse ou l'Italie, on peut être tenté de consacrer un été aux froides, mais imposantes beautés de la grande péninsule scandinave. A la lecture des récits de notre confrère, on ne fera que se confirmer dans cette pensée, se mettre en route et montrer, avec lui, à ces pays, où le nom de la France est aimé, que les Anglais et les Allemands n'ont pas plus le monopole des voyages que celui de la science géographique. Quant à ceux, et ils seront toujours les plus nombreux, qui ne connaîtront le Danemark, la Suède et la Norvège que sur la foi d'autrui, ils trouveront dans le livre que nous leur recommandons, les renseignements les plus exacts exposés avec clarté, simplicité, et cette sincérité d'impressions qui est le premier mérite d'un voyageur, qu'il s'adresse à un cercle restreint d'amis ou au grand public.

Sans aucun exclusivisme, M. Marcot s'intéresse à tout : les villes avec leurs monuments, leurs universités, leurs musées ne l'attirent pas moins que les sauvages beautés des fiords. Il pénètre dans la vie du peuple qu'il visite ; il nous dit ce qu'est le commerce, l'agriculture du pays; nous fait entrer dans les usines où l'on fabrique l'huile de foie de morue, comme dans les campements d'une tribu laponne ; nous renseigne sur l'armée et l'état politique du pays. Il sait observer, retrouver partout l'homme vrai et n'être pas dupe de ces apparences sous lesquelles se masquent parfois, dans le Nord, des vices qui n'appartiennent en propre à aucun degré de latitude.

Il rend bien la physionomie de la population qu'il rencontre comme des paysages qu'il a devant les yeux. Si la Norvège est belle, elle est triste. Cette impression de tristesse qui se dégage souvent du livre, on y a vu matière à critique, et, cependant, n'est-elle pas une preuve de la parfaite sincérité de l'œuvre? En la fermant, on ne peut se défendre de songer aux beaux vers de Brizeux, où il est question de la mélancolie : « cette fleur du Nord et d'un ciel souffrant », de se rappeler aussi ce cri de l'âme d'une jeune Anglaise que M. Marcot a rencontrée institutrice à Tromsö : « Oh ! Monsieur, l'été est encore supportable ; mais l'hiver ! »

Nous n'avons pas à insister, d'ailleurs, sur les impressions non plus que sur le côté pittoresque des descriptions. C'est en vue de la géographie que, dans un recueil comme celui-ci, nous avons à parler du

livre. Qu'en nous plaçant sur ce terrain, il nous soit permis, en terminant, de faire une légère critique pourtant sur de très rares inexactitudes échappées dans la traduction des noms de lieux; de demander aussi à l'auteur de joindre à son texte, dans une nouvelle édition, une carte des pays qu'il a parcourus. Il faut bien avouer que la connaissance n'en est pas toujours familière à qui ne s'est pas occupé spécialement de la géographie de la Suède et de la Norvège. P. F.

Signalons dans le *Journal d'hygiène*, nos 454 et 458, un article intitulé : *l'Afrique intertropicale,* dans lequel l'auteur, M. le Dr J. M. Cyrnos, après avoir envisagé d'une manière générale le régime alimentaire des populations de l'Afrique centrale, examine les modifications physiologiques qui se développent dans l'organisme de l'Européen obligé de séjourner dans l'Afrique intertropicale. Notre incompétence nous interdit toute appréciation sur les faits avancés par l'auteur, nous dirons seulement que cette note nous a semblé offrir un grand intérêt géographique, au point de vue de la colonisation. C. M.

Parmi les articles intéressants publiés ou reproduits par la *Gazette géographique* (autrefois *l'Exploration*), nous citerons :

L'Archipel d'Aland, de M. Hansen-Blangsted, numéro du 11 juin dernier ;

Les Métis du Canada, dans le même numéro ;

Le Labrador canadien, numéro du 2 juillet.

Ces deux derniers articles sont empruntés au journal *Paris-Canada*, dirigé par M. Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris.

CARTOGRAPHIE

Nouvelles cartes du ministère de la guerre.

A la séance du 15 juin 1885, M. le colonel Perrier a offert à l'Académie des sciences, de la part du Ministre de guerre :

1° La 4e livraison de la carte d'Algérie, à l'échelle de 1/50,000, comprenant les six feuilles suivantes : Sidi-el-Baroudi ; Aïn-bou-Dinar ; Debrousseville ; Vesoul-Benian ; Dellys ; Tabarca ;

2° Les feuilles de Besançon et Strasbourg, de la carte de France au 1/200,000 ;

3° Les feuilles de Dun-sur-Meuse et Vauvillers, de la carte de France au 1/50,000.

En même temps, M. Perrier place sous les yeux de l'Académie un panneau contenant un assemblage des dix feuilles, déjà parues, de la carte de la France au 1/200,000, pour montrer combien la nouvelle carte fait saillir le relief du sol en donnat à chaque accident sa valeur relative.

Cartes de Tunisie et d'Afrique.

A la séance du 10 août 1885, M. le colonel Perrier a fait hommage à l'Académie des sciences de la 3e livraison des feuilles de la carte de Tunisie au 1/200,000. Cette livraison porte le nombre des feuilles parues à dix-huit; trois feuilles restent encore à publier. La carte a été dressée tout entière au moyen des levés exécutés sur le terrain par les officiers du service géographique; elle descend jusqu'au 32e degré de latitude. L'édition présentée est une édition provisoire destinée à satisfaire aux besoins immédiats de l'armée, des voyageurs et des industriels. La carte sera gravée ultérieurement en couleurs, de manière à former le complément des feuilles de l'Algérie.

M. le colonel Perrier a présenté ensuite la 6e livraison de la carte générale de l'Afrique au 1/2,000,000, exécutée par M. le commandant de Lannoy de Bissy. Cette livraison est une des plus importantes; elle comprend, en effet, la région des grands lacs de l'Afrique centrale. L'assemblage des trois feuilles donne Madagascar et la Réunion. — C'est par la comparaison éclairée de tous les documents cartographiques publiés sur ces régions et par la discussion des itinéraires des voyageurs que M. de Lannoy de Bissy a établi sa carte d'Afrique.

NÉCROLOGIE

M. *Robert von Schlagintweit*, professeur d'ethnologie géographique à l'Université de Giessen, est mort le 6 juin dernier, à l'âge de 52 ans. Il était le plus jeune et le dernier des trois frères von Schlagintweit, qui se rendirent célèbres par leur exploration de l'Himalaya, en 1854-1856. Le défunt laisse de nombreux ouvrages sur la géologie des Alpes, sur les États-Unis, qu'il visita en 1867-1869, etc.

— On annonce la mort de M. *Nicolas Severtsof*, naturaliste-voyageur russe, qui explora le Turkestan et le Pamir et qui vient de se noyer dans les glaces d'un des affluents du Don, et celle de M. *de Heemersen*, géologue russe, connu par ses voyages dans l'Oural et l'Altaï.

— Mentionnons aussi le décès du docteur *Karl Zœppritz*, professeur de géographie à l'Université de Kœnigsberg, connu par ses travaux sur les progrès de la physique terrestre.

— C'est avec douleur que nous enregistrons la mort du savant docteur *Borius*, médecin principal de la marine et météorologiste distingué, qui a tant écrit sur le Sénégal et la Sénégambie; nous possédons plusieurs de ses travaux dans la bibliothèque de la Société. Il est décédé à Hanoï, avant d'avoir pu recevoir la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'un récent décret du Président de la République venai de lui décerner pour services exceptionnels et faits de guerre.

— Nous apprenons la mort de M. *Brault,* capitaine de frégate, attaché au Dépôt des cartes et plans de la marine. M. Brault a succombé le 27 août, à Argenteuil, aux suites d'une cruelle maladie qu'il avait contractée aux colonies. Les cartes météorologiques qu'il avait dressées lui avaient valu une médaille d'or à l'Exposition de 1878 et une autre au Congrès de géographie de Rome.

— Le *Niger* apporte une triste nouvelle : M. de Lastours, membre aussi de la mission de l'Ouest africain et zélé collaborateur de M. de Brazza, a été enlevé, le 30 juin, par un accès de fièvre pernicieuse. C'est une cruelle perte pour la mission que M. de Lastours avait servie sans relâche, avec autant d'intelligence que de dévouement. Notre compatriote s'était surtout fait remarquer dans la difficile organisation des stations et transports dans le moyen et haut Ogôoué. Le Gouvernement venait d'ailleurs de reconnaître ses services signalés en lui conférant, ainsi qu'à M. Dufourcq, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

— On annonce de Bruxelles la mort, au Congo, du marquis Buonfanti, explorateur bien connu.

FAITS DIVERS.

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction qu'à l'occasion du 14 juillet, M. Debidour, président de la Société de géographie de l'Est, et M. V. Parisot, chef de bataillon et chef d'état-major de la 11e division, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Nous les prions de recevoir à ce sujet nos plus chaleureuses félicitations.

Élections à l'Académie des sciences. — C'est M. Grandidier qui a été élu pour la place laissée vacante, dans la section de géographie et de navigation de l'Académie des sciences, par la mort de M. Dupuy de Lôme. Tous les naturalistes et les géographes féliciteront l'Académie de son choix. Le succès remporté par le savant voyageur est d'autant plus éclatant que la lutte a été chaude : les candidats présentés étaient nombreux et parmi eux se trouvait un concurrent redoutable, l'amiral Cloué, resté sur le carreau malgré un assez joli nombre de voix.

Dans la même section, a été également élu M. le général Ibañez, bien connu pour ses travaux de géodésie exécutés en colloboration avec le colonel Perrier, pour relier la carte d'Espagne à celle d'Afrique.

C. M.

Récompenses décernées à la mission de l'Ouest africain. — M. de Brazza-Savorgnan a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Ont été faits chevaliers :

MM. Duffourcq, délégué du ministère de l'Instruction publique près la mission française de l'Ouest africain ;

de Chavannes, chef de la station de Brazzaville ;

Rigail de Lastours, délégué du ministère de l'Instruction publique dans le Haut-Ogôoué ;

Dutreuil de Rhins, géographe, explorateur de l'Ogôoué ;

Manchon, lieutenant au 2e chasseurs, détaché à la mission de l'Ouest africain ;

Decazes, lieutenant au 12e chasseurs, détaché à la mission de l'Ouest africain.

Un livre d'or. — Dans la salle n° 3 du musée d'anthropologie, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, s'élève une plaque en marbre noir, sur laquelle est gravée en lettres d'or l'inscription suivante :

« A la mémoire des élèves du laboratoire d'anthropologie naturelle morts pour la science :

« Charles Dallet, mort au Tonkin, le 25 avril 1878.

« Alexandre Debaize, mort à Oudjiji (Afrique équatoriale), le 12 décembre 1879.

« Robert Guiard, massacré par les Touâregs-Ahâggar à Bir-el-Charma le 16 février 1881.

« Jules Crevaux et Louis Billot, massacrés par les Indiens Tobas à Teyo-Pilcomayo le 27 avril 1882. »

Ajoutons que le buste du docteur Crevaux vient d'être érigé au milieu de la section américaine du musée ethnographique du Trocadéro.

ASSOCIATION

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES

14e SESSION

CONGRÈS DE GRENOBLE

Compte rendu fait par M. A. Fournier, délégué de la Société de géographie de l'Est.

Cette session, présidée par M. le professeur *Verneuil,* a été des plus brillantes.

Après la séance générale d'ouverture, chacune des sections s'est rendue — selon la coutume — dans la salle qui lui était réservée, afin d'y compléter son bureau :

Le président de section, M. Perrier, étant toujours élu l'année précédente, il y avait à désigner un vice-président et un secrétaire.

Le commandant *de Rochas* est nommé vice-président et M. *Duhamel* secrétaire.

Le général *Venukof* est acclamé comme président d'honneur.

A la prière du président, M. *Cotteau* fait le résumé du magnifique voyage autour du monde qu'il vient de faire :

Parti de Paris le 17 mars 1884, M. *Cotteau* arrivait à Singapour le 21 avril suivant.

Il visite Bornéo ; se dirige vers Batavia, où il se joint à deux voyageurs français chargés par le Gouvernement d'étudier la terrible éruption du Krakatau. M. *Cotteau* a publié, dans le journal *le Temps,* le récit de cette exploration dangereuse.

A Java, il a escaladé les quatre plus hauts volcans de cette île.

Rien de plus facile que les voyages dans cette région ; il y a des chemins de fer, des tramways, des voitures de louage.

De Java, il gagne l'Australie, visitant Sydney, Melbourne ; va admirer dans l'intérieur de splendides forêts, dont les arbres atteignent jusqu'à 120 mètres de hauteur, puis c'est le tour de la Tasmanie, de la Nouvelle-Calédonie, où des quarantaines ineptes l'arrêtent quinze jours en vue de Nouméa, sous prétexe de.... petite vérole !

De Nouméa, il gagne Tahiti, et enfin débarque à San-Francisco, après une navigation, à la voile, de 40 jours !

De San-Francisco, il va, par voie de fer, à Mexico, à Vera-Cruz et rentre à Paris le 16 mars 1885 en touchant à la Havane et aux Antilles.

M. *Cotteau* a une manière charmante de raconter ; c'est une causerie, sans façons, sans apprêts ; son succès a été grand et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

M. *Cotteau* est un véritable voyageur ; partout où il va, il vit avec et comme les habitants ; il s'accommode fort des mœurs, usages, de la cuisine des indigènes ; aussi, prenant, pour ainsi dire, une part active à la vie des habitants qu'il visite, on comprend combien ses récits doivent être intéressants.

A Tahiti, il mangeait, au grand étonnement de la colonie européenne, qui lui avait fait le meilleur accueil, le poisson comme les indigènes, c'est-à-dire cru : au Japon, il avait pris cette habitude.

Au Mexique, dans une petite station de chemin de fer, il rencontre une troupe d'acteurs français, ayant à leur tête une actrice parisienne bien connue : Subitement et pour un instant le voilà redevenu Parisien et il s'enquiert, avec un indicible plaisir, de toutes les petites histoires, de tous les racontars, les cancans qui constituent ce que l'on est convenu d'appeler la vie parisienne.

Aussi, j'espère bien que l'an prochain, à Nancy, M. *Cotteau* voudra nous faire une communication.

M. *Cotteau* est sans contredit un des hommes du monde entier qui ont le plus voyagé : c'est par centaine de mille, les kilomètres qu'il a parcourus ; dans son dernier voyage, il a fait 74,000 kilomètres, dont 58,000 par mer !

M. *Cotteau* a aussi donné communication d'une lettre d'un autre voyageur des plus distingués, qui a fait de l'étude du nord de la Norvège, son patrimoine : M. *Rabot*.

Depuis plusieurs années, M. *Rabot* a entrepris l'étude, bien incomplète jusqu'à lui, de la géographie du nord de la Norvège et de la Laponie. En ce moment, il étudie les glaciers de cette région.

Les cartes indiquaient jusqu'ici d'énormes glaciers, dont la surface atteignait 600 kilomètres carrés ; M. *Rabot* a démontré qu'il fallait beaucoup en rabattre ; car ces 600 kilomètres se réduisent à *deux !*

Au nom du colonel *Perrier*, retenu par une indisposition, M. *Maunoir* donne lecture d'un travail sur la carte de France au 1/200,000^e et d'un essai de carte au 1/50,000^e. M. *Perrier* offre au Congrès ces cartes au 1/200,000^e et au 1/50,000^e. Elles sont à six couleurs. Une feuille au 1/200,000^e représente quatre feuilles au 1/80,000^e.

Des remerciements sont votés à M. Perrier.

Au sujet de cette carte, une discussion des plus intéressantes s'est engagée :

D'abord, M. le capitaine du génie *Crouzet* donne de très intéressants détails sur les procédés nouveaux de zincographie employés par M. le lieutenant-colonel du génie *de La Noë*. Ces perfectionnements ont permis de remédier, d'une façon complète, aux procédés précédemment employés et par trop défectueux.

Aujourd'hui, il est incontestable que les cartes de l'état-major français sont incomparables ; seules, celles de l'état-major autrichien, peuvent en approcher.

Ensuite, M. *Maunoir* fait remarquer que, partout à l'étranger, on augmente les échelles des cartes; les Allemands, par exemple, publient une carte au 1/25,000^e.

En France, ce travail manque d'unité : chaque service veut avoir sa carte ; il y en a quatre actuellement en voie de publication ! De là une dépense très grande et un résultat des plus minces. Si on centralisait ce travail, la dépense serait moindre, mais on aurait une carte. Ainsi, faute de fonds, il a fallu arrêter la carte au 1/10,000.

Déjà l'an dernier, le colonel *Perrier* avait protesté contre un tel état de choses : cet éparpillement ne donne rien de bon, il y a une abondance nuisible.

Aussi la section vote-t-elle le vœu suivant :

« *La Société de géographie de l'Association pour l'avancement des sciences émet le vœu que le projet d'exécution d'une carte de France au dix-millième soit repris et réalisé et qu'à cette occasion il soit introduit de l'unité dans l'exécution topographique de la France.* »

M. le commandant *de Lannoy* a présenté et fait don à l'Association de tout ce qui est paru de la carte d'Afrique au deux-millionième; carte publiée, sous la direction du commandant *de Lannoy* par le service géographique de l'armée.

Cette carte, dont la publication revenait de droit à M. *de Lannoy*, aura $4^m,20$ de hauteur et 4 mètres de largeur.

Un millimètre correspond à deux kilomètres ; l'appréciation des distances est donc des plus faciles. Elle comprendra 60 feuilles de 40 centimètres sur 50 centimètres.

Vingt feuilles sont publiées ; neuf, dont le dessin est terminé, paraîtront prochainement. Il y en a onze dont la minute est en préparation. Il ne reste donc plus que 20 feuilles dont le travail ne soit pas commencé.

Cette carte est basée sur les renseignements contenus dans les recueils géographiques et les relations de voyages. Elle donne autant

que possible les itinéraires des voyageurs ; itinéraires qui correspondent, en général, aux routes suivies par les naturels.

Chacune des feuilles est accompagnée d'une notice, résumant la géographie connue de la région, énumérant les pays représentés, donnant l'histoire, les mœurs, la religion des peuplades ; à la fin on trouve une bibliographie des documents consultés, et un tableau où se trouvent les latitudes et longitudes de tous les points intéressants.

M. *de Lannoy* a entrepris un véritable travail de bénédictin qui lui fait le plus grand honneur.

Tout ce qui est paru est vendu au prix modique de 50 centimes la feuille.

M. *Maunoir* se faisant l'interprète de tous a vivement félicité le commandant *de Lannoy* sur son beau travail ; il a aussi fait ressortir qu'un tel travail devait revenir de droit aux Français, car toujours ils ont tenu le premier rang dans les diverses opérations géodésiques et topographiques de l'Afrique.

Avant de continuer ce rapport, je tiens à constater quelle grande place occupent les officiers du génie, dans ces travaux si utiles, si difficiles, si délicats d'établissement de cartes.

Aussi la section, par ses applaudissements, par la sympathie qu'elle n'a cessé de leur montrer, a bien prouvé à MM. *de Rochas*, *de Lannoy*, *Crouzet*, en quelle estime elle les tenait eux et leurs remarquables travaux.

M. *Pouchet*, professeur au Muséum, *directeur du laboratoire de zoologie et de physiologie maritime* à Concarneau, a étudié, dans cette dernière localité, la température de la mer.

Une subvention avait été donnée par l'Association à M. *Pouchet* pour la construction d'un thermomètre enregistreur destiné à faire connaître les variations des eaux de la mer par 30 mètres de fond.

M. *Pouchet* n'a pu commencer ses expériences qu'en juillet et août derniers ; mais dans ce court intervalle les résultats ont été tels, qu'il a voulu, sans tarder, en donner communication à la section :

Il a constaté qu'il y a des séries de *maxima* de température à peu près égaux qui suivent les marées.

Il a aussi remarqué que l'eau de la mer, en remontant les estuaires, s'échauffait, et qu'à mer descendante, la température des eaux s'était élevée de 1 à 2 degrés.

M. *Pouchet* continuera ses expériences, et nous ne doutons pas que, l'an prochain, il ne nous revienne avec des résultats des plus intéressants.

Comme tous les ans, le général russe *Venukof* a résumé les travaux faits, dans l'année, par les géographes et l'état-major russes.

Il a fait un rapport sur l'état actuel des connaissances du magnétisme terrestre en Russie.

Il a présenté et fait don à la bibliothèque de l'Association de :

1° La carte du pays transcaspien ;

2° La carte de Turcoménie et des pays limitrophes ;

3° La carte de la Russie d'Europe, représentant les voies de communication dans ce pays.

M. *Hansen-Blangsted* a fait lire une note sur l'origine des mots *Baltique* et *Beltz*.

Comme les années précédentes, M. *Tisserand,* professeur au collège d'Oran, a lu un très intéressant travail sur les villes de l'Algérie ; les années précédentes, il nous avait fait connaître Oran, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès ; cette année, il a étudié les villes de Mostaganem et Saint-Denis-du-Sig.

Enfin, il me reste à parler d'une très intéressante communication de M. *Duhamel.*

Cette communication avait pour titre : « Une nouvelle carte du Haut-Dauphiné, et les cartes de la même région par l'état-major. »

M. *Duhamel* est président de la section de l'Isère du Club alpin français ; sa grande connaissance des hautes et magnifiques montagnes du Haut-Dauphiné lui a permis de relever bien des erreurs de la carte de l'état-major.

Ces erreurs étaient inévitables, si l'on veut se rappeler combien l'accès de ces montagnes est difficile : il y a là plusieurs sommets presque inaccessibles, la Meije, par exemple, dont la dangereuse ascension présente les plus grandes difficultés.

Il y a des erreurs d'altitude, de noms ; les glaciers ont été mal reproduits, les uns sont trop grands, d'autres trop petits ou oubliés.

Alpiniste éprouvé, M. *Duhamel* a entrepris la rectification de la carte de la région ; ce travail l'a amené à en faire une nouvelle. C'est par la photographie qu'il procède. M. *Duhamel* a déjà pris cinq mille vues qui toutes rapprochées et réduites donnent une image fidèle de ces montagnes et de leurs glaciers.

De plus, par des projections, il a fait connaître par le détail, ces magnifiques montagnes, ces glaciers, trop peu visités encore, qui, pourtant ne le cèdent en rien aux plus belles régions montagneuses de l'Europe.

Le Congrès, ouvert le 12 août, s'est terminé le 20. Plus de six cents personnes y assistaient.

La session prochaine se tiendra à Nancy; elle sera présidée par M. *Friedel,* de l'Institut. M. *Debidour* a été nommé, pour cette session, président de la section de géographie. A. FOURNIER.

CORRESPONDANCE ET AVIS.

La publication *in extenso* du compte rendu de l'inauguration du buste Crevaux nous a obligés à différer jusqu'au 4e Bulletin une très intéressante lettre sur Tlemcen de notre ami M. Antoine, juge de paix dans cette ville, ainsi que de curieux documents sur le Tong-King que nous devons à M. Pâris dont nous venons d'apprendre la nomination de receveur des postes à Hanoï. Il vient d'être également l'objet de récompenses honorifiques pour travaux administratifs : c'est la seconde médaille d'or qu'il reçoit pour le même motif, et nous l'en félicitons sans réserve. Nous sommes certain que nos lecteurs seront heureux d'étudier, en compagnie d'un homme qui peut les juger sur le vif, les mœurs des habitants de notre nouvelle colonie.

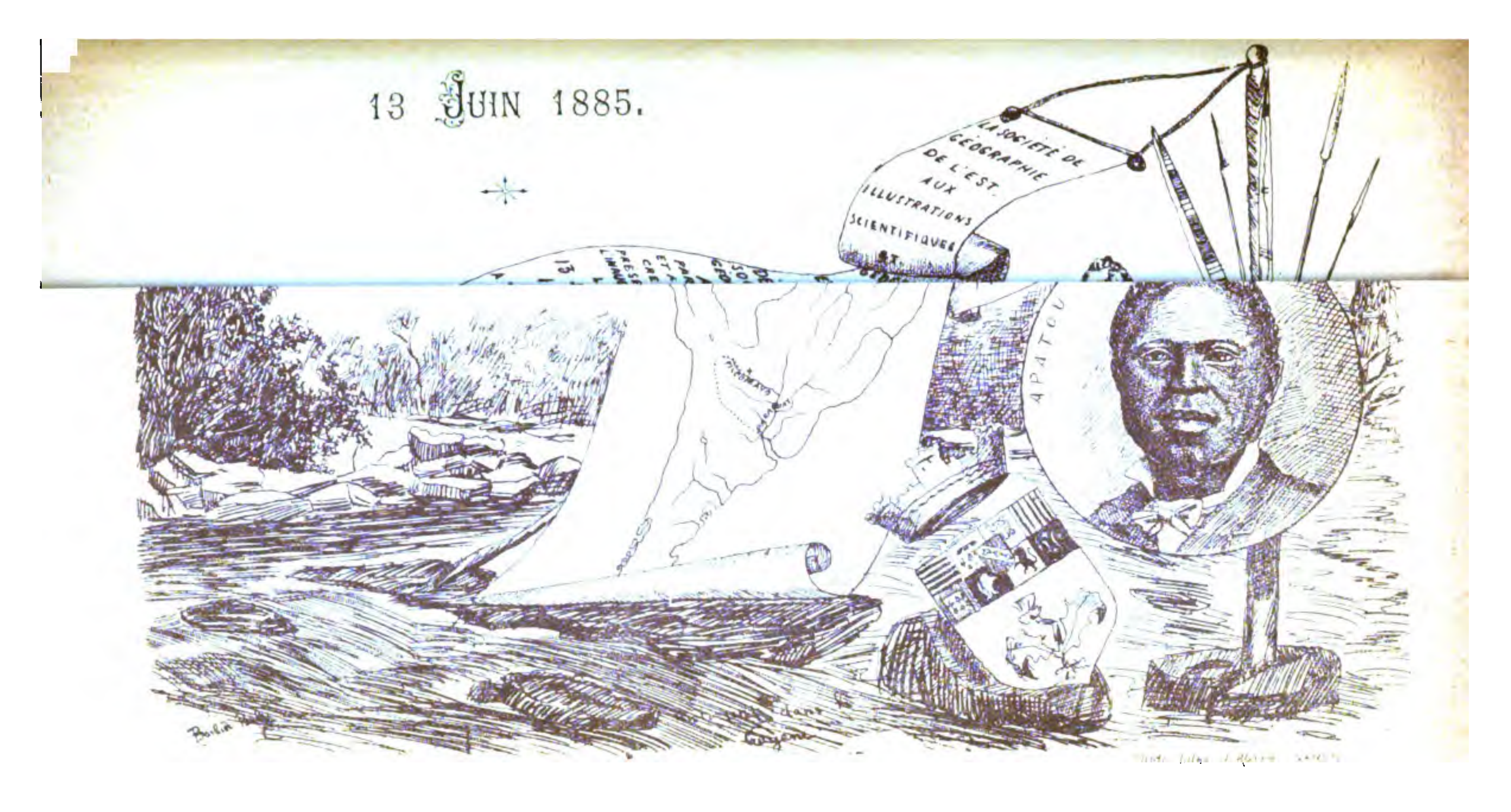
Pour la même cause, nous devons différer encore quelques-uns des travaux annoncés au nombre desquels l'étude sur le Havre, de M. G. Ferrand.

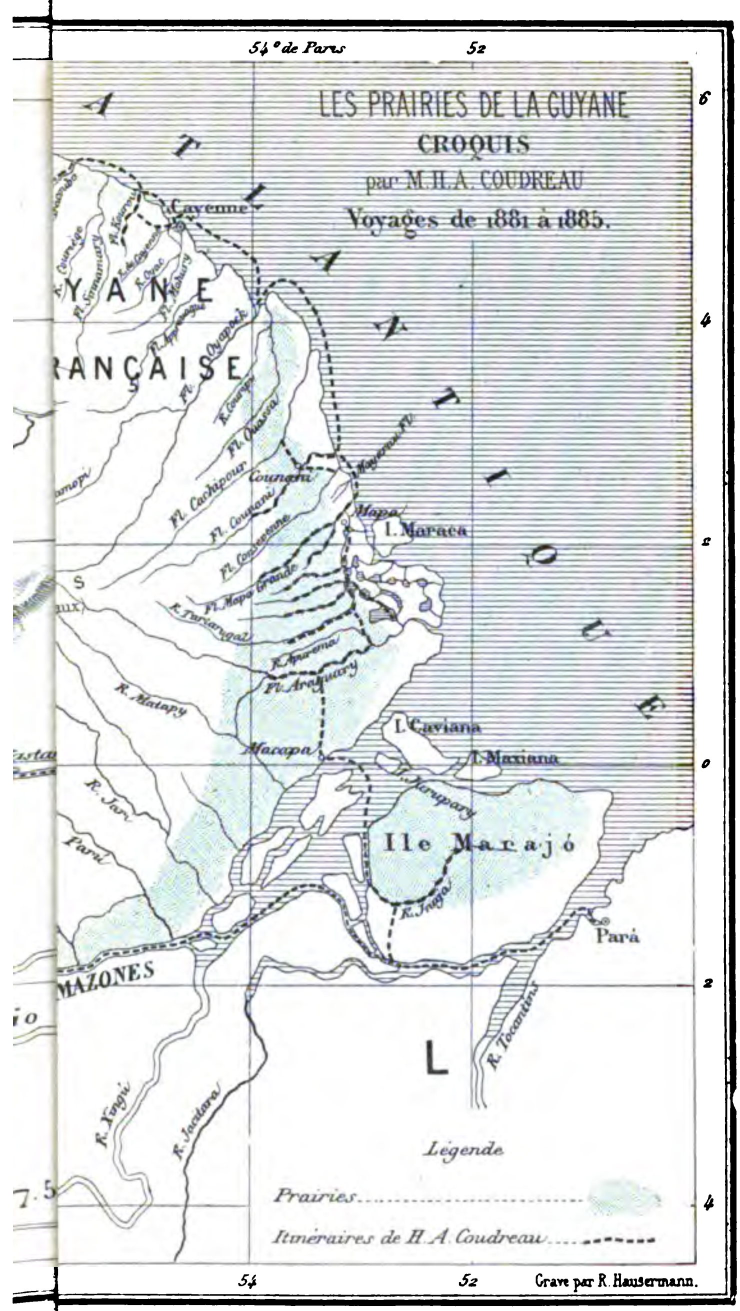
Nous avons reçu aussi une lettre de la *Société de géographie de Lisbonne* donnant des nouvelles de la magnifique exploration que viennent d'accomplir les deux voyageurs portugais Capello et Ivens. Ils ont traversé l'Afrique depuis *Mossamédès* jusqu'à *Quilimane* et relié par des observations minutieuses et au milieu de difficultés sans nombre le bassin du Congo ou Livingstone à celui du Zambèse. Cette exploration est très considérable en résultats au sujet des grands problèmes hydrographiques des immenses bassins de ces grands fleuves. Nous les donnerons dans le prochain Bulletin.

Enfin, par une lettre récente, la *Société de géographie commerciale de Nantes,* en annonçant le prochain Congrès des sociétés françaises de géographie, invite celles-ci à étudier dans leurs comités la question qu'elles désirent voir discuter et sanctionner par le congrès. La Société de géographie de l'Est ne sera certainement pas la dernière à présenter les questions auxquelles elle n'a jamais cessé de s'intéresser.

Nous sommes invités à appeler l'attention de nos lecteurs sur une publication patriotique intitulée : *la Revue française.* Son directeur, M. Marbeau, nous communique une note que, faute de place, nous ne pouvons publier, mais dans laquelle il recommande nos frontières de l'Est et du Sud-Est, nos Vosges et nos Alpes comme but d'excursions scolaires de préférence à des voyages très intéressants, sans doute, mais moins essentiellement utiles. Nous savons que des excursions dans l'Est ont déjà été faites sous les auspices de la *Société de topographie pratique* et sous la direction de M. Lottin. Nos sympathiques encouragements sont acquis à l'un et à l'autre. J. V. B.

Le gérant, J. V. Barbier.


13 JUIN 1885.
LA SOCIÉTÉ DE
GÉOGRAPHIE
DE L'EST
AUX
ILLUSTRATIONS
SCIENTIFIQUES
APATOU



ulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTRÔLE

DU

COMITÉ DE RÉDACTION

1885 — 4e TRIMESTRE

NANCY
BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11
MAISON A PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1885



1° GÉOGRAPHIE MILITANTE : EXPLORATIONS

VOYAGES DANS L'INDO-CHINE

CONFÉRENCE

Faite par M. le docteur NEÏS

MÉDECIN DE LA MARINE FRANÇAISE

La première exploration (¹) que j'ai faite en Indo-Chine a eu pour objet les pays limitrophes de notre colonie cochinchinoise. Je voulais, dans cette partie de la carte qui est à peu près blanche, étudier les populations sauvages qui habitent les montagnes et les pays avoisinant la Basse-Cochinchine, puis la rivière même de Saïgon, qui n'avait pas été remontée jusqu'en ces dernières années. Le Dong-Naï était absolument inconnu dans son cours supérieur. M. le gouverneur me confia la mission de rechercher les sources de cet important cours d'eau. En 1880 et 1881, j'accomplis heureusement cette tâche.

Dans une première excursion accomplie du 1er novembre 1880 au 8 janvier 1881 (²), j'avais visité seul le pays des Moïs. Parti de Baria, je m'étais dirigé vers l'Est, par Long-lap, Añ-Mao, Xuyen-Mok, puis vers le Nord, gagnant d'abord la vallée du Gia-Lao-Mé, affluent du Da-Haño, qui est lui-même le principal tributaire du Dong-Naï.

(¹) Dans sa conférence, le docteur Neïs a, pour ainsi dire, passé sous silence … première exploration. Nous croyons devoir lui restituer une place, si petite …lle soit, afin que nos lecteurs sachent bien toute l'importance des missions …tifiques remplies en Indo-Chine par le docteur Neïs. Celle-là, d'ailleurs, n'a …'objet que d'une publicité restreinte. J. V. BARBIER.

(²) Voir le rapport du docteur Neïs, dans le n° 10 des *Excursions et reconnaissan…* …Saïgon, 1881 ; à Paris, chez Challamel aîné.) J. V. B.

Non loin de leur confluent, à Dong-Li, les Moïs s'appellent *Traos,* perdant ainsi leur dénomination annamite, et le Dong-Naï, De-Dong.

Remontant ce dernier jusqu'à son confluent avec le Da-Hué, mes guides me décidèrent à remonter ce dernier jusqu'à sa source, me faisant entrevoir la possibilité d'atteindre la province annamite de Biñ-Touan', en passant par les sources du Dong-Naï. Mais des difficultés de toute nature, l'abandon final de mes guides et la fièvre bilieuse m'obligèrent, depuis Añ-Drañ, à me diriger au plus tôt sur Biñ-Touan', où je fus assez mal reçu par le gouverneur sous des apparences de politesse froide. La ville est située sur le Song-Ha-Loañ, à douze kilomètres de son embouchure au petit port de P'ang-Si. Quatre jours après, j'étais de retour à Saïgon.

Dès mon arrivée, j'appris, par M. le gouverneur de la Cochinchine, qu'un sauvage, se disant roi du pays de T'ioma, avait envoyé un Chinois pour demander la protection du Gouvernement et entrer en relations commerciales avec notre colonie. Le gouverneur l'avait engagé à venir et, quelques jours après, il arriva accompagné de treize Traos, parmi lesquels Patao, vieux chef du village de Da-Mré, qui m'avait été si utile.

Je reçus alors la mission de m'assurer de l'influence de Patao dans son pays et du commerce possible à établir avec cette région, et c'est dans cette seconde partie que Septane m'accompagna, chargé de la partie topographique.

Remontant le Dong-Naï en jonque jusqu'aux premiers rapides, nous reprîmes, de Vo-Duoc jusqu'à Añ-Drañ, mon itinéraire primitif, et, nous dirigeant cette fois vers le Nord-Est, nous avons eu, comme je l'ai dit, la bonne fortune de découvrir la source du Dong-Naï et de pouvoir relever une grande partie de son cours.

Le caractère principal des Moïs ou Traos (ce dernier nom est celui qu'ils se donnent eux-mêmes), c'est la peur;

il est difficile de trouver une population plus lâche. On leur attribuait l'anthropophagie ; mais ils ne mangent que leurs ennemis par haine, et non par goût de chair humaine. Ils n'ont guère d'autre industrie que la culture du riz, l'élève du bétail, la récolte du rotin et la confection des torches d'huile de bois.

Les plus éloignés des frontières et de toute communication fondent et forgent le fer, cultivent le tabac et le coton, tissent des étoffes teintes ensuite avec l'indigo qu'ils produisent ; le fil de cuivre et le sel sont les principaux objets d'échange. Qu'on y joigne les grands pots de grès chinois dans lesquels ils conservent le *rnom* (sorte d'alcool) et dont le nombre donne l'idée de la richesse de leurs possesseurs.

Les rapides que j'ai signalés indiquent un pays montagneux. Du Gnom ou Nin-Lang-Biañ, d'où le Dong-Naï descend, on voit à l'Est une immense étendue très accidentée, terminée à l'horizon par la crête qui domine le versant annamite.

J'aurais beaucoup à dire à ce sujet [1], mais je suis venu surtout aujourd'hui vous parler de l'intérieur de cette Indo-Chine, vers laquelle nous avons tous les yeux tournés en ce moment. Ce n'est cependant pas du Tong-King lui-même que je viens vous entretenir ; je vous raconterai tout à l'heure comment, trois fois, j'ai essayé d'y parvenir sans pouvoir y réussir ; mais du pays limitrophe du Tong-King : du Laos et du royaume de Louang-P'rabang.

Mais ces nations riches et les plus peuplées du Laos, admirablement situées au centre de l'Indo-Chine, faisaient autrefois un commerce actif avec le Tong-King et le Yuñ-nañ et recevaient du premier les denrées européennes. Aujourd'hui, elles les reçoivent de la Birmanie,

---

[1] Indépendamment de la publication précitée où l'on trouve tous les résultats de cette première et double exploration, le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 4e trimestre 1883, en contient un excellent résumé.

des entrepôts anglais de Maulmeïn par l'intermédiaire de Xieng-Maï. Ces pays seront, dans un avenir prochain, des débouchés et des sources de richesse pour notre colonie; ils peuvent, par leur alliance, devenir de ce côté notre boulevard contre les Chinois (1), nos ennemis communs; aussi n'est-il pas sans intérêt de la faire connaître.

C'est ce qu'avaient compris, dès 1882, deux hommes qui, à ce moment, tenaient en main la politique indo-chinoise : MM. Le Myre de Villers, comme gouverneur de la Cochinchine, et le Dr Harmand, comme consul de France à Bang-Kok. Aussi, dès que le premier connut mon retour en Indo-Chine, — car j'étais rentré en France à la suite de mon dernier voyage, rappelé par mon service, — pour continuer mes explorations et mes travaux chez les peuplades sauvages des montagnes de l'Indo-Chine, il me proposa de laisser là, pour le moment, les peuplades du Sud, d'aller directement jusqu'à Louang-P'rabang, de m'y établir, de rayonner en tous sens autour de ce centre et de revenir par le Tong-King. Je reçus en route, à Singapour, la lettre me proposant cette mission. J'acceptai sans hésiter; mais au lieu de continuer mon chemin vers Saïgon, je m'embarquai pour Bang-Kok, tant pour me procurer du pain pour six mois que pour conférer avec le Dr Harmand, que ses longs voyages dans le Laos et sa haute compétence en tout ce qui regarde l'Indo-Chine rendaient à même de me donner des conseils précieux. De là je revins à Saïgon, où j'organisai une petite expédition (2). Je désirais partir seul Européen; bien que médecin et peut-être un peu parce que je suis médecin, je sais les dangers

(1) Le traité de paix survenu avec la Chine depuis cette conférence, ne modifie pas sensiblement cette appréciation, car ce sont surtout les Pavillons-Noirs qui sont ici en cause et qui seront toujours pour le Laos et le Tong-King, voire même pour la Chine, une cause d'agitation et d'inquiétude. J. V. B.

(2) Avant de continuer son récit, le docteur Néis a ici sommairement exposé la mission de ses prédécesseurs (Mouhot, Doudart de la Grée, Garnier, Dr Harmand) dans ces régions ; mais nos Bulletins de 1880 et suivants ont donné tous les détails sur ces explorations.

auxquels on s'expose dans ces voyages, et la responsabilité de la santé d'un second m'effrayait beaucoup plus que les avantages que j'aurais pu attendre d'une collaboration. Je pris donc seulement avec moi deux interprètes indigènes, l'un pour la langue annamite, l'autre pour la langue siamoise ; l'un comprenait assez mal le français, et l'autre ne le comprenait pas du tout ; le premier n'avait pas 20 ans, le second 18. Je m'adjoignis deux miliciens annamites et c'est à nous cinq que nous avons accompli, dans l'Indo-Chine, le plus long voyage qui ait été fait dans cette région.

Quand je quittai Saïgon, on mit à ma disposition une canonnière qui me fit remonter le Mé-Kong jusqu'au nord du Cambodge ; c'était l'*Éclair,* avec le commandant Thesmar. Depuis, au Tong-King, commandant, équipage et bateau ont fait leurs preuves. L'*Éclair* vint me conduire jusqu'à Kratieh, point au-dessus duquel la navigation devient difficile en canonnière. Je pris en ce village des jonques laotiennes, ou plutôt des pirogues ; ce sont de petits bateaux creusés dans des troncs d'arbres, entourés de bambous pour les faire flotter et les empêcher de chavirer. On les pousse avec un bambou muni d'un croc, grâce auquel on peut, quand l'eau est trop profonde, s'accrocher aux arbres de la rive. Tous les fleuves, toutes les rivières, dans ce splendide pays, sont en effet bordés d'une végétation telle que les arbres viennent planter leurs racines jusqu'au milieu des eaux, et que l'on peut partout, ou presque partout, s'accrocher aux arbres de la rive quand on ne peut pas pousser de fond.

Je remontai ainsi jusqu'à St.ung-Treng, le premier poste du Laos. J'arrivais dans un pays à moitié civilisé, mais je ne sais si je ne préfère pas voyager en pays tout à fait sauvage. En pays sauvage, on est le plus souvent bien reçu quand on a suffisamment de bagages, suffisamment de cadeaux à faire et que l'on ne peut être qu'un bienfaiteur

pour la contrée; il est assez facile de trouver sa nourriture, son logement et ses moyens de locomotion. Mais dans des pays à moitié civilisés, il n'en est point ainsi ; il y a des lois. A Stoung-Treng, si je n'avais pas eu de passeport, j'eusse été arrêté absolument : je n'aurais pas eu de barques, on ne m'aurait même pas permis d'acheter de la nourriture. J'arrivais avec d'autant plus d'appréhension que notre consul, M. Harmand, qui avait parcouru ce pays, y avait eu de grandes difficultés. A Stoung-Treng, il avait été obligé, pour se procurer des moyens de locomotion, d'employer l'intimidation; moi, une fois que j'eus fait lire mon passeport, je trouvai les plus grandes facilités.

Je n'ai pas à vous parler ici du Cambodge; des voix plus autorisées que la mienne viendront vous parler de ce pays qui, maintenant, est entièrement français et qui sera certainement un débouché considérable pour notre commerce national. Je dois dire, cependant, que les communications entre le Cambodge et le Laos sont encore très difficiles ; il y a des rapides assez dangereux à traverser qui forcent parfois à débarquer les marchandises pour faire du portage pendant plusieurs cents mètres, mais il y a un autre danger, ce sont les pirates.

Cyvata a voulu autrefois détrôner son frère; mais, avec l'aide de la France, Noroddom a gardé son trône de P'nom-Peñ et a envoyé des troupes contre Cyvata ; celui-ci étant mis en fuite, a établi, sur la rivière, ce qu'il appelle une douane, c'est-à-dire qu'il rançonne et pille au besoin toutes les barques qui passent. Dans le pays, qui cependant dépend de Bang-Kok, sa position paraît extrêmement régulière, et c'est ce que Cyvata appelle établir des douanes.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu passer sans encombre, grâce à quelques précautions, mais quelques mois après, un explorateur français, M. Gruel, a été assassiné en ce même point. Vous voyez que la route n'est pas encore extrêmement libre.

Entre le Cambodge et le Laos, la navigation est loin d'être sans danger. Près des rapides de Préapatang, le fleuve se divise en un grand nombre de bras et, entre toutes les petites îles formées par le Mé-Kong, les pirates trouvent un asile commode où il est difficile de les poursuivre. Quelques mois après mon passage, le capitaine Aymonier, ancien résident au Cambodge, qui s'occupe en ce moment de l'épigraphie de tous les monuments de l'ancien royaume Khmer, fut inquiété dans ces parages et obligé de faire feu sur une jonque. Au mois de janvier dernier, un ingénieur des arts et manufactures, M. Bruel, envoyé en mission pour explorer le Sé-Kong, a été assassiné avant d'arriver à Stoung-Treng, près des rapides de Préapatang. Depuis ce temps, on a établi dans cette ville un poste de tirailleurs annamites commandés par un lieutenant d'infanterie de marine. J'arrivai donc sans encombre à Stoung-Treng, et je pus me rendre facilement de là à l'île de Khong, où l'on rencontre des cataractes absolument infranchissables pour les barques. Il faut faire transporter tout son matériel au-dessus de l'île, où des barques de la province suivante, celle de Khong, viennent vous chercher.

Je remontai donc le Mé-Kong assez facilement, m'inquiétant des routes commerciales, soit entre le Tong-King et le Mé-Kong, soit entre le Mé-Kong et Bang-Kok.

On peut assez facilement avoir des renseignements sur les routes entre le Mé-Kong et Bang-Kok; les gouverneurs vont en effet chaque année, eux ou l'un des grands mandarins, à Bang-Kok, et les connaissent toutes. Ces mandarins ne vont pas seuls : ils emmènent avec eux de petits mandarins et ont toujours une escorte de cinquante à cent personnes ; aussi ai-je pu avoir de nombreuses indications sur ces itinéraires.

A mesure qu'on s'élève sur le Mé-Kong, on trouve les habitants de plus en plus civilisés. A Stoung-Treng, ils sont à moitié sauvages, à Bassak, ils ne le sont guère

moins, mais quand on arrive au Laos moyen, vers Non-Kaï, on trouve des gens aussi civilisés que les Chinois, et nous ne savons malheureusement que trop qu'il ne faut pas prendre les Chinois pour des sauvages !

A Non-Kaï, le gouverneur possède des armes à tir rapide qu'il s'est procurées à Bang-Kok ; cependant les relations commerciales avec cette ville se font bien difficilement et seulement par l'intermédiaire de Korat. Il me disait : « J'ai des coffres pleins d'argent, je voudrais bien acheter des denrées européennes, mais nous sommes si loin de Bang-Kok que nous avons toujours peur que ce soit perdu en route. »

Pendant mon séjour à Bassak (j'y suis resté un mois), j'avais tous les jours la visite d'Annamites, échappés des mains de leurs maîtres. Ils me disaient tous : « Puisque les Français ont pris l'Annam, eh bien ! laissez-nous aller avec vous, nous vous servirons jusqu'à la mort. » A cette idée de revoir la terre d'Annam, ils se mettaient à pleurer et répétaient sans cesse : « Puisque les Français sont les pères des Annamites, est-ce qu'un père laisse vendre ses enfants. » Je ne pouvais malheureusement rien faire pour eux ; si je les avais écoutés, j'eusse été suivi à mon départ de Bassak par une troupe de plus de trois cents Annamites.

Dans l'avenir, il y a certainement là une œuvre de justice et d'humanité à entreprendre pour la protection des Annamites. L'esclavage n'est pas admis en droit au Siam, si ce n'est pour dettes, aussi, les Laotiens ne pourront pas se plaindre officiellement, et il suffira que le consul de Bang-Kok en parle sérieusement au roi de Siam pour forcer le roi de Bassak à empêcher le commerce des Annamites.

De Bassak, je continuai à remonter, non sans difficultés, le Mé-Kong jusqu'à Bañ-Mouk, où régnait une épidémie assez meurtrière de choléra. On jetait trois ou quatre personnes à l'eau chaque jour.

Les villes du Laos ne sont pas considérables ; ce que j'appelle une ville, c'est une agglomération de deux ou trois mille habitants, et encore est-ce là pour le pays une très grande ville, car plusieurs chefs-lieux de province, par exemple Stoung-Treng, ont peut-être cinq cents habitants.

A Bañ-Mouk, je ne pus m'arrêter, à cause du choléra ; j'amenai mes hommes jusqu'à P'nom. P'nom est une ville sacrée, peuplée de bonzes, où il y a un fort beau *wat*. Un wat est un couvent composé de ce que nous appelons une église, de la demeure des bonzes et d'une immense cour dans laquelle se trouvent la bibliothèque et des tombeaux, nommés en siamois *prahthièdi*, et qui ont la forme de petites tours.

Je fus obligé d'aller dans une chapelle chercher le gouverneur, qui s'y était caché en me voyant venir. Quand je l'eus trouvé, il parut enchanté de me voir et me dit qu'il me connaissait. Certainement, je ne m'attendais pas à rencontrer des connaissances à P'nom ! Il ajouta : « Vous étiez avec le consul de Bang-Kok quand je suis allé voir le Somdet Khromap'ra. » C'est le ministre chargé de tous ces pays, qui se gouvernent à peu près comme au moyen âge ; il est grand feudataire ; le roi de Bang-Kok n'a rien à faire avec les vice-rois, c'est le Somdet Khromap'ra qui transmet leurs tributs au roi de Bang-Kok.

Je me rappelai en effet avoir vu chez les grands mandarins quinze ou vingt individus dans la position de tout bon Siamois ou Laotien devant un supérieur, c'est-à-dire sur les genoux et appuyés sur les coudes, mais naturellement je n'avais pas remarqué mon interlocuteur.

Quoi qu'il en soit, sa rencontre me fut très utile. Le choléra sévissait, comme je l'ai dit, avec une très grande intensité ; on jetait tous les jours, à P'nom, quatre ou cinq personnes à l'eau. C'est la coutume là-bas de jeter les cholériques à l'eau, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour

l'empêcher, mais sans y parvenir. C'est la loi, c'est le *Tanième,* qui est pire que la loi. Or la coutume veut que tout individu mort du choléra ou de la variole (ce sont les deux maladies du pays), ou toute femme morte en couches, soient jetés à l'eau. Une femme morte en couches n'est jamais brûlée, même si elle est de famille royale ; car on brûle les morts dans le pays de Siam, mais seulement les morts dont les familles ont les moyens de payer les frais considérables qu'entraînent ces funérailles. Ce sont les bonzes, les talapoins qui font la cérémonie, et ils se font grassement payer. J'ajoute en passant qu'on n'a pour boisson que l'eau du fleuve où macèrent ces cadavres et que le choléra peut se propager ainsi jusqu'au bas du fleuve, au Cambodge et en Cochinchine. « On nous a envoyé le choléra de plus haut, disent les Laotiens ; eh bien ! nous nous le renvoyons aux autres plus bas. »

Dans ces conditions, il était difficile de se procurer des hommes et des barques. Et cependant je trouvais la plus grande bonne volonté chez le gouverneur ; je logeais dans la maison commune, dans ce qu'on appelle le *sala,* qui est une grange quelconque. Il me disait : « Donnez-moi vos serviteurs ; je les ferai accompagner de *kromakanes* (mandarins en sous-ordre) qui vous ramèneront des hommes pour vos barques. »

Je fus ainsi obligé d'attendre trois ou quatre jours. On faisait véritablement la chasse à l'homme ; d'une façon légale, il est vrai, puisque j'étais appuyé par les autorités du pays. Je me trouvai obligé par là de récompenser ces gens largement ; sachant que les mandarins ne les payaient pas, je les indemnisai d'autant mieux qu'ils étaient difficiles à trouver. Je continuai donc à remonter le Mé-Kong avec beaucoup de difficultés.

Arrivé à cet immense Z que fait le fleuve, vers le dix-huitième parallèle, je résolus d'aller visiter ce pays des P'ouörs dont parle Francis Garnier dans son récit des

voyages d'exploration de la commission commandée par capitaine Doudard de la Grée. Ce pays, qui était le plus grand marché de toute l'Indo-Chine il y a seulement vingt ans, et qui fournissait à la plus grande partie de l'Annam et du Laos presque tous les chevaux, les bœufs et les buffles, et cela en quantité énorme, n'avait jamais été visité.

J'abandonnai donc en ce point le Mé-Kong, bien connu, j'allais dire trop connu, car vraiment cette expédition du commandant de la Grée a été une expédition admirable, on ne saurait trop le reconnaître. Quand on suit le Mé-Kong, et qu'on a la carte dressée par MM. Francis Garnier et Delaporte, on ne peut trop louer l'exactitude, le soin avec lequel elle a été faite. Il faut avoir été voyageur pour bien apprécier cela ; quand on est tenu, dix heures par jour, d'avoir la boussole à la main, de constater quelle est la vitesse du cours d'un fleuve et quelles sont ses rives et de noter sa direction de cinq en cinq minutes (car on ne fait rien de bon sans cela), quelles que soient la chaleur et la réverbération qui vous aveugle, alors seulement on peut estimer à leur juste valeur des travaux comme ceux de MM. Delaporte et Francis Garnier.

Quoi qu'il en soit, j'étais, je ne dirai pas vexé, mais ennuyé de voir qu'il existait une carte aussi bien faite du pays que je parcourais, et je me décidai à rejoindre Louang-P'rabang, en faisant la diagonale de ce Z et en visitant le pays des P'ouörs.

J'appris à Boung-Kang que le Nam-Chañ, qui est marqué sur la carte de M. Dutreuil de Rhins, et qui est noté comme navigable pendant deux ou trois jours sur l'itinéraire de M. le commandant de la Grée, pouvait être remonté pendant douze jours, et que l'on atteignait alors la capitale des P'ouörs.

Je me rappelle que j'étais arrivé fort tard à Boung-Kang. Ce village est assez éloigné du fleuve. On était en saison

sèche, et il y avait un kilomètre de plage à franchir. J'allai trouver le chef du village, et lui dis qu'il fallait absolument que le lendemain au jour je fusse sur le Nam-Chañ. Comme cette rivière traverse deux provinces dépendantes du roi de Siam, mon passeport était bon. Cela ne se fit pas sans difficultés, mais avec un peu d'intimidation j'obtins ce que je voulais.

Je remontai le Nam-Chañ, non pas en douze jours, mais en six jours. Il y a douze jours de barque pour les Laotiens, mais quand on est pressé, quand on veut marcher vite, on fait faire deux ou trois jours de marche en un jour.

Dès la première province, celle de Pat-Soum, on me dit : « Vous ne pouvez pas aller plus loin, les Hos sont maîtres du pays ; nous, nous sommes des P'ouörs chassés de chez nous par les Hos, et nous sommes venus ici nous placer sous la protection du roi de Siam. »

Je ne savais pas du tout ce que c'était que les Hos. Il n'était pas question des Chinois au Tong-King à cette époque. Cependant, comme je n'ignorais pas que nous avions toujours des vues sur le Tong-King, je voulus me rendre compte de ce qu'étaient ces Hos. Ce sont ces bandes chinoises irrégulières que nous appelons Pavillons-Noirs, bandes assez analogues aux grandes compagnies qui parcouraient la France au moyen âge (en somme, on est en plein moyen âge dans ce pays). Elles se sont rendues maîtresses de tout le pays compris entre le royaume de Siam et l'Annam, mais elles ne descendent cependant pas encore au-dessous du 18e degré.

La connaissance de cette invasion fut une incitation pour moi, et je voulus rechercher ce que les Hos faisaient dans ce pays, comment ils s'en étaient rendus maîtres, comment le peuple des P'ouörs, si commerçant, dont la commission Doudard de la Grée dit le plus grand bien, qui avait des aptitudes artistiques assez développées, avait

pu se soumettre à de simples bandes de pirates. Une raison qui me décida encore à aller dans le royaume des P'ouörs, c'est que j'appris qu'à Muong-Ngañ il y avait deux missionnaires français. J'avoue cependant qu'au premier abord, cela ne me plut guère ; je me croyais parvenu dans un pays tout à fait inexploré et être le premier Européen qui le parcourût ; aussi l'idée d'être devancé me fut-elle pénible. Quiconque a été explorateur doit comprendre ce sentiment. Ces deux missionnaires étaient pour moi deux intrus qui me dépouillaient d'une partie de mon pays neuf.

Mais à part ce petit sentiment d'égoïsme, je fus bien heureux de savoir que j'allais enfin me trouver avec des compatriotes, et d'ailleurs je pus avoir, par ces missionnaires, une foule de renseignements précieux. Comme ils étaient venus chacun par un chemin différent, ils me firent connaître leurs routes, ce qui me fut très utile. Du Nam-Chañ au Nam-Kañ, que j'ai exploré plus tard, tous les fleuves viennent des vastes plateaux très élevés qui formaient autrefois le pays des P'ouörs, où j'ai trouvé des pommiers sauvages en assez grande quantité, des framboisiers, des fraisiers et, comme sur tout le Mé-Kong, des églantiers. Au point de vue zoologique, j'ai observé la pie commune de France et le lièvre ; il est vrai que ce dernier se rencontre sur tous les plateaux. Le pays m'a paru assez sain ; cependant les missionnaires avaient eu de la fièvre à la dernière saison des pluies.

Je constate en passant que, fort bien traité par des missionnaires catholiques que j'ai trouvés sur les confins du Siam, je suis allé en remercier l'évêque de Bang-Kok, en passant par cette ville. L'évêque m'a dit avec raison : « Il n'y a rien à faire dans les pays laotiens, les missionnaires catholiques peuvent, partout où il y a des Annamites et des Chinois, trouver des prosélytes, mais sur les races siamoises, leurs efforts resteront stériles. »

Les Laotiens ont, en effet, des superstitions auxquelles ils sont très attachés, et cependant, en général, ils ne s'occupent guère de religion; ils ont des Bouddhas dans les temples, ils ne sont, au fond, pas plus bouddhistes que catholiques.

En ce qui concerne le commerce, j'ai pu savoir qu'il y avait, entre le Mé-Kong et l'Annam, des routes faciles, très suivies autrefois; mais depuis que le pays est entre les mains des Pavillons-Noirs, qui ont établi des gouverneurs et un gouvernement dans des citadelles fort bien défendues, elles ont été complètement abandonnées. A Xieng-Kouang, il y a une citadelle très forte, que je n'ai pas pu voir. Le roi des P'ouörs s'était réfugié dans une petite forteresse, et apprenant que les Hos arrivaient, il alla se mettre à l'abri à Viñ, chez les Annamites, ne sachant pas au juste s'il devait se soumettre ou résister à cette invasion chinoise.

Cette invasion ne date pas, qu'on le sache bien, de notre dernière action au Tong-King, mais de douze à quinze ans; les Chinois arrivent chaque année dans ces contrées en plus grand nombre, mais ils n'ont pas encore osé s'attaquer au royaume de Siam. Dans ce dernier pays, toutefois, on ne se fait pas illusion sur l'invasion chinoise: on sait que là est le danger, et c'est précisément en raison de ce sentiment que j'ai pu faire envoyer des pays siamois, de P'yxaï et de Sokataï, mille hommes qui arrivèrent à Louang-P'rabang pour aider le roi de ce pays à se défendre contre les Hos.

Après avoir pris les renseignements qui m'étaient nécessaires dans la place où je me trouvais et sur laquelle les Hos se dirigeaient, je n'avais qu'une chose à faire comme missionnaire scientifique: m'en aller le plus vite possible. Je n'étais pas là pour faire la guerre; d'ailleurs, je n'avais avec moi que deux miliciens annamites qui me servaient de boys (domestiques), et deux interprètes, l'un

ayant dix-huit ans et l'autre vingt ans, deux enfants ; mais les missionnaires, qui étaient décidés à se défendre, me représentèrent que nous pourrions peut-être empêcher les Hos d'arriver.

La citadelle était très bien située, sur un petit mamelon ; il y avait une double enceinte de forts madriers, avec des chausse-trappes. Au point de vue des armes, nous avions trois cents fusils et de la poudre en quantité suffisante.

Je me mis absolument à leur disposition ; je leur dis : « Si vous voulez rester, je ne m'en irai pas. » Au surplus, il y avait là deux Français, cela suffisait pour que je ne pusse pas m'en aller et les laisser seuls.

Malheureusement, l'un d'eux était absolument myope ; il ne pouvait donc pas nous rendre de grands services ; mais l'autre, le père Sastre, originaire de la Haute-Loire, fort bien bâti, vigoureux, ne demandant qu'à défendre sa mission, avait une vue excellente, et certainement j'avais autant de confiance en lui qu'en moi. Nous avons mis la place en état de défense avec les minces connaissances militaires que nous pouvions avoir : eux prêtres et moi médecin, ce n'était pas tout à fait notre métier !... Nous avons placé des sentinelles et envoyé des patrouilles sur les routes que devaient forcément parcourir les Pavillons-Noirs ; puis nous nous sommes partagés la surveillance de nuit. Ayant l'habitude de me coucher assez tard, j'avais pris la garde de sept heures du soir à deux heures du matin, et lui, au contraire, qui avait l'habitude de se coucher d'assez bonne heure et de se lever très matin, l'avait prise de deux heures au jour. Toutefois, par suite de l'indolence et de l'apathie de nos soldats, nous fûmes obligés de faire tous deux le même service, c'est-à-dire de ne pas nous coucher, afin de réveiller les hommes que nous placions en sentinelles et qui s'endormaient, et de faire marcher les patrouilles qui ne circulaient pas.

Le lendemain, quand, au jour, je rassemblai le conseil des notables, le conseil de la ville (le roi n'étant pas là), je lui déclarai qu'on pouvait défendre la place, mais que pour cela il était indispensable de fusiller d'abord au moins cinq ou six des hommes. Il me fut répondu que si on fusillait un seul individu, les autres s'enfuiraient dans la montagne et que nous n'aurions plus un seul soldat. — S'il en est ainsi, dis-je aux *thiao-naï* (notables), je refuse de vous commander plus longtemps. — Je tombai alors d'accord avec les *ong-ko* (grands-pères, c'est le nom respectueux que l'on donne en Annam à tous les missionnaires) pour décider que toute défense était impossible avec une semblable population et qu'il fallait nous résoudre à abandonner la place. Mais nous ne pouvions pas demander de porteurs ; on nous aurait certainement répondu que les habitants allaient quitter la ville et que, par conséquent, ils voudraient emporter leur propre bien. Aussi me décidai-je, contraint et forcé, à abandonner à peu près tous mes bagages. Quant aux missionnaires, ils perdirent absolument tout ce qu'ils avaient, on brisa les pierres d'autel pour brûler les reliques qu'elles recouvraient, on brûla les habillements sacerdotaux pour qu'ils ne fussent pas profanés, puis, le dernier jour, pour nous mettre en route, nous bûmes le reste du vin de messe, car, ainsi que me disait l'un des pères, il ne faut jamais oublier de mettre en sûreté ce qu'il y a de plus précieux.

C'est ainsi que je ne pus pas, suivant le projet que j'avais formé, aller de Boun-Kang à Louang-P'rabang et explorer comme j'aurais voulu cette partie du pays. Il m'a été possible, cependant, grâce aux missionnaires (l'un d'eux avait une boussole dont il se servait pour relever sa route exactement), et grâce aussi aux mandarins du pays auprès desquels je m'étais renseigné, d'avoir les routes du pays des P'ouörs jusqu'à Louang-P'rabang, où, comme je viens de le dire, je me serais rendu, si, mal-

heureusement, les Hos n'étaient arrivés. C'était une coïncidence déplorable, car si je ne les avais pas rencontrés au moment où j'arrivais, je serais allé par Kassy sur le Nam-Ngoun et, à Kassy, j'aurais été à huit jours de Louang-P'rabang.

Obligé de revenir sur mes pas, je passai par Nonkaï, après avoir visité les ruines de Vién-Kiang. Le pays de Nonkaï est le plus commerçant de tout le Laos; il existe au sud de la ville d'immenses plaines couvertes, je ne dirai pas de marais salants, mais d'efflorescences salines pendant la saison sèche; aussi Nonkaï fournit-il à tout le Laos un sel mélangé de potasse extrêmement amer et qui est cependant préféré au sel marin par les Laotiens. Connaissant cette particularité par le récit de l'expédition du commandant de la Grée, je m'étais dispensé d'emporter une aussi grande provision de sel que celle qui m'aurait été utile pour les échanges ou les cadeaux dans la montagne, chez les peuples Moïs ou Khas. Et j'avais bien fait, car cette substance à Nonkaï n'est pas plus chère qu'à Saïgon.

A Nonkaï, il y a toute une colonie chinoise faisant le commerce; je fus donc très heureux de me trouver dans un pays où je pouvais voir des Chinois et des Laotiens; les premiers assurément, dans ce pays, représentent la classe civilisée.

J'ai reçu le meilleur accueil du gouverneur de Nonkaï. C'est un vieux brave homme aveugle (il est atteint d'une cataracte double); malheureusement, je n'avais ni les instruments ni les médicaments nécessaires pour le soigner et l'opérer: sans cela j'aurais certainement essayé. J'ai écrit à ce sujet au consul de Bang-Kok, en lui recommandant cet excellent homme et en le priant de le mener chez un oculiste de sa résidence. (Les maladies des yeux sont très communes dans le royaume de Siam, et les oculistes font de très bonnes affaires à Bang-Kok.) Je ne sais pas la suite

qui a dû être donnée à ma lettre, mais je doute fort que le vieux gouverneur ait pris la résolution de se faire opérer.

De Nonkaï, j'ai continué à remonter le Mé-Kong jusqu'à Paklay, mais à partir de ce dernier point, la navigation du Mé-Kong devient très difficile ; on est forcé d'abandonner le moyen de transport par eau et de poursuivre sa route à dos d'éléphant.

N'ayant jamais voyagé à dos d'éléphant, je ne pouvais pas me faire une idée des difficultés que j'allais éprouver. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai bien regretté d'avoir accepté cette monture, car je n'en connais pas de plus désagréable, ni ne sais de mode de transport plus fatigant, plus ennuyeux, plus lent et peut-être même plus dangereux que celui qu'offrent les éléphants du Laos.

Les gens qui ont voyagé dans l'Inde à l'aide d'éléphants apprivoisés, sur lesquels ils étaient confortablement installés dans des cages faites par les Anglais, vous diront que l'éléphant est un animal admirable. Admirable ! Certainement, il se tire des pas les plus difficiles et ne tombe jamais !... Mais quel est l'animal qui se jette par terre, à part les chevaux que l'on ferre ? Dans le Laos, comme il n'y a pas de route nationale, les chevaux ne sont pas ferrés, et ils ont le pied aussi sûr que l'éléphant. L'éléphant a un grand pied, et comme il est extrêmement prudent, il regarde toujours où il va le poser : puis il se décide, il fait un pas, examine de nouveau le terrain et en fait un second. Il vous est facile de comprendre qu'on arrive à parcourir, dans les pays de montagnes surtout, quinze kilomètres dans sa journée, en restant dix heures à éléphant, secoué comme dans un van !

En plaine, l'animal va plus vite, et l'on peut arriver à faire de trente à quarante kilomètres ; mais ce dernier chiffre est certainement le maximum pour les éléphants du Laos, pour peu qu'ils portent cent cinquante ou deux cents

kilogr., trois cents kilogr. peut-être, et encore je ne crois pas qu'un des éléphants qu'on laisse aux chefs des villages puisse facilement porter trois cents kilogr. en faisant quarante kilomètres par jour.

Quoi qu'il en soit, je pris cette affreuse monture et je passai le long des montagnes pour arriver à Louang-P'rabang.

Je suis resté huit mois à Louang-P'rabang, où j'ai pu recueillir, au point de vue commercial, des échantillons que j'ai fait adresser au ministère de l'instruction publique; mais je n'en ai reçu encore aucune nouvelle [1].

Le commerce que l'on peut faire, surtout à Louang-P'rabang, est celui de la soie ; mais les naturels filent très mal la soie ; il faudrait la prendre en cocons. Ceux-ci sont très bon marché, mais la soie en est très courte : il faudrait changer les graines et le mode de culture.

Le *sticklak*, ou plutôt la plante sur laquelle on place l'insecte qui produit le sticklak, se trouve dans toutes les montagnes.

Mais un des commerces les plus importants de Louang-P'rabang, était le benjoin, je dis : « était », parce que, hélas ! tout le pays d'où provenait le benjoin est en ce moment entre les mains des Pavillons-Noirs, et il est certain que le prix de cette substance doublera et triplera même avant peu d'années.

Dans la partie nord du Nam-Ou, il y a aussi des bœufs chez les populations Lôes, mais pas en quantité suffisante pour en faire l'objet d'un commerce lucratif.

Je me suis avancé dans cette contrée jusqu'à 21°11′ en relevant le fleuve et recueillant des renseignements qui ne figurent pas sur les cartes et qui contribueront à la connaissance de la contrée d'entre le Tong-King et Louang-P'rabang ; je pourrai en faire un relevé approximatif en

[1] Depuis que cette conférence a été faite, les échantillons sont arrivés, mais complètement avariés, à part les échantillons de benjoin et de sticklak (Dr N.).

pointillé et sous toutes réserves. J'ai pu avoir aussi des détails exacts sur la topographie de cette contrée, grâce à des mandarins qui y ont fait la guerre (une des meilleures manières de connaître un pays, c'est d'y faire la guerre, parce qu'alors on fait attention aux montagnes et aux fleuves), puis à des commerçants qui l'ont traversé. J'ai contrôlé tous les renseignements qui m'ont été donnés, si bien que je crois avoir une idée approximative de tout le terrain compris entre Louang-P'rabang et le Tong-King.

Je comptais revenir par le Tong-King et y rejoindre le navire *le Pluvier*; mais j'ai essayé trois fois inutilement de m'y rendre du Laos, et je vous ai raconté comment j'ai été arrêté dans ma marche en avant sur le Nam-Chañ et sur le Nam-Ou, toujours par les mêmes bandes de Hos.

Ces gens sont-ils payés directement par l'empire chinois? Je ne le crois pas. Sont-ce des gens qui émigrent, des anciens Taï-Ping? Je ne le crois pas : on m'avait dit qu'ils étaient musulmans, mais ils sont plus ou moins bouddhistes, et ils ont la religion des ancêtres.

Le Nam-Ou et, plus bas, le Nam-Söañ sont les deux grandes routes par lesquelles on faisait autrefois le commerce entre Louang-P'rabang, l'Annam et le Tong-King. Le vieux roi m'a souvent répété : « Nous faisions jadis du commerce avec le Tong-King ; nous avions par là les denrées européennes, tandis que maintenant nous sommes obligés de les acheter à Xièng-Maï. » Toutes les denrées européennes se vendent assez bon marché à Louang-P'rabang, et il s'en fait une grande consommation : une boîte d'allumettes, par exemple, s'y vend cinq centimes, tandis que nous la payons dix centimes à Paris.

Il se fait un grand commerce entre Moulmeïn et Louang-P'rabang par Xièng-Maï ; mais il suffit de regarder la carte pour comprendre que l'on a dans ce pays tout intérêt à prendre les denrées européennes au Tong-King. Les commerçants de Louang, d'ailleurs, ne demandent qu'à le

faire; mais le pays est absolument coupé de ses communications et aux mains des Pavillons-Noirs. Je me suis efforcé, pendant huit mois, de persuader aux gens de Louang-P'rabang, au roi, aux mandarins, que leur intérêt est absolument le même que le nôtre et qu'il consiste pour eux à se débarrasser de l'invasion chinoise.

A Louang-P'rabang, après avoir fait diverses explorations dont je ne puis pas parler ce soir, je ne voulus pas me résigner à revenir par le chemin que j'avais parcouru. Ma route la plus directe était de redescendre à Xieng-Kang et de prendre le chemin de Bang-Kok, mais je voulus, surtout au point de vue commercial, me rendre compte de ce que faisaient à Xièng-Maï les Anglais. J'avais su déjà par M. de Kergaradec, le nouveau consul de Bang-Kok, qu'on allait nommer un consul anglais à Xièng-Maï. Or, dans ce pays, consulat veut dire à peu près protectorat. Un consul (je parle d'un pays comme Xièng-Maï, qui est absolument perdu), un Européen qui a une investiture officielle de la part du gouvernement de Bang-Kok, est, s'il le veut, absolument le protecteur, le maître du pays. Comme je viens de vous le dire, j'ai voulu voir ce qu'il y avait à faire au point de vue commercial du côté de Xièng-Maï, et alors, au lieu de redescendre, j'ai remonté le Mékong jusqu'à Xièng-Sen. Là, j'ai suivi le Nam-Kok jusqu'à Xièng-Haï, puis, obligé de reprendre ces affreux animaux pour lesquels j'éprouvais une si grande antipathie et de m'en servir pendant plus de trente jours, je parcourus à dos d'éléphant de splendides forêts de teck. J'ai vu déjà bien des spectacles dans ma vie, mais rien de si beau, comme végétation, qu'une forêt de teck. Les arbres s'élèvent souvent à trente ou quarante mètres avant de donner leurs premières branches; à cette hauteur, ils s'étendent en immenses parasols. Ce qui augmente la beauté de ces forêts, c'est qu'on dirait que les arbres sont plantés au cordeau; les troncs sont assez rapprochés les uns des au-

tres, mais à cause de l'ombrage probablement et peut-être aussi à cause des feuilles très épaisses qui tombent continuellement, on ne rencontre pas cet encombrement de lianes, de rotins, de bambous qu'on trouve dans toutes forêts des pays tropicaux. Il y a un assez grand nombre de ces forêts sur le versant du Mé-Kong, mais à trois mille kilomètres et plus de son embouchure, sont-elles exploitables ? Les Anglais ne l'ont pas pensé et ils ne s'occupent que de celles qui sont sur le cours des affluents du Mé-Nam et sur le Salouen, l'Iraouaddi et le Brahmapoutre.

A Xièng-Maï, je trouvai des commerçants anglais qui avaient des traités avec le roi du pays et avec le gouverneur de Lampoun, un brave homme qui m'avait pris en amitié parce que j'avais de la barbe. Il m'avait demandé à passer sa main dans ma barbe et en abusait. Néanmoins, il ne me fournit pas les moyens de transport dont j'avais besoin, contrairement à ce qu'il m'avait promis. Je fus cependant obligé de lui laisser un billet payable au consulat de Bang-Kok, où j'ai depuis envoyé les fonds, car en revenant je me trouvais absolument à court d'argent, ayant été volé à Louang-P'rabang, avec la complicité d'un de mes hommes qui, par désœuvrement, s'était mis à fumer de l'opium.

Après m'être rendu compte du commerce de bois de teck dans le pays, je descendis le Mé-Nam et arrivai à Bang-Kok. Là, j'étais en France ; il y avait un télégraphe et un télégraphe français, grâce aux habiles négociations de M. Harmand et au courage, au dévouement de mon ami Pavie, ingénieur des télégraphes qui, seul d'Européen et avec quelques Cambodgiens, a posé à travers la forêt vierge la ligne télégraphique de P'nom-Peñ à Bang-Kok.

Aussitôt arrivé à Bang-Kok, j'envoyai une dépêche à ma famille. Comme je n'avais pu, depuis de longs mois,

donner de mes nouvelles, les journaux de Saïgon avaient annoncé ma mort.

Je ne voulus pas quitter l'Indo-Chine, que j'avais parcourue et examinée sous toutes ses faces, sans aller visiter les ruines d'Angkor, ces anciens monuments kmers que certainement plusieurs voyageurs qui se trouvent ici ont pu admirer.

Angkor se trouve à côté du Grand-Lac. Je me fis débarquer à Chantaboun, où je trouvai une vieille ruine indo-chinoise, pas aussi vieille cependant que les ruines d'Angkor ; c'est un brave missionnaire qui n'a pas moins de quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq ans, et qui est là depuis quarante-cinq ans. M. Mouhot, un de nos compatriotes, le premier voyageur qui ait passé dans ce pays, raconte qu'il a été fort bien reçu par le père Ranfaing, qui était déjà un ancien missionnaire en Indo-Chine ; eh bien ! je l'ai retrouvé, toujours dans sa paroisse. Il ne peut plus, il est vrai, prêcher ni officier, c'est-à-dire faire son service ; mais il est suppléé par un prêtre qui est là déjà depuis douze ans.

Je pus, chez ces messieurs, me ravitailler et trouver des facilités pour passer dans le pays qui est entre Chantaboun et Battambang, pays dont on viendra vous parler, car je crois que l'ingénieur des télégraphes qui a fait le télégraphe de Saïgon à Bang-Kok est un de nos collègues. De Battambang, je descendis à Angkor où je restai quelques jours pour satisfaire ma curiosité. C'était un voyage de quinze jours à pied, mais un voyage de quinze jours à pied n'est qu'une simple promenade.

D'Angkor, je passai le Grand-Lac, qui est un véritable réservoir à poissons ; deux fois il nous est arrivé, en le traversant (il est vrai que les eaux étaient basses), de voir des poissons de près d'un mètre sauter dans la barque. On les prend avec de simples troubleaux et l'on n'a pas besoin de filets. Ce grand lac, dont je n'ai pas à vous par-

ler, est le plus grand déversoir du Mé-Kong, lequel présente ce phénomène étrange d'un grand fleuve courant pendant six mois dans un sens et six mois dans un autre.

J'aurais beaucoup à vous dire encore sur le royaume de Siam. Déjà j'ai trop abusé de votre bienveillance, encore que je n'aie fait qu'esquisser rapidement tout ce que m'ont appris mes voyages dans cette région doublement intéressante pour nous. Ce simple exposé a suffi, du moins je l'espère, à vous faire connaître le but si patriotique et si vraiment fructueux que nous poursuivons dans l'Extrême-Orient ; trop heureux si, dans ma modeste sphère, j'ai pu ajouter quelque chose à l'œuvre de mes vaillants prédécesseurs et si mes efforts me valent vos encouragements.

VOYAGE AU ZAMBÈSE

Par P. GUYOT

[*Suite* (1).]

De Nhamichère au loan de Christian.

En nous rendant de Tête à Palira, on nous a plusieurs fois affirmé, soit à Chingose, soit à Nhamichère, qu'il existe, à partir de cette dernière localité, un chemin aboutissant au Zambèse par la rive gauche du Revugo, sans suivre toutefois la vallée de cette belle rivière.

A un moment donné, tel, par exemple, que celui de l'exploitation des houillères du Revugo, cette route ne pourrait-elle pas être employée pour transporter jusqu'au fleuve le produit extrait ?

Nous partons, le docteur Gaffard et moi, le 26 août, dans le but de faire des recherches et dès notre arrivée à l'Eringa de Chingose nous relevons le cours du Revugo, depuis la demeure de Christovao jusqu'à l'embouchure. La rivière a une direction N. 44° E. à S. 44° O. ; elle est assez large, mais encombrée de roseaux et d'îlots sablonneux. Sur la rive droite, on rencontre les povoacao Francisque, Capasoura, Mosonsa, Matundo, et sur la rive opposée : Nhoumba, Nhamgon, Camprigo, Thiova, Sobrero, Cadéra et le loan de Carlos.

Toutes les terres dépendent des prazos de Chingose, Bamba, Matundo, Capanga et Benga.

Les indigènes ont de nombreuses cultures sur les deux rives du Revugo et plusieurs chemins permettent de revenir du loan de Carlos à Chingose ; le plus facile passe au pied du monticule de Cadéra, longe un instant la

---

(1) Voir *Bulletin* des années 1882, 1883, 1884 et des 1er et 2e trimestres 1885, p. 22 et 306.

rivière et arrive au bas de la colline sur laquelle se trouve Sobrero. Après avoir traversé le ruisseau *Nhacomo*, qui coule S. 30° O. à N. 30° E. (affluent du Revugo), il aboutit à la rivière que l'on est obligé de franchir à la nage ou à dos de nègre, selon que les eaux sont plus ou moins hautes ; on retrouve alors le sentier cafre qui côtoie la rivière à une soixantaine de mètres et passe au pied des montagnes où est bâti Chaparina. Ce sentier traverse Mosoura, Capasoura, rencontre le *Nhacube*, qui coule O. 10° S. à E. 10° N., et côtoie une chaîne de montagnes qui, d'abord éloignée de 500 mètres du Revugo, s'en rapproche jusqu'à 80 mètres. On constate à chaque pas la présence de grès gris et de quelques schistes ; toute la montagne est en friches. Après avoir dépassé Francisque, on longe la rivière de très près et l'on arrive en peu de temps à Chingose dont l'Eringa est à 225 mètres E. 20° S. de l'eau.

Pour aller examiner le chemin cafre qui conduit de Nhamichère au Zambèse, il nous faut parcourir les friches de Chingose au village habité par Nascimente, traverser le Revugo, puis un terrain sableux couvert de roseaux, une culture de maïs et nous arrivons à un monticule dont le village de *Chaïma* occupe une partie. Une deuxième côte dirigée N. 23° O. à S. 23° E. forme le commencement de la grande chaîne, visible de Chingose, dont l'axe est sensiblement N. 35° E. à S. 35° O. Au delà, le sentier est très rapide, entre deux côtes formant une gorge étroite et où les blocs de grès sont nombreux. On traverse le mokoro *Sofira*, qui coule S. 15° O. à N. 15° E., le *Nhaouedezi*, qui coule O. à E., un instant parallèle, à 4 mètres à droite du sentier. Le terrain devient fort accidenté ; il est coupé à gauche par de nombreux ravins, dont l'un reçoit le mokoro *Nhamacase* qui semble venir de l'Est 18° N.

Une marche vers le Sud conduit à *Sagoma* que domine un piton très élevé ; jusqu'au Revugo le terrain est plat et

cultivé de jujubiers et de sorgho; la chaîne de montagnes s'éloigne jusqu'à 800 ou 900 mètres du sentier. Un kilomètre et demi conduit au loan de Nascimente, situé sur un monticule de 2 mètres d'élévation, d'une trentaine de largeur et de 80 à 90 de longueur. Sa direction est N. à S. et il laisse voir sur son plateau un filon de carbonate de fer, même direction, pente vers l'Ouest.

Nhamichère comprend trois sections différentes: le village proprement dit, le loan de Nascimente et Chabuézègue, à une faible distance.

C'est du loan de Nascimente que nous partons pour gagner le chemin cafre; après un village de peu d'importance et la povoacao de *Casagalira,* nous marchons vers le S.-O. La vallée, en friches, est fermée, à 150 mètres de nous, par une chaîne de montagnes; on y trouve des fragments de feldspath et de carbonate de fer. Bientôt nous sommes enfermés dans une sorte de cul-de-sac; mais avant d'être au pied de la montagne, le *Nhamichère Grande,* ruisseau de 2 mètres de large, à fond de sable, coule E. 25° S. à O. 25° N. et nous traversons trois fois le mokoro *Camancoucou,* qui est très sinueux et rempli de feldspath et d'hématite.

La vallée se ressorre toujours; le lit du *Nhaoué,* direction S. 25° E. à N. 25° O., a beaucoup de quartz, de granit et de feldspath. Cinq cents mètres plus loin, on commence à gravir la montagne couverte de débris de terrains anciens. Un superbe torrent, le *Nhangagou,* large de 4 mètres et d'une direction S. 35° E. à N. 35° O., contient d'énormes blocs dioritiques; il reçoit sur une distance d'un kilomètre 6 petits ruisseaux venant tous de la droite.

A 3,292 mètres du loan de Nascimente et à 75 mètres au-dessus du niveau de la plaine, on découvre le Zambèse; de temps à autre un ruisseau forme échancrure et permet d'apercevoir le fleuve. On est alors au sommet d'un plateau que l'on peut suivre pendant 1,200 mètres, puis le terrain

descend rapidement et l'on traverse un *mato* épais pour entrer dans un bois.

Le sentier aboutit dans un ruisseau large de 2 à 3 mètres, le *Potepote*, dont le sable est noirâtre et magnétique et dans le lit duquel nous ramassons des morceaux de fer magnétique roulé, pesant plusieurs kilogrammes.

On est obligé de marcher dans le lit du Potepote sur une longueur de 1,360 mètres pour arriver au *Tondoûbe*, large ruisseau qui coule N. 5° O. à S. 5° E. et qui reçoit le premier; quoique en plein bois leur lit est assez à découvert.

Nous retrouvons le chemin cafre et traversons un bois assez touffu sur un terrain plat, couvert de feldspath et de carbonate de fer, nous constatons en plusieurs endroits la présence du grès gris. De grands arbres laissent couler, lorsqu'on les entaille, une résine d'un beau rouge qui devient très dure en séchant; les euphorbes et les baobabs sont nombreux; beaucoup d'*Anil indigofera* et de calament.

A 7 kilomètres environ du Tondoûbe, nous traversons la *Nhialéga*, affluent du Zambèse, d'une largeur de 7 à 8 mètres et coulant du S.-E. au N.-O.; on voit dans les berges des bancs de schiste avec toit de grès, direction N. 15° O. à S. 15° E., pente à l'Est.

A 750 mètres au delà, le village de *Chareca* est bâti sur un monticule de 1^{m},50, O. 35° N. à E. 35° S., d'une longueur de 200 mètres sur 30 à 40 de large. Après deux villages de chétive apparence, on rencontre de nouveau la Nhialéga dont le lit a été complètement ensemencé de blé. En ce moment l'épi est presque mûr et des femmes, placées sur les berges, secouent des cordes tendues au-dessus de la plantation pour chasser les oiseaux qui, de temps en temps, s'abattent par bandes sur la récolte. De l'autre côté, un village dépend de *Pitaloche*, grande povoacao que l'on traverse avant d'arriver à l'embouchure de la Nhialéga.

Sur la rive droite, le loan de Christian, but de notre excursion, se compose d'une simple maison en pisé et d'une cour close qui renferme quelques cases. Le propriétaire, Portugais de Goa, fait cultiver quelques champs aux environs. Ce loan est à une quarantaine de mètres du Zambèse, ou plutôt d'un canal de 200 mètres environ qu'il forme en cet endroit. Devant l'habitation et au milieu du fleuve, une île assez grande, sablonneuse, est couverte d'une belle vgétation et le refuge des crocodiles et des hippopotames qui n'y sont jamais inquiétés.

Pendant que nous séjournons chez Christian, les 29 et 30 août, le niveau de l'eau est à 6 mètres au-dessus de la vallée de la Nhialéga et à ce moment on n'est pas encore à l'étiage. Le chenal navigable serait donc plutôt sur la rive opposée.

Voici quelques-unes des cotes les plus saillantes du chemin parcouru, relevées pendant notre excursion de Chingose à Nhamichère et de Nhamichère au loan de Christian, ct extraites du profil en long, que nous avons tracé.

DISTANCES parcourues.			ALTITUDES au-dessus du niveau de la mer.	DIFFÉRENCES.	PAR MÈTRE.	
Partielles	Totales.				Rampe.	Pente.
mèt.	mèt.		mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
»	»	Chingose	100	»	»	»
5,028	5,028	Nhamichère	126	»	»	»
		Loan Nascimente	128	28	0,0056	»
2,778	7,806	Point culminant du sentier.	191	65	0,0234	»
2,448	10,254	Ruisseau Potepote	145	46	»	0,0187
1,363	11,617	Ruisseau Tondoûbo	137	8	»	0,0058
7,869	19,486	Rivière Nhialéga	112	25	»	0,0032
1,615	21,101	Loan Christian	106	6	»	0,0037
40	21,141	Zambèse	100	»	»	»
21,141	»					

Le 30 août, nous quittons le loan de Christian et retour-

nant sur nos pas, nous regagnons par le Potepote le haut plateau au sommet duquel nous avons rencontré des ruisseaux d'où nous apercevions le Zambèse. Nous essayons de longer les rives du premier pour descendre vers le fleuve; mais au bout de 400 mètres, d'énormes amas dioritiques et de hautes herbes entravent la marche. Les naturels qui nous accompagnent ne peuvent avancer dans le fourré, les épines leur déchirent la peau et les blessent cruellement; nous incendions le *mato* et, le vent aidant, le feu a bientôt nettoyé le chemin.

Nous repartons dans une direction O., le terrain descend d'abord fortement, puis il devient presque plat; le mato est en broussailles; amas considérables de blocs de granit. Dans le lit d'un ruisseau nous constatons la présence de diorites et de carbonate de fer, et à mesure que nous le descendons, nous trouvons successivement des grès houillers et des schistes bleuâtres. A 1,600 mètres environ de notre point de départ, nous traversons le *Birindi,* ruisseau qui coule E. 30° S. à O. 30° N. dont le lit sablonneux contient de l'oxyde de fer magnétique. A 2,200 mètres, la povoacao de *Capenga* est bâtie sur une hauteur de 5 mètres; nous sommes dans une vallée resserrée entre deux petites collines; direction N. 25° à 30° O.

Après avoir campé à Mutengo, village d'une trentaine de cases entourées d'une palissade en roseaux, à 2,200 mètres d'un repère que nous avons marqué, nous reprenons le 31 août notre travail interrompu la veille au soir et, comme nous avons l'intention de passer par un autre chemin que celui qui mène à Mutengo, nous notons les observations faites du village à la reprise.

Le terrain est presque plat; la marche, E. 20° à 40° N., à 415 mètres de Mutengo, nous traversons le *Nhamatubsize,* ruisseau de 4 à 5 mètres de largeur, à fond de sable et fragments dioritiques; puis la plaine est en friches et le

terrain parsemé de nombreux fragments de feldspath avec grès en place.

Du repère marqué la veille, nous nous engageons dans un col entre deux côtes, sur la gauche; une petite vallée nous conduit à un torrent qui tombe dans une deuxième vallée plus basse de 15 mètres que la première. A gauche, les collines sont presque perpendiculaires et les trois dernières viennent mourir au pied de celles de droite, ne laissant ainsi qu'une gorge très étroite où le torrent passe à peine. Nous le laissons à notre droite et constatons que le grès houiller est en place sur toutes les collines.

Plus loin, nous avons à traverser un vallon rempli d'arbres épineux et touffus; le gibier y est abondant et c'est par bandes que nous rencontrons les perdrix et les pintades. Nous continuons notre route dans le lit desséché d'un ruisseau O. 20° N. à E. 20° S.; dans une grande vallée qui s'étend jusqu'au Zambèse coule le *Nhamatubsize Pequene,* que l'on peut suivre pendant 300 mètres et qui aboutit au *Nhamatubsize Grande,* perpendiculaire au premier. Sa direction est N. 20° E. à S. 20° O.; sa largeur de 6 à 7 mètres; on peut le suivre jusqu'au fleuve sans difficulté, car il traverse une plaine cultivée en sorgho, maïs et tabac.

Mutengo est situé à 1,200 mètres environ de l'embouchure du Nhamatubsize Pequene.

Notre guide, en nous indiquant la route suivie pendant la seconde partie de ce lever, nous avait assuré que le terrain était plat, peu accidenté jusqu'au Zambèse. Nous avons trouvé tout le contraire: des collines, des ravins à chaque pas qui gêneraient beaucoup si l'on voulait construire une voie ferrée portative. Tandis qu'en marchant vers Mutengo on est en plaine et on peut aller en ligne droite; puis vers le village, si on tourne au sud quelques degrés ouest, on peut facilement gagner le Nhamatubsize Grande et de là le Zambèse.

De Mutengo nous regagnons Chingose par la vallée du Revugo en rencontrant, à gauche, les villages de Chinosoro, Miranda et Fortuna ; à droite, ceux de Chachindira, Francisque et Ginrayaséna ; ce dernier est tout à fait au pied de la grande chaîne de montagnes qui fait face à Chingose.

(*A suivre.*)

2° GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

PETIT GLOSSAIRE

POUR SERVIR A

LA LECTURE DU TOPOCARTE

DE

L'UNITED KINGDOM

Par M. PEIFFER

[*Fin* (1).]

F

**Fach*, petit ; se rencontre en complément de quelques noms de lieux des counties de Pembroke et de Carmarthen (England) ; son opposé est *fawr* grand.

**Fad* (Ireland), long ; *Drumfade* mont long.

Fair, beau. *Fair Head*, Beaumont ; *Fairfield*, Beauchamp ; *Fairlight* (belle lumière) est le nom d'un phare.

Fairy. Tous les dictionnaires anglais-français le traduisent par fée, ce qui ne rend pas complètement la signification, car les légendes françaises empruntent la fée au sexe féminin, tandis que les légendes anglaises admettent les deux sexes pour *Fairy ;* je crois donc pouvoir définir ainsi *Fairy :* Être surnaturel, masculin ou féminin, doué du pouvoir que nos légendes attribuent aux fées. La fée,

(1) Voir le *Bulletin* du 1er trimestre 1885.

telle que nous la présente Perrault dans ses contes, se dit *Banshee*.

Fall, chute. *Waterfall* chute d'eau, cascade. *Fall of Wood* chute de bois, c'est-à-dire abatis d'arbres, et c'est ainsi que doivent être interprétés *Dargate Fall, Denstrood Fall*, noms portés par des triages de forêt dans l'Est du county de Kent. *Bonnington Fall, Corra Linn Fall* sont les noms des chutes de la Clyde. *Fall* indique aussi l'endroit où un cours d'eau en rejoint un autre ou bien l'endroit où il se jette à la mer sans qu'il y ait véritablement chute, c'est-à-dire une différence de niveau.

Fallow, fauve ; en topographie s'applique à une terre en friche : *Fallowfield* fauve champ (champ en friche), est près Manchester.

Far, loin ; entre en complément dans les noms de lieux en opposition à *Near* proche : *Brockagh Far, Brockagh Near*; ou encore *Far Gulph, Near Gulph*. Je n'ai pas rencontré l'analogue dans la topographie française.

Farm, ferme ; maison entourée de terres cultivées.

Farn, transformation de *Fern*, fougère. *Farn Dal* val des fougères, *Farnborough, Farnham* bourg, village des fougères. *Farnsfield*, champ des fougères, répond à nos Feuquières, Fougerolles.

**Farset* (Ireland), banc de sable formé près la bouche d'une rivière par l'opposition de la marée contre le cours d'eau et qui aux basses eaux souvent forme un passage ferme et comparativement sûr pour traverser. C'est un terme assez commun dans l'Ouest de l'Ireland, où les *farsets* sont d'une grande importance, car dans plusieurs endroits ils servent aux habitants en guise de ponts.

Fastness, fermeté ; en topographie : place forte et correspond exactement à nos La Ferté.

Fawr, grand. Voy. *Fach*.

Feet (pluriel de *foot*), pieds.

**Feith* (Scotland), nom donné dans l'Est du county d'In-

verness et dans celui d'Aberdeen, à des petits cours d'eau sans affluent et d'un très faible parcours.

**Feld*, rocher sauvage.

Fell, colline, rocher sauvage, termine bon nombre de noms de lieux : *Kirkfell* église du Rocher ; *Middlefell* roche du Milieu ; son orthographe est modifiée lorsqu'il est en tête du nom de lieu : *Felsham, Felthorpe* village de la Roche ; *Felstead* lieu du Rocher.

Fen, marais ; *Fenny* marécageux.

Fence, défense ; en topographie : lieu réservé, endroit clos, haie.

Fern, fougère ; *Fern plot, Fern ground* fougeraie.

Ferry, endroit où l'on peut passer la rivière. Aujourd'hui il se dit plus particulièrement de l'endroit où se fait le passage d'un estuary par le service d'un bateau à rames ou à vapeur.

**Ffos*, fossé, tranchée.

Field, champ de terre arable ; dans les noms de lieux il est parfois la transformation de *Feld ;* il est certain que pour *Beaconsfield*, rocher du Signal convient mieux que champ du Signal.

Fine, beau ; appliqué à l'eau signifie claire, limpide.

**Fiord*, même signification qu'*estuary*.

Fir, sapin.

Firth, transformation de *Frith*, est le nom donné sur les côtes du Scotland aux rentrants allongés désignés sous le nom générique d'*estuary ;* les *firths* sont distingués les uns des autres soit par le nom du cours d'eau dont ils semblent former la bouche (Firth of Forth, Firth of Tay), soit par le nom d'une ville voisine (Dornoch Firth, Cromarty Firth). Aux Orkney Islands, *firth* est le nom générique de quelques larges passes entre ces îles.

Fish, poisson ; *Fisher* pêcheur ; *Fishery* endroit réservé pour la pêche, pêcherie ; *Fishguard, Fishlake*, vivier.

Flash, en topographie, flaque d'eau.

Flat, plat, uni. *Flat Holme*, île plate, est le nom de bancs de sable découverts à marée basse et situés sur la côte du Sussex. *Flat hill* haut plateau.

Flax, lin.

Fleet, rapide, est le nom propre de quelques cours d'eau analogue à celui de Furens; en terminaison il signifie surface couverte d'eau et indique le voisinage d'une crique ou d'une rivière; *Byfleet* est en haut de la vallée de la Thames.

Flint, caillou.

Flower, fleur.

Foel, sommet; on rencontre ce terme dans le Carmarthen.

Fold, parc, bercail, clôture.

Foot, pied, extrémité inférieure de n'importe quoi; dans la topographie anglaise, on le rencontre souvent appliqué à l'endroit où un cours d'eau se jette dans un autre : *Elvanfoot* « pied de l'Elvan » est à l'endroit où l'Elvan débouche dans la Clyde. *Beckfoot*, pied du ruisseau, est le nom de plusieurs localités situées à la jonction de deux ruisseaux; *Waterfoot* est le nom d'un grand nombre de lieux situés sur la côte à l'embouchure d'un petit cours d'eau.

Ford, gué; d'une manière plus générale, passage en travers d'une rivière; il entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux : *Oxford* gué des Bœufs; *Clifford* gué de la Falaise, etc. Dans quelques noms toutefois, *ford* est l'altération de *Fiord*, mais la position de la localité dans ce cas indique la signification réelle.

Fore, devant, en avant. *Foreland* en avant de terre, c'est-à-dire promontoire.

Forest, forêt.

Fork, fourche; en topographie est employé pour désigner l'endroit où deux rivières se réunissent, ou bien encore à l'endroit où une rivière se sépare en deux bras pour former une île. On l'applique encore à la bifurcation d'une route, d'un chemin.

Fort, fort, endroit fortifié ; *Fortlet* (diminutif) fortin.

Fortress, forteresse.

Foss, fossé.

Foundry, fonderie.

Fountain, fontaine; aux stations de railway, *Drinking Fountain*, est la fontaine pour les voyageurs.

Fox, renard; *Fox hole* terrier ; *Fox cover* se rencontre sur les sheets pour indiquer un endroit servant à abriter le renard quand on le chasse.

Free, libre; *Freeby* répond à nos Villefranche ; *Free Church*, libre église, se rencontre plusieurs fois sur les sheets ; on appelle ainsi une église dont le desservant est nommé par le conseil de l'église et indépendant du Gouvernement ; son traitement est assuré par les ouailles. *Free School* (école libre) est une école entretenue par une association et dont les élèves sont instruits en religion par le pasteur du Free Church.

Fresh, frais; *Freshwater* eau douce ou mieux encore : aiguade.

Friar, moine. *Grey friars Church* église des moines gris, nom de la cathédrale du Stirling (Scotland).

Friday, vendredi. *Fridaythorpe* village du vendredi, probablement parce qu'il s'y tenait un marché le vendredi.

Frith, bras de mer.

Frog, grenouille. *Frogmore* (pour *Frog's moor*), marais de la grenouille, répond à nos Chantraines ; *Froxfield* (pour *Frog's field*), champ de la grenouille ; *Froxton* répond à Raineville, quelquefois écrit, mais à tort, Renneville.

**Fron* se rencontre souvent dans le Merioneth et le Denbigh : *Fron coet derv, Fron usaf, Fron uchaf*, d'après une note communiquée, signifie refuge, cabane; les noms cités ci-dessus équivaudraient à cabane du bois des chênes, cabane d'en bas, cabane d'en haut.

Furre, genêt épineux.

G

Gael, nom que se donnent les anciens Calédoniens, Scots ou Highlanders dans leur dialecte, qui est dit *Gaelic; Gael* signifie étranger ; *Celte* est synonyme de Gael.

**Gall* (Ireland). Les plus anciens colons dont on ait pu retrouver la trace en Ireland seraient venus de la Gaule et ont été désignés par le nom de *gall;* puis vinrent les *Danes* (Danois), quelques siècles avant l'invasion anglo-saxonne, auxquels par analogie on donna le nom de *Galls,* et quand plus tard les Anglais arrivèrent à leur tour comme colons, ils n'échappèrent pas non plus au nom de *Galls,* par suite *gall* finit par s'appliquer à tout ce qui n'était pas né en Ireland. — *Fingal, Donegal,* sont d'origine danoise; *Galbally, Ballinagal, Ballygall,* sont d'origine anglaise et signifient ville des étrangers. Il faut donc, pour connaître la vraie signification, remonter à la fondation de la localité; ajoutons que, pour augmenter la confusion, on donne le nom de *gall* à des pierres levées parce que, d'après la légende, les monuments préhistoriques de ce genre auraient été dressés par les Galls (Gaulois) et ont aussi aidé à former des noms de lieux. — *Gall* peut être encore la transformation de *geal.*

Gallows, gibet ; on le rencontre sur les sheets de l'England et rappelle un lieu où se faisaient jadis les exécutions ; il répond alors à notre nom de lieu « la Justice ». *Gallows hill* mont du gibet ; *Gallows Point* « pointe du gibet » est un promontoire. Un de ces anciens lieux de supplice est devenu une promenade fréquentée, comme l'indique le nom de *Gallows Green,* pelouse du gibet.

Gap, brèche, passage, entrée. Sur le sheet du Norfolk les *gaps* sont la continuation d'un chemin qui aboutit directement à la mer. Tout point de la rive favorable à l'embarquement, tout petit port naturel prend le nom de *gap* si un chemin y aboutit.

**Garry* (Ireland), jardin. *Garry owen* jardin d'Owen; *Ballingarry* ville du jardin.

**Garth,* petit enclos ; semble avoir quelque analogie avec le germain *garten*.

Gate, porte, et en terminaison route. *Watergate* route de l'eau (peut-être le chemin conduisant au gué) ; *Bridgegate* route du pont ; *Sandgate* route du sable.

**Geal* (Scotland), brillant. Je l'ai toujours rencontré sur les sheets suivi de *charn* (rocher). *Geal Charn* est un nom porté par plusieurs sommets de monts, probablement parce qu'ils sont terminés par un rocher luisant au soleil. En Ireland il prend la forme anglicisée *gal : Loughgal* brillant lac.

Giant, géant. *Giant's grove,* tombeau du géant, est le nom d'un cromlech près Golden Ball.

**Gill,* nom générique de petits cours d'eau encaissés et aussi de ravins sans issue. Ce nom de *gill* est plus particulièrement fréquent dans l'ouest du county d'York.

Glade, clairière.

**Glan,* le bord, le flanc ou la berge d'une rivière ou de toute autre accumulation d'eau. *Glan y more* le bord de la mer ; *Glan y avon* le bord de la rivière.

**Glas* est communément traduit vert et c'est son acception la plus ordinaire, car on le trouve souvent employé pour exprimer le vert de l'herbe ou du feuillage. Le mot a été encore en usage pour le vert grisâtre ou bleuâtre ; toutefois, en topographie il doit être interprété verdoyant. *Glascarrig* la roche verte ; *Glasdrummon,* nom plusieurs fois répété, le mont vert ; *Glaslough* lac vert ou bleuâtre. *Glas* se retrouve dans notre bas-breton avec les mêmes acceptions, car ardoise se dit *mean glas* pierre bleue.

Glass, verre à vitre ; *Glass House, Glass Works* verrerie.

**Glen, Glenn* (Scotland et Ireland), vallée étroite entre des montagnes. Cours d'eau encaissé.

**Glyn,* vallée étroite, défilé.

Goat, chèvre. *Goat hurst* bois de la Chèvre.

**Gob* appartient surtout à la topographie de l'île de Man et de l'île Lewis, où il a la signification de promontoire.

God, Dieu.

**Godre* (Wales), arête, lisière. *Godre y Mynydd* le bord du mont. Ce terme est fréquent surtout dans le Pembroke et le Carmarthen.

**Goed* correspond à notre *coet* breton et comme lui signifie bois (plantation ou matière première) : *Pont Goed* le pont de bois.

**Gorm* (Ireland), bleu ; est souvent appliqué à des monts qui se présentent sous une teinte bleuâtre quand on les regarde à distance : *Croaghgorm* est le nom d'une chaîne de monts au nord de la ville de Donegal qu'on appelle encore *Bluestack* amas bleu ; *Slievegorm* mont bleu ; *Gormagh* pour *Gorm magh*, champ bleu.

Gorse, genêt épineux, ajonc.

**Gort* (Ireland), terre en culture, jardin.

Gout, goutte de liquide. C'est le nom générique de quelques très petits cours d'eau du Lincolnshire. On sait que dans le Forez et les Vosges on donne le nom de goutte à de petits torrents.

Grange, ferme, exploitation agricole, signification qu'on donne à ce terme dans le Dauphiné et le Velay. *Grange* comme nom de lieu de l'England rappelle un manoir de second ordre habité par un petit seigneur.

Grass, gazon.

Grave, fossé, tombe ; c'est une terminaison très fréquente dans les noms des counties de l'Est où les cours d'eau abondent, mais il peut être aussi la transformation de *grove* bois ; *Grave yard* cimetière.

Gravel, gravier. *Gravel pit* gravière.

Gray, gris.

Great, grand.

Green, sa pure signification est vert, par suite il est pris

substantivement pour désigner un terrain couvert de gazon. Les jardins publics de l'United Kingdom consistant surtout en pelouses, *Green* dans toutes les villes est le nom de la promenade publique, comme chez nous le Mail, le Jard. *Play-green* (jeu vert) est le tapis vert où l'on se livre à des exercices. *Green house* serre.

Ground, terrain avec toutes les acceptions françaises; *Race Ground* champ de courses.

Grove, bocage, bosquet. En queue d'un nom d'arbre, indique une plantation spéciale : *Chesnut grove* châtaigneraie; *Linden grove* tillaie.

Gub (Ireland), cap ; il entre en tête des noms d'un assez grand nombre de caps sur les côtes du county de Mayo, comme *Gubna hinneora, Gubbermore, Gubduff,* etc. Tous ces caps se présentent sous forme d'un mont pointu.

Gulf, golfe.

Gull, mouette. *Gull Rock* est le nom de plusieurs rochers isolés en mer près de la côte, ainsi nommés parce qu'ils sont très fréquentés par les mouettes.

Gut, goulet.

Gutter, gouttière, est le nom générique de petits fossés ou ruisseaux par lesquels plusieurs petits cours d'eau rejoignent la bouche de la Dee à marée basse et disparaissent couverts par la marée haute.

H.

Hafod, habitation d'été, laiterie. Dans les Berwyn Monts, les *hafods* sont les cabanes où l'on prépare le laitage pendant la belle saison.

Hall, salle de réunion ; en topographie château, habitation seigneuriale, il répond alors au nom de la Salle ; en queue des noms de lieux *hall* rappelle une résidence fortifiée. — *Town hall, Guild hall* hôtel de ville.

Ham, clôture ; tout ce qui renferme. Il est souvent la

transformation de *home*; en queue des noms il répond assez bien à notre finale *court*.

Hamlet, hameau.

**Hampstead*, nom de lieux plusieurs fois répété, formé de deux mots *ham*, *stead*, ayant à peu près même signification entre lesquels un *p* s'est glissé par euphonie.

**Hampton*, nom de lieu très répété, formé de deux mots *ham* et *ton*, ayant même signification ou à peu près, entre lesquels l'euphonie a introduit un *p*.

Harbour, refuge, se dit de la rade qui précède un port et où les navires peuvent attendre à l'abri sans entrer dans le port.

Hard, dur, en topographie indique un terrain ingrat à la culture, résistant à la charrue, exigeant l'emploi de la bêche et de la pioche.

Hare, lièvre. *Harewood* bois du lièvre; *Harefield* champ du lièvre.

Hart, cerf, entre dans la formation d'un assez grand nombre de noms: *Hartfold, Hartford, Hartsbad, Hartenstein, Hartwell*.

Hatch, en finale, barrage d'eau.

**Haugh*, champ plat au fond d'un vallon, bord de cours d'eau sujet à être inondé, est quelquefois écrit *Hawgh*. Ce terme se rencontre plus particulièrement dans les counties d'Argyle et d'Aberdeen (Scotland).

Haven, havre, port.

**Haw*, vallon, petit clos près d'une maison. *Hawridge* clos sur le sommet, *Haworth* pour *Haw worth* clos de la ferme; *Hawthorn* clos de l'épine.

Hawk, faucon. *Hawk's Head* cap du faucon. *Hawks Wood* bois des faucons.

Hay, foin, quelquefois haie.

Hazel, coudrier. *Hazelgrove* coudraie. *Hazel* est devenu *Hazle* par métathèse dans *Hazlehead* cap du coudrier et *Hazlemoor* marais du coudrier.

Head, tête ; extrémité supérieure de toute espèce de chose ; il répond à notre bas-breton Pen et à notre Cap roman : *Tyne Head, Thames Head,* tête (source) de la Tyne, tête de la Thames dont nous trouvons chez nous l'analogue dans Capadour et Capdropt (tête ou source de l'Adour, tête du Dropt). *Burnhead,* sommet du ruisseau, revient sur les sheets aussi fréquemment que le nom Ras-el-mâ (tête de l'eau) des Arabes. — Sur le bord de la mer *Head* désigne un cap géographique.

Heap, monceau.

Heath, bruyère, lande.

Hedge, haie.

Height, hauteur, élévation ; *Height Side,* flanc de la hauteur ou versant.

Hell, enfer. *Hell's Glen* (Scotland), val d'enfer.

Hen, poule; *Henbury* ville de la poule ; *Henley* pré de la poule; *Hen and Chickens,* la poule et les poussins, est le nom d'un groupe d'îlots au N.-O. du Devonshire.

**Hen,* en cornique, vieux ; *Tyhen,* la vieille maison, est un nom qu'on retrouve dans notre Bretagne.

**Heugh,* versant d'une colline.

High, haut, élevé. *Highley* haut pré, *Higham* haut bourg ou haute ville, *Highworth* haute ferme.

Higher, comparatif de *high,* est souvent employé pour distinguer deux localités de même nom ; dans ce cas il est opposé à *lower : Higher Healy, Lower Healy ; Higher Wenstead, Lower Wenstead ;* c'est-à-dire : Healy-le-Haut, Healy-le-Bas ; Wenstead-le-Haut, Wenstead-le-Bas.

Highland, haute terre. Le Scotland est partagé en deux régions bien distinctes : les *Highlands* (hautes terres) et les *Lowlands* (basses terres).

Highway, grand chemin.

Hill, tous les dictionnaires le traduisent par colline. En topographie il correspond exactement au mont français,

formant les noms propres des montagnes les plus hautes aussi bien que des plus infimes.

**Hir* (Wales), long. *Pwlhir* long marais; *Nanthir* long val; *Hir Ynis* longue île. *Hir* appartient aussi à notre Bretagne avec la même signification.

**Hirst,* dans les noms de lieux équivaut à *hurst.*

Hithe, comme terminaison, est interprété havre, rivage; on le trouve dans quelques noms de lieux: *Queenhithe, Lambhithe* (aujourd'hui Lambeth); *Beck Hithe* est un petit refuge formé par la bouche d'un beck ou petit ruisseau.

Hole, trou.

Hollow, cavité, creux.

Holly, houe; *Hollygrove* houssaie.

Holm, île. *Priestholm* île du prêtre; *Steep Holm* île escarpée; *Flat Holm* île plate, sont dans l'estuary de la Severn. *Holm,* généralement, veut dire petite île, aussi l'emploie-t-on pour désigner une île en rivière.

Holt, quand il commence ou termine un nom de lieu, indique que cet endroit est boisé ou l'a été. *Holton,* ville du bois, est plusieurs fois répété.

Holy, sacré. *Holyhead* promontoire sacré, ainsi nommé d'un monastère; *Holywell,* source sacrée, doit ce nom à des vertus miraculeuses; *Holyrood,* crucifix sacré, fut le séjour du roi Charles X après sa chute.

Home, maison paternelle, logis, répond au *heim* germanique.

Hood, syllabe qui dénote l'état, la fixité et en topographie demeure; *Robin Hood* demeure de Robin. Le dictionnaire de Bailey lui donne aussi la signification d'abri.

Hook. Le dictionnaire de Fleming donne deux significations qui trouvent leur application dans les noms de lieux: crochet, — terre en rapport deux années de suite. La première signification serait analogue à nos Langlade, Langlars, nom porté par des localités situées près d'un angle dessiné par la configuration du terrain. *Hook* est le nom

de plusieurs commons des counties de Hunts et de Wilts. Il entre dans la formation le plus souvent en tête : *Hookland, Hookhurst,* l'angle du terrain, l'angle du bois.

Hope est une finale qu'on rencontre dans les counties de Durham et de Northumberland, même signification que *combe.*

Horn, corne ; entre dans la formation de quelques noms de lieux situés sur des monts effilés : *Horncastle, Hornsea* ou *Withhorn, Kishorn.*

Horse, cheval. *Horse shoe* fer à cheval, est le nom de plusieurs carrefours à cause de leur forme ; *The Horse Shoe* est le nom de la boucle formée par la Severn entre Gloucester et Berkeley.

Hospital, hôpital.

Hot, chaud.

House, maison. Sur les sheets le nom d'un lieu est parfois répété accompagné de *Ho* (*Plean, Plean Ho ; Kennet, Kennet Ho ; Sands, Sands Ho*) ; cette abréviation indique alors la maison du seigneur (*squire* ou *laird*) de l'endroit.

**How,* vallée. *How Mill* val du moulin ; *Grimshow* val de Grima (nom d'une sorcière).

**Howe,* nom générique des tumulus dans quelques parties du Scotland, particulièrement au Nord du county d'Elgin.

**Hugo,* caverne, grotte. On trouve en Cornwall *Pigeon Hugo, Raven's Hugo* grotte du pigeon, grotte du corbeau.

Hummock, éminence détachée sur les bords de la mer.

Hundred, cent (100) ; c'est le nom de la subdivision du county ; quant à son origine, beaucoup d'écrivains prétendent que le *hundred* comprenait cent chefs de famille (nous eussions dit cent feux) ; d'autres affirment que le *hundred* était une étendue de territoire parfaitement définie, comprenant 100 hides de terre (l'hide équivaut à 40 hectares environ). Le *Hundred,* comme subdivision territoriale, répond à peu près à notre canton ; toutefois en

France le canton est invariablement la réunion de communes adjacentes, mais le *hundred* de l'United Kingdom n'offre pas toujours la même régularité. Les counties de Kent et de Sussex ont plus de 60 hundreds, le Lancashire, dont la surface est plus grande que chacun d'eux, en a 6 et le Cheshire 7. Cette distribution est tellement irrégulière qu'on trouve des hundreds dont la superficie ne va pas au delà d'un mille carré et la population au delà de 1,000 âmes, tandis que les hundreds du Lancashire ont en moyenne 300 milles carrés et même la population du hundred de Suffolk dépasse (année 1838) 320,000 âmes. On semble avoir senti les inconvénients de ces irrégularités de division dès le règne du roi Henry VIII, quand on essaya d'y remédier en réunissant en un seul plusieurs hundreds et partageant les grands hundreds en plusieurs; mais le temps qui avait causé l'irrégularité des anciens hundreds a produit le même effet dans des arrangements plus modernes. Une portion de hundred est quelquefois juste enclavée au milieu d'un autre, ou bien encore plusieurs portions d'un même hundred sont éparpillées sur toute la surface d'un county.

Hurst, bosquet, entre en queue dans la formation d'un très grand nombre de noms : *Broadhurst* grand bosquet; *Lyndhurst* bosquet de tilleuls ou tillaie; *Chislehurst* bosquet de Chisle (nom de personne).

Hut, cabane, hutte. *Hutton* est souvent répété.

Hyrst, transformation de *Hurst.*

I

Ice, glace. *Ice-Bank,* dont nous avons fait banquise, est le nom du grand banc de glace particulier aux mers polaires ; c'est également à tort que nos géographes écrivent Islande, la véritable orthographe étant *Iceland* terre de glace.

**Illan,* **Illaun* (Scotland, Ireland), île. *Illaun* sert à for-

mer les noms d'un grand nombre de petites îles qui sont au Nord du county d'Elgin : *Illaunglass* île verte ; *Ardillaun* haute île.

**Inch*, petite île, îlot.

**Ing*, dans les noms de lieux cette terminaison accolée à un nom propre signifie descendance, clan. *Bosing, Brading*, indiquent la descendance de Bos, de Brad, noms plus ou moins déformés du chef de famille ou du clan. *Ing* peut être encore une forme de génitif et dans les noms de lieux indique la propriété d'un homme sans en spécifier la nature ; *Basing, Brading*, la propriété de Bas..., le domaine de Brad... ; cette façon d'envisager *ing* permet l'application immédiate des noms terminés en *ingham* et en *ington ; Birmingham, Billingham* seraient le *ham* (clos) de Birm... de Bill... *Æthelwodington, Wadington*, seraient le *ton* (voy. ce mot) d'Æthelwod, de Wad...

**Ingham*, **Ington*, voy. *Ing*.

**Inish*, île.

Inland pour *in land*, qui est dans l'intérieur ou au milieu des terres.

Inlet, passage, entrée.

Inn, auberge, et en Scotland hôtel.

Inner, intérieur.

Inver, bouche de rivière, entre dans la formation d'un assez grand nombre de noms de lieux du Scotland.

Iron, fer. *Iron Bridge*, pont de fer ; *Iron Works*, forge.

**Isaf*, sorte de comparatif employé comme complément dans les noms de lieux et signifiant très bas ; il est opposé à *Uchaf* très haut. *Fron Isaf, Fron Uchaf*, équivalent à Fron-le-Bas, Fron-le-Haut.

Island, île. C'est ici le cas de faire observer que les cartes françaises écrivent fort mal le nom de la grande île coupée par le cercle polaire ; elles orthographient *Islande*, tandis que le vrai nom est *Iceland* terre de glace.

Isle, Islet, île, îlot.

J

Junction, jonction ; terme en usage pour indiquer u embranchement de chemin de fer.

K

**Keen* (Ireland), beau, joli : *Killykeen* bois joli ; *Keen rath* Beaufort.

Ken se dit de tout ce qui est en vue sur la côte : cap.

Key, quai.

**Keys*, rochers sous l'eau ; cayes.

Kid, chevreau. *Kidsgrave* bois du chevreau.

**Kil*, **Kill*, **Killy*, sont les transformations de deux mo dont les significations sont bien différentes : ils peuve venir du latin *cella*, petit bâtiment religieux, et dans ce c la signification est église, chapelle et encore cimetière. I peuvent venir de *Coill*, radical irlandais et alors signifie bois. C'est seulement quand *Kil, Kill, Killy*, entrent en com binaison avec un nom vénéré qu'on peut leur assigner l signification d'église ou de chapelle. Patrick, Colma Brigide (Brigitte) étant les personnages les plus vénér d'Ireland, les noms de lieux *Kilpatrick, Kilcolman, Kilbri* (pour Kilbrigide) sont très fréquents aussi bien que cel de *Kilmurry* (église de Marie). — *Kil, Kill*, se retrouve dans le Scotland avec la même signification ; il y a de *Kilpatrick* parce que le saint a visité le Scotland ; mais sai Kenneth (transformation de *Cainnech* ou *Canice*), étant l saint le plus vénéré, *Kilkennet* est le nom de cette forme l plus répété dans le county d'Argyle et dans les îles d l'ouest du Scotland.

**Killeen*, diminutif de *Kill*, dans les noms de lieux e analogue à nos La Chapelle.

Kiln, fourneau, entre en suffixe pour former les nom de fabrique : *Tilekiln* tuilerie, *Brickkiln* briqueterie.

Kine, pluriel de *Cow,* vaches.

King, roi ; *Kingdom,* royaume ; *Kinglike, Kingly* royal.

Kirk, église, chapelle. *Kirkhill* mont de la chapelle ; *Algarkirk* chapelle d'Algar, élevée sur le terrain où fut enterré ce chef mercian.

**Knock,* sommet élevé, mont. *Knockmore,* grand mont. C'est aussi le nom générique des bancs de sable de la baie appelée *The Wash,* située entre les counties de Lincoln et de Norfolk : *Inner Knock, Outer Knock, Knock Buoy, Knock Spit,* etc., sont des bancs de sable de cette baie.

**Knockan,* **Knockau* (Ireland), diminutifs de *Knock: Knockanroe* Montrouge.

**Know* (Scotland), mont, montagne élevée : la plupart des knows sont marqués du signe géodésique Δ sur les sheets.

* *Knowe,* diminutif de *Know :* monceau, tertre. Beaucoup de knowes sont des tertres funéraires.

**Kyle,* variante de *Kill,* et comme lui peut signifier église ou bois. C'est surtout dans le sud de l'Ireland qu'on le rencontre. Dans quelques endroits *Kyle* indique le terrain réservé pour la sépulture des enfants.

L

**Lack* (Ireland), rocher à surface plate ; endroit rocailleux horizontal. *Lackeen,* diminutif.

**Lade,* en finale gué, passage.

Lady, dame ; en topographie répond à nos Notre-Dame ; *Lady Cross Lodge,* nom plusieurs fois répété : Loge de la croix Notre-Dame. *Lady Well* (Scotland), source Notre-Dame.

Laigh (Scotland), bas ; il est employé dans les noms de lieux en opposittion à *high: Laigh Alderstock, High Alderstock,* bas Alderstock, haut Alderstock.

Lair, repère.

Lake, lac.

Lamb, agneau; entre dans la formation en tête de noms de lieux: *Lambhurst, Lambton, Lambrook,* bois, ville ou ruisseau de l'agneau.

Land, terre : en terminaison des noms de lieux *land* rappelle une terre tenue en fief ou affermée ; *Buckland,* nom très répété, est la corruption de *Bookland* terre enregistrée.

Landing, action de débarquer; *Landing place* débarcadère.

Landmark, borne; littéralement : marque de territoire.

Lane, chemin étroit entre deux haies; dans une ville: ruelle.

Lang, long. *Langness* long cap ; *Langdale* long val.

Large, vaste, grand, s'applique non pas seulement aux surfaces, mais encore aux volumes: *a large tree* gros arbre; *a large stone* grosse pierre.

Lathe, subdivision particulière au county de Kent; ce county est partagé en cinq lathes et chaque lathe comprend plusieurs hundreds. Les lathes furent probablement des divisions militaires adjointes aux cinq ports organisés pour la défense de la côte contre l'invasion.

**Law,* petit mont conique détaché, appartient à la topographie du Scotland et de l'Ireland : *Portlaw* port du Mont; *Ballinlow* ville du Mont.

Lawn, tapis de verdure, pelouse.

**Le.* Notre article français transporté sans doute par les Normands est fréquemment employé dans les noms de lieux pour souder le complément : *Bolton le Moors, Bolton Sands,* c'est-à-dire Bolton le Marais, Bolton les Sables; *Walton le Soken,* Walton le Franc ; *Barnoldby le Beck,* Barnoldby le ruisseau.

Lea, pré, prairie.

Lea, Leagh (Ireland), gris. *Roslea* péninsule grise; *Carriglea, Carrigleagh* roche grise.

Lead, plomb. *Leadbrook* ruisseau du Plomb, nom d'une petite ville connue pour son plomb.

**Leck*, même signification que *Lock*. **Leckeen*, diminutif.

**Leigh*, serait une transformation de *Ley*, *Lea*, et dans les noms tels que *Leigh*, *Leighton*, *Westerleigh*, *Ardleigh*, signifierait : terrain laissé en friche.

Less, buisson très touffu.

Letter (Ireland), versant du mont. *Letterbrock* versant des Brocks (blaireaux), *Letterkeen* joli versant.

Level, horizontal, en topographie : plaine unie, correspond à nos plain, plan, pla ; *Bedford's Level* est un terrain où se trouvaient de vastes tourbières qui furent desséchées, au commencement du XVII[e] siècle, par un comte de Bedford.

Liath (Scotland), gris ; *Meall Liath* sommet gris ; *Carn Liath* roche grise ; *Eilean Liath* île grise.

Liberty, franchise, privilège. Ce nom de *Liberty* est porté par des districts parfois de grande étendue. Le cours de la loi se trouve dès lors modifié dans la portion de l'hundred désignée sous le nom de *Liberty*. Cette dénomination prévaut plus particulièrement dans le county de Dorset où les concessions de plusieurs de ces liberties datent de la fin du règne de Henri VIII et même d'Élisabeth.

Lick, même signification que *Lack*; *Lickeen*, diminutif.

Light House (lumière-maison), phare.

Lime, chaux. *Lime Kiln*, four à chaux.

Lime, limon et aussi tilleul.

Linden, tilleul, entre dans les noms de lieux sous la forme raccourcie *lind* : *Lindfield* champ du Tilleul ; *Lindhurst* tillaie ; *Lindley* le pré du Tilleul.

Line, ligne, rangée.

Link, chaînon. Sur les sheets on le trouve appliqué à des dunes ; ainsi les dunes de Brunisfield sont appelées *Links*; par *Links of Forth*, on désigne les méandres du Forth ; entre Rice et la tour d'Akergill se trouve une

chaîne de marais désignés sous le nom de *Links*, mais ils sont maintenant couverts de sable.

Linn, cascade; *Falls of Bracklinn* les chutes de la cascade de la Brêche.

**Lis*. *Lis* et *Rath*, dit M. Joyce, ont servi à désigner un rempart ou retranchement circulaire généralement en terre, élevé à la fois comme fortification et comme abri entourant le terrain plat sur lequel on élevait les maisons. *Lis* entre dans la formation d'un très grand nombre de noms d'Ireland : *Lismore* grand fort circulaire; quelquefois *lis* est suivi du nom du fondateur où d'un des premiers possesseurs : *Liscarroll, Liscahane, Lisconaffy*, le Lis (fort circulaire) de Carroll, de Cahane, de Naffy qui sont les noms déformés d'individus qui jouèrent quelque rôle important à propos de ces lis. On le trouve aussi quelquefois en queue: *Drumlis* indique un lis (fort) bâti sur un drum (mont long); *Ballinlis* la ville du Fort.

**Lissan*, **Lissane*, **Lissaun*, sont des formes diminutives de *Lis*.

Little, petit.

**Llech* (Wales), roche plate, rocher schisteux. *Llech Uchaf, Llech Isaf*, sont les noms de deux écueils sur la côte du Pembroke. (*Uchaf* haut; *Isaf* bas.)

**Llyn*, nom générique des lacs dans le nord du county de Merioneth : *Llyn cwellyn, Llyn Lydow*, sont des lacs.

Loaf, pain. *Sugar Loaf*, pain de sucre, est le nom de quelques pitons.

**Loan*, **Loaning* (Scotland), sorte de place découverte près du village ou de la ferme, où l'on trait les vaches au retour du pâturage. *Loan* signifie aussi un chemin qui sépare deux champs.

Loch, nom générique des lacs du Scotland; le nom de *Loch* est encore donné à quelques bras de mer qui s'avancent à une grande profondeur dans l'intérieur des terres, plus particulièrement sur la côte occidentale du Scotland.

**Lochan*, forme diminutive de *Loch,* petit lac.

Lock, écluse.

Lodge, loge, pavillon, demeure; est souvent le nom d'une maison dépendante d'un château, une sorte de maison de fermier surtout quand elle est située près d'un bois. On rencontre souvent sur les sheets d'Ireland *Lady cross Lodge* loge de la croix Notre-Dame.

Logans, nom donné aux roches branlantes du pays de Wales.

Long, long. *Longridge* chaîne de monts.

**Lough,* lac ; ce terme est particulier à l'Ireland et désigne aussi des baies rentrantes et allongées, plus particulièrement sur la côte N.-E. de l'Ireland.

Low, bas. *Low Row* rangée basse; *Low Wood* le bas du bois; *Lowthorpe* répond à Basseville. — Comme terminaison dans les noms de lieux signifie mont: *Bleaklow* Froidmont.

Lower, plus bas; est le comparatif de *low,* et il entre en complément dans les noms de lieux par opposition à *Higher,* plus haut: *Lower Healy, Higher Healy,* Healy-le-Bas, Healy-le-Haut.

Lunatic; sur les sheets *Lunatic Asylum* est un hospice d'aliénés.

**Lynn,* variante de *Llyn,* signifie lac.

Lythe, franchise, dépendance.

M

* *Mable,* adoucissement de *maple,* érable.

Mad, fou. *Madhouse* maison de fous. *Mad Wharf,* quai insensé, est le nom d'un banc de sable à fleur d'eau.

**Maen,* rocher. *Maen melt, Maen gwenanvy,* sont deux écueils sur les côtes du Carnarvon; *Maen Buguil,* appelé encore *West Mouse* (souris mouillée), est un écueil sur les côtes d'Anglesey.

**Maes*, plaine, champ ouvert ; ce nom se rencontre du côté du Carmarthen.

**Magh*, **Mag*, **Ma*, champ, plaine. C'est un mot de la plus haute antiquité qui en latin a pris la forme *magus* et se trouve entrer dans un grand nombre de noms de lieux de l'ancienne Gaule (Cæsaromagus, Noviomagus, Rotomagus) comme synonyme de *campus ;* il est particulier à l'Ireland : *Drumagh, Dromagh,* mont de la plaine ; *Maglass* (pour Mag Glass) champ vert.

Maid, vierge. *Maidstone* rocher de la vierge ; *Maidwell* source de la vierge.

**Maig*, variante de *mag.*

Mainland, continent. Ce terme est employé pour désigner soit l'Ireland, soit la Grande-Bretagne qui, par rapport aux petites îles parsemées tout autour, sont de véritables continents ; on le retrouve souvent appliqué à l'île la plus étendue de divers archipels. Dans nos colonies, l'île principale, par rapport aux îlots voisins, est dite la Grande-Terre.

Man, homme.

Manor, manoir.

Manse, presbytère, demeure du curé de la paroisse.

Mansion, château, résidence. *Mansionhouse* est le nom de l'hôtel occupé par le lord-maire de London.

**Maol* (Scotland), mont irrégulier et grumeleux.

Maple, érable. *Maplebeck* ruisseau de l'Érable ; le plus souvent il a redoublé le *p* dans les noms de lieux : *Mappleton* ville de l'Érable ; *Mapplewell* source de l'Érable ; *Mapperley* pré de l'Érable.

Mark, point remarquable. *Landmark* limite de pays.

Market, marché ; dans les noms de lieux indique un endroit où se tenait jadis un marché réputé.

Marl, marne. *Marlborough* bourg de la Marne ; *Marlepit,* fosse à marne ou marnière.

Marsh, marais.

**Martello* ou mieux *Martello Tower,* tour Martello. On appelle *martello* une tour ronde crénelée, assèz semblable à la tour de Nesle telle que nous la représentent les anciennes gravures. Ces tours, armées d'un canon de campagne et auxquelles on ne monte qu'au moyen d'une échelle, prennent le nom de l'ingénieur qui les conseilla et sont réparties sur les côtes pour empêcher tout débarquement.

**Mawr,* grand, est dans les noms de lieux opposé à *bach.* Voy. ce mot.

Mead, pré ; *Meadow,* prairie.

**Meall,* **Meallan* (Scotland), sommet, et probablement sommet élevé, car sur les sheets sud-est du county d'Argyle, *Meallan Riobbach, Meallan Glaie* et plusieurs autres sont marqués Δ.

Mean, milieu.

Medlar, nèfle ; *Medlar tree* néflier.

**Meen* (Ireland), mont.

Meer, mer, grand lac.

**Meikle* (Scotland), grand, gros ; dans les noms de lieux est opposé à *little : Meikle Auchingilsie, Little Auchingilsie ; Meikle Geal Charn, Little Geal Charn.*

Men, pierre, appartient aussi au bas-breton.

Mere, étang.

Mew, mouette. *Mew Stone* roche de la Mouette.

**Mhoir,* pour *Mhor.*

**Mhor,* variante de *more,* grand, dans les noms de lieux est opposé à *bhegh* petit.

Mid, Middle, milieu. *Middleton* est fréquent en England.

Mill, moulin, fait *mil* dans la composition des noms : *Milton, Milwich* bourg du moulin ; *Milford* gué du moulin ; *Millerhill* mont du meunier.

Minster, monastère ; *Westminster* monastère de l'Ouest.

**Minydd,* montagne.

**Moan* (Ireland), tourbière.

**Moar* est particulier à l'île de Man où il a la significa-

tion de grand par opposition à *beg* ou *veg* (petit), *Ballaskey Moar, Ballaskey Beg; Arragon Moar, Arragon Veg.*

Moat, fossé.

**Moel*, nom générique d'un assez grand nombre de monts des counties de Merioneth et de Denbigh.

Mole, jetée.

**Monadh*, mont.

Monastery, monastère.

**Mond*, **Mont*, dans la composition des noms : mont.

Moor, bruyère sauvage, quelquefois pierreuse et quelquefois coupée de fondrières; champ désert ou inculte, lande.

Morass, marécage.

More, sur les sheets de l'Ireland et du Scotland, signifie plus grand, plus important; assez souvent il est opposé à *beg* : *Leghamore*, *Leghabeg*, c'est-à-dire Legha-le-Grand, Legha-le-Petit. En queue des noms de l'England *more* est pour *moor* : *Swanmore* Moor du Cygne; *Frogmore* Moor de la Grenouille.

**Morfa*, **Morva* (Scotland), bord de la mer, marais au bord de la mer.

Moss, en topographie : marais.

**Mota* serait la métathèse de *moat* et alors répondrait à notre motte, mothe française, c'est-à-dire remblai élevé et large. Ce terme appartient à la topographie de l'Ireland.

Mound, levée, tertre de déblai.

Mount, mont. *Mount Pleasant*, mont plaisant, est plusieurs fois répété.

Mouse, souris. Sur les côtes d'Anglesey se trouve un écueil appelé *West Mouse* souris mouillée; *Mousehole* (trou de souris) est un rentrant de la côte du Cornwall.

Mouth, bouche d'un cours d'eau, soit qu'il se jette à la mer (Plymouth, Exmouth, à la bouche de la Plym, de l'Exe), soit qu'il se jette dans une rivière : *Monmouth* à la bouche de la Monnow dans la Wye; *Cokermouth* à la bou-

che de la Coker dans la Derwent; *Burnmouth* est un nom fréquent qu'on rencontre à la bouche de petits cours d'eau quelquefois sans nom, vu leur peu d'importance.

**Moy*, champ, plaine; c'est une transformation de *mag* en Ireland.

**Moyle* (Ireland), adjectif qui signifie chauve, nu; il se dit d'une église ou de tout autre bâtiment resté inachevé ou démoli comme *Templemoyle, Kilmoyle*, temple ou église dévastée; on le trouve souvent accompagnant *lis* ou *rath*, comme *Lismoyle, Rathmoyle*, qui doivent leur nom à des forts en ruines; *Knockmoyle* sommet nu; — *Moylean, Moylan*, sont des diminutifs de *moyle*.

Much, grand, fort. *Much Birch* le gros bouleau.

Mud, vase, fange.

**Muir*; ce terme est particulier au Scotland et s'est transformé en *moor* en England. Il a toutes les significations de *moor*.

Mull, promontoire à découvert; *Mull of Galloway* est le promontoire le plus méridional de l'Écosse.

**Mullagh* (Ireland), extrémité supérieure de n'importe quoi; sommet d'une maison, etc., en topographie: partie supérieure d'un mont.

**Mullen*, **Mullin* (Ireland), moulin.

**Murlough* (Ireland), nom générique donné à des petits rentrants sur les côtes d'Antrim et du Donegal.

**Mwd*, cône artificiel sur lequel s'élevait jadis le palais des princes du Pays de Wales; c'est analogue à la motte féodale de l'Ouest de la France.

**Mynd*, **Mynid*, mont; *Long Mynd* est une chaîne de collines.

N

**Nab*, nom générique de quelques caps situés sur la côte de la partie du Yorkshire dite North-Riding.

**Nant*, dépression de terrain, vallée, et c'est aussi avec

cette signification qu'il est accepté dans les noms de lieux de la Gaule ; *Nant y Frid* est un ravin du Merioneth.

Narrow, étroit.

Naze, même signification que *Ness*.

Near, proche.

Needle, aiguille, est appliqué aussi dans la topographie anglaise à plusieurs rochers de forme pointue et effilée.

**Ness*, promontoire, presqu'île étroite. *Blackness* (noir cap) a été transporté sur nos côtes du Pas-de-Calais pour y devenir cap Blancnez; *Buchaness* est le nom d'un cap.

Nether, inférieur. *Nethertown* ville d'en bas ; on le trouve quelquefois opposé à *High* dans les noms de lieux : *High Kypeside*, *Nether Kypeside*, Kypeside-le-Haut, Kypeside-le-Bas.

Nettle, ortie. *Nettlebed* lieu couvert d'orties; *Nettleham* village des Orties.

New, neuf, nouveau, entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux de l'United Kingdom ; *Newcastle* répond à nos Neufchâteau ou Castelnau et *Niewton* à nos Neuville.

**Newydd*, nouveau.

Next, proche.

Nook, coin, réduit.

**Nor* dans quelques noms de lieux est pour *north* : *Radnor* ; *Wentnor*, *Norwood*, *Norbury*, *Norton*, *Norley*, *Norwell*, sont pour *Radnorth*, *Wentnorth*, *Northwood*, *Northbury*, *Northton*, *Northley*, *Northwell*.

North, nord.

Nose, nez, bec, et en topographie, promontoire. *Upper Sharpnose*, *Lower Sharpnose*, sont les noms de deux langues de terre sur la côte nord du Cornwall.

Nun, religieuse ; *Nunthorpe* village de la Religieuse; *Nunnery* couvent de femmes.

Nursery, pépinière.

Nut, noisette. Ce mot sert à former le nom des fruits à

coque dure des arbres : *Walnut* noix; *Chesnut* châtaigne; *Beechnut* faîne.

O

Oak, chêne. *Oakenshaw, Oakwood,* équivalent à la chênaie; *Oakham* village du Chêne, *Oakford* gué du Chêne.

Ock en finale dans les noms de lieux est pour *oak.*

**Odhar,* pâle, blafard, se rencontre dans la topographie du Scotland où toujours il accompagne un terme exprimant l'élévation : *Tom Odar, Meall Odhar, Beinn Odhar,* noms qui tous équivalent à pâle mont.

**Ogof,* rentrant, petite anse, se rencontre sur les côtes de la presqu'île de Pembroke (England), de la presqu'île Saint-David et de l'île Ramsey.

Old, vieux. *Old Castle* vieux château ou Vielcastel; *Oldbury, Oldham,* répondent à nos Viéville.

On est notre préposition *sur;* on l'emploie à propos des monts, des cours d'eau et même de la plaine, puisqu'on trouve *Stanton on the Wolds.*

**Oogh,* nom générique des petites anses qu'on rencontre sur les contours de l'île Clare et des côtes de la baie de Clew (Mayo).

Orchard, verger, est souvent précédé d'un nom de fruit et alors indique une plantation spéciale : *Cherry-orchard,* cerisaie, *Apple-orchard,* pommeraie.

Ore, en finale, grange.

Osier, osier. *Osier-bed* oseraie.

Otter, loutre. Cette bête a dû pulluler dans l'England, car elle a aidé à former les noms d'un très grand nombre de lieux : *Otterham, Otterbourne, Otterton, Ottershaw,* etc., sans compter plusieurs cours d'eau appelés *Otter.*

Outlet, issue, sortie; en topographie sert à désigner un petit canal de sortie.

Over, au delà. *Overton* (plusieurs fois répété), ville d'au

delà, ainsi que *Overbury*. *Darwen Over* et *Darwen Lower* sont séparés par un ruisseau.

**Ow*, **Owen*, cours d'eau. *Ow* est le nom propre de plusieurs petits cours d'eau aussi bien que *Owbeg*, *Owveg* (petit ow), ainsi appelés par opposition à d'autres cours d'eau voisins plus importants dont ils sont les tributaires; *Finow*, nom propre de plusieurs ruisseaux, répond à clair ruisseau.

Ox, bœuf, sert à former bon nombre de noms de lieux: *Oxford* gué du bœuf; *Oxborough*, *Oxstead*, *Oxton*, *Oxwich*, ville des bœufs.

Oyster, huître; *Oyster Bed* parc aux huîtres; *Oystermouth*, *Oysterdush*, sont des endroits où l'on pratique l'ostréiculture.

P

Paddock a deux significations bien différentes: « gros crapaud » et « enclos pour les cerfs et les daims »; c'est, je pense, cette dernière qui doit être acceptée en topographie, particulièrement pour *Paddock Wood*.

Palace, palais.

Palisade, palissade.

Palmer, pèlerin. *Palmerston* ville des pèlerins.

**Pant*, mont; se rencontre dans le Cambridge et les counties voisins.

Parish chez les anciens Bretons était synonyme de diocèse, car on appelait *parish* le district soumis à l'autorité d'un évêque; nous le traduisons par paroisse, il vaudrait mieux lui laisser son nom original sans le traduire, car il n'est plus aujourd'hui l'équivalent de la paroisse française; *Parish* est non seulement une subdivision ecclésiastique, mais encore administrative; c'est à la *Parish* que se dressent les actes de l'état civil, naissances, mariages, décès.

Park en Ireland signifie seulement champ, et en England, clôture.

Parsonnage, maison du curé ; presbytère.

Part, portion, division. Le county de Lincoln est divisé en *parts* et chaque *part* est subdivisé en hundreds. Les *parts* du Lincolnshire portent des noms qui ne répondent pas à des villes, ainsi il y a une *part* appelée Kesteven et aucune localité ne répond à ce nom.

Pass, passe, défilé, passage dans une montagne, col.

Passage, passage avec toutes les acceptions françaises.

Path, sentier.

Peak, pointe; en topographie pic, mont pointu. *Peaked Stone* roche aiguë.

Pear, poire ; *Pear-Orchard* plantation de poiriers.

Peat, tourbe ; *Peatmoss, Peatbog* tourbière.

**Pen* a toutes les acceptions du *pen* de notre Bretagne bretonnante ; comme lui le *pen* de l'England signifie tête, c'est-à-dire le haut bout de n'importe quoi, aussi bien que *head ; Penmaen* est le mont extrême de la chaîne du Snowdon ; *Pencoed,* le même que notre pencoet breton et comme lui signifie le haut bout du bois.

Peter est le même nom que Pierre ; il entre dans la formation de quelques noms de lieux : *Petersfield* le champ de Pierre ; *Peterstone* rocher de Pierre.

Pheasandry, Pheasant Lodge, faisanderie.

Pier, pile d'une arche, piédroit ; sur les côtes indique toujours une jetée : *Royal Pier* est à Southampton le nom de la belle jetée dite aussi *Victoria Pier.*

Pike, pic.

**Pill,* nom générique donné aux embouchures de petits ruisseaux qui aboutissent à la bouche de la Severn (county de Gloucester), mais ce terme appartient surtout à la topographie de l'Ireland, où il a la signification de crique, petit rentrant formé par la bouche d'un petit cours d'eau, ou encore petit rentrant soit sur les bords d'un lac, soit sur les bords de la mer : *Pilltown, Pill Lane, Rospile,* sont

près de *pills* auxquels ils doivent leur nom; *Wee Pill, Big Pill,* sont de petites anses.

Pine, pin. *Pinfold* clos du pin.

Pit, fosse, excavation ; *Sand Pit* sablière ; *Gravel Pit* gravière, fosse d'où l'on extrait le gravier.

Plain, plaine.

**Plas* (Wales), pièce de terre étendue, aire ; comme nom de lieu signifie : maison du seigneur, grande maison.

Plot, terrain de peu d'étendue, est souvent en queue d'un nom d'arbre pour indiquer un terrain où abonde cette espèce d'arbre : *Alder-plot,* aunaie ; *Willow-plot,* saussaie.

Plowland, littéralement : terre d'une charrue. On doit savoir que dans certaines parties de la France l'importance d'une exploitation agricole est exprimée par le nombre de charrues marchant ensemble à l'époque du labour ; on dit très bien : c'est une ferme de deux charrues, quatre charrues, parce qu'il faut pendant la saison du labour employer ensemble deux ou quatre charrues pour mettre les terres de la ferme en état ; chaque charrue est supposée attelée du nombre de chevaux ou de bœufs en usage dans la contrée ; *Plowland* dans la langue anglaise est le terme employé pour désigner ce genre d'unité servant à estimer l'importance d'une exploitation agricole ; c'est l'étendue de terrain qu'on peut mettre en culture avec l'emploi d'une seule charrue.

Plum, prune ; *Plum-tree,* prunier.

Pol, Poll, le fond de n'importe quoi ; en topographie ce nom est donné à un trou, une fosse, une caverne, aux endroits profonds des rivières ou des lacs. Il affecte dans les noms de lieux anglicisés les formes *pol, poll, poul* ou *pull ;* il est devenu *pool* dans les noms de l'England.

**Poldar* n'est autre que le *polder* hollandais transporté en England pour indiquer un marais ou une mare d'eau salée desséchée.

**Pond,* étang.

Pont, pont. *Pont vaen* pont de pierre; *Pont goed* pont de bois, existent dans notre Bretagne avec même signification.

Pool signifie étang. Dans les embouchures navigables, on donne le nom de *pool* aux endroits où les navires mouillent habituellement, parce qu'ils y trouvent assez de fond, mais en ce sens *pool* est une transformation de *poll;* on rencontre des pools dans la Thames.

Poor, pauvre, *Poor's House* maison pour les pauvres, ce qu'en France on appelle dépôt de mendicité.

Poplar, peuplier; il est un peu altéré dans les noms de lieux, *Popleford, Poppleton,* qui sont pour *Poplarford, Poplarton.*

Port, port.

Porth, anse. C'est le nom donné sur les côtes du Pembroke aux petites criques qui s'y trouvent: *Porth Oer, Porth Penllech, Porth Wen,* etc.

Post, poteau; *Hand Post* (main-poteau), poteau indicateur, parce qu'il porte une main indiquant le chemin; il a aussi la signification de poste, appliquée au service des lettres, et aussi comme terme militaire.

Pottery, poterie.

Pound, clôture réservée au bétail pour l'empêcher de faire du dégât.

Preston, entrepôt. C'est un nom de lieu plusieurs fois répété en England et en Scotland, mais alors il est le plus souvent la transformation de *Priest ton,* la ville du prêtre.

Pretty, joli.

Priest, prêtre.

Primerose, primevère. C'est un nom porté par un grand nombre de propriétés isolées et bien exposées, alors il répond à notre nom de lieu Beausoleil, qu'on rencontre fréquemment en Normandie et dans le nord de la France.

Priory, prieuré.

Prospect comme nom de lieu répond à Bellevue; le nom de *Prospect Lodge* équivaut à Château de Bellevue.

Pump, pompe pour l'eau.

**Pwl* (Wales), petit étang, fosse.

Q

Quagmire, marais tremblant, fondrière.

Quarry, carrière.

Queen, reine. *Queenborough* répond à notre Bourg-la-Reine. *Queen's County* County de la Reine, nom d'un county d'Ireland.

R

Rabbit, lapin. Sur les côtes il y a plusieurs îlots appelés *Rabbit's Isle*, parce qu'on y entretient des lapins.

Race, race. Les noms de *Race Horse, Race Course, Race Ground*, qu'on rencontre sur les sheets, indiquent un champ de course.

**Raheen* (Ireland), diminutif de *rath* (lieu fortifié), est le nom de plusieurs endroits ainsi que son pluriel *Raheens* fortins ; *Raheenroe* fortin Rouge.

Railway, chemin de fer, littéralement chemin de barres.

Ram, bélier; *Ramsey* île des béliers ; *Ramsgate* chemin des béliers ; *Ramsgill* ruisseau du bélier ; *Ramshope* combe du bélier.

Range, rangée, et quand il se rapporte à des monts : chaîne de monts.

Rape, subdivision intermédiaire entre le county et le hundred, particulière seulement au county de Sussex; ce county est partagé en six *rapes*, et chaque *rape* comprend un certain nombre de hundreds.

Rath a la même signification que *lis* et par suite désigne un rempart ou retranchement circulaire ; comme lui il forme des noms de lieux étant préfixé à des noms de personnes : *Rathnaw* le fort de Naw (nom naturellement très déformé). Les forts ayant été de préférence construits sur

des hauteurs, on retrouve beaucoup de noms de lieux qui rappellent cette position : *Rathdrum* le fort de la crête; *Rathmore* le grand fort. — En Ireland, généralement tout vieux fort en ruines est attribué aux Danois, comme en France toute ancienne voie est attribuée aux Romains, en sorte que le terme *Rath Danes* (forts danois) est toujours employé à propos des anciens forts.

Raven, corbeau, entre dans la formation d'un assez grand nombre de noms de lieux : *Ravensthorpe* village des corbeaux ; *Ravenstone* la roche des corbeaux ; *Ravensworth* la ferme des corbeaux, et *Ravenswood,* si connu par un des plus beaux romans de Walter Scott, bois des corbeaux, dont nous avons l'analogue en Bretagne dans Coëtlogon.

Reach. Dans la topographie française, les noms propres de lieux-dits ne sont appliqués qu'à une superficie de terrain, mais dans la topographie de l'United Kingdom des noms propres sont appliqués soit à une portion de fleuve, soit à une certaine étendue de mer baignant la côte entre deux points remarquables; c'est la longueur déterminée soit du cours d'eau, soit de la mer qui prend le nom de *reach.*

Ainsi dans sa course à travers London, la Thames est partagée en sept parties d'inégale longueur, désignées sous le nom de *reachs,* et chaque reach a un nom propre. Les reachs en amont de London ont leurs limites marquées par des ponts : *Battersea Reach* est la portion de la Thames comprise entre Patney Bridge (pont Patney) et Battersea Bridge (pont Battersea) ; *Chelsea Reach* est la portion comprise entre Battersea Bridge et Chelsea Bridge (pont Chelsea) ; mais comme en aval de London Bridge (pont London), il n'y a plus de ponts, les limites des reachs sont déterminées par les saillants des coudes que forme la rivière. — Citons un exemple pour mieux faire ressortir l'application du terme *reach :* deux bateaux à vapeur se heurtent sur la Seine, à Paris ; on dira, pour désigner l'en-

droit : Deux bateaux à vapeur se sont rencontrés entre le pont des Arts et le pont du Louvre ; pour un événement de ce genre à London on dirait : Deux bateaux à vapeur se sont rencontrés au Battersea reach. — *Reach* est notre expression lieu-dit, appliquée à l'eau ; quand il s'agit d'une certaine étendue de mer baignant la côte, les limites du *reach* sont ordinairement déterminées par des promontoires.

**Reagh* (Ireland), gris, est le nom de plusieurs localités qui se sont formées sur des terrains de couleur grisâtre ; *Rathreagh* fort gris.

Reaghan (Ireland), diminutif de *reagh*, grisâtre.

Reclaimed, défriché.

Rectory. C'est l'église paroissiale avec tous ses droits, ses terres, dîmes, redevances et autres profits. Sur les sheets topographiques on lit souvent : « *Rectory* », c'est alors le siège d'administration du rectory et l'habitation du recteur.

Red, rouge. *Red Haal*, *Red Castle* château rouge ; *Redcliffe* la roche rouge ; *Redditch* la fosse rouge.

Reddish, rougeâtre.

Reed, roseau, est le nom propre de plusieurs cours d'eau ; *Reedham* village des roseaux.

Reef, banc de roches ; rescif.

**Reen* est le nom générique de petits canaux desséchés aboutissant aux plages du Tof, de l'Usk et de la Severn.

**Rhos*, dans le Carmarthen, marais ; en Ireland et dans le nord du Scotland, il n'est qu'une transformation de *Ross* et devient le nom générique de petites péninsules, langues de terre et promontoires déchiquetés sur les côtes.

**Rhyn*, point saillant, cap.

Ridge, sommet. *Ridge land* pays de montagnes.

Riding, terme de subdivision particulier au Yorkshire : ce county est divisé en trois *ridings* désignés par leur orientation *North Riding*, *East Riding*, *West Riding* ; chaque

riding est subdivisé en hundreds; ce terme viendrait de *trithing,* qui veut dire « tierce partie », correspondant à notre mot français « triage ».

**Rig, *Righ* (Scotland), sommet, mont, arête saillante de montagne; se trouve particulièrement dans le county d'Elgin.

**Rigg* (Ireland), hauteur, crête allongée; *Caple Rigg,* au centre du county de Galway, est le plus remarquable de ces monts désignés par le nom générique de *rigg.*

Rill, petit ruisseau.

Ring, cercle, enceinte. *Ringland* terrain entouré; *Ringstead* lieu entouré; *Ringwood* bois entouré; en Ireland, *ring* est la transformation de *rinn* et alors signifie une pointe de terre, un promontoire: *Ringaskiddy* est un lieu près la pointe de Skiddy; *Ringfad* longue pointe.

**Rinn* (Ireland et île Lewis), pointe de terre, promontoire.

Rise, action de se lever; source quand il s'agit d'un cours d'eau: *Rise of River.* — *Rise of hill* pente d'un mont; *Rise of land* surélévation de terrain.

River, rivière. *Riveret, Rivulet,* ruisseau, petit ruisseau.

Road, route; dans une rivière: passe, chenal.

Rock, roc, roche, rocher.

Rocking, branlant. *Rockingstone* répond à nos « pierre branlante » ou « pierre qui vire ».

**Roe* (Ireland), rouge. *Cloghroe* pierre rouge; *Owenroe* rivière rouge; *Moyroe* plaine rougeâtre.

Roebuck, chevreuil.

Roman, romain. *Roman Pavement* voie romaine.

Rood, crucifix. *Holyrood* (connu par le séjour de Charles X) saint crucifix ou plutôt sainte croix.

Rook, roc et aussi corneille dite des clochers.

Room, place, endroit, lieu de réunion : *Music Room* salle de concert; *Dining Room* salle à manger.

Roost, courant de mer (Shetland).

Rose, rose (fleur).

**Ros*, **Ross* (Ireland) : sur la côte, « promontoire » ; dans l'intérieur du pays, « bois ».

Rough, raboteux, inégal. On le trouve dans quelques noms de lieux : *The Barrow Rough* ; *Carters Rough* ; *Rough Corner* ; dans ces noms il signifie « ingrat à la culture ».

Round, rond.

Row, rangée ; suite de maisons, d'arbres, de tertres, etc. *Rowdown* ligne de dunes ; *Row Barrow*, nom donné à trois tumulus à peu près en ligne droite ; *Row Ashes* rangée de frênes ; *Winkfield Row, Pool Row, Heath Row*, la rangée (de maisons) de Winkfield, du Pool (étang), de l'Heath (lande). — *Law Row*, « ligne de laws (éminences) », est le reste du mur romain qui servait de rempart contre les incursions des anciens habitants du Scotland ; ce mur est marqué par une ligne de laws ou tertres ; *Montheit Row* (ligne de Montheit) est le nom d'une belle terrasse qui borde la Clyde ; *Fisher Row*, la rangée (de maisons) des pêcheurs, est un faubourg de Misselburg (Mid Lothian) et tire son nom de la principale occupation des habitants qui se livrent à la pêche.

**Ru*, cap, se trouve plus particulièrement aux Hébrides.

**Ruad*, **Ruaid* (Scotland), rouge, accompagne toujours un accident topographique : *Cruach Ruad* mont rouge ; *Lochan Ruad* petit lac rouge.

**Ruda, Rudha* (Scotland), rocher ; *Rudha Airidh Bheirg* est le nom d'un rocher en mer ; *Rudha Glas* (la Roche-Verte) est un cap de l'île d'Arran ; *Ruda Dubh* (la roche noire) est un écueil ; *Ruda Ranish* (Roche-Ranish) est un cap. *Rudha* est très fréquent à l'île Lewis.

Rush, jonc ; *Rush-bed* jonchaie ; *Rushton* village des joncs ; *Rushden* repaire dans les joncs. *Rushmere* marais des joncs. Il entre dans la composition des noms sous la forme *rus* : *Ruscombe* la combe des joncs ; *Rusland* la jonchaie.

Rye, seigle. *Loaf Rye*, Pain-de-Seigle, mont ainsi nommé à cause de sa forme.

S

Sallow, saule.

Sal, Salt, sel; *Salt Spring* saline; *Salt Well* source salée.

Sand, sable; entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux: *Sandford* le gué à fond de sable; *Sandgate* la route des Sables; *Sandhurst* bois du Sable.

Saw, scie. *Saw mill* scierie hydraulique; dans les noms de lieux *Saw* signifie jonc: *Sawley* pré des joncs.

**Scar*, rocher aigu. *Scarborough* ville de la Roche; *Scarcliff* falaise de la Roche aiguë. — Sur la côte N.-O. du Lancashire, les *Scars* sont des rochers éparpillés sur la plage et recouverts en partie à marée haute. Dans la formation des noms de lieux d'Ireland, *Scar* est l'abréviation de *Scarrif*.

**Scarrif* (Ireland). Gué peu profond. *Scarriff* est le nom de plusieurs endroits; il entre dans la formation des noms soit en tête, et alors sous forme abrégée comme *Scar, Scarva, Scarvy*, soit en queue sous la forme *Scarry: Ballinascarry, Lockanascarry*, qui prennent leur nom du voisinage d'un gué peu profond.

**Scor, Scour* (Scotland), rocher aigu.

Scot, natif du Scotland, Écossais; *Scotby* ville de l'Écossais.

**Screes*, nom donné dans l'île de Wight à des débris de falaises.

**Scuir*, rocher aigu.

Sea, mer. *Sea land* plaine conquise sur la mer; *Seaview*, vue de la mer, est le nom propre d'un grand nombre d'habitations d'où l'on voit la mer: *Sea Wall* (mur de mer), mur qui protège le rivage contre l'envahissement des flots.

Seat, demeure.

Sedge, sorte de jonc des marais; sert à former un assez

grand nombre de noms de lieux : *Sedgefield, Sedgeford, Sedgeby, Sedgemoor, Sedgewick*, etc.

See, résidence d'évêque, siège épiscopal.

**Sgeir*, **Sger*, **Sgor*, **Sgoran* (diminutif), se rencontrent dans le Scotland avec la signification de rocher ; *Sgoran dubh* Δ (roche noire) est un mont élevé des Grampians; *Sgeir* est fréquent à l'île Lewis. Au S.-E. de Saint-Davids on trouve des écueils en mer dits *Sgerlas* or *green scar* et *Sger du* or *black scar*.

Shaft, puits de mine et aussi clocher ; *Schaftesbury* bourg des Clochers.

Shallow, bas, peu profond, et c'est avec cette signification qu'il est employé comme qualificatif de lacs, rivières et surtout de gués.

**Shan* (Ireland), vieux. *Shanacloon* le vieux pré ; *Shanakill* la vieille église ; *Shanliss* vieux fort.

Shank; tous les dictionnaires lui donnent la signification de « jambe » ; Owen lui donne aussi celle de « puits de mine » ; cette signification concorde assez bien avec une nom comme *Peat Shank* (puits de tourbe), mais je ne sais si elle est applicable à des noms tels que *Black Shank*, et *Shank Head*.

Sharp, aigu. *Sharpnose*, Nez aigu, est le nom d'un cap.

Shaw, bosquet ; *Shawsbury, Shawston* ville du Bosquet.

Sheep, brebis. *Sheepscombe* combe des Brebis ; il est souvent transformé en *Ship*, comme dans *Shipbourn* ruisseau de la Brebis ; *Shipley* pré de la Brebis ; *Skipton* est le durcissement de *Shipton* village de la Brebis.

Sheepfold, bergerie.

**Sheer* (d'après Bailey), allongé. *Sheerness* long cap.

Sheet, feuille, avec toutes les acceptions françaises ; il désigne aussi les feuilles de la carte topographique de l'United Kingdom.

Shelf, banc de sable, écueil.

Shelter, abri.

Shire, dans son acception primitive, signifie portion, division ; c'était le nom générique donné à la division territoriale avant l'extinction de l'Heptarchie, puis cette division prit le nom de « County ». Ce terme *Shire* se trouve conservé dans quelques-unes de ces divisions comme Lancashire, Cheshire, Yorkshire, etc., noms formés sur la ville principale de la division territoriale. Le Shire était administré par un *Shire Reeve* dont on a fait *Sheriff.*

Shore, rivage, bord, côte de la mer.

Shot, part, portion, entre dans la formation des noms de lieux ordinairement précédés d'un nom de personne : *Aldershot* la portion d'Aldéric.

Shoulder, littéralement : « épaule »; en topographie, bord de la mer.

Shrubbery, plantation d'arbustes.

Side, côté, bord, versant d'un mont. *Burnside,* bord du ruisseau, est un nom de propriété très répété ; *Woodside* bord du bois, *Brookside* bord du torrent.

**Sike,* ravine. Dans le county de Sutherland (Scotland) il est le nom générique de petits torrents aboutissant à des *becks : Great Milstone Sike, Mail Sike, Cool Sike, Fisher Sike, Geal Sike,* sont les noms propres de ces petits cours d'eau.

Silver, argent ; *Silverdale* val d'argent.

Sister, sœur. *Sisters,* « les sœurs », nom de deux îles voisines.

Site, lieu, endroit. On le rencontre souvent sur les sheets topographiques pour désigner l'endroit d'une action mémorable : *Site of the Battle* lieu de la bataille.

**Skear* (England), rocher, arête rocheuse. Au N.-O. du Lancashire, les *Skears* sont des bancs rocheux couverts à marée haute.

**Skerrig, Skerry* (Ireland), rocher en mer ; sur les sheets le *skerry* est toujours un écueil : *Skerryvore est* un phare sur un rocher ; *Skerry Rocks,* groupe de rochers.

Skip, saut, bond. *Skipsea, Skipton, Skipwith*, sont des d droits où un côté est à pic.

**Skir*, variante de *Skear*, rocher. *Skirwith* roc blanc.

Slack, mare d'eau persistante à marée basse sur la plag dépression de terrain ; ce nom se rencontre particuliè ment dans le Lancashire.

Slade, qui est une terminaison qu'on rencontre surto dans le Wessex, signifie « versant de mont ».

Slate, ardoise.

**Sliean* (terme particulier à l'île de Man), mont.

**Slieve* (Ireland), mont.

Slime, vase, bourbe.

Slope, pente.

Slough, bourbier, fondrière.

Sluice, écluse.

Small, petit.

Smithy, forge primitive comme de cloutier, serrurier ou maréchal ferrant.

Snow, neige. *Snowdon*, nom d'une haute montagne prè Carnarvon.

Soft, mou. *Soft Road* désigne une route à travers de fondrières et de la boue.

**Soke*. Ce nom remplace *parish* dans quelques countie de l'England ; il est en usage dans le Lincoln et le Rut land.

Soken, franc (qui jouit de certains privilèges). *Walto le Soken* et *Thorpe le Soken* doivent leur surnom à des pri vilèges particuliers accordés dans le principe à des réfu giés français qui s'y établirent et fondèrent plusieurs ma nufactures de drap.

Sorb, sorbier.

South, sud, entre dans la formation de plusieurs nom *Southminster, Southwell, Southwick, Southwold*; monastère source, baie, plaine du Midi ; il est quelquefois trans formé en *Sud*, comme dans *Sudbourn, Sudbrook*, ruissea

du Sud ; *Sudborough, Sudburg,* ville du Sud ; il prend aussi la forme *Sut* dans tous les *Sutton,* pour *South ton.*

Speckled, tacheté, moucheté ; en topographie : coloré par parties. Une terre, un flanc de mont surtout ou une haute terre aride peuvent présenter une apparence mouchetée produite soit par différentes sortes de végétation, soit par la variété des couleurs du sol, des rochers. Un bois peut être tacheté ou moucheté par suite des teintes variées que peuvent présenter des groupes d'essences différentes. Ainsi les bouleaux sont d'aspect grisâtre ; les pins, vert noir ; les hêtres, vert ; on comprend qu'un bois où ces trois essences seraient par groupes, ainsi qu'il arrive le plus souvent, présenterait un aspect moucheté ou tacheté suivant la disposition de ces groupes.

**Spide, Spital,* **Spittle,* sont des formes abrégées d'*Hospital.*

Spinny, taillis, petit bois.

Spire, flèche de clocher.

Spit, broche ; dans la topographie de l'United Kingdom, « langue de terre ou de sable » : *Spithead* cap de la Broche.

Sport, jeu au dehors de la maison, jeu exerçant le corps. Nous avons introduit ce mot en France pour désigner les sociétés qui se livrent particulièrement à des exercices qui développent le corps : le sport des nageurs, le sport des tireurs.

Spring, source jaillissante.

Square, carré. Les places des villes étant généralement de forme carrée *Square,* aujourd'hui, surtout en topographie, désigne une place ou promenade publique.

**Sragh,* **Srah,* **Srath* (Ireland), prairie ou sol mou ; île marécageuse quelquefois inondée ; terrain qui s'étend en long sur les bords d'une rivière ou d'un lac.

**Sron* (Scotland et Ireland), nez ; en topographie : saillant ; *Sron Gorb, Sron Ruadh,* sont des caps du Scotland. *Sron* est le nom générique des caps de l'île Lewis.

**Sruan* (Ireland), eau courante.

Stack, monceau, amas. Dans l'île de Man et dans les Shetland, le *Stack* est un rocher allongé qui s'élance hors de la mer ou du sable de la plage. Sur quelques côtes, les *Stacks* sont des dunes. Aux Orcades les *Stacks* sont de petits îlots, dont le plus remarquable est *Frawa Stack*, rocher de la jeune fille.

Staf, bâton, échalas.

Stag, cerf. *Stagden* repaire du cerf.

Stage, relais.

**Stain*, dans le langage courant, signifie tache, souillure, mais en topographie il est l'équivalent du *Stein* germanique et alors doit être interprété rocher : *Stainby, Stainton* ville de la roche ; *Stainforth* (pour Stainford), *Stainley* passage, pré de la Roche.

Stair, marche d'escalier.

Staircase, escalier. *Devil's Staircase* (escalier du diable), nom d'un chemin difficile conduisant au fort William près de Perth, *Neptune's Staircase*, nom de l'ensemble de huit écluses.

Stake, pieu.

Stall, étable.

Stand, lieu, endroit. *Standford*, lieu du gué ; le plus souvent il est écrit *Stan : Stanford, Stanley, Stanton.*

Staple, marché, entrepôt, entre dans la formation d'un assez grand nombre de noms de lieux : *Stapleton* ville du marché ; *Staplefield* champ du marché ; *Stapleford* gué de l'entrepôt ; *Bornstaple* le marché du ruisseau. Notre petit port d'Étaples, dans le Pas-de-Calais, doit être un *Staple* importé par les peuples du Nord.

Star, étoile. *Star Castle*, « château de l'Étoile », est une enseigne d'hôtellerie qu'on retrouve dans un très grand nombre de villes de l'United Kingdom.

Station. L'abréviation *C. G. Station*, qu'on trouve répétée sur les côtes, est pour *Coast Guard Station* (poste de garde-côtes).

Stead, Sted, lieu, habitation, entre dans la formation des noms de lieux ordinairement en queue : *Berkhampstead, Elmsted.*

Steam, vapeur.

Steep, escarpé, raide. *Steep Holme,* nom d'une île.

Steeple, clocher.

Stern, sévère, austère. *Sterndale* val d'aspect peu gai.

Stewartry. Le county qui comprend les Orcades et les Shetland et le county de Bute, tous deux dans le Scotland, sont subdivisés en *Stewartries* au lieu d'être subdivisés en *hundreds.*

Stile, barrière.

Stock, Stoke, Stow, lieu palissadé. *Stockport,* sur la rivière Mersey. *Kewstoke,* colline sur laquelle *Kew,* personnage vénéré, avait établi sa cellule. *Stockbridge* pont de la palissade ; *Woodstock* partie de bois palissadée.

Stone, pierre, rocher.

**Stook,* dans l'acception purement anglaise, signifie tas (tas de gerbes, tas de grains), mais dans la topographie de l'Ireland, il doit être interprété rocher saillant. *Stook* est le nom d'un lieu du Tipperary, mais les diminutifs *Stookan, Stokeen,* sont plus fréquents. *The Stookans* est le nom donné à deux rochers remarquables isolés qui se trouvent sur le chemin qu'on prend pour aller à Giant's Causeway (la chaussée des Géants).

Stop, pose, halte. *Stop Beacon* halte du Signal.

**Stour,* rivière. Notre *ster* de la Bretagne est incontestablement le *Stour* importé par les Bretons fuyant l'invasion saxonne. *Stour* est le nom propre de plusieurs cours d'eau.

Stow, lieu, endroit. *Godstow,* « Endroit de Dieu », est le nom d'un ancien couvent de femmes. *Stow on the World,* « Lieu sur le Monde », est bâti sur un mont très élevé.

Strad, Straid (Ireland), du latin *strata* « rue », dans la formation des noms de lieux indiquent un petit village

formé primitivement d'une seule rue; *Straid* est le nom de plusieurs endroits et répond à notre nom « La Rue », si fréquent dans les départements du Nord; *Stradbrook* rue du Ruisseau; *Stradreagh* route grise; *Stradbally*, rue de ville, est un nom générique; le Stradbally était un petit village d'une seule rue qui n'était point défendu par un château ou par des murailles.

Strait, détroit, défilé, gorge de montagne.

Strand, grève, plage.

Strath, vallon, fond, creux. *Strathearn*, val de l'Earn; *Strathglass* val vert; *Strathmore* grand val.

Stream, eau courante. *Pleasant Stream* est à l'origine d'un petit cours d'eau.

Street, rue.

Stret pour *Street*, rue, chemin. *Stretford*, chemin du gué; *Strethall* rue du Château; *Stretham*, *Stretton* village de la Rue.

Stronghold, forteresse.

Stud, haras; *Studley* pré du haras; *Studland* terre du haras.

**Stur* (Ireland), radical qui signifie sommet de mont et entre dans la formation de quelques noms de montagnes: *Sturrin*, *Sturrakeen*, qu'on peut traduire par mont joli. *The Sturrel* est le nom d'un pic remarquable sur la côte du Donegal.

**Stur*, dans les noms de lieux de l'England comme *Sturminster*, *Sturton*, est une variante de *Stour* et signifie : cours d'eau.

Sud..., *Sut...*, sont des variantes de *South*. (Voy. ce mot.)

Sugar, sucre. *Sugar Loaf*, « pain de sucre », est le nom donné à quelques monts à cause de leur forme.

Sun, soleil.

Sund, détroit.

Swallow, hirondelle. *Swallof Clifs* est le nom d'une ceinture de rochers.

Swan, cigne. *Swansea,* mer du Cigne, est dans une petite baie du Bristol Channel; *Swanton, Swanwick* ville, baie du Cigne; *Swanmore* pour *Swan's moor,* la lande du Cigne.

*Sward,*gazon.

Swep, passage.

Swine, porc. *Swinton* village du porc; *Swincomb* val du cochon.

T

Tarn, bourbier, marécage, sont les deux significations attribuées à ce terme par tous les dictionnaires; cependant beaucoup de *tarns* sur la carte topographique sont des réservoirs d'eau naturels et même dans la vallée de Leosdale se trouvent deux pièces d'eau appelées *Codale Tarn* et *Eosdale Tarn.* Dans les pays de montagnes, le *Tarn* est un petit lac formé dans les anfractuosités les plus élevées de la montagne et dont le déversement donne naissance à un petit torrent.

Temple. Comme les noms de lieux sont antérieurs à la Réforme, dans la nomenclature territoriale de l'United Kingdom *Temple* doit être interprété église; il entre dans la formation de quelques noms de lieux de l'England, du Scotland et surtout de l'Ireland. *Templemichael,* nom de plusieurs parishes, indique une église dédiée à saint Michel; *Templecarn* église du Carn (monument préhistorique); *Templemore,* grande église, est un nom également répété.

Terrace, terrasse.

Thicket, buisson, hallier, lieu touffu.

Third, tiers de n'importe quoi; en topographie, répond au triage français; il entre dans la formation de quelques noms de lieux: *Upperthird, Middlethird* (Waterford), triage supérieur, triage du milieu.

Thistle, chardon.

Thorn, épine. *Thornbroom* genêt épineux, ajonc. *Thornhill*

le mont des Épines; *Thornton, Thornborough, Thornbury* ville des Épines; *Thorncombe* la combe des Épines.

Thorpe, village, synonyme de *by,* est le nom de plusieurs localités et sert à former le nom de quelques autres: *Northorpe* ville du Nord.

Throp, transformation de *Thorpe.*

Tideway, le plus haut point atteint par la marée.

Tile, tuile; *Tile-kiln* tuilerie; *Tilehurst* bois des Tuiles ou de la Tuilerie; *Tilbury* bourg des Tuiles.

Tilly (Ireland), variante de *Tully,* colline.

**Tir,* château, est assez fréquent dans le Carmarthen.

**Tober* (Ireland), source, fontaine. *Tober* est le nom de plusieurs lieux et entre dans la formation d'un grand nombre de noms composés: *Tober more* grande fontaine; *Ballintober, Ballytober* ville de la Fontaine, répond à nos Fonville, Fonviel.

Toft, grande habitation; manoir auquel attenaient des serres, un jardin ou un verger.

Toll, péage.

Tom (Scotland), petite colline, monceau; toutefois *Tom na Liath* et *Tom a Chadelair* doivent être encore assez élevés, puisque sur la carte ils sont marqués du signe géodésique Δ.

Ton, c'est la syllabe la plus répétée et de beaucoup en queue des noms de lieux de l'England et son interprétation a un peu varié avec le temps et suivant les lieux: enclos, maison d'habitation avec ses dépendances, ou bien encore: ferme entourée d'une fortification primitive et servant de résidence au chef anglo-saxon. En français, nous le traduisons généralement par ville, mais alors avec l'interprétation des temps mérovingiens, c'est-à-dire grand domaine ou village.

Top, sommet.

Tor, tour; dans la topographie de l'Ireland et de l'England, il est appliqué aussi à des rochers qui de loin appa-

raissent sous la forme d'une tour : *Toralt* tour de la falaise, *Tormore* grande tour, sont en Ireland. *High Tor* est un rocher perpendiculaire sur les bords de la rivière Derwent ; *Chee Tor,* masse calcaire qui s'élève perpendiculairement à une hauteur de cent mètres aux environs de Buxton (England). *Scarey Tor, Black Tor, Hock Tor, Fur Tor,* sont des pierres levées dans Dartmour Forest (Devonshire).

Torr, dans le Scotland, signifie tour comme le précédent (*Tor*) et comme lui est employé pour des hauteurs qui de loin ressemblent à une tour : *Torrna Baoiteigh, Torran Clachach* sont des sommets ; *Torr morr* (grand Torr) est un point de la presqu'île Cantyre (county d'Argyle). *Torr nan Donn* est un sommet de mont dans le county d'Inverness. On le trouve également dans l'île d'Arran où *Torr an Dhuim* Δ est un point géodésique.

Tower, tour.

Town, ville ; dans le principe, *town* avait la signification de ferme et c'est au moyen âge que *town,* dans la Grande-Bretagne et en Ireland a pris la signification de ville. *Town* aujourd'hui se dit de tout assemblage de maisons où il y a un marché régulier.

**Townland.* Je ne l'ai trouvé dans aucun dictionnaire ; M. Joyce, à propos de la division territoriale de l'Ireland, s'exprime ainsi : « Actuellement (1880), l'Ireland est subdivisé en provinces, baronies, parishes et townlands. Il y a 325 baronies, 2,422 parishes et environ 62,000 townlands. » Le *townland* serait donc la dernière subdivision territoriale de l'Ireland, comme le *township* en England ou en Scotland et par suite synonyme de *township.*

Township, subdivision de la *parishe* (paroisse) et par suite dernière subdivision territoriale de l'United Kingdom.

Tract, étendue de terrain, contrée.

Trade, commerce.

**Traeth,* plage sablonneuse. *Traeth y gruben* (île d'Anglesey); *Traeth Mawr* grande plage ; *Traeth Bach* petite plage.

Traie appartient à la topographie de l'île de Man où il a la signification de petite anse.

Tram est ainsi défini par Fleming: « Rail plat en usage dans les premiers chemins de fer ». *Tram* est le nom du rail employé pour les chemins de fer établis dans l'intérieur des villes; ce rail a non seulement un profil différent du rail ordinaire, mais encore doit être placé arasant le sol de la chaussée pour que les voitures puissent facilement passer par-dessus; *Tramway* est le nom donné à cette voie ferrée d'un nouveau genre; ce mot est formé par analogie avec *Tram road* qui indique une route sur laquelle on a placé deux lignes parallèles de poutres ou de pierres longues pour faciliter le roulage.

**Tre,* préfixe qu'on rencontre dans les noms de lieux du Cornwall et aussi du pays de Wales; on lui donne la signification de place, demeure.

Tree, arbre. Les noms d'arbres fruitiers se forment en ajoutant *tree* au nom du fruit : *Apple-tree,* pommier; *Pear-tree,* poirier; *Plum-tree,* prunier, etc.

**Trum* est le durcissement de *drum,* faîte, mont allongé. *Trum, Trumon,* sont des noms de montagnes.

Trunk, tronc.

**Trwyn,* cap, point saillant sur la côte; c'est le nom de plusieurs caps des côtes du Pembroke et de l'île Ramsay.

**Tulla,* **Tullagh,* **Tullow,* **Tully* (Ireland), petite colline, mont peu élevé.

Tummock, petit tertre.

Turf, gazon et aussi tourbière. Aujourd'hui, il est surtout employé pour désigner un terrain de courses, parce que les courses ont lieu sur une terre couverte de gazon et un peu molle. L'élan donné en France aux courses depuis une trentaine d'années a classé ce terme dans le dictionnaire français.

Turn Pike, sorte de barre pour arrêter au passage; elles sont fréquentes en England et souvent indiquées par l'a-

bréviation T. P. sur les cartes topographiques. Le but du Turn Pike était la perception du péage que devaient jadis les voitures qui circulaient sur les routes.

**Ty* (Wales), maison, habitation. Les premiers Bretons fuyant l'invasion saxonne l'ont transporté dans l'Armorique : *Ty hen,* la vieille maison, est un nom qu'on trouve à la fois dans le pays de Wales et dans la Bretagne bretonnante. *Ty Newydd* la maison neuve.

**Ty'n.* Les noms de la forme *Ty'n y fford, Ty'n y graig, Ty'n y mynidd* sont pour *Ty y fford, Ty y graig, Ty y mynidd* dans lesquels l'euphonie a introduit un *n.*

U

**Uchaf* (Wales), haut, se rencontre dans les noms de lieux opposé à *isaf,* bas. *Penlan uchaf,* Penlan-le-Haut; *Penlan isaf,* Penlan-le-Bas, sont en Carmarthen.

Under, sous. *Aston under Lyne, Barton under Nedwood,* sont des formes analogues à nos Laferté-sous-Jouarre, Vaux-sous-Laon.

Undercliff. Voy. *Cliff.*

Up, haut; *Upton,* plusieurs fois répété, répond à nos Hauteville; *Uphill* haut mont; *Uplands* hautes terres. On le trouve aussi opposé à *low,* bas; *Updean, Lowdean,* c'est-à-dire Dean-le-Haut, Dean-le-Bas.

Upper, comparatif de *up,* se rencontre dans les noms de lieux opposé à *tower : Upper Plaster, Lower Plaster,* c'est-à-dire Plaster-plus-Haut, Plaster-plus-Bas.

V

**Vaen,* transformation de *maen.*

Vale, valley, vallée.

Vat, cuve. *The Burn of the vat* ruisseau de la cuve, nom d'un affluent du Lock Kinnord.

* *Veg* (Ireland), transformation de *beg*, petit ; *owveg* (petite rivière) est le nom de plusieurs cours d'eau.

View, vue, semble avoir été accolé à tous les motifs pour former des noms de lieux, car, outre les *Fair View*, belle vue, on trouve des *Sea View*, *Lough View*, *Mountain View* et d'autres vues beaucoup moins intéressantes, telles que : *Railway View*, *Church View*.

Virgin, vierge ; dans les noms de lieux s'applique toujours à la sainte Vierge.

* *Voe*, petite entrée, désigne les petites baies allongées qu'on rencontre sur les contours déchiquetés des îles Shetland.

W

* *Walk*, allée plantée.

Wall, mur, muraille. *Sea Wall* (mur de mer) sur les sheets indique un mur de soutènement ou un quai construit pour empêcher l'envahissement des marées hautes. Très souvent *Wall* est écrit *Wal*, comme dans *Walham*. *Walton* plusieurs fois répétés.

Walnut, noix. *Walnut-tree* noyer.

Wapentake. Dans les counties d'York et de Lincoln, le terme *hundred* n'est pas en usage et est remplacé par celui de *Wapentake* qui littéralement signifie « aux armes ! » (*Wappen*, *wapars*, arme offensive, *tac*, *touch*, prendre). La réunion se tenait quelquefois à distance de la ville, ce qui fut cause que le *Wapentake* prit son nom d'un objet naturellement remarquable, comme les wapentakes de Burkston Ash (frêne de Burkston), le wapentake de Shireake (shire de l'oack ou chêne).

Ward, garde, dans le sens de surveillance protectrice. La city de London est partagée en *wards*, ainsi nommés de la garde ou surveillance entretenue dans chacun d'eux. Les quatre counties septentrionaux Cumberland, Westmoreland, Durham, Northumberland ne sont pas subdivisés

en hundreds mais en *wards,* nom qui vient de la défense ou de la garde nécessaire dans cette partie contre les fréquentes incursions des Scots.

Ware, marchandise. *Warehouse* magasin, entrepôt de marchandises ; en queue d'un nom indique une tranchée pour recevoir les eaux ou une digue.

Warm, chaud.

Warren, garenne.

Wash, eau, marécage ; est employé en topographie pour désigner une grande étendue d'eau, ainsi la baie qui sépare le Norfolk du Lincoln (England) est appelée The Wash.

Wasp, guêpe.

Watch, garde, surveillance ; on trouve sur les sheets près de la mer l'abréviation *C. G. Wacht Ho* (Coast Guard Watch House), c'est-à-dire maison de surveillance des gardes-côtes.

Water, eau; signifie aussi rivière et est, en outre, le nom générique de quelques lacs.

Waterfall, chute d'eau, cascade.

Watery, humide, aqueux.

* *Wath,* en terminaison, gué, passage.

Watling, participe de *to watle,* fermer avec des claies, fermer avec des branches entrelacées. *Watling street,* plusieurs fois répété, indique une rue bordée d'arbres entrelacés.

Wear, Weir, Wier, barrage ordinairement établi pour faciliter la pêche de certains poissons : *Eel weir,* barrage (pour la pêche) de l'anguille.

Well, en topographie, source, fontaine. *Holywel* source sacrée, nom d'une des sources de Malvern, ville d'eaux du Worcesteshire ; *Old Well* la vieille fontaine ; *Seven Wells* (sept sources) est la source de la Thames. Dans le langage nautique, *Well* est un gouffre ou tourbillon qui tourne en bouillonnant avec une force prodigieuse et qui présente un grand danger.

Wessel pour *Western,* occidental.

West, ouest. *Western,* occidental; *Westerham* village du couchant; *Weston* pour *West ton,* ville de l'Ouest.

Wether, mouton, entre dans la formation de quelques noms : *Wetherden, Wetherley, Wetherfield,* le refuge, la prairie, le champ du mouton. *Grey Wether* (mouton gris) est une façon d'appeler un ensemble de gros blocs de pierre parsemés dans la plaine de Salisbury.

Warf, quai. On le trouve appliqué à des bancs de sable, sans doute par ironie, tel est le cas de *Bernard's Wharf* et surtout de *Mad Warf* (quai insensé), bancs de sable sur les côtes du Lancashire.

Weat, blé, froment, est un préfixe répété dans les noms de lieux.

Whin, houx.

White, blanc, entre comme qualificatif dans une foule de noms: *White Abbey, Whitby, Whitchurch, Whitehaven, Whitehouse, Whitburn* et *Whitebeck.*

Whitethorn, aubépine.

Wich, même signification que *Wick.*

Wick termine le nom d'un assez grand nombre de lieux; sur les bords de la mer ou des lacs, il indique une crique, un rentrant; dans l'intérieur des terres, il signifie: ferme, exploitation agricole.

Wil, préfixe plusieurs fois répété dans les noms de lieux, est l'apocope de William que nous traduisons par Guillaume: *Wilbury, Wilby, Wilton,* bourg ou ville de William; *Wilbarton* domaine de William.

Wild, sauvage. *Wild Hill* (mont sauvage) est le nom d'une colline. *Wilderness* désert.

* *Willin* (Ireland) est la transformation de *Millin,* moulin.

Willow, saule.

Wind, vent. *Wind mill,* moulin à vent. *Winthorpe* (village du vent) répond à nos Ventoux et Ventadour; *Wind-*

cliffe (falaise du vent) est une falaise des environs de Tintern citée pour son point de vue.

Winter, hiver. *Winterborne, Winterbourn,* noms de ruisseaux qui n'ont d'eau qu'en hiver ; *Winteringham,* nom d'un lieu propice pour passer l'hiver.

* *With,* en terminaison indique un passage, un gué.

Withe, blanc.

Witting, blanchâtre. *Wittingham, Wittington,* ainsi nommés de la couleur des maisons.

Wold, plaine, pays découvert ; en topographie répond à notre terme Champagne ; *Stanton on the Wolds* Stanton sur les plaines.

Wolf, loup, se rencontre peu souvent sous cette forme dans les noms de lieux, mais plus souvent sous la forme *wool : Woolston, Wooton,* village du Loup ; *Woolley,* pré du Loup ; *Woolwich,* village du Loup. Il s'en faut de beaucoup que le loup ait en England contribué à la formation des noms de lieux comme en France ; on ne rencontre sur aucune des feuilles du Topocarte de l'United Kingdom des noms analogues à nos Chanteloup, Gratteloup, Pisseloup si répétés dans nos départements forestiers ; ne doit-on pas attribuer le peu d'influence du loup dans les noms de lieux à sa disparition à une époque où les noms de lieux n'étaient pas encore définitivement formés? Suivant une légende, le roi Edgard, qui régnait vers le milieu du xe siècle, fit faire tous les ans de grandes chasses pour la destruction des loups et convertit en un tribut annuel de trois cents têtes de loup le tribut en argent qu'Athelston, son prédécesseur, avait imposé aux souverains de la principauté de Wales ; par ces moyens on détruisit les loups dans tout l'England. La Fontaine a fait allusion à cette légende dans sa fable « le Loup et le Berger » :

> C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte ;
> On y mit notre tête à prix.

Wood, bois, forêt. *Woodstock* (nom de lieu), tas de bois; mais il entre plus souvent en terminaison dans les noms de lieux.

* *Wool*. Voy. *Wolf*.

Woot, forme durcie de *Wood: Woolton* et *Wooton* sont pour *Woodton*.

Work, travail, œuvre; *Iron Works*, forge (grande usine).

Workhouse, littéralement: maison de travail, est le nom donné à l'asile des pauvres de la paroisse. Tout être qui frappe à la porte du Workhouse donne d'abord son nom, puis se dépouille de ses vêtements qu'on entasse dans un coin qu'on couvre de poudre insecticide et qu'on passera à une fumigation dans la nuit, puis il se met au bain. On lui donne un matelas pour dormir et une couverture de laine brune pour se couvrir. Ils ont aussi un peu de soupe et un morceau de pain avant de dormir; au réveil, les réfugiés sont tenus de fournir trois heures de travail au Workhouse, c'est le paiement de l'hospitalité; on exige d'eux des travaux faciles : déchiqueter et mettre en charpie des cordages de navire, trier du bois, fendre des bûches, etc. Il leur est encore donné un morceau de pain avant leur départ.

World, monde, univers. *Worlds End* bout du monde; *Staw on the World* (Staw sur le Monde), ville située au sommet d'une haute colline.

Wort, herbe.

Worth, grand domaine; *Kenilworth* le domaine de Kenulph.

Wyke, dans les grands lacs, signifie crique.

Y

Y, Yr est notre article *le* ou *du*.

Yard, cour. *Sawyard* scierie; *Graveyard* cimetière;

Dockyard chantier de constructions navales. C'est aussi une mesure de longueur équivalente à 0^{m},914 (neuf cent quatorze millimètres).

Yellow, jaune.

Yew, if.

Ynis, île.

Young, jeune.

3° GEOGRAPHIE DE LA FRANCE

DIX JOURS EN CORSE

Par A. DE METZ-NOBLAT

[Suite [1].]

VII.

Avant le jour, nous repartons sous la conduite de notre hôte, le brigadier forestier Santoni, qui nous a traités comme de vieux amis. C'est un ancien soldat de Crimée, et cependant il semble être un jeune homme : vif, alerte, aimable et obligeant au possible. Il connaît le pays bien au delà des limites de son triage; nous ne saurions être mieux accompagnés.

La vallée supérieure, occupée par la forêt d'Aïtone, forme une sorte de bassin, qui est peut-être le lit d'un ancien lac. Laissant sur la route le mulet aux bagages, nous entrons sous bois. Les exploitations remontent à la domination génoise : elles n'ont pas été interrompues depuis. Aujourd'hui, la plus grande partie du peuplement consiste en jeunes arbres de divers âges. Le pin laricio domine; bientôt nous reconnaissons un vieil ami, le sapin des Vosges. Il se trouve mélangé au pin, et, plus haut, au hêtre. Celui-ci s'élève jusqu'à la limite de la végétation forestière. Pin sylvestre, sapin et hêtre, sont ainsi étagés dans nos forêts lorraines. Il manque ici l'épicéa, pour compléter l'analogie que nous recherchons.

Nous gagnons l'arête qui ferme le bassin du Porto et

[1] Voi les Bulletins du 1er trimestre, p. 47, et du 2 trimestre, p. 381.

sépare les deux versants principaux de la Corse. Deux cols la coupent près de nous, à peu de distance l'un de l'autre, et à des altitudes certainement peu différentes : le col du Vergio (1,464^{m}), qui livre passage à la route, et la « Bocca Manovela ». Au sud de ce dernier passage s'élève un sommet isolé, couvert de neige en ce moment. La vue doit en être belle ; montons !

Dès la Bocca Manovela, nous trouvons la neige : une neige tassée, résistante, à demi durcie par la gelée, telle enfin que des amateurs d'ascensions faciles peuvent la désirer. Loin de nous gêner, elle favorise notre passage à travers les éboulis rocheux qu'il nous faut gravir obliquement. Les hêtres s'éclaircissent. Leur végétation se rabougrit au fur et à mesure que nous nous élevons. Le brigadier coule une balle dans son fusil, à l'intention des mouflons qu'il espère rencontrer ; disons tout de suite que nous n'en voyons pas trace.

En trois quarts d'heure (comptés de la Bocca Manovela), nous sommes au sommet, que surmonte une petite pyramide de pierres sèches. C'est la « Punta Roja », le Capo alla Rufa de l'état-major. Le baromètre consulté nous indique, correction faite, une altitude un peu supérieure à 1,700 mètres ; la carte dit : 1,715.

Notre espoir n'est point déçu. Un splendide panorama se déroule devant nous. Voici près de nous, au N.-O., la Punta alla Cuculla (2,052^{m}), sommet rocheux qui domine la forêt d'Aïtone. A l'O., le golfe de Porto, le Capo ai Signori, déjà nommé, et son voisin, le Capo Vitullo (1,832^{m}) ; puis, le golfe de Sagone ; la Punta di Lisa ou di Sant-Eliseo (790^{m}) au-dessus d'Ajaccio ; le golfe d'Ajaccio. Au loin, dans le S., le M^{te} Incudine (2,063^{m}) ; les montagnes de Bastelica, le M^{te} d'Oro (2,652^{m}) ; le sommet du M^{te} Rotondo nous est caché par la crête de Campotile. Tout près de nous s'ouvre un col, entre la vallée du Porto proprement dit et le bassin du Golo : c'est le Vergio

« soprano » ou supérieur. Voici, au S.-E., le M^te^ Tozzo (Rette de l'état-major, 2,009^m^), et la Punta Ortica, entre le Golo et le Tavignano. A nos pieds la forêt de Valdoniello, et le cirque fermé du Niolo; puis les montagnes d'Asco; le M^te^ Cinto, le point culminant de la Corse ([1]). Enfin, au N., le M^te^ Tafonato, dont la cime rocheuse est bizarrement percée d'une ouverture à jour, que la légende attribue nécessairement au diable. Il paraît qu'en Corse le diable a poursuivi ses travaux et ses exploits plus tard que sur le continent; il s'y est attardé tout au moins jusqu'après l'invention de la poudre; car c'est, nous dit-on, en réponse à un coup de fusil tiré sur lui par un Niolin qui l'avait surpris forgeant sur la montagne en guise d'enclume, que le diable, lançant son marteau, perça d'un seul coup le sommet voisin.

Au dire de notre guide, — et nous l'en croyons volontiers, — le grandiose panorama qui nous entoure ne le cède, en Corse, qu'à celui du M^te^ Rotondo. Le brigadier nous renseigne sur les distances, sur le temps nécessaire aux ascensions; il nous énumère les lacs épars entre les sommets dentelés que nous fouillons du regard. De la Punta Roja, si la saison s'y prêtait, il serait facile de gagner Corte dans la journée en passant par le charmant lac de Nino.... Une belle excursion à faire, en partant de la maison forestière d'Aïtone, est de gravir la Punta alla Cuculla, pour le lever du soleil. De là on découvre le M^te^ Vagliorba, la chaîne du cap Corse, et peut-être, si le temps est clair, les côtes de Provence; tout ce qui, en un mot, nous est caché par ce sommet et le massif voisin. On pourrait redescendre sur le golfe de Galeria par la vallée du Fango, et par là gagner Calvi. L'ascension du Cinto, l'escalade des sommets qui nous environnent,

([1]) On lui attribue généralement, avec le *Guide-Joanne*, l'altitude de 2,816 mètres. La carte de l'état major, lue et relue à la loupe, ne lui en donne que 2,710, soit 106 mètres de moins. Qui a raison?

tout cela est successivement passé en revue, faute de pouvoir mieux faire.

Eussions-nous du temps devant nous, la saison s'oppose à toute entreprise de ce genre. Ce qui s'y oppose d'une manière plus absolue encore, c'est la répugnance des montagnards du pays pour la neige. Cela n'est pas spécial à la Corse; il en est de même dans les Pyrénées. La neige n'est point l'élément des habitants de ces montagnes méridionales. Ils ne s'y sentent point chez eux; ils sont en revanche superbes d'audace sur les rochers.

Nous n'avons ni guides, ni cordes, et aucun de nous ne conseillerait l'imprudence de nous engager seuls dans des montagnes inconnues. Résistons donc à cette séduction, et félicitons-nous plutôt d'être arrivés ici, en dépit des prédictions qui, au départ et même en Corse, nous annonçaient des obstacles infranchissables.

Du point où nous sommes, il nous serait aisé, si tel était notre itinéraire, de descendre vers les bains de Guagno, — très fréquentés pendant la belle saison, — et de là on regagne facilement Ajaccio, par Vico.

Mais le Golo est notre ligne de retraite.

Une descente facile nous amène bien vite à la lisière de la forêt de Valdoniello, et nous nous engageons sous ses arbres, plusieurs fois séculaires, loin des détours de la route forestière.

Cette route a été construite pour donner un débouché, vers le golfe de Porto, à la forêt de Valdoniello. Les longues pièces de bois sont chargées, inclinées d'avant en arrière, sur un train à deux roues : la partie antérieure dépasse et domine l'attelage ; l'autre extrémité traîne à terre, — au grand préjudice de l'empierrement, — et fait en quelque sorte fonction de gouvernail, par le moyen de cordes retenues par des hommes. Aux nombreux tournants de la route, la manœuvre en est aussi indispensable que pénible. C'est en cet équipage bizarre, et à grand renfort d'atte-

lages, que les bois de Valdoniello remontent au col du Vergio pour en redescendre vers la mer.

Il y a vingt-cinq ans à peine que ce débouché, indispensable à l'exploitation, a été ouvert. Du côté du Golo, la forêt n'a pas encore de sortie. C'est pourquoi il y reste encore beaucoup de pins aux magnifiques proportions. Il n'est pas rare d'en voir qui atteignent 25 et même 30 mètres de hauteur sous branches, 5 à 6 mètres de tour à hauteur d'homme. Le « roi des arbres » est mort, la « reine » a été exploitée. Ce qui reste de leur famille fournirait des princes partout ailleurs qu'à Valdoniello.

Ces bois de grandes dimensions ont une valeur considérable, qui s'élève jusqu'à 75 fr. le mètre cube, quand ils sont rendus sur les lieux de consommation. Les pins laricios sont à juste titre recherchés comme bois de mâture, tant pour leurs qualités que pour leurs dimensions. Les entrepôts en sont à Gênes et à Livourne. C'est là que sont acheminés la plupart de ceux qui gagnent le littoral. Sur place, la valeur en est réduite de tous les frais de transport et autres; de sorte que les grosses pièces, équarries à vive arête [1] et purgées d'aubier, et quelques sciages et madriers sont seuls conduits jusqu'à la mer. Houppiers, branches, cimeaux, chutes de toute sorte, n'ont aucune valeur et pourrissent sur les coupes. Il en est de même, la plupart du temps, des chablis, et ces bois accumulés encombrent le sol, au grand dommage du repeuplement, tout en aggravant singulièrement le péril des incendies.

Voilà pourquoi, malgré des arbres incomparables, la forêt de Valdoniello perd une partie de son charme. Ces débris épars évoquent l'idée de la destruction plus que celle de la mise en valeur, et attristent l'ami des forêts.

On a dit, bien à tort, les forêts de la Corse inépuisables.

---

[1] Les bois de mâture étaient autrefois débités en pièces hexagonales ou octogenales; une surtaxe de douane, établie à Gênes sur les bois ainsi façonnés, a fait abandonner ce débit à la fois élégant et rationnel.

Si l'île tout entière en renferme un peu plus de 200,000 hectares, 25,000 à 30,000 seulement sont peuplés de laricios, à Lendinosa, Aïtone, et Valdoniello. D'une part, le massif en est fort clair, presque aussi clair que celui des mélèzes des Alpes, ou des cèdres de l'Atlas. De l'autre, la croissance du laricio est très lente. On a parlé d'aménager ces forêts à une révolution de 250 ans. C'est un chiffre respectable, et un laricio de cet âge est sans aucun doute un bel arbre. Il faut toutefois assigner aux plus gros de ceux que nous avons sous les yeux un âge beaucoup plus élevé ; le comptage des couches nous donne, pour une pièce de 85 centimètres d'équarrissage, 475 ans, rien qu'en bois parfait. L'aubier, rejeté par le bûcheron, avait peut-être un siècle encore ! Ce n'est là qu'une expérience isolée dont il n'est pas permis de tirer une conclusion absolue. Il appartient aux aménagistes d'étudier l'accroissement moyen, de s'éclairer par des comptages nombreux pour déterminer l'âge à préférer : en ce moment même, l'administration forestière s'occupe activement de régulariser l'exploitation de ces forêts.

En attendant, nous avons véritablement devant nous les ruines, — les belles ruines, si l'on veut, — d'une forêt vierge, et nous pouvons, sans témérité, conjecturer que, dans les exploitations passées, on a eu surtout en vue de faire rentrer l'État dans les fonds dépensés pour la construction de la route du Vergio. On a ouvert la forêt à un industriel actif et intelligent, lui accordant à peu près tout ce qu'il demandait, trop heureux, en quelque sorte, de trouver acquéreur à des bois jusque-là sans valeur réalisable. On lui a même permis de *gemmer* les pins laricios, comme dans les Landes on gemme les pins maritimes. La baisse des résines et des goudrons a fait abandonner cette tentative, et dans certains cantons, les hauts fûts de 30 mètres portent à leur base la trace indélébile des mutilations qui ont arrêté pour jamais leur

développement. Ailleurs des meules de charbon abandonnées depuis vingt ans témoignent d'autres essais et sont devenues une mine de combustible domestique que les gardes voisins ne réussissent pas à épuiser.

Quand l'achèvement de la route aura triplé la valeur du bois sur pied, on déplorera ce que les exploitations du passé auront eu d'excessif, comme on mesure aujourd'hui, dans d'autres forêts, l'étendue des dégâts causés par l'incendie et par le pâturage

A dix heures du matin, nous atteignons la maison forestière de la Popaja (1,075^{m}).

VIII.

L'étape d'aujourd'hui est longue. Aussi abrégeons-nous la grande halte ; après un rapide déjeuner, nous nous hâtons de franchir, à travers les derniers arbres de la forêt, les 8 kilomètres qui nous séparent d'Albertacce, pauvre village auquel s'arrête, pour le moment, la route forestière du Vergio.

Nous y trouvons, tout sellés, les mulets qu'un garde de la Popaja a été faire préparer, pendant notre repas. Pour la première fois, — et ce sera la seule, — nous recourons au mode de locomotion préféré des Corses. Nous avons fait ce matin 28 kilomètres et une ascension ; la raison nous conseille de ne pas doubler l'étape à pied. La paresse aidant, nous mettons tout amour-propre de côté, et dans un équipage dont nous rougirions sur les sentiers des Alpes, nous repartons au plus vite, après avois pris congé de nos amis les forestiers.

Nous sommes dans le Niolo, — bassin supérieur du Golo, — vallée ouverte, bornée à droite et à gauche par deux chaînes presque parallèles, au delà desquelles coulent l'Asco au Nord, et le Tavignano au Sud. En aval, elle est fermée par une barrière de rochers à travers laquelle les eaux se sont frayé un passage.

La configuration du pays (on appelle le Niolo la citadelle de la Corse) l'a toujours suffisamment défendu contre les incursions, et les habitants ont pu resserrer un peu moins leurs demeures. Ces maisons disséminées n'ont cependant rien qui rappelle le gracieux aspect des habitations éparses sur les versants des Vosges. Bâties en granit sans enduit, hautes et percées de fenêtres étroites, elles ont une couleur jaune sale et un aspect peu attrayant. Ainsi sont construits les villages que nous traversons successivement: Albertacce, Calacuccia (chef-lieu de canton), et Corscia. Sur la rive droite nous découvrons Casamaccioli et son blanc campanile, — le seul de la vallée, — garni de trois cloches qui font entendre, nous affirme notre guide, la plus délicieuse musique: à l'en croire (il est de Casamaccioli), ce village est la merveille du Niolo. Ce n'est sans doute pas beaucoup dire.

Le Niolo est en majeure partie peuplé de bergers. On y cultive seulement un peu de seigle et d'orge. En cette saison, les troupeaux sont à la plage, sur les pâturages chauds du littoral, d'où l'été et la mal'aria les chasseront bientôt. Pour l'heure, il ne reste ici que des porcs au pelage de sanglier, à peine moins sauvages que leurs congénères, avec lesquels ils croisent, dit-on, souvent leur race dans les maquis. Ces animaux occupent en maîtres les étroites rues des villages, et daignent à peine se déranger pour faire place aux pieds des mulets, se fiant sans doute à l'adresse de ceux-ci pour ne pas être écrasés.

Le vieux chemin muletier s'élève sur une sorte de plateau découvert, sur la rive gauche du Golo; puis, un peu au delà d'une petite chapelle, il s'engage dans le défilé. La gorge par laquelle fuit le torrent livrera aussi passage à la route. Pour l'heure, celle-ci présente une lacune de près de 20 kilomètres. Une équipe nombreuse d'ouvriers italiens y travaille, et les coups de mine se répercutent en échos de tonnerre. Dans quelques années, on ira en voi-

ture du golfe de Porto à Ponte-Francardo, sur la route d'Ajaccio à Bastia.

Nous voici au difficile passage de la « Scala » de Santa-Regina. Certaines descriptions en ont fait une échelle, d'autres un escalier, c'est une descente rapide, en lacets, le long d'une paroi de rochers. Tantôt la piste suit une corniche étroite, presque en surplomb, tantôt elle redescend pour contourner un contrefort : elle franchit sur un pont étroit un tributaire du Golo, et remonte au delà pour reprendre plus loin sa descente précipitée.

C'est plus sauvage encore que le chemin d'Otta à Evisa. Plus un arbre, plus un brin d'herbe, alors que partout ailleurs, en Corse, s'étale la luxuriante végétation des maquis. Ici, des roches à droite, des roches à gauche; le granit est comme zébré de ces coups d'épée gigantesques et donnés à tour de bras, que, dans les Pyrénées, on attribuerait à Roland cerné dans Roncevaux. Aussi les parois du défilé ne présentent-elles que des arêtes tranchantes et bizarres, ou bien encore des excavations peu profondes, mais aux bords aigus, creusées sans doute pendant les bouleversements primitifs, et où nichent quelques oiseaux de proie. Aux « Calanche », nous avons déjà remarqué ces nids naturels dont le rapprochement forme presque des dentelures dans la roche, et où habitent encore de nombreux ramiers et quelques grands martinets à la voix perçante.

La descente du Niolo nous paraît pénible, brûlante aussi, car nous longeons une paroi exposée au soleil, déjà chaud en cette saison dans les heureux pays du Midi.

De grandes roches inclinées et glissantes nous décident à mettre pied à terre : nous nous fions plus à nos jambes qu'à la sûreté de pied, — si proverbiale qu'elle soit, — de nos montures. Notre guide presse leur marche de son cri guttural et rauque : « Zà! zà! », et nous supplie d'accé-

lérer notre pas, pour ne point être surpris par la nuit dans ce périlleux passage.

A quatre heures enfin, nous sommes au pied de la Scala, à une petite auberge servant de cantine aux ouvriers occupés sur la route nouvelle. Depuis l'origine du défilé, nous avons descendu 350 mètres. Nous sommes aux environs de l'altitude de Corte.

Trois quarts d'heure de halte, la dernière ration de nos vivres de campagne, et nous repartons, cette fois sur la route achevée jusqu'ici et nous suivons avec elle la rive gauche du Golo, jusqu'au pont de Castirla (344^{m}). C'est encore un des nombreux travaux d'art attribués au diable. Les ingénieurs des ponts et chaussées ont pris à leur compte l'œuvre de leur fécond précurseur, en nivelant les rampes par-dessus les trois arches inégales, où l'on montre encore l'empreinte d'un pied fourchu, signature authentique de leur premier constructeur.

Nous laissons à droite le contrefort sur lequel est perché le village de Castirla, et nous suivons la route forestière vers Ponte-Francardo (6 kil.). Notre intention est de gagner ce soir le relais de Caporalino, dont l'auberge passe pour être meilleure. C'est là que nous coucherons, pour prendre à 1 heure du matin la diligence venant de Corte, et arriver ainsi au plus tôt à Bastia.

La vallée du Golo s'est élargie: elle est devenue presque riante, et fait un contraste complet avec la Scala de Santa-Regina. A gauche, on commence à apercevoir les aiguilles dentelées des montagnes d'Asco, absolument semblables à celles qui dominent Luchon, des environs du port de Venasque; à droite s'ouvrent des échappées sur le M^{te} Rotondo, dont l'effet est plus imposant et plus complet que de la descente de la route sur Corte.

Une traverse nous conduit directement à Caporalino, nous épargnant une contre-marche de 1,700 mètres sur la route de Bastia à Corte. L'auberge unique est pleine, et

le hameau entier garni d'employés des ponts et chaussées, venus pour tracer le chemin de fer de Bastia à Ajaccio. Force nous est de frapper à plusieurs portes, et de nous loger tant bien que mal chez l'habitant. Nous serions mieux logés dans un « douâr » arabe. L'un de nous va échouer, de compagnie avec le guide, chez un couple hospitalier, n'ayant pour tout appartement qu'une chambre, précédée d'un palier et suivie d'un cabinet sans portes. Que faire? Donner la chambre à l'étranger, se retirer dans le cabinet, et loger le guide au palier, fut une décision antique, promptement exécutée. Sterne aurait fait de la philosophie : notre ami prisa cette simplicité... et un lit.

IX.

Un souper frugal, puis un sommeil sérieux, continué d'ailleurs en diligence, réparent nos forces, et dès notre arrivée à Bastia nous reprenons une exploration bien écourtée à notre premier passage.

La journée d'aujourd'hui et celle de demain ont été en quelque sorte gagnées à force d'activité et non sans quelque fatigue. Un itinéraire doit comprendre une journée ou deux sans emploi *prévu*, à cause de *l'imprévu*, qui existe fort bien, quoi qu'en ait dit un des héros de Jules Verne. Pour l'heure, nous sommes sous l'impression d'une complète quiétude. Deux cents mètres à peine nous séparent du quai d'embarquement, et, l'esprit en repos, dans les meilleures dispositions, nous visitons sans nous presser l'ancienne ville génoise que nous avons à peine entrevue.

Nous complétons nos premières impressions par la comparaison avec Ajaccio. Qui ne verrait que l'une des deux villes ne se ferait aucune idée de l'autre. Et tandis que les diverses stations de la Rivière de Gênes, par exemple, ont le même cachet, celui d'Ajaccio et celui de Bastia sont absolument dissemblables. Là, une rade charmante, de la grâce solitaire, nous dirions presque de la « morbi-

dezza » ; là, civilisation et cultures s'arrêtant presque aux portes, et, dans le lointain, les franges bleuâtres du M[te] d'Oro ou de l'Incudine; ici, plus de vie, plus de gaîté; ici, des tons de paysage plus rapprochés, plus vigoureux, mieux en relief.

De son ancienne qualité de capitale, Bastia a conservé, a-t-il été dit, avec la cour d'appel, le commandement militaire, une garnison relativement importante, des arsenaux. De là un cachet particulier qui n'échappe pas à l'observateur.

La Corse fournit un large contingent de soldats et d'officiers à l'armée française: dans les rues, sur les places de Bastia, on rencontre des groupes d'officiers en retraite, faciles à reconnaître à leur attitude militaire, au ruban rouge ou à la rosette, à leur tenue correcte qui tranche sur celle du commun de leurs compatriotes.

Bastia forme une sorte d'amphithéâtre dont le port occupe le milieu. Près de celui-ci se trouvent les vieux quartiers, aux maisons démesurément hautes, peintes comme en Italie, et dont les toits semblent se rejoindre au-dessus de passages étroits et tortueux. Au Sud se dresse la vieille citadelle. Les glacis en sont transformés en jardin public, comme ceux du Château-Neuf d'Oran. Au Nord, les nouveaux bassins et la ville nouvelle. Une grande place, la place Saint-Nicolas, y est ornée d'une statue de Napoléon I[er], en empereur romain. Une inscription nous apprend qu'autrefois érigée à Florence, sous le premier Empire, elle a été, sous le second, apportée et relevée à Bastia ; — acquise aussi, et à bon compte, probablement, ce que ne dit pas l'inscription. Elle est de beau marbre blanc et l'œuvre du Florentin Bartolini.

De cette place part un large boulevard, qui s'élève en contournant la vieille ville, passe devant le Palais de justice, et aboutit à la citadelle et à la route de Corte. Les constructions modernes qui le bordent forment contraste

avec les vieilles et sombres demeures qui encadrent le port.

Le théâtre mérite une mention. C'est l'œuvre toute récente d'un architecte italien. Si l'extérieur en est un peu lourd, du moins l'intérieur est-il bien entendu : la salle, les escaliers peuvent à bon droit passer pour réussis. L'édifice renferme deux grands foyers, dont l'un forme, à lui seul, une salle de fêtes et de concerts.

L'église principale, peinte à fresque et très dorée, a une belle nef d'architecture jésuite. La citadelle en renferme une autre à laquelle nous n'hésitons pas à donner la préférence : elle est aussi dans le goût italien, mais plus sobre et plus pure dans ses détails et dans ses lignes. Une jolie chapelle en forme de croix, et dite de la Sainte-Croix, s'élève à quelques pas de là, au milieu des maisons aussi vieilles que sales qui disputent aux établissements militaires l'espace restreint de la citadelle.

C'est devant la porte de celle-ci que se tient le marché, et c'est là qu'il faut venir voir ce qui reste encore d'original dans le costume et les façons des paysans du voisinage. Ils s'y pressent en grand nombre, et c'est d'ailleurs là qu'ils mettent pied à terre en arrivant en ville. Au costume près, c'est l'aspect de la place de Chartres, à Alger.

X.

Les environs de Bastia méritent qu'on se dérange pour les visiter. Deux courses au moins sont à recommander : 1° la grotte de Brando et le rivage du cap Corse ; 2° le col de Teghime et, si possible, Saint-Florent.

Dès l'après-midi, nous partons, sur les trois heures, pour Brando. C'est l'affaire de 35 minutes de trot, sur une route qui côtoie les gracieuses sinuosités du rivage.

En arrivant à Bastia, nous avons dit adieu aux sites terribles et aux horreurs de la nature. Le paysage de cette partie de la Corse est surtout riant : aussi n'est-ce point

une sombre caverne, un dôme gigantesque que nous trouvons à Brando; c'est une grotte de peu d'étendue, avec une succession de salles basses, de couloirs, d'escaliers étroits, curieux par les stalactites et les stalagmites dont les colonnes diaphanes tamisent la lumière et ressemblent, illuminées, à du jade indien. Cette grotte a été découverte et dégagée par un officier du génie, dans une propriété qui lui appartient encore. Des bancs de pierre, des tables rustiques, des tonnelles de lauriers et de chênes-verts reçoivent indistinctement, en été, la haute société ou le populaire de Bastia. Du seuil de la grotte, on domine de 30 à 40 mètres la mer qui baigne le pied même de la montagne, et l'on aperçoit les cimes estompées des îles d'Elbe et de Capraja. Elles coupent agréablement l'horizon grandiose, mais un peu triste, de la haute mer, et sont souvent, du reste, le but de parties de plaisir. On y va à la voile, on y va aussi, les jours de fête, dans de petits bateaux à vapeur mis en route à cette occasion.

Comme les habitants de Bastia, et avec deux des plus hospitaliers et des plus aimables d'entre eux, nous fêtons, nous aussi, la grotte, la vue et les bosquets de Brando, en arrosant des galettes du pays d'un délicieux « lacryma-christi » dont nous nous promettons de faire revenir quelques bouteilles, en souvenir de notre course et de nos hôtes.

Fatigués les uns et les autres de notre longue journée, — peut-être aussi de celles qui l'ont précédée, — nous quittons à regret nos amis de Bastia pour prendre quelque repos, non sans avoir auparavant accepté pour le lendemain matin, une gracieuse invitation à déjeuner chez M. S... en compagnie de M. F..., président de chambre à la cour d'appel.

On nous conseille d'employer notre dernière matinée à monter jusqu'au col de Teghime. Le déjeuner étant à 11 heures, nous avons largement le temps.

Le lendemain, en effet, dès l'aube, la voiture était devant notre porte. Mais, bah! nous avons bien le temps, — nous ne pensions point au lièvre de la fable, — d'aller à Teghime et de revenir déjeuner.

A 6 heures seulement, nous nous mettons en route. L'attelage n'a rien de brillant, mais la course est si courte! « Cocher, au col de Teghime! » — « Si, Si, Signor! » C'est un Italien qui nous mène; nous partons gaiement.

La montée au milieu des campagnes, des jardins, des villas avec la mer sans cesse en vue, est on ne peut plus charmante. C'est le complément de la course matinale que nous avons faite le jour de notre arrivée à Bastia. Aux approches du col, la montagne déboisée n'est plus couverte que d'un tapis de courtes bruyères aux teintes violettes et roses : les « moors » des Highlands, sous le ciel de l'Italie.

Au col même (10 kilomètres de Bastia, 548 mètres d'altitude), le coup d'œil est splendide. Nous sommes sur l'épine dorsale de l'île, sur la chaîne, qui, s'élevant peu à peu, court sur toute la longueur de la Corse et la sépare en deux versants à peu près égaux. Du point où nous sommes, nous apercevons la mer baignant les deux côtes. A l'Est nous suivons des yeux, jusqu'à la vallée du Golo, la route de Bastia à Ajaccio, plus près, l'étang de Biguglia et les dernières villas de Bastia; la ville elle-même nous est cachée par un relief intermédiaire. A l'Ouest, ce sont d'abord, peu au-dessous de nous, trois coquets villages à demi cachés dans une luxuriante verdure. A notre gauche, d'autres encore dans une vallée; à droite, les crêtes qui se prolongent jusqu'au cap : devant nous, la baie de Saint-Florent. En deux pas, ce semble, nous devons y être.....

Cette idée folle s'empare de notre esprit, et improvisant tout à coup une excursion plus complète, nous donnons ordre au cocher de nous y conduire. Le malheureux se défend de son mieux, en un mélange de corse, d'italien

et de français; il objecte la fatigue de ses chevaux, la longueur de la course, la colère de son patron, l'impossibilité de revenir à 11 heures. Mais le démon des découvertes nous a saisis. « Combien de kilomètres d'ici à Saint-Florent? » — « Cinque, Signor. » Eh bien, en route, et pas de réplique.

Nous repartons ventre à terre, comptant, vu l'heure matinale, être à Saint-Florent à 8 heures, y laisser souffler les chevaux, et revenir largement pour 11 heures. Nous nous donnons alors tout entiers à l'admiration de la nature magnifique que nous traversons : gris oliviers, frais châtaigniers, sombres chênes-verts; figuiers de barbarie, agaves aux feuilles aiguës, tout pousse, tout croît côte à côte, pêle-mêle, avec des nuances infinies de couleur et de verdure.

Cette charmante descente dure et dure toujours..., et nos montres consultées, nous ramènent à des sentiments plus prosaïques. Il n'y a plus à douter. Notre malheureux automédon s'est trompé. Il y a 13 kilomètres du col à Saint-Florent, et nous n'y arrivons, frémissants, qu'à 8 heures et demie......

Nous faisons en hâte dételer les chevaux, et talonnés par la crainte d'un retard, nous prenons à peine le temps de regarder le port, et de contempler la magnifique et vaste baie de Saint-Florent, renommée comme une des plus belles rades de l'Europe.

Nous télégraphions à M. S....., en lui exposant notre imprudence, et le suppliant de nous accorder une demi-heure de grâce. Puis nous courons à notre voiture, et repartons au galop... mais la montée est rude, et force est bien de faire prendre le pas à nos chevaux fatigués. Nous faisons descendre le cocher, nous descendons nous-mêmes, et stimulant bêtes et conducteur, nous gravissons à pied, au grand soleil, pendant deux mortelles heures, la rampe qui nous ramène au col; les yeux fixés sur nos montres

plus que sur le paysage, si gracieux qu'il soit, nous supputons les minutes et nos chances d'être polis en demeurant exacts. Charme à l'aller, inquiétude au retour, notre promenade était complète. Ces 46 kilomètres à toute vitesse, dans un splendide paysage, ont certes été un des intéressants épisodes de notre odyssée et nous en garderons longtemps le souvenir.

Enfin, à 11 heures et demie, notre véhicule nous dépose au seuil de M. S... qui nous pardonne notre retard de la façon la plus charmante. Le cocher reçut avec enthousiasme sa « buona mano », le patron fit payer la course double, et tout le monde fut content. Cette excursion à Saint-Florent, nous la recommandons entre toutes. C'est même la seule à conseiller, dans les environs de Bastia, aux touristes pressés et désireux de bien employer leur dernière journée en Corse.

Une traversée de lac et nous débarquons à Nice.

La Corse n'ayant rien de commun avec l'Afrique centrale, nous ne dirons pas, avec un célèbre explorateur, que le jour du retour fut « le plus beau du voyage ».

Notre rapide excursion a duré dix jours et onze nuits, dont deux passées en mer. Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir tout vu : nous avons négligé les villes, sauf Bastia ; nous avons laissé de côté Sartène, Calvi ; la fertile Balagne, la plaine orientale. Ce que nous avons cherché, c'est la Corse dans sa nature primitive et sauvage. Une saison plus avancée nous eût permis des ascensions, des courses plus sérieuses. Mais n'allons pas nous plaindre. Le ciel n'a pas cessé d'être splendide : ni un accident, ni un contre-temps n'ont troublé ce voyage combiné, sur une moindre échelle et avec de moindres risques, à la manière du tour du monde en 80 jours.

4° GÉOGRAPHIE COLONIALE

NOTES SUR LE CAMBODGE

PASSAGE DES RAPIDES DE PRÉAPATANG PAR UN TORPILLEUR

FÊTES A P'NOM-PEÑ

Par H. VIGNOT

LIEUTENANT DE VAISSEAU

Le Cambodge, complément naturel et forcé de notre colonie de Cochinchine, nous appartient depuis longtemps déjà par sa position, par nos voyageurs, par les Annamites, enfin, qui en ont commencé la conquête.

Ce royaume, qui est certainement appelé à un grand avenir, entoure presque complètement la Cochinchine proprement dite ; il touche, en effet, aux provinces de T'aï-Niñ, T'adau-Mot, Chaudok, Hatièn, et il est lui-même borné au nord par les empires de Siam et d'Annam.

Les frontières de la Cochinchine sont fort peuplées, mais il n'en est pas de même de celles de Siam. De ce côté, on voit le nombre des villages diminuer à mesure que l'on se rapproche de la ligne géographique de démarcation entre les deux pays. Il existe en cet endroit une zone neutre où l'on ne trouve que quelques sauvages craintifs qui s'enfuient dès qu'on les approche. Le pays semble pourtant aussi riche là qu'ailleurs, et la raison de cet état de choses doit être cherchée, non pas dans la pauvreté du sol, mais bien dans la lâcheté et la paresse des Cambodgiens, qui n'ont pas su résister aux incursions faites par les Siamois sur leur territoire. Ceux-ci viennent faire des razzias dans le pays, ils en emmènent les habitants comme captifs, et l'on comprend que les Cambodgiens redoutent un tel voisinage. Pillée et maltraitée par les habitants du Laos, vaincue à plusieurs reprises par les Annamites, la race cambodgienne n'a plus de vitalité, c'est une race abâtardie, perdue, dégénérée. A part quelques types réellement très beaux, on ne trouve que des têtes offrant des signes du crétinisme le plus complet, il n'y a pas de moyenne, le sang s'est appauvri, la fusion ne s'est pas opérée et il est peut-être trop tard pour l'exécuter.

La forme du gouvernement cambodgien était bien faite, il faut le reconnaître, pour conduire à cet état physique et moral. Le sol entier appartenait au roi ; les particuliers ne pouvaient être que des concessionnaires temporaires et il en résultait que le malheureux Cambodgien, se trouvant toujours sous la menace d'une éviction, ne travaillait que juste pour payer les impôts et se nourrir. L'impôt, loin d'être fixe, dépendait du bon plaisir du roi ; voulait-il s'offrir des distractions supplémentaires ? désirait-il satisfaire de nouvelles fantaisies ? Il faisait appeler ses ministres et leur annonçait que le nombre de barres d'argent qu'il voulait recevoir était augmenté. Ceux-ci en informaient les gouverneurs de province, les balats, les mevrocs (?), qui prenaient leurs mesures en conséquence et se payaient largement sur les opprimés. Le Cambodgien qui ne fournissait pas la taxe imposée était fait esclave en même temps que sa famille ; il pouvait être vendu, revendu, mais parvenait rarement à se racheter.

Si nous ajoutons à ce tableau que le pays était sans cesse troublé par des dissensions intestines que nous avons été bien souvent obligés d'apaiser ; si nous faisons observer que le clergé cambodgien, composé de la classe des bonzes, est très nombreux, mais ne fait absolument rien, qu'il vit très grassement aux dépens du peuple, nous aurons fait comprendre pourquoi le pays est loin de produire ce qu'il peut donner. On y trouve le coton, le poivre, le cardamome, des bois en quantité, de l'indigo, du riz, les poissons des lacs, de beaux pâturages, des bestiaux en quantité, etc. Tous ces produits ne rapportaient cependant pas plus de quatre à cinq millions par an, argent aussi mal dépensé que perçu.

Aujourd'hui, la situation est changée : le traité que l'on a imposé au roi Norodom accorde aux Européens et aux indigènes le droit de posséder le sol ; il établit une juste répartition des impôts, il en opère la perception d'une façon équitable et il prescrit enfin une application convenable des revenus publics aux dépenses d'intérêt général. Le roi ne touche plus ce qu'il veut ; on lui fait tous les ans une pension de 300,000 piastres ; des traitements fixes ont également été accordés aux enfants du roi, aux gouverneurs de province, aux balats, et à tous les employés enfin que nous avons conservés. Une telle révolution ne pouvait s'opérer sans légers troubles dans le pays, mais il serait inexact de donner le nom de guerre à la répression de désordres commis par des bandes non armées qui fuyaient devant quatre hommes et un caporal.

Nous ne pouvons point laisser se continuer un tel état de choses dans un pays que nous voulons coloniser, mais il n'y a nullement lieu de s'effrayer. Pour tenir le pays en respect, pour rétablir le calme

partout, il faut créer dans des endroits propices et autant que possible sur les rives du fleuve, des postes importants, capables non seulement de la défensive, mais aussi de l'offensive. Ce n'est pas en restant confinés dans des postes peu nombreux que nous pacifierons le pays ; il faut faire davantage et se montrer de tous côtés.

Tel est le rôle des canonnières dans le fleuve, tel doit être celui des postes à terre.

Les canonnières tiennent les vrais grands chemins du pays, elles montrent le pavillon de droite et de gauche, vont et viennent, portent des vivres et des munitions aux postes éloignés, se rassemblent là où il y a danger. Leur artillerie, composée surtout de canons-revolvers, suffit largement aux besoins de la lutte et on ne peut reprocher à ces petits bateaux que leur peu de vitesse.

A la saison des pluies, quand les eaux montent, le fleuve grossit, des tourbillons se forment, le courant devient fort ; il atteint dans certains parages la vitesse de 2 à 3 mètres à la seconde et alors il faut aux canonnières un temps infini pour le remonter ; elles y arrivent, mais lentement, trop lentement peut-être.

Depuis deux ans, l'une de ces canonnières a été détachée dans le haut fleuve du côté de Sambor, afin d'étudier les rapides, jusqu'ici réputés infranchissables, qui séparent le Cambodge du royaume de Siam. Ce travail difficile et délicat, dirigé par M. de Fésigny, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sagaïe*, est déjà fort avancé. A l'heure actuelle, cet officier a franchi les trois quarts des rapides ; il n'a plus que 4 à 5 milles à faire pour que nous possédions un chemin commercial qui, pendant la saison humide, pourra nous conduire en plein Laos.

Une telle route doit exister, le torpilleur 44 vient de le prouver.

Parti de Saïgon pour escorter le commandant de la marine, le capitaine de vaisseau Réveillère, dans son inspection des canonnières au Cambodge, ce petit bateau, du type des 45 et 46, qui ont si vaillamment combattu à Fou-Tchéou, a franchi, le 8 septembre 1885, les derniers rapides qui arrêtaient la canonnière *la Sagaïe*.

Nous extrayons d'un rapport de son capitaine les passages suivants :

Le 7 septembre au soir, le torpilleur 44 était mouillé au point extrême atteint par la *Sagaïe* dans ses excursions précédentes ; l'hydrographie du fleuve avait cependant été faite en embarcations jusqu'à trois milles au delà, mais à partir de ce point venait l'inconnu.

Il fallait se reporter aux récits des voyageurs et aux renseignements fournis par les habitants plus ou moins sauvages des îles voisines.

Ces derniers, amadoués par le bon accueil qui leur avait été fait précédemment à bord de la *Sagaïe*, vinrent à bord aussitôt qu'on les envoya chercher.

A l'aide d'interprètes on les fit causer : — Pouvait-on passer les derniers rapides ? — Quel chemin fallait-il prendre ? — Que trouvait-on au delà ?

Telles étaient les trois questions principales adressées.

A la dernière question, leurs réponses s'accordaient parfaitement avec les dires des voyageurs ; il paraissait certain qu'une fois ces derniers rapides franchis, on ne trouvait plus aucun danger devant soi, et c'était là un aiguillon de plus pour forcer le passage.

A la première question, les Cambodgiens répondaient bien affirmativement qu'il y avait passage, mais où il était impossible de s'entendre, c'était sur l'endroit du passage.

Rendez-vous fut néanmoins donné à ces pilotes d'occasion pour le lendemain matin, qui devait être le jour décisif.

Dès 6 heures, au lever du soleil, nous étions en route derrière la *Sagaïe* et franchissions les trois milles dont l'hydrographie était connue; arrivés à ce point, nous laissâmes tomber l'ancre ayant devant nous deux rangées de brisants qui barraient la rivière et à notre gauche un arroyo relativement tranquille, à bords bien définis, bien tranchés. Un passage pouvant exister des deux côtés, ce fut le chemin de droite que M. de Fésigny se décida à remonter avec des embarcations naviguant le long des bords, pendant que le commandant de la marine attaquerait directement les rapides de devant avec le torpilleur.

A 7 heures du matin, le torpilleur étant en marche, a touché la première ligne de brisants ; les tourbillons étaient nombreux, mais leur force semblait moins grande à mesure que l'on en approchait.

Les Cambodgiens venus, ainsi qu'on le leur avait recommandé, indiquaient du doigt l'endroit où, suivant eux, il y avait passage, mais ne savaient expliquer par où il faudrait passer aussitôt après.

Le commandant de la marine, placé à l'avant, au milieu d'eux, alors que j'étais resté à la barre et à la machine, commanda « machine en arrière ». Nous fûmes en quelques minutes entraînés en aval à plus de mille mètres.

Je reçus alors l'ordre de remettre en avant et de me représenter comme à la première attaque ; la machine fut mise à 180 tours (10 nœuds), nous approchâmes doucement du point dangereux. La force du courant était grande, les Cambodgiens semblaient sûrs de leur fait, ils montraient un passage où existait en effet un calme relatif ; le commandant de la marine fit alors mettre la « machine à toute vitesse », nous pénétrâmes les tourbillons, lançâmes sur tribord puis sur bâbord, la partie était gagnée ; nous n'eûmes plus à franchir que des passages encore très troublés, mais bien moins dangereux.

Ces rapides se continuent en effet sur une longueur d'environ cinq

ailles, puis le fleuve redevient beau, très beau, plus beau peut-être que dans le bas.

Nous continuâmes à marcher plus de 12 nœuds, nous passâmes la frontière, défilâmes devant la dernière demeure du rebelle Si-Votha, frère aîné de Norodom, nous prîmes à la hâte un tracé du fleuve, et, à 10 heures 30, un petit affluent, le Sé-Long, nous conduisait devant la ville siamoise de Stoung-Trèng.

Cette ville, qui a été visitée par M. de Lagrée, Francis Garnier, le docteur Harmand, paraît être un centre de commerce assez important; le cours d'eau qui la baigne remonte assez loin dans le nord et doit lui servir de route commerciale.

A peine au mouillage devant la ville, nous reçûmes des visites nombreuses pendant lesquelles un de nos pilotes cambodgiens se cachait avec terreur et cela, nous dit-il, parce qu'il avait été autrefois captif dans le pays.

Nos visiteurs félicitèrent le commandant d'avoir été le premier à passer les rapides avec un bateau à vapeur, et racontèrent que depuis quelque temps déjà on s'attendait à ce spectacle.

Le gouverneur nous fit inviter à descendre, le fils d'un général siamois envoyé pour empêcher les Cambodgiens rebelles de passer la frontière, vint nous présenter ses respects, et comme le temps pressait, nous appareillâmes.

Deux heures après, nous étions de retour au point le plus dangereux des rapides; le torpilleur entraîné par un courant violent gouvernait bien, il était pour ainsi dire conduit et dirigé par les filets liquides qui l'emportaient, aussi manœuvra-t-il à merveille quand il fallut passer le dernier coude et le plus mauvais tourbillon.

A 1 heure 5 de l'après-midi, nous étions amarrés derrière la *Sagaïe*, heureux et fiers d'une entreprise qui ne pouvait guère être tentée qu'avec un bateau torpilleur.

Au retour de l'expédition à P'non-Peñ, le roi Norodom, que nous avons mis sur le trône, en dépit des droits de son frère aîné, Si-Votha, mais auquel nous venons d'enlever presque toutes ses prérogatives, donna audience au commandant de la marine et à son état-major.

Ce monarque oriental, que fuient ses enfants, devant lequel rampent les ministres, passe sa vie à fumer l'opium, boire du madère, dormir ou regarder des femmes toujours prêtes à satisfaire ses moindres désirs (les femmes seules ont le droit de toucher le roi, aucun Cambodgien mâle n'ose porter la main sur son auguste personne et cette coutume bizarre n'est pas sans placer parfois Sa Majesté dans de cruels embarras).

La cour du roi est loin d'être un paradis pour ceux qui l'habitent;

quand Sa Majesté se met en colère, quand quelqu'un a eu le malheur de lui déplaire, il y va de la tête.

Les exécutions secrètes sont nombreuses et ne coûtent rien à ce monarque omnipotent, habitué à rançonner son peuple. Aussi a-t-il trouvé bien dures les réformes apportées à la constitution qui régissait son pays. Soutenu dans son mécontentement par des ambitieux toujours prêts à sacrifier l'intérêt du pays à leur intérêt particulier, Norodom a fomenté une insurrection dans ses propres États ; il s'est mis à bouder le gouvernement protecteur.

Le succès n'ayant pas justifié sa conduite, il est aujourd'hui revenu à des sentiments plus doux ; il fait bonne mine à ceux qu'il reçoit et sourit le plus gracieusement qu'il peut aux compliments qu'on lui adresse.

Dans son audience au commandant de la marine, il témoigna le regret qu'il avait d'être assez souffrant de la goutte pour n'avoir pas pu se rendre à bord du torpilleur 44, afin de le visiter : il demanda au commandant si ce torpilleur ne pourrait pas être amené devant le palais le lendemain matin.

La chose lui fut promise et, de son côté, il permit au Youm-Reach, ministre de la justice, d'envoyer son corps de ballet danser le soir même dans l'une des salles du protectorat français.

Rien n'est plus curieux que ce genre de spectacle ; un ballet bien monté comprend la musique, les chœurs, les danseuses.

La musique est loin de ressembler à la musique chinoise ; cette dernière, pleine de sons criards, faite pour ainsi dire de vagissements successifs, ne peut causer qu'une impression désagréable ; la musique cambodgienne, au contraire, contient des notes fort douces et très harmonieuses ; on éprouve un réel plaisir à l'entendre, et le seul reproche que l'on puisse lui faire est de ne pas posséder des airs assez variés.

Les chœurs, largement fournis, sont remarquables ; ils s'élèvent facilement à la hauteur du plain-chant et font rêver l'auditeur qui se croit subitement transporté dans quelque cathédrale de l'Occident.

Les danseuses, jolies de formes, superbement habillées à la siamoise, coiffées à la mode antique du pays, rappellent les sculptures des ruines d'Ankor ; leur danse est très expressive ; elle consiste surtout dans des contorsions de mains et de pieds très curieuses.

Ces danses doivent en général être très lascives, mais on en modère le caractère quand on se trouve en présence d'étrangers.

Les danseuses sont aussi comédiennes ; elles ne viennent en scène qu'après une ouverture en musique destinée à provoquer l'attention.

La troupe se présente ensuite successivement, elle défile en don-

nant quelques échantillons de son savoir-faire chorégraphique, puis le spectacle, entremêlé de chœurs, commence.

Presque toujours on est transporté à la cour d'un roi puissant. L'une de ses femmes, séduite par un beau seigneur, est dénoncée par ses compagnes ; c'est en vain qu'elle demande grâce au roi, celui-ci demeure inflexible. Elle s'enfuit en pleurant, le beau seigneur vient la retrouver et ils s'en vont vers de lointains pays.

Le voyage dure longtemps, la pièce s'en ressent beaucoup ; ce sont des longueurs interminables qui rappellent les théâtres chinois ; on se voit obligé d'abandonner la malheureuse princesse à ses amours et l'on ignore la fin d'une histoire qui, au premier abord, ne paraît pas très intéressante.

La littérature cambodgienne n'est pourtant pas sans archives ; il existe, paraît-il, chez les lettrés, de vieux écrits de morale qui mériteraient d'être longuement médités et aussi des contes plus ou moins drolatiques, contes pour rire qui parfois dépeignent un peuple. L'un de ces contes est intitulé : *Des* 81 *manières de tromper son mari*, et il n'est, paraît-il, pas l'un des moins amusants.

Nous aimons à nous représenter les bonzes mendiants, seuls chargés de l'instruction publique, enseignant ce catéchisme d'un nouveau genre.

Leurs écoles doivent être très suivies, on prétend que tous les Cambodgiens savent lire.

Pour en revenir au ballet, disons qu'il se termine presque toujours et à la satisfaction générale, vers 2 heures du matin.

Ce genre de spectacle va disparaître petit à petit et dans dix ans d'ici on n'en parlera plus que pour mémoire.

En sera-t-il de même du roi Norodom ? Survivra-t-il longtemps à sa royauté ? Le chagrin d'avoir perdu son omnipotence avancera-t-il la fin du dernier roi du Cambodge ? Nous ne le pensons pas, le roi s'est décidé à faire contre mauvaise fortune bon cœur, sa visite du lendemain au torpilleur 44 semble le prouver.

Dès 7 heures, le torpilleur se tenait sous pression à toucher la cale royale de P'nom-Peñ.

L'heure annoncée pour la visite de Norodom était 7 heures 30 ; le bruit en avait couru dans la cité ; aussi voyait-on, dès 6 heures, arriver sur le quai des dignitaires de tous rangs suivis par des escortes nombreuses.

Les jonques qui se trouvaient dans les environs et parmi lesquelles on remarquait une magnifique jonque royale, toute dorée, furent bientôt remplies de curieux cherchant de tous côtés un abri provisoire contre les ardeurs d'un soleil brûlant.

La variété des costumes, les couleurs vives des écharpes, les cris

de joie qui éclataient, le murmure confus de la foule, l'attente de l'arrivée du roi, rendaient ce spectacle particulièrement attrayant.

Tout à coup un grand silence se fit, c'était le roi qui s'avançait avec sa cour.

En tête marchaient des miliciens armés de lances garnies de banderoles ; venaient ensuite de nombreux captifs habillés de noir : les uns portaient des insignes variés étalés sur des coussins de soie, les autres des boîtes garnies de pierreries et contenant du tabac, des cigares, des cigarettes, des allumettes etc. Un captif était tout spécialement chargé de l'ombrelle royale toute en soie jaune, d'autres enfin portaient le palanquin sur lequel était assise Sa Majesté et, derrière ce palanquin s'avançaient les ministres, notre représentant au Cambodge et quelques officiers de marine.

A l'approche du cortège royal, les Cambodgiens s'accroupissaient et attendaient la fin du défilé pour relever la tête. Des signes de respect le plus craintif continuent à être prodigués à ce monarque déchu.

Quant à lui, couvert de beaux habits de soie enrichis de diamants, il semblait enchanté d'être sorti de sa royale demeure, et de temps à autre montrait à son interprète, avec une satisfaction évidente, la foule accourue sur son passage.

Arrivés sur le bord du fleuve, les miliciens se rangèrent, le palanquin royal fut déposé à terre, Sa Majesté se leva assez aisément ; notre représentant et les officiers qui l'accompagnaient proposèrent d'aller à bord du torpilleur lui-même et Norodom y consentit.

Son embarquement ne fut pas très commode : Sa Majesté étant obligée de s'asseoir pour exécuter le plus petit mouvement de descente, on eut toutes les peines du monde à le caser dans un fauteuil, on y parvint cependant et le torpilleur appareilla.

Trois quarts d'heure après, le torpilleur revenait au point de départ. Sa Majesté quittait le bord et regagnait son palais en grand cérémonial.

Le respect dont le roi a été entouré pendant cette visite, contribuera peut-être à lui faire comprendre que son sort n'est pas encore des plus malheureux et qu'il a intérêt à s'incliner devant une volonté supérieure appelée à faire le bonheur de son peuple et à le relever s'il en est encore temps.

Saïgon, 15 septembre 1885.

LE TONG-KING

USAGES ET COUTUMES

Par M. PÂRIS

CHAPITRE PREMIER [1].

Bases de la société annamite. — En prenant possession du trône, le monarque est considéré comme obéissant à un mandat du ciel, dont il sera désormais le fils. Les Annamites, admettant que toute puissance vient d'en haut, reconnaissent au souverain une autorité illimitée sur leurs personnes et leurs biens. Par une assimilation des droits du roi sur son peuple à ceux du père sur ses enfants, on est arrivé à ce résultat politique de préparer dès l'enfance les sujets à une obéissance passive à tout ordre émanant du souverain.

La constitution de la société annamite étant ainsi basée sur ce principe patriarcal, le roi doit le respect au Ciel, les mandarins au roi, les sujets aux mandarins et les enfants à leurs parents.

Le *Lé-ki* ou *Cérémonial* divise les civilités en trois parties : civilités hiérarchiques, domestiques, sociales.

Civilités hiérarchiques. — *Roi.* — Le roi doit se prosterner cinq fois, les mains jointes en avant, lorsqu'il accomplit ses devoirs envers le Ciel.

Les formules réservées au roi sont parfois bien hilarantes. Telles sont les suivantes : *deuk hoang dé bang,* Sa Majesté l'Empereur s'écroule (*pour l'Empereur se meurt*). *Bang* signifie *s'écrouler* en parlant de masses énormes ; le fils du Ciel étant un personnage d'une extrême importance, sa mort doit être considérée comme la chute d'une énorme montagne. — *Voua sé dza,* le roi est indisposé ; littéralement : le roi se dessèche la peau.

Dans la citadelle de chacun des chefs-lieux de province, il existe une pagode appelée *hoang koung,* pagode royale, où les mandarins vont rendre hommage au roi.

Ministres. — Les ministres doivent au roi les cinq prosternations que

(1) Tous les détails de ce chapitre sont tirés du *P'ep-lich-sou* de Trõong-viñ-ky, historien annamite et auteur d'un grand nombre d'ouvrages en *quoc-ngu* (pr. *kouok-ngou*) ou annamite écrits en caractères latins.

celui-ci doit au ciel ; mais après ces prosternations, ils restent à genoux, de côté, la tête baissée, et s'adressent au-dessous du trône *Mouonn tuou Bé ha !* — dix mille ans ! j'ose m'adresser au-dessous du trône [1] ! — Ils tendent les deux mains à la fois pour recevoir ; pour remercier, ils s'inclinent profondément, et pour se retirer, ils retournent de manière à ne pas tourner le dos au roi. En audience, ils se placent sur deux rangs et se font face sans oser regarder le *visage de dragon* du roi (*long niann*). Ils ne doivent faire aucun mouvement, et pour s'aider à conserver cette attitude respectueuse, chaque dignitaire tient dans ses mains jointes sur la poitrine, une petite plaque d'ivoire ou de bois d'aigle appelée *nieu i* (à souhaits).

Quand les ministres parlent du roi, ils doivent, pour ne pas lui manquer de respect, prononcer son nom autrement qu'il n'est écrit, par exemple *Douöc* pour *Dok* [2].

Ambassadeurs. — Les ambassadeurs sont admis à la cour entre les deux rangs de dignitaires, mais un peu à droite du roi. Les gens de la cour les saluent par trois inclinations de tête successives.

Mandarins et notables. — La règle des cinq prosternations s'observe à tous les degrés de la hiérarchie, mais celui qui en est l'objet peut arrêter son subordonné après la deuxième.

Les mandarins du premier au troisième degré inclusivement ont droit aux appellations de *ong lonn, gouann lonn, dayè nionn, kak ha* (grand monsieur, grand mandarin, grand homme, dessous de maison à étage) ; ceux du quatrième au neuvième degré sont appelés *bàm ong liñ ong* (homme de qualité, homme du roi) ; les chefs de canton, les maires et les notables des villages ont les titres de *t'ayè, ong* (maîtres, monsieur).

Femmes des mandarins et des notables. — Les femmes légitimes des mandarins ont le titre de *ba leunn* (grande dame) ; celles du second rang, celui de *ko* (ma dame) ; les concubines et les femmes d'un rang inférieur, celui de *dzi* (synonyme de *ko*, mais moins respectueux). Les premières sont des *vô* (épouses) ; les secondes des *vo bé* (femmes de second rang), et les dernières des *haou* (assistantes ou servantes).

Les femmes des fonctionnaires subalternes, chefs de canton, maires, notables, reçoivent chacune le titre correspondant à celui de son époux.

Prolixité de certains titres. — Quand un fonctionnaire s'est signalé à la guerre ou dans l'administration, le roi lui octroie des titres qui sont quelquefois d'une diffusion singulière.

---

(1) Formule d'acclamation elliptique qui veut dire : que le roi vive dix mille ans !
(2) Tous les sujets du roi sont également soumis à cette règle.

Après sa victoire sur les Ciampois en 1381, Lê-qoui-ly reçut le titre de *Ngouyen-niong-hañ-hayè-tayè-dô-t'ong-tié* [suprême chef commandant les marches marines et la capitale de l'Ouest] ([1]).

En 1389, le roi Trann-p'é-dé lui conféra le titre de *Dong-biñ-chôong-chô-té-tôong* (balance des affaires de l'État), et lui fit présent d'un étendard sur lequel étaient écrits ces mots : *Vann-vo-toann-tayè-qouann-t'ann-kong-dok* (aussi fort lettré qu'habile militaire, ministre tout dévoué au roi). Enfin, en 1397, Lê-quoui-ly est élevé au grade de *P'ou tiañ, t'ayè chô, tiôong qouann qouoc trong chô, Touyèn-trông vé qouok dayè vôong* (second dans l'administration du royaume, précepteur royal chargé de toutes les affaires importantes de l'État, grand prince du régiment de Touyèn-trông).

Il est à peine besoin d'ajouter qu'ainsi bâté, Lê-koui-ly souffla la couronne à son roi.

Remarquons encore l'élévation de l'intrigant Mak-dang-dzong au rang de prince : « Sa nomination était écrite en caractères d'or et ses insignes étaient : tenue officielle avec le dragon noir, ceinture montée de pierres précieuses, éventails peints et parasols pourpres. » Le roi lui conféra en outre les insignes des *neuf tichs,* qui composaient les objets symboliques suivants :

1° *Voiture à chevaux,* au pacificateur du peuple.

2° *Tenue spéciale,* à l'enrichisseur du peuple.

3° *Instruments de musique,* au conciliateur du peuple.

4° *Porte dorée,* au multiplicateur du peuple.

5° *Trône à gradins,* à celui qui a su introduire des sages dans l'administration.

6° *Garde royale,* à celui qui a su éloigner de l'administration les indignes.

7° *Arc et flèches,* à celui qui a pu réprimer les turbulents rebelles.

8° *Marteau et sabre,* à celui qui a su punir les malfaiteurs.

9° *Vases à sacrifices,* à celui qui est accompli dans ses devoirs sociaux.

Avec un tel arroi, Mak-dang-dzong fit comme Lê-koui-ly : il passa de son trône à gradins sur le trône royal (1527).

Enfin, presque de nos jours, un Français, *Pigneau,* évêque d'Adran, reçut du roi Yia-long le titre de *T'ayè-tô-t'ayè-p'o-Biño-qouann-kong* (précepteur du prince héritier, duc Pigneau l'accompli).

Salutations des mandarins entre eux. — Les mandarins et fonctionnaires se saluent par une inclination de la tête, accompagnée d'un

---

([1]) Les notes historiques sont tirées du *Cours d'histoire annamite,* de Trôong-vĩñ-ky.

mouvement des deux mains jointes élevées à la hauteur de la figure et baissées ensuite jusqu'à la ceinture. — Dans la vie privée, la conduite d'un fonctionnaire ne diffère point de celle d'un particulier.

Civilités domestiques. — *Parents et enfants.* — Par respect pour les auteurs de ses jours, l'enfant ne doit pas prononcer leur nom propre. Si par hasard il le fait, il doit le prononcer autrement qu'il n'est, ainsi que nous l'avons vu d'un sujet pour son roi. Dans certaines familles, les père et mère exigent de leurs enfants les appellations d'oncle et de tante, voire même de frère aîné et de sœur aînée. En dérobant ainsi la filiation de leurs enfants, les parents croient leur éviter les atteintes des mauvais génies.

Quand les enfants sont devenus grands, les parents les désignent par leur ordre de naissance : *tyi ba bayè di daou ?* où est allée votre sœur troisième ?

Pour parler à leurs parents, les enfants doivent se tenir debout et rester dans une attitude respectueuse ; ils croisent généralement les bras. Jusqu'à l'adolescence, ils ne s'asseoient pas sur le même p'ann [1] que leurs père et mère.

Si les enfants ont à passer devant leurs parents, surtout lorsque ceux-ci sont à table, ils doivent, en signe de respect, baisser la tête assez profondément pour ne pas les déranger ou les masquer par leur ombre. Leur offrent-ils ou en reçoivent-ils quelque chose, ils le font à deux mains.

En famille, les garçons sont admis à la table de leurs parents, mais ils doivent se retirer s'il survient des étrangers, à moins qu'ils ne soient déjà d'un âge mûr ou investis d'une fonction publique.

Les femmes et les filles mangent à part.

Il est défendu aux enfants de précéder leurs parents, ils doivent constamment marcher derrière eux.

Les enfants doivent à leurs parents une obéissance entière, mais lorsqu'ils sont grands, ils peuvent leur faire des observations respectueuses.

Les parents et les enfants ne peuvent s'embrasser que lorsque ceux-ci n'ont pas encore atteint l'âge de six ans.

Un père peut tuer son enfant pour désobéissance formelle. Mais s'il est reconnu qu'il l'a tué dans un accès d'ivresse ou de colère mal fondée, il peut être condamné à une peine d'un an à trois ans de prison.

La loi tolère la vente des enfants, à l'exception du premier garçon qui est appelé à perpétuer la famille [2].

---

[1] Lit de camp annamite qui remplace nos chaises et souvent notre table.
[2] Les deux derniers paragraphes sont tirés de mes notes particulières.

Frères et sœurs. — Entre frères et sœurs, la déférence des cadets envers les aînés est chaudement recommandée et même prescrite. Dans les familles honorables, on l'observe scrupuleusement.

Le tutoiement n'est toléré entre frères et sœurs que jusqu'à l'âge de dix ans. A partir de cet âge, ils ne doivent plus se mettre ensemble à la même table et ne s'embrassent plus : *nam nô t'o t'o batt t'ann*, dit un adage (*les garçons et les filles ne doivent se toucher ni en recevant ni en donnant*).

Les jeunes frères doivent à leurs aînés la formule d'assentiment exprimée par *ya* (*oui respectueux*). Dans un repas, le plus jeune doit procéder au choix des bâtonnets et les offrir aux convives.

Quand les frères et sœurs sont mariés, ils emploient entre eux des appellations périphrasées. Ainsi un frère dira à sa sœur cadette : *Ko no ko zañ t'i toyè tiöyè vöyè tiäou* (si la tante paternelle à eux — mes enfants — est libre, alors qu'elle vienne s'amuser avec ses neveux).

Mari et femme. — La femme est très peu considérée en Annam : *p'ou soong p'ou t'ouyè* (le mari donne le ton à la femme).

En vertu de ce principe, le mari tutoie sa femme sans réciprocité. Celle-ci, en parlant d'elle-même à son mari, emploie le pronom *töyè* (*moi*, sous-entendu servante).

Lorsqu'un ménage a des enfants, le mari, en parlant à sa femme, emploie alors par euphémisme certaines périphrases pour ne pas la tutoyer. Il lui dira par exemple : *mé no* (leur mère, sous-entendu des enfants). Il en sera de même quand la femme parlera à son mari. E xemples: *Tia no nayè, dzayè, tröa* (leur père, qu'il se lève, il est tard) ; *p'ayè tré khong kéou, t'i bayè-yö konn niou* (si la maman — des enfants — ne m'aviez pas appelé, je dormirais encore).

Le rôle de la femme est absolument passif ; sa situation est intimement liée à celle de son mari. Elle lui doit le respect et la déférence d'un inférieur à son supérieur.

Civilités sociales. — Les égaux observent entre eux différents degrés de politesse proportionnés à leurs rapports et aux liens d'amitié qui peuvent les unir.

Quand on offre quelque chose, on tend le bras droit comme si l'on allait bénir et l'on adresse les paroles d'invitation.

A la fin d'un repas, on doit prendre les deux bâtonnets horizontalement avec les deux mains, entre le pouce et l'index, faire le salut en les élevant et les abaissant deux fois, puis les déposer sur le bol vidé.

Lorsqu'on se rencontre et qu'on n'est pas assez familier pour s'adresser la parole, on joint les deux mains devant la poitrine et l'on salue légèrement de la tête.

Supérieur et inférieur. — Un supérieur parlant à son inférieur peut se servir du pronom *mayè* (*toi humiliant*), mais il emploie de préférence des expressions pronominales vagues et indéfinies : *Vayè bay-yô t'i p'aye bann nia bann datt di ma tra no* (donc, maintenant il faut vendre ses maisons et ses terres pour payer la dette).

Lorsqu'un Annamite reçoit la visite d'un inférieur, il ne se dérange pas et feint de ne pas l'apercevoir. J'eus une fois l'occasion de remarquer que cette différence peut être bien subtile. C'était chez P'ouc, interprète tonkinois de la douane à Nam-Dinh ; je le questionnais précisément sur ce chapitre quand vint à entrer un lettré de la résidence qui alla directement s'asseoir sur un banc, après avoir toutefois exécuté les *lay* (¹) d'usage. — « Tenez », me dit P'ouc, « c'est comme celui-là, c'est un inférieur, je ne le salue pas et je ne me dérange pas ». Or, voici quelles étaient leurs positions respectives : P'ouc gagnait annuellement 1,800 fr. et l'autre 1,100. Le lettré, en outre, jouait du *dann t'ap louk*, espèce de guitare à seize cordes, et c'est particulièrement à ce titre qu'il était reçu chez P'ouc. Nous continuâmes à causer encore plus d'une demi-heure sans que le lettré se rapprochât de nous, et je partis, le laissant sur son banc dans une humble attitude.

Si un supérieur, au contraire, entre chez un Annamite, celui-ci se transforme subitement en ardélion, son dédain fait place aussitôt à une gracieuse accortise ; et, mettant en œuvre tout l'entregent dont il est susceptible, il court au-devant de son visiteur, se courbe, se rapetisse, lui prodigue les baise-mains, le fait asseoir, lui offre du bétel et du thé, et l'accompagne au départ jusqu'au seuil de la maison (²).

La famille étant l'archétype de l'organisation sociale, le supérieur a droit au respect de ses inférieurs, comme le père à celui de ses enfants.

L'usage prescrit aux inférieurs de s'effacer entièrement devant leurs supérieurs, et de n'imiter aucune de leurs manières. C'est ainsi que l'inférieur ne porte point de souliers devant son supérieur, baisse la tête en passant devant lui et prend une attitude respectueuse. L'inférieur ne doit jamais, en parlant, dire le nom propre de son supérieur, il doit en tronquer la prononciation ou employer une périphrase.

Avec des élèves, on emploie le mot *tro* (discipline) ; avec des domestiques, le pronom supérieur *tao* en parlant de soi et le pronom humiliant *mayè* en les interpellant : *Tao ko bièou mayè, sao mayè khong-ko lam ?* (Je t'ai dit de le faire, pourquoi ne l'as-tu pas fait ?)

Les jeunes ouvriers peuvent être traités comme des domestiques,

(¹) Salutation qui consiste à courber l'échine plusieurs fois en même temps qu'on élève les mains jointes à hauteur du visage.

(²) Notes particulières.

mais il n'en est pas de même des vieux, auxquels on donne les appellations de *ong* (monsieur), *tiou* (oncle paternel), *añ* (frère aîné).

Chinois.— Ajoutons, pour terminer ce chapitre, que le pronom ordinaire des Chinois est honorifique. Jadis ceux qui venaient trafiquer en Annam étaient tous d'un certain âge ; on leur donna l'appellation de *tiou,* qui s'est étendue ensuite à toute la race.

CHAPITRE II ([1]).

Témoignages d'amitié. — Les témoignages d'amitié s'affirment par des souhaits de longévité et de postérité, par des paroles respectueuses pour les ancêtres et par des cadeaux — victuailles, fruits ou bibelots — dont la valeur varie suivant la fortune des amis. Mais ces cadeaux ne se renouvellent qu'aux fêtes, et l'équivalent est toujours scrupuleusement rendu à la première occasion. Dans les visites ordinaires, souvent le visiteur se fait accompagner par un boy portant une boîte à bétel, à seule fin de pouvoir offrir une ou plusieurs chiques à celui qui le reçoit.

Aux fêtes traditionnelles, les supérieurs doivent faire des cadeaux à leurs inférieurs, qui leur rendent plus tard en objets d'autre nature.

Les fêtes auxquelles on donne des cadeaux sont le nouvel an ou *Tett,* 15 février, le 5e jour du 5e mois, et le 15e jour du 8e mois, qui est la fête de la lune et des enfants. Elle est connue aussi sous le nom de fête du milieu de l'automne.

Pactes et serments. — Les Annamites ne connaissent ni pactes, ni serments, ni paroles d'honneur. Point de duel, point de vendetta. Pour jurer qu'on fera telle chose, on s'écrie : *Si je mens, que je devienne chien ou pourceau !* ou bien, *que Dieu m'écrase !* Mais ces exclamations ne s'écrivent pas et n'engagent à rien.

L'Annamite, menteur et filou par excellence, se trouverait trop gêné par une formule coercitive.

Hospitalité. — L'hospitalité ne peut être en honneur dans un pays où tant de gens s'acagnardent et font les bravi. Une moitié du peuple vole l'autre.

J'ai cependant remarqué que les aveugles et les culs-de-jatte parcourent les provinces et vivent de leur mendicité.

Point de tabou ni d'anaya?

Vol et brigandage. — *Pirates.* — L'Annam et surtout le Tong-King ont été de tous temps terres de piraterie. En 1434, Lé-t'ayè-tong prescrivait que tous ceux qui auraient à passer d'un pays à un autre dus-

([1]) Les chapitres suivants sont tous le résultat de mes observations particulières dans les différents milieux annamites.

sent se munir d'un laissez-passer, et cela parce que « *de malhonnêtes gens, profitant de l'absence de surveillance sur ce point, séduisaient des jeunes garçons, des jeunes filles, des serviteurs ou servantes, les entraînaient, et quand, grâce à la sécurité dont ils jouissaient, ils s'étaient suffisamment écartés du lieu de l'enlèvement, ils les vendaient en esclavage* (1) ».

Déjà un siècle auparavant, en 1344, Trann-dou-tong avait institué vingt compagnies de police pour courir sus aux pirates qui dévastaient les environs du mont Ann-P'ou (1).

Si l'on considère la situation de ce malheureux Tong-King depuis les temps préhistoriques, on est amené à constater que l'état d'ilotisme dans lequel végètent la plupart de ses malheureux habitants est une conséquence fatale de la succession presque ininterrompue des guerres et des invasions qui ont dévasté ce pays. D'abord les Ciampois, puis les Tartares, puis encore les Ciampois et enfin les Chinois en permanence, soit comme ennemis, soit comme arbitres ou garnisaires, y semèrent la ruine et la désolation. Les petits faisaient vivre les grands; la misère d'en bas engendra la misère en haut. Le trafic des dignités créa la ploutocratie. Les talents et la sagesse furent frappés d'ostracisme. Les mandarins qui avaient acheté leur charge la firent payer au peuple qu'ils achevèrent d'épuiser.

Depuis lors, la situation n'a guère changée. Aujourd'hui encore, si ceux qui sont chargés officiellement d'une mission d'études se donnaient de temps à autre la peine de parcourir la campagne et d'en interroger les habitants, ils apprendraient, par exemple, que, indépendamment des douanes françaises, une jonque ne peut passer près d'une certaine pagode ou dans le voisinage de tel mandarinat sans payer un droit de péage (2), et que cette piraterie semi-officielle se renouvelle plusieurs fois avant que ladite jonque puisse gagner la pleine mer ou remonter à destination. Les *nia-koué* ou campagnards leur raconteraient aussi qu'en 1884 ils ont payé un triple impôt : *normal, de guerre, de bonne année*, et que, malgré l'abondance de leur récolte et le superflu certain qu'ils pourraient en retirer, ils ne travaillent que pour vivre et enfouissent bien souvent leur excédent de riz pour ne pas le donner aux *qouann p'ou, houyèn, qouann tong* (3) et à leur séquelle.

L'économie n'étant pas possible en temps d'abondance, s'il survient une année de disette, cent mille hommes de pauvres deviennent misé-

---

(1) *Cours d'histoire annamite*, de Trôong-viñ-ky.

(2) Le *qouann p'ou* de P'ou-nia-houng, sur le canal de Nam-Diñ à Niñ-Biñ, se fait, au moyen du péage, une recette moyenne et quotidienne de 10 ligatures (7f,50).

(3) Préfets, sous-préfets et chefs de canton.

rables. Un tiers supporte stoïquement son sort et se laisse mourir de faim dans sa *kaïè-nia* [1], un autre tiers émigre et le troisième pirate. Que peut-il pirater ? Peu de chose ; il ratisse quelques buffles qui ruminaient encore de-ci de-là, brûle les villages qui ne peuvent rien donner, attaque les jonques, fait feu de tout bois et se retire dans les antres d'Along ou sur les plateaux Mouong pour attendre la récolte suivante. Ils se partagent alors en petites bandes et se distribuent chorographiquement leurs terres d'exploitation. Les mandarins leur assurent occultement l'impunité. Voici le moyen qu'ils emploient généralement et qui m'a été conté par des *nya-koué* du marché des Bambous [2]. Lorsqu'on amène au houyèn un pirate reconnu pour appartenir à une bande fameuse, le digne fonctionnaire fait avouer au bandit qu'il était un modeste coolie de rizières ou un honnête habitant de tel village éloigné, et que les pirates l'ont enrôlé de force. Le mandarin prononce sentencieusement la relaxation du prisonnier, et quelques jours après il reçoit mystérieusement le prix de sa bienveillance.

Voici, du reste, deux exemples de l'audace de ces bandes :

Le 14 mars 1884, le *Marcel-Courtin* partait de Haï-p'ong pour Hanoï vers 11 heures du matin, traînant à sa remorque deux jonques chargées de marchandises. M. Gavelle, ex-chef de la police annamite de Haï-p'ong, commandait l'équipage. Il était seul Européen à bord et emportait avec lui 40,000 piastres pour divers négociants d'Hanoï. Comme passagers, une vingtaine de Chinois, pirates de la plus belle eau. Grâce à la liberté d'action dont ils jouissaient, les pirates — *j'aurais pu dire les Chinois,* — circulaient à leur gré dans le pays. Des bateaux appartenant à une maison française en déversaient à Haï-p'ong deux cents par semaine. On ne les soumettait à aucune formalité, pas même à celle du passeport. Ils pillaient à leur aise, ravageaient les coins inoccupés par nos troupes et passaient au Kouang-Si pour revenir s'embarquer à Hong-Kong d'où un bateau Roque les ramenait au Tong-King comme ouvriers maçons ou menuisiers.

Quatre heures après son départ, le *Marcel-Courtin* était arrivé au confluent du Lach-traï et du Lach-van-Ouk, au delà de la montagne de l'Éléphant. A cet endroit le pays est découvert. On n'apercevait aucune voile dans les sinuosités du delta. — Gavelle fume tranquillement sa pipe sur le pont. C'est l'heure d'Adamastor. Les passagers redevenus pirates l'assaillent à coups de poutres et de pieux. Le boy de l'infortuné est assommé au moment où il lui présente son revolver. — Les pirates détachèrent ensuite les deux jonques remorquées et les ren-

---

[1] Case en torchis, recouverte de paille de riz.

[2] A trois kilomètres en aval du confluent du fleuve Rouge et du Cua-Loc et sur ce dernier.

voyèrent à Haï-p'ong avec leurs bateliers. Puis ils remontèrent le Lach-van-Ouk jusqu'à un arroyo parallèle au T'aï-Biñ et qui coupe la route de Haï-Dzouong à Kouand-yèn. Ils s'engagèrent dans cet arroyo jusqu'au pont de T'iô-Dong d'où ils firent prévenir Ba-bao, chef d'une bande de fuyards de Bac-Niñ. Ils passèrent la nuit en orgies. Nul ne sait ce que souffrit Gavelle, mais ce n'est que le lendemain matin, alors qu'il était encore vivant, qu'un pirate lui coupa la tête pour l'offrir à Ba-bao.

Une autre bande non moins redoutable, connue sous le nom de bande Tich, ravageait au même moment les environs de Song-traï, région boisée et montagneuse sur le Lach-van-Ouk[1]. Le 18 mars, quatre jours après l'aventure du *Marcel-Courtin*, les flibustiers de Tich surprenaient une chaloupe à vapeur montée par neuf hommes et un adjudant. Le chef de l'escorte, rencontrant sur le Lach-traï quelques jonques aux allures mystérieuses, leur demanda où elles allaient. Celles-ci répondirent qu'elles descendaient à Haï-p'ong pour y faire du commerce. Tout à coup, des roufles de toutes les jonques, des pirates s'élancèrent sur la chaloupe qui avait commis l'imprudence de stopper, la prirent d'assaut, ficelèrent son équipage et détalèrent à Saï-nghi, village du p'ou de Kièv-t'oaï, situé à une dizaine de lieues d'Haï-p'ong, et quartier de ralliement de la bande Tich. — On n'a jamais eu de nouvelles des malheureux prisonniers.

La piraterie existe au Tong-King à un état pour ainsi dire endémique et ne disparaîtra pas de longtemps [2]. Elle se pratique à tous les degrés, depuis la bande assez forte pour capturer les jonques et brûler les villages jusqu'au pillard isolé qui attaque les maisons écartées et qui, lorsqu'un chien aboie, se sauve en répandant derrière lui de petits morceaux de bambous effilés et croisés en forme d'oursin, de manière à blesser douloureusement les pieds de ceux qui le pourchassent.

Actuellement, les pirates sont encore renforcés par les nombreux déserteurs des régiments de tirailleurs tong-kinois qui passent au banditisme, rarement avec armes, mais toujours avec bagages. Le chiffre rond de 1,500 déserteurs [3] dans une année, au 2e tirailleurs, est assez éloquent pour ne nécessiter aucun commentaire.

---

[1] Le Ko-van-Ouk et le Lach-van-Ouk désignent la même rivière appelée Van-Ouk; *cua* signifie embouchure et *lach* veut dire canal, partie médiane du cours d'eau.

[2] Le brigandage est un vice inhérent aux populations des pays extrêmes ou frontières de la Chine qui ne craignent aucune répression énergique et surtout immédiate. M. de Mailly-Chalon, lors de son remarquable voyage en Mandchourie, a constaté que « lorsque la récolte avait été médiocre ou s'ils flairaient seulement une bonne affaire, les paysans s'entendaient à merveille pour organiser une bande de pillards ». (*Bull. de la Soc. de géogr.*, 1er trim. 1885.)

[3] Le chiffre exact est supérieur à 1,500, mais comme la peine encourue pour désertion est très peu sévère, beaucoup reviennent après une absence plus ou moins longue.

Filous. — Ces tendances à la rapine se sont infusées dans les mœurs, et, dans un ordre moins élevé, nous les rencontrons chez la majeure partie des Annamites.

Voici quelques exemples pris sur le vif dans nos rapports quotidiens avec ces gens-là :

Lors de mon passage aux Bambous, un Annamite vint se plaindre à M. B....., lieutenant commandant le poste, qu'un habitant de son village lui avait volé sa femme et une piastre ; il réclamait la piastre, mais ne voulait plus la femme. M. B..... le renvoya au houyèn.

J'eus un jour besoin de l'horloger ; il répara ma montre assez bien, mais pour ne pas manquer à la tradition, il crut devoir remplacer l'anneau d'or par un anneau de cuivre bien astiqué. Je le rossai, mais il garda l'anneau.

Mon ami P..... ayant fait exécuter par le joaillier quelques petits travaux, constata après livraison, qu'un tiers seulement de la matière d'argent avait été employée. Il fit faire autre chose qu'il ne paya pas.

Un de mes cuisiniers vendait pour son compte le bois qu'il achetait pour le mien ; j'avais déjà chassé son prédécesseur parce qu'il vendait les deux tiers de ma ration de viande.

Tous les boys qui passèrent chez moi me pillèrent peu ou prou. Des officiers ont été volés jusqu'à trois fois dans la même année. En 1884, M. D...., sous-lieutenant, eut sa malle défoncée et ses piastres enlevées ; quelques semaines auparavant, trois tirailleurs avaient forcé la caisse de leur sergent-major et s'étaient enfuis avec le prêt de la compagnie. Dans la même année, le résident lui-même fut volé.

Je pourrais multiplier les exemples à l'infini. Nous nous habituons à être dépouillés comme au reste et nous sacrifions d'avance à ces pirateaux tout ce que nous ne pouvons tenir sous clef.

Si un Annamite surprend un voleur dans sa maison, il a le droit de le tuer, mais par un caprice de dame Thémis, seulement en le frappant par devant.

Si l'examen du corps fait reconnaître que le voleur a été frappé par derrière, c'est qu'il se sauvait et alors « il fallait le laisser se sauver ». Dans ce cas, le volé est condamné comme assassin à trois ou quatre ans de prison, avec faculté de se racheter à prix d'argent.

Enfin les vols sont réprimés d'une façon si anodine que beaucoup de vagabonds préfèrent risquer d'encourir la pénalité afférente à ce délit que de s'astreindre à un labeur assidu (1).

---

(1) *Détail posthume.* — Hier, 17 mai 1885, cinquante pillards ont dévalisé dans la nuit plusieurs maisons de Vi-Xouyèn, faubourg de Nam-Diñ, et n'ont déguerpi que devant la fusillade du poste de tirailleurs situé à quelques centaines de mètres du théâtre de leurs exploits. Si j'ajoute que la province de Nam-Diñ est la plus tran-

Rapt. — Avant la dernière intervention française, le rapt des enfants qu'on vendait en Chine et en Malaisie s'exerçait sur une grande échelle, mais notre surveillance active des ports a fait disparaître cette abjecte industrie en l'empêchant d'écouler ses produits.

quille, que le Tong-Dok ou gouverneur réside à 5 minutes de Vi-Xouyèn, que la citadelle en est à 20 minutes, enfin que Vi-Xouyèn fait partie intégrante de Hu-Diñ et qu'aucune solution de continuité ne sépare ces deux centres, on aura un exemple de la témérité inouïe de ces forbans du fleuve.

(*A suivre.*)

QUELQUES DÉTAILS

SUR

LES ILES PESCADORES

Par G. T. NOVI

Les îles Pescadores devant très probablement devenir la proie de la première puissance maritime qui aura une guerre avec la Chine, guerre peut-être prochaine, car l'on dit que les Chinois arment à Canton, il nous a paru opportun de présenter un rapide aperçu géographique concernant ces îles.

Quand, après avoir traversé le canal de Suez aux sables brûlants, on a franchi la mer Rouge, lorsqu'on a dépassé Ceylan, Singapoor, Saïgon, on arrive enfin dans les mers de Chine.

Là, les côtes sont très échancrées, coupées de façons bizarres; elles présentent les aspects les plus variés : tantôt ce sont des rochers à pic sortis de l'eau dans un soulèvement puissant, tantôt la côte est plus basse, c'est une langue qui s'avance dans la mer. Toujours, elle est taillée à pic, on voit qu'elle a été longuement travaillée par la mer et les vents.

Deux moussons se disputent, en effet, le droit de régner dans ces parages et de leur lutte résultent les grandes tempêtes tournantes appelées typhons.

Dans la mousson de S.-O., la brise est souvent molle, mais parfois le vent de l'Est reprend le dessus, ce sont alors de gros orages, de vrais coups de vent.

Dans la mousson de N.-E., la brise est toujours fraîche, pour ne pas dire davantage; la mer est grosse, le courant du large violent; la côte est battue par des vagues énormes; elle se creuse et forme les découpures les plus capricieuses.

C'est dans ces mers que se trouvent les Pescadores; c'est dans ces mers que l'escadre française vient de lutter pendant deux longues années bien plus contre les éléments que contre les Chinois.

Nous ne voulons point avancer que les marins chinois sont de mauvais marins, loin de là notre idée, les pêcheurs des côtes, qui sont nombreux, très nombreux, plus d'un million peut-être, sont au contraire d'excellents matelots.

Habitués dès leur plus jeune âge à naviguer dans une mer peu clé-

mente, ils pourront devenir plus tard des ennemis redoutables, mais, à l'heure actuelle, ils ne sont ni instruits, ni organisés; ils ignorent la pratique des engins perfectionnés que l'on a mis entre leurs mains et ne peuvent lutter contre les marines européennes.

Courageux, patients, travailleurs, ils ont cependant toutes les qualités voulues pour devenir en peu de temps des marins redoutables.

On est tout étonné, quand on navigue le long des côtes de Chine, de voir la quantité immense de jonques qui battent la mer pour pêcher le poisson nécessaire à la nourriture des populations maritimes.

Accouplés deux à deux pour traîner des filets, tout comme des bœufs à la charrue, ces bateaux, qui ont des équipages d'une douzaine d'hommes, sont très larges; ils portent une petite voile en paille devant et une autre voile beaucoup plus grande derrière. Leur avant est peu élevé au-dessus de l'eau, leur arrière, au contraire, à l'inverse de ce qui existe chez nous, domine beaucoup et l'on est souvent tenté de prendre l'une de ces parties du bateau pour l'autre.

Les pêcheurs chinois qui montent ces jonques nourissent peut-être quatre à cinq millions d'habitants de la côte. Aussi croyons-nous que la suppression de ce commerce en temps de guerre pourrait être une arme précieuse à employer contre la Chine; nous n'avons pas malheureusement voulu l'utiliser dans notre dernière guerre.

Quoi qu'il en soit, l'escadre française a supporté, le long des côtes de Chine, des coups de vent nombreux qui, s'ils n'ont jamais mis nos bâtiments hors d'état de servir, les ont cependant parfois fort endommagés.

Les machines ont fatigué beaucoup et il y a eu pas mal de petites avaries qu'il a fallu aller réparer soit à Saïgon, soit à Hong-Kong, soit au Japon.

Si l'étranger nous avait complètement fermé ses ports, nous eussions été fort embarrassés, car Saïgon n'était pas outillé pour pourvoir à toutes les réparations nécessaires.

La même situation se présentera toujours pour une escadre, quand elle aura à faire croisière dans des mers aussi dures que celles de Chine.

De telles croisières ne sont possibles que si l'on a un arsenal bien pourvu à peu de distance et c'est ce qu'avait compris le Gouvernement français en donnant l'ordre d'occuper les Pescadores.

Ces îles sont merveilleusement placées pour une escadre qui court les mers de Chine; elles s'étendent depuis le parallèle de 23°11' Nord jusqu'au parallèle de 23°47' Nord et, en longitude, depuis 116°50' Est jusqu'à 117°25' Est; elles sont de formation balsatique, peu élevées au-dessus de l'eau, souvent embrumées; aussi ne les aperçoit-on pas de très loin au large.

Quand elles apparaissent, elles ressemblent assez à d'anciens remparts, ce sont des îles à plateau supérieur horizontal, sortes de tables qui n'ont pas plus de 40 à 50 mètres de hauteur.

Pendant la saison des pluies, les sommets de ces îles sont couverts d'une végétation verte assez fournie; mais aucun arbre ne paraît, il n'en existe pas; aucun ne pourrait résister à la violence de la mousson de N.-E.

Si la mer est grosse au large, elle diminue à mesure que l'on approche des îles; on rencontre de violents remous de courants, les terres deviennent plus distinctes; on aperçoit bientôt, si l'on vient de l'ouest et que l'on gouverne au milieu des terres, une batterie d'un aspect imposant qui n'était pas encore complètement armée lors de l'arrivée de l'escadre française.

C'est la batterie de l'île Fisher; on en passe à un ou deux milles, on fait route sur le fort Makoung, aujourd'hui complètement démoli; on vient sur la droite et l'on est alors dans la superbe rade de Ponghou.

Cette rade est ainsi appelée du nom de l'île principale qui la forme; au nord de cette île se trouve une baie immense parfaitement abritée contre les vents de N.-E., E., S., S.-O. Les îles Pehoé et Fisher la protègent absolument contre les autres vents; c'est cette baie qui constitue la rade de Ponghou.

D'une superficie de 40 kilomètres carrés, cette rade a presque partout des fonds suffisants pour les plus gros bateaux.

Là, les bâtiments de guerre sont en sûreté; ils ne craignent pas de chasser sur leurs ancres; là règne toujours une mer tranquille permettant d'exécuter les travaux de chargement et de déchargement les plus délicats; les gros bateaux peuvent s'accoster, la navigation des youyous est toujours facile, on est enfin dans un vrai port; les équipages se reposent et se préparent à de nouvelles fatigues.

Du bord on aperçoit quantité de petits villages assez rapprochés les uns des autres et, en général, construits sur le bord de la mer; de nombreuses barques sont les unes halées au sec près des maisons, les autres mouillées à petite distance du rivage.

Au milieu des villages, à droite du fort Makoung, apparaît un amas de ruines assez considérable, c'est la ville de Makoung, capitale de l'île.

Aujourd'hui complètement démolie, il n'y reste plus debout que quelques pagodes assez détériorées qui ont servi de magasins et de logements au corps d'occupation.

Bâtie sur le versant d'un coteau au sommet duquel se trouvait un camp retranché, Makoung pouvait compter une population de 3,000 à 4,000 âmes.

Les rues de la ville, étroites, boueuses, empestées, comme toutes

les rues des petites villes chinoises, s'en allaient du bord de la mer au plateau fortifié ou bien s'étendaient parallèlement à la côte; elles étaient formées de maisons en général fort petites, très encombrées, construites avec des briques ou des pierres non cimentées et par suite peu solides.

Il a suffi de bien peu de projectiles égarés pour les faire tomber en ruines; un incendie, allumé peut-être par les Chinois eux-mêmes, est venu achever l'œuvre de notre artillerie.

Quelques pagodes solidement échafaudées, quelques maisons de chefs ont seules résisté; mais toutes ces constructions ont plus ou moins souffert.

Les sculptures en bois, les monstres en porcelaine, les inscriptions variées, les bouddhas ont subi le sort de la guerre.

Pas un habitant n'est resté dans la ville pendant le bombardement, mais les paquets à moitié faits, les vivres préparés, l'argent dans les armoires, les maisons à moitié fermées ont bien prouvé que la ville n'a dû être évacuée qu'au dernier moment.

Les seuls gardiens laissés par la population en fuite ont été les chiens des maisons; ceux-ci, abandonnés par leurs maîtres, n'ont pas voulu quitter leurs chenils démolis; ils sont restés en grand nombre terrorisés par le bruit de l'artillerie et l'écroulement des bâtisses.

Pendant notre séjour à Makoung, on les voyait circuler par bandes à la recherche d'une nourriture quelconque et s'enfuyant aussitôt qu'ils apercevaient un Européen.

Ces chiens ressemblent assez à nos chiens de berger; leur palais est noir, leurs pieds sont palmés, et les Chinois prétendent qu'ils sont très bons à manger.

Ces animaux existent en grand nombre dans tous les villages des îles; ils vivent en grande intimité avec d'énormes pourceaux qui ont grand'peine à se traîner tellement ils sont gras, et qui vivent pendant la saison pluvieuse, dans les mares de boue que l'on trouve au beau milieu des rues.

Les villages de l'île Ponghou sont réunis entre eux par de jolis petits chemins qui sillonnent les plateaux et traversent des champs de maïs, de millet, de pistache et d'une espèce de trèfle qui sert surtout à la nourriture des bestiaux.

On élève, en effet, dans l'île des vaches et des veaux; on y trouve également du poisson en grande quantité, des œufs, des poules, mais le reste des provisions, le riz, le sucre, les légumes viennent de Formose; le thé vient d'Amoï.

L'eau douce se trouve en abondance aux mois de juin et juillet; il paraît qu'elle est fort rare à la saison sèche; nous avons cependant vu

à Makoung et dans les villages avoisinants des puits énormes que l'on nous a assuré ne jamais tarir.

Ces puits doivent largement suffire aux besoins des indigènes pendant la saison sèche, époque à laquelle les terres ayant produit leurs fruits demeurent incultes.

C'est à cette époque surtout que les habitants se livrent au commerce de la pêche en utilisant des filets très variés.

A marée basse (les marées marnent de 2 mètres), on voit toutes les populations des rivages, hommes, femmes, enfants, envahir les parties découvertes par les eaux et chercher dans les trous préparés à l'avance, des crevettes, des coquillages, des amorces pour la pêche à la ligne, etc.

A marée haute, ce sont des pêcheurs à la ligne qui, dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, attendent paisiblement que le poisson veuille bien venir harceler leur bouchon de liège.

Si ces pêcheurs se sont assez vite faits à la vue des Français, si au bout de peu de temps ils venaient nous vendre, très chèrement d'ailleurs, leurs poissons, crustacés, œufs, poules, cochons, veaux, vaches, etc., il n'en a pas été de même des habitants de l'intérieur.

Là on fuyait à notre approche, les chiens se sauvaient en hurlant; les femmes, les enfants, chassant devant eux volailles et cochons, se renfermaient dans les maisons.

Le cri de « voilà les barbares! » devait être poussé dès que nous étions aperçus et chacun se mettait alors à l'abri.

Nous devons bien avouer que la terreur mêlée de mépris que ces gens ont pour nous est réellement très grande; ils nous rendent largement l'épithète de sauvage que nous leur prodiguons et la guerre qui vient d'être suspendue, n'a certes pas diminué les sentiments d'aversion que le peuple chinois professe à l'égard des Européens.

Partout où il nous a vus, c'est avec colère et haine qu'il nous a reçus: on a vu des femmes tuer leurs enfants, puis chercher à se tuer elles-mêmes, pour ne pas tomber entre nos mains.

Partout où nous n'avons pas été, on a semé des légendes destinées à augmenter encore, si la chose était possible, le mépris pour la race blanche.

Les prisonniers que nous avons faits sont peut-être les seuls qui ne conserveront pas un mauvais souvenir de notre passage; à une frayeur extrême a succédé chez eux une satisfaction relative qu'ils témoignaient par une bonne volonté de tous les moments; ils n'oseront malheureusement jamais avouer qu'ils se sont trouvés mieux traités à bord de nos bâtiments que dans les rangs de leur armée.

Aux Pescadores, il n'y a pas de cimetière chinois, mais tout le long

de la côte on trouve des tombes semées de côté et d'autre; elles sont formées de légers tumulus recouverts par des pierres sur lesquelles sont inscrits les noms et qualités du défunt.

Cette dissémination des sépultures qui produit un effet bizarre a-t-elle un but hygiénique? Nous ne le croyons pas et croyons que l'on a tout simplement voulu utiliser sur les grèves les terrains les plus incultes.

Le climat des Pescadores est chaud, mais moins meurtrier que l'on pourrait être tenté de le croire.

Si le choléra a sévi à Makoung, il faut bien reconnaître qu'il venait de Kéloung et qu'il frappait sur des troupes déjà très fatiguées.

En temps ordinaire, le climat de ces îles doit être sain; balayées continuellement par les vents des moussons, elles n'ont comme centres d'infection qu'une ou deux villes chinoises où l'agglomération est trop grande.

Si l'on craint le voisinage de ces villes, il est facile de s'en aller dans un autre endroit, sur un autre plateau, ce n'est pas l'espace qui manque; on trouverait dans le fond même de la rade de Ponghou un emplacement très propice à la construction d'un arsenal militaire et au sommet du pic de Pomé une place toute désignée pour un hôpital.

G. Novi.

CORRESPONDANCE

Lettre d'Algérie

A M. J. V. Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est.

Tlemcen, le 3 juin 1885.

Bah! mon cher ami, foin du petit format des lettres, à peine a-t-on exprimé sa pensée qu'il faut la terminer par une signature d'usage, votre dévoué, etc...

Notre commun ami, Rodolphe, vous a raconté son voyage à Tlemcen, et vous a dit que j'avais préparé quelque chose pour vous. Cela a été écrit dans les premiers temps de mon séjour ici; il y a certes beaucoup de vérités dans le récit, mais néanmoins il y a beaucoup de corrections à faire, et je le réserve pour plus tard quand j'aurai mieux connu la vraie histoire de ce pays. — En attendant, je vais vous dire ce que c'est que la Tlemcen actuelle: quatorze mois de résidence ici, et de contact continuel avec ses habitants, m'en ont donné une connaissance à peu près exacte. Je ne traiterai ici que de la ville elle-même et de ses environs. D'autres lettres vous raconteront les mœurs arabes, vous diront leurs lois que l'on ignore en France, surtout au point de vue du statut personnel, c'est-à-dire de l'état des personnes. Le mariage, la polygamie étant permise, offre des singularités remarquables, dont je vous parlerai longuement, et dont en France on ne se doute pas.

Quand je suis parti pour Tlemcen, j'ai eu beau chercher, je n'ai rien trouvé qui me donnât des renseignements précis sur la région. Je suis donc arrivé ignorant tout ici, sinon que d'Oran il fallait dix-sept heures de voiture, pour y arriver, encore quand le temps est beau, car Diehl a dû vous dire les péripéties de son voyage de Tlemcen à Oran, qui a duré de 2 heures après-midi au lendemain 11 heures du matin.

Ce sont les difficultés de transports qui font ignorer ce coin de terre, lequel mérite, à ce qu'il paraît, une mention particulière entre tous ceux de l'Algérie. Et d'abord je vous dois dire, que s'il y fait chaud, ce n'est pas longtemps, et que la température de notre Lorraine n'est guère beaucoup plus froide. L'hiver vient ici au mois de mars, et actuellement, en juin, il n'y a que les imprudents qui ont quitté leurs vêtements d'hiver. Cela vous étonnera pour des gens habitant le 35e degré de latitude nord, mais vous vous en rendrez facilement compte quand vous songerez à notre altitude, 800 mètres passés au-dessus du niveau de

a mer. Nous avons donc, en toute saison, et sauf les jours où souffle le sirocco, une température inférieure à celle du midi de la France. Pour moi, Tlemcen était inconnue; je me souvenais bien un peu du procès Doineau, mais c'était tout. Permettez donc, mon cher Barbier, à un de vos sociétaires, d'instruire, si je puis me permettre ces expressions, ses collègues, de ce qu'est Tlemcen, son arrondissement, sa situation et son avenir.

De toutes les villes algériennes, Tlemcen est bien celle qui a conservé le caractère le plus arabe de toutes. Sa population, y compris ses annexes (Mansourah, 2 kilomètres, Bréa, 5 kilomètres, Négrier, 7 kilomètres, Saftat, 7 kilomètres), comprend 15,000 Arabes, 3,000 Kourouglis, ou enfants de Turcs et d'Arabes, 4,000 Juifs, et 4,000 Européens, Français et Espagnols en nombre égal à peu près, soit en tout environ 26,000 habitants. Les quartiers arabes sont grands, les quartiers européens aussi, car il faut plus de place à nos congénères qu'aux sémites.

Tlemcen a bien perdu de sa grandeur, et son commerce, prospère il y a quelques années encore, a été complètement ou presque complètement anéanti par Méchéria (c'est la gare la plus au sud du réseau du Kreider qui va être prolongé jusque Aïn-Sfisifa). Les caravanes se rejettent sur ce point beaucoup plus rapproché, qui a détrôné Tlemcen, autrefois le centre du commerce avec le Sud oranais et le Maroc, et Méchéria se fait en ce moment une renommée parmi les populations arabes des hauts plateaux et du djebel Amour, du Figuig et des oasis du Touat. Le chemin de fer de Tabia à Tlemcen, vient d'être voté, cela ne suffit pas, il faut des lignes de pénétration pour aller au Maroc vers l'ouest jusqu'à Ouchda et au sud jusqu'à El-Aricha, Aïn-Beklil et Figuig. Cela viendra, je n'en doute pas. En tous cas, le pays est actuellement perdu, et les difficultés de communications font que les fonctionnaires sont considérés comme déclassés, bien que placés dans une des situations les plus agréables et les plus saines de l'Algérie. Ne vous figurez pas, mon cher ami, bien qu'en pays arabe, que nous n'ayons aucun des conforts de la vie française; ce serait une grave erreur, et si vous étiez vingt-quatre heures ici, ayant laissé de côté les nausées de la Méditerranée, vous vous tâteriez le pouls pour vous demander si vous n'êtes pas en France. Pour moi, je m'y crois toujours.

Tlemcen est entourée d'une fortification française élevée en 1856 avec des pierres bleu grisâtre : c'est du calcaire compact très solide; le mur est simple avec quelques angles renforcés, mais sans bastion ou à peu près. Ce mur d'enceinte est percé de sept portes dont je vous donne les noms français : à l'est, la porte Sidi-Bou-Médine par où on pé-

mètre en ville en venant d'Oran (138 kilomètres de Tlemcen) ou de Sidi-Bel-Abbès (90 kilomètres de Tlemcen). La porte du Sud et la porte des Carrières situées au sud de la ville, donnent accès sur El-Qalaa, un faubourg extérieur de la ville, et le cimetière européen ; à l'ouest, la porte de Fez, c'est par cette porte qu'il faut sortir pour aller au Maroc en passant par Mansourah (2 kilomètres), par Lalla-Marinia (60 kilomètres) et à Ouchda, la première ville du Maroc que l'on rencontre et dont l'Ahmel faisait partie de l'ambassade marocaine, et qui est située à 90 kilomètres de Tlemcen; à l'ouest aussi de la ville, la porte d'Oran, ainsi nommée parce que c'était par cette porte que l'on pénétrait autrefois dans Tlemcen en venant d'Oran, avant la rectification ou, pour mieux dire, la construction d'une nouvelle route, *plus longue, moins pittoresque* et surtout *moins solide que l'ancienne.* C'est encore un des hauts faits de l'administration des ponts et chaussées, qui, au lieu de faire des routes entre Sebdou et Tlemcen, et Lalla-Marinia, trouve plus commode d'en faire une là où il y en a déjà. La sixième porte est celle du Nord, qui est située comme l'indique son nom, et que l'on peut prendre indistinctement avec celle d'Oran pour aller à Hennaya, 11 kilomètres, Bréa, 5 kilomètres, Négrier, 7 kilomètres, et aux villages arabes de Ouzidan, Aïn-el-Houtz, Tralimet, Mélilia, Aïn-el-Kadjar. Plus au nord encore, vous trouvez Remchi (25 kilomètres), puis le confluent de la Tafna avec l'Isser de l'Ouest, puis Rachgoun à l'embouchure du premier de ces cours d'eau, à 60 kilomètres de Tlemcen; cette route va aussi à Beni-Sol où il y a d'importantes mines de fer en exploitation. Enfin, la septième porte est celle de l'Abattoir, elle se trouve au nord-est, et conduit à l'établissement qui lui a donné son nom.

On ne peut pas dire qu'il y ait une ville arabe distincte de la ville européenne, car les constructions françaises sont éparses dans toute la ville, et celles élevées par les Arabes, depuis qu'on a imposé les alignements aux principales rues, ne sont plus ni arabes ni françaises, elles ont un caractère mixte, qui les rend parfois très agréables à habiter. Il y a cependant à tous les points de la ville des quartiers entiers de constructions mauresques ou arabes, avec des petites rues étroites, tortueuses, avec des voûtes, des escaliers, où un mulet ou un âne chargé de ses *chouaris* (espèce de bât) peut à peine passer, de grosses portes généralement assez mal entretenues, se fermant mal par un loquet, et agrémentées d'un marteau de fer, donnent accès dans ces maisons sans fenêtres ; au centre, une cour entourée d'arcades en style mauresque, bariolées de couleurs à la chaux : bleu, rouge, jaune, vert (la couleur du Prophète) ; sous ces arcades donnent les portes des chambres qui sont très étroites et très longues, très sombres et très fraîches, généralement au nombre de quatre au rez-de-chaussée

de disposition semblable ; le sol est couvert par une natte en sparterie fabriquée dans le pays ; une espèce d'estrade très basse, qui sert de lit ; peu de Maures se servent de ce meuble, car les Arabes ne se déshabillent pas pour se coucher, ce qui fait qu'en général, ils sentent fort mauvais le goût de laine en suint. Très peu de maisons arabes ont des chambres au premier étage, c'est généralement une simple terrasse damée, où l'on va humer l'air le soir des jours de chaleur, et où les ménagères font sécher leur linge.

Les constructions françaises étaient autrefois bien mal faites ; aujourd'hui, c'est mieux, et ce sera mieux encore quand le chemin de fer viendra jusqu'ici, car les prix de transport grèvent à tel point les matériaux de construction, qui sont généralement très lourds, que les maisons reviennent à un prix très élevé (une grande maison de Tlemcen vient d'être vendue au tribunal 450,000 fr.) ; il est vrai de dire qu'elle est plutôt un pâté de maisons qu'une maison, mais cela vous indique la cherté des immeubles bâtis, et forcément la cherté des logements, qui sont très difficiles à trouver. Les maisons sont de la plus simple apparence intérieurement et extérieurement, sauf quelques monuments publics d'un goût très contestable. — Il y a d'abord la mairie récemment reconstruite dans un style bizarre, qui est laide et mal commode ; puis le tribunal de première instance de l'arrondissement, qui vient d'être restauré et aménagé sans beaucoup de succès ; la sous-préfecture est mieux, mais certes, de tous les bâtiments publics, le plus réussi de beaucoup, est l'hôtel de la Banque de l'Algérie, d'un goût simple et ayant des bureaux admirablement installés.

L'hôtel de la subdivision où habite le général est une ancienne maison mauresque aménagée à la française, et intérieurement très jolie ; il y a aussi la gendarmerie qui est une grande maison bien simple avec jardin, mais parfaitement arrangée pour l'habitation du capitaine et de ses hommes. Le collège est en construction, de grandes écoles pour les filles et les garçons se terminent sur des plans simples, mais d'assez bon goût. Sauf la mairie et la subdivision, toutes ces constructions sont dans la partie nord de la ville, où il n'y a pas d'habitations arabes, et où le sol est libre à peu près partout.

C'est autour de la place Cavaignac que sont installés la sous-préfecture et la Banque d'Algérie, l'église et le tribunal. C'est la plus grande place de Tlemcen, qui compte encore la place de la Mairie, celle des Victoires, la place du Beylick, celle de Késaria, et celle de Mansourah. Je ne parle pas, comme place, du Méchouar, qui est long et tourne brusquement à angle droit, c'est plutôt une large rue plantée d'arbres et où il fait toujours frais. C'est la promenade favorite des Tlemcéniens, au centre de la ville, dans un quartier autrefois arabe,

maintenant français; on trouve sur le Méchouar tous les commerces, hôtels, restaurants, cafés, quincailliers, marchands de nouveautés, horlogers, boulangers, marchands de meubles, de chaussures, de chapeaux, de tabac, des épiciers, jusqu'à des cafés maures. Lorsqu'on arrive d'Oran ou de Sidi-bel-Abbès, à peine a-t-on passé la porte Sidi-Bou-Médine et monté la rue Bel-Abbès qu'on se trouve sur le Méchouar. Cet endroit est fort agréable, et l'on y va volontiers fumer un cigare. Il y a de grandes casernes à Tlemcen, celle des chasseurs d'Afrique qui est immense, celle des zouaves dans le Méchouar (citadelle arabe), où sont aussi l'hôpital militaire et l'intendance; celle de Moustapha, où sont actuellement les chasseurs à pied venus de Romorantin; enfin celle de Gourmala, où sont les soldats du 49e de ligne; il y a aussi du train des équipages, de l'artillerie, du génie, tout cela logé dans le Méchouar.

La vie est très animée à Tlemcen, les marchés très bruyants. Nous avons musique militaire deux fois par semaine, tantôt par la musique des chasseurs d'Afrique, tantôt par celle des chasseurs à pied; ceux-ci font deux fois par semaine des retraites en musique, le mardi et le samedi. Il y aussi une musique municipale qui est assez bonne, qui joue de temps en temps et donne des concerts.

Il faut vous dire, mon cher Barbier, que la vie est ici très en dehors et que toute occasion est bonne pour se distraire; un concert de bienfaisance (ils sont tous ainsi) ne se termine jamais autrement que par un bal. On adore la danse, mais on danse mal; cela n'y fait rien. Le maire a donné un bal à la mairie, où 700 personnes étaient invitées: Arabes, Juifs, Français, Espagnols. C'était fort joli et on s'y est parfaitement amusé; des toilettes fraîches, des habits noirs, des burnous, des turbans, des Juives couvertes d'oreries, tout cela faisait un effet bizarre, mais très curieux et très agréable à voir. Là, de vrais Arabes et authentiques comme on n'en a pas, même à l'Élysée. Ces concerts et ces bals sont les accidents de la vie de plaisir; mais il y a d'autres distractions, d'un ordre plus élevé, telles que les excursions aux environs de Tlemcen, qui sont fort pittoresques, et la lecture. Nous avons ici deux bibliothèques bien montées; l'une, celle du cercle militaire, d'environ 3,000 volumes, contient, à côté des ouvrages spéciaux aux militaires, des revues périodiques et des ouvrages de toutes sortes, mais qui ont en général un caractère léger; la bibliothèque de la ville, contenant moins de volumes, environ 2,000, est plus sérieuse; elle contient des choses remarquables, quelques livres arabes, enfin une collection d'ouvrages très curieux qu'il serait trop long de vous énumérer, mais où je puiserai plus tard des documents que je vous enverrai. C'est moi qui suis le bibliothécaire; car, par

suite des constructions de la nouvelle mairie, la bibliothèque a été déplacée, démontée, et les livres ont été dérangés. Je me suis chargé de les replacer et de faire un nouveau catalogue basé sur d'autres principes que la lettre alphabétique. Quant aux excursions aux environs, je vous en reparlerai plus tard.

Je veux, pour terminer mon long bavardage, vous dire un peu les relations que nous avons avec les Arabes et, en somme, avec tous les indigènes. Tous les fonctionnaires, du plus petit au plus grand, jouissent d'une considération énorme, dont malheureusement ils ont souvent abusé; aujourd'hui on est revenu à de plus saines maximes, et ces peuples enfants, extrêmement rusés, menteurs, ne peuvent pas s'empêcher d'honorer ceux qui sont justes à leur égard, et ils sentent que, s'ils ont raison, l'administration leur donnera droit, même contre des Français. C'est ce qui n'avait pas toujours lieu autrefois, et bien qu'il y ait encore des exceptions, les faits répréhensibles qui se produisent sont isolés et ils deviendront de plus en plus rares avec le calme de la possession. Attirerons-nous jamais les indigènes à notre nationalité? je ne le pense pas, au moins dans ce pays-ci dont les mœurs sont plus marocaines qu'algériennes; mais ce que nous pourrons faire, c'est leur apprendre à aimer notre domination en la rendant douce, ferme et juste. Il ne faut pas songer à faire ce qui a été fait en 1870 pour les Israélites que l'on a naturalisés Français en masse par décret. D'abord les Israélites habitent les villes et sont au nombre de 40.000 ou 45,000 en Algérie, tandis que les Arabes sont au nombre de plus de 3,000,000, habitant les uns les villes, c'est un nombre minime, les autres la tente et nomades, changeant à chaque instant de résidence. Si vous les faites Français, les obligerez-vous à la monogamie? et les ferez-vous voter? Poser ces questions, c'est les résoudre. En somme, les relations des Européens avec les indigènes ne peuvent être que très superficielles, à cause des mœurs et de la langue; mais, telles qu'elles sont, elles ne manquent pas de charmes et, pour ma part, je connais pas mal d'Arabes avec lesquels j'ai de longues conversations fort instructives, je vous l'assure. Un d'eux a marié sa nièce avec un riche chérif de Tanger, neveu du chérif d'Ouazar (chérif veut dire descendant du Prophète). Ce chérif va aller bientôt à Paris et emmènera son oncle par alliance qui parle bien français; ce dernier, Ben Mami, m'a demandé des lettres de recommandation pour Paris; je l'ai engagé à aller aussi à Nancy. S'ils y vont, je les engagerai à vous rendre visite. Ben Mami est un brave garçon, un *Kourougli*, et son neveu est très riche. Je suis certain que vous aurez plaisir à les entretenir un peu. Ils sont Français de cœur. Ce sont les Kourouglis qui ont appelé les Français à Tlemcen en 1836, envoyant au général une

lettre écrite avec leur sang; beaucoup ont payé de leur vie cet appel, Abd-el-Kader en fit exécuter et pendre un grand nombre.

6 août. — Deux mois se sont écoulés depuis que j'ai écrit cette lettre; mon neveu est arrivé, j'ai terminé la bibliothèque, nous avons déménagé, enfin j'ai eu beaucoup de besogne et je n'ai pu terminer ma lettre, excusez-moi.

J'ai reçu votre deuxième Bulletin: M. Basset y commet, je crois, quelques erreurs que j'ai relevées aujourd'hui. Je vous en parlerai plus tard.

Votre dévoué A. Antoine.

Les Tobas et les populations du Chaco.

Lettre de M. Ayrault à sa sœur, communiquée par M. Aubry-Deleau, à Mirecourt.

Posadas, 22 juillet 1885.

Je laisse à part ce qui, dans mon voyage, n'a trait qu'à moi et j'entre en plein dans la partie descriptive; pour éclairer mon récit, il ne me paraît pas superflu de te griffonner un aperçu du Chaco; des cartes pourront t'en apprendre davantage, car il en existe et de fort bonnes.

Villa Formosa, entre les rios Pilcomayo et Bermejo, est la capitale du territoire national du Chaco et résidence du gouverneur, le colonel Fotheringham. La superficie du Chaco dépasse 500,000 kilomètres carrés: on calcule sa population indienne à 45,000 habitants; environ 15,000 habitants colons civilisés sont fixés dans la partie du Chaco qui se nomme colonie Resistencia, dont le chef-lieu est au Fernando, à 2 lieues du Parana, un peu au sud de Corrientes.

Tu vois, par un simple regard jeté sur la carte, combien a d'avenir cette immense région dont la colonisation, avant de s'enfoncer dans l'intérieur, suivra tout naturellement d'abord les rives du Parana et du Paraguay accessibles aux navires de fort tonnage, tandis que le Parana, depuis le coude qu'il forme au nord de Corrientes en se dirigeant vers l'est, n'est accessible qu'à des navires d'un tirant d'eau assez faible; depuis Ituzaingo, en allant à Itapua, il faut des bateaux calant à peine 1 mètre pour atteindre Posadas, car entre Ituzaingo et Posadas se trouve un lit de pierres très peu profond et où le courant est excessivement rapide; c'est un mauvais passage connu sous le nom de *Salto de Apipé*.

Les rios Pilcomayo et Bermejo sont navigables à une centaine de lieues pour des navires d'un moyen tonnage et flottables sur un par-

cours de 200 lieues environ; les canonnières de l'État ont déjà beaucoup nettoyé ces deux rivières des obstacles qui s'y trouvaient et aujourd'hui elles les sillonnent constamment pour faire la police des rives. De plus, le chemin que doivent suivre les bateaux est soigneusement indiqué par des balises; celles qui furent posées sur le Pilcomayo, je les ai vues poser en partie lors de mon voyage de retour.

Deux grands télégraphes ont été posés : l'un va d'en face Corrientes à la province de Salta; l'autre, qui fut posé par l'expédition dont je faisais partie, relie Villa Formosa à la frontière bolivienne d'une part et à San-Fernando (colonie Resistencia). On étudie maintenant le tracé d'une route carrossable à travers le Chaco, reliant San-Fernando à Salta, laquelle sera probablement bientôt suivie d'un chemin de fer, lorsque l'état des finances publiques le permettra. En tous cas, cette route sera par elle-même un gros travail, car il y aura à traverser beaucoup d'étangs et de terres basses au moyen de pilotis. Des deux côtés de cette route, le Gouvernement donnera des concessions qui seront sans nul doute très recherchées. En attendant, on a tracé déjà et mesuré quatre villes dans des endroits choisis à cet effet, deux sur le Pilcomayo et deux sur le Bermejo. Tracer une ville en langage américain a jusqu'à présent signifié découper le terrain en forme d'échiquier, en des carrés dont les dimensions sont de 70 mètres ou de 80 mètres, etc., de côté, en désignant les lots réservés pour places publiques, marchés et édifices publics; mais, depuis quelques années, on a renoncé fort heureusement à ce tracé monotone, et les nouvelles villes se tracent de préférence en forme d'étoiles, dont une grande et belle place occupe le centre; cela permet de tenir compte de la direction des vents, de l'exposition, enfin des autres circonstances locales qui peuvent heureusement influer sur la salubrité et la clarté d'une rue.

Le Chaco est un pays généralement plat dans la partie voisine du Parana et du Paraguay; il s'ondule un peu vers l'ouest, formant de jolies collines, un peu pierreuses, pouvant convenir à merveille à la culture de la vigne. Il est couvert d'immenses forêts qui renferment des richesses incalculables en bois durs, bois de construction, de menuiserie, de chauffage, bois pour charbon et pour constructions navales; ces bois ne sont encore exploités, comme bien tu le penses, que dans la partie du Chaco occupée par la colonie Resistencia, où la culture de la canne à sucre prend du développement; les machines sont toutes chauffées au bois.

Il y a au Chaco des paysages d'une ineffable mélancolie; rien n'est beau comme ces grands étangs au milieu des bois, couverts de plantes aquatiques où voltigent des milliers d'oiseaux grands et petits, les uns aux vives couleurs, les autres au joli ramage; dans les bois, une variété

de perroquets dont tu n'as pas idée, depuis des verts tout petits jusqu'à de gros comme des poules, blancs et jaunes; tous font un bruit assourdissant et nécessiteront une guerre acharnée quand l'agriculture aura pris possession de ces contrées.

Comme bien tu le penses, la chasse est abondante dans ce pays; parmi les meilleures pièces de gibier, il faut compter le tatou, gros rongeur, dont le dos est couvert d'une épaisse cuirasse; le pigeon, l'oie et le canard; le cerf aussi n'est pas mauvais. Parmi les autres animaux dont la peau peut être recherchée, il y a le loup d'eau, des loutres, mais en petite quantité; des chacas, oiseaux munis d'un joli duvet; puis le jaguar, très abondant et très féroce, mais fuyant des hommes en troupes; le juguar est très abondant dans tous les pays des deux rives du Parana. Il y a de grandes quantités de singes d'environ 1 mètre de hauteur; mais j'ai une invincible répugnance à tuer ces animaux qui, d'ailleurs, ne servent à rien du tout. Il y a au bord des étangs de grandes quantités de tortues, entre autres une espèce fort curieuse et peu connue dans le commerce: on l'appelle *la tortue géométrique*, parce que son écaille est formée d'hexagones d'une remarquable et symétrique régularité. Enfin tous les étangs sont peuplés de grandes quantités d'une espèce de crocodiles, appelés *jackareys*, qui n'attaquent pas quand ils viennent prendre l'air à quelques mètres de la rive, mais qui rendent très dangereux pour l'homme et les animaux les bains dans les étangs. Enfin, des troupeaux d'autruches innombrables parcourent le Chaco, chassés par les Indiens qui, connaissant le prix de la plume, la vendent ou la vendaient aux traficants; car, depuis l'année dernière, le trafic avec les Indiens a été entouré de grandes restrictions afin de les empêcher, au moyen d'échanges, de se procurer des armes et des munitions, et aussi afin de les faire renoncer à la vie errante.

Quant aux richesses minérales du Chaco, l'expédition a rapporté de beaux échantillons de cobalt, de cuivre et de nickel dont les gisements sont très riches; on a aussi reconnu la présence du mercure sur quelques points, mais sans pouvoir se former une opinion bien exacte sur la valeur de ces derniers gisements. Les mines seront une source de richesses, quand des moyens de transports économiques existeront; ce n'est pas encore le cas; mais nul doute que dans peu d'années, quand les travaux en cours d'exécution dans la République seront terminés, on ne s'occupe activement de cette question.

Je passe maintenant à une autre question indispensable à examiner avant de t'exposer la colonisation au Chaco, telle qu'elle est et telle qu'elle sera, du moins à mon avis. On évaluait, te disais-je plus haut, la population indienne du Chaco à 45,000 Indiens, plutôt plus que

moins; ce n'est pas là une quantité négligeable, du moins on ne le croit pas ici.

Ces Indiens forment deux groupes bien distincts : les Tobas et les Waikourous, à peu près en nombre égal, ennemis l'un de l'autre; les premiers habitent l'est et le sud du Chaco, les autres le nord et l'ouest. S'ils ne diffèrent pas beaucoup par les caractères physiques, ils diffèrent grandement par les caractères moraux. Les Tobas sont généralement doux, intelligents, et se prêtent facilement à la civilisation; le Waikoura est féroce, traître et, s'il n'est pas moins intelligent que le Toba, il n'a pas paru apprécier autant que lui les bienfaits de la civilisation et s'est montré plus rebelle au travail. Mais l'expérience est trop récente pour être concluante et, en semblable matière, il faut se garder des jugements absolus; ce n'est jamais la génération qui a vu la conquête qui la supporte de bonne grâce; c'est celle qui la suit, quand un gouvernement intelligent a su s'emparer de l'âme des jeunes. D'ailleurs, selon tous les récits des voyageurs, et ce que j'ai vu le confirme pleinement, l'homme à l'état sauvage est un grand enfant, fainéant, ami des couleurs voyantes et de tout ce qui brille, inconstant et sans aucun souci du lendemain. Comme l'enfant, il est doux parfois, et comme lui aussi il a des colères féroces qui ont pour cause sa crédulité. On a vu déjà un enfant se heurter le front contre une chaise; les parents lui disent : Frappe-la, c'est une méchante ! l'enfant frappe et se rassérène. Il en est de même du sauvage; qu'un sorcier de sa tribu lui dise : Tel ou tel t'a jeté un sort, ou bien s'il y a eu une épidémie : telle ou telle idole est mécontente parce que les chrétiens sont là ou que tel et tel chrétien est là; il n'en faut pas davantage, et sa férocité ne connaît plus de bornes. C'est, à mon sens, dans ces excitations de sorcières qu'il faut chercher la cause de bien des malheurs arrivés à des chrétiens, et, puisque nous en sommes sur le chapitre des explorateurs, je te dirai franchement qu'il leur arrive ce qui arrive aux dompteurs : à force de vivre à côté du danger sans en recevoir le moindre mal, ils finissent par se croire invulnérables et, au moment qui est toujours le moins attendu, les moutons deviennent tigres et un désastre arrive.

Les derniers journaux de Buenos-Ayres nous annoncent le résultat négatif de l'exploration au sud du Chaco (exploration seulement projetée) par trois jeunes Français : MM. le vicomte de Brettes, Louis Zendel et Bouvier.

Je traduis la note du journal, n'en sachant pas plus long : « Ce der-
« nier se trouve, gravement malade, à l'hôpital français de cette ville,
« et les deux premiers se trouvent à l'Ascension, du Paraguay, après
« s'être séparés pour cause de manque d'entente.

« Nous déplorons sincèrement qu'une si importante exploration ne

« se soit pas effectuée, parce qu'elle aurait été de grande importance « pour notre pays. »

Je ne te décrirai pas les armes des sauvages, tu les connais du reste; ceux du Chaco connaissent le lazzo et le boleador; mais ils ne m'ont pas paru le manier avec beaucoup d'adresse; ils sont grands voleurs de bétail, mais ne savent pas conserver longtemps des chevaux vigoureux; cela tient aux douleurs que ressentent les chevaux au Chaco à l'articulation des deux jambes de devant, douleurs dont la cause est inexpliquée jusqu'à ce jour et dont sont préservés seulement les chevaux mis à l'abri d'un toit; cela est une grande cause d'infériorité pour les sauvages qui, s'ils sont poursuivis sur un terrain où les cachettes naturelles ne soient pas trop nombreuses, sont facilement atteints par une cavalerie bien montée.

Leurs habits consistent généralement en peaux, en lambeaux d'étoffes sans caractère et leur cheveux sont retenus par une espèce de couronne; ils ne s'accommodent pas d'un chapeau, car leur chevelure est assez abondante pour leur en tenir lieu; quant aux enfants, ils sont absolument nus comme, d'ailleurs, presque tous les enfants de la province de Corrientes. Les femmes vont pieds nus; mais les hommes se font des bottes sans couture, en préparant des cuirs coupés aux jambes des jeunes poulains. Je te ferai grâce des amulettes qu'ils portent tous et qui ne sont que des morceaux de bois ou de pierre plus ou moins bien taillés, auxquelles ils attachent une vertu de préservation contre tel ou tel des maux qui affligent l'humanité. C'est à peu près leur seul culte; je n'ai pas trouvé chez eux quelque chose ressemblant à une religion proprement dite, mais bien la croyance à l'immortalité des âmes, auxquelles ils adressent des invocations, à celles de leurs amis ou d'anciens caciques pour se les rendre favorables; à celles de leurs ennemis pour les apaiser. A certains anniversaires, ils font de grands feux et se livrent alentour à des danses assez animées et ne manquant pas de caractère, mais dont les femmes sont simples spectatrices.

Ces dernières sont de pures esclaves; je n'ai pu savoir, malgré mes questions, s'ils leur accordaient une âme; le fait est qu'ils ne leur marquent aucune considération, si ce n'est peut-être à leur mère. Les femmes sont les seuls êtres qui travaillent; j'entends par travailler soigner les enfants, couper le bois, chercher l'eau, entretenir le feu et préparer les peaux. On dit qu'elles sont maltraitées souvent; mais je n'ajoute pas une foi entière à ce dire, car j'ai vu un cacique qui avait fait appeler un Indien précisément pour le réprimander des mauvais traitements qu'il avait donnés à sa femme. Je dis sa femme, quoique ce mot veuille dire exactement épouse. Il ne faudrait pas trop l'entendre

au pied de la lettre, car bien qu'il existe, pour prendre femme, la formalité de la demande au père et de voir ensuite le cacique pour lui demander son consentement, les Indiens changent d'épouses, je ne dirai pas comme de chemises, puisqu'ils n'en ont pas, mais comme certaines gens changent d'opinion.

Quant au cacique, qui dispose d'une sorte d'autorité judiciaire assez limitée et qui accomplit certains rites, soit pour conjurer un fléau, soit aux funérailles, il est élu à vie. Tu vois donc que le principe électif appliqué à l'élection des magistrats est un principe absolument sauvage : si c'est là l'idéal de certains politiciens français, je le leur abandonne. Il suffit d'avoir vu de près ce qu'est le sauvage pour saisir combien est fausse la théorie que l'homme à l'état de nature est meilleur que l'homme cultivé. Cela est faux à tous les points de vue : au point de vue moral comme au point de vue physique. Au point de vue moral, je crois t'avoir suffisamment démontré le contraire; au point de vue physique, il en est de même : la force ne peut guère exister chez des hommes mal soignés et mal nourris; de plus, de nombreuses maladies les rongent, contre lesquelles ils sont désarmés : la lèpre blanche entre autres. De plus, tu peux bien comprendre que les soins donnés aux enfants étant peu étendus, la mortalité est très forte sur les nouveau-nés; c'est ce qui explique la faible augmentation de la population chez toutes les races sauvages. Mises en présence de la civilisation, c'est encore bien pis; si la race est intelligente, elle se fond avec la race conquérante, comme cela s'est passé dans la République Argentine; si elle ne l'est pas, elle disparaît promptement, tuée par l'ivrognerie plus encore que par les mauvais traitements des blancs.

As-tu lu Darwin? Si non, c'est très curieux ; je l'ai lu il y a quelques années et aussi Spencer. J'y ai trouvé l'énoncé des lois qui règlent la grandeur et la décadence des races; il en résulte une véritable justification de la force, puisqu'il dépend d'une nation et de ses efforts de se maintenir à un haut degré de l'échelle humaine. Là se trouve, selon moi, la vraie réponse à la question que posent des gens à courte vue : « Pourquoi, disent-ils, allez-vous déposséder des gens qui ont « autant de droit à vivre à leur manière que vous à la vôtre ? » Eh bien, non : le sauvage fait tort à l'humanité, par cela même que là où des milliers d'hectares ne procurent à quelques sauvages qu'une existence peu enviable, des millions d'hommes, d'êtres humains civilisés peuvent vivre avec bien-être.

Maintenant, d'où viennent ces hommes du Chaco ? Grave problème, celui-là ! la science n'a pu encore faire que des conjectures. La géologie nous apprend que l'Amérique du Sud est un des continents les plus récemment émergés de l'Océan; ces hommes seraient donc venus du

Nord où ils auraient passé depuis le Kamchatka à une époque où l'Asie et l'Amérique ne formaient qu'un seul continent; cette hypothèse paraît probable, il y a bien des traits communs entre les images de Tartares que j'ai vues et les types que j'ai contemplés au Chaco; ce sont bien les mêmes cheveux épais, peu soyeux, les pommettes saillantes, le teint olivâtre; des linguistes, et il y en avait un très distingué dans l'expédition, reconnaissaient bien des ressemblances entre l'idiome des Indiens et celui des Tartares et des Manchoux qu'ils avaient visités. Je te livre ces conjectures pour ce qu'elles valent. Quoi qu'il en soit, les indigènes de ces contrées n'ont jamais eu la moindre étincelle de civilisation, tandis que dans l'Amérique centrale, les monuments trouvés montrent des analogies frappantes, quoique avec un véritable cachet personnel, avec ceux de l'ancienne Égypte. Ceux-ci seraient donc venus de l'Asie à une époque antérieure à l'arrivée en Amérique des habitants de l'Amérique centrale qui, eux, seraient venus du continent disparu, l'Atlantide, dont les auteurs anciens ont transmis le souvenir, soit poussés par la tempête, soit pour une autre cause. Si je dis que les Indiens de l'Amérique du Sud sont venus à une époque antérieure à l'arrivée des habitants de l'Amérique centrale, c'est qu'il me paraît bien improbable qu'ils aient pu traverser le pays d'hommes civilisés, sans être arrêtés au passage ou sans recevoir quelque lueur de civilisation à ce contact.

Les seules cérémonies qui m'aient un peu ému chez ces Indiens, et qui dénotent chez eux un certain spiritualisme, sont les funérailles auxquelles j'ai assisté six fois, dont une fois à celles d'un guerrier mortellement blessé en combattant les chrétiens. Alors les guerriers forment cercle, les femmes par derrière se lamentent et font entendre une espèce de chant assez bien rythmé en s'accompagnant d'espèces de tambours formés de peaux entre 4 planches de forme carrée; les parents du défunt qui se sont mis un enduit noir aux pommettes et un autre cercle noir au front s'avancent alors derrière le corps de l'Indien porté par 4 ou 6 hommes sur une peau; arrivé à l'endroit de la sépulture, qui a toujours lieu près d'un cours d'eau, on coud le cuir sur le corps et on jette sur lui quelques amulettes, puis le cacique célèbre les vertus du défunt et lorsque le corps est recouvert de terre avec des pelles en bois dur, on allume au-dessus un grand feu ; il paraît que cela aide son âme à s'envoler, puis après quelques contorsions des bras, chacun s'en va chez soi après avoir planté à l'endroit où repose le corps, lorsque le feu est éteint, un arc avec une lame en forme de croix de Saint-André ou d'X ; ces monuments se rencontrent fréquemment et on les respecte, car ils sont un objet de vénération.

De mon excursion au Chaco, je n'ai rapporté que quelques peaux de

tigres et d'ours fourmiliers, quelques armes assez bien travaillées et trois amulettes, objets assez rares que je n'ai pu me procurer que par ruse, car les Indiens ne les cèdent ni pour or, ni pour argent.

Maintenant, il faut avouer que ma seconde excursion au Chaco se fit dans des conditions bien plus agréables et bien plus favorables à l'exploration que la première, dans laquelle je me trouvais avec des gaillards qui, s'ils n'étaient pas des bandits de haute volée, auraient pu le devenir facilement. Tandis que, lors de mon second voyage, je me trouvais avec des gens très distingués, dont la conversation était un charme pour moi et dont la bonne humeur et la cordialité faisaient oublier les petits ennuis d'un voyage de ce genre qui, je te le répète, fut pour moi plein de curiosité ; mais absolument dépourvu d'émotions fortes, car il n'y avait pas le moindre danger. La dernière expédition conduite par Victorica, le ministre de la guerre, avait mis fin complètement à la domination des Indiens au Chaco ; ils sont tous soumis aujourd'hui, éloignés des lieux de leurs anciennes courses et mêlés à des colons argentins qui leur apprendront la grande loi du travail ; les vieux et les infirmes reçoivent des rations et la domination de l'Indien sur ces territoires est décidément finie : *De profundis!* Les amateurs à outrance de la couleur locale pourront seuls le regretter.

Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir quelque petite velléité d'indépendance à un moment donné ; mais cela ne serait ni long, ni de bien grande conséquence et, en tous cas, serait la faute des Argentins ; un mouvement, s'il était possible, ne pourrait guère se produire que sur la frontière de la province de Santa-Fé, en admettant que ce gouvernement soit assez mal inspiré pour en faire un instrument électoral. Cela n'aurait rien d'étonnant à la veille d'une élection présidentielle où toutes armes sont réputées courtoises. Mais aussitôt l'affaire dans le sac, les pauvres Indiens s'apercevraient bien vite à leurs dépens qu'ils n'ont été qu'un instrument bon à briser dès qu'on s'en est servi.

Un autre résultat de mon expédition et qui pourra m'être très utile dans un avenir prochain est de m'être créé de bonnes relations avec ceux dont je fus le compagnon et qui appartiennent, sauf deux Français, aux meilleures familles du pays.

Lettres de Madagascar.

Nous extrayons des lettres[1] adressées à sa famille par M. Marc Florentin, sous-lieutenant d'infanterie de marine au 2e régiment, actuellement à Tamatave, les notes suivantes, en respectant la forme un

(1) Nous devons communication de ces lettres à l'obligeance de M. le Dr Georges, médecin à Flavigny-sur-Moselle.

peu trop militaire parfois du style : M. Florentin est un soldat en campagne et il à droit à ce titre à des immunités dont il n'userait pas tout le premier dans un salon.

A bord du *Sydney*, 6 juillet. — Nous voilà à Port-Saïd : vue d'ensemble, cette ville offre un aspect pittoresque... Les habitations sont de tous les styles..., mais la population est encore plus bizarre; en général, population de lazzaronis, bateliers, âniers, fainéants qui *vachardent* (?) au soleil, gens de toutes les couleurs, de toutes les langues ; tous les degrés du noir y sont représentés : Arabes, Turks (Fellahs et Bachi-Bouzouks), nègres Soudaniens, Éthiopiens, Somalis, etc... Beaucoup d'Européens, presque tous Anglais... Comme nous avons soif, sous ce soleil de plomb, nous entrons dans un café. C'est justement un café chantant. A notre entrée, une musique joue la *Marseillaise*, puis *un tas* d'autres airs français que nous connaissons bien ; les chanteuses sont des Allemandes, assez vertueuses, paraît-il, et qui font le tour de l'Égypte pour y ramasser une dot avec laquelle elles trouveront un mari en Allemagne...

A bord du *Sydney*, 7 juillet.—... La mer Rouge éveille en moi des souvenirs bibliques, comme la Méditerranée des souvenirs mythologiques. C'est ici que s'est effectué le merveilleux passage des Hébreux entre deux murailles d'eaux. L'hélice de notre bateau doit remuer les débris des chariots de guerre de l'armée égyptienne, et sans doute les malheureux *marsouins* du 2e régiment, prisonniers à fond de cale, s'entretiennent de leurs infortunes avec les mânes des Pharaons qui dorment depuis longtemps au-dessous. Toutefois, l'entretien ne peut être long, car nous filons 13 nœuds...

En rade de Saint-Denis, 22 juillet. — Je me hâte de jeter en passant cette lettre à Saint-Denis de Bourbon, pour que le *Calédonien*, revenant d'Australie dans quelques jours et, reprenant la route du *Sydney*, puisse vous l'apporter. C'est la dernière avant un mois. Je vous écrirai dorénavant de Madagascar dont nous ne sommes plus qu'à deux jours...

... Quelle joie quand on revoit la terre et qu'on y peut descendre ! C'est ce que nous avons fait à Mahé, dans les Seychelles. Rien de plus charmant que ce coin de terre perdu au milieu de l'Océan Indien. Les paysages sont magnifiques, c'est un nouvel Eden où poussent les cocotiers, les orangers, les citronniers, le caféier. Avec cela un climat très supportable quoique sous l'équateur, du moins à cette époque de l'année... La population est des plus bizarres : blancs, noirs, mulâtres, quarterons, métis de toutes les nuances, tout cela parle en français corrompu qui est le même (?) pour toutes les colonies françaises et qu'on appelle le *créole*, mais qu'on prononce comme les indigènes le *kéole* : ils ont horreur des *r*...

Des Seychelles à Bourbon, il y a 1,000 milles marins que nous avons mis quatre jours à traverser à cause de la mer qui s'est montrée plus mauvaise encore qu'au travers du cap Gardafui. Nous avons passé un triste 14 juillet dans cette région qu'on appelle le *pot au noir* (?) parce qu'il y pleut continuellement; les troupiers surtout, plus mal nourris et logés que nous, étaient abattus et nous avons eu pas mal à faire pour leur remonter un peu le moral... Nous avions heureusement, pour relever les courages abattus, quelques musiciens à bord et deux pianos dont ont touché les pianistes ; puis des flûtistes et, parmi nos troupiers, un pauvre *biniou* des landes de Bretagne qui a plus fait que tous les pianos possibles pour ramener le sourire sur les lèvres de nos Bretons...

Saint-Denis est une ville de 26,000 habitants..., population très bigarrée comme à Mahé : blancs, nègres, métis, Malais, coolies chinois. La ville disparaît dans les arbres, de sorte qu'on n'en a qu'une très vague idée depuis la rade. Il y a un chemin de fer avec tunnels, ponts et rampes ; je vous assure que ça fait plaisir d'entendre le sifflet d'une locomotive !

Le chemin de fer fait le tour de l'île et peut bien avoir 200 kilomètres de parcours. On construit également un port à la Réunion; ce travail est commencé depuis 6 ans... et on a choisi la rade de Saint-Paul, plus sûre que celle de Saint-Denis...

De l'avis des Bourbonnais qui étaient à bord du *Sydney*, le commerce et la culture y pérèclitent (à Bourbon). Le café n'est plus qu'un mythe, les magnifiques plantations de caféiers d'antan sont ravagées par un insecte analogue au phylloxera,... la canne à sucre tombe aussi pour faire place à la betterave. La plaie, c'est la fainéantise des noirs que l'esclavage n'astreint plus au travail, et les colons sont obligés de louer à grands frais des coolies chinois pour leurs cultures et leurs plantations.

Tamatave, 1er août. — ... Mon émotion a été grande en apercevant, dans le lointain, cette terre que je vais habiter durant plusieurs années et où m'attendent les hasards de la guerre. L'escadre de l'amiral Miot était mouillée en rade ; elle se compose de huit navires avec *la Naïade* pour vaisseau amiral...

Les hommes sont installés dans des baraques couvertes de toile ; les officiers sont logés en ville, par compagnie, dans des cases louées par l'État... Les cases sont très vastes; nous avons en outre des dépendances et des jardins plantés de citronniers, de manguiers, de cocotiers et autres arbres;... quelques fleurs, que je reconnais pour les avoir vues dans les plus belles pépinières (?) de Nancy, poussent ici comme les ronces.

. . . .

A Tamatave même, il y a quelques ressources; mais les prix sont exorbitants, toutes les marchandises arrivent par bateaux à voile et coûtent, en moyenne, quatre fois plus cher qu'en France.

Tamatave, avant la guerre, en y comprenant les trois villes: européenne, hova et malgache, comptait 20,000 habitants. Lors de la guerre, les Hovas ont fui entraînant avec eux la plupart des Malgaches. Aujourd'hui il ne reste que la ville européenne avec 2,500 habitants; ville ou village, si vous voulez, mais ça ne ressemble à rien d'européen. Toutes les constructions sont en planches, la plupart sans étage, toutes cachées dans les arbres et dans les jardins...

On peut évaluer la population blanche à plus de 300 habitants, la plupart Mauriciens ou Bourbonnais, et parlant le français; le reste est malgache de la peuplade des Betsimarakas qui s'accommodent très bien de notre domination, et qui écorchent tant bien que mal notre langue. Beaucoup sont employés au service de l'État moyennant vingt francs par mois et le riz.

Je suis allé dimanche à la messe à Tamatave. Rien de plus *drôle* que de voir arriver les Malgaches, tous pieds nus; il faut voir avec quelle conviction les petits enfants de chœur chantent des cantiques...

Outre les indigènes, il y a encore une population très intéressante: c'est la colonie indienne ou malabare. Ces gens sont presque tous marchands et vendent de tout. Dans la même boutique, vous trouvez de l'épicerie, des salaisons, de la mercerie, de la boulangerie, de la bière de Strasbourg et du tabac.

Quant à notre situation militaire, je vous en dirai peu de mots...

Tamatave étant bâtie sur une pointe, nous avons occupé la ville européenne, brûlé les cases indigènes pour dégager le terrain. et nous avons construit une ligne d'ouvrages qui rejoignent les deux baies adjacentes de Tamatave et d'Ivondro. Les ouvrages sont gardés par une compagnie dite *de jour*, et se composent du fort de Tamatave et des trois postes du Mamelon vert, des Dunes et d'Aït-Khin.

En face de nous, à moins de 7 kilomètres, les Hovas ont construit un camp retranché, à Farafat, sous la direction d'un colonel Willoughby, anglais ou américain. Du fort, on distingue très bien, à la lunette, les allées et venues des Hovas dans leurs redoutes. Ils sont tous en guenilles blanches; les chefs seuls, ou *honneurs*, sont habillés militairement à l'européenne.

. . . .

Tamatave, 18 août. — Notre situation n'a pas changé depuis notre arrivée...

Enfin nous avons reçu quelques renforts au commencement d'août;

le *Tonkin*, venant des Pescadores, a amené à Madagascar une compagnie d'infanterie de marine qui a rejoint à Majunga sur la côte ouest, et une batterie de 80 de montagne qui a débarqué à Tamatave, porte à 18 le nombre des pièces sans compter les canons-revolvers et les canons de 65 que traînent avec elles les compagnies de débarquement. L'*Orne* doit, de plus, nous amener dans quelques jours un bataillon de France et une ou deux compagnies de la Réunion, ce qui porterait à 2,500 hommes au moins les forces disponibles à Tamatave pour une attaque sur le camp retranché de Farafat.

Une marche en avant, c'est le vœu de tous nos soldats et le nôtre encore plus. Les Hovas sont moins terribles que les fièvres. Malheureusement, la mauvaise saison approche, la saison chaude avec un soleil ardent qui dessèche les marigots et engendre les maladies. Il est probable que nous ne dépasserons pas Farafat où nous nous établirons pour passer les fortes chaleurs. Nous nous armerons de patience et nous tâcherons d'attendre, sans trop d'impatience, la bonne saison et la marche en avant sur Tananarive.

Notre intérieur devient plus confortable; nous avons un lit maintenant et des moustiquaires. Les *ordonnances* ont fabriqué des tables, des étagères, des portemanteaux, des armoires, des chaises.

Mon premier soin a été d'acheter des œufs et une couveuse; j'ai des poussins déjà, et il faut voir avec quelle sollicitude je les soigne au retour des exercices et des reconnaissances ! C'est le plus cher espoir de notre *popotte* qui va s'améliorer. Nous allons pouvoir bientôt réaliser le vœu du bon roi Henri IV: la poule au pot tous les dimanches.

Puis nous avons un jardin potager ; tout pousse avec une rapidité vertigineuse sous ce climat humide et chaud ; nous mangeons déjà des radis, des haricots verts, de la salade, etc.

Je vais souvent à la chasse...

Du gibier, il y en a beaucoup, de la plume surtout; il ne se passe pas de jour que nous ne rapportions des pintades, des perdreaux, des cailles, des bécasses, des bécassines, des canards, des poules, des sarcelles. Un petit Malgache nous guide et porte le gibier.

Le gibier à poil est plus rare; on ne rencontre guère aux environs que des cochons sauvages et une espèce de fouine. Le grand gibier, les buffles, les antilopes, les sangliers, se trouve dans les forêts de l'intérieur. Il faut que nous attendions à l'année prochaine...

Tamatave, 21 août. — ... On a pourtant exagéré la paresse des Malgaches; ils travaillent lentement, mollement, c'est vrai, mais ils ne cessent pas, et si on les prend par la douceur, on les mène où l'on veut. Avec cela ils sont têtus et cent coups de rotins ne les feraient pas avancer d'un pas s'ils avaient résolu de ne pas marcher. En

somme, on peut en tirer beaucoup de profit et arriver, avec de la patience, à les civiliser...

Ils aiment par-dessus tout la musique. C'est incalculable le nombre des accordéons que l'on entend, le soir, dès la brume, dans les quartiers malgaches de Tamatave; cette musique les berce dans une douce somnolence, sans doute à cause de sa monotonie...

Tamatave, 22 septembre. — Le courrier de France nous est arrivé le 18 de ce mois, apportant des nouvelles pour les autres, point pour moi. Je m'en suis retourné de la poste tout navré. Vous ne semblez pas comprendre le plaisir qu'on éprouve à lire, aux colonies, des lettres de France...

Nous nous sommes battus le 10 septembre à Sahamafy, à 12 kilomètres ouest de Tamatave. La colonne expéditionnaire, forte de 1,350 combattants, suivie d'un équipage de pont et d'un immense convoi, se portait à 5 heures du matin, de Tamatave, à l'attaque du camp hova. Mais les reconnaissances préliminaires n'avaient pas été poussées assez loin; les racontars des créoles ont trompé l'amiral. A 9 heures, après avoir traversé 22 marigots, dont plusieurs profonds de plus d'un mètre, l'avant-garde arrivait devant un prétendu gué de 2m,50 de profondeur, défendu par deux redoutes construites à l'européenne et était accueillie, au débouché de la forêt d'Ivondro, à moins de 400 mètres, par un feu terrible, bien ajusté, de fusils Remington et Schneider; en quelques minutes, 13 hommes étaient par terre. Les 40e et 41e compagnies relèvent l'avant-garde, l'artillerie ouvre le feu à 500 mètres. A midi, le feu de l'ennemi n'était pas encore éteint: 400 coups de canon n'avaient pu réduire les défenseurs de la redoute principale. Nous avions 40 hommes hors de combat, sur 500 engagés, dont un officier tué, trois blessés grièvement. L'amiral a eu la sagesse de rétrograder. Les Hovas étaient 10,000 de l'autre côté de la rivière, supérieurement armés, très bien retranchés, commandés par des officiers européens. A quatre heures, nous étions de retour à Tamatave plus furieux qu'abattus.

L'amiral a félicité les troupes; le fait est que personne n'a bronché, et nous avions des hommes de huit mois de service.

J'ai été au feu pendant trois heures, sans la moindre égratignure...

Le lendemain de l'affaire du 10, et le surlendemain, les Hovas enhardis ont essayé de nous inquiéter et nous ont fait passer deux nuits blanches sur nos parapets. Depuis, la tranquillité s'est rétablie, nous attendons la réponse du Gouvernement français à la dépêche que le *Nielly* est allé porter à Mozambique, de la part de l'amiral Miot, sur la reconnaissance offensive du 10.

On croit ici que l'amiral demande de sérieux renforts, une politique franche à Madagascar, conquête définitive ou abandon immédiat...

MISCELLANÉES

Pourquoi le mille anglais n'est que de 1,609 mètres, tandis que le mille marin français de 60 au degré est de 1,852 mètres.

M. Faye rappelle que le *mile* de 1,609 mètres a passé longtemps parmi les géographes et les marins anglais pour être la longueur de l'arc terrestre de 1'; en d'autres termes, on faisait le degré de 60 de ces milles. En réalité, il en comprend 69,05 : c'est donc une erreur de $^1/_6$ environ.

Personne ne s'est enquis de l'origine de ce mille anglais, cause d'un pareil échec. D'où vient cette évaluation si défectueuse, si impropre même aux besoins de la navigation ?

On peut supposer que les navigateurs anglais s'adressèrent à leurs géographes, et que ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de consulter Ptolémée, la grande, l'unique autorité en ces matières.

Or, l'évaluation de Ptolémée n'est qu'une sorte de conversion de l'excellente mesure d'Ératosthène en unités d'une autre époque et de longueur différente. Elle aura perdu ainsi quelque peu de sa précision première ; mais, telle qu'elle est présentée par Ptolémée, les géographes anglais avaient pleinement raison de la prendre pour base d'une évaluation de l'arc de 1' et de l'offrir aux marins de leur pays. Seulement, et c'est là que se trouve la méprise, ils ont cru que le grand astronome grec d'Alexandrie avait dû se servir du pied grec. Celui-ci est de 1 centième et demi plus grand que le pied anglais. Pour peu que les géographes anglais du XVIe siècle aient forcé cette évaluation et l'aient portée à 5 centièmes, ils auront trouvé 630 pieds anglais pour le stade, qu'ils croyaient de 600 pieds grecs, et ces 630 pieds ou ces 210 yards, multipliés par 500, leur auront donné 105,000 yards pour le degré et juste 1,760 yards pour le *mile* (ou 1,609 mètres, le *yard* valant $0^m,914$).

Le *mile* anglais a donc été vraisemblablement déduit de la mesure de Ptolémée ; son erreur de $^1/_6$ tient uniquement à ce qu'on a confondu le pied grec de $0^m,308$ avec le pied philétérien de $0^m,354$ (1).

(Académie des Sciences, séance du 25 avril 1881.)

LES COURANTS DE L'ATLANTIQUE.

La Société de géographie de Londres a reçu, dans le courant du mois d'août, deux communications relatives à la trouvaille de bou-

---

(1) Et dire que c'est le méridien d'une nation qui emploie de pareilles mesures que l'on prétendait nous imposer ! Que MM. les Anglais aillent d'abord à l'école du système métrique. C. M.

teilles cachetées contenant une note qui mentionne la date et la position géographique du point où on les a jetées à la mer, dans le but de voir où elles seront portées par les courants.

Le premier renseignement émane du consul allemand de Fayal (Açores) : une bouteille a été recueillie, dans les premiers jours de juillet, près de la côte de l'île de Pico, par 38°26' lat. N. et 30°55' long. O. Elle contenait un papier indiquant qu'elle avait été jetée à la mer le 23 août 1884, par le vapeur *Bohemia* de Hambourg, par 42°4' lat. N. et 54°32' long. O. La conclusion à tirer de ce fait, c'est que le courant dérivé du gulf-stream dans ces parages est d'une extrême lenteur.

La seconde communication est due à M. H. Wolff, de Grand-Popo, sur la côte occidentale d'Afrique : par une lettre datée du 30 mai, il annonce qu'un de ses employés nègres a trouvé échouée, dans une baie non loin de Grand-Popo, une bouteille avec une note indiquant qu'elle avait été jetée à la mer par le navire *Patriarch* (de Newcastle, Nouvelles-Galles du Sud, en route pour Londres), le 11 décembre 1884, par 2°46' lat. N. et 24°23' long. O. Ce point est près de la lisière sud du courant de Guinée, qui semble ainsi avoir mis cinq mois pour faire parcourir à la bouteille, de l'Ouest à l'Est, une distance de 1,200 milles. (*Geographical Proceedings.*)

Régime des pluies à Antananarivo (Madagascar)
d'après M. J. Richardson.

MOIS.	1881.	1882.	1883.	1884.	ANNÉE moyenne.
Janvier	0m,330	0m,317	0m,428	0m,302	0m,344
Février	0 ,116	0 ,176	0 ,180	0 ,316	0 ,197
Mars	0 ,241	0 ,102	0 ,229	0 ,293	0 ,216
Avril	0 ,014	0 ,016	0 ,022	0 ,061	0 ,036
Mai	0 ,005	0 ,014	0 ,040	0 ,031	0 ,023
Juin	0 ,015	0 ,000	0 ,008	0 ,001	0 ,006
Juillet	0 ,017	0 ,000	0 ,005	0 ,000	0 ,005
Août	0 ,002	0 ,000	0 ,027	0 ,003	0 ,008
Septembre	0 ,005	0 ,000	0 ,000	0 ,038	1 ,010
Octobre	0 ,050	0 ,044	0 ,162	0 ,169	0 ,106
Novembre	0 ,062	0 ,198	0 ,154	0 ,173	0 ,146
Décembre	0 ,080	0 ,180	0 ,231	0 ,361	0 ,243
Totaux	1m,037	1m,042	1m,486	1m,746	1m,340

(Extrait d'un journal de l'île Maurice, communiqué par M. Ehrmann, membre de la Société de géographie de l'Est. — Les mesures anglaises ont été transformées en mesures métriques.) C. M.

FAITS GÉOGRAPHIQUES

FRANCE et EUROPE.

L'arrivée de M. de Brazza à Paris. — M. de Brazza est arrivé à Paris le 18 novembre. La Société de géographie, qui tenait à honneur d'être la première à saluer le chef de la mission française dans l'Ouest africain, avait désigné à cet effet un certain nombre de ses membres, parmi lesquels se trouvaient MM. Himly, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres et vice-président de la Société de géographie; Milne-Edwards, membre de l'Institut, président de la commission centrale de la Société; Adrien Germain, hydrographe, vice-président de la commission centrale; Maunoir, secrétaire général; Jules Girard, secrétaire adjoint; Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale; docteur Hamy, conservateur du musée ethnographique du Trocadéro; Henri Duveyrier, explorateur en Afrique; Alfr. Grandidier, membre de l'Institut, explorateur à Madagascar; Schrader, géographe, Jackson, bibliothécaire de la Société de géographie; Marche, explorateur en Afrique et aux Philippines; Charnay, explorateur de l'Amérique centrale; Giraud, explorateur en Afrique; Rabot, explorateur des régions polaires; docteur Bayol, explorateur en Afrique et lieutenant-gouverneur du Sénégal; Aymonnier, explorateur en Indo-Chine; Pavie, explorateur au Cambodge; Teisserenc de Bort, explorateur en Afrique et secrétaire général de la Société météorologique de France; Brau de Saint-Pol-Lias, explorateur des Indes orientales; Chaffaujon, explorateur de l'Orénoque; Coudreau, explorateur de la Guyane; Adolphe Burdo, explorateur de l'Afrique équatoriale; Meurand, président de la Société de géographie commerciale, etc.

Le frère aîné de M. de Brazza attendait, avec une impatience bien compréhensible, l'arrivée du train rapide qui entrait en gare à 4 h. 50.

M. Himly, en souhaitant la bienvenue à M. de Brazza, dès sa descente de wagon, a rappelé très heureusement l'ovation faite, à la Sorbonne, à l'explorateur du Congo : « Les murs ont failli crouler ce soir-là sous les frénétiques bravos des assistants, vous vous en souvenez, mon cher Monsieur de Brazza; eh bien, dussent-ils crouler pour de bon, nous comptons convier encore le grand public parisien qui vous aime, à vous saluer de ses nouveaux bravos. » M. Meurand prononce à son tour quelques paroles au nom de la Société de géographie commerciale, puis M. de Brazza, très ému de ce touchant accueil, remercie avec modestie et s'empresse de présenter un de ses collaborateurs,

M. de Chavannes, en lui attribuant une bonne part dans les succès de la mission, ainsi qu'au regretté M. de Lastours, qui est mort au Congo, enlevé par un accès de fièvre pernicieuse.

M. de Brazza revient en bonne santé et bien moins fatigué qu'au retour de ses précédents voyages.

Tandis que les assistants criaient : Honneur à M. de Brazza et à ses collaborateurs ! l'explorateur embrasse quelques amis et sort à grand'-peine sur le quai de la gare où quelques centaines de personnes sont massées pour le voir sortir. Dehors, M. de Brazza est encore acclamé par la foule et c'est très difficilement qu'il réussit à monter en voiture avec son frère et M. de Chavannes,

C'est ainsi que la France reçoit celui que M. Stanley, en vrai compatriote des riches marchands de cochons, a appelé un *va-nu-pieds*.

C. M.

Canal du Don au Volga. — Voilà longtemps que l'isolement de la mer Caspienne agace les géographes et, ce qui est plus sérieux, entrave les transactions. Il est sérieusement question d'y remédier par une voie détournée en joignant le Don au Volga.

Ces deux puissants fleuves ne sont qu'à 80 kilomètres l'un de l'autre. à Tsaritzin. Le projet n'est pas sans offrir de sérieuses difficultés matérielles, mais elles ne semblent pas insurmontables.

Ce projet n'est pas absolument nouveau, car Pierre le Grand lui-même l'avait fait étudier; mais le niveau du Volga étant très supérieur à celui du Don, on craignait, en lui onvrant une issue de ce côté, de le voir se jeter tout entier dans la mer Noire, ce qui constituerait une catastrophe géographique analogue à celle produite par le déplacement du fleuve Jaune en Chine (on sait qu'abandonnant sa route à l'Est, celui-ci s'est frayé une voie au Nord vers le golfe de Petchili). Ici le fait serait d'antant plus grave, que la mer Caspienne, perdant un de ses principaux tributaires, verrait sans doute son niveau s'abaisser. On peut raisonnablement espérer que les ingénieurs sauront se mettre à l'abri d'une pareille éventualité. Mais le phénomène pourrait se produire tout naturellement. Le Volga ronge sa rive occidentale et gagne très sensiblement du terrain d'années en années vers le Don.

Aujourd'hui le trafic des deux fleuves a pour lien un chemin de fer qui passe pour le plus lent et le plus mal construit de toute l'Europe.

(*Cosmos.*)

Ajoutons que c'est un ingénieur français, M. Léon Dru, qui a été chargé des études du tracé par le gouvernement russe.

Un portulan de 1502 et une carte de 1439. — M. Hamy a lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une notice sur un portulan de 1502, qui constitue un des plus curieux documents de l'histoire des découvertes géographiques à la fin du xve siècle. L'auteur portugais, anonyme, y a figuré toutes les terres et les mers connues à cette époque. Toutes les côtes d'Afrique y sont couvertes d'une foule de noms d'une écriture microscopique. La forme du continent noir y est dessinée avec une remarquable exactitude, si ce n'est que Madagascar est trop petite et trop éloignée de la côte et que Zanzibar est placé à l'est de Madagascar. Les péninsules asiatiques, l'Arabie et l'Inde, y figurent, ainsi que Ceylan (Sei-Lam), qui se répète plus loin sous le nom de Trapobane, et les îles Andaman (les îles de la Bonne-Fortune), et la contrée de Calicut. A l'occident, le cartographe a marqué la terre de Corte-Real (découverte en 1501), les Antilles et la côte des Guyanes et du Venezuela, aperçue en 1499 et en 1500.

Ce curieux parchemin indique, au N.-O. et au N., des terres qui peuvent être le Grönland et une terre dite du Travailleur (*Terra Laboratoris*), qu'il est cependant difficile de reconnaître pour le Labrador.

On espère voir bientôt ce document devenir la propriété de la Bibliothèque nationale.

M. Hamy a aussi présenté à l'Académie une carte de Valleaqua, cosmographe de Majorque, datée de 1439. Un exemplaire de cette carte, qui passait pour unique, avait été payé 130 marcs d'or par Améric Vespuce. De là le nom de carte de Vespuce sous lequel elle était connue. M. Barozzi, à Venise, et M. Hamy, à Paris, ont été assez heureux pour découvrir deux autres exemplaires de ce précieux document. Celui que possède M. Hamy vient de la bibliothèque des Lauria, illustre maison de Catalogne; il en porte les armes. Si on compare cette carte à l'atlas catalan de la même époque, que possède la Bibliothèque nationale, il en ressort une grande supériorité en faveur de Valleaqua.

Orthographe universelle pour la cartographie.— M. Bouquet de la Grye a annoncé le 23 novembre dernier à l'Académie des sciences que les travaux de la commission [1], chargée de poser les principes d'une

---

[1] Il s'agit ici d'une commission du ministère de la marine et non de l'Académie des sciences.

Nous nous étions un peu émus à la lecture de cette nouvelle, ne nous expliquant pas qu'en dehors de toute discussion contradictoire et assurément de bon nombre d'autorités compétentes, une commission quelconque, académique ou ministérielle, entendu imposer, sous le couvert d'un arrêté du ministre, une méthode de transcription et une orthographe officielle. Nous avons demandé au ministère de la marine communication des résolutions de cette commission, afin de ne pas laisser

orthographe universelle pour la cartographie, sont arrivés à bonne fin, et qu'on n'attend plus que l'ordonnance du ministre pour les mettre en usage au dépôt des cartes et plans de la marine.

En Angleterre, une décision analogue vient d'être prise par l'amirauté.

Bruges port de mer. — Le bourgmestre de Bruges a informé le conseil communal que le gouvernement belge avait adopté le projet provisoire de faire de Bruges un port de mer.

Hommage à Crevaux. — Le *Journal d'hygiène*, que reçoit notre Société, reproduit dans son numéro du 15 octobre des passages de l'intéressante notice biographique que M. Émile Rivière a consacrée au docteur Jules Crevaux, dans la *Gazette des hôpitaux*, à l'occasion de l'inauguration du monument que la ville de Nancy vient d'élever à l'intrépide voyageur.

Par décision présidentielle du 27 octobre 1885, la direction générale du « Dépôt des cartes et plans de la marine » prendra désormais le titre de « Direction générale des services hydrographiques de la marine ».

Une île disparue. — Le ministre de la marine de Danemark vient de faire savoir officiellement que l'île du Moine (*Monken*), au sud du groupe des Faroër, vient d'être engloutie. La base de l'île était exposée à l'action de courants d'une extrême violence.

L'île, formée d'une immense falaise de 80 pieds de haut, était inhabitée, mais néanmoins très utile pour les marins, auxquels elle signalait des tourbillons fort dangereux.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 26 novembre dernier, a décerné une *mention honorable* à M. Charles Lemire, pour sa très intéressante monographie coloniale, publiée en plusieurs volumes, *Sur l'Indo-Chine et la Nouvelle-Calédonie*.

Les fouilles de Délos. — M. Homolle rend compte des dernières fouilles exécutées sous sa direction dans l'île de Délos. Il a continué et autant que possible achevé l'exploration du sanctuaire apollinien. Il

---

les chercheurs plus longtemps dans l'embarras, du moment que ces résolutions répondraient aux *desiderata* de la géographie, et d'en faire ressortir, avant leur consécration officielle, les défectuosités s'il y avait lieu. Il y a un mois de cela, et nous attendons encore la réponse. Mais, si une décision ministérielle peut imposer aux cartographes attitrés de la marine une réglementation décidée sous le boisseau, elle serait impuissante, entachée ainsi dès l'origine, à faire accepter, sans discussion au grand jour, cette réglementation par les auteurs et les géographes autorisés.

a déterminé le tracé de l'enceinte, l'emplacement des portes, le réseau des voies qui y conduisaient et qui en partaient. Il a fixé les noms de plusieurs points du sanctuaire, découvert des monuments nouveaux, recueilli des fragments intéressants pour l'histoire de l'art et la restauration des édifices, constaté l'existence d'une ville groupée au moyen âge autour des établissements religieux et militaires des Hospitaliers de Saint-Jean. De plus, il a recueilli une cinquantaine de fragments et sculptures de marbre, quelques terres cuites et des débris de bronze. Le monument le plus curieux qu'il ait découvert dans ces fructueuses fouilles, est un vase sculpté, signé d'Ophicartidès de Naxos, monument nouveau de l'école de Naxos, qui fut très florissante du VIIe au Ve siècle avant J.-C. Les inscriptions, au nombre de 224, se divisent en comptes, décrets, inscriptions chorégraphiques, dédicaces, épitaphes, timbres amphoriques. Elles se répartissent sur la période comprise depuis le Ve siècle jusqu'au Ier siècle avant notre ère, et sont surtout abondantes aux IIIe et IIe siècles. Elles contiennent beaucoup de renseignements sur l'histoire de Délos, des Cyclades, de Rhodes et de tous les pays grecs, ainsi que sur le commerce et l'économie politique des anciens.

(Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 23 octobre 1885.)

Société de topographie. — La réunion de la Société de topographie de France a eu lieu, le 8 novembre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps.

Après la lecture des rapports, M. de Lesseps a raconté, avec sa bonne humeur et son esprit habituels, les principaux incidents de son dernier voyage en Hongrie ; puis, MM. Ludovic Drapeyron et P. Combes ont prononcé des discours. Les lauréats suivants ont ensuite été appelés :

Grande médaille d'honneur. — M. le colonel Goulier.

Prix d'honneur du ministre de l'instruction publique. — M. Labergère, élève du cours de Châteauroux.

Médailles d'argent, 1re classe. — M. Janla Le Long, de Paris ; M. Nicaisse, de Châlons-sur-Marne ; M. le capitaine Conte, de la légion étrangère ; M. Ratel, de [illegible]ennes.

Médailles d'argent, 2e classe. — M. Magne ; M. Semon, sous-lieutenant au 60e de ligne, à Besançon ; M. Mortier, lieutenant au 90e de ligne, à Châteauroux ; M. Doussain, capitaine de l'armée territoriale, à Saumur ; M. Perrier, capitaine au 11e chasseurs à cheval, à Saint-Germain.

M. Schrader a donné ensuite quelques détails sur les particularités

topographiques que présente la structure des Pyrénées, et l'assistance s'est séparée, non sans se précipiter au-devant des jeunes Cambodgiens qui assistaient, en costume national et sous la conduite de M. Pavie, à cette intéressante cérémonie.

AFRIQUE

(*Société de Géographie de Paris. — Séance du* 6 *novembre* 1885.)

Découverte des sources du Congo. — M. de Turenne, consul de France au Cap, fait savoir que deux officiers de la marine portugaise viennent d'arriver à Durban, après avoir découvert les sources du Congo. Les capitaines Capello et Ivens étaient partis en mars de l'année dernière d'un point de la côte sud-ouest appelé Angola pour se diriger sur Mossa-Médès. Parvenus au Cobange, ils remontèrent vers le Zambèze supérieur dont ils reconnurent les affluents, tournèrent au nord-est et parvinrent aux sources du Congo. Cette contrée, à laquelle ils donnent le nom de *Gavanganja,* serait d'une extrême fertilité et riche en minerais, surtout de cuivre, ainsi qu'en ivoire, mais sa population est très belliqueuse. Les voyageurs purent cependant pénétrer dans le cœur de l'Afrique pour rejoindre le Zambèze à Tête. Ils ont amené avec eux, à Natal, 50 indigènes du Congo.

Les frais entraînés par cette expédition, dont les résultats auront un immense retentissement, ont été couverts par le gouvernement portugais et la Société géographique de Lisbonne.

Conflit franco-espagnol sur les côtes du Sénégal. — M. Duveyrier attire toute l'attention de la Société sur un document publié par la Société de géographie de Madrid, dont l'auteur est M. Bonelli, capitaine de l'armée espagnole, qui a exploré à la fin de 1884 la côte du Sahara, en vue de préparer la résolution formulée par le roi d'Espagne, dans un décret du 26 décembre 1884, qui a proclamé que la côte d'Afrique, du cap *Bojador,* au nord, au cap *Blanc,* ou à la *Bahia del Oeste,* au sud, est placée sous le protectorat de l'Espagne.

La Bahia del Oeste est la baie qui touche du côté ouest à la pointe du cap Blanc, promontoire long de 44 kilomètres et à l'intérieur duquel est la baie du *Lévrier.* Une Société espagnole a déjà établi une de ses factoreries dans la Bahia del Oeste.

Les travaux du capitaine Bonelli ont été utilisés par M. Habenicht pour sa grande carte d'Afrique publiée à Gotha en 1885. Copiant les documents espagnols, le géographe allemand a teinté à la couleur

d'Espagne, non seulement toute l'étendue du cap Blanc, mais encore la côte est de la baie du Lévrier jusqu'à 20°46 de latitude nord.

Or, par lettres patentes de 1685, Louis XIV concéda (comme il en avait le droit par le traité de Nimègue), à la *Compagnie du Sénégal. côte d'Afrique et de Guinée,* les côtes du Sénégal comprises entre le cap Blanc et Sierra-Leone.

Il résulterait donc des publications espagnoles qu'un territoire, français jusqu'ici, serait devenu ou deviendrait possession espagnole.

L'expression *Cap Blanc,* contenue dans les lettres patentes et dans les textes des traités, peut indiquer le cap tout entier ou la pointe du cap. En adoptant cette dernière version, qui nous est pourtant la moins favorable, et en supposant que l'interprétation faite à Gotha du décret du gouvernement espagnol soit conforme au texte, *c'est un minimum de quatre-vingt-dix-huit kilomètres d'une partie de côte, possession française,* que ce document enlève à la France.

M. Duveyrier appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur ce fait grave.

Un beau projet. — D'après une lettre que le voyageur allemand, Dr Schweinfurth, a adressé au *Times*, la Compagnie allemande de l'Afrique orientale a adopté avant tout, pour principe colonial, d'expulser et de bannir de toutes ses possessions les Arabes et les musulmans étrangers, particulièrement ceux qui font le commerce ou la traite. Elle se propose également d'interdire la chasse aux éléphants, afin de conserver et d'utiliser ces animaux pour l'exploitation de ses colonies. L'introduction des liqueurs spiritueuses, des armes à feu et des munitions sera rigoureusement prohibée. En tenant ainsi les Arabes éloignés de leurs colonies, les Allemands espèrent y mettre fin à l'esclavage et à la traite, et peu à peu amener les indigènes à un état de civilisation supérieure.

La publicité donnée à ce beau projet ne serait-il qu'un trompe-l'œil ? On le croirait, car la *Gazette de Voss* appelle l'attention sur les agissements de la « Société allemande de colonisation de l'Est africain » qui se propose d'acheter des esclaves pour fournir des travailleurs à des établissements agricoles qu'une autre Société allemande veut fonder dans la province brésilienne de Rio-Grande-do-Sul.

Ce serait donc pour supprimer la concurrence arabe que cette honnête Société éloignerait tous les musulmans ! Nous savons le commerce allemand parfois coutumier de contrefaçons et de falsifications ; nous ne pouvons croire, néanmoins, à tant de duplicité. Du reste, la *Gazette de Voss* doute que cette sorte de traite des nègres puisse être autorisée dans un territoire qui jouit de la protection de l'Empire. C. M.

Le lieutenant Palat. — On lit dans la *France*, sous la signature de M. Nicot :

Le lieutenant Palat, du 11e hussards, nous écrit de Géryville (Sud-Oranais), en date du 1er octobre :

« Je pars dans cinq jours pour entreprendre ma traversée du Sahara. Mes bagages sont prêts. J'ai acheté quatre chameaux et un mehari. Un Arabe et un nègre sont disposés à me suivre. Tout le monde m'assure qu'on va me couper le cou. C'est un peu une affaire de pile ou face. »

Le lieutenant Palat est un tout jeune officier. Né à Verdun en 1856, il est sorti de Saint-Cyr en 1877 et a presque continuellement habité depuis l'Algérie ou la Tunisie.

Sa connaissance parfaite de la langue arabe et son goût pour les grands voyages aventureux l'engagèrent, il y a trois ans, à renouveler la tentative faite par le malheureux colonel Flatters pour traverser le Sahara. Mais l'insurrection de Bou-Amema dans le Sud-Oranais vint interrompre les préparatifs de M. Palat.

Le récent voyage en France d'un ambassadeur de Timbouctou a ranimé les espérances du jeune officier, et M. Palat a repris son projet avec plus d'ardeur que jamais.

Un moment, il a eu l'intention de tenter la traversée du Sahara en partant de Saint-Louis du Sénégal pour se rendre, en suivant la ligne des ports français, à Bamakou, sur le Niger, et de là à Timbouctou.

La situation assez troublée des affaires dans le Haut-Sénégal l'a amené à modifier son itinéraire et à prendre la route algérienne pour gagner Timbouctou par le Maroc, le Gourarah et le Touat.

Les journaux d'Algérie ont annoncé son départ de Géryville dans les premiers jours de novembre.

Télégraphe de Paris à Bamakou, sur le Niger. — M. Seignac-Lesseps, gouverneur du Sénégal, dans un récent voyage sur le Haut-Fleuve, a signé, avec le chef du Foutah, Abdul-Boubakar, un nouveau traité par lequel ce chef influent s'est engagé à protéger tous les sujets français dans le Foutah, et à faciliter la construction d'une ligne télégraphique destinée à combler la lacune qui sépare le réseau du Bas-Sénégal de celui du Haut-Fleuve. Cette ligne achevée, Paris se trouvera en communication directe avec Bamakou.

Exploration du lac Liba. — M. Édouard Viard, déjà connu par ses voyages au Niger et au Bénoué, organise une nouvelle expédition à destination du lac Liba. Il se propose d'explorer la région inconnue où doit se trouver ce lac présumé, et de répandre, parmi les populations de cette partie de l'Afrique centrale, de nombreux spécimens de

l'industrie française. M. Henry Estève, capitaine de frégate en retraite, est attaché à l'expédition.

La faune de la mer Rouge. — M. Faurot, docteur en médecine, licencié ès sciences naturelles, a été chargé d'une mission à l'effet d'étudier, d'une manière spéciale, la faune de la mer Rouge et de chercher les rapports de cette faune avec celles de la Méditerranée et de l'Océan Indien.

Un empereur africain. — Un nouvel État, dit le *Mouvement géographique*, vient d'être fondé en Afrique. On sait qu'aux termes de la convention de Berlin, la rive occidentale du lac Tanganyika sert de frontière à l'État libre du Congo, et que la station de Karéma a dû être abandonnée. Il paraît que le lieutenant Storms, un officier d'infanterie belge qui commandait cette station, a refusé de se soumettre à cette décision. Il a envoyé sa démission d'agent de l'Association internationale et d'officier de l'armée belge, et s'est proclamé empereur du Tanganyika, sous le nom d'Émile Ier !

Le périple d'Hannon. — M. Maire, capitaine de vaisseau, a publié une étude sur le *périple* d'Hannon. On sait que le célèbre navigateur carthaginois fut chargé par le Sénat de Carthage de faire le tour de l'Afrique. Il dut s'arrêter en route faute de vivres. M. Maire a longtemps navigué sur la côte ouest d'Afrique; il a pu, grâce à sa connaissance parfaite des accidents de cette côte et des courants, déterminer avec certitude différents points du périple. Il établit ainsi que les Carthaginois n'ont point dépassé l'île de Fernando-Po; située par 3°45' de latitude nord, c'est-à-dire à 420 kilomètres environ de l'équateur.

(Académie des Sciences, 21 septembre 1885.)

M. Revoil, l'explorateur bien connu, vient de s'embarquer à Marseille pour aller visiter le Zoulouland.

ASIE.

Les inscriptions sanscrites du Cambodge. — A la séance du 27 novembre dernier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Bréal a présenté la première partie *des inscriptions sanscrites du Cambodge*, recueillies par M. Aymonier et publiées par M. Barth, dans la collection des *Notices et extraits des manuscrits*, avec le concours de MM. Bergaigne et Sénart, membres de l'Académie. Ces inscriptions

apportent des éléments tout nouveaux à l'histoire de l'Inde; c'est la première fois qu'on rencontre, dans un pays de civilisation indienne, un grand nombre de documents datés avec précision.

Les inscriptions les plus anciennes sont du commencement du VIIe siècle de notre ère, les plus récentes de la fin du XIe siècle. La région où elles ont été recueillies comprend le Cambodge actuel, le Laos et une partie du royaume de Siam. Cette publication de premier ordre, qui fait le plus grand honneur à la science française, déterminera sans doute une réaction contre un mouvement qui s'est prononcé dans ces derniers temps et qui tend à attribuer une date trop récente à la plupart des monuments de la littérature et de la civilisation indiennes.

M. Bergaigne devait faire une communication sur les dernières inscriptions recueillies dans l'Indo-Chine par M. Aymonier. Mais l'importance de son mémoire le déterminait à en remettre la lecture à la prochaine séance.

— M. Brau de Saint-Pol-Lias vient d'arriver à Marseille, de retour de la mission scientifique que lui avait confiée le Gouvernement au Cambodge, au Tong-king, dans la Malaisie et à Ceylan.

— Le colonel Prjévalski a dû rentrer en Russie au mois de septembre, de retour de son voyage d'exploration dans l'Asie centrale.

AMÉRIQUE.

Exploration de l'Orénoque. — La séance du 6 novembre de la Société de géographie de Paris a été terminée par l'intéressant récit d'une exploration de l'Orénoque (Amérique du Sud), dont M. Chaffanjon avait été chargé pour le compte du ministère de l'instruction publique.

M. Thouar. — La Société de géographie de Paris a reçu des nouvelles de M. Thouar, l'héritier des projets de Crevaux.

M. Boular de Pouqueville, chargé d'affaires de France à Buenos-Ayres, adresse au ministre des affaires étrangères un rapport où il parle ainsi du projet de M. Thouar, l'explorateur du Grand-Chaco :

« M. Thouar a trouvé le gouvernement argentin animé des meilleures dispositions à son égard ; celui-ci, en effet, désireux d'attirer vers le Paraguay et la Plata le commerce de la Bolivie, est prêt à favoriser toutes les entreprises qui ont pour but d'ouvrir une route facile aux relations commerciales entre la Bolivie et la République Argentine.

« Le ministre de la guerre, de son côté, qui a, l'année dernière, dirigé en personne une expédition militaire dans le Chaco, et qui considère comme l'œuvre principale de son administration de léguer à son successeur la conquête de ces contrées, a témoigné un grand empressement à venir en aide à notre compatriote ; il a mis à sa disposition une escorte et tous les moyens d'action dont celui-ci pourrait avoir besoin.

« Le voyageur français n'a voulu accepter qu'une escorte de vingt hommes choisis, et, accompagné de M. Maillard, il se prépare à partir, dès la fin du mois, pour l'embouchure du Pilcomayo. »

Le transcontinental canadien. — Au commencement de novembre, a été inauguré le chemin de fer transcontinental canadien, qui va de Québec à l'Océan Pacifique. Le premier train, parti de Montréal, est arrivé sans accident à Vancouver; la rapidité moyenne est de 24 milles à l'heure.

POLE NORD.

Retour de l'expédition danoise. — L'expédition danoise envoyée sur les côtes orientales du Grönland est rentrée à Copenhague le samedi 3 octobre, à 10 heures du soir, après une absence de deux années et demie. Cette expédition, dirigée par le capitaine de la marine danoise Gustav-Frédérick Holm, a accompli sa mission avec plus de succès qu'il n'avait lieu d'espérer. Elle rapporte de nombreuses collections de flore, faune, géologie, anthropologie, ethnographie et de nombreuses observations hydrographiques et cartographiques.

Les autres membres de l'expédition étaient le lieutenant de la marine danoise Th. V. Garde, le géologue norvégien Knutsen, le botaniste danois P. C. Eberlin. Le capitaine Holm a arboré le drapeau danois et pris possession du territoire situé entre le 65°15′ et 66° lat. N. au nom du Danemark.

La glace sur la côte du Grönland. — Les capitaines de plusieurs baleiniers norvégiens rapportent qu'ils n'ont pu tuer aucun cétacé à cause des énormes amoncellements de glace qui se sont produits cet été le long des côtes est et sud du Grönland. Les glaces ont donc présenté, en 1885, le phénomène inverse de celui que l'on avait constaté l'année précédente, pendant laquelle ces mêmes côtes avaient été complètement libres.

Expéditions arctiques. — Il y a, paraît-il, quatre expéditions polaires en projet pour l'été prochain : deux se préparant en Portugal, une en Hollande, l'autre en Danemark. Elles se proposent toutes de visiter les îles de l'Océan Glacial qui appartiennent à la Russie ; mais, de plus, les Danois exploreront la mer de Kara et les côtes de Sibérie et, en particulier, la région inconnue qui se trouve au nord-est de la Nouvelle-Zemble.

POST-SCRIPTUM.

Les affluents du Congo et le problème de l'Ouellé.

Le *Mouvement géographique* annonce que M. Grenfell, missionnaire anglais, et le lieutenant Von François viennent d'accomplir, à bord du steamer *Peace,* la reconnaissance des rivières Lolengo et Ourouki, affluents de gauche du haut Congo. Ce sont deux grandes rivières navigables.

Le même journal dit qu'il a été reconnu que Mobanji, grand affluent de droite du Congo, vient de l'Est et que son identité avec l'Ouellé n'est plus douteuse.

La péninsule de Kola.

M. Charles Rabot a communiqué à la Société de géographie de Paris les résultats de la nouvelle exploration qu'il a entreprise dans l'Europe arctique. Ce voyageur a visité, l'été dernier, la Laponie russe ou péninsule de Kola, une des régions les moins connues de l'Europe. Les cartes figuraient cette presqu'île comme un pays de plaines; M. Rabot y signale, au contraire, l'existence de chaînes de montagnes atteignant et même dépassant l'altitude de 1,000 mètres. Ces chaînes formeraient entre l'Océan Glacial et la mer Blanche trois grands reliefs séparés les uns des autres par de larges dépressions couvertes de forêts, de marais et de lacs.

BIBLIOGRAPHIE

Justus Perthes in Gotha.

C'est plus qu'un article bibliographique qu'il faudrait consacrer à la publication *hors cadre* que vient de nous envoyer la maison *Justus Perthes*, avec son nom pour unique titre; car c'est de l'histoire de l'Institut géographique de Gotha qu'il s'agit. Ce résumé a été fait à l'occasion du centenaire de la fondation de l'œuvre si patiemment et si savamment conduite par Justus Perthes et ses successeurs. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des quatre périodes qui distinguent les phases diverses du développement de cette maison : de 1785 à 1816, de 1816 à 1853, de 1853 à 1857 et de 1857 à 1885. On y trouve toutes les étapes marquées par les grands collaborateurs qui ont fait de l'Institut géographique de Gotha le premier du monde dans ce genre : ce sont Sprunner, Berghaus et Stieler, Sydow et Petermann, Müller et Besser, dont les portraits, avec ceux de Justus Perthes et de ses héritiers, ornent l'ouvrage; puis la plélade des coopérateurs actuels dans laquelle nous citerons plus particulièrement les noms de Supan et Wichmann, les rédacteurs des *Mittheilungen*, puis les cartographes Berghaus (Hermann), Vogel, Bruno Hassenstein et Habenicht. Toutefois, notre juste admiration pour l'Institut géographique ne nous fera pas pardonner à M. Habenicht d'être l'auteur du petit atlas dont on a beaucoup parlé en France au sujet d'une carte dans laquelle la *Franche-Comté*, sous le nom de *Freigrafschaft*, est baptisée terre allemande et comme faisant partie de l'empire allemand. Pas n'est besoin, Monsieur Habenicht, pour faire de bonne géographie allemande, ni pour faire de bons patriotes allemands, d'exciter des convoitises que rien ne justifie et qui ne pourraient que développer chez nous un sentiment que vos compatriotes sont les premiers à nous reprocher.

Cela dit, et pour en revenir à l'Institut de Gotha, il reste un modèle pour tous et nous nous demandons quand, en France, un éditeur, ou une société active et entreprenante, saura réunir dans une collaboration commune les capacités géographiques françaises, pour nous assurer un autre rang que celui que nous occupons à l'égard de nos voisins. Où est-il, le Justus Perthes français?

En attendant qu'il vienne, nous remercions l'Institut géographique de Gotha de l'envoi qu'il nous a fait. J. V. B

Le Maroc, par le Dr A. Marcet ; *Les Derniers Jours de la marine à rames*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière. (Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885.)

Deux livres encore à l'actif de la maison Plon, Nourrit et Cie.

Nous avons lu avec plaisir un article récent dans le *Moniteur des Colonies,* article de critique fort juste contre les auteurs, voyageurs ou autres, qui sacrifient beaucoup aux fleurs de rhétorique, aux antithèses brillantes, aux parallèles saisissants, au grand dommage de la vérité et au profond désenchantement de ceux qui, séduits par des descriptions enchanteresses, vont, sur la foi de ces auteurs, tenter la fortune ou chercher le bonheur dans un Éden imaginaire. Nous saisissons l'occasion de parler de ce critique auquel nous applaudissons; mais nous nous empressons de dire tout de suite que ce n'est pas le cas, bien au contraire, du Dr Marcet.

Il a fait partie, en 1882, d'une mission française à la cour du Maroc et raconte, avec une minutie de docteur, tout ce qu'il a vu. Certes, il ne néglige pas l'épisode, et le trait de mœurs est saisi de main de maître. Avec cela un style coulant et imagé donne un grand attrait à cette étude d'un pays convoité par les Anglais et les Espagnols, deux voisins par lesquels la France se mordra les doigts de se laisser devancer. Mais, motus ! on dirait que nous voulons encore de la conquête et, par le temps qui court, nous serions lapidés. En attendant, lisez *le Maroc* par le Dr Marcet; c'est un livre intéressant, même après celui de M. de Amicis.

Quant à l'autre livre : *Les Derniers Jours de la marine à rames,* c'est l'œuvre d'un marin qui s'est consacré dans ses derniers ouvrages à l'histoire de la marine antique. Malgré son caractère technique, il y a bien des chapitres où les phases épisodiques, poignantes parfois, de certaines expéditions et de la dure existence des forçats, sont décrites en traits inoubliables.

« Je n'ai pas voulu, dit-il dans son Appendice, qu'on s'intéressât aux « épreuves des Doria, des Barberousse et des don Juan d'Autriche, « sans savoir au juste en quoi ces épreuves consistaient. »

Dans d'autres endroits, l'historien ne dédaigne pas le trait plaisant et l'embarquement tourmenté de Sancho-Pança, contrastant avec la menace de Don Quichotte au comte de Elda, montre que, chez M. de la Gravière, l'esprit du conteur s'allie à merveille avec le talent et la compétence de l'historien. J. V. B.

A travers l'Asie centrale. Impressions de voyage, par H. Moser. *Souvenirs et épisodes* (Chine, Japon, États-Unis), par P. de Lapeyrère. (Paris, Plon, Nourrit et Cie.)

La place commence à nous manquer et cependant nous ne pouvons pas faire attendre les deux récentes publications de MM. Plon, Nourrit et Cie. La première, ouvrage très important, est véritablement un beau et utile livre d'étrennes qui mérite tous les éloges dont la presse s'est

faite l'écho et sur lequel nous reviendrons quelque jour. La seconde, dans laquelle le Japon tient la place la plus importante, est un résumé d'observations humoristiques où l'auteur, ancien attaché d'ambassade, prouve qu'il sait aussi bien raconter qu'il a su voir. J. V. B.

Les Possessions françaises de l'Afrique occidentale, par M. Ch. Le Brun-Renaud. (Paris, Librairie militaire, 1886.)

Nous devons l'hospitalité de notre Bulletin à l'œuvre d'un officier français qui, avec la conscience et la droiture d'un soldat, et avec la compétence d'un homme qui connaît à fond et *de visu* la chose dont il parle, nous dit la vérité vraie sur nos colonies de la côte occidentale d'Afrique. Rarement, nous avons trouvé tant de matériaux condensés en un aussi petit volume. Pas de place d'ailleurs à l'imagination ; chaque chapitre est scandé par des en-têtes indiquant l'objet bien défini du paragraphe qui suit.

Après avoir traité du Sénégal, des établissements de la côte de Guinée (Grand-Bassam, Assinie, Porto-Novo) et du Gabon, dont il dit fort justement qu'elles ne peuvent être que des colonies de commerce et d'influence et non des colonies de peuplement, puis de l'Ogooué et du Congo, qui sont moins malsains pour l'Européen, il étudie l'œuvre de l'Association internationale africaine et termine son livre par un examen rapide des colonies récentes de l'Empire d'Allemagne.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un travail sur les créations coloniales de nos voisins met en relief les efforts qu'ils tentent, les occasions dont ils profitent et qu'ils provoquent au besoin pour devenir une puissance extérieure. On trouve là matière à un rapprochement édifiant avec certaine école française qui prêche l'étrange théorie de l'abandon de nos colonies.

Tout est sérieux, concret dans ce livre; mais l'accumulation des documents n'empêche pas la partie descriptive, pour sommaire qu'elle soit, d'offrir un grand attrait. Ajoutez-y l'intérêt de la partie historique de chacune de ces colonies et vous aurez l'idée de la valeur et de la particulière actualité de ce livre. Lisez et vous verrez si, malgré cet exposé sans apparat et sans illusion, avec ses chiffres brutaux mais convaincants, vous entendrez encore, de sang-froid, parler autour de vous de la lâche et antifrançaise politique d'abandon. Il est d'ailleurs dédié, ce livre, au général Faidherbe et c'est à celui-ci que le sang doit bouillir dans les veines depuis quelque temps !

J. V. B.

— Avis aux amis de l'histoire de Lorraine : lire *le Siège de Thionville* (juin 1639), par M. F. des Robert, ainsi que *l'Origine de la croix*

de Lorraine, par M. Léon Germain, tous deux membres de l'Académie de Stanislas et aussi de la Société de géographie de l'Est. J. V. B.

— Nous avons reçu de M. Ehrmann, de l'île Maurice, un fragment des *Transactions de la Société royale des arts et des sciences de l'île Maurice,* contenant : 1° une description du groupe des îles Praslin (archipel des Seychelles), texte anglais ; 2° une description des oiseaux de Praslin, texte français ; 3° une note sur la faune ichthyologique de Maurice, texte français.

— Le Bulletin de juin 1885 de la *Société khédiviale de géographie* donne les résultats du recensement effectué, le 3 mai 1882, dans toute l'étendue du territoire de l'Égypte proprement dite.

— Le *Nautical Magazine* du mois d'août contient une étude statistique sur le commerce du charbon et une note sur la Nouvelle-Bretagne et les îles adjacentes. La livraison de septembre parle de l'heure universelle et de la météorologie des mers de Chine. Le fascicule d'octobre donne une description des îles Carolines et une note sur la trajectoire des typhons.

— Dans le numéro de juillet des *Proceedings of the Royal geograciphal Society,* de Londres, M. Henri O'Neill, consul anglais à Mozambique, décrit la côte orientale d'Afrique, entre le Zambèse et la rivière Rovouma. Il mentionne l'existence, dans cette région, de ruines phéniciennes préhistoriques dénotant l'existence de cités importantes, au milieu desquelles on a reconnu les fournaises où l'on brûlait les malheureux offerts en sacrifice à Baal. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les restes de ces horribles autels servent encore aujourd'hui aux habitants du pays, lors des fêtes solennelles. C. M.

Deuxième année. — Géographie de l'Europe, par Marcel Dubois. (Paris, Masson, 1886.)

Voici la deuxième partie d'un cours de géographie dont nous avons déjà parlé à propos de la première, et il suffirait presque de dire que cette seconde partie est la suite de l'autre pour que l'on sache, étant donnés le titre du livre et le nom de l'auteur, tout à la fois l'objet et la valeur du livre. Et pour qui ne serait pas complètement édifié, il suffirait de lire ces quelques lignes topiques de l'introduction de l'ouvrage :

« Un autre souci de l'auteur a été de proportionner le mélange de « toutes les sciences qui sont les auxiliaires de la géographie. Bien

« entendu, la géographie physique est et restera le fondement de « toute étude sommaire ou détaillée; mais on ne fera que des emprunts, « les plus discrets, à l'histoire et à l'économie politique. Après la « réaction récente qui a introduit tant d'éléments nouveaux dans la « géographie et mis fin aux abus d'une sèche nomenclature et d'une « énumération sans intérêt, plus d'un réformateur est allé trop loin. « Les *spécialistes* se sont récompensés du service rendu à la géogra- « phie en la faisant déborder dans le sens de leurs études préférées. « Nous avons essayé d'éviter cette déviation dans un enseignement « dont les heures sont souvent comptées avec parcimonie. La délica- « tesse toute particulière de l'ordre nouveau d'études pour lequel cet « ouvrage est écrit nous en faisait une loi d'autant plus sévère. »

Et M. Marcel Dubois tient ce qu'il promet.

Son livre comprend deux sections principales qui le partagent presque également. La première est consacrée à la géographie générale de l'Europe. La seconde se divise en cinq parties: Europe N.-O., Europe centrale, Europe septentrionale, Europe méridionale et, enfin, Europe orientale. La France seule ne figure pas dans cet ensemble, car l'auteur se réserve de lui consacrer un volume spécial qui clôturera dignement son cours complet de géographie. C'est aux maîtres, c'est aux élèves sérieux que ce cours se recommande. Il n'y a là ni cartes, ni croquis, ni petites images. M. Dubois compte, pour y suppléer avec avantage, sur les atlas, avec l'aide d'un bon professeur, et surtout sur les cartes murales. Nous ne nous prononcerons pas; notre témoignage comme auteur de l'un ou de l'autre genre cartographique serait suspect. Mais notre jeune professeur de la Faculté de Nancy, qui nous laisse son livre en souvenir au moment où il va occuper une chaire à la Sorbonne, a plus qualité que personne pour savoir lequel convient le mieux. J. V. B.

CARTOGRAPHIE

Nouveau procédé pour les cartes en relief.

Le *Bulletin de la Société hongroise de géographie* (t. XIII, fasc. IV) mentionne avec éloge le nouveau procédé du lieutenant Guttenbrunner pour la confection des cartes en relief. Il consiste dans l'emploi du caoutchouc au lieu de plâtre et se recommande par la précision, la solidité et le bon marché. Cet officier a reproduit de cette façon une section du Schneeberg d'après la carte de l'état-major autrichien, et ce premier essai a obtenu tous les suffrages.

La Carte géologique de France.

Les travaux de la carte géologique détaillée de la France ont été poussés activement pendant l'année 1884; le nombre des journées consacrées au travail sur le terrain s'est élevé à 1,892, soit 164 de plus qu'en 1883, et les explorateurs ont parcouru à pied environ 47,000 kilomètres.

La carte géologique détaillée est exécutée sur le relevé au 1/80,000e de la carte du Dépôt de la guerre en 268 feuilles. Les études ont porté jusqu'à présent sur 181 feuilles, et les résultats obtenus se décomposent comme il suit: feuilles publiées, 75; feuilles sous presse, 9; feuilles pour lesquelles les explorations sont terminées, 15; feuilles pour lesquelles les études sont parvenues à divers degrés d'avancement, 82. Les feuilles achevées en 1884 sont au nombre de 10: Auxerre, Coutances, Montréal, Castelnau, Langres, Lons-le-Saulnier, Grenoble, Vizille, Mâcon et Ferrette.

Il n'existe plus d'exemplaires disponibles de plusieurs feuilles de la région du Nord de la France, notamment de celles de Boulogne, Beauvais, Soissons, Meaux et Melun. Avant d'en faire un nouveau tirage, elles sont soumises à une révision et elles paraîtront au fur et à mesure de l'achèvement de ce travail. La feuille de Boulogne est même actuellement sous presse et elle sera comprise dans une livraison qui sera publiée prochainement. Enfin, l'exploration des environs de Paris sur des feuilles de 1/20,000e se continue, et il sera possible de publier dans un temps assez rapproché une carte géologique détaillée à grande échelle de la région qui avoisine la capitale. (*Gazette géographique.*)

NÉCROLOGIE

C'est avec douleur que nous enregistrons la mort de l'un des héros des expéditions françaises au Soudan: M. le capitaine Piétri a succombé, victime du choléra, au Tong-king.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès du regretté M. Lestaudin, adjoint au maire de Nancy, dont la bienveillante sympathie a été, depuis l'origine, acquise à la Société de géographie de l'Est. Sa mort est un deuil pour tous et le bureau de notre Société s'y associe particulièrement. J. V. B.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

RAPPORT

Sur les 6e et 7e sessions du Congrès national de géographie à Douai (1883) *et à Toulouse* (1884)

Par M. J. V. BARBIER

[*Fin* (1).]

PIÈCES JUSTIFICATIVES (2).

Règlement du Congrès national des Sociétés françaises de géographie.

I.

Tous les membres des Sociétés françaises de géographie sont admis à faire partie du congrès national.

II.

Le congrès tiendra sa session annuelle au siège de l'une des Sociétés, laquelle sera chargée de l'organisation.

III.

Chacune des Sociétés françaises de géographie déléguera spécialement, pour la représenter au comité du congrès, un de ses membres munis de ses pouvoirs.

IV.

Les délégués des ministères et des Sociétés qui ont certaines études communes avec les Sociétés françaises de géographie pourront

(1) Voir le précédent Bulletin, p. 573.

(2) Nous avons réuni de nombreuses pièces justificatives dont les titres ont été indiqués dans le cours de ce travail. Malheureusement, elles constituent à elles seules un ensemble de documents presque aussi important que notre compte rendu lui-même. La publication en serait donc inévitablement longue et, comme il y a une certaine urgence à publier au plus tôt notre compte rendu, nous devons, pour le moment, nous contenter d'y joindre les deux pièces les plus essentielles, à savoir: le Règlement voté à Toulouse et le Relevé de tous les vœux émis par le congrès national de géographie, depuis sa première session, à Paris, en 1878.

prendre part aux travaux du congrès. Seuls, les mandataires des Sociétés de géographie précitées constitueront le comité du congrès.

V.

La session du congrès pourra durer de cinq à six jours consécutifs. Autant que possible, la Société organisatrice devra éviter de l'entrecouper par des excursions.

VI.

Lorsque la Société appelée à recevoir le congrès aura organisé une exposition, un jury local sera formé par ses soins pour préparer les opérations du jury définitif.

VII.

Durant la session, les membres du congrès, suivant leurs aptitudes, seront répartis dans les diverses sections pour constituer le jury définitif.

VIII.

Ne pourront faire partie du jury les membres du congrès qui sont exposants personnels, s'ils ne sont mis hors concours, au moins dans la section dont ils font partie.

Toutes les expositions collectives seront, pour les récompenses accordées, mises hors concours.

Il est entendu, toutefois, que les membres isolés de ces collectivités auront droit à concourir aux récompenses à titre personnel.

IX.

La session s'ouvrira par une séance générale dans laquelle seront prononcés les discours de cérémonie.

Dans la séance générale suivante et dans l'ordre d'ancienneté des Sociétés françaises de géographie, le délégué de chacune d'elles fera l'exposé sommaire de ses travaux.

X.

Les comptes rendus des autres Sociétés se feront à la suite et dans l'ordre précité. La lecture des rapports ne devra pas durer plus d'un quart d'heure.

XI.

Une fois ouvert, le congrès tiendra une séance le matin et une l'après-midi.

Les séances du matin seront exclusivement consacrées aux travaux sujets à discussion,

Celles de l'après-midi comprendront les communications diverses.

Il ne pourra être dérogé à cette disposition qu'en cas de force majeure ou quand il y aura surcharge à l'une des séances au détriment de l'autre.

Il pourra être organisé, suivant les besoins, des séances du soir pour des conférences particulières.

XII.

La Société organisatrice sera chargée de pourvoir au service du secrétariat et de la publicité.

XIII.

Afin d'éviter des surcharges d'ordre du jour et de conserver aux délibérations du congrès leur caractère absolument géographique, les personnes qui auront des communications à faire devront en donner au préalable le titre, et au besoin, le caractère défini à la Société organisatrice.

XIV.

Les ordres du jour seront préparés par le bureau de la Société organisatrice.

Si, dans le cours de la session, sous un titre géographique, il est présenté un travail ayant un tout autre objet, la parole sera retirée à son auteur après consultation de l'assemblée par le président.

XV.

La présidence des séances du matin, comme de celles de l'après-midi, revient de droit aux délégués officiels des Sociétés de géographie et par ordre d'ancienneté de chacune d'elles. Il ne pourra être dérogé à cette règle que sur l'avis du comité du congrès.

XVI.

Si des délégués du Gouvernement, des membres des Sociétés étrangères de géographie sont présents, à titre officiel ou non, la présidence d'honneur de l'une ou l'autre séance pourra lui être offerte.

Le bureau de la Société pourra présenter comme vice-présidents ou assesseurs les représentants des Sociétés, Académies, Administrations ou Institutions locales.

XVII.

L'ordre du jour et l'organisation du bureau des séances supplémentaires du soir sont réservés à la Société organisatrice.

XVIII.

Toute question admise au congrès sera traitée en séance de discussion générale. Les vœux qui pourront être formulés seront tous ren-

voyés au comité composé uniquement des délégués spéciaux des Sociétés de géographie à raison de un par Société. La décision du comité pour l'acceptation ou le rejet des vœux sera souveraine.

En séance générale de clôture, le président du congrès fera connaître les vœux que le comité aura maintenus.

XIX.

A chaque session, le congrès désignera la Société qui devra le recevoir à la session suivante. Cette désignation devra être faite, quand il sera possible, deux ans à l'avance.

XX.

Le président de chaque séance sera chargé d'assurer l'exécution du présent règlement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la régularité de la marche des travaux.

XXI.

Un exemplaire du présent règlement sera distribué à chacun des membres du congrès à la séance d'ouverture de chaque session et sera déposé en permanence, par les soins de la Société organisatrice, sur le bureau de l'assemblée.

Le présent règlement a été délibéré et arrêté par le congrès réuni à Toulouse et dûment saisi, dans la séance du 9 août 1884.

L'œuvre des sessions du Congrès national des Sociétés françaises de géographie.

Relevé des vœux émis dans les sessions 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883 *et* 1884 (¹).

1° Enseignement de la géographie.

1879.

Que l'enseignement de la géographie devienne obligatoire dans les écoles primaires.

(¹) Nous n'avons pas entendu (car ce serait bien long et sans grande utilité) donner le texte complet de tous les vœux émis, particulièrement de ceux qui ont reçu leur réalisation et qui sont, par conséquent, hors de cause. Il en est de même de ceux qui, dans leur forme primitive, sont susceptibles de grandes modifications et qu'il suffit de rappeler dans leur esprit. Nous avons laissé dans leur texte primitif

Que dans chaque Société de géographie se forme une commission en section spéciale de topographie qui se mette en rapport avec la Société de topographie.

Que la concordance de l'enseignement de la géographie et de l'histoire soit établie dans les écoles, lycées et collèges.

Subsidiairement, qu'une salle spéciale soit consacrée exclusivement à cet enseignement dans les lycées et collèges.

Qu'une exposition ait lieu, chaque année, dans toutes les villes possédant une Société de géographie et par rang d'ancienneté de celle-ci.

1880.

Que, dans l'enseignement de la géographie, on doit passer des détails à l'ensemble.

Qu'il y a utilité à multiplier les cartes murales; que des cartes exactes locales soient peintes sur les murs de l'école; qu'il y a lieu d'encourager la reproduction des cartes en relief par la photographie ou par tout autre procédé.

Que l'on encourage le plus possible la publication des cartes en relief par l'estampage pour l'enseignement en général.

Que la géographie prenne une place importante à côté des autres études; que l'enseignement de la géographie et de l'histoire soit confié à des professeurs distincts et spéciaux; que des professeurs de géographie ou au moins des maîtres de conférences soient nommés dans toutes les Facultés à mesure que faire se pourra; qu'il soit créé une licence en histoire et en géographie.

Que les écoles soient dotées de reliefs dressés à l'échelle de la carte de l'état-major et qui reproduisent autant que possible les détails de cette carte.

La géologie doit être prise pour l'une des bases essentielles de l'enseignement de la géographie.

Que la géographie militaire prenne place dans l'enseignement.

1881.

Que l'école des hautes études commerciales soit transformée ou complétée de manière à rendre aux écoles supérieures actuellement existantes les mêmes services que les Facultés rendent aux lycées.

Que des chaires de siamois, de cambodgien et de barman soient

---

et exact ceux de ces vœux qui doivent, de l'avis même du comité de la Société de géographie de l'Est (réunion du 22 octobre), être appuyés de nouveau dans les prochaines sessions. A cet effet et pour les distinguer de ceux que notre comité ne croit pas devoir maintenir, leur texte a été indiqué en italique et, en renvoi, les modifications de forme ou de fond que ledit comité désire y voir apporter.

créées à l'école des langues orientales vivantes ; qu'il soit créé dans les principaux ports commerciaux de France des cours du soir, publics et gratuits, des langues parlées dans nos colonies et dans les pays avec lesquels nous avons le plus de relations commerciales.

1882.

Que dans les examens du brevet de capacité et du brevet supérieur, une note spéciale de géographie soit donnée pour l'examen oral et qu'une composition de géographie fasse partie de l'examen écrit, au moins une fois par an.

Qu'en principe, on admette la création d'une agrégation de géographie, et, à défaut, qu'il soit fait une plus large part à la géographie dans l'agrégation de l'histoire ([1]) ; *qu'un croquis au tableau soit obligatoire pour tout candidat; que dans la licence d'histoire et de géographie, la composition de géographie soit séparée de celle d'histoire moderne et qu'elle obtienne le même nombre de points que les autres compositions;* que l'on nomme dans les lycées des professeurs de géographie et qu'on affecte à cet enseignement autant d'heures qu'à celui de l'histoire.

1883.

Que l'on fasse une part plus grande dans l'enseignement de la géographie à la géographie descriptive et à la couleur locale et que les professeurs s'inspirent de ce vœu dans leur enseignement.

Confirmation des vœux des précédentes sessions sur les éléments fondamentaux de l'enseignement géographique (géologie, géographie physique, etc.) dans le sens de leur extension à l'enseignement primaire.

Qu'il y a utilité à inviter les Sociétés de géographie à publier une carte et une géographie des régions où elles sont établies.

1884.

Renouvellement du vœu concernant l'agrégation spéciale de géographie.

Renouvellement du vœu conditionnel de la création des chaires de géographie dans les Facultés.

([1]) Notre comité rejette absolument, comme impossible et impraticable, cette seconde partie du vœu.

2° Vulgarisation et histoire de la géographie.

1878.

Que des cartes murales soient mises dans toutes les gares de chemins de fer.

Que dans chaque commune soit établie une pierre ou un bois portant les indications géographiques relatives à la commune et à la région.

Vœu relatif à la concession par le ministère et au bénéfice des caravanes scolaires des mêmes avantages, pour les excursions maritimes, que ceux dont ces caravanes jouissent sur terre.

Que les bureaux des Sociétés françaises de géographie s'entendent avec la direction du Clup alpin pour que ses diverses sections deviennent des centres d'études et de conférences géographiques.

Vœu en faveur de travaux d'ensemble pareils au travail présenté sur l'Afrique par M. Duveyrier au congrès de l'avancement des sciences. Invitation aux Sociétés de géographie de se partager les travaux.

1880.

Règles présentées par M. de Luze au sujet de l'orthographe des noms géographiques (1).

Que les Sociétés de géographie organisent dans leur sein des commissions de géographie commerciale en relations entre elles et vulgarisent les renseignements commerciaux.

Qu'à l'exemple de la ville d'Anvers, sur les monuments publics soient établies des cartes murales dites A FRESQUE, *s'appropriant surtout à l'usage auquel est destiné le monument.*

1881.

Vœu concernant l'orthographe des noms géographiques (voir en 1880 et la note de renvoi).

Vœu concernant la prononciation des noms géographiques français : subsidiairement, que la Société de géographie de Bordeaux rédige un vocabulaire dont les épreuves seront soumises aux Sociétés de géographie.

Que chaque paquebot de la Compagnie transatlantique soit muni d'un atlas.

Que les agents français de tous ordres, les missionnaires, les commerçants, etc., soient invités à recueillir, pour le compte de l'État, le plus grand nombre de manuscrits, de l'Inde en particulier.

---

(1) Maintien conditionnel de cette question ; les règles posées par M. de Luze n'ayant reçu aucune sanction pratique, notre comité tient à ce que cette question reste à l'ordre du jour des discussions du congrès sous sa forme générale.

1882.

Terminologie des noms géographiques français. La base adoptée pour la terminologie et la prononciation est la prononciation locale (même réserve qu'en 1880 et en 1881).

Terminologie géographique faisant suite au travail présenté déjà par M. de Luze en 1880 *et en* 1881 (même réserve qu'à ces dates).

Que les archives de l'ancienne Guyenne soient transférées aux archives départementales (Haute-Garonne).

Que les Sociétés de géographie entreprennent dans leurs régions respectives la publication d'un LIVRE D'OR DE LA GÉOGRAPHIE, *à l'exemple de celui qu'a publié M. J. V. Barbier sous le patronage de la Société de géographie de l'Est.*

1882.

Que les ministres de la guerre, de la marine et des travaux publics veuillent bien accorder, à prix réduits, aux membres des Sociétés de géographie les cartes publiées par eux ([1]).

Renouvellement du vœu sur la prononciation des noms géographiques français (même réserves que précédemment).

Qu'il y ait, dans toutes les bibliothèques publiques, une section géographique contenant une collection aussi complète que possible des cartes nécessaires à l'étude; que la même mesure soit adoptée dans les Bibliothèques de l'État.

1883.

Que les Sociétés de géographie emploient tous les moyens en leur pouvoir pour combattre la publicité d'œuvres cartographiques erronées ou vieillies.

3° Géographie commerciale et colonisation.

1878.

Vœu en faveur des entreprises tendant à encourager l'émigration et la colonisation.

Vœu en faveur de la création d'établissements sanitaires dans nos colonies.

Vœu en faveur de l'établissement de l'influence française au Tongking.

([1]) Le comité de la Société de géographie de l'Est, comprenant que la chose n'est pas possible à plusieurs de ces ministères, demande que *ceux des ministères qui ne l'ont pas encore fait, accordent gratuitement les cartes qu'ils publient aux bibliothèques des Sociétés de géographie.*

Vœu en faveur de l'effort de la colonisation française en Afrique, exclusivement au sud de l'Algérie, au Sénégal et à l'ouest du lac Tsad [1].

Vœu en faveur de l'établissement de stations bien choisies entre la Cochinchine et la Nouvelle-Calédonie et entre celle-ci et l'Amérique, pour servir de ports de ravitaillement et de refuge aux navires français.

1880.

Que des Chambres de commerce françaises soient créées dans les grandes villes du monde où résident un nombre suffisant de nos nationaux et que les Sociétés de géographie appuient cette création de toute leur influence et de toute la publicité dont elles disposent.

1881.

Vœu en faveur de la création d'une Société d'exportation pour faciliter aux jeunes gens sortis des écoles de commerce leur apprentissage à l'étranger, et pour favoriser l'augmentation du petit nombre de maisons françaises sur les principaux marchés du monde.

Que dans chaque consulat français un bureau soit fondé pour s'occuper exclusivement des affaires commerciales.

Vœux concernant les agents consulaires à Siam, en Birmanie, au Tong-king, à Haï-nan et dans différentes villes du Cambodge et du Laos.

Qu'un chemin de fer soit construit de P'nom-pen au Laos et de Hanoï à Mang-hao.

Renouvellement du vœu concernant la création des Chambres de commerce françaises à l'étranger.

1882.

Vœux en faveur de l'organisation des services sanitaires dans les ports où règne la fièvre jaune et d'une enquête pour déterminer les points où elle prend naissance et ceux où elle règne après importation.

Que la France prenne possession des Nouvelles-Hébrides; que la création d'un Institut pour le développement de la colonisation, tel qu'il est proposé par M. Cerizier, sous-commissaire de la marine, soit l'objet d'études spéciales.

*Appel aux Chambres de commerce pour encourager la publication de l'*INDEX GÉOGRAPHIQUE *dû à M. Lucy.*

Qu'il soit créé, dans chacun de nos ports de commerce, un bureau

(1) Notre comité rejette absolument ce vœu qui serait le désaveu le plus humiliant de l'œuvre de Brazza.

nautique spécial où les marins trouvent les renseignements nécessaires et les moyens de régler leurs instruments.

Renouvellement du vœu concernant la création de Chambres de commerce françaises à l'étranger.

1883.

Qu'une entente s'établisse entre les Chambres de commerce, les Sociétés de géographie et les écoles primaires supérieures pour encourager par des bourses de voyage ou tout autre moyen le séjour aux colonies et dans les pays d'outre-mer des jeunes gens de ces écoles.

Que le développement de nos lignes de navigation comprenne l'organisation d'une ligne reliant la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti avec les côtes occidentales de l'Amérique.

Qu'une enquête soit faite sur (¹) *la transportation dans nos colonies pénitentiaires* (*Guyane, Nouvelle-Calédonie*) *et que les résultats obtenus depuis trente ans soient publiés.*

Que les mesures prises par le gouvernement général de l'Algérie pour donner aux émigrants tous les renseignements nécessaires à leur installation en Algérie soient rendues efficaces par la publication, dans toutes les mairies de France, d'un avis informant que les plans de lotissement des terres et les formules de concession sont déposés dans les bureaux.

Que le congrès, s'associant sans réserve à la ligne de conduite adoptée par la France dans l'Extrême-Orient (²), prie respectueusement le Gouvernement de persévérer avec fermeté dans la voie où il s'est engagé.

Renouvellement du vœu en faveur de la prise de possession des Nouvelles-Hébrides.

Que la commission chargée de la question de la réforme consulaire presse l'achèvement de ses travaux et que le Gouvernement élargisse le choix de son personnel dans le sens des capacités commerciales.

4° Géographie économique et artificielle

1882.

Vœu en faveur de la création de deux voies ferrées à travers les Pyrénées, reliant plus directement la France à l'Espagne ; préférence pour la ligne de la vallée du Salat.

(¹) Notre comité demande l'insertion, en cet endroit, des mots : *l'opportunité de..*

(²) C'est à l'époque où le Gouvernement et les Chambres paraissaient devoir pousser avec vigueur l'expédition du Tong-king et, malheureusement, cette ligne de conduite a été presque aussitôt abandonnée que préconisée.

Que les autorités compétentes fassent procéder à l'expérimentation du système de banquettes et d'empellements pour régulariser la navigation des rivières et éviter les canaux latéraux.

Divers vœux subsidiaires à celui qui concerne la traversée des Pyrénées par des chemins de fer et en vue de *la création de plusieurs grandes routes et en particulier de celle du col de Gavarnie, ainsi que de l'amélioration, par voie de subvention de l'État, des chemins muletiers les plus importants.*

Vœu en faveur d'un sondage de la Garonne, en vue du canal maritime de l'Océan à la Méditerranée, et que les divers projets soient soumis à la commission supérieure et soient l'objet de rapports spéciaux.

Vœu en faveur de la reprise des travaux de protection des Pyrénées.

Vœu demandant l'amélioration du service hydrométrique dans la vallée de la Garonne et de ses affluents, afin que les populations soient prévenues assez à temps des crues qui peuvent se produire.

1883.

Vœu en faveur de l'abaissement du tarif des chemins de fer du Nord et de l'Est, en vue de favoriser les ports français de préférence aux ports belges, et en faveur du projet du canal du Nord avec prolongement jusqu'aux ports de la mer du Nord, du Pas-de-Calais et de la Manche.

Vœu en faveur du projet des canaux dérivés du Rhône.

1884.

Renouvellement du vœu en faveur de la protection des Pyrénées [1].

Renouvellement, sous forme plus restreinte, du vœu concernant la création d'un canal maritime de l'Océan à la Méditerranée.

5° Explorations.

1878.

Que le ministre de l'instruction publique, toutes les fois qu'il le jugera convenable, veuille bien demander au ministre des affaires étrangères le titre d'attaché scientifique près des légations pour les voyageurs envoyés en mission, soit gratuite, soit payée.

---

[1] Notre comité demande que le vœu soit modifié dans la forme suivante : *que les Sociétés de géographie voient avec plaisir les travaux commencés en vue de la protection des Pyrénées et prient le Gouvernement de leur donner le plus d'activité et le plus de développement possibles.*

Vœu en faveur de la création d'un comité des voyages, avec renvoi à la Société de géographie de Paris pour l'initiative de cette création (1).

Que le pays qui s'étend entre le Sénégal et l'Algérie soit de préférence l'objet des explorations entreprises en Afrique, au point de vue des intérêts français.

1880.

Que les Sociétés françaises de géographie encouragent les efforts des missionnaires, leur adressent des questionnaires, leur envoient les secours obtenus ou accordés, dirigent leurs efforts dans une voie utile au pays et à son industrie comme à la civilisation.

1881.

Vœu en faveur de nouvelles explorations dans l'ancien Cambodge et dans les régions comprises entre l'Iraouaddy et le Mé-kong.

1882.

Résolutiou en faveur de l'exploration de l'Ouéllé.

6° Généralités.

1878.

Qu'il soit créé un ticket international ou une lettre d'introduction sur la présentation de laquelle tout membre d'une Société française ou étrangère aurait le droit d'assister aux séances des diverses Sociétés. (*Le Bureau de la Société de géographie offre de préparer le modèle de ce ticket et de négocier l'acceptation de l'idée avec les Sociétés étrangères, au nom des Sociétés françaises de géographie.*)

Qu'il se forme dans les principales villes de France des Sociétés régionales de géographie.

Vœu en faveur des musées cantonaux.

Vœu en faveur de l'organisation de trains circulaires français à prix très réduits.

Qu'une médaille soit décernée par les Sociétés de géographie pour récompenser la création d'une agence de voyages à prix réduits comme il en existe en Angleterre.

---

(1) Notre comité ne peut s'associer à la rédaction de ce vœu, mais il demande *qu'à chacune de ses sessions, le congrès national des Sociétés françaises de géographie indique, après examen, les points sur lesquels il désire voir, de préférence, se porter les explorations.*

1880.

Qu'un congrès international soit réuni pour étudier la question du méridien initial; subsidiairement que le bureau du congrès de Bruxelles (1879) se constitue en comité permanent pour activer la réunion d'un congrès international.

Que sur toutes les cartes géographiques on marque la différence entre les principaux méridiens usités.

1882.

Que tout manuscrit susceptible d'une discussion technique soit déposé, au moins un mois à l'avance, avant l'ouverture du congrès [1].

1883.

Qu'à l'avenir, les membres du congrès soient moins distraits de leur véritable mission par l'étude des expositions scolaires et autres [2].

Que les Sociétés de géographie soient consultées par le Gouvernement dans la question du méridien initial.

1884.

Approbation de la thèse du commandant Blanchot portant la limite orientale du système pyrénéen au cap *Creux*.

---

(1) Et naturellement soit signalé aux intéressés. Quelques difficultés pratiques pouvant s'opposer à ce dépôt, il conviendrait tout au moins que les titres exacts et l'objet des travaux à produire figurassent sur le programme du congrès.

(2) En tant que membre du jury bien entendu, question réglée par les articles VI et VII du règlement.

TABLE DES MATIÈRES

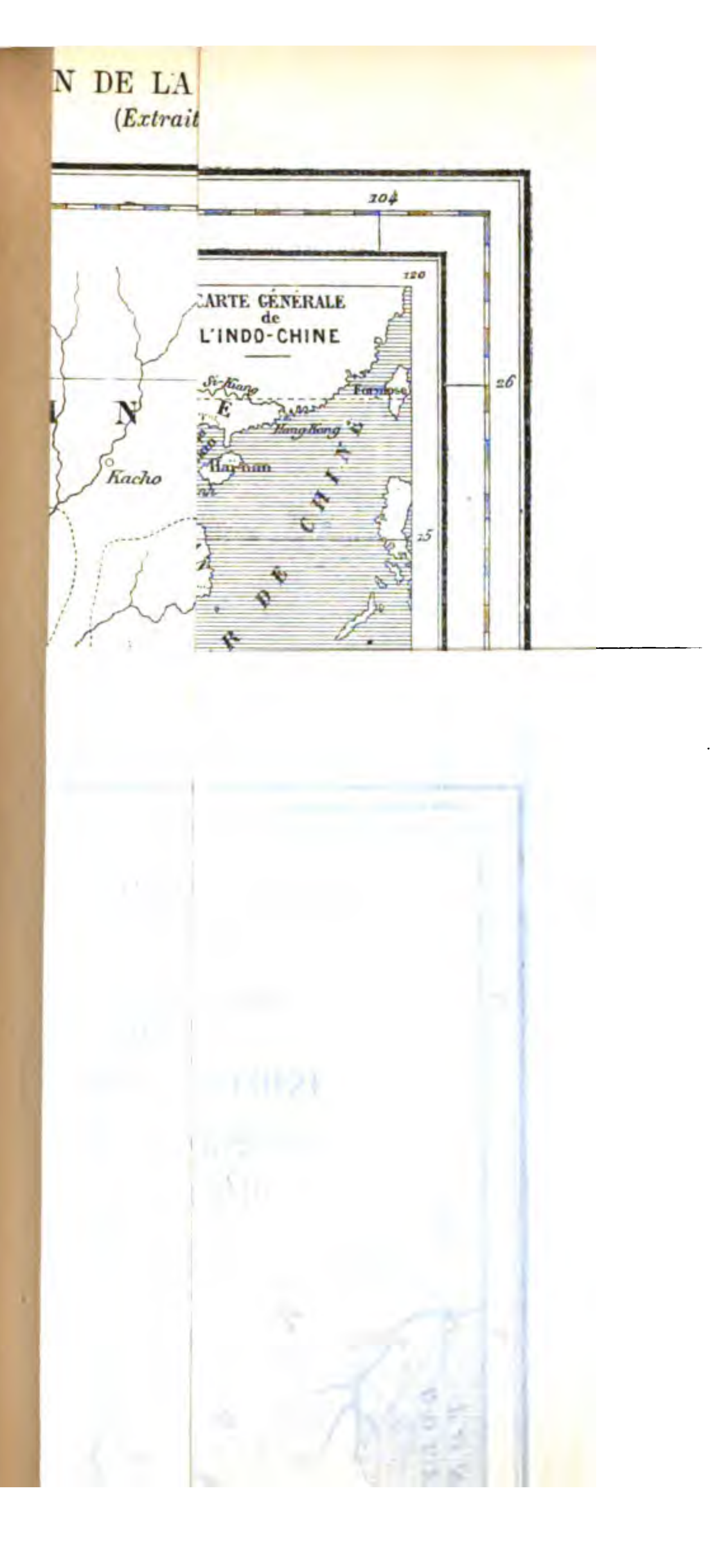
1er TRIMESTRE.

2ᵉ TRIMESTRE.

3e TRIMESTRE.

4e TRIMESTRE.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.


N DE LA
(Extrait
CARTE GÉNÉRALE
de
L'INDO-CHINE
Si-Kiang
Hong Kong
Formose
Kacho
104
120
26
25

illage
amois

ALBUM DE LA SOCIÉTÉ

La deuxième série de l'album de la Société est près de paraître (¹). Elle contiendra la suite des croquis de voyage, études et types, recueillis par M. P. Guyot dans son importante exploration du Zambèse; des types et gravures sur la Cochinchine, par M. Lemire; la carte des nouvelles découvertes dans l'Afrique centrale; une photographie du monument du Dr Crevaux; des types de Tobas, par le Dr Demersay, etc., etc.

En vue de la troisième série qui sera mise en œuvre aussitôt que le nombre suffisant de souscriptions sera acquis, nous avons reçu de M. Pâris, receveur des postes attaché au corps expéditionnaire du Tong-King, des *dessins originaux* que nous ferons reproduire avec la plus scrupuleuse exactitude. Ces dessins sont l'œuvre d'un Annamite même et dépeignent les professions, les fonctionnaires, etc., du pays.

Prix de la souscription : 5 *fr.* par série; soit 10 *fr.* pour les deux premières et 15 fr. pour les trois. Les souscriptions doivent être adressées au secrétariat général, 1 *bis*, rue de la Prairie, à Nancy. On ne versera, pour la troisième série, que quand le nombre de souscriptions nécessaire sera recueilli et sur avis préalable. Les autres sont payables en souscrivant.

TRAVAUX ANNONCÉS

Aux travaux déjà annoncés et dont la publication n'a été qu'accidentellement retardée, nous joindrons les lettres les plus intéressantes de nos correspondants directs, et en particulier nous continuerons celles toutes d'actualité sur le Tong-King et l'Algérie.

(¹) **Nota très important.** — Des retards subis dans la reproduction de quelques dessins ont seuls causé celui de la publication de cette deuxième série. Dans ces conditions donc, alors même qu'il serait procédé au recouvrement des cotisations avant l'envoi de la deuxième série de l'album, les souscripteurs étant avisés de cet envoi, ils auront à verser intégralement le montant de la cotisation.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

